BIBLIOTECA · DEL · DUQUE · DE · OSUNA

$8 = 3 \cdot 9 \Delta = \Delta$

Inst 210
nr 74

Hecho Indice de Monografien.

HISTOIRE
DE L'ACADÉMIE ROYALE
DES INSCRIPTIONS
ET BELLES LETTRES,

AVEC

Les Mémoires de Littérature tirez des Regiſtres de cette Académie depuis l'année M. DCCXXVI. *juſques & compris l'année* M. DCCXXX.

TOME SEPTIE'ME.

BIBLIOTECA UNIVERSITARIA

A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

M. DCCXXXIII.

TABLE
POUR
L'HISTOIRE.

BIBLIOTECA UNIVERSITARIA SEVILLA

HISTOIRE

De l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles Lettres, depuis l'année 1726. juſques & compris l'année 1730. *Page* 1.

CHangements arrivez dans la Liſte des Académiciens depuis l'année 1726. juſques & compris l'année 1730. Page 3

HISTOIRE

Des Ouvrages de l'Académie depuis l'année 1726. juſques & compris l'année 1730.

Suite du Traité des Autels conſacrez au vray Dieu, depuis la création du Monde, juſqu'à la naiſſance de J. C. Page 7

Du rapport de la Magie avec la Théologie payenne. 23

De l'origine de l'Equitation dans la Grece. 33

Remarques ſur les fondements hiſtoriques de la Fable de Bellérophon, & ſur la maniére de l'expliquer. 37

Réflexions ſur les Voyages de Perſée, & ſur ſon combat avec Phinée. 44

Observations générales sur les Tribunaux établis à Athénes pour le maintien des Loix, & pour régler les différents qui s'élévoient entre les particuliers. 51

Sur l'origine & les fonctions des Prytanes, & sur les Prytanées. 57

Sur les Héliastes. 68

Réflexions critiques sur l'histoire de Hero & de Léandre. 74

Que les Anciens ont fait le tour de l'Afrique, & qu'ils en connoissoient les Côtes Méridionales. 79

Sur la durée du Regne de Seleucus Nicator. 87

Réflexions sur le Caractére, les Ouvrages, & les Editions de Celse le Médecin. 97

Réflexions sur le caractére d'esprit, & sur le Paganisme de l'Empereur Julien. 102

Eclaircissements sur quelques difficultez générales qui se trouvent dans les Auteurs Grecs. 106

Remarques sur la vie de Romulus. 114

Remarques sur la vie de Crassus. 127

Remarques sur la vie de Caton d'Utique. 135

Remarques sur la vie de César, composée par Plutarque. 138

Remarques sur la vie de Cicéron, composée par Plutarque. 148

Remarques sur la vie de Brutus. 158

Remarques sur la vie d'Antoine. 165

Examen critique de quelques corrections d'Auteurs Grecs & Latins. 173

Explication & correction d'un passage de la Poëtique d'Aristote. 182

Correction d'un passage d'Euripide. 187

Remarques sur la signification de ces mots ΗΡΩΟΝ ΜΝΗΜΑ. 189

Réflexions sur la signification du mot Ἔγχος. 193

Du mérite des anciens Grammairiens, & quel cas on en doit faire, avec de nouvelles remarques sur la signification du mot Ἔγχος. 197

Explication & correction de quelques endroits de Pline. 208

Remarques sur un passage de Pausanias. 214

Sur l'utilité des Langues Orientales, pour la connoissance de l'Histoire ancienne de la Grece. 219

Recueil d'Inscriptions antiques, avec quelques observations. 231

Sur une Inscription antique appellée le Monument de Ventavon. 257

Nouvelle description d'un ancien Monument de Provence. 261

Réflexions sur le caractére & l'usage des Médaillons antiques. 266

Notice de quelques livres de la Bibliothéque du Roy, chargez de Notes manuscrites. 273

Que S.t Grégoire de Tours n'est pas auteur de la Vie de S.t Yrier. 278

Notice d'un Manuscrit intitulé VITA CAROLI MAGNI. 280

Notice d'un Manuscrit de la Court amoureuse, & des Rois de l'Epinette. 287

Sur nos premiers Traducteurs François, avec un Essay de Bibliothéque Françoise. 292

Observation critique sur deux endroits de la Notice des Gaules de M. de Valois. 300

Projet d'une nouvelle Notice des Gaules & des Pays soûmis aux François, depuis la fondation de la Monarchie. 302

Examen de l'opinion de M. Maittaire, touchant l'époque de l'eſtabliſſement de l'Imprimerie en France. 310

Examen critique de la vie de Caſtruccio par Machiavel. 320

Hiſtoire d'une Révolution arrivée en Perſe dans le 6.e ſiécle. 325

Relation abrégée d'un Voyage Littéraire que M. l'Abbé Sévin a fait dans le Levant par ordre du Roy, dans les années 1729. & 1730. 334

Relation abrégée du Voyage Littéraire que M. l'Abbé Fourmont a fait dans le Levant par ordre du Roy, dans les années 1729. & 1730. 344

Deviſes, Inſcriptions & Médailles faites par l'Académie. 359

ÉLOGES

Des Académiciens, morts depuis M. DCCXXVI. juſqu'en M. DCCXXX.

Eloge de M. Bignon. Page 363

Eloge de M. le Peletier de Souzy. 369

Eloge de M. Boivin le Cadet. 376

Eloge de M. le Cardinal Gualterio. 386

Eloge de M. l'Abbé Fraguier. 394

Eloge de M. de la Neufville. 409

Eloge de M. Couture. 405

Eloge de M. l'Abbé Boutard. 413

Eloge de M. de la Loubére. 419

Eloge de M. l'Abbé de Boiſſy. 425

Eloge de M. le P. de Valbonnays. 429

TABLE
POUR
LES MEMOIRES.

TOME SEPTIE'ME.

— *DISSERTATION où l'on montre qu'il n'y a jamais eu qu'un Mercure.* Par M. FOURMONT le Cadet. Page 1

— *Dissertation sur les Vénus des Anciens, dans laquelle on fait voir qu'il n'y a jamais eu qu'une.* Par M. FOURMONT le Cadet. 14

— *Dissertation sur les Déesses Meres.* Par M. l'Abbé BANIER. 34

— *Dissertation sur Hercule Musagete.* Par M. l'Abbé DE FONTENU. 51

— *Histoire de Bellérophon.* Par M. l'Abbé BANIER. 69

— *Observations sur le temps auquel a vécu Bellérophon.* Par M. FRERET. 83

— *Recherches sur les Hyperboréens.* Par M. l'Abbé GEDOYN. 113

— *Nouvelles Réflexions sur les peuples appellez* Hyperboréens. Par M. l'Abbé BANIER. 127

— *Recherches historiques sur les différents peuples qui s'établirent en Epire avant la derniére guerre de Troye.* Par M. DE LA NAUZE. 151

— *Recherches sur l'Aréopage.* Par M. l'Abbé DE CANAYE. 174

— *Suite des recherches sur l'Aréopage.* Par M. l'Abbé DE CANAYE. 186

— *Hiſtoire de la premiére guerre Sacrée. Premiére Partie.* Par M. DE VALOIS. 201

— *Suite de l'Hiſtoire de la premiére guerre Sacrée. Seconde Partie.* Par M. DE VALOIS. 216

— *Suite de l'Hiſtoire de la premiére guerre Sacrée. Troiſiéme partie.* Par M. DE VALOIS. 226

— *Remarques ſur l'Hiſtoire d'Hero & de Léandre.* Par M. DE LA NAUZE. 240

— *Diſſertation ſur le Sault de Leucade.* Par M. HARDION. 250

— *Eclairciſſements ſur l'Hiſtoire de Lycurgue.* Par M. DE LA BARRE. 262

— *Diſcours ſur les Pſylles.* Par M. l'Abbé SOUCHAY. 273

— *Recherches ſur l'ancienneté & ſur l'origine de l'art de l'Equitation dans la Grece.* Par M. FRERET. 286

— *Diſcours ſur l'Elégie.* Par M. l'Abbé SOUCHAY. 335

— *Premier diſcours ſur les Poëtes Elégiaques.* Par M. l'Abbé SOUCHAY. 352

— *Second diſcours ſur les Poëtes Elégiaques.* Par M. l'Abbé SOUCHAY. 384

— *Diſcours ſur l'origine & ſur le caractére de la Parodie.* Par M. l'Abbé SALLIER. 398

— *Syſtême d'Homére ſur l'Olympe.* Par M. BOIVIN le Cadet. 411

— *Obſervations ſur la Cyropédie de Xénophon. Seconde Partie.* Par M. FRERET. 427

HISTOIRE.

HISTOIRE
DE
L'ACADÉMIE ROYALE
DES INSCRIPTIONS
ET
BELLES LETTRES.

L'HISTOIRE de l'Académie des Belles Lettres, que nous avions promiſe au public, depuis ſon eſtabliſſement juſqu'à préſent, s'y trouve enfin heureuſement amenée par ces deux nouveaux volumes, au ſeul intervalle près que demandoit naturellement le cours d'une impreſſion longue & variée; & ces ſortes d'intervalles, dont il n'y a perſonne qui ne connoiſſe l'uſage & la néceſſité, ſeront ſucceſſivement remplis avec toute l'exactitude poſſible.

Avant que de rapporter, suivant nostre coûtume, les changements arrivez dans la Liste des Académiciens pendant les années dont nous donnons l'histoire, il est à propos de rendre compte d'un fait qui intéresse également le bien des Lettres, & l'honneur de l'Académie.

Mehemet Effendy, Ambassadeur de la Porte, & Zaïd Aga son fils qui l'avoit suivi en France, estant retournez à Constantinople, y parlérent avec tant d'admiration de tout ce qu'ils avoient vû icy, & principalement de la maniere dont on y cultivoit les Lettres & les Beaux Arts, que malgré la prévention & l'indolence naturelle des Turcs, la forme & les maximes de leur gouvernement, l'esprit même de la Religion Mahométane, on vit sur la fin de l'année 1726. une véritable Imprimerie establie à Constantinople sous la protection du Grand Vizir & l'autorité du Sultan. L'année suivante Zaïd Aga, informant de ces progrès M. l'Abbé Bignon Président de l'Académie, luy écrivit que s'il se trouvoit sur les lieux quelque Académicien intelligent, il ne désespereroit pas de le faire pénétrer jusques dans la Bibliothéque du Grand Seigneur, ou plustost dans celle des anciens Empereurs Grecs, qui lors de la prise de Constantinople, fut soigneusement conservée par le commandement exprès de Mahomet II. On pouvoit se flater d'y trouver plusieurs de ces ouvrages célébres, dont on regrette si justement la perte; les avances & la bonne volonté de Zaïd Aga sembloient applanir une partie des difficultez, & quoyqu'on eût d'ailleurs d'assez fortes raisons pour croire que cette ancienne Bibliothéque ne subsistoit plus, l'amour du bien public l'emporta sur toute autre considération, & on se détermina à faire une tentative qui, à tout prendre, ne devoit pas estre absolument infructueuse; car il n'estoit pas possible que les Grecs n'eûssent conservé quelques anciens Manuscrits. Ainsi, dans la vûe de recouvrer au moins cette partie, le Roy nomma au mois de Juillet 1728. M. l'Abbé Sevin, Académicien Pensionnaire, & M. l'Abbé Fourmont Associé, pour aller faire cette recherche sous ses ordres. Ils s'embarquérent l'un & l'autre sur la fin de la même année, avec M. le Marquis de Villeneuve, que

Sa Majesté avoit nommé peu de temps auparavant pour son Ambassadeur à la Porte, & on verra par les Relations abrégées de ce voyage littéraire, que M. l'Abbé Sevin en a rapporté pour la Bibliothéque du Roy, & par conséquent pour la République des Lettres plus de six cens Manuscrits d'élite, sans compter ceux que les correspondances qu'il a eû soin d'establir en divers lieux ont procurez depuis son retour; & que M. l'Abbé Fourmont a joint à un grand recueil de Médailles, les Desseins de plusieurs monuments antiques très-singuliers, & la copie figurée de près de trois mille Inscriptions des premiers temps, dont aucune n'a encore esté publiée.

A la fin de la partie historique de ce volume.

CHANGEMENTS arrivez dans la Liste des Académiciens depuis l'année 1726. *jusques & compris l'année* 1730.

EN M. DCCXXVI.

M. le Mareschal d'Estrées & M. le Duc de Coislin Evêque de Metz, furent nommez Académiciens Honoraires, à la place de M. Bignon l'aîné Conseiller d'Estat, & de M. le Peletier de Souzy Doyen du Conseil, morts sur la fin de l'année précédente.

M. l'Abbé Sevin fut nommé à la place de Pensionnaire, vacante par la démission de M. Morin, & M. l'Abbé Souchay à celle d'Associé de M. l'Abbé Sevin.

M. Boivin le Cadet, Académicien Pensionnaire, mourut.

EN M. DCCXXVII.

M. Blanchard succéda à la place de Pensionnaire de M. Boivin, & M. Bonamy à celle d'Associé de M. Blanchard.

On déclara vacantes les places d'Associez qu'occupoient M. l'Abbé Gouley & M. de Riancourt, & MM. De la Barre & l'Abbé Vatry y furent nommez.

M. De Pouilly, autre Académicien Associé, se disposant à faire un establissement en Province, sa place fut aussi déclarée vacante.

EN M. DCCXXVIII.

M. l'Abbé de Canaye fut nommé à la place d'Associé qu'occupoit M. De Pouilly.

L'Académie, en considération des avantages que luy procuroit la correspondance de M. De Valbonnays, Premier Président de la Chambre des Comptes de Grenoble, luy donna, avec l'agrément du Roy, des Lettres d'Académicien Honoraire Correspondant.

MM. les Abbez Fraguier & Couture Académiciens Pensionnaires, moururent, & furent remplacez, l'un par M. Hardion, l'autre par M. l'Abbé Banier, dont les places d'Associez ne furent remplies que l'année suivante.

L'Académie perdit encore M. le Cardinal Gualterio, Académicien Honoraire Estranger, & M. de la Neufville Associé Vétéran.

EN M. DCCXXIX.

MM. De la Nauze & Abbé Paris furent nommez aux places d'Associez de M. Hardion & de M. l'Abbé Banier, devenus Pensionnaires.

MM. De la Loubére & Abbé Boutard, Pensionnaires Vétérans, moururent.

L'Académie donna, avec l'agrément du Roy, des Lettres d'Associé Correspondant à M. Schepflin Professeur en Histoire & Belles Lettres, & Recteur de l'Université de Strasbourg.

M. l'Abbé de Boissy, Associé Vétéran, mourut.

M. le Marquis Capponi, Grand Fourrier du Palais Apostolique, fut nommé à la place d'Académicien Honoraire Estranger, de feu M. le Cardinal Gualtério.

EN M. DCCXXX.

M. le Président de Valbonnays, Académicien Honoraire Correspondant, mourut, & sa place, qui estoit une place extraordinaire, ne fut point remplie.

HISTOIRE
DES OUVRAGES
DE
L'ACADEMIE ROYALE
DES INSCRIPTIONS
ET
BELLES LETTRES.

SUITE DU TRAITE' DES AUTELS consacrez au vray Dieu, depuis la création du Monde, jusqu'à la naissance de Jesus-Christ.

NOus avons donné au commencement du 5.e Volume de ces Mémoires, l'extrait de plusieurs Dissertations de M.r l'Abbé de Fontenu sur les Autels consacrez au vray Dieu, depuis la création du monde jusqu'à la sortie des Juifs du Désert : il nous reste à rendre compte de plusieurs autres Discours du même Académicien sur les autels que les Juifs luy consacrérent encore, depuis leur sortie du désert jusqu'à la naissance de Jesus-Christ. 1726. & suiv.

Les Autels dont il s'agit d'abord, sont ceux que Balaam fit élever sur les trois principales éminences du Mont-Abarim, en présence de l'armée des Israëlites, campée dans les plaines de Moab. L'on sera sans doute estonné de trouver icy au rang des monuments sacrez, ces autels que plusieurs Peres de l'Eglise & quantité d'interprétes de l'Écriture soûtiennent n'avoir esté dédiez qu'au démon. Balaam, disent-ils, n'y offrit des victimes que pour en tirer des pronostics par l'inspection de leurs entrailles ; il ne paroissoit s'adresser au vray Dieu que pour en imposer à ceux qui le consultoient ; s'il prononce des prophéties en faveur d'Israël, s'il luy donne des bénédictions les plus singuliéres, son esprit & sa volonté, selon Philon & plusieurs Commentateurs des Livres sacrez, n'y avoient aucune part. On ne se contente pas de luy oster la qualité de Prophéte, que luy donnent néantmoins, toute l'école Juive, plusieurs célébres critiques, S.t Jerôme, S.t Pierre même ; on le fait encore passer pour un devin, un magicien, un idolâtre, dont les sacrifices ne s'adressoient qu'aux Dieux de Moab & de Madian. Mais, outre qu'on ne le dit que pour avoir pris en mauvaise part les termes hébreux de *Pathoura*, de *Chosem* & de *Nechaschim*,

qui eſtant de ſignification douteuſe, peuvent eſtre expliquez dans un ſens plus favorable, ainſi que les expreſſions d'*Ariolus* & d'*Augurium*, de la Vulgate au ſujet de Balaam; rien n'eſt auſſi plus contraire au ſens ſimple & naturel du texte ſacré, que les idées ſous leſquelles quantité d'auteurs nous repréſentent ce Prophéte. C'eſtoit à la vérité un ambitieux, un avare, un cœur corrompu; mais on ne peut luy refuſer la qualité de véritable Prophete & d'adorateur du vray Dieu; il appelle le Seigneur ſon Dieu, *Jehova Elohai*, il en reconnoit la toute-puiſſance, la ſuprématie au-deſſus de toutes les créatures, la force infinie & la ſouveraineté par ces noms caractériſtiques de *Saddaïs*, d'*Hélion*, d'*Elohim*, de *Jehova*; il ne conſulte que luy ſeul, il a des entretiens avec lui, il en reçoit les ordres, & les execute; enfin, toutes ſes démarches annoncent que c'eſt à luy ſeul & non aux faux Dieux qu'il adreſſe ſes ſacrifices, qu'il conſacre des autels; & s'il en éléve juſqu'à vingt-un, ſept ſur chaque éminence du Mont-Abarim, s'il y multiplie ſes holocauſtes, ce n'eſt que pour engager le Dieu d'Iſraël par l'importunité de ſes vœux à ſe déclarer pour les Moabites, à abandonner ſon peuple, & à le charger de ſa malédiction. Le Roy de Moab même n'avoit point d'autres vûës dans ces ſacrifices réiterez, que d'attirer dans ſon parti la divinité qu'adoroient les Juifs: c'eſt ainſi que les Romains invoquoient les Dieux des Nations qu'ils attaquoient.

Mais, dit-on, les cérémonies que Balaam obſerva dans ſes ſacrifices, tiennent trop de l'idolâtrie, & même des pratiques ſuperſtitieuſes des devins & des magiciens, pour pouvoir ſe perſuader que ce fut au vray Dieu qu'il conſacra les autels du Mont-Abarim. Premiérement, cette préférence affectée pour le nombre de ſept, tant à l'égard des autels, que des victimes qui devoient y eſtre immolées, eſtoit une eſpéce de Rit purement payen, & tiré de l'art magique, ſuivant lequel le nombre de ſept eſtoit un nombre myſtérieux conſacré aux ſept planétes, & qui avoit la vertu, à ce que prétendoient les Magiciens, d'en tirer les Génies pour les faire deſcendre ſur la terre. Secondement, ces autels multipliez ſept à ſept en différents lieux, coup

ſur

sur coup ; ces sacrifices redoublez d'un moment à l'autre, avec un si grand nombre de victimes ; l'affectation d'aller tantost d'un costé, tantost d'un autre, tout cela donne à connoistre, que Balaam prétendoit en quelque sorte enchanter la Divinité, suivant la ridicule opinion des Philosophes & des Magiciens de l'Egypte, qui s'imaginoient, dit Jamblique, que les Dieux ne pouvoient résister au grand nombre de victimes, & qu'elles avoient le pouvoir de les forcer à quitter le séjour céleste pour venir converser avec les hommes. L'on répond à ces raisons, 1.° que Balaam ne se servoit point du nombre de sept comme d'un nombre magique, mais comme d'un nombre, qui selon Aben Esra, signifioit les sept principales perfections de Dieu, & désignoit les sept fameux autels qu'Abraham, Isaac & Jacob luy avoient dédiez. Ce nombre rappelloit sur-tout le souvenir de la Création ; il estoit d'ailleurs consacré aux cérémonies de la Religion : Dieu ordonna luy-même aux amis de Job, d'offrir un sacrifice de sept veaux & de sept béliers ; & David, dans la solemnité de la translation de l'Arche, crût qu'un pareil sacrifice seroit le plus agréable qu'il pût offrir au Seigneur. Abraham luy en avoit donné l'exemple, en faisant présent à Abimelech de sept brebis pour estre immolées en holocauste sur l'autel, à la face duquel il avoit contracté alliance avec ce Prince.

2.° Combien, dans les grandes solemnitez, ne multiplioit-on pas les sacrifices chez les Juifs, & quelle prodigieuse quantité d'hosties n'immoloit-on pas dans les occasions d'éclat ? On sçait par l'Ecriture, de quelle efficace sont auprès du thrône de la Majesté Divine, les priéres ferventes & redoublées. On n'ignore pas non plus la préférence & la prédilection, que Dieu même marquoit pour certains lieux, où il se plaisoit sur-tout à exaucer les vœux de son peuple ; de-là, le nom de Sainte que l'on donna à la ville de Jérusalem, celuy de plus Saint qu'eût le mont de Sion, & de Très-Saint qu'eût le Temple de Salomon. Au reste, les autels que Balaam dressa sur les hauteurs du Mont-Abarim, ayant esté faits sur le champ & à la hâte, furent de ces sortes d'autels que les anciens nommoient *Aræ temerariæ*, *subitæ*, *temporales*, qui n'estoient que de simples gazons, ou tout

Civitas sancta, Mons Sion sanctior, Templum sanctissimum, disent les Commentateurs des livres sacrez.

au plus de pierres bruttes, ramassées sur le champ & au hazard; tels que furent les autels que Dieu permit à son peuple de lui dédier dans le désert, avant la construction du Tabernacle.

M. l'Abbé de Fontenu, passant des autels que Balaam fit élever sur le Mont-Abarim, à ceux que les Israélites consacrérent au vray Dieu depuis leur entrée dans la Terre-Sainte, observe d'abord, qu'encore qu'il fût deffendu sous peine de la vie de sacrifier ailleurs qu'à l'autel des holocaustes devant la porte du Tabernacle, cette loy ne fut pourtant point si générale, qu'elle n'eût ses exceptions.

Deutr. c. 12. v. 5.

Les meilleurs Commentateurs de l'Ecriture conviennent, que les Juifs ne furent point obligez de se soûmettre à cette ordonnance, dans les temps que l'Arche d'Alliance n'eût point une demeure stable & constante, soit à Galgala, soit à Carithiarim, si ce n'est à l'égard des sacrifices de précepte, tels qu'estoient ceux de chaque jour, du soir & du matin, ceux des jours de Sabbath, des Néoménies & des grandes solemnitez, mais nullement à l'égard des sacrifices arbitraires & de dévotion, qu'il estoit permis d'offrir sur différents autels. Aussi, Dieu avoit-il promis aux Israélites de venir à eux, & de les combler de ses faveurs dans tous les lieux où ils brûleroient de l'encens à son honneur, comme le porte le texte Hébreu.

Exod. c. 20. v. 24.

D'ailleurs, quoyque tout sacrifice, soit de précepte, soit de surérogation, dût sous peine de mort, s'offrir à l'Autel des holocaustes lorsque l'Arche eût une demeure permanente, d'abord à Silo, & ensuite à Jérusalem, que les Rabins nomment *electam domum*, *æternam domum;* Dieu estant le maistre de dispenser de ses Loix, d'y déroger, de les révoquer, & d'en establir de nouvelles, selon la diversité des temps, des lieux, des évenements, des circonstances particuliéres, & même selon la différence des personnes; on ne peut disconvenir que les Juifs n'ayent pû légitimement dresser des Autels indépendamment de celuy des holocaustes, toutes les fois qu'il a plû au Seigneur de le permettre ou de l'ordonner, soit par la bouche du Grand Prestre ou de ses Prophétes, soit par inspiration, soit par quelque marque authentique de sa volonté.

Or, suivant ces principes, l'on ne doit pas estre surpris qu'il y ait eû tant d'Autels dédiez au vray Dieu, depuis l'entrée des Juifs dans la Terre Sainte, jusqu'à la fondation du Temple de Salomon. Le premier de ces monuments fut fondé, si nous en croyons Josephe, sur les bords du Jourdain; les Israelites, selon cet historien, n'eûrent pas plutost passé ce fleuve, qu'ayant dressé sur le champ un autel des douze pierres, que les Chefs des douze Tribus avoient tirées du fond du Jourdain par ordre du Seigneur, ils y offrirent un sacrifice en action de graces. Cet autel fut construit si solidement, que S.t Jérome asſûre qu'il subsistoit encore de son temps.

Le second autel que les Juifs élevérent dans la Terre promise, fut celuy du Mont-Hébal; c'estoit pour obéir à l'orde de Dieu: *Lorsque vous aurez passé le Jourdain*, leur avoit-il dit par la bouche de Moyse, *vous dresserez un monument de pierres sur le Mont-Hébal, selon que je vous le commande aujourd'huy, vous l'enduirez de chaux, vous érigerez-là au Seigneur vostre Dieu un autel de pierres bruttes & non polies, sur lesquelles le fer n'aura point passé, & vous luy offrirez des holocaustes & des hosties pacifiques, dont vous mangerez avec joie en sa presence, & vous écrirez nettement & distinctement sur les pierres, toutes les paroles de la Loy que je vous propose.* Deut. c. 27. v. 4.

Quoyque les Interprétes de l'Ecriture ne conviennent pas du temps auquel ce monument fut élevé; néantmoins l'opinion la plus conforme au texte du livre de Josué, est que ce fût aussitost après la prise de la ville d'Haï.

Les critiques n'ont pas moins de peine à convenir de l'inscription qui fut gravée sur cet autel. Le sentiment le plus probable est celuy de Masius, qui croit après Josephe, qu'on écrivit sur la base de ce monument les bénédictions & les malédictions que les douze Tribus prononcérent alternativement par l'ordre du Seigneur de dessus les Monts Hébal & Garizim. Moyse leur donna le nom de Loy, parce qu'elles contiennent ce qu'il y a de plus essentiel dans la Loy. Deut. c. 27. v. 13.

Les pierres en estoient aussi d'une grandeur énorme, non seulement afin que l'inscription y fut gravée avec plus d'estenduë *Ingentes lapides*, dit le texte Sacré.

& en plus gros caractères, mais auſſi afin que ce monument eût toute la ſolidité requiſe pour pouvoir faire paſſer à la poſtérité la mémoire de l'Alliance que le Seigneur avoit renouvellée avec ſon peuple ſur le Mont-Hébal.

Les hiſtoires prophanes font quelquefois mention de pareils autels à deux uſages; ſçavoir pour y ſacrifier, & pour tranſmettre par leur moyen aux ſiécles futurs certains faits mémorables, qui ſans ce ſecours, ſeroient reſtez dans un oubli éternel.

Infinitæ magnitudinis.

L'autel du Mont-Hébal y avoit eſté élevé par l'ordre de Dieu même, & en préſence de l'Arche d'Alliance; il n'en fut pas de même de cet autel d'une hauteur prodigieuſe, ainſi que le marque l'Ecriture, que les Tribus de Ruben, de Gad, & la demi-Tribu de Manaſſé, firent élever ſur la rive du Jourdain en repaſſant dans le pays de Galaad. Les autres Tribus qui eſtoient reſtées à Silo où l'Arche eſtoit dépoſée, regardant cette action comme une apoſtaſie, les auroient exterminées pour les en punir, ſi elles n'eûſſent eſté informées que cet autel avoit eſté dreſſé, non pour y offrir des ſacrifices, mais ſeulement pour rendre témoignage à leurs deſcendants de l'union qui devoit toûjours ſubſiſter entre toutes les Tribus d'Iſraël, & que le Dieu qu'elles adoroient eſtoit le ſeul & le véritable Dieu.

Vocaveruntque filii Ruben & filii Gad altare quod extruxerant, teſtimonium quod ipſe ſit Deus.

Ainſi vit-on dans le Paganiſme de ces ſortes d'autels, qui ſans eſtre deſtinez à immoler des victimes, ſervoient ſeulement de preuves des faits dignes d'eſtre éterniſez; c'eſt dans ce ſens que les termes de βωμὸς & d'*Ara*, ſe prennent quelquefois dans les anciens auteurs.

Quoyqu'on taxe communément d'impiété les ſacrifices faits ailleurs qu'à l'autel des holocauſtes pendant les trois cens ans & plus que l'Arche eût une demeure fixe à Silo, & que le tabernacle & l'autel des holocauſtes fuſſent révérez comme le centre du culte Judaïque, où ſe rapportoit preſque tout le miniſtére des Preſtres & des Lévites; cependant les Ecrivains ſacrez font mention, même avec éloge, de pluſieurs autels, qui pendant ce temps-là furent conſacrez au Seigneur, & de ſacrifices tant publics que particuliers qu'il reçût favorablement, quoyqu'offerts hors du tabernacle, & ſur d'autres autels que celuy des holocauſtes.

Tels furent les ſacrifices qu'offrirent, 1.° Les Juifs aſſemblez dans le lieu des Pleurs, quelque temps après la mort de Joſué. 2.° Les dix Tribus qui ſe rendirent à Silo après la deſtruction preſque totale de la Tribu de Benjamin. 3.° L'autel que Dieu ordonna à Gédéon d'élever ſur un rocher, & qui fut nommé *Ichaloum*, c'eſt-à-dire la paix, ou le ſalut; 4.° Celuy de Manné pere de Samſon, merveilleux l'un & l'autre, puiſque l'Ange du Seigneur y fit en quelque ſorte l'office du Grand Preſtre.

Tous ces ſacrifices eſtoient faits dans des occaſions ſinguliéres; & comme ils eſtoient au-deſſus des regles ordinaires, ils ne pouvoient tirer à conſéquence: auſſi, Dieu dans ces rencontres déclaroit ſa volonté d'une maniere trop éclatante pour ne pas s'y ſoûmettre, & ces exceptions n'arrivérent que très-rarement pendant que l'Arche d'Alliance reſta à Silo; Iſraël ne ceſſa point pendant tout ce temps-là d'immoler ſes victimes à l'autel des holocauſtes.

Mais l'Arche ayant eſté enlevée de Silo par les Philiſtins, ſous le Grand Preſtre Héli, & dépoſée depuis à Cariathiarim, dans la Maiſon d'Abinadab, les Iſraëlites n'eſtant plus obligez de ne ſacrifier qu'à l'autel des holocauſtes, ils ne firent aucun ſcrupule d'offrir en tous lieux des ſacrifices volontaires & de dévotion, & de multiplier les autels par toute la Judée.

Le premier de ces autels, eſt celui qui au retour de l'Arche, fut dreſſé dans le camp de Joſué: comme cet autel fut fait ſubitement, il ne pût eſtre que de ſimples gazons, ou de pierres bruttes ramaſſées au hazard. Ces ſortes d'autels ne pouvoient ſe ſoûtenir long-temps, on les défaiſoit même quelquefois auſſitoſt après les ſacrifices, ce qui oſtoit toute occaſion de continuer à y en offrir.

Le texte ſacré s'exprime même d'une maniére à faire conjecturer que les Bethſamites ſe trouvant ſurpris par l'arrivée de l'Arche ſur leurs terres, ne firent un autel que du bois du chariot ſur lequel l'Arche avoit eſté renvoyée, & que faute d'autres victimes, ils immolérent en holocauſte les deux vaches qui avoient conduit chez eux ce dépoſt ſacré, quoyqu'il fût expreſſément deffendu par la loy de ſacrifier des animaux fémelles.

Pauſan. Baot. L'antiquité prophane nous fournit des exemples de pareils autels, formez du ſeul bois ſur lequel les victimes devoient être conſumées.

L'Arche d'Alliance ayant eſté transférée du camp de Joſué, dans la maiſon d'Abinadab à Gabaa de Cariathiarim, c'eſt-à dire, ſur une éminence de cette ville, cet endroit devint un des plus célébres de ces hauts lieux où les Iſraëlites ſe plaiſoient ſi fort à aller brûler de l'encens, ſoit au vray Dieu, ſoit aux fauſſes Divinitez. Entre ces hauts lieux, Gabaon fut celuy qui fut le plus fréquenté, depuis que le tabernacle & l'autel des holocauſtes y eûrent eſté tranſportez de Nobé, où on les avoit tranſportez de Silo; les Preſtres & les Lévites continuérent à y faire les fonctions de leur miniſtére ſous les ordres du Grand Preſtre, & ne ceſſérent point d'y offrir les ſacrifices de précepte juſqu'à la fondation du Temple : c'eſtoit alors le plus conſidérable de tous les hauts lieux, & Salomon, au commencement de ſon regne, y alla faire un ſacrifice des plus ſolemnels*.

Entre les hauts lieux où les Iſraëlites alloient brûler de l'encens ſur les autels, on en révéroit pluſieurs, comme choiſis de Dieu même pour s'y faire adorer. Outre Gabaa de Cariathiarim, on doit mettre de ce nombre les hauteurs de Maſpha & de Ramatha, où Samuel, aprés avoir pris le gouvernement du peuple de Dieu, alloit en qualité de Prophéte, n'eſtant que Lévite, ſacrifier ſur les autels qu'il y avoit fait conſtruire par inſpiration divine. Samuel, dans le premier livre des Rois, fait auſſi mention de Béthel & de Gabaa de Benjamin, comme de hauts lieux où les Juifs offroient des victimes.

Reg. l. 1. c. 7. v. 9.
Reg. l. 1. c. 7. v. 16.

Mais, de tous les autels que l'on conſacra au vray Dieu dans la Terre Sainte, ſoit ſous le gouvernement de Samuel, ſoit ſous le regne de Saül, aucun ne fut plus renommé que celuy de Galgala, tant par les ſolemnitez qui s'y célébrérent, que par les circonſtances remarquables des ſacrifices qu'on y offrit. On en voit le détail dans le premier Livre des Rois, qui nous apprend

* *Abiit itaque in Gabaon, ut immolaret ibi, illud quippe erat excelſum maximum: mille hoſtias obtulit in holocauſtum Salomon ſuper altare illud in Gabaon.* Reg. 3. 4. v. 4.

auſſi, qu'il n'y eût alors aucun autre autel en Judée où l'on immolât plus d'hoſties. C'eſt-là que Saul avoit eſté ſacré, & qu'il tenoit ordinairement l'aſſemblée générale des Iſraëlites.

Outre l'autel de Galgala, Saül en fonda encore un célébre à Machmas, en action de graces d'une victoire ſignalée qu'il avoit remportée ſur les Philiſtins; il y fit luy-même les fonctions de Preſtre, par un privilége attaché à ſa dignité Royale; car, ainſi que le prétendent les Rabins, & d'autres interprétes de l'Ecriture Sainte, les Rois des Juifs, avant la conſtruction du temple de Salomon, avoient non ſeulement le droit de porter l'Ephod en certaines occaſions, & de benir le peuple dans les grandes ſolemnitez, mais encore de conſacrer des autels, & d'y ſacrifier eux-mêmes: prérogatives qui furent probablement abolies dans la ſuite, puiſqu'on n'en trouve plus de veſtiges depuis la fondation du Temple.

Il n'y a pas lieu de douter qu'il y ait eû auſſi à Hébron un autel célébre, puiſque ce fut ſous le prétexte d'y aller ſacrifier, qu'Abſalom quitta la Cour de David. Mais ce ne fut pas ſeulement dans les villes conſidérables de la Judée que l'on conſacra des autels au Seigneur pour les ſacrifices volontaires & de dévotion, pendant que l'Arche d'Alliance n'eût point de ſéjour fixe; on en fit bâtir juſques dans les plus petites villes, ainſi qu'à Béthléem & ailleurs. Au reſte, l'on ne voit point par l'Ecriture Sainte, qu'il y ait eû plus d'un autel en chaque ville, ſoit pour les ſacrifices particuliers, ſoit pour les ſacrifices publics; ce qui paroît plus conforme à l'eſprit de la Loy, qui tendoit à ne permettre qu'un autel, & qui n'en ſouffroit la pluralité que pour ſe prêter à l'indocilité des Juifs.

Quant à ce qui donnoit lieu à ce peuple d'élever de temps en temps de nouveaux autels, & d'y offrir des victimes, c'eſtoit des occaſions ſinguliéres & d'éclat, telles qu'une aſſemblée générale de la Nation ou de quelques Tribus, de puiſſants ennemis à combattre, une victoire remportée, le ſacre d'un Roy, & d'autres conjonctures importantes. Or, s'il y en eût jamais qui exigeât de nouveaux autels pour y ſacrifier, ce fut à la tranſlation de l'Arche de la maiſon d'Obédedom dans la Cité de

David, lieu que le Seigneur avoit lui-même choisi pour y fixer la demeure de ce monument, devant lequel seul tout sacrifice, soit de précepte, soit de dévotion, public ou particulier, devoit estre offert sous peine de la vie, sur un nouvel autel des holocaustes, qui devoit tenir lieu de tous ceux sur lesquels jusqu'alors le sang des victimes avoit coulé.

David crût donc, qu'en cette rencontre il ne pouvoit trop signaler son zéle envers le Seigneur par ses sacrifices. On sçait avec quelle pompe ce Prince parut à cette solemnité, & qu'accompagné du plus magnifique & du plus nombreux cortége qu'on eût encore vû chez les Israëlites depuis leur entrée dans la Terre Sainte, il immoloit des victimes de six pas en six pas sur différents autels qu'il avoit fait dresser sur la route, depuis la maison d'Obédedom jusqu'à la montagne de Sion.

Reg. l. 2. c. 6. v. 13.

Vray-semblablement, ces autels ne furent faits que de simples gazons ou de pierres bruttes, selon le précepte de la Loy en pareil cas; peut-estre aussi n'estoient-ce que des autels portatifs, qui furent fort en usage chez les anciens, & qu'on enlevoit après les sacrifices.

L'Arche d'Alliance ayant esté posée sur la montagne de Sion, sous un nouveau Tabernacle, David y sacrifia encore quantité de victimes en holocaustes & en hosties pacifiques. Ces sacrifices s'offrirent sur un nouvel autel que ce Prince fit construire devant l'Arche, pour y tenir lieu de l'autel des holocaustes, qui estoit à Gabaon devant l'ancien Tabernacle.

David establit des Lévites & quelques Prestres pour desservir l'autel du Mont de Sion, il y nomma pour Grand Pontife Abiathar, & laissa Sadoc Grand Pontife de l'autel de Gabaon, où les Prestres continuérent à faire le service ordinaire, & à offrir les sacrifices de précepte, au lieu qu'à l'autel de Sion, on ne faisoit que des sacrifices de dévotion.

Vingt-sept années du régne de David s'écoulérent, sans qu'il paroisse qu'aucun nouvel autel ait esté dédié au Seigneur; mais ce Prince l'ayant irrité par le dénombrement fastueux de tous ses sujets, il ne pût appaiser la colére divine, qu'en dressant un autel dans l'aire d'Ornan sur le Mont de Sion, pour y offrir

des

des ſacrifices d'expiation & d'action de graces. Ce monument fut le dernier, & en même-temps le plus célébre de tous ceux qui furent fondez pendant les quatre-vingt dix ans que l'on compte depuis la priſe de l'Arche par les Philiſtins, juſqu'à la fondation du Temple; & tout ce qui ſe paſſa à ſa conſécration fut un enchaînement de prodiges. Dieu en ordonna luy-même la conſtruction; le feu du Ciel conſuma les victimes qui y furent immolées, les effets de la vengeance divine furent arreſtez, le fleau de la peſte ceſſa; David animé de l'eſprit prophétique, annonça à tout Iſraël, que ce lieu eſtoit celuy que le Seigneur avoit choiſi pour y eſtablir ſa réſidence & la gloire de ſon nom, & pour y faire élever un nouvel autel des holocauſtes, ſur lequel ſeul il ſeroit deſormais permis de verſer le ſang des victimes.

Salomon, aprés la conſtruction de ſon Temple, voyant que les anciens autels du Tabernacle, ſçavoir, celuy des pains de propoſition, celuy des parfums & celuy des holocauſtes, ne répondoient nullement à la grandeur & à la magnificence de la maiſon qu'il avoit fait bâtir au Seigneur, ordonna qu'à leur place on conſtruiſiſt trois nouveaux autels beaucoup plus grands, plus ſolides & plus ſuperbes.

Les bornes d'un extrait ne permettent pas de ſuivre l'auteur de tant de Diſſertations ſur les autels conſacrez au vray Dieu, dans tous les points qu'il y traite; principalement quand il parle de l'autel des holocauſtes, du lieu où il fut fondé par l'ordre du Seigneur, ſur le modéle qu'il en donna lui-même, de ſa forme, de ſa ſtructure ſinguliére, de ſes dimenſions, bien différentes de celles de l'ancien autel des holocauſtes, & mal expliquées par pluſieurs Interprétes; de ſes noms d'Ariel, d'Arael, & d'autel d'airain; enfin de la ſolemnité de ſa conſécration & de ſa vraye deſtination. On peut cependant obſerver ſur ces deux derniers chefs, 1.° que la conſécration ou dédicace des autels, fut au moins auſſi anciennes que le temps des Patriarches. On ne conſacroit pas ſeulement chez les Juifs, les choſes & les lieux deſtinez au culte divin, mais auſſi, les villes, leurs murs, leurs portes, les maiſons mêmes des particuliers. Les conſécrations furent auſſi fort en uſage dans le Paganiſme; les Romains les employoient

également pour les Temples, pour les autels & les statuës, pour les bois, les terres, les places publiques, & les maisons particuliéres. On consacroit même de nouveau, tant chez les Juifs que chez les Payens, ce qui avoit esté prophané : ainsi, la sainteté de l'autel ayant esté violée en différents temps, on le consacra de nouveau sous Aza, sous Ezéchias & sous Manasses.

2.° Quoyque l'autel des holocaustes dust estre le seul où il fust permis de sacrifier, cependant il ne fust pas possible, sous le gouvernement des Rois des Juifs, d'empêcher cette nation indocile de fréquenter les hauts lieux, & d'y aller répandre le sang des victimes; les plus saints Rois de Judas n'eûrent pas le courage d'obliger leurs sujets à abandonner les hauts lieux, & n'oférent tenter de les détruire, d'où vient que les Ecrivains sacrez, en faisant l'éloge de ces Princes, le terminent en reprochant à chacun d'eux de n'avoir point détruit les hauts lieux, *verumtamen excelsa non abstulit*. De tous les Rois des Juifs, Ezéchias & Josias furent les seuls qui ne s'attirérent point ce reproche, ils eûrent assez de zéle pour abolir les hauts lieux par toute la Judée, & renverser les autels qu'on y avoit consacrez au vray Dieu : ce qui ne doit cependant s'entendre que des autels sur lesquels les Juifs avoient coûtume d'offrir des victimes, & non des autels qui n'estoient plus que de simples monuments de la piété des anciens; car on regardoit comme un acte de Religion de contribuer à les faire relever. Elie en donne luy-même l'exemple, en faisant remettre sur pied, en présence de tout le peuple, un autel dédié au vray Dieu qu'on avoit abbattu sur le Mont-Carmel; & il blâme les Enfants d'Israël, parce qu'ils avoient rasé les autels du Seigneur.

Derelliquerunt pactum tuum filii Israël, altaria tua suffoderunt.

Ce n'est pas que quelquefois il n'ait esté permis depuis la fondation du Temple, de sacrifier sur d'autres autels que sur celuy des holocaustes, mais c'est un fait dont nous trouvons peu d'exemples dans l'Écriture, pour des cas privilegiez & de nécessité : ainsi Salomon ne viola pas la loy, quand il fit dresser plusieurs autels dans le parvis du Temple le jour de sa dédicace, les victimes estant en trop grand nombre pour pouvoir estre toutes immolées à l'autel des holocaustes. Elie ne fut pas

BIBLIOTECA UNIVERSITARIA SEVILLA

prévaricateur, lorſqu'il fit conſtruire un autel ſur le Mont-Carmel pour y offrir le fameux ſacrifice, où il invita le Roy Achab & les faux Prophétes de Baal pour y confondre leur idolâtrie. Eliſée ne crut pas non plus tranſgreſſer la Loy, en permettant à Naaman d'emporter en ſon pays une certaine quantité de terre de la Judée, pour y élever un autel à l'honneur du Dieu de Jacob.

Cependant l'impiété des Juifs eſtant montée à un tel excès qu'ils abandonnérent le culte du vray Dieu, pour ne plus ſacrifier qu'aux Idoles ſur les hauts lieux, Dieu les livra à leurs ennemis; & en punition de l'abandon du temple & de l'autel des holocauſtes, & des abominations qu'ils y avoient commiſes, l'un & l'autre furent renverſez 424. ans après leur fondation.

Alors Iſrael diſperſé dans une terre eſtrangére, ſe vit au milieu des Idolâtres, ſans Temple, ſans autel, ſans ſacrifice juſqu'au régne de Cyrus, qui leur ayant permis de retourner dans leur patrie, & d'y rebatir le Temple, Joſué, fils de Joſedec & Zorobabel ſignalérent leur zéle, en reſtabliſſant d'abord l'autel des holocauſtes, au même lieu & ſur ſes anciens fondements. Le culte divin & les ſacrifices preſcrits par la Loy y recommencérent auſſi-toſt, 52. ans après leur interruption, & 536. ans avant Jeſus-Chriſt.

Ce ne fut que l'année ſuivante qu'on jetta les fondements du Temple, où l'on fit refaire tout ce qui avoit eſté dans le premier, ſur-tout la table, ou l'autel des pains de propoſition & celuy des parfums.

On donna au nouvel autel des holocauſtes les mêmes dimenſions de dix coudées de haut ſur vingt coudées de large qu'avoit eû l'ancien autel, mais la matiére n'en fut pas la même. L'autel du Temple de Salomon avoit eſté d'airain, ſur le modéle de l'autel du Tabernacle de Moyſe; au lieu que l'autel du Temple de Zorobabel ne fut que de pierres bruttes, ſur leſquelles le fer n'avoit point paſſé, ce qui n'empêcha pas qu'on ne l'appellât toûjours l'autel d'airain, ainſi que celuy du Temple de Salomon. Les Rabins prétendent que les pierres qui entroient dans la ſtructure de l'autel des holocauſtes, devoient eſtre tirées du

fond de la mer, ou de celuy d'une terre vierge : ces pierres devoient auſſi être entiéres, & ſans qu'il y parût aucune rupture.

Le nouvel autel des holocauſtes ne fut pas ſeulement inférieur à celuy du Temple de Salomon par ſa matiére, il l'eſtoit encore par le défaut de l'onction ſacrée & du feu divin. Le baume ou l'huile ſainte, dont Dieu même avoit ordonné la compoſition pour la conſécration de cet autel, avoit eſté perduë pendant la captivité, & le feu ſacré du premier Temple, qui tiroit ſon origine de celuy de l'autel des holocauſtes du Tabernacle de Moyſe, avoit auſſi été éteint dans la deſtruction de Jéruſalem.

Mais d'un autre coſté, le nouvel autel eût de grands avantages ſur l'ancien ; les Juifs n'en reconnurent plus d'autres depuis leur retour de Babylone, ils furent fidéles à y venir offrir leurs holocauſtes & leurs hoſties pacifiques ; l'Idolatrie ne regna plus en Iſraël, les hauts lieux furent abandonnez pour toujours dans la Judée, les autels des faux Dieux y furent tous renverſez, & hors le temps de la perſécution d'Antiochus Epiphanes, on brûla toujours de l'encens ſur l'autel du Seigneur ; & toutes les Tribus, réunis en une ſeule, n'allérent plus immoler leurs victimes que ſur le Mont de Sion dans le Temple de Jéruſalem, pendant plus de deux cens ans.

Cet autel devint encore un des plus renommez & des plus fréquentez de l'Orient parmi les Idolâtres même. Les Princes eſtrangers firent gloire de l'envoyer charger de leurs offrandes, & de venir eux-mêmes y rendre leurs hommages. Nous apprenons de Joſephe, avec quel reſpect Alexandre le Grand parut devant cet autel.

Cependant, l'uniformité de culte qui s'eſtoit maintenuë chez les Juifs ſous l'Empire des Perſes pendant tant d'années, fut interrompuë par le ſchiſme de Manaſſès ſous le regne de Darius Codomanus, & l'on vit alors s'élever ſur le Mont-Garizim un nouveau Temple & un nouvel autel des holocauſtes, ſur le modéle de celuy de Jéruſalem ; la Loy de n'offrir ſes ſacrifices au Seigneur que ſur le Mont de Sion fut tranſgreſſée, & quantité de Juifs mécontents quittérent Jéruſalem pour aller à

Samarie immoler leurs victimes sur le nouvel autel. Là furent aussi establis des Prestres & des Lévites sous la conduite d'un Grand Pontife, & l'on y ordonna les mêmes sacrifices & les mêmes cérémonies qui s'observoient dans le Temple de Jérusalem. Les Samaritains d'aujourd'huy prétendent, mais sans preuve, que l'autel sur lequel ils sacrifient encore à présent sur le Mont-Garizim, est celuy là même qui y fut fondé par Manasses, comme s'ils pouvoient ignorer que l'exercice de leur Religion y a souvent esté interrompu, & que leur Temple & leur autel ont esté renversez plusieurs fois, & même 200. ans après leur fondation, sous Jean Hyrcan Roy de Judée.

L'establissement de l'autel de Garizim eût des suites funestes pour la Religion Judaïque, il occasionna la multiplication des autels & des sacrifices en différents lieux, au mépris de celuy que Dieu avoit luy-même choisi. A l'exemple des Samaritains, les Juifs dispersez en différents pays, se mettant au-dessus de la Loy, élevérent des Temples & des autels particuliers en Phénicie, dans la Cœléssyrie, à Léontopol & ailleurs, sous prétexte que le grand éloignement de la Sainte Cité les dispensoit de s'y rendre pour y offrir leurs sacrifices.

Le plus fameux de tous ces Temples, est celuy que les Juifs répandus en Egypte firent bâtir dans le Nome d'Héliopolis, où depuis se forma une ville sous le nom d'Onion, que le grand concours des Juifs rendit très peuplée & fort célébre. Il n'y eût rien de plus remarquable dans ce nouveau Temple, que son autel des holocaustes, on le fit à l'instar de celuy de Jérusalem; on y dressa de même un autel des parfums & un autel des pains de proposition; l'on y mit aussi la même quantité de vases & d'ustenciles nécessaires au service divin, des Prestres & des Lévites y furent prépossez sous les ordres du Grand Prestre Onias, avec les mêmes fonctions & les mêmes prérogatives que les Ministres qui desservoient le Temple de la Montagne de Sion.

La dévotion pour le Temple d'Onion s'accrût de sorte parmi les Juifs dispersez en Egypte, qu'ils y allérent offrir leurs vœux sans plus penser à Jérusalem; & l'exercice de la Religion Judaïque

BIBLIOTECA UNIVERSITARIA SEVILLA

continua à s'y faire sans interruption jusques sous l'Empire de Vespasien, qu'il y fut interdit, après s'estre soûtenu avec éclat l'espace de 220 années.

Quant au Temple de Jérusalem, l'abomination de la désolation, ainsi que s'exprime Daniel, s'estant introduite dans ce lieu Saint sous Antiochus Epiphanes, & l'autel des holocaustes ayant esté prophané par les Idolâtres, Judas Macabée fit renverser cet autel, & ordonna qu'on en construisist un nouveau aussi de pierres bruttes, sur les mêmes fondements, avec les mêmes dimensions & sur le même dessein que l'ancien; il en fit faire la dédicace avec toute la solemnité possible, & voulut qu'on en célébrast la feste tous les ans; c'est de cette feste dont il est fait mention dans l'Evangile sous le nom d'*Encænies*. Enfin, ce monument sacré fut encore démoli sous Hérode le Grand, qui en fit rebastir un autre beaucoup plus vaste & plus superbe, pour répondre à la magnificence du Temple qu'il fit aussi rebastir. On donna à ce nouvel autel quinze pieds de haut, sur quarante de large en quarré, grandeur extraordinaire, mais en quelque sorte nécessaire, à raison du nombre prodigieux de victimes qu'on y immoloit aux festes solemnelles, sur-tout à celle de Pâques. On solemnisa la dédicace de l'autel & du Temple avec d'autant plus de pompe, qu'en ce même temps-là on célébroit le jour de la naissance d'Herode. Ce dernier autel des holocaustes dura beaucoup moins qu'aucun de ceux qui avoient esté renouvellez depuis celuy du Tabernacle de Moyse; il n'y avoit que soixante-quatorze ans qu'il estoit fondé, quand il fut enveloppé dans la destruction totale de Jérusalem & de son Temple, la seconde année de l'Empire de Vespasien. Alors, furent accomplies les prédictions de Daniel & des autres Prophétes; les cérémonies de la Religion Judaïque prirent fin, & l'on ne vit plus dans Israël ni Temple, ni autel, ni sacrifice.

DU RAPPORT DE LA MAGIE AVEC LA THE'OLOGIE PAYENNE.

L'ART odieux de la Magie, ſi fameux dans l'antiquité, & ſi répandu chez toutes les Nations, a toujours eſté un des ſujets ſur lequel le Pyrrhoniſme a le plus triomphé; & il faut avouer que quand on fait attention à la Magie des anciens, aux extravagances qu'elle racontoit, aux crimes qu'elle faiſoit commettre, on eſt eſtonné que les nations les plus ſçavantes & les plus policées, de même que les plus barbares, ayent pû croire tant d'abſurditez & commettre tant de crimes ſans ſcrupule: mais l'eſtonnement doit ceſſer dés qu'on voit que cette Magie eſtoit chez eux une ſuite de la Théologie même, & que, comme Arrien l'a remarqué, lorſqu'un diſcours choquoit la vray-ſemblance, on n'avoit qu'à y meſler la Divinité, & qu'auſſi-toſt il ceſſoit d'eſtre incroyable. 1728.

M. Bonamy, auteur de ce mémoire, n'a entrepris de parler, ni du pouvoir de la Magie, ni des effets ſurprenants qu'on luy attribuoit; moins encore des crimes qu'elle obligeoit de commettre. Tous ces articles ont fait la matiére de pluſieurs Traitez, ſouvent auſſi frivoles que dangereux; il ſe contente d'examiner le rapport & la liaiſon qu'elle avoit avec la Théologie Payenne, & dés qu'il aura prouvé que la Magie & la Théologie émanoient des mêmes principes, qu'elles avoient l'une & l'autre les mêmes cérémonies, les mêmes vûës, il ne paroiſtra plus eſtonnant qu'on ait attribué à cet art les effets les plus ſurprenants, & qu'on ait crû que ceux qui l'exerçoient avoient le pouvoir de troubler toute la nature, de confondre les élémens, & de forcer la Divinité même à leur obéir.

Avant que d'entrer en matiere, l'auteur définit la Magie, l'art de produire dans la nature des choſes au-deſſus du pouvoir des hommes par le ſecours des Dieux, en employant certaines paroles & certaines cérémonies.

Il dit, l'art de produire des choſes au-deſſus du pouvoir des hommes, car il n'y avoit rien d'ordinaire dans les actions des Magiciens; ils exerçoient leur empire dans le Ciel, ſur la terre & dans les enfers: *Cujus horrido murmure, imperioſiſque verbis Dii ſuperi Maneſque torquentur*, diſoit Quintilien en parlant d'un Magicien. C'eſtoit ce pouvoir ſuprême qui donnoit tant d'attrait pour la Magie, & Néron, au rapport de Pline, ne chercha à ſe rendre habile dans cette ſcience, que pour avoir le plaiſir de commander aux Dieux. Quelle puiſſance en effet ne devoient point s'attribuer les hommes qui croyoient les Dieux ſoûmis à leur volonté? Suivant l'opinion commune, c'eſtoit un jeu pour les Magiciens de faire tomber la greſle, le tonnerre, d'exciter des tempeſtes, d'aller par-tout au milieu des airs, de faire deſcendre la Lune ſur la terre, & de tranſporter les fruits & les moiſſons d'un lieu dans un autre. Furius Creſinus fut ſérieuſement accuſé d'eſtre aſſez habile Magicien pour s'approprier ainſi le bien de ſes voiſins, & il ne pût faire taire ſes accuſateurs, ni détromper ſes Juges, qu'en faiſant voir que ſes terres n'eſtoient d'un meilleur rapport que celles des autres, que parce qu'il les cultivoit mieux. On doutoit ſi peu que les Magiciens euſſent ce pouvoir, que dans les douze Tables, il eſtoit deffendu ſous peine de la vie de faire ces ſortes de tranſports.

La puiſſance des Magiciens ne ſe bornoit pas à faire du bien ou du mal aux vivants, ils eſtendoient encore leur pouvoir ſur les morts par l'évocation des ames; ils mettoient les ombres aux priſes les uns avec les autres. Plutarque rapporte, que les Lacédémoniens ayant fait mourir de faim Pauſanias dans le Temple de Pallas, ſon ſpectre cauſoit tant de frayeur à ceux qui venoient dans ce Temple, que perſonne n'oſoit plus y entrer. Les Lacédémoniens n'y trouvérent point d'autre remede, que de faire venir de Theſſalie des Magiciens qui évoquérent les ames de pluſieurs autres Lacédémoniens, qu'on ſçavoit avoir eſté pendant leur vie ennemis déclarez de Pauſanias, & ces ames donnérent ſi bien la chaſſe au ſpectre, qu'il n'épouventa plus perſonne.

Il y avoit différentes Divinitez à qui les Magiciens pouvoient avoir recours dans leurs opérations, les unes bienfaiſantes

& les autres malfaiſantes, que l'on ſe rendoit favorables par des actions de cruauté, & même par des crimes. Cette différence conſtituoit deux eſpéces de Magie; l'une s'appelloit *Theurgie*, & l'autre *Goëtie*. Tout le Traité de Jamblique ſur les myſtéres des Egyptiens, ſuppoſe cette diviſion. Ceux qui eſtoient Magiciens Theurgiques ſouffroient impatiemment qu'on les mît dans la claſſe des Goëtiques; ils les regardoient avec autant d'horreur que nous regardons aujourd'huy les ſorciers. Les Philoſophes Plotin, Porphyre, Jamblique & l'Empereur Julien diſtinguoient les opérations religieuſes que les Grecs obſervoient, & qu'ils appelloient *Theourgia*, des opérations magiques, ou preſtiges qu'ils nommoient *Goëteia*, & qu'ils attribuoient à l'artifice des hommes, & aux impoſtures des mauvais démons. Ils définiſſoient la Magie l'invocation des démons bienfaiſants, pour procurer du bien aux hommes; & la Goëtie, l'invocation des démons malfaiſants pour nuire aux mêmes hommes.

La Magie Theurgique, ſi on en veut croire ceux qui en faiſoient profeſſion, eſtoit un art divin, qui n'avoit pour but que de perfectionner l'eſprit, & de rendre l'ame plus pure; & ceux qui eſtoient aſſez heureux pour parvenir à l'autopſie, eſtat où l'on avoit un commerce intime avec les Divinitez, ſe croyoient revêtus de toute leur puiſſance.

L'appareil de la Magie Theurgique avoit quelque choſe de ſage & de ſpécieux: il falloit que le Preſtre Theurgique fût irréprochable dans ſes mœurs, que tous ceux qui avoient part aux opérations fuſſent purs, qu'ils n'eûſſent eû aucun commerce avec les femmes, qu'ils n'eûſſent point mangé de choſes qui eûſſent eû vie, & qu'ils ne fuſſent point ſouillez par l'attouchement d'un corps mort. Cette Magie Theurgique eſtoit donc bien différente de la Magie Goëtique, ou ſorcellerie, dont faiſoient profeſſion des hommes qui n'avoient commerce qu'avec les mauvais démons, & qui n'employoient leur pouvoir que pour nuire, & pour porter au crime. L'appareil de leurs cérémonies redoubloit encore la terreur qu'on en avoit. Les lieux ſoûterrains eſtoient leur demeure; l'obſcurité de la

nuit, des victimes noires, des ossements de morts ou des cadavres entiers répondoient à la noirceur de leur art, ils égorgeoient des enfants, & cherchoient dans les entrailles des victimes humaines des prédictions de l'avenir. Telles estoient les deux différentes espéces de la Magie proprement dite.

Les Magiciens employoient dans leurs opérations certaines paroles, ausquelles ils attribuoient la plus grande efficacité des enchantements. Quelquefois le charme des paroles opéroit seul, comme quand les enfants d'Autolyque arrestérent le sang d'une playe qu'Ulysse reçut à la cuisse. Quelquefois il falloit joindre aux paroles la vertu des herbes. Medée ne crut pas Jason en sûreté avec les herbes enchantées qu'elle luy avoit données, elle y ajoûta encore les paroles:

Neve parum valeant à se data gramina, Carmen
Auxiliare canit, secretasque advocat artes.

Le cérémonial n'estoit pas borné aux herbes & aux paroles. Le temps des sacrifices, les jours, les heures, les aspects des astres, le nombre, la couleur & l'espéce des victimes, tout estoit essentiel, comme tout estoit mystérieux. Parmi toutes ces Divinitez, qui avoient chacune leur district dans l'univers, ce n'estoit pas un petit embarras pour un Magicien, de sçavoir précisément celles qu'il falloit invoquer, leur nombre & l'estenduë de leur pouvoir; il falloit encore sçavoir quelles choses devoient entrer dans les compositions de parfums, d'herbes, de pierres, qui estoient des symboles analogues aux Divinitez, & qu'on devoit leur offrir pour se les rendre favorables. La dose plus ou moins forte, rendoit les opérations de nul effet, aussi-bien qu'une seule Divinité passée sous silence. Comme une corde rompuë dérange l'harmonie dans un instrument; ainsi, dit Jamblique, une Divinité dont on avoit oublié le nom, ou en l'honneur de qui on n'avoit pas fait entrer dans la composition des choses offertes, le parfum, l'herbe ou la pierre qui luy estoit propre, empêchoit l'effet du sacrifice.

Les sciences de même que la Religion, avoient contribué à rendre la Magie respectable. Elle avoit sçû, dit Pline, se

prévaloir de ce que les trois ſciences les plus eſtimées dans le monde ont de grand & de merveilleux ; née de la Medecine, elle s'en eſtoit ſervi pour s'inſinuer dans les eſprits, ſous prétexte de donner des remedes plus efficaces. L'Aſtrologie luy donna moyen de faire croire aux hommes curieux de l'avenir, qu'elle voyoit dans le ciel tout ce qui leur devoit arriver ; & pour mieux captiver encore leur eſprit, elle s'appropria ce que la Théologie & la Religion ont de ſplendeur & d'autorité.

La Religion Payenne admettoit une infinité de Dieux, céleſtes, terreſtres, maritimes, infernaux, qui avoient chacun leur département ; les uns eſtoient bienfaiſants, & les autres malfaiſants ; les uns n'inſpiroient jamais que la vertu, & les autres que le vice. Cette diviſion des Divinitez bonnes & mauvaiſes, eſtoit reconnuë chez toutes les Nations, & avoit pris ſon origine chez les Egyptiens & les Phéniciens, de qui tous les hommes, ſelon Philon de Byblos, avoient emprunté les principes de leur Théologie. La maniére d'honorer les Dieux dépendoit de l'idée qu'on en avoit, chacun avoit ſon culte & ſes cérémonies marquées ; il falloit y eſtre attentif, ſi on vouloit obtenir l'effet de ſes priéres. On eſtoit perſuadé que les Divinitez affectionnoient certaines perſonnes, & on s'adreſſoit à elles pour obtenir des Dieux les graces que l'on demandoit.

Ces principes poſez, il eſt aiſé de faire voir le rapport de la Théologie qui enſeignoit les cérémonies myſtérieuſes des Dieux céleſtes, vertueux & bienfaiſants, avec la Theurgie, & celuy de la Théologie qui enſeignoit la maniére d'honorer les Dieux infernaux, vitieux & malfaiſants, avec la Goëtie.

Ceux qui eſtoient initiez dans les myſtéres chez les Grecs & chez les Romains, ſe picquoient d'une grande ſageſſe, & d'une connoiſſance parfaite de toute la nature ; ils ſe ſervoient des mêmes termes, dont ſe ſervoient les Magiciens Theurgiques, pour marquer les différents progrès par leſquels on arrivoit à la ſcience ſupréme.

Dans la Magie Theurgique, on ne parvenoit pas tout d'un coup à l'autopſie, & ceux qui eſtoient initiez dans les myſtéres

ne parvenoient que par degrez à l'épopſie, ou contemplation de la Divinité & de la nature. On paſſoit d'abord par les expiations, enſuite venoient les petits myſtéres, qui eſtoient comme les éléments de la Doctrine, & une préparation à quelque choſe de plus relevé; il falloit alors jeûner, garder la continence & ſe purifier: enfin venoient les grands myſtéres, dans leſquels il n'eſtoit plus queſtion d'apprendre, mais de comprendre & de méditer toute la nature. Les initiez eſtoient alors des hommes parfaits, puiſque ſelon Cicéron, ils avoient paſſé d'une vie groſſiére & ſauvage, à une vie douce & pleine d'humanité: ainſi ce n'eſtoit pas ſans raiſon qu'on donnoit à ces myſtéres le nom de perfection, τελετή. Ils n'avoient eſté inſtituez par les anciens, dit Arrien, que pour inſtruire les hommes, & corriger leurs mœurs dépravées.

Les Magiciens Theurgiques attribuoient à leurs ſymboles & à leurs cérémonies la puiſſance Divine dont ils ſe croyoient revêtus; & les anciens Héros, Jaſon, Caſtor, Pollux, Hercule, n'avoient réuſſi dans leurs entrepriſes, & fait tant de prodiges, que parce qu'ils avoient eſté initiez dans les myſtéres.

Ariſtophanes & Pauſanias en attribuent l'inſtitution à Orphée, qu'on met au nombre des Magiciens Theurgiques; il enſeigna comment il falloit ſervir les Dieux, appaiſer leur colére, expier les crimes, & guérir les maladies. Nous avons encore les hymnes compoſez ſous ſon nom, vers le temps de Piſiſtrate, ce ſont de véritables conjurations Theurgiques.

Avec cette conformité de ſentiments, d'opérations, & de rites, entre les cérémonies myſtérieuſes du Paganiſme & la Theurgie, il ne faut plus s'eſtonner qu'Apollonius de Tyanes, Apulée, Porphyre, Jamblique, l'Empereur Julien & d'autres Philoſophes Platoniciens & Pythagoriciens accuſez de Magie, ſe ſoient fait initier dans les myſtéres: ils reconnoiſſoient à Eleuſis les ſentiments dont ils faiſoient profeſſion. On y opéroit les mêmes merveilles, on y invoquoit les mêmes Divinitez, c'eſt-à-dire les Dieux bienfaiſants, pour procurer du bien aux hommes, & les porter à la vertu.

Il n'en eſtoit pas ainſi des Magiciens Goëtiques; uniquement

occupez à faire le mal, ils ne s'adreſſoient aux Divinitez malfaiſantes & vitieuſes, que pour nuire & pour exciter des paſſions déréglées.

Dans la Théologie Payenne, comme dans la Magie, on reconnoiſſoit des Divinitez, qui non-ſeulement autoriſoient les paſſions, mais qu'on n'honoroit même que par des actions qui eſtoient l'effet de ces mêmes paſſions. Les proſtitutions, regardées dans le Paganiſme comme un acte de Religion agréable à certaines Divinitez, les priéres faites à Vénus & à Cupidon pour allumer le feu d'un amour impudique, écoutées favorablement, font voir la conformité du ſyſtême de la religion avec celuy des Magiciens, perſuadez qu'il y avoit des Divinitez à qui l'on ne plaiſoit que par les crimes. Car il en eſtoit des autres paſſions comme de celle de l'amour, elles avoient des Divinitez qui leur eſtoient favorables. Ces Divinitez bonnes & mauvaiſes, qui influoient, ſelon les Payens, dans toutes nos actions, & la vie des hommes, meſlée de vertus & de vices, avoient fait admettre ce point de Théologie qu'il y avoit des Divinitez, à qui le crime, dont elles eſtoient le principe, eſtoit agréable, & par conſequent fait inventer un culte criminel proportionné à l'idée qu'on en avoit,

L'évocation des ames, & la perſuaſion où eſtoient les Magiciens que les Dieux ſe plaiſoient à voir répandre le ſang des hommes, ont auſſi leur fondement dans la Théologie. La barbare coûtume d'immoler des hommes pour appaiſer la Divinité, eſt ſi ancienne, qu'il faut preſque remonter au commencement du monde pour en trouver l'origine. Sanchoniaton l'attribuë à Saturne, qui dans un temps de famine & de peſte, immola ſon fils unique à Cœlus ſon pere.

De cette même idée ſont venus les dévouements de ces hommes genereux qui ſe ſacrifioient pour le ſalut de leur patrie. C'eſt par la même raiſon que dans les calamités publiques, on précipitoit les hommes en prononçant ces paroles, περίψημα ἡμῶν γενοῦ, *ſois pour nous une victime qui nous rende les Dieux propices.* De-là encore les combats des Gladiateurs pour appaiſer les Manes.

Enfin la Religion n'autoriſoit pas moins l'évocation des ames; la pratique d'évoquer les morts eſt très-ancienne, car entre les différentes eſpèces de Magie que Moyſe défend; celle-cy y eſt marqué, *nec ſit . . . . qui quærat à mortuis veritatem.* Cette pratique avoit paſſé de l'Orient dans la Grece, où on la voit eſtablie du temps d'Homére. Ce n'eſtoit point alors une choſe odieuſe & criminelle, puiſqu'il y avoit des gens qui faiſoient publiquement profeſſion d'évoquer les ames, & qu'il y avoit des temples conſacrez aux Manes, où on alloit conſulter les morts. Il y en avoit un chez les Theſprotes, où Périandre Tyran de Corinthe, conſulta ſa femme Méliſſe au ſujet d'un dépoſt.

Il faut remarquer icy que cette maniére de parler, *évoquer une ame*, n'eſt pas exacte; car ce que les Magiciens & les Preſtres des Temples des Manes évoquoient, n'eſtoit ni le corps ni l'ame, mais quelque choſe qui tenoit le milieu entre le corps & l'ame, que les Grecs apelloient εἴδωλον, les Latins, *ſimulacrum*, *imago*, *umbra tenuis*. Quand Patrocle prie Achille de le faire enterrer, c'eſt afin que les images légéres des morts εἴδωλα καμόντων, ne l'empêchent pas de paſſer le fleuve fatal. Ce n'eſtoit ni l'ame ni le corps qui deſcendoient dans les Champs Eliſées, mais ces Idoles.

Ulyſſe voit l'ombre d'Hercule dans les Champs Elyſées, pendant que ce Héros eſt luy-même avec les Dieux immortels dans les Cieux, où il a Hébé pour épouſe. C'eſtoit donc ces ombres, ces ſpectres, ou ces manes, comme on voudra appeller ce qui n'eſtoit ni le corps ni l'ame dans l'homme, qui eſtoient évoquez.

M. Bonamy termine le parallele de la Théologie & de la Magie, par la néceſſité de ſuivre les formules de priéres & le cérémonial, & par rapport à leur efficacité.

Numa avoit eſtabli à Rome un Pontife qui eſtoit chargé d'enſeigner les cérémonies de la Religion, celles qui regardoient les morts & la maniere d'appaiſer les Manes. Le grand nombre de cérémonies qu'il y avoit, auſſi différentes les unes des autres que les Divinitez, avoient rendu cette Charge

importante & néceſſaire : car dans la Théologie comme dans la Magie, la connoiſſance des Divinitez à qui il falloit s'adreſſer, l'exactitude à prononcer les paroles, & à ſuivre le formulaire des ſacrifices, eſtoient abſolument néceſſaires pour réuſſir dans les opérations.

Si Tullus Hoſtilius avoit conſulté le Pontife prépoſé au culte de la Religion, lorſqu'il voulut faire deſcendre Jupiter du Ciel, ſelon le Rituel de Numa, il n'auroit pas eſté frappé du Tonnerre, pour avoir manqué au cérémonial dans le ſacrifice qu'il faiſoit.

Les premiers Magiſtrats de la République ſe ſervoient de formules de prières dans les ſacrifices publics, & ces formules eſtoient regardées comme une choſe ſi eſſentielle, que ſi celuy qui les prononçoit eût paſſé ou tranſpoſé quelque mot, on auroit crû que l'affaire n'auroit pas réuſſi. C'eſtoit auſſi ce que les Magiciens Theurgiques obſervoient réligieuſement ; perſuadez, comme le dit Jamblique, qu'on devoit s'attacher inviolablement aux anciens rites, ſans en rien retrancher, & ſans y adjoûter auſſi rien d'eſtranger. Quand le Conſul Decius ſe dévoua aux Dieux infernaux, & avec luy les troupes ennemies, il avertit le Pontife Valére de prononcer la formule du dévouement : *Deorum ope, Valeri, opus eſt : agedum .... præi verba quibus me pro legionibus devoveam.* Il répéta enſuite mot pour mot la formule. Il y avoit des hommes prépoſez pour prendre garde qu'on ne paſſât rien du formulaire, & pour faire garder le ſilence aux aſſiſtants. Si on demande la raiſon de cette attention ſuperſtitieuſe à ſuivre le cérémonial juſques dans les moindres circonſtances, il faut ſçavoir qu'on eſtoit perſuadé que les Dieux eux-mêmes avoient enſeigné aux hommes les formules des paroles & les cérémonies des ſacrifices. Ces formules, au rapport de Jamblique, avoient d'abord eſté compoſées en langue Egyptienne, ou en langue Chaldaïque. Les Grecs & les Romains, qui s'en ſervirent, conſervérent beaucoup de mots des langues originales, qui les rendoient ſouvent un langage barbare & inintelligible. De-là cette objection que Porphyre fait à Jamblique, pourquoy les Magiciens Theurgiques ſe ſervoient des mots qui ne ſignifioient rien, dans leurs opérations.

Jamblique répond, que les hommes à la vérité ignoroient la ſignification de pluſieurs mots, mais qu'elle eſtoit connuë des Dieux qui eſtoient les auteurs des formules, & qui y avoient attaché l'efficacité des opérations; qu'il ne falloit pas croire que ces mots, quelque barbares qu'ils paruſſent, fuſſent des inventions des Magiciens Goëtiques & des preſtigiateurs: puiſque ſi cela eſtoit, il n'y auroit eû aucun inconvénient de ſubſtituer des mots uſitez à ces mots pris d'une langue eſtrangére, au lieu qu'il eſtoit conſtant que ces formules n'opéroient qu'autant qu'on les employoit telles qu'on les avoit reçuës des anciens.

Les Théologiens & les Magiciens du Paganiſme eſtant dans les mêmes ſentiments par rapport à l'efficacité des paroles & du cérémonial, ſi les Payens croyoient que les cérémonies publiques de la Religion, qui eſtoient les mêmes que celles de la Magie, pouvoient opérer des prodiges, ils ne devoient point trouver extraordinaire que les Magiciens prétendiſſent avoir la même puiſſance. C'eſt la concluſion que Pline tire du même principe; car après avoir parlé du pouvoir qu'on attribuoit aux Veſtales, d'empêcher par certaines formules de priéres, les eſclaves fugitifs de ſortir de Rome, il adjoûte, que ſi l'on admet une fois que les Dieux exaucent certaines prieres, & ſe laiſſent fléchir par certaines paroles, il n'y aura plus à révoquer en doute ce qu'on dit du pouvoir de la Magie.

Comment auroit-on pû refuſer ſa croyance aux effets de la Magie, puiſque les Dieux eux-mêmes s'eſtoient ſervi de ſes ſecrets? Tout contribuoit donc à faire regarder la Magie comme une extenſion du culte Religieux. La Magie n'avoit rien changé dans les idées que la Théologie Payenne donnoit des Dieux, & l'une & l'autre ſe ſervoit des mêmes rites pour produire les mêmes effets.

DE

DE L'ORIGINE DE L'E'QUITATION DANS LA GRE'CE.

M. L'Abbé Gedoyn lût à l'Académie en 1729. une Diſſertation ſur les courſes de chevaux & ſur les courſes de chars en uſage dans les jeux Olympiques; & après y avoir rapporté ce que ſes lectures luy avoient fourni ſur l'*Equitation*, il exhorta ſes Confréres à en rechercher plus particuliérement l'origine, & à voir s'ils ne trouveroient pas dans les anciens quelque paſſage déciſif ſur un ſujet ſi obſcur, & juſqu'à préſent ſi peu développé. Les exemples tirez de l'Hiſtoire des temps héroïques & fabuleux, comme celuy de Bellérophon, à qui Minerve apprit l'art de dompter le cheval Pégaſe, celuy des Centaures & des Lapithes, que l'antiquité ſemble avoir regardé comme des Cavaliers, pouvant ſouffrir pluſieurs interprétations, ainſi qu'on le voit dans un Mémoire de M. Freret, qui ſuivra cet article, & dans une ample Diſſertation du même Académicien, imprimée dans ce volume; on ſe rappella, & on dit ſur le champ pluſieurs choſes ſur l'art de l'équitation en général, connu de tout temps dans l'Aſie & dans l'Egypte; on parla enſuite de la Gréce en particulier. On fit diverſes remarques ſur la Fable de Bellérophon & de Perſée, ſur celle des Centaures; Caſtor & Pollux, antérieurs à la guerre de Troye, & connus par les anciens comme des Cavaliers diſtinguez, ne furent pas oubliez. On avança même, comme une conjecture aſſez plauſible, qu'il y avoit grande apparence que les chefs des Colonies qui vinrent d'Egypte & de Phénicie, pays où l'Equitation eſtoit en uſage dès les temps les plus reculez, devoient en avoir porté la connoiſſance dans la Gréce, où ils vinrent s'eſtablir long-temps avant la guerre de Troye. Quelques jours après, M. l'Abbé Sallier apporta un Mémoire, dans lequel il examine l'uſage que les anciens faiſoient du cheval au temps de la guerre de Troye, ou du moins au temps d'Homére. S'il

1729.

Mémoires de l'Académie, to. 8. p. 314.

P. 286.

ne s'agiſſoit, dit-il, que de prouver en général, que dans les temps les plus reculez on faiſoit ſervir le cheval, non-ſeulement à tirer, mais encore à porter, la queſtion qui a eſté agitée icy, ſeroit facile à décider; le témoignage du plus ancien Livre que nous connoiſſions, ne nous laiſſeroit pas long-temps dans l'incertitude.

Exod. c. 15. Deut. c. 20. Pluſieurs paſſages des Livres de Moyſe font voir, que de ſon temps, & même auparavant, les chevaux ſervoient communément de monture. Les mots du texte Hébreu ſont exactement rendus dans les anciennes verſions par ceux d'ἵππος καὶ ἀναβάτης, *equus & ſeſſor*, *equus & inſidens equo*. Cette explication ne permet pas de douter, que les plus anciens peuples n'ayent fait du cheval le même uſage que nous en faiſons aujourd'huy.

Il ſeroit eſtonnant qu'une commodité, que les beſoins de la vie avoient fait imaginer comme tant d'autres, n'eût pas paſſé ſur le champs dans les pays voiſins, & chez les peuples qui avoient entre eux quelque commerce.

Auſſi, comme le plus ancien Livre ſacré que nous ayons, fait foy que l'art de monter à cheval eſtoit eſtabli dans les temps mêmes dont il écrit l'hiſtoire; de même le plus ancien Livre prophane qui nous reſte, atteſte que cet art n'eſtoit pas inconnu aux Grecs pour qui Homére écrivoit.

Deux paſſages de ce Poëte, l'un du 15.e livre de l'Iliade, & l'autre du 5.e de l'Odyſſée en fourniront la preuve. Voicy le premier:

Il. o. 679. Ὡς δ' ὅτ' ἀνὴρ ἵπποισι κελητίζῃν εὖ εἰδὼς
Ὅς τ' ἐπεὶ ἐκ πολέων πίσυρας σωσαγείρεται ἵππους,
Σεύας ἐκ πεδίοιο μέγα πρὸς ἄστυ διώκει
Λαοφόρον καθ' ὁδὸν, πολέες τέ ἑ θηήσαντο
Ἄνέρες ἠδὲ γυναῖκες· ὁ δ' ἔμπεδον ἀσφαλὲς αἰεὶ
Θρῴσκων, ἄλλοτ' ἐπ' ἄλλον ἀμείβεται, οἱ δ' πέτονται
Ὡς, &c.

Tel qu'un homme habile à monter à cheval, après en avoir choiſi quatre dans un grand nombre, les pouſſe de l'extrêmité d'une campagne par un chemin public vers une ville célébre

où ſa courſe doit ſe terminer. Tout un peuple aſſemblé le ſuit des yeux avec admiration, tandis que l'Ecuyer ſaute à coup ſûr d'un cheval ſur un autre, & vole avec eux.

Quelques réflexions feront ſentir toute la force de ce témoignage.

La premiére, c'eſt que le Poëte rapporte cet uſage dans une comparaiſon qu'il employe pour donner une idée juſte de la force & de l'agilité d'Ajax, qui paſſant légérement d'un vaiſſeau à un autre, les deffend tous à la fois. L'exercice qui eſt repréſenté icy, devoit eſtre très-familier à ceux pour qui Homére le peint ſi vivement. Il prétend leur faire enviſager dans ce tableau la fermeté & la rapidité tout enſemble du héros qu'il veut louer.

Mais de plus, & c'eſt une ſeconde réflexion, il falloit bien que l'art de monter à cheval eût eſté porté à une grande perfection, pour qu'un homme fût capable d'en mener quatre de front, & de paſſer de l'un ſur l'autre en courant à toute bride. Ce n'eſt pas l'habileté ſeule de l'Ecuyer qui mérite icy attention, c'eſt encore le ſoin qu'on avoit de dreſſer les chevaux, en les accoûtumant, comme on dit, à bien manier ſucceſſivement ſous un ſeul homme, ſans rien changer à leur courſe.

Il réſulte donc en même temps, qu'au ſiécle d'Homére pour le plus tard, on avoit cherché de l'amuſement dans un art qu'on n'avoit inventé d'abord que pour l'utilité. L'exercice de la courſe des chevaux, devenant quelquefois un ſpectacle public, eſtoit aſſujetti à des régles qu'il eſtoit glorieux à l'Ecuyer de pouvoir obſerver, & qu'il eſtoit agréable aux ſpectateurs de voir pratiquer; & ces difficultés mêmes forment une preuve que long-temps auparavant on avoit fait ſervir le cheval, non ſeulement à tirer, comme on en convient, mais encore à porter. On ne ſçait ſi l'intervalle qu'il y a entre la guerre de Troye & le ſiécle d'Homére eſt aſſez conſidérable pour y placer tout à la fois, & la naiſſance de l'art, & ſa perfection.

Il ne reſte plus pour diſſiper les doutes qui pourroient encore ſe préſenter à l'eſprit, qu'à examiner la ſignification du nom κλῆρος, & du verbe κληρίζειν.

Le grand Etymologique nous apprend que le cheval appellé κέλης, eſt proprement un coureur, ἵππος μονάμπυξ καὶ δρομικὸς, ὁ νῦν βελλάριος λεγόμενος.

Pag. 1037. Ed. R. Euſtathe dit au ſujet des vers d'Homére qu'on vient de citer, que les anciens s'exerçoient quelquefois à faire courir de front pluſieurs chevaux ſans les atteler à un char, τέθριππόν τι τοῦτο ἱσοῤῥῶν ἄνευ ἅρματος, que non ſeulement ces chevaux eſtoient nobles & courageux, mais dociles, εὐπειθεῖς, & que le cavalier, ἔποχος μεθαλλόμενος ἐκ τούτων, ne couroit aucun riſque dans cet exercice.

On pourroit tirer beaucoup d'autres particularitez de cet endroit des Commentaires d'Euſtathe, qui tendent toutes à confirmer ce qu'on ſoutient icy; mais ceux qui ſouhaiteront quelque nouvel éclairciſſement, peuvent conſulter le Lexique d'Harpocration ſur le mot Ἄμιπποι: voicy le ſecond paſſage d'Homére.

V. 366. Le Poëte décrit au 5.e livre de l'Odyſſée, comment un coup de vent ayant briſé l'eſquif qui reſtoit à Ulyſſe après la tempeſte qu'il eſſuya en ſortant de l'Iſle de Calypſo, il en ſaiſit une planche ſur laquelle il ſauta, & s'y poſa comme un homme ſe met ſur un cheval de ſelle.

Ἀμφ' ἐνὶ δούρατι βᾶνε, κέλητι ὡς ἵππον ἐλαυνών.

Κέλης, dit le petit Scholiaſte, ὁ ἵππος ἄζευκτος, ἵππος μόνος.

On ne peut accuſer Homére d'avoir fait un anachroniſme dans ces comparaiſons, ni d'avoir expliqué des choſes anciennes par des images qui n'eſtoient familiéres qu'à ſon ſiécle. Un troiſiéme paſſage pris dans le 10.e livre de l'Iliade, prouve pleinement ce qu'on vient d'avancer. Ulyſſe & Dioméde ſe trouvent pendant la nuit dans le quartier des Thraces qui ſont venus au ſecours des Troyens. Rhéſus leur Général dort au milieu de ces troupes. Après l'horrible carnage que les deux Capitaines Grecs ont fait des Thraces, & après que Dioméde a tué Rhéſus même, Ulyſſe détache les chevaux de ce Prince qui eſtoient derriére le char, les conduit hors du camp, & avec Dioméde il monte ſur ces chevaux, ἵππων ἐπεβήσατο,

c'eſt l'expreſſion du Poëte, & ils volent vers les vaiſſeaux. Cette circonſtance qu'Homére a remarquée, fait voir que dès le temps de la guerre de Troye on avoit l'art de conduire des chevaux ſans les atteler à un char : Euſtathe exprime le ſens des paroles d'Homére, en diſant qu'Ulyſſe & Dioméde ἐκελήτιζον, *equitabant.*

Le ſeul point ſur lequel on ne trouve pas de témoignages dans Homére, ſe réduit donc à dire, que les Grecs, dans leurs combats devant Troye, n'avoient point de ſoldats ſervant & combattant à cheval, qu'ils ne faiſoient pas des corps de Cavalerie ; mais s'enſuit-il que l'art de monter à cheval, de dreſſer les chevaux, de s'en ſervir dans les Jeux & les Tournois, ne fût pas plus ancien qu'Homére ?

REMARQUES

Sur les fondements hiſtoriques de la Fable de Bellérophon, & ſur la maniére de l'expliquer.

LA matiére de l'équitation chez les Grecs, dont on vient de parler dans l'article précédent, & dans lequel on fait mention de la Fable de Bellérophon, regardé ordinairement comme un cavalier, qui à l'aide du cheval Pégaſe avoit dompté la Chimére, donna lieu à M. Freret d'examiner les fondements hiſtoriques de cette fable, que M. l'Abbé Banier expliqua auſſi dans le même temps, de même que celle de Perſée. M. Freret, après avoir ſuppoſé d'abord ce qui eſt aſſez communément reçû aujourd'huy, que les évenements hiſtoriques des temps héroïques avoient quelque fondement dans la vérité, & qu'il n'eſtoit pas impoſſible de les ramener à des faits ſimples & purement hiſtoriques, examine comment on peut expliquer la fable de Bellérophon, ſon paſſage de la Grece dans la Lycie, en traverſant la mer monté ſur le cheval Pégaſe, ſes combats contre la Chimére, & la défaite de ce monſtre par le ſecours du même cheval aîlé. Faut-il chercher le fondement 1729.

Voyez l'article ſuivant de l'hiſtoire, & la Diſſertation imprimée pag. 69. des Mémoires de ce tome 7.

de cette fable dans la connoiſſance qu'avoit ce Héros de l'art de monter à cheval, faut-il même regarder cette fable comme une preuve que dans les temps héroïques l'équitation eſtoit connuë dans la Gréce ? C'eſt ce qu'il ſe propoſe d'examiner.

Iliad. 2. Il obſerve d'abord qu'Homére, qui raconte fort au long l'hiſtoire de Bellérophon, ne fait aucune mention du cheval Pégaſe,

P. 634. d'où l'on peut conclure avec Euſtathe, que c'eſtoit une de ces additions faites par les Poëtes poſtérieurs. A la vérité,

V. 326. Héſiode parle de Pégaſe dans ſa Théogonie, & le joint à Bellérophon pour combattre la Chimére ; mais c'eſt pour vaincre ce monſtre, & non pour ſervir de monture au Héros. Il fait

V. 281. même de Pégaſe une eſpéce de divinité. *A peine ce cheval aîlé fut-il né*, dit-il, *qu'il s'envola dans les airs vers le ſejour des immortels : Jupiter le reçût dans ſon palais, & luy confia le ſoin de porter ſes éclairs & ſon tonnerre.*

Olymp. 13. Pindare eſt le premier des Poëtes que nous connoiſſions qui ait donné Pégaſe pour monture à Bellérophon, & la fiction fut adoptée par Euripide dans ſa Tragédie d'Ion, où il ſuppoſe que des tableaux placez dans le Temple de Delphes, repréſentoient ce Prince monté ſur Pégaſe & combattant la Chimére. Ce fut, ſelon le premier de ces Poëtes, auprès de la fontaine Pyrené peu éloignée de Corinthe, que Bellérophon ſe rendit maiſtre de Pégaſe, Minerve luy ayant montré l'art de le monter & de luy mettre un frein ; & ce Prince s'en ſervit pour traverſer la mer qui ſépare la Lycie de la Gréce. Cette tradition duroit encore à Corinthe du temps de Strabon.

Comme le premier objet de cette fiction a eſté de fournir au héros qui en fait le ſujet, un moyen de traverſer la mer pour abandonner la Gréce, il ſemble à M. Freret que la fable doit s'expliquer de la navigation ; ainſi le Pégaſe de Pindare n'eſt autre choſe qu'un vaiſſeau dont Bellérophon s'empara, tandis que ceux qui le montoient eſtoient allé faire de l'eau à la fontaine Pyrené ; & la bride que Minerve luy donna moyen de mettre à Pégaſe, un gouvernail qu'il fit ; les matelots, ſuivant l'uſage de ce temps-là, emportant les leurs quand ils deſcendoient à terre, afin qu'on ne pût emmener leurs vaiſſeaux pendant qu'ils en eſtoient éloignez.

Cette explication n'eſt pas nouvelle, puiſque l'auteur d'un traité attribué à Plutarque, ſuppoſe que le Pégaſe de Bellérophon eſtoit un vaiſſeau long, ou un vaiſſeau armé en guerre, plus léger & plus fort que les bâtimens des Pirates Solymes, ſujets d'Amiſodar, qui ravageoient les coſtes de la Lycie, & que ce Héros obligea d'abandonner la mer pour ſe retirer dans les montagnes de la Pamphylie qui ſont un bras du Mont-Chimæra. Il les y deffit, & délivra ainſi la Lycie de ces brigands, ce qui fit dire aux Poëtes qu'il avoit tué la Chimére nourrie par Amiſodar: mais M. Freret le confirme par un grand nombre de façons de parler des anciens, qui ont pû donner lieu à confondre un vaiſſeau avec un cheval. D'abord il eſt certain que les bâtimens de mer avoient ordinairement à la prouë la figure de quelque animal, & que ſuivant Pollux, ils portoient les noms ou de taureaux ou de beliers, de boucs, &c. & que c'eſt ſur cette idée qu'il faut expliquer ce que les Poëtes ont dit d'Europe & d'Hellé. On pourroit même aſſûrer que chaque eſpéce de bâtiment avoit une figure différente à la prouë, & Hérodote, parlant d'un combat naval entre les Æginetes & les Samiens, dit que ceux-cy perdirent pluſieurs vaiſſeaux, dont il ne détermine point autrement l'eſpéce qu'en marquant qu'ils avoient tous des repréſentations de bouc à la prouë.

Opuſc. de virt. mul.

L. 1. 83.

3. 59.

Le nom de Chimére χίμαιρα, ne ſignifie autre choſe qu'une chévre de montagnes; & une flotte, qui comme celles des Samiens, auroit porté des figures de boucs ou de chévres, auroit pû eſtre appellée la Chimére, ſi on ſuppoſe ſur-tout que les poupes des mêmes vaiſſeaux eſtoient ornées de figures de lions & de ſerpents; & voilà juſtement cet aſſemblage monſtrueux des trois animaux différents, qui ſelon les Poëtes, formoient la Chimére. A l'égard du changement de la galére de Bellérophon en un cheval, c'eſt encore une circonſtance fondée dans l'antiquité. Strabon nous apprend que les Phéniciens de Gades mettoient la figure d'un cheval à la prouë de leurs baſtiments légers, & qu'on donnoit le nom de chevaux à ces ſortes de vaiſſeaux. Bellérophon en trouva peut-eſtre un près de Corinthe où les Pheniciens trafiquoient, & l'emmena, ce qui fit publier la fable

L. 2. p. 99.

de Pégaſe. On a eû raiſon auſſi de changer en gouvernail la bride dont Minerve fit préſent à ce Héros. Cette Déeſſe des Sciences & des Arts, ſe meſloit auſſi de la navigation, & elle avoit préſidé à la conſtruction de la navire Argo, ou l'avoit conſtruite elle-même: tous les Poëtes du moins s'accordent à dire, qu'elle avoit placé à ſa prouë le *bois parlant* coupé dans la foreſt de Dodone, qui dirigeoit la navigation des Argonautes, les avertiſſoit des dangers, & leur apprenoit le moyen de les éviter. Sous ce langage figuré, ne voit-on pas qu'il eſt queſtion d'un gouvernail? Et il ne faut pas abandonner cette explication, dit M. Freret, parce que les Poëtes plaçoient ce bois parlant à la prouë, qui n'eſt pas la place du gouvernail, ils ne prenoient pas tant de ſoin à rendre leurs fictions raiſonnables.

Apoll. l. 43.

Pyth. 4.

Pindare donne le nom de bride aux ancres qui ſervent à fixer les vaiſſeaux dans le même point; ce nom ne pouvoit-il pas eſtre donné au gouvernail qui les dirige? Auſſi, Nonnus, qui employe le mot χαλινὸς dans ce ſens, donne le nom de bride aux gourvernails des vaiſſeaux de Cadmus. Adjoûtons encore que l'origine qu'Héſiode donne au cheval Pégaſe, eſt la même que celle de la Chimére, & cette origine confirme l'explication de M. Freret. Ce monſtre eſtoit le fruit des amours de Typhon & de la Nymphe Echidna, qui habitoient l'un & l'autre les antres des *Arimèens* ou *Araméens*, c'eſt-à-dire des Syriens & des Phéniciens. Echidna eſtoit fille de Méduſe; & comme ce Poëte parle auſſi des amours de Méduſe & de Neptune, on peut ſuppoſer que l'ancienne mythologie faiſoit le Dieu des Mers pere du monſtre Echidna, ce qui ſuppoſe qu'Echidna & la Chimére avoient quelque rapport à la navigation; & il en faudra dire autant de Pégaſe, qui né du ſang de Méduſe, ſelon Héſiode, ou de ſes amours avec Neptune, comme le prétend Hygin, s'envola après la mort de cette Reine des Gorgones. Toutes ces Fables doivent s'expliquer de la défaite de quelques Pirates Phéniciens, que Perſée alla attaquer ſur les coſtes d'Afrique; ceux qui ſe ſauverent allérent s'eſtablir près de la Cilicie, où leur flotte fut peut eſtre connu ſous le nom d'Echidna ou de

Dionyſ. l. 3. p. 86. v. 26.

Theog.

Aſtr. poët. l. 2. c. 18.

de Serpent, ou ſous celuy de Chimére ou de Chévre, à cauſe des repréſentations que portoient leurs vaiſſeaux.

On peut penſer de même que les taloniéres ou les aîles de Perſée n'eſtoient que les rames de la galere ſur laquelle il ſortit de Seriphe pour aller croiſer ſur les coſtes d'Afrique. Homére appelle ces rames les aîles d'un vaiſſeau, & les vaiſſeaux eux-mêmes des chevaux de mer, ἁλὸς ἵπποι. Ces deux idées jointes enſemble, ont fait aiſément changer un vaiſſeau léger en un cheval aîlé. *Odyſſ.* Λ. 127.

M. Freret va plus loin encore, lorſqu'il remarque que le nom de κέλης ou de coureur, *celer*, employé également pour ſignifier des vaiſſeaux légers & des chevaux de courſe, même par les Ecrivains en proſe, montre combien les idées de la navigation & de l'équitation ſe confondoient dans la langue des Grecs. Homére nomme un Pilote, *le cocher d'un vaiſſeau*, & les Poëtes tragiques, comme Eſchyle & Euripide, donnent aux vaiſſeaux le nom de *Chariots marins*. *Suid.* Κέλης.

On peut adjoûter, que le cheval qui accompagnoit les repréſentations de Neptune, eſtoit un emblême de la navigation: car, quoyqu'il ſoit vray que Neptune, dont le culte eſtoit originaire des pays d'où les chevaux & l'art de les conduire avoient paſſé dans la Gréce, eſtoit nommé *Hippius*, ou le Cavalier, & qu'il préſidoit aux courſes des chevaux; cependant, comme cela luy eſtoit commun avec d'autres Divinitez, & en particulier avec Minerve, il eſt plus vray-ſemblable de penſer que le cheval de Neptune eſtoit l'emblême de la navigation & des vaiſſeaux. Et la célébre fable de ſa diſpute avec Minerve pour le domaine de la ville d'Athénes, dans laquelle il fit ſortir de terre, ou une ſource d'eau ſalée, comme le prétendent quelques auteurs ou ſelon d'autres, un cheval, pendant que Minerve fit ſortir un olivier, ce qui, au jugement des Dieux aſſemblez, fit adjuger la victoire à la Déeſſe; prouve qu'il s'agiſſoit de ſçavoir ſi la navigation eſtoit préférable à l'agriculture. Thucydide fait une remarque dans la préface de ſon hiſtoire, qui nous apprend que c'eſtoit-là le ſens de cette allégorie. Cet hiſtorien obſerve, que toutes les anciennes villes de la Grece avoient eſté *Pauſ.* 1. 76. 716. *vel* 577.

bâties loin de la mer & au milieu des terres, comme si leurs fondateurs avoient voulu empêcher les citoyens qu'ils y rassembloient de s'attacher à la navigation, & les obliger de s'appliquer uniquement à l'agriculture. Aussi Neptune fut-il toûjours vaincu, au rapport de Pausanias, dans les autres disputes qu'il eût avec les Dieux pour le même sujet, comme dans celle qu'il eût avec Minerve pour la ville de Trœzene, avec Junon pour les villes d'Argos, de Mycenes & de Corinthe, & avec Apollon pour celle de Delphes. Le nom même qu'on donnoit au cheval produit par Neptune, fixe le sens de la fable. On l'appelloit *Scypphius*, Σκίπφιος de Σκύφος, qui de même que Σκάφη signifie un vaisseau, & qui dans les Poëtes, & même dans quelques historiens, s'employe pour désigner les bâtimens les plus considérables, tel qu'estoit la Navire Argo, quoyque dans la suite il n'ait signifié que les plus petits, comme ceux que Thucydide nomme *Celeres*, Coureurs; & c'est de ce mot que s'est formé nostre terme d'Esquif.

Diod. l. 4.

Pollux & Suidas, celer.

L'équivoque du mot *Scypphius* qui s'employa dans la suite pour signifier un vaisseau à boire, d'une forme oblongue semblable à une nacelle, donna lieu à la fable qui portoit, qu'Hercule avoit traversé l'Océan dans la nacelle ou la gondole du Soleil; & comme s'il ne s'estoit agi que d'en augmenter le merveilleux, Apollodore employe le terme de Δέπας, qui ne peut signifier qu'un vaisseau à boire : licence postérieure aux anciens Poëtes; tels que Phérecyde, Panyasis, Pisander auteur de l'Heracléide, Eschyle, Euphorion & quelques autres, dont les fragmens citez par Athenée, nous apprennent que ces anciens Poëtes avoient employé dans le récit de cette fable, le terme de Σκάφος ou de nacelle, qui n'estoit pas équivoque de leur temps.

Apollod. l. 2. c. 4. n. 10.

L. 11. pag. 469.

M. Freret observe que les Egyptiens, au rapport de Plutarque, avoient donné aux astres des chars traînez par des chevaux, comme si la route qu'ils décrivoient eut esté un terrein solide, au lieu que les Poëtes & les Peintres de leurs pays représentoient ces mêmes astres placez dans des nacelles, fiction plus conforme à l'idée que leurs Philosophes avoient de la fluidité des cieux. L'épithéte de Σκαφοειδῆ donnée aux astres,

in Iside.

non-ſeulement par les Philoſophes Chaldéens, au rapport de Diodore, mais encore par pluſieurs des premiers Philoſophes Grecs, n'a eſté employée que pour marquer que ces aſtres eſtant creux comme des nacelles, & ſe trouvant par-là plus légers que le fluide dans lequel ils nageoient, demeuroient ſuſpendus à une grande diſtance du centre de leurs mouvemens. On ſçait que les Philoſophes Grecs antérieurs à Ariſtote, Thalès, Démocrite, Métrodore, Epicure, &c. faiſoient les cieux fluides, de même que les Egyptiens, & qu'ils compoſoient les planétes d'une matiére ſolide & peſante.

L. 2. Voyez Plut. de plac. Phil. après Heraclite.

Plut. 16. 11. 20.

Pour ajuſter cette allégorie Egyptienne avec la Mythologie Grecque, les Poëtes poſtérieurs à Homére donnérent au Soleil, outre ſon char, une nacelle, Σκάφος, pour traverſer l'Océan, & pour paſſer de l'Heſpérie aux pays des Ethiopiens Orientaux. Cet aſtre, ſelon Mimnerme ne ſe repoſe jamais : à peine eſt-il arrivé au ſéjour de la nuit qu'il s'embarque dans une gondole faite de l'or le plus pure, dans laquelle il ſe rend au palais de l'Aurore, où il trouve tous les jours un nouveau char & des chevaux frais. L'auteur de la Titanomachie épargnoit cette dépenſe à l'Aurore, & faiſoit embarquer le Soleil avec ſon char dans la nacelle. Cette fiction, toute puérile qu'elle eſt, ſuppoſant la ſphéricité de la terre, eſt encore plus raiſonnable que celle qui faiſoit repoſer le Soleil toutes les nuits dans le palais de Téthys, & il eſt eſtonnant qu'on y ait fait ſi peu d'attention, elle en méritoit pourtant, pourſuit M. Freret, en la regardant comme une preuve de l'ancienneté de l'opinion parmi les Grecs, touchant la ſphéricité de la terre. Il falloit qu'elle fut aſſez commune du temps de ces anciens Poëtes, puiſqu'ils cherchérent à y ajuſter leurs fictions.

Athen. L. cit.

RE'FLEXIONS

Sur les Voyages de Perſée, & ſur ſon Combat avec Phinée.

1729. *Imprimée dans le tome 3. des Mémoires de l'Académie, p. 51.*

QUOYQUE feu M. l'Abbé Maſſieu, dans ſa Diſſertation des Gorgones, ait laiſſé peu de choſes à déſirer ſur l'hiſtoire de Perſée, M. l'Abbé Banier a cependant eſpéré que ſes nouvelles réflexions, par rapport au cheval Pégaſe, & au combat de ce Héros avec Phinée, ne ſeroient pas inutiles. Perſée, au rapport d'Apollodore, eſtant dans l'iſle de Seriphe une des Cyclades, où la barque ſur laquelle Acriſe ſon grand pere l'avoit expoſé avec ſa mere Danaé, s'eſtoit arreſtée, Polydecte frére de Dictys Roy de cette iſle, eſtant devenu amoureux de cette Princeſſe, & craignant le jeune Perſée, l'invita avec les autres Princes de ſa Cour à un feſtin, où chacun devoit contribuer pour ſa part, afin de le rendre plus ſomptueux & plus magnifique. Il feignit qu'il préparoit ce banquet pour célébrer ſon mariage avec Hippodamie fille d'Oenomaus Roy de Piſe, & il ordonna à Perſée d'apporter pour ſon contingent la teſte de Méduſe. L'expédition eſtoit dangereuſe, mais le jeune Prince s'y conduiſit avec tant de ſageſſe & de dextérité, qu'on publia que Mercure & Minerve l'avoient aidé de leurs conſeils & de leurs ſecours.

On ne rapportera point icy les différents ſentiments des anciens ſur le lieu où habitoient Méduſe & les deux autres Gorgones ſes ſœurs, on trouve dans la Diſſertation de M. l'Abbé Maſſieu tout ce qu'ils ont débité ſur ce ſujet : mais M. l'Abbé Banier s'attache d'abord à prouver, que le lieu de leur demeure n'eſtoit pas auſſi éloigné de la Grece qu'on le croit communément. Il eſt néceſſaire auparavant que l'on convienne que le voyage de Perſée eſtoit une expédition maritime, & que ceux qui ont regardé ce Héros comme un cavalier qui avoit dompté le Pégaſe, ſe ſont trompez. Pour aller de l'iſle de Seriphe

chercher les Gorgones, il falloit des vaiſſeaux & non un cheval ; & Pégaſe luy-même eſtoit un vaiſſeau à voile. Héſiode, & Ovide après luy, ſans parler des autres, diſent que Pégaſe & Chryſaor naquirent du ſang de Méduſe, ce qui veut dire que c'eſtoient deux vaiſſeaux que Perſée emmena après avoir tué cette Princeſſe. On les a regardez comme les enfants de cette Gorgone, parce qu'ils luy appartenoient, & on a dit qu'ils eſtoient ſortis de ſon ſang, parce que ſa mort les livra au vainqueur. Lorſqu'Hygin adjoûte que Neptune eſtoit leur pere, on voit aſſez qu'il a voulu dire, que de ſi bons voiliers eſtoient regardez comme l'ouvrage du Dieu des Mers. Les autres Poëtes qui racontent comment Perſée, après la mort de Méduſe, monta le Pégaſe pour ſon expédition de Mauritanie, nous font aſſez entendre que c'eſt d'un vaiſſeau qu'ils veulent parler ; car on ne ſort point d'une iſle, & on ne traverſe point les mers à cheval. Perſée, dont les vaiſſeaux qu'il avoit emmenez de Seriphe, n'eſtoient que des vaiſſeaux à rames, en ayant trouvé à voiles dans le port des Gorgones, il profita d'une ſi heureuſe découverte, & s'en ſervit pour ſon retour. Les voiles inconnues alors dans la Grece, où Danaüs même n'eſtoit arrivé d'Egypte que ſur une galére à rames, furent figurées ſous le ſymbole d'un cheval aîlé, & en marquoient bien la viteſſe & la légéreté ; auſſi Virgile appelle élegamment ces voiles *remigium alarum*. Dès-là, on ſent que la fable qui fait ſortir Pégaſe du ſang de Méduſe, n'eſt plus un myſtére ; puiſqu'on voit qu'elle ſignifie que ce fut en répandant le ſang de cette femme, que Perſée ſe rendit maiſtre de ſes vaiſſeaux, qu'il luy auroit eſté impoſſible d'emmener autrement.

Theog. Met. l. 4.

Poët. Aſtr. l. 2. c. 18.

Le dénouement d'une fiction devient ſouvent la clef de pluſieurs autres ; ainſi, lorſqu'Ovide dit qu'il naquit pluſieurs monſtres du ſang de cette Princeſſe, c'eſt que Perſée trouva dans ces mers des vaiſſeaux qui portoient les noms, ou de la Baleine ou du Dragon, comme on nommoit ceux de la flotte d'Enée, le Centaure, la Chimére, &c. On peut expliquer de même ce que ce Poëte dit du Corail, qui fut auſſi formé du ſang de Méduſe, parce que Perſée en trouva dans le pays des Gorgones.

& que leur mort en facilita la peſche & le commerce. De même, lorſque Pauſanias rapporte que ce fut Minerve qui dompta le Pégaſe, on peut croire qu'il a voulu dire qu'il fallut à Perſée une grande prudence pour ſe ſervir habilement d'un vaiſſeau à voiles, dont l'uſage luy eſtoit inconnu. On a adjoûté que Pégaſe, après les expéditions de Perſée, s'envola ſur le Parnaſſe, & on ne parle plus de Chryſaor; deux circonſtances qu'on croit pouvoir expliquer, s'il eſt permis de donner un ſens naturel aux fictions des anciens. Le vaiſſeau Chryſaor périt dans la route, ou fut laiſſé dans quelque port, & Perſée avec le Pégaſe arriva heureuſement en Grece, peut-eſtre juſqu'au golphe de Cirrha, d'où pour rendre graces à Apollon de l'heureux ſuccès de ſon voyage, il envoya dans ſon Temple qui eſtoit ſur le Parnaſſe, la proüe de ce vaiſſeau, ſuivant l'uſage où l'on eſtoit de dépoſer dans les Temples des Dieux, après de longs & périlleux voyages, quelques parties des vaiſſeaux ſur leſquels on eſtoit revenu, & nommément à Delphes, ainſi que le dit Pauſanias dans le chapitre 11. de ſes Phociques. Enfin, à toutes ces autoritez, on peut joindre ce que dit Pauſanias dans ſes Eliaques, chap. 15. que ſur l'arche de Cypſelus on voyoit les ſœurs de Méduſe avec des aîles qui pourſuivoient Perſée dans les airs, ce qui veut dire ſans doute qu'elles pourſuivirent Perſée ſur leurs vaiſſeaux.

M. l'Abbé Banier adjoûte que toutes les expéditions de Perſée ſe firent dans la Méditerranée, & qu'on ne doit pas les pouſſer juſques dans l'Océan, où l'on n'oſoit entrer du temps de Perſée, puiſqu'Hercule, un de ſes deſcendants, & le plus grand conquérant de la Grece, borna ſes conqueſtes près de Tingi, où il fit élever les fameuſes colomnes qui marquoient qu'il n'eſtoit pas permis d'aller au-delà.

Le voyage de Perſée ne fut donc pas auſſi long que les Poëtes l'ont imaginé; il alla de l'iſle de Seriphe ſur les coſtes de Libye, qui n'en ſont pas fort éloignées, & où habitoient les Gorgones. Sans entrer dans des diſcuſſions au fond aſſez inutiles, ce qu'il y a de plus vray-ſemblable ſur leur ſujet, eſt que c'eſtoit des cavales de Libye qui paiſſoient aux environs du Lac Tritonien. Ce que Pomponius Méla rapporte de l'expédition de Hannon

chef des Carthaginois, confirme cette opinion ; il fait dire à ce voyageur, que les femmes de cette partie de l'Afrique d'où il venoit eſtoient toutes velues, & qu'elles devenoient fécondes ſans la participation de leur maris ; ce qui convient aux juments, ſuivant l'opinion populaire que Virgile rapporte dans ſes Géorgiques, qu'elles conçoivent en ſe tournant du coſté du vent Zéphyr. Hannon adjoûtoit qu'il avoit emmené deux de ces monſtres, & qu'il en avoit mis la peau dans un Temple de Junon, où elles demeurérent long-temps ſuſpenduës.

Cette idée ſur les Gorgones, eſt confirmée par un paſſage décilif d'Alexandre de Mynde cité par Athénée, qui diſoit dans ſon hiſtoire des Animaux, qu'il y en avoit un dans la Libye que les Nomades du pays appelloient *Gorgone*, qui reſſembloit à une brebis ſauvage, & dont l'haleine eſtoit ſi empoiſonnée, qu'elle tuoit ſur le champ ceux qui en approchoient. Une longue criniére luy tomboit du front ſur les yeux, & cet animal eſtoit ſi peſant, qu'il avoit bien de la peine à l'écarter pour voir les objets qui eſtoient autour de luy. Ce même auteur adjoûte que quelques ſoldats de Marius firent une triſte expérience du venin de cet animal dans la guerre contre Jugurtha, lorſqu'ayant rencontré une de ces Gorgones, & s'eſtant mis en état de luy oſter la vie, elle les empoiſonna de ſes regards. Après ces premiers, adjoûte encore Aléxandre de Mynde, d'autres eûrent le même ſort ; enfin, quelques cavaliers Nomades, ayant formé une enceinte, iis la tuérent de loin à coup de fléches. *L. 11.*

On a vû dans quelques Ménageries des moutons de Barbarie, qui au poiſon près de leur haleine, ce qui eſt peut-eſtre une fiction ſans fondement, reſſemblent aſſez par la longueur & l'épaiſſeur de leur laine qui leur couvre toute la teſte, à ces Gorgones d'Aléxandre de Mynde. Voilà, ſans doute la véritable origine de cette fable ; & l'Egide de Minerve, que les anciens ont dit avoir pris naiſſance aux environs du Lac Tritonien, n'eſtoit que la peau d'un de ces animaux, ou pour ſe rapprocher d'avantage de l'étymologie Grecque du nom de cette ſorte de bouclier, la peau de quelque chévre ſauvage, dont le poil qui eſtoit long & hériſſé, reſſembloit en quelque ſorte

à des ſerpents qui en environnoient la teſte & en eſtoient comme les cheveux, ce qui fait dire à Lucain :

Pharſ. l. 7. v. 249. *Pallas Gorgoneos diffudit in Ægida crines.*

Des coſtes de Libye il fut aiſé à Perſée d'aller ſur celles de Phénicie, & ce fut-là qu'il délivra Andromède du monſtre qui devoit la dévorer pour ſatisfaire l'oracle injuſte d'Ammon, dont peut-eſtre Perſée avoit entendu parler dans la Libye, ou eſtoit l'oracle de ce Dieu, ce qui ſans doute le détermina à voguer du coſté de Phénicie pour tenter cette aventure. Il eſt inutile de rechercher icy ſi ce monſtre eſtoit véritablement un poiſſon ou un corſaire, il ſuffit de dire que la jeune Princeſſe étoit elle-même la récompenſe de celuy qui la délivreroit.

Injuſtus juſſerat Ammon, Ovid.

Quoy qu'il en ſoit, le principal objet de M. l'Abbé Banier eſt de prouver que les coſtes de la Phénicie, ou pour parler plus juſte, de la Paleſtine & non les extrémitez de la Mauritanie, furent la ſcéne où arriva cet évenement; car, outre la difficulté d'un voyage de ſi long cours dans un temps où la navigation eſtoit ſi peu perfectionnée; on a, 1.° le témoignage poſitif de Joſephe, qui dit qu'on croyoit que cette aventure eſtoit arrivée, non en Ethiopie, mais près de la ville de Joppé, aujourd'huy Jaffa, où l'on voyoit encore ſur un rocher les marques des chaînes de la belle Andromède. Il eſt vray que cet hiſtorien adjoûte, que peut-eſtre on les y avoit gravées pour le faire croire, mais cela marqueroit toûjours une tradition fort ancienne. 2.° Strabon avoit dit la même choſe avant Joſephe, en deux endroits de ſa Géographie; & en parlant de l'Ethiopie, il aſſûre qu'on ne manquoit pas d'auteurs qui la tranſportoient ſur les coſtes de Phénicie, & que c'eſtoit près de Joppé que s'eſtoit paſſée la ſcéne d'Andromède, ce que ces auteurs n'avançoient pas pour avoir ignoré la Géographie. 3.° Pline adjoûte aux autres preuves de cette tradition, que Scaurus apporta de Joppé à Rome les os du monſtre qui devoit dévorer Andromède : *Belluæ cui dicebatur expoſita fuiſſe Andromeda, oſſa Romæ aſportata ex oppido Judææ Joppe, oſtendit inter reliqua miracula in ædilitate ſuâ M. Scaurus longitudine pedum* XL. *altitudine coſtarum*

Bell. Jud. l. 4.

L. 1. & 16.

L. 9. c. 5.

costarum Indicos Elephantes excedente, spinæ crassitudine sesquipedali. Solin rapporte la même chose, ne différant de Pline que dans l'épaisseur de l'épine de ce monstre, qu'il dit avoir esté non d'un pied & demi, mais d'un demi-pied. 4.° Pomponius Méla a quelque chose encore de plus particulier sur cette tradition : *Est Joppe ante diluvium, ut ferunt, condita, ubi Cephea regnasse eo signo accolæ affirmant, quod titulum ejus fratrisque Phinei, veteres quædam aræ cum religione plurima retinent. Quin etiam rei celebratæ carminibus & fabulis servatæque à Perseo Andromedæ, clarum vestigium, bellua marinæ ossa immania ostentant.* C. 34.

On peut adjoûter à tant d'autoritez, ce que rapporte Pausanias dans ses Messeniaques de la tradition des habitants de Joppé, qui croyoient que les eaux rouges d'une fontaine, qui estoit près de leur ville, avoient pris cette couleur lorsque Persée, ensanglanté par le monstre qu'il venoit de tuer, s'y estoit lavé.

A ces preuves, M. l'Abbé Banier en joint une, qu'il croît n'avoir pas encore esté saisie ; c'est que dans la description du combat de Persée avec Phinée son rival, Ovide nomme plusieurs chefs des troupes de ce dernier, qu'il n'y a pas d'apparence qui se soient trouvez dans les environs du Mont-Atlas, mais qui comme plus voisins des costes de Syrie, avoient pû prendre les armes pour Phinée ou pour Cephée son oncle. Le premier à qui Persée oste la vie dans ce combat est le jeune Atys, que Limniaque avoit mis au monde dans les antres voisins du Gange, ou plutoſt dans une ville de Syrie, qui suivant Ptolomée, s'appelloit *Attis*, & qui estoit le nom patronymique de ce Capitaine. Celuy qui venge cette mort estoit Lycabas, originaire d'Assyrie, *Assyrius Lycabas*, pays voisin de la Judée. Le même poëte nomme ensuite Thorbas de la ville de Syene dans la haute Egypte, & le Lybien Amphimedon; Polydemon qui tiroit son origine de Semiramis, *Semiramio sanguine cretum;* Halcyonée, à qui il donne l'épithéte de *Bactrius*, ou, comme portent quelques manuscrits, *Barcæus*, soit qu'il fût venu en Syrie de la Bactriane, ou plutoſt de Barcé ville de la Cyrénaïde ; Céladon de Mendes dans la basse Egypte, *Mendesius Celadon*,

ou comme porte une autre leçon, *Mindesius* de la ville de Mindes dans la Libye; Astreus, dont la mere estoit de Palestine, & le pere inconnu, *matre Palæstinâ:* Molpée, à qui il donne l'épithéte de *Choaneus*, c'est-à-dire, qui tiroit son origine des Choaniens, qui, selon Pline, estoient des peuples voisins de l'Arabie, & le Nabathéen ou l'Arabe Ethémon: Nilée, qui se vantoit d'avoir le Nil pour pere, c'est-à-dire, qui estoit né aux environs de ce fleuve, *qui se genitum septemplice Nilo ementitus erat.* Enfin, le même Poëte parle ensuite d'un Acontée, ou plutost Acorcée, qui est le nom de ce mage Egyptien, qui selon Lucien, s'entretenoit avec César des sources du Nil, & d'Astyages, nom connu dans l'Assyrie.

L. 6. c. 28.

Il paroît que tous ces chefs, ou, si on veut, tous ces soldats de l'armée de Phinée, venoient de pays assez voisins du lieu où l'on place la scéne de cet évenement; & cette preuve suffit pour nous convaincre que ce n'est point dans les extrémitez de la Mauritanie, aux environs du Mont-Atlas, que s'est donné le combat de Persée & de Phinée, mais sur les costes de Phénicie, pays qui estoit en commerce avec la Grece, d'où luy estoient venues avant Persée plusieurs Colonies, où Minos Roi de Créte avoit déja enlevé Europe, & où il fut facile à nostre Héros d'aborder en sortant de la Libye.

Mais quoy qu'il en soit de cette fable, & de l'explication qu'on vient de luy donner, il est certain que Persée ne doit point estre pris pour un Cavalier, mais pour un Chef d'Escadre qui fit quelques expéditions maritimes; d'abord sur les vaisseaux à rames qu'il avoit pris dans le port de Seriphe, puis sur les vaisseaux à voiles qu'il enleva sur les costes de Libye. Et dès-là tombent toutes les conjectures de Bochart & de M. Le Clerc, qui sur les étymologies de *Paras*, qui dans les langues Orientales veut dire un Cavalier, & de *Pag-sous*, qui signifie un cheval qui a un frein, ont crû que Persée vouloit dire un Cavalier, & Pégase un cheval; conjectures ingénieuses, mais qui ne sont vrayes qu'autant qu'on les prendra pour une métaphore, sous laquelle on a voulu marquer la rapidité des conquestes de Persée, & la légéreté du vaisseau dont il se servit: métaphore,

Can. l. 1. Bib. Univ. to. 6.

s'il eſt permis de joindre le ſacré avec le prophane, ſemblable à celle dont ſe ſert l'Ecriture Sainte, lorſque pour marquer le cours rapide du Soleil, elle le compare à un géant, *exultavit ut Gigas ad currendam viam.*

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Sur les Tribunaux eſtablis à Athénes pour le maintien des Loix, & pour régler les différents qui s'élevoient entre les particuliers.

DANS le temps que M. l'Abbé de Canaye travailloit à ſes deux Diſſertations ſur l'Aréopage d'Athénes qui ſont imprimées dans ce volume, M. Blanchard s'appliquoit à éclaircir ce qui regardoit les autres Tribunaux eſtablis à Athénes. Les notions générales qu'il en donne d'abord, feront le ſujet de cet article : les détails dans leſquels il eſt entré ſur chacun de ces Tribunaux, ſe trouveront dans ce volume & dans les ſuivants. 1728. *P. 174. & ſuiv.*

On comptoit dix Tribunaux à Athénes, dont les Juges eſtoient électifs, quatre pour les matiéres criminelles, ſix pour celles qui eſtoient purement civiles. Les quatre premiers eſtoient l'ἐπὶ παλλαδίῳ, l'ἐπὶ δελφινίῳ, l'ἐπὶ πρυτανείῳ, l'ἐν φρεάτ῾ι. Les ſix derniers eſtoient nommez l'Hélicie, le Trigône, le Parabyſte moyen, le grand Parabyſte, le Tribunal de Lycus, & celuy de Métiochus; on ne parle point de l'Aréopage.

Dracon eſt regardé comme le premier Légiſlateur d'Athénes; mais ſes loix ſévéres & écrites avec du ſang, comme on le diſoit anciennement, furent abrogées, & par leur inéxecution, & par celles de Solon plus douces & plus conformes aux mœurs du temps où il les publia. M. Blanchard a ſagement écarté ce détail qui ſe trouve dans le traité de Meurſius, intitulé *Themis Attica.* Il remarque ſeulement qu'on avoit tiré de l'eſprit de ces loix les différentes actions en pourſuite qui conſtituoient ce que nous appellons la procédure; & nous

adjoûterons après Elien, que les Athéniens estoient les premiers d'entre les Grecs qui establirent une Jurisprudence pour le maintien du repos des particuliers, contre les vexations de ceux qui abusoient de leur force & de leur crédit.

Les Officiers qui devoient prendre séance dans quelqu'un des Tribunaux que nous venons de nommer pour y rendre la justice, y estoient appellez ou par le sort, ou par l'élévation de la main, ou enfin par le scrutin à la pluralité des bulletins. Ils estoient tous tirez du nombre des aisez, εὔποροι, ainsi que Solon l'avoit establi par une loy spéciale, & ceux qui n'avoient que leur teste pour répondre de leurs actions, n'avoient aucune part à l'administration des affaires publiques. Pour mieux attacher à leur devoir ceux qui estoient élûs, on vouloit qu'outre des biens-fonds dans l'Attique, ils eûssent encore des enfants, ou qu'ils promissent de se marier.

Les élections par le sort se faisoient dans le temple de Thésée, sous l'inspection des Thesmothétes ; & comme le nombre de ceux qui se présentoient estoit toûjours plus grand que celuy des places vacantes, le sort en décidoit. Le nom des aspirants estoit écrit sur des bulletins que l'on mettoit dans une urne, & on jettoit dans une autre autant de féves blanches qu'il y avoit de places à remplir, & autant de féves noires qu'il y avoit de prétendants, après quoy on tiroit un bulletin & une féve ; si elle se trouvoit noire, on tiroit un autre bulletin & une autre féve, jusqu'à ce que la féve blanche désignât celuy à qui le sort donnoit la préférence. C'estoit un crime capital de jetter dans l'urne deux bulletins chargez du même nom ; & quand deux freres concouroient, ils estoient obligez d'adjoûter à leur nom quelque distinction. Ceux qui estoient élûs de cette sorte estoient nommez κληρωτοί ; pour ceux qui estoient élûs par l'élévation de la main, & qu'on nommoit χειροτονητοὶ, on s'assembloit dans un lieu nommé πνὺξ, près de la citadelle, où les Thesmothétes les présentoient, & lorsque le peuple en approuvoit quelqu'un, il élevoit les mains en forme d'acclamation, soit que ce fût pour l'élection des Généraux d'armée, que les Archontes avoient désignez, ou pour les Officiers de

Cavalerie, ou enfin pour les Chefs de Tribu. Dans la ſuite cette ſorte d'élection fut transferée du Pnyce dans le Temple de Bacchus.

Nous réſervons l'élection par le ſcrutin à la pluralité des voix pour l'article des Prytanées, qui ſuivra immédiatement celuy-cy.

L'élection faite, ceux qui eſtoient nommez, eſtoient obligez avant que d'entrer en fonction, de paroiſtre devant les Logiſtes où ils ſubiſſoient, en préſence du Tribunal des Archontes, un interrogatoire juridique appuyé de certificateur déſignez par la loy, ſur le reſpect qu'ils avoient eû pour leurs pere & mere, ou pour ceux qui les avoient repréſentez, & s'ils avoient porté les armes pour le ſervice de la République autant de temps que les loix l'ordonnoient, s'ils pratiquoient l'exercice de la religion reçûë dans le pays, & ſi leur fortune eſtoit ſuffiſante pour répondre de leur geſtion.

Sur l'article des armes, qui entroit dans l'interrogatoire, nous obſerverons qu'a l'âge de puberté qui arrivoit plutoſt ou plutard ſelon la complexion foible ou vigoureuſe, mais ordinairement à 18. ans, ceux qui ſe préſentoient aux Lexiarques, eſtoient examinez ſur leur conduite, & envoyez en garniſon juſqu'à ce que parvenus à l'âge de 20. ans, ils ſe preſentaſſent de nouveau dans le Temple d'Agraulos fille de Cécrops, & qui eſtoit auſſi conſacré à Diane, pour y preſter le ſerment eſtabli par la Loy, afin de ne ſe point rendre indigne des armes qu'on gardoit dans ce Temple pour en reveſtir ceux qui preſtoient ce ſerment, & qui pour cela ſe nommoient ἱερὰ ἔπλα. Alors ils juroient de ſuivre par tout le Chef, de combattre ſeuls ou accompagnez pour la deffenſe des autels & des foyers de la Patrie, de travailler à mettre la République dans un eſtat plus floriſſant que celuy où ils la trouvoient, de partir par mer pour aller cultiver les terres qui leur ſeroient diſtribuées, d'obéir aux Magiſtrats & aux Loix, de s'oppoſer à ceux qui voudroient en abroger quelqu'une, ſi ce n'eſtoit du conſentement unanime du Peuple, & de tirer vengeance de ceux qui oſeroient l'attenter, de combattre juſqu'à la mort pour la Patrie, & d'entretenir dans

les terres dépendantes de l'Attique les plantations de bled, d'orge, de vigne & d'oliviers; prenant à témoins de cet engagement, Agraulos, Enyalius, Mars, Jupiter, la Terre nourriciére & Diane.

Les ſerments des Prytanes & des Héliaſtes, deux eſpéces de Juges, eſtoient un peu différents de celuy dont nous venons de parler, ainſi qu'on le verra dans leurs articles. Perſonne de quelque conſidération qu'il fût, ne pouvoit exercer deux emplois dans le même temps, ni dans une ſeule & même année, s'il n'avoit auparavant rendu compte de ſon adminiſtration pardevant les Logiſtes, qui devoient eſtre au nombre de dix élûs par le ſort; & ce compte devoit ſe rendre dans l'eſpace de 30. jours pour tout délay, après que l'on eſtoit ſorti de charge. Ces Logiſtes prenoient ſéance avec les Archontes, pour recevoir & juger ces comptes. Si le comptable ſe trouvoit reliquataire, on le renvoyoit à neuf autres Juges, & s'il eſtoit outre cela coupable de délit, il eſtoit évoqué au Tribunal qui devoit juger les criminels. Les Logiſtes eſtoient à Athénes, ce qu'eſtoient à Rome ceux qu'on nommoit *Reciperatores pecuniarum repetundarum.* Ceux qui ſe portoient pour accuſateurs devant le Tribunal des Logiſtes contre les Officiers qui devoient y rendre leurs comptes, avoient trente jours pour former leurs plaintes, à compter de celuy auquel le comptable eſtoit ſorti de charge, & ceux-cy avoient des jours marquez pour comparoître; & s'ils manquoient de ſe trouver devant leurs Juges, ils eſtoient adjournez; & enfin comdamnez par contumace, les délais expirez.

Ceux dont les comptes n'eſtoient pas rendus, étoient incapables d'aucuns effets civils, & ne pouvoient pas même eſtre adoptez, de peur que ce ne fût en fraude & qu'au préjudice de la République ils paſſaſſent par l'adoption dans une autre famille, & ſous la puiſſance d'autruy; il ne leur eſtoit pas permis de ſortir de l'Attique, & on leur refuſoit les honneurs qu'auroient mérité leurs autres actions.

Le Sénat de l'Aréopage, ainſi que tous les autres Tribunaux, eſtoit obligé de rendre compte devant les mêmes Logiſtes.

Quoyqu'on ne ſçache pas préciſément le temps auquel ſe devoit rendre ce compte, il y a apparence que c'eſtoit tous les ans, & Eſchine contre Cteſiphon ſemble laiſſer entendre, lorſqu'il parle de la Loy qui aſſujettiſſoit les Aréopagites à cette reddition de compte, qu'il y avoit pour cela un temps marqué dans le cours de chaque année.

Tout élû, à quelque charge que ce fût, s'il avoit des excuſes pour ne pas l'accepter, devoit comparoiſtre devant l'aſſemblée qui l'avoit choiſi, pour les faire recevoir.

Au reſte, la dignité de Juge eſtoit ſi reſpectable, qu'il eſtoit ſévérement deffendu de le troubler dans ſes fonctions; & l'inſulter dans ſon Tribunal, eſtoit dans les premiers temps un crime digne de mort : cependant la Loy fut adoucie dans la ſuite, & la peine de mort fut commuée en une amende pécuniaire.

Les Greffiers des Tribunaux dont nous venons de parler, eſtoient tirez d'entre ceux des eſclaves, qui eſtoient employez au ſervice public, & n'avoient dans cette charge d'autre fonction que celle d'écrire, & de relire ce qu'ils avoient rédigé. Ils eſtoient au nombre de trois; & ceux qui ſervoient dans le Prytanée, n'avoient d'exercice que pendant les trente jours que duroit chaque Prytanée. Chacun de ces trois Greffiers avoit ſon département : l'un avoit les Ordonnances pour en faire la lecture à la requiſition des Orateurs; l'autre, les Loix; & le troiſiéme écrivoit les Arreſts. On voit par les harangues de Démoſthéne & d'Eſchine, que les Orateurs s'arreſtoient ſouvent pour dire, *liſez Greffier.* Le Sénat éliſoit deux de ces officiers, & le peuple choiſiſſoit le troiſiéme; & dans les cinq derniers jours de chaque Prytanée, ils eſtoient obligez de rendre leur compte, ainſi qu'on l'apprend de Lyſias.

Les Romains en uſérent de même.

Lorſqu'il ſe trouvoit de l'obſcurité dans les Loix qui regardoient la religion & le culte des Dieux, l'interprétation en eſtoit déférée au tribunal des Archontes, leſquels eſtoient tirez des plus illuſtres familles juſqu'au temps d'Ariſtide fils de Lyſimaque, qui eſtablit qu'on auroit dans la ſuite, pour remplir ces places moins d'égard à la naiſſance qu'au mérite. Ce tribunal eſtoit compoſé de neuf officiers : le premier eſtoit l'Archonte, qui donnoit ſon nom

à l'année de son administration : le second se nommoit le Roy ; le troisiéme, le Polemarque, avec six Thesmothétes. Ces magistrats élûs par le scrutin des féves, estoient obligez de faire preuve devant leur tribu, comme ils estoient issus du costé de leurs peres & de leurs meres de trois ascendants citoyens d'Athénes. Ils devoient prouver de même leur attachement au culte d'Apollon, protecteur de la patrie, & qu'ils avoient dans leur maison un autel consacré à Jupiter ; & par leur respect pour leurs parents, faire espérer qu'ils en auroient pour leur patrie. Il falloit aussi qu'ils eûssent rempli le temps du service que chaque citoyen devoit à la République, ce qui donnoit des officiers bien préparez, puisqu'on n'estoit licentié qu'à 40. ans. Leur fortune même, dont ils devoient instruire ceux qui estoient prépose à cette enqueste, servoit de garant de leur fidélité.

Après que les Commissaires nommez pour l'examen de leurs preuves en avoit fait le rapport, ils estoient obligez de jurer de maintenir les Loix, & de s'engager s'ils y manquoient, d'envoyer à Delphes une statuë du poids de leur corps : suivant une loy de Solon, si l'Archonte se trouvoit pris de vin, il estoit condamné à une forte amende, & même puni de mort.

De tels officiers méritoient d'estre respectez ; aussi estoit-ce une infamie éternelle que de les insulter. Ce qui fait dire à Démosthéne, que manquer de respect à un Thesmothéte, c'est en manquer pour la République même.

L'information pour le second officier de ce tribunal, qui estoit nommé le Roy, devoit porter qu'il estoit marié à la fille d'un citoyen, & qu'il l'avoit épousée vierge ; & cela, comme le dit Démosthéne, parce que cet officier estoit obligé de faire des sacrifices conjointement avec son épouse, qui, au lieu d'appaiser les Dieux, les auroient irritez, si l'épouse de ce magistrat n'y avoit porté la vérité de ces deux qualitez.

L'examen de la vie privée des neuf Archontes estoit très-sévére, & cette attention estoit d'autant plus néceſſaire, qu'au sortir de leur exercice, & après avoir rendu compte de leur administration, ils entroient de droit dans l'Aréopage.

SUR

SUR L'ORIGINE ET LES FONCTIONS DES PRYTANES, ET SUR LES PRYTANE'ES.

APRÉS avoir donné une idée générale des Tribunaux d'Athénes, M. Blanchard lût une Diſſertation ſur les Prytanes & les Prytanées, dont nous allons rendre compte dans cet article. En 1729.

Le Prytanée eſtoit un terrein aſſez eſtendu au milieu de l'ancienne ville d'Athénes, couvert de bâtiments deſtinez à différents uſages pour l'utilité de la République.

L'application des diverſes parties de cette deſcription naîtra du détail dans lequel nous entrerons, après que nous aurons examiné l'origine du nom de Prytanée, & les ſens différents que l'uſage luy a donnez.

Les Grammairiens en tirent l'origine de πυρὸς, ou de πυρὸς ταμιεῖον, accoûtumez à obſerver que dans preſque toutes les langues, le peuple adoucit, par le changement & par la tranſpoſition de quelques lettres, les termes trop durs qui ſe trouvent d'un uſage plus fréquent, & quelquefois même avec une altération ſi conſidérable, qu'elle fait diſparoître les traces les plus ſenſibles de la véritable origine.

Ceux qui font venir ce mot de πυρὸς ταμιεῖον, en donnent pour motif le ſoin que l'on avoit de conſerver dans le Temple de Veſta qui eſtoit dans l'enceinte du Prytanée, un feu perpétuel à l'honneur de cette Déeſſe, comme les Veſtales le conſervoient à Rome; & c'eſt, ſelon la remarque de M. Huet dans ſa démonſtration Evangélique, une d'entre beaucoup d'autres pratiques, qui avoient paſſé de la Religion du vray Dieu au culte du Paganiſme.

Ceux qui prétendent que πρυτανεῖον ſe forme de πυρὸς ταμιεῖον, y ſont déterminez par les magaſins de vivres, & ſurtout de bled, qui eſtoient renfermez dans les greniers de ce

bâtiment pour les uſages dont nous parlerons dans la ſuite.

Mais peut-eſtre, ſans tant de recherches, ce nom vient de *Prytanis*, l'un des premiers & des plus conſidérables hommes de la famille Royale des Eurypontides, ſous le regne duquel s'éleva la guerre entre les Lacédémoniens & les Argiens.

Le mot πρυλανεῖον, parmi les Athéniens, ſignifioit ce que les Romains entendoient par celuy de *Sportula ;* cette diſtribution des vivres, qui ſe faiſoit en certains temps & en certaines occaſions au peuple, par l'ordre & ſous la direction des principaux Magiſtrats.

Cette diſtribution, à laquelle il ne manquoit dans ſon origine que le motif pour eſtre réputée une véritable charité, ſervit ſouvent aux ambitieux de chemin pour arriver à la tyrannie, & aux Empereurs Romains pour ſatisfaire leur vanité.

Τὰ πρυλανεῖα ou αἱ πρυτανείαι ſignifioient une certaine ſomme que les plaideurs eſtoient obligez de conſigner avant que d'avoir audience ; & cette ſomme montoit, ſelon quelques-uns, à la dixiéme partie de l'objet de la conteſtation que le demandeur & le deffendeur eſtoient obligez de conſigner ; mais, ſelon Démoſthéne & Iſocrate, qui devoient en eſtre bien inſtruits, & ſelon le Scholiaſte d'Ariſtophane ſur les Nuées, la conſignation n'eſtoit que de trois drachmes, ſi le fonds eſtoit au-deſſous de mille drachmes, & de trente drachmes s'il excédoit. Ce dépoſt eſtoit appellé *Sacramentum* chez les Romains, & reſtoit dans le thréſor ſelon Valére Maxime. La portion conſignée par celuy qui ſuccomboit en juſtice, confiſquée pour le punir de la témérité de ſa conteſtation, eſtoit employée à payer l'honoraire des Juges, comme nos épices, & aux beſoins du Prytanée.

Ἡ πρυτανεία eſtoit employé à Athénes pour fixer les époques des grands événements, comme les Archontes ont encore ſervi au même uſage que les Conſulats à Rome.

Le verbe πρυτανεύω embraſſoit l'idée de toutes les fonctions dont eſtoient chargez les officiers qui entroient chaque année en exercice dans le Prytanée, adminiſtration de la Juſtice, diſtribution de vivres, police générale de l'Eſtat, & particuliére de

la Ville; concluſion & publication de paix, déclaration de guerre; nomination de tuteurs & curateurs pour les mineurs, ou pour tous ceux que leur foibleſſe a renfermez ſous ce titre dans les Loix; enfin, diſcuſſion de toutes les affaires qui, après avoir eſté inſtruites dans les tribunaux ſubalternes, reſſortiſſoient à ce Conſeil.

Les officiers de ce Tribunal eſtoient connus ſous le nom de πρυτανεὺς ou πρυτανὶς; & leur adminiſtration prit tant de faveur, & parut ſi ſage & ſi utile à la République d'Athénes, que dans la ſuite ce terme a eſté employé par les Poëtes pour déſigner & qualifier les hommes, qui s'élevoient au-deſſus du commun par leur excellence.

On ceſſera d'eſtre eſtonné du ſuccès de cet eſtabliſſement, qui porta la République d'Athénes au comble de la grandeur & de l'élevation, & qui la mit en eſtat de faire teſte aux puiſſances les plus redoutables, quand on s'inſtruira des principes ſur leſquels il fut formé; & c'eſt icy que trouve une juſte application la maxime qui promet aux Peuples un bonheur ſolide, s'ils ſont ſoumis à un gouvernement qui les conduiſe ſur les regles que dicte la ſageſſe.

Solon partagea le peuple qui compoſoit la République d'Athénes en quatre Tribus, y comprenant ceux qui vivoient renfermez dans l'enceinte de la Ville, & ceux qui en ſortoient pour s'eſtablir dans les Bourgades

De chacune de ces quatre Tribus, on éliſoit deux cens ſujets, d'entre leſquels encore on procédoit à une nouvelle élection, qui les réduiſoit à cent de chaque Tribu, pour compoſer le nombre de quatre cens qui formoient les Prytanies d'une année, pour travailler dans les différents Bureaux où ils eſtoient diſtribuez ſelon les matiéres dont la diſcuſſion leur eſtoit renvoyée.

Les cent autres ſurnuméraires de chaque Tribu, qui n'entroient point en fonction cette année-là, eſtoient réſervez & deſtinez à remplacer ceux des élûs dans le ſecond ſcrutin, qui par mort laiſſeroient des places à remplir, ou qui par l'examen de leur conduite paſſée, mériteroient d'eſtre exclus.

Chacune des Tribus de la République d'Athénes avoit ſon

Léxiarque qui tenoit un Regiſtre de l'âge & des qualitez de l'eſprit & du cœur de chacun des ſujets de l'Eſtat, qui eſtoient enregiſtrez à l'âge de vingt-ans.

Un nombre ſi conſidérable d'Officiers donnoit à tous les citoyens une juſte eſpérance de paſſer à leur tour, quand l'âge le permettroit, à l'adminiſtration des affaires publiques, & de s'y inſtruire de tout ce qui regardoit les différents intéreſts de l'Eſtat. Cette attente entretenoit une noble émulation, & donnoit aux jeunes gens une grande attention pour ne ſe point attirer par leurs égarements ou par leurs débauches, une excluſion qui ſeroit capable de les rendre infames pour toute leur vie.

On déclaroit incapables d'eſtre au nombre des Prytanes, ceux qui par une mauvaiſe conduite dans leur œconomie, & par une diſſipation mal entenduë de leur patrimoine, s'eſtoient rangez eux-mêmes dans la claſſe des prodigues; ceux encore qui eſtoient débiteurs du fiſc, & qui n'avoient pas fourni leur contingent pour les beſoins de la République, en eſtoient exclus. Les fils qui avoient manqué avec éclat de reſpect à leurs parents, ne pouvoient prétendre à ces élections. Après le rapport des Léxiarques ſur les vies & les mœurs de ceux qui avoient eſté élûs, ceux-cy preſtoient ſerment de traiter les affaires de la République pour le mieux, de juger & de gouverner ſelon les Loix, & de ne mettre dans les fers perſonne, qui pour s'en tirer pourroit préſenter trois cautions, s'il n'eſtoit perturbateur du repos public, ſuſpect de trahiſon, ou débiteur frauduleux de l'Eſtat.

Comme le nombre des Bourgades s'augmenta à meſure que le nombre des citoyens s'augmentoit, cela occaſionna la diviſion du peuple en dix Tribus par Cliſthénes, de chacune deſquelles on ne tira plus que cent citoyens, dont cinquante ſeulement entroient en fonction pour l'année & compoſoient un Sénat de cinq cens; les autres attendoient pour ſuppléer, ou pour eſtre appellez à l'exercice actuel par l'élection de l'année ſuivante.

Les eſtrangers qui avoient eſté honorez du droit de Bour-

geoiſie à Athénes, eſtoient habiles à pouvoir eſtre appellez à la dignité de Prytanes.

Pour éloigner toute idée de prééminence entre les Tribus d'un Eſtat dont la tranquilité dépendoit de l'égalité, les plus anciens des Tribus s'aſſembloient pour aſſiſter à une eſpéce de Lotterie, qui abandonnoit au choix de la Providence le rang des dix Prytanies; elles gouvernoient ſucceſſivement pendant trente-cinq ou trente-ſix jours, ſçavoir, celles à qui eſtoient échûës par ſort les quatre premiéres places, trente-ſix jours, & les ſix autres trente-cinq jours ſeulement, pour remplir le nombre des jours de l'année lunaire.

Il n'eſt pas aiſé de comprendre ſur quel fondement Scaliger a avancé, que les Tribus ſe ſuccédoient jour par jour, & que dans l'eſpace de dix jours, chacune d'elles avoit gouverné un jour.

Il paroît même que chaque Tribu, lorſque ſon jour de commander eſtoit venu, ſe diſtribuoit en cinq Décuries qui regnoient ſucceſſivement leur ſemaine; les dix qui eſtoient de ſemaine eſtoient appellez πρόεδροι, & celuy que le ſort avoit mis à la teſte de chaque Décurie, eſtoit appellé ἐπιστάτης. Il en reſtoit trois de chaque Décurie que le ſort n'appelloit point à la place d'Epiſtate, parce que la ſemaine n'eſt que de ſept jours.

Celuy qui une fois avoit eſté Epiſtate, ne pouvoit jamais eſpérer de l'eſtre une ſeconde fois dans le reſte de ſa vie, quand même il auroit eſté appellé différentes fois à eſtre Prytane: la raiſon de cette excluſion eſtoit, qu'il auroit pû ſe laiſſer tenter de ſatisfaire ſa cupidité, & s'arranger pour devenir le maiſtre des grands biens dont il s'eſtoit vû dépoſitaire. Le jour de ſa fonction, il avoit les cleſs du Thréſor public, des Titres & des Archives de l'Eſtat, & du Sceau de la République.

Les particuliers qui avoient quelque affaire à pourſuivre au Tribunal des Prytanes, s'adreſſoient à un des Officiers de leur Tribu, pour obtenir audience pardevant celle qui eſtoit en fonction.

Il y avoit quatre aſſemblées générales qui ſe tenoient pendant l'intervalle de chaque Prytanie, ſçavoir le onziéme, le vingtiéme

le trentiéme & le trente-troiſiéme jours. Ces aſſemblées reglées s'appelloient κύριαι ἐκκλησίαι, il y avoit un Kalendrier qui indiquoit ces jours d'aſſemblées, & les jours de vacations s'appelloient ἄφετοι.

Les Hérаults marchoient à trois repriſes différentes par la ville les jours des grandes aſſemblées, pour inviter tous ceux qui avoient droit d'y aſſiſter à s'y rendre ſous peine d'une amende, qui s'exigeoit avec ſévérité; les boutiques eſtoient fermées, & les Léxiarques avoient ſoin de faire hâter ceux qui s'amuſoient.

Parnyte Calliſtrate, pour intéreſſer les citoyens à n'y pas manquer, fit diſtribuer à chacun une obole pour ſon droit d'aſſiſtance. Agyrrhius dans la ſuite en fit donner trois; ceux qui eſtoient arrivez tard eſtoient privez de cette diſtribution, & du droit de ſuffrage : ceux qui s'eſtoient abſentez ſans excuſe légitime, payoient l'amende. Les eſclaves, les eſtrangers, & ceux qui avoient eſté repris de juſtice, n'avoient pas droit de s'y trouver.

Les affaires capitales qui regardoient la République ou certains particuliers, dont les Prytanes ne vouloient pas prendre la déciſion ſur leur compte, eſtoient renvoyées à ces aſſemblées, la premiére eſtoit plus ſpécialement deſtinée à la confirmation des Officiers du mois, contre leſquels il eſtoit permis de s'élever, s'il y avoit quelque reproche à faire contre eux : la ſeconde ſe tenoit pour ceux qui avoient quelque requeſte à préſenter, ou contre les particuliers ou contre le gouvernement public; ils eſtoient obligez de dépoſer ſur l'autel une branche d'Olivier entourée de laine.

Pollux, VIII. 9.

La troiſiéme aſſemblée eſtoit deſtinée à donner audience aux Ambaſſadeurs eſtrangers, à traiter avec eux, à donner les inſtructions à ceux de la République qui devoient partir, & à écouter le rapport de ceux qui en revenoient.

La quatriéme enfin, à examiner les affaires qui regardoient la Religion.

Si quelque affaire importante ſurvenoit, l'Epiſtate de jour indiquoit une de ces aſſemblées, qui eſtoient appellées ἐκκλησίαι

κύκλητοι. Il tiroit au ſort neuf Officiers des neuf Tribus qui n'eſtoient pas en fonction ; d'entre ces neuf, il laiſſoit au ſort le choix d'un Epiſtate qui préſidoit à cette aſſemblée, & qui en faiſoit afficher le motif, afin que chacun pût s'inſtruire & ſe préparer à apporter un ſuffrage raiſonné. Après le ſacrifice d'expiation fait à Jupiter & à Minerve à l'ouverture de toutes les aſſemblées, mais avec plus de pompe à l'ouverture de celles qui ſe tenoient en public; le Hérault ſouhaitoit toutes ſortes de proſpéritez au peuple d'Athénes, & prononçoit les imprécations ordonnées par la Loy, contre ceux qui ne ſuivroient pas le ſentiment qui leur paroiſtroit le plus avantageux à la République; enſuite, celuy des Orateurs qui s'eſtoit chargé d'eſtablir la queſtion & de porter la parole au peuple, montoit dans la tribune aux harangues la couronne ſur la teſte, & c'eſt de-là que nous ſont venuës ces fameuſes piéces qui font encore le ſujet de l'admiration de ceux qui les liſent ; & ſouvent même dans des cas extraordinaires on aſſembloit le peuple de la campagne, ce qui donnoit à l'aſſemblée le nom de καταχλησία. Les Généraux des Armées, ſous le bon plaiſir des Prytanes, convoquoient auſſi de ces aſſemblées extraordinaires, & le réſultat ſe prononçoit en leur nom & en celuy des Prytanes, comme on le peut voir dans Démoſthéne, Orat. ὑπὲρ Μνησιφίλου ἄρχοντος.

Pour éviter toute confuſion dans les ſuffrages, l'Epiſtate, les Prohedres, & de ſuite tous ceux qui compoſoient une Tribu, s'avançoient dans les premiers temps ſelon l'ordre de leur âge, dans la ſuite ce fut dans l'ordre que le ſort leur donnoit. Après la Tribu qui eſtoit en fonction, venoit ſucceſſivement celle qui devoit entrer en exercice après elle, & celles dont les Prytanies eſtoient remplies venoient à la ſuite. Si quelque trouble s'élevoit qui rendît l'aſſemblée tumultueuſe, les Prytanes avoient le droit de publier par le Hérault la diſſolution de cette aſſemblée, & d'en indiquer une autre à certain jour pour examiner de nouveau l'affaire qui avoit eſté agitée.

Le peuple enfin, qui pouvoit eſtre au nombre de ſix mille, recevoit à une barriére par où il paſſoit ſans tumulte, une féve

blanche & une féve noire; mais l'Huissier Xénotime ayant abusé des féves, on donna des bulletins, ou selon la matiére qui estoit en délibération, des feuilles si c'estoit pour la dégradation d'un Officier qui eût prévariqué, ou de petites écailles pour l'Ostracisme.

Le peuple introduit par une barriére, y recevoit de quoy désigner son suffrage, & sortant par une autre barriére, recevoit les oboles préparées pour son droit d'assistance. Après la discussion des suffrages, l'Epistate dressoit & prononçoit à haute & distincte voix la Loy formée sur la pluralité des suffrages, après quoy chacun se retiroit, & les Prytanes se rendoient au Prytanée avec ceux qui avoient droit d'y manger aux dépens de la République.

Athenée nous a conservé un fragment d'Hermias dans son second Livre sur Apollon Grynéen, où il entre dans le détail des repas du Prytanée à Naucratis ville d'Egypte les jours de festes. Les Prytanes, dit-il, y venoient en robes blanches, qui portent encore le nom de Prytaniques; chacun prenoit sa place sur les lits destinez à cet usage, & se relevoit sur ses genoux pour y faire la priére dont le Hérault sacré prononçoit la formule en faisant des libations; ensuite chacun recevoit deux cotyles de vin, les Prestres d'Apollon Pythien recevoient double portion de tout ce qui estoit servi. On donnoit d'abord un pain plat comme nos gâteaux, & par-dessus un autre morceau de pain ordinaire, une portion de chair de porc, un plat de bouillie ou de légumes de la saison, deux œufs, une portion de fromage, des figues séches, un gâteau & une couronne.

Les Officiers publics chargez de l'inspection de ces repas, auroient condamné à l'amende ceux, qui chargez des soins du sacrifice, auroient excédé dans cette préparation du repas.

Il n'estoit pas permis d'apporter au Prytanée, ni d'y manger autre chose.

Excepté ces jours de festes, ceux qui avoient droit d'assister aux tables du Prytanée pouvoient, s'ils ne s'accommodoient pas de ce qui s'y préparoit, faire venir de dehors quelques ragoûts de légumes ou de poissons, ou quelques petits morceaux de chair

chair de porc; ils y recevoient une seule mesure de vin. Ce n'estoit que pour s'entretenir des affaires & des besoins de l'Estat, que les bons citoyens se trouvoient hors des temps de leur exercice à ces assemblées, & Démosthéne le Tragique dit que ce fut dans une de ces assemblées qu'arriva la nouvelle de la prise d'Elatée.

La deffense de porter dans la salle du repas aucun des vases destinez à satisfaire aux besoins de la nature, ne paroit fondée que sur l'idée que l'on vouloit donner de la température ordonnée dans ces repas. Les femmes ne pouvoient estre admises à ces assemblées, à l'exception de celles qui jouoient des instruments, & cette exception même n'estoit employée que pour en exclure plus sûrement les autres.

Le repas du Prytanée de Naucratis, fait voir qu'il y en avoit dans d'autres villes qu'à Athénes, aussi Pausanias fait mention du Prytanée de Corinthe: Aristote parle de ceux de Rhodes & de Milet. Pindare dans son ode sur Aristagoras de Tenedos, laisse entendre qu'il y avoit un Prytanée dans cette ville.

Corinthiac.

Politic.

Eschyle en met un à Argos, & Hérodote un à Siphnium, qui estoit orné de marbre de Paros.

Thalia.

Les Thasiens en avoient un, selon Théophraste.

De Odor.

La ville de Smyrne avoit son Prytanée; & M. Spanheim après M. Seguin fait mention d'une Médaille frappée par l'ordre des Prytanes de Smyrne.

Σμυρμαίων Πρυτανέως.

Athenée en trouve un à Eresе sur le rapport de Phanias qui estoit de cette ville, & qui avoit écrit sur les Prytanes, & un autre à Mityléne.

Tite-Live parle de celuy de Cyzique.

Pausanias décrit celuy des Eléens.

Parthenius fait mention de celuy de Naxos.

Achilles Tatius parle du jugement porté contre Clitophon par les Prytanes d'Ephése, à l'occasion d'un meurtre dont il estoit accusé. Toutes ces autoritez font douter de l'exactitude de l'expression de Plutarque, qui dans la vie de Numa donne à entendre, qu'avant ce Prince le feu sacré n'estoit gardé qu'à Athénes dans le temple d'Apollon Pythien. Dion Chrysostome assure que

les Prytanées estoient establis dans la plus grande partie des villes de la Grece, & Denys d'Halicarnasse fait une comparaison assez suivie des différens Tribunaux des Romains répandus dans les différentes villes de la République Romaine, avec les tribunaux des Grecs establis dans les différentes villes qui estoient compriſes dans l'enceinte de la Grece.

Pausanias observe que la salle des Prytanées où se donnoient les repas, estoit appellée Σίλος. Les statues des Divinitez tutelaires du lieu & de l'Estat y estoient posées, pour recevoir les sacrifices qui se faisoient avant l'ouverture des assemblées publiques & particulières, c'estoient Vesta, la Paix, Jupiter, Minerve. Dans la même salle estoient les statues des grands hommes qui avoient donné leurs noms aux tribus de l'Attique, celle du fameux Autolyque y estoit aussi; & * celles de Thémistocles & de Miltiade servirent dans la suite à la flatterie des Athéniens, qui par une souscription postérieure en firent honneur à un Romain & à un Thrace.

Ἐπώνυμοι *Pauſ. l. 1. p. 13.*

Les loix de Solon estoient affichées dans cette salle pour en perpétuer le souvenir.

C'estoit un honneur singulier que d'estre admis au repas des Prytanées hors des temps de la fonction des Prytanes. Il ne s'accordoit que par reconnoissance de services importants rendus à la République. Il s'accordoit aussi aux orphelins dont les peres estoient morts au service de l'Estat, & ces orphelins entroient sous la tutéle spéciale de ce sage Tribunal.

L'idée que l'on avoit de l'honneur que les vainqueurs aux jeux Olympiques faisoient à leur patrie, détermina à leur accorder aussi la faveur d'assister aux distributions & aux repas des Prytanes; & c'est ce qui fonde le reproche fait aux Athéniens, du jugement injuste qu'ils avoient porté contre Socrate, qui méritoit, à bien plus juste titre, la distinction honorable d'estre nourri dans le Prytanée, qu'un homme, qui aux jeux Olympiques, avoit mieux sçû monter un cheval ou conduire un char.

Nous venons de voir à quel usage estoit employée une partie

* Τὰς γὰρ Μιλτιάδου καὶ Θεμιστοκλέους εἰκόνας ἐς Ῥωμαῖόν τε ἄνδρα καὶ Θρᾷκα μετεγράψαν. *Pauſan. lib. 1. p. 42.*

des vivres que l'on mettoit dans les magasins du Prytanée. Ils servoient encore aux distributions reglées qui se faisoient à certains jours aux familles, qu'une pauvreté sans reproche mettoit hors d'estat de pouvoir subsister sans ce secours, qui par autorité publique estoit ordonné avec proportion au nombre de testes qui les composoient.

Les Athéniens estoient dans les commencements fort réservez, & n'accordoient une distinction aussi flatteuse que celle de pouvoir assister aux repas des Prytanes, que pour des motifs très-puissants.

Par une considération particuliére pour le mérite de Démosthéne, on luy fit ériger une statuë dans le Prytanée, & son fils aîné eût droit de prendre ses repas dans le Prytanée, & successivement d'aîné en aîné. Callisthéne rapporte dans Plutarque, que Polycrite petite-fille d'Aristide, à la considération de cet illustre aïeul, fut employée sur l'estat des Prytanes, pour recevoir chaque jour trois oboles, ne pouvant à cause de l'exclusion donnée à son sexe, prendre ses repas dans l'enceinte du Prytanée.

On y recevoit les Ambassadeurs dont on estoit content, le jour qu'ils avoient rendu compte à la République de leurs négociations.

On y admettoit aussi le jour de leur audience, les Ambassadeurs estrangers qui venoient de la part des Princes ou des Peuples alliez, ou amis de la République d'Athénes. Les Ambassadeurs des Magnésiens furent admis à ce repas, lorsqu'ils eûrent renouvellé le traité d'alliance avec le peuple de Smyrne.

Le nombre des citoyens s'étant encore considérablement accrû, on adjoûta aux dix Tribus anciennes, les Tribus Antigonide & Démétriade; le nombre des Prytanes, qui avoit esté de cinq cens fut porté à six cens, & la durée des Prytanies fut réduite à trente jours. Les jours surnuméraires pour remplir l'année Solaire, se passoient à recevoir le compte de l'administration des Prytanes, & à ordonner la récompense dûë à ceux qui dans cet exercice avoient bien mérité de la Réqublique.

SUR LES HE'LIASTES.

En 1750. LEs Héliaſtes, dont M. Blanchard a donné l'hiſtoire après celle des Prytanes, eſtoient ainſi nommez, ſelon quelques-uns, du mot ἀλίζω, *j'aſſemble en grand nombre*, & ſelon d'autres d'Ἥλιος *le Soleil*, parce qu'ils tenoient leurs aſſemblées dans un lieu découvert; ils compoſoient le Tribunal, non ſeulement le plus nombreux, mais auſſi le plus important de la ville d'Athénes, puiſqu'il s'agiſſoit dans leurs déciſions, ou d'interpréter les loix obſcures, ou de maintenir celles auſquelles on pouvoit avoir donné quelque atteinte. C'eſtoient les Theſmothétes qui convoquoient l'aſſemblée des Héliaſtes, qui eſtoit de 1000. & quelquefois de 1500. Juges. Selon Harpocration, le premier de ces deux nombres ſe tiroit des deux autres Tribunaux, & celuy de 1500. ſe tiroit de trois. M. De Valois, dans ſes notes ſur cet auteur, rapporte l'opinion de Stephanus, qui dit que ce Tribunal eſtoit un démembrement de quatre autres; ſçavoir, de celuy des 500. lequel, comme on l'a dit dans l'article précédent, fut enfin porté juſqu'à 600. Juges, de celuy des 50. de celuy des 200. & de celuy des 1000. ce qui ne ſçauroit jamais produire le nombre fixe de 1000. encore moins celuy de 1500. dont le Tribunal des Héliaſtes eſtoit quelquefois compoſé. Ainſi M. Blanchard croit que pour remplir ce nombre, les Theſmothétes y appelloient ceux de chaque Tribu qui eſtoient ſortis les derniers des fonctions qu'ils avoient exercées dans un autre Tribunal.

Quoy qu'il en ſoit, il paroît que les aſſemblées des Héliaſtes n'eſtoient pas fréquentes, puiſqu'elles auroient interrompu le cours des affaires ordinaires, & l'exercice des Tribunaux reglez.

Les Theſmothétes eſtoient chargez de faire payer à chacun de ceux qui avoient aſſiſté à ce Tribunal, trois oboles pour leur droit de préſence, ce qui revient à deux ſeſterces Romains, ou une demi-drachme; c'eſt de-là qu'Ariſtophane les appelle les Confréres du Triobole. Ils eſtoient auſſi condamnez à l'amende

s'ils eſtoient arrivez trop tard ; & même, quand ils ſe préſentoient après que les Orateurs avoient commencé à parler, ils n'eſtoient point admis. Les fonds de cette dépenſe ſe tiroit du thréſor public, & cette ſolde s'appelloit μισθὸς ἡλιαστικός.

L'aſſemblée ſe formoit, ſelon Ariſtophane, d'abord après le lever du ſoleil ; que ſi le froid & la neige obligeoient à ne la pas tenir en pléin air, les Juges avoient du feu, mais nous ne voyons aucun veſtige qui nous puiſſe déſigner l'endroit où elle ſe tenoit en ces temps de ſaiſon rigoureuſe, non plus que dans les autres ; nous voyons ſeulement, que pour entretenir le bon ordre, cette aſſemblée eſtoit renfermée dans une double enceinte. La premiére eſtoit une eſpéce de treillage, qui eſtoit d'eſpace en eſpace interrompu par des portes, au-deſſus deſquelles eſtoient les dix ou douze premiéres lettres de l'Alphabeth Grec peintes en rouge, pour donner entrée aux Officiers qui devoient compoſer le Tribunal, chacun ſelon le caractére ſpécifique de ſa Tribu : des Huiſſiers, auſquels ils montroient la baguette qui leur avoit eſté envoyée par les Theſmothétes à l'effet de la convocation, en reconnoiſſoient le caractére pour les introduire, & pour en exclure ceux qui s'y ſeroient préſentez ſans autorité. La ſeconde enceinte, qui eſtoit à 50. pieds de diſtance de la premiére, eſtoit une eſpéce de ſangle ou de corde qui n'empêchoit point le peuple curieux, qui ſe répandoit autour de la prémiére enceinte, de voir ce qui ſe paſſoit dans la ſeconde à une diſtance aſſez conſidérable, pour ne pas diſſiper l'attention des Juges par le bruit qui ſe fait néceſſairement dans ce concours tumultueux d'un peuple aſſemblé, & échauffé par des vuës d'intéreſt ou d'affection particuliére.

On diſtribuoit à chacun de ceux qui eſtoient admis dans la premiére enceinte deux piéces de cuivre, l'une deſquelles eſtoit percée, ſans que nous puiſſions préſumer que ce fût pour éviter d'eſtre trompé à cauſe de l'obſcurité du lieu où ſe tenoit cette aſſemblée, qui commençoit après le Soleil levé, & qui finiſſoit au coucher du Soleil. Ces piéces de cuivre avoient eſté employées à la place des petites écailles marines, qui furent d'abord miſes à cet uſage. Le Roy, qui avoit indiqué cette aſſemblée,

y assistoit, les Thesmothétes lisoient les noms de ceux qui devoient la composer, & chacun prenoit sa place à mesure qu'il estoit appellé ; après quoy, si les Exegétes qui estoient mandez, & dont la fonction estoit d'observer les prodiges, & d'avoir soin des choses sacrées, ne s'opposoient point, on ouvroit l'audience. On sçait que ces Officiers nommez Exegétes, estoient souvent corrompus par ceux qui estoient intéressez à ce qui devoit se traiter dans l'assemblée, comme les Tribuns du peuple en usoient à Rome pour troubler les assemblées indiquées par les Consuls.

De tous les monuments qui nous restent sur les assemblées des Héliastes, le plus précieux est le serment que prestoient ces Juges entre les mains des Thesmothétes : Démosthéne nous l'a conservé dans l'Oraison contre Timocrate, qui corrompu par l'argent de ceux qui estoient dépositaires des effets pris sur un vaisseau de Naucratis, & qui différoient de rendre leur compte, avoit rendu une Loy, par laquelle il estoit permis aux prisonniers détenus pour dettes publiques de sortir en donnant caution ; & cet Orateur en fit usage comme d'un de ces grands traits, capables de remuer tout un auditoire. C'est contre cette Loy que Démosthéne fait le discours, où pour intéresser plus vivement la multitude, il leur fait lire à haute voix le serment des Héliastes, que nous allons examiner pour mieux juger de la considération où estoit ce Tribunal, & de l'importance des affaires qui y estoient décidées.

Je jugeray selon les Loix & les décisions du peuple d'Athénes, & du Sénat des cinq cens.

Je ne donneray point mon suffrage pour l'establissement d'un Tyran, ni pour l'Oligarchie.

Je ne consentiray point à ce qui pourra estre dit ou opiné, qui conduise à donner atteinte à la liberté ou à l'union du peuple d'Athénes.

Je ne me presteray point à la réduction des dettes des particuliers, ni à la distribution ou à la division de la terre ou des maisons des Athéniens.

Je ne rappelleray point les exilez, ni ceux qui ont esté condamnez à mort.

Je ne forceray point à ſe retirer, ceux à qui les Loix & les ſuffrages du peuple & du Tribunal ont permis de reſter.

Je ne me préſenteray point moy-même, & je ne ſouffriray qu'aucun autre, en luy donnant mon ſuffrage, entre dans aucune fonction de magiſtrature, s'il n'a au préalable rendu ſes comptes de la fonction qu'il a exercée.

Cecy s'entend des neuf Archontes, du chef de la Religion, & de ceux qui ſont balottez le même jour que les neuf Archontes, le Hérault, l'Ambaſſadeur & les Aſſeſſeurs.

Je ne ſouffriray pas que le même homme ait deux fois la même fonction, ou que le même homme ſoit employé dans deux fonctions la même année.

Je ne recevray aucun préſent dans la vûë de l'exercice de ma fonction d'Héliaſte, ni par moy-même, ni par aucun autre pour moy, ni par aucuns autres dont je puiſſe avoir connoiſſance, par ſurpriſe ou par aucune autre voye.

Je déclare que je n'ay pas moins de trente ans.

Je donneray mon attention égale à l'accuſateur & à l'accuſé, & je donneray mon ſuffrage ſur ce qui aura été mis en conteſtation.

J'en jure par Jupiter, par Neptune & par Cérès.

Et ſi je viole quelqu'un de mes engagements, je les conjure d'en faire tomber la punition ſur moy & ſur ma famille par noſtre ruine.

Je les prie de m'accorder toutes ſortes de proſpéritez, ſi je ſuis fidéle à mon ſerment.

Il faut lire ce qui ſuit ce ſerment dans Démoſthéne, pour connoître avec quelle éloquence il en fait uſage, & comment il en applique les principes à la cauſe qu'il deffend.

Voilà donc un des motifs de ces aſſemblées, Ariſtote en rapporte un autre, qui eſtoit, lorſqu'il eſtoit queſtion de créer quelque nouveau Magiſtrat, à la place d'un Officier mort, afin que ce changement fût appuyé de l'autorité publique. Il eſt ſurprenant que Pauſanias ſi accoutumé à des détails, ne nous fourniſſe rien pour nous mettre au fait de ce Tribunal; tout ce qu'il en dit, c'eſt que le plus nombreux des Tribunaux, &

celuy où les citoyens s'assembloient en plus grand nombre, s'appelloit Hélicé.

Diogéne Laërce, dans la vie de Solon, prétend que ce fut dans une de ces assemblées des Héliastes, que Pisistrate vint se présenter couvert des blessûres & des meurtrissûres qu'il s'estoit faites, aussi bien qu'aux mulets qui traînoient son char, pour attendrir le peuple contre ses prétendus ennemis, qui jaloux, disoit-il, de la bonté que le peuple luy marquoit, parce qu'il prenoit ses intérests contre les plus puissants, estoient venus l'attaquer pendant qu'il estoit à la chasse. Il réussit dans son dessein, on luy accorda une garde dont il se servit pour s'emparer de la tyrannie ou souveraineté, dans laquelle il se maintint 33. ans. Le pouvoir de ce Tribunal paroit d'autant mieux dans cette concession, que Solon qui y estoit présent, & qui fit ce qu'il pût pour s'opposer à cette résolution, ne put en venir à bout.

Athénée nous a conservé un fragment du comique Posidippe, qui parlant de Phryne Thespienne, dont le véritable nom estoit Mnésarete au dire d'Aristogiton dans l'oraison qu'il composa contre elle: dit que cette fameuse courtisane, dont les richesses estoient si grandes, qu'elle offrit de restablir les murailles de Thébes ruinées par Alexandre, si on vouloit luy faire l'honneur d'employer son nom dans une Inscription qui en fist mention. Il dit donc qu'elle fut traduite devant le Tribunal des Héliastes, où les larmes qu'elle répandit, & les caresses qu'elle fit aux Juges en les sollicitant, pûrent à grande peine luy sauver la vie, & la garantir du châtiment que l'on croyoit que méritoit la corruption qu'elle entretenoit, en séduisant également les personnes de tout âge.

Ces trois exemples de Causes portées au Tribunal des Héliastes, peuvent suppléer au silence des historiens sur l'autorité de ce Tribunal, & sur l'importance des affaires qui s'y traitoient.

Passons à la maniére dont les Juges y donnoient leurs suffrages. Il y avoit une sorte de vaisseau sur lequel estoit un tissu d'osier, & par-dessus deux urnes, l'une de cuivre & l'autre de bois;

bois; au couvercle de ces urnes estoit une fente garnie d'un quarré long, qui large par le haut, se retréciſſoit par le bas, comme nous voyons à quelques troncs anciens dans nos Egliſes.

L'urne de bois, nommée κῦρος, estoit celle où les Juges jettoient le suffrage de la condamnation de l'accusé; celle de cuivre, nommée ἄκυρος, recevoit les suffrages portez pour l'absolution.

Aristote observe que Solon, qui pensoit à rendre son peuple heureux, & qui trouva de son temps l'Aristocratie establie par l'élection des neuf Archontes Officiers annuels, dont le pouvoir estoit presque souverain, voulut adoucir cette charge, & y apporter le tempérament de pouvoir appeller du jugement de ces Magistrats au peuple appellé par le sort à porter son suffrage, après avoir presté le serment des Héliastes, dans un lieu d'Athénes près du Panathénée où Hissus avoit autrefois calmé le peuple animé à la sédition, en l'engageant par serment à se réunir. On observe encore, que dans le serment des Heliastes, on n'invoque point comme dans ceux des autres Tribunaux, le Dieu Apollon.

On a remarqué, que dans le serment des Héliastes, on prenoit engagement de ne se laisser point corrompre par sollicitation ni par argent, par soy-même ou par des gens interposez; il y avoit une amende très-sévére pour ceux qui estoient convaincus de cette prévarication. Les Décemvirs à Rome prononcérent la peine de mort contre ce crime; mais Asconius observe que cette peine fut modérée dans la suite, & que selon la griéveté du fait, le coupable estoit chassé du Sénat, ou banni pour un temps.

Gellius 20. 1.
In Verr. 11.
Paul. V. Sententent. tit. 28. ad L. Jul. repetund.

RE'FLEXIONS CRITIQUES SUR L'HISTOIRE DE HE'RO ET DE LE'ANDRE.

1730. L'HISTOIRE, ou la fable des amours de Héro & de Léandre porte sur un merveilleux si intéressant, qu'il ne faut pas s'étonner que les Poëtes s'en soient prévalus avec tant d'avantage, pour justifier les excès d'une tendre passion : d'un autre costé, la principale circonstance de cette histoire paroît fondée sur une tradition si ancienne, & sur des témoignages si précis, qu'il est difficile d'y refuser toute créance. C'est aussi ce qui a déterminé M. de la Nauze à en faire une sorte d'apologie, que
P. 240. l'on trouvera imprimée parmi les Mémoires qui composent ce volume : mais M. Mahudel entre autres, n'estant pas resté plus convaincu, proposa encore diverses objections qui demandent nécessairement que nous rappellions en deux mots le fonds de l'aventure, quoyque connuë de tout le monde.

Héro estoit, dit-on, une Prestresse de Vénus establie à Seste, & Léandre un jeune homme d'Abydos, villes situées à l'opposite l'une de l'autre sur les bords de l'Hellespont, & dans le lieu où le canal est moins large. Léandre, pour mieux cacher son commerce avec Héro, passoit & repassoit le détroit à la nage toutes les nuits, & ses trajets furent long-temps heureux ; mais la mauvaise saison les ayant rendus plus difficiles, il périt enfin malheureusement dans les flots, & Héro desespérée, se précipita du haut de sa tour.

M. Mahudel ne croit pas que la possibilité de ce trajet réitéré & continué, puisse estre supposée, & moins encore admise & suffisamment prouvée, ni par l'ancienneté de la tradition, ni par le nom des deux amants, qu'on a donné pendant plusieurs siécles aux deux Tours élevées sur les bords opposez du détroit, ni par la représentation d'un nageur au milieu des flots, qui se voit sur les revers des Médailles d'Abydos, ni par l'autorité

des deſcriptions que nous en ont laiſſées Ovide & Muſée, & des citations d'une infinité d'auteurs, qui ſont néantmoins les principales preuves que M. de la Nauze rapporte de la vérité de ce fait.

Ce qui les rend ſuſpectes à M. Mahudel, eſt qu'il obſerve que la pluſpart des fables ont en leur faveur de pareils préjugez, nonobſtant leſquels elles ne perdent point le caractére de menſonge dans l'eſprit de ceux qui en examinent attentivement l'origine.

Qui ne diroit, par exemple, qu'il y ait eû une race & un peuple de Centaures, à en juger par la tradition Grecque, par la dénomination qu'ils ont donnée aux lieux qu'on ſuppoſe qu'ils habitoient dans la Theſſalie, par la préciſion de divers faits mis ſur leur compte par les Poëtes, & adoptez par des hiſtoriens graves, tels que Xénophon, Pline, Ælien, & confirmez par des repréſentations qui nous reſtent de ces monſtres moitié hommes moitié chevaux, dans des bas-reliefs & ſur les médailles de Pruſias Roy de Bithynie, ſur quelques-unes de Nicée, de Pergame & des Béotiens, & même de l'Empereur Gallien. Prendra-t-on à la lettre l'hiſtoire d'Icare, parce qu'il y a une Mer qu'on dit porter le nom de ce malheureux fils de Dédale en mémoire de la chûte qu'il y fit, lorſque ſes aiſles fondues par le Soleil, ceſſérent de le ſoûtenir en l'air?

De Inſtitutione Cyri, l. 4. c. 4. L. 7. c. 3. De Animalibus, l. 17.

A l'égard de l'autorité que les Médailles antiques ſont capables de donner aux choſes qu'elles repréſentent, il faut convenir qu'elles n'ont pû encore faire paſſer pour vrais une infinité d'évenements dont leurs revers ſont chargez, parce qu'ils n'y ont eſté dépeints, ſur-tout dans celles des villes Grecques, que comme des ſymboles qu'elles avoient adoptez, pour les caractériſer ou pour ſe faire honneur.

Ce qui ſeroit donc plus capable de donner quelque lueur de vérité à l'aventure de Léandre & de Héro, ce ſeroit la poſſibilité à un homme fort & robuſte, de renouveller de nos jours l'expérience du trajet réitéré du courant de l'Helleſpont à la nage dans l'eſpace de deux ou trois heures; car les nuits d'eſté ne donnoient guéres plus de temps à Léandre pour ſe pouvoir

dérober aux yeux des hommes. Il n'y auroit point d'argument plus fort pour prouver qu'un Grec auroit pû l'entreprendre du temps de Héro; mais, pour décider si ce trajet seroit possible dans toutes ses circonstances, il faut convenir de la situation des lieux & de l'estenduë de Mer qu'il y avoit à traverser pour parvenir du port d'Abydos ou de la Tour qui en estoit fort près, à celle de Sestos, qui estoit à l'autre bord.

Strabon est le Géographe le plus prope à nous instruire de la véritable situation de ces deux places, & des distances qui estoient de l'une à l'autre. La description qu'il en a faite est icy nécessaire presqu'en son entier, pour en tirer les conséquences qui font naistre les doutes de M. Mahudel.

Geogr. l. 3. » Abydos, dit Strabon, est sur une éminence qui domine l'embouchûre de la Propontide, & la partie du détroit sur le costé duquel elle est située, n'a que sept stades de largeur; c'est l'endroit que Xerxès choisit pour y jetter un pont de Navires, parce que c'est le lieu par lequel il semble que l'Asie se soit séparée de l'Europe. Les ports d'Abydos & de Sestos sont éloignez l'un de l'autre d'environ trente stades..... Ceux qui veulent passer d'Abydos à Sestos, côtoyent d'abord le rivage opposé a Sestos l'espace de cent neuf stades, en tirant jusqu'à une certaine Tour qui est vis-à-vis de Sestos, & lorsqu'ils sont parvenus à cet endroit, ils traversent obliquement le canal pour éviter la force du courant de l'eau ».

Les conséquences que M. Mahudel tire de cette description traduite à la lettre, sont,

1.° Que quoyque les anciens auteurs parlent d'Abydos & de Sestos, comme de deux villes situées vis-à-vis l'une de l'autre; il n'est pas vray qu'elles fussent si directement opposées, qu'on eût pû tirer de celle-cy à celle-là, ni des Tours qui leur estoient voisines, une ligne droite qui n'eût décrit qu'un espace de sept stades, & qu'au contraire la ligne à tirer d'un de ces lieux à l'autre, n'ayant pû estre que diagonale, elle auroit décrit une distance de trente stades; ce qui au lieu de huit cens soixante-quinze pas géométriques, ausquels se réduisent les sept stades, en auroit produit trois mille sept cens cinquante, en prenant

même (ſi on l'eût pû) ſa route ſuivant cette derniére direction pour le trajet d'un de ces lieux à l'autre.

2.° Qu'il falloit que ce trajet, quoyque court, ne laiſſaſt pas d'eſtre très-difficile pour les Bâtiments mêmes, à cauſe des courants qui ſe trouvent dans le canal, & des vents contraires qui y regnent preſque toûjours, puiſque c'eſt préciſément l'endroit où Hérodote marque que périt la flotte de Xerxès, & que l'ancien géographe avertit des précautions que devoient prendre les paſſagers pour gagner l'autre bord; & que ces précautions, qui conſiſtoient principalement à louvoyer quelque temps avant que de tenter le trajet, allongoient encore de beaucoup le chemin. *L. 7. Strab. l. 13.*

3.° Que quand le Nageur d'Abydos auroit choiſi, pour arriver au pied de la Tour de Seſtos, l'endroit du bord directement oppoſé, qui n'eût décrit qu'une ligne de ſept ſtades, les difficultez que Strabon marque pour le paſſage des Bâtiments, ayant eſté les mêmes au moins pour le Nageur que pour les Bâtiments, & celuy-cy n'ayant pû traverſer le canal ſans prendre les mêmes précautions que les Pilotes; au lieu de ne parcourir qu'une route de huit cens ſoixante-quinze pas, il auroit eſté obligé d'en parcourir une au moins du double, qui eût produit plus de trois quarts de lieuë; enſorte qu'en doublant encore cette diſtance pour ſon retour ſubit, ſon trajet auroit eſté de plus d'une lieuë & demie.

Les lieux ne ſont point changez, les mêmes courants, les mêmes vents & les mêmes périls ſont encore remarquables aux voyageurs; & ceux qui en parlent ont peine à ſe perſuader qu'un homme fût capable de cet effort. M. de Tournefort, à la vûë de ces difficultez & de cet eſpace de Mer, doute que quelque paſſionné que ſoit un amant, il ſoit aſſez hardi pour s'y expoſer. Il paroît même que quand Léandre l'eût fait dans une nacelle dont il auroit eſté le ſeul conducteur, le danger n'auroit pas eſté moindre, ni ſon mérite moins grand auprès de ſa Maitreſſe: M. Mahudel eſt d'autant plus diſpoſé à le croire ainſi, que ce n'eſt pas le premier menſonge de la Grece, qui eſtoit reconnuë pour menteuſe, même en fait d'hiſtoire. *Voyage du Levant, tom. 1.* *Quidquid Græcia mendax audet in hiſtoriâ.*

Elle exageroit prodigieuſement les moindres choſes qu'elle croyoit pouvoir tourner à ſa gloire. La ville d'Abydos eſtoit entre toutes les autres principalement marquée au coin de la Charlatanerie, qui y regnoit à un tel point, qu'elle faiſoit le caractére particulier de ſes citoyens, & que les termes de *Menteur* & d'*Abydénien* eſtoient devenus ſynonymes. Avoir donné la naiſſance à un homme des plus forts & des plus hardis, eſtoit un ſujet de gloire pour une ville dont Suidas dit que les habitants avoient la réputation de lâches & d'effeminez, auſſi n'eſt-ce pas d'un exploit militaire qu'elle ſe fait honneur ſur ſes Médailles, ſon Héros y combattit avec les flots de la mer; & c'eſt encore une circonſtance qu'ils peuvent avoir conſidérablement altérée. Cette altération des faits eſtoit ſi ordinaire à ce peuple, qu'on redoutoit ſon commerce; on y ſuſcitoit aux eſtrangers de mauvaiſes querelles pour en tirer quelque avantage, ce qui avoit donné lieu au proverbe en forme d'avis aux voyageurs: *Ne temere Abydum.*

Heſychius ſur le mot Ἀβυδοκόμας.

Quand au Poëte Muſée, auteur du Roman des amours de Léandre & de Héro, M. Mahudel prétend que bien loin qu'il puiſſe donner par ſon ouvrage une autorité hiſtorique, telle que celle d'Héſiode & d'Homére, on ne ſçauroit au contraire aſſez s'eſtonner comment un homme tel que Jules Scaliger, a pû, non-ſeulement le mettre en parallele avec Homére, mais encore luy donner la préférence, en confondant le Muſée dont Virgile a dit:

Æneid. 6. v. 667. *Muſæum ante omnes....*

L'eſprit qu'il affecte de montrer dans ſon poëme, eſtoit le caractére des Déclamateurs & des Grammairiens du dernier âge des langues Grecque & Latine, ce qui s'accorde avec la qualité qui luy eſt donnée dans le titre de quelques anciens exemplaires manuſcrits de ſon livre, Μουσαῖος ὁ γραμματικὸς, & qui doit le reléguer au quatriéme ſiécle de l'Empire: c'eſt le temps où le place le Chevalier Marsham, & ſon ſentiment eſt le plus généralement reçu.

Canon. Chron. Sæc. 15.

QUE LES ANCIENS ONT FAIT le tour de l'Afrique, & qu'ils en connoiſſoient les Côtes Méridionales.

C'ESTOIT une opinion aſſez généralement reçûe, que les Portugais eſtoient les premiers qui avoient doublé le Cap de Bonne-Eſperance, & qu'avant eux perſonne n'avoit fait le tour de l'Afrique, lorſque Marmol, Dapper & quelques autres encore s'aviſérent de prouver que les anciens avoient connu les coſtes méridionales de cette partie du Monde, & les avoient doublées. M. Huet, dans ſon hiſtoire du commerce des anciens, donna à cette opinion toute la vray-ſemblance qu'elle pouvoit avoir; & M. l'Abbé Paris puiſant dans les mêmes ſources, a cru pouvoir mettre cette vérité dans un plus grand jour, en joignant à ces citations une critique & des réflexions qui leur donnent une nouvelle force. 1729.

Pour garder une eſpéce d'ordre chronologique, il commence par Hérodote. Cet auteur parle ainſi, *l. 4. c. 42.* » Après « que le Roy Nécos eût ceſſé de faire creuſer le canal du Nil « au Golphe Arabique, il envoya quelques Phéniciens dans des « vaiſſeaux, & leur ordonna de faire voile par l'Océan, & par « les Colomnes d'Hercule juſques dans la Mer Septentrionale, & « de revenir par-là en Egypte. Les Phéniciens partirent donc « de la Mer rouge, & gagnérent la Mer du Midy. Quand l'Au- « tomne arrivoit, ils prenoient terre, ſemoient ſur les côtes « d'Afrique où ils ſe trouvoient, attendoient la moiſſon, & puis « remettoient à la voile. Deux ans s'eſtant paſſez de la ſorte, ils « arrivérent la troiſiéme année aux Colomnes d'Hercule, & re- « vinrent en Egypte, où ils dirent des choſes que je ne crois pas » moy, mais qu'un autre croira peut-eſtre. Par exemple, qu'en « coſtoyant l'Afrique, ils avoient le ſoleil à leur droite, &c. « Rien de plus poſitif que ce paſſage.

Le même auteur dit dans un autre endroit, que Xerxès fit *c. 43.* empaler Sataſpe neveu de Darius, pour n'avoir pas fait le tour

de l'Afrique, depuis les Colomnes d'Hercule juſqu'au Golphe Arabique, comme il luy avoit eſté ordonné pour avoir fait violence à la fille de Zopyre, fils de Mégabyze, &c. Ce ſecond paſſage prouve du moins qu'on croyoit cette navigation poſſible.

Le philoſophe Poſidonius, celuy-là même qui eſtoit ami de Pompée, raconte deux faits ſur l'autorité d'Héraclide de Pont, ainſi qu'on le voit dans Strabon : l'un qu'un certain Mage eſtoit allé trouver Gélon, à qui il s'eſtoit vanté d'avoir fait le tour de l'Afrique ; mais la choſe, adjoûte le philoſophe, a beſoin de témoins. Poſidonius n'eſtoit donc pas un homme qui crût légerement ; & dès-là on doit adjoûter plus de foy à ce qu'il raconte enſuite du voyage d'Eudoxe de Cyzique, qui avoit tenté le tour de l'Afrique, & par les Indes & par l'Océan Atlantique. Il eſt vray que Strabon combat de toute ſa force la relation que Poſidonius faiſoit du voyage d'Eudoxe ; mais ce ſçavant Géographe n'oppoſe que des conjectures à des faits réels, pour la connoiſſance deſquels ce philoſophe renvoyoit aux habitants de Cadis, qui avoient ſouvent entretenu Eudoxe de ce voyage. On en abrége icy la relation, parce qu'on peut la voir en entier dans l'endroit cité.

L. 2. p. 98.

Pomponius Mélà, après avoir dit qu'on avoit douté longtemps ſi l'Afrique eſtoit environnée de l'Océan, ou ſi elle s'eſtendoit ſans bornes vers le Midy, adjoûte qu'Hannon, envoyé par les Carthaginois, eſtant ſorti par les Colomnes d'Hercule, & ayant coſtoyé une bonne partie de l'Afrique, rebrouſſa chemin, & rapporta que ce n'eſtoit point la Mer, mais les vivres qui luy avoient manqué : « Car, adjoûte-il, un certain » Eudoxe, du temps de nos peres, fuyant Ptolomée Lathurus » Roy d'Egypte, ſortit par le Golphe Arabique, & aborda à Ca- » dis, ſuivant le témoignage de Cornelius Népos «. Nouvelle preuve que le récit de Poſidonius, quoy qu'en diſe Strabon n'eſt pas une fable inventée à plaiſir.

L. 2. c. 67. » En tirant de Cadis au Sud, dit Pline, on parcourt commu- » nément aujourd'huy une bonne partie de la Mer méridionale le » long des coſtes de la Mauritanie. Les vaiſſeaux d'Aléxandre ont

courû

couru cette Mer (dans la partie Orientale) juſqu'au Golphe « Arabique, dans lequel on trouva, du temps que Caïus Cé- « ſar * commandoit en Arabie, des débris de vaiſſeaux Eſpagnols. « Bien plus, pendant que Carthage eſtoit floriſſante, Hannon « alla de Cadis juſqu'aux extrémitez de l'Arabie, & en a laiſſé « une relation. « Pline parle enſuite de la navigation d'Eudoxe; « & il adjoûte qu'avant le temps de Cornelius Népos, Cælius Antipater avoit vû un homme, qui avoit fait voile d'Eſpagne en Ethiopie pour faire commerce avec les Ethiopiens. Il s'agit icy viſiblement des Ethiopiens de la coſte Orientale, & non de la coſte Occidentale de l'Afrique, autrement Pline ne prouveroit rien, ou pluſtoſt il ne raiſonneroit pas.

Hiſtorien qui vivoit du temps des Gracques.

Quant à ce qu'il dit d'Hannon, il n'eſt pas d'accord avec Méla. Celuy-cy ne conduit pas Hannon du Détroit de Gibraltar au Golphe Arabique, il luy fait ſimplement coſtoyer une bonne partie de l'Afrique, & enſuite il le ramene ſur ſes pas. Le récit de Méla eſt conforme au Périple d'Hannon que nous avons encore aujourd'huy, & par-là Méla mérite la préférence ſur Pline. On ſçait que Pline hazarde volontiers, & qu'il ne faut pas toûjours compter ſur luy. Il eſt vray que Martianus Capella dit la même choſe que Pline; mais il eſt bon de remarquer qu'il le copie icy preſque mot pour mot. Solin, autre copiſte de Pline, ne parle pas de cette navigation d'Hannon; on n'oſeroit dire que c'eſt par diſcernement, c'eſt pluſtoſt par oubli; il dit ſeulement qu'Hannon débarqua dans les Iſles des Gorgones; & encore fait-il une faute, en citant pour ſon garant Xénophon de Lampſaque : il a mal entendu Pline. Pline dit nettement qu'Hannon a pénétré dans ces Iſles, & qu'il l'a luy-même laiſſé par écrit, il ne dit point que c'eſt Xénophon qui le rapporte; s'il parle de Xénophon, c'eſt ſeulement pour aſſûrer ſur ſon témoignage, que ces Iſles n'eſtoient éloignées de la terre ferme que de deux journées de navigation. Et voilà ce que Solin a confondu. Le ſiécle de ce Xénophon

* Ce n'eſt pas Caligula, c'eſt Caïus petit-fils d'Auguſte, fils d'Agrippa & de Julie, *Caïum remeantem Armeniâ mors fato propera, vel noverſæ Liviæ dolus abſtulit*, dit Tacite.

n'eſt pas connu, mais cet auteur pourroit fort bien eſtre plus ancien qu'Hannon. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'Hannon fit ſon expédition, *Carthaginis potentia florente : Punicis rebus florentiſſimis explorare ambitum Africæ juſſi.* Or l'époque de la grande proſpérité de Carthage ne remonte pas bien haut. Iſaac Voſſius eſt le ſeul qui place Hannon au-delà d'Homére & d'Héſiode ; mais il le fait ſans preuve. Il avance avec la même hardieſſe que la fable des trois Gorgones eſt tirée du Periple que nous avons encore aujourd'huy, quoyqu'Hannon ne diſe pas un mot des Gorgones ; & qu'il parle ſeulement de ces femmes toutes veluës, auſquelles ſes interprétes Lixites donnérent le nom de *Gorilles.*

Plin. lib. 2. cap. 67. Lib. 5. c. 1.

Après ces témoignages, M. l'Abbé Paris marque ce que les Anciens ont connu des coſtes méridionales de l'Afrique, tant dans la partie orientale, que dans la partie occidentale. Il ne va que juſqu'au 15. ou 16. dégré de latitude Sud d'un coſté, & de l'autre juſqu'au 4. ou 5. de latitude Nord, les auteurs qui nous reſtent, ne pouſſant pas plus loin l'ancienne navigation. Il ne s'engage pas même à ſuivre la coſte pas à pas juſques-là, ce qui veut dire ſeulement qu'il gagnera ces deux termes ; & chemin faiſant, il trouvera la zone torride habitée, malgré l'opinion courante des Anciens, qui ne la croyoient ni habitée, ni habitable. Il eſt à propos de remarquer icy que noſtre zone torride eſt preſque le double de la leur : la noſtre s'eſtend d'un tropique à l'autre ; la leur n'alloit que du 12.e dégré de latitude ſeptentrionale & un peu plus, au 12. dégré de latitude méridionale, & quelque choſe au-delà. Strabon eſt formel là-deſſus. Il dit, *qu'à 3000. ſtades de Méroé, en tirant droit au Midy, on parvient aux lieux où perſonne ne peut habiter à cauſe de la chaleur, que ces lieux ont le méme parallele que la région Cinnamomifére, & que c'eſt-là où l'on doit mettre les bornes de noſtre terre habitée du coſté du midy.* Adjoûtons à ces 3000. ſtades les 5000. que Strabon compte de Syéné à Méroé, nous aurons 8000. ſtades de Syéné, ou (ce qui eſt la même choſe) du tropique du Cancer au commencement de la zone torride : reſte donc 8800. ſtades de ce dernier point à l'équateur ; or, 8800. ſtades font

12. dégrez, & un peu plus, ſuivant le calcul de Strabon, puiſqu'il compte 16800. ſtades de Syéné, ou du tropique à l'équateur, & que 8800. font la moitié de 16800. & 400. par-delà.

Quand on a dit que les anciens ne croyoient pas leur zone torride habitable, on n'a pas prétendu parler de tous les anciens ſans exception. Il s'eſt trouvé quelques Philoſophes parmi eux qui n'ont pas ſuivi le torrent. Strabon luy-même, qui tenoit pour l'opinion commune & dominante, dit que Polybe & Eratoſthéne eſtoient d'un avis contraire. On avoue qu'on ne voit pas comment avec un peu de Philoſophie on pouvoit croire la terre habitée en deçà du 12.e degré, & inhabitable au-delà. D'ailleurs, dans le fait il paroit que Strabon, & tous les auteurs qu'il cite, connoiſſoient des poſitions au-delà du 12.e degré. Si le Mont Elephas, dont parle Strabon après Artémidore, eſt le Mont Felles d'aujourd'huy, comme il y a bien de l'apparence, ſi le Νότου κέρας eſt le Cap d'Orfui, ou un autre encore plus méridional ſuivant Ptolémée, nous voilà aſſûrement au-delà du 12.e degré. En général on peut dire que preſque toute la Région Cinnamomifére eſtoit dans la zone torride des anciens.

Pour continuer cette route avec l'auteur du Périple de la mer Erythrée & Ptolémée, on trouve d'abord le Cap Moſſylique, enſuite celuy des Aromates, confondus tous les deux par d'autres auteurs, mais diſtinguez par ceux-cy. Il n'eſt pas aiſé de décider lequel des deux eſt le fameux Cap de Gardafu. Le Cap Τάβαι du Périple, où il y a un courant & une Péninſule, reſſemble aſſez au Cap de Fu, qui eſt au Sud de l'Anſe d'Alvan par le 10.e degré. On laiſſe tous les autres ports de l'Azanie (aujourd'huy Aïan) & on aborde à Rapta, où l'auteur du Périple, quel qu'il ſoit, Arrien ou un autre, finit ſa courſe, en diſant qu'au-delà l'Océan n'eſt pas trop bien connu, qu'il tourne vers le Couchant, & qu'il va ſe meſler avec la Mer Occidentale au Sud de l'Ethiopie, de l'Afrique & de la Libye. Ptolémée place la ville de Rapta & le fleuve Raptus au 7.e degré de latitude : on croit communément que le fleuve Raptus

eſt la riviére de Zebée d'aujourd'huy, qui prend ſa ſource aſſez près de la rade de Maleg (l'Aſſapus des Anciens) & qui ſe jette dans la Mer à Quilmanci dans le Royaume de Mélinde; mais ne ſeroit-il pas pluſtoſt la rade de Cuabo dans le Royaume de Quiloa? Il ſemble que cela quadre beaucoup mieux avec la poſition que Ptolémée & M. de Liſle luy-même donnent au Cap Raptum, que le dernier de ces Géographes place vers le 10.e degré de latitude Sud. Il eſt eſtonnant que M. de Liſle ait placé la ville de Rapta & l'embouchûre du fleuve Raptus, 7. degrez au moins en deçà du Cap, c'eſt-à-dire, entre le 2.e & le 3.e degré. La diſtance eſt aſſûrément trop forte, Ptolémée ne la fait que d'un dégré 25. minutes, comme on l'a déja remarqué, & c'eſt à peu près celle qui ſe trouve entre l'embouchûre du Cuabo & le Cap Delgado, qui en ce cas ſeroit le Cap Raptum. Il y a encore une raiſon qui favoriſe cette conjecture, c'eſt que Ptolémée dit que depuis l'Arabie Heureuſe juſqu'au Cap Raptum, on fait voile au Sud-Oueſt; mais que de-là au Cap Praſſum, on tire au Midy & à l'Orient: or, du Cap Delgado à Moſambique, qui eſt le Praſſum, la coſte ne va plus au Sud-Oueſt comme auparavant, elle court droit au Sud. Il n'y a qu'à jetter les yeux ſur la Carte.

Nous voicy donc au Cap Praſſum, qui de l'aveu de tout le monde eſt Moſambique, & auquel Ptolémée donne préciſément la poſition de Moſambique, qui eſt le 15e. dégré; cependant le même Ptolémée donne à ce Cap 16. degrez 25. minutes, & le place ſous le paralléle oppoſé à celuy de Méroé: d'où il faut conclure, ou qu'il s'eſt trompé dans le Livre 4. ou que c'eſt une faute de copiſte; car c'eſt à la poſition donnée dans le Livre premier qu'il faut s'en tenir, parce qu'elle eſt fondée ſur des combinaiſons & ſur un calcul qui ſont très-juſtes.

Lib. 4. c. 9. Lib. 1. c. 10. & 14.

Il faut dire un mot de l'Iſle Ménuthias qui eſt Zanzibar, ſi l'on en croit Voſſius, mais qui eſt avec plus d'apparence l'Iſle de Madagaſcar, autrement S.t Laurent, ainſi appellée, parce qu'elle fut découverte par les Portugais en 1506. le jour de S.t Laurent. Ptolémée la place au 12.e degré 30. minutes de latitude Sud, à l'Orient d'eſté du Cap Praſſum. C'eſt juſtement

la ſituation que nos Cartes donnent aujourd'huy à la pointe la plus Septentrionale de Madagaſcar; d'ailleurs la deſcription que l'auteur du Périple fait de la Ménuthias, convient parfaitement à Madagaſcar. Selon luy, c'eſt une Iſle couverte de bois, pleine de fontaines, de riviéres, de crocodiles, d'oiſeaux, de peſcheurs. Tout cela ſe trouve aujourd'huy. Il y a plus, c'eſt que ces peſcheurs ſe ſervent encore de canots d'une ſeule piéce de bois μονόξυλα, comme ils faiſoient alors. Il ſemble que la *Cerné* de Pline n'eſt autre choſe que la *Menuthias*.

Il eſt temps de paſſer de l'autre coſté de l'Afrique, & d'en voir les parties les plus méridionales. Le *Magnus Sinus* de Ptolémée ne paroît pas différent du *grandis litoris flexus* de Méla, qui eſt manifeſtement le grand coude que forme l'Afrique, en ſe courbant d'Occident en Orient, depuis Sierra Liona juſqu'aux côtes les plus orientales de Guinée. Le Périple d'Hannon va juſqu'au Νότου κέρας, le Cap du Sud, ou le Golphe du Sud, dans lequel il trouva l'Iſle des *Gorilles*, qui reſſemble beaucoup plus à l'Iſle Sainte-Anne, qu'aux Iſles chimériques des Gorgones. On ſçait aujourd'huy que ces *Gorilles* ne ſont autre choſe que de grandes guenons. Pline & Solin ont eû tort de les prendre pour des Gorgones, & de n'en compter que deux Iſles, Hannon en compte trois : Méla diſtingue avec raiſon l'Iſle d'Hannon des Iſles des Gorgones, & luy conſerve ſa véritable poſition au Sud du Θεῶν ὄχημα, le chariot des Dieux (aujourd'huy Sierra Liona); mais comme il luy falloit du merveilleux pour le goût de ſon temps, il a voulu que ces femmes toutes veluës, & dès-là aſſez extraordinaires, fuſſent de plus *ſine coitu marium fecundæ*, ce qu'Hannon ne dit point du tout. Il fait encore une autre faute, mais plus pardonnable, c'eſt qu'il regarde l'Iſle Sainte-Anne comme une grande Iſle, *grandis litoris flexus grandem Inſulam includit*. Tout cela faute d'avoir lû Hannon avec attention.

Il ſemble que tout le monde convient que le Θεῶν ὄχημα eſt la montagne de *Sierra Liona*, qu'on voit de 50. à 60. lieuës en Mer, & qui ſe trouve telle qu'Hannon la décrit dans

le Périple, tout en feu pendant la nuit, & toute couverte de nuages pendant le jour.

A l'égard de l'Heſpérion Kéras, par où M. l'Abbé Paris finit, il ne voit pas d'où vient qu'on le place au Cap-Vert : on ſçait qu'il eſt au Nord du Θεῶν ὄχημα ſuivant Hannon, Méla, Pline *lib. 6. cap. 30.* (car, *lib. 5. cap. 1.* il le met au Midy ſur la foy de Polybe) mais comment pouvoir accorder la latitude du Cap-Vert avec ce que dit Méla de l'Heſpérion Kéras ? *Ipſæ terræ Promontorio, cui nomen* Ἑσπέρου Κέρας *finiuntur, inde incipit frons illa quæ in Occidentem vergens Mari Atlantico alluitur.* Comment pouvoir l'accorder avec ces paroles de Pline ? *Inde Promontorium quod vocavimus Heſperion Keras, inde primùm circumagente ſe terrarum fronte in Occaſum ac Mare Atlanticum.* Enfin, comment pouvoir l'accorder avec la route d'Hannon ? Hannon met 19. jours de Cerné ou d'Arguin, qui eſt par le 20.e degré 20. minutes de latitude Nord au Cap-Vert, qui eſt par le 14e. degré 40. minutes ; & il n'en mettra que 4. du Cap-Vert au Θεῶν ὄχημα, qui eſt par le 8.e degré, c'eſt-à-dire, qu'il fera autant de chemin en 4. jours qu'en 19. & cela ſur une Mer ſujette, comme on ſçait, à des calmes fréquents ? Il n'y a pas d'apparence. Concluons donc que l'Heſpérion Kéras n'eſt point du tout le Cap-Vert, qu'il faut le chercher beaucoup plus au Sud, & qu'on ne ſçauroit le trouver qu'auprès du Θεῶν ὄχημα ou *Sierra Liona* ; car c'eſt à peu près-là que commence la Coſte Occidentale de Guinée, courant du Sud au Nord.

SUR LA DUREE DU REGNE DE SELEUCUS NICATOR.

APRÉS la mort d'Aléxandre, ſes Généraux s'armérent les uns contre les autres; & tandis que la pluſpart furent la victime des troubles domeſtiques qu'ils avoient excitez, Seleucus fut celuy qui en tira de plus grands avantages. A l'exemple de ſes concurrents, il prit le titre de Roy, & en jouit plus long-temps qu'aucun autre. Comme l'hiſtoire de ſon regne eſt très-importante pour la chronologie de ces temps-là, M. de la Nauze entreprit d'en fixer les principaux événements, & d'accorder entre eux les auteurs qui en parlent. 1729.

Appien dit que Seleucus regna 42. ans, Euſébe 32. le P. Petau, Uſſerius & M. Vaillant 31. le P. Souciet 30. les modernes eſtant allez, comme on le voit au rabais des anciens; mais loin de l'admettre, M. de la Nauze eſpére faire voir que Seleucus a regné 50. ans, & même davantage.

La néceſſité de prolonger ce regne beaucoup au-delà de ce qu'on a coûtume de luy donner, paroît d'abord par la difficulté où l'on eſt de fixer la chronologie des événements arrivez depuis la 29.e année du regne de Seleucus juſqu'à ſa mort. Ces événements qu'on voudroit reſſerrer dans l'eſpace de quelques mois, demandent néceſſairement une ſuite de pluſieurs années.

On convient qu'Antigonus fut tué la 4.e année de la 119.e Olympiade, comme le marque Diodore: ce fut 12 ans après le commencement du regne de Seleucus. On convient encore que Démétrius fils d'Antigonus mourut 17. ans après la mort de ſon pere, comme l'aſſûre Porphyre dans Euſébe: ce fut donc 29. ans après le commencement du regne du même Seleucus. Or, entre la mort de Démétrius & celle de Seleucus, il ſe trouve pluſieurs faits d'hiſtoire dans Pauſanias, dans Memnon cité par *L. 20.* *Pauſan. Attic. Memn. c. 7. 8. 9.*

Justin. l. 16. c. 3. Photius, & dans Justin, qui ne peuvent estre arrivez que dans un assez long espace de temps.

C'est dans cet intervalle, suivant ces auteurs, que Lysimachus défit Antigonus fils de Démétrius, qu'il s'empara de la Macédoine, qu'il fit ensuite la guerre à Pyrrhus au milieu de ses Estats, où on l'accusa même d'avoir violé les cendres des Rois d'Epire. Il revint en Thrace, & passa en Asie, où il soûmit Héraclée dans le Pont. Après tous ces avantages, rien ne paroissoit manquer à son bonheur; il voyoit les enfants de ses enfants: il se remaria pourtant encore avec Arsinoé fille de Ptolémée I.er Roy d'Egypte; il en eût au moins deux enfants, qui vécurent *L. 24. c. 3.* l'un 16. ans & l'autre 15. A cet âge ils furent tuez, dit Justin, par Ptolémée Céraunus, peu après la mort de Seleucus, à qui *Memn. c. 15.* Ptolémée Céraunus ne survécut que deux ans, suivant Memnon dans Photius; ainsi les enfants de Lysimachus nez long-temps après la 30.e année de Seleucus, avoient au moins 12. ou 15. ans, lorsque Seleucus fut tué; Seleucus regna donc beaucoup plus de 30. & même de 40. années.

L. 2. Polybe dit que Ptolémée fils de Lagus, Lysimachus, Seleucus & Ptolémée Céraunus moururent tous quatre vers la 124.e Olympiade, c'est-à-dire, vers l'an 30. ou 34. de l'ére des Grecs; & c'est sur ce témoignage que les Chronologistes ont si fort pressé les événements de ce temps-là. Des quatre Princes dont parle Polybe, le premier, qui est Ptolémée Roy d'Egypte, est mort, de l'aveu de tout le monde, au temps marqué par cet historien. Il est encore certain que les trois autres furent tuez à des intervalles fort peu éloignez l'un de l'autre. Seleucus, au rapport de Justin, fut tué par Ptolémée Céraunus sept mois après la mort de Lysimachus; & Ptolémée Céraunus qui envahit la Macédoine à la mort de Seleucus, n'y exerça sa tyrannie que pendant deux ans, comme le dit en termes exprès Memnon, cité par Photius; mais ces trois Princes qui moururent vers le même temps, ne moururent que long-temps après la 30.e année des Grecs. Nous l'avons vû sur-tout par l'âge des derniers enfants de Lysimachus, qui estant nez après les guerres commencées vers la 30.e année des Grecs, avoient au moins 12.

ou

ou 15. ans à la mort de Seleucus. Quoyque l'autorité de Polybe, conſidérée en elle-même, ſoit peut-eſtre au-deſſus de celle des Ecrivains qu'on vient de luy oppoſer; il faut faire attention que ces hiſtoriens ont écrit la vie & les actions des Rois dont nous parlons, tandis que Polybe ne fait qu'indiquer en paſſant l'époque de leur mort, ſans entrer dans le détail de leur hiſtoire. Il eſt donc néceſſaire, malgré le témoignage d'un auteur auſſi reſpectable, de donner à Seleucus un nombre d'années beaucoup plus grand que celuy qu'on luy donne communément.

En effet le regne de ce Prince ne fut point un regne ordinaire, ſoit pour les évenements, ſoit pour la durée. Seleucus dompta ſucceſſivement la Méſopotamie, l'Arménie, la Cappadoce, les Perſes, les Parthes, les Bactriens, les Arabes, les Tapyriens, les Sogdiens, les Arachotes, les Hyrcaniens & les autres peuples de cette contrée, qui depuis la mort d'Aléxandre avoient ſecoué le joug des Macédoniens. Il paſſa juſques dans les Indes, & porta ſes armes chez les Nations de l'Orient les plus reculées. Il parcourut même pluſieurs pays où les Macédoniens n'avoient jamais pénétré. Pline a marqué en détail les marches de Seleucus différentes de celles du grand Aléxandre.

Appian. Syr. Juſtin. l. 15. c. 4.

L. 6. c. 17.

Tant de travaux & tant de ſuccès, furent l'ouvrage de pluſieurs années. De retour à Babylone, il luy fallut encore beaucoup de temps pour enlever peu à peu l'Aſie entiére, non à des peuples indiſciplinez, mais aux Macédoniens vainqueurs du monde. Il commença par prendre les armes contre Antigonus; la conqueſte de la Syrie fut le fruit de cette guerre, où Antigonus perdit la vie 24. ans après la mort d'Aléxandre. Dix-ſept ans après Séleucus demeura paiſible poſſeſſeur de l'Aſie par la mort de Démétrius, qui avoit eſté contraint de venir ſe mettre entre ſes mains; il vit enſuite, ſans paroître y prendre part, les conqueſtes de Lyſimachus dans la Macédoine, dans la Thrace & dans le Pont; mais il fallut enfin que Lyſimachus ſuccombât comme les autres. Seleucus à la teſte de ſes troupes le défit, & adjoûta la Thrace & la Macédoine au vaſte Empire qu'il s'eſtoit déjà formé. Toutes ces victoires ſe trouvent diſtinguées les unes des autres par des intervalles ſi longs, qu'à les regarder

Appian. Pauſan. &c.

même d'une maniére vague & générale, & ſans entrer dans la préciſion du calcul, on voit aiſément que le regne de Seleucus fut d'une durée très conſidérable.

Malgré tant de guerres, il eût encore le temps de s'occuper à des travaux, & à des monuments qui ont fait l'admiration de la poſtérité. Il bâtit des temples, il envoya la Reine ſon épouſe en Egypte, pour en bâtir un magnifique à la Déeſſe Junon, il fit élever des ſtatues, il en envoya dans la Grece, il mérita que les eſtrangers luy en érigeaſſent, il fonda au moins cinquante-neuf villes, dont Appien rapporte les noms, & il fit pluſieurs autres choſes qui ne pouvoient eſtre que les fruits d'un regne également long & heureux.

Lucian. Appian. &c.

Plin. Valer. Max. Pauſan.

Sur la fin de ſes jours, rien ne le flattoit davantage que de ſe voir le ſeul qui reſtât de l'ancienne Cour d'Aléxandre, le ſeul devant qui tout le reſte eût fléchi, ce qu'il regardoit, dit Juſtin, comme l'effet d'une providence particuliére. Il ſurvécut à la famille d'Aléxandre qu'il avoit vûë toute périr malheureuſement, à celle d'Antipater & de Caſſander qui s'eſtoient emparez de la Macédoine, à Antigonus & à Démétrius qui furent maîtres de l'Aſie, à Ptolémée qui regna pendant 40. ans en Egypte, à Lyſimachus enfin que Lucien place au rang des perſonnes célébres par leur âge avancé. A plus forte raiſon, Seleucus fut-il remarquable par la longueur de ſa vie & la durée de ſon regne.

L. 17. c. 22.

Si l'on refuſe de luy donner un ſi grand nombre d'années, c'eſt ſur-tout parce qu'on veut que ſon fils Antiochus Soter ait regné pendant 19. ans après luy; mais il ſemble qu'il faudroit adjoûter les 19. ans qu'on donne au fils aux 30. ou 32. qu'on accorde au pere, & prolonger ainſi le regne de Seleucus au de-là de 50. ans.

Ce que nous voyons aujourd'huy, un Roy prédéceſſeur & ſucceſſeur de ſon fils, un Prince qui après avoir cédé ſa Couronne, la reprend enſuite, c'eſt à peu près ce qui ſe vit autrefois dans le Royaume de Syrie. On dit à peu près, parce que Seleucus Nicator ne quitta point tout-à-fait le gouvernement; il commença par le partager, & il le réunit après tout entier

dans ſa perſonne, d'où l'on pourra conclurre que les années pendant leſquelles on veut communément qu'Antiochus Soter ait regné après la mort de ſon pere, doivent eſtre adjoûtées au regne de Seleucus, & que ce regne par conſéquent a eſté beaucoup plus long qu'on ne le prétend.

D'abord, on convient de l'occaſion qui determina Seleucus à laiſſer le Royaume à ſon fils. On ſçait l'amour que le jeune Prince avoit pour Stratonice ſa belle-mere, l'habileté du medecin Eraſiſtrate à découvrir un mal qu'on s'obſtinoit à luy cacher, & la bonté généreuſe du Roy qui cédant une épouſe qu'il chériſſoit à un fils tendrement aimé, ſe dépouilla encore de la plus grande partie de ſes Eſtats en faveur de l'un & de l'autre.

L'Empereur Julien a voulu répandre de l'incertitude ſur quelques circonſtances de cette hiſtoire. Si nous l'en croyons, Antiochus ſe picqua de généroſité, & refuſa les offres que ſon pere luy faiſoit juſqu'à ce que la mort de Seleucus arrivée, ſelon luy, fort peu de temps après, le mit en eſtat de profiter ſans ſcrupule de tant de grands avantages : mais des Ecrivains plus anciens diſent le contraire. Appien aſſûre que Seleucus fit le mariage de Stratonice avec Antiochus, & qu'il les renvoya dans leur Royaume. Valere Maxime, Plutarque & pluſieurs autres aſſûrent auſſi, ou ſuppoſent que Seleucus fit prendre ſa Couronne & ſa femme au jeune Antiochus : ainſi l'on ne peut douter de la vérité de ce fait. *In Miſopog.*

Pline dit qu'Eraſiſtrate, *ayant guéri le Roy Antiochus, reçût un préſent de cent talents du Roy Ptolémée ſon fils ;* préſent extraordinaire, mais qui n'a rien qui doive nous ſurprendre, après la guériſon d'une maladie de cette nature. Remarquons ſeulement, qu'on ne voit point de Roy de Syrie qui ait porté le nom de Ptolémée : d'ailleurs, comment Antiochus, qui au temps de ſa maladie, eſtoit encore un jeune homme, comme le dit Appien, auroit-il eû déja un fils, & un fils Roy ? Au lieu du *Roy Ptolémée ſon fils*, il faut donc lire dans Pline, *le Roy Seleucus ſon pere :* correction indiſpenſable, quoy qu'en diſe le ſçavant Commentateur de cet auteur, qui pour introduire ce *L. 29. c. 1.*

prétendu Ptolémée dans la famille des Seleucides, a eſté obligé d'en exclurre deux autres Rois, Antiochus Théos & un Seleucus, contre l'autorité expreſſe de Polybe, d'Appien, & de toute l'antiquité.

Au reſte, Pline fait entendre en pluſieurs endroits que Seleucus & Antiochus regnoient en même temps. Tantoſt ce
L. 2. c. 67. ſont des événements arrivez, dit-il, *ſous le regne de Seleucus & d'Antiochus*, tantoſt c'eſt au paſſage d'une riviére, un hom-
L. 6. c. 17. me qui eſtoit *Officier des Rois Seleucus & Antiochus.* Une autre fois, c'eſt la mer Hyrcanienne & la mer Caſpienne que parcou-
Ibid. rent *Seleucus & Antiochus avec Patrocles Genéral de leur flotte.* Voilà pour ces deux Princes une liaiſon d'intéreſts, c'eſt une unité de regne bien marquée; mais le même écrivain avance encore quelque choſe de plus déciſif.

Parlant d'une ville dont Aléxandre avoit jetté les fondements,
L. 6. c. 27. il dit qu'*Antiochus le cinquiéme Roy la reſtablit.* Si l'on diſtingue le regne d'Antiochus Soter de celuy de Seleucus, le cinquiéme Roy de Syrie a eſté un Seleucus, non un Antiochus; & ce n'eſt qu'en réduiſant ces deux regnes à un ſeul, qu'on trouve pour cinquiéme Roy de Syrie un Antiochus, qui eſt Antiochus le Grand; avant le regne de celuy-cy, il y eût certainement les regnes de Seleucus Nicator, d'Antiochus Théos, de Seleucus II. & de Seleucus III. tous regnes bien diſtinguez les uns des autres. Le regne d'Antiochus le Grand ne peut donc avoir eſté le cinquiéme, qu'en ſuppoſant le regne d'Antiochus Soter tellement renfermé dans celuy de Seleucus Nicator, que le fils n'ait du tout point regné après le pere.

Il eſt vray qu'on trouve des hiſtoriens qui comptent Antiochus le Grand pour le ſixiéme Roy, en mettant Antiochus Soter au nombre des Seleucides; mais on peut accorder cela même avec ce que nous diſons. Antiochus Soter a eſté véritablement Roy, quoyqu'il ne l'ait point eſté après ſon pere. On peut donc le mettre au rang des Monarques de Syrie, pourvû qu'on ne le regarde point comme faiſant une ſucceſſion particuliére. Dans cette hypothéſe, on accorde Pline avec les hiſtoriens dont nous parlons. Dans le ſyſtême ordinaire, il eſt impoſſible de ſauver la contradiction.

Les anciens, ſans dire en termes exprès qu'il n'y eût point après Seleucus Nicator deux Antiochus de ſuite, le font aſſez entendre; Juſtin entre autres, parle fort du regne de Seleucus Nicator, de celuy d'Antiochus ſon fils, & immédiatement après de celuy d'un ſecond Seleucus; mais il n'eſt queſtion ni dans cet auteur ni dans les autres, de deux Antiochus dont l'un ait ſuccédé à l'autre, entre Seleucus I. & Seleucus II. Appien eſt le premier qui ſemble reconnoiſtre ces deux Antiochus; il dit que Seleucus Nicator eût pour ſucceſſeurs l'un après l'autre ſes deux enfants, Antiochus Soter & Antiochus Théos; mais de ces deux ſucceſſions dont il parle, il faut rapporter l'une au temps de la vie de Seleucus, & l'autre au temps de ſa mort.

Seleucus ayant abandonné à ſon fils la plus grande partie de ſes Eſtats, & ne s'eſtant réſervé que les terres ſituées entre l'Euphrate & la Mer, ne laiſſa pas dans la ſuite du temps de rentrer en poſſeſſion de ſon Royaume, & de regner dans les endroits qu'il avoit cédez auparavant; marque certaine que ſon fils n'y regnoit déja plus, car ce ne fut point Antiochus, mais Seleucus qui fit ſur la fin de ſes jours la guerre à Lyſimachus en Aſie, & qui alla la continuer en Europe. Il aſſiégea en perſonne, & prit la ville de Sardes, il livra bataille à l'ennemi dans la Phrygie; & pourſuivant ſa victoire, il fut tué dans la Thrace par Ptolémée Céraunus. Il avoit donc repris le gouvernement des Eſtats qu'il avoit autrefois abandonnez à ſon fils, & par conſéquent Antiochus Soter avoit ceſſé de regner avant ſon pere. *Appian.* *Appian. Polyæn, &c.*

Auſſi l'hiſtoire qui fait mention de ce jeune Prince avant ſon avenement à la Couronne, dans les premieres expéditions de Seleucus, n'en dit rien du tout dans ſes derniéres guerres, temps auquel l'âge formé & la dignité Royale d'Antiochus, auroient dû faire parler de luy plus que jamais s'il avoit eſté encore en vie.

Il mourut en effet, non d'une maniere douce & dans une extrême vieilleſſe, comme le dit M. Vaillant ſur l'autorité d'un Sommaire de Trogue Pompée que nous examinerons bien-toſt, mais d'une chûte de cheval.

Pauſan. Phoc. Juſtin. l. 24. c. 4.

Les Gaulois trop reſſerrez dans leur pays, avoient envoyé pluſieurs milliers d'hommes de leur Nation, chercher ailleurs de nouvelles demeures; une partie s'eſtoit jettée en Italie, avoit pris & brûlé Rome, & l'autre s'eſtant d'abord eſtablie dans la Pannonie, s'eſtoit enſuite repanduë par bandes & à diverſes repriſes dans la Macédoine, dans la Grece, & juſques dans l'Aſie. La terreur du nom Gaulois eſtoit telle partout l'Orient, que les Rois, ceux-là même qu'on ne ſongeoit point à attaquer, s'empreſſoient d'acheter la paix. Antiochus Soter, qui s'eſtoit déja diſtingué dans la guerre d'Antigonus, prit en cette occaſion les armes contre ces eſtrangers, & arreſta le cours de leurs victoires. Les peuples de la Grece & de l'Aſie le regardérent comme leur libérateur, & luy donnérent à ce ſujet le ſurnom de Soter.

Appian.

Il ne jouit pas long-temps de la gloire qu'il s'eſtoit acquiſe; car après avoir battu les Gaulois, eſtant monté pour célebrer ſon triomphe ſur le cheval de Centaréte (c'eſtoit le Général ennemi qui avoit eſté tué dans le combat) le cheval ſentant une autre main, emporta Antiochus dans des lieux eſcarpez, & s'y précipita avec luy. C'eſt à peu près ainſi que Solin rapporte cet évenement; Pline en avoit auſſi parlé, mais en changeant les noms, & mettant Antiochus tué dans le combat au lieu de Centaréte, & Centaréte précipité de deſſus le cheval d'Antiochus; la mépriſe eſt viſible; on ſçait le genre de mort de tous les Seleucides qui ont porté le nom d'Antiochus, aucun n'a péri en combattant contre les Gaulois; Antiochus Soter moins que tout autre, puiſqu'il les défit lui-même, & les empêcha de s'eſtablir en Aſie.

Solin. c. 45. Plin. l. 8. c. 64.

Dans le Sommaire de Trogue Pompée, qui ſemble contraire à ce que nous venons de dire, on lit ces paroles: *Comment dans la Syrie le Roy Antiochus ſurnommé Soter mourut après avoir vû périr l'un de ſes enfants, & déclaré Roy l'autre, qui s'appelloit Antiochus.* Il faut remarquer d'abord que les Sommaires de Trogue Pompée, quelque exacts qu'on les ſuppoſe pour la ſuite des évenements, ſont remplis de fautes pour les noms des lieux & des perſonnes, & que preſqu'à chaque ligne un nom

Prolog. 26.

y eſt pris pour un autre. C'eſt viſiblement ce qui eſt arrivé icy, & il y faudroit lire ces autres paroles : *Comment Seleucus Nicator mourut après avoir vû perir l'un de ſes enfants*, c'eſtoit Antiochus Soter, *& déclaré Roy l'autre qui s'appelloit Antiochus*, c'eſtoit Antiochus Théos. Pauſanias aſſure en effet que Seleucus, après avoir défait Lyſimachus, & ſur le point de faire en Europe le voyage où il fut tué, *avoit donné la Souveraineté de l'Aſie à ſon fils Antiochus*. Ce n'eſtoit point à ſon fils Antiochus Soter, puiſqu'il la luy avoit déjà donnée en le mariant avec Stratonice ; c'eſtoit donc à Antiochus Théos, & par conſéquent Antiochus Soter eſtoit déjà mort. Une raiſon qui prouve encore la néceſſité de la correction dont nous parlons, eſt que certainement Antiochus Soter n'a point eû de fils qui luy ait ſuccédé, comme le dit le Sommaire ; Antiochus Théos eſtoit ſecond fils de Seleucus Nicator, Appien le dit expreſſément. C'eſt contre ces autoritez que M. Vaillant, prenant à la lettre les paroles du Sommaire, prétend qu'Antiochus Soter mourut tranquillement dans un âge très-avancé, en laiſſant ſa couronne à ſon fils Antiochus Théos ; mais, comme il ſe plaint ailleurs du ſilence des hiſtoriens ſur les actions particuliéres d'Antiochus Soter, ce ſilence là même ne ſeroit-il pas une preuve que le regne de ce Prince n'eſt pas diſtingué de celuy de Seleucus, ſur-tout puiſque tous les autres regnes ſont ſi remplis d'évenements.

in Attic.

Telles ſont les raiſons qui peuvent faire croire que les 19. années du regne d'Antiochus Soter doivent être adjoûtées aux 30. ou 32. de Seleucus Nicator, pour ne compoſer qu'un ſeul & même regne de plus de 50. ans. Ce n'eſt peut-eſtre encore qu'une ſimple conjecture ; la choſe ne ſouffriroit plus de difficulté, s'il eſtoit poſſible de vérifier une Médaille citée par un Chronologiſte moderne, avec cette inſcription ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΣΕΛΕΥΚΟΥ, & ces Lettres numérales, ΑΝ, c'eſt-à-dire l'an 54.

Harduin. Chronol. Veter. Teſtam.

Les Médailles des Seleucides ne marquent ordinairement d'autre époque que celle du regne de Seleucus Nicator, autrement appellée l'Ere des Grecs ; ainſi la Médaille dont il s'agit, marqueroit l'an 54. depuis le commencement du regne de

Seleucus I. Il ne resteroit plus qu'à prouver que le Roy Seleucus dont elle parle, ne sçauroit être un Seleucus postérieur à Seleucus I. & la preuve en seroit aisée. Antiochus Théos pere & prédécesseur de Seleucus II. regnoit encore long-temps après la 54e. année des Grecs. Il regnoit vers l'an 62. ou 63. puisque ce fut sous son regne, suivant Arrien dans Photius, qu'arriva la célébre défection des Parthes : évenement que Mirconde, cité par M. Vaillant, met 72. ans après la mort d'Alexandre, & que Justin place sous le Consulat de Vulson & de Regulus, c'est-à-dire, en l'an 62. ou 63. de l'Ere des Grecs. Il regnoit même vers l'an 66. puisque de l'aveu des historiens, il fit la guerre à Ptolémée Evergéte, monté sur le thrône d'Egypte vers l'an 66. de cette Ere. Il résulteroit donc qu'une Médaille de Seleucus qui marqueroit l'an 54. seroit fort antérieure à Seleucus II. & ne pourroit regarder que Seleucus I.

L. 41. c. 4.

Quoy qu'il en soit de cette Médaille, nous en avons plusieurs autres frappées dans Aradus, qui ont pour époque cette 54.e année des Grecs, comme l'a fait voir le Cardinal Norris dans ses époques des Syro-Macédoniens. Cela supposé, ne se pourroit-il pas faire que les Aradiens eûssent profité de la mort de Seleucus, arrivée en ce temps-là pour s'affranchir de la domination des Rois de Syrie.

Dissert. 4. c. 5. §. 4.

On sçait qu'après la mort de ce Prince, l'Empire qu'il avoit establi avec tant de peine, commença bien-tost à tomber en décadence ; que les Villes de Syrie qui luy avoient obéi, tâchérent à secouer peu à peu le joug de ses successeurs ; qu'elles se mirent en possession de se gouverner par leurs propres loix ; qu'elles commencérent à compter leurs années depuis l'époque de leur autonomie ; & qu'enfin la plus ancienne de ces autonomies fut celle d'Aradus en l'an 54. des Grecs. Il y a donc tout lieu de soupçonner qu'Aradus fut la premiere à profiter de la mort de Seleucus, & que Seleucus estoit mort vers cette 54.e année des Grecs.

Voilà les raisons qui semblent prouver que Seleucus Nicator ne regna pas seulement environ 30. ans, comme on le prétend aujourd'huy, mais qu'il en regna plus de 50. & qu'en les luy

luy accordant, on ne dérange point la Chronologie de ce temps-là, ce qui eſt une circonſtance auſſi eſſentielle que favorable à l'hypothéſe de M. de la Nauze.

REFLEXIONS

Sur le Caractére, les Ouvrages, & les Editions de Celſe le Médecin.

IL y a eû parmi les Romains pluſieurs perſonnes célébres qui ont porté le nom de Celſe. Celuy dont M. Mahudel parle dans ſes remarques eſt diſtingué des autres, autant par ſon beau traité de médecine, que par les prénoms d'Aurelius Cornelius, qui ſe liſent à la teſte de toutes les éditions de ſes ouvrages: cependant comme il n'eſtoit pas ordinaire de porter les noms de deux familles, & que les anciens qui parlent de ce célébre Médecin ne le diſtinguent des autres que par le nom de Cornelius, M. Mahudel, ſur la conjecture d'Alde Manuce, & contre l'opinion commune, explique l'*A* qui dans les manuſcrits ſert à expliquer le prénom par *Aulus*, plus vray-ſemblablement que par *Aurelius*; ce qui ne diminue en rien la gloire de l'extraction de Celſe, puiſqu'il luy reſte la famille Patricienne Cornelia qui ſuffit ſeule pour luy donner une naiſſance illuſtre. 1726.

Quoyqu'on ne puiſſe pas marquer au juſte le temps auquel vivoit Celſe, on a cependant aſſez de preuves pour aſſûrer que c'eſtoit ſous les regnes d'Auguſte, de Tibére & de Caligula, & qu'il écrivoit du temps de ces deux derniers Empereurs, comme on peut le conclurre des termes dont il ſe ſert dans ſa préface, en parlant de la doctrine de Themiſon, l'un des ſucceſſeurs d'Aſclépiade; il dit que dans ſa vieilleſſe il avoit apporté quelques changements dans la doctrine de ſon maiſtre, & il détermine ce temps par le mot *nuper*, derniérement, ce qui ne deſigne que peu d'années; or, Themiſon exerçoit la Médecine à Rome du temps d'Auguſte. Ce qui eſt encore plus déciſif pour cette queſtion, c'eſt le témoignage de Columelle, qui certainement écrivoit ſous

l'Empire de Claude, & qui parle de Celſe comme de ſon contemporain, *noſtrorum temporum Cornelius Celſus;* & dans un autre endroit, *ætatis noſtræ.*

De Reruſt. l. 1. l. 3. c. 7.

Il a eſté plus difficile encore de décider de quelle profeſſion eſtoit Celſe, que de déterminer le temps auquel il a vécu; & ce qui a donné lieu à la diverſité des ſentiments, c'eſt celle des Arts ſur leſquels il a eſcrit, & cela ſelon Quintilien, d'une maniére à perſuader qu'il eſtoit verſé dans chacun; de ſorte qu'ayant traité de la Rhétorique, de l'Art militaire, de l'Agriculture & de la Médecine, il ſemble, dit l'auteur qu'on vient de citer, qu'il y auroit autant de raiſon à dire qu'il eſtoit Orateur, ou homme de guerre, que Médecin. Cette multiplicité de connoiſſances dans quelques anciens ne doit pas ſurprendre, nous en avons des exemples remarquables dans Platon, dans Ariſtote, Varron, Pline, Plutarque & pluſieurs autres: cependant l'ordre que le Traité de médecine tient parmi les ouvrages que Celſe avoit compoſez, & qui y eſt le dernier, prouve qu'après s'eſtre appliqué ſucceſſivement à pluſieurs choſes, il avoit conſacré les derniéres années de ſa vie, & le temps de la plus grande maturité de l'âge, pour celuy de tous les arts qui a beſoin d'un plus grand nombre de connoiſſances; & on ne doit pas plus douter qu'il ait eſté Médecin que Fracaſtor, Perrault & Charles Patin, deſquels nous avons d'excellents ouvrages de Poëſie, d'Architecture & d'Hiſtoire. On fait à la vérité une objection qui paroît ſpécieuſe, c'eſt que ſelon Pline, la Médecine eſtoit de ſon temps le ſeul de tous les arts que la gravité Romaine ne cultivoit point; & que ſi quelque Romain en avoit appris quelque choſe, on le rangeoit d'abord parmi les Grecs, dans la Langue deſquels il eſtoit obligé d'écrire s'il vouloit donner quelque crédit à ſes découvertes. On adjoûte que ce même auteur, parlant au commencement de ſon Hiſtoire de tous ceux dont il a emprunté quelque choſe, ne donne point à Celſe la qualité de Médecin. M. Mahudel répond d'abord qu'on a mal entendu le paſſage de Pline, qui dit ſeulement que la Langue des Grecs eſtant celle des premiers Médecins eſtablis à Rome, elle donnoit plus de poids à leur art que la Latine; il employe enſuite l'autorité de

Inſt. l. 12. c. 11.

L. 29. c. 1.

Cicéron, pour prouver que la profeſſion de Médecin honore ceux qui l'exercent, & l'Edit rapporté par Suétone, qui accordoit aux Médecins qui s'eſtabliſſoient à Rome, le droit de Bourgeoiſie. Mais, comme cette matiére a beaucoup de rapport avec la queſtion agitée en Angleterre depuis quelques années, ſur l'eſtat des Médecins pendant le temps de la République Romaine, l'Académicien ſe réſerve à la traiter plus en détail dans un autre Mémoire. Pour répondre à la ſeconde objection, M. Mahudel dit qu'il n'y a qu'à lire Pline, pour voir qu'en pluſieurs endroits de ſon ouvrage il donne à Celſe la qualité de Médecin, & parle de ſes opérations ſur-tout dans le Livre 20. où il dit qu'il faiſoit appliquer pour la goutte des racines de guimauve, cuïtes dans du vin.

Off. l. 1. c. 42.

In vita J. Cæſaris.

C. 4.

De cette queſtion, M. Mahudel paſſe à l'examen de celle que quelques critiques ont propoſée, ſçavoir, ſi Celſe n'a eſté que traducteur, ou s'il a travaillé de ſon fonds ſur la Médecine; il luy paroit que la choſe eſt aiſée à décider, ou pour mieux dire, qu'on ne devoit pas avoir formé de doute à cet égard. Il ſuffiroit, dit-il, de faire quelque attention au ton qu'il prend, quand il parle de pluſieurs manieres de pratiquer dans de certaines circonſtances; ce ton déciſif marque un maiſtre, & non un traducteur: *J'avertis*, *j'ordonne*, *Nous preſcrivons*, dit-il, en pluſieurs endroits: ſi Théophraſte & Pline ont comme luy traité des Médicaments & des Cures Chirurgicales, c'eſt en Hiſtoriens qu'ils ont parlé; Celſe le fait en homme du meſtier, qui examine les cas où il faut appliquer les remédes, & qui après avoir balancé les raiſons de part & d'autre, prend ſon parti en habile Médecin. Quel pratique, par exemple, plus ſage que celle qu'il obſerve pour la pierre? Il n'obmet rien, ni dans l'examen des remédes, ni dans les précautions qu'il faut prendre pour le temps de l'opération, pour le régime, &c. ce ſont autant de points ſur leſquels il raiſonne en maiſtre. Au reſte, ſi les anciens ne nous apprennent rien ni des actions & de l'âge, ni de la mort de ce célébre Médecin, on trouve dans ſes ouvrages beaucoup de particularitez qui nous découvrent quelles eſtoient ſes mœurs, ſon caractére, & ſa conduite dans l'exercice de ſa profeſſion. Il

L. 1. l. 2. c. 5.

eſtoit équitable, deſintéreſſé, & ſi peu enteſté de ſes maximes, que, ſans compter qu'il faiſoit toûjours honneur à ceux de qui il les avoit appriſes, il convenoit de bonne foy qu'il y a bien des circonſtances où la Médecine n'eſt que conjecturale, & qu'il ne faut jamais trop flater les malades ſur le ſuccès des remédes: éloigné de toute prévention ſyſtematique, il ſçavoit prendre dans chaque ſecte ce qu'elle avoit de bon, ſans ſe livrer entiérement à aucune; doux & humain, il blâmoit hautement ceux qui demandoient aux Souverains des priſonniers, pour faire avant leur mort des expériences barbares.

Inſtit. l. 2. c. 15. & l. 3. c. 5.

De l'hiſtoire de Celſe, M. Mahudel paſſe à l'examen de ſes ouvrages, conſervez ou perdus. Quintilien, qui cite quelques-uns de ces derniers, en fait la critique; mais on prétend qu'il eſt entré un peu de jalouſie de meſtier dans le jugement qu'il fait de la Rhétorique de Celſe, puiſqu'après quelques invectives, il convient de ſon érudition, & avoue qu'il écrit avec netteté & avec grace: *Scripſit non parum, multa non ſine cultu ac nitore;* & s'il le traite ailleurs d'eſprit médiocre, ce n'eſt qu'en le comparant à Platon, à Ariſtote, à Cicéron & à Varron, après leſquels il y a encore bien des rangs honorables.

Pour ce qui regarde le Traité d'Agriculture qu'avoit compoſé Celſe, on ſçait par Columelle, qui travailla quelques années après ſur le même ſujet, qu'il eſtoit diviſé en cinq livres, qu'il renfermoit toutes les parties de cette ſcience, que l'auteur eſtoit très-verſé dans cette matiere, & généralement dans toute l'hiſtoire de la nature. A l'égard de ſon ouvrage ſur la Médecine, il a paru admirable à tous ceux qui l'ont lû; & en effet, ſi on l'examine en Grammairien, quelle ſource de mots choiſis n'y trouve-t-on point? quelle richeſſe dans les termes de l'art, quelle pureté dans le ſtyle, quelle élégance? Le choix des expreſſions, le tour noble & concis, l'éloquence, tout marque un auteur fleuri. L'hiſtorien y trouve à profiter dans le détail des ſectes, des opinions, des découvertes & des noms des anciens Médecins; l'Antiquaire dans ſes obſervations ſur le manger, le boire, la diéte, & en général ſur toute la Gymnaſtique des Romains; le philologue, dans la valeur de leurs poids & de leurs meſures,

qui y eſt mieux marquée que dans aucun autre auteur de ce temps-là ; enfin le corps de l'ouvrage, ſelon M. Mahudel, eſt le plus parfait & le plus méthodique que nous ayons en Latin de toutes les parties de la Médecine pratique des anciens, réduite dans un abrégé qui n'eſt qu'un tiſſu de préceptes, & comparable aux Inſtitutes de Juſtinien. M. Mahudel n'eſt pas le ſeul qui porte un jugement ſi avantageux de cet ouvrage ; les Médecins des deux derniers ſiécles qui ſe ſont formez ſur cet excellent modéle, ont donné à ſon auteur les ſurnoms de *Cicéron Médecin*, d'Hippocrate Latin, & de *Dieu de la Médecine.*

Le nombre des éditions de cet ouvrage n'eſt pas un des moindre témoignages de ſa bonté ; il parut pour la premiére fois à Florence en 1478. trois ans après à Milan, deux fois à Veniſe ſur la fin du même ſiécle, & enſuite dans preſque toutes les villes où les Sciences ont eſté cultivées. Celles de ces éditions qui peuvent paſſer pour originales, parce qu'elles ont eſté faites ſur différents manuſcrits, ſont celle d'Alde avec les corrections d'Egnatius, celle de Baſle avec les notes de Pantin, celles de Paris, dont une eſt d'Henry Eſtienne, & l'autre avec des notes de Cedaire, celle de Rouille à Lyon, avec les notes de Robert Conſtantin, aidé par Botalle & Dalechamp, & celle de Leyde avec les Commentaires de Trivier & de Rouſſé : celle de Vander Linden en 1657. a le mérite de quelques corrections tirées des exemplaires qui avoient appartenu à Jacques Charpentier, à Rancel & à Joſeph Scaliger ; celle d'Almeloveen en 1713. adjoûte des indications aux endroits que Celſe a tirez d'Hippocrate, & à ceux qu'on a tirez de luy.

Malgré un ſi grand nombre d'éditions, l'ouvrage eſt encore très-altéré dans les marques des poids & des meſures, dans les noms des plantes, & dans le tour des phraſes : tout cela auroit ſans doute eſté rectifié par les ſoins de Rhodius célébre Médecin Danois, continuez par Thomas Bartolin, ſi lorſque ce dernier eſtoit ſur le point de donner une édition de cet ouvrage, le feu n'eût conſommé les ſçavants & amples Recueils de ces deux Critiques.

REFLEXIONS

Sur le caractére d'eſprit, & ſur le Paganiſme de l'Empereur Julien.

1717. SANS avoir aucun deſſein de faire l'apologie d'un Apoſtat auſſi célébre que Julien, on peut examiner ſi à cette circonſtance près, il a mérité par le caractére de ſon eſprit, ſes mœurs & ſa religion naturelle, toutes les qualifications dont les Auteurs Eccléſiaſtiques l'ont chargé; & l'objet du Mémoire de M. Bonamy dont nous allons rendre compte, eſt de prouver qu'à certains égards l'Empereur Julien peut mériter aujourd'huy les mêmes éloges que Trajan, Marc-Aurele, & quelques autres Princes payens.

Eloigné de la Cour par des raiſons de politique avec ſon frere Gallus, ils furent releguez l'un & l'autre dans la Cappadoce. Dans cette retraite, où ils eſtoient gardez comme des priſonniers, Gallus prit cette férocité de mœurs qu'il conſerva le reſte de ſa vie, pendant que Julien s'y forma l'eſprit par la lecture des anciens. Aidé d'une mémoire heureuſe & d'un jugement ſolide, il excella bientoſt dans toutes ſortes de ſciences, ſurpaſſa ſes maiſtres, comme ils l'avouent eux-mêmes; & devint Orateur, Poëte, Philoſophe & Hiſtorien. Livré entiérement à l'étude, ſa modeſtie & ſa ſageſſe furent la régle de ſes actions pendant ſa jeuneſſe; & comme il parle en pluſieurs endroits de ſes ouvrages de la pureté de ſes mœurs, & qu'effectivement ceux qui ont écrit le plus fortement contre luy, ne luy reprochent rien ſur cet article, ont peut l'en croire ſur ſa parole: mais ſes bonnes qualitez ne ſe firent bien remarquer qu'après qu'il fut déclaré Céſar; & il eſt étonnant qu'ayant quitté ſa barbe & ſon manteau de Philoſophe à Come, où la moindre attention apparente aux affaires d'Eſtat auroit eſté ſuſpecte, & eſtant paſſé dans les Gaules, il s'y montra, au rapport d'Ammian Marcellin, auſſi habile politique, auſſi bon Général, que s'il n'avoit fait autre choſe toute ſa vie. Il repouſſa au-delà du Rhin les Barbares qui ravageoient

Miſop. pp. 352. 356. edit. de Span. Epiſt. ad Athen. Epiſt. ad Themiſt.

cette belle Province de l'Empire ; & après les avoir défaits à la bataille de Straſbourg, il leur prit en quatre ans quarante Villes, & pluſieurs des forteresſes dont ils s'eſtoient emparez. Il employa tout ſon pouvoir pour ſoulager les Gaules, & s'oppoſa au Préfet Florent qui vouloit y eſtablir de nouveaux impôts. Les mœurs ſimples, naturelles & ſans fard de ces peuples, leur gagnérent l'amitié & la protection de ce Prince, qu'ils regardoient comme leur pere; il eſtoit en effet très-appliqué à les gouverner. Comme il s'eſtoit accoûtumé dès l'enfance à mener une vie dure, il luy eſtoit aiſé de garder une exacte tempérance ; il dormoit peu, n'avoit pour lit qu'un tapis & une peau, & ne ſe chauſſoit preſque jamais, ce qui penſa luy coûter la vie dans ſon ſéjour à Paris. Il ſe levoit ſouvent à minuit, & partageoit le reſte de la nuit entre le ſoin des affaires & l'étude. Il mépriſoit la pompe & les ornements, juſqu'à prendre peu de ſoin de ce qui regardoit ſa perſonne. Un penchant naturel à ſecourir les malheureux, le rendoit bon & affable ; il ſe reſſouvenoit des moindres ſervices qu'on luy avoit rendus, & donnoit libéralement l'aumône dans le temps même où il avoit peu de biens. C'eſt à cette douceur & à cette clémence que Sozoméne attribuë ſon élévation à l'Empire, auſſi ce furent ſes ſoldats qui le déclarérent Auguſte. Jamais le reſſentiment des injures, ni la colére, ne le portérent à des excès indignes d'un Philoſophe. Il ne ſe vengea de l'outrage des habitants d'Antioche que par des railleries, & la compoſition d'une ſatyre ingénieuſe, fut toute la punition de leur inſolence. Il ſe trouvoit rarement aux ſpectacles & aux jeux du Cirque, & ſeulement quand la majeſté de l'Empire exigeoit qu'il y aſſiſtaſt. Et M. de Tillemont, remarque M. Bonamy, n'y penſoit pas, lorſqu'il a attribué cette averſion pour le Théatre, à la peine qu'il reſſentoit de s'y eſtre vû joué luy-même, en voulant y faire jouer la Religion Chrétienne, puiſque cet hiſtorien reconnoît ailleurs qu'il haïſſoit ces ſortes de divertiſſements dès le temps même qu'il eſtoit dans les Gaules ; & certainement on n'avoit pas encore eû occaſion de jouer cet Empereur ſur les Théatres. La véritable raiſon de cette averſion eſtoit que ces amuſements ne s'accordoient pas avec ſa vie grave & ſérieuſe.

Amm. Marc. l. 17.

Amm. Marc. l. 16. Miſop. p. 60.

Ep. 29.

L. 5. c. 1.

Miſop. p. 357.

Till. hiſt. des Emp. t. 4. p. 500.

Ces faits & plusieurs autres semblables, sont avouez de tous les auteurs qui ont parlé de Julien. Heureux, si l'impiété de son apostasie ne faisoit presque douter qu'on ait pû entendre sortir de sa bouche cette belle maxime, qu'un Prince doit estre pieux envers les Dieux, fidéle à ses amis, doux & humain à l'égard de ses sujets; qu'il doit leur commander de telle sorte, qu'il soit le premier à donner l'exemple pour le bien, & qu'il ne faut pas qu'il se rende l'esclave ni de ses cupiditez, ni des leurs.

Ce portrait est bien différent de celuy qu'en fait S.t Gregoire de Nazianze; & M. Bonamy luy passe tout ce qu'il reproche à l'Empereur Julien par rapport à son apostasie, & au mal qu'il s'efforça de faire à la Religion qu'il avoit abandonnée, par une persécution d'une nouvelle espéce, d'autant plus dangereuse, qu'elle estoit remplie d'artifices également ingénieux & malins: mais que ce S.t Pere fasse des railleries sur l'esprit de cet Empereur, qu'il dise que dès le temps qu'il étudioit avec luy à Athénes, on remarquoit dans ses discours une parole embarrassée, & entrecoupée d'interrogations impertinentes, & de réponses qui ne valoient pas mieux; qu'enfin ses ouvrages n'avoient esté louez que par des flatteurs; comme cette critique n'a rien de commun avec la Religion, M. Bonamy, bien loin d'y souscrire, en appelle aux ouvrages de Julien, sur-tout à son Misopogon & à ses Césars, dans lesquels, & les anciens, & les modernes, ont trouvé beaucoup de vivacité, d'enjoüement & d'esprit, & il renvoye pour cet article à la préface du célébre M. Spanheim sur les Césars.

Orat. 4. p. 122.

Julien perdit le mérite de toutes ses vertus morales en abandonnant la Religion Chrestienne, & si on ne peut s'empêcher de l'admirer comme un grand Empereur, on doit le détester comme un malheureux apostat, ou plustost comme un Prince qui ne fut jamais Chrestien dans le cœur: c'est le sentiment de S.t Grégoire de Nazianze, & il est d'accord sur cela avec Ammian Marcellin, qui dit que dès son enfance son inclination estoit portée au culte des Dieux: *A rudimentis pueritiæ primis inclinatior erat erga Numinum cultum.* Il ne faut pas croire cependant que son Paganisme ait esté aussi grossier qu'on se l'imagine; il pensoit

L. 22. c. 5.

il penſoit ſur les Dieux comme les Philoſophes, qui croyoient qu'ils n'eſtoient que des attributs du premier Eſtre, ou des eſprits bons & mauvais que Dieu employoit dans le gouvernement du monde.

Pour ce qui regarde la Magie qu'on luy a tant reprochée, M. Bonamy eſt bien éloigné de croire que ce fut cette Magie Goëtique ſur laquelle nous avons déjà donné l'extrait d'un Mémoire du même Académicien, mais une eſpéce d'Aſtrologie qui n'obligeoit pas à exercer les cruautez qu'on dit qu'il avoit commiſes, comme de faire égorger des femmes & de jeunes filles, pour chercher dans leurs entrailles la connoiſſance de l'avenir: mais nous renvoyons ſur cela à l'article que nous venons d'indiquer.

Enfin pour ce qui regarde la perſécution dont Julien affligea l'Egliſe, quoyqu'on convienne qu'elle fut très-dangereuſe, ainſi qu'on l'a déjà dit, on nie pourtant qu'elle ait eſté accompagnée de cette cruauté qui caractériſe les autres perſécutions, & on regarde comme des fictions tout ce qu'on publia ſur les maſſacres d'Antioche, où il avoit fait mourir, diſoit-on, tant de monde, que l'Oronte en eſtoit rempli. Il ne ſe vengea du peuple de cette ville que par ſon Miſopogon; & une preuve qu'il n'y exerça point d'autres cruautez, c'eſt que Julien ſon oncle, dans la penſée de luy faire ſa cour, ayant fait mourir S.t Théodoret, l'Empereur l'en blâma ſévérement, & luy ordonna, à luy & à tout autre, de ne plus faire mourir aucun Chreſtien. *Mabillon, Analect. to. 4. p. 128.*

De tout cela M. Bonamy conclut qu'on ne peut pas conteſter à Julien d'avoir eſté un grand Empereur, chaſte, tempérant, juſte, libéral, d'une valeur extrême, d'un courage héroïque, & qu'à ſon apoſtaſie près, ainſi que le dit M. Spanheim qu'on ne peut pas ſoupçonner d'avoir flatté ſon portrait, il fut le premier des Céſars. M. de Tillemont, quoyque perſuadé que ce Prince eſtoit coupable des crimes qu'on luy reproche, avouë cependant qu'il n'eſtoit ni un Néron ni un Caligula.

Pour le genre de mort de Julien, il faut néceſſairement s'en rapporter à Ammian Marcellin témoin oculaire, qui dit qu'il mourut tranquillement & en Philoſophe, après avoir combattu

courageuſement contre les Perſes, dans cette célébre expédition que le ſuccez ſeul fit paſſer pour téméraire.

ECLAIRCISSEMENTS

Sur quelques difficultez générales qui ſe trouvent dans les Auteurs Grecs.

1728. LA traduction de Pauſanias, & la lecture des Auteurs que M. l'Abbé Gédoyn fut obligé de conſulter pour cet ouvrage, luy firent naiſtre des difficultez qu'il entreprit d'éclaircir. Il en propoſa quelques-unes à l'Académie, dont nous allons rendre compte; les autres, il les a placées dans les notes dont il a enrichi ſa Traduction.

La premiére de ces difficultez concernoit les peuples Hyperboréens, ſur leſquels il y a tant de variété dans les anciens; mais, comme il lût enſuite une Diſſertation plus eſtenduë ſur ce ſujet, qui eſt imprimée dans ce volume, & que M. l'Abbé Banier donna encore de nouvelles Réflexions ſur les mêmes peuples, qui ſont auſſi imprimées; nous renvoyons à ces deux piéces, & nous rapporterons ſeulement icy la note du P. Hardouin ſur un endroit de Pline touchant les Hyperboréens, parce que M. l'Abbé Gédoyn dans ſa Diſſertation, ſe contente d'en rapporter la ſubſtance, & d'adjoûter qu'elle n'a aucun fondement. Voicy le paſſage de Pline: *Pone eos montes, ultraque Aquilonem gens felix, ſi credimus, quos Hyperboreos appellavere, &c.* La note eſt conçûë en ces termes: *Hæc à Plinio Solinus excerpſit* cap. 16. pag. 36. *Plinius ex Hecatæo, ut ipſe innuit*, lib. 6. ſect. 20. *Hecatæus ex Ariſtea Proconneſio, ut Herodotus docet*, lib. 4. pag. 229. *qui ab iſto conficta omnia arbitratur licentiâ poëticâ.* Sur la foy d'un Interpréte ſi ſçavant, ſi exact & ſi laborieux, qui ne croiroit qu'Hérodote aſſûre formellement, qu'Hécatée avoit pris cette fable du Poëte Ariſteas, & que ce Poëte l'avoit imaginée? Cependant Hérodote n'en dit pas un mot, quoyqu'il parle amplement & d'Ariſteas & des Hyperboréens: ainſi la

Pag. 113.
Pag. 127.

gradation qui ſe trouve dans la note du P. Hardouin, n'ayant aucun fondement, il faut s'en tenir à ce que nous apprennent les anciens, que ce fut Olen de Lycie, & non Ariſteas de Proconnéſe, qui le premier débita la fable des Hyperboréens, c'eſt-à-dire, d'un peuple habitant ſous le Pole, & qui ne peut jamais eſtre incommodé du vent de Nord. Cette fable fut adoptée par les Grecs; Simonide, Pindare & d'autres encore en firent uſage dans leurs vers, & ſur cette premiére idée, on compoſa les autres fables de la longue vie des Hyperboréens, de leur bonheur, de leurs danſes continuelles, & les autres que l'on trouvera expliquées en détail dans les deux Diſſertations que nous venons d'indiquer.

2°. Strabon, Pauſanias & Athénée citent quelquefois un ouvrage fort ancien, & ſi inconnu, qu'un ſçavant Interpréte n'en a pas même entendu le titre; cet ouvrage eſt ce que les Grecs nommoient ἠοῖαι μεγάλαι, *Eææ magnæ*. Amaſée, dans ſa Verſion Latine de Pauſanias, rend ces mots ἠοῖαι μεγάλαι, tantoſt par *Eææ magnæ*, tantoſt auſſi par *Magnæ matutinæ*, & une fois par *Orientalia Monumenta*; variation qui marque qu'il n'entendoit pas ce qu'il traduiſoit, & qu'il n'eſtoit point du tout au fait de l'ouvrage en queſtion. Sans doute, il a crû qu'ἠοῖαι venoit d'ἑῷος, qui ſignifie *Matutinus Orientalis*, & il s'eſt trompé, ἠοῖαι eſt un mot corrompu, comme on le dira dans la ſuite. Par ἠοῖαι μεγάλαι, il faut entendre un ouvrage à la louange des femmes illuſtes de la Grece; cet ouvrage eſtoit un Poëme que l'on attribuë communément à Héſiode, mais ſans raiſon; Pauſanias l'a cité au moins cinq ou ſix fois, & jamais ſous le nom d'Héſiode: *Le Poëme des femmes Illuſtres: Celuy qui a fait le Poëme des femmes Illuſtres*, voilà comme il parle. D'où l'on peut raiſonnablement conclurre, qu'il ne croyoit pas que cet ouvrage fût d'Héſiode; & comme il l'avoit entre les mains, auſſi-bien que les ouvrages de ce Poëte, on eſt perſuadé qu'il fondoit ſon ſentiment ſur la différence de ſtyle bien plus que ſur la tradition des Béotiens, qu'il ſe contente de rapporter en qualité d'hiſtorien, ſans l'autoriſer. Les Béotiens, dit-il, qui « habitent aux environs du Mont-Hélicon, tiennent par tradition «

» qu'Héſiode n'a laiſſé d'autre ouvrage à la poſtérité que celuy qui
» a pour titre, *Les Œuvres & les jours*; encore en retranchent-
» ils l'Invocation des Muſes & tout ce qui précéde l'endroit où le
» Poëte parle des deux ſortes d'ambition qui partagent les hom-
» mes: ils me montrérent même auprès de la fontaine d'Hippo-
» créne un rouleau de plomb qu'ils conſervent encore, quoyque
» fort endommagé par le temps, & où le Poëme des Œuvres &
» des Jours eſt écrit tout entier. Mais il y a une autre opinion
» toute différente, adjoûte-t-il, c'eſt celle qui donne à Héſiode un
» grand nombre d'ouvrages, comme le Catalogue des femmes
» Illuſtres, & ce que l'on appelle ἠοῖαι μεγάλαι, la Théogonie,
» des vers ſur Mélampus, la deſcente de Theſée & de Pirithous
» aux Enfers, des préceptes ſous le nom de Chiron, pour l'inſ-
» titution d'Achille, enfin le Poëme des Œuvres & des Jours,
» ſans compter des Vers ſur la Divination que j'ay lûs avec les
» Commentaires qui ſont à la fin; car on dit qu'Héſiode avoit
» appris des Acarnaniens l'art de deviner ». On voit bien que
Pauſanias ne fait que raconter, qu'il ne dit point ſon ſentiment;
il eſtoit même ſi peu ébranlé de la tradition des Béotiens, que
quand il parle de la Théogonie, il ne fait pas difficulté de la
donner à Héſiode; mais pour le Poëme de ἠοῖαι μεγάλαι, il le
cite toûjours ſans l'attribuer à qui que ce ſoit; ainſi, il faut
mettre cet ouvrage au nombre de ceux dont l'auteur eſt incer-
tain. On voit auſſi par-là que le Catalogue des femmes Illuſ-
tres, & l'ouvrage intitulé ἠοῖαι μεγάλαι, eſtoient deux ouvrages
différents; il ne faut donc pas les confondre, comme ont fait
quelques-uns. Le Catalogue eſtoit diviſé en trois parties, nous
en avons une preuve dans Harpocration au mot Μακροκέφαλοι,
où il dit, ἔθνος ἔστιν οὕτω καλούμενον, οὗ καὶ Ἡσίοδος ἐν τρίτῳ,
» γυναικῶν καταλόγῳ μέμνηται. « Il y a une nation ainſi appellée,
» & Héſiode en fait mention dans ſon troiſiéme Catalogue des
» femmes Illuſtres »: au contraire, le Poëme intitulé ἠοῖαι μεγάλαι
n'avoit qu'une ſeule partie, du moins aucun auteur, aucun Scho-
liaſte n'en a diſtingué pluſieurs. Reſte à ſçavoir pourquoy ce
Poëme portoit un titre ſi extraordinaire; il eſt inutile de
conſulter l'antiquité là-deſſus, elle ne nous donnera aucun

éclairciſſement. De ſçavants modernes ont crû que le titre d'ἠοῖαι venoit de ce que cet ouvrage eſtant plein de comparaiſons & de ſimilitudes, le Poëte uſoit ſouvent du terme comparatif οἵη *qualis ;* c'eſt le ſentiment de Caſaubon & de M. le Clerc : ils appuyent leurs conjectures ſur deux conſidérations ; l'une eſt qu'en effet dans quelques fragments qui nous reſtent de ce prétendu Poëme d'Heſiode, le mot οἵη eſt ſouvent répété ; l'autre, que l'antiquité nous fournit d'autres exemples d'ouvrages, qui à l'imitation de celuy-cy, & par la même raiſon portoient à peu près le même titre. Tel eſtoit celuy de Soſicrate, dont Athénée parle dans ſon 13.e livre, ὃ κατὰ τοὺς Σωσικράτους τὸ Φαναγορίτου οἵους, *Non quemadmodum fecit Soſicrates Phanagorita in eo libro quem appellant qualis :* car c'eſt ainſi qu'il faut rendre le mot οἵους avec Caſaubon, & non pas par *Solus*, comme a fait Dalechamp. Ce Soſicrate avoit célébré les Hommes Illuſtres par un Poëme qui fut appellé οἵοι, parce que le mot οἷος y revenoit ſouvent : or, que par cette raiſon l'on ait intitulé des vers οἵοι, cela n'eſt pas fort ſurprenant ; mais que l'on en ait appellé d'autres ἠοῖαι, c'eſt une bizarrerie étrange, puiſque c'eſt un mot qui ne préſente rien à l'eſprit, un mot corrompu, formé de l'article féminin ἡ au ſingulier, que l'on a dépouillé de ſon aſpiration pour le joindre avec l'adjectif pluriel οἷαι, d'où M. l'Abbé Gédoyn infére deux choſes ; l'une que ce titre, quelque ancien qu'il ſoit, n'eſt pas celuy que l'auteur même avoit donné à ſon ouvrage ; l'autre, que de tout temps en fait de langues, l'uſage, ou pour mieux dire le caprice l'a emporté ſur la raiſon & ſur les régles. C'eſt aſſez parler d'un ouvrage dont il ne nous reſte preſque plus rien.

3.° Il y a de certains mots, qui outre une acception très-commune, en ont une autre particuliére & peu connue : ces mots arreſtent un lecteur, parce que pour l'ordinaire les Interprétes, ſoit ignorance, ſoit envie de traduire litteralement, les rendent par d'autres mots qui en Latin n'ont pas les deux acceptions. Par exemple, ἀετὸς ſignifie *Aquila*, mais il ſignifie auſſi quelque autre choſe, au contraire *Aquila* en Latin ne peut ſignifier que les *Aigles*. Quand donc, dans la deſcription des

anciens Temples de la Grece, on rencontre ὑφ' ἑνὸς ἀετοῦ comme dans Denys d'Halicarnaſſe, ou κατὰ τοὺς ἀετοὺς μάλιστα τοὺς ἐν τοῖς ναοῖς, comme dans Pauſanias; ſi l'on ne ſçait la double ſignification du mot ἀετὸς, on eſt arreſté tout court, on ne va pas s'imaginer qu'ἀετὸς ſignifie là *faſtigium*, *culmen*, le *faiſte*, le *comble* : c'eſt néantmoins ce qu'il ſignifie, & en voicy la raiſon qu'il faut ſçavoir auſſi, ſans quoy on n'entendroit pas bien le texte. L'Architecture, ainſi que les autres arts, a eſté groſſiére & peu ſçavante dans ſes commencements : alors le toict des Temples eſtoit tout plat, on y eſtoit à couvert des injures de l'air, on ne vouloit rien davantage : cependant cette maniére de bâtir avoit ſes inconvéniens, la pluye, la neige, les immondices ſéjournoient ſur le toict, & le pourriſſoient; ce fut pour y remédier que l'on inventa l'uſage des chevrons, & par ce moyen on donna de la pente aux toicts. Ce que nous appellons un comble à pignon, ou plus trivialement un comble en dos d'aſne, parut aux Grecs eſtre fait en forme d'une Aigle, qui tient ſes aîles éployées & penchées : voilà pourquoy toûjours heureux & hardis dans leurs dénominations, ils appellérent cette ſorte de couverture ἀετὸς & ἀέτωμα. Pindare, qui a porté cette hadieſſe d'expreſſion plus loin qu'un autre, dit dans une de ſes Olympioniques, τίς θεῶν ναοῖσιν οἰωνῶν βασιλῆα δίδυμον ἔθηκε, *à qui devons-nous l'invention d'avoir mis d'un & d'autre coſté le Roy des oiſeaux ſur les Temples des Dieux !* Il faut avouer que c'eſt une façon de parler bien extraordinaire pour dire, *Qui a inventé de faire en pente le toict de nos Temples ?* Pour la même raiſon, & à cauſe de la même reſſemblance, les Grecs donnoient auſſi le nom d'ἀετὸς aux frontons de leurs Temples. C'eſt une remarque que M. l'Abbé Gédoyn a craint qui n'échappaſt à tout lecteur qui ne ſeroit pas extrêmement attentif, comme elle a échappé à tous les Interprétes. Pauſanias, parlant du Parthenon, ou temple de Minerve, dit que le fronton de la face de devant repréſentoit la naiſſance de Minerve, & que le fronton de la face de derriére repréſentoit la diſpute qu'il y eût entre Minerve & Neptune au ſujet de la ville d'Athénes : ἐς δὲ τὸν ναὸν ἐν παρ-

Δενῶνα ὀνομάζουσιν, ἐς τοῦτον ἐσιοῦσιν, ὁπόσα ἐν τοῖς καλουμένοις ἀετοῖς, πάντα ἐς τὼυ Ἀθηνᾶς ἔχει γεύσιν· τὰ δὲ ὄπιθεν ἡ Ποσειδῶνος πρὸς Ἀθηνᾶν ἔστιν ἔρις. Il eſt clair que par ἐν τοῖς καλουμένοις ἀετοῖς, l'auteur entend les deux frontons, puiſqu'il oppoſe la face de devant, & ce que l'on appelle proprement la façade à la face de derriére, τὰ δὲ ὄπιθεν.

4°. Rien de ſi commun que de voir dans les anciennes Généalogies Grecques, une perſonne, ſoit homme, ſoit femme, qui tire ſon origine d'un fleuve: qu'un Poëte nous préſente de ces ſortes de filiations, on ne doit pas en eſtre ſurpris, la vérité fabuleuſe fait ſon principal objet, & la fable eſt l'ame de la Poëſie; or, la fable nous apprend que les mers, les fleuves, les rivieres, les fontaines mêmes avoient leurs divinitez tutelaires, qui, du fond de leurs grottes profondes, exerçoient un empire ſur cette portion d'eau qui eſtoit confiée à leurs ſoins: fiction ingénieuſe, par laquelle les ſages du paganiſme vouloient apparemment faire entendre, que la providence veille particuliérement à la conſervation de ce qu'il y a de plus néceſſaire & de plus précieux dans la nature; auquel cas c'eſtoit une idée, qui, dégagée de ce que le vulgaire ou l'imagination des Poëtes y avoit mis du ſien, ne s'éloignoit pas de ce que nous trouvons autoriſé par l'Ecriture même. Parmi ces divinitez ſubalternes, les unes eſtoient maſles, les autres femelles, & toutes avoient une forme humaine; car l'homme a toujours eſté trop prévenu en ſa faveur, pour imaginer l'objet de ſon culte ſous une autre forme que la ſienne propre. Il n'eſt donc pas plus étonnant de voir un Poëte attribuer des enfants à un fleuve, c'eſt-à-dire, au Dieu, au génie tutelaire de ce fleuve, que de luy en voir attribuer à Mercure & à Apollon: mais il n'en eſt pas de même de l'hiſtoire, elle fait profeſſion d'une exacte vérité, toute fiction luy eſt interdite; c'eſt pourquoy on eſt toûjours étonné de trouver dans un hiſtorien, que Thoronée eſtoit fils du fleuve Inachus, & que Thébé, de qui la ville de Thébes avoit pris ſon nom, eſtoit fille de l'Aſope fleuve de la Béotie. D'un autre coſté, comme ces hiſtoriens nous paroiſſent non ſeulement ſçavants, mais judicieux & fort ſupérieurs aux noſtres, ſoit pour le caractére d'eſprit, ſoit pour la maniére

d'écrire, il y a du danger à les condamner légérement ; tâchons donc de les disculper sur une absurdité apparente, dont bien des gens sont choquez. M. l'Abbé Gédoin croit qu'avec un peu de réflexion, cela ne sera pas difficile, il ne faut que se transporter dans les siécles, & dans les pays où ces célébres Ecrivains ont vécu, on verra que ce qui est fabuleux pour nous, estoit sacré pour des nations entiéres, les plus sçavantes & les plus polies qu'il y eût alors au monde. Elles croyoient que leurs Dieux s'estoient rendu visibles, qu'ils avoient honoré les hommes de leur présence, qu'ils n'avoient pas dédaigné le commerce des beautez mortelles, que de ce commerce il estoit né des demi-Dieux & des héros, qui avoient partagé la gloire & l'immortalité de leurs peres : tout le culte de ces peuples, leurs sacrifices, leurs cérémonies, leurs festes, leur police, n'avoient point d'autre fondement. Un Ecrivain qui aujourd'huy feroit l'histoire de la Maison de Lusignan, & qui bâtiroit la Généalogie de cette maison sur cette fameuse fée, si connuë sous le nom de Melusine, se rendroit ridicule, pourquoy ? Ce n'est pas parce qu'au fond cette Melusine est une fable, mais c'est parce qu'elle est réputée telle : or, pour un Grec & pour un Romain, que le Dieu d'un fleuve eût eû des enfants d'une nymphe ou d'une simple mortelle, ce n'estoit nullement une fable, c'estoit un point de religion. Un historien alors pouvoit-il parler autrement que tout le monde ? S'il croyoit à ces fables, il ne devoit pas craindre de les rapporter dans ses écrits ; s'il n'y croyoit pas, devoit-il heurter un sentiment consacré par la Religion, confirmé par le consentement général de tant de peuples, & par une suite de tant de siécles ? Tant que l'on ne se mettra pas à la place de ces anciens Ecrivains, tant que l'on ne prendra pas pour un moment leur religion, leurs mœurs, leurs coûtumes, on jugera toûjours mal & de leurs personnes & de leurs ouvrages : mais on peut les justifier, même sans recourir à leur religion ; car au fond, ces extravagantes Généalogies dont on parle icy, nous les donnent-ils pour leur propre sentiment ? Point du tout, c'estoient des traditions populaires, ou des opinions enfantées par l'orgueil, qui avoient prévalu avec le temps, ils ne nous les donnent pas pour

autre

autre choſe ? On dit plus. En liſant avec ſoin leurs écrits, on découvre le fondement de ces chimères, & on trouve la vérité dans le ſein même de la fable. En effet, il eſt aiſé d'y remarquer que la terre n'a eſté habitée par le genre humain que ſucceſſivement & de proche en proche, que diverſes peuplades ayant occupé divers pays, les chefs de ces peuplades devenus les Rois du pays dont ils s'eſtoient emparez, donnérent leur nom, ou celuy de leurs enfants, non ſeulement aux villes qu'ils bâtirent, mais aux fleuves & aux montagnes de leur petit empire. Nous voyons qu'Inachus premier Roy d'Argolide, donna ſon nom au principal fleuve de cette contrée, qu'Aſopus Roy des Platéens donna le ſien à un fleuve de la Béotie où il régnoit, & Cithéron le ſien à ce Mont fameux, qui depuis fut appellé le Mont Cithéron : ainſi, il y eut alors deux Inachus & deux Aſopus, l'un homme, l'autre fleuve ; & les deſcendants de ces petits Rois voulant ſe faire une origine encore plus noble & plus ancienne que la leur, ſe perſuadérent que les véritables auteurs de leur race eſtoient les fleuves Inachus & Aſopus ; & cette chimére fut reçûë des gens de leur temps, parce que la religion y avoit préparé les eſprits. Alors Phoronée fut crû, non plus le fils du Roy Inachus, mais le fils d'un fleuve du même nom que ce Roy. λέγεται ὴ καὶ ὧδε λόγος, Φορωνέα ὸν τῆ γῆ ταύτη γενέσθαι πρῶτον, Ἴναχον δὲ οὐκ ἄνδρα, ἀλλὰ τὸν ποταμὸν πατέρα εἶναι Φορωνέως. Alors Platée, Cléone & Thébé, toutes trois filles d'Aſopus Roy des Platéens, & fondatrices de trois Villes célébres, paſſérent pour filles de l'Aſope fleuve de la Béotie. Enſuite vinrent les Poëtes & les hiſtoriens, qui trouvant ces opinions eſtablies, en firent uſage dans leurs écrits, Voilà comment la fable a paſſé dans la Poëſie & dans l'hiſtoire ; avec cette différence pourtant qu'elle eſt toute nuë dans les Poëtes & que dans les hiſtoriens, ſe montrant toûjours ſous les enſeignes de la vérité, elle ne trompe que ceux qui veulent bien eſtre trompez. Il ne faut donc pas leur faire un crime de ces nuages, dont ils n'ont pû ſe diſpenſer d'obſcurcir quelquefois le vray, puiſqu'on le démêle toûjours aiſément, pour peu qu'on

Pauſanias. Corinth. c. 15.

ait de sagacité. Il y a dans les anciens mille autres choses sur lesquelles on les condamne avec aussi peu de raison.

REMARQUES
SUR LA VIE DE ROMULUS.

1728. ON a vû dans les volumes précédents, & on trouvera encore dans les quatre articles suivants, des remarques sur quelques vies de Plutarque par M. Secousse, qui auroit continué ce travail sans une occupation privilégiée, & digne de tous ses soins. M. de la Curne, qui avoit extrêmement goûté le plan de son confrere, ne s'est pas contenté d'en faire espérer la continuation, il a déjà donné à l'Académie des remarques sur la vie de Romulus, & voicy à quoy elles se réduisent.

Le Recueil des Ordonnances de nos Rois.

P. 19. A. 1.° Plutarque dit, suivant les propres termes de la traduction de M. Dacier, que *la succession des Rois d'Albe descendus d'Enée estant échuë de pere en fils aux deux freres Numitor & Amulius, ce dernier en fit deux lots, mit le Royaume d'un costé, & de l'autre l'or & l'argent, avec le thrésor qu'on avoit apporté de Troye; que Numitor ayant choisi le Royaume, Amulius, qui eût l'argent comptant, se trouvant le plus fort par ce moyen, dépossëda aisément son frere.* Il ajoûte à ce récit, qu'il fait d'après Dioclès; que c'est le sentiment qui luy paroît le plus vray-semblable: cependant, outre que rien ne ressemble plus à une fable que toute cette histoire, elle est encore démentie par tous les autres historiens. Fabius Pictor, qui a toûjours passé pour un auteur judicieux, & qui suit d'ordinaire ce même Dioclès, avoit crû devoir l'abandonner en ce point; puisque Denys d'Halicarnasse qui le cite, dit seulement qu'Amulius occupa injustement le thrône qui appartenoit à son frere Numitor comme l'aîné, ὡς ὲ σωὶ δίκῃ βασιλείαν καταχὼν Νομίτωρι ωροσήκουσαν, ce qu'il confirme quelques pages plus bas, Α'μούλιος ἐπειδὴ ωαρέλαβε τὴν

P. 91.

P. 56.

P. 60.

Ἀλβανῶν βασιλείαν, τὸν πρεσβύτερον ἀδελφὸν Νομίτορα, τῷ κατισχύσαι, τῆς πατρίου τιμῆς ἀπείρξας. Tite-Live dit que leur pere Procas laiſſa le Royaume à Numitor comme à l'aîné, mais qu'Amulius l'en dépouilla au préjudice des droits que ſon âge & la diſpoſition de leur pere luy donnoient : *Numitori qui ſtirpis maximus erat, Regnum vetuſtum Silviæ gentis legat : plus tamen vis potuit quam voluntas patris aut reverentia ætatis : pulſo fratre, Amulius regnat.* Deux choſes combattent donc l'opinion que Plutarque adopte icy comme la plus ſûre, le témoignage contraire des autres hiſtoriens, & le droit inconteſtable que l'aîné avoit parmi les Albains à la couronne de ſon pere. Ce droit eſtant une fois eſtabli, le Royaume appartenoit à Numitor, & Amulius n'avoit point de choix à luy propoſer ; or, les deux paſſages qu'on vient de citer prouvent ſuffiſamment ce droit de l'aîné ſur tous ſes freres : on pourroit y en adjoûter pluſieurs autres, mais il ſuffit de rapporter celuy de Tite-Live, qui parlant de Romulus & de Remus, dit, que comme ils eſtoient jumeaux, il n'y avoit point de droit d'aîneſſe entre eux pour décider à qui des deux il appartenoit de commander à l'autre, *quoniam gemini eſſent, nec verecundia ætatis diſcrimen facere poſſet.* L. 1. c. 3. L. 1. c. 6.

2.° Plutarque, parlant du lieu où fut porté le berceau dans lequel Romulus & Remus avoient eſté expoſez, dit : *Il y avoit près de-là un figuier ſauvage, qu'on nommoit le figuier Ruminal, ſoit à cauſe de Romulus, comme la pluſpart le penſent, ſoit parce que les troupeaux des beſtes qui ruminent alloient ſe repoſer ſous ſon ombre, ou pluſtoſt parce que ces deux enfants y furent allaitez ; car les anciens Latins, pour dire mamelle, diſoient* ruma. Il n'y a rien que de très-naturel dans ces deux derniéres étymologies ; mais pour la premiére, elle eſt d'autant moins ſoûtenable, que Tite-Live remarque qu'on avoit encore donné à ce figuier le nom de Romulaire par rapport à Romulus, *Romularem vocatum ferunt* : il eſt vray qu'il n'a point conſervé ce nom, qui peut-eſtre ne ſe trouveroit point ailleurs, tandis que celuy de *Ruminal* luy eſt toûjours reſté. P. 19. L. 1. c. 4.

3.° Plutarque adjoûte que les anciens donnoient le nom de

Romulia, à cauſe du mot *Ruma*, à une certaine Divinité, dont on diſoit que la fonction eſtoit de préſider à la naiſſance des enfants : mais il n'y a encore aucun rapport de l'un à l'autre, & ce n'eſt que de Romulus qu'elle auroit pû emprunter ce nom. Peut-eſtre a-t-il voulu dire *Rumina*, car c'eſt ainſi qu'il appelle luy-même cette Déeſſe, conformément à tous les autres auteurs, dans ſes queſtions Romaines. M. Dacier traduit *Rumina* dans cet endroit, ſans avertir qu'il corrige le texte.

A la cinquiéme P. 91. de ſa Traduction. P. 21. E.

4°. Plutarque dit que le Berger Fauſtulus, ayant appris que Romulus avoit eſté pris & livré à Numitor, voulut remettre à ce Prince le berceau où il avoit trouvé ſes deux petits-fils, & qu'ayant eſté arreſté aux portes de la ville d'Albe, ce berceau fut reconnu par un de ceux qui avoient eſté chargez de les expoſer : mais il a déja oublié, que deux pages plus haut il avoit dit qu'il n'y eût qu'une ſeule perſonne à qui l'ordre en fut donné, & que quelques-uns prétendent que ce fut Fauſtule luy-même. Suivant Denys d'Halicarnaſſe, il y en avoit eû pluſieurs.

P. 64. P. 100. de ſa Traduction.

5.° Plutarque, continuant ſon récit, dit, ainſi que l'a traduit M. Dacier, que » Fauſtule fut mené à Amulius, afin qu'il fût » interrogé en ſa préſence, que dans un ſi grand danger, il ne » fut ni tout à fait troublé, ni tout à fait ferme, car il avoua » véritablement que les enfants eſtoient en vie ; mais il aſſûra » qu'ils paiſſoient des troupeaux loin d'Albe, & que pour luy » il venoit porter ce berceau à Ilie qui avoit ſouhaité ſouvent de » le voir, afin d'eſtre plus aſſûrée de la vie de ſes enfants. Amu- » lius fut ſi troublé, comme le font ordinairement ceux que la » crainte ou la colére tranſporte, qu'il envoya avec précipitation » un homme de probité & ami de Numitor, pour ſçavoir de » luy s'il avoit oui dire que ſes petits-fils fuſſent en vie. » On ne peut rien de plus étrange que la conduite que Plutarque fait icy tenir à Amulius. Peut-on imaginer qu'un Tyran, qui avoit eſté ſi habile à s'aſſûrer les fruits de ſon crime, fût aſſez aveugle dans cet inſtant pour charger un homme de probité d'un ordre pareil, & encore moins un ami de Numitor ? Et quelle imprudence d'entrer avec ce Prince dans une explication qui ne

pouvoit ſervir qu'à luy faire naiſtre des ſoupçons ſur la choſe du monde qu'il importoit le plus de luy cacher, & à luy faire prendre des meſures très-préjudiciables à l'autorité d'Amulius? Le récit de Denys d'Halicarnaſſe eſt bien plus naturel : Il envoya, dit-il, chercher ſon frere ſous un faux prétexte pour s'aſſûrer de luy, juſqu'à ce qu'il fût éclairci de tous ſes ſoupçons; mais celuy à qui il en donna l'ordre, touché des malheurs de ce Prince, & du danger qu'il couroit, luy découvrit tout ce qui ſe tramoit contre ſa perſonne. Quelle différence de ce procédé à celuy que Plutarque luy fait tenir! Il n'eſt pas beſoin d'avoir recours au trouble d'eſprit de ce Prince, pour donner à ſa conduite une apparence de vérité. *P. 68.*

6.° Plutarque dit que le refuge qui fut ouvert dans Rome, peu après que cette ville eût eſté fondée, s'appella le Temple du Dieu Aſyle. Ne pourroit-on pas ſoupçonner avec plus de raiſon qu'il a fait du mot *Aſyle* une Divinité qui ne fut jamais? Du moins on ne connoît aucun auteur qui en ait parlé. Tite-Live dit ſimplement, *Locum qui nunc ſeptus denſis ſentibus inter duos lucos eſt, Aſylum aperit.* Denys d'Halicarnaſſe dit que Romulus eſtablit un Aſyle & y bâtit un Temple, mais qu'il ne peut pas trop aſſûrer à quel Dieu ou à quel Génie il fut conſacré, ὅτῳ ϑ' ἄρα ϑεῶν ἢ δαιμόνων οὐχ ἔχω τὸ σαφὲς εἰπεῖν. *P. 22. E.* *L. 1. c. 8.*

7.° Plutarque, dans le récit qu'il fait de la mort de Remus, confond les deux maniéres différentes dont elle eſt rapportée par les auteurs, & n'en fait qu'une même hiſtoire : les uns prétendent qu'il fut tué en ſautant les foſſez de la Ville que ſon frere bâtiſſoit; d'autres, ſans faire aucune mention de cet évenement, diſent que les deux freres qui avoient formé chacun un parti, prirent querelle & ſe battirent, & que Remus fut tué avec le berger Fauſtulus. Selon Plutarque, Remus fut tué en ſautant pardeſſus les remparts de la Ville, ce qui fut ſuivi d'une eſpèce d'action, où Fauſtule & Pliſtenus perdirent la vie. Voicy le paſſage de la traduction de M. Dacier : *Comme Romulus faiſoit creuſer les fondements des murailles dont il vouloit environner ſa ville, Remus ſe mocqua du travail, empécha les travailleurs, & adjoûtant enfin l'inſulte à la raillerie, ſauta le foſſé par mépris.* *P. 33. B.* *P. 107. de ſa Traduction.*

Romulus picqué de cette injure, le tua ; d'autres disent que c'estoit un de ses gardes appellé Celer, qui le frappa. Faustulus & son frere Plistenus qui luy avoit aidé à élever Romulus furent aussi tuez dans ce desordre. Denys d'Halicarnasse dit que la jalousie
P. 77. s'estant mise entre les deux freres, on en vint aux mains, & qu'il y eût un sanglant combat, où Faustule perdit la vie en voulant séparer les deux partis, & que Remus y fut tué. Il donne cette histoire comme la plus véritable, & adjoûte que, suivant d'autres, Remus picqué contre son frere, pour se mocquer de luy, avoit sauté pardessus les remparts de sa nouvelle ville, & qu'un certain Celerius, qui avoit l'inspection sur cet ouvrage, l'avoit
L. 1. c. 7. tué d'un coup de hoyau. Tite-Live distingue de même ces deux opinions, avec cette différence seulement qu'il rapporte la derniére comme la plus générale, *vulgatior fama*, & qu'il fait tuer Remus par son frere. Ce qu'adjoûte Plutarque, que Plistenus frere de Faustule fut tué, ne se trouve non seulement ni dans Denys d'Halicarnasse, ni dans Tite-Live, ni dans aucun autre auteur ; mais on ne voit pas même qu'il soit nommé nulle part ailleurs.

P. 26. C. 8.° Plutarque dit que l'enlevement des Sabines se fit le quatriéme mois de la fondation de Rome, & cite Fabius pour son garant. M. de la Curne conjecture, ou que Plutarque s'est mépris, ou qu'il y a une faute dans le texte ; & qu'au lieu du quatriéme mois, il faudroit dire la quatriéme année, du moins
P. 97. est-ce le sentiment de Denys d'Halicarnasse : *Quelques-uns*, dit-il, *ont écrit que cet évenement se passa la premiére année du regne de Romulus ; mais Cneius Gellius prétend que ce ne fut que la quatriéme année, à quoy il y a bien plus de vray-semblance : car il n'est point à présumer que ce chef des Romains eût osé faire une entrepriſe aussi hardie que celle-là dans le commencement d'un établissement, & sans avoir auparavant bien affermi sa puissance.* Ce sentiment est confirmé par les Fastes Capitolins, qui mettent à la quatriéme année de la fondation de Rome le triomphe de Romulus sur les Céniniens, dont la guerre suivit immédiatement l'enlevement des Sabines ; il est encore ap-
L. 1. c. 9. puyé par le témoignage de Tite-Live ; qui dit que quand les

Romains, avant que d'en venir à cette violence, envoyérent demander à leurs voiſins de leur permettre de s'allier avec eux, leur puiſſance eſtoit déja ſi bien eſtablie, qu'ils eſtoient en eſtat de faire teſte à toutes les Villes des environs ; ce qui n'auroit guéres pû ſe faire en quatre mois, ni même en une année. D'ailleurs Denys d'Halicarnaſſe cite aſſez ſouvent Fabius Pictor, & avec d'aſſez grands éloges, pour croire que ſi cet auteur n'avoit pas mis l'enlevement des Sabines à la 4.e année de la fondation de Rome, mais au quatriéme mois, il n'auroit pas manqué de le nommer, en réfutant auſſi ſolidement qu'il le fait, l'opinion qu'il auroit ſuivie. Il n'eſt donc point douteux que ces quatre mois ont été mis pour quatre années, d'autant plus qu'on ſçait aſſez que les auteurs qui écrivent de mémoire, comme Plutarque a fait ſouvent, ſont de même que les copiſtes, très-ſujets à ces ſortes de mépriſes. M. Dacier s'eſt contenté de citer le paſſage de Denys d'Halicarnaſſe, ſans l'appuyer d'aucune preuve, ni d'aucune autre autorité. *P. 118. de ſa Traduction.*

9°. » Pendant que tous les autres Sabins, dit Plutarque, perdoient le temps à délibérer, & ne ſe préparoient qu'avec lenteur, Acron Roy des Céniniens, Capitaine plein de valeur & d'expérience qui dès le commencement avoit eû pour ſuſpectes les premiéres entrepriſes de Romulus & qui ſur cet enlevement des Sabines s'eſtoit confirmé dans la penſée que ce ſeroit un voiſin fort redoutable & qu'on ne pourroit enfin ſupporter, ſi l'on ne réprimoit ſon audace, leva le premier l'eſtendard contre les Romains, & parut avec une puiſſante armée : Romulus ſortit à ſa rencontre. Quand les deux chefs furent en préſence, & qu'ils pûrent ſe meſurer des yeux, ils ſe défiérent en combat ſingulier au milieu des deux armées, qui cependant demeurerent tranquilles. Romulus fit ſa priére à Jupiter, & voua de luy conſacrer les armes de ſon ennemi, s'il luy en donnoit la victoire : ſa priére fut éxaucée, il tua Acron, mit ſon armée en déroute, & prit ſa ville capitale ». Denys d'Halicarnaſſe & Tite-Live ſont d'accord avec cet auteur ſur le ſuccès de cette expédition, mais ils ne le ſont pas ſur la maniére dont elle ſe paſſa ; car au lieu de cet ordre de « *P. 27. A. & de la Traduction de M. Dacier, pag. 125.* « « «

bataille concerté de part & d'autre, ils disent que Romulus prit les Céniniens au dépourvû comme ils estoient venus en désordre ravager la campagne, qu'il les tailla en piéces, & qu'estant entré dans leur ville pesle mesle avec les fuyards, il la prit d'emblée. Ces deux mêmes auteurs ne conviennent plus entre eux lorsqu'il s'agit de la mort d'Acron. Suivant le premier, Romulus le tua dans le temps qu'il venoit pour le chasser de la ville de Cénines dont il s'estoit rendu maître, ἀρᾶ τὴν πόλιν ἐξ ἐφόδου, καὶ τὸν βασιλέα τῶν Καινίτων ὑπαντήσαντα σὺν χαρτερᾷ χειρὶ καὶ ὁμῶς αὐτοχειρία κτείνᾳ, καὶ τὰ ὅπλα ἀφαιρῆται: suivant le second, c'avoit esté dans l'action même qui précéda la prise de cette place: *Regem in prælio obtruncat & spoliat, Duce hostium occiso urbem primo impetu capit.*

P. 27. 10.° Plutarque, rapportant le triomphe qui suivit cette victoire, ne fait aucune mention des Antemnates: cependant, ayant esté battus immédiatement après, ils furent compris dans le même triomphe, au rapport de Denys d'Halicarnasse & des *P. 98.* *P. 126. de sa Traduction.* Fastes Capitolins. M. Dacier, dans sa remarque sur ce passage, dit qu'en cela Plutarque a suivi Tite-Live. M. de la Curne convient qu'à la premiére lecture il en avoit jugé ainsi, qu'il est aisé de s'y tromper, & que c'est peut-estre ce qui a induit Plutarque en erreur; mais il croit qu'à l'examiner de près, on le trouvera conforme aux auteurs avec qui il semble estre en contradiction, & entiérement différent de Plutarque. Romulus bat, dit-il, *L. 1. c. 10. & 11.* l'armée des Céniniens, la met en déroute, tuë leur Roy dans l'action, & le dépouille, prend ensuite leur Ville d'emblée; & de retour à Rome il eût le triomphe. Après une description assez estenduë de ce triomphe, il reprend ainsi le fil du discours. Pendant ce temps-là, dit-il, *dum ea Romani gerunt*, les Antemnates viennent ravager les terres des Romains: ceux-cy y marchent en diligence, tombent sur eux comme ils estoient dispersez cà & là, les taillent en piéces, & prennent leur ville du premier effort. Romulus triomphant de cette double victoire, *duplici victoriâ ovantem*, accorda à la priére d'Hersilie la grace de ces deux villes. Si Tite-Live a entremêlé ces deux évenements du triomphe de Romulus, on ne croit pas qu'on doive absolument

abſolument en conclurre qu'ils ne ſe ſoient pas ſuivis immédiatement, & peut-eſtre ne l'a-t-il fait que pour la commodité de ſa narration. La mort du Général des Céniniens amenoit aſſez naturellement la deſcription d'un triomphe, où les dépouilles opimes remportées ſur luy faiſoient le principal ornement de la cérémonie. Pluſieurs paſſages de ce texte autoriſent la conjecture. Lorſqu'il commence à parler des Antemnates, ſe ſeroit-il ſervi de cette expreſſion, *dum ea Romani gerunt*, pour dire, tandis que Romulus recevoit les honneurs du triomphe, & ce mot *gerunt* ne détermine-t-il pas pluſtoſt une action de guerre que l'appareil d'un triomphe ? Ces mots *duplici victoria ovantem*, fourniſſent de nouvelles preuves ; le ſens naturel qu'ils préſentent à l'eſprit, n'eſt pas qu'il triompha une ſeconde fois pour une nouvelle victoire ; mais qu'ayant remporté deux victoires conſécutives, il eût pour l'une & l'autre les honneurs d'un triomphe. Bien plus, c'eſt qu'il n'y a point d'autre interprétation à leur donner ; car autrement Tite-Live, ce qui n'eſt guéres à préſumer, adjoûteroit à la vie de Romulus un triomphe dont aucun auteur n'auroit parlé, pas même les Faſtes Capitolins, qui ſont d'une ſi grande exactitude à n'en laiſſer paſſer aucun ſans le remarquer. La derniére circonſtance par où Tite-Live finit ce récit, achéve de déterminer le ſens : c'eſt que, dit-il, Herſilie demanda grace en même-temps pour ces deux peuples qui eûrent le même traitement. Si, après la défaite des Céniniens, Romulus avoit eû aſſez de temps pour la cérémonie d'un triomphe, pourquoy n'auroit-il pas auſſi diſpoſé de leur ſort ? Et pourquoy Herſilie auroit-elle attendu qu'il eût adjoûté une ſeconde victoire & un ſecond triomphe au premier, pour demander la grace des Céniniens avec celle des Antemnates ? On en trouvera une raiſon très-naturelle dans la précipitation avec laquelle il fallut paſſer d'une guerre à l'autre.

11.° *Après la défaite des Céniniens*, dit Plutarque, *pendant que les autres Sabins ſe préparoient encore, ceux de Fidénes, de Cruſtumerium & d'Antemnes fondirent ſur les Romains : le combat fut long & opiniâtre ; mais enfin ces Sabins furent vaincus, leurs villes priſes, & leurs terres diſtribuées au ſort, & eux tranſportez*

Pag. 27. E. Et de la Traduction de M. Dacier, p. 130.

à Rome. Suivant les autres auteurs, les Céniniens, les Antemnates, les Cruſtumériens, furent bien les premiers d'entre les Sabins qui ſe déclarérent contre Romulus; mais ils ne l'attaquérent que les uns après les autres à meſure qu'ils ſe trouvérent preſts, & il n'eſt point dit qu'il y eût eû aucune ligue formée entre eux. Il y en eût encore moins entre les Cruſtuméries & les Fidenates, il ne fut point queſtion de ces derniers dans toute cette guerre; & la premiére qu'ils eûrent contre les Romains, fut celle dont Plutarque parle luy méme quelques pages plus bas conformément à tous les autres auteurs, & qui n'arriva que bien long-temps après, lorſque par la mort de Tatius, Romulus reſta ſeul maître du gouvernement. On ne voit pas même ce qui auroit pû les faire entrer dans une ligue avec les Sabins, puiſqu'ils n'eſtoient point de cette nation, mais de celle
P. 112. des Toſcans: car, quoyque Denys d'Halicarnaſſe diſe que Cruſtumerie, Nomente & Fidenes eſtoient Colonies des Albains, & avoient eſté fondées par trois freres, dont l'aîné avoit bâti Fidenes, ce qui ſembleroit faire entendre que cette ville eſtoit auſſi
L. 1. c. 15. Sabine comme les autres; Tite-Live dit formellement que les Fidenates eſtoient Toſcans, *Fidenates quoque Etruſci fuerunt;*
P. 33. & Plutarque luy-même, parlant de Fidenes, dit que les Veiens, Toſcans de nation, revendiquérent cette ville comme leur appartenant.

P. 27. F. 12.° Plutarque dit que c'eſtoit Tarpeius qui eſtoit Gouverneur du Capitole lors de la guerre de Tatius contre les Romains, & non pas ſa fille Tarpeia, comme le prétendent quelques-uns, qui font en cela tenir à Romulus une conduite très-imprudente, ὡς ἔνιοι λέγουσιν εὐήθη Ῥώμουλον ἀποδεικνύντες. Cependant, lorſqu'il en parle dans la comparaiſon des queſtions Romaines avec les Grecques, il dit qu'elle commandoit dans le Capitole. De deux choſes l'une, ou Plutarque ſe contredit luy-même, ou cet ouvrage, ce qu'on aimeroit mieux croire, luy eſt fauſſement attribué, comme pluſieurs critiques le prétendent.

P. 26. 13.° Plutarque, Denys d'Halicarnaſſe & Tite-Live, rapportent tous trois différemment les évenements de la guerre des Sabins; mais comme le détail en ſeroit long & peu inté-

reſſant, il ſuffit de remarquer que l'autorité de Denys d'Halicarnaſſe paroît préférable à celle des deux autres auteurs.

14.° Il eſt aiſé de s'appercevoir, pour peu qu'on ait lû Plutarque, qu'entre pluſieurs traditions différentes ſur un même fait, il ne manque preſque jamais de ſe déterminer pour la plus fabuleuſe. On en peut juger par le récit du dernier combat entre les Romains & les Sabins, & de la paix qui le ſuivit. Il rapporte que Romulus, voyant tout déſeſpéré par la fuite honteuſe de ſes troupes, eût recours à Jupiter, & que ce Dieu exauçant auſſi-toſt ſa priére, les fuyards firent ferme, & le combat recommença avec plus d'acharnement que jamais. Au même inſtant il fait arriver les Sabines en pleurs & toutes échevelées, qui vont à travers des monceaux de corps morts ſe précipiter où le carnage eſtoit le plus horrible, & au milieu de tous les coups que ſe portoient les combattants, elles ſe jettent à leurs pieds, & par leurs priéres & leurs cris, les obligent à mettre bas les armes & à faire la paix. Il s'en faut bien que le récit de Denys d'Halicarnaſſe ait rien de ce pathétique & de ce merveilleux. On ne ſçait cependant s'il ne regagne pas du coſté de la vérité, ou du moins de la vray-ſemblance, ce qu'il peut perdre de l'autre. Après avoir fait le détail des divers évenements de cette guerre, & particuliérement de deux combats qui coûtérent beaucoup de ſang aux deux partis; ſans parler ni de la priére faite par Romulus à Jupiter, ni de la maniére miraculeuſe dont ſon armée fut retenuë dans ſa fuite, il dit que les uns & les autres, extrêmement fatiguez des pertes qu'ils avoient faites, ne cherchoient que la paix, ſans néantmoins y pouvoir parvenir, faute de vouloir ni de part ni d'autre en faire les premiéres propoſitions : dans cette incertitude, les Sabines qui eſtoient eſtablies à Rome s'aſſemblent, prennent conſeil entre elles, demandent au Roy & au Sénat la permiſſion de ſe rendre les médiatrices, & l'ayant obtenuë, vont au camp de Tatius avec les enfants qu'elles avoient déjà eûs des Romains à qui elles eſtoient mariées; elles font ſi bien auprès de ce Prince par leurs larmes & par leurs inſtances, qu'enfin il conſentit à faire une treve avec les Romains; & cette treve donna le temps de

p. 29.

p. 106.

négocier une paix, qui ne tarda guéres à eſtre concluë. On voit dans le premier de ces recits un auteur qui cherche à amuſer ſon lecteur par les faits les plus extraordinaires, ſans trop approfondir s'ils ſont exactement vrais; dans l'autre, un écrivain, qui peu curieux de plaire aux dépens de la vérité, n'a d'autre but dans tout ce qu'il écrit, que de tranſmettre à la poſtérité les évenements hiſtoriques, ou comme ils ont eſté, ou comme il paroît qu'ils ont dû arriver. Ce que nous diſons icy de Plutarque convient également à Tite-Live, car il luy eſt entiérement conforme ſur tous ces faits; & l'on connoît aſſez d'ailleurs quelle eſt ſa crédulité & ſon gouſt pour tout ce qui s'appelle merveilleux.

p. 31. A. 15.° Plutarque fait Carmenta femme d'Evandre, contre le ſentiment de Tite-Live & de Denys d'Halicarnaſſe, qui diſent qu'elle fut ſa mere : mais outre qu'il ſemble fournir une preuve contre luy-même, en adjoûtant que les feſtes de cette Déeſſe eſtoient particuliérement célébrées par les meres, on trouve dans les queſtions Romaines un paſſage poſitif où il l'appelle mere d'Evandre.

p. 24. E. & p. 30. A. 16.° Plutarque, dans cette même vie de Romulus, dit qu'il y eût deux cents Sénateurs créez ſous le regne de ce Prince; ſçavoir, cent du corps des Romains, & pareil nombre de la nation Sabine : mais, lorſque dans la vie de Numa, il parle des Sénateurs qui partagérent le gouvernement de l'interregne qui précéda ſon élection, il n'en compte plus que cent cinquante. L'auteur de la derniére traduction de Denys d'Halicarnaſſe prétend accorder cette contradiction, en diſant que le nombre n'en eſtoit pas rempli quand Romulus mourut; mais c'eſt ſans fondement, car il l'eſtoit du vivant de Tatius, puiſque Plutarque dit luy-même que Romulus & ce Prince conféroient d'abord ſur les affaires chacun en particulier avec leurs cent Sénateurs. On ne croit pas auſſi qu'il ſoit néceſſaire de recourir, comme il fait, à une correction de texte : pourquoy ne pas convenir qu'il eſt en contradiction avec luy-même? Ce n'eſt pas la ſeule fois qu'il s'y trouve, & il y a d'autant moins lieu de s'en étonner, que l'on en voit icy une cauſe très-naturelle. Pluſieurs auteurs

p. 60. F.

prétendoient, ſelon Denys d'Halicarnaſſe, qu'on avoit adjoûté cent Sénateurs Sabins aux cent premiers créez par Romulus; quelques autres ſoûtenoient qu'on n'en avoit fait que cinquante. Plutarque, après avoir d'abord ſuivi un de ces ſentiments, ne s'en ſera plus reſſouvenu à quelque temps de-là, & aura ſuivi l'opinion contraire. *p. 108.*

17.° Plutarque met à la cinquiéme année du regne de Tatius la violence exercée contre les Ambaſſadeurs des Laurentins, qui rompit la bonne intelligence qui avoit toûjours eſté entre luy & Romulus. Suivant Denys d'Halicarnaſſe, ils avoient regné cinq ans enſemble dans une parfaite union, & ce fut à la ſixiéme année qu'arriva le ſujet de leurs brouilleries, & la mort de Tatius. *p. 32. B.* *p. 110.*

18.° Plutarque, après avoir fait le recit de la guerre des Fidenates qui ſuivit la mort de Tatius, dit que Romulus envoya 2500. habitants dans leur ville, & en fit une colonie Romaine. Denys d'Halicarnaſſe n'en met que 300. ce qui paroît bien plus conforme à l'eſtat d'une République qui ne faiſoit que commencer, & dont les forces ne devoient pas eſtre encore ſi conſidérables. *p. 32. E.* *p. 112.*

19.° Plutarque, Tite-Live & Denys d'Halicarnaſſe rapportent tous trois d'une façon différente les évenements de la guerre contre les Veiens, ſi ce n'eſt qu'ils conviennent tous qu'ils furent ſoûmis: il leur en coûta, adjoûte Plutarque, une partie conſidérable de leur territoir appellé Septempagion, comme qui diroit les ſept parties, χώραν τε πολλὴν προέμενοι τῆς ἑαυτῶν ἣν σεπτεμπάγιον καλοῦσιν (ὅπερ ἔστιν ἑπταμόριον). Cette explication fait voir le peu de connoiſſance qu'il avoit de la Langue Latine, comme il l'avouë luy-même de bonne foy; car, ce qu'il appelle σεπτεμπάγιον, eſt ce que les Romains appelloient *ſeptem pagi*, & que Denys d'Halicarnaſſe rend beaucoup mieux par ἑπτὰ πάγοι. Il n'y a perſonne qui ne voye que ce mot ſignifie les ſept Bourgs, ou les ſept Villages. *p. 33. B.* *l. 1. c. 15.* *p. 113.*

20.° Plutarque, après avoir dit que Romulus, à qui la ſucceſſion au Royaume d'Albe eſtoit échûë par la mort de Numitor, en avoit abandonné le gouvernement aux Albains pour ſe *p. 34. B.*

rendre agréable au peuple, adjoûte en même temps qu'il donna un magistrat annuel aux Sabins, ὃς μέσον ἔθηκε τῶν πολιτείαν δημαγωγῶν, ὃς κατ' ἐνιαυτὸν ἀπεδείκνυεν ἄρχοντα τοῖς Σαβίνοις. L'establissement d'une magistrature si absoluë parmi les Sabins, & dans le sein même de Rome, estoit, ce semble, un évenement assez considérable, pour que les historiens eûssent dû prendre la peine de nous en instruire: aucun pourtant qu'on sçache, n'en a parlé; bien plus, il semble contredit en quelque façon par ce qui se passa après la mort de Romulus au sujet de l'élection d'un Roy. Les Sabins prétendoient qu'il devoit estre choisi entre eux, attendu que le précédent avoit esté tiré du corps des Romains, & leurs plaintes auroient esté mal fondées s'ils avoient eû le privilége d'avoir dans Rome un chef séparé des Romains: ainsi, on doute fort que sur la foy de ce seul passage, on doive admettre un fait aussi hors de vray-semblance, & aussi peu autorisé d'ailleurs que celuy-là. Un léger changement dans le texte restabliroit entiérement le récit de Plutarque; & luy rendroit toute la vray-semblance qui luy manque: peut-estre que par une mépriſe très-naturelle, le mot de Σαβίνοις luy aura échappé, ou à quelqu'un de ses copistes pour Ἀλβανοῖς: cette correction
p. 323. est fondée sur l'autorité de Denys d'Halicarnasse. Cet auteur parlant de la création du premier Dictateur dans Rome, cite Licinius, qui dit que les Romains ont pris cet usage des Albains: car, assure-t-il, ce furent eux, qui les premiers, après la mort d'Amulius & de Numitor, créérent des Magistrats annuels, avec la même autorité que les Rois, sous le nom de Dictateur. En restituant ainsi ce passage, l'establissement de ce magistrat deviendra une suite très-naturelle de ce que Plutarque aura dit plus haut, que Romulus abandonna le gouvernement aux Albains, au lieu qu'on ne voit pas à quel propos il parleroit icy des Sabins, car il n'en est point du tout question en cet endroit.

p. 115. Romulus mourut, selon Denys d'Halicarnasse, dans la 55.e
p. 37. A. année de son âge, & la 37.e de son regne. Suivant Plutarque, ce fut la 54.e année de son âge, & la 38.e de son regne, ainsi que l'a déjà observé M. Dacier. M. de la Curne adjoûte, que Tite-Live & les Fastes Capitolins ne décident point la question

sur la durée de son regne, ils marquent qu'il fut de 37. ans. ce qui convient également à un regne qui a fini dans la 37.e année comme dans la 38.e mais Plutarque dit luy-même positivement dans un autre endroit de ses ouvrages, que Romulus fut tué la 37.e année de la fondation de Rome. Le même auteur dit ailleurs que Numa, qui estoit né le même jour que Rome avoit esté fondée, monta sur le thrône dans la 40.e année de son âge. Cette date ne s'accorde avec aucune de celles qu'il donne à la mort de Romulus; car si elle estoit arrivée dans la 37.e ou la 38.e année de la fondation de Rome, il faudra néceſſairement, en adjoûtant une année d'interregne, que Numa ne soit monté sur le thrône que la 38.e ou la 39.e année de Rome. On ne peut au reste faire un grand crime à un auteur de pareilles fautes, qui ne viennent souvent que de la maniére de compter par année révoluës, ou seulement commencées.

Vie de Numa, P. 60.

Vie de Numa, P. 61.

REMARQUES
SUR LA VIE DE CRASSUS.

PLUTARQUE rapporte que Crassus & Pompée vécurent en mésintelligence pendant tout le temps de leur Consulat; que vers la fin de l'année, Onatius Aurélius se présenta dans l'assemblée du peuple, & luy dit que Jupiter luy avoit ordonné dans un songe de l'avertir de ne pas souffrir que les deux Consuls fortifient de charge sans s'estre reconciliez. * Le peuple leur commanda de le faire. Pompée se tint debout sans faire le moindre mouvement. Crassus s'avança vers luy, luy tendit la main, & dit au peuple: Je ne crois pas qu'il soit indigne de moy de faire les avances, & d'offrir mon amitié à Pompée, à qui vous avez donné le surnom de *Grand*, avant qu'il eût de la barbe.

M. Secousse. 1726. P. 550. D.

Plutarque rapporte le même fait dans la vie de Pompée, avec cette légére différence qu'Aurelius annonce les ordres de Jupiter

P. 630.

* Pompée & Crassus ont esté deux fois Consuls ensemble; à sçavoir, en 683. de Rome, & en 688. Il s'agit icy de leur premier Consulat. *V. les Fastes Consulaires de Sigonius sous ces deux années.*

P. 625. en droiture aux Conſuls, ſans s'adreſſer ou peuple. Plutarque avoit dit un peu plus haut dans la même vie, que Sylla donna le le titre de *Grand* à Pompée qui revenoit d'Afrique [a], où il avoit vaincu Domitius & Iarbas, qui eſtoient du parti de Marius [b]; que cependant quelques-uns prétendoient qu'il luy avoit eſté donné en Afrique par ſes ſoldats dans une acclamation, qui n'auroit pas ſuffi pour luy conſerver ce ſurnom glorieux, s'il n'avoit eſté confirmé par Sylla. Il adjoûte que Pompée fut le dernier à le prendre, & qu'il ne commença à mettre Pompée le *Grand* à la teſte de ſes lettres & de ſes ordonnances que long-temps après, lorſqu'il alla en Eſpagne contre Sertorius. Ce titre auquel on commençoit à s'accoutumer, n'excitoit plus alors d'envie contre luy. Plutarque, à peu près dans le même endroit, rapporte un mot de Servilius, qui, ſur une belle action que fit Pompée peu après ſon retour d'Afrique, dit : je commence à connoître que Pompée eſt véritablement digne du titre de *Grand*, & du triomphe.

C'eſt-à-dire, 5. ans.

P. 626. B.

Tous les auteurs ne ſont pas d'accord avec Plutarque ſur ces points différents. Il y a deux autres traditions, qui, ſelon M. Secouſſe demandent qu'on rapporte dans un ordre chronologique les paſſages qui ſe trouvent ailleurs ſur cette matiére, pour mieux juger des conſéquences que l'on en doit tirer.

L. 103. L'auteur de l'Epitome de Tite-Live rapporte, que lorſque Pompée triompha des enfants de Mithridate & de Tigrane, tout le peuple, dans ſes acclamations, lui donna le nom de *Grand*: *Pompeius de liberis Mithridatis, Tigrane, & Tigranis filio triumphavit, Magnuſque à tota concione ſalutatus eſt.*

Diod. de Sic. 2. fragm. du l. 37. pag. 920. V. auſſi pag. 841. Diodore de Sicile dit que Pompée mérita le nom de *Grand* par les ſervices importants qu'il rendit d'abord à Sylla, & enſuite à la République, lorſqu'il ſe trouva luy-même à la tête des affaires, διὰ τὰς πράξεις ἃς κατώρθωσε Σύλλα τε πρὸς ἡμᾶς, καὶ καθ' ἑαυτόν, Ῥωμαίους.

[a] Plutarque le dit encore (vie de Sertorius, p. 577.)

Mais dans ſes apopht. p. 203. il dit que les ſoldats de Pompée dans l'Afrique, luy donnérent le nom d'*Imperator*, & ne parle pas de celuy de *Grand*.

[b] Pompée fit cette expédition l'an de Rome 672. l'année qui ſuivit la mort de Marius.

Pline,

Pline, dans son histoire, dit précisément que Pompée ayant subjugué l'Afrique, en remporta le nom de *Grand* comme une dépouille, *Magnique nomine in spolium inde capto.* On doit inférer la même chose d'un autre passage. Le P. Hardouin, dans une note sur le premier passage de Pline, dit que Suétone rapporte que ce ne fut pas l'expédition d'Afrique, mais celle de Pont, qui fit donner à Pompée le nom de *Grand*: *Tranquillus tamen è Ponto, non ex Africâ, id cognominis retulisse Pompeium prodidit.* Le P. Hardouin ne marque pas où se trouve ce passage de Suétone, & M. Secousse l'ayant cherché inutilement, ose presque assûrer qu'il n'existe point.

L. 7. n. 27. p. 289.

L. 37. n. 2. p. 766.

Appien, après avoir fait un détail curieux de la guerre des Pirates, adjoûte: *Et ce fut peut-estre à cette occasion que Pompée mérita le surnom de Grand; car pour la guerre de Mithridate, elle avoit presque esté terminée par les Généraux qui en avoient esté chargez avant luy.* Ce passage prouve qu'Appien ne croyoit pas que le surnom de *Grand* eût esté la récompense des victoires que Pompée avoit remportée dans l'Afrique & dans l'Espagne; qu'il doutoit s'il lui avoit esté donné après l'expédition contre les Pirates, ou après la guerre contre Mithridate; qu'il penchoit vers le premier sentiment, parce qu'il jugoit, & avec raison, que la guerre contre les Pirates faisoit infiniment plus d'honneur à Pompée, & méritoit beaucoup plus un titre glorieux que la défaite de Mithridate, qui fut plustost un effet de son bonheur, que de son habileté dans le mestier de la guerre.

Guerre de Mithrid. p. 238.

Dion dit que Pompée, de retour de l'expédition contre Mithridate, se contenta du titre de *Grand* qu'il avoit eû auparavant.

L. 37. p. 39. C.

Lampridius, dans la vie d'Alexandre Sévére, fait dire à cet Empereur, *Magni nomen cum Pompeius post magnos triumphos acceperit.* Mais ce passage ne décide rien, puisque Pompée triompha à son retour d'Afrique & à son retour de l'Asie; à moins qu'on ne veuille dire que Lampridius, en écrivant *magnos triumphos*, a eû particuliérement en vûë le triomphe magnifique dont Pompée fut honoré lorsqu'il eût subjugué l'Orient, & qui dura deux jours suivant Plutarque.

p. 117. hist. Aug. Scriptores Edit. Salmas. in fol.

V. de Pompée. 642. D.

Enfin Caſſiodore prétend que l'on croit avec une grande apparence, que Pompée doit pluſtoſt ce ſurnom de *Grand* à la conſtruction du Théatre qu'il fit élever, qu'à tous les autres ſervices qu'il rendit à la République, *unde non immerito creditur Pompeius hinc potiùs Magnus fuiſſe vocitatus ;* mais il eſt aiſé de faire voir la fauſſeté de cette opinion. Il eſt certain par Dion Caſſius & par un paſſage de Plutarque, que le Théatre de Pompée ne fut conſtruit que l'an de Rome 698. & l'on verra plus bas, que dès l'an 690. Pompée avoit inconteſtablement le nom de *Grand.*

Dernière Lettre du L. 4. Par. 1588. in-quarto.

D. Caſſ. l. 39. p. 107.

Plut. V. de Pompée, 647. A.

Reſtent donc deux traditions; l'une, qui a pour garants Pline & Plutarque; & l'autre, qui eſt appuyée ſur l'autorité de l'abbréviateur de Tite-Live & d'Appien. M. l'Abbé Mongault dans les notes qu'il a données ſur les Lettres de Cicéron à Atticus, paroît pencher pour le ſentiment de l'abbréviateur de Tite-Live, & ſe fonde ſur un argument négatif; voici comment il s'en explique : *Un grand préjugé contre ce que dit Plutarque, c'eſt que Cicéron dans l'Oraiſon* pro Lege Manilià, *où il étale avec tant de pompe toutes les prérogatives d'honneur accordées à Pompée, ne dit pas un mot de ce ſurnom.*

Tit. L. l. p. 411.

Notes de M. l'Abbé Mongault ſur la Lettre 13. du L. 2. à Atticus.

T. I. p. 410. & 411.

Il faut convenir que cette preuve a quelque choſe de ſpécieux, on peut cependant y répondre.

1.° Dans cette même Oraiſon *pro lege Manilià*, il y a un paſſage, où Cicéron paroît faire alluſion au ſurnom de *Grand* qu'avoit Pompée, *quaſi verò Cn. Pompeium non cùm ſuis virtutibus, tùm etiam alienis vitiis* Magnum *eſſe videamus.*

Cette Oraiſon fut prononcée avant que Pompée fût nommé pour faire la guerre à Mithridate.

N. 33.

2.° Dans l'Oraiſon *pro L. Cornelio Balbo*, prononcée ſous le Conſulat de Marcellinus & de Philippus, qui tombe ſous l'an de Rome 697. cinq ans après que Pompée fut revenu d'Aſie, Cicéron ayant eû occaſion de faire l'éloge de ce grand homme, & eſtant obligé, pour l'intéreſt de ſa cauſe, de relever ſes exploits militaires, ne parle pas cependant du nom de *Grand* qu'ils luy avoient acquis.

V. l'argument de Manuce ſur cette Oraiſon. Edit. de Grevius, T. 5. p. 518.

Il arriva dans l'Italie l'an de Rome 692.

V. Dion, l. 37. p. 51.

3.° Cicéron, dans ſes Oraiſons contre Rullus, prononcées l'an 690. pendant qu'il eſtoit Conſul, & dans le temps que Pompée faiſoit la guerre dans l'Aſie, donne de grandes louanges

à ce héros, cependant il ne fait aucune mention expreſſe du ſurnom de *Grand*. Il en jouiſſoit pourtant alors, comme il paroît par un paſſage de la ſeconde Oraiſon contre Rullus, où Cicéron ſuppoſe que Rullus écrira à Pompée, & que telle ſera la ſuſcription de ſa Lettre : P. *Servilius Rullus S. D. Pompeio Cn. filio, non credo adſcripturum eſſe* MAGNO. Il ſe donnera bien de garde de luy donner le nom de *Grand*. *N.* 20.

Il faut donc conclurre, dit M. Secouſſe, que puiſque Cicéron, dans quelques Oraiſons prononcées dans un temps où Pompée eſtoit inconteſtablement en poſſeſſion du ſurnom de *Grand*, n'en a pas parlé lorſqu'il a fait ſon éloge, on ne peut pas prouver que Pompée n'avoit pas ce titre lors de l'Oraiſon *pro lege Maniliâ*, en donnant pour raiſon que Cicéron n'en a pas fait mention dans ce diſcours : & il adjoûte au paſſage de l'Oraiſon contre Rullus, que Cicéron donne le ſurnom de *Grand* à Pompée dans la ſuſcription d'une Lettre qu'il luy envoya dans l'Aſie, pour le congratuler des victoires qu'il venoit de remporter : c'eſt la 7.e Lettre du L. 5. *ad Familiares*.

Mais quelle ſera la concluſion générale de cette longue compilation ? La voicy.

Il eſt certain par le paſſage de l'Oraiſon contre Rullus, & par la Lettre de Cicéron, que Pompée eſtoit décoré du titre de *Grand* avant qu'il revint de ſon expédition d'Aſie. Comme il n'y a point d'apparence que cette épithéte honorable luy ait eſté donnée pendant ſon abſence, & qu'il paroît par Plutarque & par Appien, qu'il n'eſt pas venu à Rome entre la fin de la guerre des Pirates & le commencement de celle de Mithridate, il en faut conclurre que ce ſurnom n'a point eſté la récompenſe de ces expéditions, & qu'il l'avoit quand il fut envoyé contre les Pirates ; d'où il ſuit que le ſentiment de Pline & de Plutarque doit eſtre préféré à celuy de l'abbréviateur de Tite-Live & d'Appien : mais il paroit qu'il n'eſt pas impoſſible de concilier tous ces auteurs par le moyen de quelques conjectures, fondées ſur la maniére même dont la pluſpart des auteurs ſe ſont expliquez à ce ſujet : voicy ces conjectures. *Plut. V. de Pompée 634. B.* *App. guerre de Mithrid. 238. A.*

Le ſurnom de *Grand* avoit eſté donné à Pompée par Sylla,

qui estoit l'objet de la haine publique. Pompée l'avoit mérité en détruisant dans l'Afrique les restes du partie de Marius, & cette expédition avoit attristé le peuple, qui n'avoit garde de ratifier, pour ainsi dire, par son suffrage, un titre que tant de raisons luy rendoient odieux. Pompée sentit bien que ce surnom estoit plus capable de révolter les esprits, que de lui faire honneur; il n'osa pas le prendre d'abord, & ce ne fut que cinq ans après qu'il hasarda de l'inférer dans ses qualitez. Ce surnom devint alors plus commun, ses amis & ses créatures le luy donnoient, on s'y accoutumoit insensiblement; & à mesure que Pompée faisoit quelque action d'éclat, ce surnom se répandoit: mais, lorsqu'il eût entiérement exterminé les Pirates par sa prudence & par sa valeur, & qu'il eût esté assez heureux pour porter le dernier coup à Mithridate, qui, depuis quarante ans, tenoit teste aux Romains, qui eût pû le luy refuser? On luy eût accordé ce titre s'il ne l'avoit pas eû, mais ce titre estoit déjà reconnu par une partie de la République, & alors elle se réunit toute entiére pour le luy confirmer; pour la premiére fois il fut proclamé *Grand* d'une voix unanime, *MAGNUSque à totâ concione salutatus est.*

Plut. vie de Pompée, pag. 630.

Epit. de Tite-Live, l. 103.

S'il est vray que Sylla est le premier qui a donné le surnom de *Grand* à Pompée, l'on peut dire d'un autre costé que Pompée n'en a eû la jouissance pleine & entiére qu'après son retour de l'Asie. Il semble même que Diodore ait voulu le faire entendre, lorsqu'il a dit que Pompée avoit mérité cette prérogative glorieuse pour les services qu'il avoit rendus à Sylla, & dans la suite à la République.

2.° Plutarque, en parlant de l'expédition de Crassus contre les Parthes, dit que la plus grande de toutes les fautes qu'il fit dans cette guerre, après celle de l'avoir entreprise, fut d'avoir négligé de se saisir de Babylone & de Seleucie, villes toûjours ennemies des Parthes.

p. 553. E.

M. Prideaux, dans son histoire des Juifs, prétend que Plutarque s'est trompé dans cet endroit, qu'il a pris deux noms d'une même ville pour le noms de deux villes différentes; que Babylone & Seleucie estoient alors la même ville, & que

Part. premiére l. 8. to. 3. p. 456. de l'édit. de Paris 1726. note C.

lorſque Craſſus alla dans ce pays-là, il y avoit long-temps que l'ancienne Babylone n'exiſtoit plus. Il fonde cette critique ſur des paſſages de Strabon, de Pline & de Pauſanias, qu'il a rapportez en ces termes : « Pline dit que Babylone avoit eſté épuiſée d'habitants, & renduë tout à fait déſerte par le voiſinage de Seleucie ſur le Tigre, que Seleucus Nicator avoit fait bâtir exprès ; & Strabon dit la même choſe, auſſi-bien que Pauſanias dans ſes Arcadiques ; car ce dernier dit que Babylone, autrefois la plus grande ville que le Soleil eût jamais éclairée, n'avoit plus rien que ſes murailles. » *Id. p. 451. 452.*

Il eſt facile de prouver, dit M. Secouſſe, que M. Prideaux s'eſt trompé dans ſa critique, & que pour cela il ſuffit d'examiner les paſſages qu'il a citez, & de les comparer avec d'autres endroits des mêmes auteurs.

Le paſſage de Strabon eſt formel contre luy, & l'on eſt ſurpris d'y trouver préciſément le contraire de ce qu'il luy fait dire. Strabon, après avoir rapporté que Nicator fonda Seleucie, qui fut augmentée par ſes ſucceſſeurs, adjoûte que cette ville eſt préſentement plus grande que Babylone, & qu'une grande partie de celle-cy eſt déſerte ; καὶ νῦν ἡ μὲν γέγονε Βαβυλῶνος μείζων · ἡ δ' ἔρημος ἡ πολλή. Strabon, en diſant qu'une grande partie de Babylone eſt déſerte, fait clairement entendre qu'une petite partie de cette ville eſt habitée ; & la comparaiſon qu'il fait de la grandeur préſente de Seleucie & de Babylone, ne prouve-t-elle pas que cette derniére ville exiſtoit encore ? *Strab. l. 16. 1073.*

Paſſons à Pline ; voicy ſes termes : *Durat adhuc ibi Jovis Beli Templum..... cætero ad ſolitudinem rediit, exhauſta vicinitate Seleuciæ quæ tamen Babylonia cognominatur.* Si l'on prend ces termes à la rigueur, il ſemble que Pline diſe que l'ancienne Babylone n'eſt plus qu'une ſolitude entiérement dénuée d'habitants ; mais l'on croit que l'on doit interpréter ce paſſage par celuy de Strabon qui vient d'eſtre rapporté, & que Pline a ſeulement voulu dire que l'ancienne Babylone n'eſt plus rien en comparaiſon de la nouvelle qui s'eſt enrichie de ſes dépouilles. Ce qui le perſuade, c'eſt que Pline, dans un autre endroit, *L. 6. n. 30. pag. 330. & 331.*

parle de l'ancienne Babylone, comme d'une ville qui exiſtoit encore de ſon temps, & qu'il la diſtingue préciſément de Seleucie ; il dit que la ville de Philiſque eſt éloignée de dix jours de navigation de Seleucie, & à peu près autant de Babylone, *Philiſcum .... ab eo Seleuciam dierum decem navigatio, totidemque fere Babylonem.*

L. 5. n. 21. 269.

Pour le paſſage des Arcadiques de Pauſanias, il eſt tel que M. Prideaux l'a rapporté, & il y eſt dit formellement que de cette grande ville de Babylone, il n'en reſte plus que les murailles : mais ce paſſage ne peut prouver que pour le temps auquel vivoit Pauſanias, qui écrivoit plus de deux cens ans après l'expédition de Craſſus ; d'ailleurs il eſt tiré d'une réflexion morale que fait Pauſanias ſur l'inſtabilité des choſes humaines, & il y a d'autant plus de raiſon de ne pas prendre ce qu'il dit dans cet endroit au pied de la lettre, que dans ſes Attiques, après avoir rapporté que Nicator avoit tranſplanté à Seleucie les habitants de Babylone, il adjoûte qu'il ne détruiſit ni les murailles de cette ville ni le Temple de Belus, & qu'il permit à des Chaldéens d'habiter autour de ce Temple.

Pauſan. l. 8. Arcad. c. 33. p. 668.

Id. l. 1. Attic. c. 16. p. 39.

Ce paſſage, joint à celuy de Strabon, prouve que depuis la conſtruction de Seleucie ou nouvelle Babylone, l'ancienne n'a pas eſté entiérement dégarnie d'habitants, & qu'il en eſt venu de nouveaux à la place de ceux qu'on en avoit oſtez. On ne peut douter auſſi que le terrein renfermé dans ces murailles que Nicator laiſſa ſur pied, n'ait conſervé le nom de Babylone. Plutarque a donc eû raiſon de diſtinguer cette ville de celle de Seleucie, & la critique de M. Prideaux ſe détruit par les mêmes paſſages ſur leſquels il l'a appuyée.

REMARQUES
SUR LA VIE DE CATON D'UTIQUE.

Texte de Plutarque.

UN jour un homme très-débauché & très-déreglé dans ſa dépenſe, ayant fait en plein Sénat un grand diſcours ſur la ſimplicité & la tempérance, un des Sénateurs, nommé Amnæus, ſe leva & luy dit; Mon ami, que penſes-tu qui pourra ſupporter que tu parles comme Caton, toy qui ſouppes comme Craſſus, & qui bâtis comme Lucullus. « 1726. *Plutarque, p. 768. C. Traduct. de Dacier, t. 6. p. 477.*

Plutarque, dans la vie de celuy-cy, a rapporté le même fait, mais d'une maniére aſſez différente. Il dit que Caton, quoyque parent & ami de Lucullus, eſtoit ſcandaliſé de ſon luxe; qu'un jour un jeune homme ayant entamé hors de propos dans le Sénat un long & ennuyeux diſcours ſur la tempérance, Caton, qui l'entendoit impatiemment, ſe leva tout d'un coup, & luy dit, « Ne ceſſeras-tu pas de nous prêcher, toy qui es riche comme Craſſus, qui vis comme Lucullus, & qui parles comme Caton! Quelques auteurs ont dit que ce ne fut pas Caton qui tint ce diſcours. *Plut. v. de Lucellus 519. A. Vid. Trad. de Dacier, t. 4. p. 494.*

REMARQUES.

Il eſt ſingulier que Plutarque, dans la vie de Lucullus, attribuë ce diſcours à Caton, & remarque ſeulement que quelques Ecrivains, s'écartant du ſentiment commun, le mettent ſur le compte d'un autre; & que dans la vie de Caton même, il en faſſe honneur à Amnæus, & ne daigne pas adjoûter que le plus grand nombre l'attribuë à Caton. M. Secouſſe croiroit cependant qu'il faut s'en tenir à ce que Plutarque rapporte dans la vie de Caton; il n'y a pas d'apparence que ce Philoſophe ait laiſſé échapper un diſcours, qui, dans la bouche de tout autre, eſt plein de ſens, mais qui dans la ſienne dénoteroit un orgueil inſupportable.

On peut encore remarquer sur ces deux passages, que dans le premier il y a, *Toy qui souppes comme Crassus, & qui bâtis comme Lucullus*, & dans le second, *Toy qui es riche comme Crassus, & qui vis comme Lucullus.*

On n'a jamais reproché de luxe à Crassus, ce n'estoit pas-là son défaut, au contraire il étoit très-avare, & il avoit amassé des biens immenses par toutes sortes de voyes; & pour ce qui regarde la table en particulier, dans sa vie écrite par Plutarque, il y a un passage où il est dit que la simplicité qui y regnoit estoit accompagnée de tant de propreté & d'un accueil si gracieux, qu'elle estoit plus agréable que celle où se trouvoit la chére la plus somptueuse. D'un autre costé, il n'y a pas eû de Romain du temps de la République, qui ait pouſſé le luxe plus loin que Lucullus, il l'estendoit également à tout, ameublements, garderobe, bâtiments, table; l'on a sans doute présent ce qu'en rapporte Plutarque, le festin dans la salle d'Apollon & le reste.

Plut. vie de Crassus p. 544. C.

V. Plut. vie de Lucullus, pag. 518.

Lucullus & Crassus sont donc mal caractérisez dans le passage de la vie de Caton par ces mots, *Toy qui souppes comme Crassus, & qui bâtis comme Lucullus*, & ils sont bien mieux peints dans celuy de la vie de Lucullus, où il est dit: *Toy qui es riche comme Crassus, & qui vis comme Lucullus.*

2.° Plutarque, après avoir dit que Cicéron obligea Catilina de sortir de Rome, adioûte; Lentulus, Céthégus & plusieurs autres, regardent Catilina comme un homme timide, lâche & pusillanime, formérent entre eux le dessein de détruire Rome par le feu, & de renverser l'Empire en soûtenant ses ennemis, & en faisant révolter les peuples qui luy estoient soûmis.

p. 769. E.

Si l'on n'avoit dans les anciens que ce seul passage sur la conjuration de Catilina, l'on s'en feroit une idée bien différente de la vérité. Qui ne croiroit, sur ce que dit Plutarque, que Catilina estoit un homme sans cœur, qu'il quitta la partie par foiblesse, qu'il renonça à tous ses projets, & que les autres Conjurez, abandonnez par leur chef, avec qui ils n'avoient plus de commerce, & dont ils mépriſoient la lâcheté, s'assemblérent, formérent un nouveau plan de conjuration, & prirent ces réſolutions

réſolutions furieuſes qui auroient renverſé l'Empire, s'ils avoient eû affaire à un Conſul moins vigilant.

Mais c'eſt dans Cicéron, dans Salluſte & dans Appien qu'il faut chercher un détail ſûr & exact de ce fameux évenement. Il paroît par différents paſſages de ces auteurs, que Catilina eſtoit le plus entreprenant, le plus téméraire & le plus audacieux de tous les hommes, qu'en ſortant de Rome, il alla ſe mettre à la teſte d'une armée, qu'il fut toûjours le premier mobile de la conjuration, & qu'il ne ſe fit rien que de concert avec luy. Appien adjoûte qu'il fut l'auteur du déteſtable projet de réduire Rome en cendres, & qu'avant que d'en ſortir, il eſtoit convenu avec les autres conjurez qu'ils mettroient le feu à tous les quartiers de la ville à un jour préfix, auquel il devoit ſe trouver aux portes avec ſon armée. Salluſte dit la même choſe, quoyque d'une maniére moins préciſe; mais ils ne ſont pas tout à fait conformes dans ce point à Cicéron, qui dit qu'on intercepta des lettres que Lentulus écrivoit à Catilina, par leſquelles il luy mandoit que ſes amis avoient réſolu de mettre le feu à Rome, & qu'ils le prioient de s'en rapprocher au pluſtoſt avec ſon armée. Ces paſſages de Cicéron prouvent que ce fut Lentulus qui forma le projet de l'incendie de Rome, & juſtifient du moins pour cette circonſtance le récit de Plutarque.

Salluſt. Conj. Catil. n. 5.

V. Cicer. pro C. Syll. p. 19.

App. Guer. Civil. l. 2. p. 429.

Salluſt. id. n. 32. 45.

Cic. Catilin. 3. n. 4. & Catilin. 4. n. 6.

3.° Plutarque rapporte que Céſar, ayant propoſé une loy pour faire partager aux pauvres citoyens preſque toutes les terres de la Campanie, Caton fut le ſeul qui s'y oppoſa; que Céſar le fit arracher de la Tribune & conduire en priſon. Cette violence ne fit point taire Caton; en marchant, il continuoit de parler au peuple avec la même liberté, & il l'exhortoit à impoſer ſilence à ceux qui avoient l'audace de luy faire des propoſitions ſi pernicieuſes. Un peu plus bas, Plutarque dit que Céſar ſe fit donner le gouvernement des Gaules & de l'Illyrie; & il paroît par la ſuite de la narration, que cela n'arriva que quelques jours après l'attentat qui ſe fit ſur la perſonne de Caton.

Plut. p. 775. C. Dac. p. 504.

Plutarque, en rendant compte du même fait dans la vie de Céſar, ſe contredit dans deux circonſtances. Il dit 1.°, que

Plut. vie de Céſar 714. B.

Caton fut mené en prison, parce qu'il s'opposoit à toutes les loix de César & à celle de Pompée, par laquelle on donnoit à César le gouvernement des Gaules & de l'Illyrie : 2.° il dit que Caton se laissoit conduire par les Licteurs, sans dire une seule parole, ἐκείνῳ δ' ἀφωνῳ βαδίζοντος.

P. 786. F. 4.° Plutarque dit qu'après la bataille de Pharsale, Caton ayant pris la route de l'Afrique, aborda à Cyréne où il fut reçû.

Lucain 9. 298. L'on trouve au contraire dans Lucain que les habitants de Cyréne fermérent les portes de la ville, que Caton n'y entra que par la force, & qu'après les avoir vaincus il leur pardonna. M. Secousse croit que l'autorité de ce Poëte historien, doit estre préférée à celle de Plutarque.

REMARQUES

Sur la vie de César, composée par Plutarque.

1726. I. LA premiére page de la vie de César fourmille de fautes : Rualdus & M. Dacier en ont relevé quelques-unes, en voici d'autres que M. Secousse a reconnuës, en comparant

Suétone. Plutarque avec un historien plus sûr, qui s'est particuliérement attaché à rassembler exactement les faits personnels à ceux dont il a décrit la vie.

Plut. vie de César, p. 707. Selon Plutarque, Sylla avoit proscrit César qui estoit neveu de Marius, & par conséquent son ennemi né. Quelques personnes luy ayant dit qu'un jeune homme ne devoit pas luy donner de l'inquiétude, il répondit qu'il voyoit plusieurs Marius dans ce jeune homme. Cette parole fit prendre à César le parti de se cacher. Il erra assez long-temps dans le pays des Sabins, il tomba même entre les mains d'un des Officiers des troupes de Sylla, il s'en tira avec de l'argent ; & aussi-tost après il s'embarqua, &

Ibid. p. 708. passa dans la Bithynie. En revenant de la Cour de Nicoméde, où il n'avoit pas fait un long séjour, il fut pris par les Pirates. Dans la suite, ses amis le rappellérent à Rome, où la puissance de Sylla commençoit à diminuer. Au lieu d'y aller, il passa à

Rhodes pour y étudier sous Apollonius. De retour à Rome, il accusa Dolabella, & fit ensuite un voyage en Grece.

Plutarque s'est éloigné de Suétone dans quelques circonstances essentielles, & encore plus dans la maniére de ranger les événements sur lesquels ils sont d'accord.

Selon Suétone, César, qui avoit esté obligé de se tenir long-temps caché, fit sa paix avec Sylla, qui, après bien des refus, se laissa vaincre par les instantes priéres de ses meilleurs amis, à qui il dit le mot rapporté par Plutarque. *Suétone vie de César, n. 1.*

César alla ensuite faire sa premiére campagne dans l'Asie, où il servit sous le Préteur M. Thermus, qui l'envoya à la Cour de Nicoméde. Ce ne fut donc pas pour se soustraire à la colère de Sylla que César passa dans l'Asie, mais pour y porter les armes. Aussi-tost qu'il eût appris la mort de Sylla, il revint à Rome, parce que les mouvements qu'y excitoit Lépidus, luy donnoient quelques espérances. Elles se trouvérent mal fondées; & après avoir accusé Dolabella qui fut absous, il prit le parti de quitter Rome où il s'estoit fait des ennemis, apparemment par cette accusation, & de se retirer à Rhodes. Ce fut dans ce trajet qu'il fut pris par les Pirates. S'estant racheté, il vint à Rhodes, de-là il passa dans l'Asie, où il fit contre un Lieutenant de Mithridate une expédition dont Plutarque n'a point parlé. *n. 2.* *n. 3.* *n. 4.* Ad declinandam invidiam.

M. Secousse finit cette remarque par un passage de Velleius qui y a rapport. On y lit que ce n'estoit pas tant Sylla que ses Ministres & les principaux de son parti, qui vouloient faire périr César. Rien n'est plus contraire à ce que l'on vient de voir dans Suétone & dans Plutarque, mais rien n'a moins de vray-semblance. Peut-on croire qu'il y eût alors dans Rome quelqu'un de plus animé contre César que Sylla; & que cet homme vindicatif, à qui le sang de ses citoyens coûtoit si peu, eût négligé de répandre celuy de César, qui estoit neveu de Marius, & gendre de Cinna, ses ennemis mortels, qui d'ailleurs ne le ménageoit point, & qui avoit refusé d'avoir pour luy la complaisance de répudier sa femme Cornélie, ainsi que le rapportent Velleius un peu plus haut, Suétone & Plutarque. *Vell. Pat. l. 2. n. 41.* *Suet. ib. n. 1.* *Plut. ibid. p. 707. & 712. F.*

II. Plutarque, après avoir dit que César, au sortir de sa

Préture, eût le gouvernement de l'Eſpagne, & qu'en paſſant, pour s'y rendre, dans une petite Ville ſituée dans les Alpes, il dit à ſes amis qu'il aimeroit mieux y eſtre le premier, que le ſecond à Rome; adjoûte tout de ſuite qu'eſtant en Eſpagne, il ſe mit à pleurer en liſant la vie d'Aléxandre, & qu'il répondit à ceux qui luy en demandoient la raiſon : N'eſt-il pas bien triſte pour moy qu'Aléxandre à l'âge que j'ay, eût déjà conquis tant de Royaumes, & que moy je n'aye encore fait aucun exploit éclatant ?

Qui ne croiroit à la premiére vûë, que Plutarque place ce dernier fait au temps où Céſar avoit le Gouvernement d'Eſpagne ? Cependant il faut le rapporter au premier voyage qu'il y fit en qualité de Queſteur, à peu près dix ans auparavant. Sans compter le témoignage de Suétone & de Dion qui le diſent formellement, le fait en luy-même ſuffit pour s'en convaincre; car Céſar n'avoit pû eſtre Préteur qu'à 40. ans : il n'a donc pû venir en Eſpagne qu'à 42. & par conſéquent, ſi c'eſtoit dans ce temps-là qu'il eût comparé l'âge d'Aléxandre avec le ſien, il n'auroit pas dit que ce Prince eſtoit de ſon âge, mais qu'il avoit dix ans de moins.

Suet. ib. n. 7. Dion Caſſ. l. 8. p. 53.

On commence à reconnoître que Plutarque n'eſt pas en faute, lorſqu'on examine de près ſon texte. Deux mots, qui d'abord ne paroiſſent pas importants, en découvrent le véritable ſens, ὁμοίως ὃ πάλιν ἐν Ἑσπερίᾳ ἀναγινώσκοντα, &c. πάλιν, c'eſt-à-dire, ce fait n'eſt pas arrivé après celuy qui vient d'eſtre rapporté, mais long-temps auparavant, lorſque Céſar eſtoit Queſteur dans ce pays : ὁμοίως, c'eſt-à-dire, ce fait n'eſt pas lié avec le précédent par la ſuite du temps, mais par la conformité qu'ils ont entre eux. La même maniére de penſer, la même tournure d'eſprit, la même ambition, qui fit dire à Céſar qu'il aimeroit mieux eſtre le premier dans un village des Alpes, que le ſecond dans Rome, luy avoit long-temps auparavant arraché des larmes en liſant la vie d'Aléxandre. M. Secouſſe avouë qu'à ſa premiére lecture ces deux mots luy eſtant échappez, il avoit crû trouver une faute dans Plutarque : ce n'eſt qu'en examinant de nouveau ce paſſage, pour en rendre compte à l'Académie, qu'il s'eſt

apperçu que c'eſtoit luy-même qui ſe trompoit. Quoyqu'il puiſſe croire qu'un lecteur plus habile & plus attentif n'eût pas ainſi pris le change ; il a jugé cependant qu'il ne ſeroit pas inutile de faire une remarque ſur ce ſujet, quand ce ne ſeroit que pour faire connoître avec quelle ſcrupuleuſe attention il faut éplucher le texte de Plutarque, quand on veut s'appuyer de ſon témoignage dans des faits hiſtoriques ; & pour prouver par un exemple, que Plutarque intervertit ſouvent l'ordre des temps, pour réunir ſous un même point de vûë les différents traits qui peignent un caractére. Il ne ſçait cependant ſi un auteur qui ſe picqueroit d'écrire avec clarté & avec exactitude, ſe contenteroit d'un ſeul mot, comme a fait icy Plutarque, pour rappeller l'idée d'un fait, dont il n'eſt parlé qu'en paſſant trois pages auparavant. Il eſt certain que cela ne ſuffiroit pas en françois. Auſſi qui ne liroit que la traduction de M. Dacier, n'entendroit certainement pas ce qu'a voulu dire Plutarque. Il traduit, *une autrefois en Eſpagne, &c.* M. Secouſſe croit qu'il auroit fallu traduire, *dans le premier voyage qu'il fit en Eſpagne.* D'ailleurs, il n'a pas traduit l'ὁμοίως qui fait la véritable liaiſon des deux faits. Amyot a traduit littéralement, *une autrefois ſemblablement.* *Dac. t. 6. p. 206.*

M. Secouſſe finit, en remarquant qu'il y a ſur le fait qu'il examine, une petite variété entre les trois auteurs qu'il a citez. Plutarque dit que Céſar répandit des larmes en liſant la vie d'Aléxandre ; ſelon Suétone & Dion, ce fut en voyant la ſtatuë de ce Prince.

III. Cette remarque roulera encore ſur un fait qui eſt déplacé dans Plutarque, du moins ſi l'on s'en rapporte à Suétone. Le premier dit que Céſar fit un ſonge abominable la nuit qui précéda le paſſage du Rubicon, car il y ſongea qu'il couchoit avec ſa mere. On trouve dans le ſecond, qui a eſté ſuivi par Dion, que Céſar eût ce ſonge, lorſqu'il n'eſtoit encore que Queſteur en Eſpagne. *Plutarq. ibid. 723. F.* *Suét. ibid.* *Dion, 41. p. 164. E.*

IV. Ce que Plutarque dit ſur le ſujet de l'Iſle Britannique, era le ſujet de la quatriéme remarque. Voicy le paſſage en original, il eſt un peu embrouillé, & il paroît qu'Amyot & M. Dacier ne l'ont pas entendu ; καὶ νῆσον ἀπισουμβώλῳ ὑπὸ μεγέ- *P. 719. B.*

θοις, καὶ πολλὴν ἔριν παμπόλλοις συγγραφεῦσι παραχοῦσαν, ὡς ὄνομα καὶ λόγος ἦ γενομένης οὐδὲ οὔσης πέπλασται, καταχεῖν δεδιέναι.

Dac. to. 6. p. 231. M. Dacier a traduit, *il porta la guerre dans cette Iſle lorſqu'on doutoit même de ſon exiſtence, à cauſe de l'exceſſive grandeur qu'on luy donnoit, & qu'elle eſtoit un ſujet de conteſtation & de diſpute entre les hiſtoriens, dont la pluſpart ſoûtenoient que ſon nom, & tout ce qu'on en diſoit, eſtoient des fables, qu'elle n'avoit jamais eſté, & qu'elle n'eſtoit point.*

Amyot traduit que *cette Iſle eſtoit ſi grande, que pluſieurs anciens n'ont pas voulu croire qu'elle fût en nature.*

M. Secouſſe doute que ce ſoit-là le ſens de ces paroles, νῆσαν ἀπιστουμένων ὑπὸ μεγέθους, & il luy ſemble qu'il faudroit traduire, comme a fait l'interpréte latin, que l'on ne croyoit pas que ce pays-là fût une Iſle, à cauſe de l'exceſſive grandeur qu'on luy donnoit.

Mais, pour revenir au paſſage même de Plutarque, il a voulu dire que dans le temps de l'expédition de Céſar, les hiſtoriens eſtoient partagez au ſujet de l'Iſle Britannique. Les uns s'imaginoient que ce pays n'exiſtoit pas, les autres ne pouvoient croire *L. 39. p. 114. B.* que ce fut une Iſle. En effet, Dion dit que cette Iſle fut inconnuë aux premiers Grecs & aux premiers Romains; que lorſqu'elle fut venuë à la connoiſſance de ces peuples, on agita la queſtion de ſçavoir ſi c'eſtoit une Iſle ou un Continent, & que pluſieurs perſonnes firent à ce ſujet des écrits, quoyqu'elles ne ſe fondaſſent que ſur des conjectures, parce qu'elles n'avoient pas vû le pays par elles-mêmes, & qu'elles n'en avoient rien appris des habitants; mais qu'enfin du temps d'Agricola, l'on apprit certainement que la Bretagne eſtoit *N. 10.* une Iſle. Par rapport à ce dernier point, Tacite dit la même choſe dans la vie d'Agricola: *Hanc oram noviſſimi maris tunc primum Romana claſſis circumvecta, Inſulam eſſe Britanniam affirmavit.*

Bibliothéque ancienne & moderne, to. 21. p. 100. M. le Clerc a remarqué que *Rapin Thoiras* dans ſon hiſtoire d'Angleterre, & pluſieurs ſçavants n'ont point entendu ces paſſages, & qu'ils ont crû que Tacite & Dion avoient dit que ce n'eſtoit que du temps d'Agricola, que l'on avoit ſçu que

l'Angleterre eſtoit une Iſle ; au lieu que le ſens de ces paſſages eſt, que ce Général Romain ayant fait le tour de l'Angleterre avec ſa flotte, aſſûra affirmativement que la Bretagne eſtoit une Iſle, ce que l'on ne ſçavoit auparavant que ſur la foy de ceux qui le diſoient.

On peut tirer de l'endroit même où Tacite parle de la Bretagne, une objection très-forte contre ce qu'il dit dans le paſſage qui vient d'eſtre copié.

Il rapporte que Livius entre les anciens auteurs, & Fabius Ruſticus entre les modernes, ont dit que la Bretagne reſſemble à une eſpéce d'écuelle ou de hache. Comment avoit-on pû trouver cette reſſemblance ſi on n'avoit pas fait le tour de la Bretagne ; & ſi on l'avoit fait, pouvoit-on ignorer que ce fut une Iſle.

M. Secouſſe revient aux autres auteurs qui ont parlé de la Bretagne par rapport à Céſar. Suétone dit que les Bretons n'eſtoient pas connus lorſque ce Général les attaqua, & Eutrope prétend que ces peuples n'avoient jamais entendu parler des Romains. *N. 25. L. 6.*

Il eût eſté à ſouhaiter que Plutarque & Dion euſſent marqué préciſément dans quel temps furent compoſez ces ouvrages, dans leſquels on examinoit ſi la Bretagne eſtoit une Iſle ou un Continent : ce qu'il y a de certain, c'eſt que Polybe parle affirmativement & ſans douter, de la Bretagne comme d'une Iſle. Cet hiſtorien, dans le Livre troiſiéme où il décrit la ſeconde guerre Punique, ſe fait cette objection : « On me demandera « peut-eſtre, dit-il, pourquoy ayant parlé de pluſieurs endroits de « l'Afrique & de l'Eſpagne, je ne dis rien icy du détroit qui eſt « voiſin des Colomnes d'Hercule, de la Mer extérieure, des Iſles « Britanniques, de l'étain qu'on y prépare, & des mines de l'Eſ- « pagne ? Toutes matiéres ſur leſquelles les auteurs ne ſont pas « d'accord. Je répondray que je crains d'interrompre le fil de ma « narration, & que j'aime mieux compoſer ſur tous ces points un « Traité particulier, que je feray le plus exact qu'il me ſera poſſible. « Ce paſſage eſt trop clair pour avoir beſoin de commentaire. N'oublions cependant pas de remarquer que Polybe ne dit pas l'Iſle Britannique, mais les Iſles Britanniques : ainſi de ſon

temps on connoiſſoit même l'Iſle nommée préſentement Irlande.

Cæſar, de Bello Gallico, l. 4. p. 143. Edit. varior. Amſt. 1661.

M. Secouſſe adjoûte au paſſage de Polybe que Céſar, dans ſes Commentaires, dit en plus d'un endroit que la Bretagne eſtoit une Iſle.

Plut. ibid. 731. C.

V. Plutarque raconte que Céſar, pendant le ſéjour qu'il fit à Aléxandrie, ayant découvert que Pothin & Achillas Général des troupes d'Egypte, avoient formé le deſſein de le tuer dans un feſtin, il fit mourir Pothin, & qu'Achillas ſe ſauva à l'armée, & excita contre Céſar une guerre très-dangereuſe, dont il rapporte enſuite les principaux évenements.

Il y a dans cette narration un fait faux, & l'ordre des autres eſt interverti.

P. m. 661. vers la fin du Livre.

Il eſt certain par le livre 3.e de la guerre civile écrite par Céſar luy-même, que long-temps avant la mort de Pothin, Achillas n'eſtoit plus à Aléxandrie. Pothin, qui n'eſtoit nullement content de voir Céſar le maître dans cette ville, avoit donné à Achillas le commandement d'une armée qui eſtoit à Péluſe, & l'avoit engagé à venir attaquer Aléxandrie. Ce fut alors que ſe donnérent les combats dont parle Plutarque, & qu'il a placez mal-à-propos après la mort de Pothin. Celuy-cy entretenoit des intelligences ſecrettes avec Achillas, & Céſar le fit tuer, parce qu'on ſurprit un homme qu'il envoyoit à Achillas pour l'exhorter à ne pas perdre courage, & à exécuter le projet qui avoit eſté formé, *ne negotio deſiſteret.* Céſar n'en dit pas davantage. L'on peut croire que ce complot eſtoit qu'Achillas donneroit un aſſaut à la ville, pendant que Pothin attaqueroit Céſar dans un feſtin. Lucain parle fort au long de ce projet; mais il paroît par ſon récit qu'Achillas eſtoit hors de la ville: il ne dit pas que cet attentat ait eſté découvert, mais que Pothin & Achillas, au lieu de l'exécuter, jugérent plus à propos qu'Achillas attaquât Céſar à force ouverte: il fut repouſſé, & Céſar fit tuer Pothin.

Lucan. Pharſ. l. 10. V. 350. 520.

Dion. l. 42. p. 200.

Dion rapporte ces évenements à peu près de la même maniére que Céſar. Il dit que celuy-cy fit tuer Pothin, parce qu'il craignoit que cet Eunuque ne luy enlevât le Roy Ptolémée.

Il

Il paroît par cet auteur & par Lucain, qu'Achillas ne survécut pas long-temps à Pothin : il fut tué par l'ordre d'Arsinoé sœur cadette de Cléopatre. *Ibid.* D. *Lucain, ibid. v.* 520.

En général, on peut dire que le récit que fait icy Plutarque de la guerre d'Aléxandrie, n'est nullement exact.

VI. Plutarque rapporte que le lendemain de la mort de César, le Sénat ordonna qu'il seroit honoré comme un Dieu. Il y a deux fautes dans ce passage, 1.° On ne peut pas dire, à parler exactement, que le Sénat avant le temps d'Auguste ait décerné les honneurs divins à César; 2.° Quand ce fait seroit vray, il ne faudroit pas le placer au lendemain de la mort de César, mais sept mois après au premier Septembre.

Il paroît par Cicéron, par Appien & par Plutarque même, dans la vie de Brutus, que le Sénat fut assemblé les deux jours qui suivirent la mort de César. Sans entrer dans le détail de ce qui se passa dans chacune de ces deux séances, il suffit de dire que l'on convint d'une amnistie. Antoine, qui sentit que le Sénat seroit contre luy, & que la plus grande partie du peuple se déclareroit pour les conjurez, jugea à propos de dissimuler, & d'attendre une occasion plus favorable à ses desseins ambitieux. La pompe funébre de César la luy fournit. (M. Secousse n'a pû découvrir la date précise de cette cérémonie) Antoine fit l'Oraison funébre : il y mit en usage les traits les plus pathétiques, & il parla de César comme d'un Dieu auquel il adressoit ses vœux. Pour augmenter l'impression que son discours faisoit sur le peuple, il fit porter sur une picque l'habit de César qui estoit tout couvert de sang, & il faisoit remarquer les coups dont il estoit percé. Le peuple fut très-touché de ce spectacle, & il joignit ses lamentations à celles d'Antoine. La musique funébre, & les chants lugubres dans lesquels on faisoit parler César aux conjurez d'une maniére très-tendre, commençoient à changer la compassion du peuple en indignation, & déjà il estoit prest à prendre les armes, lorsque quelqu'un s'avisa de lever de dessus le lit la figure de César qui estoit de cire, & de la faire tourner de tous les costez; en sorte qu'on voyoit les vingt-trois coups qu'on luy avoit portez, & dont quelques-uns *Cic. Philipp. 2. n. 35. Appian. Bell. civil. l. 2. pag. 507-517. Plut. vie de Brut. p. 992.*

luy défiguroient le viſage. Alors le peuple entra en fureur, & courut chercher les conjurez, qui ſortirent auſſi-toſt de la ville. Le peuple revint enlever le corps de Céſar, & le porta dans le Capitole comme un corps ſacré, pour l'inhumer dans ce lieu ſaint, & le placer parmi les Dieux; mais les Preſtres ne l'ayant pas voulu permettre, ils le portérent dans la place publique, où ils le brûlérent. Un certain Amatius, qui ſe diſoit petit-fils de Marius, érigea d'abord un autel dans cet endroit; dans la ſuite on y bâtit un Temple en l'honneur de Céſar, lorſqu'Octavius ſon neveu l'eût fait mettre au nombre des Dieux. Tout ce détail eſt tiré d'Appien.

App. ibid. l. 3. p. 527.

Dion, qui ne s'accorde pas avec luy dans quelques circonſtances, finit ſon récit, en diſant que le peuple éleva un autel à l'endroit où le corps de Céſar avoit eſté brûlé, & qu'il tâcha d'y faire des libations & des ſacrifices à Céſar comme à un Dieu, mais que les conſuls renverſérent l'autel. Nous allons voir dans Cicéron, que Dolabella eût ſeul l'honneur de cette action.

Dion, l. 44. p. 267. C.

C'eſtoit Antoine & Dolabella.

Suétone raconte, qu'une partie du peuple vouloit porter le corps de Céſar dans la ſalle du Sénat bâtie par Pompée, & les autres dans le Capitole, pour l'y enterrer; qu'alors deux particuliers mirent le feu au lit de parade qui eſtoit dans la place publique devant la Tribune aux harangues. Il ne parle point d'autel, mais il adjoûte que le peuple éleva dans cette même place une colomne de près de vingt pieds de haut, avec cette Inſcription: AU PERE DE LA PATRIE, *PARENTI PATRIÆ*. Que pendant un très long-temps le peuple perſévéra à y aller ſacrifier, à y faire des vœux, & qu'on y terminoit même des procès par des ſerments qui ſe faiſoient au nom de Céſar. Il adjoûte plus bas qu'il fut mis au nombre des Dieux par un décret, mais il ne dit pas en quel temps.

Sueton. ibid. n. 84. in Curia Pompeii.

n. 85.

n. 88.

Quoy qu'en diſe Suétone, cette colomne ne ſubſiſta pas long-temps. Cette exécrable colomne, dit Cicéron dans la premiére Philippique, fut renverſée par Dolabella qui purifia la place publique, & qui en chaſſa les impies qui s'y raſſembloient. Cela ſe paſſa pendant l'abſence d'Antoine, & ſuivant

Cic. Philipp. 1. n. 2. 12.

les apparences lorſque Dolabella paroiſſoit avoir de bonnes intentions. Ce temps-là ne fut pas de longue durée : bien-toſt après il agit de concert avec Antoine, & il partit pour la Syrie vers la fin de l'année.

V. App. Guer. civil. l. 3. p. 529.

Dion Caſſ. l. 43. p. 277. C.

Cependant Antoine uſurpoit peu à peu l'autorité ſouveraine, & ſur-tout il ne perdoit point de vûë l'idée de faire regarder Céſar comme un Dieu, afin de conſacrer toutes les actions d'un homme dont il brûloit d'envie de remplir la place.

Le premier de Septembre il convoqua le Sénat : Cicéron ne s'y trouva pas, & Antoine en fut très-irrité. Le lendemain Cicéron vint au Sénat, mais Antoine n'y eſtoit pas : ce fut ce jour-là qu'il prononça la premiére Philippique. Dans cette harangue, en rappellant ce qui s'eſtoit paſſé la veille dans le Sénat, il dit que s'il s'y eſtoit trouvé, il n'auroit jamais conſenti au décret que les Sénateurs avoient eſté forcez de faire, que rien ne l'auroit pû contraindre à ordonner qu'on meſleroit des ſupplications avec des funérailles, à introduire dans la République des cérémonies religieuſes qui irriteroient les Dieux, à décerner des ſupplications à un mort, à réunir dans un même acte religieux un homme mort avec les Dieux immortels. Puiſſent ces mêmes Dieux, adjoûta-t-il, le pardonner au peuple Romain qui le déſapprouve, & au Sénat qui l'a ordonné malgré luy.

Cic. Philipp. 1. n. 5. & Philipp. 5. n. 7.

Philipp. 1. n. 6.

Ut parentalia cum ſupplicationibus miſcerentur. inexpiabiles.

« « «

De tout ce qui vient d'eſtre rapporté il faut conclurre, qu'à la vérité peu de temps après la mort de Céſar le peuple eſtablit en ſon honneur un culte religieux, qui bien-toſt après fut aboli par Dolabella ; mais que Plutarque s'eſt trompé en avançant que le Sénat le lendemain de la mort de Céſar luy décerna les honneurs divins, puiſqu'il eſt prouvé par le paſſage de Cicéron, & par les inductions que l'on peut tirer de ceux qui on écrit l'hiſtoire de ce temps-là, que ce ne fut que le premier Septembre, qu'Antoine crût eſtre aſſez puiſſant pour forcer le Sénat à eſtablir en l'honneur de Céſar un culte religieux, qui ne conſiſtoit cependant qu'à meſler aux cérémonies que l'on faiſoit ordinairement aux funérailles, des ſupplications telles qu'on les adreſſoit aux Dieux.

VII. En finiſſant ces remarques, M. Secouſſe avertit que de toutes les vies compoſées par Plutarque, il n'y en a pas où les faits ſoient moins détaillez, & où il en ait paſſé ſous ſilence un plus grand nombre de conſidérables; il s'eſt ſur-tout négligé dans ce qu'il dit de l'expédition de Céſar dans les Gaules. M. Dacier a remarqué les fautes les plus groſſiéres qu'il a faites à ce ſujet, il faudroit un volume pour les relever toutes, mais ce travail ſeroit aſſez inutile; car quand on a le Commentaire de Céſar, on peut ſe diſpenſer de conſulter Plutarque ſur le détail de la guerre des Gaules.

REMARQUES

Sur la vie de Cicéron, compoſée par Plutarque.

1726.

I. PLUTARQUE rapporte que Cicéron décerna à Antoine ſon collégue dans le Conſulat le gouvernement de la Macédoine, & refuſa celuy de la Gaule Tranſalpine qu'on luy avoit donné. M. Dacier a traduit, *qu'on vouloit luy donner.*

Plut. v. de Cic. pag. 866. E. ἐψηφίσατο. *Dac. t. 7. p. 92.*

Un paſſage de Dion Caſſius éclaircit la premiére partie de celuy de Plutarque, qui ne s'eſt pas exprimé aſſez clairement, & contredit la ſeconde, mais mal à propos.

Dion, l. 37. p. 45. A.

Selon Dion, la Macédoine eſtant échûë par le ſort à Cicéron, il la céda à ſon collégue. On luy donna à la place le gouvernement de la Gaule, mais il n'y alla pas, parce qu'il crut que ſa préſence eſtoit néceſſaire à Rome, & il y envoya Métellus pour empêcher que Catilina ne s'en emparât.

On ne peut douter que Cicéron qui vouloit gagner Antoine, qui avoit des liaiſons avec Catilina, n'ait eû la complaiſance de luy céder le gouvernement de la Macédoine, que celuy-cy ſouhaitoit avec paſſion. Cicéron le fait entendre aſſez clairement dans l'Oraiſon contre Piſon, où il dit: *Ego Antonium collegam cupidum Provinciæ, multa in Republica molientem, patientiâ atque obſequio meo mitigavi.* Ce qui ſuit ſeroit encore plus fort, ſi l'on admettoit la correction propoſée par pluſieurs critiques: *Ego*

Cic. in Piſon. n. 2.

Provinciam Galliam, quam cum Antonio communicavi, in concione depoſui. Hottman, Lambin & Fr. Fabricius croyent qu'il faut lire *commutavi.* Suivant cette leçon, on pourroit dire que les deux Conſuls changérent les gouvernements qui leur eſtoient échûs par le ſort. Salluſte dit un mot du Traité qui fut fait entre ces deux collégues : *Cicero Antonium pactione Provinciæ perpulerat, ne contra Rempublicam conſentiret.* Ce mot *Provinciæ* ſemble exclurre toute idée d'échange ; car s'il y en avoit eû, Salluſte auroit ſans doute écrit *pactione Provinciarum.*

Hottman. Lambin. in edit. Græv. ibid. Fabric. vita Ciceron. anno V. 690. Salluſt. Bellum Catilin. n. 26.

Reſte à prouver que Dion s'eſt trompé, lorſqu'il a avancé que Cicéron garda le gouvernement de la Gaule, & qu'il y envoya Métellus en qualité de ſon Lieutenant, ainſi qu'il le fait entendre. Il eſt indubitable que Cicéron ſe démit de ce gouvernement dans une aſſemblée publique : le paſſage de l'Oraiſon contre Piſon cité cy-deſſus, le porte formellement. Cicéron le dit auſſi dans la 4.e Catilinaire, *ex Provinciæ quam neglexi ;* & dans une Lettre à Atticus, il compte pour la ſixiéme des harangues qu'il avoit faites pendant ſon Conſulat, celle qu'il prononça dans l'aſſemblée publique pour ſe décharger de ce gouvernement, *cum Provinciam in concione depoſui.*

Quatriéme Catilin. 11. Ep. ad Attic. l. 2. ep. 1.

Il n'eſt pas moins certain que ſur la démiſſion de Cicéron, le gouvernement fut donné par le Sénat à Métellus, que Cicéron appuya de ſon crédit. Cela eſt prouvé par une Lettre de Cicéron à Métellus.

Epiſt. famil. l. 5. ep. 2.

Il y a dans Salluſte un fait que l'on peut croire, avec quelque vray-ſemblance, avoir eſté la cauſe de la faute de Dion. On y lit que Cicéron envoya Métellus dans le *Picenum*, où un certain Septimius Camers s'eſtoit rendu par l'ordre de Catilina : il n'eſt pas impoſſible que Dion ait confondu ces deux pays, & appliqué à la Gaule, où Catilina avoit des partiſans, ce que Salluſte a dit du *Picenum.*

Salluſt. bell. Catilin. n. 27. 30. 42.

On peut adjoûter que Dion s'eſt contredit luy-même ; car dans un diſcours adreſſé à Cicéron, & qu'il met dans la bouche de Philiſcus, ce Philoſophe dit que Cicéron a renoncé à un gouvernement qui luy avoit eſté donné. M. Secouſſe croit que cela ſe doit entendre du gouvernement des Gaules, & il ne peut

Dion, l. 38. p. 77. B.

Xylander, annot in Dion ib. p. 947 col. 1. *Vell. Paterc. l. 2. n. 45.*

estre de l'avis de Xylander, qui prétend que cela regarde une commission que Cicéron refusa au rapport de Velleius, & qui estoit d'aller diviser des terres dans la Campanie. Il ne croit pas même que le mot ἡγεμονία dont Dion s'est servi, puisse signifier une simple commission.

Plut. ibid. p. 868. D.

II. Plutarque nomme Marcius & Céthégus ceux qui furent apostez par Catilina pour aller tuer Cicéron dans sa maison. Il n'est pas conforme en cela à Salluste, qui luy-même ne s'accorde pas tout à fait avec Cicéron.

Sallust. ibid. n. 28.

Dans Salluste, l'un de ces assassins, est nommé C. Cornelius, Chevalier Romain; & l'autre, L. Vargunteius, Sénateur.

n. 4.

Cicéron dans sa premiére Catilinaire, dit que ce furent deux Chevaliers Romains qu'il ne nomme pas, qui se chargérent de

n. 6.

l'exécution de ce crime; mais dans l'Oraison pour Sylla, il ne

App. G. C. l. 2. p. 429. D.

parle que de C. Cornelius. Si l'on en veut croire Appien, ce furent Lentulus même & Céthégus, les principaux chefs de la conspiration après Catilina, qui allérent chez Cicéron pour le tuer.

Plutarq. ibid. 870. A. 871. C.

III. Plutarque & Appien disent que les conjurez qui furent

App. ibid. p. 430. C.

arrestez dans Rome, furent distribuez dans les maisons des Préteurs, qui leur servirent de prison: cependant Salluste qui nous a conservé le nom de ceux chez qui les conjurez furent mis en prison, ne donne à aucun d'eux le titre de Préteur. Bien plus, selon cet auteur, Lentulus, le second chef de la conspiration, & qui estoit luy-même Préteur, fut mis en prison chez P. Lentu-

Cic. Epist. ad Attic. l. 2. ep. 21. *Suet. v. Cæs. n. 14.*

lus Spinther, qui estoit alors Edile. Statius fut confié à Césat, & Gabinius à M. Crassus: or, Césat, selon Cicéron, Suétone & Plutarque même, un peu plus bas, n'estoit alors que Préteur

Plut. ibid. p. 872. A.

désigné, & M. Crassus avoit esté Consul: enfin, Caparius fut

Plut. ibid. p. 874. F.

confié à Cn. Terentius Sénateur.

IV. Plutarque, après avoir rendu compte de l'éclat que fit l'aventure de Clodius, qui fut surpris déguisé en femme dans la maison de Césat, adjoûte que celuy-cy répudia sa femme, & accusa Clodius de sacrilége. Il rend compte du jugement de cette affaire, & finit, en disant que Césat ayant esté appellé en témoignage contre Clodius, ne voulut pas dépoſer. La

contradiction eſt ſenſible ; Céſar eſt aſſigné pour eſtre témoin dans une affaire qui ſe pourſuit à ſa requeſte, & il ne veut pas porter témoignage contre un homme dont il eſt luy-même l'accuſateur. Il faut corriger Plutarque par Plutarque même, qui, dans la vie de Céſar, dit que ce fut un Tribun du peuple, qui ſe rendit partie contre Clodius. *Plut. v. de Cef. p. 712. C.*

Dion dit auſſi que Céſar ne fut pas l'accuſateur de Clodius. *Dion, l. 37. p. 50. A.*

M. Secouſſe ne ſçait ſi c'eſt la peine de remarquer que Plutarque dans la vie de Cicéron, nomme *Aura* une ſervante de la femme de Céſar, laquelle il nomme *Abra* dans la vie de celuy-cy. Il y a apparemment une faute de copiſte dans l'un de ces paſſages. *Plutarq. ibid. ſupra.*

V. Plutarque, en parlant de la même affaire, dit que Cicéron eſtoit ami de Clodius, qui dans le temps de la conjuration de Catilina, luy avoit marqué beaucoup d'attachement, & avoit toûjours eſté à ſes coſtez comme pour luy ſervir de garde. *Plut. ibid. p. 875. A.*

Ce que dit icy Plutarque ne peut s'accorder avec un fait qui ſe trouve dans Aſconius. Celuy-cy prétend que Cicéron reproche ſouvent à Clodius d'avoir trempé dans la conjuration de Catilina, & que l'on avoit même dit dans ce temps-là, que lorſque celuy-cy ſortit de Rome pour aller joindre Manlius, qui eſtoit campé à Feſules dans l'Etrurie, Clodius ſe mit en route pour le ſuivre, mais qu'ayant changé d'avis, il revint à Rome. Il adjoûte que Cicéron, à l'endroit ſur lequel il fait cette note, a déſigné ce fait. Voicy le paſſage de Cicéron : Clodius, dit-il, lorſqu'il ſe mettoit en campagne, eſtoit toûjours entouré de Grecs, *etiam cum in caſtra Etruſca properabat.* *Aſcon. in num. 21. Orat. pro Milone, edit. Græv. t. 5. p. 876.*

Malgré le témoignage d'Aſconius, M. Secouſſe croit qu'on peut prouver que Clodius n'a point eſté complice de Catilina ; & d'abord il eſt faux que Cicéron le luy ait ſouvent reproché. A la vérité dans l'Oraiſon *de Haruſpicum reſponſis* il dit que Clodius a eſté ami de Catilina ; & plus bas, il luy fait un crime d'avoir reçû de Catilina une ſomme d'argent pour le prix d'une honteuſe prévarication. Pour entendre ce paſſage, il faut ſçavoir que lorſque Catilina revint de ſon gouvernement d'Afrique, il fut accuſé de concuſſion par Clodius, qui ſe laiſſa corrompre, *n. 3. n. 20.*

en ſorte que Catilina fut abſous. Il y a à ce ſujet dans l'Oraiſon de * Cicéron contre Piſon un mot qui paroît plus fort. n. 10. Cicéron dit, en parlant de Clodius, *à Catilina prævaricatore quondam, tunc ultore.* Il peut y avoir quelques paſſages ſemblables dans Cicéron, mais l'on croit pouvoir aſſûrer qu'ils ne ſont pas en grand nombre, & M. Secouſſe n'en remarque aucun qui ait un rapport formel à la conjuration de Catilina. Bien n. 20. 22. plus, dans l'Oraiſon *de Haruſpicum reſponſis*, Cicéron fait un détail très-circonſtancié de la vie de Clodius, depuis ſon enfance juſqu'à ſon Tribunat, & il n'y déſigne pas même la conjuration de Catilina. Cependant, s'il eſtoit vray que Clodius eût eſté convaincu, ou même ſoupçonné d'avoir eû part à ſes projets, peut-on croire que Cicéron l'eût ménagé ſur ce point, luy qui, dans tant d'endroits, le peint avec les couleurs les plus noires, luy fait les reproches les plus ſanglants, & qui d'ailleurs aimoit tant à parler de tout ce qui avoit rapport à la conjuration de Catilina.

Toutes ces raiſons empêchent M. Secouſſe de déférer à l'autorité d'Aſconius; mais d'un autre coſté, le fait rapporté par Plutarque, luy paroît ſuſpect. Il eſt difficile de ſe perſuader que Cicéron, dans un temps où l'on avoit fait des tentatives pour l'aſſaſſiner, ait donné toute ſa confiance à Clodius, & ſe ſoit livré entre les mains d'un homme qui avoit eû des liaiſons avec Catilina. D'ailleurs, il ne reſte dans Cicéron aucune trace de cette amitié qu'on prétend avoir eſté entre Clodius & luy; & ſi elle eût exiſté, elle luy eût fourni la matiére de plus d'un lieu commun, dans les diſcours où il a eû occaſion de ſe plaindre de Clodius.

VI. Selon Plutarque, lorſque Cicéron fut ſorti de Rome, *Plutarq. ibid.* 870. F. on publia une ordonnance, qui enjoignit de ne luy pas donner retraite à cinq cens milles d'Italie. Dion qui a compté *Dion, l. 38.* p. 70. C. par ſtades, en met 3750. ce qui, à 125. pas le ſtade, ne fait pas tout-à-fait les 500000. pas de Plutarque. Mais il y a entre ces deux auteurs une différence bien plus eſſentielle.

* V. les Notes d'Aſconius ſur des fragments de l'Oraiſon de Cicéron, *De Toga candida*, édition de *Grævius*, to. 6. p. 979. 981.

Plutarque

Plutarque porte le terme du banniſſement de Cicéron à 500000. pas de l'Italie, & Dion à 3750. ſtades de Rome ſeulement; en ſorte que ſi on l'en vouloit croire, Cicéron auroit pû ſe retirer ſur les frontiéres de l'Italie. Mais il y a pluſieurs paſſages de Cicéron, qui ne laiſſent aucun lieu de douter que Dion ne ſe ſoit trompé. Dans une Lettre à Atticus, il luy mande qu'il a reçû la loy qui a eſté portée contre luy, & qu'il y a trouvé que le changement dont il avoit entendu parler, conſiſtoit en ce qu'il luy eſtoit permis de demeurer au-delà de 400000. c'eſt 100000. de moins que dans Plutarque. La variation dont parle Cicéron, eſt peut-eſtre la cauſe de cette différence. Cicéron ne marque pas ſi ces 400000. ſe doivent compter de Rome ou de l'extrêmité de l'Italie; mais un peu plus bas, il dit qu'il ne luy eſt pas permis d'aller à Malte, qui certainement eſt éloignée de Rome de plus de 400000. La Lettre ſeptiéme eſt encore plus préciſe. Il y dit qu'il craint qu'Athénes où il avoit eû quelque intention de ſe retirer, ne paroiſſe pas aſſez éloignée de l'Italie. Dans la Lettre ſixiéme, il mande à Atticus qu'il va en Aſie à Cyzique. *L. 3. Ep. 4.*

M. Dacier, dans ſa traduction, a ſubſtitué le mot de *Rome* à celuy d'*Italie*. On ne ſçait ſi c'eſt inadvertence ou correction, il auroit dû en avertir. *Dacier, ibid. 132.*

VII. Plutarque nomme C. Verginius un Préteur de la Sicile, qui eſt appellé C. Virgilius dans l'Oraiſon *pro Plancio*. Il y a dans la traduction de M. Dacier *Vibius Virginius*, c'eſt apparemment une faute d'impreſſion; car quatre lignes plus haut, il eſt parlé d'un Vibius. *Plut. ibid. p. 877. A. n. 40.* *Dac. p. 133.*

VIII. Si l'on en croit Plutarque, Q. Cicéron fut laiſſé pour mort ſur la place dans une ſédition excitée à Rome, au ſujet du rappel de ſon frere. *Plut. ibid. p. 877. F.*

Cicéron a fait dans l'Oraiſon *pro Sextio*, un détail très-particulier de ce qui ſe paſſa dans cette occaſion. On ne le ſoupçonnera pas d'avoir affoibli les faits; & cependant à prendre même ce qu'il dit au pied de la lettre, il ne paroît pas que ſon frere ait couru un grand danger. Voicy comment il s'en explique: *Pulſus è roſtris in comitio jacuit, ſeque ſervorum & liberto-* *n. 35. &c.*

rum corporibus obtexit, vitamque ſuam tum noctis & fugæ præſidio defendit. Cela ſignifie tout au plus que Quintus tomba en s'enfuyant, qu'il ſe retira bien viſte, & qu'il ſe remit à courir.

On peut imputer cette faute de Plutarque à deux cauſes : peut-eſtre a-t-il eſté trompé par ce mot *jacuit*, dont il n'a pas bien compris le ſens, & auquel il a donné une ſignification trop forte ; ou ce qui eſt plus vray-ſemblable, ſa mémoire luy ayant rappellé en gros ce qu'il avoit lû dans l'Oraiſon *pro Sextio*, & ne s'eſtant pas donné la peine de la conſulter avant que d'écrire, il a appliqué à Quintus ce que Cicéron rapporte un peu plus bas du Tribun Sextius qui fut bleſſé très-dangereuſement dans cette émeute, & qui n'évita la mort que parce qu'on le crut mort, *à ſe mortem opinione mortis depulit.*

Plutarq. ibid. 882. A.

IX. Plutarque a fait deux fautes en parlant de la mort de Tullie. Il prétend qu'elle mourut en couche chez ſon mari Lentulus [Dolabella] qu'elle avoit épouſé après la mort de ſon premier mari.

T. 5. p. 222. Lettre 8.

Il eſt certain que Lentulus l'avoit répudiée quelque temps avant qu'elle mourût. M. l'Abbé Mongault l'a prouvé dans ſes remarques ſur le Livre 12. des Lettres à Atticus.

Pour le ſecond point, Plutarque qui n'a parlé que de deux maris de Tullie, ne s'eſt pas reſſouvenu de Furius Craſſipes qu'elle épouſa en ſecondes noces : Cicéron en parle cependant en pluſieurs endroits. Pendant ſon exil, ou peu après ſon retour, Piſon ſon premier gendre mourut ; & l'année qui ſuivit ce retour, ſa fille fut fiancée à Craſſipes dans le mois d'Avril, comme on le voit dans le Livre 2. des Lettres de Cicéron à ſon frere. On peut voir encore ſur le mariage de Craſſipes le premier Livre des Lettres familiéres.

V. pro Sextio, n. 24. 31. 63. Et poſt reditum ad Quirites, n. 3. Lettres 4. 5. & 6. Lett. 7. & 9. Note ſur un fragment de l'Oraiſon contre Piſon, edit. de G. 2. 6. p. 592.

Après des paſſages ſi précis, il eſt eſtonnant qu'Aſconius ait fait la même faute que Plutarque : il eſt auſſi tombé dans celle qui a eſté relevée par M. l'Abbé Mongault.

Plut. ibid. p. 883. D.

X. On lit dans la vie de Cicéron, que le jeune Octavius, ſurnommé depuis Auguſte, eſtoit fils d'Attia ſœur de Céſar, ἀδελφῆς. M. Secouſſe ne veut point s'amuſer à compiler des autoritez pour eſtablir qu'Attia n'eſtoit point ſœur de Céſar,

mais sa niéce, fille de sa sœur. Ce fait est inconteſtable ; & la preuve en est d'autant moins néceſſaire icy qu'il est preſque certain qu'il y a une faute de copiſte dans le texte, & qu'il faut lire ἀδελφιδῆς au lieu d'ἀδελφῆς. En effet, dans la vie de Brutus, il y a qu'Octavius ὢν ἐξ ἀδελφιδῆς Καίσαρος. Et dans la vie d'Antoine, ſi on trouve dans un endroit ἀδελφῆς υἱός ; on lit dans un autre qu'il eſtoit fils τῆς ἀδελφιδῆς.

Plut. v. Brut. p. 949. B. Id. v. Antonii. 922. D. Ib. p. 920. E.

Si le mot ἀδελφῆς eſt une faute de copiſte, il y a grande apparence qu'elle eſt très-ancienne dans les manuſcrits ; car M. Secouſſe a remarqué que tous les hiſtoriens Grecs modernes, Cedrenus, le Syncelle & Zonare, qui ont pris Plutarque pour leur principal guide, & qui le copient quelquefois, principalement Zonare, diſent tous trois qu'Octavius eſtoit fils d'une ſœur de Céſar.

Cedrenus, p. 171. B. Syncelle, p. 303. D. Zonare, l. 10. n. 13. p. 494. B. Edit. du Louv.

Rien ne prouve mieux combien il eſt facile que les copiſtes ayent écrit ἀδελφῆς, que de trouver ce mot ἀδελφῆς dans une phraſe de Ziphilin, qui eſt tirée mot à mot de Dion, où il y a ἀδελφιδῆς.

Xiphil. p. m. 161. I. Dion, l. 45.

XI. Plutarque a donné un détail très-circonſtancié de ce que fit Cicéron lorſqu'il eût appris ſa proſcription, de ſa fuite, des différents partis qu'il prit, & qu'il abandonna auſſi-toſt après, des tours, des détours qu'il fit ſur les coſtes de l'Italie. Selon luy, Cicéron partit de Tuſculum pour aller à Aſture qui eſt ſur le bord de la mer ; de-là il fit voile juſqu'à Circes. Lorſqu'il y fut arrivé, ſoit qu'il craignît la mer, ſoit qu'il eût encore quelque eſpérance, il deſcendit à terre, & fit à pied environ cent ſtades du coſté de Rome ; mais revenant ſur ſes pas, il s'embarqua pour aller à Capita. Cicéron y débarqua, & ſe mit dans une litiére où il fut tué.

Plut. ibid. p. 884. E. juſqu'à 885. C.

Καπιτας.

Sénéque le Rhéteur nous a conſervé dans le premier Livre de ſes *Suaſoires* un fragment très-précieux de Tite-Live, où il décrit la fuite de Cicéron d'une maniére qui ne peut s'accorder avec le récit de Plutarque. Selon lui, Cicéron alla par des chemins détournez de Tuſculum à Caiete, qui n'en eſtoit pas fort éloignée. Il monta ſur un vaiſſeau qui prit le large, mais que les vents repouſſérent quelque temps après ſur la coſte. Cicéron,

Lib. 1. Suaſ. 7.

que la mer avoit fort incommodé, & qui d'ailleurs s'ennuyoit de la vie & des mouvements qu'il ſe donnoit pour la conſerver, deſcendit à terre, & retourna à Formies : Tite-Live adjoûte tout de ſuite qu'il fut tué dans ſa litiére.

L'autorité de Plutarque n'eſt nullement à comparer avec celle de Tite-Live. Il faut cependant remarquer qu'on s'apperçoit en liſant le fragment de Tite-Live, que ce n'eſt qu'un extrait, qui peut-eſtre n'a pas eſté fait avec aſſez d'exactitude. On peut croire que ſi on avoit le paſſage en entier, on y trouveroit la confirmation de quelques-unes des circonſtances rapportées par Plutarque.

Le mot Καπίτας, qui ſe lit dans le paſſage de Plutarque, demande une petite diſcuſſion. L'interpréte Latin a traduit *Capouë*, & M. Dacier, Caiete ; on ne ſçait ſur quoy ils ſe ſont fondez, & M. Secouſſe aſſûre n'avoir trouvé nulle part ce mot Καπίτας : c'eſt apparemment une faute de copiſte, à moins qu'on ne veuille dire que Plutarque a donné ce nom à Capouë, en faiſant alluſion à l'étymologie que quelques auteurs ont donnée au nom de cette Ville qu'ils font venir de *caput*, comme on peut le voir dans Florus, *L. 1. cap. 16.* & dans Strabon, *L. 5. p. 172.*

Apud Cellarium *Geogr. antiquæ l. 2. c. 9. p. m. 850.* *Plut. ibid. p. 885. C.*

XII. Plutarque, en continuant le récit de la mort de Cicéron, rapporte qu'à peine eſtoit-il ſorti de ſa maiſon, que Popilius Capitaine de 1000. hommes, & Herennius qui en commandoit 100. y arrivérent avec des ſoldats. Ils y apprirent la route que Cicéron avoit priſe, & ils le ſuivirent. Herennius courut à toute bride vers la litiére : Cicéron qui entendit du bruit, fit arreſter, & regarda fixement ſes meurtriers. Herennius luy coupa la teſte. Plutarque dit de Popilius qu'ayant eſté autrefois accuſé d'avoir tué ſon pere, Cicéron fut ſon Avocat, & le fit abſoudre.

Sénéque nous apprend dans un paſſage, dont on donnera le précis plus bas, que quelques hiſtoriens diſent que ce fut Popilius qui tua Cicéron. De ce nombre eſtoit Brutidius Niger, dont il rapporte un fragment, où l'on trouve que Cicéron voyant approcher cet homme dont il avoit eſté le deffenſeur, fit paroître ſur ſon viſage quelques mouvements de joye.

Brutidius Niger ne dit pas dans quelle ſorte d'affaire Cicéron avoit plaidé pour Popilius, & Sénéque va nous découvrir la ſource de la fauſſe tradition que Plutarque a ſuivie, en avançant qu'il eſtoit accuſé de parricide. Popilius meurtrier de Cicéron qui luy avoit conſervé la vie, eſtoit une belle matiere pour les déclamateurs ; elle avoit tout le ſingulier & tout l'extraordinaire dont ils avoient beſoin pour ſoûtenir leur vaine & frivole éloquence. La piéce 17.e du 3.e Livre des *Controverſes* de Sénéque, eſt compoſée de fragments d'un grand nombre de Rhéteurs, qui s'eſtoient exercez ſur ce ſujet pathétique.

Sénéque a peut-eſtre prévû que ces déclamations pourroient porter préjudice à l'exactitude hiſtorique, du moins doit-on luy avoir obligation de nous avoir conſervé la vérité des faits. Il dit dans ce qu'il nomme la diviſion de la déclamation, que peu d'hiſtoriens ont écrit que Popilius eût tué Cicéron ; que tous conviennent que Cicéron ne l'avoit pas deffendu dans un crime capital, mais dans un ſimple procès, & qu'il a plû aux déclamateurs de feindre que c'eſtoit dans une accuſation de parricide.

La précaution de Sénéque n'a pas eû tout ſon effet, & il y a grande apparence que c'eſt dans quelques déclamations, ou dans des auteurs qu'elles avoient induits en erreur, que Plutarque a pris ce qu'il dit de Popilius.

XIII. On pourroit reprocher à Plutarque de ne s'eſtre pas aſſez eſtendu ſur le temps le plus brillant de la vie de Cicéron : ce fut celuy qui ſuivit la mort de Céſar. Cicéron joua pendant quelque temps le premier rolle, il eſtoit la ſeule reſſource des Républicains, Antoine le craignoit & le ménageoit. Octavius avoit beſoin de luy, & paroiſſoit ne vouloir rien faire que par ſon conſeil. Ce temps-là ne fut pas de longue durée. Cicéron eſtoit le premier Orateur de ſon temps, mais il n'eſtoit pas le plus grand homme d'Eſtat. Il ſe laiſſa amuſer par Antoine & par le jeune Octavius. Plutarque n'a fait qu'indiquer ces évenements, & ce qu'il en dit ne ſuffit pas pour en donner une juſte idée.

REMARQUES
SUR LA VIE DE BRUTUS.
Texte de Plutarque.

1727. *Plutarque, p. 986. D. Dac. t. 7. p. 559.*

» I. BRUTUS, après la bataille de Pharſales, plaidant pour un
» Roy des Libyens, ſe trouva comme accablé par l'énor-
» mité du crime qu'on imputoit à ce Prince; mais cependant il
» obtint par ſes priéres & par ſes inſtances qu'on luy conſerveroit
» la plus grande partie de ſes Eſtats. On rapporte que Céſar,
» ayant entendu ſon diſcours, dit à ſes amis: je ne ſçais ce que
» veut cet homme, mais ce qu'il veut, il le veut très-fort.

REMARQUES.

Hirtius de Bello Afric. ad fin. App. de bello civili, l. 2. p. 492.

On ne trouve dans aucun autre hiſtorien, que Céſar ait fait faire le procès à un Roy de Libye. Il vainquit à la vérité dans l'Afrique le Roy Juba, qui s'eſtoit joint aux reſtes du parti de Pompée; mais ce Prince, après ſa défaite ſe tua, ou ſe fit tuer.

V. Appian. de bello civili, l. 2. p. 472. Cic. de divinat. l. 1. n. 15. l. 2. n. 37. n. 21.

Pluſieurs * Critiques ont crû, & avec raiſon, qu'il falloit ſubſtituer dans le texte le mot de *Galates* à celuy de *Libyens*, & que le fait rapporté par Plutarque regardoit Déjotarus. En effet, tout ce que dit icy Plutarque convient parfaitement à ce Prince. Il eſt certain que Céſar luy oſta l'Arménie qui luy avoit eſté donnée par le Sénat, & la Tétrarchie des Troginiens: il n'eſt pas moins certain que Brutus avoit entrepris ſa deffenſe. Cicéron, N.° 5. *de Claris Oratoribus*, parle de cette action, dont il eſt auſſi fait mention dans le Dialogue *de Oratoribus*, attribué à Tacite.

L. 14. lett. 2.

Mais ce qui eſt encore plus déciſif, c'eſt que Cicéron, dans

* Notes de Xylander & de Cruſerus, *page* 54. à la fin des vies de Plutarque. | Mongault ſur la lettre 1.ere du 14.e Livre à Atticus, *to. 6. p. 9.* Dacier, *to. 7. p. 559.*

une lettre à Atticus, nous apprend que ce fut à l'occaſion du diſcours que Brutus fit pour Déjotarus, que Céſar dit le mot, que ſelon Plutarque, il dit lorſque Brutus parla devant luy pour le Roy des Libyens.

Voicy le paſſage de Cicéron, qui ſervira de commentaire au texte de Plutarque : » Céſar diſoit ſouvent de Brutus ; il n'eſt « pas indifférent que ce qu'il veut ſoit juſte, *magni refert hic quid* « *velit*, parce que ce qu'il veut il le veut fort... C'eſt la réflexion « que fit Céſar, lorſqu'il vit avec quelle force & quelle liberté « Brutus parla devant luy à Nicée pour Déjotarus. «

II. Plutarque, ſuivi par Appien, rapporte que Caſſius & Brutus, briguant en même-temps la Préture, demandoient l'un & l'autre celle de la Ville, parce qu'elle eſtoit la plus honorable. Céſar écouta leurs raiſons, & délibérant là-deſſus avec ſes amis, il leur dit, Caſſius a pour luy la juſtice ; mais cependant il faut donner la premiére Préture à Brutus. *P. 986. E. App. de bello civili, l. 2. p. 498.*

Plutarque ſuivoit apparemment d'autres Mémoires lorſqu'il compoſa la vie de Céſar ; car, après y avoir dit que Brutus obtint la Préture de la Ville, il adjoûte que Céſar le déſigna Conſul à l'excluſion de Caſſius, qui, de l'aveu de Céſar même, auroit dû luy eſtre préféré. *V. de Céſar, p. 737.*

Il ſeroit difficile de ſe déterminer entre deux traditions ſi différentes, ſi l'on n'avoit l'autorité de Velleius, qui doit nous faire pencher vers la derniére. Céſar, dit-il, ne pût s'attacher Brutus en le nommant Conſul, & irrita Caſſius en différant de le nommer. *Vell. l. 2. n. 56.*

Texte de Plutarque.

III. Quand on délibéra ſur cette conjuration contre Céſar, tous « *Plutarq. p.* les autres furent d'avis, qu'avec Céſar il falloit auſſi tuer Antoine ; « *992. B.* mais Brutus s'oppoſa à cet avis, ſe fondant, 1°. ſur la juſtice « *Dac. t. 7 p.* qui ſeroit violée, & en ſecond lieu leur donnant quelque eſpé- « *579. 580.* rance de changement du coſté d'Antoine, car il ne déſeſpéroit « pas qu'ayant naturellement le cœur grand, eſtant ambitieux & « avide de gloire, quand il ſe verroit défait de Céſar, il ne voulût « auſſi aider à recouvrer la liberté, enflammé par leur exemple «

d'une noble émulation pour tout ce qu'il y avoit de plus beau & de plus honneſte.

P. 921. F. On trouve la même choſe dans la vie d'Antoine, avec cette différence que Plutarque y dit ſeulement que Brutus s'oppoſa au deſſein des conjurez; parce qu'il croyoit qu'une action entrepriſe pour la deffenſe des Loix, devoit eſtre exempte de toute ſorte d'injuſtice.

REMARQUES.

Quoyque M. Secouſſe eût trouvé dans Cicéron un paſſage, dont on pourroit conclurre qu'il imputoit à Decimus Brutus Albinus, la faute que Plutarque attribuë à M. Brutus, & que dans un autre il ſemble douter qui des deux en eſtoit l'auteur; cependant une lettre de Cicéron à M. Brutus, jointe à un paſſage de Velleius, paroît luy confirmer d'une maniére indubitable ce que rapporte Plutarque : mais, comme un très-habile homme s'eſt déclaré pour le ſentiment contraire, & qu'il employe contre Plutarque le même paſſage de Velleius, qui, ſelon M. Secouſſe, luy eſt favorable; il a crû qu'il ne ſeroit pas inutile de diſcuter les paſſages qui ont rapport à ce point d'hiſtoire.

Septiéme Lett. du l. 2. à Brut. Cicéron, dans une lettre à M. Brutus, luy reproche d'une maniére auſſi claire qu'elle eſt fine & délicate, la faute qu'il a faite en conſervant la vie à Antoine : *Id profecto nullum eſſet, niſi tum conſervatus eſſet Antonius ; ſed hæc omitto, res enim à te geſta memorabilis ac pœne cœleſtis repellit omnes reprehenſiones, quippe quæ ne laude quidem ſatis idonea affici poſſit.* Quelquefois Cicéron charge de cette faute tous les conjurez en général : *Sed hoc veſtrum eſt*, dit-il, dans une lettre à Caſſius, & dans une lettre à M. Brutus, *quid prætermiſſum à vobis.* Dans une lettre à Atticus il s'écrie : *Hæc omnia culpa Bruti*, mais on ne peut deviner de quel Brutus il veut parler. Il eſt vray que pour l'ordinaire, quand on trouve Brutus ſans prénom dans Cicéron & dans les autres auteurs, il s'agit de M. Brutus; mais cette regle n'eſt pas ſans exception, car, dans une lettre à Atticus, il y a Brutus ſans prénom, dans un endroit où il eſt certainement parlé de Decimus.

Ep. ad Famil. l. 2. ep. 3.
Lib. 1. ad Brut. ep. 15.
Lib. 15. ep. 20.
L. 16. ep. 9.

Dans

Dans une lettre à Atticus, Cicéron parlant du même fait, qui luy tient fort au cœur, il se demande τὰν δ' αἰτίαν τῆς βροότων τίς ἄχεν. Enfin dans une autre lettre au même, luy rendant compte d'une conversation qu'il avoit eûë avec Cassius & plusieurs personnes, il luy mande : Ils se plaignirent, & Cassius sur-tout, de ce qu'on avoit manqué de belles occasions, *amissas occasiones*. Il s'en prend fort à D. Brutus ; je leur dis qu'ils avoient raison, mais qu'il ne falloit pas rappeller le passé.

Lib. 15. epist. 12.

Lib. 15. epist. 11.

Le sçavant traducteur des lettres à Atticus remarque sur ce passage, que Manuce croit que Cassius se plaignoit de ce que Decimus, qui avoit des troupes, ne s'opposoit pas à Antoine ; mais il paroît qu'il se trompe, adjoûte-t-il, il s'agit de ce qui se passa après la mort de César, & que D. Brutus s'y opposa. Plutarque dit que ce fut Marcus, mais il y a lieu de juger par cet endroit que ce fut Decimus.

Lett. à Attic. to. 6. p. 274. 275.

Pour estre en estat de décider sur ce point, il n'y a plus qu'à rapporter le passage de Velleius : *Quo anno id patravere facinus Brutus & C. Cassius, Prætores erant ; D. Brutus Consul designatus. Hi una cum conjurationis globo, stipati gladiatorum D. Bruti manu, Capitolium occupavere, cum Consul Antonius (quem cum simul interimendum censuisset Cassius, Brutus repugnaverat dictitans nihil amplius præter Tyranni ... petendum esse sanguinem.)* M. Secousse ne doute pas que Velleius ne dise formellement icy, que ce fut M. Brutus qui s'opposa à l'avis de Cassius ; car dans ce passage Velleius parle deux fois de D. Brutus, & il luy donne toutes ces deux fois le prénom de Decimus : il y parle aussi de M. Brutus, & il ne le nomme que Brutus ; d'où il faut conclurre que ces mots, *Brutus repugnaverat*, ne doivent s'entendre que de M. Brutus.

Vell. l. 2. n. 58.

Il ne reste donc plus au sçavant traducteur que le passage de Cicéron pour appuyer son sentiment.

Mais ce passage n'est pas précis : Cicéron n'y parle qu'à demi-mot, il faut le deviner. D'ailleurs, s'il n'avoit eû en vûë que le fait d'Antoine, il auroit dit *amissam occasionem*, mais il y a *amissas occasiones*, ce qui désigne plusieurs occasions favorables, dont D. Brutus qui estoit à la teste d'une armée n'avoit

pas ſçû profiter. Ce paſſage équivoque de Cicéron détruira-t-il le texte formel de Velleius & de Plutarque, confirmé par la lettre de Cicéron à Brutus, qui paroît ne devoir laiſſer aucun doute? Il faut encore obſerver ſur l'endroit de Plutarque, qui fait le ſujet de cette remarque, qu'il y dit que Brutus s'oppoſa à l'avis de ceux qui vouloient qu'on tuât Antoine; en premier lieu, par un principe de juſtice, en ſecond lieu, parce qu'il ne deſeſpéroit pas qu'Antoine ne devint honneſte homme.

Il n'eſt guéres vray-ſemblable que Brutus ait eû ſi bonne opinion d'Antoine. Que pouvoit-il attendre de bon d'un homme décrié par ſes mœurs, par ſon attachement au Tyran, & par la baſſeſſe avec laquelle, eſtant Conſul, il avoit ſervi dans la feſte des Lupercales le déſir ſecret qu'avoit Céſar d'eſtre déclaré Roy. Auſſi avons-nous vû dans le paſſage de Velleius, qu'il ne donne à Brutus d'autre motif de ſon avis que celuy de la juſtice. Plutarque s'en eſt tenu-là dans la vie d'Antoine, & l'on peut oppoſer à ce qu'il a adjoûté dans celle-cy, un paſſage d'une lettre de Brutus à Atticus, où il luy dit: *Quamvis vir ſit bonus, ut ſcribis, Antonius, quod nunquam exiſtimavi.*

Plutarq. vie de Céſar, p. 736. D.

L. 1. epiſt. ad Brut. ep. 17.

IV. Une contradiction de Plutarque fournira cette quatriéme Remarque.

Dans la vie de Brutus & dans celle d'Antoine, il dit que Caſſius fut tué par Pindarus, un de ſes affranchis, qu'il pria de lui rendre ce dernier ſervice; & en cela il eſt conforme à Velleius & à Valére Maxime: mais dans la vie de Céſar, il dit que Caſſius ſe tua luy-même, & il adjoûte, comme une circonſtance digne de remarque, qu'il ſe tua avec le même poignard dont il avoit frappé Céſar.

V. de Brutus, p. 1004. E.
V. d'Ant. p. 925. B.
Vell. l. 2. n. 70.
Valer. Maxim. l. 6. n. 4.
Vie de Céſar, p. 740. F.

V. C'eſt une tradition qui paſſe pour conſtante, que Porcia femme de Brutus ſe fit mourir après la mort de ſon mari, en avalant des charbons ardents; perſonne, peut-eſtre, ne s'eſt aviſé de révoquer en doute ce fait qu'on lit dans Plutarque, qui eſt atteſté par Valére Maxime, par Appien, par Dion, & qu'une épigramme de Martial ne laiſſe ignorer à aucun de ceux qui ont quelque teinture des Lettres: cependant, en examinant ce fait de près, il a paru à M. Secouſſe, que non-ſeulement on

Val. Maxim. l. 4. n. 5.
App. de bello civil. l. 4. pag. 669.
Dion, l. 47. p. 356.
Mart. l. 1. Epigr. 43.

pouvoit en douter, mais encore qu'il eſtoit probable que Porcia eſtoit morte avant Brutus. Plutarque même ſemble eſtre de ce ſentiment ; voicy comment il s'en explique. « Quant à Porcia, « Nicolas le Philoſophe & Valére Maxime écrivent qu'elle fit « deſſein de mourir ; & que comme ſes amis l'empêchoient d'exé- « cuter ſa réſolution, & eſtoient toûjours à la garder, elle prit un « jour dans le feu des charbons ardents qu'elle avala en fermant « la bouche, & s'étouffa de cette maniére : cependant il court « une lettre de Brutus, qui écrivoit à ſes amis pour ſe plaindre « d'eux de ce qu'ils avoient abandonné ſa femme, & qu'ils avoient « ſouffert qu'elle prît la réſolution de mourir pour ſe délivrer « d'une maladie. Il paroît donc par là que le Philoſophe Nicolas « a confondu les temps, car cette lettre, ſi elle eſt véritablement « de Brutus, fait aſſez connoiſtre la maniére dont Porcia mourut. « *Dacier, pag. 645.*

Voilà un commencement de preuve contre l'opinion commune, mais il n'eſt pas ſuffiſant, & l'on ne peut détruire l'autorité de Nicolas de Damas, car c'eſt ſans doute luy qui eſt icy cité ſous le nom de Nicolas le Philoſophe, & de Valére Maxime, auteurs preſque contemporains, par une lettre qui, ſelon Plutarque même, eſt ſuſpecte de fauſſeté. Mais que cette lettre ſoit fauſſe ou véritable, une partie de ce qu'elle contient paroît confirmé par une lettre de Cicéron à Brutus. Il luy écrit pour le conſoler d'un malheur qui luy eſt arrivé, il l'exhorte à le ſupporter avec conſtance : ſongez, luy dit-il, que non-ſeulement voſtre armée, mais même le monde entier a les yeux ſur vous : ce qui fixe la date de cette lettre au temps auquel Brutus eſtoit à la teſte d'une armée dans la Grece. Je convient, adjoûte Cicéron, que voſtre douleur eſt juſte, vous avez perdu ce qui n'avoit jamais eû ſon pareil ſur la terre, *id enim amiſiſti, cui ſimile in terris nihil fuit.* Sur quelle perſonne de la famille de Brutus peut tomber un éloge ſi magnifique ? Son pere avoit eſté tué par Pompée, ſa mere luy ſurvécut, & d'alleurs ſi elle s'eſtoit diſtinguée, ce n'eſtoit pas par ſa vertu. Il ne paroît pas que Brutus ait eû des freres, ni qu'il ait laiſſé d'enfants ; il y avoit déjà quelque temps que Caton ſon beau-pere s'eſtoit tué, & Cicéron l'avoit vû depuis. Quelle

Lib. 1. ep. ad Brut. ep. 9.

V. Brutus, p. 985. C.

Ib. p. 1009. C.

Ibid. p. 986. A.

est donc cette personne incomparable, si ce n'est Porcia? qui dans le temps de la conspiration contre César, avoit donné des preuves d'une grandeur d'ame fort au-dessus de son sexe, & qui s'estoit montrée digne fille de Caton.

Ibid. p. 989. C.

On apprend d'ailleurs par une lettre de Brutus à Atticus, écrite depuis la défaite d'Antoine auprès de Modéne, & par conséquent vers le temps auquel Brutus passa dans la Grece, que Porcia estoit malade, *valetudinem Porciæ meæ tibi curæ esse non miror;* ce qui quadre parfaitement avec ce qu'on lit dans Plutarque, qu'une maladie détermina Porcia à se donner la mort.

Lib. 1. ep. ad Brut. ep. 9. p. m. 955.

Il paroît qu'avec la lettre de Cicéron, celle de Brutus, & le passage de Plutarque, on est bien fondé à croire que Porcia estoit morte avant son mari, ou du moins à se défier de la tradition commune. Le consentement unanime des auteurs qui l'ont suivie, ne doit pas faire grande impression, les écrivains sont naturellement portez à adopter ces traits frappants & merveilleux qui leur donnent occasion de faire briller leur esprit, & qui assûrent le succès de leurs ouvrages par le plaisir qu'ils font au commun des lecteurs. D'ailleurs entre deux traditions différentes, celle qui a quelque chose de singulier & d'extraordinaire, se retient plus aisément, se répand davantage, & fait bientost oublier l'autre.

REMARQUES
SUR LA VIE D'ANTOINE.

I. ANTOINE, eſtant encore jeune, commanda un corps de Cavalerie dans l'armée de Gabinius qui faiſoit la guerre aux Juifs. 1727. *Plut. p. 916. E.*

Si l'on veut ſe mettre au fait de cette expédition, il faut conſulter Joſephe, & ne pas s'en tenir à Plutarque qui n'en dit qu'un mot, qui ne parle que de la guerre qui fut faite à Ariſtobule, & qui paſſe ſous ſilence celle qui avoit eſté faite auparavant à Aléxandre fils de ce même Prince, quoyqu'Antoine s'y fut tellement diſtingué, que Joſephe dit dans un endroit qu'il n'a jamais donné tant de marques de courage, & dans un autre, qu'il effaça tous ceux qui combattoient avec luy. *Joſeph. de bello Jud. l. 1. c. 8. p. 974. edit. Oxon. 1720.*

II. Il y a quelquefois des faits qui révoltent d'abord, & que l'on eſt tenté de rejetter à la premiére vûë, & qui cependant ſe trouvent vrais, ou du moins vray-ſemblables, lorſqu'on ſe donne la peine de les examiner; il y en a un de cette eſpéce dans la vie d'Antoine: Plutarque dit, que lorſqu'on forma le deſſein de la conſpiration contre Céſar, on propoſa d'y engager Antoine, que tous furent de cet avis, & que Trébonius ſeul s'y oppoſa. *Antiquit. lib. 14. c. 5. pag. 616. V. n. 3.*

Rien ne paroît plus contraire à l'idée que l'on a d'Antoine. Peut-on s'imaginer qu'un homme ſans principes & ſans mœurs, abîmé de dettes, livré au luxe & à la débauche, attaché par reconnoiſſance à Céſar, qui l'avoit éleyé à la ſeconde charge de l'Eſtat, eût pû entrer dans les vûës de ces généreux citoyens? Comment ſeroit-il poſſible qu'ils eûſſent jetté les yeux ſur luy? Plutarque eſt le ſeul qui le diſe, & Appien, ſon fidéle copiſte, l'a abandonné dans ce fait: cependant, en rapprochant différentes circonſtances qui y ont rapport, il devient probable, & M. Secouſſe croit que ce point d'hiſtoire mérite quelque diſcuſſion.

Antoine eſtoit né avec de l'ambition & un goût dominant

pour le plaiſir, & il n'eſtoit nullement fait pour vivre dans une
Plut. v. d'Ant. p. 918. C. République, auſſi fut-il des premiers à ſe déclarer pour Céſar; il alla le trouver dans ſon camp, moins ſans doute par attachement pour ſa perſonne, que dans la vûë de pouſſer ſa fortune: il aimoit la tyrannie bien plus que le Tyran. Il fut très-bien reçû de Céſar, qui le connoiſſant pour un homme de cœur & pour un bon Officier, luy confia les emplois les plus importants, & qui ne ceſſa pas même de ſe ſervir de luy, quoyqu'il
Plut. v. d'Ant. pag. 918. F. 919. A. n'ignorât pas que ſes débordements rendoient ſa domination odieuſe. Il paroît par-là que Céſar n'aimoit ni n'eſtimoit Antoine; Plutarque dit même dans un endroit qu'il le déteſtoit.
Ibid. 921. A. *Ibid. 920. C. D.* Il luy donna quelques ſujets de mortification aſſez vifs. Pour le punir des excès de débauches où il s'eſtoit livré à Rome pendant ſon abſence, il luy préféra Lepidus pour eſtre ſon Collégue dans ſon troiſiéme Conſulat.

Cicéron nous apprend que Céſar le fit aſſigner pour le payement des biens de Pompée qu'il s'eſtoit fait adjuger. Ces biens furent ſaiſis & mis à l'encan: Antoine en fut extrémement
Cic. Philipp. 2. n. 24. picqué, & s'il en faut croire Cicéron, il envoya un aſſaſſin dans la maiſon de Céſar pour le tuer, & Céſar s'en plaignit dans le Sénat; cependant il donna à Antoine du temps pour payer, mais il ne l'emmena pas avec luy en Eſpagne.

Plut. v. d'Ant. 920. C. Selon Plutarque, qui cite Antoine même pour garant, ce fut luy qui ne voulut pas ſuivre Céſar en Afrique; parce qu'il eſtoit irrité contre luy de ce qu'il reconnoiſſoit ſi mal les ſervices importants qu'il luy avoit rendus.

Remarquons en paſſant que dans Cicéron il s'agit du voyage d'Eſpagne, & dans Plutarque de celuy d'Afrique.

Quoy qu'il en ſoit, Antoine alla au-devant de Céſar lorſqu'il
Cic. Philipp. 2. n. 14. revint d'Eſpagne: & Cicéron nous apprend qu'il eſtoit de notoriété publique qu'eſtant à Narbonne, il forma avec Trébonius le deſſein de tuer Céſar. Il ne dit pas ce qui les empêcha de l'exécuter, ni ſi Céſar en fut averti; ce qu'il y a de certain,
Plut. v. d'Ant. p. 921. A. c'eſt qu'Antoine trouva le moyen de rentrer dans ſes bonnes graces, & qu'il fut ſon collégue dans ſon cinquiéme Conſulat;
Plut. ibid. vie cependant vers le temps de la conſpiration, on ſoupçonnoit

Antoine d'avoir de mauvais deſſeins contre Céſar. Or puiſqu'il eſtoit public à Rome que la liaiſon de Céſar & d'Antoine n'avoit d'autre fondement que la politique & le beſoin qu'ils avoient l'un de l'autre, & que l'on n'ignoroit pas qu'Antoine avoit voulu attenter deux fois à la vie de Céſar, il n'y a pas lieu de s'étonner que les conjurez ayent penſé à ſe l'aſſocier : cependant Trébonius eût grande raiſon de l'empêcher. Il leur dit, ſi l'on en croit Plutarque, que dans le temps qu'il alla au-devant de Céſar qui revenoit d'Eſpagne, Antoine l'avoit toûjours accompagné dans le voyage, & avoit logé avec luy dans le chemin : il adjoûta, qu'un jour il avoit touché cette corde tout doucement, & avec la précaution néceſſaire, qu'Antoine l'avoit fort bien entendu, mais qu'il avoit fait ſemblant de ne pas l'entendre. Ce fait eſt préciſément contraire à ce que nous venons de voir dans Cicéron.

de Brutus, pag. 981. C.

Plut. v. d'Ant. p. 921. D.

Dac. to. 7. p. 303.

Il y a plus d'apparence que Trébonius repréſenta aux conjurez, qu'à la vérité Antoine pourroit bien ſe joindre à eux, mais que ce ſeroit par des motifs bien différents de ceux qui les animoient. Antoine auroit volontiers contribué à la mort de Céſar, mais ç'auroit eſté dans l'eſpérance de remplir ſa place, comme Cicéron le luy a reproché, au lieu que les conjurez, en tuant le Tyran, vouloient en même-temps abolir la tyrannie. Rien n'empêche donc de croire le fait rapporté par Plutarque ; mais il ſemble qu'il auroit dû ſentir qu'il ne paroîtroit pas vray-ſemblable, & qu'il eſtoit néceſſaire de l'appuyer par les preuves que l'on vient de raſſembler.

Cic. Philipp. 2. n. 14.

III. Dans la page 923. E. on lit, *Munatius Flaccus*, c'eſt une faute de copiſte : il faut reſtituer *Plancus*, qui ſe lit page 942. E. c'eſt le nom que luy donnent les autres auteurs. On ſçait d'ailleurs que *Plancus*, & non *Flaccus*, eſtoit un ſurnom de la famille *Munatia*.

Vell. l. 2 p. 239. &c.

IV. On lit dans Plutarque, que Fulvia eſtant en route pour aller trouver Antoine ſon mari, mourut à Sicyone. Il adjoûte tout de ſuite que cette mort facilita la paix entre Antoine & Céſar, qui luy fit épouſer ſa ſœur Octavie.

Plut. p. 929. D.

Appien a décrit ces évenements avec plus d'eſtenduë, & ſa

App. de bello

civil. l. 5. pp. 701. B. 703. A. 706. A.

narration ne s'accorde pas avec celle de Plutarque ; ſelon luy, Antoine trouva ſa femme à Athénes, il la laiſſa malade à Sicyone, & vogua vers l'Italie, où il fit le ſiége de *Brenteſium* : ce fut là qu'il apprit ſa mort.

Appien n'eſt guéres plus ſûr que Plutarque, qu'il ſuit ordinairement ; M. Secouſſe croit cependant qu'il faut s'en tenir à ce qu'il dit dans cette occaſion, où il a jugé à propos d'abandonner ſon guide, & où il raconte fort au long & avec beaucoup d'ordre des faits importants que Plutarque a paſſé ſous ſilence, ou dont il n'a dit qu'un mot.

V. Lorſqu'Octavius Céſar & Antoine eûrent conclu la paix avec Sextus Pompeius fils de Cn. ils ſe donnérent tous trois à manger l'un après l'autre : il ſe dit plus d'un bon mot dans cette occaſion ; & entre ceux qui ont paſſé juſqu'à nous, il y en a un qui eſt rapporté différemment par Velleius & par Plutarque ; on ſoupçonne que celuy-cy n'a pas entendu l'auteur latin qu'il copioit.

Plut. v. d'Ant. p. 930. B.

Selon luy, Antoine ayant demandé à Pompée où il les recevroit ? Là, luy répondit Pompée, en luy montrant ſon vaiſſeau ; car c'eſt la ſeule maiſon paternelle qui ſoit reſtée à Pompée. C'eſtoit, adjoûte Plutarque, un reproche qu'il faiſoit à Antoine, qui avoit acheté la maiſon de ſon peré.

Vell. l. 2. n. 77.
V. auſſi Dion. l. 48. p. 380. B.

Ce mot dans Velleius eſt plus vif & plus fin. Pompée, en invitant Octavius & Antoine, leur dit qu'il les recevroit dans ſes Carénes, *in Carinis ſuis*, faiſant alluſion à l'endroit de Rome que l'on appelloit ainſi, & où eſtoit bâtie la maiſon de ſon pere qu'occupoit Antoine. Il y a apparence que Plutarque n'a pas ſenti l'équivoque de ce mot *Carinis*, qui ſignifie un vaiſſeau, & qui eſtoit auſſi le nom d'un quartier de Rome.

Plut. v. d'Ant. p. 930. F.
App. de bello Parth. p. 156. C.

VI. Plutarque nomme *Herodes* & *Pharnapales* ceux qu'Appien appelle *Orodes* & *Phraarte*.

Plut. v. d'Ant. pp. 934. F. 935. A.

VII. Antoine penſa périr avec toute ſon armée dans la Parthie : ſelon Plutarque, ce fut un Marde, qui depuis long-temps connoiſſoit le pays & les mœurs des Parthes, & qui avoit déja marqué ſon attachement pour les Romains, qui fut le ſalut de l'armée, en la conduiſant par un chemin plus court & plus commode

commode que celuy qu'elle avoit pris d'abord : il conſentit même à eſtre lié juſqu'à ce que l'armée fût arrivée dans l'Arménie.

Selon Velleius, ce fut un Romain qui avoit eſté fait eſclave lors de l'expédition de Craſſus, qui conſervant toûjours de l'amour pour ſa patrie, ſe déroba la nuit pour venir dans le camp des Romains leur indiquer la route qu'ils devoient tenir. Cela eſt plus vray-ſemblable. *Vell. l. 2. n. 82.*

VIII. Cléopatre, qui craignoit que la jeuneſſe, les charmes & le mérite d'Octavie ne luy enlevaſſent Antoine, ne le perdoit point de vûë ; & lorſqu'il partit pour aller faire la guerre à Octavius, elle fit jouer tant de reſſorts qu'il négligea les conſeils de ſes meilleurs amis, & qu'il luy permit de l'accompagner. Munatius Plancus fut un de ceux qui ſe déclara le plus ouvertement contre elle : elle ſçût bien s'en reſſentir, & elle le traita avec tant d'indignité, qu'il quitta le parti d'Antoine pour prendre celuy de Céſar ; du moins c'eſt ainſi que s'en eſt expliqué Plutarque. Velleius donne un autre motif à ſa retraite : il dit que ſon mécontentement venoit des reproches ſanglants qu'Antoine luy avoit faits ſur ſes concuſſions. *Plut. v. d'Ant. p. 942. F. Vell. l. 2. n. 83.*

Quoyque cela ſoit beaucoup moins vray-ſemblable, l'autorité de Velleius doit l'emporter ſur celle de Plutarque.

IX. Velleius & Plutarque ne ſont nullement d'accord ſur le nom des Généraux des deux armées à la bataille d'Actium.

Suivant Plutarque, Antoine & Publicola commandoient l'aîle droite, Célius la gauche, M. Octavius & M. Inſteius (l'on croit qu'il faut corriger Juſteius) le corps de bataille. Céſar plaça Agrippa à la gauche, & ſe réſerva la droite. Selon Velleius, du coſté de Céſar, M. Lurius eſtoit à l'aîle droite, Aruntius à l'aîle gauche ; Agrippa avoit le commandement général de toute la flotte, & Céſar, avec des vaiſſeaux de réſerve, ſe portoit partout où l'on avoit beſoin de ſecours. Antoine mit Publicola & Soſius à la teſte de ſon armée. *V. d'Ant. pp. 945. F. 946. A. Vell. l. 2. n. 85.*

X. Plutarque dit que Cléopatre regna 22. ans. On ſçait qu'elle ſuccéda avec ſon frere aîné à Ptolémée Auletes ſon pere, & le compte eſt juſte : mais il adjoûte qu'elle gouverna en *Plut. v. d'Ant. p. 955. Hirtius, de bello Africano p. m. 713.*

συνάρξασα commun plus de 14 ans; il ne dit point avec qui elle partageoit l'autorité ſouveraine. Dans Zonare, qui employe les mêmes mots que Plutarque, avec quelque légére différence dans l'arrangement, il y a Ἀντωνίῳ συνάρξασα. Je ne ſçais, dit M. Secouſſe, ſi c'eſt ſur ce fondement que l'interpréte Latin, ſuivi par M. Dacier, a adjoûté au texte de Plutarque le mot *Antoine :* mais s'il faut admettre cette addition, Plutarque aura péché contre la Chronologie ; car il eſt certain qu'il n'y a que 10. ou 11. ans depuis l'arrivée d'Antoine dans l'Egypte juſqu'à ſa mort. Il paroît plus vray-ſemblable que Plutarque a voulu parler des deux freres de Cléopatre, avec leſquels elle a regné ſucceſſivement. Elle regna à peu près quatre ans avec l'aîné depuis la mort du pere ; car il n'y avoit que quatre mois que ſon frere l'avoit chaſſée du thrône, lorſque Pompée ſe refugia dans l'Egypte.

L. 10. pag. 530. D.

T. 7. p. 432.

Cæſar, de bello civil. l. 3. p. m. 676.

Ce Prince ayant eſté tué peu de temps après dans la guerre d'Aléxandrie, Céſar déclara Roy ſon frere cadet, conjointement avec Cléopatre qu'il luy fit épouſer. Il y a dix-ſept ans depuis cet évenement juſqu'à la mort de Cléopatre, mais peut-eſtre que ce Prince mourut dix ans après, & laiſſa le Royaume en entier à ſa ſœur. M. Secouſſe a cherché inutilement la date de la mort de ce Prince.

Hirtius de bello Alexand. p. m. 713.

L'on finira ces remarques, en diſant un mot ſur une digreſſion qui ſe trouve dans cette vie. On en rencontre plus d'une dans Plutarque ; elles ne ſont pas toutes néceſſaires, mais il n'y en a point qui paroiſſe plus mal placée.

Après la bataille d'Actium, Antoine revint à Aléxandrie : il ſe dégoûta du ſéjour de cette ville, & il ſe retira ſeule dans une maiſon qui eſtoit ſur une chauſſée avancée dans la mer. Il vouloit, diſoit-il, mener la vie de Timon le Miſanthrope. Là-deſſus Plutarque, ſans faire attention à l'impatience que devoient avoir ſes lecteurs d'apprendre le ſort d'Antoine & de Cléopatre, fait un abrégé de la vie de Timon, & employe une grande page à raconter ſes bizarreries & ſes bons mots.

Plutarq. p. 948. D.

M. Secouſſe, après avoir executé le projet qu'il avoit fait d'entretenir l'Académie ſur les huit vies dans leſquelles Plutarque a renfermé l'hiſtoire des derniers temps de la République, y

adjoûte quelques réflexions sur l'usage que l'on peut faire de ces remarques.

Il ne s'estoit pas proposé de relever toutes les fautes de Plutarque, l'entreprise auroit esté de trop longue haleine; son but principal a esté de s'arrester sur les passages qui luy paroîtroient les plus propres à donner une juste idée du génie de cet auteur, du caractére de ses ouvrages, de la maniére dont il les a composez, & principalement de l'utilité dont ils peuvent estre à ceux qui étudient l'histoire.

On peut regarder Plutarque ou comme un historien, ou comme un auteur moral.

Si on l'envisage sous la premiére vûë, il faut convenir qu'il ne s'est assujetti à aucune des regles de l'art historique: il néglige entiérement la chronologie: il déplace & transpose les faits: il semble, comme le dit Bayle, qu'il veuille faire un Poëme épique: il allonge ou resserre sa narration selon que son imagination est plus ou moins échauffée: il s'étend sur des bagatelles, & il ne fait qu'indiquer, ou même il passe sous silence des évenements importants: il s'égare dans de longues digressions sur des faits estrangers, & quelquefois sur des matiéres de Phisique: il s'écarte assez souvent de la vérité: enfin il se contredit luy-même, soit que sa mémoire luy présente tantôt ce qu'il a lû dans un auteur, & tantôt ce qu'il a trouvé dans un autre; soit, comme le luy a reproché Barnes, & Bayle après luy, qu'entre plusieurs traditions, il adopte non celle qui est la mieux fondée, mais celle qui luy convient le mieux pour prouver un fait qu'il a avancé, ou pour appuyer le jugement qu'il a porté.

Bayle, Art. de Cimon, note H. p. 937. col. 2. edit. de 1702.

Bayle, Art. d'Euripide, note O. p. 1203. col. 2.

On ne peut justifier les négligences & les fautes de Plutarque, en disant qu'il songeoit moins à composer une histoire, qu'à faire le *portrait de l'Ame*; expression dont il se sert dans la vie de Caton.

P. 770. C.

A la bonne heure, qu'il luy ait esté permis de choisir les traits qui caractériseroient mieux les hommes, de les rapprocher & de les réunir pour donner plus de force & plus de vérité à ses peintures: mais a-t-il dû se dispenser d'examiner scrupuleusement si les traits qu'il copioit, estoient véritablement les traits de ceux

qu'il vouloit peindre ? A-t-il toujours ſuivi fidélement ſes modéles, & ne luy eſt-il pas quelquefois arrivé de donner des tableaux d'imagination pour des portraits reſſemblants ? Que deviennent les réflexions dont il les accompagne, quelque judicieuſes qu'elles puiſſent eſtre, ſi les faits qui leur ſervent de fondement ne ſont pas véritables ?

Il ne faut pas même s'imaginer que Plutarque ait toûjours eû devant les yeux le but qu'il s'eſtoit propoſé, & qu'il n'ait penſé qu'à faire le *portrait de l'Ame*. Il s'en faut bien que tout ce qu'il dit, ne ſe rapporte toûjours à ce point de vûë. Il eſt vray que pour l'ordinaire il ſaiſit parfaitement bien les caractéres, & il les met dans tout leur jour ; mais, quoy qu'il ait pû dire, beaucoup plus ſouvent hiſtorien que Peintre, il rend compte de tout ce qui ſe préſente à luy : il s'arreſte même quelquefois ſur des actions indifférentes, & il ne dit qu'un mot, ou il ſupprime des faits qui luy auroient fourni d'amples matiéres de réflexions. Il faudroit donc avouer que Plutarque eſt un guide peu ſûr pour l'hiſtoire : on doit toûjours craindre de s'égarer en le ſuivant ; avec luy, il faut toûjours eſtre ſur ſes gardes, le comparer continuellement avec les autres Ecrivains, & n'adopter ce qu'il écrit qu'après une ſévére critique.

Mais, ſi ce n'eſt pas dans Plutarque qu'il faut étudier l'hiſtoire, convenons qu'il n'y a point d'auteur qui apprenne mieux que luy, la véritable maniére de l'étudier dans les autres.

Ce n'eſt pas connoître toute l'utilité de l'hiſtoire, que de la borner à la recherche des faits : elle ſe propoſe une fin plus noble & plus rélevée : c'eſt l'homme qu'il faut y chercher pour l'étudier, & pour faire ſur ſon eſtat & ſur ſes devoirs de profondes réflexions, que l'on doit s'appliquer par un utile retour ſur ſoy-même pour en tirer des regles de conduite, & les principes de la politique & de la morale.

C'eſt principalement dans cette vûë que Plutarque a compoſé ſes ouvrages : c'eſt ce qui fait leur caractére diſtinctif & leur principal mérite. Ses Livres ſont un thréſor inépuiſable de ſentences & de maximes vrayes, judicieuſes, puiſées dans le pur bon ſens, & d'un très-grand uſage. Qui a mieux connu que luy

le cœur de l'homme? Il le pénétre, il y porte le flambeau, il en développe les replis les plus cachez, il le montre à nud. Il eſt pour luy une ſource féconde de réflexions qu'il rapporte toûjours à la pratique, & qui tendent toutes au bien de la ſociété. Chez luy, tout reſpire l'amour de la patrie, l'honneur & la probité. Quel amour n'inſpire-t-il pas pour la vertu? Quelle horreur ne donne-t-il pas du vice? En le liſant, l'eſprit prend inſenſiblement le goût & l'habitude de réflechir & de méditer; & l'on s'accoûtume à tirer de l'hiſtoire la véritable utilité que l'on doit y chercher. Il y a peu d'auteurs dont on doive tant recommander la lecture, pourvû qu'elle ſoit faite avec précaution par rapport aux faits hiſtoriques; & après Polybe, M. Secouſſe n'en a pas trouvé qui luy ait paru plus propre a former le jugement.

EXAMEN CRITIQUE

De quelques corrections d'Auteurs Grecs & Latins.

PREMIER ARTICLE.

QUOYQU'ON ait de très-grandes obligations aux ſçavants du XV. & du XVI.e ſiecles, qui dans le renouvellement des Lettres travaillérent ſi utilement à fixer, par la conférence des Manuſcrits, la véritable leçon des livres qu'ils firent imprimer, & qu'on doive eſtre extrémement circonſpect & retenu quand il s'agit d'y changer quelque choſe dans le texte, cependant M. l'Abbé Sallier a cru devoir examiner quelques-uns des changements que firent ces grands hommes. 1728.

1.° Le premier eſt tiré du 2.e livre de la Nature des Dieux. Voicy le paſſage rapporté ſuivant l'édition que M. Davies a publiée en Angleterre, & que M. d'Olivet a fait réimprimer à Paris à la ſuite de ſa traduction de cet ouvrage de Cicéron: *An.* 1721. *Scité enim Chryſippus... cætera omnia aliorum cauſâ eſſe generata, animantes autem hominum, ut equum vehendi cauſâ, arandi bovem, venandi & cuſtodiendi canem; ipſe autem homo ortus eſt*

ad mundum contemplandum & mirandum. Toutes ces choſes, excepté l'univers, ſont faites l'une pour l'autre : les fruits de la terre pour les animaux, les brutes pour l'homme, le cheval pour voiturer, le bœuf pour labourer, le chien pour la chaſſe & pour la garde ; mais l'homme pour contempler & admirer l'univers, *ad mundum contemplandum & mirandum.* Les plus anciennes éditions de Cicéron, auſſi-bien que la derniére qui a eſté publiée, portent *ad mundum contemplandum & imitandum.* Il ſemble qu'il eſtoit très-naturel de conſerver cette leçon qu'on avoit trouvée dans les manuſcrits, & qui eſtoit conſacrée par les premiéres éditions, où l'on a porté juſqu'au ſcrupule le ſoin de repréſenter fidélement ces mêmes manuſcrits ; du moins falloit-il auparavant approfondir davantage la penſée du Philoſophe qui s'explique ; avec cette précaution, il y a apparence qu'on n'auroit pas ſuivi ſi aveuglément la demangeaiſon de changer le texte de l'auteur ; on y auroit laiſſé ſubſiſter une penſée très conforme aux principes de celuy qui parle.

Pluſieurs des anciens Philoſophes reconnoiſſoient que dans l'univers, il y avoit autre choſe que de la matiére. Entre ceux qui en attribuoient l'arrangement à l'intelligence, quelques-uns plus curieux & plus attentifs, avoient obſervé l'adreſſe de la nature dans ſes productions, & l'exactitude des proportions qui ſe trouvent entre les moyens & les fins, ſoit générales, ſoit particuliéres. La connoiſſance des cauſes finales eſtoit l'objet & le fruit de leurs études. L'ancienne Académie nourrit ſes éleves dans ces ſortes de ſpéculations, qui furent recueillies & portées plus loin par les Philoſophes du Portique. Chryſippe en avoit adopté les ſentiments. Lors donc qu'il aſſûre que l'homme eſt né pour contempler & pour imiter l'univers, ſon intention eſt de faire connoiſtre la deſtination particuliére de l'homme ; & en cela il s'accorde parfaitement avec l'eſprit de la ſecte qu'il avoit embraſſée : *Ipſe autem homo ortus eſt ad mundum contemplandum & imitandum.* Subſtituez *mirandum* au terme *imitandum*, ce changement énervera entiérement la penſée du Philoſophe.

Caton le Cenſeur, qui eſtoit parmi les Romains, ce que Chryſippe avoit eſté chez les Grecs, l'appui & le ſoûtien du

Portique, parle dans le livre de la Vieilleſſe d'une maniére à faire bien ſentir que par ce même changement on ne corrige pas, mais que l'on corrompt un texte qui eſt très-pur & très-exact. « Je crois, dit-il, que les Dieux immortels ont répandu « les ames dans nos corps, afin qu'il y eût ſur la terre des ſpecta- « teurs, qui, conſidérant l'ordre des choſes céleſtes pûſſent l'imi- « ter par la régularité conſtante de leur vie. Ce n'eſt point par la « réflexion ſeule & par l'examen que je ſuis entré dans cette « penſée, j'avois déja pour moy l'autorité des plus grands & des « plus graves Philoſophes. » *Credo Deos immortales ſparſiſſe animos incorpora humana, ut eſſent qui terras tuerentur, quique cœleſtium ordinem contemplantes imitarentur eum vitæ modo atque conſtantiâ. Nec me ſolum ratio ac diſputatio impulit ut ita crederem, ſed nobilitas etiam ſummorum Philoſophorum & autoritas.*

Les Philoſophes, dont le ſuffrage avoit pû toucher Caton, eſtoient Pythagore, ſes Sectateurs & Platon : voicy comme le dernier fait parler Timée dans ſon Dialogue. « Diſons que « Dieu nous a donné la faculté de voir, afin que nous puiſſions « regarder les révolutions qui ſe font dans le Ciel, & nous ſervir « de cet exemple pour donner à l'ordre de nos penſées la même « régularité, & afin que par cette connoiſſance, acquérant de la « juſteſſe dans nos raiſonnements, nous imitions les mouve- « ments réguliers de la Divinité, en fixant l'inégalité & les égare- « ments qui ſe remarquent dans les noſtres. » « *P. 47. edit. Steph.*

Ces mouvements réguliers de Dieu τὰς τοῦ Θεοῦ [περιφορὰς] πάντως ἀπλανεῖς ὔσας, dont parle Timée, ne ſont autre choſe que les mouvements de l'univers à qui ces Philoſophes attribuoient la Divinité : ils eſtabliſſoient que la reſſemblance avec ce Dieu la plus parfaite qu'on pût acquérir, eſtoit la fin la plus noble de la Philoſophie ; tout homme devoit déſirer de luy eſtre ſemblable autant qu'il le pouvoit, & par conſéquent s'en rendre l'imitateur ; telle eſt l'ὁμοίωσις, ſi ſouvent propoſée à l'homme dans les écrits des Stoïciens. Il eſt donc évident que Chryſippe en rapportoit ſimplement une maxime, quand il aſſûroit que l'homme eſtoit né pour contempler & pour imiter l'univers. *Homo autem ortus eſt ad mundum contemplandum & imitandum.*

ainſi changer *imitandum* en *mirandum*, c'eſt affoiblir le diſcours de Chryſippe, s'écarter de ſa penſée, & altérer un texte très-pur pour le ſeul plaiſir de la nouveauté.

2.° Gruter, à qui d'ailleurs on eſt ſi redevable pour les ouvrages utiles dont il a enrichi la République des Lettres, s'eſt quelquefois laiſſé emporter par cet amour de la nouveauté; il ne conſultoit pas toûjours aſſez l'eſprit ou le ſtyle de l'auteur dont il examinoit les écrits: nous en avons entre autres un exemple au commencement du Dialogue de Cicéron, qu'on appelle le *Lucullus*. *Magnum ingenium Lucii Luculli*, dit Cicéron, *magnumque optimarum artium ſtudium, tum omnis liberalis & digna homine nobili ab eo percepta doctrina: quibus temporibus florere in foro maxime potuit, caruit omnino rebus urbanis.* C'eſt-à-dire, que Lucullus avec le grand génie que la nature luy avoit accordé, avec ſon amour pour les beaux arts, avec toutes les connoiſſances qu'il avoit acquiſes, & qui conviennent ſi bien à un homme d'une naiſſance illuſtre; Lucullus s'eſt tenu éloigné du maniement des affaires civiles dans le temps où il a pû briller avec plus d'éclat dans le Barreau.

Gruter, au lieu de *caruit omnino rebus urbanis*, a mis *caruit omnino rebus humanis*; & cette leçon a eſté adoptée & inſérée dans le texte de la derniére édition de Cicéron que M. Verburge a donnée. Voicy les raiſons de Gruter. *Je n'ay pû*, dit-il, *envier plus long-temps à nos ſçavants la véritable leçon de Cicéron, que j'ay trouvée en pluſieurs manuſcrits.* Les imprimez portent *rebus urbanis*, ce qui eſt une grande ſottiſe, *prorsùs ſtolidè*, quelque interprétation que nous puiſſions donner à ces paroles.

Cette expreſſion, *Lucullus caruit omnino rebus humanis*, peut s'expliquer de deux maniéres, dont l'une ſeroit, *Lucullus mourut*: or, Cicéron ne peut pas avoir voulu le faire entendre, comme il paroît, & par la nature de ſon diſcours, & par la ſuite de l'hiſtoire qu'il fait de la vie de Lucullus; l'autre ſignification ſeroit que Lucullus n'avoit pris aucune part aux affaires de la vie humaine, ce qui ne s'accorderoit pas plus avec la vérité des choſes, puiſqu'il paſſa toute ſa jeuneſſe dans l'exercice du

Barreau

Barreau comme le marque Cicéron, *adoleſcentiam in forenſi opera conſumpſerat.*

La véritable leçon eſt donc *Lucullus caruit omnino rebus urbanis*; car c'eſt la ſeule qui ſoit ſuſceptible d'une interprétation recevable. Cicéron ne veut au commencement de ce Dialogue que juſtifier le titre qu'il luy donne, en le mettant ſous le nom de Lucullus. Il y avoit à Rome des critiques qui trouvoient indécent l'uſage d'introduire pour interlocuteurs, dans les ouvrages philoſophiques, des hommes graves & diſtinguez par les grandes dignitez : quelques-uns de ces critiques reprochoient auſſi à Cicéron, qu'il attribuoit à ſes perſonnages des connoiſſances qu'ils n'avoient jamais eûes ; le public même ne ſembloit pas avoir une grande opinion du ſçavoir philoſophique de Lucullus. La vie molle & voluptueuſe qu'il mena juſqu'à la mort, avoit pû faire croire que les maximes d'une Philoſophie douce & commode avoient eſté de ſon goût, beaucoup plus que les ſpéculations ſéches & ſubtiles de l'ancienne Académie. Cicéron veut donc faire comprendre d'un coſté, que Lucullus par la grandeur de ſon génie, & par ſes ſoins à le cultiver, fit de grands progrès tandis qu'il parut au Barreau, n'eſtant en aucune façon diſtrait par le gouvernement des affaires publiques de Rome dont il ne ſe mêla point ; de l'autre, que les voyages de Lucullus, & les commandements dont il fut décoré dans la ſuite, bien loin de luy eſtre des obſtacles pour devenir habile, luy procurérent ou un loiſir, ou des ſecours dont il ſçût bien profiter. On oſe ſoûtenir que tel eſt le ſens de ce diſcours préliminaire de Cicéron, & en particulier de cette expreſſion *caruit omnino rebus urbanis.*

Il reſte à faire voir que cette expreſſion eſt du ſtyle de Cicéron, & conforme à ſa maniére de parler ; la preuve s'en tire du premier Livre des Offices, où oppoſant les affaires civiles de la République aux militaires, il dit, *cum plerique arbitrentur res bellicas majores eſſe quàm urbanas...multæ res exſtiterunt urbanæ majores, clarioreſque quàm bellicæ... ſunt qui urbanis rebus bellicas anteponant.* De nouveaux exemples qu'il ſeroit aiſé de produire de cette expreſſion, ne montreroient pas mieux que par *Res urbanæ*, on doit entendre l'adminiſtration des affaires n. 21. n. 24.

de l'intérieur de Rome, & qu'il faut bien diſtinguer de celles qui avoient pour leur théatre les Provinces de l'Empire, ou des pays qu'il falloit conquérir.

Gruter ne devoit donc pas abandonner la leçon des Manuſcrits & de la belle édition de Victorius, pour faire paſſer un mot qui altére ſi viſiblement le texte de l'auteur.

Si Gruter eſt inexcuſable d'avoir ainſi préféré, ſans un plus long examen, de nouvelles leçons aux anciennes, quoyque les nouvelles fuſſent en apparence ſoûtenuës de quelque autorité; beaucoup moins doit-on faire grace à des changements que le caprice ſeul produit, & où le critique moderne, s'érigeant en juge, ſemble vouloir preſcrire à l'auteur ancien le choix ou l'arrangement des mots. L'Editeur Anglois d'Horace n'a pas craint de jouer plus d'une fois ce perſonnage; ainſi dans la troiſiéme Ode d'Horace, il a effacé le mot *ſiccis*, pour mettre à la place celuy de *rectis* : *Quem mortis timuit gradum, qui rectis oculis monſtra natantia, qui vidit mare turgidum?* Horace, dit l'éditeur, n'a certainement pas voulu relever le courage d'un homme qui brave les dangers de la mer, par cette circonſtance qu'un tel homme voit ſans verſer des larmes, & le courroux de la mer agitée, & les monſtres qu'elle porte dans ſon ſein : une femmelette eſt capable d'une pareille fermeté; l'effroy ſupprime les larmes, & n'en fait point répandre. Il eſt donc évident, continuë-t-il, qu'Horace a employé, ou du moins qu'il a dû employer *rectis oculis*, au lieu de *ſiccis* : le changement n'eſt pas forcé.

Si cette correction eſt inutile, il faut la rejetter, & elle eſt inutile, ſi l'expreſſion *ſiccis oculis*, rend exactement ce qu'on entend par *rectis oculis*; or, c'eſt ce qu'on croit pouvoir ſoûtenir. Noſtre expreſſion Françoiſe (*regarder d'un œil ſec*) ſignifie à la vérité regarder quelque choſe ſans s'attendrir & ſans pleurer, mais elle ſert auſſi à marquer en nous cette fermeté d'ame qui reſiſte aux plus grandes épreuves : ainſi les termes (*regarder d'un œil ſec*) ſe prennent tantoſt dans un ſens étroit, & tantoſt dans un ſens plus étendu; la Langue Grecque en uſoit de même. Eſchyle, dans la Tragédie des Sept devant Thébes, fait dire à

Etéocle que les imprécations de ſon pere Oedipe luy ſont préſentes, & qu'il les enviſage d'un œil ſec, ξηροῖς ἀκλαύτοις ὄμμασι προσιζάνει. Le ſentiment de haine qui animoit Etéocle contre Polynice, ne luy permettoit pas de répandre des larmes, on en convient; mais ce ſeroit demeurer bien au-deſſous de la penſée d'un Poëte auſſi hardi & auſſi énergique que l'eſt Eſchyle, que d'expliquer ainſi ces paroles, ſans ſe former l'idée qu'il veut donner d'un caractére inflexible comme celuy d'Etéocle. C'eſt dans ce ſens que l'a entendu le Scholiaſte, qui explique ξηροῖς ὄμμασι par ἀναλγήτοις. Euſtathe a employé l'expreſſion ξηρὸν καὶ ἀμεταποίητον, comme ſi le ſecond terme eſtoit quelquefois l'explication du premier. Plutarque voulant faire comprendre qu'une ame eſt exempte de toutes les ſouillûres qu'elle peut contracter par ſon union avec le corps, l'appelle ψυχὴν ξηράν; c'eſt-là une acception plus étenduë, comme on le voit, du mot ξηρά. On ne peut diſconvenir que les Ecrivains Latins ne ſe ſoient aſſez ſouvent ſervi du mot *ſiccus* dans un ſens figuré & plus étendu, par conſéquent Horace a pû l'employer pour ſignifier le regard intrépide de celuy qui ſe trouve au milieu des dangers d'une mer irritée. On aime mieux enfin hazarder cette explication que de changer, avec la licence que ſe donne l'Editeur Anglois, les expreſſions des anciens auteurs, lorſqu'il n'a aucune autorité à alléguer pour ſoûtenir ſa nouvelle penſée.

v. 792.

Odyſſ. v. 818.

Mais ce n'eſt pas ſeulement le mépris des manuſcrits & des anciennes éditions, que l'on peut reprocher à cet Editeur dans les changements qu'il a inſérez dans le texte d'Horace, il y en a par leſquels il efface & détruit abſolument l'image que le Poëte préſentoit à l'eſprit du lecteur. Dans l'Ode 13.e du ſecond Livre, Horace paſſe tout d'un coup à une épiſode agréable, & bien capable d'enrichir ſon ſujet: il fait enviſager dans cet endroit Sappho & Alcée qui chantent dans les enfers leurs peines & leurs malheurs; les Ombres ravies d'admiration, les écoutent avec un ſilence plein de religion; mais, lorſqu'Alcée éleve ſa voix pour parler de combats, de ſéditions & de tyrans déthrônez, alors une foule d'Ombres vulgaires accourent, ſe preſſent, &

l'écoutent avidement. *Denſum humeris bibit aure vulgus.* Ces mots forment un tableau qui met ſous les yeux une multitude de gens qui ſe ſerrent, & qui s'entaſſent en quelque façon les uns ſur les autres pour voir & pour entendre. Oſtez du vers le mot *humeris*, & mettez à la place *denſum avida bibit aure vulgus*, vous détruiſez toute l'expreſſion du tableau. Il ne faut qu'en appeller aux Peintres qui voudroient l'exécuter, qu'on leur demande quelle autre diſpoſition ils donneroient aux figures, comment ils feroient mieux concevoir & la beauté du chant qu'on écoute, & les ſentiments qu'elle imprime dans l'ame des auditeurs. D'ailleurs, l'expreſſion du Poëte eſt autoriſée par l'uſage, & l'ancien Commentateur en donne des exemples.

II. ARTICLE.

Lorſqu'on n'a pour objet de ſes travaux que la recherche de la vérité, on n'a pas de peine à avouer qu'on peut s'eſtre trompé. M. l'Abbé Sallier avoit propoſé, il y a quelque années à la Compagnie, des remarques ſur différents auteurs Grecs; il crut avoir rencontré heureuſement ſur un paſſage de l'Electre d'Euripide, où, après le maſſacre d'Egiſthe & de Clytemneſtre, Electre & ſon frere Oreſte, revenus de leur fureur, gémiſſent ſur le malheur où ils ſont tombez. « Noſtre eſtat eſt bien déplora-
» ble, dit Electre; c'eſt à moy qu'il faut s'en prendre, car j'ay pour-
» ſuivi ardemment la mort de ma mere malgré tout ce qui s'y op-
» poſoit, nul obſtacle n'a pû m'arreſter, διὰ πυρὸς ἕμολον ἀτάλαινα μητρὶ τᾷδε. Cette expreſſion διὰ πυρὸς μολεῖν eſt uſitée pour marquer la violence d'une réſolution, quel qu'en ſoit l'objet, quand nulle difficulté ne peut en détourner. Cicéron l'a employée dans le ſecond Livre des Tuſculanes: *Quænam eſt flamma*, dit-il, *per quam non cucurrerint ii qui hæc punctis ſingulis colligebant.* C'eſtoit donc mal-à-propos, avouë M. l'Abbé Sallier, qu'il vouloit lire en un ſeul mot διάπυρος, comme ſi Electre avoit voulu exprimer par cette épithéte ſa haine implacable contre ſa mere.

Un changement qu'il croit encore inutile & mal fondé, eſt celuy que le même critique Anglois, dont il avoit parlé, a propoſé

de faire dans un endroit de Plutarque sur la superstition. Voicy le passage : *Soit qu'un phantôme t'apparoisse en songe, ou qu'Hécate, cette Déesse infernale, vienne avec sa suite terrible te remplir d'horreur & d'effroy, consulte aussi-tost une vieille magicienne ; plonge-toy dans la mer, & passe ensuite toute la journée assis par terre. Qui peut s'empêcher de s'écrier ! O Grecs ! que vostre superstition vous a fait inventer contre vous-même de traitements barbares ! Vous vous roulez dans la fange, vous vous souillez d'ordures, vous observez le sabbath, vous vous prosternez honteusement contre terre ; en un mot, vous vous soûmettez aux pratiques les plus estrangéres & les plus ridicules :* ὦ βάρβαρα ἐξευρόντες Ἕλλωνες καὶ τῇ δεισιδαιμονίᾳ, πληγάς, καταβορβορώσεις, σαββατισμούς. Le critique Anglois assûre qu'il faut corriger σαββατισμούς, & lire βαπτισμούς ; mais, comme les βαπτισμοὶ estoient de simples purifications, dont les Grecs usoient ordinairement, il n'est pas à présumer que Plutarque ait mis, comme il fait, au nombre des cérémonies estrangéres & barbares, une pratique aussi commune que les βαπτισμοί. Il reproche aux superstitieux qu'il n'y avoit pas de culte extraordinaire qu'ils ne vouluſſent bien embrasser, de quelque costé qu'il leur vinst. Les σαββατισμοὶ estoient de ce genre, l'observation du sabbath estoit pour le superstitieux une dévotion toûjours accompagnée de tristesse & de crainte, les expressions de Juvénal & de Perse le font entendre formellement. Le terme σαββατισμὸς estoit, dans le temps que Plutarque écrivoit, aussi usité parmi les Grecs, que le mot *sabbatha* l'avoit esté pour les Ecrivains de Rome dans le siécle d'Auguste. Le changement dont il s'agit, ne doit donc pas estre admis, & il faut conserver l'ancienne leçon.

Ensuite M. l'Abbé Sallier proposa à l'Académie quelques vers d'Euripide, où il croit qu'il seroit besoin de changer deux ou trois mots ; ce changement ne paroîtra point forcé, puisqu'il prouve par Euripide même qu'il faut se défier de la leçon qu'il croit devoir estre réformée. Il suffira de citer deux endroits du Poëte, où la même pensée est mise en œuvre ; la comparaison seule décidera ensuite pour le choix des termes,

l'un eſt à la page 477. des fragments d'Euripide recueillis par Barnès, l'autre eſt dans l'Electre v. 1097. Celuy-là eſt inſenſé, dit le Poëte, qui, ſéduit par l'amour des richeſſes, ou frappé de l'éclat de la naiſſance, choiſit par ces vûës une femme ſans vertu. Un mariage médiocre, mais où vous trouvez de la ſageſſe, eſt préférable au plus riche parti qui en eſt dépourvû; μικρὰ γὰρ μεγάλων ἀμείνω σωφρονα ἐν δόμοις λέχη. Ce dernier vers eſt, ce ſemble, moins correct, ſi on lit ainſi, μικρὰ γὰρ μεγάλων ἀμείνω σώφροσι ἐν δόμοις ἔχειν.

EXPLICATION ET CORRECTION

d'un paſſage de la Poëtique d'Ariſtote.

1728. LE paſſage dont il s'agit eſt vers la fin du chapitre 7.e & ſi on ne le conſidére qu'en luy-même, il paroiſtra ſans doute de peu d'importance; mais on en jugera peut-eſtre autrement, ſi l'on fait attention à l'excellence de l'ouvrage dont il eſt tiré, qui pour cette raiſon mérite bien qu'on travaille à l'éclaircir pour l'entendre parfaitement. M. l'Abbé Vatry, qui en a propoſé la correction à l'Académie, prétend qu'il faut eſtre bien au fait de la doctrine générale d'Ariſtote ſur la Poëtique, comparer pluſieurs autres endroits du même ouvrage, & admettre pluſieurs diſtinctions aſſez ſubtiles à la vérité, mais néceſſaires: Voici le texte d'Ariſtote.

V. le chap. 6. vers la fin.
Le chap. 9. vers la fin.
Le commencement du ch. 14.
La fin du ch. 15. & le commencement du ch. 17.

Τοῦ δὲ μήκους ὅρος πρὸς μὲν τοὺς ἀγῶνας καὶ τὴν αἴσθησιν, ἐκ τῆς τέχνης ἐστίν· εἰ γὰρ ἔδει ἑκατὸν τραγῳδίας ἀγωνίζεσθαι, πρὸς κλεψύδρας ἂν ἠγωνίζοντο, ὥσπερ ποτὲ καὶ ἑτέροις φασίν· ὁ δὲ κατ' αὐτὴν φύσιν τοῦ πράγματος ὅρος, ἀεὶ μὲν ὁ μείζων, μέχρι τοῦ σωζόμενος εἶναι, καλλίων ἐστὶ κατὰ τὸ μέγεθος.

M. l'Abbé Vatry le traduit ainſi à la lettre & ſans rien changer. Quant à la longueur de la Tragédie, pour ce qui regarde les repréſentations, en tant qu'elles ſont des combats des Poëtes ou des Acteurs entre eux, & par rapport aux ſpectateurs, ce n'eſt point à l'art poëtique à la déterminer; car s'il falloit jouer

cent Tragédies en un jour, il ne faudroit que les meſurer à la Clepſydre, comme on l'a pratiqué autrefois, à ce que l'on dit: mais ſi l'on conſidére la Tragédie ſuivant ſa nature, plus une piéce aura d'eſtenduë, plus elle ſera belle, pourvû qu'elle ne croiſſe que juſqu'à ce que le ſujet puiſſe eſtre vû tout enſemſemble, &c.

Le but d'Ariſtote, comme l'on voit, eſt de déterminer icy quelle doit eſtre la longueur de la Tragédie; pour cela, il diſtingue & dit, la longueur de la Tragédie priſe dans un certain ſens, ne regarde point l'art du Poëte: la longueur de la Tragédie priſe dans un autre ſens, doit eſtre déterminée de cette ſorte, &c. Il n'y a point de difficulté pour cette derniére partie de la diſtinction, il s'agit ſeulement d'expliquer le premier membre qui eſt renfermé dans ces mots, τὸ δὲ μήκους ὅρος πρὸς μὲν τοὺς ἀγῶνας καὶ τοὺς ἀκροατὰς ἐστὶν ἐκ τῆς τέχνης, &c.

Quant à la longueur de la Tragédie, pour ce qui regarde les repréſentations, en tant qu'elles ſont des combats des Poëtes ou des Acteurs entre eux, & par rapport aux ſpectateurs, ce n'eſt point à l'art poëtique à la déterminer.

Ce qui fait croire que ce paſſage auroit beſoin d'eſtre corrigé, c'eſt qu'Ariſtote a bien pû dire que la longueur de la Tragédie, pour ce qui regarde les repréſentations en tant qu'elles ſont des combats des Poëtes ou des Acteurs entre eux, n'eſtoit point du reſſort de l'art Poëtique, mais il n'a pû dire la même choſe de la Tragédie conſidérée par rapport à la repréſentation ſimple & aux ſpectateurs: car, ſelon Ariſtote même, la Tragédie par ſa nature eſt deſtinée à tomber ſous le ſens de la vûë & de l'ouie des ſpectateurs, & à eſtre repréſentée; & le Poëte, en la compoſant, doit toûjours avoir en vûë la repréſentation & le ſpectateur; & ſi Ariſtote dit le contraire, non-ſeulement il dit une choſe très-fauſſe, mais il ſe contredit luy-même, comme l'a fort bien remarqué Caſtelvetro: *Hora non pare ch'Ariſtotele dica vero, che il termine della grandezza della favola, che cade ſotto i ſenſi del corpo, & ſi può domandare favola di fuori, non ſottogiaccia all'arte di comporre la favola & la Tragedia, & pare che contradica a ſe ſteſſo*, &c.

Cette contrariété d'Ariſtote avec luy-même, a fait ſoupçonner à M. l'Abbé Vatry, qu'au lieu de ὁ τῆς τέχνης ἐστὶν, il auroit bien pû avoir écrit ὁ τῆς αὐτῆς τέχνης ἐστὶν. Suivant cette correction, Ariſtote diroit une choſe très-vraye, & s'accorderoit parfaitement avec luy-même.

On ne peut, diroît-il, déterminer par le même art la longueur de la Tragédie, & pour ce qui regarde les repréſentations en tant qu'elles ſont des combats des Poëtes ou des Acteurs entre eux, & par rapport aux ſpectateurs; car s'il falloit jouer cent Tragédies en un jour, il ne faudroit que les meſurer à la Clepſydre, comme on l'a pratiqué quelquefois à ce que l'on dit; mais ſi l'on conſidére la Tragédie ſuivant ſa nature, (*& par ſa nature elle eſt deſtinée à eſtre repréſentée & à tomber ſous les ſens du ſpectateur*) plus une piéce aura d'eſtenduë, plus elle ſera belle, pourvû qu'elle ne croiſſe que juſqu'à ce que le ſujet puiſſe eſtre vû tout enſemble.

Le mot *Repréſentation* peut eſtre pris en deux ſens très-différents; il peut ſe prendre, ou pour la ſimple repréſentation de la Tragédie, ou bien pour cette même action conſidérée comme un combat de Poëtes contre Poëtes, ou d'Acteurs contre Acteurs. Caſtelvetro exprime ainſi cette diſtinction: *Simplice recitamento in altri reſpettivo recitamento in atto à prova & in contraſto.*

Il a paru à l'auteur de ces Réflexions, qu'on devoit entendre le mot ἀγῶνας des combats des Poëtes ou des Acteurs, non pas qu'il croye qu'il ne ſe puiſſe abſolument prendre pour la ſimple repréſentation; car, quoyque ce mot ſemble toûjours emporter avec luy diſpute & concurrence entre pluſieurs rivaux, il peut quelquefois ne ſignifier que l'action, ou même quelque circonſtance de l'action dans laquelle on concourt, comme lorſque l'on appelle les jeux ſolemnels de la Grece ἀγῶνας, on ne prenoit quelquefois ce mot que pour ſignifier le peuple nombreux qui ſe raſſembloit alors, ſans faire une attention expreſſe aux différents combats qui leur faiſoient donner ce nom. Ce qui l'a déterminé à donner à ce mot le ſens qu'il luy donne, c'eſt ſur-tout ce qu'a adjoûté Ariſtote, que

que s'il falloit jouer cent Tragédies en un jour, il faudroit meſurer le temps de chacune à la Clepſydre. On ne voit pas quel rapport ces paroles pourroient avoir à la repréſentation ſimple, & à quel propos, s'il ne s'agiſſoit que de repréſenter quelques Tragédies, il pourroit y avoir néceſſité d'en repréſenter un certain nombre : au lieu que les mêmes paroles ont un rapport très-naturel à la repréſentation conſidérée comme diſpute des Poëtes ou des Acteurs entre eux, pour laquelle on auroit fait de certaines loix, comme par exemple, qu'un certain nombre de piéces concourroient, & qu'elles ſeroient repréſentées en un même jour; car en ce cas Ariſtote devroit dire ce qu'il dit effectivement : *Cela ne regarde point mon art*, & pour déterminer quelle doit eſtre la longueur de la Tragédie priſe dans ce ſens, il ne faut que voir quelle eſt la durée du jour, & la faire quadrer par le moyen de la Clepſydre au nombre de piéces que l'on aura à jouer.

Caſtelvetro, touché de cette raiſon, & voulant entendre par ἀγῶνας les repréſentations ſimples, prétend qu'au lieu de ἕκαστον il faut lire ἕνεκα.

Ariſtote diſtingue pluſieurs arts très-différents qui concourent à la repréſentation d'une Tragédie; l'art du Poëte qui la compoſe, l'art de l'Acteur qui la jouë, l'art du Machiniſte, du Peintre, de ceux qui font les habits, les maſques, &c. La déclamation & l'appareil du Théatre, ſuivant le Philoſophe, ne regardent point l'art du Poëte; néantmoins tous ces différents arts ſe réuniſſent pour produire le même effet, c'eſt à dire pour le plaiſir du ſpectateur, c'eſt là leur unique but, c'eſt à quoy ils tendent tous eſſentiellement. Ariſtote n'a donc pû dire que la longueur de la Tragédie conſidérée par rapport au ſpectateur, ne regarde point l'art du Poëte, & on ne voit pas qu'il ſoit poſſible de l'accorder avec le bon ſens & avec luy-même, ſans changer quelque choſe à ſon texte; à moins que l'on n'entendît πρὸς αἴσθησιν de l'appareil du Théatre & de la déclamation, qui ſont les deux moyens par leſquels la Tragédie frappe les ſens des ſpectateurs. On avouë qu'alors Ariſtote ne feroit que répéter icy ce qu'il dit en pluſieurs autres endroits; c'eſt à

ſçavoir, que l'art du Poëte n'a preſque rien de commun avec celuy de l'Acteur, du Peintre, du Machiniſte, &c. On avouë encore que ce paſſage, obſcur juſques à préſent, ſeroit éclairci ſans qu'il fût beſoin de correction; mais ce qui empêche M. Vatry de ſe rendre à cette derniére explication, c'eſt que toutes les fois qu'Ariſtote a occaſion de parler, ou de l'appareil du Théatre ou de la déclamation, il ſe ſert toûjours des mêmes termes, des termes propres à ces différents arts, & que jamais il n'employe ὄψις que pour exprimer l'effet que produit la Tragédie ſur le ſpectateur; or il ne peut pas dire de cette impreſſion de la Tragédie ſur le ſpectateur, qu'elle ne regarde point le Poëte, puiſqu'il recommande luy-même au Poëte de n'offrir rien aux ſens de ſes ſpectateurs qui ne ſoit conforme à la raiſon.

Quoyqu'ὄψις ſignifie au propre le ſens corporel, il ſe prend encore plus ſouvent au figuré, & s'entend ordinairement du ſentiment de l'ame & de l'action d'appercevoir & de comprendre. Si on le prend dans cette derniére ſignification, la correction propoſée paroit néceſſaire; & ſi l'on veut l'entendre du ſens corporel, la même correction conviendra fort icy, puiſque le Poëte, en compoſant la Tragédie, doit bien prendre garde qu'elle ne ſoit trop longue, qu'elle ne laſſe les ſens du ſpectateur, & qu'elle ne le fatigue.

CORRECTION
D'UN PASSAGE D'EURIPIDE.

LE changement que M. Hardion ſe propoſe de faire dans le vers 1418. de l'Iphigénie en Aulide, n'eſt pas conſiderable : il ne s'agit que de mettre une lettre ſimple en la place d'une aſpirée ; & pour en prouver la néceſſité, il rappelle en peu de mots ce qui précéde le vers dans lequel il propoſe ce petit changement. 1727.

Iphigénie s'explique en préſence de Clytemneſtre & d'Achille, ſur la réſolution qu'elle a priſe de s'immoler volontairement pour le ſalut de la Grece. Elle enviſage toute la gloire qui ſuivra ſa mort. « Tant de braves guerriers, dit-elle, ont pris les armes, « & vont traverſer les mers pour venger l'injure faite à la Grece. « Ils vont fondre ſur l'ennemi, & affronter mille morts ; & moy « qui n'ay qu'une vie à donner, voudrois-je en la refuſant, leur « faire perdre leur vengeance ? Que pourrois-je alléguer contre « les reproches que je mériterois ? D'ailleurs, il ne convient pas « qu'Achille s'arme contre tous les Grecs, & s'expoſe à périr pour « ſauver une femme : la vie d'un ſeul homme eſt préférable à celle « d'un grand nombre de femmes ; ainſi je donne ma vie à toute « la Grece. Sacrifiez-moy, renverſez Troye ; ce ſont-là les monu- « ments que je veux laiſſer après moy. Ce ſont-là mes enfants, « mon hymenée, & les titres qui honoreront ma mémoire. « Achille eſt vivement touché de ces ſentiments ; la généroſité d'Iphigénie augmente le déſir qu'il avoit d'empêcher ſon ſacri- fice, & de l'obtenir pour épouſe, il ſe confirme dans le deſſein de la ſauver au péril de ſa vie, en la deffendant contre tous les Grecs. « Penſez-y encore une fois, luy dit-il, je veux eſtre « voſtre libérateur, & mériter d'eſtre voſtre époux ; conſidérez « que la mort eſt le plus grand de tous les maux. Tout eſt conſi- « déré, répond Iphigénie, je perſiſte dans ce que j'ay dit, & je « n'écoute plus perſonne. » Elle adjoûte enſuite : «

Ἡ Τυνδαρὶς παῖς διὰ τὸ σῶμ' ἄρχει, μάχας
Ἀνδρῶν τιθεῖσα, καὶ φόνους· σὺ δ' ὦ ξένε,
Μὴ θνῄσκε δι' ἐμὲ, μηδ' ἀποκτείνῃς τινά.

Voicy la verſion des Traducteurs: *Tyndarea filiâ*, id eſt Helena, *propter corpus* [....*formamque*] *excellit*, *bella virorum faciens & cædes. Tu verò, ô hoſpes, ne moriaris propter me, neque occidas quemquam.*

En liſant dans le premier vers ἄρχει, *excellit*, *imperat*, le ſens eſt obſcur, embarraſſé, & ne convient nullement ni au caractére d'Iphigénie, ni aux ſentiments qu'elle a fait paroître dans toute la piéce: mais il devient très-naturel & très-beau en liſant ἀρκεῖ par un κ, *ſufficit*, au lieu d'ἄρχει par un χ, *imperat*. Il faudroit ſupprimer la virgule qui ſuit le mot ἀρκεῖ, & traduire ainſi: *Tyndarea filia propter corpus ſufficit bella virorum movens & cædes. Tu verò, ô hoſpes, propter me ne moriaris, nec occidas quemquam.* « C'eſt aſſez que pour la fille de Tyndare » il ſe prépare tant de combats & tant de carnage. Pour vous, » Achille, ne mourez point, & ne verſez le ſang de perſonne » pour moy. » On voit aiſément la liaiſon que le Poëte a voulu mettre entre ces deux membres διὰ τὸ σῶμα μάχας τιθεῖσα, καὶ φόνους, & μὴ θνῄσκε δι' ἐμέ. Iphigénie dit préciſément ce qu'elle doit dire pour retenir Achille, & pour faire connoître ſon amour pour ſa patrie. Il ſeroit ridicule qu'elle voulût relever la beauté d'Héléne au préjudice de la ſienne, en diſant que l'extrême beauté de la fille de Tyndare peut exciter des guerres & des combats, mais qu'on ne doit tuer perſonne pour Iphigénie. Cette penſée ſeroit abſolument déplacée; elle ne conviendroit ni à l'idée générale de la piéce, ni au caractére d'Iphigénie, ni au moment où elle parle. Ç'en eſt aſſez pour faire juger qu'Euripide avoit écrit ἀρκεῖ par un κ, au lieu d'ἄρχει par un χ.

REMARQUES

Sur la ſignification de ces mots HPΩON MNHMA.

C'EST la ſcience des mots qui conduit à la connoiſſance des choſes ; mais il faut avouer auſſi que ſouvent la connoiſſance des choſes eſt tout au moins d'un grand avantage pour fixer la ſignification de certains termes, avec cette préciſion qui eſt ſeule capable de rendre nos idées exactes. Il ne faut donc pas eſtre ſurpris ſi l'on eſt obligé en pareil cas de traiter la queſtion de littérature, de critique ou d'hiſtoire, avant que de former la déciſion grammaticale. 1729.

C'eſt ſur ce principe que M. l'Abbé Sallier, pour donner l'exacte ſignification du mot HPΩON MNHMA commence par rechercher quels eſtoient les uſages que les anciens Grecs ſuivoient à l'égard des héros, dans les devoirs qu'ils avoient ſoin de leur rendre après la mort.

Il n'eſt pas beſoin d'entrer dans le détail de ce qui concernoit le bucher deſtiné à brûler le corps ; il ne doit eſtre icy queſtion que du Tombeau, ſoit que les cendres dûſſent y repoſer, ſoit qu'il ne fût qu'un ſimple cénotaphe ; car les Grecs croyoient honorer également leurs morts par les cérémonies qu'ils obſervoient autour de ces différents tombeaux.

Homére a décrit en très-beaux vers, & aſſez au long, tant la conſtruction de celuy qu'Achille fit élever à Patrocle, que les jeux qu'il y célébra.

Τορνώσαντο δὲ σῆμα, θεμείλιά τε προβάλοντο
Ἀμφὶ πυρλὴν · ἔιθαρ δ' χυτλὴν ἔλη γαῖαν ἔχευαν.
Χεύαντες δ' τὸ σῆμα, πάλιν κίον. αὐτὰρ Ἀχιλλεὺς, &c. *Iliad. 23. v. 255.*

C'eſt-à-dire, *ils marquent enſuite l'enceinte de ſon tombeau, ils en jettent les fondements autour du bucher, & y élévent un monceau de terre.*

C'eſtoit-là ce qu'ils appelloient τάφος, σῆμα, μνῆμα, τύμβος, car tous ces mots ſignifioient un Tombeau. *Euſtath. pag. 1673.*

On faiſoit ordinairement poſer une colomne ſur le tombeau. Homére nous l'apprend encore en pluſieurs endroits de ſes ouvrages, il ſuffit d'en rapporter un.

Iliad. 17. v. 434.

Ἀλλ' ὥστε σήλη μϐώς ἔμπεδον, ἤ τ' ἐπὶ τύμϐῳ
Ἀνέρος εἰσήκει τεθνηότος ἠὲ γυναικός.

Tel qu'une colomne qui demeure inébranlable ſur un tombeau.

On joignoit quelquefois à ce cippe ou colomne, les marques de la profeſſion de celuy à qui on conſacroit le tombeau; ainſi voyoit-on une rame ſur celuy d'Elpénor.

Odyſſ. 12. v. 14.

Plat. leg. pag. 873. edit. Steph.

Les temps poſtérieurs ont conſervé ces uſages, & les auteurs en fourniſſent pluſieurs témoignages; ils nous font connoître de plus différentes circonſtances de ces cérémonies funébres. La principale eſt l'eſtabliſſement d'un culte pour les Manes des Héros & des Héroïnes. Une opinion répanduë parmi le peuple & chez les Philoſophes mêmes, leur faiſoit imaginer que les ames de ces héros aimoient à habiter dans les bois ſacrez, & qu'elles recevoient avec plaiſir les offrandes & les libations qu'on venoit leur faire; par conſéquent ce culte conſiſtoit en deux choſes: l'une eſtoit la conſécration d'un lieu particulier où les héros eſtoient honorez après leur mort: l'autre eſtoit les ſacrifices qu'on leur faiſoit, car on peut appeller ainſi ce que les Latins entendoient par *inferiæ*.

Vid. Fuſt. v. Inferiæ.

Il ne ſera pas difficile de donner des preuves de ce double uſage. Celuy des ſacrifices ſur le tombeau même, n'eſtoit pas borné au ſeul jour où l'on mettoit le feu au bucher, on en célébroit l'anniverſaire, & les Poëtes n'ont jamais oublié de faire honneur aux vivants de cette piété pour les morts, lorſqu'ils avoient à repréſenter la tendreſſe des uns pour les autres. M. l'Abbé Sallier laiſſe tous les témoignages qu'il pourroit trouver dans les Poëſies d'Homére, & il ſe réduit à ceux qu'il a remarquez dans les Tragédies d'Euripide; par exemple, lorſqu'Euryſthée eſt près de mourir, après avoir promis d'eſtre, même après ſa mort, favorable aux Athéniens, il déclare auſſi-toſt qu'il ſera toûjours le perſécuteur de la poſtérité d'Hercule. Il renonce par avance à tous les honneurs ordinaires par leſquels

Traged. des Heraclides.

on voudroit envain appaiſer ſes manes : « au reſte, dit-il, ne « répandez point de libations ſur mon tombeau, que le ſang des « victimes n'y coule jamais ; car nonobſtant ces cérémonies, je « ſuſcyteray toutes ſortes de malheurs aux Héraclides. «

Ἀλλὰ μήτε μοὶ χοὰς
Μήθ' αἷμ' ἑάσῃς εἰς ἐμὸν σάξαι τόπον. V. 1040.

Iphigénie s'écrie, ô Dieux cruels qui m'avez enlevé mon frere, & « Iphigen. in
qui l'avez précipité dans les ombres de la mort, je luy porte ces « Taur. v.
libations, je vais luy offrir cette coupe pleine du ſang des tau- « 160.
reaux, elle appartient aux morts, & je veux en arroſer la terre. «

ᾧ τάσδε
Χοὰς μέλλω, κρατῆρά τε
Τὸν φθιμένων
Ὑδραίνειν γαίας ἐν νώτοις
Πηγάς τ' ἀρείων ἐκ μόχων.

Elle promet dans la même Tragédie d'honorer & d'orner, V. 633.
pour ainſi dire, le tombeau de ſon frere, κόσμον ἐνθήσω τάφῳ. L'abeille, dit-elle, me fournira cette précieuſe liqueur qu'elle va recueillir ſur les fleurs de nos campagnes.

Τῆς ἀρείας ἀνθεμόῤῥυτον γάνος
Μελίσσης.

Voilà l'ornement qu'elle va donner au tombeau d'Oreſte.

Si d'autres paſſages pouvoient adjoûter quelque certitude à un fait ſi connu, on les rapporteroit ; ceux qui en ſeront curieux, n'ont qu'à conſulter l'Hécube du même Poëte.

Quand M. l'Abbé Sallier a appellé ces offrandes, *des ſacrifices*, il a voulu déférer à l'autorité de Feſtus qui les nomme ainſi ; car il ſçait bien que ce terme ne doit s'employer que lorſque l'on parle des Dieux. Hérodote, Thucydide, Pauſanias, Lucien, Platon, ne manquent jamais de faire cette diſtinction ; & pour exprimer ces mêmes offrandes, ils ſe ſervent non pas du mot θυσία, *ſacrifices*, mais de celuy d'ἐναγισμάλα, non du verbe θύειν, mais de celuy d'ἐναγίζειν.

M. l'Abbé Sallier vient enſuite à l'autre partie du culte des héros, qui conſiſtoit dans la conſécration d'un lieu particulier. Ce lieu renfermoit trois choſes, un bois ſacré, des autels, & une élévation de terre qui tenoit lieu du tombeau, & qui n'eſtoit qu'un Cenotaphe.

De Legib. Platon expliquant les honneurs que l'on rendoit après la mort à la vertu des perſonnes illuſtres, dit qu'on plantoit un bois ſacré autour de leur tombeau, δένδρων ἄλσος περιφυτεύωσι. Servius aſſûre que jamais Virgile n'employe le mot *lucus*, qu'il ne veuille faire entendre par-là une conſécration, & que les ames des héros ſe tiennent dans ces bois. *Hos tenent heroum animæ.* Pour le mieux comprendre, il faut rapporter, & les vers de Virgile, & ce que Servius adjoûte à l'idée que nous donne le Poëte :

Æneid. l. 1. 445.

Æneid. l. 3.

Solemnes tum forte dapes, & triſtia dona,
Ante urbem in luco, falſi Simoentis ad undam
Libabat cineri Andromache, manesque vocabat
Hectoreum ad tumulum : viridi quem ceſpite inanem,
Et geminas, cauſam lacrymis, ſacraverat aras.

Là ſont exprimées les trois choſes qu'on a dit plus haut que renfermoit le lieu conſacré aux manes des héros. Voicy comment Servius entendoit ces vers de Virgile, *Lucum nunquam ponit ſine religione, nam in ipſis habitant manes piorum qui lares viales ſunt ... & hic lucus qui ad reddenda ſolemnia Hectori & Aſtyanacti fuerat dicatus.*

Æneid. 5. & 7. v. 4. Vid. Eclog. 5. v. 40.

Le ſecond Livre des Loix de Cicéron contient beaucoup de preuves de ces mêmes uſages, mais il vaut mieux renvoyer à la lecture qu'on peut en faire, que de produire icy des paſſages qui ne peuvent d'ailleurs eſtre plus poſitifs que ceux qu'on a déja citez. C'en eſt aſſez pour définir, ſans crainte de ſe tromper, l'Ἡρῷον μνῆμα, *un Tombeau de héros*, celuy qui eſtoit entouré d'un petit bois ſacré, accompagné d'autels, que les parents ou les amis du deffunt alloient en des temps marquez arroſer de libations, & charger de préſens.

REFLEXIONS

REFLEXIONS
SUR LA SIGNIFICATION DU MOT ἔγχος.

LEs obſervations de M. Hardion ſur les Phéniciennes d'Euripide, imprimées dans le cinquiéme volume de ces Mémoires, donnérent lieu à une conteſtation dans laquelle M. l'Abbé Sallier & M. Fourmont l'aîné prirent parti. M. Hardion, pour faire tomber la critique de J. Barnès, avoit crû qu'en prenant le mot ἔγχος pour épée, il ne reſtoit aucune obſcurité dans le texte d'Euripide. M. Fourmont ſoûtint au contraire que ce texte eſtoit clair, en laiſſant au mot ἔγχος ſa ſignification ordinaire de lance, & que c'eſtoit en effet la ſeule qui luy convinſt. La lance d'Etéocle, dit-il, eſtant émouſſée par le bout, & celle de Polynice eſtant caſſée par la moitié du bois, les deux freres ennemis s'approchérent de plus près, & mirent l'épée à la main; mais Etéocle voulant, à quelque prix que ce fût, s'aſſurer la ſouveraineté dans ſa patrie, ὁμιλίᾳ χθονὸς, employa un artifice de mauvaiſe foy, Θεσσαλὸν σόφισμα; car, s'eſtant débarraſſé de ce combat *à l'épée*, ἐξαλλαγεὶς γὰρ τοῦ παρεσῶτος πόνου, il porta en arriére ſon pied gauche ..... & avançant ſon pied droit, κατῆκεν ἔγχος, il perça Polynice de ſa lance, *qu'il avoit ramaſſée en faiſant ce mouvement*. Ces derniers mots ne ſe liſent pas dans le texte, mais on doit les y ſuppléer, 1.° parce que le Poëte a dit auparavant qu'Etéocle s'eſtoit dégagé du combat à l'épée; & en ſecond lieu, parce que les geſtes dont l'Acteur accompagnoit ſon récit, ſuffiſoient pour donner aux ſpectateurs une connoiſſance diſtincte de l'action d'Etéocle.

Pag. 119. de l'Hiſt. 1726.

Phœn. verſ. 1408.

M. Fourmont obſerva qu'il interprétoit ces mots ὁμιλίᾳ χθονὸς, à peu près comme avoit fait le Scholiaſte, avec lequel il eſtoit d'ailleurs parfaitement d'accord pour la maniére d'expliquer le Θεσσαλὸν σόφισμα, que les nouveaux Interprétes ont rendu autrement, mais contre l'autorité formelle d'Heſychius,

V. Σοφισής. qui assûre que Θεσσαλὸν σόφισμα se disoit ὅτι τῶν σοφιζομένων καὶ μὴ εὐθυμαχούντων, de ceux qui trichoient & qui ne combattoient pas selon les loix de l'honneur. A l'égard de la signification du mot ἔγχος, il prouva, 1.° que l'auteur du grand Etymologique s'est mépris lorsqu'il a assûré que ce mot a dans Homére la même signification que ξίφος & δόρυ, puisque dans ce Poëte ἔγχος ne signifie jamais qu'une lance, au lieu que ξίφος y signifie toûjours une épée.

Il remarqua ensuite qu'au vers 1390. des Phéniciennes, ἔγχος estant employé dans sa signification ordinaire de lance, il n'est pas croyable qu'Euripide, à qui on ne reprocha jamais l'obscurité, luy ait fait signifier une épée quarante vers plus bas & dans le même récit; & pour faire voir que le Scholiaste de ce Poëte a eû tort de dire que cette acception du mot ἔγχος estoit ordinaire aux Tragiques, il montra qu'au moins cette acception ne luy convient pas dans ce vers de l'Ajax de Sophocle:

ἀμφῆκες λαβὼν
Ἐμαίετ' ἔγχος ἕδρας ἔρπειν κενὰς,

où Henry Estienne a crû trouver la preuve de ce qu'avoit avancé le Scholiaste.

La derniére observation fit naistre la contestation dont on rend compte, sur la signification du mot ἔγχος. Comme un grand nombre de Grammairiens & de Scholiastes ont assûré que ce mot a esté quelquefois employé par les Poëtes Tragiques pour exprimer une épée; M. l'Abbé Sallier observa que les décisions de ces auteurs nez dans la Grece, & occupez de l'estude des anciens qu'ils ont expliquez, paroissent devoir estre d'un grand poids, au moins dans les contestations Grammaticales qui peuvent s'élever entre des gens de Lettres sur la force des termes: qu'il est vray que ce ne sont pas des guides infaillibles, mais que des conjectures qui ne paroissent soûtenuës d'aucune autorité, ne suffisent pas pour les abandonner ou les condamner; & que si on ne veut point s'écarter des regles d'une sage critique, on doit suivre, à l'égard de ces Ecrivains,

l'exemple des grands hommes dont la Littérature a fait dans les derniers temps l'ornement de leur siécle, c'est-à-dire, qu'afin de rejetter l'autorité des Grammairiens & des Scholiastes, il faut avoir pour garant quelque passage formel d'une bien plus grande autorité que la leur.

M. l'Abbé Sallier remarqua ensuite, que M. Fourmont s'estant contenté d'examiner divers passages d'Homére avec un seul passage de Sophocle où le mot ἔγχος a la signification de lance, il n'avoit pas esté en droit d'en conclurre qu'il ne signifia jamais une épée dans les Poëtes Tragiques; que pour establir une proposition générale négative comme celle-là, il faudroit qu'il eût examiné tous les passages des Poëtes où ce mot se lit, & qu'au contraire il suffisoit de produire contre elle un seul passage. Après ces réflexions générales, il rapporta deux passages tirez de Sophocle, dans lesquels il prétend que le mot ἔγχος est employé pour épée. Personne n'ignore le genre de mort que choisit Ajax fils de Télamon; toutes les traditions s'accordent sur ce point, qu'il est mort en se penchant & se laissant aller sur son épée, dont il avoit tourné la pointe contre son costé. Nul auteur ne s'est encore avisé de dire qu'il mourut d'un coup de lance qu'il se donna luy-même; mais quand nous ne serions pas assûrez d'ailleurs du fait autant que nous le sommes, le témoignage de Sophocle seul ne seroit pas moins favorable à la signification du mot ἔγχος pris pour épée. C'est au vers 826. que le Poëte commence à parler de la mort d'Ajax: dans un assez long discours que fait ce Héros avant que de mourir, il appelle l'épée dont il va se percer luy-même σφαγέα τομώτατον, au vers 839. il l'appelle νεόβραντον ξίφος, au vers 845. il l'appelle φάσγανον. Après sa mort Tecmesse dit au vers 908.

Αἴας . . . . . νεοσφαγὴς
Κεῖται κρυφαίῳ φασγάνῳ περιπλυχής.

Ajax vient de mourir en s'appuyant sur la pointe de son épée. Au vers 916. le chœur, composé de matelots, demande par la main de qui leur Chef est mort. Tecmesse répond que le fer dont Ajax est percé, montre que luy-même est l'auteur de sa

mort, ſa propre épée l'accuſe, vers 918. τόδ' ἔγχος περιπετὲς κατηγορεῖ, ce qui revient à ce vers qu'on vient de citer,

Κεῖται κρυφαίῳ φασγάνῳ περιπλυχής.

Voicy comment raiſonne M. l'Abbé Sallier ſur ces paſſages: l'ἔγχος περιπετὲς qui accuſe Ajax d'eſtre luy-même auteur de ſa mort, eſt l'inſtrument qu'il appelle σφαγέα τομώτατον vers 826. νεόβρωτον ξίφος vers 839. & φάσγανον vers 845. c'eſt celuy que Tecmeſſe nomme φάσγανον vers 908. Or cet inſtrument eſt inconteſtablement une épée, donc celuy dont il eſt queſtion vers 918. πηκτὸν ἔγχος eſt une épée; donc le mot ἔγχος ſe prend quelquefois pour épée.

Voicy un autre paſſage de l'Antigone du même Poëte, il eſt dans le récit qu'un meſſager fait du malheur d'Antigone & d'Hæmon ſon amant. Il rapporte le diſcours de Créon à ſon fils, & marque avec quel courroux le fils rejettant les propoſitions du pere, tira ſon épée:

ξίφους
Ἕλκει διπλοῦς κνώδοντας.

Il la porta contre luy-même.

V. 1246. Αὐτῷ χολωθεὶς, ὥσπερ εἶχ' ἐπενθάδεις,
Ἤρσε πλευραῖς μέσον ἔγχος.

La même ſorte d'arme que Sophocle appelle ἔγχος au vers 1250. eſt appellée ξίφος vers 1246. Or, dans ce dernier endroit c'eſt une épée dont il s'agit, par conſéquent au vers 1250. ἔγχος eſt pris pour épée; ſur quoy le Scholiaſte fait cette remarque, τὸ ἔγχος οἱ Τραγικοὶ καὶ ἀντὶ ξίφους λαμβάνουσι.

Il n'en faut pas davantage pour détruire la propoſition générale négative, & pour autoriſer les Scholiaſtes & les Lexicographes qui expliquent le mot ἔγχος par celuy d'ἐγχειρίδιον, & ce dernier par celuy de ξίφος.

DU MERITE DES ANCIENS Grammairiens, & quel cas on en doit faire, avec de nouvelles Remarques sur la signification du mot Ἔγχος.

LA discussion dont on a rendu compte dans l'article précédent, donna lieu à M. l'Abbé Sallier d'examiner encore dans un Mémoire particulier quelle doit estre aujourd'huy l'autorité des anciens Grammairiens, & quel cas on en doit faire dans l'interprétation des mots grecs: & nous croyons que cette matiere intéresse assez ceux qui estudient la Langue Grecque, pour ne pas les priver des réflexions de cet Académicien, qui donnent une nouvelle force aux preuves dont il s'estoit servi, pour prouver que le mot ἔγχος peut signifier & signifie quelquefois une épée dans les Poëtes tragiques. 1716.

On verra par ces réflexions, qu'il n'a pour les Grammairiens que le degré d'estime qu'ils méritent, qu'il s'en est toujours défié, & que ce n'est pas sans examen qu'il s'est soumis à leur décision.

D'abord, dit-il, on ne sçauroit nier qu'ils sont dépositaires de l'usage establie dans une langue qui leur estoit naturelle; on ne peut s'empêcher de le reconnoistre en la personne de Callimaque, de Zénodote, d'Aristophane le Grammairien disciple de ces deux-cy, de Cratès contemporain d'Aristophane, & qui le premier porta l'étude de la Grammaire à Rome, d'Aristarque disciple d'Aristophane qui vivoit à la Cour des Rois d'Egypte, & qui est auteur d'un grand nombre de Livres. Ceux qu'on vient de nommer ne sont pas les plus anciens critiques, il s'en faut beaucoup, mais il suffit bien qu'ils soient les plus célébres: or, si l'autorité de ces Grammairiens n'est pas recusable dans les disputes Littéraires, il est aussi naturel d'y recevoir celle des Scholiastes qui ont paru quelques siécles après. Les remarques de ces nouveaux Interprétes sont nées pour la plus part de celles des premiers, & ils les appellent souvent en témoignage. Il seroit *V. Suid. h. v.*

aiſé de le montrer à l'égard des petites ſcholies d'Homére ; elles ne ſont que l'abrégé de toutes ces premiéres remarques. Il faut joindre à ces Interprétes Didyme d'Alexandrie. Ce Grammairien a vécu dès le temps d'Auguſte, il avoit fait un très-grand nombre d'écrits, & l'antiquité a eû peu d'auteurs illuſtres en faveur de qui la plume fertile de ce critique n'ait produit quelque volume. Tout le monde connoît ce qu'il avoit écrit ſur Homére ; & quoyque le corps des petites ſcholies ne ſoit pas de luy, il y a grande apparence que ſes écrits ont fourni aux compilateurs de ces ſcholies la plus abondante récolte qu'ils ayent pû faire pour leur deſſein. On ne peut guéres réſiſter, ce ſemble, à ſon autorité, quand on la peut faire valoir pour quelque opinion qui regarde la Grammaire. Ce même auteur avoit travaillé à illuſtrer les Tragédies d'Euripide & de Sophocle, nous en avons des preuves ; & les Scholiaſtes qui ſont venus après Didyme, n'ont fait autre choſe que raſſembler & abréger ſes remarques, & celles de pluſieurs autres. Il eſt aiſé de s'en convaincre par l'inſpection des anciens Commentaires de ces Poëtes & par Athénée. Or, quelque idée qu'on puiſſe ſe former de ces Scholiaſtes, quelque mépris que nous ayons pour eux, on ne penſe pas qu'on puiſſe leur diſputer l'avantage d'entendre la force d'une langue qui leur eſtoit naturelle, qui ſe parloit dans le pays qu'ils habitoient, qu'ils avoient étudiée, & pour laquelle ils avoient bien des ſecours qui nous manquent aujourd'huy : beaucoup moins imagineroit-on que nous puiſſions leur oppoſer pour toute raiſon noſtre ſentiment particulier. Nous ne ſerions pas tentez de donner la préférence à un Grec, qui, après avoir étudié noſtre Langue, prétendroit aujourd'huy ſaiſir le ſens d'un paſſage de quelque Poëte François du ſiécle de S.t Louis, mieux qu'un Commentateur de noſtre nation, & de ce ſiécle-là même, s'il y en avoit eû.

Vid. Hecub. 887. 1029. Sophoc. ind.

2°. Nous voyons par la lecture des anciens Lexiques Grecs, qu'ils n'attribuoient pas toujours ſans fondement à des mots de leur Langue des ſignifications éloignées de l'uſage ordinaire. On n'a qu'à conſulter Heſychius pour s'en convaincre. Il ne ſeroit peut-eſtre pas impoſſible d'attacher à chaque article de ſon Lexi-

que un paſſage de quelque Ecrivain de l'antiquité ; & s'il ne paroît pas qu'il ait toûjours eû le ſoin de ſe fortifier par une autorité ; peut-eſtre n'eſt-ce pas ſa faute : mais, quoy qu'il en ſoit, d'autres anciens Lexicographes citent ſouvent leurs garants. Le Catalogue des Manuſcrits Grecs de la Bibliothéque de M. le Duc de Coiſlin Evêque de Metz, rend témoignage de ce que M. l'Abbé Sallier avance icy, & il s'en eſt convaincu luy-même par la lecture d'un ouvrage manuſcrit de Phrynicus qui n'a point eſté publié. Pluſieurs expreſſions rares, ou qui ne ſe préſentent qu'une fois tout au plus, ſont là enchâſſées dans les paſſages des Ecrivains qui s'en ſont ſervis. Nous n'aurions pas eſté en droit de les rejetter ces expreſſions, ſi nous n'avions point connu ceux qui les avoient miſes en œuvre, parce qu'il faut toûjours craindre de prononcer un jugement ſi déciſif ſur des façons de parler d'une langue eſtrangere, la plus riche que nous connoiſſions, la plus eſtenduë par le nombre des Ecrivains qui l'ont cultivée, & par la multitude des ouvrages qui en ſont ſortis, & pour la parfaite connoiſſance de laquelle nous ſentons combien de choſes nous manquent. Qui ſçait ſi telle acception que nous condamnons comme contraire à l'uſage, qui eſt le tyran des langues, n'eſt pas conſacrée dans quelque ouvrage d'un auteur accrédité ? Ces propoſitions générales négatives ne ſont que des inductions, elles ne ſçauroient avoir plus d'eſtenduë que nos connoiſſances, & que le nombre des paſſages qui ſe ſont préſentez à nous : or, pouvons-nous répondre que rien ne nous ait échappé dans les recherches que nous avons faites ? Nous pouvons ſoupçonner que les anciens auteurs qui décident une queſtion de Grammaire, avoient des garants que nous n'avons plus. On ne croit pas que perſonne puiſſe traiter cette ſuppoſition de trop ſimple crédulité quand on ſe rappelle le nombre prodigieux d'Ecrivains qui ne ſont pas venus juſqu'à nous.

Il eſt donc un certain degré d'autorité qu'on ne peut refuſer aux anciens Scholiaſtes & Lexicographes Grecs ; & quand leur déciſion n'implique pas contradiction, quand nous ne pouvons les combattre par raiſon ou par des témoignages formels, nous

n'avons rien de mieux à faire que de leur céder, à l'exemple des grands hommes des derniers siécles.

M. l'Abbé Sallier ayant obſervé enſuite que dans l'examen de la ſignification du mot ἔγχος, il n'avoit pas fait ſervir les Scholiaſtes à expliquer les vers des tragiques Grecs, mais qu'il avoit cité ces vers comme la preuve & comme le fondement de la déciſion des Scholiaſtes, revint à examiner les mêmes paſſages, & propoſa quelques remarques que la vûë de l'inutilité dont il paroiſſoit qu'elles ſeroient, luy avoit fait d'abord négliger, tant ces paſſages lui ſembloient porter avec eux d'évidence & de conviction. Voicy ce que Sophocle met dans la bouche d'Ajax, vers 666.

» Je me retireray dans un endroit ſolitaire, je cacheray ce fer
» le plus odieux de mes traits dans un endroit de la terre où per-
» ſonne ne l'appercevra; car, depuis que j'ay reçû dans mes
» mains ce préſent d'Hector mon plus cruel ennemi, je n'ay
» rien éprouvé d'agréable de la part des Grecs. *

Trois raiſons font que l'on croit devoir expliquer le τὸδ' ἔγχος par épée; la premiére, c'eſt la liaiſon de ces deux vers; la ſeconde, c'eſt la relation qui eſt entre ἔγχος ἔχθιστον βελῶν & τοδτο δώρημα τῦ Ἕκτορος δυσμενεσάτου. La relation eſt marquée par le pronom & le ſubſtantif τοδτο δώρημα, & la liaiſon de la penſée eſt exprimée par la particule γὰρ. ἐγὼ γὰρ ἐξ οὗ χειρὶ τοδτ' ἐδεξάμην. La ſeconde raiſon eſt que l'ἔγχος le fer, eſt appellé ἔχθιστον βελῶν, parce qu'il eſt un préſent d'Hector. δώρημα Ἕκτορος δυσμενεσάτου. Cette explication eſt ſimple, naturelle, & n'a rien de forcé, ſur quoy on raiſonne ainſi; l'ἔγχος ἔχθιστον βελῶν d'Ajax eſt par la conſtruction de la phraſe δώρημα Ἕκτορος δυσμενεσάτου, or ce qui eſt δώρημα τῦ Ἕκτορος δυσμενεσάτου eſt ξίφος ἀργυρόηλον, donc le mot ἔγχος eſt pris dans Sophocle pour ξίφος.

La premiére propoſition eſt de Sophocle même; la ſeconde

* Μολὼν δε χῶρον ἔνθ' ἀν ἀσιβῆ κίχω,
Κρύψω τόδ' ἔγχος τοὐμὸν ἔχθιστον βελῶν,
Γαίας ὀρύξας ἔνδα μήτις ὄψεται...
Ἐγὼ γὰρ ἐξ οὗ χερὶ τοδτ' ἐδεξάμην
Πὰρ Ἕλλορος δώρημα δυσμενεσάτου,
Οὔπω τι κεδνὸν ἔσχον Ἀργείων πάρα.

eſt

eſt d'Homére ; la troiſiéme enfin eſt qu'Ajax diſant κρύψω τόδ' ἔγχος, ne peut déſigner que le fer qui eſt appellé plus bas, vers 909. κρυφᾶιον φάσγανον. Or, ſelon M. Fourmont, κρυφᾶιον φασγανον eſt l'épée ou le poignard dont le héros de la Tragédie s'eſt tué, ainſi ἔγχος κρυφᾶιον eſt la même choſe que φάσγανον κρυφᾶιον.

Au vers 916. le chœur ſçachant la mort d'Ajax, demande par la main de qui ce héros infortuné s'eſt procuré la mort, τίνος πότ' ἀφ' ἕπραξε χειρὶ δύσμορος ; Tecmeſſe répond, il eſt évident que c'eſt par ſa propre main, αὐτὸς πρὸς αὑτῷ δῆλον, ἐν γὰρ οἱ χθονὶ πηκτὸν τόδ' ἔγχος περιπετὲς κατηγορεῖ. Car ce fer attaché à ſon corps, & planté en terre, ſur lequel il s'eſt laiſſé tomber, l'accuſe manifeſtement. Sophocle dit que le fer eſt attaché à ſon corps οἱ πηκτὸν, planté en terre, ἐν χθονὶ τηκτόν. Perſonne ne peut ignorer que le pronom primitif οἱ, qui vaut autant que αὐτῷ, déſigne Ajax ; & nous ſçavons d'ailleurs que c'eſtoit l'épée qui eſtoit enfoncée dans ſon corps.

Pour confirmer la traduction que M. l'Abbé Sallier a donnée des vers de l'Antigone, où l'ἔγχος eſt ſubſtitué en la place de ξίφος, il ſuffit de propoſer la verſion qu'il faudroit faire de ces mêmes vers dans le ſentiment de M. Fourmont. Voicy cette verſion très-fidéle. Hæmon regarde ſon pere avec des yeux pleins de colére & de rage ſans luy dire un mot, il met l'épée à la main, il en porte un coup à ſon pere qui l'évite en fuyant ; enſuite le malheureux Hæmon, tournant ſa fureur contre luy-même, eſtendu comme il eſtoit pour percer ſon pere, s'enfonce une lance dans le coſté. On voit par cette verſion que dans l'attitude que prend Hæmon, & par le même mouvement qu'il fait pour allonger à ſon pere un coup d'épée, il ſe donne un grand coup de lance, car il y a dans le texte :

ξίφους *V.* 1245.
Ἔλκει διπλοῦς κνώδοντας · ἐκ δ' ὁρμωμένου
Πατρὸς φυγᾶσιν, ἤμπλακ' · εἶθ' ὁ δύσμορος
Αὑτῷ χωλωθεὶς, ὥσπερ εἶχ' ἐπενταθεὶς,
Ἧρσε πλευραῖς μέσον ἔγχος.

Il reſte à citer les vers de l'Alceſte d'Euripide, où le mot ἔγχος eſt employé, quoyque M. Fourmont ait aſſûré qu'il n'y eſtoit point du tout. C'eſt la mort qui paroît ſur le Théâtre, elle parle à Apollon, & luy dit :

Πολλ' ἀν' συ λέξας, οὐδὲν ἂν πλέον λάβοις·
Ἥδ' ἦν γυνὴ κάτειμιν εἰς ἅδου δόμους·
Στείχω δ' ἐπ' αὐτὴν, ὡς κατάρξωμαι ξίφει·
Ἱερὸς γὰρ ὅστις τῶν κατὰ χθονὸς θεῶν,
Οὗ τοῦ τόδ' ἔγχος κρατὸς ἁγνίσῃ τέμνα.

C'eſt-à-dire, en vain me parlez-vous, vous n'obtiendrez rien de moy. Alceſte deſcendra chez les morts, je marche à elle pour la conſacrer, en luy coupant le cheveu fatal avec cette épée, ὡς κατάρξωμαι ξίφει, car celuy-là appartient aux Dieux des enfers, ſur la teſte de qui ce fer τόδ' ἔγχος aura paſſé. On demande comment il faut expliquer le mot ἔγχος dans ce paſſage, ſi ce n'eſt par épée ?

On a crû devoir rapporter de ſuite toutes ces obſervations de M. l'Abbé Sallier, & l'on va rendre compte de même de celles qu'y a oppoſées M. Fourmont ; mais, ſans parler de celles qu'il a faites ſur la ſignification propre & primordiale, & ſur l'étymologie de pluſieurs mots grecs tels que ξίφος, λόγχη, δόρυ, ἐγχειρίδιον & ἔγχος. Il n'eſtoit pas queſtion de tout cela, mais ſeulement de ſçavoir ſi le mot ἔγχος ſignifie une épée dans les quatre paſſages indiquez.

M. Fourmont ſoûtient qu'il ne l'y ſignifie pas ; & pour le montrer, il eſtablit que de toutes les armes des anciens Grecs, il n'y en avoit point dont ils fiſſent plus de cas & plus d'uſage que de la lance ; qu'ils la portoient par-tout, qu'elle leur ſervoit de ſceptre & d'appuy ; que par cette raiſon, quand on parloit d'un Grec armé, il n'eſtoit pas néceſſaire de dire qu'il avoit une lance, parce que cela ſe ſuppoſoit toûjours ; & que de-là vint que les mots de λόγχη, δόρυ & ἔγχος, qui tous ſignifient une lance, furent employez par les Poëtes pour exprimer la guerre & ſes calamitez.

C'eſt à cauſe de cet uſage que dans la Tragédie des Perſes, le

chœur parlant de l'expédition de Xerxès contre la Grece, dit que ce Prince

Ἐπάγει δουρικλυτοῖς ἀν-
δράσι τοξόδαμνον ἄρμα.

Et que lorsqu'il demande lesquels des Perses ou des Athéniens ont remporté la victoire, il s'exprime ainsi :

Πότερον τόξου ῥῦμα τὸ νικῶν,
Ἢ δορυκραύου λόγχης ἰχὺς κεκράτηκεν ;

Est-ce l'impétuosité de l'arc, ou la force de la lance qui a vaincu !

Dans l'Oreste d'Euripide, on voit Agamemnon qui arrive à Argos sans suite & sans aucun dessein de se battre, & ce Prince a sa lance. Dans les Phéniciennes, Polynice voulant faire entendre à Jocaste qu'il a bon nombre de soldats, luy dit qu'il a amené des lances, ἥκω δεδρο μυρίαν ἄγων λόγχην. Et dans l'Hécube, la picque d'Achille se dit pour Achille même : *V. 698.*

τὰ δ' Κασσάνδρας *V. 130.*
Λέκτρ' οὐκ ἐφάτιζον τῆς Ἀχιλλείας
Πρόσθεν θήσειν πότε λόγχης.

Ils disoient qu'on ne devoit pas préférer le lit de Cassandre à la lance d'Achille, c'est-à-dire, qu'on devoit immoler Cassandre sur le tombeau d'Achille, au lieu de la donner à Agamemnon.

Il y a dans les Poëtes une foule de passages semblables à ceux-cy, comme dans l'Hippolyte, où Thésée deffend à ce jeune Prince d'aller dans aucun des lieux de sa domination, par ces paroles remarquables :

Μήτ' εἰς ὅρους γῆς, ἧς ἐμὸν κρατεῖ δόρυ. *V. 975.*

Et dans l'Andromaque, où cette héroïne dit qu'elle est le prix de la lance de Néoptoléme, δορὸς γέρας, parce qu'elle est devenuë son esclave ; mais il seroit trop long de les rapporter tous, quoyqu'il fût nécessaire d'en citer quelques-uns pour préparer à l'explication des vers contestez que M. Fourmont à proposée à l'Académie. *V. 14.*

Il eſt certain, dit-il d'abord, que l'ἔγχος qu'Ajax veut cacher, n'eſt pas l'épée qu'il a reçûë d'Hector, mais ſa lance. *Je cacheray cette picque*, dit-il, *le plus odieux des traits pour moy, je la cacheray dans un lieu non fréquenté, où perſonne ne la verra, & plaiſe à la nuit & à Pluton de la garder.* Puis en montrant ſon épée ſur laquelle il porte la main, il continue ainſi : *car depuis que j'ay reçû ce préſent d'Hector, le plus cruel de nos ennemis, je n'ay eû plus rien d'honorable parmi les Grecs.* Ce héros, qui avoit acquis beaucoup de gloire dans les combats, indigné de ce qu'à des ſervices auſſi ſignalez que les ſiens, on a préféré ceux d'Ulyſſe, en entre en fureur ; il ſort de ſa tente armé de ſa lance, & aveuglé par Minerve qui veille à la conſervation de Grecs, au lieu d'aller les combattre, il ſe jette au milieu de leurs troupeaux, & en fait un carnage horrible. Bien-toſt il reconnoit ſa mépriſe, & voyant que cette action le deshonore, il en conçoit de la haine pour la lance qu'il y a employé, il ſe condamne à ne la plus porter, il veut la cacher dans la terre, & commettre à la nuit & à Pluton le ſoin de la garder. Le déſeſpoir luy fait prendre cette réſolution, & ſon déſeſpoir eſt fondé ſur l'expérience du paſſé ; c'eſt qu'il voit que le bonheur & la gloire l'ont abandonné depuis qu'Hector luy a fait préſent de ſon épée, & il ſe perſuade qu'ils l'ont abandonné pour toûjours. Ce ſens eſt très-clair & bien ſuivi, & il eſt eſtonnant qu'il ait put échapper à quelqu'un ; l'expreſſion du Poëte, τόδ' ἔγχος τοὐμὸν ἔχθιστον βελῶν, y conduiſoit naturellement, puiſque l'épée n'eſt point du nombre des armes que l'on comprenoit ſous le nom générique de βέλος. Il ſemble d'ailleurs que s'il avoit parlé de ſon épée dans le premier des vers conteſtez, il n'auroit pas dû employer enſuite la prépoſition παρὰ, mais dire ſimplement τοῦτο δώρημα Ἕκτορος. Quand à ce qu'on croit pouvoir expliquer le κρύψω τόδ' ἔγχος par le κρυφαίῳ φασγάνῳ du vers 909. il ſuffit de dire qu'on n'y apperçoit que la reſſemblance du ſon ſans aucun rapport.

Le ſecond paſſage de la même Tragédie n'embarraſſe pas davantage M. Fourmont. Ajax eſtoit couché ſur le ventre, & couvert d'une eſpéce de manteau, de telle ſorte qu'on ne voyoit

point le fer dont il eſtoit percé, mais ſeulement le ſang qui luy eſtoit ſorti par les narines. Son attitude eſt exprimée par ce vers.

Κεῖται, χρυφαίῳ φασγάνῳ περιπλυχὴς.

Or, l'ἔγχος qui eſtoit planté en terre tout auprès de luy, eſtoit très-viſible, puiſque Tecmeſſe le fait remarquer au chœur, donc cet ἔγχος n'eſtoit pas l'épée dont il s'eſtoit percé, mais ſa lance. Le chœur doute s'il ne s'eſt pas ſervi de la main de quelqu'un pour ſe donner la mort, & Tecmeſſe éclaircit ce doute, en obſervant qu'il ſe l'eſt donné luy-même, puiſqu'il a porté ſa lance dans le lieu où on le voit eſtendu, & qu'il l'y a plantée en terre pour s'appuyer deſſus en ſe perçant de ſon épée, afin de ſe l'enfoncer plus avant dans le corps.

Mais l'épithéte περιπετὴς donnée à l'ἔγχος, ne convient-elle pas à l'épée ſur laquelle Ajax s'eſt laiſſé tomber, ᾧ περιέπεσε. Le Scholiaſte qui l'a crû s'eſt mépris, car l'ἔγχος περιπετὴς eſtoit expoſé à la vûë de tout le monde, au lieu que l'épée d'Ajax eſtoit cachée; ainſi l'adjectif περιπετὴς n'eſt pas formé de πιπτω, mais de πέτομαι, & il exprime l'agitation à laquelle eſt ſujette une lance plantée en terre.

Il eſt vray que le même Scholiaſte prétend que par χρυφαῖον φάσγανον, on doit entendre une épée cachée non entiérement, mais ſeulement en partie dans le corps où elle eſt enfoncée, ou pluſtoſt une épée dont Ajax s'eſt ſervi pour ſe tuer hors de la vûë de ſes amis qui auroient pû détourner ce coup. Mais, quoyque cette figure ſoit également belle & ordinaire aux Poëtes, M. Fourmont ne ſçauroit croire que Sophocle l'ait employée en cet endroit; & il ſoûtient que l'adjectif χρυφαῖον eſt déterminé au ſens propre, 1.° par le περιπλυχὴς auquel il eſt joint, & qui faiſant connoître qu'Ajax eſtoit couvert & comme enveloppé d'une eſpéce de manteau, oblige à croire qu'on ne voyoit pas ſon épée; & 2.° parce que ce n'eſt pas icy un ſimple récit, mais une choſe repréſentée ſur le Théatre, où l'on ne peut ſuppoſer qu'on eût pouſſé l'imitation juſqu'à faire voir un acteur couché ſur une épée dont le pomeau auroit eſté planté en terre, & expoſé à la vûë.

En effet, ce n'auroit plus eſté une ſimple repréſentation, mais une réalité, & l'acteur avoit beſoin, non-ſeulement d'un manteau pour paroître ſe percer, & pour contrefaire le mort, mais d'une lance plantée en terre, qui luy ſervît d'appuy pour diriger ſa chûte, & éviter le riſque de ſe bleſſer en ſe laiſſant tomber ſur une épée nuë.

A l'égard du paſſage de l'Antigone, il ne ſouffre pas la moindre difficulté, dit M. Fourmont. Hæmon veut percer de ſon épée Créon ſon pere qui prend la fuite : le jeune Prince qui l'a pourſuivi, tombe dans le déſeſpoir, & irrité contre luy-même, il tourne vers ſon coſté la lance qu'il tenoit par le milieu, & ſur laquelle il eſtoit appuyé. C'eſt à la lettre ce que ſignifient ces vers,

ὥσπερ εἶχ' ἐπενταδὴς
Ἧρτο πλευραῖς μέσον ἔγχος.

Le participe ἐπενταδὴς ne permet pas d'y chercher un autre ſens, on s'allonge bien avec une épée, mais s'eſtend-on en s'appuyant deſſus lorſqu'on pourſuit quelqu'un ? Les Scholiaſtes n'ont donc pas fait aſſez d'attention à l'uſage des temps héroïques, où l'on eſtoit toûjours armé de ſa lance.

M. Fourmont avoit examiné tous ces paſſages avec une vingtaine d'autres où le mot ἔγχος eſt employé, avant qu'on les luy oppoſât pour la ſeconde fois, mais les vers de l'Alceſte d'Euripide luy avoient échappé, on ne ſçait comment. Perſuadé qu'il eſtoit ſorti victorieux des conteſtations que les autres paſſages avoient fait naître, il voulut conſerver ſes avantages en expliquant auſſi le dernier, & apporta à l'Académie une longue Diſſertation où il en propoſa deux explications différentes. Si le ξίφος du 3.e vers, dit-il, & l'ἔγχος du 5e. ne ſont que la même choſe, quoy de plus languiſſant que ces vers ? Car voicy à la lettre ce qu'il faudra leur faire ſignifier : *Quoyque vous me diſiez, vous n'obtiendrez rien de moy, Alceſte deſcendra dans la maiſon de Pluton, & je vais droit à elle pour la conſacrer avec cette épée ; car celuy-là appartient aux Dieux ſoûterrains, dont cette redoutable épée a conſacré les cheveux.* Mais vit-on jamais

une tautologie plus marquée ? On ne s'y seroit pas mépris, si l'on avoit pris garde de près à la signification des verbes ἁγνίζειν & καταρχεσθαι. Le premier signifie appreſter la victime ou la dévouer, & marque une action antérieure à celle qui eſt déſignée par le verbe καταρχεσθαι, ſur-tout quand le ſens de celuy-cy eſt déterminé par l'addition du mot ξίφει, comme dans ces vers ; car, ainſi que Budé l'a prouvé, on ne peut le rendre alors que par les mots *victimam ferire*. La mort déclare donc qu'elle a dévoué les cheveux ou la teſte d'Alceſte avec ſa lance (il ne s'agit point icy de couper, ſi on ne coupe pas les cheveux avec une lance, on ne les coupe pas non plus avec une épée) & en conſéquence elle déclare qu'elle va la frapper & luy oſter la vie, ſans que rien puiſſe l'en empêcher, parce que ceux qu'elle a dévouez appartiennent aux Dieux ſoûterrains ; ce qui fait un très-beau ſens, les vers conteſtez devant s'expliquer ainſi à la lettre : *Alceſte deſcendra dans la maiſon de Pluton, & je vais droit à elle pour la ſacrifier avec cette épée, car celuy-là appartient aux Dieux ſoûterrains, dont cette redoutable lance a dévoué les cheveux* ou *la teſte*. *Lexic. p. 74.*

Il eſt évident que la mort qui paroît icy en équipage guerrier, a une lance auſſi-bien qu'une épée, & qu'elle parle de ces armes conformément à l'uſage qu'en faiſoient les Grecs. Ils ſe ſervoient communément de la lance pour abbattre l'ennemi, pour le terraſſer, & de l'épée pour égorger, ou, comme on dit, pour achever, celuy qu'ils avoient abbattu, on en trouve un très-grand nombre d'exemples dans Homére. Par alluſion à cette coûtume, le Poëte ſuppoſe que la mort appreſte la victime, qu'elle la dévoue avec ſa lance dont elle luy porte le premier coup, & qu'elle la ſacrifie enſuite, ou l'acheve avec ſon épée. Cette image eſt aſſûrément d'une grande beauté, & d'une juſteſſe admirable.

Quoyque cette premiére explication dût ſuffire à M. Fourmont, il en propoſa une autre à laquelle il parut s'attacher. Il tâcha de prouver, 1.° que le mot ἱερὸς eſt ſuſceptible de deux ſens, & qu'il ſe prend également pour *ſacré* & pour *inviolable*. 2.° qu'ἁγνίζειν τείχη a pû s'employer pour dire *préſerver*

quelqu'un de la mort ; & 3.° que le τόδ' ἔγχος des vers d'Alceſte n'eſt peut-eſtre pas la lance que la mort tient à la main, mais celle d'Hercule, c'eſt-à-dire, Hercule luy-même, comme la lance d'Achille eſt Achille dans l'Hécube du même Poëte. Il entra ſur les deux premiers points dans un grand détail où il ſeroit apparemment inutile de le ſuivre, & d'où il conclut qu'on pouvoit traduire ainſi ces vers Στείχω δ' ἐπ' αὐτὸν, &c. *Je vais droit à elle, afin de la ſacrifier avec mon épée ; car ce mortel dont vous me parlez, eſt-il inviolable aux Dieux ſoûterrains pour que ſa lance puiſſe*, (c'eſt-à-dire, pour pouvoir luy-même) *ſanctifier la chevelure d'Alceſte* ou *garantir Alceſte de mes coups*.

EXPLICATION ET CORRECTION de quelques endroits de Pline.

1727. IL y a peu d'anciens qu'on ait plus de peine à entendre que Pline. Souvent il veut tout dire avec eſprit, ou du moins il veut tout dire en moins de paroles qu'un autre n'auroit fait. Cette briéveté affectée le rend quelquefois ſi obſcur, qu'on le devine pluſtoſt qu'on ne l'entend ; mais elle n'eſt jamais plus fâcheuſe, que lorſqu'elle fait qu'il s'exprime d'une maniére qui préſente un ſens tout différent de celuy qu'il avoit dans l'eſprit. M. de la Barre fait d'abord remarquer deux endroits de cette ſorte, dont il donne l'explication ; après quoy il corrige quelques paſſages du même auteur.

Explication d'un endroit du ſeptiéme Livre, ch. 23.

Le premier endroit qui a beſoin d'eſtre expliqué, eſt celuy du chapitre 23. du 7.e Livre, où Pline décrit les pays ſituez à l'Orient de l'Euphrate & du Tigre ſur l'Océan & le Golfe Perſique. Pour faire connoître ces pays éloignez, il prend la deſcription de la navigation de Néarque dans ces Mers, non celle que Néarque même en avoit fait, qui eſtoit très-curieuſe, & qu'Arrien a copiée depuis preſque toute entiére ; mais celle d'Onéſicrite qui eſtoit ſi peu de choſe, qu'on n'y trouvoit ni les noms des lieux où la flote avoit touché, ni l'eſtenduë des coſtes qu'elle avoit parcouruës. Il ne prend que le précis de cette deſcription

deſcription maigre & décharnée, parce que ſon unique deſſein eſtoit de faire connoître l'ordre & la diſpoſition des divers pays qui y ſont nommez, & il termine ce qu'il en dit par ces paroles, *Oſtium Euphratis : lacus quem faciunt Eulæus & Tigris juxta Characem. inde Tigri Suſa.*

Si on s'arreſte au ſens que ces paroles préſentent d'abord, on ſera contraint de dire, ou qu'Onéſicrite n'a pas connu la diſpoſition des Coſtes qu'il a parcouruës, ou que Pline n'a pas entendu Onéſicrite, ou enfin qu'outre l'Eulée, le Tigre & la ville de Suſes, qui eſtoient à l'Orient de l'Euphrate, il y avoit un autre Eulée, un autre Tigre & une autre ville de Suſes à l'Occident du même fleuve. Il faut néceſſairement admettre une de ces trois choſes, & la troiſiéme bien pluſtoſt que les deux autres, ſi l'on s'en tient au ſens naturel & déterminé par le deſſein que Pline a dans ce chapitre ; car la navigation de Néarque eſt d'Orient en Occident : il part du Sinde, coſtoye les pays des Arbies, des Orites, des Ichthyphages, la Carmanie, la Perſe propre, la Suſiane ; ces trois pays ſur la coſte Orientale du golfe Perſique. Pline dit nettement toutes ces choſes après Onéſicrite, ainſi on nepeut imputer ni à l'un ni à l'autre de ces Ecrivains une erreur auſſi groſſiére que le ſeroit celle d'un homme qui diroit que l'Eulée, le Tigre & la ville de Suſes eſtoient à l'Occident de l'Euphrate. L'unique parti qu'on puiſſe prendre eſt de reconnoître deux autres riviéres & une autre Ville, qui ayent eû les mêmes noms.

Heureuſement la deſcription que Néarque a faite de ſa navigation eſt venuë juſqu'à nous, & elle nous donne l'intelligence de cet endroit de Pline, qui ſans elle auroit pû paſſer pour avoir eſté altéré par les copiſtes.

On trouve dans cette deſcription qu'Arrien a copiée, comme on l'a dit, que Néarque eſtant arrivé à l'embouchûre de l'Euphrate, reçût les ordres d'Aléxandre, en conſéquence deſquels il retourna en arriére, & entra dans un lac ou baſſin que l'Eulée & le Tigre forment en ſe jettant dans la mer, d'où il remonta juſqu'à Suſes. Ces faits ont une reſſemblance ſi marquée avec ce qui paroît embarraſſant dans le texte de Pline : *Oſtium*

Euphratis: *Lacus quem faciunt Eulæus & Tigris juxta Characem. inde Tigri Susa*, qu'on ne ſçauroit douter qu'il n'ait voulu dire préciſément la même choſe que Néarque; ainſi le paſſage de cet auteur eſt éclairci, il n'a fait que copier ce qu'Onéſicrite avoit dit du terme de la navigation qu'il décrivoit : mais il eſt conſtant que dans cet endroit ſeul il a fait deux fautes conſidérables, car il a péché également contre la briéveté, en parlant d'une choſe non-ſeulement inutile, mais oppoſée à ſon deſſein, qui eſtoit uniquement de montrer la diſpoſition des coſtes; & contre la clarté, en en parlant d'une maniére à faire croire qu'elle avoit avec ce deſſein une liaiſon néceſſaire & eſſentielle.

L'explication de ce paſſage peut ne pas paroître bien importante en elle-même, parce que les pays dont il y eſt parlé eſtant connus, il n'eſtoit pas capable d'en donner de fauſſes idées. On a crû néantmoins devoir la propoſer, à cauſe de l'uſage qu'il ſemble qu'on en peut faire pour ſe tenir en garde contre certaines prétenduës découvertes dans la Géographie ancienne, ſur leſquelles on pourroit compter trop aiſément. Il n'eſt pas naturel de croire qu'avant Aléxandre il y ait eû à peu près dans le même pays deux villes du même nom, ſans aucun autre nom qui les diſtinguât, & il en eſt de même de deux riviéres qui ne ſe joignent nulle part. On ne veut pas nier abſolument qu'il y en ait eû, mais on avoue qu'on auroit beaucoup de peine à le croire; peut-eſtre qu'une courte réflexion ſur le paſſage qu'on vient d'expliquer, fera ſentir que M. de la Barre a raiſon d'eſtre peu crédule à cet égard.

Si le Tigre, l'Eulée, la ville de Suſes eſtoient moins connus, ou ſi Pline n'avoit nommé qu'un de ces lieux dans l'endroit où il les a nommez tous trois ſi mal à propos, & qu'Arrien n'eût pas tranſmis à la poſtérité l'hiſtoire de la Navigation de Néarque, on croiroit ſans doute qu'il y a eû un Tigre ou un Eulée, ou une ville de Suſes à l'Occident de l'Euphrate. Le Géographe, qui auroit indiqué cette nouvelle ville ou cette nouvelle riviére, ſe ſeroit applaudi de ſon obſervation, & les critiques auroient regardé ſa découverte comme indubitable; ce ſecond Tigre, ce ſecond Eulée, ou cette ſeconde ville de Suſes n'en

ſeroit pas moins une chimére. N'eſt-il pas à craindre qu'on n'ait adopté quelquefois de doubles villes ou de doubles riviéres, qui n'avoient pas plus de réalité que celles-cy n'en auroient eû.

Explication d'un paſſage du quatriéme Livre chap. 12.

Le ſecond endroit de cet auteur, où M. de la Barre a remarqué le même défaut, eſt celuy du chapitre 12. du 4.e livre où il décrit le Pont-Euxin. On y lit ces mots : *Circuitus verò totius Ponti vicies ſemel centena quinquaginta M. ut autor eſt Varro, & fere veteres. Nepos Cornelius trecinta M. quinquaginta adjicit*, c'eſt-à-dire, Varron prétend que cette mer a deux millions cent cinquante mille pas de tour ; c'eſt ce que diſent auſſi la pluſpart des anciens : Cornelius Népos adjoûte trois cens cinquante mille pas.

Il n'y a perſonne qui ne croye en liſant cet endroit, que ce que Pline a voulu dire de Cornelius Népos, c'eſt qu'il adjoûtoit trois cens cinquante mille aux deux millions cent cinquante mille pas que Varron comptoit pour la circonférence du Pont-Euxin, ou ſi l'on veut, qu'il comptoit pour cette circonférence trois cens cinquante mille plus que Varron, & que par conſéquent ſelon cet auteur, le tour du Pont-Euxin eſtoit de deux millions cinq cens mille pas juſtes. Voilà le ſens naturel de ces paroles : *Nepos Cornelius trecenta M. quinquaginta adjicit.* On ne ſçait même ſi on pourroit employer de meilleurs expreſſions pour donner ce ſens à entendre ; cependant ce n'eſt pas ce que Pline a voulu dire, ſon deſſein a eſté de faire comprendre que Cornelius Népos comptoit deux millions trois cens cinquante mille pas, par conſéquent deux cens mille ſeulement plus que Varron, pour le tour du Pont-Euxin.

La preuve de cette explication ſe trouve en deux autres paſſages du même auteur, où il traite encore du Pont-Euxin. On lit dans le premier, qui eſt au 11.e chapitre du même livre: *ab Iſtri oſtio ad os Ponti paſſ. DLV. M. alii fecere : Agrippa adjecit ſexaginta*, de l'embouchûre du Danube au canal du Pont-Euxin, les autres comptent cinq cens cinquante mille, Agrippa en adjoûte ſoixante. Ce paſſage eſt tout ſemblable à celuy qu'on vient de rapporter ; il ſemble que ſelon Pline, Agrippa ait compté du Danube au canal ſoixante mille plus que les autres

n'y comptoient, c'eſt-à-dire qu'il y ait compté ſix cens quinze mille; mais ſi on l'entend ainſi, on ſe trompe. L'eſtimation d'Agrippa s'éloignoit peu de celle des autres Ecrivains, toute la différence qu'il y avoit entre eux & luy eſtoit de cinq mille ſeulement, & il ne comptoit que cinq cens ſoixante mille du Danube au Canal. C'eſt Pline même qui en a fait la remarque, & qui par-là s'eſt expliqué luy même: *Agrippa à Byzantio ad flumen Iſtrum* DLX.

Lib. 4. cap. 12.

Si on veut ſçavoir ſur quoy peut eſtre fondée une maniére ſi ſinguliére de s'exprimer, il n'eſt pas mal aiſé de découvrir que Pline a crû que dans les ſommes où il y avoit deux nombres, il ſuffiſoit d'obſerver les variations des auteurs à l'égard du plus petit nombre, qu'ils adjoûtoient au plus grand ſur lequel ils eſtoient d'accord; il s'eſt imaginé qu'on entendroit, par exemple, que dans l'éloignement de l'embouchûre du Danube au canal du Pont-Euxin, le nombre de cinq cens mille eſtoit un nombre fixe, auquel les uns adjoûtoient cinquante cinq, & les autres ſoixante.

Correction de deux endroits du quatriéme Livre ch. 11. & 12.

Ces deux paſſages, dont l'un a ſervi à expliquer l'autre, renferment une faute qu'on n'a pû corriger à l'aide des manuſcrits, où le R.P. Hardouin n'a point trouvé de variantes. Cette faute conſiſte en ce qu'on y lit DLV. DLX. cinq cens cinquante-cinq, & cinq cens ſoixante mille, au lieu de CDLV. & CDLX. quatre cens cinquante-cinq & quatre cens ſoixante.

Pour s'aſſûrer de la néceſſité de cette correction, il ſuffit de faire attention à ce que les Romains & les autres Latins ont obſervé en copiant dans les auteurs Grecs, ce qu'ils avoient écrit de l'eſtenduë des pays où la nation Grecque eſtoit répanduë. On ſçait que leur uſage eſtoit de prendre huit ſtades pour un mille: Pline, Columella, Cenſorin ſont des témoins ſûrs de cet uſage; par conſéquent, ſi on prétend qu'il y a cinq cens ſoixante mille de l'embouchûre du Danube au canal du Pont-Euxin, qui eſt ce qu'on lit dans Pline, il faut que les Grecs y ayent compté quatre mille quatre cens quatre-vingt ſtades; mais Arrien, qui a copié ces Grecs, n'y en a compté que trois mille ſix cens quatre-vingt. Ce nombre n'eſt pas douteux,

Peripl. Ponti Eux.

puiſqu'il réſulte des diſtances particuliéres de tous les lieux où l'on pouvoit mouiller, en allant par mer de l'embouchûre du Danube à Byzance.

Il eſt vray qu'on trouve quelquefois entre deux anciens, qui marquent l'eſtenduë des mêmes pays ou des mêmes coſtes, des différences auſſi conſidérables que celle qu'il y auroit entre Pline & Arrien, ſi Pline avoit écrit ce qu'on lit dans ſon texte. On ne peut pas toûjours imputer aux copiſtes ces différences qui nous choquent, & qui nous cauſent quelquefois tant d'embarras, il faut que quelque raiſon particuliére nous y détermine; mais il y en a icy pluſieurs d'un très-grand poids. La coſte depuis Byzance juſqu'au Danube eſtoit bordée de villes Grecques très-fréquentées; dès-là il eſt difficile que des Ecrivains Grecs ſe ſoient mépris juſqu'à luy donner huit cens ſtades au-delà de ce quelle avoit d'eſtenduë. Cette ſuppoſition, à laquelle on a peine à ſe preſter, devient encore moins croyable, quand on conſidére que ceux à qui il faudroit attribuer une pareille mépriſe, ont prétendu porter la préciſion juſqu'à employer de petits nombres, même juſqu'à compter les uns cinq mille ou quarante ſtades ſeulement moins que les autres. On peut adjoûter à cela, que l'auteur d'Agrippa & celuy d'Arrien ſont parfaitement d'accord en ce qui regarde le petit nombre, qui dans l'un & dans l'autre eſt de quatre-vingt ſtades, comme on l'a vû dans l'évaluation donnée cy-deſſus. Enfin, ce qui achevera de convaincre que la faute qui eſt dans Pline n'eſt pas de luy ou de ſes auteurs, mais des copiſtes, & qu'il faut la corriger; c'eſt que ſoit qu'on ait écrit *quadringenta* au long, ou qu'on l'ait fait en chiffre Romain, il a eſté très-aiſé d'en faire *quingenta*, & qu'en reſtabliſſant la leçon qu'on croit vraye, il ne reſtera plus de différence entre les deux auteurs dont on a obſervé la conformité en un point, les quatre cens ſoixante mille d'Agrippa, eſtant exactement & préciſément les trois mille ſix cens quatre-vingt ſtades d'Arrien.

Correction d'un endroit du cinquiéme Livre chap. 32.

M. de la Barre corrige tout de ſuite l'endroit du chapitre 32. du 5.e livre, où on lit, *Boſporus D. paſſ. intervallo. Aſiam Europæ iterum auferens, abeſt à Chalcedone XII. M. paſſ.* tous les

manuscrits ont cette leçon, mais il faut lire *VII. M. pass.*

En effet, ce que Pline appelle le Bosphore, c'est l'endroit du canal de la mer noire, où Darius fit faire un pont; il le dit luy-même ailleurs: *Augustiæ Bosporus Thracius, latitudine D. pass. qua Darius pater Xerxis, ponte transvexit.* C'est de cet endroit qu'il y auroit douze mille cinq cens pas à Chalcédoine selon Pline, s'il avoit écrit ce qui a passé dans toutes les éditions; mais on sçait que cet endroit est ce qu'on a appellé le Promontoire Herméen, qui estoit à la moitié du canal, & à moitié chemin de Chalcédoine au Temple de Jupiter; Hérodote & Polybe l'ont dit en termes exprès. On sçait encore que le canal entier avoit six vingt stades de long, Arrien & Ménippe sont d'accord là-dessus avec les deux anciens qu'on vient de nommer; ce canal estoit fréquenté, on n'en pouvoit ignorer la longueur: or, six-vingt stades pour les Romains qui comptoient huit stades à un mille, faisoient quinze mille justes. Il est donc nécessaire que Pline ait compté sept mille cinq cens pas pour la moitié de la longueur du canal: les copistes ont pris aisément un *V.* pour un X.

Lib. 4. cap. 12.

REMARQUES

SUR UN PASSAGE DE PAUSANIAS.

1730. LE passage de Pausanias qui donne lieu à ces remarques, est dans les Corinthiaques p. 113. de l'édition de Kunius. Cet auteur, après avoir parlé du combat de Neptune & du Soleil, & avoir dit que Briarée avoit adjugé au Dieu de la mer l'Isthme de Corinthe, & au Soleil le Promontoir qui commande à la ville, fait la description d'un temple où estoit une statue de Neptune, & une d'Amphitrite, accompagnées de Tritons & de Néréïdes, & adjoûte que ces Nimphes Néréïdes avoient aussi plusieurs autres temples dans la Gréce, ταύταις καὶ ἑτέρωθι τῆς Ἑλλάδος βωμοὺς οἶδα ὄντας, *quibus Nereïdibus, & in aliis Græciæ locis aras dedicatas novi*, comme

le traduit Amaſée. Pauſanias, après cela, adjoûte Δωτοῖς ἢ ἐν Γαβάλοις ἱερὸν ἔστιν ἅγιον, qu'Amaſée traduit ainſi, *apud Dotos in Gabalis ſanctiſſimum eſt templum : exſtat in eo peplus quem filio Alcmæoni ſumſiſſe Eriphylen Græci putant*..

Les critiques ont crû que ce paſſage eſtoit corrompu, & qu'il falloit oſter le ſigma de Δωτοῖς, c'eſt ce qu'en a penſé Canterus, & il faut traduire *Dotoi* ou *Dotoni eſt Templum ſanctiſſimum in Gabalis*, la Néréide Doto a un Temple à Gabales. Amaſée s'eſt donc trompé, prétendent les critiques, en faiſant un peuple des Dotiens, au lieu qu'il s'agit là d'une Néréide ; car, dit-on, par quelle diſparate Pauſanias, qui venoit de dire à l'occaſion du Temple de Neptune, que les Néréides qui y eſtoient repréſentées avoient auſſi d'autres lieux conſacrez dans la Grece, auroit-il tout d'un coup paſſé au Temple des Dotiens ? Au lieu qu'il eſt très-naturel de croire qu'ayant à parler des Néréides, & Doto eſtant de ce nombre, il ait dit tout de ſuite qu'elle avoit auſſi un Temple à Gabales ; d'ailleurs, adjoûte-t-on, la phraſe ſera plus grecque en ſubſtituant Δωτοῖ à Δωτοῖς. *Novarum Lect. l. 6. c. 1.*

M. l'Abbé Banier penſe au contraire qu'Amaſée ne s'eſt point trompé, & que puiſque par le paſſage de Pauſanias il faut bien ſuppoſer dans la Grece une ville de Gabala, comme il le fera voir dans la ſuite, on peut bien y admettre auſſi un canton dont les habitans portoit le nom de Dotiens ; la phraſe, quoy qu'en diſent les critiques, eſt également grecque en mettant un datif pluriel pour exprimer les Dotiens, ou un ſingulier pour marquer le nom d'une Néréide. Il n'eſt pas eſtonnant que Pauſanias, qui ne ſe contente pas de décrire les lieux où il paſſe, mais qui a coûtume, à leur occaſion, d'inſérer dans ſon ouvrage toutes les choſes dont il ſe ſouvient, ait fait icy, comme il en fait partout ailleurs, une digreſſion, pour parler d'un Temple dans lequel on croyoit avoir le voile d'Eriphyle, comme il parle en cinq ou ſix endroits du célébre collier de cette Princeſſe.

Mais quelle ſera donc cette ville de Gabales inconnuë à tous les auteurs, & ces prétendues Dotiens qui ne ſont pas mieux connus ? M. l'Abbé Banier remarque qu'il y a eû pluſieurs villes

qui ont porté le nom de Gabalé ou de Gabala ; la plus célébre eſt celle de Syrie, il y en avoit auſſi une dans les Gaules, & un peuple nommé Gabalien : on croit que c'eſt aujourd'huy le Gévaudan. Céſar, Ptolémée & pluſieurs autres auteurs parlent de cette ville, & dans les Conciles de France il eſt fait mention de *Gabalitana Eccleſia & civitas*. Apoll. Sidonius fait la deſcription de cette Ville dans ces vers :

Propempt. ad lib. v. 23.

Tum terram Gabalum ſatis nivoſam,
Et, quantum indigenæ volunt putari,
Sublimem in puteo videbis urbem.

Le P. Sirmond ſur cet endroit, rapporte une ancienne Inſcription trouvée dans le fond de l'Auvergne, ſur laquelle il eſt fait mention de *Gabalis* : Strabon appelle ce peuple Gabales Γαβάλης.

Selon le même Strabon il y avoit auſſi une Ville de même nom au couchant de l'Arménie, qu'il nomme Gabalé ; il n'eſt donc pas eſtonnant qu'il y en ait eû une de même dans la Grece, & ſi celle-cy n'eſt connuë que par Pauſanias, celle de l'Armenie n'eſt connuë auſſi que par Strabon ; & combien d'autres lieux ne ſont connus que par ces deux auteurs.

Il eſt donc inutile d'aller tranſporter, & le Temple des Dotiens & le voile d'Eriphyle dans une autre Gabales : Pauſanias ne parle en cet endroit que de la Grece, & s'il avoit parlé d'une Ville eſtrangére, ou il en auroit averti, ou il auroit fait connoiſtre cette Ville & le pays dans lequel elle eſtoit. On ſçait qu'il y avoit un petit canton dans la Theſſalie nommé *Podium Dotium*, qui pouvoit avoir donné ſon nom à ceux qui l'habitoient ; & comme Pauſanias, à quelques lignes des paſſages qu'on a citez, parle du culte d'Achille, qu'il joint avec celuy de Neptune & des Néréides ; il eſt très-probable qu'il avoit alors en vûë la Theſſalie, où ce Prince fut honoré après ſa mort, principalement dans la petite Iſle de Leucé qui luy fut conſacrée, le tout peut-eſtre parce qu'il eſtoit fils de Thétis une des principales Néréides.

A cette occaſion M. l'Abbé Banier donne l'hiſtoire du collier & du voile d'Eriphyle, qui cauſérent tant de malheurs dans

dans la famille d'Amphiaraüs, & nous la rapportons icy, parce que les réflexions qu'il y joint ſervent à prouver le ſentiment qu'il vient d'avancer.

Amphiaraüs, ayant prévû par l'art de la divination qu'il périroit à la guerre de Thébes, refuſoit de s'engager dans cette entrepriſe, & ſe tenoit caché. Les chefs de l'armée qu'on préparoit pour cette expédition, qui croyoient avoir beſoin de luy, firent tous leurs efforts pour découvrir le lieu où il s'eſtoit retiré; mais n'ayant pû y réuſſir, & Adraſte ſçachant qu'Ériphyle ſa ſœur & femme d'Amphiaraüs, eſtoit la ſeule qui en fût informée, luy donna un collier & un voile d'un grand prix. Cette Princeſſe, gagnée par un ſi beau préſent, trahit ſon époux, & Amphiaraüs eſtant découvert, & ne pouvant ſe diſpenſer d'aller à l'expédition de Thébes, il ordonna à ſon fils de tuer ſa mere Ériphyle après qu'il auroit appris la nouvelle de ſa mort. Il périt en effet peu de temps après, ſoit que la terre ſe fût entr'ouverte pour l'engloutir, comme le diſent Stace & Strabon, ſoit que pendant qu'il s'amuſoit à conſidérer le vol des oiſeaux pour en tirer des augures, il fût tombé dans un précipice avec ſon chariot, où il perdit la vie.

Apollod. l. 3. Pauſan. &c. Stace, Theb. Strab. l. 9. &c.

Alcméon, informé du malheur de ſon pere, éxecuta l'ordre cruel qu'il en avoit reçû, & oſta ſa vie à ſa mere. Agité par les furies qui le pourſuivoient ſans ceſſe, c'eſt-à-dire par les remords de ſa conſcience, dont il ne pouvoit ſe délivrer, il erra dans différents pays, & ſe retira enfin dans la Pſophide, où Phégée fit la cérémonie de ſon expiation, & luy fit épouſer Alphefibée ſa fille, à laquelle Alcméon donna le collier de ſa mere; mais l'ayant répudiée dans la ſuite pour épouſer Callirhoé fille d'Acheloüs, il voulut aller redemander ce collier pour le donner à ſa nouvelle épouſe, & ſes beaux freres luy ayant dreſſé des embuches, le tuérent en chemin. Ce fatal collier fut remis entre les mains d'Acheloüs, qui pour faire finir tous les malheurs qu'il cauſoit, ordonna qu'il fût conſacré à Delphes dans le Temple d'Apollon. Pour le voile, on n'en ſçait autre choſe, ſinon ce qu'en dit Pauſanias, qu'il eſtoit dans le Temple de Gabales.

Pauſan.

Corinth. l. III.

Beot. p. 796, l. 40. Selon le même Pauſanias, les habitants d'Amathonte, ville de l'iſle de Chypre, ſe vantoient de poſſéder le collier de cette Princeſſe, & aſſûroient qu'il eſtoit dans le Temple de Vénus & d'Adonis, mais cet auteur détruit cette tradition; *car, comment,* dit-il, *auroit-il paſſé de Delphes à Amathonte! Or j'ay conté,* adjoûte-t-il, *dans mes Arcadiques de quelle maniére il avoit eſté porté dans le Temple d'Apollon; il vaut donc mieux croire que c'eſtoit le collier d'Harmonie ou Hermione, lequel eſtoit de pierres précieuſes enchaſſées dans de l'or, au lieu que celuy d'Eriphyle, ſelon Homere dans ſon Odyſſée, n'eſtoit que d'or; & certainement,* continuë Pauſanias, *Homére, qui avoit parlé deux fois de collier d'or & de pierres précieuſes, n'auroit pas manqué de dire que celuy d'Ériphyle en avoit, ſi en effet il en eût eû.* En effet, lorſqu'il parle des préſents faits à Pénélope par ſes amants, il dit qu'Eurymaque luy donna un collier où l'ambre & l'or brilloient comme le Soleil. Eumée, dans l'entretien qu'il a avec Ulyſſe, luy dit qu'un marchand Phénicien eſtoit entré dans le Palais pour y vendre un collier d'ambre garni d'or. Enfin le même Pauſanias dit poſitivement dans le même endroit, que le collier d'Ériphyle fut enlevé de Delphes avec les autres richeſſes par les Tyrans de la Phocide, qui en pillérent le Temple, & il n'en pouſſe pas l'hiſtoire plus loin.

Quelle apparence, après un détail ſi circonſtancié de l'hiſtoire de ce fatal collier, qu'il faille aller chercher le voile de la même Ériphyle hors de la Grece? S'il s'eſtoit agi dans le premier paſſage qu'on a cité des Corinthiaques, ou de la Gabala de Syrie, ou de quelque autre Ville de ce nom, Pauſanias n'auroit-il pas fait l'hiſtoire du tranſport de ce voile, ou n'auroit-il pas détruit la tradition de ceux qui ſe feroient vantez de le poſſéder, comme il combat celle des Preſtres d'Amathonte? Il eſtoit donc ſûr que c'eſtoit dans la Grece, dans deux Temples différents, qu'eſtoient & le voile & le collier d'Ériphyle.

Enfin, M. l'Abbé Banier fait terminer ſes réflexions par quelques remarques ſur la maniére différente dont Apollodore & Pauſanias racontent l'hiſtoire qu'il vient de rapporter. Pauſanias dit que le collier fut donné à Ériphyle par Adraſte ſon

frere: Apollodore assûre que ce fut Polynice gendre d'Adraste, & neveu de cette Princesse, qui luy donna & le collier & le voile, τὸν ὅρμον καὶ τὸν πέπλον, & dans la suite, car les compilateurs ne se souviennent pas toûjours de ce qu'ils ont avancé, il dit que ce fut Thersandre fils du même Polynice qui les luy avoit donnez. *L. 3. c. 6.*

SUR L'UTILITÉ

Des Langues Orientales, pour la connoissance de l'Histoire ancienne de la Grece.

QUE la Gréce ait esté peuplée par des Colonies de l'Orient & de l'Égypte, ce n'est plus aujourd'hui une vérité contestée. Que le langage des peuples qui formoient ces Colonies, mêlé avec la Langue naturelle du pays, ait porté dans l'histoire de ce même pays une grande obscurité, c'est ce qui paroît par le nombre infini de maniéres différentes dont on a tâché d'éclaircir cette histoire, & les anciennes fables dont elle est remplie. M. Fourmont l'aîné conclud de-là que pour l'intelligence de cette même histoire, & l'explication des fables qui l'accompagnent, il faut avoir recours aux Langues Orientales; & il adjoûte que c'est à cette idée que se sont attachez les sçavants, puisqu'en effet les traditions anciennes de la Grece sont encore, & ne sçauroient estre qu'Orientales: ainsi vouloir démêler le sens de ses fables, constater la suite de ses histoires, ce seroit une entreprise non seulement téméraire, mais impossible sans le secours des Langues des diverses régions de l'Orient d'où ces traditions partoient, puisque c'est dans ces Langues qu'elles avoient d'abord esté ou écrites ou exprimées. 1730.

Ce principe est si juste, & en même temps si fécond, que, selon M. Fourmont, (& cela, dit-il, est déja exécuté) il redresse tout seul toutes les fautes de nos Chronologistes. *Marsham* & M. *Newton*, dans le Sesak de l'Écriture croyent appercevoir Sésostris. Ils se trompent, les noms seuls

démentent tous leurs calculs ; & Scaliger en avoit fait la remarque. Selon *Marsham*, les Aurites de Manéthon estoient les Égyptiens d'avant le Déluge : il n'a donc pas vû que le nom d'Aurites ou d'Avrites, s'estoit formé d'*Abaris* prononcé alors *Avaris !* Si le P. Pezron & quelques autres avoient esté un peu au fait de l'ancienne Langue Égyptienne, nous auroient-ils donné leur *Alisphragmuthosis*, pendant que S.t Jérôme avoit conservé le véritable nom *Mepharmutos*, & avec la finale grecque, *Mepharmutosis*, qui signifie *le Prince du Nome Pharmutique !* Ce nom estoit estranger, & il devient Égyptien. De même personne n'a senti que pour *Amutanthus*, dans le Canon d'Eratosthéne, il falloit remettre *Amo-Tauthus* ou *Teuthus*, & qu'Amo-Teuthus n'est que le nom du Teutamos de Céphalion retourné, & un composé d'*Amos Theut*, *Amos Mercurius*, inadvertence néantmoins qui fait faire à Marsham & à tous les autres plusieurs anachronismes.

Mais, comme les exemples pourroient icy aller à l'infini, & ne présenteroient rien de méthodique, M. Fourmont se restreint à montrer l'usage de ce même principe dans deux articles. Le premier tiré de la Mythologie : ce sera la fable de Persée & des Gorgones, que tous les Critiques ont avoué estre l'écueil de leur sagacité. Le second, pris de l'histoire même, ce sera la fameuse Inscription du tombeau de Sardanapale ; la phrase, *bois, mange, songe à te divertir, &c.* & l'Anakyndarax qu'on luy donne pour pere. Il prouve par rapport à la fable, que faute de réfléchir à sept ou huit termes Phéniciens ou Hébreux, on ne l'a ni entendue, ni pû entendre : & par rapport *à l'Inscription de Sardanapale*, qu'en la remettant en Chaldéen ou Syriaque, elle donne un sens honneste, convenable au Monument, très-instructif, & si naturel, que tout homme de bon sens est contraint de l'adopter.

PREMIÈRE PARTIE.

Explication de la Fable des Gorgones.

La fable des Gorgones se réduit à cinq articles.

1.° Phorcys Dieu marin, qui a pour femme Ceto.

2.° Ses cinq filles, deux appellées *Graiæ*, *Pephredo* & *Enyo*, trois autres Gorgones, *Stheno*, *Euryale*, *Méduſe*. *Heſiode, Theog. v. 274.*

3.° Les trois nommées Gorgones, n'ont entre elles, & à elles trois qu'une dent, qu'une corne, qu'un œil.

4.° Du chef ou de la teſte de Méduſe coupée, ſortent un *homme*, c'eſt-à-dire, Chryſaor le forgeron, & un cheval, c'eſt le *Pégaſe*.

5.° Ce cheval aîlé ne ſert dans la Grece qu'à Perſée & à Bellerophon, & l'on n'en conſerve aucun de ſa race dans un temps que les chevaux ordinaires doivent y eſtre fort communs par les Colonies antérieures au ſiécle de Perſée.

Ces notions préſuppoſées, adjoûtons encore cette remarque: en Phénicien, ou Hébreu, & dans toutes les Langues Orientales, les termes de *Ben*, *Benei*, *Bat*, *Banoth*, déſignent autant la poſſeſſion que la naiſſance, ou, pour parler plus clairement, l'*Eſtre poſſédé* que l'*Eſtre né*. Par-là les vaiſſeaux d'un Prince s'appellent *ſes fils*, ſes Galéres *ſes filles*. Dans tous les temps chaque vaiſſeau a porté ſon nom, *la Priſtis*, *le Centaure*, *la Baleine*. Lorſque les Amériquains apperçûrent pour la premiére fois les vaiſſeaux des Eſpagnols, ils les prirent pour des monſtres marins: enfin cette opinion eſtoit répanduë dans le Paganiſme, & c'eſt pour cela que Virgile change en Nymphes de la mer les vaiſſeaux d'Énée, & que ce héros les rencontrant enſuite, leur parle comme à des Déeſſes; ainſi premiére mépriſe de nos auteurs, ils n'y ont pas aſſez penſé. Ces cinq filles de *Phorcys* n'ont jamais eſté que les cinq vaiſſeaux qui compoſoient la petite flotte de ce Prince.

Il y a plus, une preuve authentique que dans Héſiode il ne s'agit que de vaiſſeaux, c'eſt que ces cinq mots, *Enyo*, *Pephredo*, *Stheino*, *Euryale* & *Meduſa*, à l'exception du dernier qui eſt traduit, ne ſont abſolument que des termes Phéniciens, & qui, écrits avec des lettres de leur Langue primitive, repréſentent toute une flotte, telle qu'elle pouvoit eſtre dans ces premiers temps.

1.° Enyo, אניה en Phénicien, *navis oneraria*.

2.° Pephredo, par tranſpoſition pour Perphedo בְּאֹר פִּיצָא

en Phénicien, *navis aquaria*; mot à mot *ciſterna ad viam ſufficiens*, ou *abundans*.

3.° Stheino, שְׁטֵינָא en Phénicien, *navis actuaria*, ou *remigum*, une galére.

4.° Euryale, עֲבְרִיָה לִיָה en Phénicien, *navis tranſitoria*, une chaloupe.

5.° Meduſa, en Phénicien מַלְכָּה *navis imperatoria*, on ſous-entend סְפִינָה ſephinah, *navis*. Cela eſt, ce ſemble, de la derniére ſimplicité, mais en même temps fort ſingulier.

De ces cinq vaiſſeaux, trois eſtoient de Κύεσς. Κύεσς ou Κϑέσς eſt le premier & le plus ancien nom de l'Iſle * des Phéaques appellée depuis Κόρκυρα; de-là le patronymique Κϑεικὼ, Κϑρκὼ ou Κορκὼ, & par la ſuite Γοργὼ: le *C* & le *G*, l'*o* & l'*u* ſe ſont toûjours pris l'un pour l'autre. Amurca Ἀμόργη, Gamal Κάμηλος, & de même Κορκὼ Γοργὼ, voilà les trois Gorgones.

Deux autres eſtoient nommées Γραῖαι, Grecques: c'eſtoit des vaiſſeaux gagnez ſur les Grecs. Les Phéniciens s'emparoient alors de toutes ces Iſles, & Cyre ou Corcyre, Ithaque & pluſieurs autres eſtoient de ces Phéniciennes de nouvelle date. Il ſe faiſoit des guerres aſſez vives entre les anciens & les nouveaux habitants. Palæphate dit que *Phorcys* eſtoit Cyrenéen, Cela peut eſtre vray; mais alors, comme Chef de Colonie, il regnoit à Ithaque, à Céphalonie, & à Κύεσς.

Lib. 13, verſ. 345. Dans l'Odyſſée, Minerve montre à Ulyſſe Ithaque ſa patrie, & entre autres choſes le port du vieillard marin *Phorcys*.

Φόρκυνος μὲν ὅδ' ἐστὶ λιμὴν, ἁλίοιο γέροντος.

Voilà donc le pere des Gorgones trouvé, *Phorcys* Roy d'Ithaque & des deux Iſles voiſines, qui poſſéde & envoye commercer cinq vaiſſeaux, trois de Κύεσς ou Κϑέσς, les trois Gorgones, deux qu'il a pris ſur les Grecs, les Grées ou Γραῖαι.

Le commerce de ce Prince ſe faiſoit en Afrique avec les habitants de Cyréne, du mont Atlas, des Canaries, de la coſte de

* Κερκύρα l'Iſle des Phéaques, anciennement Κύεσς... *Heſych.* & avant cela Κόεσς, Κούεσς, de-là par red. Κόρκυρα.

Guinée. Pline, Ptolémée, Méla, Pauſanias, Hannon, Héſiode même, atteſtent que ce commerce eſtoit fréquent dès le ſiécle de Perſée.

Mais en quoy conſiſtoit-il? Outre l'or qui y a toûjours eſté très-commun, il conſiſtoit en trois choſes, en *dents* d'Éléphants, ou *yvoire*, en *cornes* de divers animaux, en *yeux* d'hyaines & de poiſſon ou pierres précieuſes. Avec cela, on en amenoit toûjours quelque animal rare ou ſauvage pour la curioſité.

Or, lorſqu'on veut bien faire attention que ce même pays porte toûjours les noms de *Coſte d'or*, de *Coſte des dents*, que la *corne* des animaux eſt une des premiéres choſes que l'on ait travaillé, comme cela paroît par Homére, que les *yeux* de pluſieurs poiſſons & de pluſieurs animaux ſauvages, mais ſur-tout de l'hyaine ſi commune dans les contrées dont il s'agit, ſont mis par tous les Naturaliſtes au nombre des Pierres précieuſes, que c'eſt-là que ſe trouve le Pacaſſe, eſpéce de buffle dont les longues oreilles, ſur-tout lorſqu'il court, paroiſſent des aîles, on ſoûtient que l'énigme diſparoît. *Plin. lib. 30.*

Des cinq vaiſſeaux de Phorcys, on ne parle plus ni de *Perphedo* qui porte l'*eau douce*, ni d'*Enyo*, qui renferme ſeulement ou les marchandiſes communes, ou les beſoins de la flotte, comme le bois, les outils, &c.

Il s'agit de la conqueſte, Perſée ne doit donc s'attacher qu'aux trois Gorgones; or, on dit que ces trois avoient

אחד שן une *dent*, *echad*, *ſchen*, une, ou les *dents*, c'eſt-à-dire l'*yvoire*.

אחד קרן *echad*, *queren*, une *corne*, ou la *corne*, c'eſt-à-dire les *cornes d'animaux*.

אחד עין *echad*, *ein* un *œil*, ou l'*œil* ou les *yeux*, c'eſt-à-dire les *yeux* d'*hyaine* & de *poiſſon*, ou les Pierres précieuſes.

Le mot אחד *echad*, un, ou l'un, l'autre, ſe rapportoit à chaque vaiſſeau; rapporté au mot ſuivant, il a cauſé l'équivoque d'une *dent*, d'une *corne* & d'un *œil* à ces trois Gorgones enſemble.

ראש *Roſch* en Phénicien, ſignifie également *teſte* ou *chef* & *venin*. La teſte de la Méduſe une fois coupée, ou ce qui eſt la

même choſe, ſon commandant une fois tué, autre équivoque qui autoriſe à dire que cette teſte eſt un venin ראש. De cette *teſte* priſe, ſortent ſur le champ, & *Chryſaor* & le Pégaſe, *Chryſaor*, l'ouvrier en métaux. Le chef de la Méduſe, en achetant de l'or des Afriquains, avoit attiré de chez eux un ouvrier qui ſçait le mettre en œuvre, cela eſtoit fort à ſa place. Le *Pégaſe* en ancien grec *Pagaſe*, devons-nous l'aller chercher bien loin; & pendant qu'ὸς eſt la finale grecque, dire avec Bochart & M. le Clerc, que *Pegaſos* s'eſt formé de פנאסוס Pagaſous *fræni equus*, ce qui eſt encore contre les regles de la Grammaire Phénicienne ou Hébraïque, qui n'admet point une ſemblable tranſpoſition? *Pagaſos* ſans détour & ſans violence, eſt manifeſtement le *Pacaſſe:* lorſque les Romains virent pour la premiére fois l'Éléphant, ils l'appellérent *Bos*, de même le *Pacaſſe* ſorti de la Méduſe, parce qu'on l'avoit apprivoiſé, & que l'on montoit deſſus comme ſur les chevaux, fut appellé cheval. Les dénominations empruntées pour les choſes extraordinaires, ſont de tous les temps & de toutes les Langues. Et une marque que c'eſtoit un animal ſauvage, c'eſt qu'il s'échappa, qu'il ne fut ratrappé que par Bellerophon, qu'il tua Bargylle l'ami de Bellerophon, qu'il le bleſſa luy-même, & diſparut.

Enfin, on nous parle de *pétrifications* eſtranges, & elles ſe préſentent icy d'elles-mêmes: Perſée, ſans doute, vainquit la flotte de Phorcys vers les Syrtes, & auprès de Cyréne, & on ſçait que cette région a toûjours eſté illuſtre pour les *pétrifications*, juſqu'à faire écrire aux auteurs Arabes qu'il s'y trouve dans les terres des Villes entiéres, où les hommes & les animaux pétrifiez, conſervent encore la poſture qu'ils avoient lors de la pétrification ſubite. En deux mots

1.° Polydecte Prince Grec Roy de Seriphe, Phorcys Prince Phénicien Roy d'Ithaque, de Céphalonie & de Κόρκυρα, d'où Κορκὼ, Γοργὼ, Gorgone.

2.° Perſée Amiral ou Chef de la flotte de Polydecte, celuy de la flotte de Phorcys n'eſt pas nommé, mais il y en avoit un רֹאשׁ הַמַּלְבָּה *Roſch. hammalekah*, caput Meduſæ, ראש *teſte*, ראש *venin.*

3.° Des

3.° Des cinq vaiſſeaux de Phorcys, deux pris ſur Polydecte à l'occaſion de la guerre Γεραΐου, trois tirez de Κήτεος ou Κόρκουρα, Γοργὺς ou *Gorgones*.

On ne répete point l'équivoque de אֶחָד *un* pour *chaque* de עַיִן קֶרֶן שֵׁן *dents, cornes, yeux* (ou yvoire, corne, pierres précieuſes.) Indépendamment de quelques embelliſſements poëtiques, voilà le fond de la fable, & rien, ce ſemble, n'a jamais eſté plus clair. Il falloit donc la remettre en Phénicien, ſans cela, qui l'eût jamais entendue? Paſſons au fait hiſtorique, c'eſt-à-dire, à l'Inſcription de Sardanapale.

SECONDE PARTIE.

Explication de l'Inſcription du Monument de Sardanapale.

Il y a dans les Mémoires de l'Académie une Diſſertation de M. Freret ſur l'Hiſtoire & la Chronologie des Aſſyriens, dans laquelle il parle fort au long, & avec ſon érudition ordinaire, de l'Inſcription que l'on va expliquer. Athénée nous en donne trois traductions, *T. 5, p. 331.*

1.° Celle du Poëte Cherile en vers hexamétres, tirée des ouvrages de Chryſippe.

2.° Celle du Poëte Phœnix de Colophon, qui eſt proprement une imitation.

La 3.e en proſe, extraite de l'ouvrage d'Amyntas.

Ces trois verſions, dit M. Freret, s'accordent à mettre dans la bouche de ce Prince des diſcours inſenſez.

L'antiquité parle de deux monuments de Sardanapale, qu'elle place l'un à Anchialé, l'autre à Ninive. Selon M. Freret, le tombeau de Sardanapale eſt le monument d'Anchialé: Anchialé eſtoit une petite ville de Cilicie peu éloignée de Tarſe, à laquelle même elle ſervoit de port. Amyntas eſt le ſeul auteur qui ait parlé d'un ſemblable tombeau à Ninive, mais quelle eſtoit cette Inſcription? Clitarque, Ariſtobule, Calliſthéne, Hellanicus, Apollodore, Cicéron, &c. aux paroles citées par Cléarque, adjoûtent celles-ci:

Ailleurs, ὦ ξένε. Voy. Suid. in Sardanap. *& ἰχνέω.*

Σὺ δὲ ξένος ἔοθιε, πῖνε, παῖζε, ου ὄχευε.
Pour toy paſſant, bois, manges, fais l'amour.

Le témoignage de tous ces auteurs pris en général, eſt trop uniforme pour le révoquer en doute; cependant voicy ce qu'en penſe M. Fourmont.

1.° Les auteurs Grecs ont confondu & les Monuments & les Inſcriptions: Amyntas eſt différent des autres, les autres ne s'accordent pas entre eux.

2.° Ce qu'il y a de plus authentique dans l'hiſtoire, c'eſt que pour ne point tomber entre les mains d'Arbacès, Sardanapale ſe brûla luy-même, & cela à Ninive dans ſon palais, avec ſes thréſors, ſes femmes, & tout ce qu'il avoit de plus cher.

3.° De l'aveu de tous les auteurs, l'Épitaphe ou Inſcription de ce tombeau ou monument, eſtoit en lettres Chaldaïques; Amyntas le dit du tombeau de Ninive, Cléarque l'aſſûre du monument d'Anchialé.

4.° Si cela eſt, deux conſéquences naturelles. La premiére, les Grecs n'en parloient que d'après les habitants des lieux, & nullement pour l'avoir lûe, ou l'avoir entendue eux-mêmes. La ſeconde, des deux témoignages contraires d'Amyntas pour Ninive, & de tous les autres pour Anchialé, on doit s'en tenir au dernier: Amyntas a ſçû qu'il y avoit à Ninive un Tombeau de Sardanapale, voilà ce qu'il y a de vray chez luy; l'épitaphe de ce tombeau eſtoit en lettres chaldaïques, il ne l'a pû lire, & l'a ſuppoſée ſemblable à l'Inſcription du monument d'Anchialé, en cela il s'eſt trompé. Mais une troiſiéme conſéquence, c'eſt que le Tombeau de Sardanapale ayant eſté à Ninive, le monument d'Anchialé n'eſtoit point un tombeau, mais quelque Arc de triomphe érigé par les habitants de Tarſe & d'Anchialé en reconnoiſſance des bienfaits de Sardanapale: non que ce Prince fût mort chez eux, les hiſtoriens ne l'ont écrit qu'à l'occaſion de ce prétendu tombeau; mais, parce que Sardanapale, après avoir porté juſques-là ſes conqueſtes, s'y eſtoit plû, y avoit fait quelque ſéjour, & pour y faire éclater la puiſſance prodigieuſe des Rois d'Aſſyrie, y avoit fait bâtir en un ſeul

jour deux villes considérables, aussi est-ce la seule chose qui paroisse dans l'Inscription du Monument : la voicy donc telle qu'elle est rapportée par Clitarque.

* ΣΑΡΔΑΝΑΠΑΛΟΣ ΑΝΑΚΥΝΔΑΡΑΞΕΩ
ΑΓΧΙΑΛΗΝ ΕΔΕΙΜΕ ΚΑΙ ΤΑΡΣΟΝ ΜΙΗ ΗΜΕΡΗ
ΑΛΛΑ ΝΥΝ ΤΕΘΝΗΚΕΝ.

Les deux derniéres paroles sont l'addition ordinaire des Épitaphes : cela estant, il n'y avoit dans l'Inscription Chaldéenne que les deux premiéres lignes, avec les autres termes qu'on va expliquer : il est même facile de s'appercevoir qu'on l'a un peu changée, d'où viendroit ce tour de vers ïambes que l'on y a introduit, si elle estoit Chaldéenne ?

Mais voicy d'autres réflexions plus essentielles. Pourroit-on nous dire ce que c'est qu'*Anakyndarax*, & si l'on connoît dans l'histoire d'Assyrie ce nom du pere de Sardanapale ? De plus, quelle connexion y a-t-il entre cette Inscription pour Tarse & Anchialé, & les paroles qui suivent chez les historiens, ἔσθιε, πῖνε, παῖζε, ou comme on lit ailleurs ὄχνε.

On soûtient que les Grecs, trompez par les habitants du pays à cause de l'ambiguité des termes Chaldéens, en ont imposé à la postérité. M. Freret s'en est, ce semble, apperçû : ces der- « P. 380.
niers mots, dit-il, ne se lient guéres avec le commencement de «
l'Épitaphe, où Sardanapale tire vanité de la construction de «
deux villes considérables ; quelle apparence que l'on ait tiré de-là «
une conséquence aussi impudente & aussi peu liée à ce qui pré- «
céde, que celle de l'invitation aux passants ? Il adjoûte que la plusspart des Écrivains de la vie d'Alexandre estoient accusez de travailler d'imagination, & d'embellir le fond de l'histoire de beaucoup de détails qu'ils inventoient ; c'est un reproche que « leur fait Strabon : ils sont croyables, continue-t-il, sur la « forme extérieure de ce monument de Sardanapale, au pied du- « quel ils avoient passé ; mais pour le sens de l'Inscription, qui « estoit en langue Chaldéenne, & qu'il avoit fallu leur expliquer,

* Sardanapale fils d'Anakyndarax, en un seul jour bâtit Anchialé & Tarse : à présent il est mort.

» ils ne l'ont donné que d'après un ſouvenir confus, & ſur des
» traductions qui couroient dans la Grece.

Pour montrer combien les Grecs ſe ſont écartez du véritable ſens de cette Inſcription, il y a une voye bien courte, & on s'étonne qu'aucun de nos critiques ne l'ait encore tentée, c'eſt de la remettre en Chaldéen; M. Fourmont l'y remet, & en explique toutes les parties.

סַרְטָן פוּל בַּאנַא קוּנְדַּאראַם
quùndarras Bana Phul Sartan

אֵת הַחַיְעַלַם וְאֵת תַּרְשִׁישָׁא בְּיוֹמָא חֲדָא
chedâ bejomâ ſchiſatar veeth Ethachayialam

אבליה שתיה אבריה
abedeih ſchteih akeleih

Après cette opération, M. Fourmont remarque 1.° qu'en bon Chaldéen cette Inſcription fait un ſens admirable; 2.° qu'à des rieurs les trois derniéres paroles ambiguës ont pû donner l'idée de l'ἔφθιε, πῖνε, ὄχευε.

Le ſens de ces trois lignes eſt donc *Sardan, Phul, ædificavit Saltum Torrentis, Anchialam & Tarſum, die unico. Imo perfecit eas,* id eſt, *fundavit* & *peſſulis clauſit.* M. Fourmont ſoûtient que la traduction eſt exacte, & que tout homme qui a quelque teinture du Chaldéen doit l'avouer ſur le champ. Quelques réflexions ſur le texte vont rendre l'équivoque ſenſible à ceux même qui ne ſont pas initiez dans les langues Orientales.

1.° סַרְטָן פוּל c'eſt le nom Chaldaïque de Sardanapale. Le פוּל *Phoul* eſt de l'Écriture, סַרְטָן *Sarthan* eſt un ſurnom, & c'eſt ce ſurnom que les Grecs avoient traduit par Θῶνος, on en explique ailleurs les raiſons.

2.° בַּאנַא כּוּנְדַּא אַראַם ſignifie très-nettement & très-ſimplement *ædificavit ſaltum Torrentis,* c'eſt-à-dire, la fortereſſe ſous laquelle paſſe le Torrent. Pourquoy donc, dira-t-on, avoir traduit αναχωνδαρξεω? le ב *beth* de בַּאנַא tout ſeul pouvoit eſtre pris pour l'abrégé de בֵּן *ben, filius:* il s'y prenoit & s'y

prend encore tous les jours dans tous les titres & dans toutes les Inſcriptions Juives, à plus forte raiſon dans celle d'un tombeau. Or ſuppoſons-le une fois pris pour בֵּן *ben*, ce qui ſuit devenoit un nom propre; on a donc crû que אנאקנדראראם, *Anakundarax* eſtoit un nom d'homme, & par conſéquent le nom du pere de Sardanapale: c'eſt pourtant une bevûe, & une bevûe démentie par toutes les liſtes qui nous reſtent des Rois Aſſyriens.

Mais bien plus, eſt-ce que l'hiſtoire, on dit même l'hiſtoire Grecque, ne nous apprend pas que *Quinda* eſt une fortereſſe de *Cilicie!* M. Freret croit que c'eſt la ville des Géants dont parle Paul Lucas, & cela eſt très-vray-ſemblable. Quoy qu'il en ſoit, tous les Géographes mettent *Kuinda* auprès d'Anchialé, & chez les anciens on ſe perſuadoit que c'eſtoit un monument de Sémiramis, ce qui prouve en général qu'elle avoit eſté bâtie par les Aſſyriens, mais l'Inſcription de ce monument décide abſolument du fait. קוּנְדָא en bon Syrien ſignifie *ſaltus*, & joint avec le terme de *Torrent*, ou de *Riviére* peu large mais profonde, il ſignifie *arche de Pont*. Il convient donc parfaitement à ces arches ſuperbes que les Princes ont quelquefois fait élever ſur des *Torrents*, ſoit pour la commodité de leurs peuples, ſoit pour faire paſſer leurs armées.

Mem. Acad. t. 5, p. 393.

A l'égard de רַאס, *ras* ou *arras*, d'où eſt venu le nom d'*Araxes*, & la confuſion de pluſieurs *Araxes* dans les écrits des Grecs, nos Orientaux ont montré il y a long-temps, qu'il ſignifie *fluentum*, & qu'il ſe dit particuliérement des torrents & des courants impétueux, *& Pontem indignatus Araxes.*

3.° Pour Anchialé & Tarſus, on a remis les noms Chaldéens: celuy de תַּרְשִׁישׁ en Chaldéen תַּרְשִׁישָׁא eſt de l'ancien Teſtament & des Paraphraſes Chaldaïques dans Jonas. L'autre, il ſemble que les Grecs l'aient formé ſur חַחְ עַל ▭ *Anchialum*, comme *Anchiolam* pour *Achai-olam* dans les vers *Jura verpe per Anchiolam.*

Alias Anchialum *Mart. Epigr. lib. 11, Epigr. 95.*

Cependant, ſi parce qu'Anchialé ſervoit peut-eſtre de Port à Tarſe, on veut le prendre d'ἄγχι *prope*, & d'ἅλς la *Mer*, on ne s'y oppoſe point. On ſçait que cette ville chez les auteurs

de l'antiquité a des noms très-différents, comme *Anchialé*, *Parthena*, &c.

4.° Reſtent à préſent les trois mots ἔσθιε, πῖνε, ὄχευε ou πάῤῥεξε. אַכְלִיה *akeleih* eſt également prétérit dans l'*aphael*, c'eſt à-dire une des conjugaiſons de כָּלָה *kalah*, & impératif paragogique d'אכל *akal*; or d'אכל *akal*, il ſignifie *comede*, & de כלה *kalah*, il ſignifie *perfecit*, ou pluſtoſt *fecit perfici*, c'eſt donc évidemment la maniére dont il devoit eſtre traduit.

2.° Πῖνε, שתיה *ſcheteih* en impératif ſignifie *bibe*, שתיה *ſchateh*, ou *ſchatah*, en prétérit ſignifie *fundavit eam*, ou *eas*, c'eſt ce qui convient aux bâtimens, & par conſéquent à l'Inſcription.

3.° Enfin ὄχευε répond encore au Chaldéen, de deux façons: en impératif pris de בְּדָא *beda*, il ſignifie *faire* ou *dire des obſcénitez*; en prétérit tiré de בַּד *bad*, *repagulum*, *peſſulum*, & dans l'*apheel* c'eſt *clauſit peſſulis & repagulis*, *il a mis les clôtures & leurs verroux*. Cela eſtant, il eſt clair que l'Inſcription dit quatre choſes, & les donne comme faites en un ſeul jour.

La premiére, Sardanapale avoit bâti Anchialé, Tarſe, & l'arche, ou la fortereſſe appellée par les auteurs *Quinda*.

La ſeconde, non-ſeulement il les avoit bâties, mais de plus il les avoit bâties, ou fait faire en total, אכליה *akeleih*.

La troiſiéme, comme cela devoit paroître impoſſible, pour plus ample explication, il eſt fait mention de *fondements*, שתיה.

Une quatriéme enfin, & c'eſt ce qui ſe fait le dernier dans les édifices, c'eſt qu'on y avoit mis pont-levis, portes, verroux, אברית, *fecit adjeci repagula*.

Cette explication eſt ſimple, & préférable à tout ce que les Grecs en ont écrit. Il s'agiſſoit, comme l'on voit, de reprendre la phraſe Chaldéenne, & d'en découvrir les équivoques.

RECUEIL D'INSCRIPTIONS ANTIQUES, *avec quelques Observations.*

1727. *Page 288.*

NOUS avons rapporté dans le cinquiéme volume de l'Hiſtoire de l'Académie, des obſervations de M. Lancelot ſur quelques Inſcriptions antiques : il en négligea un grand nombre qui luy parurent moins dignes d'attention ; mais, plus perſuadé qu'il ne l'étoit alors, qu'il y en a peu qui n'ayent une ſorte d'utilité, & qu'il eſt toûjours avantageux d'en faire des collections, il a raſſemblé depuis toutes celles qu'il avoit trouvées dans le cours de ſes voyages, en obſervant ſeulement de ne point rappeller celles qui ſont déja dans les recueils de Gruter, de Reineſius, de Spon, &c. à moins qu'il n'y ait des différences ; & s'il a eſté moins ſcrupuleux à l'égard de celles que les auteurs du voyage littéraire publié en 1717. & 1724. ont rapportées, c'eſt qu'ils les ont données pour la pluſpart ſur des copies très-infidéles, & que la précipitation de leurs recherches ne leur a pas permis d'être plus exacts. Il a joint à ces monuments antiques quelques autres piéces, qui, quoyque d'un temps moins reculé, ne ſont peut-eſtre pas moins ſinguliéres.

Nous avertirons ſeulement que le Dauphiné, la Provence & le Languedoc ſont les Provinces où M. Lancelot a fait une ſi abondante moiſſon ; & que s'il ne dit rien des Inſcriptions antiques de Grenoble & de ſes environs, c'eſt que Guy Allard Dauphinois, auteur aſſez connu par différents petits ouvrages ſur l'hiſtoire de ſon pays, les a inſérées dans une lettre adreſſée à Nicolas Chorier ſon compatriote, & imprimée à Grenoble en 1683. Il les avoit preſque toutes tirées des recueils d'Eſtienne Barlet, qui avoit travaillé ſur les antiquitez de la même Province. M. de Boiſſieu, qui a cité cet ouvrage de Barlet, dit que l'auteur avoit eſté copiſte d'Antoine de Govea fameux Juriſconſulte ; & le même Guy Allard, qui a auſſi fait mention de luy dans ſa

Boiſſieu, de miraculis Delph. ſeconde édition in-8.° *p. 92.*

Bibliothéque de Dauphiné, adjoûte qu'il vivoit ſous Henry IV. & qu'il eſtoit de Vienne. Il y a peu de ces Inſcriptions qui ſubſiſtent, & l'on ne doit pas aſſez compter ſur l'exactitude de Barlet & d'Allard, pour travailler à les expliquer d'après les copies qu'ils en ont laiſſées.

M. Lancelot paſſe tout d'un coup à celles de Die, ville autrefois très-conſidérable, Capitale des Voconces, connuë ſous le nom de *Colonia Dea Auguſta Vocontiorum.* On y remarque pluſieurs débris de monuments & de bas reliefs antiques. Il y a un quartier qui s'appelle encore le Palat, que quelques-uns croyent avoir eſté le palais du Proconſul, ou du Préſident de la Province. On peut voir là-deſſus les conjectures d'Aimar du Perrier dans ſon diſcours hiſtorique touchant l'eſtat général des Gaules, imprimé en 1610. Il a donné quelques Inſcriptions, en voici qu'il a obmiſes, & la 4.e a eſté mal copiée par M. Spon.

1. D M
CARINIANI VA
LERIANI FIL
ANNORUM XV
ACNE FIL CARISS
ET SIBI VIVA FEC.

A Die, au lieu dit en Chaſtel, *au bas des murs de la Citadelle hors la ville, près la Porte Saint-Marcel. La pierre ſe termine en chevron par le haut.*

2. T. COELIVS ASIATICVS VIVVS SIBI FECIT

A Die, dans l'Evêché.

Celle-cy eſt tronquée, on lit ſeulement,

3 ... OR ET IVLIA CARINA PARENTES FIL. VIVI FECERVNT

A la porte de M. de S. Ferreol, Gouverneur de Die.

4. D M
L. POMP. FAVSTINI FILI PIISSIMI DEFVN
ANN. XX. QVEM POST MORTEM FRATR
EIVS SEVERIANI L POMP HERME
ROS PATER AMISSERAT

A Die, chez M. de Vercors, vis-à-vis les Jacobins.

Spon. Miſcell. erud. antiq. p. 14.
Idem, Rech. d'ant. p. 120.

M. Spon a mis ANN. X. au lieu d'ANN. XX. âge auquel l'épithéte

l'épithéte PIISSIMI convient mieux : d'ailleurs, il a bien conſervé l'orthographe d'AMISSERAT avec deux ss dans ſes *Miſcel. erud. ant.* & a même pris la précaution de le faire obſerver ; mais dans ſes Recherches d'Antiquité, on lit *amiſerat* avec une ſimple *ſ*, d'où M. Lancelot prend occaſion de remarquer qu'il s'eſt gliſſé bien d'autres fautes dans ſes *Miſcellanea*. Il y rapporte, par exemple, dans ſa ſection v. qui regarde la Géographie, une Inſcription tirée des Mſſ. de Peireſc. *Sic.*

DIS MANIBUS
Q. CAETRONI. Q. FIL
VOLT. TITVLLI VETER
COH. VII. LOCO II VIR. PONTIF
COL. AVG ARIM PRAEF
PAGI EPOT. FLAM. AVG. ET
MVNER PVBLICI CVRAT
AD DEAM AVG VOC
HÆRED. EX TEST.

Spon. Miſc. crud. ant. Sect. V. Geog. p. 164.

Il dit qu'elle eſt à Ventavon ville de Piedmont, *Ventavon urbe Pedemontii.* Il n'y a point de Ville de ce nom en Piedmont. Ventavon où eſt cette Inſcription, eſt un petit Bourg dans le Gapençois près de la Durance, à trois lieuës de Siſteron, & à une d'Upaix, ancien Chaſteau des Dauphins. On croit communément que l'*Alabunte* de l'Itinéraire d'Antonin, & l'*Alarunte* de la Table de Peutinger eſtoit ſitué au même endroit ; c'eſt une terre conſidérable appartenant à préſent à M. le Chevalier de Marcieu. L'Inſcription dont il s'agit icy, s'y voit encore. Aimar du Perrier l'avoit déjà donnée dans ſon diſcours hiſtorique de l'eſtat des Gaules, avec quelques différences que l'on peut remarquer dans la copie ſuivante. *fol. 12.*

D. MANIB. Q. CAETRONIO FIL VOLT.
TITVLI VETER. COH. VI. PR. LOC.
II. VIR. PONTIF. COL. AVG. ARIM.
PRAEF. PAGI. E. POT. FLAM. AUG.
ET MVNER. PVBLICI. CVRA. AD DEAM.
AVG. VOC. HAERED. EX TESTA.

Cette Inſcription eſt enchaſſée dans un mur du jardin du Château.

On trouve encore à Die cet autre monument.

D M
M NVMISI
PRIMO
SEVERA VI
TALIS COIV
GI

La pierre ſe termine en chevron par le haut, où l'on a gravé un double rond, comme pour repréſenter une feneſtre.

Aoſte *Auguſta* près de S.t Genis, eſt un village du Viennois ſur la frontiére de Savoye. Il faut que ce lieu ait eſté autrefois conſidérable; on y voit beaucoup de fragments de monuments antiques. Outre ceux que Chorier a rapportez, on y touva en 1669. en travaillant dans l'Egliſe, une colomne de pierre dure d'un pied & demi de diamétre, plantée perpendiculairement ſous l'arc du chœur; elle eſtoit rompuë vers la partie ſupérieure, & ce qui en reſtoit avoit cinq pieds & demi de hauteur. On trouva auſſi *quatre Urnes oblongues de deux pieds & demi de haut en terre, deux contre deux & maçonnées, bouchées de bouchons faits de la méme terre que les Urnes, dans trois deſquelles il y avoit des cendres, & dans la quatriéme il y avoit environ la moitié plein une liqueur qui ſembloit de la leſcive. Le Curé peu curieux fit ſortir ces urnes, verſer cette liqueur & porter les urnes dans ſon jardin.* On n'y voit plus d'autres Inſcriptions que les ſuivantes, encore ſont-elles d'un temps bien poſtérieur à la bonne antiquité. M. Lancelot ne les rapporte que ſur la foy d'autruy.

T. 4. p. 198.

HIC REQUIESCIT
IN PACE BONE ME
MORIAE ALI
BERCA QVI VIXIT
ANNOS NVM
MERO XXX OBIIT
IN X̄RŌ III NONAS
FEBRV. P. C. SEMMA
CHI ET BOITHI VVCC.

Trouvée à Aoſte, & appliquée au mur de l'Egliſe paroiſſiale, du coſté de la petite porte d'entrée auprès du clocher. Ce doit eſtre l'an 522.

Ce doit eſtre de l'an 547. Cette formule eſtoit uſitée dans ces quartiers. Le P. Pagi cite d'après Holſtenius, la fondation d'un monaſtére à Arles par Saint Aurélien, *anno quinto poſt Conſulatum Baſilii junioris V. C.*

HIC REQVIESCIT IN PACE
BONE MEMORIÆ
ADOLISCENS INTEGRE
CARNIS NOMINE
LEVDOMARI QVI
VIXIT ANNVS NO
MIRO IIII. ET DIES VIIII
OBIIT IN XRO SEX^XV. K̄MA
SIES POST CN̄ B
ASILI V̄V̄ C̄C̄ S̄S̄
CN̄S

Cette Inſcription eſt en une pierre d'un quarré oblong à Aoſte.

Leudomar eſt un nom Celtiq.

Aps eſt à préſent un petit village du Vivarais, à trois lieuës de Viviers, qui a titre de Baronie, & qui donne en cette qualité entrée à ſon Seigneur aux Eſtats ou Aſſiette de la Province. C'eſtoit autrefois la Capitale des Helviens, *Alba Helviorum*, & ſiége de l'Evêché, qui depuis a eſté transféré à Viviers; ce ſont tous faits preſque démontrez. La tradition veut que l'ancienne *Alba* ne fût pas au même lieu où eſt à préſent Aps, mais à quelques pas plus loin, & au-delà d'un torrent qui paſſe au pied du Village.

Ce qui confirme cette opinion, eſt le grand nombre de reſtes d'antiquité qu'on y voit, des morceaux d'aqueducs, des débris

de bâtiments antiques, de thermes, des quartiers de Mosaïque, des colomnes de marbre, des friſes, &c. Ils appellent ce quartier-là le Palais. On y trouve une infinité de Médailles de toute grandeur, de tout métal, & de tout âge.

Ils donnent une fort grande eſtenduë à cette ancienne Ville. Ils prétendent qu'on y en voit encore des murailles; ſi cela eſtoit, elle auroit eû plus d'une lieuë de longueur. Cela ne paroît pas vray, d'autant plus que ce n'eſt principalement qu'au quartier appellé *le Palais*, qu'on trouve tous ces débris de quartiers de marbre, de briques, &c. Il eſt à préſent tout planté de vignes. Dans le jardin du Curé, M. Lancelot vit une ſtatuë de Mercure qui eſtoit de très-bon goût.

Les habitants ſe retirérent au Fort. C'eſt où eſt à preſent le Village.

La tradition du pays veut encore que la ville d'Alba fut brûlée par le moyen d'un feu Grégeois qu'on y jetta de deſſus le Mont-Julliot, montagne qui domine à la vérité ſur la plaine où l'on trouve ces débris, & qu'ils prétendent avoir tiré ſon nom de Jules Céſar. Ce malheur a dû arriver à Aps vers 411. temps de la tranſlation du ſiége de l'Evêché à Viviers; cependant il faut qu'elle ait eſté encore conſidérable pluſieurs ſiécles après, puiſqu'il s'y eſtoit bâti deux Egliſes ou Prieurez bien dotez; l'un de l'ordre de S^t. Ruf, l'autre de St Benoiſt (St Martin & St Pierre).

Voicy deux Inſcriptions que M. Lancelot a trouvées dans les environs d'Aps.

Entre Aps & Melas en Vivarais, au milieu d'un petit Ruiſſeau où les eaux l'ont portée.

Beaux caractéres.

D M
ET MEMO
RIAE IA
NVARIS
FELVINI FI
PIO ALBI
NVS FELVI
NI FRATRI
IN COMPARA

Dans l'Eglise de la Roche, Hameau d'Aps en Vivarais.

Caractéres devenant mauvais.

D ⅁ M
PARDVLE
POSIT ⅁ ME
MORIAM
SILVINVS
EVTYCHEA
MERENTIS
SIME

Le Bourg S.t Andeol ſitué ſur le bord du Rhône eſt, à proprement parler, la principale ville du Vivarais. L'Evêque y fait ſa réſidence, Viviers n'eſtant plus qu'un Village qui ne mérite pas le nom de Ville. Le Bourg a pris ſon nom de S.t Andeol, qui ſouffrit le martyre vers les premiers temps du Chriſtianiſme en France, dans un lieu ſitué ſur la rive oppoſée du Rhône du coſté du Dauphiné. Ce lieu s'appelloit *Borgagiates*, *Burgagiates*, *Bergoiates*; dans l'acte de donation de Leger Evêque de Viviers, de l'Egliſe de S.t Andeol à l'Ordre de S.t Ruf en 1108. il eſt encore nommé *Burgias*. Peut-eſtre le nom de Bourg vient-il de-là. La Légende du Saint, & les Martyrologes d'Adon, d'Uſuard, &c. donnent le nom de *Gentibus*, *in loco qui vocatus eſt antiquitus Gentibus*, au lieu où fut porté le corps du Saint. C'eſt préciſément celuy où s'eſt formée la Ville, par le concours des fidéles au tombeau du Martyr. Ce nom de *Gentibus* ne ſe trouvant pas ailleurs, ces témoignages de Légendaires ne méritent pas qu'on y faſſe beaucoup d'attention. A la porte de l'Egliſe principale de cette Ville, on lit cette Inſcription ſur une pierre à moitié rompuë.

FABIVS ZOILVS SIBI ET
Beau caractére ON SVADVLIAE PRI....
CAE MARITAE CARIS...M...
S..T HABEREMVS FECI....

Hors la Ville eſt une Fontaine appellée *Tourne*. Son baſſin fort

vaſte & d'une profondeur extraordinaire, eſt ſous une voute naturelle, qu'elle s'eſt apparemment pratiquée elle-même. Elle déborde quelquefois avec tant de violence, qu'elle emporte les moulins & les ponts qui ſont à la chûte même de ſa ſource. On y faiſoit autrefois l'épreuve des ladres : voicy comme on s'y prit dans une de ces épreuves qui eſt du 3. Juin 1422. On mena à cette fontaine l'homme accuſé d'eſtre ladre, on le ſeigna, on reçût le ſang dans un vaſe qu'on mit dans un ſac, on plongea le tout dans la fontaine. Deux Barbiers de la Ville nommez pour cette vérification, ayant jugé qu'il n'eſtoit rien reſté de corrompu après cette immerſion, le Juge prononça que l'homme n'eſtoit pas ladre.

Minutes de Guigues Ribboti Notaire de la méme Ville 1422.

A vingt pas de-là eſt un rocher, ſur lequel on s'eſt donné la peine de ſculpter une figure humaine de grandeur naturelle, & montée ſur un lion, d'autres prétendent que c'eſt un cheval ; cela eſt aſſez mal pour qu'on ne puiſſe dire lequel c'eſt des deux. Il paroît percer un ſerpent avec une lance ; à coſté ſont deux faces, dont une eſt rayonnée ; on les appelle *le Soleil & la Lune.* Les habitants des environs diſent qu'un nommé Turnus Tribun vainquit un ſerpent en cet endroit, & que de-là eſt venu le nom de *Tourne* à la fontaine ; d'autres veulent que ce ſoient des Hiéroglyphes du grand œuvre. Il y a ſous ces figures une Inſcription antique ſi mal-traitée qu'on ne peut la lire, mais les lettres que M. Lancelot y a déchiffrées avec beaucoup de peine, luy paroiſſent ſuffire pour faire voir qu'il ne faut point y chercher de myſtére.

NV . . . . S . . . . . S
LVVM . . . N . . NTVM.
T Ⅎ IVR . . . . . DSP.

On entrevoit dans ces Lettres le mot *Monumentum.* Les derniéres Lettres initiales D S P. ne ſont autre choſe que la formule uſitée dans les Inſcriptions ſépulcrales, *De ſuo poſuit.* Le R. P. Guillemeau Provincial des Barnabites a fait une Diſſertation, pour prouver que ce monument repréſente le Dieu

Mémoires de Trevoux Fevrier 1724. pag. 297.

Mithras, & ſa conjecture luy paroît ſi certaine, qu'il eſt perſuadé que s'il avoit pû lire l'Inſcription, il y auroit trouvé, comme dans tous les autres monuments de Mithras: *Deo ſoli invicto Mithræ.*

Uzès a plus de monuments antiques & de meilleur goût, auſſi en a-t-on pris plus de ſoin. On a raſſemblé quelques Inſcriptions qui ſont placées dans les murs à coſté des portes principales.

A la porte de la Barriére.

1. Bon caractére.

C DOMITIO PATERNI F MILIT LEG. XV | C DOMITIO PATERNO | LAVRINO CELTI. F.

LAVRINVS. CELTI. F. HERES TESTAMENTO ROGATVS

2. Aſſez bon caractére. *f.* Petronia.

D M
PETRONI
LVCILIANI
PETROI...
RHODE...
PIISSIM..

Au même endroit eſt auſſi une pierre antique où l'on voit deux teſtes, l'une d'homme & l'autre de femme. Au-deſſous eſt un petit Cartouche où eſtoit une Inſcription contenuë en deux lignes. On n'y voit que ces trois lettres de la premiére ligne RIA.

3. Caractére du bas Empire.

D | M
C SAM | TERE
ONICIO | NTIO S
SABINO | ECVNDO
T SEVERA | T SEVERA
CON ET | PPP.
VIBAFRO
DITE P
PP

A la porte de S.t Eſtienne.

1.

D M — *Beau caractère.*
TITIA
PHILEMATIO — *Le Cartouche entouré de feuilles.*
VIVA SIBI ET
SVIS FECIT

2.

D M — *Il manque un quartier de cette pierre.*
T SPVRIIVO
GRATINI — *Très-beau caractère.*
T. SPVRIVS VITA
PATRONO — *Le Cartouche entouré de feuilles.*
RARISSIMI EXEM

Dans la maiſon du Duché d'Uzès.

1.

D M — *Dans la baſſe-cour.*
BETVTIAE — *Beau caractère.*
OLYMPINAE
SEX. BETVTIVS.
EVIRE . . S* — * *Ces deux lettres ſont effacées, c'eſtoit probablement un* TE, *ce qui feroit* Eviretes.
LIBERTAE OPTIMAE
ET SIBI

2.

D M
CONIAGIAE — *Beau caractère, avec des feuilles autour du Cartouche.*
CONIAGI. FIL.
SEVERAE
LVALERIVS NIVALIS
VXSORI OPTIM

Dans

Dans le Parterre du Duché d'Uzès.

Très-beau caractère.

CAESIO CATTONIS MXSI...LATIONIS MARCVS CAESI F.
F. FILIA SIBI ET PARENTIBVS

Sur une longue pierre rompue en deux.

Sur la porte du parterre du Duché.

...X POMPEIVS..... COGNOMINE·POMPVS
QVOIVS·E...HOC·AB·AVIS CONTIGIT·ESSE·SOLVM
..DICVLAM·HA..C*·NVMPHIS·POSVIT·QVIA·SAEPIVS·VSSVS.
HOC·SVM·FONTE·SENEX·TANBENE·QVAM·IVENIS

* Ædiculam hanc.

Cette Inſcription eſt dans Gruter, mais avec quelques différences. On a mis dans la premiére ligne du I. dont on a fait une lettre numerale qui eſt devenue *Primus*, ainſi on a lû *Sextus Pompeius Primus Pandus*, & on le trouve ainſi dans l'*Index*; ce *Primus* ainſi placé ne paroît pas eſtre dans le goût des anciens noms Romains. On a lû dans le troiſiéme vers *Nymphis*, il y a *Numphis*: c'eſt un nouvel exemple de la lettre *V.* employée pour l'*Y*. *Pag. 98.*

Cette Inſcription eſtoit ſans doute ſur le frontiſpice de quelque petit temple que ce Pompeius Pandus avoit érigé ſur un terrein qui luy appartenoit près de la célébre fontaine d'Uzès. Dans la maiſon appellée le Vicomté, il y a auſſi des Inſcriptions.

I. D M
SEXTAE
SEVERAE
Q. IVLIVS
VALENTINVS
CONIVGI
RARISSIMAE
DEFVNCTA ANNORVM
XXII.

D'un bon caractére.

2.
D M
POMPEIAE
TERENTIA..
POMAEROS
VXORI
OPTIME

Caractére devenant mauvais.

3.
D M
SEG...DECVMINE
CORNELIA
VERINA MATRI
PIISSIME
POSVIT

4.
L PORCIO L F VOLTIN
K..RO MILITI LEG. II. AVG.
OPTIONI SIGNIFERO.

Miſc. Sect. 7. p. 260. M. Spon a donné cette derniére, mais il n'a pas lû le premier mot de la ſeconde ligne tel qu'il eſt ſur la pierre, il a mis IRO, quoyqu'il y ait certainement un K, puis une lettre effacée, & RO enſuite, ce qui peut former *Karo ;* de plus il a oublié celuy de II. *Secundæ*, qui ſe trouve après LEG. *Legionis*. On ſçait que les *Optiones* eſtoient ceux qui eſtoient nommez pour ſuppléer aux devoirs des Centurions, lorſque ceux-cy eſtoient incommodez.

V. Reinef. Claſſ. l. 3. p. 11.

On trouve pluſieurs autres Inſcriptions dans les environs de la même ville d'Uzès: à Barron dans la maiſon du Prieur.

1.
D M

A Barron à 2. lieuës d'Uzès, ſur le chemin d'Alès.

LVCRETI...
QVI VI....
ANNOS XIIII
DIES XXX.
FORTVNATA MA
TER DOLIENS
ET SIBI VIVA
POSVIT

2. P R O X I
M I S.
L E D A E

C'eſt un pied-d'eſtal.

3. D ⊕ M
M A T V G I I
N O M O N I
A N I. F

Sur une pierre arrondie par le haut.

4. D M
E L V V I Æ
M A R
C I A N E
N I S. ⅁
T ⅁ M
S E X T I
L I V S
M A T R I
O P T I M Æ
P O S V I T

Le cartouche eſt entouré de feuillages. On l'a priſe ſur la copie de M. Sperandieu.

Dans le Château de Gaujac, à deux lieuës de Bagnols.

1. Dans la cour du Château.
L B A E B I O L F I L
V O L T C A S S I A N O
D O M I T I A D O M I T I
F I L I A B V L L A V X O R
. . . . . .
. . . . . .

Très-beaux caractére.

2. Dans un jardin.
D M
I V L I A E D . . .
N Y S I A D . . . .
I V L I V S . . . . .
. . . . . .
T I . . . . .

Aſſez beaux caractéres.

Dans l'Egliſe de Treſques, à une demie lieuë de Gaujac.

D M
GATALIAE SER
VATAE . . . . MO
NICCIAS . . VERI
NA MATER ET OP
PIVS SEVERIANVS
FIL ET SEVERIANVS
SORORI

Mal écrite.

A la Roque, Village à trois lieuës de Bagnols, en pleine campagne, eſt cette autre Inſcription.

D M
IVZIAE
VIRIZZIAE
ANNOR
XXV.

Elle ſert de pied d'eſtal à une Croix qui eſt à une portée de fuſil du Village de la Roque, Diocèſe d'Uzès.

A Bouſſargues, Château qui eſt à demi-lieuë de Bagnols.

D M
IVLIAE Q F . . . . .
QVINTILLAE . . . .
Q IVLIVS
QVINTIN.
PATER
FILIAE PIISSIM
V. P. . . . . .

Cette pierre ſépulcrale eſt ornée de feuillages autour de ſon cartouche.

Elle ſert de pied à la table de l'autel de la Chapelle du Château.

A Colombier, Village à un quart de lieuë de Bagnols.

D M
LVCI LITVCI
SECVNDI
LITVCCIA
SECVNDA
FRATRI
PIISSIMO

Assez beau caractére.

D M
SERVATE
ICARI FILIAE
DEFVNTA
ANNORVM
XXXIII ICARVS
PATER FILIAE
PIISSIME

Moins beau caractére.

A Colombier, (Ecclesia B. Mariæ de Columberio) Diocéſe d'Uzès. Ces deux Inſcriptions ſont gravées ſur deux pierres, ſurmontées d'une ſeule corniche.

Dans l'Egliſe de Cauvillargues, petit Bourg à deux lieuës environ de Bagnols.

D I S M A N I B
Q TITVCI SILVINI

Cette pierre a ſon double chapiteau ou baſe, le cartouche entouré de roſettes & feuillages.

Aux murs du même lieu de Cauvillargues, eſt le débris d'une autre Inſcription; on la voit encore.

C . . . SOLICANA
CVNDA CONI . . .
ET S. P.

Au lieu dit les Cairons, quartier de Meſſeiran, entre Pougna d'Oreſſe & le Pin, même voiſinage de Bagnols.

Cette pierre, avec une autre qui eſt tout auprès, & qui eſt auſſi une Inſcription ſépulcrale, mais ſi effacée, qu'on n'y peut retrouver aucun veſtige de lettres, ſervent à préſent de limites ou bornes à ces deux terres.

D M
VARENIAE MON
TANI FIL MON
TANILLAE
Q. SOLONIVS
PHILIPPVS
. . . XSORI RARISSI . . .
AN . . . XXII.

Dans l'Egliſe paroiſſiale de Nôtre-Dame de Carſan, à une lieuë du Saint-Eſprit.

Cette pierre, qui peut avoir trois pieds de hauteur, ſur un & demi de largeur, eſt faite en pied'eſtal avec une double corniche par le haut & le bas. Elle eſt ornée autour de feſtons & de roſettes.

D M
IVLI CAMVLI
VERI
PARENTES

Enfin, dans la même Egliſe de Carſan, M. Lancelot trouva cette autre pierre à moitié enterrée, & renverſée du haut en bas, de façon qu'on ne pouvoit en lire que le mot *uxor* avec aſſez de peine, parce qu'il n'y avoit preſque que l'x qui fût bien marqué. Il la fit tirer de terre, & mettre en lieu où elle ne ſe gâtât point. Elle a environ trois pieds & demi, dont un pied & demi eſt employé par l'Inſcription, & le reſte par les corniches. Le mot *Marculus* de la cinquiéme ligne eſt aſſez effacé.

D M
MARCELLINO
MARCELLAE
FILIO
MARCELLVS
ET MARCVLVS
LIB.
ET CARINA
VXOR.

On débite beaucoup d'hiſtoires dans le pays ſur ce lieu de Carſan, & ſur le Chaſteau de Montagut qui eſt tout auprès. Carſan, *Cæſaris campus*. Montagut, *Mons Auguſti*, alluſions ſans fondement. Un Chartreux de Valbonne, Chartreuſe qui n'en eſt qu'à une lieuë, a compoſé une hiſtoire de ces prétenduës antiquitez.

Dom Charles.

Quoyque les Inſcriptions de Niſmes ayent déjà eſté recueillies par pluſieurs auteurs, il y en a une ſi grande quantité de

nouvelles à donner, qu'elles méritent un recueil particulier. M. Guiran Conſeiller au Préſidial de cette Ville, & connu par ſa Diſſertarion ſur la Médaille de *Col. Nem.* les avoit recueillies, mais on croit que ſon manuſcrit a eſté vendu à des eſtrangers; M. Lancelot s'eſt contenté à cet égard d'une ſeule, à cauſe du nom de *Vocontius* qui s'y trouve; & d'une autre qui eſt à Alais, parce qu'il y en a peu dans cette derniére Ville.

A Niſmes dans le Palais.

T FIRMIVS
FIRMANI F. VOL
MARINVS
VOCONTIVS*
V. SIBI F.

Hors la Porte Saint Vincent, dans le jardin appellé Chantilly à Alais.

D M
VALERIAE
C. FIL.
VERVLAE
HEREDES

Aſſez beaux caractéres.

Arles fournit preſque autant de monuments antiques que Niſmes. On trouve beaucoup de ſes Inſcriptions répanduës dans Gruter, dans Reineſius, dans Spon, dans l'hiſtoire de Provence de Bouche, dans le *Pontificium Arelatenſe* de Saxi, & dans les Antiquitez de la même Ville, de Seguin, imprimées en 1687. de ſorte qu'il ne reſte plus que des obſervations à faire ſur quelques-unes de ces Inſcriptions.

* *Vocontius* eſt un nouvel exemple de l'uſage que Reineſius a remarqué eſtre plus commun parmi les Gaulois qu'ailleurs, de mettre dans les monuments publics le nom du pays de celuy auquel on les élevoit, principalement quand il n'eſtoit pas du pays où ſe faiſoit l'inſcription. C'eſt de-là qu'on trouve les ſurnoms de *Biturix*, *Eluſinus*, d'Eauſe en Gaſcogne, *Arauſionenſis*, *Arvernus*, *Tricaſſinus*, *Venetus*, *Viromanduus*, &c. dans des Inſcriptions trouvées à Yorc, Auſbourg, Bourdeaux, Niſmes, Lyon, &c. *P.* 771.

Beau caractére.

T. VALERI. DIONYSI
D VALERIA CHARIS VXOR ET VALER M
MARCELLVS ET FELICIO PATRI PIISS.

A Arles, ſur un tombeau de pierre en Aliſcamp à main gauche, avant que d'entrer dans l'Egliſe.

L'Inſcription a été donnée par Gruter en deux différents endroits, à la page DCCXLV. & à la page DCCCXXXVII. La premiére eſt aſſez exacte; * mais la ſeconde, qu'il donne pour rectifier la premiére, ne l'eſt point du tout. D'ailleurs, à cette ſeconde, il dit qu'elle eſt à Niſmes, elle eſt certainement à Arles dans le quartier qu'on nomme *Campus Elyſius*, lieu où l'on trouve une quantité prodigieuſe de tombeaux. C'eſt dans ce même endroit qu'eſt l'ancienne Egliſe de S.t Honorat, occupée à préſent par les Minimes; ils ont des catacombes dans leſquelles on remarque principalement ſept tombeaux poſez l'un ſur l'autre: ce ſont à préſent autant de tombeaux de Saints & de Saintes. Sur le premier que l'on dit eſtre celuy de S.t Geneſt, eſt cette Inſcription:

V. auſſi Saxi, p. 99.

Sur le tombeau de Saint Geneſt dans les catacombes de l'Egliſe des Minimes d'Aliſcamp à Arles.

Aſſez petit caractére.

HYDRIAE TERTVLLAE
C. F. CONIVGI AMANTISSI
MAE ET AXIAE AELIANAE
FILIAE DVLCISSIMAE
TERENTIVS MVSEVS
HOC SEPVLCHRVM
POSVIT

Saxi, p. 128. Grut. p. 789.

Saxi l'a mal donnée, elle eſt beaucoup mieux dans Gruter; ce qu'il y a à remarquer, c'eſt que de ſon temps elle n'eſtoit point

* Dans la premiére bien indiquée *Arelate ad S. Honoratum*, p. DCCXLV. il n'y a de fautes qu'à la premiére ligne, *Dionyſia* pour *Dionyſi*, & à la ſeconde, *Chariſſi* pour *Charis*, *Valeri* pour *Valer*. Dans la ſeconde, il eſt dit qu'elle eſt à Niſmes. Les lignes ne ſont point les mêmes; il n'y en a que trois à l'original, Gruter en met cinq; la premiére eſt *memoriæ æternæ*, cela n'eſt point dans l'original, on met *Valerii Marcellus*, il n'y a que VALER.

dans

dans les catacombes *, ce n'eſt que depuis ce temps-là que ce monument payen a eû le bonheur de devenir le tombeau d'un Saint.

Le troiſiéme tombeau, qu'on aſſûre eſtre celuy de ſaint Concorde, a le privilége de ne jamais eſtre ſans eau. Il en eſt preſque toûjours plein, ſans que le public ſçache d'où elle vient.

Dans la même Egliſe des Minimes à coſté de la Chapelle de S.t Honorat, eſt cette Inſcription :

Petit caractére.

OPTATINERE TICI
AE SIVE PASCASIE CONI
VGE AMANTISSIMAE EN
NIVS FILTERIVS SIVE
POMPEIVS MARITVS
POSVIT SEPVLCRV
M CVM QVA VIXIT
ANNIS OCTO MEN
SIBVS NOVEM ET
DIEBVS DVOBVS

C'eſt un marbre, deux Génies ſoûtiennent l'épitaphe, & il y a d'autres figures en bas.

Sur une pierre de marbre qui ſert à préſent de lavoir au Réfectoire, on lit en petits caractéres.

PAX AETERNA

Il y a un Génie, & deux colomnes torſes de chaque coſté.

DVLCISSIMAE ET INNOCEN
TISSIM. FILIAE CHRYSOGONE IV
NIOR. SIRICIO. QVAE VIXIT. ANN. III
M. II. DIEB. XXVII. VALERIVS ET GRY
SOGONE PARENTES FILIAE RARIS
SIMAE ET OMNI TEMPORE VI
TAE SVAE DESIDERANTISSI
MAE

* *Arelate ſitum fuerat ſaxum in æde dicta*, la Principale, *tranſlatum à Principe Rochæ ſur-Yon.*

Voilà un nouvel exemple du mot *desiderantissimus* dans la signification passive ; M. Spon l'a employé dans la dédicace de ses Recherches d'antiquité. Il semble qu'on ne le trouve dans les monuments antiques qu'en parlant des morts. L'Inscription dont il s'agit icy pourroit estre du 3.e ou 4.e siécle.

Sur une pierre servant de degré à l'escalier du même Réfectoire.

D M
Q. IGNI EPICTETI. H. C. P.* * *Heres curavit ponendum.*

Sur une autre qui est dans l'escalier du même Réfectoire.

L DOMIT. DOMITIANI
D. EX TRIERARCI CLASSIS GERM M
PECOCCEIA VALENTINA
CONIVGI PIENTISSIM.

Ant. d'Arles, l. 2. ch. 1. Τριηραρχης, Τριηραρχος, Ductor navis. *Suidas. Grut. p. 551. & p. 1031. Histor. l. 1. n. 58.*

Seguin l'a donnée, mais peu exactement. *Trierarchi* estoient les Capitaines des Vaisseaux à trois rangs de rames. Quoyque ce fût, comme l'on sçait, un employ considérable, on en trouve peu d'exemples dans les anciens monuments. Gruter en a rapporté un qui est à Gémona dans le Frioul, un autre à Ravenne. C'est aussi le premier monument, où il soit fait mention de la flotte Germanique: Tacite a parlé d'un *Julius Burdo Germanicæ classis Præfectus* sous Vitellius.

On trouve encore cette Epitaphe sur un tombeau en Alischamp.

IVLIAE IVL FILIAE TYRRANNIAE
VIXIT ANN. XX. M. VIII.
QVAE MORIBVS PARITER ET
DISCIPLINA CETERIS FEMINIS
EXEMPLO FVIT. AVTARSIVS
NVRVI LAVRINTIVS VCXORI

A chaque costé de cette Epitaphe sont des instruments de Musique.

Sur un marbre couché dans l'Egliſe Cathédrale de Saint Trophime de la même ville d'Arles, on lit cette autre Inſcription.

D M
AVILLIAE
GRATAE
ALLATVS AVG. LIB
VXORI OPTVMAE

Beaux caractéres.

Un beau vaſe en relief à coſté.

Le portail de cette Egliſe Cathédrale eſt gothique, & chargé de figures qui repréſentent d'un coſté le Paradis, & de l'autre l'Enfer ; dans celuy-cy les crimes ſont dépeints avec une naïveté qui n'eſt guéres décente pour le frontiſpice d'une Egliſe.

Dans le Cloître des Minimes d'Avignon.

D M
POMPIAE PIAE
C VANERIVS INA
. . . VS VXORI RA
RISSIMAE ET SIBI
VIVOS POSVIT

Bon caractére.

forſan INACINVS.

Vivos pour *vivus* eſt commun dans les monuments.

Dans la cour de la maiſon Epiſcopale de Rieux, M. Berthier a fait enchaſſer dans le mur & ſous une eſpéce de portique, des reſtes de différents monuments antiques, avec cette Inſcription :

Has Idololatriæ reliquias & ignotæ famæ
delubri mutilata fragmenta in agro de Martris
Toloſanis reperta ad ornatum Epiſcopalis
Aulæ. Ant. Franc. Berterius Epiſcopus Rivorum. P.

ANNO DNI CIↃIↃC IV^{XX}XIX.

Au-deſſus de cette Inſcription on a pratiqué un grand

Médaillon de marbre noir, autour duquel sont placées huit testes antiques. Dans le champ de ce Médaillon sont ces paroles, *Hi sunt Dii eorum in quibus habebant fiduciam.* Pour légende, *irrideat Christianus, miretur artifex.*

Il y a une autre Inscription sépulcrale antique, sur une pierre d'un pied en quarré, & dont les caractéres ne paroissent pas estre d'un fort bon temps.

CONIV . . . . . .
SPATIVM BREVE CON
TIGIT AEVI
NON CAPIVNT LON
. . AS GAVDIA
. . NA* MORAS * MAGNA
. . . II. XI KALEN

Le reste est tronqué.

S.t Bertrand de Comminges a dû estre autrefois une Ville considérable, *Lugdunum Convenarum.* Elle est réduite maintenant au seul Chapitre de la Cathédrale qui est située sur la croupe de la montagne, & à une douzaine de maisons de
en 1719. payſans. M. Lancelot avoit déjà rapporté le fragment d'une Inscription qui s'y trouve.

IMP. XXVI. COS
V. P P *Fort beaux caractéres.*
CIVITAS CONVEN

Il dit alors que ces caractères chronologiques paroissoient ne convenir qu'à Tibére. Son adoption est du mois de Juin 757. de la fondation de Rome, & son cinquiéme Consulat répond à l'an 784. ce qui fait les 26. ans & quelques mois qu'il y a de différence entre les deux époques.

Cette Inscription est à présent sur une porte nommée Cabirole, de la figure d'un animal qu'on dit estre une chévre. Cette figure a esté mise immédiatement au-dessous de l'Inscription,

quoyqu'il ne paroiſſe pas qu'elle en ait jamais fait partie : elle eſt néantmoins antique.

On trouve dans cette Ville quelques Inſcriptions, & en voicy une que M. Oihenart a mal donnée. *Notit Vaſconiæ, p. 518.*

D Ⅿ M
ANDOSSIO
SALISIVS
FIL PIEN
TISSIMO

Aſſez beaux caractéres.

Dans la muraille à coſté de la principale porte de l'Egliſe Cathédrale de Saint Bertrand de Comminges.

Sur la porte majoure ou principale de l'Egliſe Cathédrale on conſerve cet autre monument, chargé d'un Buſte au-deſſus de l'Inſcription.

⊙AN....SS..I.....
SABINA FRONTONIS I....
CONIVGI EX TESTAMENTO

Aſſez beaux caractéres.

M. Lancelot finit ce Mémoire par des obſervations ſur deux autres ſingularitez, d'un temps moins précieux à la vérité, mais également dignes de trouver icy leur place.

I. Au Prieuré du Fou près de Villeneuve-lès-Avignon, on lit cette Epitaphe en lettres gothiques.

† *Anno ab Incarnatione Domini* MCCXXXVIIII. *pridie Nonas Junii obiit Domina Mabilia filia Petri de Albavono Prioriſſa quæ conſtituit iſtut monaſterium Feria* VI. *Luna prima. in ipſa die ſol paſſus eſt eclipſim.*

Quelques auteurs ont parlé de cette éclipſe, tels ſont Jean Boivin, dit de Paris ou de Saint Victor, Chanoine de cette Abbaye, dans ſon *Memoriale Hiſtoriarum* encore manuſcrit, Bernard Guidonis Evêque de Lodéve, dans la vie de Grégoire IX. imprimée dans le 3.e vol. des Hiſtoires d'Italie, p. 574. M. Gaſſendi dans la vie de M. de Peireſc. Ce dernier après *Peireskii vitâ, lib. 4 p. 320.*

avoir remarqué que ce ſçavant homme ne négligeoit rien de ce qui pouvoit procurer le progrès de l'Aſtronomie, adjoûte: *Quâ occaſione mirè ſuſpexit veniſſe in mentem hominibus haud dubiè bonis Inſcriptionem lapidi inſculpere ad portam Sacelli ſupra rupem ad Druentiam prope Mirebelluin eminentis, quam indicatam habuit à viro amico, & eruditionis paternæ hærede Joanne Gallaupio Caſtuellio, Regio apud Magiſtros rationaleis cognitore. Quippe ea nil continet aliud quàm monimentum Eclipſeos Solis, quæ III. nonas Junii anno M. CCXXXIX. contigit, cujus notitiam jam habuerat ex Necrologiis aliquot ac nominatim noſtræ Eccleſiæ*, &c.

Mirabel, Viguerie de Forcalquier, Dioceſe d'Aix.

M. de Peireſc auroit eſté encore plus étonné, s'il avoit ſçû qu'il s'eſtoit trouvé un autre curieux à peu près dans le même pays, qui avoit pris ſoin de parler de cette Eclipſe dans l'épitaphe d'une Religieuſe. Il faut cependant remarquer que ces témoins différent entre eux d'un jour; l'un la met au 3.e Juin, & l'auteur de noſtre Epitaphe la met au 4. *pridie nonas*. Ils paroiſſent tous deux témoins oculaires, comment les accorder? On ne peut le faire qu'en convenant que ce dernier s'eſt trompé, en voicy la preuve. Après avoir voulu faire le ſçavant en comptant par les Nones, il adjoûte que c'eſtoit la VI. férie. Or, il eſt certain que le 3. Juin, & non pas le 4. de cette année 1239. eſtoit un Vendredy, Paſques ayant eſté le 27. Mars. Il eſt certain auſſi que l'Eclipſe parut un Vendredy, Bernard Guidonis le marque expreſſément *: le P. Riccioli, qui fait mention de cette Eclipſe, ne l'a connuë que par la citation de M. Gaſſendi.

II. Tout le monde ſçait qu'il s'eſtoit introduit pendant les ſiécles d'ignorance, des feſtes différemment appellées, des Fous, des Aſnes, des Innocents, des Calendes. Cette différence venoit des jours & des lieux où elles ſe faiſoient. Le plus communément c'eſtoit dans les feſtes de Noël, à la Circonciſion ou à l'Epiphanie. On a déjà donné pluſieurs deſcriptions de ces ridicules cé-

* *Anno Domini M. CC. XXXIX. nonas Junii feria VI. facta eſt Eclypſis ſolis, adeoque obſcuratus eſt ſol, quod ſtellæ videbantur in cœlo. Item eodem anno in feſto ſancti Jacobi facta eſt Eclypſis ſolis iterato, & obſcuratus eſt ſol ſupra pallorem ſolis, ſed non ſicut in alia præcedenti.*

rémonies, que la ſimplicité de nos peres avoit introduites, & que l'Egliſe a depuis ſi juſtement abolies. En voici une que le Rituel mſ. de Viviers fournit.

Elle commençoit par l'élection d'un Abbé du Clergé *: c'eſtoit le bas-chœur, jeunes Chanoines, Clercs & Enfants de chœur qui la faiſoient. L'Abbé élû, & le *Te Deum* chanté, on le portoit ſur les épaules dans la maiſon où tout le reſte du Chapitre eſtoit aſſemblé. Tout le monde ſe levoit à ſon arrivée, l'Evêque luy-même s'il y eſtoit préſent; cela eſtoit ſuivi d'une ample collation, après laquelle le haut-chœur d'un coſté, & le bas-chœur de l'autre, commençoient à chanter certaines paroles qui n'avoient aucune ſuite. *Sed dum earum cantus ſæpiùs & frequentiùs per partes continuando cantatur, tanto ampliùs aſcendendo elevatur in tantum, quod una pars cantando, clamando* e fort cridar *vincit aliam. Tunc enim inter ſe ad invicem clamando, ſibilando, ululando, cachinnando, deridendo, ac cum ſuis manibus demonſtrando, pars victrix quantum poteſt, partem adverſam deridere conatur & ſuperare, jocoſaſque trufas ſine tædio breviter inferre. A parte Abbatis* heros, *alter chorus*, & nolie nolierno: *à parte Abbatis* ad fons ſancti Bacon, *alii* Kyrie eleiſon, *&c.*

Cela finiſſoit par une proceſſion qui ſe faiſoit tous les jours de l'octave. Enfin, le jour de S. Eſtienne paroiſſoit l'Evêque fou, *Epiſcopus ſtultus*. C'eſtoit auſſi un jeune Clerc, différent de l'Abbé du Clergé. Quoyqu'il fût élû dès le jour des Innocents de l'année précédente, il ne jouiſſoit, à proprement parler, des droits de ſa dignité que ces trois jours de S.t Eſtienne, S.t Jean, & des Innocents. Après s'eſtre revêtu des ornements pontificaux, en chape, mitre, croſſe, &c. ſuivi de ſon Aumônier auſſi en chape, qui avoit ſur ſa teſte un petit couſſin au lieu de bonnet, il venoit s'aſſeoir dans la chaire épiſcopale, & aſſiſtoit à l'office, recevant les mêmes honneurs que le véritable Evêque auroit reçûs. A la fin de l'office, l'Aumônier diſoit à pleine voix, *ſilete, ſilete, ſilentium habete.* Le chœur répondoit, *Deo gratias.*

* Il y a un jugement du 31. May 1406. rendu par des arbitres, contre un homme qui avoit eſté élû Abbé du Clergé, & qui ne vouloit ni l'eſtre, ni encore moins donner le repas qu'il devoit en cette qualité. *In not. Extenſ. Pontii de Nuce 1405 fol. 13.*

L'Evêque fou, après avoir dit l'*adjutorium*, &c. donnoit sa bénédiction, qui estoit immédiatement suivie de ces prétendues Indulgences que son Aumônier prononçoit avec gravité :

De part Mossenhor l'Evesque
Que Dieus vos done grand mal al besele
Aves una plena banasta de pardos
E dos des de raycha de sot lo mento.

Les autres jours, les mêmes cérémonies se pratiquoient, avec la seule différence que les Indulgences varioient ; voicy celles du second jour, qui se répétoient aussi le troisiéme :

Mossenhor ques ayssi presenz
Vos dona XX *banastas de mal de dens*
E a vos autras donas a tressi
Dona una coa de Rossi.

Dans ces indulgences burlesques il y a quelques mots à expliquer, *al besele*, c'est au foye. Ce mot Languedocien de *Besele*, viendroit-il de *Viscus*, en Italien *Veschio*, le foye, partie visqueuse ? C'est ce qu'on n'ose assûrer. Il est plus facile de découvrir l'origine de *Raycha ; dos des de Raycha*, deux doigts de teigne, de galle rogneuse. Dans un ancien glossaire françois-latin que le P. Labbe a fait imprimer avec une infinité de fautes dans ses étymologies françoises, & dont il y a un bon manuscrit à la Bibliothéque de S.t Germain des Prez, on trouve au mot *porrigo ;* porrigo, *teigne*, *rache*, *rogne*. On se sert encore de ce mot *rache*, *raiche* en plusieurs Provinces.

Pour *Banasta de pardos*, c'est une panerée de pardons : *banaste*, *benate*, *benaton*, *benne*, *banne ;* dans la plus grande partie de nos Provinces il est en usage pour panier, corbeille, mannequin, vaisseau propre à porter fruits, grains, légumes, &c. Il doit venir de *benna*, ancien mot Gaulois, qui, selon Festus estoit une espéce de voiture, de char ; *Benna, linguâ Gallicâ, genus vehiculi appellatur.* Du char qui portoit, le nom a passé à la chose portée. Il y a plusieurs de ces exemples, où la Benne d'à présent a quelque ressemblance avec l'ancien char *Benna.*

SUR

SUR UNE INSCRIPTION ANTIQUE appellée le Monument de Ventavon.

LORSQUE M. Lancelot communiqua à l'Académie un recueil d'Inſcription antiques qu'il avoit copiées dans ſes différents voyages, & qui ont fait la matiére de l'article précédent, il y parla de celle que l'on trouve enchaſſée dans le mur du jardin du château de Ventavon, petit bourg dans le Gapençois près de la Durance à cinq lieues de Gap, & à une lieue d'Upaix. Il remarqua que cette Inſcription avoit eſté publiée par deux différents auteurs, Aimar du Perier dans ſon *Diſcours hiſtorique touchant l'eſtat général des Gaules*, imprimé en 1610. & M. Spon dans ſes *Miſcellanea eruditæ antiquitatis*, & qu'il ſe trouvoit des différences aſſez conſidérables entre ces deux éditions. 1728.

Ces différences luy firent prendre ſurabondamment le parti de s'adreſſer à M. de Valbonnays Premier Préſident de la Chambre des Comptes de Grenoble, & de le prier de vouloir bien la faire copier de nouveau ſur le lieu par quelqu'un qui fût un peu verſé dans ces matiéres, & ſur-tout fort exact. M. de Valbonnays engagea le Curé de Ventavon à ſe charger de ce ſoin, & à deſſiner le monument avec toute la préciſion poſſible; & voicy ſa copie figurée:

DIS. MAN..B.
Q CAETRONI. Q. FIL.
VOLT. TITVLLI. VETER.
COH VI. PR. LOCo II VIR
PONTIF.
COL. AVG. ARIM. PRAEF.
PAGI. EPOT. FLAM. AVG. ET
MVNER. PVBLICI. CVRĀ
AD DEAM. AVG. VOC.
HERED EX TEST.

Cette copie eſt aſſez conforme à celle de du Perier, &

fait juger que celle de M. Spon eſt la moins fidéle.

M. Lancelot ſe contenta de faire de vive voix quelques obſervations ſur ce monument. Il remarqua que Cætronius eſtoit de la Tribu Voltinia, que *Titulli* eſt un ſurnom dont on trouve pluſieurs exemples, que ces mots VETER. COH. VI. PR. LOCO $\overline{II}$ VIR PONTIF. ſignifioient *vétéran de la cohorte VI. Prétorienne, ſubſtitué au lieu du Duumvir du Pontif;* que la colonie d'Arimini, de laquelle Cætronius eſtoit Duumvir & Pontife, eſt auſſi appellée *Auguſta* dans une autre Inſcription qui eſt encore dans cette ville. A l'égard du *Præf. pagi Epot*, après avoir dit que la conjecture de M. Spon, qu'il pourroit y avoir un *Pagus Epotianus* dans les environs de Rimini, paroiſſoit très-gratuite, il adjoûta qu'il y avoit à la vérité une ville du nom de *Potentia*, mais qu'outre que *Potentia* n'a pû faire un *Pagus Epotianus*, rien n'obligeoit d'aller chercher ce *Pagus* en Italie, où on ne trouve preſque point d'exemples de *Pagi*; qu'il pourroit eſtre en decà des Alpes, & près du lieu où eſt à préſent l'Inſcription, d'autant plus que le même Cætronius eſtoit Preſtre d'Auguſte à Die, ville qui n'eſt éloignée de Ventavon que de 10. ou 12. lieues, *Flamen Auguſti, & muneris publici Curator, Intendant des Jeux publics*, car c'eſt ce que ſignifie ce *muneris publici*, comme on en trouve pluſieurs exemples dans les monuments antiques. Il s'eſt même conſervé une autre Inſcription à Die, faite en l'honneur d'un Sex. Vencius Preſtre d'Auguſte, & Curateur des Jeux des Gladiateurs. Il eſt clair que l'office qui eſt appellé dans l'une *muneris publici Curator*, eſt le même que celuy qui eſt déſigné dans l'autre par *muneris gladiatorii Curator.*

V. Gruter. p. 1095.

Cependant M. de Valbonnays travailloit à expliquer les deux endroits de cette même Inſcription qui luy avoient paru mériter davantage ſon attention, & il adreſſa à l'Académie ſa nouvelle explication.

Aouſt 1727.

Ces deux endroits ſont 1.° VETER. COH. VI. LOCO. Il prétendoit qu'il falloit lire *Veterani cohortis ſextæ Prætorianæ loco:* que *loco* ſe rapportoit à *Veterani*, & non à $\overline{II}$ *VIR* qui ſuit; qu'ainſi ce Cætronius eſtoit un ſoldat qui avoit commencé par

servir dans une légion, qu'ensuite quelque action distinguée l'avoit fait passer dans cette cohorte, où il avoit achevé les vingt années de service qu'il falloit pour estre vétéran; qu'on pourroit, au lieu de lire *loco* en un seul mot, le prendre pour les abbréviations de *loco concessso*, mots que les Grammairiens estiment pouvoir estre exprimez par ces lettres, lorsque le sens y conduit.

Le second endroit qui a besoin, dit M. de Valbonnays, d'éclaircissement, est PRAEF. PAGI. EPOT. Après avoir rejetté le sentiment de M. Spon, il croit qu'il faut séparer *e* de *pot*, & lire *e Potentia*, *præfectus pagi e regione Potentiæ vel circa Potentiam*, du pays des environs de *Potentia*, ville du *Picenum*, dont Cicéron, Pline, Strabon, Ptolémée & la Table de Peutinger font mention.

L'Académie ne convint point qu'au premier endroit, *loco* dût se rapporter plustost à *veterani* qu'à *II VIR*, elle crût, au contraire, qu'en le joignant à ce dernier, il faisoit un sens naturel, & donnoit une idée nette & simple; qu'il signifioit que Cætronius avoit esté substitué à un Duumvir, *suffectus loco*, qu'il avoit fait les fonctions de cet office pour un autre, & on cita plusieurs exemples de ces *suffecti* dans les monuments antiques. Pour le *pagus e Potentia*, on ne pût admettre cette conjecture: *pagus e Pot* n'a point de construction autorisée, d'ailleurs, pourquoy aller chercher un *pagus* au-delà des Alpes; lorsque Cætronius, qui estoit Préfet de ce pays appellé *pagus Epot*, estoit officier à Die, & que son Inscription se trouve dans le Gapençois? Il est naturel de le chercher en-deçà des montagnes. Quelqu'un proposa de lire *Epor* au lieu d'*Epot*, qui pourroit alors signifier le pays d'Yvrée, *pagus Eporediensis*; mais on n'appuya pas sur cette idée. Celle de M. Eccard, que M. de Valbonnays avoit consulté sur cette Inscription, ne fut pas plus goûtée; il prétendoit que ce *pagus Epot* estoit le pays d'Yvoy dans le Luxembourg, *Epoissium*, le changement du *t* en *i*, estant assez commun: mais la distance d'*Epoissium* au pays où Cætronius avoit vécu dans les derniers temps de sa vie, estoit trop grande pour admettre cette opinion. L'explication que M. Eccard donnoit aux autres termes de l'Inscription, convenoit *Yvoy.*

parfaitement avec ce qui avoit eſté dit dans la compagnie : il joignoit entre autres le *loco* à $\overline{II}$ VIR, & faiſoit de Cætronius un Lieutenant de ce magiſtrat.

M. Laiſné, membre de l'Académie de Lyon, à qui M. de Valbonnays communiqua auſſi ſa diſſertation, & celle de M. Eccard, rendit compte de l'une & de l'autre, & y joignit ſes recherches ſur le même monument. Il convenoit avec M. Eccard du *loco* joint à *Duumvir*, & faiſoit de même de Cætronius un vice-*Duumvir*. Pour la Préfecture du *pagus Epot*, il rejettoit l'opinion de M. Eccard pour Yvoy, ſans admettre celle de M. de Valbonnays, n'y ayant point dans le ſtyle lapidaire d'exemple de cette façon de parler, *pagi e Potentia*, phraſe d'ailleurs bien inuſitée & bien vague.

M. de Valbonnays ſe rendit enfin au ſentiment le plus généralement reçû, & abandonnant ſon *veterani loco conceſſo*, il admit le *loco duumviri*. Ce qui acheva de le déterminer, ce fut une loy qui ſe trouve dans le code Théodoſien, lib. 12. tit. 1. *Si ad magiſtratum nominati auffugerint requirantur, & ſi pertinaci animo latere patuerit, his ipſorum bona permittantur, qui præſenti tempore in locum eorum ad Duumviratus munera vocabuntur. Omnes enim qui obſequia publicorum munerum declinare tentaverint, ſimili conditione teneri oportet. Conſtant. VIIII. & Conſtant. IIII.* Cette loy luy ſervit, 1°. à conclurre que Cætronius, déja Pontife de la colonie de Rimini, avoit eſté choiſi pour remplir la place du Duumvir, qui avoit voulu éviter par ſa fuite la dépenſe à laquelle il eſtoit tenu par les loix ; 2.° que cette Inſcription devoit eſtre du ſiécle de Conſtantin après la publication de cette loy, ce que la pluſpart des termes qu'on y trouve, & qui paroiſſent déja aſſez corrompus pour faire appercevoir la décadence de la Langue Latine, prouvent encore. Il cite entre autres le mot *ad Deam*, pour exprimer *Deæ Vocontiorum*. On ne trouve point, dit-il, d'exemple de la prépoſition *ad*, employée en ce ſens dans la bonne latinité.

Pour la ſeconde difficulté qui concerne le *pagus Epot* il crut en avoir trouvé la ſolution, & il faut convenir que l'idée en eſt heureuſe ; il ſeroit à ſouhaiter qu'elle pût eſtre ſoûtenuë de

quelque preuve tirée de temps plus éloignez. On a déja remarqué que Ventavon, où se trouve cette Inscription, n'est qu'à une lieuë d'Upaix, lieu autrefois plus considérable qu'il ne l'est à présent; ancien palais sous les Dauphins, & qui, dans ces derniers temps, a conservé ses anciens priviléges. C'est de ce lieu que M. de Valbonnays prétend que le *pagus Epot* de l'Inscription a pris son nom: il se trouve écrit dans des Lettres de Louis XI. *Epatz*, dans d'autres de François I.er *Upoys*; il a esté très-facile de faire du *pagus Epot* l'*Epatz*, l'*Upoys*, l'*Upaix* des derniers siécles, Il communiqua ces deux découvertes à l'Académie, lorsqu'il y fut reçû correspondant honoraire. *Au mois d'Août 1728.*

Au mois de Décembre suivant, il essaya de se dédire sur le mot *loco*. Il s'estoit apparemment déterminé avec peine à admettre le *loco duumviri*; il revint à sa premiére idée, qui estoit de joindre ce mot à celuy de *veterani* qui le précéde, ayant trouvé dans la milice des Empereurs de Constantinople un bas officier sous le nom de *Lochagus*, dont la fonction estoit de conduire une petite troupe de soldats de chaque cohorte; il crut que le *loco* de l'Inscription estoit l'abrégé de *Lochagus*, que Cæcronius estoit un de ces officiers; qu'il n'estoit pas plus extraordinaire de trouver dans celle-cy *lochago*, que de voir *occabo* dans celle du Taurobole de Lyon, &c. mais cette nouvelle conjecture ne fit pas fortune.

NOUVELLE DESCRIPTION d'un ancien Monument de Provence.

1728.

A Un quart de lieuë de S.t Remy, Ville ancienne connuë sous un autre nom, comme on le dira dans la suite, on voit au milieu de la plaine un grand Mausolée de pierres très-solide & très-élevé, dans toutes les proportions de l'Architecture la plus réguliére.

Honoré Bouche, dans son histoire de Provence, M. Spon, dans une estampe qui est à la teste de ses Recherches d'Antiquitez, & le R. P. de Montfaucon, dans un des volumes de

Tom. 5. premiere part 132.

l'Antiquité expliquée, en ont donné chacun un deſſein de 4. à 5. pouces de hauteur ſeulement; M. de Mautour en a eû un autre beaucoup plus grand & plus exact, fait ſur les lieux par un habile Deſſinateur, & ce deſſein luy a eſté envoyé par le Chevalier de Mautour ſon fils Capitaine au Regiment de Toulouſe, qui, allant en 1729. de Taraſcon à Toulon, & paſſant par S.t Remy, obſerva ce monument, & en copia l'Inſcription telle qu'on la lit encore aujourd'huy.

Ce mauſolée eſt compoſé de trois parties; la premiére à rez de chauſſée, eſt une baſe quarrée chargée de bas-reliefs, mais ſi gaſtez & ſi effacez par les injures du temps, que l'on n'y apperçoit plus que des veſtiges de batailles qu'on a légérement repréſentez dans le deſſein. Au-deſſus, eſt un bâtiment quarré beaucoup plus élevé en maniére de portiques, & percé à jour des quatre coſtez par autant d'arcades, dont les angles en forme de pilaſtres d'ordre Corinthien, ſont canelez & chargez d'ornements; on y remarque même une teſte ou eſpéce de maſque à l'endroit de la clef, avec des guirlandes ou des feuillages en bas-reliefs ſur les cintres. Au-deſſus d'un de ces portiques qui fait la face principale, & ſur la premiére friſe, on lit une courte Inſcription en lettres majuſcules, la pluſpart initiales. Au-deſſus de ce portique, eſt un autre eſtage compoſé de dix colomnes d'ordre Corinthien, chaque colomne iſolée & canelée, formant une eſpéce de rotonde ou lanterne, terminée par une calotte. Bouche rapporte, que de ſon temps on voyoit au-dedans deux ſtatuës debout, drapées & veſtues à la Romaine; elles ont eſté preſque renverſées depuis, & on les voit dans l'intérieur de la lanterne appuyées contre deux pilliers: ces ſtatuës ſont ſans teſtes.

Ce monument a dans ſa hauteur, ſuivant la meſure de Provence, huit cannes trois pans & demi, chaque canne compoſée de huit pans, & chaque pan de neuf pouces & une ligne; en ſorte que ſuivant la réduction à noſtre meſure ordinaire, ce Mauſolée a huit toiſes, trois pieds un pouce dix lignes de hauteur, ce qui n'a pas eſté obſervé par ceux qui l'ont décrit; & ſi l'on juge du diamétre par la hauteur, on comprend de quelle ſolidité doit

MAUSOLÉE ANTIQUE

élevé dans la Plaine, à un quart de lieuë de S.t Remy en Provence.

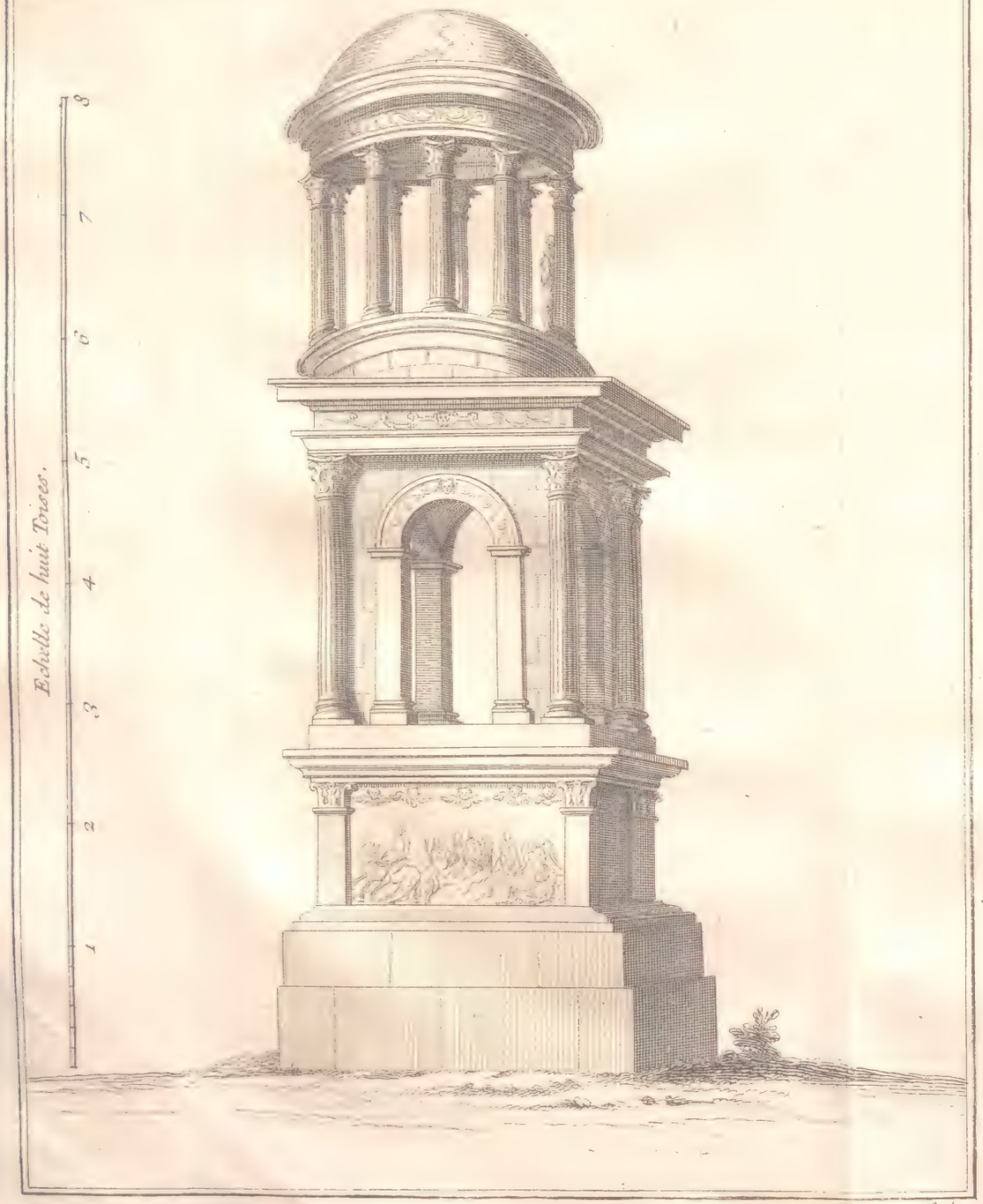

eſtre ce monument, que le temps n'a encore pû détruire.

L'Inſcription qui regne ſur la friſe eſt abrégée ainſi, SEX. L. M. IVLIAE. I. C. F. PARENTIBUS SVIS. Voilà tout.

Les explications données par les auteurs que l'on a citez, ſur-tout par Bouche, ſont au nombre de dix, ſans compter la ſienne même, qui ne paroît pas plus vray-ſemblable; M. de Mautour ne ſçait s'il ſera plus heureux dans ſes conjectures, en attribuant ce monument à un Sextius de la famille de Caius Sextius Calvinus Conſul Romain, qui fut le fondateur ou le reſtaurateur de la ville d'Aix, l'an de Rome 630. ou 631. Il ſuppoſe d'abord, & non ſans fondement, que le Sextius du monument avoit pour prénom celuy de Caius marqué par un C. que le temps aura effacé, ou que le Deſſinateur n'aura point apperçû, car ce prénom eſtoit attaché à la famille de Sextius, puiſque dans l'hiſtoire de la ville d'Aix par Jean Pithon, on rapporte une ancienne Inſcription ſur marbre découverte à Rome en 1563. où on lit CAIVS SEXTIVS CAII FILIVS CAII NEPOS CALVINVS PROCONSVL DE LIGVRIBVS, VOCONTIIS, SALIISQVE. Les Liguriens eſtoient ceux de la coſte de Génes, les Vocontiens habitoient le long du Rhône, & les Saliens occupoient le pays voiſin d'Aix & d'Arles. Strabon liv. 4. parlant de ces derniers, rapporte que Sextius les défit entiérement, & les chaſſa loin de la Coſte maritime qui conduit de Marſeille en Italie, les Marſeillois eux-mêmes ayant eû peine à réprimer les ravages & les fréquentes incurſions de ces Barbares: c'eſt ce qui eſt confirmé par Florus liv. 3. chap. 2. *Prima trans Alpes arma noſtra ſenſere Salii, quum de incurſionibus eorum fidiſſima atque amiciſſima civitas Maſſilia quereretur.* Les Saliens furent donc les peuples au-delà des Alpes, qui les premiers éprouvérent les armes des Romains.

M. de Mautour croit pouvoir expliquer la lettre initiale L. qui ſuit le nom de Sextius du monument, par *Lucius:* & en continuant d'expliquer les lettres initiales, ſi fréquemment employées dans les anciennes Inſcriptions, il croit auſſi que

la lettre M. qui précéde le mot *Juliæ*, doit ſignifier *Maritus*, que l'on voit ſi ſouvent dans les Epitaphes, MARITVS FECIT. MARITO OPTIMO. entre autres dans une
P. 826. n. 9. Epitaphe rapportée par Gruter.

SEMPRONIAE TYCHE
CONIVGI. CASTISSIMAE
ANTONIVS. SEVERVS.
MARITVS, &c.

M. de Mautour ſuppoſe donc que le Sextius du monument avoit épouſé une Julie de l'ancienne famille des Jules, & qui eſtoit alliée à Julie tante paternelle de Jule Céſar, & femme du grand Marius, qui, vingt-deux ans après la victoire remportée par Caius Sextius ſur les Saliens en l'an de Rome 652. défit en Provence, aux environs de la ville d'Aix, les Cimbres peuples du Nord, joints aux Teutons peuples de Germanie, avec les Ambrons de la Gaule Lyonnoiſe, comme le rapporte Plutarque; de ſorte qu'en expliquant ainſi l'Inſcription, *Caius SEXtius Lucius Maritus JVLIAE Incomparabilis Curavit Fieri PARENTIBVS SVIS.* Sextius mari de Julie a fait ériger ce monument à la mémoire de ſes anceſtres & des victoires par eux remportées dans la Provence, qui en différentes occaſions a eſté le Théatre de la guerre des Romains; car, quoyque *parentes* ne ſignifie proprement que le pere & la mere, néantmoins ſuivant les anciens Juriſconſultes & le témoignage
Loy 51. Tit. 6. ff de verborum ſignificatione. de Feſtus, *Avus & proavus aliique ſuperiores utriuſque ſexus uſque ad tritavos & tritavas intelliguntur.*

On expliqueroit volontiers les lettres initiales de l'Inſcription par ces mots, *Sextus Libertus mærens Juliæ Julii Cæſaris filiæ*, en ſuppléant à la fin le mot *fecit*, ou *poſuit*, ou *dicavit*, & on pourroit attribuer ce monument à un riche affranchi de Julie fille de Jule Céſar, à laquelle il eſtoit redevable de ſa liberté & de ſa fortune, & qui par reconnoiſſance, & pour marquer ſa douleur, auroit fait ériger ce Mauſolée à la mémoire de ſa bienfaictrice; car cette Julie, fille de Jule Céſar & de Cornelie ſa ſeconde

RESTES D'UN ARC DE TRIOMPHE

près de S.t Remy en Provence.

Echelle de Six Cannes

1 2 3 4 5 6

Simonneau Sc.

seconde femme, avoit épousé le grand Pompée. Mais cette explication, toute naturelle qu'elle paroit, ne permet pas de donner un sens raisonnable à ces autres mots *Parentibus suis*, qui ne peuvent se rapporter qu'à cet affranchi & à ses pere & mere, & non à ceux de Julie & de César. Peut-estre que le dessein des deux statuës entiéres qui sont présentement renversées & mutilées, de même que les bas-reliefs qui sont presque effacez, auroient contribué à l'explication de ce Monument. Il y en a un autre tout auprès, ce sont les restes d'un bel Arc de Triomphe composé d'une seule Arcade, mais sans aucune Inscription. Il est gravé dans les Antiquitez du P. de Montfaucon tom. 4. du Supplément chap. 4. pag. 78. & comme on en a aussi envoyé un nouveau dessein à M. de Mautour, les curieux seront bien aises de les trouver icy tous deux.

Au reste, le lieu de S.t Remy estoit anciennement nommé *Glanum*, Ville située dans la contrée des Saliens en Provence, & peu éloignée de la ville d'Arles. Il en est fait mention dans l'Itinéraire d'Antonin, dans la Table de Peutinger, dans Méla, Pline & Ptolémée, qui entre les Villes principales des Saliens, comptent celle de *Glanum*. Ce fut l'an 501. qu'elle changea son nom en celuy de S.t Remy, à l'occasion d'un voyage que S.t Remy Archevêque de Reims fit en Provence, où il accompagna le Roy Clovis, lorsque ce Prince alla pour assiéger dans Avignon Gondebaud Roy des Bourguignons. Le motif de ce voyage & du changement du nom de *Glanum* en celuy de S.t Remy, est rapporté fort au long par Honoré Bouche dans son histoire de Provence, que l'on peut consulter.

REFLEXIONS

Sur le caractére & l'uſage des Médaillons antiques.

1717. AVANT que la connoiſſance des Médailles antiques eût eſté portée au point où elle eſt aujourd'huy, on agitoit ſouvent la queſtion de ſçavoir ſi elles avoient ſervi de monnoyes ou non : l'une & l'autre de ces opinions avoit ſes partiſans ; mais, depuis qu'il eſt comme décidé que les piéces de grand, de moyen & de petit bronze, qui ſont les modules ordinaires dont on compoſe différentes ſuites de Médailles, ont eſté de vrayes monnoyes courantes, de même que les Médailles d'or & d'argent, auſquelles elles reſſemblent par les Types & les Légendes, la queſtion n'a plus regardé que les Médaillons.

Ce ſont ces ſortes de piéces antiques, ſur la qualité & l'uſage deſquelles M. Mahudel a communiqué des obſervations particulieres, qui quelque éloignées qu'elles paroiſſent de l'opinion commune, ne ſont pas néantmoins ſans fondement : on doit ſeulement s'étonner que la queſtion n'ait encore eſté traitée à fond par aucun Antiquaire. M. Spanheim n'en a rien dit dans ſon ouvrage *de l'utilité des Médailles* : M. Vaillant ne fait preſque que la propoſer dans la Préface qu'il a miſe à la teſte de ſa *Deſcription des Médailles Impériales choiſies du grand bronze*, & M. Buonarotti n'en a parlé qu'en paſſant dans ſes *Obſervations ſur les Médaillons du Cardinal Carpegna.*

Numiſmata præſtantiora.

Ce qui caractériſe le vray Médaillon dans quelque métal que ce ſoit, c'eſt la quantité de matiére qui par ſon poids, ſon eſtenduë & ſa fabrique, excéde le volume & la forme du plus grand module des Monnoyes antiques ordinaires ; la réunion de ces circonſtances eſt le caractére diſtinctif des Médaillons, parce qu'il ſe trouve des piéces qui peuvent excéder en eſtenduë ce qu'on appelle le grand bronze, ſans en eſtre différentes par le poids ; ce qui eſt l'effet du plus ou du moins de force employée à la frappe des flaons.

Il ſe trouve de même des piéces d'un poids plus conſidérable

que celuy de ce grand module ordinaire, qui, quoyque rares, ne ſont point Médaillons proprement dits, parce que la quantité de métal par où elles excédent ce module, luy eſtant rélative en raiſons proportionnelles d'un quart, d'un tiers, de moitié ou du double, & les Types eſtant les mêmes, c'eſt ſeulement une raiſon de préſumer qu'elles ont eſté monnoyes d'une valeur plus conſidérable que les autres; il leur faut, ſelon M. Mahudel, quelque ſingularité dans la fabrique, ſoit par rapport à la forme, ſoit par rapport au type, ſans quoy elles rentrent toûjours dans l'ordre général, & ne perdent jamais le caractère de monnoyes.

Sur ce principe, dès qu'on aura connu la forme des Monnoyes d'or & d'argent des différentes Monarchies & des Républiques anciennes, il ſera aiſé, à la vûë des piéces d'un volume plus conſidérable, de décider ſi elles ſont Médaillons ou non; ainſi, ni les tétradrachmes d'argent de tant de Villes autonomes de la grande Grece, du Péloponnéſe, des Iſles de l'Archipel, des Royaumes de Macédoine, de Syrie, d'Egypte, de Bithynie, du Pont & de tant d'autres pays, ni même leurs piéces onciales d'argent, dont les types ſont ſemblables aux tétradrachmes, ne ſeront que des monnoyes plus ou moins fortes.

Il faut dire la même choſe des tétradrachmes d'argent des Empereurs, que leur rareté a long-temps fait qualifier de Médaillons, mais les découvertes multipliées nous prouvent ſenſiblement que ce n'eſt qu'un module de monnoyes différent des autres, & aſſez communément fabriqué pendant les trois premiers ſiécles de l'Empire. Les Médailles d'or & d'argent qui excéderont ce poids déterminé, ſont ſi rares, qu'elles pourront paſſer pour de vrais Médaillons, ou qu'elles ſeront fort ſuſpectes à l'auteur, qui réduit ainſi la queſtion aux piéces de bronze marquées véritablement au coin des Empereurs, mais diſtinguées d'ailleurs par un volume ſi conſidérable, & ſi différent de celles du grand module, qu'on ne puiſſe leur refuſer le nom de *Médaillons*, de la fabrication deſquels on veut que ces Princes ſe fuſſent réſervé le droit pour y conſacrer plus particuliérement la mémoire de quelques faits ſignalez, & pour les jetter au peuple dans des jours de largeſſe publique; mais M. Mahudel penſe

encore que ces piéces ont aussi eû cours comme monnoyes, qu'on ne peut leur attribuer d'autre usage que par accident, & lorsqu'on a fait quelque changement notable à leur forme ordinaire.

Il fonde son sentiment sur six raisons principales.

La premiére, que ces piéces n'avoient point d'autre nom que ceux de *nummi* ou *numismata*, dont les Romains se sont toûjours servis, pour marquer en général & en particulier la monnoye, & qu'il y a apparence que c'est de ces piéces dont Capitolin a parlé dans l'endroit de la vie de L. Verus, où il dit que ce Prince, estant jeune, se divertissoit à jetter dans les cabarets de très-grandes piéces de monnoyes avec lesquelles il cassoit les verres, *jaciebat & nummos in popinas maximos, quibus calices frangeret;* & ce qui donne lieu de le croire, c'est qu'il n'y a guéres d'Empereurs sous qui on en ait frappé d'un plus gros volume & en plus grand nombre que sous Marc-Aurele, qui avoit adopté L. Verus.

La seconde, que ces piéces, à l'augmentation près du volume, sont semblables en tout à celles qui sont reconnuës pour monnoyes; elles sont de même métal, elles ont la même forme, les mêmes types & les mêmes légendes que les médailles de grand, de moyen, & de petit bronze.

La troisiéme, que si la figure de la Déesse révérée sous le nom de *Monnoye*, est une indication naturelle, que les piéces sur lesquelles elle est représentée, ont eû cours dans le commerce, on doit porter ce jugement de celles d'un plus grand volume; puisque dans le haut comme dans le bas Empire, sur-tout depuis Gallien jusqu'aux Constantins, on y voit la figure de cette déïté de la même maniére que sur les monnoyes de tous les métaux, de toutes les formes, & de tous les Empereurs avec ses attributs, tantost seule, tantost sous l'image de trois femmes, portant chacune une balance, pour désigner les fabriques de l'or, de l'argent & du cuivre, & estre comme autant de cautions de la bonté du titre & de la justesse du poids; & ces symboles sont accompagnez de Légendes qui déterminent cet objet. On y lit, MONETA AVG. AEQVITAS AVG. MONETA AVGG. Et dans un Médaillon de Crispus MONETA VRBIS VESTRAE.

La quatriéme, que les deux lettres S. C. qu'on trouve ordi-

nairement au revers des piéces de grand, de moyen & de petit module du haut Empire, pour exprimer ces deux mots SENATUS CONSULTO, ſe trouvent également ſur beaucoup de piéces réputées Médaillons, & qu'il n'y a guéres d'Empereurs ſous leſquels on ne puiſſe indiquer quelques-unes de ces piéces, depuis le poids d'une once juſqu'à trois, marquées du S. C. d'où il réſulte que l'augmentation du poids & du volume ſont des caracteres équivoques pour diſcerner les Médaillons, & qu'il faut néceſſairement admettre des modules de monnoyes au-deſſus de celuy qu'on appelle communément le grand bronze.

La cinquiéme, que ſi l'on ſuppoſe, comme il y a toute apparence, que les formules ΕΠΙ ΑΝΘΥΠΑΤΟΥ, ΕΠΙ ΠΡΕΣΒΕΥΤΟΥ, ΗΓΕΜΟΝΟC, ΑΡΧΟΝΤΟC, CΤΡΑΤΗΓΟΥ, &c. *ſous un tel Proconſul, ſous un tel Lieutenant, ſous un tel Préſident, un tel Archonte, un tel Préteur* marquées dans les Légendes des Médaillons & des Medailles, Grecques Impériales, répondent au S. C. des Latins; on en doit conclurre qu'il y avoit chez les Grecs ſoûmis à l'Empire Romain, une forme de monnoye d'un module au-deſſus du grand bronze, & qu'il n'y a pas moins de raiſon de croire qu'il en eſtoit de même à Rome.

La ſixiéme, que parmi les piéces réputées Médaillons, qui ſe découvrent tous les jours, la pluſpart ſont moins défigurées par l'injure du temps que par le fray, qui eſt une marque de l'uſage & du maniement continuel, qui tombe plus ſur des piéces qui ont un cours reglé dans le commerce, que ſur celles qui ne ſont deſtinées qu'à la gloire & à la curioſité.

M. Mahudel s'eſt fait à luy-même les principales objections qu'il a crû qu'on pouvoit luy propoſer, & les voicy.

La rareté de ces piéces, ſujet de préſumer qu'elles n'eſtoient point monnoyes.

La difficulté de les faire frayer dans le commerce, augmentée par leur poids extraordinaire, & par l'épaiſſeur du relief de leurs types.

L'inégalité de poids & de volume entre celles d'un même Empereur & d'un même type, contraire aux régles de la

fabrication légitime de piéces d'une même eſpéce & d'un même prix.

La néceſſité d'admettre pour des libéralitez un genre de piéces, diſtingué du commun des monnoyes courantes par un volume extraordinaire, par des types plus hiſtoriques, par une gravûre de coins plus exquiſe, & par une fabrique ſinguliére.

Il allégue contre la conſéquence de la rareté de ces piéces, l'uſage toûjours pratiqué dans la fabrication des monnoyes, de beaucoup moins frapper de piéces du plus grand volume, que de tous les modules dans leſquels elles ſe ſubdiviſent.

Il oppoſe à la difficulté de l'uſage & du fray, auxquels la groſſeur du relief paroît un obſtacle, la coûtume des premiers temps de la République, dans leſquels les groſſes piéces de monnoye courante, appellée alors *pecunia*, formées en quarré long, peſoient juſqu'à 4. & 5. livres, & avoient pour type l'image d'un bœuf, dont le relief eſtoit de 2. à 3. lignes d'épaiſſeur; ces autres piéces rondes reconnuës pour l'*As* Romain, ayant la teſte de Janus d'un coſté, & une pouppe de vaiſſeau de l'autre, & qui peſoient 12. onces, & avoient près d'un demi-pouce d'épaiſſeur.

Ovid. Faſt. 1.

Quant à l'inégalité de poids & de volume, obſervée dans pluſieurs Médaillons d'un même Empereur, il ne croit pas qu'elle puiſſe ſervir d'argument contre l'uniformité qui doit eſtre gardée dans la fabrique des monnoyes d'un même module, parce que nous ne pouvons préciſément ſçavoir toutes les formes & toutes les proportions qui ont pû eſtre dans les différentes monnoyes de chaque Empereur; & qu'au lieu que nous ne ſuppoſons que quatre modules auſquels nous voulons les réduire toutes, il y en a pû avoir plus de 12. ce qui eſt ſi vray, qu'on peut compter dans chaque forme trois différences manifeſtes, tant en eſtenduë qu'en épaiſſeur & en poids; ſans quoy il y auroit eû des piéces de cuivre, ſur leſquelles les Directeurs des Monnoyes auroient donné à leur perte un quart & quelquefois un tiers de matiére, que certaines piéces de grand bronze très-conſervées, ont de plus que d'autres du même type & du même Empereur, ce qui ſe remarque encore dans le moyen & dans le petit bronze. Il eſt plus naturel de croire que toutes ces différences

ont eû entre elles des proportions, & qu'elles ne ſont que des ſubdiviſions rélatives à toutes les variétez des monnoyes du grand module de chaque Empereur. On a même dans Lampridius un exemple de ces proportions en fait de piéces de monnoye de gros volume, qu'il dit qu'Elagabale avoit fait fabriquer, & qu'Alexandre Sévere ſon ſucceſſeur, appellé le reſtaurateur de la Monnoye, décria, pour ne pas ſe mettre dans la néceſſité, lorſqu'il voudroit faire des largeſſes, de donner trente ou quarante piéces, au lieu de dix qu'il auroit eû deſſein de diſtribuer, *formas binarias, ternarias & quaternarias & denarias etiam atque amplius, uſque ad bilibres quoque & centenarias, quas Heliogabalus invenerat reſolvi præcepit, &c.*

La néceſſité d'admettre pour les libéralitez, des piéces d'une fabrique extraordinaire, dont on ſuppoſe que les Empereurs s'eſtoient réſervé le droit, eſt la plus forte de ces objections, parce qu'on ne peut pas douter d'un uſage dont tant d'auteurs font mention, & qu'il eſt conſtant que ces largeſſes demandoient des officiers prépoſez pour la fabrication & pour la diſtribution de ces ſortes de piéces; ce qui paroît par la formule du brevet de ces officiers, rapportée par Caſſiodore parmi celles de pluſieurs autres charges de la Maiſon de Théodoric, créées à *l'inſtar* de celles de la Maiſon des Empereurs. L'Intendance de ces largeſſes y eſt appellée, *Comitiva ſacrarum largitionum;* & le Prince en détermine ainſi l'objet : *Calendis Januarii 7. affatim dona largimur, & lætitia publica militia tua eſt. Verùm hanc liberalitatem noſtram alio decoras obſequio, ut figura vultûs noſtri metallis uſualibus imprimatur, monetamque facis de noſtris temporibus futura ſæcula commonere.* Ce ſont ſur-tout ces ſortes de piéces que les partiſans des Médaillons veulent eſtre diſtinguées de la monnoye courante par l'omiſſion du S C. *Variarum, lib. 6. c. 7.*

M. Mahudel répond à cette objection par l'aveu, que les piéces du plus grand volume pouvoient bien eſtre ces piéces de libéralité, à cauſe de l'élégance de leur fabrique, mais qu'elles ne laiſſoient pas d'eſtre de vrayes monnoyes, & d'avoir cours de même que nos plus groſſes piéces de Varin l'ont eû; que dans la formule même de Caſſiodore, elles portent tous les caractéres,

& le nom même de monnoye ; qu'il n'y a pas plus lieu de croire que ces piéces ayent servi aux libéralitez, que celles, qui en or, en argent, en grand, en moyen & en petit bronze, ont pour type une distribution de quelques largesses, & pour légendes, LIBERALITAS II. III. IV. V. VI. VII. & VIII. que les types des plus beaux Médaillons se voyent également sur le grand & le moyen bronze, & qu'il n'y a pas eû moins d'art à représenter plusieurs figures en petit volume sur des médailles d'or & d'argent, comme celles qui ont pour légendes REGNA ADSIGNATA sous Trajan, PVELLAE FAVSTINIANAE sous Faustine la mere, & sur quantité d'autres de moyen bronze, que sur le volume le plus estendu des grands Médaillons : & pour ce qui est du droit qu'on suppose que les Empereurs s'estoient réservé, qu'on n'en a que la preuve négative tirée de l'omission du S. C. preuve équivoque, puisqu'on trouve plusieurs piéces de grand & de moyen bronze, qui, sans cette marque, ne laissoient pas d'estre monnoyes; & que si le Sénat eût esté privé du droit d'ordonner la fabrication des piéces de ce volume en bronze, les moindres Villes Grecques, qui en ont tant fait frapper, auroient eû plus de prérogative que le Sénat même.

Enfin, M. Mahudel ne pouvant se deffendre de reconnoître quelques piéces singuliéres de largesse en bronze, juge que, quoyque les Médaillons, par le premier motif de leur fabrication ayent (généralement parlant) esté destinez à estre monnoyes, il y en a néantmoins qui, pour différentes raisons, ont esté convertis en piéces d'un autre usage, par les changements que l'on a faits à leur forme ordinaire, dans le temps même qu'on les a frappez.

Telles sont celles qui, dès le temps de leur fabrication, ont esté argentées, dorées & sur-dorées, c'estoit un embellissement propre à rehausser le mérite des monnoyes les plus belles & les mieux frappées, qu'on appelloit *nummi Asperi.*

Telles sont celles dont les flaons sont composez de deux métaux de différentes couleurs parfaitement bien soudez, dont l'un, par exemple, de cuivre rouge, sert de bord à un champ de cuivre jaune ou de métal corinthien, & où l'on voit les lettres de la légende

Légende s'eſtendre ſur les deux extrémitez par leſquelles les deux métaux ſont unis.

Telles ſont encore celles dont les flaons ont toute leur grandeur ordinaire, mais qui dans leur circonférence ſont terminées par des cercles ornez de moulûres qui leur ſervent de bord, & leur donnent une eſtenduë de volume, double de celle qu'on remarque à d'autres piéces du même type, qui n'ayant point cet ornement, n'eſtoient que de ſimples monnoyes.

Ces cercles ſont ou du même métal, & continus avec le champ, ou d'un métal différent de celuy du flaon, avec lequel ils ont eſté ſoudez avant leur application ſur les matiéres, ou ſont eux-mêmes enchaſſez dans un autre cercle dont le métal eſt encore différent en couleur de celuy du premier cercle; ornements qui marquent tous une ſingularité adjoûtée exprès à ces piéces, pour les mettre hors du commerce ordinaire. On en diſtinguoit d'autres en les perçant au milieu de leur diamétre, ou en y mettant des anneaux pour les pendre aux Enſeignes militaires, ou les y encaſtrer d'eſpace en eſpace, & c'eſtoit ces *Images ſacrées*, en préſence deſquelles ſe preſtoient les ſerments militaires.

NOTICE

De quelques Livres de la Bibliothéque du Roy, chargez de Notes manuſcrites.

CE n'eſt pas uniquement par l'eſtendue du Recueil que la Bibliothéque du Roy eſt utile aux ſçavants, de quelque genre qu'ils ſoient, on y trouve un aſſez grand nombre de livres chargez de notes particuliéres de la main de ceux à qui ils ont appartenu. C'eſt un dépoſt qui conſerve & tranſmet les penſées de ces perſonnes diſtinguées par leur ſçavoir; & M. l'Abbé Sallier croit avec raiſon, que la notice des livres où ſont ces notes manuſcrites, pourroit eſtre utile à la République des Lettres. Il commence par le livre qui eſt connu ſous ce titre, 1718.

Περὶ θαυμασίων ἀκουσμάτων.

Les notes marginales dont cet ouvrage eſt enrichi, ſont de M. de Meziriac. Il liſoit l'édition de Paris de 1557. Ce ſçavant y avoit joint une nouvelle verſion, mais elle ne s'eſtend que juſqu'au neuviéme article de ce petit traité: on trouve à la fin, une table très-exacte de toutes les ſingularitez hiſtoriques & naturelles qui y ſont contenues. M. de Meziriac ne dit rien ſur l'auteur de l'ouvrage qui a eſté attribué tantôt à Ariſtote, tantôt à Théophraſte, & qui a paru à d'autres critiques n'eſtre qu'une compilation de differentes obſervations ſur l'hiſtoire naturelle, dont nous ſommes redevables à la curioſité de quelque diſciple d'Ariſtote.

M. de Meziriac commence donc par renvoyer ſur le premier article à Ariſtote dans ſon hiſtoire des Animaux, *l. 9. c. 45.* à Elien, *l. 7. c. 3.* & à Antigonus Caryſtius, *c. 58.* Ce premier article regarde l'Animal que les Naturaliſtes ont nommé *Bonaſus.* Il naît dans la Pæonie, & il eſt de la figure d'un bœuf, dont il ne différe que parce qu'il eſt plus grand & plus fort; d'ailleurs il a des crins pendants au cou comme le cheval, & d'autres qui luy tombent du ſommet de la teſte juſques ſur les yeux; ſes cornes vont en ſe recourbant, & renferment les oreilles dans un arc, qui par ſa courbure approche fort du cercle: le pli de ſes cornes les luy rend inutiles pour le combat. La chair de cet animal eſt douce & agréable à manger; il ſemble eſtre différent de ce qu'on appelle *Vache des Indes.*

M. l'Abbé Sallier a conſulté & examiné les paſſages des auteurs auſquels renvoye M. de Meziriac, & laiſſant à part les Remarques que Saumaiſe avoit déja faites auparavant ſur ces différents textes, il ſe contente de joindre icy celles que ce ſçavant homme n'avoit pas propoſées avec aſſez d'eſtenduë, ni avec aſſez de netteté.

La premiére regarde les noms ſous leſquels cet animal eſtoit connu; ceux que luy donnoient les Pæoniens ſont en auſſi grand nombre que les auteurs qui les ont rapportez. Ariſtote le nomme Μόναπος; ſuivant le langage de ces peuples dans le Traité dont il eſt icy queſtion, c'eſt Μόνεπος; au rapport d'Antigonus Caryſtius le nom eſt Μόνωτος, & enfin Elien l'appelle

Μόνωψ. Il n'eſt guéres poſſible de dire poſitivement laquelle de ces quatre dénominations eſt la meilleure, non plus que la ſignification qu'elles renferment, ſi elles en ont une dans la langue des Pæoniens.

Chez les Grecs cet animal eſt nommé tantoſt Βόλινθος, tantoſt Βόνασος, tantoſt Βόναοσος. On trouve la raiſon qui le faiſoit appeller Βόλινθος dans ce que les anciens Naturaliſtes rapportent de la maniére dont cet animal ſe deffend, quand il eſt pourſuivi par les chiens des chaſſeurs; il ne peut pas les écarter en leur préſentant les cornes qui ne peuvent faire aucune bleſſure, mais il lâche ſes excréments, & avec la force qu'il a de les lancer de la longueur de quatre orgyes ou vingt-quatre pieds, il en inonde les chiens, les brûle, & par-là il les arreſte. Ces excréments ſont une eſpéce de cauſtique aſſez corroſif pour enlever tout d'un coup le poil de l'endroit où ils tombent ſur le corps des chiens, par où l'on voit que dans le paſſage du Traité en queſtion, au lieu de ὅπι καίει ᾗ ὥσε ἀποψύχεσθαι τὰς τρίχας τῶν κυνῶν, il faut corriger, & lire ſans ſembarraſſer d'aucune autre leçon ὅπι καίει ᾗ ὥσε ἀποψήχεσθαι τὰς τρίχας τῶν κυνῶν, c'eſt-à-dire, *adurit adeò ut canum pilos abradat.* Le terme Βόλινθος marque τὸ βοὸς ἀφόδευμα, comme le rapporte Héſychius.

La ſeconde remarque roule ſur l'habitation de ce Bœuf ſauvage; on le trouve, ſuivant le rapport de l'auteur du Traité, ſur une montagne qui couvre la Pæonie, & qui la ſépare du pays voiſin qu'il appelle Μηδικὴν, *qui Pæoniam Mædicamque Regionem terminat.*

L'orthographe vicieuſe de ce mot a fait illuſion, ou du moins elle peut tromper des gens peu attentifs; au lieu d'écrire la premiére ſyllabe de ce mot Μηδικὴν par une Μ & un η, il faut l'écrire par une Μ & par un αι, enſorte qu'on puiſſe lire Μαιδικήν: c'eſt le véritable nom d'un pays qui n'eſt pas fort éloigné de la Pæonie, & dont les anciens parlent aſſez fréquemment. Tite-Live en fait mention au Livre 26. de ſon hiſtoire, & voicy ſes paroles du Livre 40. *Philippus... Stobos Pæoniæ exercitu indicto, in Mædicam ducere pergit.* Il n'eſt peut-eſtre pas

inutile d'avertir que la prononciation fauſſe de ce mot a fait gliſſer la même erreur dans les écrits de pluſieurs auteurs, entre autres dans ceux de Strabon. Si c'eſtoit icy le lieu, on pourroit montrer dans la vie d'Aléxandre par Plutarque, qu'un nom de peuples inconnus occupe la place de celuy de la nation appellée Μαῦδοι.

Le ſecond article que propoſe M. l'Abbé Sallier, regarde la ville d'Utique dans la Libye. L'auteur du traité marque deux choſes, la fondation de cette Ville & ſes ſalines; M. de Meziriac ne s'eſt point arreſté au premier point, & nous renvoye pour le ſecond au chap. 7. du 31.e livre de Pline. Le deſſein de M. l'Abbé Sallier n'eſt pas de fixer préciſément l'année où la ville d'Utique a eſté bâtie; il obſerve ſeulement que le ſentiment de l'auteur n'eſt pas une opinion qui luy ſoit particuliére, mais qu'elle a eſté celle des Ecrivains qui ſont venus après luy. Les Annales de Phénicie, dit-il, nous apprennent qu'*Utique a eſté fondée deux cens quatre-vingt-ſept ans avant Carthage*. Quand même la ſignification du nom d'Utique ne formeroit pas un préjugé auſſi avantageux en faveur de ſon ancienneté, on ne pourroit s'empêcher de la reconnoître après les témoignages de Silius Italicus, de Velleius Paterculus & de Juſtin:

L. 3. v. 241. *Proxima Sidoniis Utica eſt effuſa maniplis,*
Priſca ſitu, veteriſque ante arces condita Byrſæ,

dit le Poëte. Il falloit donc que les Phéniciens, long-temps avant qu'ils s'eſtabliſſent à Carthage, eûſſent eſtendu leur navigation bien loin dans la Méditerranée & juſqu'au détroit. On ſçait que ces Epoques ne s'accorderoient pas aiſément avec les nouvelles hypothéſes de la Chronologie corrigée; mais il faut moins ſe livrer au plaiſir de faire des ſyſtêmes ingénieux, & reſpecter d'avantage les Monuments hiſtoriques, ou bien il faut avouer que le paſſé ne ſera pas plus connu pour nous que l'avenir.

» Dans la Libye, près d'Utique, dit l'auteur, naît un ſel foſſile
» à trois orgyes ou dix-huit pieds de profondeur, blanc à la
» vûë, mol, & ſemblable à une compoſition très-viſqueuſe mais

lorſqu'il a eſté tiré de la mine, & expoſé aux rayons du Soleil, il ſe durcit, & reſſemble alors au marbre de Paros : on en fait des figures & des vaſes. Pline, que M. de Meziriac cite ſur cet endroit, adjoûte qu'on faiſoit à Utique des monceaux de ſel comme de montagnes, que quand ces monceaux avoient eſté frappez des rayons du Soleil & par la Lune, il n'y avoit point d'humidité qui pût les fondre ; enfin qu'à peine pouvoient-ils eſtre entamez par le fer. Par le premier de ces paſſages, on voit que le ſel d'Utique eſtoit, à proprement parler, le ſel terreſtre qu'on appelle ſel Gemme, à cauſe de la tranſparence & de la lucidité qu'il a ; & le ſecond nous apprend que ce ſel tenoit beaucoup de la nature du ſel marin : ſa ſubſtance s'épaiſſiſſoit & ſe cryſtalliſoit par le ſeul ſecours du Soleil. Le récit de Pline ſembleroit plus merveilleux que vray-ſemblable, s'il n'eſtoit éclairci par ce que rapporte l'auteur du Traité. Il ſeroit même aſſez naturel de penſer que Pline s'eſtoit trompé dans l'idée qu'il s'eſtoit faite de ce ſel qu'il diſtingue mal-à-propos du ſel terreſtre & minéral, quoyque le fonds de ſa relation ſoit vray : *Factitii varia genera*, dit-il, il n'avoit remarqué que l'uſage où l'on eſtoit d'expoſer aux rayons du Soleil la matiére de ce ſel, & il ne paroît pas qu'il eût fait attention que cette matiére gluante eſtoit tirée de la terre, & qu'elle ne pouvoit prendre ſa conſiſtence ſi l'évaporation ne s'en faiſoit par l'ardeur du Soleil.

« « « *L. 31. c. 7.*

L'auteur du traité & Pline ſont exacts, lorqu'ils aſſûrent, l'un que ce ſel, ainſi durci, reſſemble au marbre de Paros, l'autre qu'à peine le fer peut y mordre. La cryſtalliſation parfaite de ce ſel le rendoit dur & compact, & en même-temps plus tranſparent, il pouvoit eſtre taillé comme le cryſtal. On ſçait par différentes Relations, ſur-tout par celle d'Edouard Brown ſçavant Anglois, que dans les mines de ſel de la Hongrie, ou bien dans celles qui ſont près de Cracovie, & qui ſont très-profondes, les voutes en ſont ſoûtenuës par de forts pilaſtres qu'on y a taillez, & qu'à la lueur des flambeaux ces pilaſtres jettent un éclat que la vûë peut à peine ſoûtenir : divers ouvrages ſe font de ces pierres de ſel, comme des gobelets, des vaſes, des chapelets.

Si on peut se flatter que cet essay de Notice ne déplaira point, M. l'Abbé Sallier promet de le continuer sur le même plan, & il y a tout lieu d'en espérer la continuation.

QUE S^t. GREGOIRE DE TOURS

n'est pas auteur de la Vie de S^t. Yrier.

Aridius.

1729. SELON un ancien manuscrit du Monastére de St Gal, la Vie de St Yrier a esté écrite par Grégoire de Tours. Le P. Mabillon, dans sa Préface sur le IVe Tome des Analectes, paroît d'abord hésiter s'il déférera à l'autorité du manuscrit; & sa raison de douter, est qu'il a, dit-il, remarqué dans cette Vie plusieurs expressions empruntées des ouvrages de St Grégoire Pape, & de St Benoist, que l'Evêque de Tours n'a pû probablement ni lire ni copier; mais il adjoûte qu'une présomption de cette nature ne sçauroit détruire le témoignage positif d'un ancien manuscrit. *Sequitur de Aredii Abbatis gestis libellus, quem Gregorio Turonensi Episcopo tribuit vetustissimus codex Monasterii sancti Galli. Quædam tamen locutiones à Gregorio Magno & sancto Benedicto acceptæ in eo reperiuntur, quod, ut ad elevandam veteris codicis inscriptionem non sufficit sic omninò dissimulandum non erat.*

Le P. Ruinart n'a pas crû manquer au respect qu'il devoit à son maître, en s'éloignant de son opinion. Il conjecture que la Vie de St Yrier est l'ouvrage d'un Moine du Monastére dont le Saint estoit Abbé *, & qu'elle a esté attribuée à l'Evêque de Tours, parce que l'auteur l'a principalement composée des différentes choses que l'Evêque de Tours rapporte du Saint dans ses écrits: *Sunt tamen alia indicia quæ suadeant hanc vitam Gregorio tribuendam non esse, sed Monacho potiùs alicui Atanensi, qui eam potissimum ex Gregorii operibus collegerit; quod ansam præbuerit posteris eam Gregorio adscribendi.* Mais le P. Ruinart

Ruinart, Præt. ad Greg. ar. n. 81.

* Ce Monastére, connu autrefois sous le nom de *Monasterium Atanense*, est aujourd'huy l'Eglise Collégiale de Saint Yrier en Limousin.

n'appuye ſon ſentiment que ſur des probabilitez qui n'emportent pas une entiére conviction.

M. de Foncemagne penſe, comme ce fameux Bénédictin, que la Vie de S.t Yrier ne peut eſtre l'ouvrage de Grégoire de Tours; un paſſage de cette Vie même luy en fournit une preuve qui luy a paru déciſive.

Aridius, dit l'Ecrivain, ayant eſté conſulté par les habitants « de Limoges ſur le ſuccès que devoit avoir la guerre de Chilperic « contre Sigebert ſon frere: Theodebert qui ravage votre pays, « leur répondit-il, perdra bien-toſt ſon Royaume avec la vie. « Voſtre Roy Sigebert ſoûlevera pluſieurs nations contre ſon frere: « il ſortira victorieux du combat, mais il ne jouira pas long-temps « de ſa victoire, l'artifice de ſes ennemis luy en ravira les fruits. « Son Royaume paſſera ſucceſſivement de ſes fils à ſes petits fils: « & ceux-cy qui paroiſſent ſolidement eſtablis ſur le thrône, ſeront « rapidement enlevez au monde par une mort prématurée. Or « l'évenement juſtifia la prédiction de l'homme de Dieu. *Scitote* « *quod Regnum ipſius* (Theodeberti) *nuper aufertur, ſed hactenùs citiùs interimitur. Rex autem veſter multarum ſcilicet gentium augmenta adversùs illum commovebit, ſuper quem victoria ei donabitur: obtentâ videlicet pugnâ victoriæ, fraudulenter decipitur: ſed à filiis nepotibuſque ſuis Regnum ipſius traditur gubernandum. Cæteri verò Reges, quibus ſtabilitate Regnum ſtare videtur, interveniente articulo mortis preſſi in ignobilitate rapiuntur à ſæculo... quod vir Dei Aridius prædixit, ita poſtea rei probavit eventus.*

Vita S. Aridii, n. 30. V. Greg. Tur. edit. Ruinart. p. 1299.

Cette prophétie contient en abrégé l'hiſtoire d'environ quarante ans. Les principaux faits qu'elle annonce, ſont la guerre de Sigebert contre Chilperic, qui avoit eſté obligé de ſe retirer dans Tournay. La mort de ce même Sigebert aſſaſſiné par les gens que Fredegonde avoit apoſtez. La mort de Childebert fils de Sigebert. Celle de Théodebert & de Thieri petit-fils de Sigebert. Il n'eſt pas poſſible de l'appliquer à une autre ſuite d'évenements; car le *cæteri Reges* du texte qui a eſté cité, ne ſçauroit convenir qu'à Théodebert & à Thieri, & ne peut déſigner Clotaire II. qui regnoit ſeul alors en Neuſtrie. L'hiſtorien qui a écrit ces évenements comme prédits, & qui adjoûte que la

prédiction a eſté accomplie, *quod vir Dei Aridius prædixit, ita poſtea rei probavit eventus*, doit néceſſairement en avoir vû l'accompliſſement. Or, le dernier de ces évenements, qui eſt la mort de Thieri fils de Childebert, & petit fils de Sigebert, tombe à l'année 613. Donc Grégoire de Tours qui mourut au pluſtard en 595. ne peut eſtre cet hiſtorien. D'où M. de Foncemagne conclut que S.t Grégoire de Tours n'eſt point l'auteur de la Vie de S.t Yrier.

Vid. Annal. Coint. ad an. 595. n. 26.

NOTICE D'UN MANUSCRIT intitulé VITA KAROLI MAGNI.

1728. M. DE LA CURNE ne donne pas comme une découverte fort importante le Manuſcrit dont il s'agit. Preſque tout ce qu'il contient ſe trouve imprimé dans différents recueils, & le peu qui ne l'a point eſté, ſe réduit à une hiſtoire écrite dans un temps ſi poſtérieur aux évenements, qu'elle ne ſçauroit eſtre d'une grande autorité; mais, quel que ſoit ce morceau, il ſuffit qu'il intéreſſe noſtre hiſtoire pour ne devoir point eſtre négligé. C'eſt dans la Bibliothéque de l'Abbaye de S.t Ived de Braine, Ordre de Prémontré, Diocéſe de Soiſſons, que l'on conſerve ce manuſcrit; & c'eſt pour cette Abbaye qu'il a eſté copié, comme on le peut voir par ces mots qui le terminent, & qui ſont de la même main que tout le reſte : *Liber ſanctæ Mariæ ſanctique Evodii de Brana, ſi quis eum abſtulerit, anathema ſit hic & in æternum.* Il y a dans cette même Bibliothéque d'autres manuſcrits d'une écriture à peu près ſemblable, dans l'un * deſquels on lit ces mots à la fin, *Johannes de Liviaco me ſcripſit, orate pro eo.* M. de la Curne croit que ce *Johannes de Liviaco* eſt le même qui a copié le précédent, & ce pourroit bien avoir eſté quelque Religieux de Braine.

De ſçavants Benedictins ont eû connoiſſance de ce manuſcrit,

* Il eſt *in-folio* ſur parchemin, & eſt intitulé au dos *Vita Sanctorum.* La premiére vie qu'on y trouve eſt celle de Sainte Marie Egyptienne, traduite du Grec en Latin.

le

le R. P. Dom Luc d'Achery a fait imprimer dans ſon Spicilege une liſte d'Evêques qui ſe trouve à la fin, & les RR. PP. Martene & Durand en ont fait mention dans leur Voyage Littéraire, *To. 2. p. 25.* comme d'un manuſcrit contenant trois vies de Charlemagne; la premiére écrite en trois Livres, par le commandement de l'Empereur Fréderic premier, la ſeconde, par le faux Turpin, & la troiſiéme par Eginard; mais perſonne n'a eſté curieux d'entrer dans un plus grand détail des différentes piéces qu'il contient, & c'eſt ce qui a déterminé M. de la Curne à le faire avec exactitude.

Ce manuſcrit eſt *in-folio* ſur parchemin à deux colomnes, d'une belle écriture toute de la même main, & à qui les connoiſſeurs donnent près de 400. ans; il eſt intitulé d'une écriture aſſez récente, *Vita Karoli magni*, & en effet il commence par une vie de Charlemagne, qui fut compoſée par les ordres de l'Empereur Fréderic Barberouſſe, ainſi que le marquent ces mots qui terminent la préface & la table des Chapitres: *Expliciunt capitula, incipit nova vita Karoli Magni Imperatoris, juſſu Frederici Auguſti conſcripta.*

Lambecius, au 2.e tome du Catalogue qu'il a donné de la Bibliothéque de l'Empereur, rapporte que l'on y conſerve deux manuſcrits de cette même vie ſous ce titre, *de Sanctitate meritorum, & gloria miraculorum beati Caroli Magni ad honorem & laudem nominis Dei;* & même il promet de les faire imprimer un jour. Si ce ſçavant n'a pas crû cet ouvrage indigne d'eſtre publié, nous n'en devons pas faire moins de cas que luy, puiſqu'il intéreſſe autant l'hiſtoire de noſtre Monarchie que celle de l'Empire. *P. 329. & ſuiv. & p. 359. & ſuiv.*

D'autres occupations ont ſans doute empêché Lambecius de mettre ſon deſſein à exécution, mais il nous a toûjours donné par avance une notice aſſez eſtenduë de ces manuſcrits, & M. de la Curne a crû devoir comparer le premier, qui eſt le meilleur, avec le manuſcrit de l'Abbaye de Braine.

On trouve dans la Notice de Lambecius les tables des Chapitres contenus dans les trois Livres de cette hiſtoire, leſquelles ſe rapportent fort à celles du manuſcrit de Braine, ſi ce n'eſt

qu'il y a dans celuy de l'Empereur au 3.e Livre un 2.e Chapitre intitulé, *de Beatâ visione Stellaris viæ*, & un 12.e intitulé *Miraculum in consecratione Anianensis Archisterii revelatum*, qui ne sont point dans celuy de Braine; celuy-cy en a un aussi que l'autre n'a point, il fait le 17.e du 3.e Livre, & a pour titre *Cognosce te ipsum.*

La première se trouve dans le Manuscrit p. 1. la seconde pag. 11. & la troisieme p. 28.

P. 28. du Mſ. où elle est transposée.

De la comparaison de ces tables des Chapitres, M. de la Curne a passé à celle des préfaces de chacun des trois Livres, que Lambecius a rapportées avec la conclusion de cette histoire. Le tout est entiérement conforme, à quelques variantes près, qui sont peu considérables, mais qui ne laissent pas de faire juger plus favorablement du manuscrit de l'Empereur que de l'autre. Enfin Lambecius observe que les huit premiers Chapitres du 3.e Livre de son manuscrit, ne sont que des fragments de la Chronique du faux Turpin. Ces Chapitres ne se trouvent point dans le manuscrit de Braine, quoyqu'ils soient énoncez dans la table, & il paroît que c'est à dessein que le copiste les a obmis.

Il faut au reste, convenir que toute cette vie de Charlemagne n'a rien de bien curieux; l'auteur s'est plus appliqué à édifier ses lecteurs, qu'à les instruire des faits historiques: ce qu'il en dit roule pour la plus grande partie sur la dévotion, la charité & les autres vertus chrestiennes de Charlemagne, & sur les miracles que Dieu fit en sa faveur.

Cette Chronique commence à la p. 28. de ce Manuscrit.

Dans le manuscrit de l'Empereur, la Chronique du faux Turpin suit la vie de Charlemagne, & c'est une conformité qu'il a encore avec celuy de Braine; mais le copiste qui a écrit ce dernier, a supprimé dans la vie précédente les huit premiers Chapitres du 3.e Livre, parce qu'ils ne contenoient que des fragments de Turpin qu'il devoit rapporter après en entier.

Lambecius fait observer que le manuscrit de l'Empereur renferme bien des choses qui ne sont point dans les éditions du Turpin, que Ruberus & Schardius nous ont données dans leurs recueils des historiens d'Allemagne; il en est de même dans celuy de Braine, la diction y est totalement changée, le titre des Chapitres est différent; & si les imprimez contiennent des phrases entiéres, & même des Chapitres qui ne sont point

dans le manuscrit, il a aussi en d'autres endroits le même avantage sur les imprimez, & il fourniroit dequoy y faire des augmentations considérables, si cette Chronique fabuleuse méritoit d'ailleurs qu'on se donnât la peine d'en faire une nouvelle édition. En comparant ces augmentations du manuscrit de Braine avec d'autres à peu près semblables, que Lambecius a rapportées d'après celuy de l'Empereur, les dernières sont bien meilleures & beaucoup plus estenduës. Le manuscrit de l'Empereur est terminé par l'Office de l'Eglise, qui fut composé à l'honneur de Charlemagne au temps de sa canonisation par l'Anti-Pape Paschal III. Au lieu de cet Office, on trouve dans le manuscrit de Braine le recit d'une expédition de plusieurs peuples barbares que Jules César envoya pour ravager l'Espagne, où ils tuérent tous les mâles qu'ils purent trouver. Cette histoire est suivie d'une page qui mérite un peu plus d'attention; elle contient deux circonstances de la vie de Charlemagne : la premiére est la défaite d'un ours, qui luy fit donner le surnom de Grand; l'autre traite de la violence qu'il voulut faire à une jeune fille nommée Amalberge, qui en évitant ses poursuites, se cassa un bras, après quoy elle se retira à Tempseca sur l'Escaut. Cette Amalberge a esté mise au nombre des saintes Vierges, & les divers monuments de son histoire se trouvent dans l'immense Recueil des Bollandistes, où le même fait est rapporté de plusieurs façons sans aucune citation de ce fragment, qui a sans doute échappé à leurs recherches.

P. 45.

P. 45. verso.

Le manuscrit de l'Empereur ne va pas plus loin, au lieu que nous ne sommes pas encore au tiers de celuy de Braine; on y trouve ensuite la vie de Charlemagne par Eginard, que Du Chesne nous a donnée dans le second tome de la Collection des historiens de France; mais les variantes qu'on en pourroit tirer ne sont point à l'avantage du manuscrit : des obmissions quelquefois de deux ou trois lignes, font voir qu'il a esté très-négligemment copié, & les deux dernières pages de l'édition de Du Chesne, c'est-à-dire, ce qui passe le récit de la mort de Charlemagne, y manque en entier. Cette obmission est remplacée par trois fragments intitulez, le premier *de Magistro*

P. 46. du Ms.

P. 54. verso du Ms.

P. 55. du Mſ. P. 55. verſo du Mſ. *Alchuino qui & Albinus*, le ſecond *excerptum ex Epiſtola Albini*, & le troiſiéme, *de Karolo Martello qui Eccleſiæ decimas militibus dedit.* Les deux premiers ſe rencontrent au 2.e tome de la Collection de Du Cheſne, pag. 222. dans un fragment qu'il rapporte du 4.e chapitre du premier Livre de l'hiſtoire de Guillaume de Malmeſbury; il y a un préambule de quelques lignes de plus dans le manuſcrit. Le troiſiéme fragment qui regarde Charles Martel, ſe trouve dans une lettre des Evêques de France à Louis le Germanique, & il fait partie du 7.e chapitre du titre 27. des Capitulaires de Charles le Chauve. Le manuſcrit confirme la leçon de *Concertationem*, que M. Baluze a adoptée au lieu de *Conſervationem* qui eſt dans les Bollandiſtes, mais il ſubſtitue au mot *Caſata*, qu'a lû M. Baluze, celuy d'*Eccleſia* qui vaut beaucoup mieux, & qui eſt la leçon que les Bollandiſtes ont ſuivie, en rapportant ce paſſage d'après le même M. Baluze dans la vie de S.t Eucherius. Ce fragment ne contient guéres qu'une demi-page; de-là on paſſe à un ouvrage bien plus eſtendu, c'eſt l'hiſtoire d'Angleterre de Guillaume de Malmeſbury, elle n'y eſt cependant point en entier; outre qu'elle ne paſſe pas la page 65. de l'édition de Londres de 1596. du recueil des hiſtoriens Anglois vers la fin du 4.e Livre, le copiſte a ſupprimé ſouvent des pages entiéres, quelquefois même juſqu'à 7. ou 8. en ſorte qu'il ſemble proprement que ce n'en ſoit qu'un extrait fait avec auſſi peu de ſoin que de jugement. On y trouve néantmoins particuliérement ce qui regarde noſtre hiſtoire, mais avec cela beaucoup de miracles & d'autres détails de cette eſpéce, ſans aucune variante qui mérite attention, ſi ce n'eſt environ deux pages, qui ne ſont point dans l'imprimé, & qui peuvent y faire un ſupplément aſſez conſidérable au 13.e chapitre du ſecond Livre. On ne ſçait d'où eſt tiré ce qui ſuit cette hiſtoire depuis la page 106. verſo, juſqu'à la page 110. verſo. Il paroît par la diverſité des matiéres, qu'il y a pluſieurs fragments renfermez dans ces 5. ou 6. feuilles; ils conſiſtent en une hiſtoire fabuleuſe du bon Larron, dans le goût de nos déclamations ſur les déſordres du ſiécle, & ſur les hommes de tous les eſtats; en un miracle de la

Tom. 2. pag. 109. edit. de Baluze.

P. 56. du Mſ.

Sainte Hoſtie, des déciſions des Peres & de quelques autres auteurs, touchant la Confeſſion *in articulo mortis*; enfin en un récit de ce que dit Bede (*Sanctus Beda*) que les garçons qui viennent au monde dans trois certains jours du mois de Février, ont cet avantage que leur chair ſe conſerve ſans corruption juſqu'au jugement dernier. Ces fragments ſont ſuivis de trois autres, tous tirez de la vie de Louis le Gros par Suger. Le premier, qui va depuis la page 110. à ces mots *Geſta Willelmi*, juſqu'à ces autres *contigit*, &c. de la page 111. verſo, ſe trouve dans Du Cheſne, tome 2. pag. 283. ce que rapporte le manuſcrit eſt plein de fautes; le 2.e qui commence à la page 111. verſo du manuſcrit, à ces mots *Contigit*, &c. & finit à la page 113. à ces autres mots *per idem tempus*, ſe trouve au même tome de Du Cheſne, pp. 295. 96. & 97. Il y a trois ou quatre nouvelles leçons aſſez bonnes. Le 3.e p. 113. recto & verſo, ſe trouve au même volume de Du Cheſne, depuis la page 287. juſqu'à la page 288. tout ce qui eſt dans le manuſcrit différent de l'imprimé, n'eſt qu'un tiſſu de fautes groſſiéres.

L hiſtoire de Guillaume de Jumiége, laquelle eſt compriſe dans le recueil des hiſtoriens Normands de Du Cheſne, à la page 216. & ſuiv. eſt inſérée dans le manuſcrit, depuis la page 114. juſqu'à la page 149. mais elle ne va point au-là du 42.e chapitre du 7.e Livre de cette Hiſtoire; en ſorte qu'il y manque deux pages de ce Livre, & tout le 8.e qui eſt le dernier. Cette hiſtoire n'eſt guéres plus fidélement copiée que les autres.

Un fragment de la vie de Louis le Gros par Suger, vient immédiatement après le Guillaume de Jumiége. Il s'étend depuis la page 149. verſo, à ces mots *Anno Dominicæ Incarnationis*, juſqu'à la page 151. verſo, à ces mots *Anno ab Incarnatione*, & répond à la page 288. juſqu'à la page 291. B. du 2.e tome de la Collection de Du Cheſne, ſans qu'il y ait aucune différence remarquable.

La derniére piéce qui termine ce manuſcrit, eſt une Liſte des Evêques qui aſſiſtérent au Concile de Latran, tenu en 1179. ſous le Pape Aléxandre III. Cette Liſte ſe trouve imprimée au premier tome de la nouvelle édition du Spicilége,

à la page 636. & ſuiv. où il eſt marqué que c'eſtoit du même manuſcrit que Dom Luc d'Achery l'avoit tirée. Tel eſt le manuſcrit dont M. de la Curne s'eſtoit propoſé de rendre compte à la Compagnie.

Il ſemble qu'on ne doit point regarder comme un ouvrage abſolument inutile la vie de Charlemagne qu'un ſçavant avoit promis de publier, non plus que le fragment de la vie du même Empereur, concernant S.te Amalberge, qui a eſté obmis par les Bollandiſtes, & les deux pages de Malmeſbury qui manquent dans l'imprimé. Toutes ces piéces ſont originales, elles intéreſſent les amateurs de noſtre hiſtoire.

Une réflexion qui ſe préſente naturellement en voyant cette notice, c'eſt, combien de morceaux différents ſe trouvent raſſemblez dans un ſeul volume! On en compte près de vingt dans celuy-cy, qui pour la pluſpart n'ont aucune liaiſon entre eux, & qui pourtant n'ont ſouvent rien qui les faſſe diſtinguer les uns des autres; de ſorte qu'il faut une extrême attention pour tirer de ces ſortes de monuments tout l'avantage qu'on en peut attendre: combien donc ſe trompent ceux qui croyent qu'il ſuffit de les parcourir légérement! Il n'y a point de page ni de ligne qu'il ne faille examiner avec une exactitude ſcrupuleuſe, autrement on ne peut jamais ſe promettre d'en avoir qu'une connoiſſance très-imparfaite, puiſque ce peut eſtre ſouvent dans l'aſſemblage des piéces les plus communes, que le hazard aura conſervé le morceau le plus curieux & le plus digne de recherches.

NOTICE D'UN MANUSCRIT de la Court amoureuſe, & des Rois de l'Epinette.

CE Manuſcrit peu conſidérable par ſon ancienneté, mérite cependant l'attention des curieux par les détails qu'il contient d'une Court amoureuſe & des Rois de l'Epinette, dont la mémoire eſt preſque effacée, quoyqu'elle fuſt encore dans toute ſa ſplendeur au milieu du XV.e ſiécle. 1728.

M. Moreau de Mautour, entre les mains de qui ce Manuſcrit tomba par hazard ſur la fin de l'année 1727. ſe fit un plaiſir d'en rendre compte à une des premiéres aſſemblées publiques; & M. Lancelot l'ayant enſuite examiné de plus près, la notice en devint plus exacte, & voicy ce qu'on en peut recueillir.

Ce manuſcrit a appartenu à Jean Lalon de Valenciennes, qui pourroit bien en avoir eſté luy-même le copiſte. Il peut avoir eſté écrit vers le commencement du XVII.e ſiécle, mais il a eſté copié ſur quelque autre qui luy eſtoit antérieur d'une centaine d'années.

Il comprend, 1.° les noms & les armoiries enluminées de ceux qui compoſoient une eſpéce de ſociété nommée *la Court amoureuſe*.

Cette Court avoit différentes claſſes d'officiers: on ne peut dire au juſte quelle eſtoit celle des premiers, parce que pluſieurs feuillets manquent au commencement; mais comme on y trouve les noms des plus conſidérables Maiſons de France, de Bourgogne, de Flandres & d'Artois, on peut croire que cette premiére claſſe contenoit les principaux Chevaliers de cette Cour. On en peut juger par les noms de Hangeſt, de Craon, d'Angennes, de Rambures, de Soiſſons-Moreuil, de la Rochefoucault, de Chabannes, de Ligne, de Néelle-Offemont, d'Eſtouteville, d'Ailly, de la Trimouille, de Heilly, d'Haverſquerque, de Giſtelle, de Chaſtillon, Dauphin de Jaligny, de Gaucourt, de Rieux Mareſchal de France, de Licques, de

Dreux-Beauſſart, de Tonnerre, de Monchy, de Toy, de Lannoy, de Longueval, &c. Après cette claſſe, viennent *les grands Veneurs de la Court*, il n'y en a que deux ; ils ſont ſuivis des Thréſoriers des Chartres & Régiſtres amoureuſes au nombre de 188. la pluſpart prennent la qualité d'Ecuyers. Il y a auſſi de grands noms, pluſieurs Officiers de la Maiſon du Roy, des Ducs de Guyenne, d'Orléans, de Bourgogne, les Prevoſts de Lille & de Tournay, quelques Licenciez en Loix, &c.

Après ces Thréſoriers, viennent *les Auditeurs de la Court amoureuſe*. Dans cette claſſe, on voit un Maître en Théologie, des Chanoines de Paris, de Tournay, de Cambray, de Saint-Omer, des Maiſtres des Requeſtes, Conſeillers du Parlement.

La claſſe ſuivante eſt *des Chevaliers d'honneur, Conſeillers de la Court amoureuſe* au nombre de 59. tous Gentilshommes. Le premier d'entre eux eſt Euſtache de Gaucourt grand Fauconnier de France, qui mourut en 1415. On y voit des Montmorin, Sainte-Maure, Chepoy, Noyers, Caſſinet, &c.

Après eux, tous les Chevaliers Thréſoriers de la Court amoureuſe, en tout 52. entre leſquels beaucoup d'Ecuyers, des Sergents & Huiſſiers d'armes, un Changeur de Tournay, & un Bourgeois de la même Ville. On y voit auſſi des noms d'ancienne nobleſſe, comme de la Rocheguyon, de Chalon, de la Trimouille, de Villiers, de Humieres, de Lannoy, &c.

Les Maiſtres des Requeſtes de la Court amoureuſe qui ſuivent, ſont en tout 57. Le Prevoſt des Marchands de Paris (Charles Culdoë qui l'eſtoit en 1411.) en eſt le tiers Préſident. Ce ſont preſque tous Officiers de la Chambre des Comptes, des Thréſoriers de France, Généraux des Monnoyes, Secretaires du Roy, Chanoines de Paris, de Tournay, de Lille, des Maiſtres en médecine, ou Phyſiciens, des Avocats au Parlement, du nombre deſquels eſt Guillaume Couſinot, nom ſi célébre ſous Charles VII.

Les Secretaires de la Court amoureuſe viennent enſuite au nombre de 32. Ce ſont auſſi des Secretaires du Roy, ou des Ducs de Guyenne, de Bourgogne, de Bourbon, Comtes de la Marche, &c. des Chanoines de Laon, Chapelains de Tournay.

Tournay. On y voit un Pierre Couſinot Procureur au Parlement.

Les Subſtituts du Procureur Général de la Court amoureuſe qui ſuivent, ne ſont que huit ; il y a un Curé de Tournay, un grand-Vicaire, & un Chapelain de la même Ville, un Chanoine de Lille, &c.

Ils ſont ſuivis des *Concierges des Gardins & Vergiers amoureux*. Ils ne ſont que quatre, dont un Huiſſier d'armes du Roy ; Alain de la Haye concierge des gardins & vergiers de Bretaigne ; Blancardin concierge des vergers & jardins au Bailliage de Senlis, &c.

Cette Liſte finit par les *Veneurs de la Court amoureuſe* au nombre de dix, dont ſix ſont Huiſſiers ou Sergents d'armes.

On voit par cette énumération, qu'on avoit compoſé la Court amoureuſe d'Officiers ayant rapport à ceux qui formoient celles des Princes, & celles des Juriſdictions ſupérieures.

Il eſt facile de déterminer à quel regne il faut rapporter cet eſtabliſſement. On ne peut y méconnoître celuy de Charles VI. les dates du grand Fauconnier Euſtache de Gaucourt, qui poſſéda cette charge depuis 1406. juſqu'à ſa mort arrivée en 1415. & du Prevoſt des Marchands Culdoë, qui ceſſa de l'eſtre en 1411. déterminent néceſſairement ſon époque vers 1410. D'ailleurs, tous ceux dont les noms ſe trouvent dans cette liſte, & qui ſont connus par d'autres titres ou traits répandus dans l'Hiſtoire, ont vêcu vers le même temps.

On ſçait qu'un pareil eſtabliſſement eſtoit fort du goût de la Cour de Charles VI. & qu'Iſabeau de Baviere ſa femme, qui avoit introduit le luxe & la magnificence, avoit auſſi contribué à y introduire la galanterie.

Après cette Court amoureuſe, on trouve dans le manuſcrit dont il s'agit icy, un traité de Blaſon. C'eſt très-peu de choſe, & rien n'eſt ſi commun que d'en rencontrer de ſemblables faits par les Hérauts & pourſuivants d'armes de Flandres, qui ont toûjours eû un gouſt particulier pour adopter les fables les plus décriées dans cette matiére. Ce traité comprend dans le manuſcrit depuis la page 111. juſqu'à la page 208.

Le morceau suivant est plus curieux, c'est une Liste des Rois de l'Epinette de Lille en Flandres pendant deux cens ans, c'est-à dire, depuis 1283. jusqu'en 1483.

Les peuples de Flandres & des Pays-Bas ont toûjours aimé les jeux & les spectacles; ce gouſt s'y conserve même encore dans ce qu'ils appellent triomphes, dans leurs processions, & dans les autres cérémonies publiques.

Chaque Ville avoit institué des festes, des combats, des tournois: Bruges avoit sa feste du Forestier; Valenciennes, celles du Prince de Plaisance, & du Prince de l'Estrile; Cambray, celle du Roy des Ribauds; Bouchain, celle du Prevost des Etourdis; Douay avoit la feste des Asnes. Dans beaucoup de lieux on célébroit celle de Behourt. A ces différentes festes accouroient, non-seulement les Villes voisines, mais même plusieurs personnes des pays éloignez. Les Albalestriers de Paris se rendirent en 1349. aux combats qui se faisoient à Lille en Flandres. On vit à la feste de la Principauté de Plaisance, qui fut solemnisée à Valenciennes le Dimanche 13. de May 1348. le Prince d'Amour de Lille & le Prince de l'Estrille, le Prince d'Amour de Tournay, les Paupourveus d'Ath avec leur Abbé, les Cornuyaux de Douay, le Prince de Denain, ceux du Plat d'argent du Quesnoy, avec leur Abbé, y assister avec une nombreuse compagnie, & toute la pompe qu'ils pûrent imaginer.

Lille, la plus riche des Villes de Flandres, n'avoit pas négligé d'avoir de ces festes, & d'y attirer par sa magnificence & par les divertissements qui s'y donnoient, un concours extraordinaire de ses compatriotes & des estrangers. La plus célébre de ces festes estoit celle de l'Epinette; cette feste avoit son Roy que l'on élisoit tous les ans le jour du Mardy gras; on élisoit en même temps deux jousteurs pour l'accompagner. Les jours précédents, & tous le reste de la semaine se passoient en festins & en bals.

Le Dimanche des Brandons, ou premier Dimanche de Carême, le Roy se rendoit en grande pompe au lieu destiné pour le combat: les combattants y joustoient à la lance. Le prix du victorieux estoit un Epervier d'or. Les quatre jours suivans, le Roy, avec ses deux jousteurs & le Chevalier victorieux, estoit

obligé de ſe trouver au lieu du combat pour rompre des lances contre tous ceux qui ſe préſentoient.

Jean Duc de Bourgogne, honora cette feſte de ſa préſence en 1416. Le Duc Philippe le Bon s'y trouva avec le Roy Louis XI. en 1464. & ce fut dans un de ces combats particuliers qu'un jeune Gentilhomme, fils de Jean Seigneur de Crouy & de Renty, âgé de 15. ans ſeulement, renverſa de cheval, & tua d'un coup de lance un Gentilhomme François de la ſuite du Roy, qui, au rapport de Jacques Moyer, eſtoit l'homme le plus vigoureux de ſon temps, l'effroy même des plus braves, & qu'on appelloit le grand Diable, à cauſe de ſa force & de ſa prodigieuſe taille.

L'exceſſive dépenſe à laquelle cette qualité de Roy engageoit, la ruine de pluſieurs familles qu'elle avoit occaſionnée, le refus que firent quelques habitants de Lille d'accepter ce prétendu honneur, & l'obligation où la Ville s'eſtoit ſouvent trouvée de faire elle-même ces dépenſes; enfin l'indécence qu'il y avoit de voir toutes ces réjouiſſances, ces divertiſſements, ces bals dans les deux premiéres ſemaines de Carême, obligérent Charles Duc de Bourgogne, à ſuſpendre cette feſte depuis 1470. juſqu'en 1475. Elle ſe rétablit en partie, mais aux dépens des fonds publics, juſqu'en 1516. Charles V. en interrompit l'exercice pendant douze ans, ce qu'il continua ainſi pendant le cours de ſon regne par Lettres données en 1528. & 1538. Enfin, Philippe II. la ſupprima entiérement en 1556. Elle fut remplacée pendant quelque temps par une autre qui s'eſtablit en la même Ville ſous le nom de *Prince des fols*, & enſuite du *Prince d'amour:* il en a eſté parlé cy-deſſus, mais elle a eſté auſſi éteinte, & il ne s'eſt conſervé de toutes ces feſtes que le nom de l'*Epinette*, que l'on donne à un des bas officiers du Magiſtrat, ou de la Maiſon de Ville de Lille, qui repréſente en quelque façon le héraut par qui les Rois de l'Epinette avoient droit de ſe faire préceder. Divers hiſtoriens ont parlé de cette feſte, entre autres l'auteur d'une petite hiſtoire de cette ville imprimée en 1730. Le P. Jean Buzelin a rapporté dans ſa *Gallo-Flandria* la liſte de ces Rois, & elle y paroît un peu plus exacte que celle du manuſcrit dont il s'agit.

Quelques-uns prétendent que S.t Louis fut l'instituteur de cette feste ; cependant la liste des Rois de l'Epinette ne commence qu'en 1283. treize ans après la mort de ce S.t Roy. On n'a pas esté plus heureux à découvrir l'origine de son nom ; ce que l'on sçait de plus certain, c'est que l'on donnoit au Roy de cette feste une petite épine ou épinette pour marque de sa dignité, & qu'il alloit tous les ans en pompe honorer la sainte Epine qui est dans l'Eglise des Dominicains de Lille ; il mangeoit chez ces Peres avec les anciens & ses Chevaliers le Dimanche des Rameaux, & y assistoit à tous les Offices de la Semaine Sainte.

Sur nos premiers Traducteurs François, avec un Essay de Bibliothéque Françoise.

1727. POUR ramasser tous les matériaux nécéssaires à l'histoire de la découverte de la Bousole que M. Falconet avoit promise il y a quelques années, & qu'il est toûjours dans le dessein de donner ; il crût trouver dans nos anciens manuscrits François du moyen âge & dans nos anciens traducteurs, des secours qui enrichiroient ses autres recherches. Cette lecture, desagréable d'abord par elle-même, ne le rebuta pas, & elle luy devint bien-tost précieuse par les faits singuliers & les autres choses curieuses qu'elle luy fournit. Elle l'engagea même à exhorter, dans le Mémoire dont nous faisons icy l'histoire, ceux de ses Confréres dans l'Académie qui s'applique particuliérement à l'étude de nostre histoire, à l'aider dans de pareilles lectures, & à leur proposer le dessein de quelques ouvrages nécessaires pour rendre l'Histoire de France plus utile & plus intéressante ; ainsi, son Mémoire contient deux parties : dans la premiére il donne une idée de nos anciens Traducteurs en général, & plus en particulier du Livre de Brunetto Latini. Dans la seconde, il détaille le plan des ouvrages qu'il croit les plus nécessaires à nostre histoire.

C. 11. pag. 208. On lit dans la Bibliothéque Françoise de Sorel, que la

premiére traduction de Latin en François eſt celle du Livre de Boëce de la conſolation de la Philoſophie, par Jean de Meun ſous Philippe le Bel, & qu'on ne connoiſſoit point d'autre traducteur depuis luy juſqu'à Nicole Oreſme précepteur de Charles V. & cet auteur ne nomme enſuite aucun autre traducteur juſqu'à Claude Seiſſel & Jacques de Vintemigle. M. Baillet n'a fait que copier Sorel, & M. Huet dans ſon Traité *de claris interpretibus*, qui paroit avoir connu des traducteurs plus anciens, ne leur fait pas même l'honneur de les nommer, & s'en diſpenſe ſur la groſſiéreté & la barbarie de leur langage. Si M. Falconet avoit eſté auſſi délicat, le public perdroit des connoiſſances utiles: il ne prétend pas cependant donner une liſte complette de nos anciens traducteurs; il faudroit pour cela avoir fouillé dans toutes les Bibliothéques, ce qu'il avouë n'eſtre pas en eſtat d'entreprendre.

Jug. des Sçavants, to. 3. p. 928.

Le plus ancien traducteur qu'il connoiſſe pour à préſent, eſt celuy du Poëme de Marbodus *de gemmis*, mis en françois par un contemporain de l'auteur. Or Marbodus Evêque de Rennes, vivoit au commencement du XII.e ſiécle ſous Louis le Gros.

Selon Du Cange, c'eſt Mikius de Harnes, c'eſt-à-dire Michel qui vivoit ſous Philippe Auguſte, qui eſt le traducteur de la chronique Latine de l'Archevêque Turpin. Papyre Maſſon croit qu'elle fut compoſée du temps de Charles le Chauve, mais Oihenart croit qu'un auteur Eſpagnol la compoſa dans le XII.e ſiécle. Quoy qu'il en ſoit, M. Falconet croit que le texte en eſtoit latin, & même que les premiers Romans, dont les plus anciens ſont ceux de la Table ronde, eſtoient écrits en cette langue; premiérement traduits en rimes françoiſes, puis en proſe, tels que nous les avons aujourd'huy. Dans le milieu du XIII.e ſiécle ſous le regne de S.t Louis, Brunetto Latini, auteur Italien, dont nous parlerons plus au long dans la ſuite, traduiſit en françois les morales d'Ariſtote. S.t Louis fit traduire dans ce même temps la Bible en françois; c'eſt la premiére traduction de la Bible entiére, qui fut bien-toſt ſuivie de celle de Guyart des Moulins Chanoine d'Aire, achevée en

Gloſſ. ſur Ville-Hardouin.

1294. On laiſſe les autres traductions de quelques Livres de l'Ecriture Sainte faites dans ce temps-là, & on renvoye au P. le Long.

Bibl. Sacrée, c. 5.

Le Livre du gouvernement des Rois, de Frere Gilles de Rome, traduit par Henry de Gauchi, fut dédié à Philippes fils aîné de Philippes Roy de France, c'eſt-à-dire Philippe le Bel avant qu'il fût Roy, & dès-là on voit le temps auquel fut faite cette traduction.

Guillaume de Nangis, Moine de S.t Denis, traduiſit luy-même au commencement du XIV.e ſiécle ſa Chronique de latin en françois.

Les Métamorphoſes d'Ovide moraliſées paroiſſent du même temps, & par le ſtyle & par le caractére du manuſcrit que M. Falconet a vû; l'auteur de cet ouvrage n'eſt pas connu. Jean de Meun continuateur du Roman de la Roſe, traduiſit vers le temps de Philippe le Bel pluſieurs ouvrages latins, le Traité de Vegece, le Livre de Boëce déjà cité & quelques autres. Ce dernier fut auſſi traduit en proſe l'an 1336. par un Dominicain, que M. Falconet ſoupçonne eſtre Jean de Langres, & mis en vers par Renaud de Louens autre Dominicain. Nous avons encore du même ouvrage une autre traduction en vers par Jean de This qui vivoit ſous Charles VIII.

Le Traité du jeu des Echecs, de Jacques de Coſſoles ou de Ceſſolis, que la Croix du Maine nomme mal à propos Courcelles, fut traduit en françois par Jean de Vignay Hoſpitalier en 1330. & en 1347. par Jean Ferron Dominicain.

Pierre Berchoire Bénédictin, traduiſit Tite-Live entier par l'ordre du Roy Jean, comme il le dit luy-même dans ſon Dictionnaire Biblique au mot *Roma*.

Raoul de Praelles eſt très connu par ſa traduction des Livres de la Cité de Dieu, de S.t Auguſtin. Cet auteur eſtoit confeſſeur de Charles V. M. Falconet aſſûre qu'il eſt auſſi l'auteur de la traduction de la Bible que Naudé, Sorel, Launoy, Baillet & M. Huet donnent à Nicole Oreſme ſur la foy de la Croix du Maine, qui s'eſt trompé en cela: & il ne laiſſe à Oreſme que les traductions de quelques Livres d'Ariſtote, de

Cicéron & de Pétrarque. Il y eût encore plusieurs autres traductions faites sous le regne de Charles V. qui aimoit les Lettres, & ce fut par son ordre que Simon de Hesdin traduisit Valére Maxime, Jean Gaulin ou Golain Carme, le Rational de Durand, Jean Corbichon Augustin, le Propriétaire de Bartholomens Anglicus, & Jean le Févre de Bordeaux, le Poëme *de Vetula*, ridiculement attribué à Ovide.

En 1380. parut la traduction de la vie de J. C. & l'auteur, qui ne se nomme point, dit l'avoir faite par l'ordre de Jean Duc de Berry, frére de Charles V. Ce Livre est curieux en ce qu'il paroît estre une traduction de l'Evangile de l'Enfance, dont il y a des manuscrits latins dans la Bibliothéque du Roy.

M. Falconet, qui n'a pas dessein de donner, comme on l'a déjà dit, une Bibliothéque complette de nos anciens traducteurs, passe rapidement sur ceux qui ont vêcu depuis Charles V. jusqu'au temps de Claude Seissel. Il s'arreste seulement sur Laurent de Premierfait auteur de la premiére traduction de Bocace & des Ceconomiques d'Aristote, dont le manuscrit est entre les mains de l'Archevêque de Vienne avec cette suscription : *Laurent de Premierfait traducteur des Oeconomiques d'Aristote, à la requeste de Simon du Bois, varlet de chambre du Roy Très-Chrestien l'an 1417. le premier de Février.* D'où M. Falconet tire deux conséquences utiles; la premiére, contre la Croix du Maine, qui fait vivre cet auteur en 1483. sous Charles VIII. La seconde, que la qualité de Roy Très-Chrestien n'a pas commencé à estre donnée à Louis XI. comme on le croit communément, puisque cet auteur la donne à Charles VI. sous lequel il vivoit. M. Falconet parle ensuite du fameux Robert Gaguin, Général des Mathurins, dont nous avons une traduction des Commentaires de César; faite par l'ordre de Charles VIII. & passe à Brunet Latin, sur lequel il s'étend davantage. Cet auteur naquit à Florence un peu après le commencement du XIII.e siécle, temps de barbarie pour les Lettres, & auquel toute l'Italie estoit agitée par les factions des Guelphes & des Gibelins. Au milieu de ces troubles

Brunet ranima le gouſt des Lettres: Orateur, Poëte, Hiſtorien, Philoſophe & Théologien, il forma une école de laquelle ſortirent Guido Cavalcanti & le fameux Dante. Il enſeigna à ſes citoyens, non-ſeulement l'art de bien parler, mais encore celuy de bien gouverner. Sécretaire de la République, il eût une très-grande part aux gouvernement, & fut chargé de pluſieurs embaſſades: enfin obligé de ſortir de Florence avec tous les Guelphes du parti deſquels il eſtoit, après la défaite de l'armée des Florentins par le Comte Jourdain, général de Mainfroy; il ſe refugia en France en 1260. s'eſtablit à Paris, & y compoſa pluſieurs ouvrages, entre autres le Livre françois intitulé *Tréſor*, ouvrage dont on donnera une notice, après avoir rapporté quelques autres particularitez ſur la vie de ce ſçavant. Après la mort de Mainfroy tué dans la bataille que gagna ſur luy Charles d'Anjou en 1266. Brunet revint à Florence, & y finit ſes jours en 1295. Sa famille perſiſta toûjours dans ſon attachement pour le Duc d'Anjou, & un de ſes deſcendants accorda à un des fils de Brunet le lambel fleurdeliſé dont la maiſon d'Anjou briſoit ſes armes.

Ricordano Maleſpini Hiſt. Antica c. 168. & Jean Villani, l. 6. c. 81.

Brunet Latin s'appelloit en Italien Brunetto Latini, & quelquefois *Latino*; ainſi M. Bayle & M. Creſcimbeni ſe ſont trompez; le premier en le nommant *Brunetti* pour *Latino*; le ſecond en prétendant que le nom de ſon pere eſtoit *Latino Latini*.

Dict. Crit. Art. Dante. *Comm. intorno alla ſua Iſt. della volgar poeſia, vol. 4. part. 1. p. 190.*

Dante ſon diſciple, chaſſé à ſon tour de Florence par les Guelphes, exhala ſa bile contre ſon maiſtre même, en le plaçant dans ſon enfer. Landin ſon Commentateur traite encore ce ſçavant de fauſſaire, ce qui n'eſt fondé ſur aucune preuve.

Après cet abrégé de la vie de Brunet, M. Falconet paſſe à la notice du Tréſor de cet auteur, compoſé en françois pendant qu'il demeuroit à Paris; ouvrage qui n'a point eſté imprimé, & ſi peu lû même des Italiens, qu'on s'eſt également trompé, & ſur la matiére qu'il contient & ſur la langue dans laquelle il a eſté écrit. Le Doni, quoyque Florentin, appelle ce Livre dans ſa Librairie, *Teſoro della Lingua*. Le Cavalier Salviati dans ſes avertiſſements ſur le Décaméron, le donne comme

Part. 4. fol. reſt. 30. Vol. 1. l. 2. c. 12.

comme composé en langue Provençale ; & la Croix du Maine raſſemble ces deux erreurs, en diſant que Brunet écrivit en François, ou pluſtoſt en langue Provençale un Livre qu'il appella le *Tréſor*, traitant des louanges de la langue Françoiſe : cependant il eſt ſûr que ce Tréſor, dont il y a pluſieurs manuſcrits dans la Bibliothéque du Roy * , eſt écrit en François tel qu'on le parloit à Paris du temps de S.t Louis, & que c'eſt une eſpéce de cours de Philoſophie, où ſous la diviſion de Philoſophie en Théorique & Pratique, Brunet traite de Dieu, de la Coſmographie, de la Géographie, de l'Hiſtoire ſacrée & prophane, de la propriété des choſes naturelles, de la Morale, de la Rhétorique & de la Politique. Ouvrage en forme d'Encyclopédie, dont après Pline, cet auteur donna le modéle, & dans le goût duquel nous avons le Propriétaire de Barthelemy de Granville, nommé de ſon temps le Pline des Moines, *le Redactorium morale* de Pierre Berchoire, & pluſieurs autres Livres de même eſpéce, aujourd'huy le rebut des Bibliothéques. *au mot* Brunet.

Voicy le début du Tréſor de Brunet, *Cy commence le Livre dou Tréſor, lequel treſlata maiſtre Brunet Latin de Florence, de Latin en Romans, &c.* Sur quoy M. Maſſei croit que l'auteur compoſa d'abord cet ouvrage en latin ; mais il ſuffit d'en voir le prologue, pour juger que le latin dont il parle, eſt celuy des auteurs qu'il traduit. Il déclare même que ſon ſecond Livre eſt une traduction de l'Ethique d'Ariſtote ; & l'on reconnoît aiſément que le premier eſt un compoſé des endroits qu'il a jugé à propos de traduire de l'Ancien & du Nouveau Teſtament, de quelque chronique de ce temps-là & de l'Hiſtoire de Pline. Le 3.e eſt de même compoſé de pluſieurs lambeaux de la Rhétorique de Cicéron ; mais ce qui léve tous les doutes, c'eſt que l'auteur ſe demandant à luy-même pourquoy il a compoſé cet ouvrage en noſtre langue,

* C'eſt ſur un de ces Manuſcrits du milieu du quatorziéme ſiécle, que M. Falconet donne cette notice. Il en auroit préféré un autre qui eſt de 1310, quinze ans après la mort de l'auteur, s'il n'avoit eſté gâté par l'idiome d'un Picard qui le tranſcrivit.

dit à la fin du prologue, que c'eſt pour deux raiſons ; l'une, que *nous ſuimes en France*, l'autre, *parce que la parleure eſt plus délitable & plus commune à tous langaiſes.*

M. Falconet, après avoir donné une juſte idée de cet ouvrage, en rapporte quelques morceaux, ou à cauſe de la ſingularité des expreſſions, ou pour les choſes mêmes. Le premier eſt la traduction que Brunet fait de ces mots, *Philoſophia eſt ſcientia rerum divinarum humanarumque ; l'enchauſſement des choſes divines & humaines.* Enchauſſement veut dire *pourſuite ardente.* Froiſſart dit *enchauſſer ſes ennemis*, pour dire les pourſuivre vivement. Et ce mot, ajoûte l'Académicien, auſſi-bien que l'*incalciare* des Italiens, vient de la même origine, *calcibus inſtare.*

Dans le chap. 64. du premier Livre, Brunet, parlant de S.t Jean l'Evangeliſte, dit, *ſes miracles furent tiels qu'il mua la verge d'or bois en fin or. Il fit les pierres d'une riviere devenir précieuſes dans un moment.* On voit par ce paſſage, que ce n'eſt pas d'aujourd'huy que les Alchimiſtes cherchent dans les écrits de S.t Jean le ſecret de la pierre philoſophale.

Parmi les choſes triviales qui ſe trouvent ordinairement dans ces ſortes de Tréſors, il y en a quelquefois de très-curieuſes. Tel eſt le paſſage qui regarde la vertu directrice de l'aimant qui ſe trouve dans le chap. 106. du premier Livre, & qui ſervira à l'hiſtoire de la Bouſſole, dont nous avons parlé au commencement de cet article : *Les gens qui ſont en Europe*, dit-il, *najent-ils à tramontaine devers Septentrion, & les autres najent à celle de Midy, & que ce ſoit la vérité, prenés une pierre d'iamant, ce eſt calamite, vous trouverés qu'elle a deux faces, l'une giſt vers une tramontaine, & l'autre giſt vers l'autre, & chacune des faces allie l'aguille vers celle tramontaine vers qui cette face giſoit, & pour ce ſeroint les mariniers deceus ſe ils ne preiſſent garde.* Il y a erreur à la vérité dans ces derniéres paroles ; car chaque face de l'aimant dont on touche une des pointes de l'aiguille allie cette pointe touchée au Pole du monde, oppoſé à celuy vers lequel giſt la face dont elle a eſté touchée ; mais toûjours eſt-il vray par ce paſſage que l'aiguille

aimantée estoit en usage pour la navigation près de 40. ans avant l'an 1300. temps ordinairement désigné pour l'époque de la Bousſole. Brunet même ſemble en parler pluſtoſt comme d'un usage commun, que comme d'une invention récente.

Nous ne ſuivrons pas M. Falconet dans les autres citations qu'il tire du Tréſor de Brunet; ce que nous en venons de dire ſuffit pour faire connoiſtre cet ouvrage, & pour donner une idée juſte des autres notices que prépare le même Académicien. Venons maintenant aux ouvrages qu'il ſouhaiteroit pour la perfection de noſtre hiſtoire.

Le premier, un Dictionnaire Géographique de la France, dans lequel il faudroit recueillir exactement toutes les particularitez qui concernent chaque lieu; ſes différents noms dans chaque ſiécle, ſelon les différents idiomes des Provinces, ainſi que tous les changements qui y ſont arrivez, ſoit pour le civil, ſoit pour le phyſique, car on ſent bien que nous n'avons rien encore de parfait dans ce genre.

Le ſecond, une Bibliothéque françoiſe; comme elle auroit un objet trop vaſte, ſi elle renfermoit un catalogue exact de tous les auteurs qui ont écrit en noſtre langue, il ſuffiroit d'entreprendre la correction de la Croix du Maine & de du Verdier, dont les ouvrages fourmillent de fautes. Il faudroit y joindre une liſte des manuſcrits françois & gaulois, avec une courte notice de ceux qui méritent le plus d'eſtre connus, & le nom de leurs auteurs. Un des ſçavants hommes de ce ſiécle *M. de la M..;* a déja corrigé ces deux Bibliographes avec la derniére exactitude; & il faut eſpérer que quelque occaſion favorable nous procurera la jouiſſance de ſon travail.

Le troiſiéme, eſt un Gloſſaire françois, qu'il faut regarder comme la clef néceſſaire pour s'ouvrir le chemin à la compoſition des deux autres ouvrages. Ce Gloſſaire doit renfermer, non ſeulement tous les mots de noſtre langue dans tous les âges, mais encore leur origine, en démêlant ceux qui viennent de la langue Celtique ou de l'ancienne Teutonne d'avec ceux qui tirent leur origine de la Grecque ou de la Latine. Comme les ſçavants aiment à faire des ſyſtémes, ils n'ont pas man-

qué d'en imaginer sur l'origine de nostre langue. Le P. Thomassin la fait venir de l'Hebreu ; M.rs de Port-Royal après Parion, Tripaut & d'autres encore, des autres langues sçavantes. M. Menage a bien détrompé le public sur l'origine de plusieurs de nos mots ; mais quelque talent qu'il eût pour cette sorte de découverte, on prétend qu'il n'avoit pas assez lû de nostre vieux françois pour rendre parfait son ouvrage sur ce sujet.

Ces trois ouvrages, selon M. Falconet, peuvent estre faits en commun, & il exhorte les sçavants à les entreprendre. Il parle aussi de différents autres travaux qui seroient très-nécessaires pour la perfection de nostre histoire ; sur les poids & sur les mesures, qui ont tant varié dans tous les temps, & qui varient encore selon les différents lieux ; sur les Monuments, Inscriptions, Edifices de toute espéce ; sur les Monnoyes, non seulement des Rois, mais encore des Seigneurs ; sur l'origine de nostre Poësie, sur nos Troubadours, sur les commencements du Théatre françois & sur ses changements, sur l'establissement de la Religion dans les Gaules : enfin sur différents autres sujets, ou qui n'ont pas encore esté entamez, ou qui n'ont pas esté traitez avec cette perfection qu'il désireroit.

OBSERVATION CRITIQUE

Sur deux endroits de la Notice des Gaules de M.r de Valois.

1728. M. DE VALOIS, dans sa Notice des Gaules au mot *Sancti Michaëlis Oppidum & Monasterium*, dit que le Monastere de S.t Michel ou S.t Mihel sur la Meuse, fut fondé par Wulfoade Maire du Palais de Childéric. *Wulfoadus Præfectus Palatii Childerici Regis.... in Pago Paræciaque Verodunensi, ad flumen Mosam clarissimum cœnobium S. Michaëlis fundavit.* M. de Foncemagne a fait remarquer à l'Académie que le Wulfoade Maire du Palais de Childéric, ne doit pas estre

confondu avec le Vulfaude fondateur du Monaſtére de S.t Michel. Le premier eſt mort vers l'an 680. ſelon le Continuateur de Fredegaire. Le ſecond a ſigné en 709. une donation en faveur du Monaſtére qu'il avoit fondé. L'acte de donation, rapporté par M. Baluze au 4.e tome de ſes *Miſcellanea*, eſt daté de la 15.e année du regne de Childebert dernier du nom. Or, cette année répond à l'an 709. *Chron. Fredeg. n. 97.*

Le même acte de donation donne lieu à une ſeconde obſervation.

M. de Valois, aux mots *Vicus & Marſallum*, ne cite pour eſtablir l'ancienneté des Salines de Vic & de Marſal, que le teſtament de Fulrade Abbé de Saint Denys, & la Vie de Jean Abbé de Gorſe, *Fulradus Abbas Monaſterii ſancti Dionyſii in teſtamenti ſui tabulis... Marſalli ante annos nongentos mentionem fecit, &c. Vita Johannis Gorſiæ Abbatis ab æquali auctore ſcripta, Salinas Vici memorat.* Le teſtament de Fulrade doit eſtre de l'an 777. ou 778. puiſqu'il eſt daté de la 9.e année du regne de Charlemagne: *In teſtamenti ſui tabulis ſignatis anno nono regni Caroli glorioſiſſimi Regis Francorum & Langobardorum & Patricii Romanorum.* La Vie de Jean Abbé de Gorſe, mort vers l'an 973. n'a pû eſtre écrite qu'à la fin du dixiéme ſiécle. *Bolland. 27. Febr.*

On eſt tenté de croire, en liſant ces deux articles, qu'aucun auteur plus ancien n'a parlé des Salines de Vic & de Marſal; cependant la donation de Vulfaude, que l'on a dit eſtre de l'an 709. les ſuppoſe déja eſtablies: *Donamus*, dit le Donateur, *in Vico & Marſallo..... ad ſal faciendum, &c.*

Ceux qui travailleront à une nouvelle édition de la notice des Gaules, pourront faire uſage de ces deux obſervations, dont la premiére corrige une faute échappée à M. de Valois; & la ſeconde adjoûte à ſes recherches un témoignage, en faveur des Salines de Marſal & de Vic, beaucoup plus ancien que ceux qu'il a connus.

Projet d'une nouvelle Notice des Gaules & des Pays soumis aux François, depuis la fondation de la Monarchie.

1718. QUOYQUE les occupations de M. Secouſſe, auteur de ce projet, ne lui permettent pas de l'exécuter, du moins quant à préſent, nous ne laiſſons pas de le propoſer comme un modéle très-utile à ceux qui ſeroient portez a travailler ſur une nouvelle notice des Gaules. On avoit déja commencé dans le ſiécle précédent à débrouiller le cahos de noſtre hiſtoire, & nous avons ſur ce ſujet pluſieurs ouvrages eſtimez; mais cette même hiſtoire eſt un fonds inépuiſable de recherches. Chaque jour elle ſe développe, & prend une face nouvelle par la publication des monuments qui la concernent.

Ces Chroniques, ces Diplomes, ces Chartres, ces Titres qu'on a déja mis au jour, ſont des matériaux qui n'attendent que la main habile qui doit les arranger. Le ſiécle paſſé, & le commencement de celuy-cy, ont eſté féconds en recueils de piéces originales: il y a lieu d'en eſpérer un plus grand nombre; & l'exemple de l'Angleterre doit nous apprendre quelle abondante moiſſon l'on pourroit faire dans les regiſtres des Parlements & des Chambres des Comptes, dans la Bibliotheque du Roy, & dans le Thréſor des Chartres.

Adrien de Valois fut le premier qui forma l'idée d'une notice. Conſommé dans l'étude de noſtre hiſtoire, à une mémoire prodigieuſe il joignit tous les autres talents qui forment le véritable ſçavant; mais, quelque important que ſoit ſon ouvrage, que l'on peut propoſer comme un modéle qu'il n'eſt pas aiſé d'imiter, il luy manquoit des ſecours que nous avons aujourd'huy. M. Secouſſe, qui avoit examiné la nature de ces ſecours, conſultant plus, dit-il, ſon inclination que ſes forces, avoit réſolu de s'en ſervir pour compoſer une nouvelle notice, & il travailloit à la premiére partie, qui devoit s'étendre depuis les temps où l'hiſtoire commença à parler des Gaules, juſqu'au

regne de Charlemagne. Cette partie rempliroit 2. vol. in folio, & comprendroit au moins vingt mille articles; cependant, continuë-t-il, il ne nous reſte ſur la premiére race de nos Rois qu'un petit nombre de monuments échappez à l'injure des temps : on peut juger par-là de l'eſtenduë du travail pour les autres parties, dont les temps ſont plus proches de nous.

Voicy l'idée générale que M. Secouſſe donne de cette nouvelle notice. On y doit trouver d'abord le nom de chaque lieu dont il eſt parlé dans les Ecrivains, & ceux qu'il a portez ſucceſſivement; ſa ſituation, l'époque de ſa fondation, les deſtructions partielles ou totales qu'il a ſouffertes, l'hiſtoire des évenements qui y ont donné lieu; ſa réédification; & il faut alors examiner avec une grande attention ſi elle a eſté faite préciſément au même endroit; ſon eſtenduë & ſes limites, les augmentations faites à ſon territoire, & les démembrements, s'il y en a eû; le Diocéſe & la Paroiſſe dont il dépend dans l'ordre Eccléſiaſtique; & dans l'ordre Civil, la Province ou le Gouvernement, la Sénéchauſſée ou le Bailliage, la Généralité & l'Election dont il eſt membre, la Juſtice dont il reléve avec le reſſort; ſa qualité; ſi c'eſt une Ville, un Bourg, un Village, un Hameau, ou un Chaſteau; ſon titre, ſoit de Duché, Principauté, Comté, Vicomté, Marquiſat, Baronie, Chaſtellenie, Seigneurie, Fief, Arriére-fief ou Franc-aleu; le nom du Souverain ou du Seigneur, l'origine & le titre de cette Souveraineté ou Seigneurie, & la cauſe de l'extinction lorſqu'elle ne ſubſiſte plus : enfin, les droits, priviléges & immunitez qui luy ont eſté concédez.

Quelle lumiére ne répandroit pas une pareille méthode ſur toutes les parties de noſtre hiſtoire! Les faits ſont néceſſairement attachez aux lieux où ils ſe ſont paſſez, & l'on ne peut ſe former une idée juſte des uns ſans connoître parfaitement les autres. On ne ſçauroit diſconvenir que les hiſtoriens, faute de connoître ou de faire connoître les lieux, laiſſent ſouvent dans leurs récits beaucoup d'obſcurité à laquelle ſuppléeroit une notice telle qu'on la projette. Son uſage ne ſe borneroit pas à la ſeule explication des paſſages obſcurs des hiſtoriens, il s'éleveroit juſqu'a l'exercice de la juſtice, & même juſqu'aux opérations du miniſtére.

Elle ſerviroit dans les conteſtations qui s'élévent ſouvent par rapport aux limites & aux prérogatives entre des Juriſdictions, des Villes & des Provinces. On pourroit en tirer des lumiéres pour l'exécution des Traitez de Paix conclus entre des Princes voiſins. Pour l'ordinaire, ces Traitez changent la face des frontiéres par la ceſſion d'une Province, d'une Ville ou d'un territoire. On envoye des Commiſſaires pour regler les limites des pays cédez, & pour fixer les nouvelles frontiéres, & alors les bornes d'un village, la ſituation d'un chaſteau, le cours d'un ruiſſeau deviennent l'objet de différentes conteſtations qu'une bonne notice décideroit. C'eſt ainſi qu'après la Paix des Pyrénées, M. de Marca fut nommé pour déterminer avec les Commiſſaires d'Eſpagne quelles avoient eſté, du temps des Romains, les bornes des Gaules & des Eſpagnes. Le détail en eſt dans l'ouvrage de ce ſçavant Prélat, intitulé, *Marca Hiſpanica*, & dans la Préface de M. Baluze, & ce détail fait voir l'uſage que fit M. de Marca de ſa vaſte érudition.

Ces occaſions ſe renouvellent ſouvent; & plus ceux qui ſont chargez de cet employ, trouveront de lumiéres dans une notice bien faite, plus ils ſeront en état de s'en acquitter dignement. Adjoûtons qu'une notice pourroit encore contribuer à donner une connoiſſance plus exacte des droits de la Couronne; les matiéres domaniales qui ont tant de fois exercé les plus habiles Juriſconſultes, y trouveroient leur place, puiſqu'elle contiendroit les anciens domaines de nos Rois, leurs mouvances, les aliénations, les engagements qui en ont eſté faits, & leurs réunions à la Couronne.

Cet ouvrage s'eſtendant à tous les pays qui ont eſté ſoûmis aux François depuis la fondation de la Monarchie, ne doit pas eſtre renfermé dans l'eſpace compris entre l'Océan, les Pyrénées, la Méditerranée, les Alpes & le Rhin, c'eſt-à-dire, entre les anciennes bornes de la Gaule. Dès la premiére race, il doit comprendre la Friſe, l'ancienne France, qui fut la premiére demeure des François au-delà du Rhin, vers Cologne, la Thuringe, l'Alamannie ou Allemagne proprement dite, la Suevie ou Suabe, la Rhétie ou pays des Griſons, la Baviére, la Savoye, &

& les Suiſſes. Dès le commencement de la ſeconde race, il doit embraſſer près de la moitié de l'Europe, en ſuivant le cours des conqueſtes de Charlemagne dans l'Eſpagne, dans l'Italie & dans l'extrémité de la Germanie, où habitoient les Saxons.

L'objet auquel on doit s'attacher le plus, eſt de déterminer avec exactitude l'eſtenduë & les bornes des Eſtats qui ſe ſont formez ſucceſſivement dans les Gaules. Lorſque ces détails demanderont des diſcuſſions trop grandes pour eſtre renfermées dans les articles qui compoſent le corps de l'ouvrage, il faut les renvoyer à des Diſſertations préliminaires placées à la teſte de chaque volume. Dans celle qui auroit précédé la partie à laquelle M. Secouſſe travailloit, on auroit trouvé quelles ont eſté dans les Gaules les premiéres conqueſtes des Romains, qui leur donnérent le nom de *Provincia* ou Provence : les différentes diviſions des Gaules en Provinces : quel eſtoit le pays dont s'emparérent les Bourguignons : celuy qui fut donné par les Romains aux Wiſigots, ce que ceux-cy en conſervérent après leur défaite par Clovis, & ce qu'ils furent obligez d'en céder aux Oſtrogots : l'eſtabliſſement des Bretons dans la Province qui porte leur nom, & celuy des Waſcons ou Guaſcons dans l'Aquitaine : le progrès des conqueſtes des François, qui ayant chaſſé ou ſoûmis tous ces peuples, reſtérent ſeuls les maiſtres des Gaules : le partage fait entre les enfants de Clovis I. & ceux de Clotaire I. ce qui compoſoit les Royaumes de Paris, d'Orléans, de Soiſſons, de Rheims ou de Metz : ce que l'on entendoit par l'Auſtraſie & par la Neuſtrie, & quelle fut l'eſpéce d'appanage, improprement dit, que Dagobert I. céda à ſon frere Charibert.

Les Diſſertations qui devoient précéder les volumes ſuivants, auroient traité du partage des Eſtats de Louis le Débonnaire entre ſes enfants, des démembrements faits à l'Empire des François ſous la ſeconde race dans la Germanie & dans l'Italie, de l'abandonnement d'une partie de la Neuſtrie aux Normands, & de l'eſtabliſſement des Royaumes d'Arles, de Lothaire, & de la Bourgogne Transjurane.

Enfin, lorſque M. Secouſſe ſeroit parvenu à la troiſiéme race, il auroit examiné l'origine des grands fiefs, qui partagérent alors

preſque toute la France, tels qu'eſtoient, entre autres, le Duché d'Aquitaine & les Comtez de Toulouſe, de Flandres, de Vermandois & de Champagne. Il auroit tâché de fixer les bornes de ces ſouverainetez ſubalternes, & de marquer la cauſe & l'époque de leurs réunions à la Couronne.

En entreprenant cet ouvrage, M. Secouſſe s'eſtoit impoſé la loy de n'avancer aucun fait, ſans citer l'endroit précis des auteurs dont il l'auroit tiré, & il auroit même rapporté leurs termes le plus ſouvent qu'il auroit eſté poſſible. Les citations ſervent ſouvent à découvrir les négligences & les mépriſes d'un Ecrivain, mais du moins elles ſont une preuve de ſa bonne foy & de ſa bonne intention, & elles mettent les lecteurs en eſtat de corriger les fautes qui luy ſont échapées. Il n'y a point d'ouvrages parfaits: les plus excellents ont leurs taches, & les meilleurs ſont ceux où l'on en découvre le moins. Les fautes ſe multiplient dans les Livres à proportion de l'eſtenduë & de la variété de la matiére qu'ils embraſſent; mais ces fautes, quelque nombreuſes qu'elles ſoient, n'empêchent pas que les ouvrages de la nature des Dictionnaires & des Notices, ne ſoient bons & utiles. Dans des hiſtoires ſuivies, dans des livres de ſyſtême & de raiſonnement, toutes les parties ſont liées les unes aux autres, elles ne compoſent qu'un tout; & dès que quelques unes d'entre elles ſe démentent, toutes les autres ſont ébranlées, & en danger de s'écrouler; mais dans les compilations, les parties ſont ſéparées & indépendantes, la défectuoſité des unes n'influe point ſur les autres, & l'on peut les corriger & les remanier chacune en particulier ſans retoucher au total.

Un autre caractére de ces ſortes d'ouvrages, c'eſt d'eſtre toûjours ſuſceptibles d'additions & d'augmentations; mais ils conſervent toûjours le nom de leur premier auteur, à qui l'on ne peut, ſans injuſtice, dérober la gloire qui luy eſt ſi légitimement dûë. Par cette raiſon, M. Secouſſe ſe ſeroit fait un devoir & un honneur de donner ſa notice comme un ſupplément & une continuation de celle de M. de Valois, & d'orner le titre de ſon Livre d'un nom auſſi illuſtre, ſi ce ſçavant homme, à la fin de ſa Préface n'avoit expreſſément deffendu à ceux qui voudroient glaner

P. 25.

après luy, de mêler leur travail au ſien. Il déclare même que ceux qui ſont aſſez téméraires pour mettre la main à l'ouvrage d'un auteur après ſa mort, ne luy paroiſſent guéres moins criminels que les ſacriléges qui violent les Manes, & qui dépouillent les tombeaux. On reſpecte les derniéres volontez d'un homme pour qui on a tant de vénération ; & en annonçant la nouvelle notice, M. Secouſſe ſe fit un plaiſir d'avouer que ſi elle pouvoit eſtre de quelque utilité au public, il en auroit toute l'obligation à M. de Valois qu'il avoit pris pour modéle. M. Secouſſe adjoûta enſuite un article de la nouvelle notice, par lequel on peut juger de ſa méthode.

ALANI..... ALAINS.

Les Alains ſont Scythes d'origine, & ils habitoient vers le Tanaïs, ils s'eſtablirent depuis vers le Danube, & ils partirent de-là lorſqu'ils ſe jettérent dans les Gaules avec les Suéves & les Vandales. La plus grande partie des Alains paſſa dans l'Eſpagne avec ces peuples ; mais il en reſta quelques-uns dans les Gaules, & l'on en trouve vers Mayence, à Valence, & ſur les bords de la Loire.

V. Valeſ. Rer. Franc. lib. 4. p. 172. & dans ſa notice, V. Alani.

1.° Grégoire de Tours rapporte un paſſage de *Renatus Profuturus Frigeridus*, où cet hiſtorien, après avoir parlé de la priſe de Rome par les Gots, diſoit, *interea Reſpendial Rex Alamannorum, Goare ad Romanos tranſgreſſo, de Rheno agmen ſuorum convertit, Wandalis Francorum bello laborantibus..... cunctis Wandalorum ad internecionem delendis, ni Alanorum vis in tempore ſubveniſſet.* M. de Valois & le P. le Cointe ont lû *Alanorum* au lieu d'*Alamannorum*, & il ſuffit de lire le paſſage de Profuturus avec attention, pour ſentir la néceſſité de cette correction. Si Reſpendial eſtoit Roy des Alains, il s'enſuit que Goar l'eſtoit auſſi, mais il y en a des preuves poſitives. Olympiodorus dit que Jovinus, par le ſecours de Goar Alain, ſe fit déclarer Empereur dans *Mundiacum*, Ville de la ſeconde Germanie, ἐν Μυνδιακῷ. Il eſt hors de doute qu'il faut lire *Moguntiacum*, Mayence ; car l'on ſçait que Jovinus regnoit vers ce pays-là, puiſqu'il eſtoit maître de Tréves.

L. 2. c. 9. pp. 60. 61.

Ubi ſupra. N. (a) ſur Gr. T. ubi ſupra.

Apud Photium p. 184.

V. Tillemont, vie d'Honorius. art. 47. l. 5. p. 607.

La Chronologie ne laiſſe pas lieu de douter que ce Goar ne ſoit le même que celuy dont parle Profuturus ; car il eſt certain que ce fut en 406. que les Alains, les Wandales, &c. entrérent dans les Gaules, & ce fut en 411. que Jovinus ſe fit Empereur, ſuivant M. de Tillemont ; donc il doit demeurer pour conſtant que Reſpendial & Goar, tous deux Rois des Alains, arrivérent ſur le Rhin en 406. que Reſpendial en partit pour aller au ſecours des Wandales, que Goar y reſta, qu'il prit le parti des Romains, & qu'il fit un eſtabliſſement aux environs, puiſqu'en 411. il eſtoit à Mayence, où il fit déclarer Jovinus Empereur. 2°. Proſper dans ſa Chronique, après avoir parlé de l'élévation de Leon au Pontificat (en 440.) & du retour d'Aëtius dans l'Italie, adjoûte, *deſerta Valentinæ urbis rura Alanis, quibus Sambida præerat, partienda traduntur.* Et un peu plus bas, *Alani quibus terræ Galliæ ulterioris cum incolis dividendæ, ab Aëtio traditæ fuerant, reſiſtentes armis ſubigunt, & expulſis dominis terræ poſſeſſiones vi adipiſcuntur.*

Vid. ſupra.

Les Alains n'eſtoient donc pas maiſtres ſeulement de Valence ; ils s'eſtendoient plus avant dans les terres, & apparemment du coſté de la Loire, puiſque, ſuivant Jordanes, lors de l'expédition d'Attila (451.) Sangibanus Roy des Alains, qui eſt ſans doute le Sambida de Proſper, eſtoit chargé de la deffenſe d'Orléans. Il traita avec Attila pour la luy livrer : l'intrigue fut découverte, & Aëtius & Théodoric Roy des Wiſigots, pour s'aſſûrer de Sangibanus, qui leur eſtoit ſuſpect, le placérent avec ſes Alains au milieu de leur armée.

De reb. Getic. c. 37.

Le même auteur dit qu'Attila de retour dans ſon pays, formant le projet d'aller attaquer les Wiſigots, comptoit ſubjuguer en paſſant les Alains qui s'eſtoient eſtablit au-delà de la Loire. Aëtius ſe ſervit auſſi de ces Alains pour punir la révolte des Armoricains (peuples qui habitoient dans les Gaules ſur les bords de l'Océan, principalement vers le pays nommé préſentement Bretagne) Il envoya contre eux Eocharic Roy des Alains, nation belliqueuſe & idolâtre. Déja ce Prince eſtoit en marche, lorſque Germain Evêque d'Auxerre arreſta ſes coups, & luy fit promettre de ne point agir juſqu'à ce qu'il eût reçû de nouveaux

C. 43.

ordres d'Aëtius. Germain vola à Ravenne, où il obtint de Valentinien III. le pardon des Armoricains : mais ce peuple léger & remuant s'eſtant révolté de nouveau, il fut livré à Eocharic, qui mit tout leur pays à feu & à ſang. Il eſt vray qu'il donne à Eocharic le titre de Roy des Allemans; mais Héribertus, qui a raconté le même fait, le nomme Réchárius, & dit qu'il eſtoit Prince des Alains. Le P. Sirmond, dans ſes notes ſur Sidonius cité à la marge de Surius, remarque qu'il faut reſtituer *Alanorum*, & c'eſt ainſi qu'à lû M. de Valois. Il dit que les Alains dans cette expédition reſtérent dans ce pays, & ſe meſlérent avec les Armoricains, & que c'eſt par cette raiſon que le nom d'Alain eſt ſi commun dans la Bretagne.

L. Conſtantius V. S. Germani, l. 1. ou 2 Surius 31. Juillet 12. 4-17 pp 366. 369.

De Miracul. S. Germani. c. 21. p. 538. ubi ſupra.

Il croit auſſi qu'Eocharic eſt le même que Vitricus, dont Proſper, dans ſa Chronique, dit qu'il reſta toûjours fidéle aux Romains, & qu'il ſe diſtingua par ſa valeur. On peut auſſi croire que ce ſont des Alains eſtablis dans les Gaules, dont Sidonius parle dans la Lettre premiére du quatriéme Livre.

Theodoſio 17. & Feſto coſſ.

Les Alains ne ſe contentoient pas du pays qu'on leur avoit cédé, ils faiſoient des irruptions dans les autres Provinces des Gaules.

L'Empereur Majorianus marchoit contre eux lorſqu'il fut tué en l'Italie.

L'an 461. faſtes de Val.

Et à peine Anthémius fut-il monté ſur le thrône, qu'il envoya contre les Alains ſon gendre Ricimer, qui, dès le premier combat, les vainquit, tua leur Roy Beurgus, & les extermina entiérement, *internecione proſtravit.*

L'an 467. ib.

L. Jordan. de reb. Getic. cap. 45.

Cependant, long-temps après, il en reſtoit encore dans les Gaules, où ils avoient conſervé leur nom, puiſque Fridegodus, dans la Vie de S.t Wilfridus qui vivoit dans le ſeptiéme ſiécle, dit de ce Saint qui revenoit d'Italie :

Le P. Mabillon Act. SS. Bened dit qu'il naquit en 634 ou 635. & qu'il mourut en 709.

Alpinoſque petit quo Celtica permeet arva,
Præteriens notos pedetentim tranſit Alanos.

Act S. B. Sæcul. 4. par. 1. p. 722.

EXAMEN DE L'OPINION

de M. Maittaire, touchant l'époque de l'eſtabliſſement de l'Imprimerie en France.

1727. TOUS les Ecrivains François qui ont fait des recherches ſur l'origine & ſur le progrès de l'Imprimerie, ſe ſont accordez à rapporter l'eſtabliſſement de cet Art en France, ou à la fin de l'année 1469. ou au commencement de 1470. les uns ont pris pour époque l'arrivée des premiers Imprimeurs dans le Royaume; les autres n'ont commencé à compter que du temps où l'on vit paroître les premiers Livres imprimez à Paris.

Hiſtoire de l'Imprimerie, p. 27. Ce fut, dit Chevillier, en l'année 1470. la dixiéme du regne de Louis XI. que l'on imprima à Paris pour la premiére fois; Ulric Géring en eſt le premier Imprimeur : il eſtoit Allemand, de la Ville de Conſtance, & vint à Paris avec deux aſſociez, Martin Crantz & Michel Friburger par la ſollicitation de Guillaume Fichet & de Jean de la Pierre, qui les reçûrent dans la Maiſon de Sorbonne, où on leur donna un lieu pour faire les épreuves de cette belle découverte que l'Allemagne avoit faite depuis quelques années. On n'avoit point encore imprimé avant ce temps dans aucune Ville du Royaume. Le premier Livre qu'ils imprimérent, fut un Recueil des Lettres de Gaſparin de Bergame.

Le paſſage que l'on vient de citer, ſe réduit à trois propoſitions générales. Paris eſt la premiére Ville du Royaume où l'on ait imprimé. Le premier Livre que l'on y ait imprimé, eſt un Recueil des Lettres de Gaſparin de Bergame. Ce Livre ſortit des preſſes de Sorbonne en 1470.

Les deux premiéres propoſitions ſont clairement renfermées dans une Epigramme que Gering & ſes aſſociez imprimérent à la fin du Gaſparin : *Telle que le Soleil, principe de la lumiére qui éclaire l'univers, Royale Cité de Paris, protectrice*

des Muſes, tu es la ſource d'où découle la ſcience qui va ſe répandre dans le petit monde dont tu es la Capitale.

Ut ſol lumen, ſic doctrinam fundis in Orbem,
Muſarum nutrix, Regia Pariſius.

Reçois les fruits du premier eſſay que nous avons fait dans l'Empire François. Ils ſont nez dans ton ſein, ces fruits que nous te préſentons.

Primos ecce Libros, quos hæc induſtria finxit
Francorum in Terris, ædibus atque tuis. *Chevill. c. 3. pp. 41. 42.*

Une Lettre de Guillaume Fichet à Jean de la Pierre, qui fut miſe à la teſte du Livre de Gaſparin, fournit la preuve de la 3.e propoſition. La Lettre commence ainſi: *Guillermus Fichetus Pariſienſis Theologus Doctor, Joanni Lapidano Sorbonenſis Scholæ Priori.* Le temps où cette Lettre fut écrite nous donne néceſſairement celuy où fut imprimé l'ouvrage auquel elle ſert de préface; mais pour déterminer l'année que l'on cherche, il faut en trouver une, dit M. de Foncemagne, où la qualité de Docteur, que prend Fichet, concoure avec celle de Prieur, qu'il attribuë à la Pierre, *Guillermus Fichetus Pariſienſis Theologus Doctor, Joanni Lapidano Sorbonenſis Scholæ Priori.* Selon les Regiſtres de la faculté de Théologie, Jean de la Pierre fut deux fois Prieur de Sorbonne, en 1467. & en 1470. Or ſelon les mêmes Regiſtres, Guillaume Fichet n'eſtoit pas encore Docteur en 1467. c'eſt donc au ſecond Priorat de la Pierre, qui tombe à l'année 1470. qu'il faut rapporter l'impreſſion du Livre de Gaſparin. *Chevill. c. 3. p. 44. & ſuiv.*

Ce raiſonnement eſt l'extrait de pluſieurs pages du Livre de Chevillier. M. de Foncemagne croit que, réduit à un ſimple ſyllogiſme, il deviendroit plus ſenſible; mais ſous quelque forme que l'on veuille le préſenter, il aura toûjours, luy ſemble-t-il, la force d'une démonſtration. M. Maittaire en a jugé autrement dans ſes annales Typographiques. Peu touché des raiſons qui ont eſté alleguées par différents Ecrivains, pour juſtifier le ſentiment commun ſur l'origine de l'Imprimerie en France,

il prétend que cet Art floriſſoit à Tours dès 1467. Ainſi l'année 1470. ne ſeroit plus l'époque de ſon eſtabliſſement dans le Royaume; & la Ville de Paris, dont les preſſes n'ont point de monument qui remonte au-delà de cette année, perdroit l'honneur qu'elle croyoit avoir, d'eſtre la premiére d'où l'on ait vû ſortir des Livres imprimez.

Annales Typographh. to. 1. p. 42.

Liber quem vidi, probabit artem Typographicam ante annum 1470. *in Gallia, alibi quàm Pariſiis coli cæptam. Franciſci Florii Florentini de amore Camilli & Æmiliæ Aretinorum Liber expletus eſt Turonis, editus in domo Guillermi Archiepiſcopi Turonenſis anno milleſimo quadringenteſimo ſexageſimo ſeptimo, pridie Kalendas Januarii.*

A la vûë d'une date ſi ſinguliére, le Lecteur ſurpris demande d'abord, quels ſont donc les Imprimeurs qui devancérent en France ceux que Jean de la Pierre y attira? Par qui les premiers furent-ils appellez du fond de l'Allemagne à Tours? Quelle circonſtance favoriſa leur eſtabliſſement dans cette Ville? A quel temps doit-on fixer leur arrivée? On cherche la ſolution de ces difficultez dans les auteurs qui ont écrit des Antiquitez de la Touraine, & la ſurpriſe augmente quand on ſçait que la tradition du pays n'a pas même conſervé la mémoire de ces faits. Mais, du moins continuë le lecteur, l'Imprimerie de Tours, eſtant ſi ancienne que l'on ne peut en déterminer la date, ce ſera de ſon ſein que l'on aura vû ſortir ces colonies d'ouvriers qui ont porté leur Art dans les autres Villes du Royaume. Point du tout; nous ne connoiſſons aucun Tourangeau Imprimeur avant Chriſtophe Plantin, à qui l'on donne dans ſon épitaphe le titre de *Turonenſis civis*, quoyqu'il fût de Montlouis, & Plantin eſt mort en 1589. Non-ſeulement la Touraine ne nous fournit aucun Imprimeur connu dans les temps plus reculez, adjoûtons encore que l'ouvrage de Florius eſt le ſeul Livre ancien dont on puiſſe attribuer l'impreſſion à la Ville de Tours. L'on ſuppoſera, ſi l'on veut, qu'il eſt en effet le premier que l'on y ait imprimé, quoyqu'il ne ſoit pas facile de deviner pourquoy un ouvrage auſſi médiocre fut choiſi pour eſtre la matiére de l'eſſay qu'on vouloit faire.

La Caille, pp. 46. 47.

Mais

Mais par quelle fatalité, un essay si heureux n'a-t-il esté suivi d'aucune entreprise pareille? Les ouvriers, jaloux de leur propre gloire, enviérent donc au public les avantages qu'il pouvoit retirer de leur talent! Parmi tant d'hommes qui furent les témoins de leur succès, personne ne sentit donc assez vivement l'utilité du nouvel Art pour oser le cultiver! M. de Maittaire convient que l'ouvrage de Florius est imprimé avec beaucoup de soin; il admire la netteté du caractére : ainsi l'imprimerie aura esté, non pas negligée, dit M. de Foncemagne, mais entiérement abandonnee dans le même lieu, au même instant où l'on venoit de la voir naître, & portée dès sa naissance à un très-haut degré de perfection, n'est-ce pas-là un paradoxe?

Ces réflexions générales qui ne renferment que des preuves négatives, sont plus que suffisantes pour fonder un préjugé contre l'opinion de M. Maittaire. Voicy comme il justifie le sens qu'il donne à l'épilogue de Florius. Si dans cet épilogue, dit-il, on ne s'estoit servi que du mot *expletus*, il y auroit peut-estre encore quelque difficulté; mais *editus* luy estant joint, il n'en reste plus, l'un sert de Commentaire à l'autre. Le premier de ces deux mots, s'il estoit seul, pourroit bien ne désigner que le temps où l'auteur a fini son ouvrage, & non le temps où l'Imprimeur en a achevé l'édition; mais depuis que l'Art d'imprimer est connu, *edere* est devenu le terme propre pour signifier rendre un Livre public par l'impression. *Scrupulum si quem vox* EXPLETUS *injecerit, eximet vox* EDIDUS : *illa forsan sola, nisi hæc fuisset adjecta, tempus quo librum scribendi author, non excudendi Typographus, finem fecerat, potuit indicare. Verbum autem* EDERE *ex quo Typographiæ ars pervulgata est, de eâ Librorum, quæ fit per typos, emissione fere semper dicitur.*

A ce raisonnement, M. de Foncemagne oppose trois observations. Il dit, 1°. que dans le style du XV.e siécle, *Liber editus* ne signifioit autre chose qu'un livre devenu public par les copies écrites à la main qui en estoient répanduës, à la différence des livres que l'on avoit seulement mis au net, qui

M de la M... Menagiana to. 4 p. 55.

estoient appellez *Libri scripti.* Le sçavant Editeur du nouveau *Menagiana* a fait avant luy cette remarque ; il cite une Lettre de Philelphe, qui, parlant de ses dix livres d'Odes Latines, dit, *Carminum Libri dicti quinque . . . nam alteri quinque Libri partim scripti sunt non editi, partim ne scripti quidem.* Et il adjoûte : *Ce qui prouve qu'*EDITI *ne signifie pas imprimez, mais seulement publiez* EX MS. *puisqu'il est très-sûr que ces cinq premiers livres d'Odes n'ont jamais esté mis sous la presse qu'en 1497. seize ans après la mort de l'auteur.* Il n'en faudroit peut-estre pas davantage pour détruire la conséquence de M. Maittaire ; mais en second lieu, dit M. de Foncemagne, cette acception du mot *edere* est encore trop estenduë pour convenir à la phrase dont il s'agit ; il paroît avoir esté employé dans un sens plus limité. Il faut autant qu'on le peut interpréter un auteur par luy-même ; ce que Florius entend par *edere* dans la Préface de son ouvrage, nous indique l'idée qu'il attachoit au même terme dans l'épilogue. *Amore tui*, dit-il à son ami dans une Lettre qui est à la teste du Livre *de amore duorum amantium . . . Librum edidi.* Et ailleurs, *hunc verò Librum non edidi ut, &c.* Or dans ces deux endroits, *edidi* ne signifie point *j'ay fait imprimer*, puisque dans la Préface en forme de Lettre d'où ils sont tirez, Florius parle toujours de son histoire, comme d'un ouvrage sur lequel il consulte les lumiéres de son ami. Florius, luy dit-il, vous prie de lire ce petit écrit dans les mêmes dispositions d'esprit & de cœur où il est luy-même en vous l'offrant. Il ne vous l'envoye, qu'afin que vous le corrigiez, *has breves lucubratiunculas ex anima* (*leg. animi*) *attentione legere perplaceat rogo, ac suscipere affectione qua tuus tibi deditissimus Florius ut habeas mittit atque emendes.* Que mon ami fasse dans mon Livre tous les changements qu'il jugera à propos, *corriget ut lubebit.* Parleroit-on ainsi d'un ouvrage que l'impression ou même la multiplicité des copies écrites à la main auroit déja rendu public ? Un auteur attend-t-il qu'il ait cessé d'estre le maistre de ses productions, pour les soûmettre à la censure de ses amis ? De ce que Florius consulte les siens sur l'histoire des deux amants,

l'on eſt fondé à juger qu'elle n'eſtoit point encore imprimée: il le dit en effet luy-même en termes bien formels; à l'induction que M. de Foncemagne vient de tirer, il joint ſon témoignage. Je vous ay choiſi pour juge des amours de Camille & d'Emilie, & pour cenſeur du récit que j'en fais; ſi vous trouvez quelque choſe à réformer, je profiteray de vos avis avant que de mettre mon hiſtoire au jour: *Te igitur in eorum amore elegi judicem ac in meo opere correctorem, ut ſi quid emendandum corrigendumve duxeris, priuſquam dulcis auræ vitales ſpiritus carpat, emendatoriam* (*leg. emendatiorem*) *formam abs te Liber iſte ſuſcipiat.* Cette expreſſion *dulcis auræ vitales ſpiritus carpere* ne peut certainement eſtre renduë que par celle-cy, *voir le jour, eſtre mis au jour, devenir public.* Or l'hiſtoire que Florius *n'avoit pas encore miſe au jour*, & qu'il vouloit rendre plus digne du public avant que de la luy offrir, eſt préciſément celle dont il dit au même lieu, *edidi hunc Librum, edidi tractatum. Edere* dans le ſtyle de cet auteur ne répond donc point à noſtre mot *imprimer.* M. de Foncemagne va plus loin; & il dit que les premiers Imprimeurs ſemblent avoir affecté de ne le pas employer, comme s'il n'eût pas caractériſé la nouvelle forme ſous laquelle ils donnoient les livres, d'une façon qui luy fût propre, & qui la diſtinguât de toute autre; ils ſe ſervoient d'*imprimere*, *Liber impreſſus*, *per talem impreſſorem.* La Caille en fournit pluſieurs exemples aux pp. 16. & 17.

M. de Foncemagne veut bien renoncer à l'avantage qu'il pourroit tirer de ces deux premiéres obſervations; & il ſuppoſe avec M. Maittaire, que depuis l'eſtabliſſement de l'Imprimerie, *edere* eſt devenu le terme conſacré pour ſignifier l'impreſſion d'un ouvrage. Quand cette propoſition ſeroit auſſi vraye qu'elle eſt fauſſe, l'on ſeroit encore obligé de donner icy une autre acception à ce terme; c'eſt la 3.e obſervation de M. de Foncemagne. Il a vû, dit-il, deux éditions différentes du Livre de Florius, l'une à la Bibliothéque Mazarine, l'autre dans le Cabinet de M. de Boze. La différence ſe remarque aiſément, non ſeulement au caractere, qui eſt gothique dans la premiére, & rond dans la ſeconde; mais à la diſpoſition des

pages qui ne se répondent point de l'une à l'autre, & à la diversité, soit de l'orthographe, soit de la ponctuation ; celle-cy est plus chargée d'abbréviations, celle-là est moins correcte ; cependant elles finissent toutes les deux par les mêmes mots, *editus pridie Kalendas Januarii anno Domini 1467.* Est-il vray-semblable que dans un temps où l'Imprimerie estant si imparfaite, ses opérations ne pouvoient estre que fort lentes, on ait achevé, non pas dans le cours d'une même année, mais en un même jour deux différentes éditions du même ouvrage ? L'uniformité de la date des deux éditions est une preuve que la date doit nécessairement se rapporter, non à l'Impression, mais à la composition de l'ouvrage ; & l'on croit qu'il faut traduire ainsi la phrase entiére : *L'Histoire des deux amants composée* expletus *par François Florius Florentin, & envoyée à son ami,* editus, *de la maison de Guillaume. Editus* aura la même force que *datæ* joint à *Litteræ*, *datum* joint à *diploma.*

Ainsi l'Epilogue de Florius se trouvera expliqué très-naturellement, sans qu'il faille avoir recours à une solution assez ordinaire dans les espéces semblables, qui est de soupçonner les Imprimeurs d'avoir osé, ou pour la gloire de leur patrie, ou par vanité personnelle, antidater leurs impressions, afin de les rapprocher le plus qu'ils pouvoient de l'origine de l'Imprimerie. M. de Foncemagne a vû un exemple de cette fausseté dans un livre de la Bibliothéque des Jésuites de Strasbourg. Il est intitulé : *Reformatorium vite morumque & honestatis Clericorum saluberrimum*, à la fin on lit ces mots : *in urbe Basileá per Michaëlem Furter impressorem salubriter consummatum anno Incarnationis Dominicæ M. CCCC. XLIIII. in Cathedrâ Petri.* Mais ce qui prouve que la date est fausse, c'est que les pages y sont ce qu'on appelle *signaturées* ; or l'usage des signatures ne s'est introduit que plusieurs années après l'establissement de l'Imprimerie ; & de plus à la page cottée *K. fol. verso*, il est parlé du Pape Eugéne IV. comme estant déja mort, *beate memorie Eugenius Papa quartus :* or ce Pape vivoit encore au commencement de 1447.

M. de Foncemagne ne s'arreste point à réfuter ce que M.

Maittaire ajoûte, il ne ſçauroit même croire qu'il le donne comme une nouvelle preuve de ſon opinion : *Præterea*, dit-il, *eidem libro ſubjungitur alius de duobus amantibus Libellus in Latinum ex Boccacio transfiguratus per Leonardum Aretinum, qui anno 1443. obierat.* De ce que l'hiſtoire de Florius, dans l'édition qu'il en a vûë, ſe trouve à coſté d'un ouvrage dont l'auteur eſt mort en 1443. il n'eſt pas vray-ſemblable qu'il a eſté néceſſairement imprimé en 1467. du moins l'on ne découvre aucun rapport de la conſéquence à la propoſition qui devroit la renfermer ; ſi le hazard eût fait tomber entre ſes mains l'édition de la Bibliothéque Mazarine, qu'auroit-il conclu en voyant le Florius joint à une Lettre de Pétrarque qui eſt mort en 1374.

M. de Foncemagne croit avoir démontré que le livre de Florius ne peut avoir eſté imprimé en 1467. mais il avouë qu'il eſt trop peu verſé dans la connoiſſance des anciennes impreſſions, pour oſer fixer le temps de celle-cy ; il ne décidera pas même entre les deux éditions dont il a parlé, quelle eſt la plus ancienne. Dans l'une & dans l'autre, les pages ne ſont ni chiffrées ni ſignaturées, c'eſt un caractére d'ancienneté ; elles en ont pluſieurs autres qui leur ſont communs : le fréquent uſage des abbréviations, la ponctuation fort différente de celle qui s'eſt introduite depuis, la forme du caractére ; l'æ n'eſtoit point encore connu, on ne diſtinguoit point les noms propres par une capitale.

La difficulté qui a eſté l'objet des réflexions précédentes, n'eſt pas la ſeule qui mérite d'eſtre éclaircie dans l'Epilogue de Florius : l'Hiſtoire des deux amants, ſoit imprimée, ſoit écrite à la main, eſt ſortie en 1467. de la maiſon de Guillaume Archevêque de Tours : *editus in domo Domini Guillermi Archiepiſcopi Turonenſis.* Or en 1467. le ſiége de Tours n'eſtoit point occupé par un Guillaume, Gérard de Cruſſol eſtoit alors Evêque de cette Ville. Voicy deux réponſes à cette objection.

Gall. Chriſt. to. 1. p. 783.

Le nom de Gérard pouvoit n'eſtre déſigné dans le manuſcrit que les Imprimeurs avoient devant les yeux, que par ſa Lettre initiale G. & ceux-cy auront ſubſtitué *Guillaume* à

Gérard qui leur eſtoit moins connu. Peut-eſtre auſſi, (dit M. de Foncemagne, réduit à hazarder des conjectures,) le mot *Archiepiſcopi* n'eſt-il point icy un titre de dignité, mais un nom de famille. Il y en a une de ce nom en Touraine, & le ſens de la phraſe ſera que l'hiſtoire des deux amants a eſté compoſée *dans la maiſon de Guillaume l'Archevêque Tourangeau.*

Au reſte, l'ouvrage de Florius qui a donné lieu à cette Diſſertation, eſt le récit des aventures amoureuſes de deux jeunes perſonnes d'Arezzo, que l'auteur dit avoir connuës [a], mais dont il a déguiſé les noms [b] par conſidération pour leur famille [c]. Il les repréſente ſous ceux de Camille & d'Emilie; les choſes qu'il raconte ſe ſont paſſées ſous ſes yeux; & Camille qui pouvoit vivre au temps où l'auteur écrivoit, étoit alors tout au plus dans ſa 40.e année [d].

François Florius, Florentin eſtoit apparemment un homme de Lettres; il avoit entrepris un ouvrage qui demandoit des recherches, puiſque le deffaut de livres l'obligea de l'interrompre [e]; & cet ouvrage, qu'il ne nomme point, avoit ſans doute pour objet une matiére grave & ſérieuſe; car il l'oppoſe ainſi à ſon hiſtoire des deux amants, *ut ſcil. in quas nunc cogitationes exercitiaque priores illas curas, ſollicitudines ac labores converterim agnoſcas.* Cette façon de parler indique l'importance du ſujet ſur lequel il travailloit, & peut-eſtre d'autres fonctions dont il eſtoit chargé; cependant il ne ſe trouve nommé ni dans les catalogues des Ecrivains de Florence, ni dans l'hiſtoire, ſoit civile, ſoit eccléſiaſtique de la Ville de Tours, où il faiſoit ſa réſidence ordinaire. Il avoit paſſé quelque temps à Paris; ce ne fut qu'après ſon retour de cette Ville en celle de Tours, qu'il fit l'hiſtoire des deux amants. Florius eſtoit ou Clerc, ou Juriſconſulte ou Médecin. La crainte qu'il témoigne qu'une hiſtoire galante ne paroiſſe peu convenable à ſa profeſſion,

Poſtea quam à Pariſia civitate receſſi.

a *Equidem celum teſtor & ipſos me & ipſorum parentes noviſſe.*

b *Eorum propria nomina mutavi.*

c *Ab* (I. ob.) *utriuſque familie generoſitatem.*

d *Quem (ſi fata ſervent) quadrageſimum annum nondum ſue etatis novaſſe ſcio.*

e *Quorumdam exemplariorum carentia me tanto ab opere compulit aliquantulum ceſſare.*

fonde la conjecture de M. de Foncemagne, *quod si non multum mee profeſſioni dixeris convenire.* Il eſtoit pauvre, ſi l'on prend à la lettre cette expreſſion, *pauper tuus Florius*, & celle-cy, *Florii allegabis inopiam.*

L'hiſtoire des deux amants eſt adreſſée à Guillaume Tardif, *ad Guillermum Tartivum*, dit le titre du Prologue, qui eſt comme la dédicace de l'ouvrage : *Te ad limina Guillermi Tardivi tranferre non pigeat*, dit l'auteur à ſon Livre dans l'épilogue qui le termine. M. de Foncemagne traduit *Tardivus* par *Tardif*, & il croit que *Guillermus Tardivus* eſt Guillaume Tardif, de qui on a pluſieurs ouvrages françois de Rhétorique, de Fauconnerie & de Morale : il prend par tout la qualité de *Liſeur du Roy Très-Chreſtien Charles VIII*, ce qui l'avertit de corriger en paſſant une faute qui s'eſt gliſſée dans la Bibliothéque des manuſcrits du P. Labbe in 4.° à la page 341. on y lit, *Apologues d'Eſope traduits du Latin de Laurent Valle, par Guillaume Tardif Liſeur du Roy Charles VII.* il faut lire *Charles VIII.* Ce Livre eſt à la Bibliothéque du Roy, il contient 33. fables d'Eſope, imprimées in fol, ſur du vélin avec des figures enluminées.

La premiére de ces figures qui repréſente l'auteur, offrant ſon ouvrage au Roy & à la Reine, n'échappera pas aux curieuſes recherches du P. de Montfaucon, & aura ſans doute ſa place dans les monuments de la Monarchie Françoiſe.

Naudé, dans ſon addition à l'hiſtoire de Louis XI. s'eſt trompé ſur le nom de *Tardif*, il l'appelle *Tardin*. Guillaume Tardin, dit-il à la page 188. qui dédia ſa Rhétorique à Charles VIII. *Tardin* eſt un Médecin qui a donné *une hiſtoire naturelle de la fontaine qui brûle près de Grenoble ;* il s'appelloit *Jean*, & on ne ſçait pourquoy dans des ſtances françoiſes qu'il a miſes à la teſte d'un Traité latin, intitulé : *Diſquiſitio Phyſiologica de pilis*, il ſe nomme luy-même *Jean Tardy* : mais le Livre de Rhétorique dédié à Charles VIII. appartient à Guillaume Tardif ; puiſque dans l'Epitre dédicatoire des Apologues d'Eſope, il le compte parmi les ouvrages qu'il avoit faits pour l'inſtruction du Roy.

EXAMEN CRITIQUE
de la vie de Caſtruccio par Machiavel.

1728. LA vie des hommes illuſtres n'a pas beſoin de fictions pour eſtre embellie, & M. l'Abbé Sallier, auteur de cet examen critique, a raiſon de s'étonner de ce que Nicolas Machiavel, qui a écrit celle de ce célébre Tyran de Lucques, & qui en ſe renfermant dans le ſimple récit des faits, pouvoit nous donner une belle hiſtoire, a crû avoir beſoin du ſecours de la fiction, pour la rendre & plus brillante & plus intéreſſante : auſſi luy a-t-on fait l'honneur de chercher du myſtére dans cette conduite. M. de Leibnitz, en comparant l'hiſtoire de Caſtruccio avec la Cyropédie, prétend que Machiavel a voulu nous donner dans ce modéle l'idée d'un Prince parfait, telle qu'il ſe l'eſtoit formée dans ſon traité *del Principe ;* d'autres ont prétendu que Machiavel avoit ſuivi trop aveuglément les mouvements d'averſion que tout Florentin devoit avoir conçûs contre un homme qui avoit travaillé à ruiner Florence, ou qu'il s'eſtoit flatté qu'en cachant la vérité ſous le voile du menſonge, il réuſſiroit à obſcurcir la gloire de Caſtruccio, & à rendre ſuſpecte la foy des hiſtoriens qui avoient entrepris, ou qui entreprendroient à l'avenir d'écrire l'hiſtoire de ce Prince.

Paul Jove in Elog. Nic. Machiav. & Nic. Tegrini.

Sans entrer dans aucun de ces ſentiments, M. l'Abbé Sallier rapporte les fables qu'on trouve dans cette vie, & les refute, ou par le témoignage des hiſtoriens contemporains, ou par des piéces authentiques. Sa premiére remarque concerne la naiſſance de Caſtruccio, que Machiavel raconte d'une maniére entiérement fabuleuſe ; il dit que la maiſon de Caſtruccio, autrefois célébre à Lucques, & aujourd'huy entiérement éteinte, ſe trouvoit réduite à deux perſonnes, à Antoine Caſtruccio Chanoine de S.t Michel, & à une ſœur veuve & ſans enfants ; que cette Dame eſtant allée le matin dans une vigne qui eſtoit près du jardin de ſon frere, y avoit trouvé un enfant abandonné, qu'elle l'avoit porté à ſon frere, qui s'eſtoit chargé avec elle du ſoin de ſon

ſon éducation, & luy avoit fait porter ſon nom. Quoyque Machiavel rapporte cette aventure avec toutes ſes circonſtances, M. l'Abbé Sallier prouve que ce n'eſt qu'une fable inventée à plaiſir. La naiſſance de Caſtruccio, dit-il, n'eſt ni incertaine ni obſcure, la famille des Anteliminelli ou des Inteliminelli, ainſi que la nomme Jean Villani, eſt très-ancienne à Lucques, & elle ſubſiſtoit encore du temps de Machiavel. Caſtruccio en deſcendoit, & le nom de ſon pere & de ſa mere ſont connus. Pluſieurs branches partageoient cette maiſon, de celle des Caſtracani ſortirent deux freres, François & Gheri: c'eſt de ce dernier que naquit Caſtruccio au mois de Mars 1281. L'Italie eſtant alors partagée entre les deux factions qu'on nommoit la blanche & la noire; les parents de Caſtruccio, attachez à la premiére de ces deux factions, qui eſtoit celle des Gibelins, furent obligez de ſe retirer avec luy à Ancone où ils moururent peu de temps après. Tous ces faits ſont prouvez par des actes authentiques qui ſubſiſtoient encore en 1590. à Lucques & à Ancone. Alde Manuce, qui a donné un recueïl de pluſieurs piéces concernant la vie de Caſtruccio, eſt garant de ce qu'avance icy M. l'Abbé Sallier. Parmi ces piéces ſe trouve le Teſtament de Caſtruccio, dont un des articles ſuffit ſeul pour détruire la fable de Machiavel, le voicy: *Nous voulons & ordonnons qu'on execute pleinement le Teſtament de feu noſtre pere Gheri, lequel Teſtament a eſté fait dans la ville d'Ancone, & dreſſé par Laurent Luc Notaire en 1301. au mois de Septembre. Nous voulons pareillement qu'on rempliſſe les intentions contenuës dans le Teſtament de feuë noſtre Dame & mere Luccia.*

Eſtratto della nuova Deſcrittione d'Italia di Alde Manucci, Eſtampato in Roma, an. 1590.

La ſeconde remarque de M. l'Abbé Sallier regarde l'éducation de Caſtruccio, & le commencement de ſon élévation. Selon Machiavel, Caſtruccio paſſa de la maiſon de Meſſire Antoine dans celle de François Guinigi, l'ame du parti Gibelin, & grand Capitaine, qui ayant remarqué dans ce jeune homme âgé alors de 18. ans, des inclinations martiales, le demanda au Chanoine pour le former luy-même, & luy donna une Lieutenance dans une Compagnie qu'il avoit à Lucques. Le jeune Caſtruccio ne fut pas long-temps ſans ſe faire connoiſtre, & dès la premiére

occaſion qui ſe préſenta, il donna tant de marques de prudence & de courage, qu'il obſcurcit la gloire de tous ceux qui ſe trouvérent dans la même action, & le bruit de ſon nom remplit toute la Lombardie. François Guinigi, eſtant tombé malade peu de temps après, & ſe voyant près de mourir, il appella Caſtruccio pour le déclarer tuteur de ſon fils & gouverneur de ſes biens, le priant de s'acquitter envers le fils de la reconnoiſſance qu'il devoit au pere. Ce fut-là, ſelon l'auteur Italien, le moment où commença l'élévation de Caſtruccio, & en même temps la jalouſie qui traverſa tous ſes deſſeins.

Telle eſt l'hiſtoire fabuleuſe, dit M. l'Abbé Sallier, voicy maintenant quelle eſt la véritable : Caſtruccio, qui avoit 20. ans quand il perdit ſon pere & ſa mere, voyant qu'eſtant du parti Gibelin, il ne pouvoit retourner à Lucques, ni rentrer dans ſes biens, paſſa en Angleterre auprès d'un de ſes parents qui y eſtoit eſtabli, & fut aſſez heureux pour s'inſinuer dans la faveur d'Edouard ; mais ce bonheur ne dura pas long-temps : il eût un différend avec un Seigneur de cette Cour qui luy donna un ſoufflet ; Caſtruccio tua ce Seigneur, & ſe retira en Flandres où il prit parti dans l'armée de Philippe le Bel. Des auteurs contemporains, citez par Alde Manuce, rapportent que Caſtruccio ſe ſignala en pluſieurs rencontres, & qu'il fit alors connoiſtre cette capacité dans l'art militaire qui l'éleva ſi haut dans la ſuite. Ces auteurs adjoûtent que Philippe le traita honorablement, & que couvert de gloire, & comblé des bienfaits de ce Prince, il retourna en Italie en 1313. & alla non pas à Lucques, où les Guelphes eſtoient les maiſtres, mais à Piſe, qui ſervoit alors de retraite aux Gibelins chaſſez de Lucques.

Jean Villani, l. 9. c. 67.

Huguccione de Faggiola, natif d'Arezzo & de la faction Gibeline, après pluſieurs tentatives, ayant forcé la ville de Lucques à faire un accommodement, un des articles du Traité fut, que la maiſon des Intelminelli ſeroit reſtablie dans ſes biens, ainſi Caſtruccio rentra dans ſa Patrie ; mais les Guelphes refuſant de luy rendre ſes biens, il prit de ſi juſtes meſures avec Huguccione, que les Gibelins entrérent dans la Ville en 1314. & forcérent les Guelphes à en ſortir. Caſtruccio devint cher

au peuple par une conduite ſage & prudente : & Huguccione, qui avoit revolté tout le monde contre luy par les cruautez qu'il avoit exercées, en ayant eſté chaſſé, Caſtruccio en fut élû Gouverneur : voilà par quels dégrez il monta à cette puiſſance qui l'a rendu ſi célebre. M. l'Abbé Sallier, qui n'a pas entrepris d'écrire l'hiſtoire de ce grand homme, mais ſeulement de réfuter les fables que Machiavel y a meſlées, paſſe à ce qui concerne ſa mort, & c'eſt ſa 3.e remarqué.

Cet hiſtorien aſſûre, qu'après la derniére victoire que Caſtruccio remporta ſur les Florentins, il fut attaqué d'une fiévre que les Médecins jugérent mortelle ; que ſe voyant dans cet eſtat, il fit appeller Paul Guinigi, fils de celuy par qui il avoit eſté élevé, & qu'il luy parla en ces termes : « Si j'avois crû, « mon fils, que la fortune eût dû m'arreſter au milieu de la car- « riére qui me menoit à la gloire, je n'aurois pas eſſuyé tant de « travaux, & je t'aurois laiſſé dans un eſtat moins brillant à la « vérité, mais auſſi moins expoſé à l'envie de tes ennemis. Con- « tent de poſſéder Lucques & Piſe, je n'aurois point ſubjugué « ceux de Piſtoye, ni irrité les Florentins contre mois : en gagnant « l'amitié & la confiance de ces deux peuples, je n'aurois pas « vécu plus long-temps, mais ma vie auroit eſté plus tranquille, « & ſi je t'avois tranſmis des Eſtats d'une moindre eſtenduë, tu « les aurois trouvé auſſi plus paiſibles, & tu les poſſéderois plus « ſûrement. La fortune, qui diſpoſe de tout en ſouverain, n'a pas « voulu que je pûſſe la connoître, & elle ne m'a pas laiſſé aſſez de « temps pour me rendre ſupérieur à ſon inconſtance. Tu as ouï « dire, car c'eſt une choſe connuë, & je ne te l'ay jamais nié, « que je ſuis entré dans la maiſon de ton pere, jeune & ſans eſpé- « rance, que j'en ay eſté traité avec la même tendreſſe que ſi « j'avois eſté ſon fils : c'eſt ſous ſa diſcipline que j'ay appris à eſtre « courageux, & que je me ſuis rendu capable de cette grande for- « tune que tu vois aujourd'huy ſur le point de mourir. Il confia « ta perſonne & tes biens à ma foy, je t'ay élevé avec la même « tendreſſe qu'il eût pour moy, j'ay augmenté ton bien avec le « zéle & la fidélité que ma reconnoiſſance exigeoit de moy. Je « n'ay jamais voulu me marier, de peur que mon amour pour «

» des enfants ne partageât les ſentiments d'un cœur qui devoit
» eſtre tout entier pour toy ſeul.

Qui ne croiroit que ces paroles ſont les mêmes que Caſtruccio dit en mourant ? Cependant tout cela n'eſt qu'un tiſſu de fables forgées à plaiſir. Caſtruccio fut marié, & ſa femme eſtoit de la même famille dans laquelle ſon pere avoit fait alliance. Il eût de ſon mariage quatre fils & cinq filles ; le teſtament qu'il fit à ſa mort fait mention de trois fils & de toutes ſes filles, & l'épitaphe gravée ſur le tombeau du 4.e de ſes fils, nous apprend qu'il eſtoit mort fort jeune. *Henry* l'aiſné fut déclaré par le teſtament de ſon pere Duc de Lucques : *Henricum primogenitum noſtrum, quem tanquam majorem natu in dicto ducatu ſucceſſorem inſtituendo eligimus & declaramus.* Bien plus, comme on avoit à craindre que Piſe ne prit, à la mort de Caſtruccio, occaſion de ſe révolter, on tint cette mort cachée depuis le 3. Décembre juſqu'au 10. du même mois, & le fils profita de ce temps-là pour courir à Piſe, & ſe défit de tous ceux qui auroient pû luy en diſputer la ſouveraineté ; enſuite il retourna à Lucques pour rendre les derniers devoirs à ſon pere. C'eſt ainſi que Machiavel a défiguré l'hiſtoire d'un homme illuſtre, par des fictions & des fables. M. l'Abbé Sallier remarque en finiſſant, que pour la partie de la vie de ce Prince où il fit tant de belles actions, c'eſt-à-dire depuis 1316. juſqu'en 1328. le recueil d'Alde Manuce fournit un plus grand nombre d'actes authentiques & mieux circonſtanciez, que le Corps du Droit des Gens publié par M. de Leibnitz.

Jean Villani. l. 10. c. 87.

HISTOIRE D'UNE REVOLUTION

arrivée en Perſe dans le ſixiéme ſiécle.

LA Perſe a de tout temps eſté expoſée aux révolutions. Celle dont M. l'Abbé Fourmont a entretenu l'Académie, & qu'il a tirée d'un Manuſcrit Turc, eſt une des plus ſinguliéres. Les hiſtoriens Grecs qui en ont parlé, quoyque contemporains, en eſtoient mal informez, & ne nous en apprennent ni la cauſe, ni les plus importantes circonſtances.

Cette révolution arriva vers la fin du ſixiéme ſiécle de l'ére Chreſtienne; elle nous offre un ſpectacle rare & preſqu'unique dans l'Hiſtoire Orientale. Un Roy jugé indigne du throne, & dépoſé juridiquement par le conſentement unanime de toute la Nation aſſemblée. Son fils mis ſur le throne à ſa place, le fait poignarder dans ſa priſon: ce fils luy-même eſt contraint de ſortir de ſon Royaume, qui devient la proye d'un ſujet, & ce ſujet eſt forcé à ſon tour de ſe réfugier chez ſes ennemis.

Ce Roy eſt Khoſroës Hormudz, autrement Hormizdas III. qui eſtoit fils de Khoſroës Nouſchirwan, fils de Khoſroës Kobades.

L'hiſtorien repréſente Nouſchirwan comme un grand Roy. Il reprit d'abord ce que les Princes voiſins avoient enlevé aux Rois ſes prédéceſſeurs, enſuite il ſoûmit les Arabes, les Tartares ou Turcs juſqu'aux frontiéres de la Chine, les Indiens voiſins du Gange; & les Empereurs Grecs furent contraints de luy payer un tribut conſidérable.

Il gouverna ſes peuples avec beaucoup de ſageſſe. Zélé pour l'ancienne Religion de la Perſe, ne refuſant jamais ſa protection à ceux qui eſtoient opprimez, puniſſant le crime avec ſévérité, & récompenſant la vertu avec une libéralité vrayment Royale, toûjours attentif à faire fleurir l'Agriculture & le Commerce, favoriſant le progrès des Sciences & des Arts, & ne conférant les Charges de Judicature qu'à des perſonnes d'une probité

reconnuë, il se fit aimer de tous ses sujets, qui le regardoient comme leur pere.

Il eût un fils nommé Hormizdas, à qui il fit épouser la fille de l'Empereur des Tartares, & qui l'accompagna dans son expédition contre les Grecs.

Nouschirwan, alors âgé de plus de 80. ans, voulut encore commander ses armées en personne; il conquit la Province de Méliténe, mais bien-tost après la perte d'une bataille où son armée fut taillée en piéces, le mit dans la triste nécessité de fuir pour la premiére fois devant l'ennemi, & de repasser l'Euphrate à la nage sur un Eléphant. Cette disgrace précipita ses jours, il profita des derniers moments de sa vie pour dicter son testament en présence d'Hormizdas; & ce testament, M. l'Abbé Fourmont l'a donné comme il l'a trouvé dans son manuscrit.

» Moy Nouschirwan, qui posséde les Royaumes de Perse & » des Indes, j'adresse mes derniéres paroles à Hormizdas mon fils » aîné, afin qu'elles soient pour luy une lumiére dans les ténébres, » un chemin droit dans les déserts, une étoile sur la mer de ce » monde.

» Lorsqu'il aura fermé mes yeux, qui déja ne peuvent plus » soûtenir la lumiére du Soleil, qu'il monte sur mon thrône, & » que de-là il jette sur mes sujets une splendeur égale à celle de cet » astre. Il doit se ressouvenir que ce n'est pas pour eux-mêmes » que les Rois sont revêtus du pouvoir souverain, qu'ils ne sont » à l'égard du reste des hommes, que comme le Ciel est à l'égard » de la Terre. La Terre produira-t-elle des fruits si le Ciel ne » l'arrose?

» Mon fils répandez vos bien-faits d'abord sur vos proches, » ensuite sur les moindres de vos sujets.

» Si j'osois, je me proposerois à vous pour exemple, mais vous » en avez de plus grands.

» Voyez ce Soleil, il part d'un bout du monde pour aller à » l'autre, il se cache & se remontre ensuite; & s'il change de route » tous les jours, ce n'est que pour faire du bien à tous.

» Ne vous montrez donc dans une Province, que pour luy » faire sentir vos graces, & lorsque vous la quitterez, que ce

ne ſoit que pour faire éprouver à une autre les mêmes biens. «

Il eſt des gens qu'il faut punir, le Soleil s'éclipſe; il en eſt « d'autres qu'il faut récompenſer, & il ſe remontre plus beau « qu'il n'eſtoit auparavant: il eſt toûjours dans le Ciel, ſoûtenez « la Majeſté Royale: il marche toujours, ſoyez ſans ceſſe occupé « du ſoin du Gouvernement. «

Mon fils, préſentez-vous ſouvent à la porte du Ciel pour en « implorer le ſecours dans vos beſoins, mais purifiez voſtre ame « auparavant. Les chiens entrent-ils dans le Temple? Si vous « obſervez exactement cette regle, le Ciel vous exaucera, vos « ennemis vous craindrons, vos amis ne vous abandonneront « jamais, vous ferez le bonheur de vos ſujets, ils feront voſtre « félicité. «

Faites juſtice, réprimez les inſolents, ſoulagez le pauvre, « aimez vos enfants, protegez les ſciences, ſuivez le conſeil des « perſonnes expérimentées, éloignez de vous les jeunes gens, & « que tout voſtre plaiſir ſoit de faire du bien. «

Je vous laiſſe un grand Royaume, vous le conſerverez ſi « vous ſuivez mes conſeils, vous le perdrez ſi vous en ſuivez « d'autres. «

Nouſchirwan mourut l'an 578. & Hormizdas luy ſuccéda.

Les trois premiéres années de ſon regne furent aſſez heureuſes; il confirma dans la Charge de premier Miniſtre Buzurghemihir, qui avoit eû l'intendance de ſon éducation, & ne fit rien d'important ſans prendre ſes avis; mais ce ſage Miniſtre ayant eſté obligé de ſe retirer à cauſe de ſon grand âge, le Roy, qui avoit toûjours aimé les plaiſirs, s'y livra tout entier, & laiſſa le ſoin du gouvernement à de jeunes gens que ſon pere avoit éloignez autrefois de la Cour, & dont Buzurghemihir n'avoit pû empêcher le rappel. Ils firent éloigner une partie des ſerviteurs de Nouſchirwan, pour leſquels Hormizdas conſervoit encore quelque affection; & ceux qu'ils n'oſérent chaſſer, voyant que la Cour n'eſtoit plus remplie que de gens ſans ſcience, ſans expérience, & ſans mœurs, prirent le parti de ſe retirer dans leurs terres.

Le déſordre de la Cour ſe communiqua aux Provinces, &

bien-toſt les principales Charges de judicature ne furent remplies que par des perſonnes en qui une extrême ignorance des Loix ſe trouvoit jointe avec une avidité inſatiable. L'innocence fut opprimée, la cauſe de la veuve ne vint point devant ces juges iniques, & celuy qui leur fit plus de préſents, gagna toûjours ſon procès.

Cependant il reſtoit encore quelques-uns des Inſpecteurs que Nouſchirwan avoit eſtablis dans chaque Province pour veiller ſur la conduite des Juges; on leur préſenta des Mémoires qu'ils envoyérent à la Cour, & le Roy n'y ayant point eû d'égard, on s'en vengea en pluſieurs endroits, en faiſant mourir ceux dont on s'eſtoit plaint inutilement. Hormizdas envoya d'autres Juges, & les fit eſcorter par des troupes, avec ordre de piller les Villes qui s'oppoſeroient à leur inſtallation. Quelques Inſpecteurs qui ſe trouvoient alors à Madaïn, l'ancienne Cteſiphon des Grecs où eſtoit la Cour, crurent devoir porter leurs remontrances aux pieds du thrône, & préſentérent au Roy, dit l'hiſtorien, un Mémoire conçû en ces termes :

» Le Maiſtre du monde ſçait que le Roy ſon pere ne l'a gouverné ſi heureuſement, que parce qu'il a mis dans les place de » Judicature des perſonnes habiles, & qui portoient les pauvres » dans leur ſein, c'eſt à bon droit qu'on l'appelloit *Nouſchirwan le Juſticier.*

» Vos ſerviteurs oſent donc ſe préſenter aux pieds de voſtre » thrône, pour vous informer des grandes injuſtices que commettent quelques-uns de vos Officiers dans les Provinces.

» On ne peut voir leurs rapines & la maniére dont ils traitent » les orphelins, ſans eſtre pénétré de douleur. Le lion ne court » pas avec plus de vîteſſe vers ſa proye; l'aigle ne vole pas avec » plus de rapidité ſur les cadavres, qu'ils ſe jettent ſur les biens » des veuves.

» Nous ſçavons l'eſtat & la diſpoſition de nos Provinces; il » eſt à craindre que le peuple ne ſe révolte, & que pour favoriſer » un petit nombre de perſonnes, tout le Royaume ne ſoit en » combuſtion.

» Nous vous ſupplions donc, comme vos fidéles ſerviteurs, qui

qui n'ont en vûë que le bien du public & la juſtice, de retirer « des Provinces ces mauvais Juges. «

Leur zéle fut mal récompenſé, Hormizdas les fit mourir comme perturbateurs du repos public; les peuples du Khuſiſtan, du Kerman & de l'Irak l'ayant appris, ſe révoltérent, & le Roy n'en devint que plus furieux: « Il fit arreſter, dit l'hiſtorien, « tous les Juges que ſon pere avoit placez, on en compta juſqu'à « treize mille, qu'il eût la cruauté de faire mourir. Quelques-uns « de ſes Courtiſans luy ayant repréſenté que des Juges de cette « eſpéce eſtoient néceſſaires, il leur répondit en colére, qu'il n'en « avoit que faire, qu'eſtant Roy, c'eſtoit à luy ſeul à juger les « procès de ſes ſujets; & pour marque qu'il vouloit le faire dans « tous les moments, il mit ſur ſa teſte une couronne que les Rois « ſes prédéceſſeurs n'avoient coutume de porter que lorſqu'ils « rendoient la juſtice à leurs peuples. «

Les Nations eſtrangeres profitérent de ces troubles. Tiberius Conſtantin, Empereur des Romains, envoya des troupes contre la Perſe ſous la conduite de Maurice, qui remporta ſur les Perſans de grandes victoires; & s'eſtant enſuite tranſporté luy-même ſur les frontiéres avec une armée formidable, il emmena captifs d'une ſeule campagne plus de ſoixante-dix mille Perſans, qu'il envoya dans l'iſle de Chypre.

D'un autre coſté, Schaweh-Schah Empereur des Tartares, oncle & beau-pere d'Hormizdas, luy refuſa le tribut; les Arabes & les Indiens ſecouérent auſſi le joug, & ſe firent des Rois de leur Nation.

C'eſt de cette ſorte qu'en quatre ans Hormizdas perdit par ſa mauvaiſe conduite, ce que ſon pere n'avoit acquis pendant 40. ans que par des travaux infinis: il ſe vit près d'eſtre déthrôné, & ne conſerva encore pendant quelque temps la Couronne que par un évenement extraordinaire.

L'Empereur des Tartares, qui venoit de luy refuſer le tribut, luy offrit des troupes pour appaiſer la révolte des Perſans. Hormizdas accepta l'offre de ſon beau-pere, & ordonna aux habitants du Khoraſan qui luy eſtoient demeuré fidéles, de laiſſer paſſer l'armée Tartare.

» Schaweh-Schah s'avança du costé de la Perse avec quatre
» cens mille hommes. Quand il fut au milieu du Khorasan, il
» s'y arresta ; il mit des garnisons dans quelques places pour les
» garder en son nom, & prit sa route vers Madain, dans le des-
» sein de s'en emparer.

Hormizdas, n'ayant point d'armée assez puissante pour l'arrester, résolut de s'accommoder avec luy, & de luy payer un tribut tel qu'il le luy imposeroit ; mais un ancien serviteur de Nouschirwan l'en détourna ; il luy dit qu'il avoit esté envoyé dans sa jeunesse à la Cour de Khoschnawaz pere de Schaweh-Schah, & qu'il avoit assisté à une opération astrologique, par laquelle les Astrologues de cet Empereur luy avoient prédit que ses descendants feroient une irruption dans la Perse qui seroit la cause de leur malheur, parce qu'un Persan d'une taille giganteſque remporteroit sur eux une grande victoire.

Hormizdas fit chercher ce grand homme dans tout son Royaume, & Bcheram, autrement Waranes Gouverneur de la Médie, que l'on surnommoit *Schoubin*, c'est-à-dire *Bois sec*, fut celuy qui se trouva de plus haute taille.

Ce Seigneur tiroit son origine des anciens Princes de Rey. Il avoit servi fort jeune en qualité de volontaire dans les troupes de Nouschirwan, qui l'avoit élevé par dégrez jusqu'aux premiéres Charges de l'armée, & qui l'avoit enfin honoré du Gouvernement de la Médie, autant pour empêcher les Romains de la piller, qu'afin qu'il eût dequoy se soûtenir d'une maniére qui répondît à la grandeur de sa naissance.

Hormizdas luy offrit une armée nombreuse, mais il ne prit que douze mille hommes choisis, & avec ce peu de troupes il alla à la rencontre de Schaweh-Schah, qu'il trouva occupé à faire passer les défilez des montagnes de Ghilan à son armée.

Il n'est pas facile de déterminer si par montagnes de Ghilan on doit entendre les montagnes qui entourent la Province de ce nom, ou ces autres montagnes qu'il faut passer quand on vient du Khorasan à la ville de Chilan, que l'on croiroit volontiers avoir esté la Capitale, & du *Ghilan* proprement dit aujourd'huy,

& de l'*Irak agemi* connus anciennement ſous un même nom d'Hyrcanie. Si c'eſt dans ce dernier ſens qu'il faut le prendre, Waranes fit une réſiſtance d'autant vigoureuſe, qu'il deffendoit ſon héritage la ville de Rey, qui n'eſt qu'à quelques journées de ces montagnes.

Quoy qu'il en ſoit, les Tartares s'eſtant ouvert un paſſage, Waranes les engagea dans un autre défilé, & les y attaqua avec tant de ſuccès qu'il enfonça leur premiére ligne; mais la vivacité avec laquelle il pourſuivit les fuyards, penſa luy eſtre funeſte. Surpris en pleine campagne, & enveloppé de toutes parts, il eût beaucoup de peine à ſe faire jour à travers tant d'ennemis. En ſortant de cet embarras, ſes troupes jettérent des cris de joye, qui firent croire aux Tartares qu'une nouvelle armée de Perſes venoit fondre ſur eux, ils ſe debandérent; Waranes profitant de leur déſordre, en fit un carnage horrible; il tua, dit-on, de ſa main l'Empereur & ſon fils, & cette armée nombreuſe ſe diſſipa dès qu'elle eût perdu ſes Chefs.

L'hiſtorien ne nous apprend point quels avantages les Perſes retirérent d'une ſi grande victoire, & ce qui eſt plus étonnant encore, il garde un profond ſilence ſur les ſuites de la révolte du Khuſiſtan, du Kerman & de l'Irack.

Cependant les Grecs, profitant de l'abſence de Waranes, avoient pénétré dans la Médie; ce Général ſe preſſa de retourner dans ſon Gouvernement avec ſes troupes victorieuſes; il y livra pluſieurs combats, mais il les perdit tous. Hormizdas oublia ſes ſervices, & n'écoutant que les conſeils des flatteurs, il luy envoya une robe & une coëffure de femme avec une quenouille, & ordonna qu'on l'en revêtit à la teſte de ſon armée.

Waranes ſe vengea d'un ſi ſanglant affront, en tournant ſes armes contre le Roy ſon maiſtre. Après deux batailles gagnées, il fit publier un Manifeſte, où il invitoit les peuples à ne plus ſouffrir Hormizdas ſur le thrône, & à mettre en ſa place ſon fils aîné, jeune Prince, qui n'ayant point encore de caractére formé, ſe laiſſeroit plus aiſément conduire ſur les exemples du Roy ſon aïeul. Peu de jours après, la ville de Madaïn, où le Roy avoit eſté contraint de ſe renfermer, fut livrée par les

habitants à Waranes, qui fit empriſonner Hormizdas, & monter Parwiz ſon fils aîné ſur le thrône.

Les rebelles convoquérent enſuite une aſſemblée des Princes, des Grands, des Chefs des Mages & des principaux des Villes, & portérent devant cette aſſemblée leurs plaintes de la mauvaiſe conduite d'Hormizdas : on y fit venir ce Prince, à qui on ordonna de ſe deffendre, & on l'écouta d'abord aſſez tranquillement ; mais quand il vint à parler de la victoire que les douze mille hommes avoient remportée ſur les Tartares, & qu'il voulut inſinuer que cette victoire n'avoit eſté qu'une ſuite de la bonne diſcipline qu'il avoit entretenuë parmi les troupes, un Prince de ſes parents, nommé *Bendoï*, l'interrompit, & luy repliqua : « Vous n'avez jamais eû aſſez de cœur ni aſſez de » prudence, pour pouvoir aujourd'huy vous attribuer l'honneur » de cette victoire, & la maniére dont vous en parlez, eſt une preuve de voſtre mauvais naturel. » Toute l'Aſſemblée le condamna auſſi-toſt à une priſon perpétuelle, & à perdre la vûë ; & elle confirma le choix que les rebelles avoient fait de Parwiz, à qui on donna un Conſeil, dont Waranes fut le Chef.

Dans une ſi triſte ſituation, Hormizdas eſſaya de gagner ſes gardes, non pour ſe ſauver, mais pour ſe procurer la mort : n'ayant pû obtenir d'eux cette grace, il ne voulut plus prendre d'aliments, & Parwiz en ayant eſté informé, ordonna qu'on le fit mourir.

Un ordre ſi barbare le rendit odieux à la pluſpart des Grands, ils offrirent la Couronne à Waranes qui l'accepta, & les oncles de Parwiz eûrent aſſez de peine à le ſauver ; il ſe retira à Conſtantinople, où l'Empereur Maurice l'adopta, & luy donna en mariage la Princeſſe Marie, autrement *Sirine*.

Waranes regna quatre ans en Perſe, avec l'applaudiſſement des peuples ; il vouloit ramener les heureux jours de Nouſchirwan ; mais dans le temps qu'il y travailloit le plus efficacement, Parwiz ſurvint avec une armée formidable de Grecs, à laquelle Waranes ne pût réſiſter : il perdit trois batailles rangées, & fut enfin obligé de ſe réfugier chez les Tartares, où il fût empoiſonné.

M. l'Abbé Fourmont poſſéde le manuſcrit Turc où il a trouvé le détail des évenemens dont on vient de rendre compte; c'eſt un *in-octavo* qui peut paſſer, dit-il, pour eſtre ancien de 300. ans, & qui contient l'hiſtoire des derniéres années du Regne de Nouſchirwan, avec une récapitulation de ſes actions publiques & particuliéres depuis ſa naiſſance juſqu'à ſa mort, l'hiſtoire d'un Impoſteur nommé Mazdak, & celle des Regnes d'Hormizdas & de Farwiz. On peut croire que ce n'eſt que la ſuite d'un plus grand ouvrage, dont les deux premiers volumes ſont perdus : ce qui autoriſe cette penſée, c'eſt 1°. qu'on lit ſur la tranche deux mots qu'on peut traduire, *Reliquiæ Nouſchirwani*, & 2.° qu'à la marge de la premiére page, on apperçoit le chiffre 3. tel que nous le faiſons en France.

Ce n'eſt apparemment qu'une traduction, puiſque les titres de pluſieurs chapitres ſont en langue Perſanne; mais cette traduction doit eſtre ancienne, car on n'y trouve aucun de ces mots Grecs ou Francs dont les Turcs avoient commencé à embellir leur langue dès le temps même qu'ils habitoient la baſſe Aſie, au lieu qu'elle eſt remplie de mots Perſans, Ibériens ou Arméniens Turquiſez.

Les fréquents renvois que M. Fourmont a remarquez dans ſon manuſcrit, ne luy permettent pas de croire que ce ſoit un original : on y lit à la fin qu'il a eſté écrit pour l'uſage du vieux *Seraï*; c'eſt ainſi que les Turcs, depuis qu'ils ſont eſtablis en Europe, nomment les Palais de Bourſe & d'Iconium.

RELATION ABREGEE

D'un Voyage Littéraire que M. l'Abbé Sevin a fait dans le Levant par ordre du Roy, dans les années 1729. & 1730.

LEs Souverains qui par leurs grandes actions ſe ſont rendus dignes de l'immortalité, malgré les ſoins inſéparables du thrône, ont travaillé la pluſpart à former des bibliothéques également conſidérables & par le nombre & par l'importance des volumes qui les compoſoient. Ils eſtoient perſuadez ſans doute que les Lettres porteroient dans leurs Eſtats, avec les ſciences & la perfection des arts, l'abondance & les richeſſes qui en ſont les compagnes ordinaires : mais, ſi des recueils immenſes de manuſcrits ont mérité à Ptolémée Philadelphe & à quelques autres Princes les éloges de toute l'antiquité, quelles louanges ne ſont pas dûës à nos Monarques, qui, depuis plus de deux ſiécles, raſſemblent, avec une dépenſe véritablement royale, ces monuments précieux échappez à l'injure des temps, & à la fureur des Barbares ! Rien de plus grand & de plus ſuperbe en ce genre que la Bibliothéque du Roy. Quoyque Louis XIV. l'eût portée à ce dégré de magnificence, auquel il ne paroiſſoit pas poſſible de rien adjoûter, nous l'avons cependant vûë ſous les auſpices de Louis XV. également attentif à favoriſer les progrès des ſçavants, acquérir des thréſors qui luy donnent une nouvelle ſupériorité ſur les Bibliothéques les plus célébres de l'Europe ; ſecondé par des conſeils ſages & éclairez, combien d'excellents manuſcrits n'a-t-il pas fait ſortir des ténébres auſquelles ils ſembloient eſtre condamnez pour toûjours.

M. l'Abbé Bignon reçût en 1727. une Lettre de Zaïd-Aga, qui laiſſoit entrevoir quelques eſpérances de pénétrer dans la Bibliothéque du Grand-Seigneur, ou pluſtoſt dans celle des anciens Empereurs Grecs, qui, lors de la priſe de Conſtantinople, fut ſoigneuſement conſervée par le commandement exprès de

Mahomet II. On pouvoit se flatter d'y trouver plusieurs de ces ouvrages dont on regrette si justement la perte : la bonne volonté de Zaid-Aga sembloit promettre des facilitez pour réussir ; & quoyqu'on eût de fortes raisons de croire que cette Bibliothéque ne subsistoit plus, l'amour du bien public l'emporta sur ces considérations, & on se détermina à faire des tentatives, qui, à tout prendre, ne devoient pas estre entiérement infructueuses : il estoit difficile que les Grecs n'eussent pas conservé quelques manuscrits ; & dans le dessein de recouvrer au moins cette partie, le Roy fit l'honneur à M. l'Abbé Sevin de luy en confier l'exé- 1728.
cution, & quelques jours après M. l'Abbé Fourmont luy fut adjoint. Ils arrivérent l'un & l'autre à Constantinople au commencement de Décembre 1728. Le mois suivant, M. Fourmont passa en Morée où ne trouvant point de manuscrits, non plus que dans l'Attique qu'il avoit parcouruë, il n'y a sorte de peines, de fatigues, & même de dangers qu il n'ait essuyez pour rassembler un nombre prodigieux d'Inscriptions & de Médailles, & faire en matiére de Géographie sur-tout d'importantes découvertes. M. l'Abbé Sevin de son costé, songea à faire une étroite liaison avec le Docteur Fonseca, dont l'amitié luy estoit absolument nécessaire. Des connoissances très-estenduës en tout genre luy ont concilié les bonnes graces des principaux Seigneurs de la Porte, & il se trouvoit par-là plus à portée que personne, de contribuer au succès que la Cour attendoit de luy. Leurs premiers entretiens roulérent sur différents articles, qui en faisant connoître par dégrez son dévouëment au service de la France, le persuadérent qu'il ne couroit aucun risque de luy expliquer les motifs de ce voyage, & il ne luy en fit plus un mystére. M. Fonseca apprit alors à M. Sevin, que la Bibliothéque des Empereurs Grecs avoit subsisté jusqu'au régne d'Amurat IV. que ce Prince, quoyque Mahométan peu scrupuleux, estoit néantmoins sujet à de violents accès de dévotion, & que dans un de ces accès, il avoit sacrifié les Livres de la Bibliothéque à la haine implacable dont il estoit animé contre les Chrestiens. Quelque positif que fût ce témoignage, M. l'Abbé Sevin le pria de faire de nouvelles perquisitions dans une affaire à laquelle tous les sçavants prennent

tant de part : Il n'eſt permis ni à vous ni à moy, luy dit-il, de ne l'avoir pas ſuivie avec toute la vivacité imaginable ; peut-eſtre même, luy adjoûta-t-il, que tous les Livres qui compoſoient cet immenſe recueil, n'auront pas eſté conſumez par les flammes. Là-deſſus il promit de continuer ſes recherches. M. l'Abbé Sevin avoit engagé à peu près dans le même temps Muſtapha Effendi à le ſervir de tout ſon crédit : il eſtoit très-bien auprès du grand Chancelier, dont la familiarité luy attiroit beaucoup de conſidération : moins ignorant que le commun des Turcs, charmé de faire plaiſir, & plus encore de s'inſtruire luy-même, il mit en mouvement pluſieurs de ſes amis ; le tout inutilement, & il fit la même réponſe que le Docteur Fonſeca, qui de ſon coſté ne fut guéres plus heureux. Le Précepteur des enfants du Grand-Seigneur, auquel il s'eſtoit adreſſé, l'aſſûra que dans le ſerrail il ne reſtoit plus que les tablettes, & qu'aucun des manuſcrits n'avoit échappé aux flammes. Malgré ces témoignages, dont la vérité paroît inconteſtable, les Juifs, les Chreſtiens & les Turcs ſont tous également perſuadez de l'exiſtence de cette Bibliothéque : il n'en faut pas eſtre ſurpris, ce qui ſe paſſe dans l'intérieure du ſerrail, ne vient preſque jamais à la connoiſſance du public ; d'ailleurs, on trouveroit à peine dix hommes en ce pays-là, qui donnaſſent la moindre attention à la perte des manuſcrits les plus rares. La tradition la plus univerſellement reçûë, eſt que la Bibliothéque des Empereurs Grecs ſe gardoit dans les appartements du Grand-Seigneur ; il y a néantmoins des gens qui prétendent que Mahomet II. avoit dépoſé & les Livres & les ornements de l'Egliſe Patriarchale dans un endroit ſoûterrain du Palais : ils adjoûtent que quelques ouvriers, chargez d'en reprendre les murs, ayant enfoncé une armoire, il en eſtoit ſorti un ſerpent, dont la piquûre avoit fait expirer dans le moment même deux de ces ouvriers. Comme ce récit a tout l'air d'une fable, M. l'Abbé Sevin employa différentes perſonnes, dont les recherches aboutirent à luy apprendre que ces bruits eſtoient ſans fondement. Muſtapha Effendi, qui s'eſtoit meſlé de cette affaire, voulut bien encore à ſa ſollicitation examiner la Bibliothoque que Sultan Selim a eſtablie. Elle conſiſte en trois

ou

ou quatre mille volumes. Il s'eſtoit imaginé que dans ce nombre il pourroit s'eſtre gliſſé par hazard quelques manuſcrits Grecs & Latins, mais il fut trompé dans ſes conjectures : on déterra à la vérité quatre volumes qui n'eſtoient ni Turcs, ni Arabes, ni Perſans ; mais il parut à l'inſpection, que ces quatre volumes n'eſtoient que des regiſtres enlevez autrefois de la Chancelerie de Veniſe. Ainſi s'évanouirent toutes les eſpérances fondées ſur les Lettres de Zaïd-Aga, & M. l'Abbé Sevin ſe trouva dans la triſte néceſſité de ſe borner aux recherches & aux acquiſitions particuliéres. Quoyque la pluſpart des manuſcrits ſoient péris par les incendies, & par la négligence des Orientaux, il ne déſeſpéra pas cependant de reçouvrer quelques morceaux dignes de tenir leur place dans la Bibliothéque du Roy: ce n'eſt pas qu'il comptât beaucoup ſur les manuſcrits Grecs, le Prince de Valachie fils du fameux Mauro Cordato, les raſſembloit de toutes parts depuis vingt ans ou environ, il n'eſt pas de coin dans la Grece qu'on n'ait fouillé par ſes ordres; & ſes compatriotes, parmi leſquels il paſſoit pour un prodige de ſçavoir, travailloient à l'envi à ſatisfaire ſa curioſité : elle luy coûtoit des ſommes immenſes, il prodiguoit l'argent, & ſes libéralitez luy avoient aſſuré la poſſeſſion d'une quantité très-conſidérable de manuſcrits Grecs & Orientaux. Le Catalogue en ſeroit fort curieux, & M. l'Abbé Sevin voulut l'engager par les motifs les plus preſſants à le luy communiquer : malheureuſement, occupé du ſoin d'acquérir, il avoit négligé de faire un eſtat de ſes Livres, il luy répondit qu'ils eſtoient entaſſez peſle-meſle dans un magaſin, & en même temps il luy envoya un manuſcrit en lettres onciales, & chargé de figures ſur toutes les pages. Ce manuſcrit contient des paralléles tirez de divers Traitez des Peres, ouvrage qui a ſervi de modéle à celuy que S.t Jean Damaſcéne nous a donné dans le même goût. En revanche, M. l'Abbé Sevin luy fit préſent quelques mois après d'un exemplaire des Conciles imprimez au Louvre. Ce commerce s'eſt ſoutenu depuis avec beaucoup de régularité ; & dans les dernieres lettres qu'il a reçûës de ce Prince, il l'exhortoit à le continuer lorſqu'il ſeroit de retour en France, & finiſſoit par luy promettre des manuſcrits encore plus rares

que celuy dont on vient de parler *. Pendant cet intervalle, M. l'Abbé Sevin avoit travaillé à s'insinuer dans les bonnes graces des Patriarches de Constantinople & de Jérusalem : de-là dépendoit en partie la réussite de certains projets qu'il avoit formez : ces deux Prélats sont en quelque maniére les Souverains de la nation Grecque. Malgré tous les égards que le Patriarche de Constantinople luy marqua dans une premiére visite, il ne laissa pas d'entrevoir cet esprit de défiance & de jalousie qui fait le caractére distinctif des Grecs; il falloit au moins l'empêcher d'estre contraire : dans ce dessein, M. l'Abbé Sevin l'entretint de ses liaisons avec le Drogueman de la Porte, dont il appréhende extrêmement le crédit; & dès le lendemain, ce Drogueman eût la bonté de luy témoigner combien il prenoit de part à ce qui regardoit M. l'Abbé Sevin. L'accueil que luy fit le Patriarche de Jérusalem, fut également poli, mais beaucoup plus sincére : il aime la France, & fait un cas particulier des gens de Lettres, luy-même les a cultivées avec succès, & aprés le Prince de Valachie, il n'y a personne dans le Levant qui soit plus habile que ce Prélat. Le sujet du voyage ne luy étoit point inconnu ; & bien loin d'en estre allarmé, il avoua ingénument que si la Grece devoit sa réputation aux excellentes productions des Grecs anciens, elle estoit redevable de la conservation de ces mêmes productions à la générosité des Rois de France, qui non contents de les rassembler, les avoient renduës immortelles par de superbes impressions. M. l'Abbé Sevin luy dit alors que le Roy, à l'exemple de ses aïeux, se proposoit de sauver du naufrage ce qui restoit de plus précieux dans le Levant, & que là-dessus il n'avoit jamais douté que sa beatitude ne concourût volontiers à faire réussir un projet utile à l'Eglise, & glorieux à sa nation. Ces paroles achevérent de le persuader, & depuis il a saisi avec ardeur toutes les occasions qui se sont présentées de luy procurer les avantages qu'il s'estoit promis de son amitié; & il tient de sa libéralité une Liturgie de S.t Jean-Chrysostome qui n'a guéres moins de sept cens ans, un manuscrit de S.t Grégoire de Nazianze, orné de figures, & accompagné de Scholies; un Lectionnaire

* *N.e* qu'il est mort incontinent après le retour de M. l'Abbé Sevin.

eſclavon très-ancien, & les *Amphilochia* de Photius, ouvrage ſçavant, & qui mériteroit de voir le jour. A ces manuſcrits, il a joint quelques Traitez de ſa façon imprimez en Valachie, & M. l'Abbé Sevin luy ayant inſinué peu de temps avant ſon départ, qu'il ſeroit bien aiſe de faire tranſcrire un Homére manuſcrit, le principal ornement de ſa Bibliothéque, non-ſeulement il le permit, mais il eût encore la bonté de l'aſſûrer que content de la copie, il remettroit l'original à M. de Villeneuve Ambaſſadeur de France à la Porte : cet Homére peut avoir quatre cens ans, la Paraphraſe & les Scholies dont il eſt enrichi, luy donnent un nouveau mérite. Ce ne fut pas le ſeul fruit de ſes liaiſons avec le Patriarche de Jéruſalem, les Grecs dans la ſuite furent plus traitables & plus dociles ; il viſita tranquillement les Monaſtéres qui ſont aux environs de Conſtantinople, & les Supérieurs ne luy firent pas la moindre difficulté. Il eût le bonheur de déterrer dans ces Couvents quelques morceaux de S.t Chryſoſtôme qui n'ont point eſté publiez. Ses courſes luy produiſirent encore les Diſcours de ce Pere contre les Juifs : les manuſcrits en ſont extrêmement rares, ainſi que ceux de Théodoret, quand ils ont une certaine antiquité : il luy en eſt tombé entre les mains cinq gros volumes tous très-anciens. Ce fut dans les mêmes endroits qu'il trouva le Roman de Joſaphat, & un Commentaire ſur S.t Luc, qu'il croit de Titus Evêque de Boſtres ; l'un & l'autre paroiſſent eſtre du dixiéme ſiécle. Le premier eſt chargé de miniatures, la pluſpart très-bien conſervées. La récolte auroit ſans doute eſté plus abondante, ſi les Grecs n'eſtoient pas livrez aujourd'huy à l'ignorance la plus groſſiére ; leurs manuſcrits ſont enfermez d'ordinaire dans une chambre très-mal propre, & c'eſt la chambre du Couvent la moins fréquentée, perſonne ne s'aviſe de les lire, & ils ſont en proye aux inſectes & à la pourriture. Dans un Monaſtére de l'Iſle des Princes, on luy fit voir près de deux cens manuſcrits, & parmi ce grand nombre de volumes, il ne luy fut pas poſſible de raſſembler trente feuilles qui fuſſent entiéres. Un jour qu'il ſe plaignoit amérement au Patriarche de Jéruſalem de cette négligence de ſa nation, il luy raconta le fait que voicy. « Lorſque j'allois prendre «

» poſſeſſion de mon Siége, luy dit-il, le hazard me conduiſit
» dans un Monaſtére où je fis la découverte d'une chambre rem-
» plie de manuſcrits : mes affaires ne me permettant pas de les
» tranſporter alors, je remis la partie à une autrefois. Quelque
» temps après, je revins dans la même maiſon, mais les manuſ-
» crits eſtoient diſparus. Je les demanday au Supérieur, il me ré-
» pondit naïvement que depuis peu ils avoient reçu un Novice,
» & que faute de Chambre ils avoient jetté dans la riviére, qui cou-
» loit au pied du Couvent, de vieux parchemins abſolument inu-
» tiles à la Communauté. » Il eſt aiſé de juger par ce récit, combien il ſeroit important d'enlever le peu de manuſcrits qui reſtent dans le Levant. L'exécution d'un ſemblable projet ne laiſſoit pas d'avoir ſes difficultez. Le point eſſentiel eſtoit d'eſtablir de bonnes correſpondances. M. l'Abbé Sevin en conféra avec M. l'Ambaſſadeur, qui jaloux de la gloire du nom François, a toûjours pris extrêmement à cœur le ſuccès de ce voyage. Il écrivit ſur le champ à ceux de nos Conſuls & de nos Miſſionnaires qu'on jugea les plus propres à ſe bien acquitter d'une commiſſion ſi délicate, & leurs perquiſitions n'ont point eſté inutiles. M. l'Abbé Sevin avoit envoyé à peu près dans le même temps deux Grecs en différents cantons où les François n'ont aucun commerce, & c'eſt aux ſoins des uns & des autres que nous ſommes redevables de pluſieurs manuſcrits très-anciens: tels ſont des Commentaires ſur les Evangiles inconnus juſqu'à préſent, des *Scholies* ſur les Pſeaumes, pleins de fragments d'auteurs qui ne ſubſiſtent plus aujourd'huy, l'Hiſtoire Lauſiaque de Palladius, les Diſcours Aſcétiques d'Iſaac Evêque de Ninive, ceux de S.t Macaire, les ouvrages de S.t Ephrem, l'Hiſtoire de la guerre des Juifs par Joſephe, celle d'Alexandre par Arrien, un gros recueil de plus de trente morceaux d'Ecrivains divers : ſans parler d'un grand nombre d'autres volumes qui ne leur ſont point inférieurs. Le deſſein de l'auteur de cette Relation n'eſtant pas de donner un Catalogue ſuivi de tant de volumes, il paſſe aux manuſcrits Arméniens acquis, partie à Conſtantinople, partie dans les autres Villes de la domination du Grand-Seigneur. Le plus conſidérable de tous ſans contredit, eſt le *Giarrantir;* c'eſt un volume

long de deux pieds cinq pouces, large d'un pied dix pouces, & épais d'un pied deux pouces. On juge aiſément qu'un tel Livre doit renfermer bien des choſes, auſſi y trouve-t-on une collection des Conciles tenus en Arménie, l'hiſtoire de ces peuples, & pluſieurs Traitez de leurs plus anciens Docteurs, même de ceux qui ont vêcu avant le Concile de Chalcedoine. Ce fut alors que les Arméniens ſe déclarérent en faveur d'Eutyche & de Dioſcore : ennemis irréconciliables de l'Egliſe Grecque depuis ce temps-là, ils l'ont attaquée par des écrits ſanglants, & on n'a négligé aucun de ceux qu'il a eſté poſſible de recouvrer. Les ouvrages de ces anciens hérétiques ſont trés-propres à réfuter les opiniens erronées des novateurs. Un dogme reçû dans toutes les Communions du Levant, eſt un dogme dont la vérité ne ſçauroit eſtre conteſtée à l'Egliſe Romaine. Au reſte, on ne s'eſt point attaché à ces volumes-là ſeuls, on a raſſemblé de plus un grand nombre de morceaux qui regardent l'Hiſtoire, la Philoſophie & l'Aſtronomie. N'oublions point icy le Rituel Arménien, le Martyrologe de la même nation, un Lectionnaire en lettres onciales, & qui n'a guéres moins de mille ans d'ancienneté, les ouvrages de S.t Grégoire l'Illuminateur, auteur du troiſiéme ſiécle, & ceux de Moyſe Religieux célébre qui a fleuri dans le ſixéme. Peut-eſtre que M. l'Abbé Sevin auroit pouſſé plus loin ſes découvertes en ce genre, ſans la mort imprévûë du Patriarche d'Arménie. Il faiſoit ſa réſidence ordinaire dans le Couvent d'Exmiaſin, riche, à ce qu'on prétend, en manuſcrits extrêmement rares. Une perſonne connuë de M. l'Abbé Sevin, eſtoit fort étroitement liée avec ce Prélat, & il y avoit beaucoup d'apparence que des ſollicitations vives le détermineroient à communiquer des thréſors dont ils ignorent entiérement le prix. Il ne comptoit guéres moins ſur un dépoſt qui ſe conſerve à Boccara, ville des Tartares Uſbegs ; c'eſt-là que Tamerlan avoit tranſporté les manuſcrits des peuples divers que ſes armes luy avoient aſſujettis. Ce qu'il en dit, eſt fondé ſur une tradition univerſellement répanduë parmi les Arméniens ; ils aſſûrent que pluſieurs de leurs marchands ont vû une quantité prodigieuſe de volumes dans la tour du Palais de Boccara. On ſçait bien que ces ſortes

de traditions ſont quelquefois très-juſtement ſuſpectes ; il eſt néantmoins important au bien des Lettres de les approfondir : dans cette vûë il propoſa à des négociants Arméniens, qui font ordinairement ce voyage, de ſe charger de ces précieuſes marchandiſes, & ils luy répondirent les uns & les autres qu'un ſemblable projet ne pouvoit s'executer quant à préſent, que depuis la derniére révolution de Perſe les chemins eſtoient impraticables, & que vainement ils tenteroient de pénétrer dans la Tartarie. Il reſte maintenant à rendre compte des manuſcrits Arabes & Perſans, acquis pendant ſon ſéjour au Lévant ; il commence par un morceau que l'on croit unique dans l'Orient, & cela par le ſoin que les Muſulmans ont pris de ſupprimer un Livre, dont les principes ſont diamétralement oppoſez à ceux de Mahomet. Il contient le ſyſtême du Magiſme, dont les Perſans faiſoient profeſſion avant la naiſſance du fameux Zoroaſtre. L'original ne ſubſiſte plus, il ne s'en eſt conſervé que la traduction donnée vers le commencement du douziéme ſiécle par un nommé Eboul, précepteur du Sultan qui regnoit alors dans la Perſe. Cet ouvrage excita de grandes rumeurs, & le Sultan ſe vit obligé de ſacrifier le malheureux Eboul au reſſentiment des Docteurs de la Loy Mahométane. Un manuſcrit ſi curieux mériteroit de devenir public, ainſi que pluſieurs de ceux qui luy ſont tombez entre les mains. Quoy de plus intéreſſant, par exemple, que l'hiſtoire d'Egypte de Saioulhi en ſept vol. in-folio ? L'auteur y décrit & les actions éclatantes des Soudans, & ce nombre prodigieux de merveilles, qui donnent à ce Royaume la ſupériorité ſur les pays de la terre les plus renommez ; il les avoit examinez en homme habile, & ſes récits doivent eſtre infiniment plus exacts que ceux de nos voyageurs modernes, qui, moins heureux que luy, n'ont eû ni la liberté ni la commodité de parcourir tous les coins & les recoins de l'Egypte. Leurs tentatives ſur l'Abyſſinie ont eſté encore plus infructueuſes ; on ne connoît guéres aujourd'huy que le nom de cet Empire, & des contrées qui le confinent ; la deſcription de ces différents pays, qui comprend auſſi ſept volumes in-folio, ſeroit, ſi on ne ſe trompe, également digne de l'impreſſion. On doit penſer la même choſe

de plusieurs autres morceaux qui ne le cédent point à ceux dont on vient de faire mention : les principaux sont l'histoire de Perse, des Indes, des Rois d'Arabie, de ceux de Jérusalem, du Khorasan, des Califes, des Princes qui ont regné dans l'Asie, des Empereurs Grecs, de la conqueste de l'Yemen, de l'Andalousie, de l'Afrique, des Rois d'Amasie, des Scherifs ; l'histoire de la Chine, du Mogol & des Juifs, la Généalogie des Kams de Tartarie, les Anecdotes de ce qui s'est traité de plus secret entre les Rois d'Egypte & ceux de Jérusalem, & les Lettres de Tamerlan à divers Princes de son temps. Dans la juste crainte d'ennuyer par de simples titres, on passe sous silence quantité d'autres monuments historiques, & on ne parle pas non plus des voyages composez par les Arabes, & des Traitez d'Astronomie que M. l'Abbé Sevin a découverts. Il n'a pas tenu à luy qu'il ne recouvrât les traductions Arabes des anciens Mathématiciens & Philosophes de la Grece ; mais, malgré tous ses efforts, il ne luy a pas esté possible de déterrer un seul volume de ces versions, & il seroit tenté de croire que les Musulmans des derniers siécles, moins curieux que leurs ancestres, ont négligé de conserver des ouvrages si précieux. Voicy sur quoy il fonde sa conjecture : il demanda un jour à Sat Effendi, adorateur d'Aristote, les Livres des Républiques publiez par ce Philosophe ; sa réponse fut qu'il avoit eû soin de les faire chercher dans tout l'Orient, & que ses perquisitions avoient esté inutiles: peut-estre ne le seront-elles pas toûjours. M. l'Abbé Sevin a rapporté en France environ six cens manuscrits, & les correspondances qu'il a establies dans toutes les différentes Provinces de l'Orient, en ont déjà procuré, & en assûrent encore un grand nombre. Comme nos recherches embrassent généralement toutes les Langues de ces pays-là, Grec, Turc, Arabe, Persan, Syriaque, Chaldéen, Arménien, Georgien, Copte & Abyssin ; il est difficile que chacune de ces Langues en particulier ne fourniſſe des morceaux, qui pourront contribuer à étendre & nos lumiéres & nos connoissances.

RELATION ABREGEE

Du voyage Littéraire que M. l'Abbé Fourmont a fait dans le Levant par ordre du Roy, dans les années 1729. & 1730.

LORSQUE M.rs Sevin & Fourmont furent arrivez à Conſtantinople, ils reconnurent bien-toſt que l'un d'eux ſuffiſoit ſeul à toutes les recherches qu'il y avoit à faire dans cette grande Ville & aux environs : ainſi, le S.r Joſeph Dimitre de Gaſpary Conſul de France à Athénes, qui ſe trouvoit alors à Conſtantinople, leur ayant parlé d'un grand nombre de Livres qui eſtoient, diſoit-il, dans les Monaſtéres de Pentely, de Cyriani & d'Aſomatos peu éloignez d'Athénes ; & pluſieurs autres perſonnes leur ayant de même vanté la Bibliothéque du Monaſtére d'Agiamoni dans l'Iſle de Schio ; ils convinrent avec M. le Marquis de Villeneuve Ambaſſadeur du Roy à la Porte, que M. Fourmont iroit d'abord viſiter ces différentes Bibliothéques, & parcourroit enſuite, dans le même eſprit, toute la Grece, les Iſles de l'Archipel & la Morée.

M. l'Ambaſſadeur ayant obtenu un ample Firman ou Paſſeport du Grand Seigneur Achmet III. pour M. Fourmont & un de ſes neveux, ils s'embarquérent le 8. de Février 1729. ſur une petite Caïque de Schio, dont les vents rendirent pendant pluſieurs jours la route incertaine & dangereuſe, & que les courants pouſſérent enfin heureuſement dans le Port de Mityléne. Le Bâtiment y reſta près de 15. jours, que M. Fourmont employa à viſiter toute l'Iſle de Leſbos, dont la deſcription luy fournira dans ſon temps la matiére d'un Mémoire curieux. Ces Inſulaires, quoyque ſoûmis depuis long-temps à la puiſſance du Turc, conſervent encore avec ſoin beaucoup de Monuments de l'antiquité la plus reculée : & M. Fourmont y recueillit une vingtaine d'Inſcriptions ſinguliéres, la pluſpart antérieures à la puiſſance des Romains, d'autres de leur

leur temps, & d'autres concernant les Perſes; toutes de conſéquence, en ce qu'elles ſont la preuve de faits importants citez par quelques auteurs, ou parce qu'elles nous apprennent des choſes dont ils n'ont fait aucune mention. Une ſemblable découverte l'avoit déterminé à faire fouiller dans les jardins, & ſous les ruines de divers Temples & d'autres Bâtiments publics qui y ſont en grand nombre, mais la peſte l'en empêcha; une galére Turque infectée de ce mal, le communiqua ſi promptement à toute la Ville, qu'il n'y eût plus de ſûreté. Il ſe rembarqua pour ſe rendre à Schio, mais le vent toûjours contraire jetta le bâtiment dans le Port de Phokia, d'où l'on prétend que ſont venus les premiers habitants de Marſeille.

Deux jours après, à force de louvoyer, le bâtiment qui portoit M. Fourmont mouilla à Schio, où on luy avoit dit qu'il pourroit trouver bien des manuſcrits. La peſte, qui l'avoit chaſſé de l'Iſle de Leſbos, l'avoit prévenu dans celle de Schio, ce qui l'obligea de ſe rendre en droiture au Monaſtére d'Agiamoni ſitué au milieu de l'Iſle ſur des montagnes preſque impratiquables. Ce Monaſtére eſt un des plus célébres du Patriarchat de Conſtantinople, non-ſeulement par l'ancienneté de ſa fondation, que l'on attribuë à Conſtantin Monomaque, mais encore par les richeſſes qu'il a ſçû conſerver: cinquante Moines Preſtres y font tour à tour l'Office divin, & cent cinquante Caloyers ou Moines laïques en font valoir les terres. De 66. Villages dont l'Iſle eſt compoſée, il y en a 32. qui leur appartiennent, & ce ſont les meilleurs: c'eſt dans ces mêmes Villages que l'on cultive le Maſtic de Schio, ſi vanté dans l'Orient, & particuliérement réſervé aux uſages du Serrail. On s'imagine aiſément qu'une acquiſition de Livres eſtoit difficile à faire dans un Monaſtére auſſi opulent: l'Abbé prévint ſur cela toutes ſortes de propoſitions, en diſant à M. Fourmont, que loin de vouloir ſe défaire d'aucun manuſcrit, il eſtoit actuellement en marché avec les Moines de S.t Iſidore près d'Ephéſe, pour enrichir ſa Bibliothéque de tous les Livres que conſervoient encore ces Aſiatiques, adjoûtant qu'il eſtoit très-

fâché que le Patriarche de Jérusalem en eût enlevé plusieurs; de sorte que M. Fourmont fut obligé de se contenter d'en tirer un catalogue exact.

Du Monastére d'Agiamoni, il se transporta à celuy de S.t Minas situé au bout méridional de l'Isle, où ne trouvant que très-peu de Livres, & aucuns de ceux qu'il cherchoit, il reprit la route d'Athénes, où il arriva quelques jours avant la semaine Sainte. Les Chrestiens & les Turcs estoient alors dans leur plus grand jeûne, temps où ils ne reçoivent aucune visite, & ne font nulle affaire; il fut obligé d'attendre que les festes de Pâques & le Beyran fussent passez, pour entreprendre quelque chose. Il ne dit point qu'il fût venu pour fouiller dans les Bibliothéques, il n'en auroit pas fallu davantage pour les trouver toutes fermées, tant la jalousie des Grecs y est grande à cet égard contre les Latins; il parut seulement curieux d'Inscriptions antiques, & alors le Woivode, le Disdar ou Commandant de la Fortereſſe & le Cadis, l'Archevêque, les principaux Economes ou Curez, & quelques Abbez des Monastéres de la Province, qui ont des maisons dans Athénes, s'empressérent à l'envi de satisfaire sa curiosité.

Pour y procéder avec plus d'ordre & de succès, M. Fourmont questionna les principaux mâçons de la Ville, pour sçavoir d'eux les endroits où ils en avoient découvert; soit en travaillant à des fondations de maisons, soit en fouillant les terres pour des caves & des puits, pour des trous à chaux, & d'autres ouvrages de cette nature. Ils luy en annoncérent un si grand nombre, qu'il commença à regarder cette Ville comme une carriére inépuisable de marbres inscrits; & sur ce que d'anciens Archontes l'assûrérent que M.rs Spon & Wheler n'avoient esté que dans quelques Eglises & dans cinq ou six maisons particuliéres, en contrefaisant les marchands d'huile, il se proposa de les visiter toutes, & d'y faire une riche moisson. Ce qui rendoit difficile l'exécution de ce dessein, c'est que les Turcs & les Grecs, civils d'ailleurs, & sensibles aux politesses des estrangers, sont d'une si grande jalousie à Athénes, qu'ils cachent même à leurs plus proches parents, leurs femmes, leurs

filles & leurs domeſtiques favorites ; ce qui rend l'intérieur de leurs maiſons inacceſſible. Tous les Francs, ſans en excepter même les Italiens, leur ſont encore plus ſuſpects que ceux du pays, & l'opinion qu'ont de nous les Orientaux augmentoit la difficulté ; cependant il ne déſeſpéra pas de la ſurmonter, & il ſe flatta de gagner la confiance des Athéniens, en réglant ſa conduite ſur la connoiſſance de leur caractére.

Il ſe préſenta dans toute la Ville, qui eſt aujourd'huy beaucoup plus grande & plus peuplée que du temps de M.rs Spon & Whéler, ſous le ſeul prétexte d'en voir les Antiquitez : lorſque des femmes précédées & ſuivies d'eſclaves allant au bain, ſe recontroient dans la ruë, il ſe détournoit par une autre ; mais quand quelque Archonte des Grecs, ou quelque Aga des Turcs ſe préſentoient, il les entretenoit des merveilles de leur Ville ; & lorſque quelqu'un d'entr'eux luy faiſoit le compliment d'entrer chez luy pour voir des Inſcriptions & des bas-reliefs, il le refuſoit honneſtement, diſant qu'eſtant Archimandrite, & ſçachant d'ailleurs les ſages couſtumes d'Athénes, il n'entroit point où il y avoit des femmes. Or comme les Athéniens de l'une & de l'autre religion ſont grands parleurs, que rien de ce qui ſe dit ne leur échappe, & que tout leur eſt une occaſion de nouvelles qu'ils débitent dans le moment au hazard, tous ſçûrent en deux jours ſa façon d'agir, & elle effaça de leurs eſprits l'idée qu'ils avoient du commerce des Occidentaux. Dès-lors il eût la liberté d'entrer dans les maiſons : le Woivode donna l'exemple aux Turcs, les Seigneurs Beninzelos, Capitanaki, Cavallari, Chalcochondiles, Limbona, Cancellieri, Neri & Pathouſa le donnérent aux Grecs, & il n'y eût enſuite qu'une ſeule maiſon qui luy fut fermée, ce fut celle du Seigneur Antoine Paleologue, ſurnommé Bol-Paſcha ; il prétexta la maladie de ſa femme, mais il eût l'honneſteté d'apporter luy-même à M. Fourmont les Inſcriptions qui ſe trouvoient dans ſa maiſon ; ainſi il oſe aſſûrer qu'il a eû toutes celles que l'on avoit déterrées depuis 30. ou 40. ans. La permiſſion qu'on luy donna de faire fouiller dans les débris des bâtiments publics, luy en fit découvrir beaucoup d'autres ; &

n'y avoit pas juſqu'aux enfants qui n'abbatiſſent les murailles de divers enclos, pour avoir le plaiſir de luy en indiquer.

L'on comprend aſſez que M. Fourmont, ayant ainſi vû tous les coins & les recoins d'Athénes, a pû en faire un plan plus juſte que les voyageurs, & que ſon Recueil d'Inſcriptions a eſté auſſi plus grand que le leur. Le plan eſt tracé de ruë en ruë, & les Inſcriptions de la Ville ſeule paſſent le nombre de 700. ſans compter les bas-reliefs.

La pluſpart de ces Inſcriptions ſont d'une grande importance pour l'hiſtoire; telles ſont, par exemple, plus de cent liſtes de jeunes gens de toutes les Tribus de l'Attique, vainqueurs dans les différents jeux. On lit encore ſur ces marbres les noms des Magiſtrats d'Athénes, ſous le gouvernement deſquels ces jeux ont eſté célébrez, d'où l'on pourra tirer beaucoup d'éclairciſſements pour la chronologie: il y a d'autres liſtes de Preſtres & de Preſtreſſes des différents Dieux diverſement qualifiez, qui ne répandront pas moins de jour ſur quelques points de la religion des Anciens; des Arreſts des Amphictyons, pour regler le tribut de chaque Ville: enfin les tables originales de ces Loix d'Athénes ſi ſages, ſi vantées, ſi long-temps cherchées, que l'on avoit crû perduës pendant tant de ſiécles, & dont nous n'avions dans les plus anciens auteurs que des lambeaux, précieux à la vérité, mais qui nous laiſſoient ignorer la plus grande partie du Droit civil des Athéniens.

Au ſortir d'Athénes, M. Fourmont viſita les Bibliothéques de Pentely & de Cyriani, les deux plus riches Monaſtéres de l'Attique; il n'y trouva que peu de Livres, & tous mauvais. De Cyriani, il paſſa à Kephiſſea & à Menidi, où il fit fouiller avec le même ſoin, & il en tira 68. Inſcriptions des plus curieuſes. Cette nouvelle découverte fit du bruit dans Athénes: le Woivode, l'ayant appriſe, fit prier M. Fourmont de l'aller voir, il fut ſurpris d'entendre les compliments du Turc, & de voir le chagrin qu'il luy témoigna de ce que ſes eſclaves avoient détruit à Eleuſis plus de 350. marbres inſcrits; mais, comme il y en avoit encore, il le pria de s'y tranſporter, & il ordonna à un de ſes gens de faire abbattre un eſcallier où il y en avoit

un. M. Fourmont se rendit donc à Eleusis, aujourd'huy Lessina : quinze ouvriers du Woivode y fouillérent pendant cinq jours aux endroits que M. Fourmont leur marquoit, & il trouva ainsi des marbres précieux, entr'autres de ces Inscriptions écrites de la droite à la gauche, & de la gauche à la droite, que l'on connoit sous le nom de *Boustrophedon*. Cette maniére d'écrire estoit en usage chez les Grecs long-temps avant la guerre de Troye, & elle a duré encore plusieurs siécles après Homére.

De Lessina, M. Fourmont alla à Mégare, où il vit d'abord en plein air les marbres que M.rs Spon & Whéler ont communiquez au public ; mais ayant fait creuser, il en trouva qu'ils n'ont point vûs. Ensuite, s'estant transporté à Palæochori, autrefois Rhus, que ces voyageurs ont pareillement décrit ; il y trouva encore des Inscriptions qui leur avoient échappé, entr'autres une faite à l'occasion de ces tonnerres qui se firent entendre aux Perses, lorsqu'ils voulurent descendre dans la plaine quelque temps avant la bataille de Platée. Le Prestre Grec, à la priére duquel on crût que ces tonnerres avoient grondé, & la patrie des troupes pour lesquelles il prioit, y sont désignez; deux choses sur lesquelles les auteurs ont gardé un profond silence. De Mégare, il se rendit à Nisæa, qui en estoit l'ancien Port, il y fit creuser avec le même succès ; après quoy il passa dans l'Isle de Salamine, aujourd'huy peu habitée ; le lieu principal s'appelle Coulouri, & Salamis est nommée Ambelaki. M. Fourmont en visita les deux Monastéres, l'un de Panagia, l'autre de S.t Jean le Théologien : il n'y avoit point de Livres ; & pour ne pas sortir de cette Isle les mains absolument vuides, il copia toutes les Inscriptions qu'il pût y trouver ; il leva le plan de l'ancienne Salamis, & retourna à Athénes, où le Woivode, qui faisoit bâtir dans beaucoup d'endroits de l'Attique, avoit ordonné à tous les mâçons de mettre à part les marbres inscrits qu'ils trouveroient en remuant les terres, afin que M. Fourmont pût les copier : & à l'imitation du Woivode, les autres Turcs firent la même chose.

Obligé de parcourir ainsi toute l'Attique, M. Fourmont

voulut rendre ſes courſes plus utiles aux Lettres : il prit un Meſidan ou conducteur ; c'eſtoit le Lieutenant de la Mareſchauſſée de la Province, homme qui ſçavoit parfaitement tous les chemins, les noms des Villages, des Egliſes, des rochers, des ruiſſeaux, des fontaines, des puits & des montagnes ; il n'en falloit pas moins à un eſtranger, quoyque ſçavant, pour reconnoiſtre les vieilles Villes, tous ces ΔΗΜΟΙ de l'Attique, afin d'en faire une Géographie exacte. M. Fourmont fit porter avec luy tous les outils néceſſaires pour fouiller les terres, avec des échelles de corde pour monter juſqu'au haut des Egliſes & des vieilles tours.

C'eſt dans cet équipage qu'il partit pour côtoyer l'Occident du Mont-Hymette, & voir cette plaine, qui, s'eſtendant du midi d'Athénes, & vers la mer juſqu'à Lampra la baſſe, comprend les ruines de Phalére, de Colaïs, de Phylé, de Kephala & Lampra même : il les reconnut toutes par des Inſcriptions ; franchiſſant enſuite de grands rochers, il retrouva Lampra la haute, d'où, ſuivant la route de Sunium, il reconnut Aphydna, Proſpaltus & Anaphlyſtus, que l'on appelle aujourd'huy Elimos, & arriva à Sunium.

Cette Ville autrefois fort peuplée, eſt aujourd'huy ſans habitants, & l'on ne peut plus juger de ſa grandeur que par ſes ruines. Le Monument le plus entier qui y reſte eſt le Temple de Minerve Suniade, avec 17. colomnes entiéres d'un ouvrage tout ſemblable à celuy du Temple de Theſée à Athénes. On y voit ſur un bas relief de marbre de Paros, une femme aſſiſe avec un petit enfant, qui, comme elle, leve les bras, & paroît regarder avec effroy un homme nud qui ſe précipite du haut d'un rocher. Après avoir pris les dimenſions de ce Temple, & levé le plan de la Ville & du Port, M. Fourmont tourna à la coſte orientale de l'Attique, où il découvrit par le ſecours des Inſcriptions Laurium, Potamos, Panormus, & pluſieurs autres Villes. Pæonia fut celle de toutes dont il eût plus de peine à déterminer la véritable ſituation, parce qu'il trouva dans des endroits aſſez éloignez les uns des autres, des monuments qui paroiſſent particuliers à cette Ville ; & ce ne fut qu'après en avoir pris des notes

exactes qu'il retourna à Athénes pour passer dans l'Isle d'Ægina, dont les habitants se firent un mérite de le recevoir avec autant de politesse que les Athéniens. Il y visita le Monastére de S.t Dimitre, & celuy de S.t Jean le Théologien, où il ne trouva qu'un petit nombre de Livres communs & en mauvais estat. A l'Orient de l'Isle, est un Temple de Venus, qui n'a plus que 21. colomnes. A l'Occident est l'ancienne Ville des Æginetes, le fameux Temple de Jupiter Panhellenien n'y est plus reconnoissable, il n'en reste que deux colomnes entiéres d'ordre dorique. M. Fourmont en fit remuer les décombres, & y trouva d'assez belles Inscriptions. Il retourna dans l'Attique, où il luy restoit à voir la foreſt d'Athénes, les environs du mont-Pentely, le Monastére de de S.t Jean de Loucou, la plaine de Marathon, si célébre par la défaite de l'armée des Perses, & tout le *Catadenia*, dont le *Thriasius Campus* n'estoit qu'une partie Il employa seize jours à ce voyage, d'où il rapporta plusieurs Inscriptions curieuses, les plans de la plaine de Marathon, des Villes de Rhamnus, d'Oenoa, d'Oropo, de Sphittia aujourd'hui Karbattos, & de beaucoup d'autres endroits célébres.

Cet ouvrage fini, il partit pour Corinthe, réduite aujourd'huy à 400. maisons semées comme par pelotons dans sa vieille enceinte, & de Corinthe il passa à Napoli de Romanie, & jusqu'à Gortys, aujourd'huy Garithena; il retrouva Pallantium, Trapezus & Stymphalos: il ne vit point dans les environs de cette derniére Ville ces oiseaux Stymphalides si célébres chez les Poëtes, mais il y découvrit les ruines du tombeau de Térence, sur lequel il fait espérer un Mémoire particulier.

La peste qui regnoit alors, empêcha M. Fourmont de pénétrer dans beaucoup d'endroits de l'Arcadie, & il se détermina à aller parcourir cette partie de l'Argolide, où estoient anciennement les petits Estats d'Epidaure, de Trezéne & d'Hermioné. En côtoyant l'Occident de cette péninsule que forment les golfes d'Argos & de Saron, il reconnut les Villes d'Ephyra, de Philius & d'Asina, d'où sont sorties les fameuses colonies qui ont peuplé les autres Villes du Péloponnése qui portent ce nom, & il y recueillit des Inscriptions très-anciennes, de même que

dans les environs du Monaſtére d'Anargiri ou de S.t Coſme & de S.t Damien. Il ne faut pas oublier que M. Fourmont reconnut d'abord la Ville d'Hermioné ſur la ſimple deſcription qu'en fait Pauſanias. Une péninſule qui s'eſtend dans la Mer, en s'élargiſſant & s'arrondiſſant enſuite, forme deux Ports la Ville eſt ſituée au-deſſus; des canaux dont on voit les reſtes, y apportoient l'eau de plus haut : deux villages des environs s'appellent encore Halica & Ilé; la vûë du Didymos, de l'Iſle Tiparenus, & la proximité du Cap Scyllæum, que l'on appelle encore Scylla, formoient de nouveaux caractéres de reſſemblance; mais dès que M. Fourmont eût eſté dans les Egliſes & dans les maiſons, qu'il y eût trouvé beaucoup d'Inſcriptions qui parlent des Hermionéens, & qu'il eût apperçû des reſtes de murs, de la ſtructure extraordinaire deſquels Pauſanias n'a pas dédaigné de nous inſtruire, il ne douta plus que ce ne fut-là cette Hermioné, où il y avoit autrefois tant de Temples, & dans les débris de laquelle il n'eſtoit pas poſſible qu'il ne trouvât de quoy remplir un des objets de ſa miſſion. Sur le col de cette péninſule eſt un ancien chaſteau flanqué de quatre tours quarrées, que les gens du pays aſſûrent avoir eſté bâti par les Princes Palæologues, immédiatement après la priſe de Conſtantinople, par Mahomet II. Il alla voir ce chaſteau, & en l'examinant bien, il trouva que pluſieurs pierres eſtoient inſcrites en-dedans la maçonnerie. Il y mit des ouvriers, un marbre inſcrit arraché, en fit découvrir un autre qui l'eſtoit auſſi. Il augmenta le nombre des travailleurs, & pendant douze jours il ne ceſſa de trouver des Inſcriptions. Les Temples de Vénus Limnique & de Sérapis luy en fournirent encore, & il en découvrir juſques dans la Mer même.

M. Fourmont s'eſtant enſuite rendu à Argos, y fit fouiller comme à Athénes, & y trouva dans les débris d'une tour de la fortereſſe Lariſſa des Inſcriptions en *Bouſtrophedon.* Comme il ne devoit pas eſtre éloigné de Mycénes, il la chercha avec ſoin, & découvrit en chemin l'ancienne Tiryns, célébre par le ſéjour qu'y fit Hercule lorſqu'il eſtoit dans le Péloponnéſe, de même que Philiaſia, & à deux lieuës de-là, ſur un des bras de l'Aſopos, un Temple d'Eſculape, & un autre des Dieux de la Titanie, où il

trouva

trouva encore l'autel consacré à Titan même, avec une Inscription en *Boustrophedon*.

Némée n'est qu'à deux lieuës de Phliasia à l'Occident, mais la peste empêcha M. Fourmont d'y aller, & luy fit prendre le chemin de Sicyon, premiére demeure des Rois du Péloponnése; elle n'a aujourd'huy de Royal que le nom de *Basilica*. Il y recueillit quelques Inscriptions, après quoy il partit pour l'Achaïe. Il traversa la forest de Némée, Montikœli, & Kœlimenti, ensuite Doucha dans les enfoncements du Tricara la plus haute montagne de Péloponnése.

Les Monts Cylléniens, qui commencent à Sicyon, vont de l'Orient à l'Occident jusqu'à Patras, d'où s'estendant au midi vers Cylléné, dont ils ont emprunté leur nom, ils forment les bornes naturelles de l'Achaïe dans toute son estenduë, & de l'Arcadie au Septentrion & au Couchant. Il sort de ces montagnes beaucoup de fleuves qui arrosent toutes ces Provinces; les Géographes en ont remarqué plusieurs, mais ils n'ont rien dit de ce que M. Fourmont a vû dans ces montagnes, dont les différents sommets laissent entre eux des vallons, ou plustost des plaines enfermées de tous costez par des collines.

Ces plaines sont fertiles, & arrosées par les ruisseaux qui descendent des montagnes; mais comme ces plaines n'ont point d'issuës, elles seroient entiérement inondées, si ces ruisseaux ne trouvoient des gouffres dans lesquels ils se précipitent pour aller resortir dans d'autres plaines semblables qui sont au-dessous des premiéres; & ce jeu de la nature se répéte cinq ou six fois: c'est ainsi que se forment le Psophis, l'Erymanthe & l'Alphée.

M. Fourmont cherchoit dans ces montagnes la Ville de Pheneos; il ne pût la trouver qu'après avoir passé le Styx: il appelle ainsi un torrent qui, descendant du Tricara, passe dans trois gros villages de Wlaqs, & forme enfin cet étang dont les Poëtes ont tant parlé.

La description qu'ils en font, n'a rien d'aussi surprenant que ce qu'il présente aux yeux de ceux qui le considérent. L'eau claire du fleuve s'y métamorphose en ce qu'il y a de plus hideux, toutes les couleurs les plus déplaisantes à la vûe s'y meslant

les unes aux autres; une mouſſe épaiſſe d'un verd d'airain tacheté de noir ſe proméne deſſus au gré des vents, & les bouillons qui s'y forment, ne reſſemblent qu'au bitume & au goudron. Le poiſſon ne peut vivre dans ce lac; les vapeurs qui s'en exhalent, brûlent tous les arbres d'alentour, & les animaux fuyent ſes bords. De-la M. Fourmont alla à Patras, ou le Sieur Bonnet Vice-Conſul de France luy aida à déterrer ou à recueillir plus de 80. Inſcriptions. Il partit enſuite pour la Laconie & la Meſſénie, & la peſte qui regnoit alors à Argos, l'obligea de ſe rendre par mer à Midea; il vit au-deſſous le lac de Lerna dont les Géographes ont fait un fleuve, quoyque ce ne ſoit qu'une fontaine à deux cens pas de la Mer. Eſtant arrivé dans cette partie de la Laconie, qui comprend le Mont Parthenios, & où eſtoient les Villes de Cyparhante, de Caries, de Belbine, de Præſices & de Zava, il les vit, & y raſſembla quelques Inſcriptions La peſte qui augmentoit dans la haute Arcadie, ne luy permit pas d'en viſiter les Monaſtéres, ni de fouiller dans Tégée. Il traverſa toute cette Province pour ſe rendre en Meſſénie: en paſſant, il s'arreſta à Mégalopolis, qui n'eſt plus qu'un village de 150. maiſons, la pluſpart habitées par des Mordates. Les Mahométans appellent ainſi ceux, qui de Chreſtiens ſe ſont faits Mahometans, qui depuis ont retourné au Chriſtianiſme, & qui enfin par une inconſtance criminelle, ſont rentrez dans le Mahométiſme. Ils ont pour eux un ſouverain mépris; & ceux-cy en revanche affectent de paroître encore plus zélez Muſulmans que les anciens. Quatre jours après il ſe rendit à Mothon, où il ne vit aucun de ces puits de bitume dont Pauſanias a fait mention; de-là il vint à Coron, & reconnut ſur le chemin l'*Aſina Pratoſa.*

Les Turcs de Coron ſont de véritables Turcs, c'eſt-a-dire, de fort bonnes gens; l'Aga luy-même mena M. Fourmont dans les lieux les plus ſecrets de ſa maiſon pour luy faire copier des Inſcriptions. De Coron il alla à Niſſy, l'ancien Stheniclaros. C'eſt dans ce lieu qu'il vit les principaux d'entre les Magniotes, qui l'invitérent à venir voir leur pays, ce qu'il leur promit de faire dès qu'il auroit achevé de parcourir la Meſſénie.

De Niſſy il prit le chemin qui conduit à Androuſſa, & aux Monaſtéres de Samari & d'Andromonaſteri. Il apprit dans ce dernier qu'il y avoit autrefois, dans les montagnes qui en ſont proches, une Ville que l'on nommoit Mauromatia, *les beaux yeux* ou *la belle :* il y alla, & à la vûë de ſes murailles & de ſon eſtenduë, à la vûë des monceaux du marbre le plus beau, il fit fouiller, & les Inſcriptions qu'il trouva, ne luy permirent pas de douter que ce ne fût l'ancienne Meſſéne.

Cette Ville, à ce que l'on en voit aujourd'huy, a eſté la plus grande du Péloponnéſe. Ses murailles, ouvrage d'Epaminondas, ont fait l'étonnement de Pauſanias; cet auteur les compare à celles de l'ancien Byzantium, de Rhodes & de Babylone : il en reſte encore 38. Tours dans leur entier. M. Fourmont ſuivit pendant une heure de chemin la partie de ces murailles qui comprenoit la moitié du Mont-Ithomé, & d'une autre montagne qui luy eſt oppoſée à l'Orient. Il trouva enſuite la porte de Mégalopolis avec des Inſcriptions qui la déſignoient. Au-delà de cette partie, ſont les 38. Tours en queſtion, éloignées les unes des autres de 150. pas, ce qui forme une enceinte de cinq quarts de lieuë au Nord de la Ville. La muraille s'eſtendoit encore davantage à l'Occident & au Midi dans des vallons où l'on voit les débris du Stadium, de beaucoup de Temples, & d'autres édifices publics.

Il reſta quelque temps dans le Monaſtére de Vulcano ſitué ſur la pointe du Mont Ithomé : il ſortit de Vulcano pour aller à Calamata. En paſſant il traverſa le Pamiſos & d'autres fleuves de la Meſſénie, & trouva les ruines de Pharæ.

Calamata n'eſt point ſituée où la mettent ordinairement les Géographes, elle eſt plus dans l'enfoncement du Golfe Meſſénien, & au bas du Taygete; c'eſt l'ancienne Calamæ bien dénommée, car il croît une infinité de roſeaux dans ſes environs. Pendant ſon ſéjour à Calamata, M. Fourmont écrivit aux principaux de la Magne, & en attendant leur réponſe, il viſita toute la Ville, où il trouva beaucoup d'Inſcriptions. Cinq jours après il reçût des lettres de la Magne, & bien-toſt il vit arriver le Capitaine Kontouros, le Capitaine Kouloukoubaros, avec les Abbez de Velanidia, de S.t Elie & de S.t Jean. M. Fourmont

prit avec eux les meſures néceſſaires pour pénétrer dans leur pays, & ſous leur ſauve garde il viſita la Coſte Occidentale du Taygete. Les Magniotes ſont toûjours en guerre contre les Turcs, ou les uns contre les autres; les Papas, les Moines, les Evêques mêmes portent les armes; il n'y a pas juſqu'aux femmes dont la ceinture ne ſoit garnie de piſtolets.

A ſon retour à Calamata, on luy parla de vieux caractéres gravez ſur des rochers, que perſonne, dit-on, n'avoit encore pû lire; d'où il comprit que c'eſtoient des Inſcriptions en *Bouſtrophedon*, c'en eſtoient effectivement, & des Epitaphes de Rois & de Reines de Meſſéne, qui luy fourniront un ample ſujet de Diſſertation.

Il partit de Calamata pour ſe rendre à Miſiſtra par le chemin de Lycoſura, afin de ſuivre enſuite toute la Coſte Orientale du Taygete; en paſſant, il s'informa de Mantinée ou Antigonia, dont il ne pût voir que les ruines de deſſus une hauteur, parce que la peſte en deffendoit l'approche. Il jugea qu'elle avoit eſté preſque auſſi grande que Meſſéne. Les Géographes mettent cette Ville à deux lieues de Mégalopolis à l'Orient, elle eſt à plus de deux lieux à l'Occident de la même Ville. En ſuivant la route de Miſiſtra, M. Fourmont n'eût pas fait quatre lieues, qu'il ſe trouva ſur le Mont-Ménalus, aujourd'huy Chelmos, au bas duquel eſt la ſource de l'Eurotas, & deux jours après il arriva à Miſiſtra.

Cette Ville n'eſt point l'ancienne Sparte; le rocher très-eſcarpé ſur lequel Miſiſtra eſt bâtie, ſuffiſoit pour détromper tous les Géographes qui luy donnent le nom de Sparte; ils auroient mieux fait de la nommer *Pharis*, car il eſt certain qu'elle eſt à l'endroit où la Ville de ce nom eſtoit; & le fauxbourg de Miſiſtra ſe nomme encore *Pharori*. Ce fauxbourg eſtoit anciennement la Ville, mais les guerres ont obligé les habitants de ſe fortifier ſur ce rocher. Si l'on en croit les Miſiſtriotes, c'eſt un Chef des Francs, nommé Meſſire Guillaume, qui a commencé les fortifications de leur Ville, dans le deſſein d'y attirer les Spartiates qui ſouffroient beaucoup par la diſette de bonne eau, depuis que les aqueducs qui en conduiſoient à

Sparte avoient eſté rompus par les Turcs. Les Miſiſtriotes débitent beaucoup de fables ſur ce Meſſire Guillaume; mais ce qu'il y a de certain, c'eſt que dans les Catalogues des biens du Monaſtére de S.t Baſile, qui eſt dans la Ville même, les Miſiſtriotes ſont appellez Meſſioriotes, nom que l'on a pû donner dans le bas Grec à des gens qui s'eſtoient mis ſous la protection d'un Chef Franc, qui portoit la qualité de Meſſire. Quoyqu'il en ſoit, quand les principaux de Miſiſtra ſçûrent que M. Fourmont eſtoit arrivé dans leur Ville, ils vinrent le voir, & l'aſſûrérent qu'il n'y avoit pas une moindre récolte à faire à Miſiſtra & dans la vieille Sparte qu'à Athénes. Ils prirent jour pour aller à Sparte; tous les Gérontes voulurent s'y rendre avec M. Fourmont, & l'examiner avec luy Pauſanias à la main. Cet auteur, ayant paſſé le pont qui eſt ſur l'Eurotas, entre dans le Platanifte qui eſt à la rive droite de ce fleuve, & que l'on voit encore, il monte enſuite dans la Ville, où il trouve d'abord le Temple de Lycurgue, il ſuit, & rencontre beaucoup d'autres Temples, il voit le Palais des anciens Rois, leurs tombeaux, le théatre dont la beauté le ſurprend; il monte enfin au Temple de Minerve, & fait ſes remarques ſur de petites buttes qui formoient une eſpéce de fortereſſe. En ſuivant ainſi ſon auteur, M. Fourmont reconnut une partie des choſes qui eſtoient de ſon temps, mais elles ſont abbattuës; les Princes Palæologues, qui ont fortifié dans les derniers temps ces petites buttes, ſe ſont ſervis des matériaux les plus proches, & n'ont laiſſé de tous ces édifices que les fondements.

Tandis que M. Fourmont eſtoit occupé à reconnoître Sparte à tous ces caractéres, ſon neveu, qui couroit de coſté & d'autre, s'apperçût que des piedeſtaux à demi enterrez proche de ces murailles des Palæologues eſtoient inſcrits: quinze ouvriers travaillérent, & découvrirent plus de vingt Inſcriptions; on augmenta le nombre des ouvriers juſqu'à 60. & pendant 55. jours qu'ils employérent à démolir toutes ces murailles des Palæologues, ſans épargner même les fondements des Temples des Dieux, des Sacellums des héros & des ſépulcres des Rois, on déterra plus de 300. Inſcriptions.

Il n'y a aucune de ces Inſcriptions qui ne ſoit de quelque conſéquence, puiſque les unes nous donnent preſqu'une ſuite des Ephores, des Nomophylaces & des Bouliæi de cette Ville ; que par d'autres nous avons un grand nombre de ſes Agoranomes & de ſes Plataniſtæ : des Catalogues des Preſtres du Dieu Lycurgue, & d'autres Divinitez, ſerviront à la Chronologie ; les Arreſts que l'on affichoit dans le Temple de Lycurgue, nous feront beaucoup mieux connoître ſes Loix ; des généalogies des deux familles Royales confirmeront ce que les auteurs en ont dit, ou leur donneront une nouvelle lumiére; celles des Iamides, ces Preſtres ſi fameux dans la Grece, ſerviront & pour des points de Religion, & pour expliquer quelques endroits obſcurs de Pindare. Les Epitaphes de pluſieurs autres Preſtres & de pluſieurs Rois, entre autres d'Agéſilas & de Lyſander, ſont curieuſes ; & des Loix d'Agis dont perſonne n'avoit encore entendu parler, ſont un morceau des plus précieux.

Amyclæ eſtoit trop proche de Sparte, & un lieu trop célébre pour n'y pas fouiller auſſi ; M. Fourmont la chercha & la trouva, de même que le Temple d'Apollon Amycléen, où il déterra plus de 40. Inſcriptions, dont une eſt le Catalogue des Preſtreſſes ou Pythies d'Apollon Amycléen. Ce qui releve le mérite de cette Inſcription, n'eſt pas de ce qu'elle eſt écrite en *Bouſtrophedon* de différentes eſpéces, ſelon l'écriture en uſage dans les différents âges, d'où cependant l'on peut tirer des conſéquences utiles aux Lettres ; mais c'eſt de ce que les années du Sacerdoce de ces Preſtreſſes y ſont marquées depuis la fondation de ce Temple par Amyclas Roy de Lacédémone, juſqu'au temps où les Romains conquirent ce pays-là.

Après cette découverte, M. Fourmont alloit partir pour Antigonia, Andania & Piſe, autrement Olympia où la peſte ceſſoit, mais il reçût alors un ordre de revenir en France, où il a heureuſement rapporté ſa moiſſon entiére; elle conſiſte dans un grand nombre de Médailles antiques raſſemblées çà & là, & en plus de trois mille Inſcriptions, qui n'ayant pas encore eſté publiées, feront la matiére d'un ouvrage auſſi utile que curieux.

DEVISES, INSCRIPTIONS ET MÉDAILLES

FAITES PAR L'ACADÉMIE.

ON a vû par les Volumes précédents, & il ſera deſormais inutile de le répérer, que l'Académie fournit tous les ans de nouveaux ſujets de Jettons, pour le Thréſor Royal, les Parties Caſuelles, & les Bâtiments du Roy, de même que pour ceux de l'Ordinaire & de l'Extraordinaire des Guerres, de la Marine & des Galéres. On commença en 1726. à en fournir pour les Jettons de la Maiſon de la Reine, qui ne devant eſtre diſtribuez que dans les premiers jours de l'année ſuivante 1727. en portent la date. On fit auſſi deux Médailles pour le Roy, & quelques Epitaphes pour divers particuliers.

En 1727. on fit une Médaille de ſurcroiſt ſur l'heureux accouchement de la Reine, & la naiſſance des deux Princeſſes.

On fit une Inſcription pour une Statue de bronze, érigée en l'honneur du feu Roy par la Province de Bretagne, & qui fut demandée à l'Académie par M. le Mareſchal d'Eſtrées, qui préſidoit à l'aſſemblée des Eſtats. La Province de Languedoc en demanda auſſi de nouvelles pour la place de Montpellier, où elle a fait ériger une pareille Statue.

On fit une autre Inſcription pour la Tour de Cordouan, où le Roy avoit adjoûté à des réparations conſidérables, un nouveau Phare, tout de fer, plus grand & plus élevé que l'ancien, qui eſtoit de pierres, & que l'air de la Mer avoit conſidérablement endommagé.

L'eſpérance que l'on concût en 1728. de la naiſſance d'un Dauphin, engagea MM. les Prévoſt des Marchands & Echevins de la Ville de Paris, à demander d'avance à l'Académie, le projet d'un Feu d'artifice, avec toutes les Inſcriptions, Deviſes, Emblêmes & Médailles dont ils ſouhaitoient l'accompagner, & l'Académie y travailla.

Elle fit d'autres Inſcriptions pour un nouvel Hôpital eſtabli à Alençon ; pour le chemin neuf de Juviſy, & le Pont qu'on y a bâti ſur la riviére d'Orge, &c.

En 1729. on eût heureuſement ſujet d'employer ce que l'Académie avoit préparé pour la naiſſance d'un Dauphin, ſi ardemment déſirée. Elle revit tout ce qui avoit eſté fait ; elle y changea & adjoûta ce que demandoient les circonſtances du temps, & particuliérement le reſtabliſſement de la ſanté du Roy, qui avoit précédé cet événement.

La naiſſance du Dauphin fournit encore le ſujet d'une Médaille beaucoup plus grande que les Médailles ordinaires ; & cette Médaille fut préſentée au Roy le jour même de la naiſſance du Prince, par le ſoin que l'on avoit pris de la diſpoſer auparavant, de maniére qu'il n'y avoit que la date à remplir.

On fit une autre Médaille pour S. E. M. le Cardinal de Fleury ; & un jetton pour l'Ordre Militaire de S.t Louis.

On fit encore quelques Inſcriptions, dont les principales furent, celle que demanda la Province de Bearn pour le nouveau Pont de S.t Martory, & celle que Madame l'Abbeſſe de S.t Antoine demanda pour le réſervoir qu'elle a fait conſtruire dans la cour de ſon Monaſtére.

On fournit auſſi à M. Hop Ambaſſadeur Plenipotentiaire des Eſtats Généraux, une Inſcription hiſtorique en forme d'Épitaphe pour M. ſon pere.

En 1730. on fit deux Médailles ſurnuméraires, l'une pour la naiſſance de M. le Duc d'Anjou ; l'autre pour le Pont de Compiegne, & diverſes Inſcriptions pour les chemins changez, reſtablis ou faits à neuf depuis Paris juſqu'à Compiegne, & depuis Compiegne juſqu'à Noyon.

ELOGES
DES
ACADÉMICIENS,
MORTS
DEPUIS L'ANNÉE M. DCCXXVI.
JUSQU'EN M. DCCXXX.

ELOGE
DE M. BIGNON.

JEROME BIGNON, fils aîné de Jérôme Bignon Conseiller d'Eſtat, & de Suſanne Phelypeaux de Pontchartrain; & petit-fils de cet autre Jérôme Bignon, qu'il ſeroit difficile de déſigner par quelque titre auſſi glorieux que ſon ſeul nom, naquit à Paris le 20. d'Aouſt 1658. 1726. Aſſemblée publique d'après Pâques.

Il fit ſes eſtudes au Collége d'Harcourt, où d'abord on l'avoit mis en penſion, juſqu'à ce que devenu d'un tempérament plus robuſte, il fut rappellé à la maiſon paternelle de la ruë des Bernardins, d'où il alloit réguliérement au même Collége comme externe, deux fois le jour, & à pied, quelque temps qu'il fit.

Cette ancienne ſimplicité de mœurs, ſi digne de reſpect, ſi propre à former de bons citoyens & de grands hommes, annonçoit chez les Bignons un intérieur plus reſpectable encore, je veux dire, des peres accoûtumez à eſtre les premiers précepteurs de leurs enfants, & à leur communiquer, par une eſpéce de transfuſion, les qualitez du cœur avec les ornements de l'eſprit.

M. Bignon commença à en donner des preuves dans l'exercice de la Plaidoirie, M. ſon pere s'eſtant fait un plaiſir de le laiſſer quelque temps ſous ſes yeux fréquenter le Barreau dans les ſimples fonctions d'Avocat, avant que de le faire paſſer à la place d'Avocat du Roy au Chaſtelet, qu'il eût à l'âge de 23. ans, & dans laquelle perſonne n'avoit encore porté la parole avec plus de grace. Il ſe diſtingua de même dans la charge de Conſeiller au Parlement qu'il eût quatre ans après, & enfin, dans celle de Maiſtre des Requeſtes, qui luy valut pluſieurs fois l'honneur de rapporter devant le Roy, & de recevoir de ſa bouche des éloges qui juſtifioient ceux qu'on luy avoit prodiguez dans tous les Tribunaux.

L'eſprit de pénétration & de ſagacité qu'il portoit dans l'examen des affaires : la préciſion & la netteté qui regnoient dans ſes rapports, firent ſouhaiter à M. de la Reynie de l'avoir pour adjoint dans les plus délicates fonctions de la Police ; & perſuadé qu'un poſte de cette confiance ne pouvoit que le flatter extrêmement, il voulut joindre au mérite du choix le plaiſir de la ſurpriſe, il en parla au Roy a ſon inſçû. Le Roy jugea comme luy des talents de M. Bignon ; mais, beaucoup moins crédule ſur la vocation qu'on luy ſuppoſoit, il dit à M. de la Reynie que c'eſtoit la premiére choſe dont il devoit s'aſſûrer. Le ſoupçon eſtoit fondé ; M. Bignon plein de reconnoiſſance pour les bontez du Prince, uſa de la liberté qu'il luy laiſſoit, & témoigna que ſi Sa Majeſté ſouhaitoit qu'il la ſervit dans quelque autre place que celle du Conſeil, il la ſupplioit que ce fut pluſtoſt dans quelque Intendance de Province. Celle de Rouen fut la premiére vacante ; M. Bignon y fut nommé, & ſa réputation l'y précéda ſi avantageuſement, que malgré les embarras où la ſtérilité de 1693. jettoit alors preſque toute la France, il eut le bonheur d'y ménager les intéreſts du Roy, l'eſtime des Cours ſupérieures, & l'affection du peuple.

De l'Intendance de Rouen qu'il n'exerça qu'environ un an, il paſſa à celle de Picardie & d'Artois, Provinces plus fatiguées encore du paſſage & du ſéjour d'un grand nombre de troupes, que des ſuites de la diſette. Il y donna des exemples de tendreſſe & d'humanité, qui quoyque ſouvent eſſentiels au miniſtére d'un Intendant, furent cependant regardez comme des actions héroïques. Après s'eſtre parfaitement inſtruit du véritable eſtat du pays, & de ce que ſans le trop épuiſer, les habitants pouvoient contribuer aux beſoins les plus preſſants, il eut le courage de le repréſenter d'une maniere ſi forte & ſi perſuaſive, qu'il obtint de grandes diminutions ſur les impoſitions projettées : ce qui en reſta fut encore plus adouci par une juſte répartition ſur les contribuables ; & pendant tout ce temps-là, vivant luy même ſur le fonds de ſon patrimoine, il diſtribua généreuſement aux plus malheureux, & ſes appointements & ſon propre revenu. Cette conduite y ramena, même avant la paix de Riſwick, une abondance qui luy auroit cauſé plus de joye qu'aux peu-

ples mêmes, ſi cette joye n'avoit eſté troublée par un malheur domeſtique auquel il fut très-ſenſible.

Dans le cours de ces heureux travaux, au commencement de l'année 1697. il perdit M. ſon pere. La voix publique luy déféra auſſi-toſt ſa place de Conſeiller d'Eſtat, & il l'auroit eûë, ſans la régle que le Roy s'eſtoit faite d'interrompre dans la diſpoſition de ces places, tout ce qui pouvoit y donner un air de ſucceſſion. Mais, cet obſtacle même luy fit honneur; le Roy eût la bonté de s'en expliquer, & de le nommer à la place qui vaqua immédiatement après.

Sa nouvelle dignité ne ſervit qu'à l'attacher encore davantage aux fonctions de ſon Intendance, & le bonheur de la Province voulut qu'il l'exerçat encore pendant, & après le ſiége de Lille. Alors, l'Artois ſe trouvoit frontiére; le ſervice y devint d'une vivacité étonnante. Il falut que l'Intendant ſuffit à tout, qu'il fut en quelque ſorte Tréſorier, Munitionnaire, Inſpecteur, vrayement Officier général, & dans une circonſtance d'autant plus cruelle, que l'argent déja rare depuis pluſieurs années, avoit totalement diſparu à la vûë des billets de monnoye. Un expédient naquit des entrailles du malheur même. Au lieu de l'argent qu'on ſçavoit bien qu'il eſtoit impoſſible d'avoir, il ſembla qu'on ſe fût donné le mot dans la Province pour demander les propres billets de M. l'Intendant; & comme perſonne ne s'aviſa de penſer qu'en pareil cas ſes billets ne devoient pas mieux valoir que d'autres, il ne ſe conſulta pas non plus ſur des engagements qui excédoient de beaucoup ſa fortune. Les recruës, les approviſionnements, toutes les fournitures ſe firent, & le Roy touché d'un zéle dont l'exemple pouvoit avoir, en bien, ou en mal, des ſuites d'une extrême conſéquence, fit rembourſer les billets de M. Bignon, comme la dette de l'Eſtat la plus privilégiée.

Après quinze années d'Intendance, il fut nommé Prevoſt des Marchands de la Ville de Paris: c'eſtoit en 1708. Il tenoit alors les Eſtats d'Artois, & on en eſtoit préciſément à la derniére ſéance, quand on y apprit la nouvelle de cette nomination. Le lendemain, les Eſtats ſe raſſemblérent extraordinairement, & luy firent une députation compoſée des trois ordres,

pour l'aſſûrer que la ſeule idée de ſon départ faiſoit le ſujet d'un deuil public. M. l'Eveſque d'Arras, qui portoit la parole, ajoûta, *que ſemblable députation ne s'eſtoit encore jamais faite à aucun Intendant, & qu'ils avoient unanimement arreſté de marquer ſur leurs régiſtres qu'elle ne pourroit tirer à conſéquence.*

Pendant tout le temps que M. Bignon reſta encore ſur les lieux, il ne pouvoit ſortir de chez luy, ſans ſe voir auſſi-toſt environné d'une foule de peuple, partagée entre les gémiſſements & les bénédictions. A ſon retour à Paris, ſa maiſon fut, comme auparavant, ouverte à tous ceux de la Province qui avoient beſoin de ſa protection ou de ſes conſeils; ils venoient avec la même confiance, le rendre juge de leurs différents; il ſembloit les régler avec plus d'autorité encore, & juſqu'à pluſieurs années après ſon départ, quand ils citoient entre eux M. l'Intendant, ſans y joindre un nom particulier, c'eſtoit toûjours de M. Bignon dont ils vouloient parler.

Le commencement de ſa Prevoſté des Marchands fut attaché à une triſte époque, il n'entra en fonction que quelques mois avant l'année 1709. qui devoit ouvrir une vaſte carriére à ſa vigilance & à ſon activité. Ce n'eſtoit pas aſſez que la derniére moiſſon eût trompé l'eſpérance des Laboureurs, il faloit encore que l'hiver allât détruire juſques dans le ſein de la terre toutes les reſſources de l'année ſuivante. Mais, ſans retracer icy des maux, dont le ſouvenir ne trouve que trop d'occaſions de ſe renouveller, il ſuffit de dire qu'après leur avoir oppoſé tout ce que la prudence, l'expérience & la ſenſibilité pouvoient ſuggérer, M. le Prevoſt des Marchands ſe crut encore moins redevable à tant de ſoins, qu'à une heureuſe prévention de la part du peuple, d'avoir échappé à l'injuſtice de ſes ſoupçons, & à la témérité ordinaire de ſes diſcours.

Il eut à ſoûtenir, en 1713. par rapport à la rareté du bois, une partie de la ſollicitude, & des fatigues que la diſette des grains luy avoit cauſées en 1709. Il en ſortit avec le même ſuccès & le même bonheur; mais, dans l'une & dans l'autre de ces calamitez, il ne borna pas ſes vûës à remédier au mal préſent, il fit d'amples mémoires ſur les meſures qu'on pouvoit prendre pour s'en garantir à l'avenir, & juſques dans ſa

derniére maladie, il entretint long-temps M. le Procureur général, qui avoit jugé à propos d'en venir conférer avec luy.

Un Magiſtrat ſi dévoué au ſoulagement de ſes concitoyens dans des conjonctures difficiles, ne pouvoit qu'eſtre infiniment occupé de leur gloire dans tous les temps. De-là, le deſſein qu'il forma preſqu'à l'inſtant de ſa nomination à la Prevoſté des Marchands, de faire travailler à une hiſtoire de Paris, qui par ſon exactitude, ſon eſtenduë & ſa beauté, répondît, s'il eſtoit poſſible, à la grandeur du ſujet. Après en avoir luy-même diſpoſé le plan, en avoir indiqué les preuves les plus ſinguliéres, & déterminé les principaux ornements, il chargea du ſurplus un Ecrivain déja célébre par une hiſtoire du même genre, & c'eſt à ce zéle de M. Bignon pour l'honneur de ſa patrie, que le public doit le grand ouvrage qui vient de paroître ſous le titre de nouvelle Hiſtoire de Paris.

Ce zéle éclatoit, ſur-tout, dans les occaſions où à la teſte du Corps de Ville, il eſtoit chargé d'en porter au pied du Thrône les reſpects, les hommages & les vœux. Naturellement tendre & affectueux, l'expreſſion commune, qui dit que le cœur parle, ſembloit faite pour luy, il prononçoit plus de ſentiments, que de paroles. Des oreilles qu'une longue habitude avoit rendues preſque inſenſibles aux plus grand traits de l'éloquence; eſtoient charmées de retrouver leur premier gouſt dans ce ſimple appareil d'un fidele épanchement; & lorſqu'en 1712. il eut l'honneur de haranguer le Roy ſur la mort des Princes, Sa Majeſté dit en ſe retournant vers ſa Cour: *Cet homme ne me parle jamais qu'il ne m'attendriſſe, & que je ne ſois touché de ce qu'il me dit.*

Dès que M. Bignon fut de retour de ſes Intendances, l'Académie ſe propoſa d'en faire l'acquiſition, & elle fut preſque obligée de la faire malgré luy. Sa modeſtie ſupérieure encore à ſes talents, le tenoit continuellement en garde contre les moindres diſtinctions; jamais on n'avoit pû luy faire accepter la dédicace d'une théſe, d'un livre, & on l'embarraſſoit par le ſeul début d'un remerciment. Il ne ſe rendit aux empreſſements de l'Académie, que par la crainte d'eſtre le premier de ſon nom qui eût refuſé quelque choſe aux Lettres.

Quoyqu'il parût jouir d'une très-bonne santé, elle estoit cependant comme enveloppée dans un embonpoint sourd qui l'appesantissoit, & qui faisoit tout craindre. On luy avoit conseillé les Eaux, dès le printemps de l'année derniére, & il les avoit remises d'une saison à l'autre, par un sentiment trop naturel à la plusspart des hommes, qui croyent que se livrer méthodiquement aux précautions d'usage contre certains maux, c'est s'en déclarer soy-même dûëment atteint & convaincu. Un exemple plus fort que toutes les raisons, la mort subite d'un de ses plus anciens amis, le détermina enfin; il s'arrangea pour le voyage de Bourbon, il alla à Pontchartrain prendre congé de M. le Chancelier son oncle, & il estoit avec luy dans son cabinet, quand une partie du prognostic s'accomplit. Il luy prit une foiblesse, son bras gauche resta sans mouvement, & ce qu'on gagna par les remédes donnez le plus promptement, ce fut d'empescher les progrès de la paralysie, & de conserver à la teste une pleine liberté. Dans cet estat, il n'attendit pas qu'on l'avertît du danger. De luy-même, il ne pensa plus qu'à mettre à profit pour le temps & pour l'éternité, tous les moments qui luy restoient. Il ne nous siéroit pas d'étaler icy les dignes & parfaits sentiments de religion qu'il fit paroître, soit au premier instant, soit pendant les trois semaines que M. le Chancelier de Pontchartrain voulut le retenir auprès de luy, soit depuis son retour à Paris; il faut laisser à l'Eglise, à sa famille & à ses amis de si grands exemples de Christianisme, & de si justes sujets de consolation. Il n'envisageoit que sa fin prochaine, & l'évenement ne justifia que trop sa prévoyance. A la fin des trois mois qu'il a survêcu à sa premiére attaque, il en eut deux autres, dont l'une luy osta presque la vûë, & dont la derniére nous le ravit le 5.e de Décembre, à l'âge de 67. ans & quelques mois.

Il joignoit à la plus exacte probité, un abord facile, des mœurs douces quoyqu'austéres, une politesse quelquefois excessive, mais jamais fausse, une fidélité inviolable dans le commerce, & un tel amour du bien public & particulier, que c'estoit encore un homme que nostre siécle pouvoit sérieusement opposer au récit suspect des plus heureux temps.

ÉLOGE

ELOGE
DE M. LE PELETIER DE SOUZY.

1726. Assemblée publique d'après Pâques.

MICHEL LE PELETIER DE SOUZY Conseiller au Conseil Royal, & Doyen du Conseil d'Estat, naquit à Paris sous le Regne de Louis XIII. le 12. de Juillet 1640. & fut le dernier de trois freres, dont le second nommé Jérôme, mourut en 1696. Conseiller d'Estat ordinaire. L'aîné Claude le Peletier, est celuy qui après avoir esté Ministre d'Estat & Controlleur Général des Finances, s'est rendu encore plus célébre par la dignité de sa vie privée, que par l'éclat de ses Emplois.

Louis le Peletier leur pere, s'estoit acquis par son intelligence & sa probité, toute la confiance de M. le Chancelier le Tellier son parent, & Marie Leschassier leur mere, estoit petite-fille, unique & digne reste du fameux Pierre Pithou.

L'attention qu'ils eurent l'un & l'autre à élever leurs enfants dans l'amour des Lettres & de la vertu, leur réussit au point, qu'à l'âge de 12. à 13. ans, ils estoient déja reçûs sur le pied de compagnie choisie chez le grand Jérôme Bignon, qui sembloit rajeunir avec eux dans le compte qu'ils luy rendoient du succès de leurs études, tandis qu'ils prenoient insensiblement avec luy les principes des grands sentiments, & le goût de la plus sublime Jurisprudence.

Ils s'y livrérent tous trois avec une ardeur égale, mais avec cette différence, que les deux aînez suivirent d'abord le cours ordinaire des charges convenables à leur âge & à leur estat, au lieu que le cadet, moins touché des honneurs de la Magistrature, que de l'utilité dont il pouvoit estre dans les simples fonctions d'Avocat, résolu de s'y consacrer entiérement. Ses freres, après avoir fait d'inutiles efforts pour l'en détourner, eurent

recours à l'autorité de M. le Tellier, qui ne put cependant le déterminer à acquérir d'autre charge que celle d'Avocat du Roy au Chaſtelet. Il l'exerça ſeul pendant cinq années avec tant de ſupériorité, & une ſatisfaction ſi générale, que paroiſſant encore vouloir s'y fixer, il fallut de nouvelles inſtances, & en quelque ſorte de nouveaux ordres pour le faire paſſer à celle de Conſeiller au Parlement, où il fut reçû à la fin de l'année 1665. Dans la ſuivante, il fut nommé avec M. le Peletier ſon ſecond frere, pour l'exécution des Arreſts de la Cour des Grands Jours tenus à Clermont en Auvergne; & la maniére dont il s'acquitta de cette commiſſion, attira ſur luy les premiers regards d'un Prince, au diſcernement de qui les talents ſinguliers n'échappoient guéres. Le feu Roy le choiſit au mois de Février 1668. pour aller eſtablir l'Intendance de la Franche-Comté, dont il venoit de faire la premiére conqueſte. A peine avoit-il le loiſir de parcourir & de bien connoiſtre cette Province, qu'elle fut renduë à l'Eſpagne, par le Traité conclu à Aix-la-Chapelle le 2. May ſuivant; mais cet intervalle luy ſuffit pour y laiſſer une telle idée de ſa juſtice, & un tel déſir du nom François, que lorſqu'en 1674. le Roy entreprit de la reconquérir, toutes les fortifications qu'on avoit ajoûtées à ſes places, ſembloient moins faites pour les deffendre contre nos armes, que contre le vœu commun des peuples.

On ne pouvoit plus laiſſer oiſives une ſageſſe & une dextérité ſi reconnuës. M. de Souzy, à ſon retour de Franche-Comté, fut nommé Intendant de Lille, de toutes les conqueſtes de Flandres, & des armées que le Roy y entretenoit: à cette nomination ſuccéda celle de Commiſſaire choiſi pour le reglement des limites, en exécution des Traitez de Paix d'Aix-la-Chapelle & de Nimégue; enfin, ſes ſervices toûjours plus utiles & plus agréables, luy méritérent en 1683. une place de Conſeiller d'Eſtat.

Dans cette même année, M. le Peletier l'aîné fut appellé à la Cour, & nommé Controlleur général, à la place de M. Colbert. Il ſe deffendit long-temps de remplir un poſte ſi difficile par luy-même; & que la réputation de ſon prédéceſſeur pouvoit

ſeule rendre plus difficile encore ; mais, ce qui aida le plus à vaincre ſa répugnance, ce fut la liberté qu'il eut de faire venir auprès de luy M. le Peletier de Souzy ſon frere, & de l'aſſocier intimement à ſes travaux, en qualité d'Intendant des Finances.

L'eſpérance du Miniſtre ne fut pas trompée, M. de Souzy porta légérement toute la portion du fardeau dont on voulut le charger ; il ſoûtint, ou releva le courage de ſon frere dans les contre-temps le moins prévûs, & éloigna, ſans doute, de pluſieurs années la retraite que l'on ſçait qu'il méditoit, preſque dès le premier jour de ſon entrée dans le Miniſtére.

Pour luy, il ſe preſta plus long-temps au beſoin que l'on avoit de ſon expérience & de ſes talents ; il continua les fonctions d'Intendant des Finances près de 12. ans encore, juſqu'en 1701. qu'il eut l'agrément de les remettre entre les mains de M. le Peletier des Forts ſon fils. Alors, le Roy perſuadé, témoin même de la connoiſſance qu'il avoit acquiſe pendant le cours de ſon Intendance de Flandres, de l'eſtat de toutes les places frontiéres, forma en ſa faveur, après la mort de M. le Marquis de Louvois, la Commiſſion de Directeur général des fortifications des Places de terre & de mer, & voulut qu'il luy en rendît compte à luy-même & à luy ſeul, une fois la ſemaine. Ce travail ſi honorable pour celuy qui en étoit chargé, n'avoit jamais eſté plus au goût du Prince, & ne fut jamais plus utile à ce qu'on appelle *le Génie*. M. le Peletier de Souzy regarda comme une attribution favorite de ſon employ, d'informer le Roy des détails de tout ce que l'on faiſoit, de tout ce que l'on propoſoit en ce genre ; & dans ces détails intéreſſants, que ſes prédéceſſeurs n'avoient pû ſuivre, il trouvoit le ſecret de placer ſi avantageuſement ſous ſes yeux le mérite, les ſervices & la capacité des Ingénieurs employez, tant à la conſtruction des places, qu'à la ſuite des armées, qu'en peu de temps il parvint à procurer au corps des Ingénieurs des récompenſes militaires, des diſtinctions & des grades, qu'un Miniſtre auſſi accrédité que l'eſtoit M. de Louvois, n'avoit cependant pu leur faire accorder.

Il reçut une nouvelle marque de la ſatisfaction du Roy, l'année même qu'il remit à M. ſon fils ſa Charge d'Intendant

des Finances ; Sa Majeſté le nomma à une place de Conſeiller au Conſeil Royal, & il l'a remplie avec zéle, fidélité & déſintéreſſement, de même que celle de Directeur général des fortifications, juſqu'à la mort de ce grand Prince.

Les divers Conſeils que l'on eſtablit alors, apportérent quelque changement à la forme générale du gouvernement, & en particulier au détail des fortifications ; il parut plus naturel d'en charger un militaire, qui en rendroit compte au Conſeil de Guerre, & qui en recevroit les ordres ; mais il parut plus juſte encore de continuer à M. le Peletier de Souzy, les appointements d'une place où il avoit rendu de ſi longs & de ſi importants ſervices. Toute la difficulté conſiſtoit à les luy faire accepter ; M. le Duc d'Orléans l'en preſſa d'une maniére qui auroit vaincu le plus parfait déſintéreſſement, ſi celuy de M. le Peletier avoit pu l'eſtre ; il les refuſa, & content de l'honneur qu'on luy avoit fait de l'appeller au Conſeil de Régence, il ne demanda à S. A. R. que la conſolation de l'inſtruire de l'immenſité du travail, de l'eſtenduë & des difficultez du département, & de luy en remettre à elle-même tous les Plans & les Mémoires, à la teſte deſquels eſtoient les réponſes que le feu Roy avoit la bonté de faire de ſa propre main, aux lettres qu'il avoit l'honneur de luy écrire dans ſes tournées, ſur l'eſtat des places qu'il viſitoit.

Tel eſtoit l'homme public dans M. le Peletier de Souzy, dont une conception vive, une grande exactitude, & une fermeté à toute épreuve, formoient à cet égard le principal caractére.

Ces mêmes qualitez avoient tourné à l'avantage des Lettres par le commerce qu'il n'avoit ceſſé d'entretenir avec les Muſes, au milieu de ſes plus grandes occupations ; il connoiſſoit tous les auteurs Latins des bons ſiécles, il les avoit lus avec tant de fruit & d'application, que dès qu'on luy en indiquoit quelque endroit remarquable, il le rapportoit communément dans les termes de l'original.

Cicéron, Horace & Tacite eſtoient les compagnons inſéparables de ſes voyages & de ſon loiſir ; ils eſtoient connus de

ſes moindres domeſtiques, comme des meubles courants qui le ſuivoient partout ; il avoit en quelque ſorte vaincu par une lecture aſſiduë & journaliére l'obſcurité des penſées de Tacite, la dureté & la préciſion de ſon ſtyle, il le ſçavoit par cœur, & l'avoit preſque tout traduit.

Il parloit aiſément Italien, Eſpagnol, il les parloit avec grace ; & ſa mémoire enrichie des plus beaux traits des auteurs de l'une & de l'autre langue, les luy fourniſſoit à point nommé quand il en eſtoit queſtion : mais ce qui rendoit tous ces avantages infiniment plus eſtimables encore, c'eſtoit une juſteſſe d'eſprit qui ne prenoit jamais le change ſur les fauſſes ou les véritables beautez d'un ouvrage. M. de Tourreil avoit coûtume de le définir par cette expreſſion de Cicéron : *Homo limatiſſimi judicii*, & l'on trouve dans l'excellente Préface qui marche à la teſte du Recueil des Oeuvres de cet Académicien, qu'il appliquoit heureuſement à M. le Peletier, ce que Velleius Paterculus diſoit de Scipion l'Africain, *que perſonne n'avoit jamais mieux ſçû entremeſler aux affaires un loiſir délicat & plein de charmes.*

Les remuëments de terre, qui dans l'objet des fortifications, ont certainement un rapport très-éloigné du progrès des Sciences, ne laiſſoient pas d'y contribuer ſous les ordres de M. le Peletier de Souzy. Soit donc qu'il s'y trouvât des Inſcriptions, des Médailles, des Pierres gravées ou autres ſemblables Monuments, rien n'en eſtoit perdu ni mépriſé ; & comme ſi les plus précieux de ces reſtes antiques, attendoient quelquefois des mains dignes de les recueillir, il a eu le bonheur d'en placer un aſſez grand nombre au cabinet du Roy.

L'Académie, qui lors du renouvellement de 1701. ſouhaita M. de Souzy, au moins à titre d'Académicien honoraire, s'eſt auſſi reſſentie plus d'une fois de ſon attention en ce genre ; nous en avons donné un échantillon dans nos premiers Mémoires, à l'occaſion de la ville des Curioſolites, anciens peuples de l'Armorique, dont il eſt parlé en trois ou quatre endroits des Commentaires de Céſar. Comme ce n'eſt que par conjecture, qu'une partie des Commentateurs a dit que c'eſtoit *Cornouaille*,

une autre *Quimper*; & que quelques Académiciens qui connoiſſoient le pays, ſe perſuadoient que ce pourroient bien eſtre le village de *Courſeuilt* près Dinant, où l'on remarque encore les indices d'une grande Ville, & dont le nom moderne très-analogique à l'ancien, a retenu juſqu'à préſent toutes les lettres qui forment celuy de *Curioſolite*; M. le Peletier de Souzy y envoya exprès un Ingénieur de S.t Malo, qui chargé d'examiner pas à pas les veſtiges indiquez, en fit enſuite un rapport exact, & tel que nous l'avons donné au public.

Ce ne fut qu'après avoir ainſi ſervi le Roy, l'Eſtat & les Lettres pendant 60. ans entiers, qu'il crût pouvoir dire un éternel adieu aux tumultueuſes occupations du ſiécle, pour ne ſe plus remplir que des grandes vûës d'une autre vie. Cet eſprit de retraite toûjours ſi cher au ſage quand il eſt libre, eſtoit particuliérement recommandable à la famille de M. le Peletier, quoyqu'engagée par les places & les talents dans l'adminiſtration des affaires publiques.

Nous avons déja fait mention au commencement de cet Eloge, de la retraite de M. le Peletier l'aîné, Miniſtre d'Eſtat & Controlleur général des Finances; nous pouvions y ajoûter qu'une ſœur qu'ils avoient, Abbeſſe de l'Abbaye de Noſtre-Dame de Troyes, la quitta de même pluſieurs années avant ſa mort, pour reprendre le ſimple eſtat de Religieuſe dans le Couvent de la Ville-l'Evêque; & il n'y a peut-eſtre perſonne qui ne ſe rappelle en ce moment l'exemple qu'en donna encore en 1712. & preſqu'à la fleur de l'âge, M. le Premier Préſident le Peletier ſon neveu, fils du Miniſtre.

Quand M. le Peletier de Souzy prit ce parti, il avoit 80. ans révolus, mais il jouiſſoit encore d'une ſanté ferme & robuſte, & ſur-tout d'un eſprit ſain & entier. Il alla eſtablir ſa demeure à l'Abbaye de S.t Victor, où, communément partagé entre la priére & différentes lectures, il y meſloit ſuivant les ſaiſons & les jours, plus ou moins de promenade, & un petit nombre de viſites, (telles, par exemple, que celle de M. le Chancelier de Pontchartrain, à qui il a toûjours eſté extrêmement attaché par la conformité des mœurs, des reconnoiſſances & des ſentiments,)

car ſa piété n'avoit rien de farouche, ni qui l'empêchât de ſatisfaire aux devoirs ou aux bienſéances de la ſociété; il paſſoit même le temps de ſes vacances à ſa maiſon de Meinil-Montant, pour rentrer un peu plus dans le ſein de ſa famille, & pour donner à l'éducation de ſon petit-fils des ſoins auſquels on ſçait qu'il fait déja grand honneur.

Près de trois ans s'eſtoient écoulez dans les exercices d'une vie ſi paiſible, quand des maux aigus & preſque continuels, vinrent éprouver ſa patience & ſa vertu. Ce fut d'abord une areſte, qui ayant percé l'éſophage, luy demeura dans la gorge, où elle luy cauſoit de vives douleurs, ſur-tout dans le paſſage des boiſſons. La difficulté de boire occaſionna des ardeurs d'urine, les Médecins ordonnérent le lait, & le malade leur applaudit, moins par l'eſpérance de ſa guériſon, que parce que ſe trouvant à l'entrée du Carême, cette ordonnance le mettoit à couvert des repréſentations qu'on luy préparoit ſur l'abſtinence & les auſtéritez, qu'il avoit deſſein de pratiquer comme dans les années précédentes. Cependant, une nourriture ſi légére, loin de diminuer le mal pour lequel elle avoit eſté preſcrite, en attira un beaucoup plus conſidérable; un épuiſement total qu'il ne fut jamais poſſible de réparer. La goute ſurvint, on la traita de rhumatiſme, elle remonta, & il mourut le 10. du mois de Decembre dernier, dans la 86.e année de ſon âge, après avoir édifié ſa famille, les eſtrangers & les ſaints Religieux qui l'environnoient, par les ſentiments d'une piété ſolide, & la pratique de toutes les vertus chreſtiennes, quelque attentif qu'il fût à cacher aux yeux des hommes celles qu'il ne croyoit pas uniquement inſtituées pour l'édification du prochain. Il répandoit, par exemple, d'abondantes aumônes, mais tellement dans l'eſprit de l'Evangile, qui veut que la gauche ignore le bien que fait la droite, que toutes celles dont on s'appercevoit, luy paroiſſoient faites en pure perte; il devenoit inquiet ſur la maniére de les remplacer, & le cœur d'un avare n'eſt pas plus ſenſiblement touché de l'enlevement de toutes ſes épargnes, qu'il l'eſtoit de la découverte de quelqu'une de ſes libéralitez.

ELOGE

DE M. BOIVIN LE CADET.

1727. Assemblée publique d'après Pâques.

T. 5. p. 433.

JEAN BOIVIN naquit le 28. de Mars 1663. à Montreuil Largilé petite ville de la haute Normandie, dans le diocéſe de Lizieux. Nous avons déja dit dans l'éloge de l'aîné, que Louis Boivin leur pere, & François Boivin leur aïeul, eſtoient des Avocats célébres dans le pays, & que Marie Vattier leur mere, eſtoit ſœur de Pierre Vattier, Profeſſeur Royal en Langue Arabique, & l'un des plus ſçavants hommes du dernier ſiécle. Jean Boivin n'avoit que trois ans quand il perdit ſa mere, & n'en avoit pas encore neuf quand ſon pere mourut : il paſſa ſous la tutele de Louis Boivin ſon frere, qui, ayant vingt-deux ans accomplis, ſe trouvoit majeur, par la diſpoſition de la Coûtume de Normandie, où on l'eſt à vingt.

Ce tuteur tendre & zélé, s'il en fut jamais, ne laiſſa pas languir ſon pupille dans la Province. Il le fit venir à Paris dès l'âge de dix ans, & ne voulut partager avec qui que ce ſoit le ſoin de l'élever & de l'inſtruire. Nous n'avons pas oublié de rapporter les traits les plus marquez d'un ſi louable empreſſement, moins encore de relever le ſuccès de cette éducation, qui faiſoit la principale gloire de l'aîné ; nous n'en ſéparâmes que quelques circonſtances, qui ne paroiſſoient pas devoir eſtre ſi-toſt employées à l'hiſtoire du cadet. Il trouva dans ſon frere un maiſtre, certainement habile ; mais qui, grand ennemi des méthodes ordinaires, ne luy donnoit ni thêmes à compoſer, ni leçons à apprendre ; après luy avoir expliqué de vive voix les principes généraux des Langues Grecque & Latine, il en ſuppléoit l'uſage & l'habitude d'une maniére peu différente de celle, dont on dit que les anciens habitants des Iſles Baléares ſe ſervoient pour rendre leurs enfants

enfants si adroits à tirer de l'arc, & à manier la fronde. Il enfermoit son disciple dans un galetas, avec un Homére tout grec, un Dictionnaire & une Grammaire, & ne luy rendoit la liberté, que lorsqu'il se trouvoit en estat d'expliquer en François & en Latin le nombre de vers dont ils estoient convenus. Le prisonnier mettoit communément sa solitude à profit, avec une application & une prudence au-dessus de son âge : non content de bien étudier ce qu'on luy avoit prescrit, il prenoit toûjours, sans en rien dire, quelque avance sur l'ouvrage du lendemain, & ne marquoit jamais pour sortir de sa prison, aucune impatience qui pût faire soupçonner la facilité de son travail. Le prix qu'il en recevoit, consistoit dans les beaux jours, en quelques promenades, qu'on avoit l'art de diriger vers des lieux écartez, pour y lire encore quelques auteurs, chemin faisant ; & le soir on luy montroit à jouer aux échecs, où il prit tant de goût, qu'il s'oublia bien-tost jusqu'à gagner son maistre. Mais le maistre, pour conserver sa supériorité en tout, ne permettoit pas au disciple de s'aller coucher, jusqu'à ce qu'accablé de sommeil, il eût rapidement perdu tout ce qu'il avoit gagné. Telles furent les trois premiéres années que M. Boivin le cadet passa auprès de son frere à Paris. Les suivantes eurent pour luy un aspect plus gracieux, & décidérent plus préciſément son estat d'homme de Lettres.

M. le Peletier Ministre d'Estat, qui connoissoit depuis longtemps M. Boivin l'aîné, & qui vouloit luy donner l'inspection des études de M.rs ses fils, s'apperçût que le plus grand obstacle à son attachement, estoit l'éducation de ce petit frere : il résolut donc de se charger du petit frere aussi, & il ne s'en repentit pas ; ce fut un émule digne des illustres camarades à qui on l'associoit, & en quelque sorte leur second maître, un prodige pour le travail, & un Caton pour les mœurs.

De la maison paternelle, où les fils de M. le Peletier, & même ses neveux, avoient fait jusqu'à leur Rhétorique, M. Boivin le cadet les suivit au Collége du Plessis, où on les mit pour faire un cours de Philosophie plus regulier; & à la suite des Théses qu'ils y soûtinrent avec beaucoup d'éclat & de magnificence, M. Boivin soûtint les siennes en Grec & en Latin, avec

un succès, dont le souvenir s'est d'autant plus aisément conservé, que ce sont les dernières de cette espéce qu'on ait soûtenuës dans l'Université.

Il fit un peu plus légérement son cours de Droit, parce que quittant alors M.rs le Peletier, qui se disposoient à entrer dans le monde, & dans les charges, il s'attacha en son particulier & sous les yeux de son frere, à une étude profonde des Historiens, des Poëtes & des Orateurs Grecs & Latins, qu'il se rendit si familiers, qu'il y avoit peu de personnes à Paris, de quelque nom & de quelque goût, qui ne souhaitassent les lire, ou les revoir avec luy.

C'est à ces sortes de répétitions, dans le genre le plus brillant de la Littérature, qu'il fut redevable d'une infinité de connoissances & de protections utiles, entre lesquelles il cultiva sur-tout celle de M. d'Agueſſeau, aujourd'huy Chancelier de France, celles de M. l'Abbé Bignon & de M. l'Abbé de Louvois. Ce dernier luy donna d'abord un appartement à la Bibliothéque du Roi, où il commença à travailler pour son propre usage sur les manuscrits Grecs, particuliérement sur ceux de Michel Psellus, & sur les Epistres de Libanius, dont M. Bigot luy avoit conseillé d'entreprendre la traduction. Peu de temps après, M. Thevenot, l'un des gardes de la Bibliothéque, mourut; M. Clément fut nommé à sa place, & M. Boivin eut celle de M. Clément : ce fut en 1692. Il rendit cette premiére année célébre par une découverte qui fit beaucoup de bruit parmi les sçavants. Parcourant un jour le manuscrit des Homélies de S.t Ephrem, il apperçut sous le texte de ces Homélies, écrit d'une encre très-noire, vers le commencement du XIV.e siécle, un autre texte effacé exprès, & dont les caractéres ressuscitez par des yeux intelligents, estoient ce qu'on appelle des *Lettres onciales*. Il s'appliqua à en déchiffrer quelques mots, & les premiers qu'il lût, estant du Nouveau Testament, il feuilleta tout le volume avec d'autant plus de curiosité, que la couleur de l'encre qui restoit, joint à la forme des lettres, dénotoit une antiquité de douze à treize cens ans. Il remarqua dans toutes les pages de semblables vestiges d'ancienne écriture, plus ou moins apparente, & demeura enfin convaincu que cet exemplaire estoit un des plus précieux & des plus véritables manus-

crits, qui fuſſent, non-ſeulement dans la Bibliothéque du Roy, mais dans aucune Bibliothéque du monde, puiſqu'il contenoit d'un caractére encore reconnoiſſable plus des deux tiers du Nouveau Teſtament, une partie du Livre de Job, des Proverbes, de l'Eccléſiaſte, du Cantique des Cantiques, de la Sageſſe, & de l'Eccléſiaſtique, écrits dès les premiers ſiécles de l'Egliſe. Perſonne n'ignore avec quel ſoin & quelle religion on conſerve à Veniſe quelques cahiers ſeulement de l'Evangile de S.t Marc, d'une écriture ſi effacée, qu'on n'oſe pas même aſſûrer que ce ſoit du latin plutoſt que du grec. M. Boivin entreprit de faciliter & de rendre utile la lecture de ſon manuſcrit par un travail opiniâtre, & pénible ſans doute, mais plus ingénieux encore.

Le copiſte, qui avoit caché & comme abſorbé l'ancien texte ſous une eſpéce de nuage noir, formé par ſa nouvelle encre, ne s'eſtoit pas contenté d'en gaſter ainſi toutes les pages, il en avoit encore dérangé la ſuite, & pris, ce ſemble, à tâche de ſupprimer, de renverſer, & de tranſpoſer tantoſt un feuillet, tantoſt un autre, de maniére que ſur plus de deux cens, il n'en avoit pas laiſſé trois dans leur ordre naturel.

Pour reſtablir la ſuite du texte ancien, il fallut d'abord déchifrer la premiére ligne de chaque page, & marquer à coſté l'endroit des Livres ſaints auſquels elle appartenoit. Cette opération eſtoit ſouvent longue & difficile; il y avoit telle page, dont on ne pouvoit d'abord lire ou deviner que deux ou trois mots, il falloit pour trouver leurs rapports, les chercher dans toutes les Concordances Grecques, & conſulter même quelquefois les Latines, en ſubſtituant les mots d'une Langue à ceux de l'autre. Ce n'eſtoit pas tout, quand la concordance avoit indiqué le chapitre & le verſet où ſe trouvoient les deux ou trois mots en queſtion, il falloit encore, ſi ces deux ou trois mots eſtoient du milieu, de la fin, ou du revers de la page, rétrogarder juſqu'à la premiére ligne, & retrouver par la force du ſens, & à l'aide d'un texte imprimé, ce qui avoit d'abord paru indéchifrable.

M. Boivin, parvenu de cette maniére à marquer préciſement les chapitres & les verſets auſquels ſe rapportoient les premiers mots de toutes les pages, termina ce chef-d'œuvre de patience &

de ſagacité, par une Table, dont la diſpoſition achéve de reſtituer l'uſage du manuſcrit, à quiconque voudroit le conférer avec les imprimez, ou avec d'autres manuſcrits. C'eſt une eſpéce de Concordance, où les chapitres de l'Ancien & du Nouveau Teſtament ſont rangez dans l'ordre obſervé par toutes les éditions, mais, où chaque article eſt accompagné d'un renvoy aux feuillets du manuſcrit, qui contiennent, ou le chapitre entier, ou partie du chapitre, de ſorte que l'on y peut voir ſur le champ, ſi le paſſage que l'on veut conférer, eſt dans le manuſcrit, & à quelle page on le trouvera.

Le P. Lamy de l'Oratoire, tira un grand avantage de cette découverte, dans le ſecond volume de l'Harmonie Évangélique qu'il publia en 1699. M. Sike, qui compoſoit alors en Hollande un Journal Littéraire Latin, y joignit à la notice du manuſcrit un échantillon gravé de l'ancien caractére. Le P. Dom Bernard de Montfaucon en fit une mention honorable dans ſa Palæographie, & pluſieurs ſçavants ou curieux de différentes nations, ſe ſont fait depuis un plaiſir d'en conférer les diverſes leçons. Pour nous, nous n'avons pû nous refuſer à un détail, qui exprime mieux que tout ce que nous aurions pû dire d'ailleurs, quelle eſtoit en ces matiéres l'attention, l'intelligence & la dextérité de M. Boivin, & l'uſage qu'il doit en avoir fait dans le nombre prodigieux d'autres manuſcrits qui ont paſſé par ſes mains.

Quelque occupé qu'il fût par ces travaux intérieurs de la Bibliothéque, le public ne laiſſoit pas d'avoir part à ſes veilles, il luy procura en 1693. l'Édition des anciens Mathématiciens Grecs que M. Thévenot avoit laiſſée imparfaite; il en conféra de nouveau les manuſcrits, il recueillit les variantes de ceux de Jules Africain, dont il éclaircit le texte par des notes; & à la teſte du recueil de tous ces auteurs, il mit en forme de Prolégoménes les divers jugements que les ſçavants en ont portez. En 1702. il publia de luy-même deux volumes in-folio, contenant les XXIV. premiers Livres de l'Hiſtoire Byzantine de Nicéphore Grégoras, dont on ne connoiſſoit encore que les XI. que Jérôme Wolfius avoit traduits du Grec. M. Boivin en reſtablit le texte qui eſtoit fort corrompu; il en retoucha la verſion Latine, qui n'eſtoit pas

toûjours exacte ; il y joignit les XIII. Livres ſuivants, qu'il avoit eu le bonheur de découvrir & de raſſembler ; il les accompagna d'une traduction élégante & fidéle, de notes ſçavantes & variées, d'une Préface curieuſe ſur les autres ouvrages du même Grégoras, & d'une Vie de cet auteur, preſque toute tirée de ſes propres écrits. Il en promettoit alors deux autres volumes, dont l'un, c'eſt-à-dire, le troiſiéme, devoit contenir les XIV. derniers Livres qui reſtent à publier de l'Hiſtoire de Grégoras, & le quatriéme eſtoit deſtiné au recueil de ſes divers opuſcules, Lettres, Harangues, Traitez de Grammaire & de Critique, de Philoſophie, d'Aſtronomie & de Théologie. La ſéchereſſe du ſtyle de Grégoras, ſes déclamations froides & ennuyeuſes, ſes répétitions fréquentes & toutes ſes figures mal aſſorties, rebutérent vrayſemblablement un interpréte auſſi judicieux, ſur-tout, quand il fit réflexion que ce morceau de l'Hiſtoire Byzantine eſtoit avantageuſement remplacé par celle de Cantacuzéne & de quelques autres auteurs. Ce qui eſt certain, c'eſt qu'on ne l'en a plus ouy parler, & qu'il ne s'en eſt rien trouvé dans ſes papiers.

Les bons offices & les ſecours empreſſez que les gens de Lettres du premier ordre recevoient continuellement de M. Boivin, luy avoient fait une autre ſorte de réputation égale, ſupérieure même à celle qu'il s'eſtoit acquiſe par ſes découvertes & par ſes ouvrages. Outre les exemples que nous en avons citez, il s'en trouve encore de glorieux témoignages dans la Diplomatique du P. Mabillon, qu'il avoit ſouvent aidé à lire, ou à ſuppléer les plus difficiles écritures ; dans le recueil des œuvres de M. Deſpreaux, à qui il avoit fourni de nouvelles remarques ſur le Traité du Sublime de Longin, & la traduction de quelques fragments peu connus de ce Rhéteur ; dans le P. le Quien, qui nous apprend entre autres, dans la Préface qu'il a miſe à la teſte d'un ouvrage attribué à S.t Jean Damaſcéne, que c'eſt à M. Boivin qu'il eſt redevable de toutes les ſingularitez qu'il y rapporte, ſur le nom & les écrits de Michel *Sicidités*, appellé quelquefois *Sicéliotès*, & d'autrefois *Glycas*.

C'eſtoient-là autant de titres qui appelloient M. Boivin le cadet avec ſon aîné dans cette Académie, lorſqu'en 1701. il

plut au feu Roy de l'augmenter, & de luy donner une nouvelle forme. Mais, indépendamment de l'extrême modeſtie qui le déroboit volontiers au grand jour, il reſpectoit la délicateſſe & la ſupériorité de ſon frere, au point de ne pouvoir ſe réſoudre à paroître vouloir aller de pair avec luy; il attendit donc encore quatre ans, avant que de ſe préſenter à l'Académie, & elle ne luy fit pas un crime de ce délay, parce qu'elle ſçavoit combien il eſtoit en eſtat de l'en dédommager. Le public qui n'en doutoit pas non plus, en a trouvé la preuve dans douze ou quinze de ſes Diſſertations, qui ſont imprimées en entier, ou par extraits dans les quatre premiers volumes des Mémoires de l'Académie, & il n'eſt pas à craindre qu'il rabatte rien de cette bonne opinion, à la vûë des autres piéces de la même main, qui entrent dans les deux volumes qui ſont actuellement ſous la preſſe.

Il n'y avoit pas encore trois mois que M. Boivin avoit eſté reçû à l'Académie, quand la mort de M. Pouchard fit vacquer au Collége Royal une Chaire de Profeſſeur en Langue Grecque; il ne la demanda point, & il y fut nommé avec un applaudiſſement général. Luy ſeul eût eſté bien plus content, ſi cette grace fût tombée ſur ſon frere. L'année ſuivante, la ſeconde Chaire de Grec devint auſſi vacante; & cette fois, il écrivit au Miniſtre, non pour la faire avoir à ſon frere, il trouvoit luy-même de l'indiſcrétion, & une eſpéce d'injuſtice à les prétendre toutes deux pour les deux freres, & il croyoit encore moins convenable que le cadet ſe trouvât l'ancien. Tout ce qu'il demandoit, c'étoit la permiſſion de luy remettre ſa propre Chaire; & comme ce n'eſtoit pas par une vaine oſtentation d'amitié qu'il faiſoit cette démarche, il appuyoit ſa demande ſur des raiſons que, même pour réuſſir, on n'allégue qu'à l'extrémité & dans un véritable beſoin. Quels que ſoient, diſoit-il dans ſa Lettre, quels que ſoient les avantages de la place de Profeſſeur Royal, je puis m'en paſſer, & beaucoup mieux que mon frere: il n'a point d'autre employ, il ſe livrera tout entier à celuy-cy; & moy, déja partagé entre la Bibliothéque & l'Académie, je rempliray plus exactement mes devoirs à l'égard de l'une & de l'autre. Les vœux du public furent plus écoutez que ceux de M. Boivin le cadet, on l'obligea

de continuer ſes Leçons du Collége Royal, & il y a lû & expliqué juſques dans les derniers temps de ſa vie, les Poëmes d'Homére, avec tout le goût, & toute l'élégance que l'on peut jetter dans de ſemblables explications.

C'eſt dans le cour de ſes leçons, que ſe renouvellérent ſur Homére ces diſputes, dont les Journaux & les Académies, pour ne rien dire de plus, ont ſi long-temps retenti. M. Boivin qui n'en pouvoit pas eſtre ſimple ſpectateur, s'y mêla avec dignité. Il fit imprimer en 1715. une Apologie d'Homére, & particuliérement du bouclier d'Achille, ſur lequel ſembloient tomber preſque tous les traits des modernes. Les deux partis donnérent des éloges à cet ouvrage, & s'il ne remporta pas la victoire, parce que perſonne ne vouloit céder, il obtint quelque choſe d'équivalent, ou de plus rare encore, on luy déféra unanimement le Prix de la ſageſſe & de la modération.

A l'Apologie pour Homére, ſuccédérent deux autres monuments de l'eſtime & de la reconnoiſſance de M. Boivin. L'un fut une Vie Latine du ſçavant Pierre Pithou, qu'il avoit entrepriſe à la ſollicitation de M. le Peletier le Miniſtre, ſon arriére-petit-fils. L'autre fut la Vie de M. le Peletier même, que la mort luy avoit enlevé dans le cours de ſon premier travail. C'eſt-là qu'il rappelle éloquemment toutes les obligations qu'il avoit à ſon Mécéne, & qu'il s'en acquitte en le montrant tel qu'il eſtoit, excellent citoyen, ami généreux, Magiſtrat, Miniſtre reſpectable, & digne de laiſſer après luy un nom toûjours cher au Miniſtére.

Nous avons vû juſqu'icy dans le dénombrement des ouvrages de M. Boivin, du François, du Grec & du Latin, en portions à peu près égales; auſſi écrivoit-il également bien en ces trois Langues, & s'il y avoit eû des Académies particuliéres pour chacune, il leur auroit fait honneur à toutes. Ce fut uniquement ſur luy que l'Académie Françoiſe jetta les yeux, quand il fut queſtion d'y remplacer le célébre Evêque d'Avranches, M. Huet, à qui perſonne ne reſſembloit davantage pour l'érudition & pour la variété des talent. Comme luy, il avoit ſçû traduire les Anciens ſans les dégrader; comme luy, il avoit ſçû En 1721.

les illuſtrer par de ſçavants Commentaires ; comme luy encore, & c'eſt ce qui nous reſtoit à en dire, il avoit dans ſes heures de loiſir, compoſé dans ces trois Langues des piéces de vers, d'un tour & d'une délicateſſe inimitables. Rien, par exemple, de plus harmonieux & de plus tendre, que celle où il introduit Anacréon pleurant ſur le tombeau de Madame Dacier. Rien de plus galant que celle, où pour conſoler une beauté de quelques légers outrages de la petite vérole, il les décrit comme des excès de la jalouſie, du dépit & de la rage impuiſſante de Vénus. Rien de plus ingénieux encore qu'une autre piéce, où, pour payer quelques parties d'échecs, qu'il avoit perduës contre la même Dame, il demande à Vulcain une Médaille, où ſon Héroïne ſoit repréſentée ſous les attributs de Minerve armée, tenant d'une main la Victoire, pouſſant de l'autre ſon redoutable javelot, & foulant aux pieds le nouveau Palaméde, qui avoit oſé lutter contre les Déeſſes. Ces piéces ſont, & en Grec, & en François & en Latin. Il avoit un peu moins d'habitude avec la langue Italienne ; mais il en connoiſſoit tellement le génie & les graces, que l'Académie de la Cruſca l'avoit auſſi adopté ſur le rapport de ſes principaux membres, avec qui il eſtoit en relation.

Il ne manquoit à tous ces honneurs, que d'eſtre de plus longue durée. La ſanté de M. Boivin commença à s'affoiblir ſenſiblement ſur la fin de l'hiver 1726. par les mouvements irréguliers d'une fiévre lente, à laquelle il ne donna pas aſſez d'attention : il ne diminua rien de ſon travail ordinaire, & il fit le carême avec la même régularité. Il ſe détermina ſeulement vers les Feſtes de Pâques à louer un appartement à Chaillot, pour y jouir pendant la belle ſaiſon du bon air & de la tranquillité de la campagne ; mais il en abuſa plus qu'il n'en jouit. Il voulut y repaſſer toutes ſes leçons du Collége Royal, qui formoient une traduction entiére de l'Iliade & de l'Odiſſée : il voulut auſſi mettre la derniére main aux traduction de l'Oedipe de Sophocle & de la Comédie des oiſeaux d'Ariſtophane, qui ne demandoient plus qu'une légére réviſion pour eſtre données au public. On tenta vainement de l'arracher à cette application

application continuelle, qui détruiſant toutes les eſpérances qu'on avoit conçuës du reſtabliſſement de ſa ſanté, joignoit ſouvent à des retours de fiévre plus marquez, les accès d'un aſthme ſuffoquant. Il fallut pourtant le laiſſer faire, car les repréſentations le fatiguoient autant que le mal même, auquel ne voulant plus oppoſer que des ſentiments d'une piété exemplaire & d'une parfaite réſignation, il ſuccomba enfin le 29.e d'Octobre dernier, dans la ſoixante-cinquiéme année de ſon âge.

L'exemple de ſon frere l'avoit retenu dans le célibat juſqu'en 1716. qu'il épouſa une niéce de la célébre Madame le Hay, plus connuë encore ſous le nom de Mademoiſelle Chéron, & qui, héritiére de ſon eſprit & de ſes talents, eſtoit pour un homme de Lettres, tel que M. Boivin, le plus ſûr gage d'une ſociété douce & aimable. De ſix enfants ſortis de ce mariage, il en reſte trois, deux filles & un garçon, pour qui le pere tranſporté de joye, prit date dans la Littérature qu'il n'eſtoit encore qu'au maillot. Ce fut ſous ſon nom qu'il fit imprimer en 1717. une traduction en vers François de la Batrachomyomachie d'Homére, dédiée à un Mécéne de quatre ans, au plus jeune des fils de M. le Chancelier, que l'auteur naiſſant prioit très-ſérieuſement de ne point douter que la même Muſe qui avoit ſçû faire parler les rats & les grenouilles, n'eût eû le pouvoir de délier la langue d'un enfant de deux mois. Il n'a pas eſté aſſez heureux pour voir la maturité des fruits répondre à la promptitude des fleurs : ce pere ſi empreſſé d'orner l'eſprit de ſon fils des plus ſublimes connoiſſances, également capable de former ſon cœur aux ſentiments de Religion, d'honneur & de probité, dont il eſtoit ſi plein luy-même, n'a pû luy laiſſer, pour ſoutenir tout le poids de ſa réputation, que les débris muets de quelques ouvrages, & le foible récit des vertus, dont nous avons eſté long-temps les fidelles témoins.

ELOGE

DE M. LE CARDINAL GUALTERIO.

1728. Assemblée publique d'après la Saint Martin.

PHILIPPE ANTOINE GUALTERIO naquit le 24. de Mars 1660. à Fermo, ville de l'Eſtat Eccléſiaſtique dans la Marche d'Ancone; & le Cardinal Charles Gualterio ſon grand oncle, qui eſtoit alors Archevêque de Fermo, le fit élever juſqu'à l'âge de 12. ans, qu'on l'envoya continuer ſes études à Rome au Collége Clementin.

La famille des *Gualterio*, ou *Gualtieri*, comme diſent plus communément les Italiens, tire ſon origine d'Allemagne: les auteurs qui en parlent, prétendent qu'elle s'eſtablit à Orviette vers le milieu du X.e ſiécle, & qu'elle fut une de celles que l'Empereur Othon I. prépoſa au gouvernement de ce petit Eſtat; ils adjoûtent que c'eſt la même, qui dans de plus anciennes Annales eſt appellée *Gual-Kerina*, parce qu'on a long-temps affecté de conſerver dans la prononciation des noms propres, la rudeſſe naturelle des Gots & des Lombards.

Mais, quelle que ſoit l'origine de cette famille, il eſt certain que depuis pluſieurs ſiécles qu'elle eſt connuë, elle n'a ceſſé de produire des ſujets d'un mérite diſtingué, & que depuis qu'Orviette, de République qu'elle eſtoit anciennement, eſt devenuë une des villes du Patrimoine de S.t Pierre, les Gualterio ont ſouvent pris des alliances dans les maiſons des Souverains Pontifes, même durant le cours de leur Pontificat.

Le jeune Gualterio, environné de tant d'objets d'émulation & d'eſpérance, fut deſtiné preſqu'en naiſſant aux dignitez Eccléſiaſtiques, qui ſont tout-à-la-fois les honneurs les plus précieux, & la fortune la plus ſolide du pays: & dès qu'il connut ſa deſtination, il tâcha de s'en rendre digne. Au ſortir du Collége Clémentin, où il avoit fait ſa Philoſophie, il retourna à

Fermo, dont un autre de ſes oncles avoit eſté nommé Archevêque à la place du Cardinal Charles; il y fit un cours de Droit, un autre de Théologie; & à l'âge de 19 ans, il reçût le Bonnet de Docteur dans ces deux facultez.

De-là, il revint à Rome, où pour ſe perfectionner dans la connoiſſance & la pratique des loix, il en fit une étude particuliére ſous le fameux Dominique Tarugi ſon parent, qui eſtoit Auditeur de Rote, & qui a eſté depuis Cardinal, Evêque de Ferrare.

M. l'Abbé Gualterio, diſciple d'un tel maiſtre, fut admis, avant l'âge de 25. ans, au nombre des Prélats référendaires de l'une & de l'autre ſignature, & il n'en eut pas fait longtemps les fonctions qu'on le jugea capable des plus grands emplois, & que ces emplois luy furent confiez ou confirmez par quatre différents Pontifes, Innocent XI. Aléxandre VIII. Innocent XII. & Clement XI. Deux fois de ſuite, il fut chargé de l'inſpection générale de l'*Annone;* il eut ſucceſſivement les gouvernements de San-Severino, de Fabriano, d'Ieſi, du Duché de Camérino, & de Noſtre-Dame de Lorette, & enfin la Vice-Légation d'Avignon.

On avoit déja remarqué, que dans ſon gouvernement de Lorette, lieu que la dévotion & la curioſité ont également rendu célébre, Monſignor Gualterio, généralement eſtimé des eſtrangers pour ſes maniéres affables & polies, accueilloit les François avec une diſtinction & des égards tout particuliers, qu'il ſe plaiſoit à leur rappeller le ſouvenir de ce Sebaſtien Gualterio Evêque de Viterbe, qui dans les premiers troubles que l'héréſie de Calvin cauſa en France, y fut deux fois envoyé Nonce par les Papes Jules III. & Pie IV. ſous les regnes de Henry & de François II. & qui pendant la tenuë du Concile de Trente, y préparoit en ſecret avec le Cardinal de Lorraine, & les autres Prélats François, tout ce qu'on devoit y agiter de plus important.

Le Gouverneur de Lorette, devenu Vice-Légat d'Avignon, ſe trouva bien plus en état de ſatisfaire ſon inclination pour la France. M. le Comte de Grignan, M. de Baſville, & tous

ceux qui commandoient dans les Provinces voiſines, s'apperçûrent bien-toſt de la ſageſſe de ſon gouvernement, & ne ſe laſſérent point d'en rendre à la Cour un compte avantageux. Entre les difficultez qu'excite ſouvent la proximité des Eſtats, il s'en éleva une fort délicate immédiatement après la Paix de Riſwick. La pluſpart des nouveaux convertis des environs de la Principauté d'Orange y alloient librement faire la Céne, & tous les autres exercices de la religion qu'ils avoient abjurée. Pour remédier à cet abus, le Roy voulut faire paſſer dans le Comtat Venaiſſin, où la ville d'Orange eſt enclavée, de petits corps de troupes, qui dans cette vûë ſeulement, la bloqueroient en quelque ſorte à une certaine diſtance de ſon territoire, & il avoit pris ſur cela les meſures convenables avec Guillaume III. Roy d'Angleterre, dont le Gouverneur dans Orange favoriſoit extrêmement ces rebelles cachez, ſi connus dans la derniére guerre ſous le nom de Camiſards. Le Pape, comme chef de l'Egliſe, eſtoit ſans doute bien éloigné de s'oppoſer à un ſi louable deſſein; mais, comme prudent & fidéle dépoſitaire de l'autorité temporelle du Saint Siége, il refuſoit de ſe preſter le moins du monde à une démarche qui ſembloit donner quelque atteinte aux droits de ſa ſouveraineté. Le Vice-Légat propoſa un expédient qui plut aux deux Cours, & qui réuſſit parfaitement; ce fut que les troupes Françoiſes, qui entreroient dans le Comtat Venaiſſin, y ſeroient à ſes ordres, comme des troupes auxiliaires que le Pape luy-même auroit demandées pour maintenir dans cette partie de ſes Eſtats une plus grande tranquillité, & le ſeul exercice de la Religion Catholique.

Au commencement de l'année 1700.

Il finiſſoit la 4e année de cette Vice-Légation, quand Innocent XII. le nomma Nonce en France; il n'avoit pas beaucoup de chemin à faire pour s'y rendre, il eut bien moins de peine encore à y diſpoſer les eſprits en ſa faveur, il les trouva tout prévenus d'eſtime pour ſa droiture & pour ſes talents, & chacun ſembloit luy tenir un compte particulier de ce gouſt pour la nation, que l'on ſçavoit qu'il avoit hérité de ſes anceſtres. M. le Cardinal d'Eſtrées, grand ami du feu Cardinal Gualterio, dit au Roy que perſonne ne pouvoit mieux que luy

l'assûrer de l'attachement & de la vénération de M. le Nonce, qu'il l'avoit connu chez son oncle dès l'âge de huit ans, & que les premiers vers latins qu'il avoit faits au Collége, estoient une épigramme à la gloire de Sa Majesté; qu'à la vérité son Régent s'estoit dispensé de luy faire tout l'honneur qu'elle pouvoit mériter d'ailleurs, parce que dans un de ses vers, il y avoit un pied de trop, mais que ces fautes contre la mesure estoient dans un jeune Poëte, l'effet ordinaire de la vivacité des sentiments.

Il ne démentit en rien cet obligeant témoignage pendant six années entiéres que dura sa Nonciature. La guerre, qui s'estoit rallumée de toutes parts, n'avoit presque laissé que luy de Ministres estrangers en France, & loin que son ministére en fût plus suspect, le Roy luy-même le consultoit souvent sur des affaires essentielles. Rome n'estoit pas moins contente de son administration, & avant que de le rappeller en Italie, Clément XI. luy conféra l'Abbaye de la Trinité dans le Duché de Milan, le nomma à l'Évêché d'Imola, le fit Cardinal, & le désigna Légat *à latere* dans Ravenne & toute la Romagne. Le Roy fit la cérémonie de luy donner le Bonnet, & après la cérémonie il eut l'honneur de dîner en public avec Sa Majesté, qui le combla avant son départ de toutes les marques qu'Elle pouvoit luy donner de sa bienveillance.

Quoyqu'il luy fût doux d'estre rendu de si bonne heure à sa patrie, avec l'autorité & les honneurs de la pourpre, il ne laissa pas de quitter la France à regret; moins toutefois par le gousst que nous avons dit qu'il y avoit apporté, ou par la considération qu'il s'y estoit acquise, que par un autre endroit, dont nous n'avons pas encore eu occasion de parler, par son amour extrême pour les Lettres. Il avoit formé icy d'étroites liaisons avec les sçavants du premier ordre, M. l'Abbé Bignon, le P. Mabillon, M. Foucault, le P. Mallebranche, M. le Marquis de l'Hôpital, & quelques autres. Il avoit exactement parcouru nos Bibliothéques, il y avoit fait des extraits de la plusspart de leurs manuscrits uniques ou singuliers, & s'y estoit muni de presque tous les secours dont

il croyoit avoir beſoin pour la perfection d'un ouvrage immenſe, auquel il travailloit depuis l'âge de 20. ans. C'eſtoit une hiſtoire univerſelle, où prenant chaque choſe au plus haut point de ſon origine connuë, il ſe propoſoit de la conduire juſqu'à nous par le fil des preuves & de la tradition, de maniére qu'outre l'eſtabliſſement & le partage des nations, la naiſſance, le progrès & la chûte des Empires, il n'y auroit eu aucun pays, aucun peuple qui n'y eut trouvé ſes annales & ſes faſtes dans un plus grand détail que par tout ailleurs, & que c'eût eſté véritablement la Bibliothéque du monde. Les matériaux de cet ouvrage formoient quinze grandes caiſſes du nombre de celles qu'on embarqua pour luy ſur un bâtiment fretté exprès à Marſeille. Le reſte conſiſtoit en un amas de Livres choiſis, en des ſuites de Médailles antiques & modernes, des inſtruments de Mathématique de toute eſpéce, & une infinité d'autres ouvrages de l'art, dont le travail, l'élégance, ou même la ſeule idée, auroient pû juſtifier aux yeux d'une nation encore plus jalouſe, l'eſtime qu'il faiſoit de la noſtre.

M. le Cardinal Gualterio ſe rendit en droiture à Imola, où les beſoins de ſon Diocéſe l'appelloient, & il y apprit preſque en arrivant le naufrage & la perte entiére de ſon vaiſſeau. Quelle que fût la dépenſe de ſe renouveller en meubles & en équipages, elle le toucha peu; il eut même le courage de racheter des Livres, des Médailles & autres curioſitez ſçavantes, mais il ne pouvoit ſonger qu'avec une vive douleur aux matériaux ſubmergez de ſon Hiſtoire univerſelle. Quelquefois ſeulement, meſurant en luy-même la grandeur de l'entrepriſe à l'humble ſentiment qu'il avoit de ſes propres forces, il diſoit que pour ſon honneur, il valoit mieux encore qu'elle fût ainſi perduë ſans reſſource, qu'executée auſſi imparfaitement qu'il l'auroit pû faire.

Il éprouva deux ans après un ſort preſque pareil à Ravenne, où il eſtoit Légat. Nous n'avions plus de troupes en Italie, les Impériaux y vivoient à diſcrétion, & picquez de l'armement que le Pape avoit fait contre eux pour la deffenſe de Comachio,

ils allérent prendre des quartiers d'hiver dans l'Eſtat Eccléſiaſtique, ils entrérent dans Ravenne, y pillérent tout ce qui appartenoit au Légat, & l'obligérent à ſe retirer à Rome pour y mettre ſa perſonne en ſûreté. Le Pape fit ſa paix, & il y fut d'autant moins queſtion d'aucun dédommagement pour le Cardinal Gualterio, que des deux coſtez on avoit déja pris le parti de dire que ce qui s'eſtoit paſſé à Ravenne, regardoit plus le Nonce de France que le Légat du Saint Siége.

Il ſe conſola de ſa diſgrace par le motif auquel on l'attribuoit, il oſa même s'en faire honneur dans le temps de nos plus grandes calamitez. La nuit du 31. Décembre au premier Janvier 1710. il fit arborer les Armes de France ſur la porte de ſon Palais, & parut le lendemain en public avec le cortége le plus leſte & le plus nombreux qu'il pût former. Le Roy, ſenſible aux marques d'un dévouement ſi généreux, ne ſe contenta pas d'y répondre par des aſſûrances de protection & d'amitié, il y joignit l'Abbaye de S.t Remy de Reims qui eſtoit vacante, & une groſſe penſion ſur le Tréſor Royal. Le retour de nos victoires, & celuy d'une paix glorieuſe, donnérent bien-toſt un nouvel éclat à l'action du Cardinal, & la reconciliérent ſans peine avec tous les raiſonnements de la politique.

Pour luy, comme s'il eût appréhendé que la paix ne durât que quelques inſtants, ou que ſa reconnoiſſance eût trop ſouffert d'un plus long délay, dès qu'elle fut ſignée, il partit, & vint en France remercier le Roy. Son arrivée & ſa reception furent, malgré l'*incognito*, un ſpectacle très-intéreſſant : Sa Majeſté fit quelques pas pour aller à luy, elle l'embraſſa, luy donna pluſieurs fois le nom d'ami, le logea près d'Elle à Verſailles, à Marly, à Fontainebleau, & porta à ſon égard les diſtinctions & les bontez au point d'allarmer les courtiſans, dont la tendre inquiétude veille toûjours ſur la faveur du Prince. Le Cardinal n'oublia rien pour les raſſûrer; content d'avoir marqué ſa gratitude, & fait agréablement ſa cour pendant quelques mois, il retourna à Rome, chargé pour toute nouvelle grace de l'obligation d'amitié, que Sa Majeſté luy impoſa de le revenir voir tous les cinq ans, tant que ſa ſanté le luy permettroit.

La mort du Roy pouvoit seule rompre cet engagement, & elle le rompit en effet, mais sans rallentir son zéle : il continua de si bien mériter de la nation, que dès la premiére année de la Régence, il fut nommé à l'Abbaye de Saint Victor de Paris, & depuis à une place de Prélat Commandeur de l'Ordre du Saint Esprit, dans la promotion que le Roy fit après sa majorité.

Si nous nous estions servilement assujettis à l'ordre des temps, nous aurions déja dit que les traverses qu'essuya M. le Cardinal Gualterio, au retour de sa Nonciature de France, ne l'empêchérent pas d'y entretenir un commerce assidu avec nos sçavants ; que ce commerce se réchauffa dans son second voyage, & que ce fut en particulier le goust qu'il marqua pour les exercices de cette Compagnie, qui détermina le Roy à y augmenter la classe des Académiciens Honoraires regnicoles, d'un certain nombre d'Honoraires estrangers, dont il eut la premiére place. Il seroit difficile de trouver des expressions plus affectueuses que celles dont il se servit en remerciant l'Académie. Il luy envoya ensuite diverses copies d'Inscriptions & de monuments antiques, à mesure qu'on en faisoit la découverte, souvent même il y joignit les explications qu'en donnoient les curieux de Rome. Mais, ce qui doit mieux le peindre dans l'Histoire des Lettres, c'est qu'après avoir perdu deux Bibliothéques, plusieurs suites de Médailles, & des Recueils précieux de toutes sortes de curiositez, il s'y soit encore livré dans ses premiers moments tranquilles, & avec tant d'ardeur, que la Bibliothéque qu'il laisse aujourd'huy, & qui estoit la troisiéme, est de plus de trente-deux mille volumes imprimez ou manuscrits. Qu'à cette Bibliothéque succédent dans son Palais, une vingtaine d'autres piéces, qui forment autant de cabinets, dont les uns sont pour les médailles & les pierres gravées, les autres pour les figures, les vases, les Inscriptions, les urnes sépulchrales ; d'autres pour l'histoire naturelle des animaux, des plantes, des pierres & des métaux ; d'autres pour les instruments de presque tous les arts, & principalement de l'anatomie & de la chymie, de l'astronomie & de l'optique, sur laquelle on prétend qu'il a écrit quelque chose.

C'estoit

C'eſtoit dans ces eſpéces de jardins & de boſquets, comme il les appelloit luy-même, qu'il paſſoit tout le temps qu'il pouvoit dérober aux affaires : car, outre le ſervice courant des différentes Congrégations auquel il s'eſtoit devoué, le ſoin des Egliſes Angloiſes Catholiques, dont il eſtoit Protecteur, l'occupoit beaucoup.

Sa ſanté commença à eſtre fort altérée dans le dernier Conclave : il y eut une eſpéce de jauniſſe, qui peu de temps après fut ſuivie d'une attaque d'apopléxie très-marquée. Au mois de Novembre 1727. il eut une ſeconde attaque plus forte que la premiére ; & une troiſiéme l'emporta le 21. d'Avril dernier, au commencement de ſa 69.e année.

De dix fréres qu'il avoit eus, il ne luy en reſtoit que deux, l'un Evêque de Todi, Prélat d'un grand ſçavoir & d'une rare piété ; l'autre qu'il a fait ſon légataire univerſel, eſt M. le Comte Gualtério, Duc de Cumies, & pere de M. l'Abbé Gualtério Camérier d'honneur du Pape, par qui ſa Sainteté envoya icy il y a deux ans la Barette de M. le Cardinal de Fleury, & qui trouva dans ce voyage tous les agréments qu'il pouvoit eſpérer du nom qu'il portoit, & de la Miſſion dont il eſtoit chargé.

ELOGE

DE M. L'ABBÉ FRAGUIER.

1728. Assemblée publique d'après la Saint Martin.

CLAUDE-FRANÇOIS FRAGUIER naquit à Paris le 28. d'Aoust 1666. & fut le second fils de Florimond Fraguier, Comte de Dennemarie, & d'Elizabeth Brisard sa femme. Florimond Fraguier estoit Capitaine aux Gardes; & c'est de son pere, Officier du même Régiment, & qu'on y appelloit simplement Dennemarie, que Sarrazin a fait une mention honorable dans son histoire du siége de Dunkerque. Elizabeth Brisard estoit fille d'un Conseiller au Parlement, le huitiéme de son nom qui rempliſſoit la même Charge de pere en fils.

Claude-François Fraguier entra Pensionnaire au Collége des Jésuites dès l'âge de huit ans, & aux heureuses dispositions qu'il y apporta pour l'étude, se joignit l'avantage d'avoir pour Régent le P. de la Baune, qui consommé dans cet exercice le recommençoit avec une distinction singuliére en faveur de feu M. le Duc.

Tout ce que la vûë d'un tel condisciple pouvoit inspirer d'émulation; tout ce que l'habileté du Régent pouvoit communiquer de lumiéres & de gouſt fut si avidement saisi par le jeune Fraguier, qu'avant même qu'il fût en Rhétorique, ses compositions ordinaires, celles de Poësie sur-tout, brilloient déja de ces traits marquez qui fixent les regards des maistres, & annoncent ce que l'on doit estre un jour. Outre le P. de la Baune, le Collége de Clermont rassembloit alors des hommes très-capables d'en juger; le P. Jouvency, le P. Rapin, le P. de la Ruë, le P. Commire: aucun d'eux ne douta du succès, & tous s'empressant d'y concourir, ce succès ne se borna pas à

perfectionner le génie de leur éleve; ſon cœur, qui n'avoit point encore de mouvement qui luy fût propre, reçût en même temps les impreſſions de leur piété, & il ne mit aucun intervalle entre la fin de ſes études & le commencement de ſon noviciat. Il y entra le 18.e d'Aouſt 1683. n'ayant pas encore 17. ans accomplis.

Après avoir ſubi les épreuves accoûtumées, & fait un nouveau cours de Philoſophie, il fut envoyé à Caën pour y enſeigner les humanitez, ſuivant l'uſage eſtabli dans la Compagnie.

L'envie de remplir les devoirs de ſon eſtat, n'empêche pas toûjours d'en ſentir les déſagréments, elle aide ſeulement à les vaincre: mais ſon bonheur voulut, que pour les vaincre plus aiſément encore, ou même pour ne les point ſentir du tout, il trouvât à Caën M. de Segrais, & le célébre M. Huet, avec qui, malgré l'extrême différence de l'âge, il entra d'abord dans un grand commerce de Littérature.

Ses Claſſes luy prenoient peu de temps au-delà de celuy qu'il y paſſoit néceſſairement avec ſes écoliers; le reſte, il l'employoit à une lecture aſſiduë des meilleurs Auteurs Grecs & Latins, & la rapidité de ſes progrès en tout genre, alloit juſqu'à étonner ces deux illuſtres amis, qui par le charme ou la profondeur de leur érudition, eſtoient eux-mêmes l'ornement de leur ſiécle.

Dans la lecture d'Homére, qu'il avoit bien recommencée cinq ou ſix fois, en moins de quatre ans, il luy arriva une choſe, qui quoyque probablement arrivée à la pluſpart de ceux qui en ont fait de même leur principale étude, ne laiſſera pas aujourd'huy de paroître fort ſingulière. Pour mieux retenir, ou pour reconnoître plus facilement les beaux endroits de ce Poëte, il les ſoûlignoit d'un coup de crayon dans ſon exemplaire, à meſure qu'il le liſoit. A la ſeconde lecture, il fut ſurpris de retrouver des beautez qu'il n'avoit pas apperçûës dans la premiére, & qui plus vives encore, ſembloient luy reprocher une injuſte préférence. Ce ſpectacle ſe renouvella à la troiſiéme, à la quatriéme lecture; & de ſurpriſe en ſurpriſe, de remarques en remarques, l'ouvrage ſe trouva ſoûligné d'un bout à l'autre. Ce n'eſtoit, ſelon luy, qu'après avoir éprouvé quelque choſe de ſemblable, qu'on

pouvoit parler dignement du Prince des Poëtes ; on ne voit pas ce qu'il auroit exigé, pour eſtre en droit d'en faire la critique.

La douceur de ces occupations finit avec le temps deſtiné à régenter en Province, & dès le commencement de la 5.e année, il fut rappellé à Paris pour y étudier en Théologie. Son eſprit naturellement vif & brillant, ſe trouva tout à coup comme tranſporté dans un pays inconnu, à l'air duquel il ne s'accoûtumoit point, & dont la langue luy paroiſſoit toûjours eſtrangére. L'amour du devoir, qui ſeul le ſoûtenoit, n'empêchoit pas qu'en ſon particulier il n'y meſlât quelques études moins auſtéres; & c'eſt à cette ſorte de délaſſement que nous devons entre autres, pluſieurs Epigrammes Latines dans le goût de Catulle, dont M. Deſpreaux fit grand uſage dans la diſpute qui s'éleva de ſon temps ſur la préférence des anciens & des modernes : diſpute que nous avons vû depuis ſe renouveller avec une ardeur preſque égale, & qu'il eſt à ſouhaiter que nos deſcendants voyent de même renaître ſouvent, ſans qu'ils puiſſent, ou qu'ils oſent jamais la terminer.

On compte encore entre les poëſies, qui de temps à autre échappoient au nouveau Théologien, une ode magnifique ſur l'exaltation d'Innocent XII. quelques fables allégoriques adreſſées à un fameux Journaliſte, qu'il croyoit n'avoir pas aſſez ménagé le P. Bouhours, & un ingénieux Apologue écrit en vers Grecs & Latins de différentes meſures, où pour venger ce même ami d'un autre genre de critique, il le repréſente ſous la forme d'un cygne, dont mille oiſeaux jaloux eſſayent de ternir la blancheur, en le couvrant de toute la fange & de toute l'ordure qu'ils ont ramaſſée avec leurs propres aîles ; mais, qui ſans jamais rien perdre de ſon chant mélodieux, ne fait que ſe plonger un inſtant dans l'onde pure du Cayſtre ou du Méandre, pour reprendre à leurs yeux le premier éclat de ſon plumage.

Sa veine eſtoit une eſpéce de Protée, qui prenoit ſur le champ toutes les formes convenables aux ſujets qu'elle avoit à traiter ; qui ſe paroit des beautez antiques, non en imitant ſervillement les anciens, en copiant leurs expreſſions, en leur arrachant des vers entiers, mais en ſe revêtant, pour ainſi dire, du caractére

de perfection propre à chaque espéce de poësie, dans laquelle quelqu'un de ces anciens avoit excellé.

L'applaudissement que ces productions recevoient dans le monde, n'estoit pas un titre pour leur faire trouver grace devant des supérieurs attentifs à régler les occupations & les devoirs de chaque estat. M. l'Abbé Fraguier leur rendit justice, il se la rendit à luy-même, & crut qu'il valoit mieux s'affranchir de cette contrainte, puisqu'il le pouvoit encore, que de s'exposer à en murmurer un jour : ainsi, il sortit des Jésuites onze ans après y estre entré, mais il en sortit sans perdre leur estime, & sans cesser de les aimer; jamais il n'oublia ce qu'il leur devoit, ils s'intéressérent toûjours à ses succès.

Les Muses, qui guidoient ses pas, le présentérent d'abord à un ami fidéle & généreux, qui les cultivoit dans une fortune riante & paisible, qui avoit un cabinet de Livres précieux, & qui estoit en relation avec les personnes de l'esprit le plus délicat & le plus orné. Associé à tous ces avantages, & libre de donner l'essor à son génie, il se fit connoître de plus en plus : cette Académie fut la premiére qui l'adopta; il y fut admis en 1705. & en 1706. il y succéda à la place de Pensionnaire de M. Vaillant. Dans la même année, il remplaça M. Pouchard à l'assemblée du Journal des Sçavants, qui se tenoit chez M. l'Abbé Bignon : M. le Chancelier de Pontchartrain luy donna le titre de Censeur Royal des Livres, avec une pension sur le Sceau. L'année suivante, l'Académie Françoise qui depuis long-temps jettoit les yeux sur luy, toutes les fois qu'elle avoit quelque place à remplir, le nomma à celle de M. l'Abbé Galloys; & cette élection ayant souffert quelque difficulté, elle reçût peu de mois après, une forme plus authentique à la mort de M. Colbert Archevêque de Rouen. *M. Remond.*

Souvent les jours entiers ne suffisoient pas au détail de tant d'emplois différents, & alors M. l'Abbé Fraguier ne hésitoit point à y sacrifier les nuits, particuliérement dans l'Été, où leur fraîcheur rend le travail plus facile. On veut que cette habitude ne se contracte guéres impunément, & on ne cesse de le dire, mais ce doit estre sans espérer de changer dans les gens de

Lettres un goût si déclaré, qu'il prévaudroit peut-estre à des peines fûres, pourvû qu'elles fussent un peu éloignées : celle qu'éprouva M. l'Abbé Fraguier, fut prompte & toute des plus vives. Une paralysie subite & douloureuse luy attaque les nerfs du cou ; sa teste abandonnée à son propre poids, tombe, & reste panchée sur l'épaule d'une façon aussi désagréable qu'incommode ; & ce n'est plus qu'avec de grands efforts, que pour les opérations les plus nécessaires, il peut la remettre un instant dans son estat naturel : on luy fit parcourir toutes les Eaux du Royaume ; il en vit tous les Médecins, & rien ne le soulagea.

Dans cette situation pénible, même à d'écrire, il ne laissa pas de travailler encore long-temps, & pour le Journal & pour l'Académie, tenant d'une main sa plume, sa teste de l'autre, & obligé de se reposer, quelquefois à chaque mot, presque toûjours à chaque ligne, il venoit à bout des Extraits les plus difficiles ; il composoit de sçavantes Dissertations, où l'estenduë & la fidélité de sa mémoire suppléoit à toutes les recherches, & ne laissoit aucun vestige de ses infirmitez. On s'en appercevoit bien moins encore dans les choses qui estoient purement de goût. Le sien n'avoit rien perdu de sa délicatesse, & dans le temps même qu'il pouvoit à peine se soulever de son fauteuil, pour faire honnêteté à ceux qui entroient dans sa chambre, ou qui en sortoient, elle ne désemplissoit pas d'un certain nombre de gens de Lettres, empressez de puiser dans ses entretiens ces grandes regles du beau, qui s'inspirent plustost qu'elles ne s'enseignent. L'Académie elle-même se détermina aussi par cette raison, à faire tenir chez luy la petite assemblée qu'elle avoit chargée de la continuation des Médailles de l'Histoire du feu Roy ; & l'on fut si content des soins qu'il y donna, qu'ils luy valurent une pension particuliére, aussi forte que celle qu'il avoit déja.

Le feu de la Poësie Latine ne s'éteignit pas non plus en luy ; il continua d'éclater dans toutes les occasions qu'il eut de célébrer le bonheur, ou d'adoucir les disgraces de ses amis, & plus vivement encore, quand il eut des larmes & des fleurs à répandre sur leur tombeau : mais on seroit tenté de croire qu'il avoit réservé pour le dernier de ses ouvrages en ce genre, ce qui

devoit à jamais faire le plus d'honneur à un talent ſi précieux. Il renferma dans un Poëme d'environ ſept cens vers, toute la doctrine de Platon ſur la perfection de l'homme, & ne luy faiſant perdre par les charmes de l'harmonie, qu'un certain air ſévére, naturellement capable de rebuter, il luy preſta toutes les graces propres à faire recevoir le précepte ſous l'appaſt du plaiſir.

Nous rapporterions volontiers comme un ſecond malheur arrivé à M. l'Abbé Fraguier, qu'il devint riche ſur la fin de ſes jours. M. le Comte de Dennemarie ſon frere, mourut ſans enfants, & luy laiſſa en terres ou en maiſons une ſucceſſion de dix à douze mille livres de rente : ſon peu d'expérience dans les affaires, luy en groſſit tous les embarras, ſa philoſophie luy en diminua tous les avantages. Ce qu'il devoit, eſtoit communément porté au double ; ce qui luy revenoit, eſtoit réduit à la moitié, & cette moitié paſſoit par les mains d'une eſpéce d'Intendant. Il ne luy fallut, pour abſorber le fonds même, que quelques petits procès inſéparables des nouvelles poſſeſſions, & quelques dettes légérement contractées, les unes ſous le prétexte de parvenir pluſtoſt à un meilleur arrangement, les autres dans la vûë de laiſſer une récompenſe plus ſûre aux perſonnes qui paroiſſoient zélées à luy rendre ſervice. Peu de temps avant ſa mort, toute cette ſucceſſion ſe trouva venduë ou engagée, de maniére qu'il alloit inceſſamment rentrer dans le premier eſtat de ſes ſimples penſions, avec leſquelles juſques-là il avoit vêcu heureux & tranquille. Il mourut le 3.e May dernier d'une attaque d'apoplexie, qui le menaçoit depuis long-temps, & qui n'eſtoit pas même la premiére qu'il eût eûë. Il n'a laiſſé d'ouvrages en proſe, que ceux que l'on trouve imprimez dans les Mémoires de l'Académie ; & le Public recevra bien-toſt le recueil de ſes vers, de la même main qui luy a déja préſenté ceux de M. Huet.

ELOGE

DE M. DE LA NEUFVILLE.

1728. Assemblée publique d'après la Saint Martin.

JACQUES LE QUIEN DE LA NEUFVILLE, né à Paris le premier May 1647. estoit d'une ancienne famille du Boullenois, qui dans les titres est quelquefois appellée *le Chien*, & plus souvent *le Quien*, suivant la prononciation vulgaire du Pays. Il eut pour pere Pierre le Quien de la Neufville Capitaine de Cavalerie, que ses blessûres avoient obligé de très-bonne heure à quitter le service, & qui, se flattant que son fils y seroit plus heureux, le fit entrer à l'âge de 15. ans, Cadet dans le Regiment des Gardes Françoises. Ses espérances furent trompées, il ne pût soûtenir les fatigues d'une seconde Campagne, & on attribua à la délicatesse du tempérament, ce qui pouvoit n'avoir d'autre principe que la foiblesse de l'âge : aussi eut-il tout le temps de se restablir, sans avoir encore perdu celuy de choisir un autre estat. Comme il avoit assez bien fait ses humanitez, & conservé du goust pour les Lettres, il se destina sans peine à la Robe, & s'appliqua sérieusement à l'étude de la Philosophie & du Droit ; mais, sur le point de se faire recevoir à une charge de Judicature, dont il avoit traité, on fit au pere une banqueroute qui dérangea tous ces projets, & qui réduisit le fils à chercher dans les travaux particuliers de son cabinet, la consolation d'une vie obscure & privée.

M. Pélisson, qui avoit de la bonté pour luy, & qui croyoit avoir remarqué dans son style & dans le caractére de son esprit, de quoy former un bon historien, luy conseilla de s'attacher à cette partie de la Littérature. Il le fit, & dès-lors il se proposa d'écrire l'histoire de Portugal qui manquoit en nostre Langue, & qu'aucun auteur estranger n'avoit encore séparée de celle d'Espagne. Les préparatifs en furent un peu longs, mais il s'agissoit

s'agiſſoit moins de la promptitude que de la bonté de l'ouvrage.

M. de la Neufville, qui n'avoit qu'une légére teinture de l'Eſpagnol & du Portugais, travailla d'abord à ſe rendre ces Langues plus familiéres, pour eſtre en eſtat de puiſer dans les ſources : il eſtablit enſuite diverſes correſpondances pour tirer des Archives du Pays, des copies ou des extraits des piéces manuſcrites néceſſaires à ſon deſſein ; enfin, en 1700. il donna deux volumes *in-4.°* ſous le titre d'*Hiſtoire générale de Portugal ;* & en effet, il ne s'y borne pas à écrire cette hiſtoire depuis le temps auquel le Portugal ſéparé de l'Eſpagne, commença à avoir ſes Rois particuliers, ce qui ne fut qu'à la fin du XIe. ſiécle, lorſque le Comte Henry, Prince de la Maiſon de France, pouſſé du deſir de faire ſes premiéres armes ſous le fameux Rodrigue de Bivar, ſurnommé *le Cid*, paſſa en Eſpagne, & y ſignala ſon courage contre les Maures avec tant de ſuccès, qu'Alphonce VI. Roy de Caſtille, pour ſe conſerver un tel appuy, luy donna une de ſes filles en mariage, avec le Portugal qu'il avoit preſque tout conquis. M. de la Neufville remonte, à l'exemple des hiſtoriens Eſpagnols & Portugais, juſqu'à Tubal cinquiéme fils de Japhet, dont les deſcendants nommez Ibériens, occupérent, dit-il, cette Contrée ſous le nom d'Ibérie ; des deſcendants de Tubal, il paſſe aux Carthaginois, qui après avoir poſſédé le même pays pendant plus de 350. ans, en furent chaſſez par les Romains ; & des Romains qui en furent les maiſtres pendant plus de ſix ſiécles, il paſſe aux Alains, dont l'invaſion fut ſuivie de celle des Wandales, des Suéves, des Gots, & enfin des Maures, que Rodrigue, le Comte Henry & ſes ſucceſſeurs eurent tant de peine à repouſſer au-delà des mers. A ces révolutions ſuccéde l'eſtabliſſement des Rois, que M. de la Neufville n'a conduit que juſqu'en 1521. à la mort d'Emanuel premier.

Le titre d'hiſtoire générale qu'il avoit donné à ſon ouvrage, exigeoit qu'il la ſuivît juſqu'aux derniers temps, & il l'avoit ſurabondamment promis dans ſa préface : cependant, près de trente années ſe ſont écoulées depuis, ſans qu'il en ait rien fait paroître, ſoit qu'il ait toûjours eſté retenu par l'idée d'une plus

grande perfection, soit que réduit d'abord par le simple calcul de moins de deux siécles qui luy restoient à écrire, contre plus de vingt qu'il estoit censé avoir écrits, il n'ait reconnu qu'en mettant la main à l'œuvre, qu'en fait d'histoire, la partie ancienne coûte peu en comparaison de la moderne; que quand il s'agit de temps fort éloignez, on en dit ce que l'on peut, trop souvent ce que l'on veut, ce qui est toûjours bien-tost fait; au lieu que dès qu'on est arrivé à un temps postérieur qui embrasse nostre propre siécle, il se présente une multitude d'évenements, dont la mémoire s'est trop conservée, pour qu'on puisse en obmettre aucun. Le seul détail des circonstances accable l'Ecrivain, malheureusement occupé d'ailleurs à concilier sans cesse la fidélité de l'histoire, avec les ménagements dûs aux puissances intéressées dans les évenements qu'il rapporte.

Le nom que l'histoire de Portugal fit à M. de la Neufville, fut presque l'unique sollicitation qu'il employa pour entrer dans cette Académie, où il fut reçû Associé au commencement de l'année 1706. Il y choisit pour objet de ses Recherches, l'histoire de l'establissement des Postes chez les anciens & les modernes; & après en avoir lû à la Compagnie différents morceaux, il les rassembla en un corps, auquel joignant tous les Réglements intervenus sur le fait des Postes depuis Louis XI. qui en fut le restaurateur en France, jusqu'en 1708. qui estoit l'année dans laquelle il écrivoit, il forma du tout un Traité digne de la curiosité des Sçavants, & une espéce de Code nécessaire à ceux qui veulent s'instruire à fond de cette portion singuliére de nostre Droit public. M. le Marquis de Torcy, à qui M. de la Neufville dédia son Traité de l'origine des Postes, luy fit donner peu de temps après la Direction d'une partie de celles de la Flandre Françoise. Pour l'exercer avec plus de liberté, il demanda des Lettres d'Académicien Vétéran, & alla s'establir au Quesnoy, où il demeura jusqu'en 1713. que la Paix concluë à Utrecht ayant fait restablir les Ambassades dans les Cours estrangéres, M. l'Abbé de Mornay nommé à celle de Portugal, souhaita passionnément d'engager M. de la Neufville à en faire le voyage avec luy. L'affaire ne fut pas difficile à négocier; l'un

eſtoit auſſi empreſſé de connoiſtre par luy même la nation dont il avoit écrit l'hiſtoire, que l'autre eſtoit flatté de luy préſenter ſon hiſtorien. Ils partirent donc enſemble, & M. l'Ambaſſadeur, qui avoit eu grande attention à ne point annoncer M. de la Neufville, fut ſurpris de trouver en arrivant à Liſbonne, que ſa réputation l'y avoit prévenu d'une maniére à le diſpenſer abſolument d'en faire les honneurs. Le Roy de Portugal le nomma Chevalier de l'Ordre de Chriſt, le plus conſidérable des trois Ordres de ce Royaume, & celuy que le Prince porte luy-même : il y adjoûta un Brevet de 1500. livres de penſion payable en quelque lieu qu'il fût. M. de la Neufville n'accepta l'un & l'autre, qu'après en avoir obtenu la permiſſion expreſſe du Roy, & ſon premier ſoin fut d'en faire part à l'Académie. Il luy écrivit que ſon devoir & ſa reconnoiſſance l'obligeoient à rapporter les graces dont on venoit de le combler en Portugal, autant & plus à l'honneur qu'il avoit eu de s'aſſeoir icy, qu'à ſes recherches ſur l'hiſtoire du Pays. Rien de plus flatteur ſans doute, mais comme M. de la Neufville eſtoit en même-temps l'homme du monde le plus vray, il eſt juſte d'avouer qu'en cette occaſion le titre d'Académicien n'avoit pas mal ſoûtenu celuy d'Hiſtoriographe. Le Roy de Portugal méditoit alors l'eſtabliſſement de l'Académie d'Hiſtoire, qu'il fonda bien-toſt après à Liſbonne : il examinoit luy-même, & faiſoit examiner par différentes perſonnes le plan de preſque toutes les autres Académies de l'Europe. M. de la Neufville, qui avoit communiqué les Statuts & Réglements de celle-cy, avec quelques eſſais de ſes travaux, eut encore l'honneur d'entretenir le Prince ſur la forme particuliére de nos Exercices, & il la jugea ſi convenable à ſon nouvel eſtabliſſement, qu'elle en a eſté le modéle à beaucoup d'égards. Il paroît par le premier volume que cette Académie vient de publier, ſous le titre d'*Académie Royale d'Hiſtoire de Portugal*, que l'on y faiſoit grand cas de l'ouvrage de M. de la Neufville, on vante ſur-tout la beauté de ſon ſtyle, & ſi on ne parle pas auſſi avantageuſement de ſon exactitude dans les faits, ce n'eſt qu'après avoir obſervé combien il eſt difficile, qu'en écrivant une hiſtoire eſtrangére, un auteur

arrive jamais à cette perfection, que l'on peut à peine eſpérer de l'élite des Sçavants du Pays, raſſemblez dans la Capitale, ſous les yeux & ſous la protection immédiate du Prince. M. de la Neufville, attentif à profiter de leurs lumiéres pour la continuation & les ſuppléments de ſon hiſtoire, y travailloit encore peu de mois avant ſa mort, avec une ardeur au-deſſus de ſon âge : il mourut à Liſbonne le 20. May dernier, dans les premiers jours de ſa 82.e année.

Il avoit eſté marié fort jeune ; & à l'âge de 34. ans il ſe trouva veuf, & pere de neuf enfants, dont il préféra l'éducation à toutes les vûës de fortune qui auroient pû le détourner de cet objet principal. De ces neuf enfants, il eut la douleur d'en perdre ſept, parvenus pour la pluſpart à ce point d'eſpérence, qui eſt le premier & le plus doux fruit des ſoins paternels : les deux qui luy ont ſurvêcu, ſont l'un & l'autre gens d'un mérite diſtingué dans leur eſtat. L'aîné eſt Chevalier de S.t Louis, & Major du Regiment Dauphin Eſtranger Cavalerie ; le cadet eſt Directeur général des Poſtes à Bordeaux.

ELOGE
DE M. COUTURE.

LA naiſſance des hommes célébres par leurs talents, eſt ſouvent le point de leur vie le plus ignoré ; & il ne faut pas s'eſtonner qu'on en parle ſi diverſement, quelques ſiécles aprés leur mort, puiſqu'il y a dès-à-preſent ſur la naiſſance, & les premiéres années de M. Couture, deux traditions preſque oppoſées, & d'une autorité à peu près égale. 1720. Aſſemblée publique d'après Pâques.

On luy a ouy dire pluſieurs fois, ſoit au Collége de la Marche, où il a profeſſé plus de vingt ans ; ſoit au Collége Royal, où il a paſſé un pareil nombre d'années au moins ; ſoit à l'Académie, où il entra dès 1701. & dans une infinité de maiſons particuliéres, qu'il eſtoit né ſur l'Océan, dans les horreurs d'une tempête, à laquelle ſa mere & luy, n'avoient échappé que par une eſpéce de miracle ; & qu'à l'âge de ſix ans, on l'avoit tranſporté en Canada, & délaiſſé dans une habitation d'Iroquois, d'où ſon retour en France tenoit du prodige. Voicy, comment il contoit la choſe.

Gilles Couture ſon pere eſtoit un fort Matelot des environs de Noſtre-Dame de la Délivrande, fameux pélérinage ſur la coſte de Baſſe Normandie. Il avoit une barque à luy ; & portoit tous les ans en Angleterre des toiles & autres marchandiſes ſemblables, ſur leſquelles il faiſoit un gain honneſte.

Dans un de ſes voyages, plus long que de coûtume ; ſa femme jeune & impatiente d'avoir de ſes nouvelles, en alla chercher elle-même. Elle devint groſſe ; & avançant extrêmement dans ſa groſſeſſe, ſans que ſon mari fût encore en eſtat de repaſſer en France, ni qu'il voulût qu'elle accouchât en Angleterre ; il l'embarqua ſur le baſtiment d'un de ſes amis, qui faiſoit le même commerce, & luy donna une vieille femme pour l'accompagner.

Ils avoient à peine gagné la haute mer, qu'il s'éleva un furieux ouragan, qui en deux fois vingt-quatre heures les porta jusqu'au détroit de Gibraltar; & ce fut au fort d'une si violente agitation, que la mere du petit Couture le mit au monde. La premiére terre, où l'on dit qu'il avoit abordé, estoit la pointe de Sainte Marie en Espagne, à l'entrée de la Baye de Cadix; & on assûroit qu'il y avoit esté bâtisé très-précipitamment; parce que la guerre où l'on estoit avec l'Espagne, ne permettroit pas de s'arrester long-temps dans un de ses ports. Rendu enfin en Basse Normandie, à la maison paternelle, il y fut nourri & élevé par sa mere, qu'il perdit à l'âge de trois ans. Son pere se remaria, eut des enfants de sa seconde femme, & marqua trop de prédilection pour celuy qu'il avoit eu de la premiére. La belle-mere profita d'une des absences ordinaires de son mari pour se délivrer de cet objet d'inquiétude. Elle avoit un frere qui passoit en Amérique pour la seconde fois; elle l'engagea à y mener secretement le petit Couture, & à l'y laisser en quelque endroit assez inconnu, pour qu'on n'entendit jamais parler de luy. L'éxécution de ce projet leur coûta peu. L'enfant déja familier avec tout ce qui alloit à la mer, n'eut aucune répugnance à s'embarquer. On fit accroire au pere qu'il s'estoit noyé, en courant imprudemment sur le rivage. Et l'oncle arrivé dans un lieu propre à son dessein, luy fit boire quelques liqueurs, & le laissa endormi sous un feuillage, sans s'embarrasser de ce qu'il deviendroit. Comme il estoit d'une figure aimable, qu'il avoit de la vivacité, de la gentillesse, & tout ce qui peut intéresser dans un âge aussi tendre; ceux, auprès de qui le hazard le conduisit d'abord, en furent touchez, sans doute; & ce qui l'empêcha peut-estre encore de sentir une partie de sa disgrace, c'est qu'on luy laissa faire tout ce qu'il voulut. Il menoit cette vie depuis près de 18. mois; lorsque jouant un jour sur les bords du fleuve de Saint Laurent, il découvrit un Vaisseau, dont le Pavillon luy parut le même, que celuy du Vaisseau qui l'avoit amené. Il ne douta pas que ce ne fût, ou son oncle, ou son pere, qui venoient le reprendre; il craignit seulement de n'en estre pas apperçû; & dans

cette crainte, il s'éleve le plus qu'il peut; il fait des signes, il appelle de toute sa force; il excite enfin l'attention des Navigateurs, & les détermine à envoyer l'Esquif. Le Vaisseau, estoit un Vaisseau du Havre; & le Matelot qui amenoit l'esquif, estoit un Matelot de Cherbourg, qui fut bien surpris de trouver si loin un enfant abandonné, qui luy parloit bon François; c'est-à-dire, le François de son propre canton; & qui luy demandant des nouvelles de son pere, & de ses autres parents, luy nommoit tous gens de sa connoissance & de son voisinage. Il se fit donc un grand plaisir de le mener à bord, & quand, après avoir fini sa course, le Vaisseau fut de retour au Havre, & le Matelot à Cherbourg; Gilles Couture, informé de la destinée de son fils, le vint querir avec empressement, ne le montra chez luy qu'autant qu'il falloit pour confondre la malice de sa femme, & le mena tout de suite à Caën, à Madame la Marquise de Cauvigny qui l'honoroit de sa protection, & qui, attendrie par le récit de l'aventure, retint le petit Couture dans sa maison, où elle en fit prendre un soin particulier jusqu'à l'âge de dix à douze ans.

On ne sçait comment concilier une histoire si souvent dite & répétée par M. Couture, avec deux espéces d'enquestes trouvées jointes, non en original, mais en copie collationnée, à ses Lettres de Tonsure, & de Maistre ès Arts. Ces enquestes paroissent faites; l'une en 1672. l'autre en 1696. toutes deux à la requeste de M. Couture même. La copie collationnée qui tient lieu d'original, est écrite de sa propre main, & il n'est pas plus difficile d'y reconnoistre son stile que son écriture.

Dans la premiére, il expose au Curé de Langrune Dioceſe de Bayeux, qu'estant né le 11. Novembre 1651. de Gilles Couture, & de Guillemette Mériel sa premiére femme, au Hameau de Saint Aubin dépendant de la Paroisse de Langrune, il y avoit esté bâtisé trois jours après; mais que comme la Cure estoit en déport, & desservie cette année-là par de simples Prestres, qui ne sont plus dans le pays, & qui ont négligé de tenir des Registres; il n'a pû, quelque recherche qu'il ait faite, y trouver la preuve de son bâtême; que pour y suppléer

il le requiert de recevoir sur cela le témoignage de Gilles Couture son pere, celuy de plusieurs autres de ses parents, celuy de l'*obstétrice* même (c'est le terme dont il se sert en parlant de la sage femme) qui le reçût en venant au monde, & qui le porta ensuite à l'Eglise; celuy enfin, des principaux habitants du lieu qui le connoissent de l'enfance, pour l'avoir toûjours vû dans la maison de son pere. Le Curé de Langrune reçoit les témoignages indiquez; & les trouvant conformes à l'exposé, il y joint d'office son propre témoignage, pour le temps depuis lequel il est en possession de la Cure, & qui, à six semaines près, remonte jusqu'à la naissance de l'enfant, en faveur duquel, il adjoûte aux circonstances rapportées par les autres témoins, que luy ayant reconnu une grande disposition pour les bonnes Lettres; luy Curé, & ses différents Vicaires s'estoient successivement fait un plaisir de la cultiver jusqu'à le mettre en estat d'aller étudier & se perfectionner dans l'Université de Caën, où il avoit fait sa Philosophie.

L'enqueste de 1696. est fort succincte. Elle rappelle celle de 1672. & fait mention d'une seconde recherche, aussi inutile que la premiére, dans les Regîstres de bâtême de la Paroisse de Langrune, dont le nouveau Curé donne acte pour servir & valoir ce que de raison,

Heureusement toute la différence de ces récits, quelque grande qu'elle paroisse, ne change rien, ou très-peu de chose, à l'histoire de M. Couture, en tant qu'homme de Lettres; car cette histoire ne commence essentiellement qu'avec ses premiéres classes. Il est certain qu'il les fit à Caën au Collége des Jésuites; & ensuite, son cours de Philosophie aux Ecoles de l'Université de la même ville, sous M. Cailly Professeur de réputation, de qui nous avons plusieurs bons ouvrages.

Le succès de ses études fut marqué par diverses circonstances: entre autres par le choix de M. de Luc, Gentilhomme qualifié des environs de Caën, qui luy confia, à l'âge de 20. ans, l'éducation de ses deux fils; & plus encore, par la place de Régent de Seconde au Collége des Arts que l'Université luy déféra peu de temps après.

La

La Ville de Vernon, quoyque bien moins considérable que celle de Caën, se proposa, & vint à bout de luy enlever M. Couture, par les avantages qu'elle joignit à la chaire de Rhétorique du Collége qu'elle venoit d'establir, & qu'elle vouloit rendre florissant. Mais, elle ne jouit pas long-temps de sa conqueste. L'Université de Paris envia bien-tost à la Province un homme, dont les talents pouvoient estre encore plus utiles dans la Capitale. On luy offrit la Chaire de Rhétorique du Collège de la Marche. Cependant, il y avoit une grande difficulté. Les Statuts de l'Université de Paris portent expressément qu'on n'y admettra pour professer, que des sujets qui y auront eux-mêmes fait leurs études, & pris leurs degrez, & M. Couture n'avoit étudié, & n'avoit esté reçû Maistre ès Arts qu'en l'Université de Caën. Les obstacles irritent les désirs, & font naître les expédients. On trouva un autre article de ces mêmes Statuts, qui dans des cas singuliers & pressants, autorisoit la voye de *cooptation*; c'est-à-dire, le passage subit d'une Université à l'autre. On ne hésita point à en faire usage pour la premiére fois; & cette distinction accrédita également le Professeur & le Collége. Le nombre des Ecoliers y augmenta chaque année; les exercices y devinrent plus solemnels & plus fréquents: & ce qui devoit toûjours estre pour les autres Colléges l'objet d'une louable émulation, dégénéra de la part de quelques-uns, en une jalousie, qui donna lieu à différentes piéces de vers, dont plusieurs furent imprimées, & subsistent encore. Le Collége de Harcourt en particulier, se persuada qu'il avoit droit de revendiquer M. Couture, comme un sujet tiré de la Province de Normandie; & il fortifia sa prétention sur luy par des offres très-avantageuses. Le Collége de la Marche en fut allarmé: il eut recours à l'autorité de M. l'Archevesque de Paris, qui en est le Provisеur né; & ne voulant céder au Collége de Harcourt, ni en reconnoissance, ni en générosité, il s'assûra encore de M. Couture par deux actes en forme, dont l'un luy accordoit une augmentation annuelle de trois cens livres d'honoraires; & l'autre une indemnité de toutes les pensions, qu'il devoit & devroit dans la suite au Principal du Collége, pour

raiſon de ſes nourritures. L'Univerſité en corps acheva de pacifier ces troubles domeſtiques d'une maniére bien glorieuſe pour luy. Elle l'éleva d'une commune voix à la dignité de Recteur.

Dès-lors, la réputation de M. Couture franchit rapidement les limites du pays Latin. Il fut connu de preſque tout ce qu'il y avoit à Paris de gens qui aimoient les Lettres; il fut conſulté par la pluſpart des peres attentifs aux progrès de leurs enfants. On luy fit même l'honneur de l'appeller au Palais Royal, pour y travailler ſur les principes de la Rhétorique avec feu M. le Duc d'Orléans, qui conſerva toûjours pour luy beaucoup d'eſtime & de bonté. Il entra dans un grand commerce de Littérature & d'amitié avec M. l'Abbé Bignon, qui eſtant déja à la tête des Sciences, luy procura une Chaire d'Eloquence au Collége Royal, dont il fut enſuite nommé Inſpecteur; une des premiéres places d'Aſſociez, du nombre de celles dont le Roy augmenta cette Académie par le Réglement de 1701. le titre de Cenſeur Royal des livres; une penſion ſur le Sceau; & généralement tous les biens dont il pouvoit combler & orner une perſonne de ſon eſtat.

On ſent combien il falloit de zéle & de capacité pour ſuffire à tant de places: & ce ne ſeroit pas dire aſſez que de dire que M. Couture y ſuffiſoit. Il faut adjoûter qu'il les rempliſſoit toutes, comme ſi chacune d'elles eût eſté la ſeule qui l'occupât; & qu'il avoit le talent de les faire ſervir les unes aux autres; comme ſi elles s'eſtoient naturellement trouvées dans une dépendance réciproque & néceſſaire. Cependant, quand on le nomma à une place d'Académicien, il convint de quitter celle de Régent à la Marche; & il le fit avec d'autant moins de peine, qu'il y avoit acquis, par près de 25. années d'exercice, tout l'honneur & les droits des Profeſſeurs, qu'on appelle *Émérites*; & que d'ailleurs, il en faiſoit encore plus honorablement les fonctions au Collége Royal, où il a eû, juſqu'à la fin, une foule d'auditeurs de tout genre, ſéculiers & réguliers; des gens avancez en âge, qui depuis dix ans entiers le ſuivoient avec le même plaiſir; de jeunes Rhétoriciens de preſque tous

les Colléges de l'Université, qui se persuadoient, qu'aller ainsi l'entendre extraordinairement, cinq ou six mois de suite, les avançoit & les fortifioit plus que n'auroient fait trois ou quatre cours de Rhétorique. On y voyoit quelquefois des Professeurs même; les uns, curieux de transporter dans leurs leçons ces traits d'une éloquence, & d'une érudition peu commune, qui brilloient toûjours dans les siennes; les autres, charmez de prendre de luy ce ton de maistre, qui souvent n'est pas la moindre partie de l'art d'enseigner. Il distinguoit ses leçons; il les varioit à l'infini, par la maniére dont il sçavoit y enchâsser ce qu'il recueilloit icy de plus singulier sur les détails de l'histoire Grecque & Romaine; & en échange, il apportoit à l'Académie ses réfléxions sur l'art Oratoire des anciens; sur les régles de leur prononciation; sur les différentes formes de leurs plaidoiries, & de leurs assemblées judiciaires. Il se plaisoit, surtout, à y développer quantité de finesses de leur Langue, que les Grammairiens & les Orateurs modernes n'avoient point connuës; & dont cependant, pouvoit quelquefois dépendre la perfection des monuments publics.

Presque tout ce qu'on avoit imprimé de luy, avant qu'il fût de l'Académie, se réduisoit à la traduction Latine du petit Traité des *Automates* de Héron d'Aléxandrie, qui parut en 1693. dans le corps des Mathématiciens Grecs rassemblez par M. Thévenot; & nous disons que c'est presque tout ce qu'on avoit imprimé de luy, parce que nous n'y comprenons pas cinq ou six piéces de vers Latins, en feuilles volantes, telles qu'en publient de temps en temps les Professeurs de l'Université; soit à l'occasion des Théses soûtenuës dans leurs Colléges; soit par rapport à d'autres évenements, où ils croient devoir prendre part. Une de ces piéces, remarquable par sa date qui est de 1684. ne l'est pas moins par ce qui en fait le sujet, & par la maniére dont il y est traité. Cette piéce intitulée, *Via Lactea*, est adressée à feu M. de Harlay Archevêque de Paris, & Proviseur du Collége de la Marche, qui, entre les différents moyens qu'on avoit proposez au Roy pour la réunion des Protestants de France au sein de l'Église Catholique, s'estoit ou-

vertement declaré pour les moyens de douceur & de bonté. L'Auteur exprime ce ſentiment d'une ame pieuſe & paiſible, ſous l'emblême de la *Voye Lactée*, que les Poëtes ont dit eſtre la route des Héros qui montoient au ciel, & le chemin que prenoient ordinairement les Dieux pour deſcendre ſur la terre.

On prétend que les Muſes Françoiſes luy avoient eſté auſſi favorables que les Latines; & qu'en 1689. il avoit remporté, au jugement de M. Foucault, & de M. de Segrais, le prix du Palinod à Caën, par une Ode Allégorique ſur l'Immaculée Conception; mais il ne publia jamais rien en ce genre; & il en auroit peut-eſtre eſté de même de ſes autres ouvrages, ſi l'Académie n'en avoit conſervé le plus qu'il luy a eſté poſſible, dans ſes Mémoires. On y trouve de luy, des diſſertations ſur les Faſtes & ſur la vie privée des Romains, ſur leurs Vétérans, & ſur quelques endroits de Denys d'Halicarnaſſe, dont il y a long-temps qu'il faiſoit eſpérer une traduction avec des notes. Des maux de teſte, légers à la vérité, mais habituels, & qui depuis quelques années le rendoient, diſoit-il, incapable de toute application ſuivie, l'empêchérent vraiſemblablement de s'y livrer; comme ils ont eſté cauſe, qu'il n'a fourni aux deux nouveaux volumes qui vont paroître, qu'un ſeul morceau, qui traite des cérémonies de Religion, pour leſquelles les Romains ont eu recours à la Dictature; dont il promettoit auſſi une hiſtoire complette. Mais, on faiſoit aſſez de cas de ſa préſence & de ſon ſentiment ſur les difficultez qui s'agitoient dans la Compagnie, pour ne luy rien demander de plus; & il répondoit à cette marque de conſidération par une aſſiduité que ſon âge, l'éloignement de ſa demeure, & la différence des ſaiſons ne ſervoient qu'à rendre plus exemplaire. Il eſtoit encore icy la veille du jour qu'il tomba malade, de la maladie qui nous l'enleva en moins de 3. ſemaines le 16. Aouſt dernier, à l'âge de 77. ans preſque accomplis.

ELOGE
DE M. L'ABBÉ BOUTARD.

1729. Assemblée publique d'après Pâques.

FRANÇOIS BOUTARD, fils d'un Marchand de Troyes en Champagne, y naquit au mois de Novembre 1664. & y fit ses études au Collége des Peres de l'Oratoire. Il falloit qu'il eût marqué de bonne heure un grand goût pour les Lettres; qu'il en eût même donné quelque preuve éclatante; puisque dans un Mémoire écrit de sa main, & que nous rapporterons bien-tost, il articule qu'en 1686. M. le Duc de Montausier, & M. Fléchier Évêque de Nismes, l'excitérent à traduire les auteurs de l'Histoire Auguste. Mais, quelque flatteuse & pressante que dût estre une pareille invitation pour un jeune homme de 22. ans, à peine arrivé à Paris; il s'en tint à une simple dissertation sur le caractére de ces historiens; & sept ou huit années se passérent encore, sans qu'il pût se fixer à aucun estat. Enfin, après bien des incertitudes, il entra en 1694. chez M. de Francine, grand Prévost de l'Isle, pour y estre précepteur de M. de Villepreux son fils; & ce fut dans les moments de loisir que cet employ luy laissoit, que son génie poëtique se déclara. Il se trompa seulement dans la premiére application qu'il en fit. Il composa une Ode Françoise en l'honneur de Madame de Maintenon; l'Ode ne réussit pas: & dès-là, il se crut destiné à la Poësie Latine, où effectivement il fut plus heureux.

Le voisinage de M. de Francine l'avoit mis à portée de faire connoissance avec Mademoiselle Mauléon, amie particuliére de M. Bossuet Évêque de Meaux. Elle se plaisoit à élever des pigeons; & tous les ans elle en envoyoit un certain nombre des plus beaux à M. de Meaux, le jour de sa feste. M. l'Abbé Boutard épia le moment de leur mission, & persuada sans peine à Mademoiselle Mauléon de les rendre porteurs d'une Ode Latine

à la louange de son illustre ami. Le bouquet fut parfaitement bien reçû ; M. de Meaux voulut connoître le Poëte : il luy fit accueil, & le mena passer quelques jours à sa belle maison de Germigny. Aussi-tost nouvelle Ode, *GERMINIACUM, La description de Germigny ;* & M. de Meaux vit cette seconde piéce avec plus de complaisance encore que la premiére. Les grands hommes fuient les louanges directes, parce qu'elles blessent leur modestie, sans rien adjoûter à leur gloire ; mais ils sont charmez d'entendre louer leurs amusements ; comme s'ils avoient moins besoin d'amusements que les autres hommes, ou qu'ils fussent plus obligez de les justifier. Et ce qui prouve que M. de Meaux luy-même pensoit ainsi, c'est qu'il conseilla à M. l'Abbé Boutard de travailler sur le même plan à une description de Marly & de Trianon, dont il se chargea de faire les honneurs auprès du Roy. Le Poëte sentit l'importance du conseil, & le mérite de l'offre ; sa Muse n'oublia rien pour y répondre : & l'ouvrage estant achevé, M. de Meaux en fut, comme il l'avoit promis, le protecteur & l'interpréte.

Cette description, dont assûrément l'original ne perdit rien de ses graces dans l'explication qu'en fit M. de Meaux, plût extrêmement au Roy ; & M. Bontemps le pere, qui estoit Gouverneur de Marly, en fut tellement affecté, qu'il ne cessa d'en rappeller le souvenir à Sa Majesté ; jusqu'à ce que d'elle-même elle demanda un jour si l'Abbé Boutard estoit Prestre ? M. de Meaux répondit qu'il en avoit toûjours eu grande envie : mais que la médiocrité de sa fortune l'en avoit empêché. *Eh bien*, dit le Roy, *je luy donne cent pistoles de gratification pour aller dans vostre Séminaire prendre les Ordres ; après quoy j'auray soin de luy.*

M. l'Abbé Boutard se rendit sur le champ à Meaux. Il y resta près d'un an au Séminaire, & revint Prestre. A son retour, le Roy convertit en pension les 1000. liv. qu'il luy avoit d'abord accordées à titre de gratification. Il le nomma ensuite à l'Abbaye de Boisgroland, Diocése de Luçon, & luy donna enfin, lors du renouvellement de 1701. une place dans cette Académie, où sa pension fut attachée.

Les Poëtes s'acquittent d'autant plus aisément envers leurs

bienfaiteurs, qu'ils ſont perſuadez que leur reconnoiſſance les immortaliſe. Celle de M. l'Abbé Boutard ſe ſignala par preſque autant d'Odes nouvelles, que la ſuite du regne du Roy luy offrit d'évenements à célébrer; & ſur la fin, il s'y donna le titre de *Poëte de la Famille Royale*, *VATES BORBONIDUM.*

Horace fut celuy des anciens qu'il s'attacha le plus à imiter. Il convenoit qu'il ne pouvoit choiſir un meilleur modéle, dans le genre de Poëſie qu'il avoit embraſſé; mais il ſe flattoit bien auſſi de luy avoir rendu quelques bons offices dans ſes imitations. Il croyoit encore luy reſſembler par les ſentiments, comme par les expreſſions; par la taille, par les traits du viſage, & par tout ce qui pouvoit caractériſer parmi nous un de ſes véritables héritiers, *Venuſini pectinis hæres.* C'eſt ainſi qu'il s'annonce dans la pluſpart de ſes ouvrages Lyriques.

Dès qu'il avoit mis la derniére main à une piéce, il l'apportoit à l'Académie, & dans quelque aſſemblée publique, par préférence aux aſſemblées particuliéres, où l'on peut eſtre interrompu: il la liſoit enſuite dans différentes maiſons, & finiſſoit par la faire imprimer à ſes dépens, en aſſez grand nombre pour n'en laiſſer déſirer à perſonne. Mais, comme on ſçait quel eſt le ſort ordinaire des feuilles volantes, elles pourroient eſtre dès-à-préſent fort difficiles à raſſembler.

Au reſte, il avoit travaillé à quelques autres ouvrages d'une eſpéce toute différente, & comme il nous en inſtruit luy-même dans le Mémoire de ſa main, que nous avons annoncé au commencement de cet Eloge, nous y paſſons; & nous n'avons différé d'y paſſer, que pour rapporter ce qui n'y eſtoit pas aſſez expliqué, & ce que nous avons crû devoir y adjoûter pour une plus grande intelligence.

Copie du Mémoire préſenté au Roy en l'année 1728. *Par M. l'Abbé Boutard.*

SIRE,

L'Abbé Boutard Penſionnaire de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles Lettres, qui travaille depuis plus de qua-

rante ans pour l'Église, pour l'Estat, & pour la Littérature, représente à VOSTRE MAJESTÉ *qu'il a besoin d'un prompt secours qui l'indemnise, & qui luy donne moyen de continuer ses travaux, dont voicy le détail.*

En 1686. *Il fut excité par M. le Duc de Montausier, & par M. Fléchier Évêque de Nismes, à traduire les auteurs de l'Histoire Auguste. La Dissertation qu'il composa sur le caractére de ces Écrivains, a été lûë à l'Académie.*

En 1694. *Il fit imprimer un essay de Poësie Lyrique, & l'année suivante, les descriptions des Maisons Royales, en Odes Latines, qui eurent quelque reputation. Celles de Marly & de Trianon, qui parurent les premieres, furent traduites en François par Monseigneur le Duc de Bourgogne, & par le Roy d'Espagne, lors Duc d'Anjou, sous les yeux de feu M. l'Abbé Fleury sous-Précepteur des Enfants de France.*

En 1697. *Il fut employé par feu M. Bossuet Évêque de Meaux, à mettre en latin la relation du Quiétisme; & cette version fut envoyée à Rome pour l'éclaircissement de la Vérité, avant la décision de l'affaire.*

En 1698. *Il fut engagé par le même Prélat à entreprendre une version latine de son histoire des Variations. Ce sçavant Évêque, qui avant que de mourir, en avoit vû la Préface traduite avec les deux premiers Livres, encouragea l'Auteur à achever ce grand ouvrage, dont il prévoyoit l'utilité pour la Religion Catholique, s'il estoit répandu en Angleterre, en Allemagne, & dans les pays du Nord, où la Langue Latine est familiére.*

M. le Cardinal de Rohan qui en a lû quelques endroits, ne doute point du fruit qu'il produiroit dans le Diocése de Strasbourg.

En 1703. *Il reçût un ordre du Roy, qui estant informé du succès de ses Poësies Latines, luy commanda de cultiver ce genre de Littérature, suivant la Lettre qui luy fut écrite le 4 Fevrier de cette année par M. de Pontchartrain Secretaire d'Estat.*

C'est

C'eſt en exécution de cet ordre qu'il compoſa dans la ſuite pour le Roy, la Famille Royale, & pluſieurs Princes de l'Europe, différents ouvrages de Poëſie, qui ont eſté lûs dans l'Academie, imprimez, répandus dans les pays eſtrangers, & traduits en diverſes Langues.

Il traduiſit en François la ſçavante Préface de feu M. l'Evêque de Meaux ſur les Pſeaumes de David, pour Madame la Dauphine, lors Ducheſſe de Bourgogne. En 1706.

Il fut invité par M. le Cardinal d'Eſtrées, à ramaſſer dans un volume les préceptes de Morale diſperſez dans les œuvres d'Horace, & il y travailla. En 1708.

Il fut exhorté par le feu Pape Clément XI. à mettre au jour la verſion latine de l'Hiſtoire des Variations. En 1710.

Ce grand Pontife qui en connoiſſoit l'importance, voulut bien en agréer la Dédicace, ſuivant la Lettre que M. le Cardinal Paulucci écrivit à l'auteur, le 6. Juin de la même année, par ordre de Sa Sainteté; mais l'impreſſion en a eſté retardée juſqu'icy, faute de fonds.

Pour ſe conformer aux intentions du même Pape, à qui ſes Poëſies ne déplûrent pas, il paraphraſa en Odes latines les plus beaux endroits de la Sainte Ecriture. Sa Sainteté à qui elles ont eſté envoyées, en a paru ſatisfaite, ſuivant les réponſes du même Cardinal Paulucci. En 1711.

Il fit pluſieurs Médailles, qui luy furent demandées par l'Electeur de Cologne, ſur différents ſujets. En 1713.

Il fut ſollicité par M. l'Ambaſſadeur d'Eſpagne, de luy donner le deſſein d'une feſte pour la naiſſance de l'Infant Dom Carlos, & elle fut envoyée à Madrid. En 1716.

Il eut ordre de feu M. le Duc d'Orléans, lors Régent, de mettre en latin le Manifeſte de la derniére guerre, pour le répandre plus aiſément dans les pays eſtrangers. Cette verſion fut láë au Prince, qui en parut content, & en garda une copie manuſcrite. En 1717.

En 1720. *Il fut conseillé par feu M. le Cardinal du Bois, de traduire en latin, pour la réunion des deux partis, le dernier Corps de Doctrine de M. le Cardinal de Noailles, approuvé de M.rs les Cardinaux & Évêques de France, dont il est signé.*

En 1722. *A l'instigation de M. le Duc d'Ossone, lors Ambassadeur d'Espagne, il a donné & conduit le dessein de la feste représentée sur la riviére, au sujet du mariage du Roy, & il en a composé la description envoyée à Sa Majesté Catholique, qui luy en a marqué une entiére satisfaction, par la Lettre dont elle l'a honoré le 20. Avril de la même année.*

En 1724. *Il a donné la description de Chantilly qu'il a faite pour M. le Duc de Bourbon, & qu'il a présentée à Vostre Majesté.*

Il seroit à souhaiter que les gens de Lettres, les auteurs surtout, laissassent ainsi, non par rapport à leurs besoins, mais pour la satisfaction de leurs successeurs, des Mémoires exacts, sur le nombre, les dates & l'occasion de leurs ouvrages. Qu'ils épargneroient de peine, & peut-estre de mensonges à leurs commentateurs! Le Public s'accoûtumeroit bien-tost à démêler dans ces Mémoires les moindres traces de l'amour propre; & dans la crainte qu'il ne s'en vengeât quelquefois sur la vérité même, l'Eloge des Académiciens consisteroit principalement à relever des circonstances honorables, que leur modestie auroit supprimées, ou passées trop légerement.

M. Boutard mourut à Paris le 9.e du mois dernier d'une hydropisie de poitrine, causée, à ce que l'on croit, par des remédes qu'il avoit faits pour se guérir de la goute. Il estoit dans sa 65.e année.

ELOGE
DE M. DE LA LOUBÉRE.

SIMON DE LA LOUBÉRE, fils d'un des principaux Officiers du Préſidial de Toulouſe, y naquit au mois de Mars 1642. & y fit ſes études au Collége des Jéſuites, où il avoit un oncle célébre par ſon érudition. M. de la Loubére le pere, qui eſtoit auſſi homme de Lettres, n'épargna rien pour donner à ſon fils l'éducation dont on le jugea digne dès ſes premiéres années, mais il ne vêcut pas aſſez long-temps pour recueillir le fruit qu'il avoit lieu d'en eſpérer. La mere fut plus heureuſe; elle eſtoit Bertrand en ſon nom, & de la même famille que le Cardinal Bertrand, qui fut premier Préſident; d'abord du Parlement de Toulouſe, enſuite de celuy de Paris, & enfin Garde des Sceaux ſous Henry II. C'eſtoit une femme de mérite, & qui aſſez occupée, ce ſemble, des diſcuſſions d'affaires que ſon mary luy avoit laiſſées, ne deſeſpéra pas d'animer encore, & de ſuivre par elle-même les études d'un jeune homme qui eſtoit déja en Rhétorique, chaque jour elle luy en faiſoit rendre un compte exact. M. de la Loubére, à qui cette inſpection paroiſſoit gênante, & peut-eſtre déplacée, ſe flatta qu'au moins elle ne dureroit pas; & comme il liſoit alors dans le Grec les poëmes d'Homére dont il eſtoit enchanté, il y adjoûtoit le malin plaiſir de luy en réciter ſoir & matin un grand nombre de vers, perſuadé qu'un langage ſi extraordinaire pour elle, mettroit bien-toſt ſa patience à bout. Il ſe trompa, l'attention de ſa mere ſe renouvelloit ſans ceſſe, & augmentoit au point, qu'il ne pût s'empêcher de luy en marquer ſon étonnement, & de luy avouer de bonne foy quel avoit eſté ſon projet. Elle répondit à cet aveu par un autre qui ne le ſurprit pas moins, c'eſt qu'inſenſiblement elle avoit pris un tel goût à l'harmonie

1729. Aſſemblée publique d'après la Saint Martin.

de ces vers Grecs, que quand il ne luy en réciteroit plus par devoir, elle luy en demanderoit quelquefois par amité.

Ce que l'on ſçait encore de ces premiers temps de M. de la Loubére, c'eſt qu'à l'âge de 15. à 16. ans il avoit compoſé une Tragédie Latine, dont le ſujet eſtoit tiré de l'Écriture Sainte, & une Comédie Françoiſe imitée de Plaute, & qu'il les ſupprima toutes deux, lorſque venu à Paris, répandu dans le monde, fréquentant le Théatre, le Barreau & les gens de Lettres, il ſentit la foibleſſe de ces eſſais.

L'envie de ſe perfectionner, & ſur-tout de ſe polir, l'engagea particuliérement à faire ſa cour aux Dames, & ce fut dans cet innocent commerce qu'il compoſa une infinité de vers tendres & galants, que les meilleurs Muſiciens s'empreſſoient de mettre en air, & que tout le monde chantoit enſuite; de ſorte qu'il eût eſté, diſoit-il, le plus grand Chanſonnier de France, ſi les Opéras n'eſtoient venus luy en enlever la gloire; il la leur céda volontiers, parce qu'il cherchoit d'ailleurs à s'occuper de quelque choſe de plus ſérieux. Il s'appliqua à la connoiſſance du Droit public & des intéreſts des Princes; & lorſque M. de S.t Romain fut nommé Ambaſſadeur en Suiſſe, il demanda M. de la Loubére pour Secretaire de l'Ambaſſade, & joignit au témoignage authentique des ſervices qu'il avoit rendus en ce pays-là, celuy de s'y eſtre fait généralement eſtimer, quoyqu'il ne bût preſque que de l'eau.

Peu de temps après le Roy, qui avoit de grandes vûës pour l'eſtabliſſement de la Religion & du Commerce dans le Royaume de Siam, y envoya M. de la Loubére avec le titre d'Envoyé extraordinaire. Il partit de Breſt le premier Mars 1687. il arriva à Siam à la fin de Septembre, il y reſta juſqu'au mois de Janvier ſuivant; & dans cet intervalle, qui ne fut que d'environ trois mois, il raſſembla des notions ſi exactes ſur l'hiſtoire & la nature du pays, ſur l'origine, la langue, les uſages, les mœurs, l'induſtrie & la Religion des habitants, que la Relation qu'il en publia à ſon retour, quoyque précédée de trois ou quatre autres, fut bien-toſt régardée comme l'unique. Il faut cependant obſerver qu'on s'eſtoit attendu à trouver dans cette Relation des

choſes merveilleuſes, preſque incroyables; que M. de la Loubére le ſçavoit, qu'il n'ignoroit pas même qu'il y avoit alors une ſorte de politique ou d'intéreſt à ménager, ſur cela, la prévention & la crédulité publique; & que loin de ſe prévaloir d'un avantage ſi cher aux voyageurs, ſi l'on mettoit à part les réflexions dont il a ſoin d'accompagner le récit de tout ce qu'il a vû, appris, examiné à ſix mille lieuës au loin, on trouveroit qu'il le rend avec la candeur & la ſimplicité d'un homme qui ne ſeroit jamais ſorti de ſon pays.

Quand le diſcernement égale ainſi l'amour de la vérité, il releve & ennoblit le courage de la dire, & c'eſt ce qui fit encore jetter les yeux ſur luy pour aller, ſans caractére, exécuter une commiſſion ſecréte en Eſpagne & en Portugal. L'objet principal de la commiſſion eſtoit, ſans doute, de connoître & de préparer les moyens de détacher ces deux Cours de l'alliance qui venoit de produire la révolution d'Angleterre, & qui avoit rallumé la guerre dans toute l'Europe. Malheureuſement ce deſſein tranſpira par quelque voye indirecte, peut-eſtre par le ſeul ſoupçon. M. de la Loubére fut arreſté à Madrid, & n'eut la liberté de revenir en France, que parce qu'on y uſoit de repréſailles ſur tous les Eſpagnols qui s'y trouvoient.

Ce fut au retour de ce voyage d'Eſpagne, que M. de la Loubére, qui eſtoit deja en liaiſon avec M. le Chancelier de Pontchartrain, alors Controlleur général des Finances, & Secretaire d'Eſtat de la Marine, s'attacha entiérement à luy, pour eſtre auprès de M. le Comte de Pontchartrain ſon fils, reçû en ſurvivance de la Charge de Secretaire d'Eſtat. Il l'accompagnoit dans ſes tournées, il meſloit à ſes travaux particuliers des récits inſtructifs & curieux, des lectures ſçavantes, & luy rendoit le poids des affaires agréable & léger par le caractére de ſon eſprit qui eſtoit l'un & l'autre, & même un peu ſingulier, ce que M. le Chancelier de Pontchartrain tournoit toûjours en éloge; & à dire le vray, il faut néceſſairement un peu de ſingularité dans l'eſprit, pour luy donner à tout moment cette eſpéce de nouveauté qui en fait le charme.

Comme cet attachement paroiſſoit ne laiſſer aucun doute

sur l'envie qu'avoit M. de la Loubére de fixer son séjour à Paris, l'Académie Françoise le nomma en 1693. pour y succéder à M. l'Abbé Tallemant l'aîné; & l'année suivante il fut nommé à une autre place dans cette Compagnie, qui n'estoit encore composée que de huit Académiciens, mais tous Pensionnaires, & tous de l'Académie Françoise : cependant, ce qu'on appelle communément maladie du pays, le gagnoit peu à peu, & soit qu'il s'en apperçût ou non, il n'en parloit que comme d'un sentiment généreux qui l'intéressoit à la gloire du lieu de sa naissance. Il commença d'abord par solliciter le rétablissement de l'Académie des Jeux Floraux, qui autrefois si célébres à Toulouse, y avoient dégeneré depuis plus d'un siécle en un petit nombre d'assemblées tumultueuses, où l'on ne distribuoit plus que quelques prix modiques, peu propres à exciter l'émulation. Il rechercha avec un soin extrême l'origine de ces Jeux, & il en démontra l'utilité avec tant d'évidence, que pour les mieux rappeller à leur ancienne splendeur, on le chargea d'en dresser luy-même les nouveaux Statuts, les Lettres patentes, & jusqu'à la Liste des Académiciens, où personne assurément, ne méritoit mieux que luy d'avoir une place distinguée; mais sa modestie ne luy permit pas de se nommer en aucun endroit, & il fallut que l'Académie en corps réparât cette obmission, en luy déférant d'une commune voix la premiére place qui viendroit à vaquer : à la vérité, il l'accepta avec joye; il fit plus, il alla l'en remercier, & cette démarche fut comme le signal de sa retraite, qu'une autre impression de l'air natal acheva de déterminer. Il trouva à Toulouse une parente aimable, & du nom de Bertrand; il oublia qu'il avoit près de 60. ans, il l'épousa, & ne revint à Paris à diverses reprises, que pour y arranger ses affaires, & s'affranchir de plus en plus des engagements qui pouvoient l'y retenir.

M. de la Loubére rendu à sa Province, y fit long-temps l'honneur & le plaisir des meilleures Compagnies; il y devint l'arbitre de ces mêmes Jeux Floraux, dont il avoit esté le restaurateur, & il le devint par la seule supériorité de son goût & de ses connoissances.

Plus capable que jamais de donner des conſeils & des régles pour la perfection de l'éloquence & de la poëſie, il en fourniſſoit encore des modéles dans les fréquents diſcours qu'il prononçoit, & dans les vers qui luy échappoient de temps à autre; vers qui eſtoient toûjours pleins de ſens & de feu, d'une morale ſage & délicate, ſouvent même d'une galanterie fine, qui ne ſe reſſentoit point de ſon âge, quoyqu'il en parlât volontiers.

Il ſçavoit non-ſeulement le Latin & le Grec, dont nous avons oublié de dire que dans ſa jeuneſſe il avoit compoſé, pour ſon uſage, une Grammaire & des Racines en vers François, dans le goût de celles de Port-Royal; il ſçavoit encore parfaitement l'Italien, l'Eſpagnol, l'Allemand.

Son talent pour la poëſie ne ſe bornoit pas non plus aux petits vers dont nous avons parlé, Chanſons, Madrigaux; il a laiſſé un aſſez gros recueil de Sonnets, d'Odes, d'Elégies, & d'autres œuvres poëtiques toutes réguliéres en leur genre, car il ne pouvoit ſouffrir les vers irréguliers, il les appelloit le libertinage des rimes.

Ceux qui ne connoiſſoient que médiocrement M. de la Loubére, croyoient que c'eſtoit-là toute ſon occupation, & ce n'eſtoit qu'une partie de ſes amuſements. Depuis nombre d'années, il s'exerçoit ſans relâche ſur ce que les Mathématiques ont de plus abſtrait & de plus ſublime; mais ne cherchant par cette étude qu'à découvrir des véritez utiles, il ne s'en entretenoit qu'avec des perſonnes capables d'en juger, ainſi c'eſtoit une choſe preſque ignorée dans la Province, & comme réſervée à un petit nombre d'amis ſçavants, avec qui il avoit toûjours icy d'étroites relations. Il conſentit peu de temps avant ſa mort, qu'on publiât un Traité qu'il avoit fait *de la Réſolution des Equations*, ou *de l'Extraction de leurs Racines*; on l'imprime actuellement, & le Cenſeur Royal, ſur l'approbation de qui le privilége en a eſté expédié, M. Saurin en a porté le jugement le plus avantageux.

Il mourut le 26. Mars dernier âgé de 87. ans révolus, & la nouvelle de ſa mort, toute vray-ſemblable, toute ſûre qu'elle

eſtoit, eût grand beſoin de confirmation, parce que depuis long-temps il s'en répandoit preſque tous les ans de faux bruits, fondez ſur ſes plus légeres indiſpoſitions, & ſur la crainte qu'on avoit de le perdre, car indépendamment des talents, la douceur de ſes mœurs & la ſûreté de ſon commerce, faiſoient qu'il n'eſtoit pas poſſible de le connoître ſans luy eſtre extrêmement attaché. On dit que lorſqu'au ſortir de quelque maladie, il rendoit graces à Dieu pour ſa convaleſcence, il le remercioit principalement de la bonté qu'il avoit de le laiſſer jouir encore de ſes amis, & que quelques-uns d'entre eux luy faiſant un jour remarquer obligeamment, qu'âgé & malade comme il l'eſtoit, il n'avoit point du tout les mains tremblantes, ce que le vulgaire croit eſtre le ſort des parjures, il leur répondit qu'auſſi n'avoit-il jamais fait de faux ſerments, pas même en amour.

Il a ſurvêcu d'un an ſa femme, & n'en a point laiſſé d'enfants; ſa mort n'a de même produit aucun changement dans cette Académie, parce que depuis l'année 1705. il n'y avoit plus que le titre de Penſionnaire Vétéran.

ELOGE DE

ELOGE
DE M. L'ABBÉ DE BOISSY.

JEAN-BAPTISTE THIAUDIÉRE DE BOISSY naquit à Paris le 20. d'Octobre 1666. & fut le ſixiéme des enfants de Pierre Thiaudiére, qui avoit eſté Secretaire des Finances de la Reine mere Anne d'Autriche. Il perdit ſon pere de très bonne heure, mais ſon éducation ne fut pas négligée : Claude Thiaudiére ſon frere aîné, qui à l'âge de 27. ans, eſtoit déja Secretaire de confiance de M. le Premier Préſident de Novion, prit ſoin de ſes études ; il les luy fit faire au Collége des Jéſuites, où il avoit eſté luy-même élevé ; & quand il eut achevé ſa Rhétorique, un de ſes oncles, Religieux Bernardin, Prieur de l'Abbaye de Cercamp en Artois, l'y mena, & l'y retint pendant quelques années. Naturellement plein d'eſprit, & avide de ſçavoir, il fut bientoſt dans une liaiſon intime avec le Bibliothécaire, homme plus intelligent dans ce meſtier que le lieu ne ſembloit le comporter, & qui profitant de la facilité qu'il avoit d'y faire venir en droiture toutes ſortes de livres de Hollande, en recevoit continuellement pour la maiſon, pour luy, pour ſes amis. L'Abbé de Boiſſy, neveu du Pere Prieur, s'arrachoit aux diſſipations ſéduiſantes d'une riche Abbaye de Moines, pour paſſer les jours, & ſouvent les nuits entiéres à lire, à extraire & à conférer, particuliérement les livres de Théologie & de Belles Lettres, qui eſtoient ceux qui picquoient davantage ſa curioſité ; & quand on le renvoya à Paris, ſa famille, M.rs Deſpreaux, Racine, Fourcroix & les autres amis de ſon frere, qui craignoient qu'il n'eût au moins perdu tout ſon temps, furent d'autant plus étonnez des connoiſſances qu'il avoit acquiſes, qu'il ne les devoit qu'à luy ſeul. On luy fit reprendre le cours de ſes études, & il s'y diſtingua par des progrès ſi rapides, & en même-temps par des mœurs ſi douces,

1729. Aſſemblée publique d'après la Saint Martin.

ſi réglées, que l'émulation, l'eſtime & le reſpect qu'il inſpiroit à ſes condiſciples, paſſérent juſqu'à ſes maiſtres, & qu'ils en rappellérent ſi long-temps le ſouvenir, que cette habitude ſubſiſtoit encore dans toute ſa force, lorſque M. l'Abbé de Soubize, aujourd'huy Cardinal de Rohan, moins âgé de douze ans que l'Abbé de Boiſſy, donna en ce genre un nouveau ſpectacle aux Muſes, un Prince formé par les Graces, & qui pouvant ne devoir qu'à ſon nom les plus grandes dignitez du ſiécle, ne ſongeoit qu'à s'en rendre digne par cette application conſtante, & ces ſuccès éclatants qui preſtent quelquefois au mérite d'un ſimple particulier, le droit de faire violence aux honneurs & à la fortune. Ce qu'il entendoit dire de l'Abbé de Boiſſy luy fit ſouhaiter de le connoître, & dès qu'il le connut, il ſouhaita de ſe l'attacher : ce ne fut pas en vain, il l'engagea à ſe charger de l'éducation du Prince Maximilien ſon frere, & elle répondit à tout ce que l'on devoit attendre de ſon zéle & de ſa capacité. Il forma en luy un Militaire aimable & vertueux, qui, joignant à la valeur & aux graces héréditaires dans ſa famille, un cœur plein de ſentiments, & un eſprit orné de mille connoiſſances, fit ſentir vivement ſa perte à la journée de Ramilly.

Un autre ſujet de la plus grande eſpérance, M. le Prince de Soubize, fut encore confié aux ſoins de l'Abbé de Boiſſy, & il cultiva ſi habilement les heureuſes diſpoſitions de ce nouvel éleve, qu'il ſembloit avoir reſtitué en luy ſeul tout ce que des morts glorieuſes, mais prématurées, avoient enlevé à ſa maiſon dans une longue ſuite de campagnes. Les larmes qu'il a fait verſer à ſon tour, & qui ne ſont pas encore toutes taries, diſent plus éloquemment que nous ne le ſçaurions faire, que ce ſont les années, & non les vertus qui luy ont manquées.

Dans l'intervalle de ces deux éducations, & après la derniére, M. le Cardinal de Rohan employa l'Abbé de Boiſſy à quantité de choſes qui luy eſtoient importantes, & la pluſpart perſonnelles ; il ſe fait un plaiſir d'atteſter qu'il a toûjours trouvé dans le fonds de ſes connoiſſances, dans l'eſtenduë de ſes lectures ou la fidélité de ſa mémoire, des reſſources promptes & aſſûrées pour tout ce qu'il ſouhaitoit. Il adjoûte, que né avec un déſin-

téreſſement ſi abſolu, qu'il paroiſſoit incapable de former aucun déſir pour ſon propre avantage, il ne héſitoit point à parler, à inſiſter, dès qu'il s'agiſſoit de ſoulager un malheureux, d'eſtre utile aux Lettres, ou de contribuer à la gloire de ceux à qui il s'eſtoit dévoué. L'occaſion la plus marquée qu'il en ait euë, & qu'il ne laiſſa pas échapper, fut en 1707. quand la fameuſe Bibliothéque de M. de Thou, devenuë celle de M. le Préſident de Ménars, fut ſur le point d'eſtre venduë & diſperſée dans les pays eſtrangers. M. l'Abbé de Boiſſy s'en inquiéta d'abord, comme d'un malheur public, puis faiſant réflexion que perſonne n'eſtoit plus digne de recueillir ce précieux dépoſt que M. le Cardinal de Rohan, il l'en preſſa ſi vivement, que ſes ſollicitations prévalurent à toutes les difficultez de ce temps-là, où l'on ſçait que les viciſſitudes d'une guerre opiniâtre & ſanglante épuiſoient encore plus les grandes maiſons que les fortunes particuliéres. Les fatigues d'un tranſport & d'un eſtabliſſement ſi conſidérables roulérent toutes ſur luy; il n'en fut point effrayé, il en fit au contraire ſes délices, & non content d'avoir aſſûré ce tréſor aux ſçavants de ſa nation, il s'appliqua à le leur rendre de jour en jour plus utile, ſoit en le diſpoſant dans un ordre qui en facilite extrêmement l'uſage, ſoit en y adjoûtant ce qui y manquoit pour le rendre un des plus complets de l'Europe.

Ces différents travaux annonçoient avantageuſement M. l'Abbé de Boiſſy à l'Académie des Belles Lettres; il y fut reçû au mois de Février 1710. & quoyque ſes occupations courantes ne luy permiſſent pas encore d'y eſtre auſſi aſſidu qu'il l'auroit ſouhaité, non-ſeulement il ſe rendoit à ſes Aſſemblées le plus ſouvent qu'il luy eſtoit poſſible, mais il y apportoit des ouvrages compoſez exprès: Il y en a deux entre autres; l'un ſur les Expiations en uſage chez les anciens, l'autre ſur les Sacrifices où ils immoloient des victimes humaines; l'Académie en a fait une mention honorable dans la partie hiſtorique du premier volume de ſes Mémoires; mais à ces occupations, qui empêchoient M. l'Abbé de Boiſſy de ſe livrer totalement aux exercices de la Compagnie, ſuccédérent bien-toſt des infirmitez qui l'en éloignérent encore plus, & qui l'obligérent enfin

à y demander le titre de Vétéran : c'eſtoient des vapeurs, des migraines habituelles & de longues inſomnies, triſte appanage d'une vie ſédentaire & laborieuſe. Il s'en trouva un peu ſoulagé quelque temps avant ſa mort ; il revint à l'Académie avec une ſorte d'aſſiduité & de complaiſance ; & on s'y flattoit de le voir un jour abſolument guéri de maux qui diminuent ordinairement avec l'âge, lorſqu'au mois de May dernier il en eût des accès plus violents que de coûtume, & accompagnez d'une fiévre, qui tantoſt tierce, & tantoſt continuë, réſiſtoit à tous les remédes, & l'emporta le 27. Juin ſuivant, dans ſa 63.e année, & dans les ſentiments de la plus parfaite réſignation.

Son caractére dominant eſtoit une probité, une candeur, une innocence peu communes & eſtimables, ſur-tout dans ceux qui ont comme luy ce goût fin & délicat, qui luy faiſoit auſſi-toſt démeſler dans les ouvrages d'eſprit, comme dans les productions de l'art, ce qu'il y avoit de grand, de beau, de vray, d'avec ce qui n'en avoit que l'apparence.

ELOGE
DE M. LE P. DE VALBONNAYS.

1730. Assemblée publique d'après Paques.

JEAN-PIERRE MORET DE BOURCHENU, Marquis de Valbonnays, Premier Président de la Chambre des Comptes de Dauphiné, & fils de Pierre de Bourchenu, Doyen du Parlement de la même Province, naquit à Grenoble le 23. Juin 1651. & fit ses études à Nostre-Dame de Grace en Foreſt, où les PP. de l'Oratoire ont un Collége, dont il augmenta beaucoup la réputation, par l'éclat avec lequel il y soûtint des Théses générales de Philosophie, à l'âge de 14. ans.

Quelque envie qu'eût M. de Valbonnays le pere, de former promptement dans son fils un Magistrat digne de le remplacer, il ne crut pas devoir le livrer de si bonne heure à l'étude de la Jurisprudence; & comme ce fils marquoit une grande passion pour les voyages, il le mit en estat de faire agréablement celuy d'Italie. Il n'y porta d'un jeune homme que l'ardeur & l'empressement de tout voir; à cela près, il vit tout en homme sensé, qui ne chargeoit point son Journal de bagatelles, mais qui n'y obmettant rien de singulier, l'accompagnoit presque toûjours de remarques si judicieuses, qu'il s'en est utilement servi jusques dans ses derniéres productions.

Il demeura environ six mois à Rome, & quelque peu plus à Venise, parce que nous y avions alors pour Ambassadeur M. de S.t André Premier Président du Parlement de Grenoble, qui se fit un plaisir de le retenir, & qui le menoit avec luy dans toutes les cérémonies publiques: il se trouva entre autres, à celle où ce Ministre, quoyqu'homme de robe; prit avec autant de courage que de dignité, le pas sur le Marquis de la Fuentes Ambassadeur d'Espagne, qui vouloit s'arroger la préséance. Le Sieur Amelot de la Houssaye qui a extrêmement détaillé ce fait-là dans ses Mémoires, l'a égayé de quelques traits qu'il attribue à un jeune François qui accompagnoit l'Ambassadeur; & ce François qu'il

ne nomme point, eſtoit, à ce qu'on prétend, M. de Valbonnays.

Il s'eſtoit flatté qu'à ſon retour d'Italie, on luy permettroit d'entreprendre quelque autre voyage : voyant ſon eſpérance trompée, il partit un jour, ſans rien dire, ſur un cheval d'emprunt, ſans autre fonds que le peu qu'il avoit pû épargner ſur ſes plaiſirs, & ne donna de ſes nouvelles que quand il fut arrivé à Paris. Il n'eſtoit plus poſſible de luy refuſer des ſecours ; auſſi luy en envoya-t-on, mais ſous la condition expreſſe, que dans trois mois au pluſtard il reviendroit à Grenoble. L'argent fut reçû, & la condition mal exécutée. Le voyageur ſuivant toûjours ſon premier objet, paſſa en Hollande, & de-là en Angleterre, où il trouva heureuſement M. le Comte de Canaples, dernier Duc de Leſdiguiéres, qui charmé d'accueillir un Gentilhomme de ſa Province, prit de luy un ſoin tout particulier, & le produiſit avec un air de diſtinction à la Cour de Charles II. Un ſuccès ſi peu attendu luy enfla le courage, au point que s'eſtant trouvé à la ſuite du Roy, lorſque S. M. B. alla viſiter à la rade de Portſmouth ſa flotte, qui, jointe à celle de France, avoit ordre d'aller chercher les Hollandois juſques ſur leurs coſtes, il n'oublia rien pour obtenir la permiſſion de paſſer ſur l'Amiral, ou le Vice-Amiral, & eſtre ſpectateur du combat. Le Duc d'Yorck qui commandoit la flotte, s'excuſa de le recevoir ſur ſon bord, parce qu'il y ſeroit trop expoſé. Mylord Sandwick qui montoit le Vice-Amiral, s'en deffendit par la même raiſon ; mais il luy procura une place ſur un des vaiſſeaux qui le ſuivoient immédiatement, & où effectivement il courut bien moins de danger ; car le jour de l'action, qui commença des ſept heures du matin, & ne finit qu'à neuf du ſoir, Ruyter Amiral
Le 7. Juin 1772. de Hollande, profitant de l'avantage du vent, fondit avec tant d'impétuoſité ſur l'Eſcadre rouge, qu'il y mit d'abord un grand déſordre. Le Duc d'Yorck fut obligé de changer trois fois de vaiſſeau : Mylord Sandwick, après en avoir pris deux à l'abordage, eut le ſien accroché par un brulot, qui le fit ſauter en l'air avec tout ſon équipage ; & quoyqu'à la fin, la victoire ſe déclarât hautement en faveur des deux Couronnes, ce ſpectacle, qui n'eſtoit rien moins qu'amuſant pour un ſimple curieux, fit une telle impreſſion ſur M. de Valbonnays, qu'il ne ſongea plus qu'à

remplir les vûës de ſa famille ; il revint à Paris, & ayant obtenu de ſon pere qu'il y feroit ſon cours de Droit, & qu'il y ſuivroit quelque temps le Barreau, il y fut très-exact, & il ne s'y préſentoit point de cauſes importantes dont il ne luy envoyât le précis: non toutefois que ce fût ſon unique, ou même ſa plus chére occupation ; il fréquentoit aſſiduement les Bibliothéques, & les gens de Lettres ; il s'adonnoit encore très-particuliérement à l'étude des Mathématiques ; & il s'eſtoit logé à la porte de M. Ozanam, pour mieux profiter de ſes Leçons, & de ſon loiſir.

Le ſéjour de la Province n'étouffa pas un goût ſi naturel, & ſi déclaré : dès que ſon pere luy eut remis ſa charge de Conſeiller au Parlement, il commença à tenir chez luy des conférences d'hiſtoire & de littérature, & s'eſtant joint à un de ſes amis, qui n'avoit pas moins d'inclination pour les Mathématiques, ils firent venir à frais communs M. Ozanam à Grenoble, & l'y retinrent deux ans.

A quelque temps de-là, M. de Valbonnays eut l'agrément du Roy pour la charge de Premier Préſident de la Chambre des Comptes de Dauphiné, il y fut reçû en 1690. & les ſervices qu'il y rendit, luy valurent en 1696. un brevet d'honneur de Conſeiller d'Eſtat ; mais une diſgrace perſonnelle ſuivit de près ces avantages ; ſa vûe s'affoiblit inſenſiblement, & il devint tout à fait aveugle.

Cet accident le toucha ſans doute, mais loin de troubler ſa raiſon, il ne ſervit qu'à découvrir en luy les reſſources du ſage dans ſes adverſitez.

M. de Valbonnays commença dès-lors à faire par des organes eſtrangers plus de lectures, que ſes propres yeux n'en pouvoient faire dans ſes plus beaux jours. Il orna ſa mémoire d'une infinité de choſes eſſentielles, qu'il s'eſtoit contenté de ſçavoir qu'il trouveroit au beſoin en tels & tels livres. De-là une imagination plus vive & plus féconde, des réflexions plus eſtenduës & plus ſolides, des projets utiles & ſuivis, une converſation pleine, ſoûtenuë, toûjours variée, & qui faiſoit d'abord ſentir à quiconque avoit du goût, l'extrême différence d'un homme d'eſprit à ces compilateurs, qui pour en montrer un peu, font ſans ceſſe des incurſions violentes dans le travail d'autruy, &

qui ſemblables à ces corps mal diſciplinez, qui ne ſe ſignalent que par de grands dégâts, loin d'enrichir jamais perſonne, ont eux-mêmes peine à vivre de leur butin.

Les conférences que M. de Valbonnays tenoit chez luy, devinrent auſſi plus réguliéres & plus fréquentes; & quoyque tous les honneſtes gens y fuſſent volontiers admis, il ſe propoſa de rendre ce bien plus général, en ſe chargeant luy-même d'un ouvrage, dont la ſeule idée avoit ſon mérite dans une perſonne de ſon nom & de ſon rang, mais dont l'execution ne ſembloit pas poſſible, dans la ſituation où le réduiſoit la perte de ſes yeux. Cependant l'étude qu'il avoit toûjours faite de l'hiſtoire de ſon pays, jointe à une connoiſſance particuliére des titres conſervez dans les archives de la Chambre des Comptes, & dans les divers Cartulaires de la Province, luy ſuffirent pour compoſer ſous le titre modeſte de Mémoires, l'hiſtoire la plus exacte & la plus circonſtanciée que l'on eût encore vûë des Dauphins de Viennois de la troiſiéme race, deſcenduë des Barons de la Tour du Pin, depuis celuy qui épouſa la Dauphine Anne, ſeul rejetton des Dauphins de la Maiſon de Bourgogne, juſqu'à celuy qui fit le tranſport de ſes Eſtats à la Maiſon de France.

A la teſte de cette Hiſtoire, ou de ces Mémoires, dont la premiére édition ſe fit à Paris en 1711. en un volume *in-folio*, ſe trouvent cinq diſcours préliminaires, l'un ſur l'origine des Dauphins, trois autres ſur la forme de gouvernement introduite par ceux de la troiſiéme race dans l'adminiſtration de la Juſtice, dans la régie des Finances, & la maniére de faire la guerre; un cinquiéme ſur le nom & les fonctions de pluſieurs ſortes de magiſtratures que nous ne connoiſſons plus; & à la ſuite de chacun de ces diſcours des actes de toute eſpéce, ſervant à juſtifier les différents faits qui y ſont rapportez. On trouve de même, à la ſuite de l'hiſtoire des Dauphins, près de trois cens autres titres qui en ſont la preuve & l'ornement, & qui, accompagnez de ſçavantes notes ſur l'eſtabliſſement des familles, ſur les mœurs, les loix & les uſages du pays, répandent un grand jour ſur l'Hiſtoire générale de ces temps-là.

Cet ouvrage, tout eſtonnant qu'il eſtoit déja quand l'auteur le publia pour la premiére fois, s'accrut ſi conſidérablement entre

ſes

ſes mains, que quelques années après il ſe trouva porté au double, & pour l'eſtenduë de l'hiſtoire, & pour le travail des notes, dont la pluſpart formoient en leur genre de curieuſes diſſertations, & pour le nombre des titres, qui paſſoit cinq cens. Il fut donc réimprimé en 1722. en deux volumes *in-folio*; & cette ſeconde édition, quoyque munie comme la premiére d'un privilége du Roy, ſe fit à Genéve, à cauſe de la proximité du lieu, qui luy rendoit plus faciles la correction, & le renvoy des épreuves.

Il ne s'en tint pas encore-là; remontant de proche en proche, de ces derniers Dauphins juſqu'à la naiſſance des Royaumes d'Arles & de Bourgogne, formez du débris des partages des enfants de Lothaire, dont le Dauphiné faiſoit partie, il compoſa un troiſiéme volume *in-folio* de l'hiſtoire de ſes premiers Souverains, depuis Bozon & Louis ſon fils, qui le devinrent ſur la fin du neuviéme ſiécle; il ſe diſpoſoit à le publier, & il avoit déja demandé à l'Académie des Commiſſaires pour l'examen de ſon ouvrage, quand la mort nous l'a enlevé.

Une telle occupation pouvoit remplir honorablement le loiſir de tout autre Magiſtrat que M. de Valbonnays, même ſans eſtre aveugle; cependant il fourniſſoit à beaucoup d'autres choſes. Les Journaux de France & ceux des pays eſtrangers, contiennent pluſieurs de ſes recherches ſur divers points de la Littérature ancienne & moderne; & long-temps avant que d'eſtre dans une correſpondance reglée avec cette Académie, où il fut admis en 1728. ſous le titre unique de Correſpondant honoraire, il luy avoit adreſſé des Diſſertations ſur des Monuments ſinguliers, découverts dans ſa Province ou aux environs; d'autres ſur des points de la Géographie du moyen âge, qu'on a préſentement peine à fixer, comme par exemple, ſur le lieu d'*Epaune*, où Sigiſmond Roy de Bourgogne aſſembla un Concile national, au commencement du ſixiéme ſiécle; d'autres ſur l'origine, la famille & les actions de quelques hommes illuſtres, que le temps a preſque fait oublier; tels, par exemple, que Raimond du Puy, premier Grand-Maiſtre Militaire de l'Ordre de S.t Jean de Jéruſalem. Il avoit encore fait depuis quelques années, pour l'uſage particulier de M. le Duc d'Orléans, & par ſes ordres, un Nobi-

liaire de Dauphiné, composé de près de quarante généalogies des meilleures maisons du pays, toutes fondées sur des titres authentiques, & accompagnées de notes, comme son histoire même.

L'attention qu'il donnoit à l'exercice des fonctions de la Charge de premier Président, ne luy permettoit pas non plus de confier à d'autres mains que les siennes le soin d'en deffendre les prérogatives, quand il en estoit question; & c'est à ce soin que nous devons un Mémoire qu'il fit imprimer en 1715. pour establir la Jurisdiction du Parlement & de la Chambre des Comptes de Grenoble sur la Principauté d'Orange. Enfin, le seul commerce Littéraire qu'il entretenoit avec les principaux Sçavants de l'Europe, eût esté capable de distinguer un homme de Lettres ordinaire; & le témoignage qu'ils rendoient tous de sa politesse & de son érudition, justifie l'espéce d'étonnement avec lequel feu M. Huet en a parlé dans ses Commentaires.

Comme il n'estoit pas marié quand il perdit la vûë, il se persuada que ce malheur luy feroit toûjours plus aisé à soûtenir dans le célibat, & rien ne put luy faire changer de sentiment: mais dans la crainte que l'intérieur de sa maison n'en devînt moins agréable, il y rassembla avec art tout ce qui pouvoit y retenir des amis de goût & de confiance; & trois fois la semaine il y donnoit des concerts, qui y attiroient les personnes de la Ville les plus distinguées. Généreux, d'ailleurs, tendre & compatissant, il s'intéressoit dans tous les soulagements publics ou particuliers. Déja de son vivant, il avoit constitué une somme de 20000. livres pour la fourniture d'une certaine quantité de pain aux pauvres honteux de chaque Paroisse, & il n'y a dans Grenoble aucun Hôpital, aucune maison Religieuse, qui n'ait trouvé dans son testament quelque marque utile de son souvenir. Pour ce qui est de ses proches, il y avoit long-temps que suivant le degré de proximité & d'attachement, il les avoit associez à la jouissance d'une partie de la fortune qu'il devoit leur laisser un jour.

Mars 1730. Il mourut d'une retention d'urine le deux du mois dernier, âgé de 79. ans, presque révolus.

MEMOIRES
DE LITTERATURE,
TIREZ DES REGISTRES
DE L'ACADEMIE ROYALE
DES INSCRIPTIONS
ET BELLES LETTRES
DEPUIS L'ANNÉE M. DCCXXVI.
JUSQU'EN L'ANNÉE M. DCCXXX.

MEMOIRES

MEMOIRES
DE
LITTERATURE,

Tirez des Regiſtres de l'ACADEMIE ROYALE des Inſcriptions & Belles Lettres.

DISSERTATION

Où l'on montre qu'il n'y a jamais eu qu'un Mercure.

Par M. FOURMONT le Cadet.

LE Dieu Mercure eſt un de ceux que les anciens ont le plus multiplié. Dans Ciceron au 3.e liv. de la nature des Dieux, il y en avoit cinq. Voicy ſon paſſage tout entier : *Mercurius unus Cœlo patre, Die matre natus ; cujus obſcœnis excitata natura traditur, quod aſpectu Proſerpinæ commotus ſit.* 14 de May 1726.

Alter, Valentis & Phoronidis filius, is, qui sub terris habetur idem Trophonius.

Tertius, Jove tertio natus, & Maia, ex quo & Penelopa, Pana natum ferunt.

Quartus, Nilo patre, quem Ægyptii nefas habent nominare.

Quintus, quem colunt Heneatæ, qui Argum dicitur interemisse, ob eamque causam Ægypto profuisse, atque Ægyptiis leges & litteras tradidisse, hunc Ægyptii Thoyth appellant eodemque nomine anni primus mensis apud eos vocatur.

On sent par la lecture de ce long passage, que Ciceron n'a rien obmis pour différencier ces Mercures; mais, on verra dans la suite, que quelques caractéres qu'il leur donne pour les distinguer les uns des autres, ils ne sont cependant qu'un seul & même Dieu.

Cette réunion de cinq Mercures en un seul, paroistra difficile à quiconque n'a pas comparé ensemble les passages des divers Auteurs qui en parlent; mais on va voir qu'elle ne l'est point dans le fond, & qu'effectivement il n'y a jamais eû qu'un Mercure. Je croiray en avoir donné la preuve, si je montre, 1.° Que dans ce passage de Ciceron, le Ciel ou *Cœlus* est Jupiter. 2.° Que *Valens* n'est qu'une épithete de ce Dieu. 3.° Que le Nil ne désigne que le pays de Mercure. 4.° Que celuy que les Egyptiens n'osoient nommer, est leur Thoyth adoré par les Heneates, & le même que le fils de Jupiter & de Maia; & 5.° Que Dies, Maia & Phoronis ne sont pas différentes.

Mercurius unus Cœlo patre.

Le premier est fils du Ciel, le Ciel est Jupiter chez les Latins, & selon Ciceron même au 2.d liv. de la nature des Dieux: *Sed ipse Jupiter, id est, juvans pater, quem conversis casibus appellamus à juvando Jovem, à Poëtis Pater divûm hominumque dicitur; à majoribus autem nostris, optimus, maximus, & quidem antè optimus, id est beneficissimus, quàm maximus, quia majus est, certèque gratiùs prodesse omnibus, quam opes magnas habere. Hunc igitur Ennius, ut suprà dixi, nuncupat, ita dicens:*

Adspice hoc sublime candens, quem invocant omnes Jovem.

Planiusque alio loco idem.

Cui, quod in me eſt, exſecrabor hoc, quo lucet quidquid eſt. Ciceron ajoûte, *hunc etiam Augures noſtri cum dicunt Jove fulgente, tonante: dicunt enim, Cælo fulgente, tonante.*

Mais, ils ne connoiſſoient pas ſeulement Jupiter ſous le nom de Ciel, ils l'appelloient encore du nom d'*Æther*, qu'ils avoient emprunté des Grecs, comme l'avoüe Pacuvius, rapporté par Ciceron au liv. 2.d de la nature des Dieux.

Hoc, quod memoro, noſtri Cælum, Graii perhibent Æthera.

Lucrece liv. 1.er appelle ce Dieu de ce nom emprunté des Grecs :

Poſtremo pereunt imbres, ubi eos pater Æther
In gremium matris Terraï præcipitavit.

De même que Virgile au 2.d liv. des Géorgiques.

Tum pater omnipotens fœcundis imbribus Æther
Conjugis in gremium lætæ deſcendit, & omnes
Magnus alit, magno commixus corpore, fœtus.

Pour les Grecs, je n'oublieray pas ce beau paſſage d'Euripide,

Ὁρᾷς τὸν ὕψοῦ τὸν δ' ἄπειρον αἰθέρα
Καὶ γῆν περιξ ἔχουθ' ὑγρᾶις ἐν ἀγκάλαις
Τοῦτον νόμιζε, Ζῆνα τὸν δ' ἥγοῦ θέον.

qui ſe trouve cité par S.t Clement d'Alexandrie *in Protreptico*, & au 5.e liv. des Stromates, & traduit par Ciceron même dans ſon 2.d liv. de la nature des Dieux, & de cette maniére :

Vides ſublime fuſum, immoderatum Æthera,
Qui tenero terram circumvectu amplectitur,
Hunc ſummum habeto Divum, hunc perhibeto Jovem..

On voit par Herodote liv. 1.er chap. 131. que les Perſans avoient la même idée, Πέρσας δὲ οἶδα νόμοισι τοῖσι χρεομένους. Ἀγάλματα μὲν καὶ Νήους καὶ Βώμους οὐκ ἐν νόμῳ ποιουμένους ἱδρύεσθαι ἀλλὰ καὶ τοῖσι ποιεῦσι μωρίην ἐπιφέρουσι. ὡς μοὶ ἐμοὶ δοκέειν, ὅτι οὐκ ἀνθρώπῳ φύεας ἀνόμισαν τοὺς θεοὺς κατάπερ οἱ Ἕλληνες, εἶναι. οἱ δὲ

νομίζουσι Διὶ μόνῳ, ὅτι τὰ ὑψηλότατα τῶν ὀρέων ἀναβαίνοντες θύσιας ἔρδειν τὸν κύκλον πάντα τὸν οὐρανὸν διὰ καλέοντες.

Au reſte, voicy de quels rites j'ay trouvé que les Perſans ſe ſervoient, ce n'eſt point leur coûtume de conſtruire ni Statuës, ni Temples, ni Autels; ils ſe mocquent même de ceux qui en font, comme ſi c'eſtoient des gens inſenſez, pour cette ſeule raiſon, comme je le penſe, qu'ils ne croyent pas comme les Grecs, que les Dieux ſoient venus des hommes. C'eſt donc leur coûtume que d'immoler des victimes à Jupiter ſur le haut des montagnes, & ils appellent de ce nom tout le circuit du Ciel.

Il y a chez les anciens un bien plus grand nombre d'autoritez, qui prouvent qu'ils entendoient Jupiter ſous le nom de Ciel, il eſt donc vray que quoyque Ciceron dans ces paſſages taſche de mettre une différence entre *Cœlus* & Jupiter, ils ſont pourtant une ſeule & même perſonne, & ce qui en eſt une conſéquence, que le premier Mercure n'eſt pas différent du troiſiéme.

Celuy qui ſuit eſt, dit Ciceron, fils de *Valens*; on le diſtinguoit des autres, en ce qu'on le croyoit ſur la terre, & le même que Trophonius, *alter Valentis filius, is, qui ſub terris habetur idem Trophonius.*

Il y a ici deux choſes qui méritent d'eſtre examinées, la premiére, quel peut eſtre ce Valens que l'on donne icy pour pere de Mercure & de Trophonius.

La ſeconde, ſi l'on doit admettre que Mercure & Trophonius ſoient le même.

A l'égard de la premiére elle nous arreſtera peu. Ce nom *Valens* ne ſe trouve ni dans Homere ni dans Heſiode, ni dans les autres Généalogiſtes des Dieux. Il ne ſçauroit même eſtre que Latin, & le participe de *valeo*, *valens* puiſſant. Alors ce ſera une épithete de Jupiter, que quelques anciens Poëtes auront faite d'un de ces adjectifs Grecs, ἄνος, ὑπερμενής, ἄρης, ou pluſtoſt d'un de ces trois μεγαθενὴς, ἐϊθενης, ἀγώνιος comme dans ce vers de Sophocle.

Τέλος δ' ἔθηκε Ζεὺς ἀγώνιος καλοῖς.

Quel terme, en effet, plus propre à donner une juſte idée de ce Dieu qu'ils regardoient comme le ſouverain Maiſtre de l'Univers ? Ce *Valens* ne peut donc avoir eſté dit que de Jupiter, & par conſéquent ce ſecond Mercure eſt encore le même que le premier auquel Ciceron donnoit pour pere le Ciel.

La ſeconde remarque achevera de prouver ce que j'avance.

On ſçait que chez les anciens, Trophonius eſtoit compté au nombre des Dieux Terreſtres, il avoit ſon Oracle dans Lebadée Ville de Bœotie ; & cet Oracle, ſelon Pauſanias, eſtoit un des plus conſultez, c'eſt auſſi ce qu'inſinuent ces paroles d'Euripide *in Ione :*

Σηκοὺς δ' ἐν τρέφει Τροφωνίου. *V. 300.*

Il entre au Temple de Trophonius. Et plus bas, v. 393.

Τὰς Τροφωνίου λίποντα δαλάμας.

Laiſſant les antres de Trophonius. Et ces autres, v. 405.

Τί θεσπίσμ' ἐκ Τροφωνίου φέρεις,

Quel Oracle nous rapportez-vous de Trophonius !

Dans ſon temple tout inſpiroit la crainte, l'antre eſtoit encore quelque choſe de plus affreux ; ce qui augmentoit de beaucoup l'horreur, c'eſt qu'il y avoit peine de mort pour ceux qui oſoient interroger ce Dieu ſans les préparations néceſſaires : en un mot les anciens n'avoient pas une comparaiſon de frayeur à faire plus forte que celle des initiez de Trophonius, il y en a une preuve dans Ariſtophane *in Nubibus :*

ὡς δέδοικ' ἐγὼ
Εἴτω καταβάινον ὥσπερ ἐς Τροφωνίου ;

Je n'ay pas eû une moindre peur que celuy qui entre dans la caverne de Trophonius.

Mais, où tendent toutes ces remarques ? à donner les caractéres diſtinctifs de Trophonius, & à montrer, malgré l'autorité de Ciceron, qu'il eſt abſolument différent de Mercure.

Il faut avouer que Mercure eſtoit véritablement un Dieu terreſtre, cela eſt prouvé par ces vers d'Eſchyle *in Perſis :*

Ἀλλὰ χθόνιοι δαίμονες ἁγνοί.
Γῆ τε, καὶ Ἑρμῆ, βασιλεῦ τ' ὀνείρων,
Πέμψατ' ἐνερθεν ψυχὰν ἐς φαός.

Mais, chaſtes Dieux terreſtres, toy Terre, toy Mercure, & toy Roy des enfers, renvoyez cette ame à la lumiére.

J'ajoûteray qu'il avoit un antre comme Trophonius, on trouve cette circonſtance dans ces vers d'Orphée, *in de Lapillis.*

Ὅν δὲ κὲν ἀνθρώπων πεπνυμένον ἦτορ ἀνώγῃ
Ὡς πουλύκρατον ἄντρον ἐπελθέμεν Ἑρμείαο
Ἔνθ' ὅγε παντοίων ἀγαθῶν κατέθηκεν ὁμιλόν;
Αἶψά κεν ἀμφοτερῇσιν ὀνείατα πολλὰ κομίζων
Οἶκα δ' ἀποσείχει προφύγων πολύδακρυα ἴζων.

S'il ſe trouve quelque mortel dont le cœur ſoit aſſez intrepide pour entrer dans la riche caverne où Mercure a caché l'aſſemblage de tous les biens, ce mortel, après avoir évité les infortunes, ne s'en retournera chez luy que comblé de richeſſes.

Mais premiérement, il n'eſtoit pas extraordinaire d'appeller Dieu terreſtre celuy qui faiſoit ſur la terre tous les meſſages des Dieux; en ſecond lieu, que Mercure fût ſuppoſé avoir un antre, il ne faut pas non plus s'en étonner, puiſqu'il avoit la fonction d'introduire les ames ſous la terre; c'eſt pour cela même que dans ces vers d'Orphée, il paſſe pour un Dieu capable de donner de grands biens, on ſent là une relation marquée entre Mercure & Pluton: mais la généalogie de Trophonius nous a eſté conſervée par Pauſanias, qui eſtoit plus au fait de la Grece que Ciceron, & cette généalogie nous montrant & le pays & les anceſtres de Trophonius, très-differents de ceux de Mercure, nous les diſtingue d'une façon à n'en pas douter. Il eſt fils d'Erginus, fils de Clymenus, fils de Preſbon, petit fils de Phrixus. Ce Clymenus eſtoit Roy des Orchoméniens originairement appellez Minyates de Minyas, fils de Chryſes, fils de Neptune & de Chryſogene fille d'Halmus, dont la poſtérité a ſuccédé à Eteocles dans le Royaume d'Orchomenes. Toutes

ces filiations sont claires, & l'on n'en peut admettre aucune dans la généalogie de Mercure.

Le quatriéme Mercure auquel Ciceron ne donne point de mere, *quartus Nilo patre*, ne peut pas estre regardé comme different des deux premiers.

Il y a parmi les Rois d'Égypte un Prince nommé Φρουρῶν, & surnommé *Nilus*, c'est de ce Prince, si l'on s'en rapporte à Diodore de Sicile, que le Nil a tiré son nom Νειλωος ἀφ' οὗ συμβαίνει τὸν ποταμὸν ὠνομάδαι Νεῖλον τὸ πρότου καλουμενον Αἰγυπτόν. Quelqu'un sur le passage de Ciceron pourroit peut-estre s'imaginer que Mercure estoit fils de ce Φρουρῶν Νεῖλος, mais, ce seroit se tromper: Syncelle qui nous a donné la suite des Rois d'Égypte, ne le met qu'au 35.e rang, Φρουρῶν n'a donc regné qu'assez tard, & selon les plus exacts Chronologistes, un peu avant la destruction de Troye, & il n'est pas nécessaire de montrer que Mercure estoit connu bien avant ce temps-là dans la Gréce.

Ainsi de ce qu'il est icy nommé fils du Nil, *Nilo Patre*, on n'en peut rien conclurre, sinon qu'on le croyoit d'Égypte. Cette méthode de donner des fleuves pour pere aux Heros de l'antiquité, ne marque dans les anciens auteurs que le pays d'où ils tiroient leur origine. Or, que cette qualité de fils du Nil ne signifie que cela pour Mercure, Ciceron le fait luy-même assez sentir, lorsqu'il ajoûte, *quem Ægyptii nefas habent nominare*, car cette expression marque qu'ils le regardoient comme un de leurs plus grands Dieux: si cela est, il est aisé d'en conclurre deux choses.

La premiére, que le culte de Mercure estoit plus ancien que Φρουρῶν dans la nation Égyptienne, cette marque de respect n'avoit pû se donner qu'à un des plus anciens Dieux du pays, & la religion estoit certainement plus ancienne en Égypte que Φρουρῶν.

La seconde, que ce 4.e Mercure n'est pas different du 5.e

Ciceron ne dit pas seulement que le 5.e Mercure est adoré par les Pheneates, *quem colunt Pheneatæ*, & que c'est luy qui tua Argus, *qui Argum dicitur interemisse*, mais qu'il regna en

Égypte, *ob eamque causam Ægypto præfuisse*, qu'il donna aux Égyptiens des Loix, & la connoissance des Lettres, *atque Ægyptiis leges & litteras tradidisse :* & bien plus, qu'il y est appellé Thoyth, *hunc Ægyptii Thoyth appellant eodemque nomine anni primus mensis apud eos vocatur.* Or, ce Thoyth est selon Jamblique & Proclus le même que Φθα. On sçait que les Égyptiens révéroient Φθα comme un de leurs plus grands Dieux. Φθα estoit fils de Kneph, & Kneph, selon Plutarque *de Iside*, estoit sans commencement & sans fin, ce qui est la même chose, à cette infinité près, que Jupiter chez les Grecs, les Romains & les autres Peuples.

Euſ. Prep. evang. l. 3.

De tout cecy je conclus que le Mercure fils du Ciel, le Mercure fils de *Valens*, le Mercure fils du Nil, & ce 5.e appellé par les Egyptiens Thoyth ou Thoth, ne font qu'un seul & même Mercure fils de Jupiter.

Cela regardé comme certain, je retourne à celuy que Ciceron met le 3.e en rang, *tertius Jove tertio natus & Maiâ, ex quo & Penelopâ, Panâ natum ferunt.*

Celuy-cy est le Mercure reconnu pour fils de Jupiter, de sorte que si Ciceron n'avoit pas dit fils du 3.e Jupiter, il n'y auroit plus de difficulté qui pû nous empêcher de reconnoître ce Jupiter pour le pere des autres Mercures comme de celuy-cy; mais son texte y est formel, nous sommes donc obligez d'examiner quel peut estre ce 3.e Jupiter.

Les anciens reconnoissoient plusieurs Jupiters, Ciceron dans son 3.e liv. de la nature des Dieux, en admet trois sur l'autorité des Théologiens. *Principio Joves treis numerant, ii, qui Theologi nominantur.* De ces trois, deux, selon les mêmes Théologiens, avoient pris naissance en Arcadie, *ex quibus primum & secundum natos in Arcadiâ.* Ciceron les distingue de cette sorte, *alterum patre Æthere, ex quo etiam Proserpinam natam ferunt, & liberum. Alterum patre Cœlo, qui genuisse Minervam dicitur, quam principem & inventricem belli ferunt.* Enfin, le 3.e *tertium Cretensem* (qui est celuy que nous cherchons) *Saturni filium, cujus in illâ Insulâ sepulchrum ostenditur.*

Les deux premiers de ces Jupiters, l'un fils de l'Æther, l'autre

l'autre fils du Ciel, ne ſont pas différents l'un de l'autre, nous l'avons prouvé, le Ciel eſtoit chez les Latins, ce que l'Æther eſtoit chez les Grecs, ainſi, pour le 3.e il n'eſt beſoin d'autre choſe, que de faire uſage de la fin du paſſage de Ciceron, l'on y voit la généalogie de Mercure d'une façon très-nette; ce 3.e Jupiter y eſt fils de Saturne, *tertium Cretenſem Saturni filium*, le 3.e Mercure, eſt ſelon Ciceron, *Jove tertio natus*, par conſéquent voilà une filiation toute ſimple, & la ſeule véritable, Saturne pere de Jupiter, Jupiter pere de Mercure; or Saturne eſt Noé, ce Jupiter de Crete eſt Ἄμμων, le Belus des Phéniciens eſt le pere de Mercure.

Ce qui regarde la comparaiſon entre Saturne & Noé eſt déduit amplement dans le 1.er chap. du Phaleg. de M. Bochard, ainſi je vas prouver les autres parties de ma propoſition.

1.° Que le Jupiter des Grecs ſoit l'Ammon des Égyptiens, c'eſt une choſe reconnue par tous les Grecs, Hérodote y eſt formel, Ἀμμωῦν, Αἰγύπτιοι καλέουσι τὸν Δία. Plutarque *in Iſide* en fait l'aveu pour le nom même, il aſſûre que chez les Égyptiens le nom propre de Jupiter eſt *Amon*, & que les Grecs y ont ſeulement ajoûté la déclinaiſon ἴδιον παρ' Αἰγυπτίοις ὄνομα τῷ Διὸς εἶναι τὸν Ἄμμωῦ ὃ προσηγόντες ἡμεῖς Ἄμμώνα λέγομεν. Heſychius ſur le mot ἀμμοιεῖς dit la même choſe, & il cite même pour ſon garant Ariſtote, ἀμμοιεῖς ὁ Ζεὺς Ἀριστοτέλει. *Lib. 2. cap. 42.*

2.° Les Phéniciens & les autres Orientaux reconnoiſſoient le même Jupiter ſous différens noms, on les voit en deux vers dans Nonnus:

Βῆλος ἐπ' Εὐφρήταο, λίβες κεκλήμενος Ἄμμων,
Ἄπις ἔφις Νειλῶος, Ἄραψ Κρόνος, Ἀσσύριος Ζεύς.

Xiphilin *in Caracalla* dit que dans Apamée Ville de Syrie, on l'adoroit ſous le nom de Belus ὁ Ζεὺς ὁ Βῆλος ὀνομαζόμενος, καὶ ἐν τῇ Απαμείᾳ τῆς συρίας τιμώμενος. Selon Euſebe, liv. 1.er de ſa préparation évangelique, en quelques endroits il eſtoit révéré ſous le nom de Βεελσάμην, terme formé de deux mots Phéniciens ou Hebreux בַּעַל שָׁמַיִם *le Maiſtre des Cieux* τὸν Ηλιον Βεελσάμην καλοῦσι, dit cet Auteur, ὁ ἐστὶ φοινίξι

Κύριος οὐρανοῦ, Ζεὺς δὲ παρ' Ἕλλησι, selon le même Auteur on l'adoroit à Azot sous celuy de Dagon, & il estoit regardé par les habitants de cette Ville comme l'inventeur de l'agriculture ὁ Δαγὼν ἐπειδὴ εὗρε σῖτον καὶ ἄροτρον ἐκλήθη δὲ Ζεὺς Ἀρότριος. De même les habitants de Gaza l'appelloient *Marnasch Seigneur des hommes*; or, que ce *Marnasch* fût le Jupiter de Crete, nous l'apprenons très-positivement d'Estienne de Byfance: Γάζα, πόλις φοινίκης, νῦν δὲ Παλαιστίνης, πρὸς τῇ Αἰγύπτου, ἐκλήθη καὶ Αζα, &c. ἐκλήθη δὲ καὶ Μινῶα, ὅτι Μίνως σὺν τοῖς ἀδελφοῖς Αἰάκῳ καὶ Ῥαδαμάνθει ἰὼν ἔξ αὐτῆς ταύτην ἐκάλεσεν ἔνθεν καὶ τὸ τῆς Κρητάου Διὸς παρ' αὐτοῖς εἶναι, ὃ καὶ καθ' ἡμᾶς ἐκάλουν, Μαρνᾶν, ἑρμηνευόμενον Κρηταγενῆ. *Gaza autrefois Ville de Phenicie, & à préſent de la Paleſtine aſſez proche de l'Égypte, on l'appelle auſſi Aza, &c. On la nomme encore Minoa, parce que Minos l'appella de ſon nom, lorſqu'il y alla avec ſes freres Æac & Rhadamanthe; c'eſt de-là qu'eſt venu chez eux le nom qu'ils donnent à Jupiter de Crete, ſçavoir, Marnas, comme ils l'appelloient encore de noſtre temps, & qui veut dire venu de Crete.* Il eſt vray que *Marnasch* eſt mal interprêté par Eſtienne de Byſance; mais cela n'empeſche pas que la ſubſtance de ſon paſſage ne demeure en entier, c'eſt-à-dire, que *Marnasch* n'ait été le même que le Jupiter adoré en Crete.

Que ſi malgré toutes ces autoritez, on vouloit encore douter que le Jupiter de Crete fût l'Ἄμμων des Égyptiens, parce que c'eſtoit la tradition vulgaire qu'il eſtoit né en Crete, qu'il y avoit regné, & que les Cretois montroient ſon tombeau, toutes choſes qui ne peuvent point ſe dire de l'Ammon des Egyptiens, on peut faire avec moy les trois réflexions ſuivantes.

La première, que cette vieille prétention des Cretois paroît peu fondée. Selon Pauſanias ce ſeroit un ouvrage très-long & très-difficile à exécuter, que de nombrer les Peuples qui aſſûroient hardiment que Jupiter eſtoit né, & avoit été élevé chez eux: Πάντες μὲν οὖν κατειρήκασι καὶ πρόσθεν ἄποροι, ὁπόσοι θέλουσι γνώσεσθαι τὰ ἀφανῆ τῶν ἐς τοὺς Διας.

La ſeconde, entre tous les Peuples de la Grece, les Cretois ſont, à la vérité, ceux à qui on a le plus unanimement accordé

cette prérogative, Ciceron le fait *tertium Cretenſem, Saturni filium, cujus in illâ Inſulâ ſepulchrum oſtenditur.* Homere met dans la bouche d'Idomenée ces paroles, *Iliad. 13. v. 449, 450.*

Ὄφρα ἴδῃς, οἷος ζωὸς γόνος ἔνθα δ' ἱκάνω,
Ὅς ποτ' ἔτον Μίνωα τέκε κρήτῃ ἐπίκουρον,

& l'on pourroit citer un très-grand nombre d'autres Auteurs, mais il n'en ſera pas moins faux que Jupiter ait eſté de ce pays. Callimaque ſe mocque de cette tradition Cretoiſe:

Κρῆτες ἀεὶ ψεῦσται, καὶ γὰρ τάφον, ὦ ἄνα, σεῖο
Κρῆτες ἐτεκτήναντο· σὺ δ' οὐ θάνες ἐσσὶ γὰρ ἀεί.

Les Cretois ſont toûjours menteurs, ces Peuples, ô Roy, ont fabriqué voſtre tombeau, mais vous ne mourutes jamais, car vous eſtes éternel.

Et leur fourberie eſt très-marquée par ſon Scholiaſte, lorſqu'il dit que ἐν Κρήτῃ, ὅτι τῷ τάφῳ τοῦ Μίνωος ἐπεγέγραπτο· ΜΙΝΩΟΣ ΤΟΥ ΔΙΟΣ ΤΑΦΟΣ. Il étoit inſcrit ſur le tombeau de Minos, *tombeau de Minos fils de Jupiter*, à quoi il ajoûte τῷ χρόνῳ ὃ τοῦ ΜΙΝΩΟΣ ἀπελείφθη, ὥστε παλειφθῆναι ΔΙΩΣ ΤΑΦΟΣ, *mais que par le laps de temps le mot de Minos fut effacé, enſorte qu'il n'y reſta plus que* ΔΙΩΣ ΤΑΦΟΣ, *ce qui donna aux Cretois la hardieſſe d'aſſûrer qu'ils avoient chez eux le tombeau de Juviter:* ὅθεν τούτου οὖν ἔχειν λέγουσι Κρῆτες τὸν τάφον τοῦ Διός.

Par-là, comme l'on voit, ſont détruites toutes les prétentions de ceux de Crete.

Il faut remarquer en paſſant que lorſque Pythagore alla en Crete, le nom de Minos n'eſtoit déja plus ſur ce tombeau, puiſqu'au rapport de Porphyre, ce Philoſophe mit deſſus une Épigramme conçue en ces termes:

Πυθαγόρας τῷ Διΐ, οὗ ἡ ἀρχὴ
Ὃς δὲ θανὼν κεῖται Ζὰν ὃν Δία κικλήσκουσι.

Pythagore à Jupiter à qui l'on donne la Principauté, ſous ce tombeau giſt, Zan, appellé vulgairement Jupiter.

La troiſiéme, ſelon Herodote liv. 2.[d] chap. 4.[e] les Égyptiens

ſont les premiers qui ont dédié des Autels aux Dieux, qui leur ont élevé des Statuës, & bâti des Temples: Βωμούς τε καὶ ἀγάλματα καὶ νηοὺς θεοῖσι ἅπασιν ἔστησαν σφέας πρώτους Αἰγυπτίους νομίσαι, καὶ Ἑλλήνας ἀπ' ἐκείνων ἀναλαβεῖν. *Les noms des douze Dieux même n'ont été d'abord en uſage que chez eux, & c'eſt de-là que les Grecs les avoient empruntez.* Si cela eſt, les Cretois ſe vantoient à tort que c'eſtoit de chez eux qu'avoient eſté répandus dans les autres pays les rites des myſteres, les différents ſacrifices & les autres honneurs divins. Ils ne les avoient pas inventez, & ils les avoient, ſans doute, reçûs des Égyptiens, ou pluſtoſt des peuples de Phénicie ou Paleſtine, qui eſtoient de même religion que les Égyptiens. J'ay donc droit d'avancer que leur Jupiter doit être le même que celuy des Égyptiens & des Phéniciens.

Diodore de Sicile, liv. 5.

Concluons à préſent pour le général, & diſons qu'après un ſi grand nombre de témoignages des Auteurs, il n'eſt plus permis de douter que le Jupiter des Grecs, qui eſt le troiſiéme de Ciceron, le Belus des Aſſyriens, le Βεελσαμὴν & le Marnaſch des Phéniciens, ne ſoient le même Dieu que le Jupiter Ἄμμων des Égyptiens. Or, ſelon l'aveu de Pauſanias, Mercure eſt fils de Jupiter Ἄμμων dans le 1.er liv. de ſes Eliaques, parlant des Prytanéens, il dit que ces Peuples ne ſacrifioient pas ſeulement aux Dieux des Grecs, mais même que du nombre des Dieux de la Lybie, ils révéroient Junon l'Ammonienne & Παράμμωνα. Or, ce Παράμμων, comme il l'aſſûre au même endroit, eſt le ſurnom de Mercure θεοῖς δὲ οὐ τοῖς Ἑλληνικοῖς μόνον, ἀλλὰ καὶ τοῖς ἐν Λιβύῃ σέβουσι, καὶ Ἥρᾳ τε Ἀμμωνίᾳ, καὶ Παράμμωνι (Ἑρμοῦ δὲ ἐπίκλησίς ἐστιν ὁ Παράμμων,) Parammon même n'eſt autre choſe que בר חם *filius Chhami* ou *filius Ammonis*, où le Π eſt pour le B par le changement ordinaire de ces lettres l'une en l'autre.

Je ne crois pas que l'on doive m'objecter les trois meres que Ciceron donne à Mercure. Il eſt aiſé de n'en faire qu'une. Le Nil, on l'a prouvé, ne déſignoit que le pays de Mercure; dira-t-on que *Dies* eſtoit une femme qui luy a donné la naiſſance? Il marque donc encore le pays de ce Dieu, je veux

dire, l'Égypte ou l'Éthiopie. Toutes ces façons de parler *fils de l'aurore, fils du jour,* ſignifient-elles autre choſe dans les anciens Grecs que l'Orient, & en général le pays d'au-delà de la Mer? Que veulent dire ces vers d'Heſiode:

Τιθωνῷ δ' Ἠὼς τέκε Μέμνονα Χαλκοκορυστὴν
Αἰθιόπων βασιλῆα, καὶ Ἡμαθίωνα ἄνακτα.

Ils déſignent ſeulement le pays de Memnon & d'Émathion; le premier, Roy des Éthiopiens Orientaux, comme je l'ai prouvé dans ma diſſertation ſur l'origine des Éthiopiens d'Afrique; l'autre probablement Roy d'Emath qui eſt la Syrie, dont les habitans ſont toûjours appellez dans l'Écriture בְּנֵי קֶדֶם *filii Orientis, Orientales.*

Je ne crois pas non plus, qu'il faille rien ajoûter ſur Maïa, comme elle eſtoit fille d'Atlas, on ſent combien elle rapproche Mercure de l'Égyte. A l'égard de Phoronis, qui ne voit encore que c'eſt une épithete pour ſignifier Pharaonide, & marquer par là que Mercure deſcendoit d'une maiſon qui regnoit, ou avoit regné dans le pays? Il n'y a donc eû qu'un Mercure, & c'eſt ce que j'avois à prouver.

DISSERTATION
SUR
LES VÉNUS DES ANCIENS,

Dans laquelle on fait voir qu'il n'y en a jamais eu qu'une.

Par M. FOURMONT le Cadet.

6. de 7.bre 1726.

JE n'examineray point dans ces recherches, les raiſons que les anciens ont eûes pour multiplier Vénus, ni à quelle occaſion, parce que j'en parle ailleurs, je me contenteray d'y montrer ſeulement l'identité des différentes Vénus que l'antiquité reconnoiſſoit. Tout y ſera prouvé par les autoritez des plus graves Auteurs, & l'on pourra y appercevoir qu'avec quelque ſoin il eſt encore poſſible de répandre une nouvelle lumiére ſur l'hiſtoire des Divinitez Payennes.

Les anciens reconnoiſſoient ſept Vénus.

Platon en admettoit deux, comme il ſe voit dans ſon banquet, dont voicy le paſſage tout entier :

Ὅτι οὐ καλῶς μοι δοκεῖ ὦ φαῖδρε προβεβλῆσθαι ἡμῖν ὁ λόγος, τὸ ἁπλῶς οὕτω παρεγγέλλειν ἐγκωμιάζειν Ἔρωτα. εἰ μὲ γὰρ εἷς ἦν ὁ Ἔρως, καλῶς ἂν εἶχε· νῦν δὲ, οὐ γὰρ ἔστιν εἷς μὴ ὄντος δὲ ἑνὸς, ὀρθοτέρως ἔχει προτέρων προρρηθῆναι· ὁποῖον δεῖ ἐπαινεῖν ἐγὼ οὖν πειράσομαι ὑμῖν ἐπανορθώσασθαι πρῶτον μὲν Ἔρωτα φράσαι ὃν δεῖ ἐπαινεῖν· ἔπειτα ἐπαινέσαι ἀξίως τῷ θεῷ· πάντες γὰρ ἴσμεν, ὅτι ὀρθὸν ἔστιν αἰνεῖν Ἔρωτος· ἐπεὶ δὲ δύο ἐστὶν δύο ἀνάγκη καὶ Ἔρωτα εἶναι· πῶς δ' οὐ δύο τὰ θεά; ἡ μὲν γέ που πρεσβυτέρα, καὶ ἀμήτωρ οὐρανοῦ θυγάτηρ· ἣν δὴ καὶ οὐρανίαν ἐπονομάζομεν, ἡ δὲ νεωτέρα, Διὸς καὶ Διώνης, ἣν δὴ πάνδημον καλοῦμεν.

Ce diſcours, ô mon cher Fædrus, par lequel on voudroit nous obliger de donner à l'Amour de ſimples loüanges, ne me paroiſt

pas, ni assez bien proposé, ni fort convainquant; s'il n'y avoit qu'un seul amour, il pourroit passer; mais, parce qu'il y en a plus d'un, il auroit esté bon de nous faire suffisamment concevoir celuy qu'il faut loüer le premier: Or, c'est ce que je vais tâcher de faire, car d'abord je montreray quel est l'Amour auquel il convient que nous donnions des loüanges, ensuite je m'efforceray de luy en donner autant qu'il convient à sa dignité de Dieu. Certes, personne n'ignore que Vénus n'est jamais sans l'Amour, si donc il n'y avoit qu'une Vénus, il n'y auroit aussi qu'un Amour; Mais, parce qu'il y a deux Vénus, il faut aussi qu'il y ait deux Amours. Or, qui est-ce qui peut nier qu'il y a deux Vénus! N'y a-t-il pas cette ancienne Vénus, fille du Ciel, dont on ne connoist point la mere, & que nous appellons Vénus la celeste, & cette autre Vénus plus récente, fille de Jupiter & de Dione, que nous nommons Vénus la vulgaire.

C'est ainsi que Platon établit qu'il y a deux Vénus; sans doute que l'on apperçoit déjà combien il est aisé de n'en faire qu'une; mais voyons auparavant quelles sont les cinq autres.

Le Poëte Epimenides semble en reconnoistre une différente de celles de Platon, car il assure qu'elle est fille de Saturne & d'Évonyme.

Γήματο δ' Εὐωνύμην θαλερὴν Κρονὸς ἀγκυλομήτης
Ἐκ τῆς καλλίκομος γένετο ξανθὴ Ἀφροδίτη.

Saturne épousa la jeune Évonyme, c'est d'elle qu'est née cette Vénus aux beaux cheveux.

Ciceron au 3.e liv. de la nature des Dieux, assûre qu'il y en avoit quatre.

Venus prima, Cœlo & Dienata cujus Elide Delubrum videmus.

Altera, spumâ procreata, ex quâ & Mercurio, cupidinem secundum, natum accepimus.

Tertia, Jove nata, & Dione; quæ nupsit Vulcano, sed ex eâ & Marte natus Anteros dicitur.

Quarta, Syria, Tyroque concepta, quæ Astarte vocatur, quam Adonidi nupsisse traditum est.

Voilà les sept Vénus que ces anciens reconnoissoient; elles sont toutes si fort différentiées, qu'il semble d'abord qu'il est

difficile de les réünir; mais quelques caractéres que Platon, Epimenides & Ciceron leur ayent donné pour les distinguer les unes des autres, il sera aisé de n'en faire qu'une; car sans aller plus loin à la seule lecture des passages que je viens d'en rapporter, on a pû comprendre, que puisque celle que Platon dit estre sans mere ἀμήτωρ est fille du Ciel οὐρανοῦ θυγάτηρ, & que c'est de-là, comme l'on n'en peut douter, que les Grecs la nommoient celeste, ἣν δὴ καὶ οὐρανίαν ἐπονομάζομεν, on ne peut pas la regarder comme différente de la premiére de Ciceron, qui est aussi fille du Ciel, *Venus prima Cœlo nata.* De même que la 2.de de Platon est la même que la 3.e de Ciceron, puisque l'Auteur Grec assûre que ἡ νεωτέρα est fille τοῦ Διὸς, καὶ τῆς Διώνης, & que l'Auteur Latin ne donne point d'autres parents à sa 3.e *Tertia*, dit-il, *Jove nata & Dione.* Ce qui réduit déja ces sept Vénus à cinq; celle d'Épimenides, fille de Saturne, & les quatre de Ciceron, que l'on verra par la suite de ces recherches n'estre qu'une seule & même Vénus, car j'y prouveray

1.° Que le Ciel ou *Cœlus* pere de la premiére Vénus de Ciceron, est icy pris pour Jupiter pere de sa troisiéme.

2.° Que le Saturne d'Épimenides n'est que Jupiter.

3.° Que l'Anteros n'a jamais existé que dans l'imagination des Poëtes, & qu'il n'y a jamais eu qu'un Cupidon fils de Vénus & de Mercure.

4.° Enfin, qu'Evonyme, Dies & Dione ne sont pas différentes.

La premiére Vénus dont parle Ciceron, est donc fille du Ciel, *Venus prima Cœlo . . . nata;* le Ciel est icy Jupiter.

Comme dans ma Dissertation sur le Dieu Mercure, j'ay déja prouvé par un grand nombre de passages des Auteurs, que le Ciel ou *Cœlus* des anciens estoit leur Jupiter, je ne crois pas estre obligé de rappeller icy ces mêmes autoritez pour prouver que cette premiére Venus est fille de ce Dieu, parce que je m'imagine assez que ce qui a esté une preuve de la généalogie de Mercure, peut en servir pour celle de Venus. Je me contenteray donc de prier d'y avoir recours, & d'en indiquer icy quelques

quelques autres de la même force; mais seulement pour montrer que ce n'estoit point à tort que j'avois embrassé cette opinion.

Dans les Hymnes d'Orphée l'οὐρανὸς que Platon donne pour pere à cette premiére Venus, & qui répond au *Cælum* ou *Cœlus* des Latins, est qualifié de παγγενέτωρ, *omniparens*.

Οὐρανὲ παγγενέτωρ, κόσμου μέρος ἄμεν ἀτειρές.

Cet οὐρανὸς παγγενέτωρ ne peut-estre que Jupiter, auquel ce même Poëte dit dans un autre endroit:

Ω βασιλεῦ. διὰ σὴν κεφαλλὼ τὰ δὲ ῥεῖα
Γᾶια θεὰ μῆτηρ, ὀρεονθ' ὑψηχέες ὄχθοι.

C'est par toy seul, ô Roy, que tout croist, toy seul fait pousser la terre & les montagnes, toy seul fait couler les fleuves & les fontaines: Theocrite nous fait sentir qu'il n'avoit pas une autre idée du Ciel:

Θαρσεῖν χρὴ φίλε βάττε ταχ' αὔριον ἐσσετ' ἄμεινον
Ἐλπίδες ὦν ζωοῖσιν, ἀνέλπιστοι δὲ θάνοντες.
Χ' ὠ Ζεὺς ἄλλοκα μὲν πέλει αἴθριον, ἄλλοκα δ' ὖει.

Il faut avoir confiance, mon cher Battus, peut-estre que demain les choses iront mieux: l'espérance est pour ceux qui vivent, les morts en sont privez. Les choses changent en cette vie, ne sçais-tu pas que quelquefois Jupiter est serein, & que d'autres fois il donne de la pluye.

Un seul vers d'Horace fait voir qu'en cela il ne differoit point de Theocrite & d'Orphée:

Quod latus mundi nebulæ, malusque Juppiter urget.

Ce que l'on trouve dans les Cyclopes d'Euripide est encore plus formel.

Οὐδ' οἱ δ' ὅτι Ζεὺς ἔστ' ἐμοῦ κρείσσων θεὸς,
Οὔ μοι μέλει τό λοιπὸν, ὡς δ' οὔ μοι μέλει,
Ἄκουσον· ὅταν ἄνωθεν ὄμβρον ἡκχέη·
Ἐν τῇ δὲ πέτρᾳ σέσηπα σκληρώματα.

J'avouë que je ne sçais pas pourquoy l'on regarde Jupiter

comme le plus grand des Dieux, qu'il le ſoit, ou ne le ſoit pas, c'eſt de quoy je me ſoucie fort peu; & en voicy la raiſon, lorſque d'en haut il luy plaiſt de répandre ſes plus groſſes pluyes, je me mets à couvert ſous ce rocher. Tout cecy confirme parfaitement mon opinion.

Mais quand je n'aurois pas pour moy tous ces Auteurs, ce que Varron dit de lui-même, & ce qu'il rapporte d'Ennius, feroit plus que ſuffiſant pour déterminer à croire que les anciens confondoient le Ciel avec Jupiter.

Antiqueis enim, quod nunc & hi Cælum & Terra, Jupiter & Juno, quod, ut ait Ennius, iſtic eſt is Jupiter, quem dico, quem Græci vocant aëra, qui ventus eſt, & nubes, imber poſtea, atque ex imbre frigus: ventus poſt fit, aër denuò, hæc propter Jupiter ſunt iſta, quæ dico tibi; qui mortaleis, atque urbeis, belluaſque omnes juvat. Quod hic omneis & ſub hoc. Eumdemque appellans dixit Ennius, divûmque hominumque Pater Rex. Et plus bas il ajoûte:

Hoc idem magis oſtendit antiquum Jovis nomen, nam olim Dionis & Dieſpiter dictus, hoc eſt Aër & Dieſpater. Unde ſub Dio, & Dius fidius. Itaque inde ejus perſoratum tectum, ut videatur divum, id eſt Cælum.

Après une telle autorité, je ne crois pas que l'on puiſſe douter que les anciens Grecs & Romains ne confondiſſent Jupiter avec le Ciel.

Mais ils n'eſtoient pas les ſeuls. Cette idée avoit percé de chez eux, ou, pour parler d'une maniere plus vraye, leur eſtoit venue de l'Orient, où les Auteurs nous apprennent qu'elle eſtoit de tout temps.

Nous voyons, en effet, dans Strabon liv. 15. que les Indiens les plus reculez faiſoient la même choſe. Ces peuples qui adoroient le Gange & les Genies du pays, reveroient ſurtout le Jupiter ὄμβριος, qui n'eſt autre choſe que le Ciel. Λέγεται δὲ καὶ ταῦτα παρὰ τῶν συγγραφέων, dit-il, ὅτι σέβονται μὲν τὸν ὄμβριον Διὰ οἱ Ἰνδοὶ, καὶ τὸν Γάγγην πόταμον, καὶ ἐγχωρίους δαίμονας. A quoy il ajoûte qu'ils luy faiſoient des ſacrifices avec de grandes cérémonies. Que ὅταν δὲ βασιλεὺς λούῃ τὼ τείχα, μεγάλῳ

ἑορτὴν ἄγουσι, καὶ μεγάλα δῶρα πέμπουσι, τὸν ἑαυτῦ πλοῦτον ἕκασος ἐπιδεικνύμενος κατὰ ἄμιλλαν . . . . . ὧν δὲ τᾶις κατὰ τὰς ἑορτὰς πομπᾶις πολλοὶ μὲν Ἐλέφαντες πέμπονται χρυσῶι κεκοσμημένοι καὶ ἀργύρωι, πολλὰ δὲ τέθριππα καὶ βοῖκα ζεύγη· εἶθ' ἡ στρατιὰ κεκοσμημένη· καὶ χρυσώματα δὲ τῶν μεγάλων καὶ λευκῶν κρατήρων ὀργέων καὶ τῦ Ἰνδικοῦ χαλκοῦ, καὶ τραπεζαι δὲ, καὶ θρόνοι, καὶ ἐκπώματα, καὶ λουτῆρες, λιθοκόλλητα τὰ πλεῖστα, σμαράγδοις καὶ βηρύλλοις καὶ ἀνθραξιν Ἰνδικοις. καὶ ἐσθὴς δὲ ποικίλη χρυσόπαστος, καὶ . . . . . καὶ παρδάλεις, καὶ λέοντες τιθασσοὶ, καὶ τῶν ποικίλων ὀρνέων, καὶ εὐφθίγγον πλῆθος. ὁ δὲ Κλείταρχος φησὶν ἁμαξαις τετράκυκλοις, δένδρα κομιζούσας τῶν μεγαλοφύλλων ἐξ ὧν ἀπείργεται, γένη τε τιθασσευομένους ἀρνέων, ὧν εὐφρωνευότατον μὲν εἶρηκε τὸν ὠρίωνα, λαμπρότατον δέ κατὰ τὼι ὄψιν, καὶ πλείστην ἔχοντα ποικιλίαν, τὸν καλούμενον κατρέα.

Qu'au moment que le Roy lave ſes cheveux dans le fleuve, le peuple qui eſt préſent à cette ablution, marque une joye infinie, & ſe prépare à bien ſolemniſer cette feſte. C'eſt dans ce même moment que les Grands s'envoyent des préſents les uns aux autres, tant pour marquer l'amitié qu'ils ſe portent, que pour faire voir l'abondance de leurs richeſſes. Quand le Roy ſort pour faire le ſacrifice, le grand nombre d'éléphants qui l'accompagnent tous caparaçonnez de houſſes ornées d'or & d'argent, rend cette feſte plus magnifique qu'aucune autre. Là ſe voit une multitude preſque infinie de chariots, dont les uns tirez par des chevaux, & les autres par des bœufs, qui fait croire d'abord que l'on ne peut rien ajoûter à cette pompe; mais enſuite, vient tout un Eſcadron d'Officiers qui vous oſte bientoſt cette penſée, car les uns portent de grands vaſes qui ſervent à cuire les viandes du ſacrifice, d'autres des coupes de cet airain des Indes qui reluit plus que de l'or, quelques autres ſont chargez de bancs pour aſſeoir les conviez, enfin il y en a qui portent des pots & des baſſins. La quantité de ces vaſes étonne moins que leur richeſſe, on eſt ſurpris de voir qu'il n'y en a aucun qui ne ſoit couvert d'émeraudes, de berylles & d'eſcarboucles des Indes. Les aſſiſtants de ce fameux ſacrifice portent leurs plus beaux

habits ; on fait ce jour là une montre de léopards & de lions privez, & la feſte ne finit que par celle d'une multitude prodigieuſe d'oyſeaux, qui par la diverſité de leur ramage, font le plus beau concert du monde. Klitarche rapporte que dans cette ſolemnité l'on traiſne ſur des chariots les arbres les plus épais, que c'eſt dans les branches de ces arbres que ces oyſeaux ſont perchez, mais qu'après qu'ils ont chanté, on les en fait ſortir, afin que les aſſiſtants ne ſoient pas moins réjoüis de la varieté de leurs couleurs, qu'ils ont eſté charmez de l'harmonie de leur chant.

A cette deſcription de la pompe du ſacrifice que les Indiens faiſoient au Jupiter Ὀμβριος, ne puis-je pas ajoûter un extrait de ce que nous en a rapporté le pere de Marini Romain, dans l'hiſtoire nouvelle & curieuſe des Royaumes de Tunquin & de Lao. La relation de ce Miſſionnaire eſt non-ſeulement un commentaire des paroles de Strabon, ce qui leur donne tout l'air de vérité, mais auſſi elle nous apprend quels ſont les rites de ce ſacrifice, choſe que l'on auroit peine à trouver ailleurs.

Pour voir quelque choſe de très-curieux, dit ce Pere, *il faut ſe rendre à la Cour au premier jour de l'an. On y entend des quatre coins de la Ville la décharge de trois piéces de canon, au bruit deſquels le Roy quittant les habits qu'il portoit l'année précédente, ſe va laver dans de l'eau fraiſche.* ὅταν δὲ βασιλεὺς λούηται τῷ τείχα. *Au lever du Soleil le Roy ſort de ſon Palais ſuperbement veſtu de ſes habits Royaux. Il eſt aſſis dans un Trône porté par cinquante hommes, & le nombre des perſonnes de toutes conditions qui l'accompagnent, eſt très-conſiderable. Il ne s'y voit point de plus belles livrées pendant toute l'année, les Mandarins ſur-tout y paroiſſent veſtus magnifiquement ſur des elephants couverts des plus belles houſſes qu'ils ayent, & les autres à cheval.* Ἐν δὲ ταῖς κατὰ τὰς ἑορτὰς πομπαῖς, πολλοί μὲν ἐλεφαντες πέμπονται χρύσῳ κεκοσμημένοι καὶ ἀργύρῳ πολλὰ δὲ τέθριππα καὶ βοίκα ζεύγη.

Les Compagnies des Gardes ſous les armes avec leurs deviſes & leurs drapeaux de taffetas & de velours, font un des beaux ornements de cette cavalcade. Εἶθ' ἡ στρατία κεκοσμημένη. Vit-on rien de plus reſſemblant ?

Mais, voicy ce que l'Auteur Grec ne nous apprend pas.

Les ſacrifices, ajoûte ce Pere, *ſe font en pleine campagne, & un des principaux conſiſte en une taſſe de vin que le Roy tient dans ſa main, & qu'il offre au Ciel avec beaucoup de reſpect & une profonde révérence; après quoy il le boit, & dans ce moment les Mandarins de lettres ſe mettent en priéres, & liſent dévotement dans de certains livres, conjurant le Ciel de ne leur pas refuſer de la pluye dans leurs beſoins; le Roy accompagne de ſes priéres celles des Mandarins, après leſquelles il fait une profonde révérence au Ciel, comme pour prendre congé de luy.*

Voilà au rapport du P. de Marini, ce que les Indiens du Tunquin obſervent aujourd'huy dans les ſacrifices qu'ils font au Ciel, qui eſt le Jupiter Ὄμβριος des anciens. Et ce qui feroit croire qu'ils ſont les mêmes qu'autrefois chez ces Indiens, & chez les Grecs & les Romains, c'eſt non-ſeulement que ces Indiens ſont de tous les peuples les plus tenaces & les plus exacts obſervateurs des rites de Religion qu'il y ait au monde, mais qu'ils joignent auſſi au Jupiter ὄμβριος, Junon, à laquelle ils font, ſelon ce même Pere, des ſacrifices immediatement après celuy de Jupiter. *Le Roy*, dit ce Miſſionnaire, *prend une charuë, & après avoir labouré & fait quelques ſillons, il prie la terre, qui eſt Junon, de ſe ſouvenir, comme mere féconde & bienfaiſante qu'elle eſt, d'eſtre liberale à leur égard.* Preuve inconteſtable que ces Indiens ont à l'égard de Jupiter & de Junon les mêmes idées que les Grecs & les Romains.

Antiqueis enim, dit Varron, *quod nunc & hi Cælum & Terra, Jupiter & Juno.*

De tout cecy il faut conclure, 1.° Que les anciens confondoient le Ciel avec Jupiter, 2.° Que la premiére Venus de Platon & de Ciceron, que ces Auteurs qualifient de fille du Ciel, eſt fille de Jupiter, & par une conſéquence qui s'en tire naturellement, qu'elle eſt la même que la ſeconde de Platon, & la troiſiéme de Ciceron fille de Jupiter & de Dione.

La ſeconde Venus eſt celle que Ciceron aſſûre n'avoir point d'autre mere que l'écume de la mer, & à laquelle il ne donne point de pere; c'eſt auſſi celle de laquelle & de Mercure le

ſecond Cupidon tire ſon origine. *Altera ſpumâ procreata, ex quâ & Mercurio Cupidinem ſecundum, natum accepimus.*

Qu'une femme, qu'une Déeſſe, n'ait pour mere que l'écume de la mer, c'eſt certainement une choſe des plus extraordinaire. Cette particularité de la naiſſance de cette ſeconde Venus de Ciceron bien conſidérée, ne paroiſtra-t-elle pas à pluſieurs ſeule capable de faire croire que cette Déeſſe eſt abſolument différente de la premiére Venus fille du Ciel? Car, dira quelqu'un, comment de ces deux Venus n'en faire qu'une? Ciceron les a trop differentiées pour pouvoir allier facilement ce qu'il en dit. Peut-on ſi aiſément accorder le Ciel avec la Mer? Si Ciceron, pourra dire un autre, eſtoit le ſeul qui aſſurât cette étrange production, peut-eſtre que l'on auroit lieu de le ſoupçonner d'une trop grande crédulité? Mais, Muſée beaucoup plus ancien que luy, & par là plus près des temps dans leſquels on a crû que cette merveille eſt arrivée, l'aſſûre formellement. *Ignores-tu*, dit-il, *que Venus eût eſté produite de la mer.*

Ἀ᾽γνώσεις ὅτι Κύπρις ἀπόσπορός ἐϛι θαλάσσης.

Ajoûtez que l'on ne voit rien de plus repeté par les autres Auteurs Grecs; que les Sculteurs dès les premiers temps tâchérent de donner des preuves de leur habileté en repréſentant cet événement. Cela ſe voit dans Pauſanias. Cet Auteur dit qu'à Corinthe dans le Temple de Neptune, la figure de Venus naiſſante de l'eau eſtoit ſculptée ſur un des coſtez de la baſe qui ſoûtenoit le chariot de ce Dieu. Τῷ βάτρῳ δὲ, ἐφ᾽ οὗ τὸ ἅρμα, μέϛη μὲν ἐπείργαϛαι θάλασσα ἀνέχουσα ἀφροδίτης παῖδα. Or ce Temple & ce chariot eſtoient des plus vieux monumens de la Grece.

Corinth.

De même, les fameux Peintres qui vinrent dans la ſuite, voulurent ſur ce beau ſujet faire voir l'avantage qu'avoit leur art au-deſſus de la Sculpture. C'eſt ce que nous apprenons d'Antipater de Sidon.

Τὴν ἀναδμένην ἀπὸ ματέρος ἄρτι θαλάσσης
Κύπριν Ἀ᾽πελλέου μόχθον ὅρα γραφίδος.

Ὡς χερὶ συμμάρψασα διάβροχον ὕδατι χαίτην,
Ἐκθλίβει νοτερῶν ἀφρὸν ἀπὸ πλοκάμων.
Αὖτα νῦν ἐρέουσιν Ἀθηναίτε, καὶ Ἥρα
Οὐκ ἔτι σοι μορφὰς εἰς ἔριν ἐρχόμεθα.

Regardez attentivement cette jeune Venus, l'ouvrage du ſçavant Apelles; voyez comme cet excellent maiſtre a parfaitement exprimé cette eau pleine d'écume qui coule au travers de ſes mains & de ſes cheveux, ſans rien cacher de leurs graces: Auſſi dès que Pallas l'eût apperçuë, elle tint à Junon ce diſcours, cedons, cedons, ô Junon, à cette Déeſſe naiſſante tout le prix de la beauté.

Chez les Latins Tibulle dans le premier liv. de ſes Élégies, n'appuye-t-il pas encore cette opinion?

Nam fuerit quicumque loquax, is ſanguine natam
Is Venerem è rapido ſentiet eſſe mari.

Et Horace ne donne à Venus l'épithete de *Marina*, que parce qu'il fait alluſion à la maniére dont elle eſt née.

Ut tamen novis quibus advoceris
Gaudiis, idus tibi ſunt agendæ,
Qui dies menſem Veneris Marinæ
Findit Aprilem.

Voilà, dira-t-on, des témoignages formels, & que peu de points de l'hiſtoire des Dieux ſe trouvent appuyez par un conſentement des Auteurs auſſi unanime.

Mais, qu'il me ſoit permis de dire d'abord, qu'il n'a fallu qu'un Auteur dans ce ſentiment, pour que les autres l'ayent adopté ſans grand examen; en ſecond lieu, qu'il y a apparence que c'eſt le vers de Muſée que je viens de citer, qui en eſt l'origine, puiſqu'il ne s'en trouve point ailleurs de plus formels & de plus anciens; qu'ainſi tous ces paſſages peuvent & doivent ſe réduire à un.

A cela, j'ajoûteray encore que l'on peut douter que Muſée même ait crû que cette Venus eſtoit fille de la Mer dans le ſens que l'on donne ordinairement à cette façon de parler; ce

que nous aurons occaſion d'examiner dans un ſecond diſcours ſur Venus, puiſqu'Orphée qui vivoit dans le même-temps que luy, & ſon maiſtre la dit nettement fille du Ciel.

Οὐρανία πολυώνυμε φιλομειδὴς Ἀφροδίτη
Ποντογενὴς, γενετείρα θεά.

C'eſt toy, ô Venus, fille du Ciel & de la Mer, qui eſt la mere de la joye.

D'ailleurs, Muſée ignoroit-il, ce qui s'eſtoit paſſé dans le combat d'entre Saturne & Cœlus?

Cette ſeconde Venus eſt donc encore la même que la premiére de Platon & de Ciceron: elle eſt donc fille de Jupiter comme la ſeconde de Platon & la troiſiéme de Ciceron, de ſorte que ce n'eſt point à tort que le Poëte Auſone a dit d'elle:

Orta ſalo, ſuſcepta ſolo, patre edita Cœlo.

Mais Ciceron ne prétend pas que cette origine ſoit pour cette Venus le ſeul & unique caractere qui la diſtingue, il tâche encore de luy en donner un autre qui luy ſoit tellement propre, qu'on ne puiſſe jamais la confondre avec les autres Venus, en inſinuant que c'eſt d'elle & de Mercure qu'un ſecond Cupidon a pris la naiſſance; *ex quâ*, dit-il, *& Mercurio Cupidinem ſecundum, natum accepimus*: Aſſertion qui nous oblige d'examiner deux choſes.

La premiére, quel eſt le Mercure époux de Venus.

La ſeconde, quel peut-eſtre ce Cupidon que l'on aſſûre eſtre venu de ce mariage.

La premiére ne nous arreſtera pas beaucoup; car, comme nous avons prouvé ailleurs qu'il n'y a eû qu'un Mercure chez les anciens, il eſt inconteſtable que c'eſt de ce ſeul & unique Mercure qu'il eſt icy queſtion, & qu'il ſuffit de s'en reſſouvenir.

Mais, à l'égard du ſecond Cupidon, il ne ſera pas hors de propos de s'y arreſter davantage.

On trouve treize Cupidons chez les anciens. Je vais les nommer tous; enſuite j'examineray ſi l'on ne peut pas les réduire à un moindre nombre.

Ciceron

Ciceron prétend qu'il y en avoit trois : *Cupido primus Mercurio & Dianâ primâ natus dicitur : Secundus Mercurio & Venere secundâ*, qui eſt celuy dont il s'agit : *Tertius quidem eſt Anteros Marte & Venere tertiâ.*

Platon croyoit qu'il en avoit deux. Il eſtablit pour principe, comme on l'a vû plus haut, que puiſque Venus ne va jamais ſans l'Amour ou Cupidon, & qu'il y a deux Venus, il faut néceſſairement reconnoiſtre qu'il y a auſſi deux Cupidons, & comme il diſtingue ces deux Venus en celeſte & en populaire, il s'enſuit qu'il y avoit un Cupidon celeſte & un Cupidon populaire. Ἀναγκαῖον δὴ καὶ Ἔρωτα τὸν μὲν τῇ ἑτέρᾳ συνεργὸν, πάνδημον ὀρθῶς καλεῖσθαι, τὸν δὲ οὐράνιον.

Heſiode au commencement de ſa Theogonie paroiſt n'en reconnoiſtre qu'un, produit en même temps que le χαὸς & la Terre.

Ἦ δὲ ἔρος, ὃς κάλλιστος ἐν ἀθανάτοισι θεοῖσι.

Mais Tzetzès en commentant les premiers vers de ce Poëte en admet un ſecond τρία πρῶτον ἐγένετο, dit-il, χαὸς, γῆ, ἔρος οὐράνιος. *Trois choſes ont eſté créez d'abord, le Chaos, la Terre & le Cupidon celeſte qui eſt le Dieu*, ὅς καὶ θεός, à quoy il ajoûte ὁ γὰρ ἐκ Ἀφροδίτης νεώτερός ἐστι. *Mais il y en a un plus récent fils de Venus.*

Pauſanias raconte dans le 1.er liv. de ſes Eliaques, qu'à Elis dans le Temple de Neptune, on voyoit un chariot ſculpté par Phidias ſur lequel eſtoient le Soleil, Jupiter même & Junon, à coſté d'eux eſtoit χάρις que Mercure embraſſoit, Veſta y eſtoit auſſi, & elle embraſſoit Mercure, on y voyoit encore l'Amour ou Cupidon qui recevoit entre ſes bras Venus naiſſante de la Mer, ſur la teſte de laquelle Pitho ou *Suada* mettoit une Couronne : Ἐπὶ τούτου τοῦ βάτρου χρυσᾶ ποιήματα ἀναβεβηκώς ὅτι ἅρμα Ἥλιος, καὶ Ζεὺς τε ἐστι καὶ Ἥρα· παρὰ δὲ αὐτὸν Χάρις ταύτης δὲ Ἑρμῆς ἔχεται, τοῦ Ἑρμοῦ δὲ ἑστία μετὰ δὲ τὴν Ἑστίαν Ἔρως ἔστιν ἐκ θαλάσσης Ἀφροδίτης ἀνιοῦσαν ὑποδεχόμενος. τὴν δὲ ἀφροδίτην στεφανοῖ Πειθώ. Ce qui fait un Cupidon plus ancien que Venus.

Ce même Auteur remarque encore dans ſes Beotiques

qu'Olen de Lycie, le plus ancien Poëte de la Grece qui ait fait des Hymnes, avoit dit dans celle qu'il avoit composée en l'honneur de Lucine, que cette Déesse estoit mere d'un Cupidon. Λύκιος δὲ Ὠλὴν, ὅς καὶ τοὺς ὕμνους τοὺς ἀρχαιοτάτους ἐποίησην Ἕλλησιν, οὗτος ὁ Ὠλὴν ἐν Εἰλειθυίας ὕμνῳ μητέρα Ἔρωτος τὴν Εἰλείθυιαν φῆσιν εἶναι.

Selon Sappho, il y en avoit un fils du Ciel & de la Terre.

Acusilaüs vouloit qu'il y en eut un autre né de la Nuit & de l'Éther.

Alcée prétendoit aussi en faire reconnoistre un produit par la Discorde & le Zéphire.

Enfin, selon Orphée, il y en avoit un dernier fils de Saturne.

Αὐτὰρ Ἔρωτα Κρόνος καὶ πνεύματα πάντ' ἐτεκνωσε.

Voilà quels estoient ces treize Cupidons reconnus par l'antiquité. Mais, ne sent-on pas par avance qu'il n'est pas impossible de les réduire à un moindre nombre, & que plusieurs d'entre eux n'ont jamais existé? Je mets de ce nombre ce prétendu Cupidon d'Alcée né de la Discorde & du Zephire. Celuy d'Acusilaüs, qui n'a pour parents que la Nuit & l'Éther, a-t-il jamais eu d'autre existence que celle que luy a donnée la fantaisie de cet Auteur? Que peut-on croire encore de ce premier que j'ay rapporté de Pausanias, qui reçût Venus entre ses bras au moment de sa naissance, sinon que c'estoit un jeu & une imagination de Phidias. De même ce Cupidon qualifié de fils du Ciel & de la Terre par Sappho, peut-il avoir une autre origine?

Cette femme estoit plus passionnée, qu'elle n'estoit bonne Généalogiste; c'est au moins l'idée qu'en donne Pausanias, lorsqu'il dit: Σαπφὼ δὲ ἡ Λεσβία πολλά τε καὶ οὐκ ὁμολογούμενα ἀλλήλοις ἐς Ἔρωτα εἶπε. *Liv. 9.*

Celuy d'Hesiode, né en même temps que le Chaos, la Terre & le Tartare, semble devoir plustost désigner la vertu Physique qui a fait l'arrangement & la jonction des parties du monde, qu'une personne qui ait jamais existé. Et comme cet arrangement ne s'est pû faire que par la succession de plusieurs espaces de temps, selon que Moyse nous l'enseigne, ne peut-on pas

en inférer que les Payens ont regardé cette vertu comme la production du temps même, & que le Cupidon qu'Orphée fait fils de Saturne, n'eſt point différent de celuy d'Heſiode, eſtant regardé par ces Anciens comme le temps.

Tel eſt encore cet *Anteros* que Ciceron reconnoiſt pour le troiſiéme Cupidon fils de la troiſiéme Venus & de Mars ; ſon nom, & le pere qu'on luy donne, marque aſſez que c'eſt une divinité feinte, inventée ſeulement pour l'oppoſer au véritable Cupidon ; au moins les anciens l'ont fait aſſez connoiſtre, lorſqu'ils l'ont repréſenté s'efforçant d'arracher les rameaux que Cupidon tient dans ſes mais : Ἔρωτα ἔχον ἀπειργασμένον, dit Pauſanias dans le liv. 6.e καὶ τὸν καλούμενον Ἀντέρωτα ἔχει δὲ ὁ μὲν φοίνικος ὁ Ἔρως κλάδον, ὁ δὲ ἀφελέσθαι πειράται τὸν φοίνικα ὁ Ἀντέρως.

Et comme le ſecond Cupidon de Platon n'a point d'autre mere que l'*Anteros*, on ne peut auſſi le regarder que comme feint, & n'ayant jamais exiſté.

Reſte donc encore cinq Cupidons, un de Platon, le premier & le ſecond de Ciceron, un de Tzetzès, & le ſecond que Pauſanias rapporte ſur l'autorité d'Olen de Lycie, deſquels il eſt facile de n'en faire qu'un ; car, on a vû plus haut, que la premiére Venus de Platon & la ſeconde de Ciceron, eſtoient la même perſonne, & comme les raiſons qui l'ont prouvé doivent demeurer les mêmes pour les Cupidons qui en viennent, il faut encore en conclure que le Cupidon céleſte de Platon, auquel il ne donne point de pere, eſt le même que le ſecond de Ciceron, qui eſt, ſelon luy, fils de Mercure & de la ſeconde Venus. *Secundus, Mercurio & Venere ſecundâ.*

Pour une ſemblable raiſon, celuy du Scholiaſte d'Heſiode ne peut pas eſtre réputé différent de ceux-cy ; fils d'Ἀφροδίτη, que l'on a prouvée ne faire que la même perſonne avec l'Οὐρανία de Platon, il redevient encore abſolument le même que le Cupidon fils de Mercure.

Nous n'avons donc plus à réünir à ce fils de Mercure & de la ſeconde Venus, que deux Cupidons.

L'un fils de Mercure & de la premiére Diane que Ciceron

met le premier en rang. *Cupido primus, Mercurio & Dianâ primâ, natus dicitur.*

L'autre fils d'ἐιλειθυία, ou Lucine ſuivant Olen de Lycie.

Pour le premier, il ne faut faire attention qu'à trois choſes.

La premiére, qu'il eſt fils de Mercure, ce qui donne déja une eſpéce de préjugé qu'il eſt le même que le Cupidon fils de Mercure & de la ſeconde Venus de Ciceron, quoyqu'il paroiſſe que Diane ſoit ſa mere.

La ſeconde, que quoyque Ciceron aſſûre que Diane, de plus la premiére Diane, eſt ſa mere, on ne peut cependant eſtre du ſentiment de cet Auteur, ſans démentir toute l'hiſtoire de cette Déeſſe; puiſque 1.° Quelque nombre de Dianes que Ciceron inſinuë qu'il y ait eû, tous les autres Auteurs s'accordent aſſez à n'en faire qu'une, ce que nous prouverons ailleurs. 2.° Que ces mêmes Auteurs, ſe réuniſſant tous pour dire que cette ſeule & unique Diane, libre & appliquée ſeulement à la chaſſe, a toute ſa vie dédaigné de ſe contraindre, & de ſe captiver ſous les loix d'un mary :

Δός μοι παρθενιὼν ἀμίνιον πάππα φυλάσσειν.

Il s'enſuit que l'on ne peut aſſûrer, comme Ciceron le fait icy, que ce premier Cupidon eſt fils de Diane, & qu'il faut néceſſairement qu'il le ſoit de quelque Déeſſe, à laquelle, pour quelque raiſon que ç'ait été, l'on aura donné ce nom.

La troiſiéme, que comme il n'eſt pas rare de trouver dans les Auteurs Payens le même nom employé pour déſigner différents Dieux, une petite reſſemblance dans les Offices ou les attributs de ces Dieux leur ayant ſouvent ſuffi pour les confondre ſous un nom commun, Venus eſt celle d'entre toutes les Déeſſes qui reſſembloit le plus à Diane, & qui par conſéquent a pû plus aiſément eſtre confonduë avec elle.

Cette reſſemblance eſt très marquée. Venus portoit les armes, & elle ſçavoit s'en ſervir auſſi adroitement que Diane. Cela ſe voit par ces vers de Julien l'Égyptien :

Αἰεὶ μὲν Κυθέρεια φέρειν δεδάηκε φαρέτρην
Τόξα τε, καὶ δολιχῆς ἔργον ἐκηβολίης.

Venus a appris à porter le carquois ; cette Déeſſe ſçait manier l'arc & les fleches.

Et par ceux-cy d'Euripides :

Μήποτ' ὦ δέσποινα τῶν ἐμοὶ
Χρυσέων τόξων ἐφίης,
Ἱμέρῳ χρισασ' ἄφυκτα οἴστευε.

De cet arc tout d'or, ô Venus, ne décoche jamais des fleches ſur moy.

D'où je crois que l'on doit conclure que cette premiére Diane dans cet endroit de Ciceron, n'eſt autre que Venus, & de-là que le Cupidon fils de cette Venus Diane, n'eſt pas différent du Cupidon fils de Mercure & de la ſeconde Venus.

Si à cela l'on objectoit que les armes que portoit Venus n'eſtoient pas ſemblables à celles de Diane, que celles de Diane eſtoient très réelles, telles que ſont celles des Chaſſeurs, au lieu que celles de Venus n'eſtoient que feintes, & ſeulement pour exprimer la force de la paſſion à laquelle elle préſidoit : & que de-là l'on voulut inférer que la reſſemblance n'eſtoit pas telle entre ces deux Déeſſes que l'on ne pût aiſément diſtinguer l'une d'avec l'autre ; ſi, dis-je, l'on vouloit faire ces objections, il ſeroit aiſé de répondre & de prouver que les armes de Venus eſtoient des armes très effectives.

Pauſanias, liv. 2.d ne l'inſinuë-t-il pas aſſez, quand il fait la deſcription d'une Statuë de Venus armée de toutes piéces ? Quelle pouvoit eſtre la raiſon des habitans de l'Iſle de Chypre, quand ils repréſentoient cette Déeſſe armée d'une picque, comme le remarque Heſichius, ἐγχείος, ἀφροδίτη· Κύπριοι, ſi ce n'eſt qu'ils croyoient qu'elle eſtoit autant guerriére que Diane ? c'eſt de-là que l'on voit dans Sophocles.

Μεγά τι σθένος ἁ
Κύπρις, ἐκφέρεται νίκας ἀεὶ

Venus a une grande force, cette Déeſſe remporte toûjours la victoire.

Et dans Auſone.

Armatam vidit Venerem Lacedæmone Pallas.

C'eſt à cauſe de ſa vertu guerriére que les Romains luy dedicrent

un Temple, à la conſécration duquel, au rapport de Pline, vingt élephants combattirent dans le Cirque : *Dedicatione Templi Veneris victricis*, dit cet Auteur, *pugnavêre in Circo elephantes viginti.*

Mais, rien ne prouve mieux que les armes de Venus eſtoient des armes effectives, & abſolument guerriéres comme celles de Diane, que ce qu'en dit Leonidas dont voicy les vers.

Ἄρεος ἔντεα ταῦτα τίνος χάριν ὦ Κυθέρεια
Ἐν δέδοσαι, κενεὸν τοῦτο φέρουσα βάρος;
Αὐτὸν Ἀρηγυμνὴ χὠ ἀφώπλισας, ἢ δὲ λελεῖπται
Καὶ θεοὺς, ἀνθρώπους, ὅπλα μάτηρ ἐπάγῃς;

Pourquoy, ô Venus, portes-tu les armes de Mars! Quelle raiſon as-tu de te charger de ce poids inutile! Ce n'eſt point par ces armes que tu pourras vaincre ce Dieu, ce ſeroit même en vain que par elles tu eſpererois vaincre les hommes.

J'avois donc droit de conclure que cette premiére Diane n'eſt autre que Venus, & que le fils de cette Venus-Diane eſt abſolument le même que le fils de Mercure & de la ſeconde Venus.

Nous n'avons donc plus à réünir à ce fils de Mercure & de la ſeconde Venus, que le Cupidon qu'Olen de Lycie prétend eſtre fils d'Εἰλειθυία ou Lucine; mais, comme cette Lucine n'eſt que Diane, & qu'on ne peut pas dire, comme je l'ay montré plus haut, que Diane ait jamais eû d'enfans, il ne peut eſtre que le fils de cette prétenduë Diane prouvée déjà n'eſtre que Venus, & qu'abſolument le même que le fils de Mercure & de la ſeconde Venus; de toutes leſquelles choſes il réſulte qu'il n'y a eû qu'un Cupidon fils de Venus & de Mercure, & c'eſt de ce ſeul & unique Cupidon qu'Ovide a dit au live 4.e des Métamorphoſes :

Mercurio puerum & Diva Cythereide natum
Nayades Idais enutrivêre ſub antris
Cujus erat ſpecies, in qua materque paterque
Cognoſci poſſent : nomen quoque traxit ab illis.

Je me ſuis eſtendu exprès ſur ce qui regardoit les différents

Cupidons des anciens, & je n'en ay laiſſé paſſer aucun, afin de les rapprocher & de les réünir tous. Ciceron a crû qu'en diſant qu'un ſecond Cupidon tiroit ſa naiſſance de ſa ſeconde Venus, il la différentieroit parfaitement des autres, & j'ay fait voir au contraire, que rien ne prouvoit plus ſon identité avec elles. Je retourne donc aux autres Venus, afin de les réünir à ces trois premiéres.

Il nous en reſte deux. Celle dont le Poëte Epimenides aſſûre qu'elle eſtoit fille de Saturne, & celle que Ciceron met la quatriéme en rang. Il n'eſt pas difficile de montrer qu'elles ſont encore les mêmes que la troiſiéme de Ciceron fille de Jupiter & de Dione.

Pour le prouver de celle du Poëte Grec, il ſuffira de remarquer ſeulement deux choſes.

La premiére, que cet Auteur ne luy donne point d'autre nom que celuy d'Aphrodite:

Γήματο δ' Εὐνόμην Θαλερὰν Κρόνος ἀγκυλομήτης
Ἐκ τῆ καλλίκομος γένετο χρυσῆ Ἀφροδίτη.

Et que ce nom, ſuivant que l'a interpreté Platon, ne ſignifie que *venuë*, ou qui tire ſon origine de l'écume de la mer: Περὶ δὲ Ἀφροδίτης, dit-il, οὐκ ἄξιον Ἡσιόδῳ ἀντιλέγειν, ἀλλὰ συγχωρεῖν, ὅτι διὰ τὴν τοῦ ἀφροῦ γένεσιν Ἀφροδίτη ἐκλήθη. *A l'égard de Venus, il ne convient pas de penſer autrement qu'Heſiode; il faut accorder à cet ancien qu'elle n'eſt appellée* ἀφροδίτη *que parce qu'elle a eſté produite de l'écume de la mer.* Que ce ſeul nom, dis-je, eſt une preuve plus que ſuffiſante pour faire croire qu'elle n'eſt pas différente de la ſeconde de Ciceron, qui n'a pas une autre origine; *altera ſpumâ procreata*, & que j'ay montrée plus haut eſtre la même que la troiſiéme fille de Jupiter.

La ſeconde, & qui eſt une conſéquence de la premiére, c'eſt que le Saturne d'Epimenides ne peut eſtre que Jupiter. Je ne crois pas que l'on puiſſe en diſconvenir. L'Ἀφροδίτη eſt prouvée la même perſonne que la Venus que Ciceron qualifie de fille de la Mer. De même cette fille de la Mer n'eſt, comme on l'a pû voir, que la fille du Ciel, qui n'eſt que Jupiter;

par conſéquent ce Κρόνος ou Saturne d'Epimenides n'eſt que Jupiter, ce qui peut encore ſervir pour prouver que cette Venus eſt la même que la troiſiéme de Ciceron. Mais dira-t-on, Vous confondez Saturne avec Jupiter ? non.

Je ſçais parfaitement qu'ils ſont différents l'un de l'autre, & que l'on doit bien les diſtinguer. Les ſanglantes guerres que la fable nous rapporte qu'ils ſe ſont faites, montrent aſſez qu'ils ne ſont pas la même perſonne. Je ne prétends donc pas attribuer à l'un ce qui ne convient qu'à l'autre; je veux ſeulement faire voir que ce Saturne d'Épimenides n'eſt que Jupiter; & ſi le raiſonnement que je viens de faire ne ſuffiſoit pas pour en convaincre, un paſſage de Nonnus va le démontrer. Cet Auteur qui avoit raſſemblé toutes les notions des noms, des attributs & de l'hiſtoire des Dieux, qui ſe trouvoient répandus de ſon temps dans les différentes Nations, nous apprend que le nom Κρόνος n'eſtoit pas ſeulement le nom diſtinctif de Saturne, mais qu'on l'avoit auſſi donné à Jupiter ſon fils:

Βῆλος, dit-il, ἐπ' Εὐφρήταο, λίβις κεκλεμδύος Ἄμμων
Ἄπις ἔφις Νειλῶος, Ἄγαυ Κρόνος, Ἀσσύριος Ζεὺς.

Jupiter eſt appellé Belus ſur l'Eufrate, dans les ſables de la Lybie, on l'appelle Ammon; on le ſurnomme Apis au bas du Nil, Κρόνος *chez les Arabes, & Ζεὺς chez les Aſſyriens.*

Ce qui doit faire évanouir tout ſoupçon que je confonde Saturne avec Jupiter, & faire regarder comme conſtamment vray que ce Saturne d'Épimenides n'eſt que Jupiter.

Cela eſtant donc certain, je viens à la quatriéme Venus dont parle Ciceron; c'eſt la derniére.

Cet Auteur nous dit qu'elle eſt Syrienne, *quarta Syria.* Conçûë à Tyr, *Tyroque concepta.* Celle-là même que l'on ſurnommoit Aſtarthe, *quæ Aſtarte vocatur,* & l'épouſe d'Adonis, *quam Adonidi nupſiſſe traditum eſt.*

On ſent que chacune de ces aſſertions mérite un article particulier, mais, comme je ne me ſuis propoſé dans ce diſcours que de montrer l'identité des ſept Venus, & que la diſcuſſion de ces articles ſeroit proprement un parergue qui nous meneroit

meneroit trop loin, je me reserve d'en parler dans un autre discours, & je suivray mon dessein.

Qu'Astarte donc soit la même que les autres Venus, c'est-à-dire, la même que la troisiéme de Cicéron, fille de Jupiter & de Dione : deux passages de Sanchoniaton en convaincront. Cet ancien Auteur rapporté par Eusebe, au 2.d liv. de la Préparation évangelique, dit d'abord que les Phéniciens en estoient persuadez, τὴν δὲ Ἀσταρτὴν φοινίκες, τὴν Ἀφροδίτην εἶναι λέγουσι. *Les Phéniciens ne font aucun doute qu'Astarte ne soit l'Aphrodite des Grecs.* Si l'on considére l'antiquité de Sanchoniaton, celle du peuple dont il assûre que telle estoit la croyance sur Astarte, l'on ne fera aucune difficulté de le croire. Mais, cet Auteur ne s'en tient pas là, il donne la véritable généalogie d'Astarte. Il dit nettement qu'elle est fille de *Cælus* ou Οὐρανὸς, qui est la même chose que Jupiter : Κρόνου δὲ προϊόντος οὐρανὸς ἐν φυγῇ τυγχάνων, θυγατέρα αὐτοῦ παρθένων Ἀστάρτην μεθ' ἑμετέρων αὐτῆς ἀδελφῶν δύο, Ῥέας καὶ Διώνης, δόλῳ τὸν Κρόνον ἀνελεῖν ὑποπέμπει. *Cælus*, ou Οὐρανὸς *estant prest d'aller en exil, jugea à propos d'envoyer chez Saturne Astarte sa propre fille, pour qu'elle le fît enlever en cachette ; elle y alla dans cette intention, accompagnée de ses deux sœurs Rhea & Dione.* Quoy de plus formel !

Il est donc prouvé que les sept Venus reconnuës par les anciens, ne sont qu'une seule & même Venus fille de Jupiter.

Après cela, je ne crois pas que l'on puisse m'objecter les trois meres que ces anciens donnent à Venus ; car le nom d'Évonyme est-il autre chose qu'une épithete vague que l'on a pû donner à toutes les femmes de Jupiter ? Peut-on dire que *Dies* & *Dione* soient autre chose que le féminin de *Dies* & de *Dionis* par lesquels ces anciens entendoient Jupiter, comme on l'a pû voir dans l'endroit que j'ay cité de Varron ? Ce ne sont donc pas des personnes différentes. Il n'y a donc eû qu'une Venus.

DISSERTATION
SUR
LES DÉESSES MERES

Par M. l'Abbé BANIER.

26. de Juin 1730.

COMME les anciens parlent peu des Déeſſes meres, ce n'eſt que d'après les monuments & les inſcriptions qui nous en reſtent qu'on peut traiter cette matiére ; & je ne l'entreprendrois pas, après ce qu'en ont dit pluſieurs auteurs modernes, ſi j'avois eſté ſatisfait de leurs conjectures. Ces inſcriptions & ces monuments déterrez, la pluſpart dans les Gaules ou aux environs, ſe trouvent dans Gruter, dans Spon, & dans pluſieurs autres Antiquaires, qui s'eſtant contentez de les avoir conſervez, n'y ont adjoûté que peu de réflexions. Chorrier dans ſes Antiquitez de Dauphiné, & le P. Ménestrier dans ſon Hiſtoire de Lyon, ſe ſont étendus un peu davantage ſur ce ſujet. M. Keiſler a fait une Diſſertation particuliére ſur ces Déeſſes, & l'Auteur de l'Hiſtoire de la Religion des Gaulois en a parlé fort au long ; mais ce qu'ils en ont dit les uns & les autres, m'a paru peu ſatisfaiſant, & j'ai crû que leurs ſentiments ne pouvoient ſe ſoûtenir. Cependant pour ne pas faire une Diſſertation purement critique, & pour contenter ceux qui prétendroient avec raiſon, qu'il eſt plus aiſé de détruire les opinions des autres, que d'en eſtablir de nouvelles ſur de ſolides fondements ; après avoir refuté le ſentiment de ceux qui m'ont précédé dans la diſcuſſion de cette matiére, je dirai ce que je penſe moi-même des Déeſſes qui donnent lieu à cette Diſſertation.

Parmi les monuments qui nous reſtent des Déeſſes meres, il ſe trouve quelques bas reliefs qui les repréſentent, & un bien plus grand nombre encore d'Inſcriptions ſans aucune figure. Le premier de ces bas reliefs eſt à Metz ſur le frontiſpice d'un

Temple : on y voit trois figures de femmes debout, dont deux tiennent ou des fruits ou des pommes de pin à la main ; la troiſiéme ſemble en renfermer dans ſa robe qui eſt retrouſſée. On y lit cette Inſcription :

In honore Domus Divi
Naëdis Mairabus
Vicani vici Pacis.

Ceux de la rue ou du village de la Paix ont conſacré aux Maires ce monument, à la gloire de la maiſon imperiale. T. 2. pag. 443.

Le P. Méneſtrier dans ſon hiſtoire de Lyon, a fait graver un autre bas relief, qui eſt ſur le portail de l'Egliſe d'Aiſnay. Trois femmes aſſiſes y ſont repréſentées : celle du milieu tient d'une main une corne d'abondance, de l'autre une pomme, & a encore d'autres fruits ſur ſes genoux : les deux autres tiennent une pomme à chaque main. L'Inſcription porte : Prep. p. 7.

Mat. Aug. Pic. Egn. Med.

Gruter parle auſſi d'un troiſiéme monument conſervé à Munſter-Eiffel dans le Duché de Juliers, ſur lequel ſont auſſi trois Déeſſes aſſiſes, & qui ont leur giron plein de fruits, avec cette Inſcription : Page 31. n. 3.

Matronis Vacalli
nehis Tib. Claud.
Maternus imp. m
L. M.

c'eſt-à-dire, *Tib. Claud. Maternus s'aquitte de ſon vœu envers les Meres ou Matrones de Vachlendorf.* Au bas de ce relief ſont un Preſtre & une Preſtreſſe accompagnez d'un Camille, qui offre un ſacrifice à ces Déeſſes.

Enfin M. Keiſler dans ſa Diſſertation, parle d'un autre bas relief trouvé à Stenové, Bourg de la Zelande, ſur lequel on voit auſſi trois Déeſſes aſſiſes, & devant elles eſt un Preſtre debout, tandis que le Camille qui l'accompagne, verſe une

liqueur sur l'autel. Les costez du relief sont chargez de cornes d'abondance.

Il est bon de remarquer que tous les monuments sur lesquels on voit ces Déesses, sont presque semblables; qu'elles y paroissent toûjours au nombre de trois, & qu'elles portent des fruits & des cornes d'abondance. Sur quoy on peut consulter Gruter p. 90 & 91. Spon p. 105 & 106. & quelques autres Antiquaires.

Les sçavants ne sont pas d'accord sur l'origine de ces Déesses. Les uns se contentent de dire que c'estoient des Divinitez champestres, honorées par les gens de la campagne dans les Gaules & en Allemagne, comme si leur culte n'avoit point esté connu dans des villes, & dans des pays fort éloignez des Gaules; car n'y eût-il que le monument de Lyon, & l'Inscription des Meres de Galice, *Matrabus Gallaïcis*, il seroit toûjours certain que les villes, & d'autres peuples que les Gaulois honoroient ces Déesses: on ne disconvient pas que les Meres, les Suleves, les Commodéves, & d'autres semblables, ne fussent des Divinitez champestres, comme le disent Fabretti & Chorrier; mais à quoy nous mene cette découverte, lorsqu'on ne dit rien de plus sur ce sujet?

M. Keisler a fait une Dissertation exprès pour prouver que les Déesses meres estoient ces femmes Druïdes qui estoient en si grande vénération parmi les anciens peuples de la Gaule, fondé principalement sur ce que Cesar appelle ces anciennes Prestresses, *matres-familias*, & que Plutarque leur donne l'épithéte de *sacrées*. Mais on peut demander à ce sçavant, pourquoy les Gaulois n'avoient-ils divinisé que trois de ces femmes Druïdes. N'estoient-elles pas toutes également consacrées au culte des Dieux? N'estoient-elles pas toutes par leur ministére en égale vénération? Ne faisoient-elles pas toutes profession de connoître & de prédire l'avenir? Et leur estat ne les rendoit-il pas toutes également sacrées.

Comm. l. 1. Vie de Cesar.

Le P. Ménestrier, dans son Histoire consulaire de Lion, avoit cru d'abord que les trois Meres estoient les trois Gaules; mais il ne pensoit pas que les trois Gaules estoient représentées

Hist. Cons. de Lyon, p. 128. 129.

par trois teſtes d'hommes, ainſi qu'on les voit ſur une médaille de Galba, avec ces mots *tres Galliæ*, auſſi ce ſçavant Jeſuite abandonna ce ſentiment pour dire que c'eſtoient les trois Parques.

Enfin l'Auteur du livre intitulé *De la Religion des Gaulois*, adopte & tâche de prouver le ſentiment du P. Méneſtrier, qu'il avoit pris lui-même de Burchard ; & comme cet auteur s'eſt beaucoup eſtendu pour le prouver, il ne ſeroit pas aiſé de le refuter en peu de mots.

Quand nous avançons, dit-il, que les Déeſſes meres eſtoient « les mêmes que les Parques, nous ne les regardons pas ſous « l'idée de ces Divinitez inflexibles & implacables, qu'on s'en « forme quelquefois, mais nous entendons trois Déeſſes qui « eſtoient ſœurs, qui préſidoient à la conception & aux enfan- « tements, & décidoient de la longueur ou de la briéveté de la « vie, du bonheur ou du malheur des perſonnes, & enfin des « richeſſes ou de la pauvreté des familles, ſelon qu'on s'étudioit « à les gagner. Commencer ainſi les preuves d'un ſentiment « nouveau, n'eſt-ce pas eſtablir d'abord que les Déeſſes meres n'eſtoient pas les Parques, puiſque c'eſt donner une idée des Parques qui ne leur convient point. Dans la Diſſertation que j'ay lûë à ce ſujet, & qui eſt imprimée dans le 5.e volume des Memoires de cette Académie, j'ay déduit fort au long les fonctions des Parques, mais on n'y trouvera point, ni dans aucun Auteur que je connoiſſe, qu'elles ayent préſidé aux richeſſes ou à la pauvreté, ni au bonheur ou au malheur des hommes dont elles filoient les jours. Ç'eſtoient des Divinitez implacables, inexorables, qui executoient les ordres du deſtin avec une ſévérité que rien ne pouvoit fléchir ; & quand elles filoient des jours heureux, on ne leur en ſçavoit pas plus de gré, que lorſqu'elles n'en filoient que de malheureux. Les priéres auroient eſté inutiles, & les vœux ſans eſpérance : Il eſtoit impoſſible d'en rien obtenir :

Lanificas nulli tres exorare ſorores
Contigit,

Catul. epiſt. Thet. & Pel.

comme le dit Catulle.

Nec ſua retro fila reſolvunt :

Herc. fur. ainſi que nous l'apprend Seneque. Auſſi leur culte eſtoit très peu ſolemnel ; car on ne feſte guéres ceux qui ne nous font que le bien qu'ils ne peuvent pas s'empeſcher de faire. Il eſt bien vrai comme le prétend l'Auteur moderne, que Varron & après luy Porphire dérivent le nom des Parques *à partu* de l'enfantement ; mais nous n'apprenons des Auteurs Latins que l'étymologie du nom qu'on avoit donné en cette langue à des Déeſſes qui ſe nommoient autrement parmi les Grecs, d'où la connoiſſance leur en eſtoit venuë. Je conviens auſſi que Varron, fondé ſur ſon étymologie, dit que les Parques préſidoient aux accouchements ; mais peut-on en conclurre, comme fait l'Auteur moderne, qu'elles eſtoient les mêmes que Junon ou Lucine, & que cette Junon eſtant la même que les Déeſſes méres ou matrones, les Déeſſes méres eſtoient les mêmes que les Parques. Un peu de connoiſſance de la Mythologie luy auroit épargné ces fauſſes conſéquences, & il ne ſera pas hors de propos d'éclaircir cet article. Lucine & les Parques aſſiſtoient aux accouchements, mais avec des fonctions différentes. Lucine venoit pour aſſiſter les femmes en travail, & leur procurer une heureuſe délivrance ; les Parques y aſſiſtoient pour ſe rendre les maîtreſſes de la deſtinée de l'enfant qui alloit naiſtre. C'eſt ainſi que Pin-

Apud Euſ. prep. l. 3.

2. Olymp. dare introduit Apollon, ordonnant aux Parques d'eſtre préſentes aux couches d'Evadné : c'eſt ainſi qu'Ovide fait trouver ces Déeſſes dans la chambre d'Althée, pour allumer le tiſon fatal auquel eſtoient attachées les deſtinées de Méléagre ; ce n'eſtoient point elles que les femmes en travail appelloient à

Vir. E. 4. Terence. Sur la 4. Eg. leur ſecours, lorſqu'elles s'écrioient *caſta fave Lucina*, *Juno Lucina fer opem*, *ſerva me obſecro*, formule, ſelon Servius, que tous les anciens Poëtes dramatiques mettoient dans la bouche des femmes en couche. C'eſtoit donc Lucine ou Junon, & non les Parques, qui préſidoit aux accouchements ; c'eſt d'elle que parle Ovide dans ſes Faſtes, lorſqu'il dit :

Ferte Deæ flores, gaudet florentibus herbis
Hæc Dea : de tenero cingite flore caput.
Dicite : tu lumen nobis, Lucina dediſti
Dicite : tu voto parturientis ades,

& je ne puis comprendre pourquoy l'Auteur que je réfute, cite ces vers en faveur des Parques. Les fleurs, les couronnes & les guirlandes, entroient-elles dans les cérémonies de leur culte ? aimoient-elles ces ornements ? & estoient-ce elles qu'on invoquoit pour adoucir les douleurs de l'enfantement ?

Si qua tamen gravida est, resoluto crine precetur
Ut solvat partus molliter illa suos,

comme le dit ce même Poëte dans l'endroit que je viens de citer, où il entre dans le détail des fonctions de Lucine. On connoissoit & on invoquoit encore d'autres Déesses pour les accouchements, comme *Postverta* & plusieurs autres, dont S.t Augustin nous a conservé les noms, dans ses livres de la Cité de Dieu : Mais on ne voit nulle part qu'on ait invoqué les Parques.

L'Auteur moderne pour prouver son sentiment, rapporte d'après Spon, un Cippe de la Ville de Valence en Espagne, sur trois faces duquel sont représentées trois femmes avec cette Inscription :

Fatis
Q. Fabius
Nysus
Ex voto

Avec une médaille d'or de Diocletien donnée par Pignorius, & qui a pour revers ces trois mêmes femmes avec cette légende, *fatis victricibus ;* mais ni la médaille ni le cippe de Valence, n'ont aucun rapport avec les Déesses meres. Celles-cy sont toûjours représentées, comme on le voit dans les monuments qui nous restent, avec des pommes & d'autres fruits, & avec la corne d'abondance ; les Déesses du cippe & de la médaille sont avec d'autres attributs. Les Inscriptions ne sont pas moins différentes que les Statuës : ainsi elles n'ont aucun rapport les unes avec les autres. Suffit-il pour confondre ces anciennes Divinitez, de les trouver au nombre de trois ? Mais alors on pourra également prendre les Déesses meres pour les

Dans ses notes sur les Images des Dieux.

trois Graces, pour les trois Gorgones, pour les trois Furies, &c.

Une preuve qui me paroiſt déciſive dans cette matiere, eſt qu'on trouve pluſieurs figures des Déeſſes meres ; or les meilleurs antiquaires conviennent qu'on n'en a aucune des Parques. Qu'on parcoure leurs vaſtes recueils, on n'y trouvera qu'une ſeule médaille rapportée par Patin, ſur laquelle on voit une teſte que les ſçavans mêmes ne croyent pas eſtre celle d'une Parque. Au deffaut du marbre & du bronze, les Poëtes que j'ai citez dans ma diſſertation, nous ont laiſſé pluſieurs portraits de ces Déeſſes, & nous n'avons d'autre moyen de juger le fond de cette queſtion, qu'en comparant ces portraits avec les figures des Déeſſes meres. Mais cette comparaiſon détruit ſans reſſource l'opinion de ceux qui les confondent avec les Parques. Les Déeſſes meres ſont repréſentées ſur les monuments comme de jeunes femmes, habillées modeſtement, & tenant à la main ou portant ſur leurs genoux des fruits & des cornes d'abondance ; les Parques au contraire ſont peintes par les anciens Poëtes ſous la figure des trois vieilles femmes, dont l'une tient une quenoüille, l'autre des pelotons de fil, & la troiſiéme des ciſeaux. Enfin Platon, Pauſanias, Catulle, & pluſieurs autres encore en font des portraits qui ne reſſemblent en rien aux Déeſſes meres : ainſi qu'on peut le voir dans ma Diſſertation ſur les Parques, où j'ay raſſemblé tous ces portraits. Certainement rien ne reſſemble moins aux Déeſſes meres & aux figures qui nous en reſtent que ces deſcriptions ; & comme elles ſont l'unique moyen de comparaiſon entre ces Déeſſes, il eſt évident que les Parques & les Meres n'eſtoient pas les mêmes Divinitez ; ainſi, ni par leurs noms, ni par leurs portraits, ni par leurs fonctions, elles n'ont rien de commun les unes avec les autres.

Il eſt vray que les peuples qui adoptoient le culte des Divinitez eſtrangeres, y faiſoient preſque toûjours quelques changements, qu'ils tâchoient même quelquefois de confondre dans leurs ſymboles les Dieux qu'ils recevoient des autres nations, avec ceux qu'ils honoroient anciennement, & qu'ils en confondoient auſſi les noms ; mais malgré ces changements, qui ont répandu

répandu tant d'obscurité dans la Mythologie, il restoit toûjours quelques marques qui en déceloient l'origine. C'est par-là qu'on a reconnu que le Theutat des Gaulois estoit le Thot des Egyptiens : le Belenus des Celtes a esté reconnu pour l'Apollon des Romains, ainsi que le Mythras des Perses & de l'Orus des Egyptiens, &c. Mais quelle est la ressemblance des Déesses meres avec les Parques ? On n'en trouvé aucune ; & rien n'est si foible que le rapport que les partisans de l'opinion que je combats, prétendent tirer du nom de Μοῖρα que les Grecs donnoient aux Parques, avec celuy de *Maira*, *Mairabus*, que les Gaulois & les anciens Germains donnoient aux Déesses meres. On devoit faire attention que le *Maira* est une corruption visible du mot μήτηρ, *mater*, mere. Toutes les Provinces méridionales de la France prononcent encore ma *maire* au lieu de ma *mere* : le *matrabus* est pareillement une corruption de *matribus* parmi des peuples qui n'entendoient que médiocrement la langue latine, & qui la corrompoient pour en former leurs jargons ; car on ne voit pas une telle corruption dans les Inscriptions qui ont esté trouvées dans les villes qui avoient commerce avec les Romains, comme Lyon & les autres. De-là tant d'autres mots barbares dont les monuments, & dont la plupart même viennent de l'ignorance des ouvriers.

Mais c'est trop s'arrester à combattre le sentiment des autres : il est temps d'establir ce que je pense moy-même des Déesses qui donnent lieu à cette dissertation. Je dis d'abord qu'il est sûr, premiérement, qu'elles estoient des Divinitez communes à plusieurs peuples, & que les surnoms qu'elles portent dans les Inscriptions, estoient ceux des lieux où elles estoient honorées : ainsi les Inscriptions sur lesquelles on lit *Matribus Gallaïcis*, marquoient les Déesses meres de la Galice : & veritablement le monument sur lequel est cette Inscription, a esté trouvé à Corumna ville de Galice ; de même les Meres de *Vacalli* sont celles d'un bourg de l'ancienne Germanie, que Gruter nomme *Vachlendorf* : les Rumanées sont celles qui estoient honorées à Rhumaneim dans le pays de Juliers, ainsi des autres.

Je dis en second lieu, que ces Déesses ont esté principalement honorées dans les Gaules & dans la Germanie, puisque c'est dans ces deux pays qu'ont esté trouvez la pluspart des monuments qui nous en restent ; mais ceux qui pensent qu'on ne les a point ou que peu connuës ailleurs, se trompent fort, comme j'espere de le faire voir dans la suite.

Je dis en troisiéme lieu, que ces Déesses présidoient à la campagne & aux fruits de la terre : Les fruits & les cornes d'abondance qui accompagnent leurs monuments, en sont des preuves suffisantes. Cependant on ne sçauroit nier, quoyqu'en disent quelques Antiquaires, que leur culte ne fust aussi connu dans les villes, comme il paroit par l'Inscription de Lyon, & par quelques autres trouvées sur le frontispice des temples, au milieu des villes. J'adjoûte que leur culte n'estoit pas totalement borné aux choses champestres, puisqu'on les invoquoit non-seulement pour la santé & la prosperité des Empereurs & de leurs familles, mais aussi pour les particuliers. Un exemple de chaque espéce, parmi plusieurs autres que l'on pourroit citer, suffira pour le prouver. Le premier est tiré d'une Inscription trouvée dans la Pannonie sur laquelle on lit. *I ro salute Dom. nostri Imperatoris. L. Sept. Severi. Aug. totiusque domus ejus, Ausaniis matronis & matribus Pannoniorum cum discubione & Tabula V. S.* c'est-à-dire, Cl. Pompeianus, Tribun des Soldats de la premiére légion *Minervia*, s'est acquitté en offrant un repoſoir & une table aux matrones d'Offen & aux meres de Pannonie & de Dalmatie, du vœu qu'il avoit fait pour la conservation de l'Empereur L. Sept. Severe, & de toute sa famille.

Offen en Bude.

La légion Minervia est connuë par plusieurs Inscriptions trouvées à Lyon, où apparemment elle avoit fait quelque séjour. L'autre Inscription qui regarde les particuliers est telle : *Deabus mairabus Julius Regulus Miles Legionis VI. Antonianæ, A. Absartus ex vo. pro se & suis V. S.* L. M. Julius, Regulus Soldat de la sixiéme Légion Antoniene s'acquitte volontiers du vœu qu'il avoit fait aux Déesses maires, pour luy & pour sa famille.

Je dis en quatriéme lieu, que les Déesses meres estoient

ſouvent confonduës & avoient un même culte que les Suleves, les Commodeves, les Junons, les Matrones, les Sylvatiques & ſemblables Divinitez champeſtres. Pour prouver cette propoſition, je pourrois raſſembler icy un grand nombre d'Inſcriptions, mais j'aime mieux renvoyer à Gruter, à Reineſius, à Spon, & aux autres Antiquaires qui les ont recueillies : je me contenteray de parler d'un bas relief trouvé à Rome, & rapporté par Fabretti, ſur lequel ſont trois Déeſſes aſſiſes, & qui reſſemblent parfaitement & par leur figure & par les fruits qu'elles tiennent à la main, aux Déeſſes meres de Lyon, de Metz, & aux autres ; au bas de ce relief, on voit des Preſtres qui immolent à ces Déeſſes un cochon, animal qu'on offroit aux Déeſſes meres, & aux autres Divinitez champeſtres, ainſi que je le diray dans la ſuite. L'Inſcription porte : *Sulevis & campeſtribus Sacrum J. Aurelius Quintus Centurio leg. 17. geminæ votum ſolvit VIII. Kal. ſept. Bradua & vero Coſſ.*

P. 90. & 91. *P. 87.* *P. 105. & 106.* *De Aquæ duct.*

Ces reflexions & quelques autres encore qu'on pourroit faire, ont porté la pluſpart des Antiquaires à croire, premiérement, que les Déeſſes meres & les autres qui leurs reſſemblent n'eſtoient connuës que dans les Gaules & dans la Germanie, & en ſecond lieu, que leur culte n'eſtoit pas ancien. Pour prouver leur premiére propoſition, ils diſent qu'on ne trouve guéres d'Inſcriptions ni de monuments de ces Déeſſes hors des deux pays que je viens de nommer. Ils adjoûtent que vû le reſpect que les Gaulois & les anciens Germains avoient pour leurs femmes, & en particulier pour les femmes Druïdes, il n'eſt pas étonnant qu'ils en ayent regardé quelques-unes des plus vertueuſes comme des Divinitez, en leur rendant un culte religieux. Tacite eſt leur garant : *Ineſſe quinetiam*, dit cet Auteur, *fœminis Sanctum aliquid & providum putant ;* & dans un autre endroit parlant de Velleda, il adjoûte, *ea Virgo nationis Bructeræ late imperitabat, vetere apud Germanos more, qui pleraſque fœminarum fatiditas, augeſcente ſuperſtitione arbitrantur Deas.*

De mor. Germ.

Ceſar dans ſes commentaires, fournit auſſi de ſemblables témoignages, en parlant du reſpect & de la vénération que les Gaulois avoient pour les femmes Druïdes. Sur ce principe &

ſur ce que les Antiquaires croyent que la plus ancienne Inſcription où il ſoit parlé des Déeſſes meres, ne remonte pas plus haut que le temps de Sept. Severe, ils prétendent qu'on ne les connoiſſoit pas avant ce temps là. Pour moy je penſe & que ces Déeſſes ne tiroient pas leur origine des Gaules ni des Germains, & que leur culte eſt beaucoup plus ancien qu'on ne le croit communément. Pour eſtablir ces deux propoſitions contraires au ſentiment que je combats, je dois parler d'abord des différents pays où l'on trouve des traces du culte de ces Déeſſes, & en ſecond lieu en ſuivre l'hiſtoire juſqu'à ſon origine. La preuve de la premiére propoſition ne ſera pas difficile. Il eſt certain d'abord, que ces Déeſſes eſtoient connuës en Eſpagne, & nous avons trois Inſcriptions qui le prouvent, l'une trouvée à Girone, *matribus Gerudatianis julia minia V. S. L. M.* l'autre dans l'Aragon, *matribus Termigeſtus, V. S. L. M.* une troiſiéme dans le Galice, *T. maternus matribus Gallaïcis V. S. L. M.* On en a découvert auſſi trois en Angleterre, l'une priſe de Camdem & rapportée par Seldenus, eſt conçûë en ces termes, *Deabus matribus Tramai*, Seldenus lit *Tarami vox cirma pu R. D. pro ſalute R. S. V. S. L. M.* l'autre qui a eſté trouvée dans le pays de Cumberland ſe lit ainſi. *M. R. TI ET M. R. S. ERURACIO, PRO SE ET SUIS V. S. L. M.* Les deux premiéres abbreviations ſignifient ſans doute *marti & matribus :* je prouveray par une ſemblable Inſcription grecque, que le culte de Mars eſtoit joint avec celuy des Déeſſes meres. Enfin une troiſiéme déterrée à Bincheſtre, *Deabus matribus Quintianus v. s. l. m.* Voilà donc d'abord le culte de ces Déeſſes eſtabli en Eſpagne & en Angleterre. On ne m'objectera pas que ces deux peuples l'avoient reçû immédiatement des Germains & des Gaulois, car ce ſeroit faire ſervir la queſtion de preuve, & on pourroit dire, avec autant de vray-ſemblance, que les Eſpagnols avoient eû connoiſſance de ces Déeſſes par les Phéniciens qui avoient voyagé en Eſpagne, peut-eſtre avant que les Gaulois y euſſent pénétré ; du moins eſt-il très-probable que les uns & les autres les avoient reçûës des Romains, & des autres peuples d'Italie, chez leſquels on trouve une infinité de ſemblables

Inſcriptions en l'honneur des Suleves, des Meres, des Matrones, des Junons, *Herarum*, *Dominarum*, & d'autres ſemblables Divinitez. Mais les Romains eux-mêmes n'eſtoient pas les premiers qui euſſent honoré ces Déeſſes, ils en avoient reçû le culte des Grecs auſquels ces Divinitez n'eſtoient pas inconnuës: & c'eſt à quoy ont fait peu d'attention ceux qui ont traité cette matiére. Car ſans parler de leur mere Plaſtene, qui ſelon Pauſanias avoit un temple ſur le mont Sipyle πλαστήνης μητρὸς τὸ ἱερόν, Spon nous a conſervé une Inſcription grecque des Déeſſes meres ΑΡΗΙ, ΜΑΤΡΑΣΤΙ ΚΑΙ ΔΙΟΣΚΟΡΟΙΣ. C'eſt-à-dire, à Mars, aux Meres & aux Dioſcures. *In Eliac. l. 1. c. 13. p. 106.*

Les Grecs avoient reçû la pluſpart de leurs Divinitez, & le culte qu'ils leur rendoient, des Egyptiens & des Phéniciens, par les colonies qui eſtoient venuës s'eſtablir dans leur pays. Cette propoſition eſt aujourd'huy ſi généralement adoptée des ſçavants, que je ne crois pas qu'elle ait beſoin de preuves. Ces colonies avant que d'arriver dans la Grece, avoient laiſſé des traces de leur religion dans les Iſles où elles s'eſtoient arreſtées; & ſi nous trouvons dans quelques-unes la connoiſſance des Déeſſes meres, il ne ſera plus douteux que leur culte ne ſoit originaire de Phénicie. Un paſſage de Plutarque, dans la vie de Marcellus, prouve clairement qu'elles eſtoient fort connuës, & honorées d'un culte particulier dans la Sicile, & que c'eſtoient les Cretois, colonie Phénicienne, qui leur en avoient apporté la connoiſſance. Je me ſers icy de la traduction de M. Dacier. Il y a dans la Sicile une ville appellée Enguie, qui eſt fort ancienne, & célébre ſur-tout par l'apparition des Déeſſes qu'on appelle meres αἳ καλοῦσι Ματέρας. On aſſûre que leur Temple eſt une fondation des Cretois. On y montre de grandes lances & des caſques d'airain, dont les uns portent le nom de Merion, les autres celuy d'Ulyſſe, qui les ont conſacrez à ces Déeſſes. « Plutarque raconte enſuite que cette ville favoriſant les Carthaginois, Nicias, un des premiers citoyens, qui eſtoit pour les Romains, voyant qu'on avoit deſſein de le livrer aux ennemis, s'aviſa d'un ſtratagême ſingulier pour ſe tirer d'affaire. Il commença d'abord par tenir des propos injurieux contre les Déeſſes

meres, & contre leurs prétenduës apparitions, puis un jour que tout le peuple eſtoit aſſemblé, il parut tout d'un coup comme hors de luy-même, & tranſporté de fureur, criant de toute ſa force qu'il voyoit les Déeſſes meres preſtes à ſe venger. Il ſe mit à courir comme pour les éviter, & chacun l'ayant laiſſé paſſer, il ſortit de la ville, & ſe rendit en un endroit où ſa femme & toute ſa maiſon l'attendoient.

Il paroiſt par ce paſſage que les Cretois honoroient d'un culte particulier, & dès les premiers temps les Déeſſes meres. Car puiſque c'eſtoient eux, ſelon Plutarque, qui avoient bâti le temple d'Enguie en l'honneur de ces Déeſſes, on peut ſans témérité aſſûrer qu'ils les avoient eux-mêmes en grande vénération. Il paroiſt encore qu'on eſtoit perſuadé qu'elles répandoient la terreur par leurs apparitions; & c'eſt peut-eſtre pour cela que Théocrite, dans ſon Idyle, intitulée *Hilas*, parlant des trois Nymphes, qu'il nomme Eunique, Malis & Nichée, & qui eſtoient apparemment les mêmes que les Déeſſes meres, dit qu'elles eſtoient redoutables aux gens de la campagne.

Idyl. 13. v. 44.

C'eſt donc dans la Phénicie même que prit ſon origine le culte des Déeſſes meres; & c'eſt auſſi le ſentiment de Seldenus qui les confond avec Aſtarté, qui eſtoit, ſelon luy, la mere de tous les Dieux. Comme la terre avoit pluſieurs Divinitez, ainſi que je le diray dans un moment, les Syriens multiplièrent leur Aſtarté, & en firent pluſieurs qu'ils nommérent ΑΣΤΑΡΤΑΙ, d'où les autres peuples formérent leur Cybelle, leur Veſta & les Déeſſes meres, dont le nombre égaloit celuy des temples & des autels qu'on conſacroit en leur honneur. Un paſſage de S.t Auguſtin confirme toute cette Doctrine, *Juno ſine dubitatione ab illis*, c'eſt des Carthaginois qu'il parle, *Aſtarte vocatur, & quoniam iſtæ linguæ*, c'eſt-à-dire, celle des Carthaginois, & celle des Phéniciens, *nam multum inter ſe differunt, merito creditur de filiis Iſrael hoc dicere ſcriptura quod Baali ſervierunt & Aſtartibus, quia Jovi & Junonibus. Nec movere debet quod non dixit Aſtarti, id eſt Junoni, ſed tanquam multæ ſint Junones pluraliter hoc nomen poſuit, ad ſimulachrorum enim multitudinem referri voluit intellectum, quoniam unum quodque Ju-*

De Diis Syriis Sint. 2.

Sur le livre des Juges. R. 16.

nonis simulachrum Juno vocabatur. Et per hoc tot Junones quot sint simulacra intelligi voluit. Ainsi c'estoit des peuples d'Orient que la connoissance de ces Déesses estoit venuë; & puisque dans l'Inscription grecque qui nous reste de ces Déesses; & dans une de celles d'Angleterre, elles se trouvent jointes avec Mars & avec les Dioscures, ou les fils de Jupiter, dont le culte estoit très-célébre, on ne sçauroit douter de leur antiquité. C'est ainsi qu'en suivant le chemin des fables & de l'idolatrie, on les trouve chez les premiers peuples qui, après la dispersion de Phaleg, allérent s'establir dans les régions voisines du lieu où s'estoit faite cette séparation, & altérérent la pureté du culte qu'ils avoient reçû de leurs peres. Mais il faut approfondir davantage cette idée, & faire voir que toutes les Divinitez du Paganisme ont une même source. Lorsque l'idée simple de la Divinité fut altérée dans les descendants de Noé, ils l'attachérent à des objets sensibles. D'abord ils adressérent leurs vœux, & rendirent leurs hommages à ce qui parût le plus parfait & le plus utile; & il est aisé de juger que par ces deux caractéres, que le soleil & les astres furent le premier objet de leur superstition. De l'adoration des astres on vint à celle des éléments : enfin de toute la nature. On crût même l'Univers trop grand pour estre gouverné par une seule Divinité : on en partagea les fonctions entre plusieurs. Il y en eut qui préſidérent au Ciel, d'autres aux enfers, d'autres enfin à la terre. Cette même terre en eut un grand nombre pour en avoir soin. La mer, les fleuves, les montagnes, les bois, les campagnes, tout eut ses divinitez particuliéres. On n'en demeura pas-là, chaque homme, chaque femme, chaque maison, jusqu'aux animaux mêmes, eurent leurs divinitez particuliéres. Celles des hommes s'appelloient *les Génies*, celles des femmes *les Junons*; de-là ce nombre prodigieux de Divinitez, qui excédoit celuy des hommes même, ainsi que le dit Pline : *Major cœlitum populus etiam quam hominum intelligi potest, cum singuli quoque ex semetipsis totidem Deos faciant, Junones, Genioſque adaptando sibi.* Lib. 2.

Comme la terre est la mere nourrice des hommes & de tout ce qui l'habite, on ne la laissa pas manquer de Dieux

tutelaires, & c'eſt la partie de l'univers qui en eut le plus grand nombre. C'eſt auſſi dans cette claſſe qu'on trouve les Déeſſes meres, comme des Divinitez qui en avoient ſoin. Auſſi les Inſcriptions que le temps nous en a conſervées, ſe trouvent confonduës, & dans la même forme que celles des Suleves, des Commodéves, des Sylvatiques & de Pomone elle-même qui eſtoit la Divinité tutelaire ou le Génie des jardins; & plus particuliérement encore avec les maîtreſſes & les Junons qui eſtoient les Génies des femmes. En effet, on trouve un grand nombre d'Inſcriptions qui portent indifféremment ou *matribus Aug.* ou *Auguſtorum*, *genio Aug.* ou *Augg. fano Herarum*, *fano Dominarum.*

En un mot, toutes ces Divinitez avoient la même origine, & elles ſont auſſi anciennes que l'idolâtrie; & voici les deux ſources d'où elles venoient. La premiére eſtoit cette tradition ancienne & répanduë parmi preſque tous les peuples de la Terre, que le monde eſtoit rempli de Génies. Je ne m'eſtendrai pas ſur cet article qui ſeul mériteroit une diſſertation particuliére; mais je puis dire, en paſſant, qu'il n'y a jamais eû d'opinion plus générale, ni qui ait donné lieu à plus d'extravagances: opinion qui après avoir tant de fois changé de forme, a donné lieu à l'introduction des Fées, aux Fontaines, aux Fours, aux antres des Fées, & qui enfin s'eſt métamorphoſée en cette cabale myſtérieuſe qui a mis à la place des Dieux que les anciens nommoient *Duſii & Piloſi*, les Gnomes, les Sylphes, &c.

Il n'eſt pas douteux que c'eſt du nombre de ces Divinitez, en particulier des Génies, que ſortoient les Déeſſes meres, puiſqu'elles n'eſtoient que les Génies des lieux où elles eſtoient honorées, ſoit dans les villes, ſoit dans les campagnes: comme il paroiſt par les Inſcriptions qui nous en reſtent: *matribus mopatibus* de Nimegues, *Gerudatianis*, de Girone, *matribus ad cultus Vaſſedon: matris Lychnis*, *matronis Gabiabus*, *fano Herarum Auſcarum*, du pays d'Auſch, *Campeſtribus ex voto*, *&c.* Inſcriptions dont je ne fais que rapporter les premiers mots, mais par leſquelles on voit clairement, & que les Déeſſes meres,

Spon miſc. p. 105. 106.

meres, les matrones, *Heræ*, *Campeſtres*, *&c.* eſtoient les Déeſſes du même ordre : & que les unes & les autres eſtoient les Génies ou d'une ville ou d'un peuple, ou de quelque canton, & dont l'origine eſtoit la même que celle des Génies particuliers dont chacun avoit ſçû ſe pourvoir.

Enfin, & cette derniére origine ſera ſans doute plus particuliére à quelques-unes des Déeſſes meres, il eſt très-probable que les Germains & les Gaulois qui avoient un reſpect & une vénération particuliére pour les femmes, ont mis à l'exemple des autres nations dont ils avoient reçû leur religion, au rang des Dieux, leurs hommes illuſtres, & les femmes qui s'eſtoient diſtinguées ou par leur valeur, ou pour avoir inventé quelque art utile, ou y avoir excellé. Ainſi les Egyptiens avoient leur Iſis, les Africains leur Minerve Tritonia, les Phéniciens leur Dercéto, les Grecs tant de Déeſſes, & pour me rapprocher de plus près du ſujet que je traite, leur mere Plaſtene, enfin les Bructéres, nation Allemande, leur Velleda : car le nom de leurs autres Déeſſes meres n'eſt pas venu juſqu'à nous.

On ne ſçait rien au reſte de bien particulier ſur le culte qu'on rendoit à ces Déeſſes ; il eſtoit le même en tout que celuy des autres Divinitez Champeſtres, & on peut très-bien conjecturer ſur ce qu'elles portent dans les bas reliefs qui nous reſtent, des fleurs & des fruits à la main, que c'eſtoit-là la matiére des ſacrifices qu'on offroit en leur honneur, ainſi qu'aux autres Dieux de la campagne : le miel & le lait entroient auſſi dans les offrandes qu'on leur faiſoit. On doit conclurre même du bas relief de Stenove en Zelande, rapporté par M. Keiſler, qu'il y avoit des Preſtres qui leur eſtoient conſacrez, & que la liqueur que le Miniſtre qui l'accompagne répand ſur l'autel, eſt du lait ou du vin. On leur immoloit auſſi le cochon, c'eſt ce qui paroît dans le bas relief de Rome dont j'ay parlé plus haut, ſur lequel on voit des Miniſtres égorger un de ces animaux, pour l'offrir aux Déeſſes qui y ſont nommées *Sulevæ & Campeſtres*. Camden parle auſſi d'un autel dédié aux Déeſſes meres, aſſez vaſte pour les ſacrifices des grands animaux. On immoloit le cochon aux Divinitez

champeſtres & à Bacchus, parce que cet animal cauſoit beaucoup de ravages dans les champs, dans les jardins & dans les vignes.

Les Gaulois en particulier érigeoient aux meres des chapelles qui eſtoient nommées *Cancelli*, y portoient leurs offrandes avec de petites bougies; & après avoir prononcé quelques paroles myſtérieuſes ſur du pain ou ſur quelques herbes, ils les cachoient dans un chemin creux, ou dans un arbre, & croyoient par là garantir leurs troupeaux de la contagion & de la mort même. Ils joignoient à cette pratique pluſieurs autres ſuperſtitions, dont on peut voir le détail dans les Capitulaires de nos Rois, & dans les anciens Rituels qui les deffendent.

Voilà ce que j'ay crû pouvoir dire de plus raiſonnable ſur un ſujet qui avoit échappé aux Mythologues, & qui ne nous eſt connu que par les Inſcriptions que les Antiquaires nous en ont conſervées. Il eſt eſtonnant que ceux qui avoient donné des traitez particuliers ſur les Dieux du Paganiſme, comme Voſſius, ſur ceux même des anciens Germains & des peuples voiſins, n'en ayent fait aucune mention, car on doit compter pour rien le peu qu'en dit Schedius.

Je crois que j'ay eû raiſon de confondre ces Déeſſes avec les Junons ou les Génies; & ſi on en doutoit encore après tout ce que j'ay dit, on pourra s'en convaincre en liſant deux Inſcriptions des Gabiens, dont l'une rapportée par Eſtienne Broëlman dans ſon hiſtoire de Cologne, eſt telle:

Specim hiſt. Agrippin.

Matronis Gabiabus
Suet certus & paternus
u. ſ. l. m.

l'autre que cite Gruter, porte

Junonibus Gabiabus
Maſſius votum retulit

au lieu de *matronis*. En un mot toutes ces Inſcriptions portent indifféremment *matribus*, *matronis*, *Junonibus*.

Par où il paroiſt que les Junons ou Génies eſtoient les mêmes

que les Déeſſes meres, que leur culte n'eſtoit pas borné aux Gaules ſeules & à l'Allemagne, qu'il eſtoit auſſi ancien que celuy des autres Divinitez du Paganiſme : trois choſes que j'avois voulu prouver dans cette Diſſertation.

DISSERTATION

SUR HERCULE MUSAGETE.

Par M. l'Abbé DE FONTENU.

PEUT-ESTRE ſera-t-on ſurpris de voir paroître icy Hercule ſous le titre de *Muſagete*, c'eſt-à-dire, de *Chef*, ou de *Conducteur des Muſes* : ce Héros dont l'on a ordinairement d'autre idée que d'un deſtructeur de monſtres, d'un exterminateur de brigands & de tyrans, & de qui le veſtement même & l'armure repréſentent pluſtôt quelque ſauvage, qu'un homme de lettres, élevé dans la charmante ſociété des Muſes. 21 de Mars 1730.

Mais quelque puiſſe eſtre la prévention qu'ont bien des gens contre le ſçavoir d'Hercule, j'eſpere faire voir dans ce diſcours, que ce Héros ne s'eſt guére moins diſtingué des autres grands hommes de l'antiquité par la beauté de ſon génie, & par l'étenduë de ſes connoiſſances, que par ſon adreſſe, & par la force de ſon corps.

Cecy pourroit paroître un jeu d'imagination, par rapport au préjugé commun, ſi je n'avois pour garants de ce que j'avance Diodore de Sicile, Denys d'Halicarnaſſe, Pauſanias, Ariſtote, Iſocrate, & autres auteurs des plus diſtinguez de l'antiquité : Hercule fils de Jupiter & d'Alcmene, dit Diodore de Sicile, « *Liv. 4.*
fut élevé dans Thébes où il fit ſes études, & ſes exercices dans «
les Académies publiques de cette ville ; il y devint très-célébre, «
ſurpaſſant tous ceux qui y eſtoient, autant par l'excellence de «
ſon eſprit, que par la force extraordinaire de ſon corps ; & «
dans la ſuite de ſa vie, il donna des preuves ſi éclatantes de la «
ſupériorité de ſon génie, qu'on ne pouvoit s'empêcher d'admirer «

» que dans toutes ſes entrepriſes il n'eût rien fait d'indigne de
» l'immortalité.

Auſſi Ariſtote en faiſant la remarque que pluſieurs grands génies ont eſté d'une humeur mélancholique, met de ce nombre Hercule avec Platon & Socrate.

La ſupériorité d'eſprit fut ſoûtenuë dans ce Héros d'une prudence conſommée, & d'un profond ſçavoir : de-là vient que la fable luy donne pour compagne inſéparable dans toutes ſes actions Minerve même, c'eſt-à-dire, la Déeſſe de la Prudence, & la protectrice des Sciences. Sénéque le Philoſophe ne s'eſtoit pas formé d'Hercule une idée moins favorable,
Chap. 1. lorſqu'il décide dans ſon traité de la Conſtance du Sage, que de tous les hommes illuſtres, Caton, Ulyſſe & Hercule ont eû la gloire d'avoir eſté les plus prudents & les plus ſages.

Quant à la ſcience de ce Héros, dont il s'agit ſur-tout dans cette Diſſertation, puiſque ce fut principalement par ſon moyen, qu'il merita le titre de *Muſagete*, c'eſt-à-dire, d'eſtre reconnu & reveré par les Grecs & par les Romains comme chef & conducteur des Muſes, elle répondit à la ſupériorité de ſon génie, & à ſa prudence.

Liv. 1. Si nous avions le livre cité par Aulu-Gelle, que Plutarque avoit compoſé touchant les rares talents d'eſprit & de corps dont Hercule fut doué, je ne ſerois point en peine de prouver ce que je dis icy à ſa louange, & de juſtifier qu'entre les ſçavants perſonnages de la Grece, il fut un de ceux qui cultivérent le mieux les Belles Lettres, & qui poſſedérent une plus grande varieté de connoiſſances.

Je ne fais qu'emprunter ce qu'en penſoit Iſocrate : » Il eſt
» eſtonnant, dit cet Orateur dans ſa harangue à Philippe de Mace-
» doine, que les auteurs s'efforçant d'élever juſqu'au ciel la force
» extraordinaire d'Hercule, chef de vôtre famille, & de raconter
» le nombre de ſes travaux, il ne ſe ſoit néantmoins encore
» trouvé aucun hiſtorien qui ait entrepris l'éloge des grandes
» qualitez de ſon eſprit & de ſon cœur. Quelle vaſte matiére
» à nos louanges ne préſente point ce ſujet qui n'a pas encore
» eſté traité, adjoûte Iſocrate ? & quelle éloquence n'exige-t-il

point pour eſtre bien manié ? Si j'eſtois plus jeune, il me ſeroit « aiſé de démontrer que cet illuſtre chef de vôtre race a ſurpaſſé « tous ceux qui l'ont précédé, beaucoup plus par ſon équité, par « ſa prudence, & par ſon ſçavoir, que par la force de ſon corps : « Ῥᾳδίως ἂν ἐπέδειξα τὸν πρόγονον ὑμῶν, καὶ τῇ δικαιοσύνῃ, καὶ τῇ « φρονήσει, καὶ τῇ φιλοσοφίᾳ πλέον διενεγκόντα πάντων τῶν προγεγενημένων, « ἢ τῇ ῥώμῃ τῇ τοῦ σώματος. «

Après un tel éloge, doit-on eſtre ſurpris que l'antiquité ait donné à Hercule le titre de *Muſagete !*

Quoyque nous manquions à préſent de bien des ſecours, qu'avoit Iſocrate pour eſtablir la vérité de ce qu'il publioit à la louange de ſon Héros ; cependant les monuments qui ſont parvenus juſqu'à nous, peuvent ſuffire pour nous convaincre qu'Hercule a eſté un des ſçavants hommes de l'antiquité, & qu'il s'eſt rendu digne par l'étenduë de ſes connoiſſances d'eſtre placé à la teſte du chœur des Muſes.

En effet le ſçavoir de ce Héros fut ſi vaſte, qu'inſtruit par les plus habiles perſonnages de ſon temps, Chiron, Linus, Eumolpus, Eſculape, & autres qu'on luy donne encore pour maîtres, aucune de toutes les ſciences qu'on cultivoit alors, n'échappa à ſes lumiéres. Auſſi ſe diſtingua-t-il également dans la Théologie Payenne, la Philoſophie, la Médecine, la Botanique, l'Hydraulique, la Géométrie-pratique, l'Aſtronomie, la Navigation, la Muſique, c'eſt-à-dire, la Poëſie, & même dans l'Eloquence.

Je ne finirois point, ſi je voulois rapporter toutes les preuves que j'ay qu'il excella dans toutes ces ſciences. Je me contenteray donc d'en donner ſeulement le précis, pour l'oppoſer aux préjugez de quelques ſçavants même, qui ne traitent Hercule que d'ignorant, & d'ἄμουσος, d'indigne par conſéquent du titre de *Muſagete*, que luy refuſe entr'autres le P. Hardouin, regardant comme ſuppoſées les Inſcriptions qui attribuent cette qualité à ce Héros.

1.° L'on ne peut douter qu'Hercule n'ait eſté très-verſé dans la Théologie Payenne, & qu'il n'en ait pratiqué les maximes. Selon Clément d'Alexandrie il apprit de Chiron, le

plus ſçavant homme de ſon temps, tout ce qui concernoit la religion & le culte des Dieux, c'eſt-à-dire, toutes les cérémonies & pratiques du paganiſme. Diodore de Sicile rapporte auſſi, qu'il n'y eût point d'expiations par leſquelles il ne ſouhaita de paſſer, qu'il ſe fit inſtruire à fond de leurs uſages, qu'il voulut eſtre initié par Muſée dans les myſtéres de Cerès à Athénes, & qu'il ſignala ſa piété non ſeulement par le reſtabliſſement des Jeux olympiques à l'honneur de Jupiter, mais auſſi par la fondation de pluſieurs Temples & Autels qu'il dédia à différentes Divinitez.

Pauſ. Lac. *Diod. de Sic.*

2.° La Philoſophie fut auſſi du reſſort d'Hercule; c'eſt-à-dire, cette Philoſophie, qui, ſelon les Stoïciens, conſiſtoit principalement à ſe poſſeder & a eſtre maître de ſoy-même, c'eſt de quoy le louent Elien & Syneſius: Il ſçût en grand Philoſophe, diſent-ils, eſtre le vainqueur de ſes paſſions: les monſtres qu'il extermina, furent, ſelon Apulée, les ſymboles des paſſions, dont il triompha par la force de ſon eſprit; & Sénéque le Philoſophe fut ſi grand admirateur de cette fermeté d'ame qui rendit Hercule ſuperieur à toutes les traverſes de la vie, qu'il décide qu'entre les hommes illuſtres, il n'y en a point eû de plus ſages, c'eſt-à-dire, qui ayent poſſedé la vraye Philoſophie à un plus haut degré, que Caton, Ulyſſe & Hercule. Ce Héros s'y livra dès ſa jeuneſſe, puiſqu'ainſi que le raconte Xenophon, ce fut deſlors qu'il ſe déclara pour le parti de la vertu contre celuy du vice.

De Somnis. *In Floridis.* *De Conſt. Sap. l. 1.* *Liv. 5. des faits & dits de Socrate.*

3.° Chiron qui, ſelon Plutarque, dans ſon traité de la Muſique, avoit appris la vertu à Hercule, luy enſeigna auſſi la Médecine: ce qui eſt conforme à ce que Tzetzès dit de ce ſçavant homme; ſçavoir, qu'il inſtruiſoit ſes diſciples de la Medecine, de la Botanique & de tous les autres arts & ſciences, outre la chaſſe & l'art de lancer le dart à cheval.

Chil. 7. hiſt. 94.

Τοὺς μαθητὰς ἐδίδασκε θήραν, ἱπποτοξίαν,
Ἰατρικὴν, βοτανικὴν, ἄλλας τε τέχνας πάσας.

Iliad. 2. Homere aſſûre auſſi que Chiron, qu'il nomme le plus juſte des Centaures, δικαιότατος τῶν Κενταύρων, apprenoit à ſes Diſciples

quantité de recettes utiles à la ſanté, & la Chirurgie qui alors eſtoit inſéparable de la Medecine, ſcience à laquelle les Héros s'appliquoient avec ſoin.

Hercule devint même ſi expert en cet art, ſur-tout après qu'il eût profité des lumieres d'Eſculape, ſon ami & ſon compagnon dans l'expédition des Argonautes, qu'il ſauva Alceſte femme d'Adraſte, d'une maladie mortelle dont elle eſtoit attaquée. C'eſt ce qu'ont voulu nous figurer les Poëtes par la délivrance d'Alceſte des enfers, ainſi que l'explique Plutarque.

Ce Héros diſſipa auſſi les maladies épidémiques qui affligeoient l'Elide & la ville de Selinonte. Ce fut luy encore qui mit en uſage les bains d'eaux chaudes, tant pour reſtablir que pour affermir la ſanté, d'où vient qu'ils luy furent particulierement conſacrez, & qu'on les nomma par diſtinction Ἡρακλεῖα λοετρα. *Diod. de Sic.* *Ariſtop. in Nub.*

Auſſi la grande réputation qu'il s'acquit par la guériſon des maladies, porta pluſieurs peuples à le reconnoiſtre pour un des Dieux de la ſanté, de même qu'Apollon & Eſculape, à luy dreſſer des Temples & des Autels communs avec ces deux Divinitez, & le repréſenter avec elles ſur leurs monnoyes, & à luy donner également les titres de Σώτηρ, d'Ἀποτρόπαιος, qui détourne le mal, d'Ἀλέξις qui garantit, qui ſecourt, & d'Ἀλεξίκακος, qui préſerve de mal.

4.° Hercule joignoit à la ſcience de la Medecine une grande connoiſſance de la Botanique : il tenoit auſſi cette connoiſſance de Chiron, qui connoiſſoit ſi bien la vertu des ſimples, que Plutarque obſerve que ce grand homme tiroit de leurs racines les remédes de preſque toutes les maladies qu'il traitoit.

Hercule devint même ſi habile en cet art, qu'il apprit aux hommes, comme Pline le rapporte, la vertu de pluſieurs plantes, qui depuis ſont devenuës d'un très-grand uſage en Medecine. Il fit auſſi la découverte de pluſieurs ſimples utiles pour la ſanté, inconnuës juſqu'alors dans la Grece, auſquels on donna le nom de ce Héros, pour conſerver à la poſtérité la plus reculée, la mémoire d'un tel bienfait.

Il enrichit encore ſon pays de quelques arbres qui y man-

quoient, qu'il y fit transplanter de differentes contrées: de ce nombre furent entr'autres l'Olivier sauvage, qu'il tira du pays des Hyperboréens, & le peuplier blanc qu'il prit sur les bords de l'Acheron dans la Thesprotide. Cet arbre luy fut depuis particulierement consacré: *Populus Alcidæ gratissima.*

5.° Il paroist aussi par quantité d'ouvrages célebres qu'entreprit Hercule, qu'il fut fort expert dans la Géometrie-pratique & dans l'Hydraulique: des marais dessechez, des rivieres retenuës dans leur lit, ou leur cours détourné, des canaux creusez dans des contrées steriles, des conduits percez à travers des montagnes, les flots mêmes de la mer arrestez par des digues; tous ces grands travaux, dis-je, sont des preuves incontestables de la grande intelligence de ce Héros dans ces deux arts, suivant les témoignages qu'en rendent Diodore de Sicile, Denys d'Halicarnasse, Pausanias, & d'autres anciens Ecrivains.

Diod. de Sic. Den. d'Hal.

Je ne repeteray point icy ce que ces mêmes Auteurs racontent encore des obstacles, qu'Hercule surmonta pour faciliter le commerce des Villes & des Provinces les unes avec les autres: des montagnes qu'il fit applanir, des chaussées qu'il fit construire, des voyes publiques qu'il fit dresser. Ce furent ces entreprises qui le firent mettre au rang des Divinitez tutelaires des grands chemins, & qui furent en partie cause qu'on le confondit avec Mercure, qu'il eût des Temples & des Autels communs avec ce Dieu sur les routes publiques, & qu'on le représenta avec luy sous une seule figure à deux visages.

6.° Ce Héros n'excella pas moins dans l'Astrologie, que dans les autres arts dont je viens de parler. Sans entasser icy les témoignages de quantité d'Auteurs qui traitent Hercule de grand Astronome, j'observeray seulement que Diodore de Sicile luy donne la gloire, d'avoir appris aux Grecs la science de la Sphére, qu'il posséda si parfaitement, que les Poëtes feignirent qu'Atlas le plus fameux des Astronomes de son temps, s'estoit deschargé du fardeau de l'Univers sur les épaules de ce Héros.

On croit qu'il avoit fait plusieurs découvertes importantes en

en Aſtronomie, qu'il avoit fixé dans le zodiaque les points des équinoxes & des ſolſtices, & prédit en grand Aſtronome l'éclipſe de Soleil qui devoit arriver, le jour même qu'il avoit choiſi pour mourir ſur le mont Oeta. *Hercules*, dit cet Auteur, *Aſtrologus fuit, qui eo ſe flammis conjecit die, quo ſolis erat obſcuritas futura, ut opinio ſuæ divinitatis confirmaretur.*

Feſtus cité par Vivès dans la Cité de Dieu, l. 10. c. 12.

Ce fut la connoiſſance qu'avoit ce Héros du cours des aſtres, qui porta les Argonautes à le choiſir pour le Conducteur de leur navire, & le Chef de leur navigation, ainſi que le remarque Diodore de Sicile. Auſſi avoit-il une telle experience dans l'art de la Marine, que quelques Auteurs aſſûrent qu'il en fut l'inventeur; & ſi les Aſtronomes anciens luy donnérent un ſi grand rang entre les conſtellations céleſtes, ce fut autant par reconnoiſſance de ce qu'il avoit enrichi l'Aſtronomie de ſes découvertes, qu'en mémoire de ſes grandes actions.

7.° Hercule ne merita pas moins encore le titre de Muſagete par ſa capacité dans les Belles Lettres, principalement dans la dialectique, dans l'éloquence & dans la muſique, c'eſt-à-dire, dans la Poëſie, qui alors eſtoit inſéparable de cet art, que par ſon habileté dans les arts & ſciences.

J'avoue qu'Hercule homme de Lettres, éloquent & Poëte, pourra paroiſtre à bien des gens un perſonnage fait à plaiſir: mais comme la prévention que l'on a contre les talents de l'eſprit de ce Héros, eſt très-mal fondée, ainſi que j'en ay déja produit tant de preuves, l'on ne doit pas eſtre plus ſurpris de le voir paroiſtre ſous les qualitez de Dialecticien, d'Orateur & de Poëte, que ſous les titres de Théologien, de Philoſophe & de Mathématicien.

C'eſt ſous toutes ces idées qu'on doit entendre le ſurnom de πολύφρονος que luy donne Theocrite, puiſque ce terme ſemble aſſez déſigner qu'Hercule ne ſe borna pas à une ſeule ſcience, mais que l'eſtenduë de ſon génie luy fit embraſſer toutes les ſciences qui eſtoient cultivées de ſon temps, principalement les Belles Lettres.

Idyl. Herc. Leone.

En effet, ce Héros élevé dès ſes premiéres années dans les Ecoles publiques de Thébes, ainſi que nous l'apprenons de

Diodore de Sicile, y avoit pris le goût de la Litterature sous la discipline des plus grands maîtres qu'il y eût eû jusqu'alors, Chiron sur-tout le plus sçavant homme de son siécle l'instruisit, selon Tzetzès, dans toutes sortes de sciences, dont les Belles Lettres estoient en ce temps-là le plus en vogue; il y fit un tel progrès, qu'il devint luy-même capable, selon Plutarque, de les enseigner, entr'autres à Evandre, γράμματα τοις περὶ Εὔανδρον ἐδίδαξεν Ἡρακλῆς. Car les Héros, comme l'observe cet Auteur, faisoient gloire de communiquer leurs lumiéres à leurs parents & à leurs amis, l'usage de montrer les sciences à prix d'argent n'ayant esté introduit que depuis les temps héroïques.

Quest. Rom. 9.

Plutarque conjecture même, que ce fût principalement en reconnoissance du service qu'Hercule avoit rendu à Evandre, que les Romains le reveroient, comme l'un de leurs Fondateurs, & qu'ils luy consacrérent dans la suite un Temple commun avec les Muses, κοινὸν βωμὸν Ἡρακλέους, καὶ Μουσῶν.

Quoyque les anciens ne nous ayent point appris quelle estoit l'estenduë des connoissances d'Hercule dans les Belles Lettres, dont l'objet renferme bien des sciences particuliéres; on peut néantmoins assûrer qu'il en posseda les parties les plus essentielles, qui sont la dialectique, l'éloquence & la musique, c'est-à-dire, la Poësie.

Premiérement donc, qu'Hercule ait esté bon Dialecticien, j'en ay pour garant Plutaque, qui raconte que ce Héros estoit fort jeune lorsqu'il osa disputer contre Apollon, c'est-à-dire, contre la Prestresse du Temple de Delphes, mais que depuis s'estant fort appliqué à la Dialectique sous Chiron, personnage le plus habile qu'il y eût alors en cet art, il devint très-bon Dialecticien.

L. 1. mor.

Aussi est-ce là l'idée que Platon même nous en donne, lorsqu'il assûre que ce Héros sçavoit détruire, par la pénétration de son esprit & par la force de ses raisonnements, les fausses subtilitez & les discours captieux des Sophistes.

Secondement, comme la Dialectique est la base & le fondement de l'éloquence, il n'est pas estonnant qu'Hercule ait

auſſi brillé dans ce dernier art. Il donna des preuves de ſon éloquence en tant d'occaſions, que les Mythologues feignirent que Mercure, c'eſt-à-dire, le Dieu de l'éloquence l'avoit accompagné dans pluſieurs de ſes expeditions: de-là leurs ſtatuës placées enſemble dans les Académies publiques, leurs figures ou leurs ſymboles gravez ſur les mêmes revers de Médailles: de-là les Temples & les Autels qui leur furent dediez en commun comme Patrons de l'éloquence; & leurs Divinitez mêmes furent ſi bien priſes l'une pour l'autre, que Mercure eſtoit quelquefois repreſenté avec la maſſuë à la main, ainſi qu'Hercule avec le caducée.

Auſſi les Gaulois eſtoient tellement perſuadez que ce Héros avoit ſoûmis les peuples pluſtoſt par l'énergie de ſes diſcours, que par la force de ſes armes, qu'ils le reverérent même comme le Dieu de l'éloquence ſous le nom d'Ogmion, & le repreſentérent ſous une figure ſymbolique qui annonçoit à tout le monde, que c'eſtoit bien pluſtoſt par l'énergie de ſes diſcours que par la force de ſes armes qu'il avoit aſſujetti tant de peuples. Ces chaînes d'or dont parle Lucien, qui les tenoient attachez par les oreilles à la langue, que ſignifioient-elles, ſi ce n'eſt qu'il avoit ſçû les captiver par les charmes de ſes paroles?

Pindare en eſtoit ſi perſuadé, qu'il dit dans ſes olympiques qu'Hercule aſſujettit les Hyperboréens, qu'il place aux ſources du Danube, non par la force, mais par la douceur de la perſuaſion, Δάμον Ὑπερβορέων πείσας Ἀπόλλωνος θεράποντα, οὐ βίᾳ, obſerve un Commentateur, ἀλλὰ πείθων λόγῳ. *Olymp. Od. 3.*

Mais de tous les talents qui diſtinguérent Hercule, aucun ne contribua davantage à le faire reconnoiſtre par les Grecs pour le Chef des Muſes, ſous le titre de Μουσαγέτης que le talent de la Poëſie. Il ſe ſignala de telle ſorte dans cet art, que Plutarque, Clement d'Alexandrie, Tzetzès & autres Auteurs atteſtent qu'il fut fort habile Muſicien: ce qui ſignifie dans le langage de ces vieux temps, qu'il fut bon Poëte; car l'on n'ignore point que la Poëſie eſtoit alors inſéparable de la Muſique: *Muſici olim qui Poëtæ*, dit Ciceron, *de Oratore.*

Si nous en croyons Plutarque & Théocrite dans ſes Bucoliques, Hercule apprit cet art ſous Chiron, ou ſelon d'autres

Ce Linus eſt different de Linus, que ce Héros tua d'un coup d'archet.

Auteurs ſous Linus le plus celebre Poëte de ſon temps, & qui fut auſſi le maître d'Orphée, de Thamyris, de Muſée, & autres Poëtes illuſtres de l'Académie de Thébes, où la Poëſie floriſſoit alors.

Comme ce fut de cette ville que la Poëſie Grecque tira ſon origine, les Grecs publiérent que les Muſes y avoient pris naiſſance; & c'eſt principalement pour cette raiſon, que Pline compare la ville de Thébes à la ſçavante Athénes.

Il eſt très vray-ſemblable que ce fut d'abord dans cette ville que l'on commença à révérer Hercule ſous le titre de *Muſagete*, & que ſon culte paſſa de-là dans les autres villes de la Grece, & depuis chez les Romains. Rien n'eſtoit plus convenable, que de mettre les Muſes ſous la protection d'un Héros, qui non ſeulement paſſoit pour eſtre leur compatriote, mais qui eſtoit même la Divinité tutelaire de Thébes: ſans dire auſſi que c'eſtoit là où avoit brillé dès ſa jeuneſſe ſon goût pour la Poëſie.

Plutarque, Clement d'Alexandrie.

Il continua toûjours depuis à la cultiver, & devint même celebre dans l'art de la divination, qui en ces temps-là avoit une liaiſon fort étroite avec la Poëſie. Il s'y acquit même une ſi grande réputation, que les Poëtes feignirent qu'il avoit oſé diſputer la poſſeſſion du Trépied à Appollon, c'eſt-à-dire, qu'il eſtoit entré en concurrence en quelque ſorte avec ce Dieu ſur la ſcience de prédire l'avenir.

Ce fut là, ſans doute, la principale raiſon qui engagea les anciens à conſacrer le Trépied, ſymbole de la divination, à Apollon & à Hercule; & de-là vint auſſi que dans les Jeux que l'on celebroit à Thébes à l'honneur de ce Héros, le Trépied eſtoit le prix du victorieux. On le voit même comme type d'Hercule, ainſi que d'Apollon, ſur pluſieurs Médailles antiques.

Mais cela ne doit point paroiſtre extraordinaire, dès qu'on ſçait que la fable a mis une telle liaiſon entre ces deux Divinitez, qui ſe meſloient également de Muſique, de Poëſie & de divination; que ſelon Macrobe on les confondoit quelquefois enſemble: auſſi les mettoit-on de compagnie ſur les monuments publics; pluſieurs peuples leur avoient conſacré des jeux en commun; des vœux ſur un même autel leur eſtoient adreſſez.

Doit-on eſtre ſurpris après tant de rapports, que les anciens ayent repréſenté Hercule la lyre à la main, comme un autre Apollon, & qu'ils luy ayent rendu leurs hommages, ainſi qu'à ce Dieu, comme au Chef, & au Conducteur des Muſes ?

Si ce titre n'eût même particuliérement convenu à ce Héros, la Comedie ne l'auroit point reconnu pour ſa Divinité tutelaire ; il ne paroiſtroit point ſur les monuments antiques, comme le génie de la Comedie, en la compagnie des Faunes & des Satyres, avec le maſque à la main ; & nous ne verrions point au revers des Médailles de la famille Pomponia, Thalie qui préſide aux piéces comiques, déguiſée en Hercule, la dépouille de lion ſur les épaules, la maſſuë à la main, qui eſt même le principal ſymbole, ſous lequel cette Muſe eſt déſignée ſur pluſieurs marbres antiques, gravez dans les livres d'antiquitez. On ne luy auroit point adreſſé des vœux ſous le titre de *Muſagete* ; Ἡρακλεῖ τῷι Μουσαγετηι Μηνόφιλος, eſt-il marqué dans une ancienne inſcription, & les Grecs ne luy auroient point auſſi offert des ſacrifices en commun avec les Muſes. Un de ces ſacrifices eſt repreſenté ſur le fameux marbre du Palais Farneſe, connu ſous le titre d'Ἡρακλῆς ἀναπαυόμενος, c'eſt-à-dire, Hercule ſe repoſant. Je pourrois encore citer icy pluſieurs autres monuments antiques, qui font foy de la véneration particuliére que les Grecs eûrent pour Hercule Muſagete ; mais je les paſſe ſous ſilence, pour faire voir que les Romains à leur imitation, rendirent à cette Divinité de pareils hommages, ſous le titre d'*Hercules Muſarum*. Mais remontons d'abord à l'origine de ſon culte en Italie, & à la maniére dont il y paſſa de la Grece.

Ariſtop. Comed. de Nub.

Rome n'eſtoit pas encore, qu'Hercule eſtoit adoré depuis long-temps ſur les monts Capitolin & Palatin ; & les Romains dès leur fondation l'avoient reçû au rang d'une de leurs premiéres Divinitez. Ils luy dédiérent dans la ſuite quantité de temples & d'autels ſous differents titres ; mais il leur fut inconnu pendant pluſieurs ſiécles, ſous le titre de *Muſagete*, comme Chef & Conducteur des Muſes. Ce fut M. Fulvius Nobilior Conſul, qui, de retour de ſon expedition dans l'Etolie qu'il ſoûmit, leur en apporta la connoiſſance l'an de Rome 566.

Fulvius, qui eſtoit auſſi ſçavant homme qu'il eſtoit grand Capitaine, ayant appris eſtant en Grece, qu'Hercule y eſtoit adoré comme chef des Muſes, conçût tant de véneration pour ce Héros en cette qualité, qui annonçoit qu'il avoit allié les armes avec les arts & les ſciences, qu'il luy dédia depuis en 569. dans le cirque de Flaminius, neuviéme region de Rome, un temple des plus magnifiques pour ces temps-là, ſous le titre d'*Hercules Muſarum*. C'eſt ce que nous apprenons du Rheteur Eumenius dans ſa harangue au Preteur des Gaules, pour le porter à y reſtablir les écoles publiques. Voici ces paroles : *Ædem Herculis Muſarum Fulvius ille Nobilior ex pecunia cenſoria ædificavit, qui in Græcia, cum eſſet imperator, acceperat Herculem Muſagetem eſſe, id eſt comitem & ducem Muſarum.*

Ce ne fut pas moins la grande amitié qu'il avoit pour le Poëte Ennius, qui avoit fait la campagne d'Etolie avec luy, que ſa paſſion pour les Belles Lettres, qui engagea ce grand homme de faire cette fondation à l'honneur d'Hercule Muſagete, ainſi que l'obſerve auſſi Eumenius : *Ædem Herculis Muſarum*, dit cet auteur, *Fulvius Nobilior fecit, quod ipſe litteris, & ſumma Poëtæ amicitia teneretur.*

Fulvius n'oublia rien pour rendre cet édifice des mieux ornez, & des plus dignes de la véneration des gens de Lettres. Il avoit fait un butin immenſe à la priſe d'Ambracie en Etolie; entre autres de deux cens quatre-vingt-quatorze ſtatuës de bronze, & de cent trente de marbre : il conſacra la meilleure partie de ſon butin dans le temple d'Hercule Muſagete; ſans parler d'une couronne d'or, dont les Ambraciens luy avoient fait preſent. On admiroit ſur-tout dans cette offrande les ſtatuës de bronze des neuf Muſes, qu'il mit comme à la ſuite, & ſous la protection du plus vaillant des Héros, qui ayant pacifié la terre & la mer, *Pacator maris & terræ*, eſt il dit dans des Inſcriptions, leur avoit procuré les douceurs du repos.

Tite-Liv. l. 39. Cicero pro Archia.

Eumenius remarque à ce ſujet, que c'eſtoit avec très-grande raiſon que Fulvius avoit mis les Muſes ſous la conduite du plus courageux des Héros, parce qu'ils s'entre-aidoient mutuellement, & ſe faiſoient valoir par des ſecours réciproques; la tranquillité

de ces divines ſœurs ne pouvant ſe maintenir que par la valeur d'Hercule, & la valeur de ce Héros ne pouvant l'élever à l'immortalité, qu'autant qu'elle eſtoit exaltée par le chant des Muſes. *Signa novem Muſarum, hoc eſt Camenarum, ex Ambracia oppido tranſlata ſub tutela fortiſſimi numinis conſecravit, quia mutuis operis & præmiis juvari ornarique deberent, Muſarum quies defenſione Herculis, virtus Herculis Muſarum voce;* car ainſi que le dit Horace, les Muſes rendent immortels, & introduiſent dans la ſociété des Dieux, ceux que leurs belles actions ont rendu dignes d'eſtre louez par les hommes : *Dignum laude virum Muſa vetat mori, Muſa cælo beat.*

Au reſte, c'eſtoit autant par devoir que par inclination, que Fulvius Nobilior avoit fait recevoir dans Rome le culte d'Hercule Muſagete, & qu'il avoit conſacré un Temple à ſon honneur : né d'une maiſon qui de tout temps avoit fait gloire de reconnoiſtre ce Dieu pour ſon Patron, il ſortoit auſſi d'anceſtres, qui, à l'exemple d'Hercule, s'eſtoient diſtinguez dans quantité d'occaſions par leurs exploits militaires, & luy-même n'eſtoit pas ſeulement un des plus braves hommes de la République, il en eſtoit auſſi un des plus ſçavants : ce dont eſtoient garants les Faſtes du peuple Romain qu'il avoit compoſez, & mis en dépoſt dans le thréſor du Temple d'Hercule Muſagete. Il ne nous en eſt reſté que quelques fragments, que Cenſorin & Macrobe nous ont conſervez. *Chap. 20. & 22.*

Il eſt à obſerver qu'entre tant de Temples qu'il y eût à Rome, celuy d'Hercule Muſagete fut un des plus frequentez, ſur-tout des ſçavants. On en celebroit la dédicace la veille des Kalendes de Juillet, ainſi qu'il eſt preſcrit dans l'ancien Kalendrier Romain, & qu'Ovide l'obſerve dans le 6.e liv. de ſes Faſtes ; il eſt aſſez probable que Fulvius inſtitua cette ſolemnité. *L. 1. Sat. 12. & 13.*

Cependant cet édifice eſtant venu dans la ſuite à tomber en ruine, ſoit par l'injure des temps, ſoit par la négligence de ceux qui eſtoient deſtinez à le deſſervir, le culte d'Hercule Muſagete qui avoit eſté floriſſant dans Rome pendant bien des années, commença à y eſtre fort negligé, & auroit peut-eſtre eſté entiérement oublié, ſi Lucius Marcius Philippus

beau-pere d'Auguſte, & qui avoit eſté Conſul l'an de Rome 698. avec Lucius Cornelius Lentulus, ne l'eût fait revivre, en faiſant réparer le temple de ce Dieu.

Suetone nous apprend, qu'Auguſte ayant formé le deſſein de faire de Rome la ville la plus ſuperbe du monde, & qui fût digne d'en eſtre la capitale, avoit ſouvent invité tous les grands de ſa Cour, ſur-tout ceux de ſa famille, à ſe diſtinguer chacun ſelon ſes facultez, à embellir cette ville, ſoit en y faiſant élever de nouveaux édifices, ſoit en faiſant réparer, orner, ou augmenter les anciens; *& cæteros principes viros ſæpe Auguſtus hortatus eſt, ut pro facultate quiſque monumentis vel novis, vel refectis, vel excultis urbem exornarent.* Ce fut alors, ainſi que l'obſerve Corneil Tacite, à qui brilleroit davantage par ſa ſomptuoſité; & ce Prince eſtoit ravi de voir que les Taurus, les Philippes, les Balbus, employaſſent à l'embelliſſement de la ville, & à leur gloire dans la poſterité, les dépouilles remportées ſur les ennemis, & la ſurabondance de leurs richeſſes: *Tunc in more erat publica munificentia, nec Auguſtus arguerat Taurum, Philippum, Balbum hoſtiles exuvias, & exundantes opes ad ornatum urbis, & poſterorum gloriam conferre.* Tacite l. 3.

L. Philippus fut un de ceux qui ſe ſignalérent davantage dans cette occaſion: comme il eſtoit un des plus riches Seigneurs de Rome, il ſe chargea de faire rebâtir à ſes frais le temple d'Hercule Muſagete; ce qu'il fit avec tant de magnificence, qu'Ovide & Suetone en parlent, comme s'il avoit eſté le fondateur de cet édifice. *Multaque monumenta à multis exſtructa ſunt, ſicut à Marcio Philippo ædes Herculis Muſarum*, raconte Suetone.

Ovide fait ſentir la beauté de ce monument ſacré, dans le ſixiéme livre de ſes Faſtes, par ces vers:

Dicite Pierides, quis vos adduxerit illuc,
Cui dedit invictas victa noverca manus!
Sic ego: ſic Clio, clari monumenta Philippi
Aſpicis, unde trahit Marcia caſta genus.

Ce ſuperbe édifice, dont les dedans eſtoient ornez des ſtatuës

des

des plus grands maiſtres, ſur-tout de celles d'Hercule Muſagete, & des neuf Muſes, devint un des rendez-vous ordinaires des gens de Lettres, où ils tenoient des aſſemblées fréquentes, ainſi que dans le temple d'Apollon, qu'Auguſte avoit fait bâtir dans ſon Palais.

Lucius Philippus, voulant encore relever la majeſté de ce lieu, fit faire ſur ſes avenuësun Portique, auſſi admirable par la nobleſſe de ſa ſtructure, que par la délicateſſe de ſes ornements. Pline, qui nous a conſervé la memoire de ce bâtiment rapporte, liv. 35. ch. 10. qu'on y voyoit des chef-d'œuvres de l'art, tant en peinture qu'en architecture. On y remarquoit entre autres, une ſtatuë d'Hercule, qui eſt celle-là même dont Martial avertit Labienus d'éviter les regards, ſinon, luy dit-il, c'eſt fait de toy : *Epig. 50. l. 5.*

Vites, cenſeo, porticum Philippi,
Si te viderit Hercules, periſti.

La pointe de l'Épigramme conſiſte, en ce que le Poëte compare Labienus à Geryon : *talem Geryonem fuiſſe credo*, dit-il, de ce perſonnage de figure groteſque.

Au reſte, ſi Philippe fit relever le temple d'Hercule Muſagete, ce ne fut pas ſeulement pour faire ſa cour à Auguſte, & ſe conformer au goût de ce Prince, amateur des Arts & des Sciences, ce fut auſſi pour faire honneur à l'amour qu'il avoit luy-même pour les Belles Lettres : il les avoit cultivées dès ſa jeuneſſe dans la maiſon de ſon pere, dont Ciceron fait l'éloge, comme d'un des plus grands Orateurs de ſon ſiécle.

D'ailleurs à qui pouvoit-il mieux convenir de faire refleurir dans Rome le culte d'Hercule Muſagete, & d'en rebâtir les autels, qu'à une famille, qui, à l'exemple de ce Héros, s'eſtoit également diſtinguée par les armes, & par les ſciences ?

Mais ſi l'Hercule Muſagete dût à la famille Fulvia, d'avoir établi ſon culte chez les Romains, & à la famille Marcia, de l'y avoir renouvellé ; c'eſt à la famille Pomponia qu'il eſt redevable d'avoir le plus contribué à en conſerver la memoire dans la poſterité la plus reculée.

En effet, Q. Pomponius Muſa ayant fait graver ſur ſes Médailles Hercule la lyre à la main, ainſi qu'un autre Apollon, avec l'inſcription d'*Hercules Muſarum*, annonce encore aujourd'huy ſous ce type à toute la Terre, que les Romains, à l'imitation des Grecs, firent gloire de rendre leurs hommages à ce Héros, comme au Chef & au Conducteur des Muſes.

Pomponius Muſa, voulant même réaliſer en quelque ſorte la qualité de chef des Muſes qu'il donnoit ſur ſes médailles à Hercule, fit encore graver ſur le revers de ſes autres médailles, comme à la ſuite de ce Dieu, la figure des neuf Muſes, caracteriſée chacune par les ſymboles qui luy conviennent, ſelon l'art ou la ſcience à laquelle elle préſide.

Quel plaiſir pour un curieux, de voir d'un coup d'œil, ſur les medailles de la famille Pomponia, le chœur des neuf Muſes, qui, placées, chacune en ſon rang, à la ſuite de l'Hercule Muſagete mis à leur teſte, ſemblent le reconnoiſtre pour leur chef; ce qui doit ſans doute donner un mérite particulier à ces médailles.

Mais en quoy ces monuments doivent eſtre encore plus précieux aux Antiquaires, c'eſt qu'il y a tout ſujet de croire qu'ils ſont les copies fidéles, tant de la ſtatuë originale d'Hercule Muſagete, que des admirables ſtatuës des Muſes, que Fulvius Nobilior avoit fait tranſporter de Grece en Italie, & qu'il fit mettre à Rome dans le temple de ce Dieu.

On ne dira pas que les figures des Muſes qu'on voit ſur les médailles de la famille Pomponia, pouvoient eſtre des copies d'autres excellentes ſtatuës des Muſes qui eſtoient dans le Temple d'Apollon près du Portique d'Octavie neuviéme region de Rome, où eſt à preſent S.te Marie du Portique; puiſque Pomponius Muſa n'auroit point mis à leur teſte la figure d'Hercule Muſagete, mais celle d'Apollon même d'après la belle ſtatuë de ce Dieu faite par Timarchus ſelon Pline, & placée dans ſon propre temple à la compagnie des neuf Muſes.

Si ce n'eſt même prévention, je crois entrevoir dans ces copies, quoyque miniatures, pour ainſi dire, l'habileté & le goût exquis des Sculpteurs Grecs, qu'on admiroit dans les

ſtatuës du temple d'Hercule Muſagete : on y apperçoit, ce ſemble, cette correction de deſſein, cette élegance & cette delicateſſe dans les contours, cette legereté & cette fineſſe dans les draperies, à travers deſquelles le nud ſe dévouvre, cette grace dans leur jet, cette preſtance & cette majeſté dans les attitudes, qualitez dans leſquelles conſiſte ſur-tout l'excellence de l'art tant de la Peinture, que de la Sculpture ; mais à quoy les Peintres & les Sculpteurs Romains ne pûrent anciennement atteindre auſſi parfaitement que les Grecs.

Quant aux raiſons que pût avoir Pomponius Muſa de faïre graver ſur les monnoyes publiques les effigies de l'Hercule Muſagete & des Muſes, c'eſtoit peut-eſtre, ou parce qu'il avoit fait reparer & orner le temple de cette divinité, pendant qu'il eſtoit Édile, comme Patin le conjecture, ou à cauſe qu'il pouvoit avoir poſſedé quelque dignité dans ce temple, telle que celle de Preſtre, ou peut-eſtre auſſi pour renouveller en quelque ſorte la vénération particuliére qu'avoit eûë pour les Muſes le Roy Numa, dont la famille des Pomponius prétendoit deſcendre par Pompo fils de ce Prince, comme Plutarque le rapporte, ou pluſtoſt enfin pour laiſſer à la poſterité une preuve du goût que luy & ſa famille avoit eû pour les Belles Lettres.

Car il eſt à remarquer qu'entre les familles Romaines il n'y en eût peut-eſtre aucune plus féconde en ſçavants, & qui ait donné à la republique des Lettres tant d'excellents ſujets en divers genres de Litterature, que la famille Pomponia. Cette famille a produit Poëtes comiques, Poëtes tragiques, Orateurs, Philoſophes, Hiſtoriens, dont Cicéron, Sénéque, Pline, & autres auteurs parlent avec diſtinction.

Si je n'apprehendois de trop étendre ce diſcours, j'aurois encore bien des preuves à adjoûter à celles que j'ay rapportées, pour prouver contre quelques ſçavants, que les anciens ont reconnu Hercule pour chef des Muſes, de même qu'Apollon. Je me diſpenſeray donc pour abbréger, de faire valoir un bas-relief trouvé ſur la voye Appie, où l'on voit Hercule une lyre à ſes pieds avec cette inſcription, *Herculi Muſarum Pythus.*

Je ne rappelleray point non plus, que Maffei, Stefanoni,

Boiſſard, Spon, le P. de Montfaucon, & autres célébres antiquaires nous ont donné dans leurs ſçavants & curieux ouvrages, pluſieurs portraits d'Hercule Muſagete tirez d'après les marbres, les bronzes, & les pierres gravées antiques.

Je ne produiray pas encore pluſieurs bas-reliefs connus des Antiquaires, où l'on voit Hercule repreſenté la lyre à la main, ainſi qu'un autre Apollon, à la teſte du chœur des neuf Muſes, comme s'entretenant avec elles.

Je n'inſiſteray donc point ſur toutes ces autoritez, celles que j'ay alleguées dans ce diſcours me paroiſſent ſuffire, & ne laiſſer, ce me ſemble, aucun doute qu'Hercule n'ait eſté révéré chez les Grecs & les Romains comme Chef & Conducteur des Muſes, par les premiers ſous le ſurnom de Μουσαγέτης, & par les autres ſous celuy d'*Hercules Muſarum;* d'où l'on doit par conſéquent conclurre, que les uns & les autres ont auſſi reconnu que ce Héros s'eſtoit rendu digne de l'admiration des hommes, & de l'immortalité, autant par ſon eſprit & par ſon ſçavoir, que par ſa force & par ſa valeur.

HISTOIRE DE BELLEROPHON.

Par M. l'Abbé Banier.

LORSQU'ON n'eſt point ébloui par le ſublime qui accompagne dans les Poëtes les événements de l'Hiſtoire des premiers temps, on n'a pas beaucoup de peine à ſacrifier de vains ornements aux véritez qu'ils enveloppent. Il eſt vray qu'en dépouillant ainſi les fictions du merveilleux qui les ſoûtient, on ne trouve ſouvent que des faits peu intéreſſants, & qui n'ont pour l'ordinaire aucune liaiſon l'un avec l'autre; mais on ne ſçauroit diſconvenir qu'il eſt agréable de chercher & de découvrir la vérité: c'eſt le plan que je me ſuis toûjours propoſé dans l'étude de la Mythologie, & que je vais ſuivre dans l'explication de la fable de Bellerophon. 17 de May 1729.

Hippomone, c'eſtoit ſon premier nom, naquit à Ephyre, appellée depuis Corinthe. Son pere Glaucus eſtoit fils de Siſyphe qui avoit bâti cette ville, & y avoit regné. C'eſt ce même Siſyphe fils d'Æolus, & arriere petit-fils de Deucalion, qui eſt ſi célebre dans les Poëtes, & qu'Homére dit avoir eſté l'homme le plus ſage & le plus équitable de ſon temps; & ſi quelques anciens ont avancé qu'il ſouffroit dans les enfers le ſupplice de rouler éternellement une roche, c'eſt, ſelon Apollodore, pour avoir appris à Aſope le lieu où Jupiter avoit caché Égine fille de ce Prince: action équitable, mais qui devenoit un crime pour un Dieu amoureux, & du nombre de ceux qu'il puniſſoit le plus ſévérement. Quoy qu'il en ſoit, Hippomon ayant eû un différend avec un jeune Corinthien nommé *Beller*, il le tua, & ce fut à cette occaſion qu'il changea de nom, & qu'on l'appella *Bellerophon*, c'eſt-à-dire, *le meurtrier de Beller*. Tout meurtre, même involontaire, obligeoit le coupable à ſe bannir de ſa patrie, & à aller chercher dans une Cour eſtrangére quelque Prince qui voulût l'expier. Bellerophon ſe retira chez Prœtus, qui fit la cérémonie de cette expiation.

Hom. Il. l. 6. Apol. l. 1. Pauſ. Corinth. &c. Il. l. 6.

L. 1.

Avant que d'entrer plus avant dans le détail des autres aventures de ce Héros, il eſt à propos d'examiner en quel temps il vivoit; & il faut avouer que ce point de Chronologie ſouffre de grandes difficultez : car ſi le Prœtus qui expia Bellerophon, eſtoit le frere d'Acriſe Roy d'Argos, comme on le croit communément, il faudroit conclurre que noſtre Héros vivoit près de deux cens ans avant la guerre de Troye, puiſqu'Acriſe eſtoit grand-pere de Perſée, qui, ſuivant le témoignage de tous les anciens, vivoit à la cinquiéme génération avant cette guerre. Mais il y a eû d'autres Prœtus moins anciens, comme on peut le prouver par Pauſanias; & lorſqu'Homére, en parlant du Prœtus qui expia Bellerophon, dit qu'il eſtoit un des plus puiſſants Princes d'Argos, on peut raiſonnablement ſuppoſer qu'il a pris le nom d'Argos pour celuy de la Grece en général, ce qui lui eſt aſſez ordinaire, ainſi qu'à Virgile. Certainement on ne ſçauroit nier, que dans ces deux vers du 2.e liv. de l'Éneïde.

Nec poſſe Argolicis exſcindi Pergama telis,
Omnia nî repetant Argis,

le mot *Argolici*, ne ſoit pris pour tous les Grecs, & celuy d'*Argos*, pour la Grece en général. De même quand ce Poëte fait dire à Panthée :

Ferus omnia Jupiter Argos
Tranſtulit,

il a voulu faire entendre que les Grecs eſtoient entiérement maîtres de la ville de Troye, & de ſes richeſſes. Ce que je viens de dire eſt encore d'autant plus probable, qu'Homére ne donne nulle part à ce Prœtus la qualité de Roy, & de Roy uſurpateur; ce qu'il n'auroit pas manqué d'inſinuer, ſi ce Prince avoit eſté le frere d'Acriſe. Comme il eſt certain que Bellerophon ne vivoit que deux générations avant la guerre de Troye, à laquelle ſon petit-fils Glaucus aſſiſta, ſelon Homére, il doit demeurer pour conſtant qu'il n'a pû eſtre contemporain du frere d'Acriſe. Sarpedon ſon autre petit-fils, aſſiſta auſſi à la même guerre; & ſes deux couſins, au rapport du Poëte que je

H. l. 6.

viens de citer, y commandoient les troupes de Lycie, qu'ils avoient emmenées des bords du Xanthe. C'eſt ce Glaucus petit-fils de noſtre Héros, qui conte à Dioméde les aventures de ſon grand-pere, & qui adjoûte que ſon pere Hippolochus, fils de Bellerophon, vivoit encore dans le temps qu'il eſtoit parti pour cette guerre. On trouve dans cette converſation de Glaucus & de Dioméde, d'autres preuves du fait que j'ay avancé. Ces deux Héros ſe reconnoiſſent; & Dioméde dit qu'il avoit entendu raconter à ſon pere Tydée, comment Bellerophon avoit eſté à la Cour d'Oenée Roy de Calydon. Cet Oenée eſtoit grand-pere de Dioméde, comme Bellerophon l'eſtoit de Glaucus; ainſi les deux aïeuls ne vivoient que deux générations avant la priſe de Troye. Le ſynchroniſme d'Oenée en donne encore pluſieurs autres, c'eſt-à-dire, tous les Princes qui furent à la Chaſſe du fameux Sanglier de Calydon, Méléagre, Idas, Lyncée, Caſtor & Pollux, Hercule, Theſée, Admete, & tant d'autres qui vivoient tous environ le temps du voyage des Argonautes; c'eſt-à-dire, deux générations avant la guerre de Troye, à laquelle leurs petit-fils aſſiſtérent. Que ſi les aventures de Bellerophon ne ſe trouvent point meſlées avec celles de tant de Héros, c'eſt qu'il quitta fort jeune la Gréce, comme on le dira dans un moment, pour aller s'eſtablir dans la Lycie où il mourut. Si on vouloit parcourir les différentes branches des familles illuſtres de ce temps-là, on trouveroit encore une foule de témoignages qui prouveroient la même vérité. Pauſanias dit que Medée, en abandonnant le ſéjour de Corinthe, que l'infidelité de Jaſon luy avoit rendu odieux, laiſſa ſa Couronne à Siſyphe. Medée & Jaſon eſtoient donc contemporains du grand-pere de Bellerophon; donc il ne vivoit que long-temps après le voyage des Argonautes, & par conſéquent peu d'années avant le ſiege de Troye.

Il. l. 2.

Corinth.

Le même Pauſanias dit encore que Bellerophon eſtoit allé à Trœzene, pour demander en mariage Æthra fille de Pittheus; c'eſt cette même Æthra qui fut mere de Theſée. On voit donc encore par-là en quel temps vivoit noſtre Héros.

L. cit.

Athamas Roy de Thébes, eſtoit frere de Siſyphe, & grand

oncle de Bellerophon. Phrixus ſon fils, pour ſe mettre à couvert des perſécutions de ſa belle-mere, quitta la ville de Thébes pour aller dans la Colchide où Æetes le reçût. Æetes eſtoit pere de Medée & de Paſiphaé femme de Minos II. contemporain d'Égée; donc Phrixus petit-fils de Siſyphe, comme Bellerophon, vivoit à peu près dans le même temps que luy, & ſe trouve contemporain de Minos, d'Égée, & des autres Princes de ce temps-là, qui vivoient deux générations avant la guerre de Troye, à laquelle leurs petit-fils Mneſthée & Idomenée aſſiſtérent. Il ſeroit même facile de rapprocher davantage Bellerophon de cette époque. Æolus ſon biſaïeul, avoit entre autres filles Alcyone femme de Ceyx Roy de Trachine. Or Ceyx, ſuivant tous les anciens, eſtoit contemporain d'Hercule qu'il reçût à ſa Cour, & l'expia. Alcyone eſtoit donc grand-tante de Bellerophon, qui par conſéquent n'a dû naiſtre que vers les derniéres années d'Hercule, ou même après ſa mort.

Enfin, pour abbréger des ſynchroniſmes qui me meneroient trop loin, il ſuffit de faire remarquer que Strabon confirme le ſentiment que j'ay crû devoir embraſſer, lorſque parlant des Amazones, il dit, qu'elles ſe firent connoiſtre dans l'Aſie vers
L. 12. le temps de la priſe de Troye, lorſque Priam & Bellerophon leur firent la guerre. Or le temps du regne de Priam eſt très-connu, puiſqu'il commença à regner après la premiére priſe de Troye, par Hercule, juſqu'à la ſeconde, lorſque les Grecs s'armérent pour venger Ménélas. C'eſt donc dans cet intervalle qu'a vêcu Bellerophon. Enfin, pour expoſer cette difficulté ſous un ſeul point de vûë, & pour la réſoudre en même temps, il ſuffit de dire, après tout ce que je viens de rapporter, qu'il eſt beaucoup plus probable que Bellerophon a eſté contemporain de tous les Héros qui ont vêcu deux générations avant la guerre de Troye, qu'il n'eſt ſûr que le Prœtus qui le reçût à ſa Cour, & l'expia du meurtre qu'il avoit commis, ſoit celuy qui déthrôna ſon frere Acriſe.

Mais en voilà aſſez ſur cet article, que j'ay crû devoir eſtablir, afin qu'on connoiſſe mieux la ſuite des événements qui ont rendu

rendu ſi célebre le Héros dont je parle. Ce Prince, après la cérémonie de ſon expiation, vivoit tranquille à la Cour de Prœtus, lorſqu'une aventure imprévûë vint troubler ſon repos. Comme il eſtoit aimable & bien-fait, la belle Antée, fille d'Iobate Roy de Lycie, & femme de Prœtus, celle-là même que les Poëtes tragiques ont nommée Sthenobée, au rapport d'Apollodore, en devint amoureuſe, & n'oublia rien pour le rendre ſenſible. Bellerophon, qui avoit de la vertu, & reſpectoit les droits d'un hoſte qui l'avoit reçû avec bonté, ne fit paroiſtre que du mépris pour les vives ſollicitations de la Reine. Une femme outragée de la ſorte, ne manque guéres de ſe venger; & ce qui eſt aſſez ſingulier, elle prend ſouvent le mari pour eſtre le miniſtre de ſa vengeance. Seigneur, dit-elle à Prœtus en l'abordant, il faut vous réſoudre, ou à périr vous-même, ou à tuer Bellerophon, qui a eû la folle préſomption de lever les yeux ſur moy, & de vouloir me faire violence. Prœtus, trop crédule, ſe laiſſa prévenir, & entra dans une furieuſe colére contre Bellerophon; mais comme il craignoit d'attirer ſur luy la vengeance divine, s'il violoit les droits ſacrez de l'hoſpitalité, il ne voulut pas luy-même oſter la vie à ce Prince, & déguiſant ſon reſſentiment, il l'envoya en Lycie, & luy donna pour le Roy Iobate ſon beau-pere, des lettres bien cachetées, où il luy marquoit l'injure qu'il avoit reçûë, & le prioit de ſe défaire d'un traître qui avoit voulu le deshonorer.

L. 1.

Hom. Il. l. 6.

« *Hom. l. cit.*

Ces Lettres, pour le dire en paſſant, donnérent lieu à un proverbe fort connu: on appella depuis les Lettres de Bellerophon, Βελλεροφόντος τὰ γράμματα celles où le coupable portoit luy-même ſa condamnation. Bellerophon partit, c'eſt le récit d'Homére que je reprends, ſous la protection des Dieux toûjours protecteurs de l'innocence, & arriva heureuſement en Lycie ſur les rives du Xanthe. Le Poëte que je viens de citer a grand ſoin de marquer par-tout, que c'eſtoit cette partie de la Lycie qui fut le théatre des aventures de Bellerophon, & il ne la confond jamais avec l'autre Lycie qui eſtoit plus voiſine de la Phrygie, & de laquelle Pandare commandoit les Troupes au ſiége de Troye. Je dois remarquer encore l'exactitude de

On appelloit auſſi Lettres d'Urie, celles dont cet Officier de David avoit eſté luy-même le porteur.

L. 6.

ce Poëte à donner les véritables noms des pays tels qu'ils les avoient dans le temps des événements dont il parle ; car à l'arrivée de Bellerophon dans la Lycie, il ne devoit y avoir que très-peu d'années qu'elle portoit ce nom, qui luy avoit esté donné lorsque Lycus fils de Pandion & frere d'Egée alla s'y establir : nouvelle preuve qui marque encore plus précisément le temps auquel vivoit Bellerophon; car s'il avoit vêcu du temps d'Acrise, Homére n'auroit pas donné au pays où il alla, un nom qu'il ne reçût que du temps de Lycus.

Iobate reçût Bellerophon avec beaucoup de magnificence, & avec toutes les démonstrations d'une véritable joye. Il le régala pendant neuf jours, & à chaque jour il immoloit aux Dieux un taureau pour les remercier de l'heureuse arrivée du jeune Prince. Le dixiéme jour il luy demanda les lettres que le Roy son gendre luy écrivoit ; il attendit jusqu'alors, suivant
Hom. l. 6. la coûtume de ce temps-là; plus de précipitation auroit marqué une indiscrete curiosité, & auroit passé pour une impolitesse. Iobate n'eût pas plustost lû les Lettres de Prœtus, qu'il ordonna à Bellerophon, dans le dessein de le faire périr, d'aller combattre un monstre épouventable appellé la Chimére. Icy commencent les fables qu'on a meslées dans l'histoire de ce Prince:
Il. l. 6. voyons ce qui peut y avoir donné lieu. La Chimére, selon Homére, n'estoit point de race mortelle, mais divine; elle avoit la teste d'un lion, la queuë d'un dragon, & le corps d'une chevre, & de sa gueule béante elle vomissoit des tourbillons de flammes
Theog. & de feux. Hésiode qui a fait aussi la description de ce monstre, adjoûte qu'il estoit né de Typhon & d'Echidne, & qu'il avoit les trois testes des animaux que je viens de nommer. Lucrece, Virgile, & les autres Poëtes ont suivi Hésiode & Homére. On ne s'attend pas sans doute que j'entreprenne de réaliser un monstre dont le nom est devenu synonyme avec le néant & avec les estres de raison, qui souvent ne sont eux-mêmes que de spécieuses chiméres : je n'ay pas besoin non plus de prendre la chose aussi sérieusement que Lucrece, qui a prétendu prouver par bonnes raisons que la chimére ne subsista jamais ; car comment pourroit-on croire, dit-il, qu'il y eût jamais un estre

composé de trois natures avec la teſte d'un lion qui vomiſſoit des flammes, puiſque le feu conſume également les entrailles de tous les animaux :

Flamma quidem verò cùm corpora fulva leonum L. 5. v. 838.
Tam ſoleat torrere atque urere quàm genus omne
Viſceris, in terris quodcumque & ſanguinis exſtet :
Quî fieri potuit triplici cum corpore ut una,
Prima leo, poſtrema draco, media ipſa chimæra
Ore foras ácrem efflaret de corpore flammam.

Que ſi on vouloit ſoûtenir, continuë ce Poëte, que la terre encore nouvelle & dans une vigoureuſe fécondité, a pû produire de pareils monſtres, qui nous empêchera de croire qu'elle a pû former auſſi des fleuves d'un or liquide, des arbres dont les feuilles & les fruits eſtoient des pierres précieuſes, & des hommes capables de traverſer les plus vaſtes mers, ſans autre ſecours que leur force & leur agilité.

Il faut donc chercher quel a pû eſtre le fondement de cette fiction, & heureuſement les Mythologues, tant les anciens que les modernes ne manquent pas de conjectures ſur ce ſujet. Pour épargner un détail ennuyeux, je ne rapporteray que les plus raiſonnables ; car on ne ſe rendroit pas ſans doute au témoignage de Plutarque, qui dit qu'il y avoit une roche ſur le ſommet d'une montagne de Lycie qui réflechiſſoit les rayons du ſoleil dans la plaine avec tant de vivacité, que les campagnes voiſines & les herbes en eſtoient deſſechées, & que Bellerophon ayant fait fendre & couper ce rocher, il diminua l'effet de cette incommode reverbération, ce qui fit dire qu'il avoit détruit la chimére.

On ſeroit, je penſe, auſſi peu favorable à une autre explication phyſique de Nicandre de Colophon, qui prétend que par la chimére on avoit voulu déſigner les rivieres & les torrents, qui dans l'hyver coulent avec rapidité, ravagent les campagnes, & dont les replis tortueux reſſemblent à la queuë d'un dragon ; & que la victoire de Bellerophon qui tue le monſtre à coups

de fléches, marque les rayons du soleil, qui pendant les chaleurs de l'esté dessèche les torrents, & fait rentrer les rivieres dans leur lit.

La conjecture de ceux qui ramenent cette fable à la morale, ne mérite pas plus de croyance que les explications physiques que je viens de rapporter, & on aura de la peine à croire qu'elle n'a est inventée que pour nous apprendre qu'il faut travailler sans cesse à éteindre le feu de nos passions, qui semblables à des lions rugissants, nous font une guerre continuelle, s'insinuent comme des serpents dans les replis les plus cachez de l'amour propre, & qui comme des chevres qui broutent l'herbe, détruisent sans ressource le repos & la tranquillité de l'ame.

Comme, selon Homére, Iobate obligea Bellerophon de combattre les Solymes, les Amazones, & les Lyciens eux-mêmes qui s'estoient mis en embuscade pour le surprendre; Tzetzès, sur l'autorité de Carystius, a crû qu'on avoit composé la chimére sur le caractére de ces trois sortes d'ennemis: les Solymes, gens courageux, furent comparez aux lions; les Amazones qui firent moins de résistance, & qui se tenoient peut-estre sur des lieux escarpez, furent regardées comme des chevres, & les Lyciens cachez pour surprendre ce Héros, comme des serpents.

Chil. hist. 140.

Le sçavant Bochart, qui avoit bien jugé qu'il n'estoit pas vray-semblable qu'on eût composé un monstre des trois ennemis que Bellerophon défit en des lieux, & en des temps différents, & qui sçavoit qu'Homére n'avoit parlé de ces trois expeditions qu'après que ce Héros eût vaincu la chimére, a recours à une autre conjecture, qui pour estre plus ingénieuse, n'est peut-estre pas mieux fondée. Comme cet Auteur croyoit avoir trouvé des vestiges de la langue Phénicienne dans plusieurs parties de la Grece & de l'Asie mineure, il prétend que par la chimére on a désigné les trois chefs de l'armée des Solymes, Argus, Arsalus & Trosibius, dont les noms dans la langue des Phéniciens répondoient aux trois animaux qui formoient ce monstre. Le premier veut dire un lion, le second un chevreuil, & le troisiéme la teste d'un serpent; ou, ce qui revient au même,

Can. l. 1. c. 6.

c'eſtoit les trois Divinitez principales de ce peuple, dont les noms eſtoient ceux des animaux qu'on portoit dans les enſeignes militaires : dans le premier Bataillon le drapeau avoit un lion, celuy du ſecond un chevreuil, & celuy du troiſiéme un dragon. Mais où trouve-t-on ces trois Divinitez Phéniciennes, ſur leſquelles toute l'antiquité garde un profond ſilence ? On connoît par les travaux de pluſieurs ſçavants, les Dieux des Phéniciens, ſur leſquels nous avons un excellent traité compoſé par Seldenus, & on n'en trouve point dont les noms répondent aux trois animaux qui compoſoient la chimére.

Synt. de Diis Syriis

Agatharchide de Cnide fournit une explication qui paroît d'abord très-ſpécieuſe. Amiſodar, dit-il, Roy d'une partie de la Lycie, avoit une femme nommée Chimére, dont les deux freres s'appelloient le Lion & le Dragon. Ces deux Princes s'eſtant emparez de pluſieurs poſtes importants, faiſoient paſſer au fil de l'épée tous ceux qui tomboient entre leurs mains, & cauſoient beaucoup de ravages dans les terres de leurs voiſins. Leur grande union avec leur ſœur avoit fait dire que c'eſtoit trois corps ſous une même tête, comme on l'avoit publié de ces trois Princes d'Épire qu'Hercule défit ſous le nom du monſtrueux Geryon. Iobate incommodé des courſes que ces deux freres faiſoient dans ſes Eſtats, envoya contre eux Bellerophon qui en délivra le pays, & on dit qu'il avoit vaincu la Chimére. Homére dans un endroit cité par Apollodore, pouvoit avoir donné lieu à cette explication, en diſant que la chimére avoit eſté élevée par Amiſodar ; mais outre que le paſſage de cet Auteur ne ſe trouve ni dans l'Iliade, ni dans l'Odyſſée, il eſt certain qu'il n'en dit mot dans le liv. 6. où il rapporte fort au long les aventures de Bellerophon.

Hiſt. Aſiæ l. 3.

Ce ſera donc en ſuivant Strabon, Pline, Servius, & d'autres anciens auteurs, que je vais eſtablir ce qu'on peut raiſonnablement penſer de cette fable. La partie de la Lycie où regnoit Iobate, & qui s'eſtendoit le long du fleuve Xanthe juſqu'à la mer, eſtoit remplie de montagnes & de pâturages ; le Cragus ſeul avoit huit ſommets, ſur un deſquels, ſuivant Strabon, il y avoit une ville qui portoit le nom de cette montagne ; ſur un

L. 2. c. 106. autre ſommet qu'on nommoit Chimére, ainſi que le rapporte Pline, eſtoit un volcan qui ne s'eſteignoit jamais. *Flagrat in Phaſelitide mons Chimæra, & quidem immortali diebus ac noctibus flammâ.* Cet auteur adjoûte, que c'eſtoit ſur l'autorité de Ctéſias qu'il parloit du volcan du mont Chimére; cependant *Cod. 72.* dans l'endroit de Ctéſias, rapporté par Photius, où il eſt parlé de ce même volcan, on ne trouve point le nom du mont Chimére; l'un des deux a ſans doute mal copié cet ancien. Quoy qu'il en ſoit, ces montagnes de Lycie, ſuivant les mêmes écrivains, eſtoient remplies de lions, de chévres ſauvages & de *Strab. l. 7.* ſerpents, qui cauſoient beaucoup de ravages dans le vallon & les prairies qui s'eſtendoient le long du Xanthe juſqu'à la mer, & empêchoient qu'on y conduiſit les troupeaux avec ſûreté. Iobate, pour exercer la valeur du jeune Bellerophon, dans un temps où l'héroïſme conſiſtoit à purger la terre, preſque par tout couverte de foreſts & de beſtes féroces, de ces eſpéces de monſtres qui l'infeſtoient, ou pour ſatisfaire ſon gendre qu'il craignoit, & qui luy demandoit la mort de ce Prince, le chargea de cette difficile expédition. Bellerophon donna la chaſſe à tous ces animaux, en nettoya le pays, & rendit utiles les pâtu- *L. 6.* rages de ces montagnes & des plaines voiſines. Servius, ſur ce vers de Virgile,

Flammiſque armata Chimæra,

après avoir rapporté la fable de la Chimére, adjoûte, *revera mons eſt Lyciæ* * *cujus hodie que ardet cacumen, juxta quod ſunt leones, media autem paſcua ſunt quæ capris abundant, ima verò montis ſerpentibus plena. Hunc Bellerophontes habitabilem fecit, unde Chimæram dicitur occidiſſe.* Je dois adjoûter, que c'eſtoient principalement les chévres de cette montagne, qui luy avoient fait donner le nom du mont Chimére, puiſque ce mot eſt compoſé de deux autres, qui ſignifient *une chevre née pendant l'hyver.* L'hiſtoire d'Hercule, qui vivoit à peu près dans le temps

* *C'eſt ainſi qu'on lit dans les plus anciennes éditions de Servius, & non pas* Siciliæ, *comme on a mis dans celle de Hollande, perſonne n'ayant jamais dit que la Chimére ait eſté en Sicile.*

de Bellerophon, ne laiſſe guéres lieu de douter que cette explication de la fable de la Chimére, ne ſoit la véritable, & la ſeule à laquelle il faille s'arreſter; cette expédition reſſemble trop aux travaux de ce Héros, ſur-tout à ce qu'il fit pour nettoyer les marais de Lerne, remplis de ſerpents, & d'autres beſtes vénimeuſes, pour ne pas croire que la chimére & l'hydre ont la même origine: car encore une fois, de pareils monſtres ne ſubſiſtérent jamais; & il en faut chercher de réels, qui véritablement cauſoient dans ces temps-là beaucoup de déſordres parmi les troupeaux, & même parmi les hommes.

Ce fut ſans doute après un ſervice ſi important, qu'Iobate donna ſa fille en mariage à Bellerophon. Car je ne crois pas qu'il faille arranger les événements de la vie de ce Héros, comme a fait Homére, qui conte ſes aventures tout de ſuite, & ne luy fait épouſer la fille du Roy de Lycie qu'après tous ſes combats, puiſque nous ſçavons que lorſqu'il fit aux Solymes la guerre dont nous allons parler, il avoit un fils qui l'y avoit ſuivi, & qui y fut tué. *Elle ſe nommoit* Philonoé.

Les Solymes, ennemis d'Iobate, eſtoient ſelon Hérodote des peuples de Lycie, qui furent dans la ſuite nommez Milyens. Strabon, qui n'eſt pas du ſentiment de cet ancien Hiſtorien, ſe ſert pour combattre ſon opinion du paſſage d'Homére, où ce Poëte dit que Bellerophon partit de Lycie pour aller combattre les Solymes, car il n'auroit pas parlé exactement, dit-il, *ſi les Solymes avoient habité dans la Lycie même*; ainſi ce ſçavant Géographe, & Pline après luy, placent ce peuple dans la Piſidie. Bellerophon à la teſte des troupes d'Iobate, alla leur faire la guerre, & les vainquit dans un combat que Glaucus, dans Homére, dit avoir eſté un des plus ſanglants. Iſandre fils de noſtre Héros y perdit la vie, & fut enterré aux environs du Méandre, dans un vallon, qui ſuivant Strabon, ſe nommoit la vallée de Bellerophon, & qui eſtoit ſans doute le champ de bataille où s'eſtoit donné le combat. Homére dit poëtiquement que le Dieu Mars avoit oſté la vie à ce jeune Prince. L'allégorie eſt trop ſenſible pour n'eſtre pas ſaiſie de tout le monde.

L. 1. c. 173. *L. 12.* *Il. l. 6.* *L. 1.* *Il. l. c.* *L. 12.* *L. cit.*

Après la défaite des Solymes, Bellerophon tourna ſes armes

contre les Amazones. Je ne m'eſtendrai pas beaucoup au ſujet de ces héroïnes, dont les anciens ont tant parlé ; je diray ſeulement qu'il paroiſt par Strabon qu'elles avoient quitté les bords du Thermodon vers le temps de la guerre de Troye, & fait une irruption dans la Phrygie, & les autres Provinces voiſines, où Priam, & enſuite Bellerophon leur firent la guerre. Au retour de cette expédition, noſtre Héros fut attaqué par une troupe de Lyciens, qui jaloux de ſa réputation, & du crédit qu'il s'attiroit dans le pays, luy dreſſérent une embuſcade ; ces traîtres furent défaits malgré une vigoureuſe réſiſtance, & Bellerophon revint victorieux de tant d'ennemis à la Cour d'Iobate. Ce fut alors, ſelon Homére, que le Roy de Lycie, connoiſſant à ces grands exploits qu'il eſtoit de la race des Dieux, luy donna ſa fille en mariage, avec la moitié de ſon Royaume pour dot : les Lyciens eux-mêmes, à l'exemple de leur Prince, luy donnérent en propre un grand parc où il y avoit le plus beau vignoble du pays, des bois & des terres labourables ; preſent ordinaire que les peuples faiſoient aux Héros, en quoy ils les traitoient comme les Dieux, qui avoient auſſi des terres qui leur eſtoient conſacrées.

L. 12.

Il. l. 6.

Après la mort d'Iobate, qui ne laiſſa point d'enfants mâles, Bellerophon luy ſuccéda, & ſes deſcendants regnérent dans cette partie de la Lycie dont ſon beau-pere avoit eſté Roy. Il eût de ſa femme trois enfants ; Iſandre, qui mourut dans le combat contre les Solymes ; Hippolochus qui regna après luy, & fut pere de Glaucus, & une fille nommé Laodamie, qui eût une galanterie qu'elle mit ſur le compte de Jupiter, & devint mere de Sarpedon. Homére dit que Diane oſta la vie à cette Princeſſe ; ce qui ſignifie qu'elle mourut ſubitement, ou d'une maladie contagieuſe ; car les Poëtes mettoient ces deux ſortes de morts ſur le compte d'Apollon à l'égard des hommes, & ſur celuy de Diane pour les femmes, comme il paroiſt clairement dans l'hiſtoire des enfants de Niobé, que la peſte enleva.

Homere, Il. l. 6.

L. cit.

Le même Poëte adjoûte qu'après que Bellerophon ſe fut attiré la haine des Dieux, il ſe livra à une ſi noire mélancolie, qu'il erra ſeul dans les déſerts, rongeant ſon cœur, & évitant

la

la rencontre des hommes. Il ne dit point ce qui luy avoit attiré la haine des Dieux : feroit-ce, comme l'a remarqué M.e Dacier, qu'il ait voulu dire par-là, qu'il fut plus facile à ce Prince de conſerver ſon innocence pendant qu'il eſtoit perſécuté, que dans la proſperité; & que l'orgueil enfin le perdit. Je croirois pluſtoſt, que, comme ce Poëte rapporte dans cet endroit la mort d'Iſandre & celle de Laodamie, il a voulu nous faire entendre que la perte de ces deux enfants avoit rendu Bellerophon inconſolable, & qu'il avoit abandonné le ſoin des affaires à ſon fils Hippolochus, pour chercher une retraite. Si nous en croyons Hérodote, les deſcendants de Bellerophon regnérent depuis dans l'Ionie; car il aſſûre que quelques-unes des villes d'Ionie élûrent pour Rois des deſcendants de Glaucus fils d'Hippolochus.

Voilà, je penſe, ce qu'on peut dire de plus raiſonnable au ſujet de Bellerophon & de ſa famille. Je me ſuis principalement attaché à Homére, qui en parle fort en détail, & qui a éloigné de cette hiſtoire la pluſpart des fictions que ceux qui ſont venus après luy y ont adjoûtées; ſur quoy il eſt bon de remarquer, que les fables eſtoient d'abord moins compoſées qu'elles ne l'ont eſté dans la ſuite, & que lorſqu'on veut les expliquer, il faut les prendre le plus près qu'il ſe peut de leur origine : le fonds de l'hiſtoire qu'elles renferment y eſt plus aiſé à découvrir, & les allegories plus ſenſibles. Ainſi je n'ay point parlé du Pégaſe, ce cheval fameux qui fut dreſſé par Minerve elle-même, qui le donna à ce Héros; premiérement, parce que c'eſt un épiſode dont Homére n'a rien dit, & ce ne fut que dans la ſuite qu'on publia cette fable. En ſecond lieu, parce que je crois que le Pegaſe n'eſtoit point un cheval, mais un vaiſſeau qui en portoit la figure ſur ſa proüe. L'hiſtoire de Perſée, qui monté ſur le même Pegaſe, avoit fait la guerre aux Gorgones, & d'autres expeditions maritimes, ne laiſſent aucun lieu d'en douter. 3.° Quand Hygin dit que Bellerophon eſtoit fils de Neptune, il prouve clairement qu'on le regardoit, non comme un Cavalier, mais comme un célebre Navigateur, qui eſtoit venu par mer d'un pays éloigné; car, comme ceux qui ſe diſtinguoient par la Muſique & par la Medecine, paſ- *Fab. 157.*

ſoient pour eſtre les fils d'Apollon ou d'Eſculape, ceux qui eſtoient habiles dans l'art de la navigation peu perfectionné dans ces anciens temps, eſtoient regardez comme les enfants de Neptune.

Cette fable en enfanta une autre, ou du moins elle en fut la ſuite : Bellerophon, au rapport de Plutarque, eſtant mécontent d'Iobate qui l'avoit expoſé à tant de dangers, pria Neptune ſon pere de le venger. Après cette priere, les flots de la mer le ſuivirent, & inondérent tout le plat pays. Les Lyciens qui ſe voyoient perdus ſans reſſource, le ſuppliérent de vouloir bien appaiſer le Dieu courroucé; mais ce Prince eſtant inſenſible à leurs larmes, les femmes Lyciennes ſe preſentérent devant luy d'une maniere peu décente, & l'obligérent enfin à retourner du coſté de la mer où les flots ſe retirérent. Cette fiction inconnuë à Héſiode & à Homére, & qui s'accorde ſi mal avec les marques éclatantes de reconnoiſſance qu'Iobate avoit données à Bellerophon, ne ſignifie ſans doute autre choſe, ſinon que la mer ayant inondé la baſſe Lycie, ce Héros y fit élever une digue qui arreſta le débordement, à l'exemple d'Hercule qui avoit fait peu de temps auparavant un ſemblable ouvrage ſur les rivages de Troye que la mer avoit inondez.

Cod. poët. Aſtr. C. G.

Enfin, je vais terminer cette diſſertation par une autre fable qu'on trouve dans Hygin, qui dit que Bellerophon enflé par ſes heureux ſuccès, voulut entreprendre de monter juſqu'au Ciel; que Jupiter avoit envoyé un taon qui avoit picqué ſi vivement le cheval Pegaſe, que ce héros fut précipité ſur la terre, & qu'ayant perdu la vûë dans cette chûte, il avoit erré le reſte de ſes jours dans une extrême miſere, & ſans trouver aucune retraite : fable parodiée ſans doute d'après Homére qui dit, comme on l'a déja rapporté, que le chagrin avoit obligé ce Héros à ſe retirer de la Cour de Lycie pour aller dans des lieux inconnus. La vérité avoit-elle donc autrefois ſi peu de charmes, qu'il ait fallu pour nous la tranſmettre, la parer de tant de bizarres ornements!

OBSERVATIONS

Sur le temps auquel a vécu BELLEROPHON.

Par M. FRERET.

L'HISTOIRE de Bellerophon eſt de tous les événements antérieurs à la guerre de Troye, celuy dont Homére nous a appris le détail avec le plus d'étenduë; & le long récit qu'en fait au milieu d'un combat, dans le 6.e livre de l'Iliade, Glaucus petit-fils de Bellerophon, forme un épiſode où l'on peut ſoupçonner Homére d'avoir eû quelque autre vûë que celle d'orner ſon poëme. 22. de Mars 1729.

Hérodote nous apprend que les Ioniens qui paſſérent en Aſie ſous la conduite de Neleus fils de Codrus, s'eſtant établis dans le pays qui prit d'eux le nom d'*Ionie*, ſe partagérent en douze cantons, ou citez différentes, dont chacune formoit un Eſtat ſéparé, & avoit un Chef qui portoit le nom de *Roy*, quoyqu'il eût un pouvoir aſſez borné. Une partie de ces Rois, dit Hérodote, avoit eſté tirée de la famille des Princes de Lycie, deſcendus de Glaucus fils d'Hippolochus. Ce Glaucus fils d'Hippolochus, eſt celuy qui commandoit les Lyciens à la guerre de Troye, & par lequel Homére fait raconter l'hiſtoire de Bellerophon. Ainſi il ſeroit aſſez naturel d'imaginer qu'Homére né dans l'Ionie deux ſiécles au plus après l'établiſſement des Colonies Grecques en Aſie, ſongeoit à faire ſa cour aux différentes familles des Princes Ioniens deſcendus de Bellérophon, & que dans ce deſſein il avoit placé dans ſon poëme le long épiſode où il raconte l'hiſtoire de ce Héros. *Lib. 1.* §. 147.

Hérodote, quoyque poſtérieur de 800 ans à la priſe de Troye, & de 400 à Homére, ne pouvoit ignorer la véritable origine des familles royales de l'Ionie dans laquelle il eſtoit né; & ſon témoignage ne nous permet pas de douter qu'il n'y eût au temps d'Homére dans ce pays pluſieurs Princes deſcendus de Bellerophon.

Cette obſervation préliminaire m'a paru abſolument néceſſaire pour montrer que l'Hiſtoire de Bellerophon doit avoir un fondement hiſtorique, qu'il y avoit eû un Prince de ce nom établi dans la Lycie, & qu'il y avoit laiſſé des deſcendants. La famille de Bellerophon ayant donc exiſté réellement, le nombre des générations qu'elle fournit doit s'accorder avec celuy des autres familles des Héros Grecs contemporains de Bellerophon; & ſi le nombre de ces générations eſtoit différent, ce ſeroit peut-eſtre la généalogie de Bellerophon qu'il faudroit préferer, à cauſe que ſa famille a ſubſiſté dans le même pays, au lieu que les familles des autres Héros Grecs avoient eſté éteintes ou diſperſées. Comme le récit d'Homére, & la généalogie qu'il fait de Glaucus petit-fils de Bellerophon, peut donner lieu à d'aſſez grandes difficultez, par rapport à la chronologie de l'ancienne Hiſtoire Grecque d'avant la guerre de Troye, c'eſt cette partie chronologique & généalogique de l'hiſtoire de Bellerophon que je me propoſe d'examiner icy; le reſte de cette hiſtoire ou de cette fable appartient en quelque ſorte à ceux de la Compagnie, auſquels une étude approfondie de l'ancienne mythologie donne une eſpece de droit excluſif ſur ces ſortes de matieres. Je me borneray donc à ce qui concerne le temps auquel ont vécu Bellerophon & les différents Princes, dont les aventures ſont meſlées avec les ſiennes.

Depuis le vers 119. juſqu'au vers 236.

Homére raconte au 6.e livre de l'Iliade, que Glaucus fils d'Hippolochus, & petit-fils de Bellerophon, s'eſtant préſenté pour combattre contre Dioméde petit-fils d'Adraſte, ces deux Héros avant que d'en venir aux mains, s'engagérent dans une longue converſation, dans laquelle ils reconnurent que leurs familles eſtoient unis entre elles par les liens de l'hoſpitalité, en ſorte que ſe faiſant un ſcrupule de violer les droits de cette alliance, ils ſe ſéparérent après l'avoir renouvellée par un échange mutuel de leurs armes.

Dans cette converſation Glaucus dit à Dioméde qu'il eſt fils d'Hippolochus, & petit-fils de Bellerophon, que Bellerophon eſtoit fils d'un autre Glaucus, & petit-fils de Siſyphe fils d'Æolus. Par cette généalogie le Glaucus qui ſe trouva à

la guerre de Troye eſtoit le ſixiéme en comptant Æolus, & le troiſiéme en comptant Bellerophon. De-là il réſulte que Bellerophon eſtoit à la troiſiéme génération avant la guerre de Troye.

Héſiode nous apprend que l'uſage eſtoit chez les anciens de ne marier les hommes qu'après trente ans; & c'eſt ſur cet uſage qu'eſtoit fondé le calcul par lequel Hérodote, imité en cela par la plus grande partie des Chronologiſtes anciens, évaluë les générations à 33 ans, & compte 100 ans pour trois générations. Cet uſage eſt aſſez conforme à la nature; car malgré le changement qui eſt arrivé ſur cet article dans nos mœurs, & quoyque l'on ſe marie aujourd'huy pluſtoſt (ſurtout parmi les grands & parmi les gens riches) que l'on ne faiſoit autrefois, on trouvera toûjours, en comparant le nombre des générations dans les familles connuës avec les intervalles de temps déterminez par les dates préciſes de la chronologie, qu'en général il faut encore compter cent ans pour trois générations compriſes entre la naiſſance du biſaïeul & celle de ſon arriere-petit-fils.

Heſiod. op. & di. v. 696.

Herod. II. 142.

Le récit de Glaucus dans Homére fait reconnoiſtre à Dioméde qu'il y a une ancienne alliance entre leurs familles, & Dioméde luy dit qu'il ſe reſſouvient d'avoir vû chez ſon aïeul Oeneus Roy de Calydon, les préſents qu'il avoit reçûs de Bellerophon dans un voyage que ce Prince avoit fait en Ætolie. Bellerophon, dit Dioméde, paſſa vingt jours entiers à la Cour de mon aïeul Oeneus; ils s'unirent enſemble par les liens ſacrez de l'hoſpitalité, & ſe firent des préſents mutuels qu'ils conſervérent comme des gages de cette alliance. Dioméde eſtant fils de Tydée, & petit-fils d'Oeneus contemporain de Bellerophon, il eſtoit de même que Glaucus le troiſiéme, en comptant ce Héros, & les deux généalogies ſe confirment l'une l'autre.

Homére fait dire à Glaucus que ſon aïeul Bellerophon fut obligé d'abandonner la Grece, & de paſſer en Lycie pour obéïr aux ordres de Prœtus le plus puiſſant des Argiens, au pouvoir duquel Jupiter l'avoit ſoûmis. (Le nom d'Argiens ne ſignifie pas toûjours dans Homére les peuples de l'Argolide, & le Poëte

l'employe ſouvent pour déſigner les Grecs en général.) Les Dieux, dit Glaucus, avoient donné à Bellerophon la beauté mâle & les graces martiales. Antia femme de Prœtus devint ſenſible pour Bellerophon, & ne pouvant plus moderer une paſſion qui la rendoit furieuſe, elle le preſſa de la ſatisfaire. Ce Héros vertueux, plein de reſpect pour les loix ſacrées de l'hymen, & pour les droits de l'hoſpitalité qu'il avoit contractée avec Prœtus, réſiſta aux ſollicitations d'Antia. L'amour outragé ſe changea en haine dans le cœur de cette Princeſſe, elle accuſa Bellerophon auprès de ſon mari d'avoir tenté de la ſéduire, & luy perſuada que ce Héros vouloit luy oſter la vie.

C'eſt le ſens du mot ἐπεμήνατο dans Homére.

Prœtus adjoûta foy aux diſcours d'une femme dont il n'avoit point lieu de ſoupçonner la fidelité, & réſolut de faire périr Bellerophon; mais comme il craignoit de ſouiller ſes mains du ſang d'un homme auquel il avoit donné un aſyle, qu'il avoit expié d'un meurtre, & avec lequel il avoit contracté l'hoſpitalité, il prit le parti de l'envoyer en Lycie auprès de ſon beau-pere qui regnoit ſur ce pays, & de charger ce Prince du ſoin de punir le crime dont il croyoit Bellerophon coupable. Ce Héros porta luy-même dans des tablettes fermées qu'il avoit ordre de rendre au Roy de Lycie l'Arreſt de ſa mort; & c'eſt là, pour obſerver en paſſant, la premiére fois qu'il ſoit parlé des Lettres dans l'antiquité grecque.

Je ne m'arreſteray point à rapporter le détail des aventures de Bellerophon en Lycie, je me contenteray d'obſerver que ce Héros eſtant ſorti victorieux de tous les dangers auſquels le Roy de Lycie l'avoit expoſé, ce Prince ſe perſuada que la protection que les Dieux luy accordoient eſtoit une preuve de ſon innocence. Il luy montra la Lettre de Prœtus, & s'eſtant éclairci de la fauſſeté de l'accuſation, il luy fit épouſer ſa fille, ſœur d'Antia, & le déclara ſon ſucceſſeur. Homére ne marque point le nom de la Princeſſe de Lycie, Apollodore l'appelle *Philonoé*, & le Scholiaſte de Pindare *Anticlia*.

Appollod. II. 82.

Schol. Pind. olymp. XIII.

Bellerophon eût trois enfants de ſon mariage, Iſander qui fut tué dans un combat contre les Solymes, Laodamie fut mere de Sarpedon tué à la guerre de Troye. Homére dit qu'il eſtoit

le fruit des amours de Jupiter & de cette Princeſſe, mais Diodore nous apprend qu'elle avoit épouſé Evander fils d'un Sarpedon frere de Minos, qui ayant eſté chaſſé de l'Iſle de Crete avoit eſté s'établir dans la Lycie avec une Colonie de Cretois. Laodamie, dit Glaucus, périt par la colere de Diane, ce qui peut ſignifier dans le langage poëtique qu'elle mourut en couche, & il ne reſtoit plus qu'Hippolochus des enfants de Bellerophon. Glaucus parle des conſeils que luy donna ſon pere Hippolochus, en l'envoyant au ſecours des Troyens; d'où il faut conclure que le fils de Bellerophon vivoit encore, ſuivant Homére, au commencement de la guerre de Troye. *Diod. V. pag. 238.*

J'obſerveray encore que ce qui eſt dit dans Homére des combats de Bellerophon contre les Amazones, s'accorde pour la Chronologie avec ce qu'il fait dire ailleurs à Priam de l'incurſion que ces femmes-guerriéres firent dans l'Aſie au temps de ſa premiére jeuneſſe, & avec ce que l'ancienne hiſtoire racontoit de leurs guerres contre Hercule & contre Theſée. *Iliad. III. 189.*

La difficulté chronologique de l'hiſtoire de Bellerophon roule uniquement ſur le Prœtus qui l'envoya en Lycie, & dont il épouſa la belle-ſœur. Les Poëtes tragiques, & la pluſpart des Mythologiſtes après eux, ont pris ce Prœtus pour le Prœtus frere d'Acriſius, grand-oncle de Perſée, & petit-fils d'Hypermneſtre fille de Danaüs. Ce dernier Prœtus regnoit à Tirynthe ville de l'Argolide, à la ſeptiéme génération avant la priſe de Troye, & vivoit deux cens ans avant cet événement. Ainſi on ne peut comprendre comment il eſtoit contemporain de Bellerophon, s'il eſt vray que ce Héros ait vécu à la troiſiéme génération avant la priſe de Troye. C'eſt une difference de quatre générations ou de plus de 130 ans, que l'on ne peut faire évanouir par aucune hypothéſe raiſonnable.

Pour deffendre l'opinion des Tragiques Grecs, il n'y a que deux partis à prendre, celuy de rapprocher Prœtus & Acriſius de la priſe de Troye, en les plaçant un ſiécle au plus avant cet événement, ou celuy de rejetter la généalogie de Bellerophon donnée par Homére, & de compter entre ce Héros & le Glaucus de ce Poëte un bien plus grand nombre de générations qu'il n'en marque.

Les Tragiques Grecs en confondant le Prœtus de Bellerophon avec le Prœtus Roy de Tirynthe frere d'Acrisius, ont donné le nom de Sthenobée à la Princesse qu'Homére nomme *Antia*, & ce changement augmente la difficulté, parce que Sthenobée & Antia sont deux Princesses distinguées l'une de l'autre, qui ont vécu dans des temps différents, & dont la généalogie est connuë. Apollodore sçavant Athénien qui vivoit vers l'an 150 * avant l'ere chrestienne, & qui avoit beaucoup estudié l'ancienne histoire & la chronologie, se contente de marquer en géneral les Tragiques Grecs pour les auteurs de cette opinion. Mais Eustathe nomme en particulier Euripide; ce Poëte avoit donné une Tragédie intitulée *Sthenobée*, dont il nous reste quelques vers dans lesquels on voit quil luy avoit donné pour Bellerophon cette passion furieuse qu'Homére attribuë à Antia; & il est très-probable que cette piéce d'Euripide estoit celle qui avoit donné lieu à l'opinion qui confondit les deux Prœtus.

Apollod. II. 80.

Athenée X. §. 7. add. Eurip. Barnes. pp. 469. 491. 519. 522.

L'impossibilité de concilier l'opinion d'Homére avec celle des Tragiques, nous met dans la nécessité de choisir entre ces deux autoritez: si l'on s'en tenoit au sentiment de Platon contemporain de ces Poëtes tragiques, & instruit de leur peu d'exactitude à suivre les anciennes traditions, le choix ne seroit pas difficile. Un des Interlocuteurs du dialogue de ce Philosophe, intitulé *Minos*, ayant dit à Socrate que Minos estoit un Prince injuste & cruel, c'est, répond Socrate, une fable Athénienne, & prise des Tragiques, que vous me contez-là. Homére & Hésiode parlent tout autrement de ce Prince, & ces Poëtes sont des témoins bien plus dignes de foy que tous les Tragiques. Pourquoy auroient-ils aujourd'huy une autorité qu'ils n'avoient pas au temps de Platon? & pourquoy préférerions-nous leur témoignage à celuy d'Homére beaucoup plus ancien, & beaucoup mieux instruit qu'ils ne l'estoient?

Le nouveau systême de Chronologie de M. Newton, qui place Danaüs bisaïeul d'Acrisius & de Prœtus 65 ans seulement

* *La Chronologie d'Appollodore, dediée à Attale Philadelphe Roy de Pergame, finissoit à la 158. olymp.* Fabr. Bibl. liv. Græc. liv. 3. cap. 26. p. 661.

avant

avant la prise de Troye, pourroit en quelque façon concilier les deux opinions; mais ce système est sujet à tant de difficultez, & si formellement opposé à toutes les anciennes traditions, que loin de résoudre la question, il ne serviroit qu'à y répandre de nouvelles obscuritez. On ne pourroit l'adopter, sans rejetter absolument toutes les anciennes généalogies des Héros Grecs, & celles même sur lesquelles les Tragiques sont d'accord avec Homére, avec Hésiode, avec Phérécyde, avec Hellanicus, avec Pindare, Hérodote, & avec les plus anciens Ecrivains Grecs.

J'ay dit plus haut qu'il n'y avoit que deux moyens de deffendre l'opinion des Tragiques; je vais montrer que ni l'un ni l'autre ne sont recevables, & que le Prœtus des Tragiques Grecs frere d'Acrisius est très-différent de celuy dont parle Homére dans l'histoire de Bellerophon; après quoy j'examineray de quelle famille estoit ce dernier, & dans quel temps il a vécu.

Quelque indifferentes que paroissent ces sortes de discussions à ceux qui ont négligé l'estude de l'antiquité, elles peuvent avoir leur utilité pour ceux qui s'occupent de ces sortes de recherches, & qui sont encore la partie la plus nombreuse des gens de Lettres : ainsi je ne craindray pas de m'engager dans l'examen de cette question, & d'entrer dans le détail qui peut seul nous conduire à la solution de la difficulté. Je sçais que la certitude des faits de cette histoire des temps héroïques est médiocre; mais comme elle est égale dans tous ces faits, & que ceux pour lesquels j'écris sont convenus de les recevoir, la critique la plus scrupuleuse peut, sans crainte de se dégrader, s'occuper à les examiner, & à comparer les differents dégrez de probabilité des témoignages sur lesquels ils sont appuyez.

Le premier moyen de deffendre l'opinion des tragiques, ou celuy de compter seulement deux générations entre la guerre de Troye & Prœtus frere d'Acrisius, est formellement contredit par la généalogie de Prœtus luy-même & de ses decendants, par celle de sa femme Sthenobée, & par celle de son frere Acrisius aïeul de Persée, & quadrisaïeul d'Hercule, dont les petits-fils se trouvérent à la guerre de Troye.

Prœtus qui regna à Tirynthe & non à Argos, qui ne luy fut jamais soûmiſe, laiſſa ſa Couronne à ſon fils Megapenthe; ce fut ce Prince, qui ayant échangé ſon Royaume avec Perſée Roy d'Argos, & petit-fils d'Acriſius, alla ſiéger dans cette ville. Anaxagore fils de Megapenthe, partagea ſes eſtats avec Bias & Melampus fils d'Amythaon; & par-là le territoire d'Agos ſe trouva diviſé entre trois familles différentes, dont les deſcendants, quoyque dépouillez du pouvoir ſouverain par Atrée, conſervoient encore un rang conſiderable à la guerre de Troye, & commandoient les troupes Argiennes ſous Agamemnon.

Homére nomme trois de ces chefs Argiens; ſçavoir, 1.° Sthenelus fils de Capanée, & ſixiéme deſcendant de Prœtus, par ſa mere Evadné fille d'Iphis. 2.° Dioméde fils de Tydée & petit-fils d'Adraſte par ſa mere Déiphile. Adraſte deſcendoit de Bias; ainſi il ſe trouvoit deux femmes entre Dioméde & Prœtus, c'eſt pour cela qu'il y a une génération de plus dans la généalogie de ce Héros, & qu'il eſt le huitiéme en comptant Prœtus. Héſiode nous apprend que les filles ſe marioient à quinze ans; ce qui montre que deux générations de femmes, ne font qu'une génération maſculine: c'eſt une attention qu'il faut avoir dans l'évaluation des générations, & ſi l'on obſerve encore de ne pas confondre les freres aînez avec les cadets, & les enfants des différents lits, on pourra s'aſſûrer que malgré l'incertitude de la vraye durée des générations, ou de l'intervalle écoulé depuis la naiſſance du pere juſqu'à celle de ſon fils, on parviendra à une préciſion auſſi grande qu'on la peut déſirer dans l'hiſtoire de ces temps héroïques. L'on ne ſera pas eſtonné de trouver des ſynchroniſmes entre des hommes, dont les uns ſont plus éloignez que les autres d'une génération entiére de la ſouche commune: un homme de trente ans peut-eſtre au même degré avec un homme de ſoixante; mais cela n'ira jamais à deux générations, & encore moins à trois ou à quatre; ce qui eſt la difference que l'on trouve entre le Prœtus d'Homére & celuy des Tragiques. En obſervant la difference des générations d'hommes & de celles de femmes, Dioméde ſe trouvera ſeulement le ſeptiéme en comptant Prœtus; Cyanippus petit-fils

Heſiod. op. & di. v. 696.

d'Adraſte ſe trouvera au même degré que Dioméde, mais par les mâles; auſſi eſtoit-il très-jeune, & ſous la tutele de Dioméde ſon couſin : celuy-cy commandoit à la guerre de Troye les troupes de Cyanippus, car pour luy il ne poſſedoit rien dans l'Argolide.

Le troiſiéme des chefs Argiens nommez par Homére, eſt Euryalus fils de Mecyſthée, & neveu d'Adraſte; ce Prince qui eſtoit moins éloigné de Prœtus que Dioméde d'un degré, eſtoit le ſeptiéme, de même que Sthenelus. Alcmæon fils d'Amphiaraüs, & le cinquiéme en comptant Melampus, ne ſe trouva point à la guerre de Troye, il avoit commandé l'armée des Épigones dans la ſeconde guerre de Thébes, mais il avoit eſté banni d'Argos de même que ſon frere, à cauſe du meurtre de leur mere Eriphyle, & obligé de ſe réfugier en Ætolie; pour Amphilochus il ſe trouva à la guerre de Troye, mais ſeulement en qualité de Devin. Homére qui donne dans l'Odyſſée la généalogie des deſcendants de Melampus, ſuppoſe que le Devin Polyphides arriére-petit-fils de Melampus, eſtoit encore vivant après la guerre de Troye, & lorſque Telemaque paſſa dans le Peloponneſe pour y chercher des nouvelles de ſon pere Ulyſſe. Ce Devin qui deſcendoit du ſecond fils de Melampus, eſtoit plus proche d'un dégré de la tige commune que Alcmæon & Amphilochus : Melampus ayant eſté contemporain d'Anaxagore petit-fils de Prœtus; les deux fils d'Amphiaraüs eſtoient à la ſeptiéme génération depuis Prœtus, & le Devin Theoclymenes leur couſin à la ſixiéme.

Odyſſ. o. 249.

Apollod. III. 182.

Le détail de ces généalogies eſt conſtant; Apollodore & Pauſanias nous en fourniſſent les preuves, & on les trouvera parfaitement développées dans l'ouvrage de *Reineccius*, & dans celuy de *Vindingius* : je me contente d'y renvoyer le Lecteur, pour ne point charger cette diſſertation d'une érudition ſuperfluë.

Reineccii ſyntagma familiarum, vol. I. & III.

Vindingii Hellen. Theſ. Græc. antiq. vol. XI.

La généalogie de Sthenobée femme de Prœtus, donne le même nombre de générations que celle de ſon mari, entre ſon temps & celuy de la guerre de Troye. Cette Princeſſe eſtoit fille d'Aphidas frere d'Elatus, & fils d'Arcas, le dernier

Apollod. III. 190.

de ceux qui ont porté ce nom. Aphidas ne regna point ſur la Lycie comme le beau-pere du Prœtus de Bellerophon, mais ſur une province de l'Arcadie, dont Tegée eſtoit la Capitale. Il y eſtoit mort, & l'on y voyoit ſon tombeau; il avoit même donné ſon nom à l'un des neuf cantons, dans leſquels on avoit diviſé le territoire des Tegéates; & les Poëtes, comme le remarque Pauſanias, nomment la ville de Tegée, *l'heritage d'Aphidas;* nous en avons un exemple dans les Argonautiques d'Apollonius. Aleus fils d'Aphidas, & frere de Sthenobée eût pluſieurs fils; Cephée le plus jeune d'entre eux, fut grand-pere d'Echemus qui vivoit du temps d'Hercule, & qui tua dans un combat ſingulier Hyllus fils de ce Héros. Cet Echemus avoit épouſé Timandra, fille de Leda & de Tyndare; & par conſéquent vivoit au pluſtard à la ſeconde génération avant la guerre de Troye : il eſtoit le cinquiéme en comptant Aphidas pere de Sthenobée. Antimaché femme d'Euryſthée, qui eſtoit né le même jour qu'Hercule, eſtoit de la même famille que Echemus; & comme luy, elle eſtoit la cinquiéme depuis Aphidas. Hercule eſtoit né cent ans avant la priſe de Troye, & le mariage d'Euryſthée eſt antérieur au moins de deux générations complettes à cet événement, de même que celuy de Bellerophon avec la Princeſſe de Lycie belle-ſœur du Prœtus d'Homére; la femme de ce dernier Prince vivoit donc pendant la quatriéme génération après Elatus frere de Sthenobée : ſi l'on ſuppoſe que cette Princeſſe eſt la Sthenobée des Tragiques, il faudra ſuppoſer auſſi que cette femme, qui eſtoit ſœur d'Elatus, biſaïeul d'Echemus & d'Antimaché contemporains de Bellerophon, a pû ſe flatter de toucher le cœur d'un Prince qui eſtoit du même âge que ſes arriére-petits-neveux.

Pauſ. VIII. 692.

Id. VIII. 604.

Apollon. I. 162.

Pauſ. VIII. 606.

Apollod. III. 190.

Apollod. III. 191.

Voyez les Mem. de Litter. vol. V. pag. 273.

La généalogie de la famille d'Acriſius, donne le même nombre de générations entre Prœtus & la priſe de Troye; & comme elle eſt remplie de perſonnages plus célébres que les généalogies de Prœtus & de Sthenobée, elle nous fournit une preuve encore plus ſenſible de la fauſſeté du ſentiment des Tragiques. Acriſius frere de Prœtus, fut pere de Danaé, & grand-pere de Perſée; celuy-cy eſtoit biſaïeul d'Hercule des deux coſtez, parce

qu'Alcmene & Amphitryon eſtoient enfants des deux freres. Les petits-fils d'Hercule, Eurypyle fils de Telephe, & Antiphus fils de Theſſalus, ſe trouvérent à la guerre de Troye : ils eſtoient les huitiémes depuis Acriſius en le comptant ; & ce prince avoit précedé la priſe de Troye de ſept générations, qui ne font cependant que 215. ans, à cauſe que la génération de Danaé ne doit pas eſtre évaluée à plus de 15. ans.

Les petit-fils de Bellerophon, Glaucus & Sarpedon, ſe trouvérent à cette même guerre avec les petits-fils d'Hercule ; donc Hercule & Bellerophon ont eſtés contemporains, & ce dernier ne peut avoir vécu au temps de Prœtus frere d'Acriſius quadriſaïeul d'Hercule ; & il y a entre ce Prœtus & Bellerophon, un intervalle de quatre générations, ou de 130. ans. Pour faire Prœtus contemporain de Bellerophon, il faudroit le faire vivre au temps d'Hercule, & ſupprimer les perſonnages les plus célébres de l'ancienne Hiſtoire ; car ce ſont eux qui compoſent cette ſuite de générations, dans les familles de Prœtus, d'Acriſius & de Sthenobée, auſſi-bien que dans celle des Amythaonides, avec leſquels Anaxagore petits-fils de Prœtus, partagea le Royaume d'Argos.

Le ſecond moyen de deffendre le ſentiment des Tragiques, ſeroit, comme je l'ay déja dit, de rejetter abſolument le témoignage d'Homére, & de compter entre Bellerophon & le Glaucus, qui ſe trouva à la guerre de Troye, un plus grand nombre de générations que ne fait ce Poëte. Il n'eſt pas poſſible, comme on l'a vû, de le concilier avec les Tragiques ; & c'eſt déja une préſomption bien forte de la fauſſeté de leur opinion, que l'on ne puiſſe la ſoûtenir, ſans rejetter le témoignage d'un Poëte qui écrivoit dans un pays où les deſcendants de Bellerophon formoient les familles les plus conſiderables, & dont les ouvrages ont eſté regardez de tout temps par les Grecs, comme la ſource la plus authentique, & la plus aſſûrée de la tradition. Independamment de cette préſomption qui pourroit ſuffire, nous avons les raiſons les plus fortes de ne compter que deux générations entre la priſe de Troye & le temps de Bellerophon, ainſi qu'a fait Homére.

Iliad. VI. 153.

La généalogie aſcendante de Bellerophon, déduite dans Homére juſques à Siſyphe fils d'Æolus, eſt une choſe ſur laquelle les anciens ne varient point. Tous, & même les Poëtes tragiques, s'accordent avec Homére à faire Bellerophon petit-fils de Siſyphe, & arriere-petit-fils d'Æolus. Or, cela ſeul prouve que Bellerophon a dû vivre à la troiſieme géneration avant la priſe de Troye. La généalogie des deſcendants d'Æolus & de Dorus eſt extrêmement connuë, parce que preſque toutes les grandes familles tiroient leur origine de ces deux fils d'Hellen, & qu'il n'y en avoit aucune qui n'eût quelque alliance avec eux. Dans cette généalogie, Æolus & Dorus ſe trouvent les ſixiémes par les mâles en remontant depuis le ſiége de Troye, ou même les cinquiémes dans la branche de ceux des Capitaines qui eſtoient d'un âge un peu avancé; ce qui s'accorde avec l'opinion d'Homére, dans le Poëme duquel Glaucus & Sarpedon paroiſſent fort jeunes, & ne ſont point mariez. Hippolochus fils de Bellerophon, & pere de Glaucus le cinquiéme depuis Æolus, eſtoit encore vivant au commencement de la guerre, comme je l'ay remarqué.

Nous trouvons dans Apollodore un grand nombre de Princes deſcendus d'Æolus, & qui ſont tous au même dégré que le petit-fils de Bellerophon. Ulyſſe eſt le ſixiéme depuis Æolus, par ſa mere Anticlea petite-fille de Philonis, fille de Deïoneus; ce qui fait cinq générations à cauſe des deux femmes. Patrocle l'ami d'Achille, Proteſilas Roy de Phylacé, & Polypœtes fils de Pirithous deſcendus du même Deïoneus, ſont les cinquiémes depuis Æolus. Eurypylus Roy d'Ormenium, & ſon couſin Phœnix gouverneur d'Achille, ſont de même les cinquiémes dans la branche de Cercaphus. Phœbé & Ilaïra, filles de Leucippus, & femmes de Caſtor & de Pollux, eſtoient de même que leurs couſins Idas & Lyncée fils d'Apharée, les quatriémes depuis Æolus dans la branche de Perieres Roy de Meſſene: cet Idas fut pere de Cleopatre, femme de Meleagre oncle maternel de Dioméde. Machaon & Podalire fils d'Eſculape, eſtoient les cinquiémes dans la même branche de Perieres, par leur aïeule Arſinoé.

Eumelus fils d'Admete, & Roy de Pheres, eſtoit par ſon pere le cinquiéme depuis Æolus dans la branche de Cretheus, & par ſa mere Alceſte fille de Pelias le ſixiéme de la branche de Salmonée, dans laquelle il ſe trouve deux femmes. Euneus fils de Jaſon, & qui regnoit à Lemnos au temps de la guerre de Troye, eſtoit au même dégré qu'Eumelus. *Homere* H. 468. 747.

Antilochus fils de Neſtor eſtoit le ſixiéme depuis Æolus dans la branche de Salmonée, dans laquelle ſe trouve une fille, ſçavoir, Tyro mere de Nelée & de Pelias : cette même Tyro ayant épouſé Cretheus fils d'Æolus fut mere d'Æſon, de Pheres & d'Amythaon, & biſaïeule d'Eumelus & d'Euneus, qui eſtoient ainſi les cinquiémes par les mâles, & les ſixiémes par les femmes depuis Æolus. Enfin Achille fils de Pelée & de la Princeſſe Philomela * fille d'Actor deſcendu de Piſidice femme de Myrmidon, eſtoit le cinquiéme depuis Æolus.

Cette généalogie nous donne treize branches différentes de la famille des Æolides, & dix-huit perſonnages connus du temps de la guerre de Troye, qui ſont tous au quatriéme & au cinquiéme degré d'Æolus biſaïeul de Bellerophon ; j'en aurois même pû groſſir le nombre, ſi j'avois voulu faire mention des branches eſteintes avant la guerre de Troye, comme celles d'Athamas, de Magnes, de Canaché & d'Alcyone. Je me ſuis contenté d'indiquer ces généalogies, parce qu'elles ſont reçûes par tous les autheurs, & qu'elles ſe trouvent tout au long dans Apollodore, dans Diodore, dans Pauſanias, &c. je vais montrer maintenant que tous les anciens écrivains Grecs s'accordoient avec Homére au ſujet de la généalogie de Bellerophon, & qu'ils le plaçoient comme luy long-temps après le Prœtus frere d'Acriſius, & grand-oncle de Perſée.

Héſiode parle de Bellerophon dans ſa Theogonie, mais ſans donner ſa généalogie, on ne peut cependant douter qu'il ne le crût poſtérieur de pluſieurs générations à Perſée petit-neveu de *Theogon.* v. 325.

* *Cette opinion eſtoit celle de Daïmachus de Platée & de Staphylus de Naucratis, anciens écrivains, citez à ce ſujet par le Scholiaſte d'Apollonius, Argon. I. v. 558. & lib. IV. par Euſtathe Iliad. 2. & par le Schol. d'Ariſtoph. ſur la comed. des Nuées.*

Prœtus. Héſiode fait combattre Bellerophon contre la Chimére, & il dit que ce monſtre eſtoit le fruit des amours de Typhon & de la Nymphe Echidna fille de Méduſe, que Perſée vainquit par le ſecours de Minerve; le monſtre que combattit Bellerophon, eſtoit donc, ſelon Héſiode, poſtérieur de deux générations à Méduſe & à Perſée, qui vivoient eux-mêmes à la ſeconde génération après Acriſius & Prœtus. A ne prendre les générations de la Chimére, d'Echidna & de Méduſe que pour des générations humaines, on trouvera toûjours que Bellerophon eſtoit, ſelon Héſiode, à la cinquiéme génération après Prœtus, ce qui ſuffit pour nous convaincre qu'il n'eſtoit pas dans le ſentiment des Tragiques.

Heſiod. Cler. pag. 331.

Odyſſ. 253.

Un fragment d'Héſiode, conſervé par Euſtathe, nous apprend que ce Poëte plaçoit Nelée pere de Neſtor à la troiſiéme génération avant la guerre de Troye: Nelée ſelon Homére eſtoit fils de Tyro fille de Salmonée, & aucun ancien écrivain ne nous apprend qu'Héſiode fût d'un ſentiment différent. Salmonée ſelon Héſiode dans un fragment de ſes genéalogies des Héros, eſtoit fils d'Æolus, ainſi il comptoit de même que les autres, cinq générations entiéres entre Æolus & la priſe de Troye.

Heſiod. Cler. pag. 339. ex Schol. Pindari ad Pythic. IV.

Pauſan. IV. 287 & 292.

Eumelus ancien Poëte Corinthien, qui vivoit près de huit cens ans avant l'ere chreſtienne, c'eſt-à-dire, au temps de la premiére olympiade, & peu après Héſiode, avoit écrit une hiſtoire de Corinthe en vers, dans laquelle, après avoir marqué que Siſyphe regna à Corinthe depuis la fuite de Medée, il donnoit la ſuite des deſcendants de Siſyphe, juſques à la conqueſte de Corinthe par les Heraclides; cette genéalogie eſtoit continuée depuis Ornytion le plus jeune des fils de Siſyphe juſques à Doridas & Hyanthidas, qui regnoient à Corinthe au temps du retour des Heraclides dans le Peloponneſe, quatre-vingt ans après la priſe de Troye: ces deux princes eſtoient les ſixiémes depuis Siſyphe, & leur biſaïeul Thoas eſtoit au même dégré que Bellerophon; mais il faut remarquer au ſujet du dégré de ces deux princes Corinthiens, que leur ſynchroniſme avec le retour des Heraclides, prouve ſeulement qu'ils vivoient alors:

Pauſan. II. 119.

ils

ils pouvoient eſtre aſſez âgez, & il n'eſt pas néceſſaire qu'ils n'euſſent que trente ans, comme on le ſuppoſe dans l'évaluation des générations; ils pouvoient en avoir alors ſoixante, & eſtre à la ſeptiéme génération après celle de Siſyphe, & à la cinquiéme après celle de Bellerophon. Il faut obſerver en ſecond lieu, que la naiſſance d'Ornytion le plus jeune des fils de Siſyphe, a dû eſtre poſtérieure à celle de Glaucus pere de Bellerophon, & peut-eſtre à celle de Bellerophon luy-même; il n'eſt pas impoſſible que l'oncle ſoit plus jeune que le neveu, & l'on en a des exemples.

Suivant ces deux obſervations, la ſoixantiéme année des deux Princes de Corinthe deſcendus de Siſyphe, concourant avec celle du retour des Heraclides, 80. ans après la priſe de Troye, ils ſeront nez 20. ans après cet événement, & la naiſſance d'Ornytion leur triſaïeul, antérieure de quatre générations ou de 133. ans, aura précédé la priſe de Troye de 113. ans. Par ce calcul il ne ſera pas même néceſſaire de retarder la naiſſance d'Ornytion fils de Siſyphe; car en donnant 30. ans au Glaucus d'Homére, lors de la derniere année du ſiége de Troye, la naiſſance de Glaucus fils de Siſyphe ſon biſaïeul, précedera cet événement de 130. ans, & ce Prince n'aura eſté plus âgé que ſon frere Ornytion que de 17. ans.

Siſyphe monta ſur le thrône de Corinthe onze ou douze ans au moins après le retour des Argonautes, puiſqu'il ſucceda à Medée; laquelle n'eſtant venuë à Corinthe qu'après la mort de Pelias, & après les jeux funebres célebrez à ſon tombeau, regna dix ans entiers ſur cette ville, ſuivant Apollodore. Siſyphe regna aſſez long-temps à Corinthe, & il ſurvêquit à Nelée pere de Neſtor, qui mourut de maladie dans cette ville, & y fut enterré. Nelée eſtoit encore vivant, à ce que nous apprend Homére, dans le temps que Neſtor prit les armes contre les Epéens; or ce même Neſtor eſtoit encore très-jeune, lorſqu'Hercule vint attaquer la ville de Pylos, & qu'il tua les onze autres fils de Nelée. Cette expédition d'Hercule contre la ville de Pylos, eſt de l'année même dans laquelle il aſſiſta aux jeux Olympiques, & en regla la forme, ou de l'an 64. avant la priſe de Troye,

Eumel. ap. Pauſan. II. 119.

Apollod. I. 64. Pauſ. II. 114. Hom. A. 654 ad 760.

Voyez les Mém. de Litter. tom. V. pag. 300.

comme je l'ay montré dans une autre dissertation; donnant alors douze ou treize ans à Nestor, & supposant qu'il en avoit dix-sept ou dix-huit au temps de la guerre des Epéens, cette guerre sera de l'an 58. ou 59. avant la prise de Troye, & la mort de Nelée à Corinthe à la cour de Sisyphe, sera postérieure à cette année.

La longue vie que je donne à Sisyphe, n'est pas une chose sans fondement; c'estoit sans doute ce qui avoit donné lieu à la fable rapportée par Phérécyde, suivant laquelle on contoit que Sisyphe ayant enchaîné la mort, la retint long-temps enfermée dans son Palais, jusques à ce que Mars vinst l'en retirer à la priére de Pluton, dont le Royaume devenoit désert, à cause que les hommes ne mouroient plus. Suivant une autre tradition, Sisyphe estant mort jeune, obtint de Pluton la permission de revenir sur la terre pour donner quelques ordres à sa femme; mais quand il eût une fois passé le Cocyte, il ne voulut plus retourner dans les enfers, & vêcut jusques dans un âge très-avancé; c'est pour cela, disoit-on, que Pluton l'avoit condamné à rouler incessamment un énorme rocher du pied d'une montagne escarpée jusques au sommet, sans que jamais il pût avoir de repos, parce que ce rocher retomboit toûjours au pied de la montagne : fiction dont le but n'estoit peut-estre que d'apprendre aux hommes, que leurs soins ni leurs efforts ne peuvent arrester le cours rapide des jours qui leur ont esté destinez, & qu'ils ne peuvent reculer le terme fatal qui leur a esté prescrit.

Schol. Iliad. Z. 153.

Le Poëte Eumelus rapportoit aussi dans son histoire de Corinthe les aventures de Glaucus pere de Bellerophon, & contoit que dans un voyage qu'il fit à Lacedemone, il eût une intrigue avec Pantidya fiancée à Thestius Roy d'Ætolie, & que cette Princesse estoit enceinte de Leda lorsqu'elle fut conduite à son époux; sur ce pied là Glaucus seroit le véritable pere de Leda & l'aïeul d'Helene: cette Princesse qui avoit au moins quarante ans au temps de la prise de Troye, avoit des filles qui estoient âgées de plus de vingt ans, & au même degré que Glaucus & Sarpedon petit-fils de Bellerophon. Ce Héros estoit

Schol. Apollon. Rhod. lib. 1. v. 146.

par là oncle d'Helene & frere de ſa mere Leda ; ce qui forme une nouvelle preuve de la généalogie donnée par Homére. Glaucus alla combattre aux jeux funebres de Pelias, & ce fut au retour de ces jeux qu'il périt à la fleur de ſon âge, ayant eſté mis en pieces par ſes cavales auprès de Potnies ville de Bœotie où l'on montroit ſon tombeau. Cette époque de la mort de Glaucus peut ſervir à déterminer la naiſſance de Bellerophon, qui a dû eſtre au plus tard du temps du retour des Argonautes.

Pauſan. VI. 505. IX. 726. 727. Etymolog. πότνια.

Une tradition de ceux de Trœzene, rapportée par Pauſanias, nous conduira à quelque choſe de plus précis, car rien n'eſt plus incertain dans l'hiſtoire des temps héroïques que l'époque de cette expedition. Les Trœzeniens aſſûroient que Bellerophon fils de Glaucus avoit demeuré quelque temps dans leur ville, où il eſtoit venu pour épouſer Æthra fille de Pitthée Roy du pays. Ils montroient quelques monuments qui appuyoient cette tradition, & prouvoient que Bellerophon, nommé alors *Hipponus*, ayant eſté obligé de ſe bannir des Eſtats de Corinthe à cauſe du meurtre de *Belleros*, ce mariage ne s'acheva pas.

Pauſ. II. 185.

Æthra fille de Pitthée fut mere de Theſée, comme tout le monde en convient. Ce Prince avoit 50 ans au rapport d'Hellanicus lorſqu'il enleva Helene, & ſelon le canon chronologique de l'Aſtronome Thraſyle, cet enlevement d'Helene par Theſée précéda de quatre ans l'enlevement de cette Princeſſe par Pâris. Homére nous apprend que la derniére année de la guerre de Troye, eſtoit la vingtiéme depuis qu'Helene avoit quitté la Grece, & ces trois intervalles font une durée de 73 ans au moins, même en ſuppoſant les années ſeulement commencées ; ainſi la naiſſance de Theſée doit eſtre de l'an 72 avant la priſe de Troye, & ſa mere Æthra devoit avoir alors ſeize ou dix-ſept ans au plus, car non-ſeulement elle eſtoit encore vivante lors de la priſe de Troye ſelon Homére ; mais elle ſurvêquit même quelque temps à cet événement ſelon le ſentiment d'Hellanicus & du Poëte Leſchée, ſuivi par le Peintre Polygnote qui vivoit vers l'an 416. & au temps de la guerre du Péloponneſe. En donnant dix-ſept ans à Æthra lors de la naiſſance de Theſée, elle avoit près de 90 ans au temps de la

Plut. Theſe. Ap. Clem. Stromat. 1. p. 401. Iliad. ω. 765. Iliad. γ. 144. Hellanic. ap. Schol. Homer. Iliad. γ. 144. Leſcheus ap. Pauſan. X. 861.

priſe de Troye. Suppoſant qu'elle eût ſeize ans au temps du voyage de Bellerophon à Trœzene, c'eſt-à-dire, l'an 74. & que ce Prince en eût alors vingt-huit ou vingt-neuf, il ſera né vers l'an 103. avant la priſe de Troye; ce qui quadre parfaitement avec les trois générations que ſuppoſe le récit d'Homére entre la naiſſance de Bellerophon & la priſe de Troye.

Olymp. XIII. Pindare, né l'an 320. avant l'ere chrétienne, raconte aſſez au long l'aventure de Bellerophon. Il le nomme petit-fils de Siſyphe & deſcendant d'Æolus, & parle de Glaucus ſon petit-fils & de la bravoure qu'il témoigna à la deffenſe de Troye. Ainſi il adopte le récit d'Homére & la généalogie rapportée par ce Poëte. Il ne détermine pas préciſément le temps de ce Héros, mais on peut le conclurre par celuy du Devin qu'il luy donne pour conſeil dans ſon entrepriſe. Pindare le nomme *Cæranides* ou fils de Cœranus, & le temps de ce Devin fils de Cœranus eſt connu par Homére qui le nomme Polyïde, & *Iliad. M. 663.* qui dit que le Corinthien Euchenor ſon fils ſe trouva à la guerre de Troye, & fut tué par Pâris. Hippolochus fils de Bellerophon eſtant encore vivant au temps de cette guerre, il n'eſt pas eſtonnant que le pere d'Euchenor eût eſté contemporain de Bellerophon.

Le Devin Polyïde eſt un perſonnage très-celebre dans l'ancienne hiſtoire, il deſcendoit d'un Abas fondateur de la ville *Pauſ. I. 81.* & du temple d'Abes dans la Phocide, où eſtoit un Oracle d'Apollon plus ancien que celuy de Delphes. Polyïde contemporain d'Alcathoüs fils de Pelops & oncle d'Agamemnon, engagea *Pauſ. I. 121.* ce Prince à faire bâtir à Megare un temple de Bacchus pour expier le crime dont il s'eſtoit ſouillé en tuant lui-même ſon fils qui revenoit de la chaſſe de Calydon : Alcathoüs avoit conduit une Colonie à Megare, & regnoit ſur cette ville qu'il avoit rebaſtie après qu'elle eût eſté priſe & détruite par Minos, auquel *Pauſ. I. 99.* la fille de Nyſus en avoit ouvert les portes. Alcathoüs en s'établiſſant à Megare, avoit eſté obligé de ſe ſoûmettre au tribut *Apollod. III. 215. Plut. Theſ.* impoſé par Minos aux peuples de la Megaride & de l'Attique; Peribée ſa fille fut envoyée en Crete avec les autres enfants de tribut que Theſée délivra par la mort du Minotaure, elle épouſa

Télamon dans la ſuite & fut mere du grand Ajax. On peut voir encore dans Apollodore les fables que débitoient les anciens Mythologiſtes, & les miracles qu'ils attribuoient à ce Devin Polyïde, entre autres la réſurrection de Glaucus fils de Minos, frere de Phædre, & oncle d'Idomenée qui commandoit les Troupes de Crete à la guerre de Troye. Tous ces faits prouvent invinciblement que Pindare en donnant Polyïde fils de Cœranus pour conſeil à Bellerophon, a ſuppoſé comme Homére, que ce Héros vivoit deux générations avant la priſe de Troye.

Les Tragiques eux-mêmes ne ſemblent pas s'eſtre écartez de cette opinion, du moins ne voit-on rien qui faſſe ſoupçonner qu'ils ne fiſſent pas Bellerophon petit-fils de Siſyphe & grand-pere du Glaucus d'Homére. Apollodore & Pauſanias qui paroiſſent adopter leur opinion au ſujet de Prœtus, & croire que celuy qui envoya Bellerophon en Lycie, eſtoit le même que le frere d'Acriſius, s'accordent avec Homére à le faire petit-fils de Siſyphe.

Apollod. I. 38. II. 80. III. 148. Pauſan. II. 120. 122.

Il eſt très-eſtonnant qu'Apollodore ait rapporté l'opinion des Tragiques au ſujet du Prœtus de Bellerophon, ſans marquer qu'il la croyoit fauſſe. Car d'un coſté il ſuppoſe que Bellerophon eſtoit l'aïeul maternel de Sarpedon tué à la guerre de Troye, & de l'autre il ſuppoſe que ce même Bellerophon eſtoit contemporain de Prœtus frere d'Acriſius qu'il place ſix générations entieres avant la guerre de Troye, ainſi que je l'ay déja fait voir. Comment a-t-il pû imaginer que deux hommes entre leſquels il ſe trouvoit quatre générations ou 130 ans, ont eſté contemporains ?

Apollod. III. 148.

La généalogie détaillée des Æolides dans Apollodore, ſuppoſe que Bellerophon a eſté contemporain de tous les perſonnages qui ont vécu à la troiſiéme génération avant la guerre de Troye, & cependant dans les fragments de ſa chronique conſervez par Clement d'Alexandrie, il compte 187 ans entiers entre la priſe de Troye & le regne de Perſée à Mycenes. Le regne de Perſée à Mycenes ne commença qu'après la mort d'Acriſius, & qu'après que Perſée eût cedé Argos & ſon territoire à Megapen-

Apollod. I. 38. II. 80. Clem. Stromat. I.

the fils de Prœtus, en échange du Royaume de Tirynthe dont Mycenes faiſoit partie. Prœtus eſt donc mort, ſelon Apollodore 188 ans au plus tard avant la priſe de Troye, comment a-t-il pû eſtre contemporain de Bellerophon qui vivoit au plus 70 ans, ou deux générations avant cet événement ?

La Bibliotheque d'Apollodore eſt un ouvrage dans lequel nous ne devons pas eſtre ſurpris de trouver des contradictions ; c'eſt une compilation dans laquelle Apollodore ayant pour objet de raſſembler les diverſes traditions des Poëtes & des Mythologues, s'eſt contenté de les diſpoſer dans un ordre généalogique ſans ſe trop embarraſſer de les concilier entre elles ou d'en aſſigner les differents degrez d'authorité. Il eſperoit, ſans doute, que l'on comprendroit quelle eſtoit la nature d'un pareil ouvrage, & qu'on ne luy imputeroit pas de recevoir en même temps des faits contradictoires, uniquement parce qu'il les rapportoit ſans prendre de parti. Car dans le point d'hiſtoire dont il s'agit icy, il ne dit rien qui montre qu'il inclinaſt vers l'opinion des Tragiques ; & peut-eſtre après le jugement porté contre eux par Platon, doit-on conclurre de ce qu'Apollodore les cite pour ſeuls garants de l'opinion oppoſée à celle d'Homére, qu'il ne la croyoit pas trop bien appuyée.

Avant que de paſſer aux recherches que j'ay promis ſur la famille & ſur le pays dont eſtoient le Prœtus de Bellerophon, ſa femme Antia & le Roy de Lycie ſon beau-pere, je ne puis m'empêcher d'examiner quelques circonſtances de cette hiſtoire, qui dans le ſyſtême des Poëtes tragiques forment encore de nouveaux embarras. Ces Poëtes ſuppoſent que le Roy de Lycie ſe nommoit *Iobas* ou Iobates, nom qui n'eſt ni Lycien ni Grec, mais celuy des Rois de Numidie & de pluſieurs Africains ou Phéniciens. Cependant ces Poëtes ſuppoſoient qu'au temps de Prœtus & d'Acriſius il y avoit ſur les coſtes méridionales de l'Aſie mineure une Colonie grecque, qui avoit donné le nom de Lycie au pays ſur lequel regnoit le beau-pere de Prœtus qu'ils font frere d'Acriſius.

Apollod. II. 77. Les Tragiques adjoûtoient qu'après la mort d'Abas petit-fils

de Danaüs, le Royaume & la ville d'Argos échûrent à Prœtus; mais qu'en ayant eſté chaſſé par ſon frere Acriſius, il ſe refugia chez le Roy de Lycie ſon beau-pere qui luy donna une armée & une flotte pour la tranſporter en Grece, & que ce fut avec ce ſecours qu'il ſe rétablit à Argos. Ce récit ſuppoſe comme on voit que dès le temps d'Acriſius, c'eſt-à-dire, plus de 200 ans avant la guerre de Troye, la Grece qui ſortoit à peine de la barbarie avoit déja envoyé des Colonies au loin, & que ces Colonies eſtoient en eſtat d'armer des flottes aſſez conſidérables pour porter une armée nombreuſe, ce qui ſuppoſe la Navigation familiere & aſſez parfaite. Ce ſont déja là des choſes que ceux qui ont examiné l'ancienne hiſtoire des temps héroïques de la Grece, auront peine à recevoir. Mais il y a plus encore, puiſqu'il eſt faux, 1.° Que dans la guerre allumée entre les deux freres, ils ayent l'un ou l'autre appellé des Troupes eſtrangeres, 2.° Que Prœtus frere d'Acriſius ait jamais poſſedé tranquillement, ni avant ni après la guerre, la ville & le territoire d'Argos. Auſſi-toſt après la mort d'Abas les deux freres ſe diſputérent la Couronne, à laquelle ils prétendoient avoir un droit égal. Les peuples de l'Argolide ſe partagérent & on en vint aux mains; mais la perte ayant eſté égale dans les deux partis, ils ſentirent combien les ſuites de cette guerre civile pouvoient devenir fatales au corps entier de la nation Argienne, & l'on convint de partager le Royaume entre les deux freres: Acriſius eût pour ſa part la ville d'Argos & ſon territoire, Prœtus ſe contenta des villes de Tirynthe, de Heræum & de Mydæum. Il regna ſur ces trois villes & ſur leurs territoires, & il les laiſſa à ſon fils Megapenthe. Acriſius regna de ſon coſté ſur la ville d'Argos, elle paſſa à ſa mort à Perſée ſon petit-fils qui l'échangea avec le Royaume de Megapenthe, & ce fût en conſequence de cet échange que les deſcendants de Prœtus regnérent à Argos qu'il n'avoit jamais poſſedé.

Pauſ. II. 168. 169.

Pauſ. II. 145.

Le traité de partage entre les deux freres ſe fit auſſi-toſt après la bataille, car par un des articles on convint de dreſſer un tombeau commun pour tous ceux des deux partis qui avoient eſté tuez dans le combat. On crût qu'ayant eſté citoyens d'une

Pauſ. II. 169.

même ville, ils devoient avoir auſſi un même tombeau. Le monument qui ſubſiſtoit encore au temps de Pauſanias, eſtoit bâti en forme de pyramide, & orné de repréſentations de boucliers ronds ou *Argoliques*, à cauſe que dans le combat on avoit vû de ſemblables boucliers dans les deux armées; cette tradition, & le diſcours que tenoient à Pauſanias ceux qui luy montrérent ce monument, ſont, ce me ſemble, une preuve bien préciſe que Prœtus n'avoit point de Troupes Lyciennes avec luy, & qu'il n'a jamais poſſedé la ville d'Argos, quoyqu'Apollodore diſe le contraire après les Tragiques.

Le nom d'Argiens donné par Homére aux ſujets du Prœtus qui envoya Bellerophon en Lycie, eſt ſans doute ce qui a fait croire aux Tragiques que Prœtus frere d'Acriſius regna ſur la ville d'Argos, de même que ſon fils Megapenthe qui en devint maiſtre par l'échange qu'il fit avec Perſée. Mais ils auroient dû ſonger que dans les Poëmes d'Homére, le nom d'Argiens ſignifie ordinairement les Grecs en général. C'eſt une obſervation que Strabon a faite il y a long-temps; cet écrivain adjoûte que lorſqu'Homére veut parler de la ville d'Argos ſur laquelle regnerent Inachus & Danaüs, il a toûjours ſoin d'y joindre quelque épithéte pour la diſtinguer des autres villes qui portoient le nom d'Argos, & qui eſtoient au nombre de huit, comme le remarque Stephanus.

Strab. VIII. 369.

Stepk. Argos.

L'exiſtence de la colonie Grecque de Lycie au temps d'Acriſius, eſt encore une choſe imaginée par les Tragiques contre la vérité de l'hiſtoire. Hérodote plus ancien que ces Tragiques, & mieux inſtruit qu'eux des antiquitez d'un pays voiſin de la ville d'Halicarnaſſe ſa patrie, nous apprend que l'eſtabliſſement des Grecs dans cette partie de l'Aſie eſtoit poſtérieur au temps d'Acriſius, puiſque le conducteur de cette Colonie, & celuy qui luy donna ſon nom, eſtoit Lycus fils de Pandion, frere d'Ægée, & oncle de Theſée. Lycus, dit Hérodote, alla chercher un aſyle contre les ſoupçons de ſon frere Ægée, auprès de Sarpedon frere de Minos, établi dans le pays des Termyles, & ce fut ce Lycus qui donna ſon nom aux Lyciens. Sarpedon eſtoit d'autant plus porté à recevoir & à proteger Lycus contre

Herod. I. 173. VII. 92.

Herod. I. 173.

les

les entrepriſes d'un frere injuſte & ſoupçonneux, que luy-même avoit eſté obligé d'abandonner la Créte pour ſe ſouſtraire aux perſecutions de ſon frere Minos. Sarpedon avoit eſté ſuivi par tous ceux qui, s'eſtant declarez pour luy lorſqu'il avoit diſputé la couronne à ſon frere, craignirent de demeurer expoſez au reſſentiment de Minos. Les Crétois établis dans le pays des Milyens ou Termyles conſervérent en grande partie les mœurs & les loix de la Créte leur patrie, & ne prirent le nom de Lyciens que depuis l'arrivée de Lycus fils de Pandion. Les peuples des pays voiſins ne leur donnent pas ce nom, dit Hérodote, & ils continuent de les nommer *Termyles*, & d'appeller leur pays la *Milyade;* ce nom eſtoit, continue-t-il, celuy de la Lycie, & le pays que les Grecs nomment aujourd'huy *Milyas* eſtoit celuy des *Solymes*.

Diodore nous apprend que Sarpedon frere de Minos, fut pere d'un Evander qui épouſa Laodamie fille de Bellerophon, & qui en eût Sarpedon tué à la guerre de Troye par Patrocle. *Diod. V. 238.* Hérodote dit formellement que le temps de Minos préceda la guerre de Troye de trois générations; ainſi nous ne pouvons douter que le temps du paſſage de la premiére Colonie Grecque dans la Milyade, ſous la conduite de Sarpedon frere de Minos, & grand-oncle d'Idomenée, de même que l'arrivée de Lycus frere d'Ægée, ne ſoient des évenements poſterieurs de trois générations au moins au regne de Prœtus & d'Acriſius, & que l'alliance de ce même Prœtus avec le Roy des Lyciens ſuppoſée par les Tragiques, ne ſoit un de ces anachroniſmes qui leur ſont ſi ordinaires. *Herod. VII. 171.*

Je crois avoir établi dans les diſcuſſions précédentes, 1.° Que Bellerophon eſtant arriére-petit-fils d'Æolus, il ne peut avoir précédé la guerre de Troye que de deux générations, & qu'il a vécu au plus à la troiſiéme avant cet évenement. 2.° Que le Prœtus frere d'Acriſius, qui épouſa Sthenobée, ayant précédé la guerre de Troye de ſix générations, a vécu au moins un ſiécle avant Bellérophon, & ne peut eſtre le Prœtus dont parle Homére. 3.° Que Sthénobée, femme du Prœtus Roy d'Argos ſelon les Tragiques, eſtoit fille du Roy de Tegée en

Arcadie qui avoit regné sur le pays, & qui y estoit mort; qu'elle estoit sœur d'Aleus bisaïeul d'Antimache, femme d'Eurysthée contemporain de Bellerophon, & que par conséquent ayant précédé ce Héros de trois générations, elle ne peut estre la même que la femme du Prœtus d'Homére. 4.° Que Prœtus n'a jamais regné sur la ville d'Argos. 5.° Que de son temps il n'y avoit point encore de Colonie Grecque en Lycie, puisque cette Colonie y fut conduite au plustost sur la fin de la quatriéme génération avant la prise de Troye, par Sarpedon grand-oncle d'Idomenée. Après avoir montré ainsi qu'il est impossible de soûtenir le systéme des Tragiques, & d'abandonner Homére sans renverser toute l'ancienne histoire, il me reste à examiner quel pourroit estre Prœtus qui vivoit au temps de Bellérophon, & deux générations seulement avant la prise de Troye. On trouve dans l'antiquité trois Prœtus différents; sçavoir 1.° le Prœtus Roy de Tirynthe & frere d'Acrisius, duquel j'ay parlé ci-dessus: 2.° un Prœtus fils de Nauplius, & arriére-petit-fils de Danaüs comme le Prœtus Roy de Tirynthe; ainsi tout ce que j'ay dit pour montrer que le premier Prœtus ne peut estre celuy de Bellerophon, a lieu pour celui-cy. Il estoit petit-fils d'Amymoné l'une des Danaïdes, & fut le quadrisaïeul de Palamede, ainsi il a vécu à la sixiéme génération avant la prise de Troye. Apollonius de Rhodes donne la suite entiére des générations, depuis Amymoné fille de Danaüs jusqu'à Nauplius pere de Palamede *.

Argon. I. 133.

On trouve enfin un troisiéme Prœtus différent des deux premiers dans un fragment de Phérécyde, conservé par Didyme & par Eustathe dans leurs scholies sur l'Odyssée. L'ancien autheur du poëme des *Retours*, ou Νόστοι, en parloit aussi au rapport de Pausanias. Phérécyde & l'auteur du poëme des *Retours*, disoient que Thersandre fils de Sisyphe eût un fils nommé *Prœtus*, qui épousa la Princesse *Antia*, & qui eût pour fille cette Mœra, dont Ulysses dit dans l'Odyssée qu'il a vû l'ombre dans les enfers: Phérécyde adjoûte que cette Mœra

Didym. Odyss. λ. v. 325. Eustat. pag. 1688.

Paus. X. 872.

Odyss. λ. 825.

* *Le Scholiaste d'Apollon croit que ce Prœtus est celuy de Bellerophon, mais il se trompe en cela.*

ayant eſté ſéduite par Jupiter, en eût un fils nommé *Locrus*, qui aida Zethus & Amphion dans la conſtruction des murailles de Thébes. Mœra s'eſtoit conſacrée à Diane, & cette Déeſſe irritée contre Mœra luy perça le ſein d'un coup de fleche, & luy oſta la vie.

Ce troiſiéme Prœtus eſt ſans doute celuy d'Homére; il eſtoit couſin germain de Bellerophon, & petit-fils de Siſyphe comme luy: ainſi il eſtoit naturel que Bellerophon, banni de Corinthe pour une action plus malheureuſe que criminelle, allât chercher un aſyle à ſa Cour, & le choiſit entre tous les Princes Grecs pour luy demander de le purifier par les cérémonies de l'expiation. On voit même par-là pourquoy Prœtus, ſéduit par ſa femme Antia, & croyant Bellerophon coupable d'un crime auſſi noir, que celuy d'attenter à la vie & à l'honneur de ſon bienfaiteur, ne voulut cependant pas le punir lui-même, & chargea le Roy de Lycie ſon beau-pere du ſoin de ſa vengeance. Prœtus craignoit, ſans doute, de ſe rendre odieux aux Grecs, & d'attirer ſur luy la haine de ſon aïeul Siſyphe qui vivoit encore, en ſouillant ſes mains du ſang de ſon couſin germain.

Therſandre fils de Siſyphe avoit quitté Corinthe d'aſſez bonne heure, pour paſſer à la Cour d'Athamas ſon oncle Roy de la ville d'Orchomenes dans la Bœotie. Athamas eſtant mort ſans enfants, laiſſa une partie conſiderable de ſes Eſtats aux fils de Therſandre; les anciens nous apprennent que les petits neveux d'Athamas, Haliartus & Coronis fils de Therſandre, regnérent ſur deux cantons de la Bœotie auſquels ils donnérent leur nom. Il eſt vray qu'il n'eſt rien dit de Prœtus leur frere, ni du pays ſur lequel il regna. Rien n'eſt plus obſcur dans les temps héroïques que l'hiſtoire de Thebes & de la Bœotie à cauſe des guerres qui deſolérent le pays, & qui obligérent les habitants des villes conſiderables de ſe retirer en Theſſalie, où ils paſſérent un ſiécle entier. Ainſi il n'eſt pas eſtonnant que malgré la celebrité des Orchomeniens dont la richeſſe & la puiſſance avoient paſſé en proverbe aux temps d'Homére, la ſuite des Princes qui regnérent ſur les différents cantons de ce pays ne nous ſoit plus connuë. A l'égard de Prœtus, comme

Pauſan. X. 779.

il ne laiſſa qu'une fille, & que ſon petit-fils Locrus ne luy ſucceda pas, on conçoit que les écrivains qui nous reſtent n'ont pas eû occaſion de parler de la ville ſur laquelle il regna. Si nous avions encore l'ouvrage de Phérécyde, ou le poëme *des Retours*, nous en ſçaurions ſans doute davantage.

Pauſ. IX. 727. Pauſanias en décrivant les murailles de la ville de Thebes, obſerve qu'une des portes eſtoit nommée *Prœtide* ou *porte de Prœtus*. Il adjoûte qu'elle avoit ſans doute tiré ſon nom d'un Prœtus eſtabli dans la Bœotie, mais il avouë que ce Prœtus luy eſt inconnu, & il croit difficile de déterminer de quelle famille il eſtoit. Pauſanias ne ſongeoit apparemment pas alors à ce qu'il dit ailleurs du Prœtus pere de Mœra & fils de Therſandre Roy d'un canton de la Bœotie. Phérécyde en diſant que celuy qui aida Zethus & Amphion à conſtruire les murailles de Thebes, eſtoit petit-fils de Prœtus, nous montre quel eſtoit le Prœtus dont la porte Prœtide portoit le nom.

Pauſ. X. 872.

Schol. Didym. Odyſſ. A. 325. Apollod. II. 78. Phérécyde adjoûtoit que ce Prœtus avoit épouſé Antia fille d'*Amphianax*, & Apollodore obſerve que ceux qui deffendoient l'opinion d'Homére contre les Tragiques au ſujet de Bellerophon, donnoient auſſi le nom d'Amphianax & non celuy de Iobate au Roy de Lycie qui maria ſes deux filles à Prœtus & à Bellerophon. Pauſanias nous parle d'un Amphianax d'origine Argienne, fils d'Amphimachus & pere d'un Oetylus qui fonda dans la Meſſenie auprès du cap Tænare une ville de * ſon nom, dans laquelle on luy rendoit les honneurs héroïques, & dont il eſt parlé dans Homére. Je n'ay pû trouver le nom d'Amphimachus parmi celuy des differents Princes Argiens nommez dans les anciens, & par conſéquent je ne puis déterminer la famille dont il eſtoit : cependant je ne doute point que cet Amphianax pere d'Oetylus ne ſoit celuy dont parle Phérécyde, & qui fut Roy de Lycie. Si j'oſois donner quelque choſe à la conjecture, je dirois que le nom d'Amphimachus eſt peut-eſtre le même que celuy d'*Antimachus* fils d'Électryon, & que les Copiſtes auront mis l'un de ces deux noms pour l'autre dans

Pauſ. III. 276.

Homer. Iliad. B.

Steph. Οἰτυλ.

* *Cette ville nommée* Oetylus *ou* Bœtylus *dans les anciens, eſt appellée aujourd'huy* Vitulo. *Elle eſt entre la Meſſenie & la Laconie, & a un très-beau Port.*

Pauſanias ou dans Apollodore qui nous apprend le nom de ce fils d'Électryon. On a des exemples qu'ils ont confondu des noms plus differents que ces deux-cy. *Pauſ. III. 276. Apollod. II. 90.*

Antimachus & ſes freres ayant eſté tuez dans une guerre contre les Telebes, Électryon leur pere, fils de Perſée & Roy de Mydæum prit les armes pour venger leur mort, & engagea ſon neveu Amphitryon Roy de Tirynthe, par la promeſſe de luy donner ſa fille Alcmene en mariage, de joindre ſes Troupes aux ſiennes. Amphitryon ayant bleſſé mortellement Électryon par un accident imprévû, ce Prince pardonnant ſa mort à Amphitryon, le chargea de continuer la guerre contre les Telebes, & ordonna à Alcmene de l'épouſer après qu'il auroit vengé la mort de ſes freres. Cependant ce meurtre quoyqu'involontaire obligeant Amphitryon de s'éxiler de ſon pays pour un an, & de ne revenir qu'après avoir eſté purifié par les cérémonies de l'expiation, (car telle eſtoit la Juriſprudence des temps héroïques) il paſſa dans la Bœotie avec ſa couſine Alcmene, & ſon oncle Sthenelus Roy de Mycenes profita de cette abſence pour s'emparer des Eſtats de Tirynthe & de Mydæum, qu'il prétendit devoir eſtre confiſquez à ſon profit. Amphitryon & Hercule ne pûrent les retirer de ſes mains, il les laiſſa à ſon fils Euryſthée, & après la mort de celui-cy ils paſſérent à Atrée & à Agamemnon, ſans que les deſcendants d'Hercule pûſſent y rentrer malgré tous leurs efforts juſques à l'année 80. après la priſe de Troye, dans laquelle ils revinrent dans le Peloponneſe, & en firent la conqueſte.

La famille d'Électryon ſe trouvant dépouillée de ſon patrimoine par l'uſurpation de Sthenelus, on comprend que ſi Amphianax eſtoit fils d'Antimachus & petit-fils d'Électryon, il ſe trouva contraint d'aller chercher une retraite hors de l'Argolide. La Meſſenie luy en offroit une, Leucippus & Apharée qui regnoient ſur ce pays eſtoient ſes couſins & fils de Gorgophoné ſœur de ſon aïeul Électryon. Toutes ces diverſes circonſtances quadrent aſſez bien entre elles, & nous voyons dans les critiques des corrections de paſſages qui ſont beaucoup moins fondées, cependant je me garderois bien de vouloir rien changer au texte d'Apollodore ou de Pauſanias.

Si j'avois cependant à faire un changement je préférerois le nom d'*Amphimachus*, non-seulement parce que ceux de la ville d'Oetylus qui donnoient ce nom du temps de Pausanias au pere d'Amphianax, pouvoient avoir des monuments qui eûssent conservé le véritable nom de l'aïeul de leur Fondateur; mais encore parce que ce nom d'Amphimachus estoit celuy d'un Roy de Lycie, à la Cour duquel Calchas se retira après la prise de Troye.

Conon Narrat. 6.

Quoy qu'il en soit de l'origine d'Amphianax beau-pere de Prœtus & de Bellerophon, on ne peut guére douter qu'il ne soit le même que l'Amphianax qui avoit vécu dans la Messenie; or c'est de ce même pays que Lycus sortoit quand il passa en Lycie, car ce fut avant que d'aller dans la Milyade chez Sarpedon qu'il fit un voyage dans la Messenie, où Leucippus & Apharée le reçûrent, & luy donnérent une retraite contre les persecutions de son frere Ægée. Ce Lycus avoit acquis beaucoup de crédit dans la Gréce par la connoissance qu'il avoit des cérémonies du culte des Dieux, & par son zele pour l'observation des mystéres ou festes établies en leur honneur. C'estoit luy qui avoit fondé à Athenes le Temple & les festes d'Apollon surnommé *Lycien.*

Pauf. IV. 281.

Pauf. I. 44.

Lycus trouva le culte des grandes Déesses, c'est-à-dire, de Cerès & de Proserpine, établi dans la Messenie où il avoit esté apporté par Caucon dès le temps de Danaüs. Ce culte estoit très-grossier, & les mystéres n'en avoient aucune dignité. Lycus entreprit de les réformer sur le modele de ceux qui se célébroient à Éleusis afin de les rendre plus augustes & plus respectables, Pausanias nous apprend que les Messeniens gardérent précieusement l'original de la formule des cérémonies & des priéres dictées par Lycus, & gravées sur des feuilles d'estain très-minces & roulées en forme de volumes. Ces peuples regardoient l'original de cette formule comme le gage sacré de la durée de leur Empire; & lorsqu'Aristomenes, se voyant hors d'estat de deffendre la liberté de son pays contre les Lacédémoniens, prit le parti d'abandonner la Messenie avec ceux qui préféroient l'éxil à la servitude, il enterra ce volume dans un vase d'airain dans un endroit du mont Ithomé, persuadé,

Pauf. IV. 280. 281.

Pauf. IV. 343.

Pauf. IV. 328.

dit Pauſanias, que la Meſſenie pouvoit eſperer de recouvrer un jour ſa liberté & ſa puiſſance tant qu'elle poſſederoit ce gage fatal de ſa durée. Cette urne & ce volume furent retrouvez par Épaminondas, lorſqu'après la bataille de Leuctres il délivra la Meſſenie du joug des Lacédémoniens, & voulut luy rendre ſon ancien éclat. Le Poëte Rhianus contemporain d'Ariſtomenes & de la ſeconde guerre de Meſſene avoit fait mention de cette formule de Lycus, & de la précaution priſe par Ariſtomenes. Le même Rhianus faiſoit mention de Lycus inſtituteur des myſtéres, & il en eſtoit parlé auſſi dans une ancienne inſcription que rapporte Pauſanias.

Pauſ. IV. 343.

Pauſ. IV. 343.

Pauſ. IV. 280. 281.

Il eſt aſſez naturel de ſuppoſer que Lycus ne ſe croyant pas à couvert du reſſentiment de ſon frere Ægée dans la Meſſenie, voulut chercher une retraite plus éloignée, & qu'il forma le deſſein d'aller hors de la Grece joindre la Colonie Crétoiſe conduite depuis peu par Sarpedon frere de Minos. Peut-eſtre y entra-t-il auſſi quelque vûë religieuſe d'y porter le culte d'Apollon, & les feſtes qu'il avoit déja établies dans l'Attique. On peut ſuppoſer encore qu'il engagea Amphianax à le ſuivre & à laiſſer ſon fils Oetylus en Meſſenie où il avoit déja un établiſſement. L'hiſtoire de ces temps héroïques nous montre combien ces ſortes de migrations eſtoient alors frequentes, & quelle devoit eſtre l'inquiétude des Princes Grecs. Ils paſſoient ſans ceſſe d'un lieu à l'autre, & avoient à peine fondé une colonie dans un pays, qu'ils penſoient à en aller établir une autre ailleurs. Amphianax ayant marié une de ſes filles à Prœtus Roy d'un canton de l'Orchomenie & l'un des ſucceſſeurs d'Athamas, il y a beaucoup d'apparence que ce Prince l'aſſiſta dans cette entrepriſe, & luy permit de lever des Troupes dans l'Orchomenie. Ce furent ſans doute ces Æoliens ſortis du Royaume d'Athamas qui portérent en Lycie les ſacrifices, les feſtes & les pratiques religieuſes particuliéres à la famille de ce Prince, & inconnuës aux autres Grecs, que les Lyciens obſervoient encore au temps de Platon, à ce que nous apprend ce Philoſophe dans ſon Dialogue intitulé *Minos*.

La ſuppoſition que je fais icy eſt très-naturelle, & elle eſt la ſeule qui puiſſe rendre raiſon du fait rapporté par Platon. Car

dès le temps de la guerre de Troye la famille d'Athamas estoit dispersée, absolument dépouillée des Estats que ce Prince avoit possedez en Bœotie, & même presque entiérement esteinte; ainsi c'est avant cet évenement qu'il faut chercher le temps du passage des sujets de ce Prince dans la Lycie; & ce que nous apprend Phérécyde du mariage de Prœtus neveu & successeur d'Athamas avec la fille d'Amphianax Roy de Lycie, nous montre dans quel temps il faut placer la translation des festes & des sacrifices instituez par Athamas. Amphianax s'establit sans doute avec ses nouveaux sujets dans le voisinage de Sarpedon, qui s'unit volontiers avec des Grecs qui le mettoient en estat de moins craindre les anciens habitants, & dans la suite sa famille s'unit avec celle d'Amphianax comme on l'a vû plus haut. A l'égard de Lycus on ne voit point qu'il ait pensé à se faire un establissement particulier, tout occupé des choses de la Religion, il ne pensa, sans doute, qu'à fonder des temples & qu'à instituer des festes, & il se contenta de l'honneur de donner son nom à la Colonie dont il avoit esté le conducteur. Il passoit pour Prophéte, & il avoit laissé des prophéties que l'on gardoit avec beaucoup de soin.

Pauſ. IV. 328. X. 828

Cette maniére de déterminer le temps & les circonstances de la fondation de la Colonie Grecque establie en Lycie, quadre parfaitement avec le récit d'Homére; elle est conforme aux plus anciennes traditions, & répand, ce me semble, un grand jour sur l'histoire des temps héroïques: ainsi quoyque j'aye esté obligé de lier les divers faits épars dans les anciens, par quelques conjectures; comme elles ne sont presque que des conséquences de ces mêmes faits, j'espere que l'on ne fera pas difficulté de les recevoir, du moins, on ne pourra, je crois, se dispenser de reconnoistre que le recit d'Homére au sujet de Bellerophon se lie avec tout le reste de l'ancienne histoire, au lieu que le sentiment des Tragiques, quoyqu'adopté sans examen par presque tous les écrivains postérieurs, ne peut se soûtenir sans tomber dans des contradictions manifestes, & sans estre obligé de bouleverser toute l'ancienne histoire.

RECHERCHES
SUR LES HYPERBORE'ENS.

Par M. l'Abbé GEDOYN.

DANS un Mémoire que je lûs derniérement, Meſſieurs, & où je traitois pluſieurs points indépendants les uns des autres, je parlay des Hyperboréens, non dans l'intention d'épuiſer la matiére, mais pour donner ſeulement quelque connoiſſance de ces peuples, & ſur-tout pour montrer que les anciens s'en eſtoient fait deux idées toutes contraires; cependant quelques perſonnes de la compagnie, qui ſont particuliérement verſées dans l'étude de la Géographie, & dont je ne remplis pas toute l'attente, parurent peu ſatisfaites. C'eſt pour les contenter que j'ay recueilli tout ce que les anciens & les modernes ont dit d'un peuple, autrefois ſi célébre par les écrits, ou pluſtoſt par les fables des Grecs, *Gens felix, ſi credimus, quos Hyperboreos appellavere, fabuloſis celebrata miraculis*, dit Pline. Je vais donc parler des Hyperboréens plus amplement que je n'ay fait. Je traiteray de leur poſition, de leur dénomination, du culte qu'ils rendoient à Apollon, de la raiſon & des circonſtances de ce culte, quatre ou cinq articles qui me paroiſſent comprendre tout ce que l'on peut dire ſur cette matiére.

9. de Juillet 1728.

L. 4. c. 26.

Qu'il y ait eû anciennement des peuples connus ſous le nom d'Hyperboréens, on n'en peut douter après le témoignage de tant d'auteurs, qui atteſtent que ces peuples avoient coûtume d'envoyer à Délos les prémices de leurs fruits, pour eſtre conſacrez à Apollon qu'ils honoroient principalement: *Nec libet dubitare de gente ea, cum tot authores prodant frugum primitias ſolitos Delon mittere Apollini, quem præcipuè colunt.* C'eſt ce que dit Pline, & ce que peut dire auſſi-bien que Pline, quiconque a un peu lû les auteurs Grecs. En effet, pour ne pas m'arreſter à ceux dont les écrits ſont perdus,

comme Hécatée de Milet, Eratosthéne, Olen Poëte de Lycie, Aristée de Proconnese, nous avons entre les mains Hérodote, Strabon, Pausanias, Pindare, Callimaque, Apollonius de Rhodes, qui ont fait une ample mention des Hyperboréens. Or tous ces auteurs les plaçoient sous le Nord, sous le vent de Nord, c'est-à-dire sous le Pole & au-delà du Nord : ὑπὲρ τὸν αὔεμον τὸν βορέαν, disoit le Poëte Olen cité par Pausanias, πνοιᾶς ὄπιθεν βορέα ψυχροῦ, dit Pindare, καθύπερθε βορείης dit Callimaque, *pone Riphæos montes, ultraque Aquilonem*, dit Pline, d'après Hécatée de Milet. Par ces expressions le commun des Grecs entendoit un peuple, un pays qui estoit tellement sous le Nord, que le vent de Nord n'y pouvoit souffler ; & suivant le témoignage de Pausanias, ce fut le Poëte Olen de Lycie qui débita le premier cette fable, & non Aristée de Proconnese, comme le P. Hardouin l'a fait dire à Hérodote. Il n'y a qu'à lire la Melpomene ou le 4e. liv. d'Hérodote pour voir la verité de ce que j'avance, & pour se convaincre que le P. Hardouin s'est trompé dans sa note sur l'endroit de Pline que je viens de citer. Quoy qu'il en soit, la fable d'Olen fit fortune, & donna lieu à plusieurs autres fictions. Les Grecs s'imaginérent qu'un pays où le vent de Nord ne se faisoit jamais sentir, devoit estre charmant. Ils en firent, comme nous dirions nous, une espece de Paradis terrestre. Les habitants de cette heureuse terre ne mouroient que quand ils estoient las de vivre, ils couloient leurs jours dans la paix & dans l'abondance, sans que jamais ils fussent troublez ni par la discorde, ni par les maladies, ni par les chagrins, *Regio aprica, felici temperie, omni afflatu noxio carens, discordia ignota & ægritudo omnis, mors non nisi satietate vitæ, epulatis delibatoque senio luxu.* Telle est la peinture que Pline en fait, sur les Memoires d'Hécatée de Miler qu'il avoit copiez comme il a esté lui-même copié par Solin. Alors on croyoit que les Hyperboréens vivoient au moins mille ans, leur contrée, disoit-on, produisoit des arbres d'une beauté admirable, & ce fut de-là qu'Hercule l'Idéen, selon une ancienne tradition rapportée par Pausanias, ou le Thebain, selon Pindare, apporta en Grece l'olivier qui y devint ensuite si

Eliaq. l. 1. c. 18. *Od. 3. Ol.* *Hymne en l'honneur de Délos.* *L. 4. c. 26.* *Plin. ibid.* *Eliaq. l. 1. c. 18.* *Od. 3. Ol.*

commun. Mais ces chiméres s'évanouirent avec le temps ; il vint des Hiſtoriens & des Géographes plus éclairez qui deſabuſérent leur ſiécle. Hérodote déja moins crédule qu'Hécatée, commença à douter, en diſant, *S'il y a des Hyperboréens ou des peuples chez qui le vent de Nord ne ſouffle point, il y aura donc auſſi des Hypernotiens ou des peuples qui ne ſentiront jamais le vent de Midi.* Il n'en diſoit pas davantage, comme on le peut voir dans ſa Melpomene ; cependant Strabon liv. 1. pag. 61. le fait parler d'un ton plus affirmatif, & en effet par cet argument Hérodote donnoit à entendre qu'il ne croyoit ni aux Hyperboréens ni aux Hypernotiens. Eratoſthéne attaqua le raiſonnement d'Hérodote qui ne luy paroiſſoit pas fort concluant, & ſoûtint qu'il y avoit des Hypernotiens ; car, diſoit-il, dans l'Éthiopie, le vent de Midi ne ſe fait point ſentir ; mais en même temps il combattit l'erreur où l'on eſtoit ſur les Hyperboréens, en quoy Strabon le blâme de s'eſtre amuſé à réfuter ſérieuſement une opinion dont la fauſſeté & l'abſurdité ſont viſibles.

Quand l'abſurde eſt outré, l'on luy fait trop d'honneur
De voulir par raiſon combattre ſon erreur,
Enchérir eſt plus court, ſans s'échauffer la bile :

dit la Fontaine. C'eſt apparemment ainſi que penſoit Strabon, qui meilleur Géographe que tout ce qui l'avoit précedé, ne fit pas difficulté d'aſſûrer qu'en tout pays, en tout climat, toutes ſortes de vents devoient ſouffler, & que le vent de Nord ſe faiſoit ſentir ſous le Pole, comme le vent de Midi ſous la Ligne.

Il faut donc diſtinguer deux temps dans l'antiquité grecque, l'un où les Grecs fort ignorants en matiére de Phyſique & de Géographie, entendoient par Hyperboréens, des peuples qui eſtoient tellement ſous le Pole, qu'ils ne pouvoient ſentir le vent du Nord, l'autre où plus ſçavants & plus expérimentez, ils reconnurent que les Hyperboréens eſtoient les peuples de la terre les plus ſeptentrionaux, & par conſéquent les plus expoſez au vent de Nord ; mais comme une fiction agréable eſt un grand ornement pour la Poëſie, les Poëtes Grecs s'en

ſont toûjours tenus à l'ancienne tradition dont le Poëte Olen eſtoit l'auteur : ainſi nous voyons que Callimaque, qui eſtoit à peu près de même temps qu'Eratoſthéne, a employé cette fable dans ſon hymne en l'honneur de Délos quand il a dit, καὶ οἱ καθόπερθε βορείης εἰκία δινὸς ἔχουσι πολυχρονιώτατον ἄϑμα, *Et ces peuples de deſſous le Nord qui habitent les bords de l'Ocean, & qui vivent ſi long-temps.* Juſqu'ici, Meſſieurs, vous avez pû remarquer que ſelon le témoignage de tous les Auteurs Grecs, les Hyperboréens eſtoient un peuple ſitué ſous le Nord, c'eſt-à-dire, ſous le Pole, & que de-là ils tiroient leur dénomination. Malgré des autoritez ſi unanimes, malgré même l'étymologie du nom, un ſçavant moderne a imaginé de placer ces peuples ſous ſon propre climat dans la Sueonie ou Suede proprement dite, & nommément dans l'Uplande qui eſt une Province de ce Royaume, & dont la capitale eſt Stockholm ; à quoy il a eſté déterminé par deux raiſons ſans compter le charme de la nouveauté : l'une eſt qu'à dire le vray, les Hiſtoriens & les Geographes de l'antiquité ont tous placé les Hyperboréens ſous le Nord ; mais ſans nous marquer préciſément le lieu de leur habitation, & que même ſur ce point ils ont tous varié ; car, ſelon Pindare ils habitoient vers les ſources du Danube, d'où, dit-il, Hercule fils d'Amphitryon apporta en Grece du plant d'Olivier :

Rudbeck.

Od. 3. Ol.

Τὰν ποτε
Ἴστρου ἀπὸ σκιαρᾶν παγᾶν ἐνεγκεν
Ἀμφιτρυωνίαδας.

Il auroit dû dire, de l'*embouchûre*, & non *des ſources* du Danube, à quoy revient le ſentiment de Strabon, qui donne pour contrée aux Hyperboréens les environs du Pont-Euxin, & celuy du Poëte Callimaque qui les place auprès du Palus Méotide. Pline & Pomponius Mela les ſituoient derriére les monts Riphées & par de-là le Nord, *pone Riphæos montes ultraque Aquilonem*, dit Pline. *Ultra ſurgit mons Riphæus, ultraque eum jacet ora quæ ſpectat Oceanum*, dit Mela, il entendoit la mer

L. 1.

glaciale. Virgile & Catulle en avoient la même idée, témoin ce vers de Catulle,

Usque ad Hyperboreos & mare ad Oceanum.

Et ceux-cy de Virgile,

Solus hyperboreas glacies Tanaïmque nivalem, *Georg. l. 4.*
Arvaque Riphæis nunquam viduata pruinis
Lustrabat.

Hécatée de Milet, cité par Diodore de Sicile, mettoit le pays des Hyperboréens à l'oppoſite de la Celtique, nom qui dans l'idée des anciens comprenoit une infinité de peuples & de pays de l'Europe, tant au Septentrion qu'à l'Occident. En un mot ſuivant les uns, ce peuple ſi vanté eſtoit en Europe, & ſuivant les autres il eſtoit en Aſie. Pour concilier ces divers ſentiments, Rudbeck a crû qu'il falloit chercher les Hyperboréens, non ſous le Pole, mais dans le voiſinage du Pole, & qu'on pouvoit les placer dans l'Uplande. Ainſi, ſelon luy, ils eſtoient ſeparez du reſte de l'Europe par la mer Baltique, & ils s'eſtendoient juſqu'aux monts Riphées, qui ſont comme une barriére entre l'Europe & l'Aſie. A l'égard de leur dénomination, l'on ne peut s'en prévaloir contre luy, parce que ſi nous l'en croyons, ce n'eſt ni du Grec ni de leur poſition qu'il la faut tirer, mais d'un ancien Roy de Sueonie appellé *Boreas* ou *Boreus*, d'où ces peuples avoient pris leur nom, de même que ſelon quelques-uns de nos hiſtoriens, les François ou les Francs ont pris le leur de *Francus* ou *Francion*, & c'eſt la ſeconde raiſon ſur laquelle cet Auteur appuye ſon ſentiment. *L. 11. p. 130.* *Atlant. p. 374.*

Que les Auteurs Grecs ſe ſoient ſi peu accordez ſur la poſition des Hyperboréens, on n'en ſera pas ſurpris, ſi l'on conſidére ce que dit Strabon liv. 7. de ſa Géographie pag. 295. que de ſon temps on ne connoiſſoit pas même les pays ſituez au de-là de l'Elbe, bien moins ceux qui ſont plus au Nord vers l'Ocean ſeptentrional; & cette ignorance, adjoûte-t-il, eſt cauſe que l'on a preſté l'oreille à ces conteurs de merveilles qui ont fabriqué les monts Riphées & les Hyperboréens, comme Pytheas de Marſeille. J'ay peine à croire que Strabon, en parlant

ainſi, prétendît nier qu'il y eût des Hyperboréens : ſelon toute apparence, il vouloit ſeulement faire entendre qu'il ne croyoit pas aux merveilles que l'on en racontoit ; mais du reſte il eſt certain que les anciens avoient une idée très-confuſe de ces peuples. Ils ne connoiſſoient pas mieux les monts Riphées dont ils parloient tant, & derriere leſquels ils ſe figuroient le pays des Hyperboréens ; car les uns confondoient ces monts avec les Alpes, les autres les faiſoient partie du mont Caucaſe, d'autres les croyoient près du Boryſthéne, d'autres à la ſource du Tanaïs, & quelques-uns, comme Strabon, les traitoient de chimere, οἱ τὰ Ῥιπαῖα ὄρη καὶ τοὺς Ὑπερβορείους μυθοποιοῦντες, dit ce dernier, liv. 7. pag. 295. Je ne ſçais même ſi nous les connoiſſons beaucoup mieux, car d'un coſté le P. Hardouin ſur cet endroit de Pline, *pone Riphæos montes, ultraque Aquilonem*, dit que les monts Riphées ſont preſque au centre de la Moſcovie, vers les ſources du Tanaïs entre le Volga & le Tanaïs même, ou le Don, comme on l'appelle aujourd'huy, & d'un autre coſté, ſi l'on en croit le Dictionnaire de Baudran, il n'y a aucunes montagnes à la ſource du Tanaïs. Il faut dire le vray, Rudbeck pouvoit bien avoir quelque incertitude, quelque doute ſur le fait de la poſition des Hyperboréens, mais quand il les place dans l'Uplande, il s'éloigne tellement de la piſte marquée dans les anciens Auteurs, que l'on peut regarder ſon ſyſtême comme une pure viſion. En effet, ſuivant le témoignage de Mela, de Pline, & de pluſieurs autres Géographes, la poſition des Hyperboréens eſtoit telle que durant ſix mois de l'année ils jouiſſoient de la clarté du jour, & que les ſix autres mois ils eſtoient plongez dans la nuit & les tenebres. Le Soleil les éclairoit depuis l'équinoxe du Printemps juſqu'à l'équinoxe d'Automne : Pline dit, *depuis le ſolſtice d'Eſté juſqu'au ſolſtice d'Hyver*, & traite d'ignorans ceux qui diſoient *depuis un équinoxe juſqu'à l'autre* ; mais Pline, en taxant les autres d'erreur, eſt tombé luy-même dans une lourde bévûë, & le P. Hardouin, qui a fait ce qu'il a pû pour l'en purger, n'y a pas réuſſi : ſa correction eſt ſi peu naturelle, ſi forcée, qu'il n'eſt pas poſſible de l'admettre. Or les peuples de l'U-

plande n'éprouvent point cette alternative de jour durant six mois, & de nuit durant six autres mois: cependant j'avouë que je ne suis pas moy-même fort touché de cette objection; car, puisque les anciens ne sçavoient pas positivement quel estoit le pays des Hyperboréens, c'est une necessité qu'ils ignorassent aussi combien de temps le Soleil estoit sur leur horison. Ce ne seroit donc pas cette difficulté qui me feroit rejetter l'idée de Rudbeck, mais c'est que nous avons dans Hérodote, dans Callimaque & dans Pausanias quelque chose de positif avec quoy elle ne peut jamais quadrer: ces Auteurs estoient très-versez dans la connoissance de l'antiquité, & tous trois nous apprennent par quelle voye les Hyperboréens faisoient passer comme de main en main leurs offrandes jusqu'à Délos, où ils les envoyoient pour estre consacrées à Apollon. *A Prasies, qui est une bourgade de l'Attique*, dit Pausanias, *il y a un temple d'Apollon où l'on tient que les Hyperboréens envoyent tous les ans leurs offrandes; car ils les donnent aux Arimaspes, les Arimaspes aux Issedons, les Issedons aux Scythes, qui les portent à Sinope. Là il y a toûjours des Grecs qui se chargent de les remettre à Prasies, d'où les Atheniens ont soin de les envoyer à Délos.* Voilà, comme vous voyez un détail fort exact: Callimaque, qui vivoit plus de trois cens ans avant Pausanias, marque une voye, une route bien différente, parce qu'apparemment ces peuples avoient plus d'un moyen pour faire passer leurs offrandes jusqu'à Délos, & qu'ils se servoient tantost de l'un, tantost de l'autre selon les temps. Je citeray ses propres paroles: *Att. c. 31.*

Οἱ μὺτοι καλάμην τε, καὶ ἱερὰ δράγματα πρώτων
Ἀσταχύων φορέουσιν. ἃ Δωδώνηθε Πελασγοὶ
Τηλόθεν ἐκβαίνοντα πολὺ πρώτισα δέχονται,
Δεύτερον ἱερὸν ἄστυ, καὶ οὔρεα Μηλίδος ἄγης
Ἔρχονται. κεῖθεν δὲ διαπλώουσιν Ἀβαντων
Εἰς ἀγαθὸν πεδίον Ἀκλάντιον. οὐδέ τι μακρὸς
Ὁ πλόος Εὐβοίηθεν, ἐπεὶ σέο γείτονες ὅρμοι.

Les Hyperboréens, dit ce Poëte en parlant à la ville de Délos, *les Hyperboréens vous envoyent les prémices de leurs fruits; ces prémices, qui viennent de si loin, sont premiérement reçûës par les*

Pélasges de Dodone, qui à travers les montagnes les portent dans la Melide, d'où elles passent par mer en Eubée dans l'heureuse terre des Abantes où regnoit anciennement Lelas; de l'Eubée elles arrivent sans peine dans vos ports, le trajet est court. Le Poëte adjoûte, *ces prémices vous furent autrefois apportées du pays des Arimaspes par trois illustres vierges:* ainsi il semble confondre les Hyperboréens avec les Arimaspes, en quoy il n'est pas le seul, car on trouve dans Estienne de Byzance Ἀριμασποὶ ἔθνος ὑπερβόρειον *les Arimaspes nation Hyperboréenne;* & sur l'Ode 3.e des Olympioniques de Pindare, le Scholiaste cite ce vers de Pherenicus:

Νάσσαθαι βορέαο γᾶν Ἀριμασπὸν ἄνακτα.

On dit qu'Arimaspus a esté Roy des Hyperboréens.

Hérodote, encore plus circonstancié que Callimaque, rapporte sur la foi des Déliens mêmes, que les offrandes des Hyperboréens estoient mises premiérement entre les mains des Scythes; qu'ensuite de ville en ville, elles passoient du Nord au Couchant, & que tournant vers le Midi, elles estoient reçûës d'abord par les Dodonéens qui les envoyoient par le Golfe Meliaque en Eubée, & nommément dans la ville de Caryste, d'où sans passer par Andros, elles arrivoient à Tenos dont les habitants avoient soin de les porter aux Déliens.

Comme nous n'avons rien de plus formel que ces passages sur les Hyperboréens, je crois que c'est par ces passages même qu'il faut déterminer le pays qu'ils habitoient. *Ces peuples*, dit Pausanias, *donnoient leurs offrandes aux Arimaspes, les Arimaspes aux Issedons, les Issedons aux Scythes, les Scythes les portoient à Sinope.* Arrestons-nous là, Sinope, estoit une ville du Pont dans l'Asie mineure: ces Scythes qui portoient les offrandes des Hyperboréens à Sinope, ne pouvoient estre que les peuples de la Chersonnése Scythique qui fut subjuguée par Mithridate. Les Issedons, plus éloignez de Sinope, estoient à l'Orient vers le Pont-Euxin: les Arimaspes & les Hyperboréens encore plus éloignez vers le Nord, devoient occuper le pays qui est entre le Palus Méotide & le Pont-Euxin. Voilà, autant que j'en

j'en puis juger, ce que l'on peut dire de plus probable touchant la ſituation de ces peuples. Parlons maintenant du culte qu'ils rendoient à Apollon. Ils avoient une devotion ſi particuliére à ce Dieu, que Pindare dans la 3.e de ſes Olympioniques les appelle par excellence *les grands ſerviteurs d'Apollon*, δῆμον Ὑπερβορέων πεύσας Ἀπόλλωνος θεράποντα. Diodore de Sicile dit qu'ils luy avoient non-ſeulement dédié des temples, mais conſacré toute une ville, καὶ πόλιν μὴν ὑπάρχουσαν ἱερὰν τῷ Θεῷ, & parce que Délos eſtoit le lieu natal de cette divinité, malgré l'immenſe eſtenduë de terres & de mers qui les en ſéparoit, ils y envoyoient tous les ans des offrandes. Au commencement c'eſtoit deux ou trois Vierges choiſies, accompagnées par cinq jeunes gens, d'un courage & d'une vertu éprouvée, qui portoient ces offrandes: Hérodote & Callimaque nous ſont garants de l'une & de l'autre circonſtance. Cette coûtume dura juſqu'à ce que les droits de l'hoſpitalité ayant eſté violez dans la perſonne de ces devots pellerins, les Hyperboréens, pour ne plus expoſer leurs compatriotes aux dangers d'un ſi long voyage, réſolurent de faire paſſer leurs offrandes comme de main en main juſqu'à Délos, par l'entremiſe des peuples limitrophes ou voiſins, *Virgines ferebant eas frugum primitias, hoſpitiis gentium per annos aliquot venerabiles, donec violata fide in proximis accolarum finibus deponere Sacra ea intiſtuere, hique ad conterminos deferre, atque ita Delon uſque, mox & hoc ipſum exolevit.* C'eſt ce que dit Pline, liv. 4. ch. 12. Il parle de ces Vierges en général ſans les nommer, de même que Mela & Solin; mais d'autres auteurs nous ont conſervé leurs noms. Suivant Hérodote, ce furent Hyperoché & Laodicé; particularité que Clement d'Alexandrie a tirée de l'hiſtorien Grec, car dans ſon exhortation aux Gentils, nous liſons cecy: *Que vous dirai-je de ces femmes Hyperboréennes Hyperoché & Laodicé qui ſont enterrées à Délos dans l'Artemiſium, c'eſt-à-dire, dans le Temple d'Apollon!* Hérodote, un peu plus bas, fait encore mention de deux autres Vierges plus anciennes, venuës auſſi du pays des Hyperboréens à Délos; ſçavoir, Opis & Ergé: le nom de cette derniére eſt corrompu,

Lib. 2. p. 130.

c'eſt *Hecaergé* qu'il faut lire, comme dans Callimaque & dans Pauſanias. A ces quatre Vierges, Callimaque en adjoûte une autre nommée Loxo; & comme cet endroit du Poëte, eſt un de ceux qui a le plus autoriſé Rudbeck à imaginer ſon ſyſtême, je crois devoir le rapporter tout entier :

Πρῶται τοι τὸ δ' ἔνεικαν ἀπὸ ξανθῶν Ἀριμασπῶν
Οὖπίς τε, Λοξώτε, καὶ εὐαίων Ἑκαέργη
Θυγατέρες Βορέαο, καὶ ἄρσενες οἱ τότ' ἄριστοι
Ἠιθέων, οὐδ' οἵγε παλιμπετὲς οἶκαδ' ἵκοντο,
Ἔμμοιροι δ' ἐγένοντο, καὶ ἀκλέες οὐ πότ' ἐκῆνοι.

Les premiéres, qui du pays des blonds Arimaſpes vous apportérent ces offrandes ſacrées, ce furent Opis, Loxo & la bienheureuſe Hecaergé, toutes trois filles de Borée; de jeunes garçons, la fleur & l'élite de la jeuneſſe les accompagnérent; ils n'eûrent pas la ſatisfaction de revoir leur Patrie ni les uns ni les autres, mais leur nom ſera célébre à jamais, & leur gloire immortelle. Premiérement, voilà comme vous voyez, la confirmation du paſſage de Pline que j'ay cité, & où il eſt dit, que les droits de l'hoſpitalité ayant eſté violez dans la perſonne de ces Vierges, les Hyperboréens ceſſérent d'en envoyer à Délos : celles-cy, ſelon toutes les apparences, périrent malheureuſement avec leurs conducteurs; c'eſt pourquoy les Déliens, comme le même Poëte nous l'apprend enſuite, rendirent à leur mémoire tous les honneurs poſſibles, juſqu'à ordonner que les jeunes filles, & les jeunes hommes de Délos qui ſe marieroient à l'avenir, ſacrifieroient leur chevelure, les unes à ces illuſtres Vierges, les autres à leurs compagnons de voyages & de fortune. En ſecond lieu, vous remarquerez que ces trois Vierges, Opis, Loxo & Hecaergé, dont il eſt parlé dans les vers de Callimaque, ſont dites filles de Borée Θυγατέρες Βορέαο, en quoy le Poëte eſt parfaitement d'accord avec Diodore de Sicile, qui dit que les Boréades ou deſcendants de Borée, eſtoient en poſſeſſion de l'Empire & du Sacerdoce d'Apollon chez les Hyperboréens, βασιλεύειν τε τῆς πόλεως ταύτης καὶ τῶ τεμένους ὑπάρχειν τοὺς ὀνομαζομένους

Βορεάδας, ἀπογόνους ὄντας Βορέου, καὶ κατὰ γένος ἀεὶ διαδέχεσθαι τὰς ἀρχάς. Or, d'un coſté ces deux paſſages, de l'autre quelques traces d'un prétendu Boreus ou Boreas, qui a autrefois regné dans la Sueonie ou l'Uplande, ont fait croire à Rudbeck, que cet ancien Roy ne pouvoit eſtre que le Borée de Callimaque & de Diodore de Sicile; & que par conſéquent il ne falloit point chercher les Hyperboréens ailleurs que dans ſon propre pays: mais ſur des traces ſi légeres, ſi obcures, ſi équivoques, ou même ſur une ſimple conformité de nom, ce ſçavant Moderne, comme je l'ay déja dit, ne me paroît pas ſuffiſamment fondé à mettre les Hyperboréens dans l'Uplande, contre le témoignage formel de Callimaque & de Pauſanias, qui les placent vers le Palus Méotide, ſur les confins de l'Europe & de l'Aſie. Je laiſſe donc ſon ſyſtême, pour examiner ce que c'eſtoit que les offrandes de ces peuples. *Atlant. p. 565.*

La pluſpart des Commentateurs ont ce malheureux talent, d'embrouiller les choſes les plus claires, & de trouver de la difficulté où il n'y en a point; j'en pourrois citer mille exemples, à quoy il faut adjoûter les paſſages des Auteurs tant Grecs que Latins, qui ont parlé de ces offrandes que les Hyperboréens envoyoient à Délos: rien n'eſt moins équivoque, rien n'eſt plus clair que les expreſſions dont ils ſe ſervent, *primitias frugum*, dit Pline après Mela, & Solin après Pline, ἀπαρχὰς πυρῶν, dit Pauſanias, καλάμινται καὶ ἱερὰ δράγματα πρώτων ἀσταχύων, dit Callimaque. On ne peut pas exprimer mieux ce que nous entendons en notre langue par *Gerbes de bled* ou *Javelles*; cependant Saumaiſe, dans ſon Commentaire ſur Solin, avec autant de confiance que s'il avoit vû ces offrandes des Hyperboréens, ſoûtient que ce n'eſtoit point les prémices de leurs fruits, mais ce que l'on appelle en Latin *partes præſiciæ*, les parties les premiéres coupées, & comme les prémices d'une victime. Il impute à Pline l'erreur de Solin, qui, dit-il, s'eſt trompé avec luy, en rendant l'expreſſion Grecque par *primitias frugum*. Il allegue en ſa faveur ces paroles d'Hérodote, *ἱρὰ ἐνδεδεμένα ἐν καλαμῇ πυρῶν ἐξ Ὑπερβορέων φερόμενα, ce qui venoit du pays des Hyperboréens, eſtoit quelque choſe de ſacré, lié &*

caché dans les Gerbes de bled; & l'autorité de Pausanias, qui dit que ces prémices estoient couvertes de paille, ensorte que personne ne les pouvoit voir, τὰς δὲ ἀπαρχὰς κεκρύφθαι μὲν ἐν καλαμῇ πυρῶν γινώσκεσθαι δὲ ὑπ' οὐδενός, à quoy quelques-uns rapportent ces sacrifices appellez ὀνοσφαγίαι, prétendant que les Hyperboréens qui sacrifioient des asnes à Apollon, en envoyoient peut-estre à Délos quelques parties, qu'ils avoient grand soin de cacher, parce que ces victimes estoient en mépris chez les grecs: mais quelle extravagance, dit fort bien Crenius, de penser que les Hyperboréens envoyassent de si loin à Délos des chairs d'animaux, qui ne pouvoient arriver qu'infectes & pourries! Il doit donc passer pour constant, que ces offrandes n'estoient autre chose que les prémices des fruits de l'année. Aussi les Vierges dont j'ay parlé, s'appelloient-elles οὐλοφόροι, ou Ἀμαλλαφόροι, dénomination qui marque qu'elles portoient uniquement de l'orge ou du bled nouveau couvert de paille; & l'autel d'Apollon à Délos estoit βωμὸς ἅγνος, βωμὸς ἀναίμακτος, βωμὸς εὐσεβῶν, *l'autel pure*, *l'autel non sanglant*, *l'autel des personnes Religieuses*, parce que l'on n'y sacrifioit rien d'animé. Le soin que les Hyperboréens prenoient de cacher ce qu'ils envoyoient, ne prouve point qu'il y eût rien à cacher, mais seulement que le mystére a esté de toutes les religions, & qu'en tout temps on a crû que les choses saintes ne devoient point estre exposées à des yeux profanes; de-là cette espéce de formule si fréquente dans Hérodote τὰ δὲ ἐν ἀπορρήτῳ; car, en racontant les particularitez d'un culte estranger, il s'interrompt tout à coup, pour dire; *mais ce sont choses qui ne doivent pas estre revelées*, & passe à d'autres matiéres.

Il est naturel de vouloir sçavoir, pourquoy ces peuples estoient si devots à Apollon; j'en diray donc aussi la raison, mais en peu de mots. Rudbeck a une opinion singuliére sur ce point, comme sur le pays qu'habitoient les Hyperboréens; il prétend que l'Apollon de ces peuples estoit le *Beelsephon*, dont il est parlé dans le chapitre quatorziéme de l'Exode, & ce qui luy a fait naître cette pensée, c'est que *Sephon*, en Hébreu,

ſignifie *Septentrional*, & que *Baal*, chez les Chaldéens, vouloit dire *très-bon, très-excellent ;* de ſorte que Beelſephon eſt, ſelon luy, le Belus du Septentrion, & celuy-cy, l'Apollon Hyperboréen. C'eſt ſur un pareil fondement, qu'il prend encore Belphegor ou Balphegor pour Apollon ; quoyqu'au ſentiment de St. Jérôme, cette Idole des Moabites fût le Dieu Priape. Pluſieurs autres ſçavants ont fait un grand étalage d'érudition, pour montrer comment les faux Dieux des premiers temps, & dont il eſt parlé dans l'Ecriture Sainte, ont paſſé d'un peuple, ou d'un pays à un autre ſous des noms différents ; mais pour l'ordinaire, il n'y a rien de ſi frivole ni de ſi incertain que leurs conjectures ; c'eſt vouloir deviner, & compter pour rien de ſe tromper, que de chercher les traces d'une origine qui ſe perd dans l'antiquité des temps. Diſons donc quelque choſe de plus probable, & qui ſoit garanti par de bons Auteurs. Ciceron, dans ſon traité de la Nature des Dieux, liv. 3. chap. 23. diſtingue quatre Apollons, comme il avoit diſtingué trois Jupiters, & marquant la filiation des uns & des autres : Le troiſiéme Apollon, adjoûte-t'il, eſtoit fils du troiſiéme Jupiter & de Latone, & c'eſt celuy que l'on dit eſtre venu du pays des Hyperboréens au ſecours de Delphes, *Tertius Jove tertio natus & Latona, quem ex Hyperboreis Delphos ferunt adveniſſe.* Je rends *Delphos adveniſſe* par *au ſecours de Delphes*, parce que c'eſt ainſi qu'il le faut rendre, ſuivant Pauſanias & les autres Hiſtoriens, qui nous ont conſervé l'hiſtoire de Delphes aſſiegée par les Gaulois. Mais pourquoy Ciceron, & ces hiſtoriens, font-ils venir Apollon du pays des Hyperboréens ? Diodore de Sicile leve cette difficulté, en nous apprenant que Latone eſtoit Hyperboréenne, & que par cette raiſon ſes compatriotes rendoient à ſon fils un culte tout particulier ; que non ſeulement ils avoient inſtitué des feſtes & des ſacrifices en ſon honneur, mais qu'ils luy avoient conſacré toute une ville. De-là ces Hécatombes dont parle Pindare dans l'Ode dixiéme de ſes Pythioniques. Apollon de ſon coſté ſe regardant comme originaire de leur pays, les honoroit volontiers de ſa préſence, & ſe plaiſoit chez-eux plus que par tout ailleurs. Ce fut là qu'il ſe retira, dit Apollonius

Atlant. p. 761.

Lib. 2. p. 130.

de Rhodes, lorſqu'il fut banni du Ciel, pour s'eſtre emporté contre Jupiter, qui avoit foudroyé ſon fils Eſculape. Ce Poëte traite même les Hyperboréens de peuple ſacré à cauſe de cela.

L. 4. Ἡμος Υπερβορέων ἱερὸν γένος εἰσαφίκανεν.

Et l'opinion du ſéjour de ce Dieu parmi les Hyperboréens eſtoit ſi répanduë en Grece, qu'au rapport d'Elien, ou pluſtoſt
L. 2. c. 26. d'Ariſtote cité par Elien, Pythagore, dont les Crotoniates admiroient la ſageſſe & la vertu, fut pris par eux pour Apollon l'Hyperboréen. Je crois, Meſſieurs, que voilà à peu près tout ce qui ſe peut dire ſur la matiére que je m'eſtois propoſé de traiter : au reſte, je n'ay d'autre mérite dans cette Diſſertation, que d'avoir réuni ſous un ſeul point de vuë, & rangé peut-eſtre avec quelque ordre & quelque netteté, ce que j'ay trouvé aſſez confuſément épars en pluſieurs endroits, particuliérement dans les ſçavantes Obſervations de Mr. Spanheim ſur les Hymnes de Callimaque. Mais la difficulté dont je vous ay parlé dans ma premiére Diſſertation ſubſiſte toûjours; ſçavoir comment il ſe peut faire qu'Hercule ait apporté l'Olivier du pays des Hyperboréens; car de tout ce que vous avez entendu, il s'enſuit que ce pays eſtoit fort Septentrional; & par conſéquent que l'Olivier n'y pouvoit croître. Pour moy, voicy ce que j'imagine : les Hyperboréens eſtoient voiſins des Celtes, vous n'en douterez pas, puiſque les Grecs comprenoient parmi les Celtes la plus grande partie des peuples de l'Europe. Il y a bien de l'apparence que ce voiſinage les a induits en erreur, & leur a fait prendre un peuple pour l'autre; ainſi quand ils ont dit, que l'Olivier leur venoit du pays des Hyperboréens, ils ont voulu dire du pays des Celtes; dont en effet une partie eſtoit fort Septentrionale, comme une autre eſtoit au midi, & une autre au couchant. Or, il n'eſt pas étonnant qu'Hercule, ſoit l'Idéen, ſoit le Tyrien, ſoit l'Égyptien, ou le Thébain, ſoit venu par mer en Provence ou en Italie, d'où il ait rapporté du plant d'Olivier.

NOUVELLES REFLEXIONS SUR LES PEUPLES APPELLEZ HYPERBOREENS.

Par M. l'Abbé BANIER.

AYANT trouvé souvent dans les Poëtes & dans les Historiens le nom d'Hyperboréens sous des significations assez vagues & indéterminées, je formay le dessein d'examiner ce sujet, pour voir s'il estoit possible d'establir sur l'autorité des anciens l'existence d'un peuple peu connu, & de fixer le lieu de sa résidence. Je sçais que tout ce qui contribue à éclaircir l'histoire & la géographie est précieux à cette Académie, que la sechereſſe des matiéres les plus épineuses ne la rebute point, & que pour composer le thrésor de ses recherches, elle préfere toûjours ce qui a quelque solidité à ce qui n'est que brillant. 27. de Juillet 1728.

Mais comment establir un systême sur des relations aussi variées qu'elles paroissent fabuleuses, *gens*, dit Pline en parlant de ce peuple, *fabulosis celebrata miraculis*. A entendre les anciens Auteurs, les Hyperboréens estoient les peuples les plus heureux de l'Univers, vivants sans chagrin, sans guerre, sans maladie jusqu'à mille ans. A peine la mort appellée au secours des vieillards venoit-elle délivrer d'un corps qui n'estoit plus propre au plaisir, des gens qui s'ennuyoient d'une prison qui cessoit de leur estre agréable, ainsi que le disent Simonide, Pindare, Pline, Solin, &c. Les danses continuelles, adjoûtent d'autres Auteurs, les concerts de musique composez de divers instruments y faisoient le partage des jeunes & des vieillards, & toute leur vie se passoit dans la joye & dans les festins. Cette idée estoit si universellement reçûë qu'on disoit comme en proverbe, la fortune des Hyperboréens, Υ'περβορέων τύχη comme on le voit dans Eschyle; mais comment trouver un peule si heureux sous un climat si froid? L'éloignement du *Casaub. in Suppl.*

soleil, les frimats, la glace & la neige, tout cela n'inspire-t-il pas plustost la tristesse & la retraite que la joye & les plaisirs ? Aussi d'autres Auteurs nous representent-ils les Hyperboréens comme des gens farouches, & dont les mœurs se ressentoient de la violence des vents dont la froideur les accabloit.

Georg. l. 3.

Talis Hyperboreo septem subjecta trioni
Gens effrena virûm Rypheo tunditur euro,
Et pecudum fulvis velantur corpora setis,

comme le dit Virgile. Enfin comment pouvoir parler avec quelque certitude d'un peuple dont les memoires sont perdus, comme l'histoire qu'en avoit faite, selon Elien, Hécatée d'Abdére, ou selon Pline, Hécatée de Milet, ainsi que ce qu'en avoit écrit Abaris au rapport de Suidas.

El. hist. des Anim. l. 11. ch. 1.

Tout ce que la lecture des anciens & des modernes a pû me fournir sur un sujet si peu développé, se réduit à cinq chefs que je vais examiner dans cette Dissertation; l'étymologie du nom d'Hyperboréen, le pays où habitoient les peuples connus sous ce nom, leurs coustumes, leurs mœurs, & les cérémonies de leur Religion.

J'avois crû d'abord que le premier article estoit assez clair pour ne demander pas une grande dépense d'érudition, mais je me suis trompé; dans les matiéres qui sont du ressort de la critique, les sujets qu'on croit les plus aisez sont presque toûjours ceux qui donnent le plus de peine. Le mot *Hyperboréen*, qui est pris dans les Auteurs, ou pour un peuple ou pour des montagnes, ou pour des mers, me parut d'abord signifier des mers, des montagnes & des peuples qui estoient au-delà de Borée. Mais que signifie estre au-delà, au-dessus de Borée ? à parler exactement ce seroit estre au-delà du Pole septentrional, d'où le vent souffle dans l'Europe; mais connoissoit-on dans l'antiquité ce qui estoit aux environs & au-delà du Pole, puisque nos Voyageurs modernes les plus hardis ou les plus heureux n'ont esté que jusqu'au quatre-vingt ou quatre-vingt-deuxiéme degré de latitude. Hérodote, qui s'estoit donné la peine

de

de compiler les relations qui parloient des Hyperboréens, nie leur exiſtence; car, dit cet Hiſtorien, s'il y avoit des Hyperboréens, c'eſt-à-dire, des peuples au-delà du Nord, il faudroit auſſi dire qu'il y eût des Hyperauſtréens, c'eſt-à-dire des peuples au-delà du Midi. C'eſt-là ce qu'on appelle petition de principe. Il n'eſt pas néceſſaire icy de faire voir la fauſſeté de cette preuve, nos voyageurs modernes ont découvert des peuples au-delà du Pole auſtral, dans les mêmes degrez où habitent ceux de noſtre continent; & ſi l'on ne doit pas blâmer Hérodote d'avoir ignoré ce qu'on ne ſçavoit pas dans ſon ſiécle, on doit du moins ſçavoir gré à Ariſtote, qui ſans les ſecours que nous avons à préſent, refute cet hiſtorien dans le ſecond livre de ſes Morales par des raiſons purement phyſiques. *Lib. 4.* *Top. l. 2.*

Eratoſthéne, dans Strabon, ne prend pas la choſe ſi ſerieuſement qu'Ariſtote, il ſe moque agréablement du ſophiſme d'Hérodote, & il dit que cet argument reſſemble à celuy qui diroit qu'il n'y a point de gens qui ſe réjouiſſent du mal d'autruy, parce qu'il n'y a perſonne qui ſe réjouiſſe du bien qui arrive aux autres. Orphée, dans ſon Poëme des Argonautes, qui n'eſt pas celuy que nous avons aujourd'huy, appelloit les Hyperboréens Ἀνέμους, *omni vento carentes*, comme ſi, dit judicieuſement Strabon, tous les peuples dans quelques lieux qu'ils ſoient, ne ſentoient pas le vent qui ſouffle de leur climat.. Hérodote, continuë ce judicieux écrivain, a donc tort de dire que le vent de Nord ne ſe faiſoit point ſentir aux Hyperboréens, il ne devoit pas ſur ce principe nier leur exiſtence; il devoit pluſtoſt rectifier les expreſſions des Poëtes & de leurs Commentateurs, & dire ſimplement que par le mot d'*Hyperboréens*, on entendoit parler des peuples les plus ſeptentrionaux, & que le vent de Nord venant du Pole boréal, & le vent de Midi de l'Equateur, tous les peuples qui eſtoient ſituez dans noſtre continent, devoient ſentir les mêmes vents; ainſi cet auteur prend le mot ὑπὲρ pour un ſuperlatif; & rend celuy d'Hyperboréens par celuy de βορεωτάτους. Nos modernes, parmi leſquels eſt Cellarius, ont adopté cette étymologie, & ont crû ſans examiner la choſe plus à fond, que par les Hyperboréens on entendoit *Lib. 1. cap. 61.* *Lib. 11. & 15.*

les peuples les plus Septentrionaux ; *Nomen*, dit le Géographe que je viens de citer, *extremi Septentrionis populos significat.*

L. 3. c. 6.

Mais n'en déplaise à Strabon, & à ceux qui l'ont suivi, cette étymologie ne me paroît pas naturelle ; le mot d'*Hyperboréen* signifie ce qui est au-dessus, au-delà de Borée, *ultra Aquilonem*, comme Pomponius Méla, Pline, Pausanias & plusieurs autres auteurs le disent ; & parce que suivant cette idée il faudroit chercher les peuples dont je parle, au-delà du Pole d'où souffle le vent de Nord, ce qui ne convient ni à l'estat où estoit la Géographie du temps des anciens, ni aux relations différentes qu'ils nous rapportent des Hyperboréens, je crois qu'il faut avoir icy égard au systême des Poëtes Grecs, qui faisant venir le vent Borée de la Thrace où il faisoit son séjour, on doit regarder comme Hyperboréens les peuples du Nord qui habitoient au-delà de cette Province ; & c'est ce que je tâcheray de prouver dans la suite de cette Dissertation. Que le vent Borée souffle dans la Grece du costé de la Thrace, il ne faut que jetter les yeux sur la carte pour en juger, & Me Dacier a justifié pleinement Homére sur ce qu'il fait venir ce vent, & même le Zéphire, de cette même Province, ce qui est vray du moins pour la ville de Troye & le fond de la mer Egée. La Thrace est une province remplie de montagnes, la plupart couvertes de neiges : le mont Hemus & le mont Rhodope en forment deux grandes chaînes qui l'environnent presque toute entiére, & rafraîchissent si fort le vent de Nord qui vient de ce côté-là, qu'Homére dit que le Borée venoit des climats glacez de la Thrace. *Nunc gelidos montes*, dit Ovide en parlant de ces montagnes, *mortalia corpora quondam.* Le même poëte ne laisse aucun lieu de douter que la Thrace ne fût le véritable séjour de Borée, ni que Borée fut le vent. Voicy comme il le fait parler :

Illiad. l. 9. au commenc.

Loco cit. Met. l. 6.

Apta mihi vis est ; vi tristia nubila pello,
Vi freta concutio, nodosaque robora verto,
Induroque nives, & terras grandine pulso.

Et plus bas,

Hæc Boreas, aut his non inferiora locutus,
Excuſſit pennas, quarum jactatibus omnis
Afflata eſt tellus, &c.
Pavidamque metu caligine tectus,
Orithyiam amans fulvis amplectitur alis;
Nec prius aërii curſûs ſuppreſſit habenas,
Quàm Ciconum tenuit populos & mœnia, raptor.

Auſſi Strabon refute Sophocle, qui avoit dit que Borée avoit conduit Orithye au-delà du Pont Euxin, aux extrêmitez de la terre, & juſqu'aux ſources de la nuit. De-là ſont venuës les opinions que les Poëtes ont eûës ſur Borée, dont ils ont fait un Prince qui regnoit dans la Thrace; de-là la fable de l'enlevement d'Orithye, & celle des deux enfants de ce prétendu Tyran, Calaïs & Zethus qui ſe diſtinguérent ſi fort parmi les Argonautes : fables fondées non pas ſur l'hiſtoire, comme s'il y avoit eû un Roy de Thrace nommé *Borée*, mais ſur des allégories tirées de la nature du vent de Nord qui ſouffloit du côté de la Thrace. Auſſi Platon explique-t-il heureuſement la premiére, en diſant que l'enlevement d'Orithye fille d'Erecthée ſixiéme Roy d'Athénes, n'eſt fondé que ſur ce que cette Princeſſe ſe promenant ſur le bord de la mer, le vent Borée la fit tomber dedans, où elle ſe noya : & M. le Clerc explique la ſeconde dans ſon hiſtoire d'Hercule, en diſant que lorſqu'on avoit publié que les deux enfants de Borée avoient chaſſé les harpyes de la Cour de Phinée où elles cauſoient tant de ravages, & les avoient pourſuivies juſqu'aux Strophades, on avoit voulu marquer par cet emblême, que le vent de Thrace avoit purgé la Bithynie où regnoit alors Phinée, des ſauterelles qui l'infeſtoient & y cauſoient la famine, & les avoit fait périr dans la mer d'Ionie, où la force du vent de Nord les avoit obligées de s'envoler.

Lib. 7. cap. 295.

Bib. univ. T. 1.

Ces principes ainſi poſez, il faut donc chercher à préſent à quels peuples en particulier on donnoit le nom d'Hyperbo-

réens; mais c'eſt une queſtion qui n'eſt point aiſée à décider. Les anciens ont ſouvent varié ſur ce ſujet, ſuivant la variété des relations qui leur venoient des pays du Nord : ils en avoient une idée ſi confuſe, que lorſque Brennus ſaccagea la ville de Rome, Héraclide le Pontique écrivit, au rapport de Plutarque dans la vie de Camille, qu'il eſtoit arrivé des nouvelles du Couchant, qui portoient qu'une armée venuë du pays des Hyperboréens avoit pris & ſaccagé la ville de Rome. Quelquefois ils parlent des voyages fréquents des Hyperboréens dans la Grece, comme s'ils eſtoient voiſins; d'autres fois ils les regardent comme des peuples ſi éloignez, que c'eſtoit un proverbe reçû parmi eux, qu'envoyer un homme au pays des Hyperboréens, c'eſtoit l'envoyer au bout du monde; mais il faut développer icy la tradition des anciens ſur ce ſujet.

Héraclide dans ſon traité de l'ame.

Lib. 4. Hérodote, qui eſt le premier qui en a parlé avec quelque exactitude; car Heſiode n'en avoit dit qu'un mot en paſſant, & les Épigones, ouvrage que quelques Auteurs attribuoient à Homére, & dans lequel il eſtoit parlé des Hyperboréens, ne ſubſiſtent plus : Hérodote, dis-je, raconte ſur la foy d'Ariſtée de Proconnéſe qui avoit voyagé dans le Nord, qu'après avoir traverſé le pays des Iſſedons, on entroit dans celuy des Arimaſpes qui n'avoient qu'un œil; qu'on trouvoit enſuite des gryphons qui gardoient des mines d'or, après quoy on rencontroit les Hyperboréens qui s'eſtendoient juſqu'à la mer : il adjoûte qu'à la réſerve des Hyperboréens, tous ces peuples, à commencer par les Arimaſpes, faiſoient continuellement la guerre à leurs voiſins.

Lib. 2. Comme Hérodote s'eſtoit ſervi du voyage d'Ariſtée, en parlant des Hyperboréens, Diodore de Sicile, qui n'a pas voulu le copier, employe la relation d'Hécatée qui avoit parlé de ce peuple. Dans un pays au-delà de la Gaule, diſoit cet auteur, du coſté du Pole Arctique, on trouve dans l'Océan une Iſle de la grandeur de la Sicile, qui eſt habitée par les Hyperboréens, ainſi nommez parce qu'ils ſont au-delà du vent Borée. Le climat de ce pays eſt très-temperé, & on y fait la moiſſon deux fois l'année. C'eſt-là, adjoûte-t-il, qu'on croit que Latone a pris naiſſance, & parce qu'Apollon en eſt la principale

Divinité, & qu'on y chante inceſſamment ſes louanges, tous les habitants de l'Iſle ſont regardez comme les Preſtres de ce Dieu. On y trouve un bois ſacré, au milieu duquel eſt un temple de figure ronde rempli de précieuſes offrandes, dont la pluſpart ont eſté offertes par les Athéniens & les habitants de Délos, comme il paroît par les Inſcriptions grecques qu'on y lit; car la langue du pays eſt différente de celle des Grecs, ainſi que leurs coûtumes. La tradition du pays eſt qu'Apollon deſcend dans cette Iſle tous les dix-neuf ans, & que comme c'eſt dans l'eſpace de ce temps-là que les aſtres font leur revolution, les Grecs appellent *la grande année* celle qui arrive au bout de ce terme; cette année eſt feſtée par les Hyperboréens, depuis l'équinoxe juſqu'au lever des Plciades, & on paſſe tout ce temps-là dans la joye & les feſtins.

J'aurois pluſieurs réflexions à faire ſur cette relation, mais je les renvoye plus bas pour ne pas interrompre la tradition du ſentiment des anciens ſur les Hyperboréens.

Ptolemée, dans la deſcription de la Terre, place les Hyperboréens dans les terres les plus inconnuës, ſans s'expliquer plus exactement ſur un ſujet qui auroit dû exercer davantage la ſagacité de cet hibile Géographe. *Lib. 5. c. 9.*

Strabon, qui a recherché avec plus d'exactitude que Ptolemée, ce que les anciens avoient dit des Hyperboréens, ne s'en explique pourtant pas d'une maniere ſur laquelle on puiſſe fixer la ſituation de ce peuple; tantoſt il refute le ſentiment d'Hérodote, d'Hellanicus, de Ctéſias & de Pytheas de Marſeille, & dit qu'on ne doit pas adjoûter plus de foy à ces Auteurs, lorſqu'ils parlent des peuples du Nord dont on avoit alors ſi peu de connoiſſance, qu'à Homére & à Héſiode lorſqu'ils parlent des anciens Héros. Il adjoûte dans un autre endroit, que c'eſt le peu de lumiéres qu'on avoit ſur les pays du Nord, qui avoit obligé ces Auteurs à publier tant de choſes merveilleuſes ſur les Hyperboréens, & les habitants des Monts Riphéens; mais il paroît par-tout que la critique de cet auteur tomboit ſur les fables que Simonides & Pindare avoient publiées des Hyperboréens, qu'on faiſoit vivre mille ans ſans- *V. lib. 1. c. 61. & 62. l. 7. c. 295. l. 11. c. 507. l. 15. c. 773.*

maladie ni inquietude, qu'on disoit qui ne respiroient que des plumes au lieu de l'air ordinaire que nous respirons, & le reste, plustost que sur l'existence de ce peuple, puisqu'il s'explique ainsi dans une autre occasion. Les anciens Historiens de la Gréce, dit-il, comprenoient toutes les nations du Nord sous le nom générique de Scythes & de Celto-Scythes, & d'autres encore plus anciens les divisoient ainsi, ceux qui estoient au-delà du Pont-Euxin & du Danube estoient appellez *Hyperboréens*, *Sauromates* & *Arimaspes*, & ceux qui estoient au-delà de la mer d'Hyrcanie, *Saces* & *Massagetes*; & je feray voir dans la suite, en expliquant mon opinion, que ce passage de Strabon est très-propre à fixer la situation des peuples dont je parle.

Lib. 4. Pline, qui a compilé plusieurs relations qui faisoient mention des Hyperboréens, semble ne s'arrester à aucune; tantost il les place aux confins de l'Europe & de l'Asie, tantost dans un climat où ils jouissoient d'un jour & d'une nuit de six mois, adjoûtant qu'ils passoient une si longue nuit dans des cavernes, & que pendant la partie de l'année où ils jouissoient d'un jour continuel, ils semoient le matin, c'est-à-dire, quand le soleil montoit sur l'horizon, faisoient la moisson à midi, c'est-à-dire trois mois après, & cueilloient les fruits le soir, lorsque cet astre commençoit à se rapprocher de l'horizon, comme l'a fort bien expliqué Isaac Vossius; mais le sçavant commentateur de Pline, appliqué à faire entendre le sens de cet auteur qui n'est pas fort obscur, n'a pas voulu se donner la peine de rectifier, par le témoignage de l'antiquité, des relations si insoûtenables.

Le P. Hardouin sur le liv. 4. de Pl.

L. 3. c. 5. Pomponius Méla place les Hyperboréens en Asie sur les bords de la mer de Scythie, & voicy comme il s'en explique : *Inde Asiæ confinia, ubi perpetuæ nives sedent, & intolerabilis rigor; Scythici populi incolunt ferè omnes in unum Sacæ appellati : in Asiatico littore primi Hyperborei super Aquilonem Riphæosque montes sub ipso siderum cardine jacent, ubi sol non quotidie ut nobis, sed primùm verno æquinoctio exortus autumnali demùm occidit, & ideo sex mensibus dies, & totidem aliis nox usque continua est.*

Voss. in l. 3. Vossius, qui a donné un sçavant commentaire sur Pom-

ponius Méla, n'a pas laiſſé échapper cette occaſion de reprendre Pline ſur ce qu'il avance, que ce n'eſt point à l'équinoxe du Printemps, mais au ſolſtice d'Eſté que le ſoleil monte ſur l'horizon des Hyperboréens qu'il place ſous le Pole, puiſque cela eſt entiérement faux, & ſuppoſe une ignorance groſſiére des premiers principes de l'Aſtronomie. Cela ſeroit vray ſi on parloit des peuples qui ſont ſous le cercle polaire, comme les Norvegiens & les Lappons, mais Pline l'aſſûre de ceux qui ſont *ſub ipſo mundi cardine*. Pline ſe trompe auſſi lorſqu'il dit, *qui alibi quàm in ſemeſtri luce conſtituere Hyperboreos, ſerere matutinis, meridie metere, occidente ſole fructus arborum decerpere, noctibus in ſpecus condi*, puiſqu'au contraire on ne peut appliquer cela aux Hyperboréens que dans l'opinion de ceux qui les placent ſous le Pole. M. de Saumaiſe, qui a voulu reprendre Pline & Solin qui l'a copié, eſt tombé dans un galimathias que Voſſius releve avec un peu trop d'aigreur. Le P. Hardouin a bien ſenti que Pline s'eſtoit trompé en voulant reprendre Méla, puiſqu'il dit, *Carpere videtur Melam ſed immeritò, nam ſphæræ probatione conſtat non ſolſtitio illic ſoles oriri brumaque occidere, ſed ab æquinoctio verno ad autumnale.* Martianus Capella parle de ce peuple à peu près comme les Auteurs dont je viens de rapporter les témoignages, *poſt Riphæos montes*, dit-il, *trans Aquilonem Hyperborei, apud quos mundi axis continua motione torquetur.*

Pomp. M.

Salmaſius in c. 16. Solini.

Lib. 6. pag. 142.

Je ne cite pas icy Solin, ni quelques autres qui ſe ſont ſervis du témoignage de Pline, & preſque de ſes mêmes paroles; & même, à dire la vérité, tous les ſentiments que je viens de rapporter ſe réduiſent, à les prendre dans leur juſte valeur, à la ſeule authorité d'Ariſtée de Proconnéſe, puiſqu'il eſt évident que Solin a copié Pline, que celuy-cy & Méla ont employé, après Diodore, la relation d'Hecatée, & ce dernier n'avoit fait que ſuivre, au rapport d'Hérodote, ce qu'Ariſtée avoit avancé touchant ce peuple d'une maniere plus poëtique qu'hiſtorique. C'eſt ainſi qu'en ſuivant le fil d'une opinion que le nombre des Auteurs graves qui l'ont ſuivie, rend probable, on trouve qu'elle eſt eſtablie ſur les fondements les plus frivoles.

De ſçavants géographes modernes, qui ont bien vû que l'opinion des anciens eſtoit inſoûtenable, par la ſeule raiſon qu'on ne connoiſſoit point alors, & qu'on ne connoît point encore les habitants du Pole, ont tâché de rapprocher les Hyperboréens; mais par un reſte d'attachement à l'ancienne tradition, ils les ont placez dans le fond du Nord, dans les extrêmitez de noſtre continent, dans les ſombres demeures des Sibériens & des Samoyedes. C'eſt ainſi qu'en parlent Hoffman, Cellarius, Baudran, & tous ceux qui placent avec eux les Monts Riphéens & Hyperboréens vers les embouchûres de l'Obi, ce qui ſera aiſé à refuter en eſtabliſſant mon ſentiment.

Geogr. ant. lib. 3. In Lexico geogr.

Cluvier, dans ſon Italie & ſa Germanie ancienne, a pris une autre route. Cet Auteur dit que les anciens avoient diviſé tous les peuples qui ſont au Nord de l'Europe, depuis le Tanaïs juſqu'à l'Océan Atlantique, en Sarmates, Arimaſpes, & Hyperboréens. Les premiers s'eſtendoient dans l'Aſie juſques aux bords de la mer Caſpienne, les Sarmates le long du Pont-Euxin, & les Hyperboréens comprenoient tous les autres peuples qui s'eſtendoient de-là juſques aux bords de l'Océan. Ainſi il comprend ſous ce nom les Illyriens, les Germains, les Gaulois & les Eſpagnols, & il aſſûre que le nom de Celtes eſtoit ſynonyme avec celuy d'Hyperboréens. L'authorité de Mnaſeas cité par le Scholiaſte d'Apollonius, qui dit que de ſon temps les Hyperboréens s'appelloient *Celtes*, eſt le principal fondement ſur lequel il eſtablit ſon opinion, & il blâme fort Plutarque d'avoir accuſé d'ignorance Héraclide le Pontique, ſur ce qu'il avoit avancé qu'une armée d'Hyperboréens avoit ſaccagé la Ville de Rome, comme je l'ay rapporté au commencement de cette Diſſertation. Cluvier paroît enſuite abandonner ce ſyſtême, en rapportant le ſentiment de Damaſte Auteur ancien, qui dit qu'au-delà des Arimaſpes eſtoient les Monts Riphéens, & que les Hyperboréens s'eſtendoient depuis ces Montagnes juſqu'à l'Océan.

Gem. ant. lib. 1. c. 2. de Ital. ant. lib. 2.

On ne doit pas eſtre en peine de ſçavoir icy quel a eſté le ſentiment d'Olaüs Rudbeck ſur les peuples que nous cherchons,

& on

& on doit bien juger que cet Auteur, qui a regardé la Suéde sa patrie, comme le grand théatre de l'hiſtoire ancienne, qui en fait le ſéjour des deſcendants de Japhet, de Saturne, d'Atlas; qui y fait trouver le délicieux jardin des Heſpérides, & tous les Héros de l'Antiquité, Perſée, les Gorgones, & le reſte, n'a pas manqué d'y placer les Hyperboréens. Comme Diodore de Sicile, ainſi que je l'ay rapporté plus haut, eſtablit le ſéjour de ce peuple dans une Iſle de l'Océan oppoſée aux Celtes, il luy a paru le plus favorable à ſon opinion, & il rejette comme fabuleux tout ce que les autres Auteurs en ont dit, ne doutant pas que Diodore n'ait voulu parler en cet endroit de la preſque-Iſle de la Suéde; que les Boréades, qui ſuivant cet hiſtorien, ſuccedoient à la couronne & à la dignité de grands Preſtres, eſtoient les deſcendants de Borée ou de Saturne fils de Burus; que le nom de *Bornes* qu'on trouve dans les anciens titres des Rois de Suéde, & celuy de Poreus parmi les Rois de Norvege, ne ſont que des corruptions de celuy de Borée, qui a regné le premier dans la Suéde; que tous les anciens, & Diodore-luy-même, ſe ſont trompez dans l'étymologie du mot *Hyperboréens*, puiſqu'il n'eſt pas d'origine grecque, mais gothique, & qu'il ne marque pas la ſituation d'un peuple, mais ſon origine & ſa ſupériorité ſur ſes voiſins. Comme il n'eſt pas poſſible de concilier des relations ſi oppoſées, tâchons du moins de les rectifier.

Ol. Rudbeck. Atlant. c. 9.

Je dis d'abord que non ſeulement on ne doit point prendre à la lettre les paſſages des anciens, qui ſemblent placer les Hyperboréens ſous le Pole, ou même au-delà, mais qu'il eſt même vray de dire qu'ils y placent ſouvent des peuples qui en eſtoient fort éloignez. Tout ce qui eſtoit au-delà du Danube eſtoit ordinairement regardé comme voiſin du Pole; ainſi Martial, parlant des Daces, dit

Miles Hyperboreos, modo, Marcelline triones
Et Getici tuleris ſidera pigra poli.

Epigr. l. 8. v. 46.

comme ſi les Daces & les Gétes, dont le général Romain venoit de faire la conqueſte, avoient eſté voiſins du Pole Arctique.

Je dis en ſecond lieu, que les Hyperboréens n'eſtoient ni ſous le Pole, ni même dans les climats qui en ſont voiſins, comme pluſieurs Auteurs l'ont crû, en prenant trop à la lettre les expreſſions des Grecs ſur ce ſujet.

Car ſans vouloir prouver icy que les pays qui ſont, par exemple, vers le 82. ou 83.e degré de latitude Nord ſont trop froids & trop ſtériles pour pouvoir eſtre habitez, il eſt ſur
L. 6. c. 34. que Pline dans la diviſion qu'il a faite de la terre en différents paralleles, place les Hyperboréens dans le 7.e climat, qui, ſuivant les ſupputations de Cluvier & des meilleurs géographes, ne doit s'eſtendre que depuis le 54.e degré juſqu'au 66.e au-delà duquel eſtoit l'Océan Scythique, qu'on appelloit auſſi *Hyperboréen.*

Je dis en troiſiéme lieu, que le mot Hyperboréen & celuy de Scythe eſtoient ſynonymes comme on peut le voir dans tous les Auteurs, & ſur-tout dans les Poëtes, qui confondent ſouvent l'un avec l'autre. J'adjoûte que ce nom eſtoit auſſi relatif comme celuy d'Heſpérie, & quelques autres; qu'on appelloit de ce nom tous ceux qui eſtoient au Nord du pays de ceux qui en parloient. Pour peu qu'on ait lû les Auteurs que j'ay citez, on ne ſçauroit douter de ce que je dis: ainſi les Gaulois eſtoient Hyperboréens par rapport à l'Italie, ſuivant les paſſage de Plutarque que j'ay rapporté. Le Scholiaſte d'Apollonius, après Athenée, cite auſſi Poſidonius qui aſſûroit que les Hyperboréens habitoient aux environs des Alpes. De-là cette obſcurité répanduë dans les Relations qui paroiſſent ſe contredire, & qui ſemblent placer les mêmes peuples en des endroits fort différents. Ce principe pourroit concilier les opinions que les Anciens & les Modernes ont eûes ſur ce ſujet, puiſque les peuples, qui eſtoient, par exemple, Hyperboréens par rapport à l'Italie, n'eſtoient pas les mêmes que ceux qui l'eſtoient à la Grece, ainſi des autres.

Je dis en quatriéme lieu, qu'anciennement tous les peuples qui habitoient au-delà de la Thrace, ſoit à l'Orient, ſoit au Nord, & même au Couchant, eſtoient reconnus ſous le ſeul nom de Scythes ou de Nomades, comme Strabon le prouve

dans le premier livre de ſa Géographie, & que ce ne fut que dans la ſuite qu'on donna aux peuples du Couchant le nom de Celtes, ou Ibériens, ou Celtibériens, & même qu'on ne ſe deffit pas entiérement de la premiére idée qu'on en avoit, puiſqu'on les appelloit auſſi Celto-Scythes, de même qu'on donnoit le nom d'Éthiopiens à tous ceux qui habitoient ſur les coſtes de l'Océan, depuis l'Orient, le Midy & le Couchant.

Je dis en cinquiéme lieu, que quoyque pluſieurs anciens ayent placé les Hyperboréens en Aſie, *Hyperboreos aliqui*, dit Pline, *in Scythia Aſiatica poſuerunt*; le plus grand nombre les place en Europe *pluribus in Europa dictos*, ce qui paroît inconteſtable à Solin. Cependant on pourroit dire qu'il y en avoit également en Aſie & en Europe, relativement au pays de ceux qui en parloient, car le mot Hyperboréen, & celuy de Scythe qui luy eſtoit ſynonyme, s'entendoit généralement de tous les peuples du Nord. D'ailleurs, ſoit qu'on place les Hyperboréens ſous le Pole, comme quelques Auteurs, ou près du Pole, comme font les autres, ou qu'enfin on regarde, comme tels les peuples qui ſont aux extrêmitez du Septentrion, comme Strabon, il eſt ſûr que l'Aſie & l'Europe, & même l'Amérique, appartiennent également aux Hyperboréens, puiſque ces trois parties du monde s'eſtendent également vers le Pole. Quelquefois les anciens éloignent les Hyperboréens juſques ſous le Pole, où le Soleil les éclairoit pendant ſix mois conſécutifs, comme je l'ay dit après Pomponius Méla, Pline & Solin, mais quelquefois auſſi ils les rapprochoient beaucoup.

L. 2. c. 15.

C. 6.

Je dis en ſixiéme lieu, que ſoit qu'on regarde Borée comme un Roy de Thrace, ou comme le Vent de Nord, il ſera toûjours vray de dire que par les Hyperboréens on entendoit les peuples qui eſtoient au-delà de ce pays, & je crois qu'on peut adjoûter icy, que ſans les aller chercher au fond du Nord, & dans des pays qui n'eſtoient peut-eſtre pas connus dans les anciens temps, on peut aſſûrer que les premiers peuples au-delà de la Thrace auront eſté les Hyperboréens des Grecs.

Quoyque généralement parlant on doive attribuer le froid & la chaleur d'un climat au Soleil qui s'éleve plus ou moins ſur

l'horizon de ce climat, & y darde ſes rayons plus ou moins directement; car ce n'eſt pas ſa proximité ou ſon éloignement qui forment le froid ou le chaud, cependant il y a bien d'autres cauſes qui le produiſent, & ſans m'eſtendre icy ſur ce que la Phyſique peut nous apprendre là-deſſus, il eſt ſûr que les hautes montagnes, au ſommet deſquelles la réflexion des rayons du Soleil, véritable cauſe de la chaleur, ne ſçauroit parvenir, ſont très-froides, même dans les climats chauds; ainſi les montagnes de Thrace, quoyque ce pays ſoit dans un climat tempéré; ſont très-froides, & preſque toûjours couvertes de neiges; dans les plaines qui ſont au-delà, quoyque plus proche du Pole, l'air eſt beaucoup plus doux & moins froid, la terre moins ſtérile, & les fruits plus abondants que dans la Thrace. En voilà aſſez pour avoir donné lieu aux fables que les Grecs publioient ſur les Hyperboréens, c'eſt-à-dire ſur les peuples qui habitoient au-delà de Borée. Je ne ſçais pas ſi du temps d'Ariſtée de Proconnéſe & d'Eratoſthéne, on connoiſſoit les habitants du Pole, mais ce qui eſt bien ſûr, c'eſt qu'on avoit eſtabli le ſéjour de Borée dans la Thrace, qu'on croyoit que c'eſtoit de-là que ce vent ſouffloit dans la Grece, qu'au-delà il ne ſe faiſoit point ſentir, & qu'ainſi les Hyperboréens, c'eſt-à-dire les peuples qui eſtoient au-delà de Borée, n'en eſtoient nullement incommodez. Il ſuffit donc de les placer au-delà de la Thrace, ſans les aller chercher dans un pays éloigné, dans des clymats glacez, où il leur auroit eſté impoſſible d'eſtablir un commerce reglé de préſents & d'offrandes annuelles avec les Déliens. Il eſt bien vray que le vent de Nord qui vient du coſté du Pole, ſe fait ſentir au-delà des montagnes de Thrace, mais comme il ne trouve dans les vaſtes plaines de la Moſcovie, le pays du monde où il y a le moins de montagnes, rien qui le rafraîchiſſe, il eſt beaucoup moins froid que dans quelques parties de la Gréce, où il ne ſouffle qu'après avoir paſſé par les montagnes de la Thrace qui le glacent. Ceux qui avoient voyagé dans ce pays-là en parloient comme d'un climat doux & temperé, où les hommes vivoient long-temps, où la terre légérement cultivée rendoit d'abon-

dantes moiſſons, &c. Ces relations eſtoient écoutées avec plaiſir, & exagérées enſuite lorſqu'elles paſſoient d'une bouche dans une autre. Les Grecs aimoient les fables, leurs philoſophes le leur ont reproché; & puiſqu'on ſçait qu'ils ont meſlé tant de merveilleux dans les relations qui leur venoient d'Égypte & de Phénicie, pourquoy voudroit-on qu'ils n'eûſſent pas embelli celles qui venoient des pays du Nord.

7.° Pour trouver le véritable ſéjour des Hyperboréens dont parlent les Grecs, car c'eſt de ceux-là ſeuls qu'il s'agit icy, il faut chercher un pays qui ne ſoit pas infiniment éloigné de la Gréce, à cauſe des pélerinages fréquents qui ſe faiſoient de l'un à l'autre, un pays où l'air ſoit doux & temperé, où la vie ſoit ordinairement fort longue, un pays où l'on ait honoré Apollon d'un culte particulier, un pays, en un mot, auquel puiſſe convenir ce que Méla, Pline & Solin diſent de ceux qui l'habitoient, au rabais de ce qui paroît un peu outré, *nulla eos ægritudine inquietari, nihil noxii flatùs habere, de cœlo autem magnam clementiam auræ ſpirare ſalubriter, victum ab arboribus ſubminiſtrari, diutiùs quàm cæteros mortalium vivere;* & le reſte. Or, je n'en vois aucun à qui tout cela puiſſe mieux convenir qu'à cette partie de la Colchide, qui eſtoit voiſine du Phaſe.

1°. Ce pays n'eſt pas fort éloigné de la Grece, & le Pont-Euxin pouvoit faciliter le commerce entre ces deux peuples; ou ſi l'on veut que les Hyperboréens ayent envoyé leurs préſents à Délos par terre, il ont pû les laiſſer à Sinope, d'où on les envoyoit à Délos par une des routes dont parlent les Anciens. 2.° Le climat aux environs du Phaſe eſtant au 47.e degré de latitude, l'air doit y eſtre fort temperé & la terre fertile, enfin les habitants devoient y jouir d'une bonne ſanté, & y vivre long-temps. 3.° Si les Hyperboréens avoient eſté plus au Nord, les Scythes les auroient connus, & cependant Hérodote aſſûre qu'ils n'en avoient aucune connoiſſance. 4.° En plaçant les Hyperboréens dans la Colchide, on peut répondre aux Auteurs qui les font habiter vers le Pole, parce que dans l'ignorance où l'on eſtoit alors des pays éloignez, il ſuffiſoit d'eſtre au Nord, ou au Nord-eſt de la Grece

pour qu'on crût qu'on eſtoit voiſin du Pole ; & ce qu'il y a icy de particulier on le croyoit de la Colchide même ; un
Arg. lib. 5. paſſage de Valerius Flaccus y eſt formel, ce Poëte faiſant ainſi parler Jaſon, *nec fama fefellit, Soligenam Æetem mediâ regnare ſub arcto.*

Pour eſtablir ce que je penſe ſur l'origine du culte d'Apollon chez les Hyperboréens, je dois rapporter un paſſage d'Hérodote, qui dit que les Colchois des environs du Phaſe eſtoient Égyptiens. Lorſque Séſoſtris, dit cet auteur, fut près du Phaſe, je ne puis dire aſſûrément, ſi ayant diviſé ſon armée il en laiſſa luy-même une partie pour habiter cette Région, ou ſi quelques-uns de ſes ſoldats, ennuyez de leurs longs voyages, ne s'arreſterent point eux-mêmes ſur les rivages du Phaſe ; car il paroît que les Colchois ſont Égyptiens, & j'en parle de la ſorte pluſtoſt pour l'avoir connu moy-même que pour l'avoir ouï dire. En effet, lorſque je m'en informay, les Égyptiens me dirent qu'ils croyoient que les Colchois eſtoient deſcendus de l'armée de Séſoſtris ; & Hérodote adjoûte à cela pluſieurs autres preuves pour eſtablir ce ſentiment ; il les tire, ces preuves, de ce que les Colchois ſont noirs, & ont les cheveux friſez, de ce qu'ils ſe faiſoient circoncire, de ce que les Égyptiens & les Colchois mettent le lin en œuvre de la même façon. Joſephe
Ant. l. 8. dit la même choſe, & le prouve par l'uſage qu'avoient ces peuples de la circonciſion. Strabon dit auſſi en deux endroits que les habitants de la Colchide eſtoient une colonie Égyptienne. Diodore de Sicile l'aſſûre auſſi, avec cette différence, qu'il prétend que la colonie fut d'abord laiſſée dans les Palus Méotides, c'eſt-à-dire dans la Cherſonnéſe Taurique, d'où elle alla enſuite dans la Colchide. Diodore cite auſſi Agathias, qui diſoit que Séſoſtris Roy d'Égypte avoit laiſſé une partie de ſon armée dans la Colchide dès les temps les plus reculez, ou comme s'exprime Agathias luy-même, avant le voyage des Argonautes, & avant Ninus & Sémiramis. Cette origine eſtant ainſi prouvée par tant d'Auteurs auſſi anciens, qui avoient examiné la choſe avec une attention particuliére, il n'eſt pas difficile de voir d'où le culte d'Apollon eſtoit paſſé dans

le pays des Hyperboréens. Apollon & Diane eſtoient fort honorez en Egypte, je n'ay pas beſoin de le prouver, tout le monde en convient. La colonie eſtablie ſur les bords du Phaſe n'oublia pas la religion de ſes peres. Il eſt plus ordinaire aux vainqueurs d'eſtablir le culte de leurs Dieux dans les pays vaincus, que de ſe ſoumettre à ceux qu'on y adoroit auparavant. Les habitants de ce pays ayant appris dans la ſuite que les Grecs, ſur-tout ceux de Délos, honoroient le même Apollon d'un culte particulier, eſtablirent ce commerce religieux dont parlent tous les Anciens, ce qui a eſté ſuffiſamment éclairci par M. l'Abbé Gedoyn. Le culte d'Apollon & de Diane ne fut pas renfermé dans la Colchide, il s'eſtendit ſur les bords du Pont-Euxin, & paſſa juſques dans la Cherſonnéſe Taurique, où nous voyons dans les anciens Poëtes, ſur-tout dans Euripide, que Diane eſtoit particuliérement honorée.

Ce n'eſt donc pas des Grecs, mais des Egyptiens, que les Hyperboréens apprirent à honorer Apollon : ils le connoiſſoient avant que le culte de ce Dieu ſe fût eſtabli à Délos. Hérodote dit que le culte de ce Dieu avoit paſſé du pays des Hyperboréens à Délos, de-là à Delphes, à Dodone, &c. C'eſt par-là qu'on peut expliquer ce que dit Cicéron, que le troiſiéme Apollon eſtoit fils de Jupiter & de Latone, & né dans le pays des Hyperboréens; & que Latone, ſuivant Diodore de Sicile, eſtoit Hyperboréenne. Car Cicéron & Diodore n'ont parlé ainſi, que parce qu'ils ne connoiſſoient pas une origine plus ancienne de ce Dieu; mais outre les lumiéres qu'Hérodote a répanduës ſur ce ſujet, en parlant de la colonie eſtablie par Séſoſtris dans la Colchide; il dit poſitivement que Latone eſtoit Egyptienne, & avoit à Buto un Oracle très-ancien, & que cet auteur appelle le plus véritable de toute l'Egypte; & c'eſt de l'Egypte même qu'il raconte la fable de la prétenduë Iſle flottante, fable que les Grecs ont attribuée dans la ſuite à leur Iſle de Délos, où ils publioient que Latone eſtoit accouchée. Rapportons les paroles mêmes d'Hérodote : Après « le temple de Latone, ce qui m'a ſemblé de plus admirable «

L. 4.

De Natura Deor. l. 3.

L. 3.

Lib. 2.

» eſt l'Iſle de Chemmis, qui eſt dans ce grand lac auprès du
» temple de Buto ; les Egyptiens diſent que c'eſt une Iſle flot-
» tante, mais pour moy je ne l'ay vûe ni flotter, ni ſe mouvoir,
» & je m'eſtonnay d'ouir dire qu'elle flottoit. Il y a dans cette
» Iſle un grand temple d'Apollon, où l'on voit trois rangs d'au-
» tels. La raiſon pour quoy les Egyptiens diſent que cette Iſle
» eſt flottante, c'eſt que comme Latone, qui eſt aujourd'huy au
» nombre des huit Dieux que l'on a connus les premiers, de-
» meuroit dans la ville de Buto au même lieu où eſt ſon Oracle,
» elle cacha dans cette Iſle, qui ne flottoit pas alors, Apollon,
» par les ordres d'Iſis, & fit ſi bien qu'elle l'y ſauva, lorſque
» Typhon, qui faiſoit tous ſes efforts pour trouver le fils d'Oſi-
» ris, arriva dans la ville de Buto. Adjoûtons un autre trait de
» reſſemblance entre les Hyperboréens & les Egyptiens. Pline
Lib. 16. c. 36. dit que les maiſons des premiers eſtoient conſtruites de can-
nes & de roſeaux, & Diodore de Sicile dit la même choſe
Lib. 1. de celles des anciens Egyptiens. Enfin une derniére preuve
eſt que les Hyperboréens avoient enſeigné aux Grecs l'o-
pinion de l'immortalité de l'ame, laquelle ils avoient ſans
doute priſe eux-mêmes des Egyptiens chez qui elle eſtoit ſi
ancienne.

Voilà ce que je penſe ſur l'origine de l'ancien Apollon, qui eſtoit fils d'Oſiris & d'Iſis, & dont Latone fut la mére nourrice, comme le dit Hérodote. Voilà en même-temps ce qu'il y a de plus probable ſur le tranſport du culte de ce Dieu
In Att. Lib. 2. dans le pays des Hyperboréens, d'où, ſelon Pauſanias & Diodore de Sicile, il paſſa à Délos & à Athénes ; enfin ce qui a donné lieu aux Grecs qui vouloient qu'on crût que les Dieux tiroient leur origine de leur pays, de publier la fable des couches de Latone dans l'Iſle flottante de Délos, fondez ſur ce que le culte d'Apollon s'eſtoit d'abord eſtabli dans cette Iſle. Comme l'antiquité du culte d'Apollon & de Diane dans le pays des Hyperboréens dépend du temps auquel a vêcu Séſoſtris ; ce ſeroit icy le lieu de diſcuter cet article, mais comme il m'écarteroit trop de mon ſujet, il ſuffit de dire que le ſentiment de Marsham, & celuy de M. Newton qui l'a ſuivi, ſont tout à

fait

fait insoûtenables, comme le prouvera M. Freret dans la réponse qu'il prépare sur la Chronologie de ce dernier auteur. Il est évident par tous les anciens que Séſoſtris a vêcu long-temps avant le siége de Troye, & avant l'expédition des Argonautes, temps auquel le culte de Diane estoit célébre dans les pays du Nord dont je viens de parler.

Il me reste maintenant à réduire à leur juste valeur, les expressions outrées dont se sont servi les premiers Grecs, en parlant des Hyperboréens, & d'expliquer les fables qu'ils en ont publiées. Dans les climats temperez, & même dans ceux qui sont très-froids, on vit plus long-temps que dans les pays chauds, & il n'est pas rare de trouver dans la Suéde, & même dans l'Ecosse, où les habitants, selon Pline, sont dans le même parallele que les Hyperboréens, des hommes de cent ans & plus. En falloit-il davantage aux premiers voyageurs, pour publier que les Hyperboréens vivoient plusieurs siécles; & comme les relations grossissent ordinairement en passant de main en main, principalement quand elles sont employées par les Poëtes, il n'est pas estonnant qu'on ait dit que ces peuples vivoient jusqu'à mille ans. Pomponius Méla dit, *Hyperboreos cultores juſtiſſimos eſſe, qui diutiùs quàm ulli mortalium ac beatiùs vivunt.* Et Festus fixe le temps de leur vie à cent ans, en quoy il n'y a rien d'extraordinaire. Les oreilles allongées de quelques Indiens donnérent lieu à dire qu'elles leur couvroient tout le corps, & la teste un peu enfoncée de quelques Américains, fit publier qu'il y avoit une nation d'Acéphales, & sans vouloir rapporter icy d'autres exemples, le mot *Cimmor*, qui signifie *ténébres*, donna lieu à dire que les Cimmériens du Bosphore de Thrace estoient couverts d'éternelles ténébres. Quand on est en train de publier des choses extraordinaires d'un peuple peu connu, on ne s'arreste pas aisément, ainsi on alla jusqu'à dire que les Hyperboréens ne mouroient que quand ils estoient las de vivre, *ſatietate vitæ*, comme le dit Pline.

Lib. 3.

V. Bochart Chan. l. 1.

Loco cit.

Pour ce qui est de ces concerts de musique, & de ces danses continuelles des Hyperboréens, si on suppose, comme je l'ay prouvé, qu'ils estoient Égyptiens, il n'est pas estonnant qu'ils

ayent aimé la danſe & la muſique comme leurs compatriotes : il n'eſt rien de ſi aiſé à perpetuer que les uſages qui ſont faits pour le plaiſir. Mais ſi nous adjoûtions avec quelques Auteurs que Séſoſtris, qui eſtablit cette colonie dans la Colchide, eſtoit le même qu'Oſiris ou le Bacchus Indien, il ne ſeroit pas eſtonnant que des ſoldats, qui avoient ſuivi un général qui avoit dans ſon armée des troupes de danſeuſes & de chanteuſes, comme le dit Diodore de Sicile, eûſſent eſté dans la ſuite addonnez à la muſique & à la danſe. D'ailleurs, les feſtes des Dieux Égyptiens eſtoient célébrés avec beaucoup de pompe & de magnificence, & la danſe & la ſymphonie faiſoient la principale partie de la ſolemnité. Pour s'en convaincre il n'y a qu'à lire Théocrite & Athenée, dans la deſcription d'une feſte célébrée par Arſinoé. Il y a bien de l'apparence que les Hyperboréens célébroient les feſtes d'Apollon de la même maniére ; auſſi Diodore dit que ces peuples chantoient ſans ceſſe les louanges de ce Dieu. La feſte qui s'en célébroit tous les 19. ans, temps auquel, ſelon Diodore de Sicile, Apollon alloit viſiter ſes chers Hyperboréens, eſtoit la plus ſolemnelle ; & Élien dans ſon hiſtoire des Animaux, dit que les Cygnes accompagnoient, en chantant, les Preſtres pendant qu'ils faiſoient la proceſſion. Cette 19.e année eſtoit celle de l'année Métonique des Grecs, & on marquoit par cette ſolemnité la joye qu'on avoit du retour du Soleil dans le même point.

Lib. 2.

Mais comment expliquer des habitants du Phaſe, ces longs voyages que faiſoient les Hyperboréens à Délos ? comment auroient-ils pû trouver dans leur chemin les Iſſedons, les Arimaſpes & les Scythes ? Je dis premiérement, & M. l'Abbé Gedoyn l'a auſſi remarqué, que les Grecs parloient quelquefois des Hyperboréens, comme d'un peuple habitant du Pole, & même au-delà, quelquefois comme d'un peuple aſſez voiſin de la Grece, avec lequel ils avoient un commerce reglé. Or, dans des relations ſi différentes, il eſt raiſonnable de choiſir la plus vray-ſemblable ; & c'eſt même de ce commerce reglé dont parlent tant d'Auteurs, qu'on doit conclurre que les Hyperboréens n'eſtoient pas auſſi éloignez de la Grece

que l'ont prétendu quelques anciens. On pourroit adjoûter encore, ce qui eſt une ſuite des principes que j'ay eſtablis au commencément de cette Diſſertation, que comme le nom d'Hyperboréen avoit eſté donné à pluſieurs peuples, il n'eſt pas eſtonnant qu'on trouve dans les anciens diverſes routes de leurs voyages à Délos, même par le Couchant de la Grece. Quoy qu'il en ſoit, c'eſt par le culte d'Apollon que les Hyperboréens avoient acquis la réputation d'eſtre les peuples les plus religieux, & les plus juſtes de l'Univers, comme le diſent Diodore, Méla, Pline & pluſieurs autres anciens. Élien adjoûte que les peuples de l'Iſle Atlantique, ayant fait une irruption dans noſtre continent, vinrent en triomphant de toutes les nations, juſqu'au pays des Hyperboréens, qu'ils trouvérent gens ſi raiſonnables & ſi religieux, qu'ils les laiſſérent en repos.

Les fables des autres peuples chez qui on diſoit que les Hyperboréens paſſoient pour venir à Délos, ſont fondées ſur des relations peu approfondies; peut-eſtre que les Hyperboréens eux-mêmes les débitoient, pour donner plus de mérite à leurs pelerinages. Ce qu'il y a icy de ſingulier, c'eſt que ces fables ſont quelquefois expliquées par ceux des anciens à qui nous devons le plus de conſidération; ainſi Hérodote a expliqué celle des Arimaſpes monocules, ou qui n'avoient qu'un œil, comme les nomme Eſchyle dans ſon Promethée, en diſant que c'eſtoit des Scythes, qui tirant continuellement de l'arc, tenoient toûjours un œil fermé pour viſer plus juſte; il adjoûte même que c'eſt ce qui les avoit fait appeller *Arimaſpes*, puiſque dans la langue des Scythes, *Arima* veut dire *un*, & *Spu*, œil. Le même Auteur, & Pline après luy, ont expliqué celle de ces plumes que reſpiroient les Hyperboréens, en diſant que ces plumes eſtoient les floccons de neige qui tomboient en abondance dans le pays, & qui reſſembloient à des plumes qui voltigeoient en l'air, *Aſſiduò nivis cadit*, dit le dernier de ces deux auteurs, *pennarum ſimilitudine pterophoros appellata regio.* *Lib. 4.* *L. 4. ch. 12.*

Ovide propoſe cette fable d'une autre maniere, qui dans le *Met. l. 15.*

fonds revient au même. Ceux, dit-il, qui se baignent dans le Lac Triton au pays des Hyperboréens, en sortent couverts de plumes :

Esse viros fama est in Hyperboreâ Pallene,
Qui soleant levibus velari corpora plumis ;
Cum Tritoniacam novies subiêre paludem.

On ne connoît que trois Lacs Tritons, l'un dans la Beotie, l'autre dans la Thessalie, & le troisiéme dans la Libye ; & je ne connois aucun auteur qui ait parlé du Lac Triton des Hyperboréens, que Vibius Sequester, qui dit que le Lac Triton
In Palude. estoit dans la Thrace, *Triton Thraciæ, in quo qui se novies immerserit, in avem convertitur.* Enfin la fable de ces gryphons qui gardoient les mines d'or dans le pays des Hyperboréens,
Atl. in insula Hyperb. est expliquée par Olaüs Rudbeck, par les pirates, qui courant les mers du Nord & du Midi, jusques dans la Guinée, en rapportoient de la poudre d'or ; on nommoit ces pirates *Gryphes*, ce qui a donné lieu à la fiction. Les Gryphons, suivant le même auteur, estoient aussi les Faucons, oiseau connu dans les pays du Nord.

Avant que de finir ces réflexions, je dois adjoûter ici quelques remarques sur les jeunes filles qui avoient porté autrefois les présents des Hyperboréens à Délos ; remarques qu'Herodote m'a fournies, & qui serviront de supplément à ce qu'en
Lib. 4. a dit déja M. l'Abbé Gedoyn. Les Déliens, au rapport d'Hérodote, disent que les sacrifices qui se font avec de la paille de bled, sont venus des Hyperboréens aux Scythes, des Scythes à leurs voisins ; que de-là ils se sont répandus bien avant dans l'Occident jusqu'à la Mer Adriatique ; que par ce moyen ils ont passé vers le Midi. Le même auteur adjoûte ensuite, que les filles & les garçons des Déliens font une espéce de sacrifice en l'honneur des filles Hyperboréennes qui moururent à Délos. Les filles, dit-il encore, se coupent les cheveux avant que de se marier, & les ayant filez à l'entour d'un fuzeau, elles les mettent sur le tombeau des Hyperboréens, qui est en entrant dans le

temple de Diane à main gauche, & ſur lequel un Olivier eſt crû de luy-même. Enfin le même auteur remarque qu'Argé, ou, comme la nomme Callimaque, Hecaergé & Opis eſtoient vénuës à Délos devant Hyperoche & Laodice, qui n'y vinrent que pour préſenter à Lucine l'offrande qu'elles luy avoient promiſe, afin d'obtenir un heureux accouchement; nouvelle preuve que le pays des Hyperboréens n'eſtoit pas ſi éloigné de la Grece qu'on le prétend : car comment pourroit-on s'imaginer que deux femmes ſoient parties des environs du Pole pour venir à Délos, & ayent oſé entreprendre un voyage de ſept ou huit cens lieuës, à travers les lacs & les foreſts, dans un pays couvert de neige & de glace. La fable que rapporte Pauſanias ſur la conſtruction du Temple de Delphes, qu'on diſoit avoir eſté bâti avec la cire & les aîles des Abeilles qu'Apollon avoit apportées du pays des Hyperboréens, eſt fondée, comme le dit le même auteur, ſur ce qu'un nommé Pteras, dont le nom en Grec veut dire *une plume*, avoit eſté l'architecte de ce Temple.

On peut faire contre mon ſentiment deux objections; la premiére, que Diodore place les Hyperboréens dans une Iſle oppoſée au pays des Celtes; mais on peut répondre, 1.° qu'il eſt le ſeul qui parle de cette Iſle, 2.° que les pays maritimes & peu connus eſtoient ſouvent confondus avec les Iſles, même par les auteurs ſacrez, comme l'a prouvé par pluſieurs paſſages de l'Écriture le P. Calmet. La ſeconde, que la pluſpart des anciens plaçoient les peuples qui donnent lieu à ces Réflexions, au-delà des Monts Riphéens, vers les Monts Hyperboréens : or, il paroiſt par les deſcriptions qu'ils font de ces deux chaînes de montagnes, & par les cartes géographiques, qu'elles eſtoient à l'extrêmité de noſtre continent, du coſté du Nord & du Nord-eſt. Virgile, ſans parler icy des autres auteurs que M. l'Abbé Gedoyn a citez, dit poſitivement, comme je l'ay déja remarqué, que les Hyperboréens eſtoient fort incommodez du vent d'Eſt, qui venoit des Monts Riphéens. Je pourrois répondre d'abord, que la ſituation des Monts Hyperboréens & des Monts Riphéens eſtant fort incertaine, l'objection ne prouve rien contre mon ſentiment; ceux qui placent ces

montagnes vers l'Obi & dans la Siberie, car on n'en trouve point de considérables dans le reste de la Moscovie, devroient prouver qu'un peuple si éloigné de la Grece estoit connu, & qu'on estoit en commerce de religion avec luy ; ce qu'on ne pourra jamais se persuader. Pour moy, je crois que les Monts Riphéens & les Monts Hyperboréens, estoient une chaîne du Mont-Taurus, qui commence dans les extrêmitez méridionales de l'Asie mineure qu'il traverse, s'estend jusqu'aux extrêmitez de nostre continent, en tirant vers le Nord & le Nord-Est, en changeant souvent de nom, & prenant successivement ceux d'Imaüs, d'Emodus, de Paropamise, de Caucase, &c. Or, comme il y a quelques-unes des branches de cette montagne qui ne sont pas éloignées de la Colchide, puisqu'elles passent entre la mer Caspienne & le Pont-Euxin, & qui y rafraîchissent le vent d'Est, Virgile a eû raison de dire des peuples Hyperboréens,

Riphæo tunditur Euro.

On peut adjoûter encore qu'il y a des auteurs qui semblent confondre le Mont Rhodope & l'Hemus, avec les Monts Riphéens ; c'est ainsi qu'en parle Valerius Flaccus :

Argon. l. 2.

Qualis ubi gelidi Boreas convallibus Hebri
Tollitur, & volucres Riphæa per ardua nubes
Præcipitat.

Ce qui confirme ce que j'ay dit, qu'il suffisoit de placer les Hyperboréens au-delà de la Thrace, pour répondre à toutes les autoritez des anciens qui parlent de ce peuple.

RECHERCHES HISTORIQUES

Sur les differents peuples qui s'eſtablirent en Epire avant la derniére guerre de Troye.

Par M. DE LA NAUZE.

LE nom d'Épire ſe prend en deux ſens par les Écrivains Grecs. Ils s'en ſervent quelquefois pour exprimer en général ce que nous appellons *Continent*, & quelquefois pour déſigner plus particuliérement un pays d'Europe, qui eſtoit ſitué entre la Theſſalie & la Mer Adriatique, & qui fait partie de l'Albanie moderne. Son voiſinage avec la Grece a ſur-tout contribué à le rendre fameux dans l'ancienne hiſtoire ; & quoyqu'il fût d'une très-petite eſtenduë, cependant Théopompe cité par Strabon, a compté juſqu'au nombre de quatorze nations Épirotes. Tels furent les Chaoniens, les Theſprotes, les Moloſſes, & pluſieurs autres. Nous nous contenterons de rechercher dans cette Diſſertation l'origine de ceux qui s'y eſtablirent avant la derniére guerre de Troye. 17. d'Aouſt 1729. *Strab. l. 7.*

LES CHAONIENS.

Les antiquitez de la Chaonie ſeroient poſtérieures à la derniére guerre de Troye, ſi c'eſtoit un Troyen nommé *Chaon*, qui après la mort de Néoptoléme fils d'Achille eût donné ſon nom aux Chaoniens, comme le prétend Virgile ;

Morte Neoptolemi, regnorum reddita ceſſit
Pars Heleno : qui Chaonios cognomine campos
Chaoniamque omnem Trojano à Chaone dixit. *Virgil. Æn. lib. 3.*

Mais il n'en eſt pas ainſi. Il eſt vray que peu après la ruine de Troye un peuple eſtranger s'eſtablit en Épire, mais ce furent les Moloſſes plus récents que les Chaoniens, & non les Chaoniens eux-mêmes. Les Moloſſes eûrent pour chef, ou un fils

de Néoptoléme, comme le disent Scymnus de Chio[a] & le Scholiaste de Pindare[b], ou Néoptoléme luy même, comme Pindare[c] semble le supposer. Pour les Chaoniens, ils avoient regné sur toute l'Épire avant les Molosses: Τούτων δ' ἐνδοξότατα, dit Strabon, Χάονες καὶ Μολοσσοί, διὰ τὸ ἄρξαι ποτὲ πάσης τῆς Ἠπειρώτιδος, πρότερον μὲν Χάονας, ὕστερον δὲ Μολοσσούς. L'origine des Chaoniens ne sçauroit donc estre reculée après la mort de Néoptoléme, & l'auteur de leur nom ne fut jamais le Troyen Chaon dont parle Virgile. Ce Poëte luy-même ne suppose-t-il pas les Chaoniens plus anciens que la guerre de Troye, quand il fait dire dans un endroit à Énée fugitif, qu'il estoit entré par le port des Chaoniens,

Æneid. l. 3.

Portuque subimus
Chaonio,

& quand il dit dans un autre, que Bacchus & Cerès introduisirent l'usage du froment à la place du gland de Chaonie.

Georg. l. 1.

Liber & alma Ceres, vestro si munere tellus
Chaoniam pingui glandem mutavit aristâ.

Il est plus naturel de faire descendre les Chaoniens des anciens Pélasges que des Troyens: la plupart des peuples de la Grece & des environs ayant tiré leur origine des Pélasges, & Stephanus rapportant que la Chaonie en particulier fut autrefois appellée[d] *Pélasgide.* C'est la remarque de Paulmier de Grente-Mesnil.

Descr. Gr. Plutarc. in Pyrrho.

Plutarque semble même avoir marqué, & le temps de leur establissement, & les chefs de leur colonie: Θεσπρωτῶν καὶ Μολοσσῶν μετὰ τὸν κατακλυσμὸν ἱσροῦσι Φαέθοντα βασιλεῦσαι πρῶτον, ἕνα τῶν μετὰ Πελάσγου παραγενομένων εἰς τὴν Ἤπειρον· *les Historiens rapportent qu'après le deluge de Deucalion,*

[a] Μετὰ τοὺς δὲ Θεσπρωτοὺς λεγόμενοι Οἰκοῦσιν, οὓς κατήγαγεν Πύῤῥος ποτὲ Ὁ Νεοπτολέμου παῖς. *Scymn. Ch.*

[b] Ἀπὸ Μολοσσοῦ τοῦ Νεοπτολέμου καὶ Ἀνδρομάχης τοῦτο ὄνομα ἔλαβεν. *Schol. in Pindar. Nemeor. 7.*

[c] Μολοσσία δ' ἐμβασίλευεν ὀλίγον Χρόνον, ἀτὰρ γένος ἀεὶ φέρῃν Τοῦτό οἱ γέρας. *Pindar. Nemeor. 7.*

[d] Πελασγίδα Χαονίαν. *Stephan. in Chaonia.*

Phaëton

Phaëton, un de ceux qui vinrent en Épire avec Pélasgus, fut le premier Roi des Thesprotes & des Molosses, c'est-à-dire, des Chaoniens prédécesseurs des Thesprotes & des Molosses; car c'est aux Chaoniens, & à leur pays nommé *Pélasgide*, que conviennent parfaitement un chef de Colonie appelé *Pélasgus*, & un temps voisin du déluge de Deucalion. L'un & l'autre ne sçauroient convenir, ni aux Molosses qui furent establis par Néoptoléme, ou par un de ses enfants, ni aux Thesprotes qui eûrent pour chef Thesprotus fils de Pélasgus, comme nous verrons plus bas.

L'establissement des Pélasges dans la Chaonie ayant suivi d'assez près le déluge de Deucalion, ce dernier événement sert à fixer l'origine des Chaoniens, & quoyque le temps précis de ce déluge soit ignoré, on sçait au moins que Deucalion vivoit environ six générations, ou près de deux cens ans avant le siége de Troye, & qu'à ce siége assistérent quelques-uns de ses descendants au cinq, au six & au septiéme degré. Le déluge arrivé à la fin de son regne, ne peut donc estre éloigné de la guerre de Troye guéres plus que d'environ cinq générations ou cent cinquante ans. En effet Clyménus déthrôné par Endymion regnoit en Élide, suivant la remarque de Pausanias[a], cinquante ans après le déluge de Deucalion; & Endymion, adjoûte le même auteur, estoit plus ancien d'une génération que Pélops aïeul d'Agamemnon & de Ménélas, qui eûrent tant de part à la guerre de Troye. Ce qui donne justement un intervalle de cinquante ans & de trois générations, c'est-à-dire un intervalle de cent cinquante ans entre le déluge de Deucalion & la guerre de Troye; par conséquent l'establissement des Chaoniens, qui suivit de près le déluge, doit estre arrivé quatre générations, ou environ cent trente-trois ans avant cette guerre.

Cela supposé, il n'est pas impossible de déterminer quel fut

[a] Τούτων δὲ ὕστερον Κλύμενον ὁ Κάρδυος, πεντηκοστῷ μάλιστα ἔτει μετὰ τὸν συμβᾶσαν ὑπὸ Δευκαλίωνος ἐν Ἕλλησιν ἐπομβρίαν ... λέγουσιν ἱδρύσασθαι βωμὸν ... Ἐνδυμίων δὲ ὁ Ἀέθλιου Κλύμενου τε ἔπαυσε τῆς ἀρχῆς ... Πέλοψ δὲ ὕστερον ἦλθε μάλιστα μετὰ Ἐνδυμίωνα. *Pausan. lib. 5. c. 8.*

le Pélasgus qui conduisit les Chaoniens en Épire. Ce ne fut point l'ancien Pélasgus que les Poëtes représentent comme fils de la Terre, ou comme premier habitant du pays, dans la suite appelé *Arcadie*. [a] Celui-cy fut pere de Lycaon; &, suivant l'histoire de sa postérité, tracée par Pausanias, il vêcut huit générations avant la guerre de Troye, ou quelque temps avant le déluge de Deucalion. Ce n'est donc point là le chef des Chaoniens. Un petit-fils qu'il eût de même nom que luy, paroît avoir esté le Pélasgus, qui, au rapport de Plutarque, conduisit une colonie en Épire après le déluge de Deucalion. Stéphanus [b] parle d'un Pélasgus fils de Lycaon, & pere de Thesprotus; & il en parle à l'occasion de ses descendants qui habitoient l'Épire. Il y a donc tout lieu de croire que ce Pélasgus est celuy dont a parlé Plutarque, sur-tout, puisqu'un temps voisin du déluge de Deucalion convient parfaitement à un fils de Lycaon, & que nous sçavons d'ailleurs par le témoignage de Pausanias [c], que les enfants de Lycaon, au nombre au moins de vingt-quatre, se dispersérent pour la plupart dans la Grece, & hors de la Grece même.

L'Oracle de Dodone en Épire étoit de fondation Pélasgienne. Hésiode [d], Éphore cité par Strabon [e], & Scymnus de Chio [f] l'assûrent en termes exprès; & nous verrons plus bas qu'Hérodote ne leur est pas contraire.

Cet Oracle ne parut qu'après le déluge de Deucalion,

[a] Φασὶ δὲ Ἀρκάδες, ὡς Πελασγὸς γένοιτο ἐν τῇ γῇ ταύτῃ πρῶτος... Πεποίηται δὲ καὶ Ἀσίῳ ποιήτης δὲ καὶ Ἀσίου ἐς αὐτὸν·

Ἀνήθησεν δὲ Πελασγὸν ἐν ὑψικόμοισιν ὄρεσσι

Γαῖα μέλαινα ἀνέδωκεν, ἵνα θνητῶν γένος εἴη... Λυκάων δὲ ὁ Πελασγοῦ, &c. *Paus. l. 8. c. 1. & seq.*

[b] Ἐφύρα πόλις Ἠπείρου, ἀπὸ Ἐφύρου, τοῦ Αἰολέως, τοῦ Θεσπρωτοῦ, τοῦ Πελασγοῦ, τοῦ Λυκάονος, τοῦ γηγενοῦς τοῦ Ἀρκάδος. *Stephan. in Ephyra.*

[c] Οἱ δὲ ἄλλοι παῖδες τοῦ Λυκάονος πόλεις ὠκοῦντα ἔκτιζον, ἔνθα ἑκάστῳ ἑῶν μάλιστα καὶ γνώμην... Οἴνωτρος δὲ... ἐπεραιώθη ἐς Ἰταλίαν. *Paus. l. 8. c. 3.*

[d] Δωδώνιλο φηγὸν Πελασγῶν ἔδρανον ἦεν. *Hesiod. in fragmentis Leon. Allat. p. 313.*

[e] Πελασγῶν ἵδρυμα. *Strab. 7.*

[f] Ἠπειρ Δωδώνη Διὸς μαντήϊον ἵδρυμα· ἔδοι δ' οὖν Πελασγικόν. *Scym. Ch.*

puiſqu'on ne voit pas qu'avant ce temps-là les Pélaſges eûſſent pénétré dans l'Épire. Mais il faut auſſi qu'il ait paru bien-tôt après le déluge & bien-tôt après l'eſtabliſſement des Chaoniens, *car cet Oracle*, dit Hérodote, *paſſoit pour le plus ancien de tous ceux de la Grece.* Τὸ γὰρ δὴ μαντήϊον τοῦτο νενόμιϛο ἀρχαιότατον τῶν ἐν Ἕλλησι χρηϛηρίων εἶναι. Si cet Oracle a été fondé en Épire par les Pélaſges peu après le déluge de Deucalion, il faut néceſſairement qu'il ait eſté l'ouvrage des Chaoniens, puiſque les Chaoniens furent les premiers Pélaſges, qui peu après le déluge de Deucalion commandérent à toute l'Épire. *Herod. l. 2. §. 51.*

Suidas cité par Strabon, ſoit que ç'ait eſté le Suidas hiſtorien de l'Eubée, dont parle le Scholiaſte d'Apollonius, ou le Suidas auteur des Généalogies dont Stéphanus fait mention; Suidas * dit que l'Oracle de Jupiter avoit eſté tranſporté de Theſſalie à Dodone, & que de-là eſtoit venu le nom de Jupiter Pélaſgien. Il eſt vray que Strabon traite de fable ce tranſport, ſe fondant ſans doute ſur ce que l'Oracle de Dodone eſtoit le plus ancien de la Grece. Mais ne pourroit-il pas ſe faire que l'Oracle de Dodone dans ſa premiére inſtitution n'eût point eſté l'Oracle de Jupiter; que les Pélaſges fondateurs de Dodone eûſſent d'abord conſacré ce lieu au culte de la Divinité en général, qu'ils adoroient ſuivant Hérodote, & que l'Oracle de Jupiter n'eût eſté tranſporté que dans la ſuite de Theſſalie en Épire. Hérodote aſſûre que les anciens Pélaſges invoquoient la Divinité, ſans luy donner ces noms de Dieux & de Déeſſes, dont le culte n'eſtoit point encore introduit dans la Grece. Il adjoûte que, lorſqu'on voulut l'introduire, les Pélaſges conſultérent l'Oracle de Dodone pour ſçavoir ce qu'ils avoient à faire; l'Oracle de Dodone ne fut donc point l'Oracle de Jupiter dans ſa premiére inſtitution. *Herod. l. 2.*

La ſucceſſion de deux cultes différents à Dodone concilie Héſiode & les autres Écrivains qui donnent une fondation Pélaſgienne à cet Oracle, avec Hérodote, qui paroît luy en

* Σουΐδας δὲ τοῖς Θεσσαλοῖς μυθώδεσι λόγοις τεθαρρηκὼς, ἐκεῖθέν τε φησὶν εἶναι τὸ ἱερὸν μετενηνεγμένον ὑπὸ τῶν Σκότουσαν Πελασγίας, ὅθεν καὶ ἡ Σκότουσα τῆς Πελασγιώτιδος Θεσσαλίας. *Strab. lib. 7.*

donner une Égyptienne. Les Pélaſges auront fondé Dodone, comme le dit l'antiquité la plus reculée; & la femme Égyptienne dont parle Hérodote, y aura tranſporté d'Égypte le culte & l'Oracle de Jupiter, après avoir paſſé par la Theſſalie.

Herod. l. 2.

Ces témoignages prouvent un changement de culte à Dodone, & ils font encore voir que les Divinitez de la Fable, & en général les antiquitez grecques ſont plus récentes qu'on ne penſe; puiſque les Pélages, plus anciens que les Dieux de la Grece ſuivant Hérodote, plus anciens même que les autres peuples Grecs ſuivant Strabon[a], ne ſont antérieurs à la guerre de Troye que de fort peu de générations, leur chef Pélaſgus ayant eû, ſuivant Pauſanias, des deſcendants au huitiéme degré qui aſſiſtérent à cette guerre.

Revenons à l'ancienneté de l'Oracle de Dodone, qui précéda, ſelon le témoignage d'Hérodote, tous les autres Oracles de la Grece. Orphée dit que Thémis fut la premiére qui rendit ſes oracles à Delphes, & qu'elle apprit la divination à Apollon.

Orph. hymn. de Themid.

Ἡ πρώτη κατέδειξε βροτοῖς μαντήϊον ἁγνὸν
Δελφικῷ ἐγκευθμῶνι θεμιστεύουσα θεοῖσι,
Πυθίῳ ὀνπέδῳ, ὅτε Πυθοῖ ἐμβασίλευεν,
Ἡ καὶ Φοῖβον ἄνακτα θεμιστοσύας ἐδίδαξε.

Cela n'eſt point contraire à Hérodote. L'Oracle de Thémis peut avoir eſté plus ancien que tous les autres Oracles de Delphes, & moins ancien que celuy de Dodone. Muſée paroît plus oppoſé à Hérodote: il dit dans Pauſanias, que[b] l'Oracle de Delphes avoit eſté commun à la Terre & à Neptune; que la Terre rendit d'abord ſes réponſes par elle-même; que Neptune eût pour interprete Pyrcon, c'eſt-à-dire Python; qu'enſuite il abandonna ſa part de l'Oracle à la Terre; que la Terre donna le tout à Thémis, & Thémis à Apollon. Mais il eſt évident,

[a] Οἱ γὰρ Πελασγοὶ τῶν περὶ τὴν Ἑλλάδα διωασευσάντων ἀρχαιότατοι λέγονται. *Strab. lib. 7.*

[b] Ποσειδῶνος δὲ κοινῷ καὶ Γῆς εἶναι τὸ μαντεῖον· καὶ τὴν μὲν χρῆν αὐτῶν, Ποσειδῶνι δὲ ὑπηρέτην εἰς τὰ μαντεύματα εἶναι Πύρκωνα... χρόνῳ δὲ ὕστερον ὅσον ὀλίγη * μετὰ ταῦτα δεδῶσθαι Θεμιδι ὑπ' αὐτῆς λέγουσιν, Ἀπόλλωνα δὲ παρὰ Θεμιδος λαβεῖν δωρεάν. *Pauſ. l. 10. c. 5.*

1.° que Muſée, non plus qu'Orphée, ne parle que de l'Oracle de Delphes: 2.° que ce qu'il dit de ſes premiers changements a l'air fabuleux pluſtoſt qu'hiſtorique: 3.° que Muſée, malgré la profeſſion qu'il faiſoit de ſuivre toûjours les traces d'Orphée, τῇ ἐς πάντα μιμήσει τῆ Ὀρφέως, va beaucoup plus loin que ſon modéle, & qu'il le contredit formellement, en donnant à cet Oracle quelque ancienneté avant Thémis. On ne peut point diſſimuler qu'Ovide au moins ne ſoit contre ce que nous avons avancé [a], lorſqu'il fait aller Deucalion & Pyrrha au temple de Thémis pour conſulter l'Oracle de cette Déeſſe; ce qui ſuppoſeroit cet Oracle auſſi ancien, & même plus ancien que le déluge de Deucalion. Mais une preuve que Thémis n'eſtoit point Déeſſe à avoir des Oracles au temps de ce déluge, c'eſt qu'en ce temps-là même Thémis portée ſur le dos d'un bœuf vint en Épire: ἀφικέσθαι τὴν Θέμιν ὑπὸ βοὸς ὀχουμένην ἐλθεῖν ἐκεῖσε ἐπὶ τὸν Δευκαλίωνος κατακλυσμόν. Harpocration le dit en citant Philoſtephanus, & après Harpocration Suidas le repete en citant Philochorus. On peut regarder le récit d'Ovide comme peu exact dans ce qu'il dit de l'Oracle de Thémis. Le parachroniſme d'Eſchyle [b], qui fait conſulter les Oracles de Delphes & de Dodone par Inachus fort antérieur à Deucalion, eſt bien moins ſoûtenable. Auſſi ſon Scholiaſte l'a-t-il fort bien relevé.

Pauſ. l. 10, c. 7.

LES THESPROTES.

L'eſtabliſſement des Theſprotes en Épire ſuivit de près celuy des Chaoniens. Theſprotus, qui ſelon Euſtathe [c] donna ſon nom à la Theſprotie, eſtoit, ſelon Stéphanus, fils de Pélaſgus fils de Lycaon, c'eſt-à-dire, de ce Pélaſgus, qui le premier

[a] . . . . . *Flectunt veſtigia ſanctæ*
Ad delubra Deæ, &c. Ovid. Metam. 1.

[b] Ὃς δ' ἐς τε Πυθῶ καὶπὶ Δωδώνῃ σχοὶς
Θεσπεσπαὶς ἴαλλεν, ὡς μάθοι τί χρὴ
Δρᾶντ' ἢ λέγοντα δαίμοσι φερέπλειν φίλα. *Æſch. in Prom. in Vinc.*

[c] Ἀπὸ Θεσπρωτοῦ Θεσπρωτία χώρα. *Euſtath. ad Dionyſ.*
Θεσπρωτοῦ τοῦ Πελασγοῦ, τοῦ Λυκάονος, τοῦ γηγενοῦς. *Steph. in Ephyra.*

conduisit les Pélasges en Epire; ainsi les Chaoniens ne furent plus anciens que les Thesprotes que d'environ une génération; & les uns & les autres ne composérent qu'un même peuple sous deux noms différents. Rien de plus ordinaire dans ces premiers temps, que de voir une même nation changer de nom, & prendre successivement celuy du pere & celuy du fils, à mesure que le gouvernement changeoit de Maître.

Pausanias[a] écrit, que Pirithoüs ayant pris les armes dans le dessein de s'aller chercher une femme, Thesée alla avec luy dans la Thesprotie pour enlever la femme du Roy des Thesprotes: mais qu'après avoir perdu la plus grande partie de leur armée, ils furent faits prisonniers l'un & l'autre, & que Thesprotus les mit aux fers dans Cichyrus. Cichyrus, autrement appelée *Ephyra*[b], estoit une ville d'Épire. Elle fut prise, au rapport de Diodore, par Hercule, qui après avoir tué le Roy Phyleas ou Phylas, un des successeurs de Thesprotus, délivra Thésée & Pyrithoüs. Voilà peut-être le véritable fondement historique du point de la fable qui regarde Proserpine & Thésée. Le synchronisme de Thesprotus & de Proserpine est d'ailleurs certain par l'Histoire. [c] Arcas cousin germain de Thesprotus avoit reçû de Triptoléme l'usage du froment[d], que Cérès mere de Proserpine avoit elle-même appris à Triptoléme.

Diod. l. 4. Apollodor. Autor. Arg. fabul. Trachin. Sophocl.

Alors Thesprotus sera le prétendu Pluton, ravisseur de Proserpine, & l'Épire sera l'enfer dont les Poëtes ont parlé. La conjecture n'est pas nouvelle. Pausanias[e] expliquant la descente

[a] Θησεὺς ἐς Θεσπρωτοὺς ἐμβαλὼν, ἅμα βασιλέως τῶν Θεσπρωτῶν γυναῖκα ἁρπάσων, τὸ πολὺ τῆς στρατιᾶς οὕτως ἀπώλεσε, καὶ αὐτός τε καὶ Πειρίθοος (Πειρίθοος γὰρ καὶ τὸν γάμον ἀπεύδων ἐστράτευεν) ἥλωσαν, καὶ σφᾶς ὁ Θεσπρωτὸς δήσας εἶχεν ἐν Κιχύρῳ. *Pausan. lib. 1. cap. 17.*

[b] Κίχυρος, ἢ πρότερον Ἔφυρα, πόλις Θεσπρωτῶν. *Strab. lib. 7.*

[c] Τὴν τε ἥμερον καρπὸν ἐσηγάγετο οὗτος παρὰ Τριπτολέμου. *Paus. l. 8. c. 4.*

[d] Εὐβουλεῖ καὶ Τριπτολέμῳ Δυσαύλου πατέρα εἶναι· μιγῆναι δὲ σφίσι περὶ τῆς παιδὸς, δοθῆναι παρὰ Δήμητρος ἀπεῖρον πυρὸν καρπόν. *Pausan. lib. 1. c. 14.*

[e] Ἄλλως δὲ πρόφημόν ἐστιν, ὡς πρεσβυτάτους οἱ τῆς γυναικὸς, ὅτι τὸ Ἄφνειον δὴ αὐτῷ τὸ ἐν τῇ Θεσπρωτίδι ἀφίκετο· εἶναι γὰρ πάλαι νεκυομάντιον αὐτόθι. *Pausan. lib. 9. cap. 30.*

d'Orphée aux enfers, dit que ſa femme eſtant morte, il alla à cauſe d'elle dans un endroit de la Theſprotie appelé *Aorne*, où l'on conſultoit un ancien Oracle pour l'évocation des morts. Pline [a] auſſi place dans ce pays le lieu appelé *Aorne*, d'où ſortent, dit-il, des exhalaiſons mortelles aux oiſeaux. Cet Aorne eſt l'Averne des Poëtes Latins, un des fleuves d'enfer. L'Acheron, autre fleuve d'enfer, eſt une riviére de Theſprotie au rapport de Thucydide, d'Hérodote, de Scylax, de Strabon, de Pauſanias, de Ptolémée & de Stéphanus, tous Auteurs Grecs, pour ne rien dire de Tite-Live & des Écrivains Latins. Pauſanias met encore en Épire le Cocyte, autre fleuve que nos Poëtes placent en enfer. Il n'eſt donc pas douteux que l'Épire n'ait ſervi de fonds à ce que les Poëtes ont imaginé ſur l'enfer.

Thuc. l. 1.
Herod. l. 5.
Scylax cap. Θεσπρωτοί.
Strab. l. 7.
Pauſ. l. 1, c. 17.
Ptolem.
Stephan. in Acheron.
Tit. Liv. l. 18.

L'Épire eſtoit à l'égard des Grecs vers le Septentrion & l'Occident. Une telle poſition leur faiſoit regarder un pays comme enveloppé de ténébres épaiſſes. C'eſt ainſi, dit Strabon [b], qu'Homère ſçachant que les Cimmériens habitoient vers le Septentrion & l'Occident, les a placez dans l'enfer. C'eſt ainſi, pouvons-nous adjoûter, qu'Homére [c] appelle la terre des Theſprotes, *une terre noire;* & qu'après luy les autres Poëtes ont placé l'enfer dans cette même terre. Les Sauvages de l'Amérique ont auſſi mis l'enfer à l'Occident de leur pays; tant l'idée en eſt naturelle, ou la tradition généralement répanduë.

C'eſt à l'occident de la Grece ou du coſté de l'Heſpérie, qu'eſtoient non ſeulement Pluton & Proſerpine, mais encore Cérès princeſſe de Sicile. Ces trois divinitez, autrement appellées *Axieros, Axiocerſos, Axiocerſa,* ſont les Cabires ſuivant Dionyſidore cité par l'ancien Commentateur d'Apollonius. Dans cette hypothéſe on expliqueroit comment les Cabires venant de l'Occident ou Heſpérie, paroiſſent ſi différents de toutes les autres divinitez Grecques qui venoient de l'Orient;

[a] *Epiros . . . in eâ primi Chaones . . . . Dein Theſproti, Antigonenſes, locus* Aornos *& peſtifera avibus exhalatio.* Plin. lib. 4.

[b] Καθάπερ καὶ τοὺς Κιμμερίους εἰδὼς ὂν βορείοις καὶ ζεφυρίοις οἰκήσαντας τόποις ἐκ τῶν ἀφ' ἑσπέρας βόαθρον, ἵδρυσεν αὐτοὺς ἐκεῖς πρὸς ᾅδην. *Strab. lib. 3.*

[c] Μελαίνῃσι Γαίῃσι Θεσπρωτῶν. *Odyſſ. lib. 5. verſ. 115.*

comment les Arabes donnoient le nom de *Cabar* ou *Cubar* à Veſper ou Heſpérus, l'étoile du ſoir, l'étoile de Vénus; comment ces mêmes peuples adoroient la déeſſe Vénus ſous le nom de *Chabar;* comment Proſerpine pourroit avoir eſté la même que Vénus; & comment enfin Héſiode[a] a fait venir la déeſſe Vénus des environs de l'Épire à Cithére, & de Cythére en l'Iſle de Chypre, contre l'idée des modernes, qui font paſſer le culte de cette Déeſſe d'Orient en Ocident.

L'Épire fut encore cette Heſpérie célébre par le combat d'Hercule & de Géryon, ſi nous en croyons quelques auteurs de l'Antiquité. Hécatée dans Arrien[b] dit, que Géryon eſtoit roy de cette Épire qui eſt vers Ambracie & Amphiloques, & que c'eſt de cette Épire qu'Hercule enleva les vaches. Antoninus Liberalis[c] parlant de cet événement d'après Nicander & d'après Athénadès, met auſſi le lieu de la ſcéne en Épire. Entre les nations Épirotes qui ſe liguérent contre Hercule pour la deffenſe de Géryon, Antoninus Liberalis compte les Celtes; c'eſt ainſi que les Gaulois[d] s'appellérent anciennement. Ce témoignage, qui fait les Gaulois habitants de l'Épire dans le temps de l'antiquité la plus reculée; ce témoignage, dis-je, rapproché d'un endroit de Céſar, où il eſt dit, que la tradition générale des Druides, faiſoit deſcendre les Gaulois de Dis ou Pluton,

Cæſ. comm. bell. Gal. l. 6.

[a] Μήδεα θ' ὡς τοτε πρῶτον ἀπ' ὀμμάτων ἀδάμαντον
Κάββαλ' ἐπ' Ἠπείροιο πολυκλύστῳ ἐνὶ πόντῳ.
Ὡς φέρετ' ἀμπέλαος πυλωὺ χρόνον. ἀμφὶ δὲ λθυιὸς.
Ἀφρὸς ἀπ' ἀθανάτου χροὸς ὄρνυτο. τῷ δ' ἐνὶ κούρη
Ἐθρέφθη. πρῶτον δὲ Κυθήροισι ζαθέοισιν
Ἔπλετο· ἔνθεν ἔπειτα περίρρυτον ἵκετο Κύπρον. *Heſ. Theog. v. 198.*

[b] Ἀλλὰ τῆς Ἠπείρου τῆς πρὸς Ἀμβρακίαν τε καὶ Ἀμφιλόχους βασιλέα ἡμέαθαι Γηρυόνεω, ᾧ ὄνομα τῆς Ἠπείρου ταύτης ἀπελάσαι Ἡρακλέα τὰς βοῦς. *Arrian. l. 2.*

[c] Ὁ δὲ Ἡρακλῆς ἀπεδείκνυεν Ἀμβρακίαν τε καὶ πᾶν συμπᾶσαν Ἤπειρον οὖσαν ἑαυτοῦ· πολεμήσαντας γὰρ αὐτῷ Κελτοὺς καὶ Χάονας καὶ Θεσπρωτοὺς καὶ σύμπαντας Ἠπειρώτας τότ' αὐτὸ κρατηθῆναι, ὅτε τὰς Γηρυόνου βοῦς σωελθόντες (σωέλθον) ἀφελέαθαι. *Antonin. Lib. Metamorph. 4.*

[d] Ὀφθῆναι δέ ποτε αὐτοὺς καλεῖσθαι Γαλάτας ξενίκησε. Κελτοὶ γὰρ κατά τε σφᾶς πρὸ ἀρχαίου καὶ παρὰ τοῖς ἄλλοις ὠνομάζοντο. *Pauſan. lib. 1. c. 3.*

roy

roy des enfers; ne jette-il pas quelque ſoupçon, qu'il pourroit ſe faire en effet que les Gaulois fuſſent originaires de l'Épire, & que Theſprotus ait eſté le Dis, auteur de leur origine?

Après tout on ſçait peu de choſe de la poſtérité & des ſucceſſeurs de Theſprotus. Ambrax, qui fut fils de Theſprotus, ſelon Stéphanus & Euſtathe [a], donna, ſuivant ce dernier, ſon nom à la ville d'Ambracie & au Golphe Ambracien. Ce Prince eut un fils nommé Ephyre, qui donna le ſien à une ville de l'Épire, comme le dit Stéphanus [b]: voilà, je penſe, tout ce que nous ſçavons de la poſtérité de Theſprotus, laquelle ne paroît pas avoir eu grande part à la ſucceſſion du royaume de ſes peres.

Lorſqu'Hercule ſe rendit maiſtre de Cichyrus, cette même ville où Theſprotus avoit détenu priſonniers Théſée & Pirithoüs; le roy des Theſprotes, au rapport de Diodore, éſtoit Phylas, que d'autres nomment *Phyleas*. Phylas eſtoit auſſi le nom du dernier roy des Dryopes, quand Hercule leur enleva leur ville ſituée ſur le mont Parnaſſe. C'eſt Pauſanias [c] qui le dit. Phylas roy des Theſprotes dont parle Diodore, & Phylas roy des Dryopes dont parle Pauſanias, paroiſſent n'eſtre qu'une même perſonne. Antoninus Libéralis [d] dit, que Mélaneus roy des Dryopes avoit ſubjugué toute l'Épire, & Dicæarchus [e] parlant d'un canton de la Theſprotie, dit, que le pays s'appelloit Dryopide: en faut-il davantage que ce rapport des noms, des temps & des lieux, pour faire voir que Phylas eſtoit en même temps roy des Dryopes & des Theſprotes?

Diod. l. 4. Apollodor. Autor Arg. fab. Trachin. Sophoclis.

Les Dryopes furent donc maiſtres de la Theſprotie avant

[a] Ἀπὸ Ἀμβρακος υἱοῦ Θεσπρωτοῦ, ἀφ' οὗ καὶ ὁ κόλπος Ἀμβρακικος καὶ πόλις Ἀμβρακία, ὡς ἀπὸ Θεσπρωτοῦ ἡ Θεσπρωτία χώρα. *Euſtath. ad Dionyſ.*

[b] Ἔφυρα πόλις Ἠπείρου ἀπὸ Ἐφύρου τοῦ Ἀμβρακος, τοῦ Θεσπρωτοῦ, &c. *Stephan. in Ephyra.*

[c] Βασιλεύοντος Φύλαντος, μάχῃ πε οἱ Δρύοπες ὑπὸ Ἡρακλέους ἡρέθησαν, *Pauſanias, lib. 4. cap. 34.*

[d] Μελανεὺς υἱὸς ὢν αὐτοῦ (Ἀπόλλωνος) βασιλεύσας μὲν Δρυόπων, καὶ πολέμῳ λαβὼν πᾶσαν Ἤπειρον. *Antonin. Liber. Metamorph. 4.*

[e] . . . . . Ἐπιφανὲς Δ' ἱερὸν Ἀθηναῖς ἔστιν ἐν αὐτῇ, ἢ λιμνὴ Κλῆσις· καλεῖται Δρυοπὶς ἡ χώρα δ' ὅλη. *Dicæarch. de Ambracia.*

les expéditions d'Hercule au voiſinage de l'Épire; mais ils ne le furent pas long-temps. Théſée & Pirithoüs ayant eſté mis en priſon par Theſprote, & tirez par Hercule d'entre les mains de Phylas un des ſucceſſeurs de Theſprote, & dernier roy des Dryopes; il faut que les Dryopes n'ayent regné en Épire que pendant une partie du temps que dura la priſon de Théſée. Il faut encore par conſéquent, que la détention de Théſée, la fin du regne de Theſprotus, la conqueſte de l'Épire par Mélaneus roy des Dryopes, le regne de Phylas dernier roy des Dryopes, l'expédition d'Hercule dans l'Épire, la délivrance de Théſée; il faut, dis-je, que tous ces événements ſoient à peu d'intervalle l'un de l'autre, comme il arrive dans les révolutions.

Loco cit. Pauſanias écrit que les Dryopes, ainſi appellez du chef de leur colonie Dryops, avoient habité vers le mont Parnaſſe, & qu'à la 3.e génération ils furent défaits par Hercule, & diſperſez pour toûjours en divers pays de la Grece. Ils ne ſubſiſtérent donc qu'environ deux générations, ou environ 70. ans. Pour les Theſprotes, il ne paroît pas que l'expédition d'Hercule eût mis fin à leur Monarchie. Homére [a] parle d'un roy des Theſprotes nommé *Phidon*, contemporain d'Ulyſſe quelque-temps après la guerre de Troye: ce fut apparemment le dernier roy de la nation, puiſque Néoptoléme [b] fils d'Achille, à ſon retour de la guerre de Troye, trouvant qu'on avoit envahi pendant ſon abſence les eſtats de ſon pere en Theſſalie, vint avec beaucoup de troupes en Épire, s'empara de tout le pays, & s'y eſtablit.

Plutarc. in Pyrrho & alli.

LES ETHICIENS.

Strabon [c] a placé les Ethiciens dans les montagnes de

[a] . . . . Δεκάτῃ δέ με νυκτὶ μελαίνῃ
Γαίῃ Θεσπρωτῶν πέλασε μέγα κῦμα κυλίνδων,
Ἔνθα με Θεσπρωτῶν βασιλεὺς ἐκομίσσατο Φείδων. *Odyſſ. 14. verſ. 315.*

[b] *Pyrrhus Achillis filius, amiſſo per abſentiam Trojanis temporibus paterno regno, in his locis conſedit.* Juſtin. lib 17. cap. 3.

[c] Ἤπειρῶται δ' εἰσὶ καὶ Ἀμφίλοχοι, καὶ οἱ ὑπερκείμενοι, καὶ συνάπτοντες τοῖς Ἰλλυρικοῖς ὄρεσι, πραχεῖαν οἰκοῦντες χώραν, Μολοσσοί τε, καὶ Ἀθαμάνες, καὶ

l'Épire, auprès de la Macédoine & de la Theſſalie, vers les ſources du Pénée, où ils ſubſiſtoient déjà au temps des guerres des Lapithes & des Centaures; car c'eſt vers les Ethiciens, ſi l'on en croit Homére [a], Strabon & Plutarque [b], que ſe retirérent les Centaures, & quelques autres peuples de la Theſſalie vaincus par Ixion & Pirithoüs chefs des Lapithes. *Iliad. 2.*

La moindre ancienneté qu'on puiſſe donc donner aux Ethiciens, eſt d'avoir habité un canton de l'Épire environ un ſiécle avant la guerre de Troye, & de s'y eſtre eſtablis vers le même temps à peu près que les Theſprotes. Il n'y a pas d'apparence qu'ils y ayent eſté dès le temps des Chaoniens, puiſque les Chaoniens, dit Strabon, regnérent d'abord dans toute l'Épire, & après eux les Moloſſes. Pour les Theſprotes, dont la domination ſe trouve placée dans l'intervalle de l'eſtabliſſement des Chaoniens, & de celuy des Moloſſes, on ne dit point qu'ils ayent regné dans toute l'Épire, à cauſe ſans doute des différents peuples; tels que les Ethiciens & les autres qui s'eſtablirent vers les montagnes de l'Épire, tandis que les Theſprotes occupoient le reſte du pays.

Les Ethiciens ne ſubſiſtoient déjà plus [c], ou du moins n'eſtoient plus reconnus pour un peuple particulier, au temps des guerres des Romains dans la Grece. La gloire & la puiſſance des Theſſaliens & des Macédoniens [d] avoit, pour ainſi dire, abſorbé leurs voiſins, ſur-tout les Epirotes ou les peuples du continent, juſqu'à les obliger de gré ou de force, à

Αἴθικες, καὶ Τυμφαῖοι, καὶ Ὀρέσται, Παρωρεσσιοί τε καὶ Ἀτιντᾶνες.... πλησίον δ' ἤδη τῆς τε Μακεδονίας, καὶ τῆς Θετταλίας περὶ τὸ Ποῖον ὄρος καὶ τὸν Πίνδον, Αἴθικές τε καὶ αἱ τῶ Πηνειοῦ πηγαί. *Strab. l. 7.*

[a] Αἴθικες περὶ οὓς ἐξελαθῆναι φησὶν ὑπὸ Πειρίθου τοὺς Κενταύρους ὁ ποιητής. *Strab. l. 9.*

[b] Ἀινιᾶνες ὑπὸ Λαπιθῶν ἐξαναστάντες, τὸ πρῶτον ὥκησαν περὶ τὴν Αἰθικίαν. *Plut. in quæſt. græc. quæſt. 25.*

[c] Ἐκλελοιπέναι δὲ καὶ ἱστοροῦνται. *Str. lib. 9.*

[d] Διὰ γάρ τε τὴν ὀλιγάνειαν, καὶ τὴν ὀλιγάρκειαν τῶν Θεσσαλῶν καὶ τῶν Μακεδόνων οἱ πλησιάζοντες αὐτοῖς μάλιστα τῶν Ἠπειρωτῶν, οἱ μὲν ἐκόντες, οἱ δ' ἄκοντες, μέρη κατέσκαπτο Θεσσαλῶν ἢ καὶ Μακεδόνων· καθάπερ Ἀθαμᾶνες, καὶ Αἴθικες, καὶ Τάλαρες Θεσσαλῶν. *Ibid.*

ne faire plus qu'une même nation avec leurs vainqueurs. C'eſt ainſi, dit Strabon, que les Ethiciens eſtoient devenus partie des Theſſaliens.

LES ATHAMANES.

Les Athamanes, qui furent au commencement une des plus petites nations de l'Épire, devinrent dans la ſuite une des plus floriſſantes. Ils eſtoient au nord de l'Étolie, & habitoient comme pluſieurs autres peuples, les montagnes de l'Épire. Strabon [a], qui marque ainſi la ſituation de leur pays, dit encore que ce fut en leur voiſinage que ſe retirérent les Perrhebes [b] chaſſez de la Theſſalie par les Lapithes dans le temps de la guerre des Centaures. Ce que nous avons dit des Ethiciens, qu'ils furent antérieurs à la guerre de Troye au moins d'environ un ſiécle, puiſque ce fut vers eux que ſe retirérent les Centaures; nous le devons dire des Athamanes à l'occaſion des Perrhebes, qui vinrent s'eſtablir auprès d'eux en même temps que les Centaures allérent chez les Ethiciens.

Les Athamanes ne ſont pas fort célébres dans l'hiſtoire de ces premiers temps; mais ils paroiſſent avec éclat dans les guerres des Romains & des Étoliens contre la Macédoine. On
Tit. Liv. voit dans Tite-Live, que les Étoliens dans leurs démêlez avec Philippe, choiſirent pour médiateur Aminandre roy des Athamanes, & que les Romains briguérent ſon ſecours contre le même Philippe. Cet Hiſtorien parle encore de la ville de Satione qu'on devoit rendre aux Athamanes: or Satione eſtoit,
Polyb. l. 5. ſelon Polybe, une des quatre villes ſituées ſur le lac Lychnide en Illyrie; ce qui fait voir que les Athamanes eſtendoient leur domination ſur la chaîne entière des montagnes de l'Épire, & même au-delà.

[a] Ὑπέρκειντας δ' ἐν τῇ μεσογαίᾳ καὶ τοῖς ἑσπερίοις μέρεσι, τοὺς μὲν Ἀκαρνάνων Ἀμφίλοχοι· τούτων δὲ Δόλοπες καὶ ἡ Πίνδος· τοὺς δὲ Αἰτωλῶν Περραιβοί τε, καὶ Ἀθαμᾶνες, καὶ Αἰνιάνων τὸ μέρος τοὺς Οἰτῆ ἐχόντων. *Strab. lib. 10.*

[b] Οἱ μὲν οὖν Περραιβοὶ καταδυναστευθέντες ὑπὸ Λαπιθῶν, εἰς τὰ ὀρεινὰ ἀπανέστησαν οἱ πλείους τὰ περὶ Πίνδον καὶ Ἀθαμᾶνας, &c. *Strab. lib. 9.*

LES PERRHEBES.

Les Perrhebes, avant que de paſſer en Épire, habitoient dans la partie Orientale de la Theſſalie; ils occupoient alors, ſuivant Strabon [a], les environs de la mer & de l'embouchûre du Pénée; mais les Lapithes, Ixion, & Pirithoüs ſon fils les défirent, s'emparérent de leur pays, & les forcérent d'en venir chercher un nouveau dans le milieu des terres au voiſinage du Pénée. Pirithoüs dans cette expédition ſe rendit auſſi maître du mont Pélion, & en chaſſa les Centaures, qui ſe retirérent vers l'Épire, comme nous l'avons déjà remarqué. Pour les Perrhebes, continuë Strabon [b], la pluſpart s'en allérent auſſi en Épire vers les Athamanes à l'Occident du Pinde. Le petit nombre demeura en Theſſalie, mêlé avec les Lapithes aux environs du mont Olympe & du fleuve Titareſe; les uns & les autres mêlez enſemble, ſont appellés *Pélaſgiotes* par Simonide [c]; ce qui fait voir que les Perrhebes eſtoient Pélaſgiens d'origine.

Nous avons dans Homére une époque de la défaite des Centaures, & par conſéquent une époque du paſſage des Perrhebes en Épire. Ce Poëte dit que Polybete qui eſtoit au ſiége de Troye fut fils de Pirithoüs, & qu'il naquit le même jour que ſon pere défit les Centaures, & les obligea d'abandonner le mont Pélion pour ſe retirer en Ethice. On ne peut donc guéres compter qu'environ une génération entre le paſſage des Perrhebes en Épire, & la derniére guerre de Troye. *Iliad. 2.*

La Theſſalie preſque entiére ſéparoit les Perrhebes Orientaux ou Theſſaliens, des Perrhebes Occidentaux ou Épirotes;

[a] Ταύτην τὴν χώραν πρότερον μὲν ᾤκουν Περραιβοὶ, τὸ πρὸς τῇ θαλάττῃ μέρος νεμόμενοι, καὶ τὰ Πωμφὰ... εἶτα ταπεινώσαντες ἐκείνους εἰς τὴν ὀνομαζομένην μεσογαίαν ποταμίαν, Λαπίθαι κατέσχον αὐτὰ τὰ χωρία, Ἴξίων, καὶ ὁ υἱὸς Πειρίθους, ὃς καὶ τὸ Πήλιον κατεκτήσατο, βιασάμενος τοὺς κατοικοῦντας Κενταύρους... Οἱ μὲν οὖν Περραιβοὶ καταδουλευθέντες ὑπὸ Λαπιθῶν, εἰς τὴν ὀρεινὴν ἀπανέστησαν οἱ πλείους ἐπὶ τοὺς Πίνδον καὶ Ἀθαμᾶνας καὶ Δόλοπας. *Strab. lib. 9.*

[b] Ἡ δὲ Πίνδος ὄρος... πρὸς ἑσπέραν δὲ Περραιβοὺς μεταναστὰς ἀνθρώπους ἔχουσα. *Ibid.*

[c] Διὰ δὲ τὸ ἀναμὶξ οἰκεῖν Σιμωνίδης Περραιβοὺς καὶ Λαπίθας καλεῖ ποτὲ Πελασγιώτας. *Ibid.*

cependant ils estoient encore, malgré leur éloignement, liez d'intérests & réünis sous un même Commandant au temps de la guerre de Troye. Voicy comme Homére en parle [a], *Guneus venu de Cyphos, conduisoit 22. navires; là estoient les Éniens & les Perrhebes, tant ceux qui habitent la froide contrée de Dodone, que ceux qui cultivent les environs du charmant Titarese.* Ulysse, suivant ce même Poëte, conduisit à Troye les autres nations de l'Épire.

Les Éniens, dont on vient de parler, avoient le même Général que les Perrhebes: situez autrefois vers le mont Ossa au milieu des Perrhebes Orientaux, comme le dit Strabon, ils en furent chassez, dit Plutarque, par les Lapithes, & vinrent vers l'Éthace ou l'Éthice, suivant ce dernier auteur [b]. *Les Éniens*, dit Strabon, *aujourd'huy voisins des Étoliens, habitoient autrefois les environs de Dation & du mont Ossa entre les Perrhebes.* Cette transmigration des Éniens, quand ils passérent de chez les Perrhebes Thessaliens, vers les Perrhebes Épirotes, au Nord & au voisinage de l'Étolie, est de très-ancienne date, puisqu'elle se fit au temps de la guerre des Lapithes.

Str. lib. 10. loco cit.
Plutarch. Quæst. græc. loco cit.

Tome 7.

Les Auteurs de la nouvelle Histoire Romaine paroissent avoir confondu le premier pays des Éniens avec leur derniére demeure. Parlant de ce peuple dans les derniéres guerres de la Grece, ils disent que leur ville Énia fit d'abord partie du canton appellé Perrhebie dans la Pélasgiotide, contrée de la Thessalie, & qu'elle passa ensuite sous la domination des Étoliens. La Perrhebie, contrée de la Thessalie, où estoient les anciens Éniens, estoit située vers l'embouchûre du Pénée; le pays des derniers Éniens estoit au Nord & au voisinage de l'Étolie vers les Éthiciens & le mont Pinde. La ville d'Énia dont il est question, ne fut donc jamais dans la Perrhebie, contrée de la Thessalie.

[a] Γουνεὺς δ' ἐκ Κύφου ἦγε δύω καὶ εἴκοσι νῆας.
Τῷ δ' Ἐνιῆες ἕποντο, μαχητάων λαὸν ἄγοντες,
Οἵ τε περὶ Δωδώνην ἀνχίμορον οἰκί' ἔσχον,
Οἵ τ' ἀμφ' ἰμερτὸν Τιταρήσιον ἔργ' ἐνέμοντο. *Iliad. 2.*

[b] Αἰνιᾶνες οἱ νῦν Αἰτωλοῖς ὁμορο-
οῦσι τὸ Δάπον οἴκουν καὶ τὴν Ὀσσαν μετὰ
Περραιβῶν. *Strab. l. 1.*

On pourroit, ce me ſemble, renfermer dans la nation des Perrhebes Épirotes, les Selles & les Hellopes, dont quelques Auteurs font autant de peuples différents. Homére, qui dit que les Perrhebes avoient fixé leur ſéjour dans le pays de Dodone, dit auſſi que les Selles y habitoient; mais il fait entendre que ces derniers eſtoient des Miniſtres du Temple, pluſtoſt qu'un peuple particulier: il fait parler ainſi Achille à Jupiter [a]. *O Jupiter Dodonéen & Pélaſgien, qui habitez loin de nous, & préſidez à la glaciale Dodone, aux environs de laquelle habitent les Selles, vos Miniſtres, ne ſe lavant point les pieds, & couchant à terre;* on voit par ce témoignage que les Selles conſacrez au miniſtére du temple de Dodone, s'abſtenoient de bain & couchoient ſur la dure, apparemment par eſprit de religion; cependant de cette vie auſtére, Strabon conclud, que c'eſtoit un peuple barbare, qui n'eſtoit que voiſin de Dodone [b]: *Pour ce qui regarde Dodone,* dit-il, *Homére déclare aſſez par le genre de vie de ceux qui habitoient aux environs, qu'ils eſtoient Barbares, en diſant qu'ils ne ſe lavoient point les pieds, & qu'ils couchoient à terre.* Mais ne ſemble-t'il pas qu'en cet endroit, le Géographe n'a pas pris le véritable ſens du Poëte?

Venons aux Hellopes. On appelloit *Hella* ou *Siége*, le lieu de l'Oracle de Jupiter à Dodone [c]. Favorinus le dit après Héſychius. D'ailleurs Strabon [d] aſſûre que Pindare appelle *Helles* ceux qu'Homére nomme *Selles;* & l'affinité qui ſe trouve entre l'aſpiration & le ſifflement, entre *H* & *S* confirme cette opinion, ſuivant la remarque de Paulmier de Grentemeſnil. C'eſt ainſi que des mots Grecs ἓξ, ἑπτὰ, ἕρπυλλον, ἕρπω, les Latins ont fait, *ſex*, *ſeptem*, *ſerpyllum*,

[a] Ζεῦ, ἄνα Δωδωναῖε, Πελασγικὲ, τηλόθι ναίων,
Δωδώνης μεδέων δυσχειμέρου· ἀμφὶ δὲ Σελλοὶ
Σοὶ ναίουσ' ὑποφῆται ἀνιπόδητες χαμαιεδναι. *Il. 16. v. 233.*

[b] Περὶ δὲ Δωδώνης, τοὺς μὲν πλείστους ὑπολαμβάνουσι τὸ ἱερὸν διότι βάρβαροι, δῆλον ἐκ τῶν ὑποκειμένων· ὁ γὰρ Ὅμηρος ἐκ τοῦ βίου τῶν ἐγγὺς, ἀνιπόδους, χαμαιεύνας λέγων. *Strab. l. 7.*

[c] Ἕλλα καθέδρα καὶ Διὸς ἱερὸν Δωδώνη. *Lexic.*

[d] Πότερον δὲ χρὴ λέγειν Ἕλλοις ὡς Πίνδαρος, ἢ Σελλοῖς ὡς ὑποτίθεσθαι παρ' Ὁμήρῳ κεῖσθαι, ἡ γραφὴ ἀμφίβολος οὖσα ἐᾷ διχοῦ ζητεῖσθαι. *Strab. l. 7.*

ſerpo; & pour ne point ſortir de l'exemple en queſtion, c'eſt ainſi que du mot Grec ἕλλα on a fait le mot Latin *Sella*, ſiége. Les Selles & les Helles ou Hellopes, que Pline prétend eſtre autant de peuples différents, ne ſont donc que les mêmes perſonnes, les miniſtres du ſiége de Jupiter à Dodone: & le fertile canton qu'Héſiode [a] nomme *Hellopie*, & où il place l'oracle de Dodone, n'aura vray-ſemblablement eſté que les terres des environs, ou de la dépendance de ce même *ſiége*. Le Chriſtianiſme qui a conſacré juſqu'aux termes de religion employez par les Payens, appelle encore aujourd'huy *ſiéges*, les endroits où doivent réſider les principaux de ſes miniſtres.

A l'occaſion de ce qu'Homére dit des Selles, le Commentateur Didyme [b] adjoûte, que les Selles, nation Épirote de la Theſprotie, eſtoient ainſi appellez du fleuve Selleis qui paſſoit chez eux. Il eſt plus naturel de dire avec Paulmier de Grentemeſnil, que ce ſont les Selles qui ont donné leur nom au fleuve Selleis, & parce que la ſeule expreſſion *Selles* eſt le terme primitif, & *Selleis* le terme dérivé; & parce que les fleuves, généralement parlant, ont tiré leurs noms des hommes. Quoy qu'il en ſoit, Homére fait mention du fleuve Selleis dans le récit d'une expédition d'Hercule, qui paroît eſtre celle qu'il fit en Épire. *Hercule*, dit ce Poëte, *ayant pris Aſtyoche dans la ville d'Éphyre, ſur les bords du fleuve Selleis, dans le temps qu'il détruiſoit tant de floriſſantes villes, avoit eu d'elle le vaillant Tlépoléme, qui fut élevé dans la maiſon de ſon pere.* Ce fut Tlépoléme qui conduiſit les Rhodiens au ſiége de Troye.

Palm. Gr. antiq. lib. 2. cap. 5.

Iliad. 2.

LES AMBRACIENS.

Theſprotus eut un fils nommé *Amarax* par [c] Stéphanus, & *Ambrax* par Euſtathe [d]. *Les Ambraciens*, dit ce dernier,

[a] Ἔστι τὶς Ἑλλοπίη πολυλήϊος ἠδ' βὼλέμων..... Ἐνθά τε Δωδώνη. &c. *Heſiod. de Orient. apud ſchol. Sophocl. ad Trachin.*

[b] Σελλοὶ ἔθνος Ἠπειρωτικὸν τῆς Θεσπρωτίας κληθὲν ἀπὸ τῦ παραῤῥέοντος ποταμοῦ Σελλήεντος. *Didym. ad Il. 16.*

[c] Τὸν Ἀμάραχον τῦ Θεσπρωτοῦ. *Steph. loco cit.*

[d] Ἀμβρακιῆς δὲ Ἠπειρωτικὸν καὶ αὐτὸ ἔθνος, καὶ οὕτω λέγονται, ἢ ἀπὸ Ἀμβρακίας

ſont

ſont auſſi un peuple Épirote ainſi appellé, ou d'Ambracie fille d'Augéas, ou d'Ambrax fils de Theſprote, qui donna ſon nom au Golphe Ambracien, & à la ville d'Ambracie, comme Theſprote avoit donné le ſien au pays de Theſprotie. Le Golphe Ambracien au voiſinage de la ville d'Ambracie, ſéparoit, ſuivant Polybe [a], l'Épire de l'Arcananie, ayant l'Épire au Septentrion, & l'Arcananie au Midi. C'eſt vers cet endroit qu'Ambrax fils de Theſprote fixa ſon ſéjour, apparemment lorſque les Eſtats de ſon pere eurent eſté pris & ravagez, d'abord par les Dryopes, & enſuite par Hercule, comme nous l'avons déja remarqué: c'eſt pourquoi l'origine des Ambraciens ne remonte guéres qu'à environ une ou deux générations avant la guerre de Troye.

Peu après cette guerre, il y avoit un autre Ambrax qui regnoit à Ambracie. Denys d'Halicarnaſſe [b] parlant de la fuite d'Énée & de ſes compagnons, dit, qu'eſtant arrivez à Actium, ils jettérent l'ancre au promontoire du Golphe Ambracien; & que de-là ils allérent à la ville d'Ambracie, où regnoit Ambrax fils du Déxamene d'Hercule: il reſte, adjoûte-t-il, dans l'un & l'autre endroit des monuments de leur arrivée en ce pays.

Scymnus de Chio & Strabon, paroiſſent rejetter l'origine des Ambraciens long-temps après la guerre de Troye. *Après les Moloſſes*, dit Scymnus [c], *eſt Ambracie, Colonie des Corinthiens. Gorgus fils de Cypſéle en fut le premier habitant. Am-*

τῆς Αὐγέου θυγατρὸς, ἢ ἀπὸ Ἄμβρακος υἱοῦ Θεσπρωτοῦ, ἀφ' οὗ καὶ ὁ κόλπος Ἀμβρακικὸς καὶ πόλις Ἀμβρακία, ὡς ἀπὸ Θεσπρωτοῦ ἡ Θεσπρωτία χώρα. *Eaſtath. ad Dionyſ.*

[a] Διορίζει δὲ τήν τε Ἤπειρον καὶ τὴν Ἀκαρνανίαν, ἔχων τὴν μὲν Ἤπειρον ἀπὸ τῆς ἄρκτων, τὴν δὲ Ἀκαρνανίαν ἀπὸ μεσημβρίας. *Polyb. lib. 4.*

[b] Ἐπὶ τὸ Ἄκτιον ἐλθόντες ὁρμίζονται πρὸς τὸ Ἀμβρακικοῦ κόλπου ἀκρωτήριον, κἀκεῖθεν εἰς Ἀμβρακίαν ἀφικνοῦνται πόλιν ἣν ἐβασίλευσεν Ἄμβραξ ὁ Δεξαμενοῦ τοῦ Ἡρακλέους, ἃ ὑπολείπονται ἑκατέρωθι μνήμεια τῆς ἀφίξεως. *Dionyſ. Hal. lib. 1.*

[c] Μετὰ δὲ τοὺς Μολοσσοὺς Ἀμβρακία,
Κορινθίων
Ἄποικος ὄζιν· ὤκισεν δ' ὁ Κυψέλου
Αὐτὴν πρότερον παῖς Γόργος. . . .
Scymn. Ch. v. 452.

bracie, dit Strabon [a], *eſt à peu près ſituée ſur le Golphe. Elle eſt l'ouvrage de Tolgus fils de Cypſéle.* Celuy qui eſt appellé *Gorgus* par Scymnus de Chio, & *Tolgus* par Strabon; Antoninus Liberalis [b] le nomme *Torgus*, & le met, non pas fils, mais frere de Cypſéle. Il accorde même les Hiſtoriens, qui font les Ambraciens antérieurs à la guerre de Troye, avec ceux qui les font poſtérieurs à cette guerre; en faiſant entendre, qu'Ambracie ſubſiſtoit déja lorſqu'on y conduiſit une nouvelle colonie de Corinthe; cette colonie fut envoyée en Épire, ſuivant Strabon [c], par Cypſéle & par Gargaſus : elle s'empara d'abord de la coſte de l'Arcananie, & s'avança enſuite vers le Golphe Ambracien, où elle reſtablit pluſtoſt qu'elle ne fonda la ville d'Ambracie.

Le temps de l'eſtabliſſement de cette colonie, ou ce qui eſt la même choſe, le temps du regne de Cypſéle à Corinthe, n'eſt pas fort difficile à déterminer. La tyrannie des Cypſélides dura, ſuivant le témoignage d'Ariſtote [d], 73. ans & 6. mois, à ſçavoir, 30. ans ſous Cypſéle, & 44. ans ſous Périandre ſon fils, preſque contemporain de Créſus & de Cyrus, qui, de l'aveu de tout le monde, vivoient environ l'an 550. avant l'ere chrétienne. Périandre un peu plus ancien, regnoit donc vers l'an

[a] Ὑπόκειται δὲ αὕτη τῷ μυχῷ μικρὸν Τόλγου τοῦ Κυψέλου κτίσμα. *Str. l. 7.*

[b] Καὶ ὁ μὲν Ἀπόλλων ἑαυτῷ θεσπίσειν ἔλεγε τὴν πόλιν, ὅτι Μελανθὺς ὁ υἱὸς ἐξ αὐτῆς, βασιλεύσας μὲν Δρυόπων, καὶ πολέμῳ λαβὼν τὴν πᾶσαν Ἤπειρον, γενόμενος δὲ παῖδας Εὔρυτον καὶ Ἀμβρακίαν, ἀφ' ἧς ἡ πόλις Ἀμβρακία καλεῖται· καὶ αὐτὸς μέγιστα χαείσασθαι ταύτῃ τῇ πόλει· Σισυφίδας μὲν γὰρ αὐτοῦ θεσπίσαντος ἀφικομένους, καταρθώσαι τὴν πόλεμον Ἀμβρακιώτας, τὸν ἡγεμόνα αὐτοῖς θεὸς Ἠπειρώτας. Τόργον δὲ τὸν ἀδελφὸν Κυψέλου καὶ τοὺς αὐτοῦ χρησμοὺς λαὸν ἔποικον ἀγαγεῖν εἰς Ἀμβρακίαν ἐκ Κορίνθου. *Antonin. Liber. Metam. 4.*

[c] Κορίνθιοι δὲ πεμφθέντες ὑπὸ Κυψέλου καὶ Γαργάσου, ταύτῃ τε κατέσχον τὴν ἀκτὴν, καὶ μέχρι τοῦ Ἀμβρακικοῦ κόλπου προῆλθον· καὶ ὅτε Ἀμβρακία σωφρονίσθη, καὶ τὸ Ἀνακτόριον. *Strab. lib. 10.*

[d] Δευτέρα δὲ περὶ Κόρινθον ἡ τῶν Κυψελιδῶν· καὶ γὰρ αὕτη διετέλεσεν ἔτη τεῖα καὶ ἑβδομήκοντα καὶ ἓξ μῆνας. Κύψελος μὲν γὰρ ἐτυράννησεν ἔτη τριάκοντα, Περίανδρος τεσσαράκοντα, Ψαμμήτιχος δὲ ὁ Γορδίου τρία ἔτη. *Aristot. de Rep. lib. 5. cap. 12.*

600. & Cypſéle ſon pere vers l'an 620. ou peu auparavant; c'eſt par conſéquent vers ce temps-là qu'on peut le plus raiſonnablement placer l'eſtabliſſement de la colonie Corinthienne à Ambracie. S'il s'agiſſoit de fixer cet événement par les années depuis la guerre de Troye, la choſe ſeroit peut-être plus embarraſſante. Dans un endroit, Pauſanias [a] ſemble dire, quoyqu'un peu obſcurément, que Cypſéle deſcendoit au 6.e degré de Mélas, qui eſtoit contemporain d'Alétès au temps du retour des Héraclides dans le Péloponneſe. Le retour ſe fit, ſuivant Thucydide, 80. ans après la guerre de Troye, & 6. générations font environ 200. ans: ainſi à peine ſe trouveroit-il 280. années d'intervalle entre la guerre de Troye & Cypſéle; ce qui eſtant joint à l'an 620. avant l'ere chrétienne, qui eſt le temps vers lequel Cypſéle peut avoir regné, on n'auroit que l'intervalle de 900. ans entre la guerre de Troye & l'ere chrétienne. Dans un autre endroit, le même Pauſanias [b] compte entre le retour & Cypſéle 10. générations; 5. pour la Monarchie des Héraclides dans Corinthe, & 5. pour la tyrannie des Bacchiades dans la même ville; ce qui donne 400. ans entre la guerre de Troye & Cypſéle, & 1000. ans entre cette même guerre & l'ere chrétienne; à moins qu'on ne réduiſe les 10. générations aux 6. dont nous avons déja parlé, ou bien qu'on n'entende par ces 10. générations, 10. ſucceſſions plus courtes que les générations ordinaires. Telle eſt la différence des deux calculs qu'on peut tirer de Pauſanias, pour déterminer le temps de Cypſéle par rapport à la guerre de Troye. Celuy de ces deux calculs, qui donne au ſiége de Troye le plus d'ancienneté, ne laiſſe pas de le rapprocher de nous d'environ 2 ou 300. ans plus près qu'il ne l'eſt dans le ſyſtême ordinaire des Chronologiſtes modernes.

[a] Κυψέλῳ δὲ τοῖς πρόγονοις ἕκτον ἐπὶ γόνος ἐξαρχῆς Γοργάσου τοῦ Σισυφίδου, καὶ πρόγονος ὄψιον ἐπὶ Μέλας ὁ Ἀντάσου. Μέλανα... ἐκ ἤθελεν Ἀλήτης... δέξασθαι. *Pauſan. l. 5. c. 18.*

[b] Ἀλήτης δὲ αὐτὸς καὶ οἱ ἀπόγονοι βασιλεύουσιν ἐς μὲν Βάκχιν ἀπὸ Πρυτάνιδος ὀκτὼ γενεὰς πέντε. Ἀπὸ τούτου δὲ οἱ Βακχιάδαι καλούμενοι πέντε ἄλλας γενεὰς... ἐς ὃ Κύψελος τυραννήσας ὁ Ἠετίωνος ἐξέβαλε τοὺς Βακχιάδας. *Pauſ. l. 2. c. 4.*

Quand [a] la colonie envoyée par Cypſele arriva en Épire, les Ambraciens gémiſſoient ſous la tyrannie de Phalæcus. Ils prirent à leur ſecours les nouveaux-venus de Corinthe, & ſe ſoûlevérent contre le tyran, qui en fit d'abord un grand carnage; mais enfin une heureuſe tranquillité ſuccéda bien-toſt à ces troubles domeſtiques. Les Ambraciens, à qui les Oracles d'Apollon avoient fait prendre les armes, crûrent que c'eſtoit à ce Dieu qu'ils eſtoient redevables de la paix. De-là vint la coûtume qu'ils eûrent dans la ſuite, de chanter le ſauveur Pythien dans leurs feſtes & dans leurs feſtins publics. C'eſt ce qu'Antoninus Liberalis [b] fait dire à Apollon luy-même dans une de ſes Métamorphoſes, où ce Dieu diſpute avec Diane & avec Hercule, du droit de préſider à la ville d'Ambracie, après avoir pris pour juge le vieillard Cragaleus, qui, pour avoir décidé en faveur d'Hercule, eſt changé par Apollon en rocher. Ovide a fait alluſion à cet événement fabuleux, en diſant d'Énée & de ſes compagnons [c]: *Ils virent Ambracie, qui avoit eſté le ſujet d'une diſpute entre les Divinitez, & le rocher en quoy le Juge avoit eſté métamorphoſé.*

Il eſt à croire que les Cypſélides détruiſirent la tyrannie de Phalæcus dans Ambracie, & qu'ils y eſtablirent la leur; du moins Périandre fils de Cypſéle eſt appellé tyran des Ambraciens par Ariſtote & par Maxime de Tyr: Ariſtote dit que le peuple ayant chaſſé Périandre, recouvra ſon ancienne liberté.

Ariſt. Pol. l. 5. c. 4.
Max. Tyr. Serm. 8.

Les Ambraciens eûrent auſſi des démêlez avec les Moloſſes, nation Épirote, qui, comme nous le verrons bien-toſt, ſoûmit à la fin toutes les autres. On voyoit à Delphes, dit Pauſanias,

[a] Φαλαίκῳ δὲ τυραννοῦντι τῆς πόλεως αὐτοὶ κατὰ μαντείαν Ἀμβρακιώτας ἐπαναστῆσαι· καὶ παρὰ πολὺ πολλοὺς ἀπολέσθαι τὸν Φάλαικον· τὸ δὲ ὅλον, αὐτὸς ὁ τῇ πόλει παῦσαι πλησίαις ἐμφύλιον πόλεμον καὶ ἔριδας καὶ στάσιν, ἐμποιῆσαι αὖτε τούτων δὲ εὐνομίαν καὶ θέμιν καὶ δίκην· ὅθεν αὐτὸν ἔτι νῦν παρὰ Ἀμβρακιώτας σωτῆρα. Πύθιον ὁ ἑορταῖς καὶ ἐλαπίναις ᾄδεσθαι. *Antonin. Liber. Met. 4.*

[b] Ἀκούσας ὁ Κραγαλεὺς ἔγω τὴν πόλιν Ἡρακλέους εἶναι. Ἀπόλλων δὲ καὶ ὀργῇ ἀφάμενος αὐτὸν τῇ χερὶ πέτρον ἐποίησεν, ἵναπερ εἰσήκει. *Ibid.*

[c] . . . . . *Certatam lite Deorum*
Ambraciam, verſique vident ſub imagine ſaxum
Judicis. Ovid. Metamorph. 13.

* un asne de bronze, que les Ambraciens y avoient offert en reconnoissance d'un avantage qu'ils remportérent sur les Molosses, une nuit que ces derniers sortirent mal à propos d'une embuscade, effrayez du bruit que fit un asne en passant auprès d'eux.

Cependant les Ambraciens tombérent dans de grands malheurs; ils furent assujettis par les rois d'Épire; ils furent taillez en piéces par les Athéniens, qui avoient à leur teste Démosthène: Thucydide rapporte des particularitez de cette guerre & Diodore adjoûte, que la ville d'Ambracie demeura presque détruite. Philippe roy de Macédoine, pere d'Alexandre, les attaqua ensuite, au rapport de Démosthène: enfin Marcus Fulvius les soûmit aux Romains, & Paul Émile les dépouilla de leurs privileges & de leurs biens, comme tous les autres Épirotes.

Thucyd. l. 3. Diodor.

Polyb. Plutarc. in Æmilio.

* Ἀνέθεσαν δὲ καὶ Ἀμβρακιῶται χαλκοῦν ὄνον, νυκτομαχίᾳ Μολοσσοὺς νικήσαντες· λόχον μὲν σφίσιν οἱ Μολοσσοὶ παρεσκεύασαν, ὄνου δὲ, ὃς ἐλαυνόμενος ὑπὸ τοῦ ἀγροῦ τότε ἔτυχεν, ὄνον ἥλειαν διώκοντος σφῶν ὕβριστὴν τῇ ἄλλῃ καὶ τραχύτητι τοῦ φθέγματος, ὡσαύτως δὲ καὶ τοῦ ἀνδρὸς ὃς τὸν ὄνον ἤλαυνε, βοῶντος ἀσαφῆ τε καὶ ἄκοσμα, οὕτως οἵ τε ὑπὸ τοῦ ἕδρας τῶν Μολοσσῶν ἐξανίσταντας τεταχθέντες· καὶ οἱ Ἀμβρακιῶται φωράσαντες τὰ ὅπλα σφίσι βεβουλευμένα ὑπηχοῦσιν ὑπὸ τῇ νυκτὶ, καὶ ὑπεράτησαν μάχῃ τῶν Μολοσσῶν. *Pausan. l. 10. c. 18.*

RECHERCHES SUR L'ARÉOPAGE.

Par M. l'Abbé DE CANAYE.

PREMIÈRE PARTIE.

30. d'Avril 1728.

L'IDÉE que nous avons conçuë de l'Aréopage eſt trop grande, pour ne pas nous donner une curioſité empreſſée ſur tout ce qui a quelque rapport à luy. L'époque préciſe de ſon eſtabliſſement, le nom de ſon fondateur, le nombre fixe de ſes juges; en un mot tout ce qui appartient à cet auguſte Tribunal, nous intéreſſe & nous touche; mais l'hiſtoire toute occupée, ce ſemble, des oracles qui s'y rendoient, ne nous parle preſque jamais que de ſa profonde ſageſſe, & nous livre ſur tout le reſte aux conjectures incertaines d'une penible diſcuſſion.

En vain quelques-uns de ceux qui ont cherché l'Aréopage juſques dans ſa ſource, moins découragez que les autres par les ténébres qui la leur déroboient, ont-ils fait effort pour les percer: en vain, ſemblables à ces voyageurs intrépides que rien ne rebute, ils ont eſté ſe perdre courageuſement dans la nuit des temps les plus reculez; le vray s'eſt dérobé obſtinément à leurs pourſuites, ils ne nous ont rapporté que des probabilitez foibles, ſouvent contredites par d'autres; & le compte qu'ils nous ont rendu de leurs recherches à cet égard, a eu la deſtinée ordinaire aux relations des grands voyages, d'où l'on ſort communément plus fatigué des courſes de l'auteur, qu'enrichi de ſes découvertes. En effet, ſi on lit avec attention le Traité que le ſçavant Meurſius nous a laiſſé ſur l'Aréopage; Traité dans lequel l'auteur a certainement ramaſſé tout ce qu'on peut dire ſur cette matiére; on y verra fort en détail les éloges magnifiques que les plus grands hommes anciens & modernes ont donné à ces fameux juges d'Athénes, & quelques reſtes précieux de leurs anciens uſages; rien de ſuivi ſur tout le reſte; rien de prouvé exactement. Aurois-je donc ſaiſi ce qui paroît avoir échappé à toute la ſagacité de ce grand homme: je ne

ſuis pas aſſez vain pour le penſer. Je me ſuis borné uniquement à mettre dans une partie de ſon ouvrage plus d'ordre qu'il n'y en a; j'adjoûte à ce que dit l'auteur, pour réfuter l'opinion de Cicéron, de Plutarque & de Lucien, ſur le fondateur de l'Aréopage, de quoy en démontrer la fauſſeté, & fixer en quelque façon l'Époque de l'eſtabliſſement de ce Tribunal: enfin je réünis ſous le même point de vûë tous les traits, qui peuvent nous donner une idée à peu près exacte de cette auguſte Compagnie: heureux, ſi dans l'impuiſſance où je ſuis de vous rien offrir ſur cette matiére qui aît les graces de l'invention, vous avez l'indulgence de penſer que je n'ay du moins rien gâté dans ce qui n'eſtoit pas de moy.

Et d'abord quel partage entre les auteurs ſur l'étymologie du mot Aréopage! Si Pauſanias nous dit dans ſes Attiques, que ce Tribunal s'appelle ainſi, parce que Mars eſt le premier qui y ait eſté jugé: Καθὸ καὶ ὁ ἄρειος πάγος καλούμενος ὅτι πρῶτος Ἄρης ἐν ταύτῃ ἐκρίθη, Eſchyle dans ſes Euménides, nous déclare qu'il doit ſon nom au ſacrifice que les Amazones, qui aſſiégeoient pour lors Athénes, offrirent au Dieu Mars dans l'endroit même où les Juges s'aſſemblérent depuis, Ἄρει δ' ἔθυον ἔνθεν ἐς ἐπώνυμος πέτρα πάγος ἄρειος. Si Ariſtide nous raconte *In Panathen.* que Neptune intenta un procès à Mars ſur la mort de ſon fils; que ce pere infortuné réünit en ſa faveur les ſuffrages de tous les Dieux, & que de ce fameux démêlé l'Aréopage tira ſon *Ibid.* nom; λαγχάνει ὁ Ποσειδὼν Ἄρει τὴν δίκην ὑπὲρ τοῦ παιδὸς, καὶ νικᾷ ἐν ἅπασι τοῖς Θεοῖς, καὶ τὴν ἐπώνυμίαν ὁ τόπος λαμβάνει, l'auteur du grand Étymologetique nous aſſûre que ce lieu s'appelle ainſi, parce que les Amazones, filles de Mars y ont campé, ἄρειος πάγος οὕτω καλούμενος ὅτι αἱ Ἀμάζονες ἐπὶ τὸν τόπον ἐκεῖνον ἐστρατεύοντο Ἄρεος οὖσαι. Enfin ſi Lactance reproche aux Juges de l'Aréopage, d'avoir par leur indulgence pour Mars, fait élever des Autels à un ſcélerat, qui méritoit le dernier ſupplice, Euſtathe, dans ſon Commentaire ſur Denys d'Alexandrie, nous ramene encore aux Amazones, ἀφ' ὧν Ἀμαζόνων ὡς φασὶ Ἄρεος καταγομένων, καὶ ὁ ἄρειος πάγος ἐν Ἀθήναις ὠνόμασται, οἷα μέχρι καὶ ἐκεῖ ἐλθουσῶν.

Mais, peut-eſtre que l'objet des recherches devenant plus intéreſſant, les découvertes auſſi ont eſté plus heureuſes; peut-eſtre que les Grecs & les Latins, également admirateurs de ce Tribunal le plus reſpectable qui fut jamais, après avoir perdu ſans trop de regret leurs peines ſur l'étymologie du mot, au fond médiocrement importante; peut-eſtre dis-je, les Grecs & les Latins ont-ils ſaiſi d'une main plus ſûre le point précis de ſon eſtabliſſement & de ſon auteur. Ciceron & Plutarque nous en parlent tous deux d'un ton à nous le faire croire: le premier dit préciſément dans ſon troiſiéme livre des Offices, que ſi l'on doit de grandes louanges aux conqueſtes de Thémiſtocles, Solon ne mérite pas de moindres éloges pour avoir inſtitué l'Aréopage: *Quamvis enim*, dit-il, *Themiſtocles jure laudetur, & ſit ejus nomen quàm Solonis illuſtrius, citeturque Salamis clariſſimæ teſtis victoriæ quæ anteponatur conſilio Solonis ei qui primum conſtituit Areopagum. Et Themiſtocles quidem*, adjoûte-t-il plus bas, *nihil dixerit in quo ipſe Areopagum adjuverit, at ille adjuvit Themiſtoclem: eſt enim bellum geſtum conſilio Senatûs ejus qui à Solone erat inſtitutus.*

Plutarque va encore plus loin; il nous aſſûre que l'opinion commune de ſon temps eſtoit, que Solon avoit fondé l'Aréopage, & regarde le ſilence de Dracon ſur les Aréopagites, comme une preuve déciſive de la vérité de ce ſentiment, οἱ μὲν οὖν πλεῖστοι τῶν ἐξ ἀρείου πάγου βουλῶν ὥσπερ ἐίρηται Σόλωνα συστῆσαι φασὶν, καὶ μάρτυρεῖν αὐτοῖς μάλιστα δοκεῖ τὸ μηδαμοῦ τὸν Δράκοντα λέγειν μηδὲ ὀνομάζειν Ἀρεοπαγίτας.

O Anacharſis, dit Solon dans un des Dialogues de Lucien; je vous fais en ce moment juge de l'Aréopage, gardez-vous bien de rompre le ſilence qu'on obſerve dans ce Tribunal que j'ay fondé. Καὶ σὲ ὦς Ἀνάχαρσι Ἀρεοπαγίτην ἐν τῷ παρόντι ποιοῦμαι ἔλεγε, καὶ σχὴν τὸν τῆς βουλῆς μοῦ νόμον ἄκουε. Voilà, ſans doute, trois autoritez bien poſitives, & bien capables, ce ſemble, de nous décider ſur les deux points que nous examinons; mais par malheur trois ou quatre faits inconteſtables démontrent la fauſſeté de cette opinion: & Plutarque qui vient de l'eſtablir avec tant de confiance, quatre lignes au-deſſous de l'endroit

Plutarch. in vita Solonis.

l'endroit où il fait honneur à Solon de l'inſtitution de l'Aréopage, convient, qu'à examiner de bien près la VIII.e Loy de ce grand homme, il paroît que ce Tribunal eſtoit avant luy. Voicy cette Loy telle qu'on la liſoit dans la 13.e Table des Reglements de Solon : Ἀτίμων ὅσοι ἄτιμοι ἦσαν πρὶν ἢ Σόλωνα ἄρξαι ἐπιτίμους εἶναι, πλὴν ὅσοι ἐξ ἀρείου πάγου ἢ ὅσοι ἐκ τῶν Ἐφετῶν ἢ ἐκ πρυτανείου καταδικασθέντες ὑπὸ τῶν βασιλέων ἐπὶ φόνῳ ἢ σφαγᾶσιν ἢ ἐπὶ τυραννίδι ἔφυγον ὅτι δεσμὸς ἐφάνη ὅδε. Qu'on rende l'honneur à ceux qui, avant que Solon fût Archonte, ont eſté notez d'infamie, on n'en exceptera que ceux qui avant la publication de la préſente Loy, ont eſté condamné à l'exil par l'Aréopage, ou par les Ephétes, ou par les Rois qui jugent dans le Prytanée, pour crime d'aſſaſſinat, pour homicide volontaire, ou pour avoir voulu s'emparer du gouvernement. Plutarque en homme conſéquent adjoûte, que cette exception ſuppoſe que l'Aréopage eſtoit avant la Magiſtratûre de Solon, & la publication de ſes Loix, ταῦτα δὴ πάλιν ὡς πρὸ τῆς Σόλωνος ἀρχῆς καὶ νομοθεσίας τῇ ἐξ ἀρείου πάγου βουλῇ οὖσαν ἐνδείκνυται. Quoyque cette réflexion paroiſſe luy avoir échappé, par les efforts qu'il fait enſuite pour concilier ce qu'on en devoit conclurre, avec ce qu'il avoit eſtabli d'abord; elle n'en eſt pas moins judicieuſe, ni par conſéquent moins déciſive contre ſon ſyſtême; puiſque d'une part il eſt clair par les termes mêmes de la Loy, que l'Aréopage eſtoit avant que Solon fût Archonte, & qu'il eſt conſtant de l'autre, qu'il n'avoit pû faire aucun changement dans la police d'Athénes, ni à plus forte raiſon un eſtabliſſement de cette importance, avant que d'avoir acquis par la qualité d'Archonte, le droit de la gouverner. Mais ſans trop faire valoir la contradiction manifeſte qui ſe trouve entre ces deux paſſages de Plutarque, & qui montre évidemment que cette opinion commune, où on eſtoit de ſon temps, n'eſtoit qu'une tradition populaire, qui ne prouve jamais rien dans aucun genre : il eſt aiſé de démontrer la vérité de ce que dit Ariſtote, qu'il paroît que Solon n'abolit point ce qui ſubſiſtoit avant luy, ἔοικε δὲ ὁ Σόλων ἐκεῖνα μὴ ὑπάρχοντα πρότερον ὑ καταλῦσαι, τῇ τε ἐξ ἀρείου πάγου βου-

Ibid.

Ibid.

Ariſt. politic. lib. 2. c. 10.

λῶ, καὶ τῶ τῶν ἀρχῶν ἄρεσιν. En effet Pausanias, dans l'histoire qu'il a écrite de la guerre qui s'alluma entre les Messéniens, & ceux de Lacédémone, nous parle d'un Polcharès qu'on vouloit traduire dans l'Aréopage, parce qu'il paroissoit que ce Tribunal jugeoit des meurtres depuis longtemps; ὑπετρέπειν δὲ καὶ τῷ Ἀθήνησι δικαστηρίῳ καλουμένῳ ὑπ' ἀρείῳ πάγῳ ὅτι δίκας τὰς φονικὰς τὸ δικαστήριον τοῦτο ἐδόκει δικάζειν ἐκ παλαιοῦ. Or cet événement, selon la supputation de Pausanias, qui paroît assez juste, se rapporte à la seconde année de la IX.e Olympiade, qui revient à la 841. de l'ére Attique. Ce fait est arrivé par conséquent 141. ans avant Solon, puisqu'il n'est question de Solon qu'à la 3.e année de la XLVI.e Olympiade, c'est-à-dire, l'an de l'ére Attique 991.

Isocr. in Panathen. Lycurgue, selon Isocrate, n'avoit fait que copier dans sa République, les grands modéles que luy offroit Athénes: son Sénat de Sparte estoit formé sur l'Aréopage; il avoit mis à la teste des affaires, des vieillards d'une prudence consommée: on apportoit à l'élection de ces Magistrats, des précautions aussi scrupuleuses que celles dont on usoit à Athénes, dans le choix de ceux qui devoient entrer dans l'Aréopage; μετὰ τοσαύτης σπουδῆς ποιῆσαι νομοθετήσαντος μετὰ ὅσης περ φασὶ καὶ τοὺς ἡμετέρους περὶ τῆς εἰς ἄρειον πάγον ἀναβήσεσθαι μελλόντων· non pas, dit-il, auparavant que Lycurgue eût sur tout cela la gloire de l'invention, mais uniquement celle d'avoir imité de son mieux ce qui avoit esté si sagement imaginé par nos ancestres; οὐχ ὡς Λυκούργου τι τούτων εὑρόντος ἢ διανοηθέντος, ἀλλὰ ὡς μιμησαμένου τῶν τε διανόησιν ὡς δυνατὸν ἄρισα τῶν προγόνων τῶν ἡμετέρων· Mais Lycurgue, au rapport de Cicéron, estoit contemporain d'Homére, *Lycurgi temporibus Homerus etiam fuisse creditur*, selon Strabon, ces deux grands hommes eûrent une entrevûë dans l'Isle de Chio, συντυχόντα καὶ ὁμήρῳ διατρίβοντι ἐν Χίῳ. Le temps où vivoit Homére se trouve heureusement déterminé par les Marbres d'Arondel, qui le fixent à l'an de l'ére Attique 676. sous Diognete Roy d'Athénes; sur ce pied-là Lycurgue auroit précédé Solon de trois cens & tant d'années.

Cic. Tuscul. l. 8.

Strab. l. 10.

Ce qu'il y a de vray, indépendamment de l'autorité de Cicéron & de Strabon, qui pourroit être icy ſuſpecte; c'eſt que 24. ans après le temps, dans lequel il eſt conſtant qu'Homére a vêcu, Lycurgue inſtitua les Jeux Olympiques, de concert avec Iphitus & Cléoſthénes; & c'eſt-là proprement la premiére Olympiade. Je dis la premiére, car celle qu'on regarde ordinairement comme telle, celle où Corœbus remporta le prix, celle enfin de laquelle on commence à compter par Olympiades, n'eſt à parler exactement que la 28.e ἀπὸ Ἰφίτου Ὀλυμπιάδες ὀκτὼ πρὸς ταῖς ἴκοσι καταριθμουῦται εἰς Κόροιβον τὸν Ἠλεῖον, la diſtance qui ſépare l'une de l'autre eſt donc de 108. ans: mais la premiére Olympiade vulgaire eſt la 807.e année de l'ére Attique; donc la premiére Olympiade Iphitéenne ou Lycurgique, comme l'appellent Phlégon, S.t Clement d'Alexandrie & Euſebe, commence à la 699.e année de l'ére Attique; donc Lycurgue eſt antérieur à Solon de 292. ans. *Phleg. in frag.*

Pauſanias nous apprend encore qu'après la mort de Codrus, qui, ſur la réponſe de l'Oracle, ſe dévoua généreuſement pour ſa patrie, le petit nombre de Lacédémoniens qui eſtoient demeurez dans Athénes après la retraite de l'armée du Peloponnéſe, près d'eſtre immolez à la cruauté du vainqueur, ſe réfugiérent dans l'Aréopage, comme dans un aſyle ſacré, ἀθροιζομένων ἐπ' αὐτοὺς τῶν Ἀθηναίων κατέφυγον εἰς τὸν ἄρειον πάγον. Or Codrus vivoit en 470. de l'ére Attique, c'eſt-à-dire 521. ans avant Solon.

Nous liſons dans Apollodore, que Dédale condamné pas l'Aréopage, s'enfuit chez Minos, qui vivoit ſelon les marbres d'Arondel en 288. κριθεὶς ἐν ἀρείῳ πάγῳ καὶ καταδικασθεὶς πρὸς Μίνωα ἔφυγε. Cephale, ſelon le même auteur, fut condamné par l'Aréopage à un exil perpétuel, pour avoir ſans le vouloir, percé d'un javelot ſa femme Procris: Κέφαλος ἀκοντίζει καὶ τυχὸν ἀποκτείνει Πρόκριν, καὶ κριθεὶς ἐν ἀρείῳ πάγῳ φυγεῖν αἴδιον καταδικάζεται. Le premier de ces deux faits, précéde Solon de 698. ans, & le ſecond de plus de 800. puiſqu'on le ſuppoſe arrivé, ſelon Marsham dans ſa Chronique, ſous *Apollod. l. 3.*

Erechthée VI.e Roy d'Athénes, qui vivoit en 155. ou 60. de l'ére Attique.

Enfin, & c'eſt ce qui acheve la démonſtration; nous trouvons dans un des marbres d'Arondel, ces paroles préciſes: *Depuis le démêlé de Mars & de Neptune, à l'occaſion de la mort d'Hallirrothius fils de Neptune, & depuis que le lieu de la conteſtation s'eſt appellé Aréopage, on compte 1268. ans, Cranaüs regnant pour lors à Athénes*, ἀφ' οὗ δίκη Ἀθήνησιν ἐγένετο Ἄρει καὶ Ποσειδῶνι ὑπὲρ τοῦ Ἁλιρροθίου τοῦ Ποσειδῶνος, καὶ ὁ τόπος ἐκλήθη ἄρειος πάγος ἔτη ασξή. βασιλεύοντος Ἀθηνῶν Κραναόυ, c'eſt-à-dire, que l'Aréopage ſubſiſtoit 941. ans avant Solon, puiſque Cranaüs regnoit à Athénes la 50.e année depuis l'arrivée de Cécrops, à laquelle commence l'ére Attique; car en ajoûtant 50. ans aux 1268. du marbre, on a 1318. ans, c'eſt-à-dire, toute l'ére Attique.

SECONDE PARTIE.

IL eſt naturel aux hommes de décorer leurs ouvrages: Dracon avoit eſtabli les Ephétes; ce Tribunal, formé de cinquante-un Juges, choiſis dans ce que la République avoit de meilleur, devint le Tribunal ſuprême. On appelloit à luy des déciſions de tous les autres; luy ſeul jugeoit en dernier reſſort, mais ce grand éclat des Ephétes, ne fut pas d'une longue durée. L'Aréopage, humilié par Dracon, reprit ſous Solon toute ſon ancienne ſplendeur; il luy rendit le premier rang, & pour le venger, ce ſemble de l'injuſtice de Dracon, il luy confia l'inſpection générale des Loix: Σόλων δὲ αὐτοῖς προκατέκτισε τὴν ἐξ ἀρείου πάγου βουλὴν, dit Pollux; & ſelon Plutarque, τὴν ἐπὶ βουλὴν ἐπίσκοπον πάντων καὶ φύλακα τῶν νόμων ἐκάθισεν. Il avoit compris, ſans doute, par les factions qui diviſoient la République, quand il fut élû Archonte, combien d'inconvenients traîne après ſoy le partage de l'autorité. Athénes juſqu'à luy gouvernée par des Tribunaux particuliers, que les moindres circonſtances multiplioient, changeoit tous les jours de forme: quelque réünis qu'ils fuſſent par les vûës générales

du bien public & l'amour commun de la patrie ; comme chacun d'eux n'avoit d'action réelle qu'à proportion de ſon pouvoir particulier, il eſtoit bien difficile que tant d'impreſſions différentes, & ſi inégales, donnaſſent à tout le corps de l'Eſtat ce mouvement uniforme & régulier, qui, par une impulſion toûjours la même, conſerve à chaque partie la ſituation dans laquelle elle doit eſtre par rapport au tout. Pour y parvenir, il falloit réünir toutes les portions d'une autorité, qui trop diſtribuée, perdoit ſa force : Solon le fit, & la plaça toute entiére dans le corps de l'Aréopage, qui par-là devint le grand reſſort du gouvernement. Ces Juges, qui, ſous Dragon, ne connoiſſoient que des meurtres, virent comparoître devant eux les crimes de toute eſpéce ; & la même main qui puniſſoit du dernier ſupplice le meurtre, le poiſon, l'incendie, le vol, alloit en arracher les racines dans le ſein du luxe, de l'oiſiveté & de la débauche ; également attentifs à corriger la pareſſe des jeunes gens, & la langueur des vieillards, ils faiſoient naître dans les premiers le déſir de ſervir l'Eſtat, & rendoient aux autres leur premiére activité ; perſuadez que les extrêmes produiſent les mêmes effets, ils croyoient avoir autant à craindre d'une abondance exceſſive, que d'une extrême pauvreté ; de-là cette recherche ſi exacte des facultez de chaque particulier, τὼν ἐξ ἀρείου πάγου βουλὼν ἔταξεν ἐπισκοπεῖν ὅθεν ἕκαστος ἔχει τὰ ἐπιτήδεια· de-là cette ſévérité ſi grande à l'égard de ces citoyens inutiles, qui, bien loin de ſoulager la ſociété luy peſent, & la deshonorent, ἔταξεν ἐπισκοπεῖν ὅθεν ἕκαστος ἔχει τὰ ἐπιτήδεια καὶ τοὺς ἀργοὺς κολάζειν. Rien n'eſt plus beau que le portrait qu'Iſocrate nous a tracé de ces hommes merveilleux, & de l'ordre qu'ils eſtablirent dans Athénes : comme le paſſage eſt un peu long, je me contente de le traduire icy, ſans m'aſſujettir cependant à rendre littéralement, & mot pour mot, les expreſſions grecques. Les Juges de l'Aréopage, dit cet auteur, « n'eſtoient point occupez de la maniere dont ils puniroient les « crimes, mais uniquement d'en inſpirer une telle horreur, que « perſonne ne pût ſe réſoudre à en commettre aucun ; les ennemis, ſelon leur façon de penſer, eſtoient faits pour punir les «

Plutar. in vita Solonis.

Iſocr. in Areopag.

» crimes, mais eux pour corriger les mœurs ; ils donnoient à tous
» les citoyens des soins généreux, mais ils avoient une attention
» spéciale aux jeunes gens ; ils n'ignoroient pas que la fougue des
» passions naissantes donne à cet âge tendre les plus violentes
» secousses ; qu'il faut à ces jeunes cœurs une éducation, dont
» l'âpreté soit adoucie par une certaine mesure de plaisir, & qu'au
» fonds il n'y a que les exercices où se trouve cet heureux mê-
» lange de travail & d'agrément, dont la pratique constante puisse
» plaire à ceux qui ont esté bien élevez; les fortunes estoient trop
» inégales pour qu'ils pûssent prescrire à tous indifféremment les
» mêmes choses, & au même dégré ; ils en proportionnoient la
» qualité & l'usage aux facultez de chaque famille. Les moins
» riches estoient appliquez à l'agriculture & au négoce, sur ce
» principe, que la paresse produit l'indigence, & l'indigence les
» plus grands crimes : ayant ainsi arraché les racines de tous les
» maux, ils croyoient n'en avoir plus à craindre. Les exercices
» du corps, le cheval, la chasse, l'étude de la Philosophie, estoit
» le partage de ceux à qui une meilleure fortune donnoit de plus
» grands secours ; dans une distribution si sage leur but estoit de
» sauver les grands crimes aux pauvres, & de faciliter aux riches
» l'acquisition des vertus. Peu contents d'avoir establi des Loix si
» utiles, ils estoient d'une attention extrême à les faire observer ;
» dans cet esprit, ils avoient distribué la ville en quartiers, & la
» campagne en cantons différents ; tout se passoit ainsi comme
» sous leurs yeux, rien ne leur échappoit des conduites particu-
» liéres ; ceux qui s'écartoient de la regle, estoient citez devant
» les Magistrats, qui assortissoient les avis ou les peines à la qua-
» lité des fautes dont les coupables estoient convaincus. Ces mê-
» mes Aréopagites engageoient les riches à soulager les pauvres,
» ils réprimoient l'intempérance de la jeunesse, par une discipline
» austére ; l'avarice des Magistrats effrayée par les supplices toû-
» jours prests pour la punir, n'osoit paroître ; & les vieillards à
» la vûë des emplois, & des respects des jeunes gens, se tiroient
» de la léthargie dans laquelle ce grand âge a coûtume de les
» plonger. La Religion, ce grand mobile des actions humaines,
estoit aussi de leur ressort. Platon n'osa jamais, au rapport de

S.t Justin Martyr, divulguer son opinion particuliére sur la Divinité; il avoit appris des Egyptiens celle de Moyse, elle luy parut la meilleure, & il l'embrassa avec empressement, mais la crainte que luy inspiroit l'attachement inviolable de l'Aréopage au systême dominant, ne luy permit pas de nommer seulement l'auteur d'un sentiment si opposé à la tradition commune, τὸν μὲν ὀνόκατος Μωύσεως διὰ τὸ ἕνα καὶ μόνον διδάσκειν θεὸν μνημονεῦσαι παρ' Ἀθηναίοις οὐκ ἀσφαλὲς ἡγεῖτο, δεδιὼς τὸν ἄρειον πάγον. Saint Paul fut interrogé sur les nouveaux dogmes qu'il annonçoit: Vous prêchez, luy disoient-ils, une doctrine à laquelle nos oreilles ne sont point accoûtumées, ξενίζοντα γὰρ τινὰ εἰσφέρεις εἰς τὰς ἀκοὰς ἡμῶν, par une suite nécessaire leur Juridiction s'estendoit au détail du culte des Dieux, καὶ περὶ τῶν ἱερῶν πρόνοιαν ἐποιεῖτο. Les édifices publics, la propreté des ruës, la paye des soldats, la distribution des deniers publics; en un mot tout ce qui intéressoit la République dans quelque genre que ce fût, estoit reglé par la sagesse de l'Aréopage: le peuple même, tout souverain qu'il estoit, ne faisoit jamais rien sans le consulter; & souffroit sans murmure qu'il réformât ses jugemens précipitez: cependant ce pouvoir sans bornes estoit luy-même soûmis aux loix, c'estoient-elles qui déterminoient les récompenses & les peines; & ces Juges si respectables rendoient compte de l'exercice de leur pouvoir à des censeurs publics, qui placez entre eux & le peuple, empêchoient que l'Aristocratie ne devinst trop puissante.

Just. Martyr in exhortatione ad gentes.

Luc. act. Apost.

Demosth. orat. in Neæram.

Mais que n'éxigeoit-on point de ceux qui entroient dans l'Aréopage! Sous Dracon il falloit pour estre admis au nombre des Ephétes, de la naissance, une fortune au-dessus de la médiocre, mais sur-tout beaucoup de vertu: ces trois qualitez si rarement réünies, ne parurent pas suffisantes à Solon; il fit une loy, par laquelle il ordonna que l'entrée de l'Aréopage ne seroit désormais ouverte qu'à ceux qui auroient esté Archontes pendant l'année; pour donner plus de poids à la régle il s'y assujettit luy-même, & ne fût reçû qu'à ce titre, συνηκάμψος ἦ ὁ Σόλων τῶν ἐξ ἀρείου πάγου βουλῶν ἐκ τῶν κατὰ ἑαυτὸν ἀρχόντων, ἧς διὰ τὸ ἄρξαι καὶ αὐτὸς μετεῖχεν. Ce n'estoit encore là que le premier pas; ces Magistrats

annuels qui venoient de donner la loy à la République, eſtoient interrogez ſur leur adminiſtration; quand leur conduite ſe trouvoit irréprochable, on les admettoit avec éloge, mais le moindre écart les en excluoit ſans retour, οἱ δὲ ἐννέα Ἄρχοντες κατὰ ἕκασον ἐνιαυτὸν μετὰ τὸ δοῦναι τὰς εὐθύνας τοῖς Ἀρεοπαγίταις προσετίθεντο. Que ne devoit-on point attendre d'un Tribunal ſi bien compoſé, & quelle vénération ne méritoient pas des hommes ſi rares; on les reſpectoit au point de n'oſer pas rire en leur préſence, & leur réputation d'équité eſtoit ſi bien eſtablie, que ceux mêmes qu'ils condamnoient, ou qu'ils renvoyoient de leurs demandes, ne ſe plaignoient jamais de l'avoir eſté injuſtement; οὐδεὶς οὐδὲ φεύγων ἄλοις οὐδὲ διώκων ἡττηθεὶς ἐξελεγξεν ὡς ἀδίκως ἐδικάσθη τὰ κριθέντα: trop heureux ſi une vertu ſi pure, & ſi avouée de ceux même qui n'en ſentoient que le poids, n'eût rien perdu de ſon premier éclat; mais telle eſt la fatalité attachée aux choſes humaines, la perfection à leur égard eſt un eſtat violent, & par conſéquent de paſſage. Periclès, cent ans environ après Solon, pour flatter le peuple, & le mettre dans ſon parti, fit tous ſes efforts pour affoiblir l'autorité de l'Aréopage qui commençoit à peſer à la multitude: il luy ôta la connoiſſance de beaucoup d'affaires, & fit ſervir au deſſein qu'il avoit de l'humilier l'éloquence d'Ephialtes, homme redoutable par ſes talents, & ennemi déclaré des grands d'Athénes, Περικλῆς μενίπτωφ μὴν ἔχρητο πρὸς τὰς στρατηγίας, δι' Ἐφιάλτου δὲ τὴν ἐξ Ἀρείου πάγου βουλὴν ἐταπείνωσε. L'Aréopage luy-même parut entrer dans les vûës d'un homme qui projettoit ſa ruine, & fit tout ce qu'il falloit pour hâter ſa propre décadence. Les précautions qu'on prenoit d'abord pour ne recevoir dans cette Compagnie que des gens, qui par toute leur conduite pûſſent en ſoûtenir la majeſté, parurent outrées; on fut moins délicat ſur le choix, & dans la confiance préſomptueuſe où l'on eſtoit que les deffauts auſquels on faiſoit grace, ne tiendroient pas long-temps contre tant de bons exemples, on ne s'apperçût pas que le vice s'y gliſſoit; la corruption cachée d'abord & timide, gagna inſenſiblement, & fit enfin de tels progrès, qu'on vit jouer ſur le théatre les crimes les plus honteux, pris, non de la multitude,

Demoſth. orat. in Ariſtocr.

Plutar. in præceptis regendæ reipublicæ.

multitude, née ce ſemble pour le vice, mais du ſein même d'un Tribunal qui en avoit eſté juſques-là l'effroy. Demetrius le Comique fit une piéce qu'il intitula l'*Aréopagite*, dans laquelle il démaſque ces Sénateurs hypocrites, que les préſens & la beauté corrompoient également. Voilà la ſituation où étoient les choſes du temps d'Iſocrates : la peinture qu'il en fait dans ſon parallele de l'Aréopage dans ſa gloire, avec l'Aréopage tombé, eſt trop belle pour ne pas en raſſembler ici les principaux traits. *Athen. l. 9.*

Dans les beaux jours de l'Aréopage, dit cet auteur, les jeunes « *Iſocr. in Areopag.*
gens fuyoient ces amuſemens, dans leſquels ils paſſent main- «
tenant leur vie; tout occupez de leurs devoirs, la gloire ſolide «
de les bien remplir les touchoit uniquement, & ils n'accor- «
doient leur admiration qu'à ceux qui ſe diſtinguoient dans ce «
genre par un ſuccès plus éclatant & plus ſoutenu; ils évitoient «
la place publique avec beaucoup de ſoin, & quand une néceſ- «
ſité indiſpenſable les forçoit d'y paſſer, ils le faiſoient avec une «
modeſtie & une pudeur, qui montroit bien que le goût ne les «
y portoit pas; le mépris injurieux pour les vieillards, la plus «
légere oppoſition même à leurs ſentimens, leur paroiſſoit un «
crime énorme; l'horreur pour le cabaret eſtoit ſi grande & ſi «
générale, qu'un eſclave qui avoit de l'honneur, avoit honte d'y «
boire ou d'y manger : le talent de la plaiſanterie n'avoit rien qui «
flattât leur goût, ils n'en avoient que pour les choſes graves & «
ſérieuſes, & cette facilité dangereuſe pour les bons mots, qu'on «
regarde maintenant comme un préſent de la nature digne d'en- «
vie, n'excitoit alors que la compaſſion. Et qu'on ne s'imagine «
pas que j'en veuille plus de mal à la jeuneſſe de nos jours; la «
corruption où elle eſt plongée n'eſt point ſon ouvrage, & j'en «
connois beaucoup pour qui cette licence effrenée n'a point d'at- «
traits : à qui faut-il donc s'en prendre? à ceux qui avant nous «
gouvernoient la République; ce ſont eux qui ont ouvert la porte «
à tous ces déſordres qui l'inondent, en dégradant le Sénat : ce «
Sénat, qui deffendoit Athènes des maux qui l'accablent aujour- «
d'huy, des accuſations fauſſes, de l'indigence, des exactions de «
la guerre; ce Sénat, qui maintenant la concorde au-dedans, & «
la paix au-dehors, avoit rendu les Athéniens également fidéles «

» au reſte de la Grece qu'ils avoient ſauvé, & redoutables aux » barbares, dont ils avoient tellement réprimé l'audace, qu'ils ſe » croyoient trop heureux quand la main qui leur avoit porté des » coups ſi terribles ceſſoit de frapper. C'eſtoit encore à ce Sénat » que l'on devoit cette ſécurité ſi parfaite, dans laquelle on voyoit » couler ſes jours tranquilles; on embelliſſoit, ſans crainte des » voleurs, les maiſons de campagne les moins gardées, & la » magnificence s'y déployoit auſſi ſûrement qu'à la ville: dans » ces jours heureux d'innocence & de candeur, la pluſpart des » citoyens renfermez dans l'enceinte de leurs héritages, ne pou- » voient ſe réſoudre à les quitter; les feſtes les plus ſolemnelles ne « les rappelloient point à la ville, & la douceur du ſpectacle do- » meſtique, l'emportoit chez eux ſur la pompe des jeux publics; » juſtes eſtimateurs des choſes, ils ne meſuroient point leur bon- » heur ſur la magnificence des ſpectacles, ni ſur la libéralité » paſſagére & intéreſſée des Ediles, qui dans les largeſſes qu'ils » font au peuple, n'ont d'autre but que d'effacer leurs prédéceſ- » ſeurs ou leurs collegues; mais ils faiſoient conſiſter leur vérita- » ble félicité dans une vie ſimple & modeſte, & dans une abon- » dance générale, qui pût fournir à chacun des citoyens toutes » les choſes néceſſaires à la vie. Quel bonheur en effet, & quelle » ſageſſe dans ceux qui gouvernoient alors! que ce ſort eſtoit » doux, & que le noſtre eſt déplorable! Peut-on voir en effet, » ſans eſtre pénétré de la douleur la plus amere, ces citoyens » infortunez, qui privez de tout ſecours, vont aux Tribunaux » publics, chercher dans les caprices du hazard, de quoy ne pas » mourir de miſere, pendant que l'Eſtat s'empreſſe de fournir » au luxe & aux débauches des Rameurs; excès ſans doute » inouis à nos peres, & néceſſairement réſervez aux temps fu- » neſtes qui devoient ſuivre la ruine de l'Aréopage.

SUITE DES RECHERCHES SUR L'ARÉOPAGE.

14. de Janvier 1729.

APrès avoir examiné dans ma premiére Diſſertation ſu- l'Aréopage, ce qui peut déterminer l'époque de ſon eſtabliſſer

ment & ſon fondateur; après avoir montré que l'inſtitution de ce Tribunal n'appartient point à Solon, comme Plutarque & Cicéron nous l'aſſûrent: j'ay crû qu'il convenoit d'entrer icy dans le détail de la forme qu'obſervoient ces Juges d'Athénes dans l'inſtruction & le jugement des affaires ſur leſquelles ils prononçoient. Pour s'en former une idée plus exacte, il faut ſçavoir d'abord, que le Tribunal où on s'aſſembloit, n'éſtoit point hors de la ville, comme Héſychius l'a prétendu; mais qu'il eſtoit placé au milieu d'Athénes, ſur une colline ſituée à l'oppoſite de la Citadelle. Hérodote dit poſitivement, que les Perſes eſtoient campez ſur une colline qui faiſoit face à la Citadelle, & que les Athéniens appelloient *Aréopage*, οἱ δὲ Πέρσαι ἱζόμενοι ἐπὶ τὸν καταντίον τῆς ἀκροπόλιος ὄχθον τὸν Ἀθηναῖοι καλέουσιν ἄρειον πάγον, ἐπολιόρκεον τρόπον τοιόνδε. Valere Maxime diſtingue formellement la forteresſe de Minerve de l'Aréopage, *inter ipſum Areopagum divini & humani certaminis domicilium, & excelſam præſidis Minervæ arcem.* Montons, dit Lucien, à l'Aréopage, ou pluſtoſt à la Citadelle même, pour eſtre plus à portée de voir tout ce qui ſe paſſe dans la ville, μόνον ἀπίωμεν ἐπ' ἄρειον πάγον, μᾶλλον δὲ εἰς τὴν ἀκρόπολιν αὐτὴν, ὡς ἂν ὀξυωπῆς ἅμα καταφανείη πάντα τὰ ἐν τῇ πόλει.

Cet édifice n'avoit rien que de ſimple, & le toit, qui dans ſon origine eſtoit de la plus vile matiére, demeura en cet eſtat juſqu'au temps d'Auguſte: c'eſt ce que nous apprend Vitruve, *Athenis Areopagi, ... tectum è luto*[a]. Oreſte fut le premier qui s'aviſa de l'embellir, il y éleva un autel à Minerve: l'on y voyoit auſſi deux eſpéces de maſſes d'argent taillées en ſiéges, ſur leſquelles on faiſoit aſſeoir l'accuſateur & l'accuſé. L'une de ces deux maſſes eſtoit conſacrée à l'Injure, & l'autre à l'Impudence: cette ébauche de culte fut perfectionnée par [b] Epiménides, qui fit élever à ces Divinitez allégoriques des autels dans

Vitruve, l. 5. c. 1.

[a] Καὶ βωμὸς ἔστιν Ἀθηνᾶς ἀρείας, ὃν Ὀρέστης ἀνέθηκεν ἀποφυγὼν τὴν δίκην, πρὸς δὲ ἀργυραῖς λίθοις ἐφ' ὧν ἑδᾶσιν ὅσοι δίκας λαγχάνουσι καὶ οἱ διώκοντες, τὸν μὲν Ὕβρεως, τὸν δὲ Ἀναιδείας αὐτοὶ ὀνομάζουσιν. *Pauſan. in Att. ubi de Areop.*

[b] Ὥσπερ ἀμυλᾷ καὶ Ἐπιμενίδης ὁ παλαιὸς Ὕβρεως, καὶ Ἀναιδείας Ἀθηναῖοι ἀνέστησαν βωμούς. *Clem. in Protr.*

Cicer. l. 11, de leg. les formes; & bien-toſt après un temple, dont Cicéron parle dans ſon ſecond Livre des Loix: *Illud vitioſum Athenis, quod Cylonis ſcelere expiato, Epimenide Crete ſuadente, fecerunt contumeliæ fanum & impudentiæ.* Ce temple répondoit à celuy qu'Oreſte avoit bâti aux Furies, qui en l'amenant à Athénes, luy avoient procuré la protection de Minerve. Épiménides en renouvella la dédicace, & le conſacra de nouveau aux Euménides ou aux Déeſſes ſéveres, comme on les appelloit à Athénes, πλησίον δὲ ἱερόν ἐστιν θεῶν ἃς καλοῦσιν Ἀθηναῖοι σεμνάς. On ſe croyoit perdu ſans reſſource, & livré à tous les malheurs enſemble, quand on avoit eu la hardieſſe d'appuyer un parjure du nom ſacré de ces redoutables Déeſſes. Les Myſtiques du Paganiſme ſe figuroient que les Euménides n'avoient un temple ſi proche de l'Aréopage, que pour inſpirer les Juges, & leur ſauver par une aſſiſtance continuelle, les mépriſes qui auroient pû échapper à leur fragilité. Pour intéreſſer davantage ces Divinitez terribles à bien ſervir l'Aréopage, on avoit grand ſoin de leur culte; & le Sénat leur nommoit luy-même des ſacrificateurs. Démoſthénes l'avoit eſté, & trouvoit fort extraordinaire qu'on oſaſt intenter une accuſation contre un homme à qui la République avoit confié un employ de cette importance, ἐπαμπασάμενος μὲ φόνου, τοιοῦδε τῆς σεμνῆς θεᾶς ἱεροποιὸν αἱρεθέντα ὑπ' Ἀθηναίων ἁπάντων τοῦτον αὐτὸν ἀγ καθαρξάμενον τῆς ἱερᾶς.

Pauſan. 36. de Areopag.

Demoſth. orat. in Med.

Il eſtoit naturel d'aſſocier aux Euménides les divinitez qui partageoient avec elles le ſouverain empire des morts: Épiménides fit placer dans leur temple les Statuës de Pluton, de Mercure & de la Terre *: elles eſtoient toutes d'une forme agréable, dit Pauſanias; chacune d'elles eſtoit placée ſur un autel, où ſacrifioient en actions de graces ceux des citoyens ou des eſtrangers que l'Aréopage avoit renvoyez abſous.

Mais ce n'eſtoit pas à la ſeule reconnoiſſance que les Déeſſes

* Τοῖς δὲ τῶν Εὐμενίδων ἀγάλμασιν οὐδὲ πύπτις ἔπεσιν οὐδὲν φοβερὸν οὐδὲ ὅσα ἄλλα ἀνάκειται τῶν Θεῶν τῶν ὑπογαίων, κεῖται δὲ καὶ Πλούτων, καὶ Ἑρμῆς καὶ Γῆς ἄγαλμα· ἀπόῤῥητα θύουσι μὲν ὅσοις ἐν ἀρείῳ πάγῳ τὴν αἰτίαν ἐξενεγκεῖν ἀπολύσασθαι θύοι σί τε καὶ ἄλλος ξένοι τι ἰμοίως καὶ αὐτοί. *Pauſan. in Att.*

séveres devoient tout l'encens qui fumoit sur leurs autels; l'incertitude superstitieuse où l'on estoit du parti qu'elles pourroient prendre sur le compte des accusez, leur faisoit prodiguer les offrandes, & on n'épargnoit rien pour leur inspirer la clémence qu'on vouloit qu'elles fissent passer jusques dans l'esprit des Juges.

* Le tombeau d'Oedipe faisoit encore un des ornements de l'Aréopage, il estoit placé dans l'enceinte extérieure de cet édifice, aussi-bien qu'un vaisseau destiné à relever la pompe des jeux publics.

Quelque précieux que dût estre à l'Aréopage tout cet appareil de Religion, par l'impression de respect & d'effroy qu'il devoit exciter dans la multitude; il ne craignit point de sacrifier à la commodité tout l'avantage qu'il pouvoit tirer de ces autels & de ces temples qui l'environnoient de toutes parts.

Le Sénat s'assembloit, comme je l'ay dit d'abord, dans une espéce de sale bâtie sur le sommet d'une colline. Les vieillards courbez sous le poids des années, ne la montoient qu'avec peine; cependant, comme ils ne s'y rendoient d'abord que les trois derniers jours de chaque mois, ils supportoient avec patience ce que leur coûtoit une situation si incommode; mais les affaires se multipliérent au point, qu'ils furent obligez d'adjoûter aux trois premiéres séances, une quatriéme, qu'ils placérent au septiéme jour du mois, & à laquelle succéda bien-tost une assemblée de tous les jours.

Ils estoient si réguliers à la tenir, que les festes les plus solemnelles ne pûrent l'interrompre, que sous l'Archontat de Cephisodore, qui, à la troisiéme année de la cent cinquiéme Olympiade, fit un décret, par lequel il estoit ordonné aux Aréopagites de célébrer, à l'exemple des autres Tribunaux, les festes Apaturiennes qui duroient cinq jours.

Un exercice si assidu tout à la fois, & si pénible, fit sentir aux Aréopagites toute l'incommodité de la situation de leur

* Ἔστι δὲ ἐντὸς τοῦ προαυλίου (τοῦ ἀρείου πάγου) μνῆμα Οἰδίποδος.... Τοῦ δὲ ἀρείου πάγου πλησίον δείκνυται ναῦς ποιητὸς ἐς τιμὴν τῶν παναθηναίων πομπήν. *Pausan. in Att.*

Tribunal, & les détermina à le tranſporter dans un endroit de la ville qu'on appelloit le portique Royal : c'eſtoit une place expoſée à toutes les injures de l'air; quand les Juges, qui s'y rendoient en grand ſilence, eſtoient réünis, on les enfermoit dans une eſpéce d'enceinte tracée par un fil, ou pluſtoſt une corde qu'on faiſoit couler tout autour.

Pour que rien ne pût partager l'attention qu'ils devoient aux affaires, ils ne jugeoient que pendant la nuit, dans la vûë, dit Lucien, de n'eſtre occupez que des raiſons, & point du tout de la figure de ceux qui parloient, οἱ ἐν νυκτὶ καὶ ἐν σκότῳ δικάζουσιν, ὡς μὴ εἰς τοὺς λέγοντας ἀλλὰ ἐς τὰ λεγόμενα ἀποβλέποιεν. De-là ce que nous liſons dans Athénée, que perſonne ne connoiſſoit ni le nombre ni le viſage des Aréopagites, οὔτε τὸ πλῆθος οὔτε τὰς ὄψεις οἶδεν οὐδείς. Au reſte l'uſage qu'ils avoient de juger *ſub dio*, ne leur eſtoit pas particulier; tous les Tribunaux en uſoient ainſi quand il eſtoit queſtion de meurtre, ἅπαντα τὰ δικαστήρια ἐν ὑπαίθρῳ δικάζει τὰς δίκας τοῦ φόνου. Et * cela pour deux raiſons, 1.° pour épargner aux Juges les protecteurs nez de l'innocence, le déſagrément de ſe trouver dans l'endroit même où les coupables apportoient des mains ſouillées de crimes : 2.° de peur que l'accuſateur & l'accuſé ne fuſſent ſous même toît.

Athen. l. 6.

Antipho in orat. de cæde Herod.

Quand l'aſſemblée eſtoit formée, un hérault faiſoit faire ſilence, & ordonnoit au peuple de ſe retirer, κήρυσσε κάρυξ ἐν τὸν στρατὸν κατεργάτου, dit Minerve dans Eſchyle, en parlant au hérault, *que la trompette animée par ton ſouffle porte au peuple un ſon éclatant ; je veux qu'un profond ſilence regne dans ce Tribunal, & qu'on n'y entende que mes loix.*

Æſchyl. in Eumenid.

Dès que le peuple eſtoit écarté, on entamoit l'inſtruction des affaires; & comme la moindre préférence auroit paru à ces Juges ſcrupuleux une injuſtice criante, les cauſes ſur leſquelles on devoit prononcer ſe tiroient au ſort; on en faiſoit une

* Ἅπαντα τὰ δικαστήρια ἐν ὑπαίθρῳ δικάζῃ τὰς δίκας τοῦ φόνου, οὐδενὸς ἄλλου ἕνεκα ἢ ἵνα ποῦτο μὴ οἱ δικασταὶ μὴ ἴωσιν εἰς τὸ αὐτὸ τοῖς μὴ καθαροῖς τὰς χεῖρας· ποῦτο δὲ ὁ διώκων πρὸ δίκην τοῦ φόνου ἵνα μὴ ὁμορρόφιος γένηται τῷ αὐθέντῃ. *Antiph. in orat. de cæde Herod.*

espéce de loterie, & le même hazard qui les avoit amenées, les distribuoit encore à un certain nombre de Juges plus ou moins grand, selon la qualité & l'importance de l'affaire dont on leur confioit la décision.

Dans les premiers temps, les parties exposoient elles-mêmes avec simplicité le fait dont il estoit question, & l'éloquence des Avocats passoit pour un talent dangereux, qui n'estoit propre qu'à répandre sur le crime les couleurs de l'innocence; cependant la sévérité de l'Aréopage sur ce point s'adoucit dans la suite, & on laissa d'abord aux accusez, & bien-tost aux accusateurs mêmes, la liberté d'attaquer & de se deffendre, par la bouche de ceux qui faisoient profession d'employer pour les autres le talent de parler avec plus de précision.

* Sextus Empiricus ne paroît pas avoir fait assez d'attention à la différence des temps, quand il dit qu'on ne souffroit point dans l'Aréopage que les clients empruntassent la voix des patrons; ce qui l'a trompé, sans doute sur cela, est l'usage inviolable où ce Tribunal fut toûjours, de bannir des plaidoyers tout ce qui pouvoit exciter de trop grands mouvements dans les Juges. Lucien dans son Anarchasis, nous indique tout à la fois l'erreur de ce Philosophe, & la source de sa mépriſe. Quand le Sénat, dit Lucien, est assemblé, les Juges s'asseyent pour connoistre du meurtre volontaire ou de l'incendie; alors on donne la liberté de parler aux parties, ou aux Avocats qui plaident pour elles: quelque longs qu'ils soient à déduire leurs raisons, on les écoute avec patience, à moins qu'ils ne s'écartent du fond de la question; car en ce cas on les fait taire par un hérault, qui a ordre d'imposer silence à tous ceux dont il paroît que le but est de surprendre l'admiration ou la pitié des Juges, par des figures tendres ou brillantes. En effet, adjoûte-t-il, ces graves Sénateurs regardent tous les charmes de l'éloquence, comme autant de voiles imposteurs qu'on jette sur les

Luc. in An.

* Παρ' ἰῶ αἰτίαν Ἀθηναίοις τὸ παλαιὸν οὐκ ἐπετέτραπτο συνήγορον παρίσασθαι τοῖς κρινομένοις διὰ τῆς ὃν ἀρείῳ πάγῳ βουλῆς, ἀλλὰ ἕκαστος ὡς εἶχε δυνάμεως ἀδιαστρόφως καὶ ἀπανούργως ὑπὲρ ἑαυτῶ λόγοις ἐποιεῖτο. *Sextus Empyric. l. II. adversus Mathemat.*

choſes mêmes, pour en dérober la nature aux yeux trop attentifs.

Ce n'eſt pas dans ce ſeul endroit que Lucien parle du miniſtére des Avocats, dont l'Aréopage permettoit d'uſer à ceux, qui faute de hardieſſe ou de talent, auroient affoibli la bonté de leur cauſe en la deffendant eux-mêmes. Le ſalaire même de ces patrons qui avoit eſté fixé par l'Aréopage, eſtoit ſi modique, qu'il eſt naturel de penſer que les Juges eſtoient bien aiſes que ce ſecours devinſt d'un uſage plus facile & plus général: en effet, la plus longue cauſe ne valoit qu'une drachme à celuy qui l'avoit plaidée; c'eſt ce que nous apprenons d'Ariſtophane, αὐτὸς δὲ φέρει τὸ συνηγορικὸν δραχμήν, ſur quoy un Scholiaſte adjoûte, que les affaires même publiques n'eſtoient pas mieux payées, ἐλάμβανον γὰρ οἱ ῥήτορες δραχμὴν ὅτε συνηγόρευον ὑπὲρ τῆς πόλεως ἢ ὑπὲρ ἄλλου τινός. Il nous dit encore ſur l'autorité d'Ariſtote, que le nombre de ces orateurs publics qu'on tiroit au ſort, avoit d'abord eſté fixé à dix, mais il augmenta dans la ſuite au point, qu'ils ne gagnoient plus que trois oboles: Allez chercher, dit la Juſtice dans Lucien, un de ces grands Orateurs, qui ſont toûjours prêts à ſe ruïner la poitrine pour trois oboles, πολλοὶ γὰρ οἱ ἕτοιμοι διαῤῥαγῆναι τριωβόλῳ.

Ariſtoph. ad Veſp.

Luc. in Bis accuſ.

Mais ſi l'Aréopage avoit bien voulu uſer de quelque condeſcendance à l'égard des parties, il ne relâcha jamais rien de l'obligation étroite qu'il avoit impoſée aux Avocats, de ſe renfermer ſi exactement dans le fait, qu'ils n'oſaſſent jamais ni le parer, ni même l'eſtendre; les exordes, les peroraiſons, les figures, l'arrangement, & le choix étudié des expreſſions, un ton même trop véhément; en un mot, tous les preſtiges qui opérent la perſuaſion, eſtoient ſi généralement proſcrits, que Quintilien attribuë une partie de l'avantage qu'il donne à Cicéron ſur Démoſthénes dans le genre délicat & tendre, à la néceſſité où s'eſtoit trouvé celui-cy, de ſacrifier les graces du diſcours à l'auſtérité des mœurs d'Athénes: *Salibus certe & commiſeratione, qui duo plurimum affectus valent, vincimus, & fortaſſe Epilogos illi mos civitatis abſtulerit.*

Quintil. l. 4. c. 1.

Mais

Mais à la place de ces ornements, au fonds également avantageux au crime & à l'innocence, on avoit ſubſtitué tout ce qu'on peut imaginer de précautions, pour que le vray pût percer & parvenir juſques aux Juges. L'accuſateur, avant que de déduire ſes griefs, s'engageoit par ſerment à dire la vérité. Pour rendre le ſerment plus ſacré encore, & par conſéquent plus redoutable, on faiſoit aſſeoir celuy qui en prononçoit la formule, ſur les reſtes ſanglants des victimes égorgées, & offertes à certains jours marquez par ceux à qui il appartenoit de les immoler. L'accuſateur ne bornoit pas à luy ſeul les imprécations affreuſes dont il chargeoit ſa teſte coupable; il conjuroit les Eumenides d'eſtendre leur courroux ſur ſa famille, ſur ſa ville, ſur ſa patrie entiére, & de venger ſur le repos public l'horreur de ſon parjure.

Poll. l. VIII. c. x. Dinarch. orat. in Demoſth. Demoſth. in orat. Ariſtocrat. Antiph. de cæde Herodis.

Ce préliminaire terrible eſtoit ſuivi du détail de l'accuſation, à laquelle on oppoſoit une réponſe précédée d'un pareil ſerment.

Cependant, quelque effrayant qu'un tel jugement pût paroître au peuple crédule, par les ſuites funeſtes qu'il y croyoit infailliblement attachées, on conçoit ſans peine que bien des gens eſtoient capables d'en courre les riſques, & d'attendre, ſans trop d'inquiétude, qu'il plût aux Eumenides de faire éclater leur colere : auſſi ne ſuffiſoit-il pas de jurer pour eſtre crû, il falloit appuyer l'accuſation & la deffenſe de preuves démonſtratives.

Quand l'accuſation eſtoit prouvée, on conſultoit les Loix ſur la peine qu'on devoit décerner; c'eſtoient elles qui s'emparoient du coupable, car elles deffendoient expreſſément qu'on le remît à la diſcrétion de ſon adverſaire, à qui elles n'accordoient d'autre avantage, ſi c'en eſt un, que le plaiſir barbare d'aſſiſter au ſupplice du malheureux qu'il avoit convaincu de crime, encore ne tenoit-il qu'au coupable de luy dérober ce plaiſir, car perſonne ne pouvoit l'empêcher de ſe ſouſtraire à la peine, en prévenant la condamnation par ſa fuite; toute la précaution qu'il devoit apporter, eſtoit de diſparoître immédiatement après ſes premiéres deffenſes; car, quand il donnoit aux Juges le temps d'aller aux opinions, il falloit qu'il eſſuyât toute

Vid. Demoſth. in Ariſtocr.

Demoſth. ibid.

la ſévérité des Loix. Cette liberté conditionelle qu'on accordoit aux accuſez, prouve clairement qu'on eſtoit dans l'uſage de les entendre deux fois avant que de les livrer au ſupplice : je dis avant que de les livrer au ſupplice, car la vente des biens ſuivoit toûjours l'uſage qu'on faiſoit de la reſſource de l'exil volontaire. Quand l'accuſé négligeoit de s'en ſervir, on recueilloit les ſuffrages, chacun donnoit le ſien en ſilence ; c'eſtoit une eſpéce de petit caillou qu'on prenoit avec le poulce, l'index & le doigt du milieu, & qu'on alloit mettre dans l'une des deux urnes qui eſtoient dans l'endroit de l'aſſemblée le plus retiré : elles eſtoient l'une devant l'autre ; la premiére s'appelloit l'urne de la mort

Scholiaſt. Ariſt. Veſp. θανάτου, la ſeconde, l'urne de la miſéricorde ἐλέου ; celle de la mort eſtoit d'airain, & s'appelloit *propre*, κύριος, celle de la miſéricorde eſtoit de bois, & ſe nommoit *impropre*, ἄκυρος.

Ibid. Les Juges portoient d'ordinaire leur calcul, & le jettoient dans l'urne ; mais pour s'aſſûrer plus exactement que chacun avoit

Ibid. donné ſa voix, le hérault prenoit les deux urnes l'une après l'autre, & les préſentoit ſucceſſivement à tous les Sénateurs, en

Ariſt. Veſp. leur ordonnant au nom de la République, de ne différer pas davantage d'abſoudre ou de condamner.

Demoſth. orat. in Neæram. A cette façon d'opiner, qu'on appelloit κρύβδην ψῆφος, parce qu'elle ne pouvoit déceler l'avis de perſonne, les trente Tyrans, pour ſe rendre maîtres des déciſions de l'Aréopage, en ſubſti-

Lyſias orat. in Ageratum. tuérent une autre, par le moyen de laquelle ils ſçavoient préciſément le parti qu'avoit pris chacun des Juges ; car ils les obligeoient d'apporter publiquement leurs calculs ſur deux tables qu'ils avoient fait placer devant eux, & dont la diſpoſition eſtoit toute oppoſée à celle des urnes ; puiſque la premiére de ces tables eſtoit celle de la vie, & la ſeconde celle de la mort.

Orat. Ulp. in Timocrat. Les premiers calculs n'eſtoient point, comme le prétendent quelques auteurs, de petits os de porc, mais des coquilles de mer, remplacées depuis par des piéces d'airain de la même figure, appellées *Spondyles* : deux choſes diſtinguoient ces calculs, la forme & la couleur ; ceux qui condamnoient eſtoient noirs, & percez par le milieu, les autres eſtoient entiers & blancs. Je ne ſçais ſi l'on ne pourroit pas regarder la précaution qu'on prenoit de

percer les noirs, comme une preuve de ce que nous avons dit d'abord, que les Aréopagites jugeoient pendant la nuit; car à quoy bon percer les calculs noirs, si l'on eût pû voir les uns & les autres, & appercevoir par le secours de la lumiére, la différence de leur couleur? Au lieu qu'en jugeant dans les ténébres, il est clair qu'on avoit besoin d'une différence, autre que celle de la couleur, pour démêler les uns d'avec les autres: au reste il estoit très-permis de multiplier les différences entre des signes, qui en mettoient une si grande dans la destinée des hommes.

Après que les suffrages avoient esté ramassez, on les tiroit des deux urnes, & on les mettoit dans un troisiéme vase d'airain; on les comptoit ensuite, & selon que le [a] nombre des noirs prévaloit, ou estoit inférieur à celuy des blancs, les Juges traçoient avec l'ongle une ligne plus ou moins courte sur une espéce de tablette induite de cire, sur laquelle on marquoit le résultat de chaque affaire; la plus courte signifioit, que l'accusé estoit renvoyé absous, la plus longue exprimoit sa condamnation. *Plat. apolog. Socr.*

A l'égard des émoluments des Juges, ils estoient aussi médiocres que ceux des Avocats; la longueur de la procédure n'y changeoit rien, & quand la décision d'une affaire estoit renvoyée au lendemain, les Commissaires n'avoient ce jour là qu'une obole; aussi Mercure est-il étonné dans Lucien, que des vieillards aussi sensez que l'estoient les Magistrats de l'Aréopage, vendent à si bon marché la peine qu'ils ont de monter si haut, μάτην οὖν ἀνελκυσθότες ὡς γέροντες ἄνδρες οὕτω μακρὰν τὴν ἀνάβασιν Cette plaisanterie de Mercure peut donner occasion à une réflexion [b] plus sérieuse sur l'opinion de Meursius à l'égard du portique Royal, qui selon luy, devint l'unique lieu de la séance, depuis que la multitude des affaires obligea les Aréopagites de s'assembler tous les jours: en effet, *Lucian. in bis accusato.*

a Si l'accusateur n'avoit pas au moins la cinquiéme partie des voix, la loy le condamnoit à une amende de mille drachmes.

b Lysias dit sérieusement la même chose, οὕτω γάρ μοι δοκεῖ ὑπὸ βαθυμίας καὶ μαλακίας οὐδεὶς ἄρξον πάγον ἀναβεβηκέναι. *Orat. in Theomnestum.*

l'assertion de Meursius est générale, puisqu'il suppose que la situation escarpée de l'Aréopage, fut la raison qui détermina le Sénat à s'assembler dans l'endroit qu'on appelloit *le portique Royal*; & qu'il adjoûte que cette raison subsistant toûjours, l'ancien Aréopage avoit esté abandonné sans retour; ce qui ne peut s'ajuster avec le passage de Lucien que je viens de citer, οὕτω μακραν ἀνάβασιν, car enfin quelque peu d'exactitude qu'on suppose à cet Auteur sur les faits dont il parle, il n'est pas probable, ou qu'il ait ignoré qu'on ne s'assembloit plus depuis très long-temps dans l'ancien Aréopage, ou que l'ayant sçû, il se soit exprimé d'une façon à faire croire qu'il l'ignoroit parfaitement, οὕτω μακραν ἀνάβασιν. Je sçais bien qu'en ne faisant aller les Aréopagites qu'au portique Royal, il se déroboit une partie de la plaisanterie, mais Lucien n'estoit pas à un bon mot près; d'ailleurs Meursius n'appuye son opinion que sur un seul passage de Démosthénes, par lequel il paroît bien que le sénat de l'Aréopage tenoit des assemblées dans le portique Royal; mais où on ne trouve pas, selon moy, la moindre preuve de la préférence que les Aréopagites avoient donnée au portique Royal, au point de renoncer tout-à-fait à leur ancien Tribunal. Voicy le passage, il est tiré de la premiére Oraison de Démosthénes contre Aristogiton, τὴν δ' ἀρείου πάγου βουλὴν ὅταν ἐν τῇ βασιλείῳ στοᾷ καθεζομένην περιχορδίζηται κατὰ πολλὴν ἡσυχίαν ἐφ' ἑαυτῆς εἶναι καὶ ἅπαντας ἐκποδὼν ὑποχωρεῖν. *Quand le sénat de l'Aréopage, assis dans le portique Royal, est entouré d'une espéce de corde faite de jonc, il garde un profond silence, & tout le monde se retire:* c'est sur l'autorité de ce seul passage que Meursius se fonde, pour avancer, que d'abord on s'assembloit sur la colline située à l'opposite de la Citadelle; mais qu'eû égard à la fatigue journaliére que les vieillards essuyoient à s'y rendre, le portique Royal devint le lieu unique des assemblées. Il me paroît que tout ce qu'on peut inférer de cet endroit de Démosthénes, c'est qu'on s'assembloit dans le portique Royal, mais qu'on ne sçauroit en conclurre, qu'on ne s'assemblât que dans le portique Royal: la particule même ὅταν *lorsque*, pourroit peut-estre, placée comme elle est, se prendre

pour une preuve qu'on ne s'y assembloit pas toûjours, car en traduisant ainsi à la lettre, *le Sénat de l'Aréopage, lorsqu'assis dans le portique Royal, on l'entoure d'une corde faite de jonc* & le reste, il est évident que le terme *lorsque*, tombe sur l'action de s'assembler, ou ce qui est la même chose, de s'asseoir, aussi-bien que sur l'usage d'estre entouré, ὅταν καθεζομένη περιχοινίζηται. Je conviens que si ces termes ἐν τῇ βασιλείῳ στοᾷ καθεζομένη, estoient devant ὅταν, & qu'il y eût τὴν ἐξ ἀρείου πάγου βουλὴν ἐν τῇ βασιλείῳ στοᾷ καθεζομένην ὅταν περιχοινίζηται, je conviens, dis-je, que ce passage marqueroit une espéce d'habitude de s'assembler dans le portique Royal, parce qu'alors la particule ὅταν *lorsque*, ne pourroit tomber que sur l'action d'entourer les Sénateurs; mais encore une fois, cette particule précéde aussi l'action de s'assembler dans le portique Royal ὅταν ἐν τῇ βασιλείῳ στοᾷ καθεζομένη, & en ce cas le passage pourroit sans contresens se réduire à cette façon de parler, *toutes les fois que le Sénat de l'Aréopage est assemblé ou s'assemble dans le portique Royal, on l'entoure avec une corde faite de jonc, & alors il garde un profond silence, & tout le monde se retire*: Au reste tout cecy n'est qu'une conjecture que je prends la liberté de proposer à la Compagnie, & sur laquelle je ne prononceray moy-même, que quand elle aura bien voulu en juger; aussi-bien que d'une seconde observation qui me paroît amenée naturellement par la premiére; elle roule sur ce que dit Meursius, que les Aréopagites jugeoient *sub dio*, & ne s'assembloient que pendant la nuit. Cette proposition, dont la généralité n'est point restreinte dans Meursius, me paroît avoir besoin des mêmes modifications que celle que je viens d'examiner; car, 1.° Quant à la premiére partie de cette proposition, le passage de Vitruve, qui avoit vû de ses yeux le toît d'argile, dont l'Aréopage estoit couvert au temps d'Auguste où il vivoit, prouve démonstrativement, qu'au moins avant la translation du Sénat dans le portique Royal, on ne jugeoit pas *sub dio*, puisqu'on jugeoit dans l'endroit où on s'assembloit, & qu'on s'assembloit dans un endroit couvert *tectum & luto*. Par rapport à l'usage de juger pendant la nuit, je crois

qu'il faut l'entendre de la même façon que la coûtume de juger *ſub dio*, & dire que comme les aſſemblées du portique Royal n'empêchoient point celles qu'on tenoit dans l'ancien Aréopage, de même les aſſemblées nocturnes qui ſe tenoient dans le portique, n'empêchoient pas qu'on n'en tinſt d'autres pendant le jour dans l'ancien Aréopage. Mais, dira-t-on, pourquoy prendre la nuit pour les aſſemblées du portique ? par une ſuite néceſſaire de la loy, que tous les Tribunaux d'Athénes s'eſtoient impoſée de juger des meurtres *ſub dio*, car il eſt viſible que le bruit & la foule, qu'il n'eſtoit pas poſſible d'empêcher pendant le jour, auroient enlevé aux Magiſtrats, qui jugeoient d'ailleurs dans une place uniquement fermée par une ſimple corde, une partie de l'attention que demandoient toute entiére des affaires auſſi importantes que celles des meurtres, où il n'y alloit pas moins que de la vie des accuſez. Il ne me reſte plus qu'un mot à dire, ſur le nombre des Juges dont l'Aréopage eſtoit compoſé, & des principales déciſions de ce Tribunal depuis ſa fondation. Quant au premier article, on a ſouvent confondu les Aréopagites avec les Ephétes & les Prytanes ; c'eſt ce qui fait que nous liſons dans certains Auteurs, que l'Aréopage eſtoit compoſé de cinquante-un Juges, ce qui n'eſt vray que des Ephétes, & que nous trouvons dans d'autres que les Aréopagites eſtoient au nombre de trois cens, ce qui n'appartient qu'aux Prytanes. Quelques-uns ne faiſant attention qu'à une partie du reglement de Solon, par lequel il ordonna qu'on ne recevroit deſormais dans l'Aréopage que les neuf Archontes qui ſortoient de charge, ſe ſont figurez que ce Tribunal ſe renouvelloit tous les ans, & qu'il n'eſtoit jamais compoſé que de neuf Magiſtrats, car je ne parle point du Scholiaſte d'Eſchyle, qui a avancé ſans aucun fondement, que les Aréopagites eſtoient au nombre de trente-un.

Georgius Pachymer. in paraph. Dionyſii.

Nicephorus Call. iſt. Eccleſ hiſt. l. 11.

Scholiaſt. Æſch ad. Eumen.

Mais toutes ces opinions ſont ſolidement réfutées par le détail que nous fait Diogene Laërce de la condamnation de Socrate. Ce grand homme avoit voulu ſubſtituer au ſyſtême religieux de ſon temps, plein d'extravagances & de fables, une hypothéſe plus ſupportable. Ce projet de faire une religion

raiſonnable, parut impie ; Socrate fut dénoncé a l'Aréopage, & eût autant d'accuſateurs que de concitoyens. Après qu'on eût entendu les griefs & les réponſes, on alla aux ſuffrages ; les avis ſe partagérent, non pas également ; car le nombre de ceux qui le condamnérent ſurpaſſa de deux cens quatre-vingt-une voix le nombre de ceux qui le déclarérent innocent ; & ſur ce qu'il s'aviſa de dire, en ſe mocquant d'un jugement ſi inique, qu'il concluoit, à ce qu'on luy aſſurât ſa ſubſiſtance dans le Prytanée, quatre-vingt de ceux qui avoient eſté d'abord pour luy ſe détachérent, revinrent à la déciſion des autres, & le condamnérent à la mort : voilà de bon compte trois cens ſoixante-un Juges qui condamnent, auſquels il faut joindre ceux qui perſiſtérent à abſoudre ; ce qui fait conſtamment un nombre très-conſidérable. On oppoſera peut-eſtre à ce paſſage de Diogene Laërce, celuy de l'Apologie de Socrate, où Platon luy fait dire, qu'il ne s'en eſt fallu que trois voix pour qu'il ait eſté renvoyé abſous ; mais ce ne ſeroit pas la premiére fois que Platon ſe ſeroit trompé, comme il eſt aiſé de s'en convaincre par la lecture du cinquiéme Livre d'Athénée : il pourroit encore ſe faire, que Platon eût en vûë trois Sénateurs de ſon temps, aſſez accréditez dans leur Compagnie pour donner le ton aux autres, & les entraîner à leur avis.

Par rapport aux jugements de l'Aréopage, le plus fameux ſans doute après celuy qui y fut rendu contre Mars, eſt celuy d'Oreſte ; ſon aventure arrivée ſous Démophon XIIe. Roy d'Athénes en 375. de l'ére Attique, doit toute ſa réputation à une circonſtance qui donna occaſion à un uſage qui s'obſerva toujours depuis luy. Oreſte avoit tué ſa mere ; cette action fut portée à l'Aréopage ; Oreſte y fut cité, & l'égalité parfaite des ſuffrages oppoſez alloit le faire périr, quand Minerve, touchée de ſes malheurs, ſe déclara pour ceux qui l'avoient abſous, & joignit ſon calcul à leurs ſuffrages ; Oreſte fut ainſi ſauvé : en mémoire de ce miracle, toutes les fois que les voix eſtoient égales de part & d'autre, on décidoit en faveur de l'accuſé, en luy donnant ce qu'on appelloit le calcul de Minerve.

J'ay parlé dans ma premiére Diſſertation de Céphale & de

Dédale, qui furent condamnez l'un & l'autre par l'Aréopage long-temps avant Oreſte. On trouve encore quelques déciſions de ce Tribunal, toûjours marquées au coin de la plus exacte juſtice, mais peu intéreſſantes par leur objet. Je finiray par l'hiſtoire que nous liſons dans Aulu-Gelle & Valere Maxime, d'une femme accuſée d'avoir empoiſonné ſon mari & ſon fils. Elle fut priſe, & conduite à Dolabella, pour lors Proconſul d'Aſie; à peine fut-elle en ſa préſence, qu'elle avoua le fait, & adjoûta qu'elle avoit eû de très-bonnes raiſons pour ſe défaire
» de ſon mari & de ſon fils. J'avois, dit-elle, d'un premier lit,
» un fils que j'aimois paſſionnément, & bien digne par ſes vertus
» de toute ma tendreſſe; mon ſecond mari & le fils qu'il m'a-
» voit donné, l'ont aſſaſſiné; je n'ay pas crû devoir laiſſer vivre
» ces deux monſtres de cruauté. C'eſt à vous, Seigneur, de punir
» un crime, dont je ne ſuis pas aſſez méchante pour me re-
» pentir jamais. L'affaire parut embarraſſante à Dolabella; il la propoſa à ſon Conſeil, qui n'oſa la décider; elle fut portée enſuite à l'Aréopage, qui, après l'avoir examinée long-temps, ordonna à la femme & à l'accuſateur de ſe repréſenter dans cent ans, à compter du jour que la cauſe avoit eſté miſe en délibération.

HISTOIRE
DE
LA PREMIE'RE GUERRE SACRE'E.

Par M. DE VALOIS.

PREMIERE PARTIE.

SI quelque chose est capable de nous donner une juste idée du degré d'élévation des Amphictyons, c'est certainement le pouvoir absolu de déclarer & de faire la guerre quand ils le jugeoient à propos; droit, qui a toûjours esté regardé dans tous les temps comme inséparable de la souveraineté : aussi est-ce ce qui caractérise plus particuliérement le pouvoir sans bornes, dont cette illustre compagnie estoit revêtuë. 6 de X.bre 1726.

Nous trouvons dans l'antiquité trois guerres sacrées, faites par l'ordre exprès des Amphictyons. La premiére, & la plus ancienne de toutes, est celle qui fut entreprise contre les Crisséens. Elle avoit esté décrite par l'historien Callisthéne, cité dans Athenée, mais comme cette histoire, qui nous auroit appris plusieurs circonstances curieuses, n'a malheureusement pû parvenir jusqu'à nous, j'ay crû que l'on ne me sçauroit pas mauvais gré, si je tâchois de réünir sous un seul point de vûë le peu de traits qui nous restent concernant cette premiére guerre sacrée, traits, que je n'ay fait que lier, pour ainsi dire, les uns aux autres, après les avoir ramassez avec soin dans les différents auteurs anciens, qui en ont fait quelque mention.

Mais avant que d'entrer dans le détail historique de cette guerre, il est néceſſaire de marquer d'abord, en peu de mots ce qui y donna occasion, & qui estoient ces peuples.

Les Crisséens estoient une portion des Phocéens, & ils habitoient anciennement ce canton de la Phocide, le plus

voisin du golfe Crissséen. Crissa, leur ville capitale, dont les habitants, le pays & le golfe empruntoient leur dénomination, estoit située au fond du golfe Crissséen, à une lieuë dans les terres, & elle n'estoit éloignée de la fameuse ville de Delphes que d'environ trois lieuës & demie. Tout le pays Crissséen en entier n'estoit pas d'une fort grande estenduë, puisqu'il ne contenoit au plus en longueur que sept à huit lieuës communes de France, sur, à peu près, quatre à cinq lieuës de largeur. Dans un si petit espace de terre estoient bâties deux villes considérables, sçavoir, Crissa la capitale, dont nous venons de parler, & Cirrha, seul port de mer des Crissséens, sur les bords de la mer de Corinthe, à l'entrée du golfe Crissséen. Crissa estoit située à la teste du petit Estat Crissséen, au Nord de la Phocide, & au Sud-Ouëst de Delphes; & Cirrha au Midy de la Phocide, & directement en face de Sicyone. Cette derniére ville, (je veux dire Cirrha,) faisoit toute la richesse des Crissséens par le prodigieux concours des marchands estrangers, qui abordoient à son port. Elle avoit à son opposite, & sur la même coste à droite, Anticirrha, bâtie sur une petite langue de terre, avançant en mer. Cette troisiéme ville du pays Crissséen s'estoit renduë célébre par le grand commerce qu'elle faisoit d'Ellébore; &, sur-tout, par la maniére de le bien préparer. C'estoient là les trois villes qui composoient le petit Estat des Crissséens. Les autres, s'il y en a eû, ne sont point parvenuës à nostre connoissance. Mais un espace de terrein aussi serré que je le viens de décrire, ne nous permet pas trop de croire qu'il y en eût davantage: si ce n'est quelques bourgs & quelques villages servant de retraite à ceux qui travailloient à la culture des terres. En effet, chacune de ces villes avoit ses campagnes particuliéres. Et, sans parler d'Anticirrha, dans les campagnes de laquelle naissoit cet Ellébore si vanté par les anciens; nous trouvons que Crissa avoit un territoire considérable appellé des Grecs Κρισσαῖον πεδίον, & surnommé par Strabon εὔδαιμον, ou l'*heureux*, sans doute à cause de la fertilité du sol. C'est du moins ce que Sophocle donne assez à entendre dans sa tragédie

d'*Électre*, lorſqu'il attribuë au territoire de Criſſa l'épithéte de βούνομα ἀκτὴ, c'eſt-à-dire, de rivage propre à la pâture des bœufs. Auſſi eſtoit-ce une belle & grande vallée, qui s'eſtendoit ſur la droite de Criſſa vers l'Orient, & qui ſéparoit l'extrêmité méridionale du Mont Parnaſſe d'avec l'extrêmité ſeptentrionale du Mont Cirphis, qui commençoit un peu au-deſſous de Criſſa, ſur la droite de cette ville. De la même maniére nous trouvons les campagnes de Cirrha déſignées chez les anciens par ces mots Κιρρᾶιον πεδιον : celles-cy conſiſtoient ſur la gauche en l'extrêmité méridionale du Mont Cirphis, qui adoſſoit Cirrha ; & ſur la droite en cette plaine fameuſe, qui s'eſtendoit depuis Cirrha juſqu'à la ville de Marathon ; & elles ne devoient guéres le céder, pour l'excellence des pâturages aux belles campagnes de Criſſa.

Voilà en peu de mots, quel eſtoit le pays des Criſſéens. Une ſituation ſi avantageuſe pour le commerce attira bientoſt chez eux tous les gros Négociants de l'Italie & de la Sicile. D'abord, ils firent briller la bonne-foy & l'équité, qualitez qui devroient eſtre inſéparables du commerce, puiſqu'elles en ſont l'unique baſe. Et rien n'auroit eſté plus heureux que leur eſtat, s'ils avoient ſçû uſer toûjours de cette ſage modération, qui renferme tout commerçant honneſte homme dans les bornes d'un gain permis & légitime. Mais leur cupidité croiſſant à meſure que croiſſoient leurs richeſſes, ils ne tardérent pas beaucoup à s'écarter des routes de l'honneur, & ils commencérent par imaginer des véxations contre ceux mêmes qui venoient les enrichir. Cependant, quoyque l'avarice des Criſſéens leur eût ſuggeré d'exiger des Marchands eſtrangers des droits exceſſifs pour les entrées de toutes les marchandiſes qu'ils leur apportoient; ceux-cy, qui ne laiſſoient pas apparemment d'y trouver encore leur compte, ayant toûjours continué à aborder dans le port de Cirrha, en peu d'années les Criſſéens devinrent très-riches & très-puiſſants : mais, comme il n'eſt que trop ordinaire, que la trop grande puiſſance & les trop grandes richeſſes rendent les hommes inſolents, & ſouvent même injuſtes ; les Criſſéens tombérent préciſément dans le même malheur. Aveuglez par

leur propre opulence, ils s'imaginérent qu'il n'y avoit point de puiſſance qui fût en eſtat de leur tenir teſte, ni de s'oppoſer à leurs violences. Cette idée les porta à traiter les peuples de leur voiſinage avec hauteur & avec mépris : ce qui les rendit en peu de temps l'objet de la haine de tous leurs voiſins. Ils devinrent bien-toſt après celuy de l'indignation publique, par les brigandages & les autres injuſtices criantes qu'ils commencérent à exercer alors avec une licence d'autant plus effrenée, qu'ils ſe croyoient ſûrs de l'impunité. En dépit donc de l'ordonnance expreſſe des Amphictyons, qui portoit, que chaque particulier, ſoit Grec, ſoit Eſtranger, pût en tout temps aborder librement, & ſans frais à Delphes; ils ſe mirent d'abord ſur le pied d'exiger des droits violents, non-ſeulement des peuples eſtrangers, mais des Grecs mêmes, que la dévotion portoit à venir viſiter ce temple fameux d'Apollon, & conſulter ſon oracle ſur leurs differents beſoins. Mais bien-toſt une ſi indigne maltôte ſur les pélérins de Delphes ne ſe trouva plus capable de ſatisfaire leur inſatiabilité. Quelque abondante que fût pour eux la récolte, cette maniére de voler en détail, & comme par parcelles, leur parut eſtre une choſe de trop longue haleine; & ils imaginérent une voye plus abbrégée de s'enrichir. Ce fût, dans le ſein même de la paix, de recourir à la force ouverte, & d'entrer à main armée ſur les terres de leurs voiſins, qui ne les avoient nullement offenſez, d'y porter le fer & le feu, & de mettre leurs villes à de groſſes contributions.

Un ſi horrible brigandage ayant produit l'effet qu'ils en attendoient, c'eſt-à-dire, leur ayant procuré en un inſtant des richeſſes très-conſidérables, cela leur enfla le courage, & leur inſpira le deſſein de pouſſer juſqu'à Delphes. Ce projet ne fut pas pluſtoſt formé, qu'il fut exécuté. Ils arrivérent à Delphes, & s'eſtant rendus maîtres du temple d'Apollon, ils enlevérent & pillérent toutes les riches offrandes qui y eſtoient renfermées. De-là, paſſant dans les bois ſacrez d'Apollon, qui entouroient le temple de ce Dieu, ils y volérent tous ceux qu'ils y trouvérent occupez aux exercices de leur religion; & ils en

tuérent même plusieurs, qui avoient voulu faire quelque résistance. A tant d'attentats & de sacriléges ils joignirent encore celuy d'abuser, dans ces mêmes bois sacrez, de plusieurs jeunes enfants, & de beaucoup de femmes & de filles qui avoient eû le malheur de s'y rencontrer. L'antiquité a pris soin de nous instruire du nom d'une de ces victimes infortunées appellée *Mégisto*, & fille d'un Phocéen de distinction nommé *Pélagon*. Elle s'en revenoit du temple de Delphes accompagnée de quelques jennes filles d'Argos. Les Crisséens les ayant surprises dans le chemin, les enlevérent & les deshonorérent. Enfin, ils portérent l'insolence jusqu'à frapper quelques-uns d'entre les Amphictyons, qui dans des vûës de douceur & de paix, & comme de véritables peres, avoient eû la bonté de leur remettre devant les yeux l'atrocité de toutes ces actions, croyant qu'une sage & salutaire remontrance pourroit les faire rentrer dans le devoir.

Tant de crimes énormes ne pouvoient que faire un très-grand éclat, & rendre les Crisséens l'objet de l'horreur de toute la Grece; aussi le tribunal des Amphictyons ne retentissoit-il que des plaintes qui y estoient portées de toutes parts à leur sujet. L'honneur & l'équité ne vouloient pas que des actions d'une telle nature demeurassent plus long-temps impunies. Mais, comme pour couper racine aux maux violents, il faut y appliquer les remédes extrêmes; les Amphictyons ne voulurent point agir absolument de leur chef, quoyqu'ils en eûssent le plein pouvoir; & ils crûrent que dans une affaire d'une si grande importance, il estoit de leur sageſſe de recourir d'abord à l'Oracle, & d'apprendre de la bouche même du Dieu, quelle sorte de vengeance il vouloit que l'on tirât des crimes des Crisséens. L'Oracle fut donc consulté: & le Dieu leur ordonna de porter incessamment la guerre chez les Crisséens, de les poursuivre à toute outrance, de les réduire à l'esclavage, de ruïner leur pays, de le consacrer à Apollon Pythien, à Diane, à Latone, & à Minerve, & de ne jamais souffrir que quelqu'un entreprît, à l'avenir de labourer & de cultiver leurs terres.

Après avoir reçû cette réponſe, les Amphictyons s'eſtant aſſemblez extraordinairement, réſolurent d'un commun accord la guerre contre les Criſſéens. Æſchine dans ſa harangue contre Ctéſiphon, nous apprend que le célébre Solon Athénien fut l'auteur de ce decret amphictyonique. Ce qui eſt encore confirmé par Plutarque dans la vie de Solon, où nous apprenons de plus, que bien qu'alors Solon eût déja acquis une très-grande réputation, cependant ſon nom devint bien plus illuſtre encore & bien plus reſpectable chez les Grecs, dès le moment qu'il eût entrepris la deffenſe de la religion violée, & qu'il eût fait connoître aux Amphictyons la néceſſité indiſpenſable de la venger, & d'empêcher que les Criſſéens ne profanaſſent d'avantage ni le temple, ni l'Oracle; qu'il falloit donc que la Grece s'armât, & que par reſpect pour Apollon, elle vinſt au plus vîte au ſecours de Delphes. Plutarque adjoûte que ce furent les raiſons fortes & ſolides de ce ſage Athénien, qui achevérent de déterminer les Amphictyons à prendre les armes contre les Criſſéens.

Mais, pour retourner à mon ſujet, les Amphictyons ayant levé les troupes néceſſaires pour une pareille expédition, entrérent auſſi-toſt à main armée dans le petit Eſtat des Criſſéens. Euryloque Theſſalien, homme de grande conſidération, & d'une illuſtre naiſſance, puiſqu'il comptoit Hercule au nombre de ſes ancêtres, fut choiſi pour eſtre le général de cette armée. En effet, à qui le commandement en chef pouvoit-il convenir mieux, qu'au deſcendant d'un héros occupé toute ſa vie à exterminer les brigands; & qui d'ailleurs eſtoit regardé luy-même comme un homme très-expérimenté au fait de la guerre? Je ne puis cependant diſſimuler que Pauſanias, vers la fin de ſes Phociques, ſemble donner le commandement de l'armée des Amphictyons, non point à Euryloque, mais bien à Cliſthéne, qui, ſelon luy, eſtoit alors le Souverain des Sicyoniens. Cet auteur paroiſt même eſtre ſi perſuadé du fait, qu'il adjoûte que les Amphictyons avoient exprès fait venir d'Athénes Solon, afin qu'il pût aider Cliſthéne de ſes ſages conſeils pendant le cours de cette guerre. Mais,

quand bien même je n'aurois pas d'avance fait voir comment ce paſſage ſe doit entendre ; il me ſuffiroit d'obſerver que ce ſentiment eſtant particulier à Pauſanias, ſon témoignage à cet égard eſt d'autant plus recuſable, que tous les anciens nous aſſûrent poſitivement le contraire, c'eſt à ſçavoir, que le commandement en chef de l'armée amphictyonique avoit eſté déferé à Euryloque. C'eſt du moins ce qu'entre les autres célébres écrivains de l'antiquité nous dit en termes formels Theſſalus, fils du grand Hippocrate, dans la harangue qu'il fit au peuple d'Athénes, auquel il avoit eſté envoyé par Hippocrate ſon pere en qualité de Député ou d'Ambaſſadeur. Or, on ne ſçauroit douter que Theſſalus ne fût parfaitement inſtruit du fait ; puiſque Nébrus, triſaïeul d'Hippocrate ſon pere, avoit eſté un des principaux acteurs dans la guerre contre les Criſſéens, & que ce fut même luy qui avança la priſe de Criſſa, comme on le verra dans la ſuite. A cet égard donc l'autorité de Theſſalus eſt plus que ſuffiſante pour détruire le ſentiment de Pauſanias, qui n'a pour luy aucun ancien. En effet, s'il nous eſt permis d'appeller encore à noſtre ſecours quelques autres écrivains non moins dignes de foy, il ne nous ſera pas fort difficile d'en trouver. Et, ſans en chercher plus loin, Strabon dans le neuviéme livre de ſa Géographie, l'ancien Scholiaſte Grec de Pindare dans ſes Prolégoménes ſur les Odes Pythiques, & Polyænus dans le treiziéme chapitre du livre ſixiéme de ſes Stratagêmes, conviennent auſſi tous les trois, que dans la guerre contre les Criſſéens, le commandement de l'armée fut déferé par les Amphictyons à Euryloque.

Cela poſé comme principe, il demeure pour conſtant qu'Euryloque ayant eſté le Général de l'armée des Amphictyons, Cliſthéne par conſéquent n'a pû l'eſtre, & qu'il a ſeulement commandé les troupes Sicyoniennes qu'il avoit amenées avec luy. Mais comme ces troupes eſtoient compoſées de ſoldats d'élite, qu'elles eſtoient remarquables par la magnificence de leurs armes, & que d'ailleurs Cliſthéne avoit contribué plus qu'aucun autre à terminer heureuſement cette guerre ; il eſt

arrivé de-là, que ſon nom eſt devenu en quelque ſorte auſſi illuſtre que celuy d'Euryloque même, tout Général, tout deſcendant d'Hercule, & tout héros qu'il eſtoit. La raiſon en eſt aiſée à concevoir : ſuivant le témoignage d'Hérodote, Cliſthéne eſtoit un des plus riches Grecs de ſon temps; il avoit des maniéres nobles & généreuſes, & en cette occaſión il avoit ſçû répandre à pleines mains l'or & l'argent pour le bien de la cauſe commune. En faut-il davantage pour ſe faire un grand nom, ſur-tout parmi des troupes ? Et pour peu que l'on joigne à cette humeur bien-faiſante quelque expérience de la guerre, & quelque valeur, on ne peut manquer d'eſtre regardé comme un homme adorable. Or, quant à l'expérience au fait de la guerre, on ne ſçauroit diſconvenir que Cliſthéne n'en eût une très-grande, puiſqu'il fut des premiers à s'appercevoir que les Criſſéens pouvoient commodément faire entrer dans leur ville tous les vivres & toutes les proviſions néceſſaires, qui venoient débarquer dans le port de Cirrha; & que par ce moyen ils tireroient le ſiége en longueur, & mineroient peu à peu les aſſiégeants, ſans courir preſque le moindre riſque de leur coſté. Afin donc de prévenir un pareil inconvénient, il équippa, à ſes dépens, une flotte, par le moyen de laquelle il vint à bout, avec le temps, de couper aux Criſſéens les vivres qu'on leur apportoit par mer. L'ancien Scholiaſte Grec de Pindare nous apprend cette particularité dans ſon commentaire ſur la neuviéme Ode Neméenne. Et ce fut principalement par cette précaution que la ville de Criſſa, qui ſe croyoit imprenable, ſe vit enfin au bout de quelques années, réduite au pouvoir des Amphictyons.

Au reſte, lorſque j'avance icy que Cliſthéne commandoit les ſeules troupes Sicyoniennes, mais ſous les ordres d'Euryloque qui commandoit l'armée en chef, ce n'eſt point une ſimple ſuppoſition; c'eſt un fait ſuffiſamment prouvé, non ſeulement par tout ce que nous avons dit, mais encore par l'exemple ſuivant. En effet, nous liſons que ce fut Alcmæon, capitaine Athénien, qui commanda dans cette même guerre les troupes Athéniennes, comme Plutarque le rapporte dans la

la vie de Solon, d'après les mémoires publics des Delphiens ; qui subsistoient encore de son temps, & qu'il avoit consultez. Car pour ce qu'Evanthès le Samien avoit écrit, que c'estoit Solon luy-même qui avoit esté le chef des Athéniens en cette expédition, c'est un fait avancé en l'air par cet historien, & plus que suffisamment réfuté par les monuments publics des Delphiens citez dans Plutarque, aussi-bien que par le silence d'Æschine, qui n'en dit pas un seul mot dans sa harangue contre Ctésiphon ; harangue, où certainement il n'auroit jamais obmis une pareille circonstance, si elle avoit esté fondée sur la vérité.

Cependant, dès que l'armée des Amphictyons, commandée par Euryloque, eût mis le pied sur les terres des Crissèens, elle commença par desoler le plat-pays, & porta le fer & le feu de tous costez. Les Crissèens, au desespoir de voir traiter ainsi leur pays, vinrent courageusement au-devant de leurs ennemis, & leur présentérent la bataille : mais bien que supérieurs en forces, ils furent défaits & mis en fuite. Un pareil succès, dans les commencements d'une guerre, estoit d'un très-bon augure, & sembloit annoncer aux Amphictyons une victoire complette sur les Crissèens. Aussi enfla-t-il beaucoup le courage de toute l'armée Amphictyonique. On fut d'avis d'attaquer d'abord la ville de Crissa, capitale du pays, & la plus forte qu'eûssent les Crissèens. Ses épaisses murailles, ses hautes tours, ses remparts, le nombre de ses habitants, tout cela ne pût estre capable de rallentir l'ardeur guerriére des Amphictyons. Par l'ordre exprès d'un Dieu puissant, ils alloient venger la majesté divine offensée, & les droits de la nature & de l'humanité violez. La protection du Dieu ne pouvoit leur manquer. Ils venoient même d'en recevoir une premiére marque dans la victoire qu'il leur avoit accordée sur les Crissèens. Ainsi, il n'y avoit plus aucuns obstacles qu'ils ne se crûssent en estat de surmonter : & d'ailleurs ils estoient armez pour une si bonne cause, que sans les promesses d'Apollon, le seul motif de leur entreprise devoit leur répondre de la réüssite.

Dans cette eſpérance l'armée Amphictyonique marcha droit à Criſſa, & en forma le blocus. Les Criſſéens qui s'eſtoient bien attendus que les Amphictyons tourneroient leurs pas de ce coſté-là, avoient pourvû, avec grand ſoin, à tout ce qui leur eſtoit néceſſaire ; vivres, munitions, armes, groſſe garniſon, tout eſtoit préparé dans la ville pour les bien recevoir.

Le blocus de Criſſa n'ayant duré qu'autant de temps qu'il en avoit fallu pour préparer tout ce qui eſtoit néceſſaire pour en faire le ſiége en forme ; l'armée Amphictyonique commença à ſerrer la place de plus près, & à s'emparer de ſes dehors, ſuivant que le comportoient les connoiſſances bornées de l'art militaire de ces temps-là. Cependant, comme les Amphictyons reconnûrent d'abord que le ſiége ſeroit très-long, après avoir laiſſé dans leur camp la quantité de troupes qui leur parut ſuffiſante pour continuer le ſiége, ils diſtribuérent le reſte de leur armée dans les villes voiſines, comme en autant de quartiers d'hyver, d'où ils pourroient, en cas de beſoin, tirer des troupes fraîches, dès qu'ils le jugeroient à propos.

Toutes les choſes eſtant diſpoſées de cette maniére, l'armée Amphictyonique ſe mit en devoir de ſerrer de plus près les Criſſéens. Mais avec quelque ardeur que les chefs & les ſoldats s'appliquaſſent à avancer le ſiége, tous leurs efforts devenoient inutiles par la vigoureuſe réſiſtance des aſſiégez. Aux attaques vives & fréquentes, ſuccedoient preſque toûjours des ſorties non moins bruſques, & non moins inopinées, & dans leſquelles même les Criſſéens remportoient ſouvent le deſſus. Les Amphictyons ne laiſſoient pas néantmoins de gagner pied à pied un peu de terrein ; & à force de travaux, ils s'avancérent enfin aſſez près des murailles, pour leur donner de terribles ſecouſſes avec les béliers & les autres machines, qui eſtoient alors d'uſage dans les ſiéges. Mais à peine avoient-ils fait une bréche, que les Criſſéens y mettoient ſur le champ un ſi grand nombre d'ouvriers, que le pan de muraille renverſé eſtoit preſque auſſi-toſt réparé, qu'il avoit eſté abbatu. Deſorte que l'on peut dire, que dans les ſept ou huit

premiéres années de ce siége, ce fut, à proprement parler, une perpétuelle vicissitude d'avantages remportez, tantost par les assiégeants, & tantost par les assiégez, sans que tous ces avantages fussent presque d'aucune utilité pour l'un ou pour l'autre parti. Si ce n'est pourtant que les Crissèens sentoient renaître leur courage, & se flattoient de plus en plus, que le siége tirant si fort en longueur, rebuteroit les Amphictyons, & les obligeroit enfin à se retirer. Cette espérance paroissoit même d'autant mieux fondée, que les Amphictyons commençoient effectivement à se décourager, & à croire que le Dieu s'embarrassoit peut de leur tenir parole.

Plus de huit années s'estoient déja écoulées, sans que le siége de Crissa fut encore beaucoup avancé. Pour surcroît de malheurs, la peste s'estant emparée du camp des Amphictyons; cette maladie terrible y attira bien-tost tous les maux qu'elle traîne ordinairement à sa suite. Les vivres commencérent à y devenir fort rares, personne n'osant plus s'exposer à leur en apporter: les remédes nécessaires leur manquoient absolument, & il n'y avoit point de jour qu'il ne leur mourût une quantité de soldats très-considérable: le camp ne présentoit de tous costez qu'une triste image de morts & de mourants; & ceux qui n'estoient point encore réduits à l'extrêmité, estoient au moins dans un estat de langueur à faire pitié aux moins compatissants. Accablez de leur mal, & sans aucuns secours, ils envisageoient la mort comme le seul bien qui pût leur arriver. Ceux qu'un tempérament plus robuste avoit préservez de la contagion, (& ceux-cy composoient le plus petit nombre de l'armée Amphictyonique) effrayez d'un pareil spectacle, ne songeoient qu'à s'en éloigner au plustost. Ainsi la plusspart des soldats se licentiant d'eux-même, abandonnoient le camp, pour aller respirer ailleurs un air pur & salubre.

Une pareille conjoncture ne manqua pas de causer une consternation générale dans l'armée confédérée, qui se voyoit diminuer considérablement de jour en jour, & qui estoit sur le point de périr entiérement, pour peu que la contagion continuât. Aussi les Amphictyons & les Généraux ne sçachant

quel parti prendre, & commençant à perdre courage, ne penſérent plus qu'à mettre en œuvre l'unique reſſource, qui paroiſſoit leur reſter. Ce fut de recourir, pour la ſeconde fois, à l'Oracle de Delphes, afin de ne rien faire que de concert avec le Dieu, pour l'honneur duquel ils avoient pris les armes. La réponſe que leur fit Apollon fut très-favorable. Il leur enjoignit de preſſer vivement le ſiége, & il leur promit un prompt & heureux ſuccès, pourvû qu'ils ſe hâtaſſent de faire venir de l'Iſle de *Cos le Faon d'une Biche avec de l'Or*, & cela, avant que les Criſſéens eûſſent eû le temps d'exécuter le projet ſacrilége qu'ils avoient encore formé d'enlever du ſanctuaire de Delphes le trépied ſacré : qu'autrement, il leur déclaroit qu'ils ne viendroient jamais à bout de leur entrepriſe.

Les Amphictyons ayant reçû cette réponſe, dépêchérent auſſi-toſt quelques-uns d'entre-eux à l'Iſle de Cos, pour accomplir les ordres du Dieu. Ces Ambaſſadeurs, arrivez dans la ville de Cos, avoient à peine expoſé aux habitants le ſujet de leur venuë, & les termes ambigus dans leſquels l'Oracle eſtoit conçû, lorſque Nébrus ſe levant tout-à-coup du milieu de l'aſſemblée, & adreſſant la parole aux Ambaſſadeurs, ſe mit à leur crier qu'ils avoient trouvé ce qu'ils cherchoient : que c'eſtoit luy, que l'Oracle d'Apollon déſignoit. Qu'en effet il s'appelloit Νεβρὸς nom qui ſignifie en Grec le faon d'une biche. Que de plus, le cadet de ſes fils, qui ne cédoit ni en valeur, ni en bonne mine à aucun de ſes concitoyens, portoit le nom de χρυσὸς qui eſt celuy que la langue Grecque donne à l'*Or*. Qu'à toutes ces convenances il eſtoit évident que le Dieu n'avoit eû en vûë que luy & ſon fils : que c'eſtoit infailliblement à eux que l'Oracle les adreſſoit. Quel ſecours en effet eſtoit plus néceſſaire à une armée malade, que celuy d'un habile médecin ? Que pour répondre donc à l'honneur que luy faiſoit Apollon, il offroit d'équipper à ſes dépens une galére de cinquante rames, chargée de tous les médicamens, & de toutes les proviſions de guerre néceſſaires : qu'il eſtoit prêt à partir, & à emmener avec luy Chryſus;

afin de leur porter promptement les différens secours dont luy & son fils estoient capables. Les Ambassadeurs furent charmez de pouvoir emmener avec eux un si grand personnage, qui s'offroit de si bonne grace à les accompagner, & ils le priérent instamment de ne point tarder davantage à les secourir. C'estoit bien l'intention de Nebrus. Aussi équipa-t-il, sans differer, une galére de cinquante rames, comme il le leur avoit promis d'abord. Il la remplit en partie des meilleurs médicaments, & en partie d'armes & équipages nécessaires à un homme de guerre ; puis il partit avec les Ambassadeurs des Amphictyons, emmenant avec luy Chrysus son fils accompagné d'un Calydonien, homme de mérite, qu'il luy avoit donné pour gouverneur.

Il est bon de remarquer icy, en passant, que Nebrus, trisaïeul du grand Hippocrate, estoit issu de l'illustre sang des Asclépiades, & qu'il estoit luy-même le plus célébre des Grecs de son temps, par les grandes lumiéres qu'il avoit acquises dans l'art de la Médecine : science, qui dès-lors estoit déja comme héréditaire dans cette maison. Il ne sera point hors de propos d'adjoûter à cela ce qu'Estienne de Byzance dit du même Nebrus, au mot ΚΩΣ· ἐν δὲ Ἱπποκράτης, dit-il, τῶν καλουμένων Νεβρίδων. Νεβρὸς γὰρ ἐγένετο ὁ διασημότατος τῶν Ἀσκληπιαδῶν· ᾧ καὶ ἡ Πυθία ἐμαρτύρησεν ; c'est-à-dire, Hippocrate estoit un de ceux qu'on appelloit *Nebrides*, ou, ce qui revient au même, un des descendants de Nebrus, & ce Nebrus avoit esté le plus célébre des Asclépiades ; aussi la Pythie avoit-elle rendu à son mérite un témoignage éclatant. Il est aisé de voir que ce témoignage de la Pythie, dont Estienne de Byzance fait icy mention, n'est autre chose que l'Oracle dont nous venons de parler, qui attachoit la prise de Crissa à la présence actuelle de Nebrus & de son fils.

Au reste, dès que Nebrus fut arrivé dans le camp des Amphictyons, il rendit la santé aux malades. La peste cessa tout-à-coup, comme par miracle ; mais miracle qui estoit le pur effet des opérations de cet excellent médecin. Un passage si subit du plus terrible des maux au plus desirable des biens, acheva de

confirmer l'armée dans l'opinion qu'elle avoit d'abord conçûë, que Nebrus eſtoit véritablement celuy dont l'oracle avoit prétendu parler ſous le terme équivoque *de Faon de Biche;* & qu'il eſtoit le libérateur que le Dieu leur avoit deſtiné. Sa préſence donc, jointe aux merveilles qu'il venoit d'opérer, ayant ramené la joye dans tous les eſprits; on ne penſa plus qu'à reprendre des forces, pour continuer le ſiége avec toute la vigueur imaginable.

Nebrus ayant donné de ſi fortes preuves de l'excellence de ſon art, n'avoit plus, ce ſemble, qu'à jouir en repos de toute ſa gloire. Mais comme il avoit auſſi quelque teinture de la ſcience des armes, il profita de ſes moments de loiſir, pour examiner le fort & le foible de la place, & chercher, de concert avec les Généraux, les moyens d'accélérer la priſe de Criſſa. Rien n'échappe aux grands hommes, & ils ſçavent tirer avantage des moindres choſes. Nebrus remarqua pluſieurs jours de ſuite que le cheval d'Euryloque ſe rouloit ſur la pouſſiére, puis frappoit fortement du pied un tuyau qui ſervoit à conduire de l'eau dans Criſſa: & comme cet animal recommençoit la même choſe toutes les fois que le palefrenier le panſoit; il vint à l'eſprit de Nebrus, que c'eſtoit un avertiſſement que luy donnoit Apollon pour l'avancement de la ruïne des Criſſéens. Il voulut donc mettre à profit cet avis du Ciel. A la vérité il imagina pour cela un moyen tout-à-fait indigne, & de la profeſſion qu'il exerçoit, & de la qualité d'homme d'honneur: car ayant fait fouiller la terre, & ayant découvert l'aqueduc, il empoiſonna la ſource des eaux qui paſſoient par ce tuyau ſoûterrein; ce qui produiſit en peu de temps l'effet qu'il en avoit attendu. La pluſpart des Criſſéens qui ne ſe méfioient point que leurs ennemis s'aviſaſſent d'uſer d'un auſſi déteſtable ſtratagême, ayant bû de ces eaux infectées de poiſon, ne tardérent pas beaucoup à eſtre attaquez d'ulcéres, que la malignité du venin engendroit en leurs entrailles. Tel fut le commencement des malheurs des Criſſéens, & de la déroute générale de leurs affaires. Au contraire, les Amphictyons qui ſe croyoient aſſiſtez d'une protection particuliére du Ciel,

parce qu'au fonds ils combattoient pour une bonne cauſe, redoublérent leurs efforts, & attaquérent la ville de toutes parts avec plus de chaleur qu'ils n'avoient encore fait. Et afin d'exciter une noble émulation dans les eſprits, ils propoſérent même publiquement une récompenſe conſidérable à celuy qui auroit le courage de monter le premier ſur les murailles de Criſſa. Une pareille propoſition ne pouvoit produire qu'un très-bon effet. L'amour de la gloire eſt naturel à tous les honneſtes gens, & c'eſt le ſeul aiguillon capable de les exciter. Auſſi chaque ſoldat en particulier ſe flattant que c'eſtoit peut-eſtre à luy que cet honneur eſtoit réſervé; tous, à l'envi l'un de l'autre, firent des prodiges de valeur dans l'attaque générale qu'ils donnérent à la ville. A la vérité l'action fut très-chaude: parce que les aſſiégez, qui combattoient en deſeſpérez, ſe deffendirent avec tout le courage que l'on auroit pû attendre de gens qui auroient joui d'une parfaite ſanté. Il y eût donc en cette occaſion un grand nombre d'hommes de part & d'autre, tant tuez, que bleſſez dangereuſement.

Le jeune Chryſus fut celuy qui eût l'avantage d'eſcalader le premier la muraille, & de s'emparer d'une tour. Il y fut ſuivi de près par le Calydonien dont nous avons parlé, & qui eſtoit ſon gouverneur. Or, comme ils combattoient contre les Criſſéens de deſſus cette tour avec une bravoure extraordinaire, & n'eſtant couverts que de leurs boucliers, qu'ils tenoient appuyez & ſerrez l'un contre l'autre; Chryſus fut malheureuſement percé d'une demi-picque par un Criſſéen, appellé *Mermode*, & précipité du haut de la tour. Ce Mermode eſtoit frere d'un autre Criſſéen nommé *Lycus*, lequel, ayant oſé entrer dans le ſanctuaire du temple de Delphes, pour en enlever le Trépied ſacré, avoit péri dans cette expédition ſacrilége, accablé d'une grêle de pierres.

Mais, pour en revenir à Chryſus, la mort de ce jeune héros cauſa une douleur très-vive à Nebrus ſon pere, & à toute l'armée Amphictyonique, qui regardoit, avec raiſon, & le pere & le fils, comme les deux libérateurs qu'Apollon leur avoit

envoyez, pour terminer leurs maux, & mettre fin à un siége des plus longs & des plus opiniâtres. Cependant, la perte de Chrysus, au lieu de décourager absolument les Amphictyons, ne fit au contraire que redoubler leur haine contre les Crisséens.

Ils leur livrérent donc une derniére attaque si furieuse, qu'ils emportérent la ville d'assaut, malgré la vigoureuse résistance des assiégez.

L'armée victorieuse ne fut pas plustost entrée dans Crissa; qu'elle fit main-basse indifféremment sur tout âge, sur tout sexe, & sur toutes conditions. Rien ne fut respecté, lieux sacrez, lieux profanes, tout essuya également la fureur du soldat. Les temples, les maisons furent pillées & saccagées. On y mit le feu ensuite; & ce que le feu avoit épargné fut enfin démoli & rasé. Ceux des Crisséens qui avoient échappé au fer & au feu, furent tous, sans distinction de rang ni de qualité, faits esclaves & comme tels, vendus à l'encan, & transportez hors de leur pays.

SUITE DE L'HISTOIRE DE LA PREMIE'RE GUERRE SACRE'E.

SECONDE PARTIE.

23. de Decembre 1727.

C'Est ainsi que Crissa fut prise & ruïnée par le moyen de Nebrus & de son fils, & qu'Apollon se trouva avoir religieusement tenu parole aux Amphictyons. Cette derniére réflexion n'est point de moy; c'est celle que fait Thessalus dans la harangue qu'il prononça en présence des Athéniens, lorsqu'il fut envoyé vers eux en qualité d'Ambassadeur par Hippocrate son pere, afin de les engager à se désister du dessein injuste qu'ils avoient formé, de réduire sous leur domination l'Isle de Cos, sa patrie : Isle, qui de toute antiquité avoit toûjours esté amie & alliée des Athéniens. Pour obtenir donc plus facilement ce qu'il demande, Thessalus, dès le commencement de sa

ſa harangue, leur remet devant les yeux quatre bien-faits conſidérables qu'ils avoient reçûs des anceſtres d'Hippocrate, & d'Hippocrate luy-même, auſſi-bien que de ſa famille. Or, la premiére des obligations que les Athéniens & les autres Grecs avoient aux anceſtres d'Hippocrate, conſiſtoit au ſecours, que Nebrus ſon triſaïeul avoit donné aux Amphictyons pendant le ſiége de Criſſa, & au moyen dont il s'eſtoit ſervi pour les en rendre pluſtoſt les maiſtres. C'eſt le premier point ſur lequel Theſſalus inſiſte dans cette harangue, comme ſur le bien-fait le plus ancien qu'eût reçû des Aſclépiades, le corps des Amphictyons; c'eſt-à-dire, celuy de la nation Grecque en général, & en particulier, le peuple d'Athénes qui en eſtoit la portion la plus conſidérable.

Au reſte, dans la harangue que nous venons de citer, Theſſalus ne rapelle point aux Athéniens l'époque de la priſe de Criſſa. Et, à la vérité, cette époque n'auroit pas eſté là trop en ſa place, puiſqu'il parloit à des gens qui n'en eſtoient pas moins inſtruits que luy. Cependant, comme le peu de monuments qui nous reſtent aujourd'huy ſur ce ſujet ne nous fourniſſent aucun ſynchroniſme propre à nous remettre ſur les voyes, ſi ce n'eſt la ſeule époque de la réduction de Cirrha; tout ce que l'on peut hazarder là-deſſus de plus vray-ſemblable, c'eſt que la priſe de Criſſa ne précéda que de peu celle de Cirrha, qui termina la guerre contre les Criſſéens. Car il n'eſt pas à préſumer qu'une ville auſſi forte que l'on nous dépeint Criſſa, & auſſi remplie de bons ſoldats, de munitions & de vivres, n'ait point ſçû profiter de tous ces divers avantages, pour faire teſte à l'ennemi pluſieurs années de ſuite. Sur ce pied-là, il eſt fort naturel de croire que le ſiége de Criſſa dura prés de dix ans. Cela ne paroîtra point ſurprenant à ceux qui ſont verſez dans l'hiſtoire de ces temps reculez. On ſçait qu'alors les héros les plus aguerris reſtoient patiemment des dix, des douze années & plus, aux pieds des murailles d'une ville, qui ne pourroit pas tenir aujourd'huy trois ſemaines devant la moindre de nos armées, & le moins expérimenté de nos Généraux.

La prise & la destruction de Crissa estoit bien, à la vérité, une des plus grandes pertes que pût essuyer la nation Crisséenne : mais on ne pouvoit pas néantmoins regarder encore les Crisséens comme entiérement vaincus & subjuguez, tant que Cirrha leur port de mer auroit subsisté. Aussi les Amphictyons en jugérent-ils d'abord de cette maniére ; eux qui connoissoient parfaitement, & les forces de Cirrha, & l'excellence de son port. Ce fut dans cette vûë, que dès les commencements du siége de Crissa, une portion de l'armée fut détachée pour aller former le siége de Cirrha, & que Clisthéne le Sicyonien, dont nous avons parlé plus haut, fut choisi pour estre le chef de cette expédition. Après tout, les Amphictyons ne pouvoient faire un meilleur choix : car, outre les grands talents que Clisthéne avoit pour la guerre, après le service signalé qu'il venoit de rendre à la cause commune, en équippant à ses dépens une flotte, pour tâcher d'affamer les Crisséens, on ne pouvoit, sans injustice, déférer à un autre le commandement des troupes qui alloient faire le siége de Cirrha.

Les anciens ne nous ont point instruits des particularitez du siége de cette derniére ville. Ainsi, tout ce que l'on en peut augurer de plus plausible, c'est qu'ayant commencé presque aussi-tost que celuy de Crissa, il eût aussi la même durée. Il est à présupposer que pendant un si long espace de temps les assiégeants & les assiégez firent beaucoup de beaux exploits d'armes, qui ne sont point parvenus à nostre connoissance : car les uns & les autres ne restérent pas là, sans doute, sans se donner souvent des marques d'une valeur réciproque. En effet, pendant que par terre Clisthéne serroit de près les Cirrhéens, & leur livroit de fréquentes attaques, sa flotte, qui d'abord n'avoit fait que croiser la mer de Corinthe, pour couper les vivres aux Crisséens & aux Cirrhéens, par la suite des temps s'estoit enfin entiérement emparée du port de Cirrha, de maniére que les assiégez n'avoient plus aucuns secours à espérer du costé de la mer.

Le monument le plus considérable que l'antiquité nous ait con-

ſervé touchant Cirrha, ſe réduit au ſeul dénouement du ſiége de cette ville : & voicy préciſément en quoy cela conſiſte. Comme les Amphictyons commençoient enfin à ſe rebuter, de ce que malgré la valeur des troupes qui aſſiégeoient Cirrha, les travaux néantmoins alloient ſi lentement, que le ſuccès en paroiſſoit eſtre fort douteux ; ils envoyérent encore pour une troiſiéme fois conſulter le Dieu ſur ce qu'ils avoient à faire. Car il y eût trois différents oracles rendus au ſujet de la guerre ſacrée contre les Criſſéens. Le premier regardant le corps de la nation Criſſéenne en général, ordonnoit aux Amphictyons de faire une cruelle guerre aux Criſſéens, de les réduire tous à l'eſclavage, de les tranſporter en terre eſtrangere, & de conſacrer leur pays. Et cet oracle-cy avoit eſté rendu, lorſque les Amphictyons envoyérent conſulter Apollon ſur la maniére dont il vouloit que l'on punît les Criſſéens, c'eſt-à-dire, avant que d'entreprendre la guerre contre eux. Le ſecond oracle particulier à la ville de Criſſa, attachoit la priſe de cette capitale à l'arrivée de Nebrus & de Chryſus ſon fils ; & le troiſiéme enfin, particulier à Cirrha, & dont il eſt maintenant queſtion. Ce dernier oracle déclaroit aux Amphictyons qu'ils ne prendroient jamais Cirrha, à moins que la mer ne vinſt baigner de ſes ondes la terre ſacrée ; & il eſtoit conçû dans les trois vers héxamétres ſuivants.

Οὐ πρὶν τῆσδε πόλιος ἐρείψετε πύργον ἑλόντες,
Πρίν γε θεοῦ τεμένη κυανώπιδος Ἀμφιτρίτης
Κῦμα ποτικλύζῃ κελαδοιῶ ἱεραῖσιν ἐπ' ἀκταῖς.

Ces vers ſont rapportez par Æſchine dans ſa harangue contre Cteſiphon ; & par Pauſanias, vers la fin de ſes Phociques, à quelques petits changements près, mais qui reviennent toûjours au même ſens : car, ſelon Pauſanias, voicy en quels termes s'expliqua la Pythie :

Οὐ πρὶν τῆσδε πόλιος ἐρείψετε πύργον ἑλόντες,
Πρὶν ἢ ἐμῶ τεμένῃ κυανώπιδος Ἀμφιτρίτης
Κῦμα ποτικλύζῃ κελαδοῦν ὅτε οἶνοπα πόντον.

Or, dans l'une & dans l'autre leçon l'Oracle annonce toûjours

aux Amphictyons la même choſe, quoyqu'en différents termes.
» Vous ne viendrez jamais à bout, leur dit-il, de prendre la
» ville que vous aſſiégez, ni de renverſer ſes hautes tours & ſes
» fortes murailles, que premiérement les flots d'Amphitrite aux
» yeux bleus ne viennent arroſer ma terre ſacrée ; ou, pour parler
» moins poëtiquement, vous ne viendrez jamais à bout de
» prendre Cirrha, que premiérement la mer bruyante & écu-
» mante ne vienne briſer ſes vagues au pied de ma terre ſacrée.

Il n'eſtoit pas fort aiſé de comprendre comment il ſe pourroit faire, que le temple de Delphes eſtant auſſi éloigné de la mer qu'il l'eſtoit, la terre ſacrée qui l'entouroit, & qui eſtoit regardée comme le patrimoine du Dieu, pût jamais ſe trouver baignée des ondes de la mer. Ainſi, la réponſe obſcure de la Pythie ne cauſa pas peu d'inquiétude aux Amphictyons, qui ne pouvoient pénétrer le ſens de l'Oracle. Elle releva au contraire le courage des Cirrhéens, qui ſe flattoient d'ailleurs, bien qu'aſſez mal-à-propos, que leur ville eſtoit imprenable, & que leurs ennemis y échoueroient infailliblement, quelques forces qu'ils eûſſent. Mais, heureuſement pour les Amphictyons, Solon eſtoit alors dans leur camp devant Cirrha, où ils l'avoient fait venir exprès d'Athénes, afin qu'il aidât Cliſthéne de ſes conſeils. Et comme l'extrême ſageſſe, dont Solon eſtoit doué, luy avoit acquis une intelligence fort au-deſſus de la portée ordinaire de l'eſprit humain, il comprit d'abord que le Dieu ne leur impoſoit point une condition impoſſible ; & qu'il ne demandoit d'eux autre choſe, ſinon, qu'ils fiſſent à l'égard de Cirrha, ſe qu'ils avoient déja fait à l'égard de Criſſa la capitale. Il leur conſeilla donc de conſacrer à Apollon, non ſeulement la ville de Cirrha, mais encore ſon territoire dans toute ſon eſtenduë en long & en large, afin que par ce moyen la mer devinſt voiſine de la terre ſacrée. Ce qui fut auſſi-toſt exécuté, comme Pauſanis le dit en termes formels dans l'endroit des Phociques que j'ay déja cité ; & comme, après luy, Suidas le remarque auſſi au mot ΣΟΛΩΝ, au lieu que Polyænus dans le chapitre cinquiéme du troiſiéme livre de ſes Stratagemes, ſupprime le nom de Solon, & enleve

à ce grand homme l'interprétation ingénieuſe de cet Oracle, pour en faire honneur à Cliſthéne. En quoy ce dernier auteur ſe conforme à l'uſage militaire, qui rapporte toûjours tous les bons ſuccès à la perſonne du Général, quand bien même il n'auroit eû aucune part à l'action.

C'eſtoit avoir déja beaucoup fait, que d'avoir rempli la condition, que l'Oracle exigeoit des Amphictyons, s'ils vouloient parvenir à voir tomber Cirrha ſous l'effort de leurs armes. Il n'eſtoit plus queſtion que de chercher les moyens d'accélerer la priſe de cette ville. Pour cet effet, Solon imagina encore le ſtratageme ſuivant, qui réüiſſit comme il l'avoit projetté. Il y avoit déja quelque temps qu'il avoit découvert un aqueduc caché, qui portoit dans Cirrha une grande quantité d'eau. Il remonta le long de cet aqueduc pour en reconnoître la ſource, qui ſe trouva eſtre un bras du Pliſtus, riviére qui naît dans les rochers du Mont Cirphis.

Après avoir fait cette découverte, il détourna ce bras du Pliſtus dans un autre lit, qu'il avoit fait creuſer exprès, & en ayant formé une eſpéce de baſſin ou canal, il le fit emplir d'une quantité prodigieuſe de racines d'ellébore, qu'il y laiſſa infuſer tout le temps qu'il failloit pour communiquer à l'eau toute la vertu de cette plante purgative.

Pendant cet intervalle de temps les Cirrhéens ne laiſſérent pas de continuer à ſe deffendre toûjours très-vigoureuſement; & au défaut des eaux de leur aqueduc, ils eûrent recours à celles de leurs puits & de leurs ciſternes, pour étancher leur ſoif. Alors Solon, bien perſuadé que l'ellébore avoit ſuffiſamment impregné les eaux de la force de ſon ſuc, les remit dans leur lît ordinaire, & leur permit de reprendre leur cours accoûtumé par l'aqueduc. Les Chirréens, qui ne ſe méfioient point que ces eaux ſe fuſſent changées en une médecine des plus violentes, en bûrent d'abord avec avidité, & ils ne tardérent pas beaucoup à en reſſentir l'effet; car en moins de rien tous, comme à l'envi l'un de l'autre, ſe trouvant dans la fâcheuſe obligation de ſatisfaire à tous moments à un beſoin des plus indiſpenſables, il ne fut plus au pouvoir des plus vaillants de

conſerver leurs poſtes, quelque importants qu'ils fuſſent ; & en peu de jours enfin, ils ſe virent, malgré eux, contraints d'abandonner entiérement la garde de leurs tours, de leurs portes, & de leurs murailles.

Pendant que les choſes eſtoient en cet eſtat dans Cirrha, les aſſiégeants bien inſtruits de tout ce qui ſe paſſoit au dedans, & par conſéquent très-ſur que leur reméde avoit opéré au-delà même de ce qu'ils en avoient attendu, ne manquérent pas de mettre à profit des moments ſi favorables. Ils livrérent donc un aſſaut général à la ville, & ils la forcérent preſque ſans ancun obſtacle.

Ce fut ainſi qu'après un ſiége de dix années, les Amphictyons eûrent au moins la conſolation de voir couronner leurs longs & pénibles travaux par la priſe de Cirrha.

Par ce que je viens de dire on voit aſſez qu'ils eûrent alors fort bon marché des Cirrhéens, qui eſtoient ſi abbatus & ſi dénuez de forces, que ſans beaucoup de peine l'armée victorieuſe en fit une horrible boucherie. La ville eût le même ſort que Criſſa ; elle fut pillée, ſaccagée, brûlée & détruite : tous les habitants que le fer & le feu avoient épargnez, furent faits eſclaves ; & en cette qualité, vendus, & enfin tranſportez loin de la Grece. Le port fut auſſi démoli & comblé : mais à quelque temps de-là, les Amphictyons ayant fait réflexion ſur l'utilité dont eſtoit ce port pour les peuples des autres cantons de la Grece, & pour ceux des pays éloignez, qui venoient conſulter l'Oracle d'Apollon, ils jugérent à propos de le rebâtir, & d'en faire le port de la ville de Delphes : perſadez que, comme il s'agiſſoit en cela du ſervice du Dieu, il ne regarderoit point ce reſtabliſſement comme une déſobéïſſance à ſes ordres. Pour ce qui eſt de la ville de Cirrha, elle demeura raſée, de même que Criſſa, ſuivant que l'Oracle le leur avoit preſcrit.

La deſtruction des villes de Criſſa & de Cirrha ôtoit bien aux Criſſéens toute eſpérance de pouvoir jamais relever leur petit Eſtat ; mais la nation Criſſéenne ne pouvoit paſſer pour eſtre entiérement exterminée, tant qu'une portion aſſez conſidérable de Criſſéens reſteroit impunément dans le voiſinage

de ces deux villes détruites. En effet, Euryloque estoit bien informé qu'un grand nombre de Crisséens & de Cirrhéens s'estant sauvez du sac de leurs villes, avoient gagné le Mont Cirphis, & s'estoient réfugiez dans les bois qui couvroient les hauteurs de cette montagne, comme dans un lieu de sûreté. Il falloit cependant que ce peuple entier fût exterminé, l'Oracle y estoit formel. Aussi Euryloque sentit-il d'abord l'obligation où il estoit de remplir cette condition essentielle. Il résolut donc de poursuivre ces fuyards, & de les envoyer forcer dans leur retraite : persuadé, que ce ne seroit accomplir l'Oracle qu'à demi, que de laisser la liberté & la vie à ces restes d'un peuple criminel. Il fit choix pour cela d'Hippias Capitaine Thessalien, auquel il donna des troupes, avec ordre d'aller s'assûrer de tous les défilez du Mont Cirphis, afin d'y affamer les fuyards, & de les obliger enfin à se rendre à la merci du vainqueur. Quoyque les anciens ne nous ayent point instruits du succès de cette petite expédition, il y a tout lieu de croire qu'Hippias s'acquitta de sa commission en Capitaine expérimenté, comme il l'estoit, & qu'il réduisit ces fuyards.

Pour ce qui est d'Euryloque, après avoir donné ces ordres, il prit la route de Delphes pour y aller rendre graces à Apollon de la défaite totale des Crisséens, & pour y célébrer en l'honneur de ce Dieu les Jeux Pythiques, qui avoient esté longtemps interrompus. Le Poëte Euphorion, cité dans l'ancien Scholiaste Grec de Pindare, raconte que les femmes de Delphes n'eûrent pas plustost appris qu'Euryloque s'avançoit vers Delphes, qu'elles sortirent de la ville, & vinrent en foule au devant de luy, en chantant à haute voix des chants de victoire composez à son honneur ; & dans lesquels, entre autres éloges, elles luy donnoient le titre glorieux de *nouvel Achille*, titre qu'à mon avis, les femmes Delphiennes avoient une double raison de donner à Euryloque, eû égard à sa double conformité avec Achille ; premiérement, à cause de la gloire infinie, que ses hauts faits luy avoient acquise ; & en second lieu, par rapport à la durée de la guerre qu'il venoit de finir. Car,

comme ç'avoit eſté principalement par la rare valeur d'Achille que la fameuſe ville de Troye eſtoit enfin tombée au pouvoir des Grecs après dix ans de guerre ; de la même maniére, au bout d'un pareil nombre d'années, & avec non moins de valeur, Euryloque venoit de terminer la guerre contre les Criſſéens. En effet, la guerre Criſſéenne dura dix années entiéres, comme en fait foy Calliſthéne, l'hiſtorien de cette premiére guerre ſacrée, dans le ſeul petit fragment qui nous reſte de cette hiſtoire ; & de la conſervation duquel nous avons toute l'obligation à Athenée.

J'ay déja remarqué plus haut, que les anciens ne nous ont point laiſſé l'époque de la priſe de Criſſa ; il n'en eſt pas de même de celle de Cirrha. L'ancien Scholiaſte Grec de Pindare nous apprend que cette derniére ville fut réduite ſous l'obéiſſance des Amphictyons, & raſée dans la ſeconde année de la quarante-ſeptiéme olympiade, Simon eſtant alors Archonte d'Athénes, & Gylidas premier Magiſtrat chez les Delphiens. Or, la raiſon de cette obmiſſion chez les anciens, pourroit fort bien eſtre, que la priſe de Criſſa ne décidoit pas encore abſolument du ſort des Criſſéens, au lieu que la priſe de Cirrha eſtoit le dernier coup qui reſtoit à porter à cette nation criminelle, & qui la faiſoit rentrer dans le néant : après tout, quoyque nous ne trouvions point aujourd'huy l'époque de la priſe de Criſſa, il ne s'enſuit pas pour cela, que les anciens l'ayent négligée ; & cela ne prouve autre choſe, ſinon que ceux qui en avoient écrit, ne ſont pas parvenus juſqu'à nous. Ce point d'hiſtoire eſtoit aſſez intéreſſant pour mériter d'eſtre tranſmis à la poſtérité, & je ne doute point que Calliſthéne entre autres ne l'eût inſéré dans ſon hiſtoire, comme un événement digne de l'attention de ſes lecteurs. Mais cette circonſtance importante a eſté engloutie par la voracité des temps avec l'hiſtoire entiére de Calliſthéne, dont nous ignorerions même juſqu'au nom, ſi Athénée n'avoit pris ſoin de le ſauver de l'oubli.

Je reviens à l'époque de la priſe & de la deſtruction de Cirrha. On a déja vû que l'ancien Scholiaſte Grec de Pindare, dans

dans ſes Prolégoménes ſur les Odes Pythiques, rapporte cet événement fameux à la ſeconde année de la quarante-ſeptiéme olympiade, c'eſt-à-dire, à la 595e. année avant la naiſſance de Noſtre Seigneur, & par conſéquent onze ans après le pillage du temple de Delphes par les Criſſéens, d'où il paroît que la vengeance ſuivit le crime d'aſſez près, & que les Amphictyons ne donnérent pas le temps aux Criſſéens de venir d'eux-mêmes à réſipiſcence, parce qu'ils les en jugérent incapables.

Ce fut au reſte dans cette ſeconde année de la quarante-ſeptiéme olympiade, qu'Euryloque, à l'occaſion de la victoire ſignalée qu'il venoit de remporter ſur les Criſſéens, inſtitua les diverſes ſortes de combats Pythiques qui furent depuis en uſage. En effet les jeux Pythiques depuis leur premiére inſtitution juſqu'alors, n'avoient conſiſté que dans les ſeuls combats de joueurs de cithare; combats, dans leſquels le vainqueur, pour prix de ſon adreſſe, ne remportoit qu'une ſimple couronne faite de branches de laurier. Mais Euryloque voulant donner une nouvelle forme aux jeux Pythiques, & les faire célébrer avec plus de pompe & de magnificence, adjoûta aux anciens combats de joueurs de cithare, de nouveaux combats de joueurs de flûte, & de muſiciens, qui chantoient des odes avec l'accompagnement ordinaire de la lyre, ou du moins avec celuy de la flûte; enfin il joignit à ces derniers les autres combats Gymniques, qui eſtoient déja en uſage dans les autres jeux de la Grece, & afin d'exciter davantage l'émulation entre les combattants, les prix qu'il aſſigna aux vainqueurs en tout genre, furent des ſommes payables, les unes en or, les autres en argent, & qui provenoient d'une partie du butin qui avoit eſté fait ſur les Criſſéens. Ce point hiſtorique eſt hors de toute conteſtation; puiſque, outre le témoignage de l'ancien Scholiaſte Grec de Pindare, qui ſeroit ſeul plus que ſuffiſant, il nous eſt encore atteſté en termes formels ſur ce monument précieux, qui tient un des premiers rangs entre les marbres du Comte d'Arondel.

SUITE DE L'HISTOIRE DE LA PREMIERE GUERRE SACREE.

TROISIÉME PARTIE.

4. de Fevrier 1729.

J'AY déja insinué plus haut, que l'époque de la prise de Cirrha, & celle du renouvellement des Jeux Pythiques par Euryloque, estoit une seule & même époque, que l'ancien Scholiaste Grec de Pindare place dans la seconde année de la quarante-septiéme olympiade, sous l'Archontat de Simon à Athénes. C'est ce que confirme pleinement ce marbre précieux de feu M. le Comte d'Arondel, connu sous le nom de *Chronique de Paros*, lorsqu'il rapporte au même Archontat, & la destruction totale de la nation Crisséenne, & le restablissement des jeux Pythiques par Euryloque; car personne n'ignore, que ce fut dans cette année là même que Simon fut Archonte, ou souverain Magistrat d'Athénes. Il est donc tout à fait étonnant, que Pausanias soûtienne dans ses Phociques un sentiment contraire, & qu'il place ce restablissement des jeux Pythiques dans la 3.e année de la quarante-huitiéme olympiade: car de deux choses l'une, ou Pausanias avoit vû le marbre de Paros dont il est question, ou il ne l'avoit point vû. S'il l'avoit vû, comme il y a tout lieu de le soupçonner, au préjudice d'un monument d'une telle authenticité, auroit-il dû donner la préférence à une simple tradition, quelque fondée d'ailleurs qu'elle eût pû luy paroistre? Si, au contraire, il n'avoit point vû le marbre, & qu'il n'en eût eû aucune connoissance, on seroit en droit de dire, qu'il n'a donc pas visité avec autant de soin qu'on se l'imagine, tous les endroits de la Grece, ni consulté tous les monuments qui auroient pû l'instruire à fonds des points de l'antiquité la plus reculée de cette nation fameuse; car enfin le monument dont il s'agit, n'estoit point alors enfoui dans la terre; il estoit sur pied; c'estoit un dépost public, conservé dans quelque temple célébre, & exposé en vûë, afin de

pouvoir estre commodément consulté de chacun : or, en ce dernier cas, il seroit impossible, quelque biais que l'on prît, de sauver à Pausanias le reproche d'une négligence, ou au moins, d'une inexactitude impardonnable. Un monument de cette importance auroit-il échappé à un voyageur aussi éclairé & aussi sçavant que luy ? On ne peut guéres, ce semble, le soupçonner d'une telle faute. Que si le monument ne luy a point échappé ; pourquoy, au lieu de le suivre au pied de la lettre, ose-t-il le contredire formellement, & même sans en faire la moindre mention ; comme si un pareil monument n'eût pas mérité son attention ? C'est ce que je ne puis trop concevoir ; & il faut avouer qu'un semblable procédé ne s'accorde guéres avec l'idée que nous nous sommes formée de l'exactitude de ce sçavant Géographe. Au reste, si la Chronique de Paros n'estoit point parvenuë jusqu'à nous, & que l'ancien Scholiaste Grec de Pindare fût le seul qui nous eût transmis la date des premiers jeux Pythiques en question ; prévenu au point que je le suis en faveur de Pausanias, je n'aurois peut-estre pas balancé un moment à embrasser son sentiment, comme le meilleur & le plus sûr, & à rejetter celuy du Scholiaste, comme le moins fondé : Ce Scholiaste, me serois-je dit, est d'un temps postérieur à celuy de Pausanias ; il n'a pas eû les mêmes secours ; il n'a pas puisé dans des sources si prochaines des temps dont il parle ; & par là même il aura pû estre induit en erreur. On sçait d'ailleurs que les Commentateurs les plus habiles prennent quelquefois le change en matiére d'antiquité. Tout cela est vray ; mais par malheur pour Pausanias, le marbre de Paros milite absolument pour le Scholiaste ; & avec un témoin d'un si grand poids, on est toûjours sûr d'écraser son adversaire. Je me donneray bien de garde néantmoins de hazarder un jugement en pareille conjoncture : entre des authoritez également respectables, il convient toûjours bien de garder l'équilibre, & de laisser la question à décider à ceux qui ont fait une étude plus particuliére de la Chronologie. Après tout, la faute n'est peut-estre pas aussi considérable qu'on pourroit se l'imaginer ; de part & d'autre, il ne s'agit que de cinq années de différence. Si nous suivons

le calcul de l'ancien Scholiaſte Grec de Pindare, nous placerons la deſtruction de Cirrha, & le reſtabliſſement des jeux Pythiques par Euryloque, dans la ſeconde année de la quarante-ſeptiéme olympiade; année dans laquelle Simon eſtoit Archonte d'Athénes, & Gylidas premier Magiſtrat de Delphes, & par conſéquent nous remonterons cette double époque de cinq ans. Au contraire, ſi nous voulons nous en rapporter à Pauſanias, & que nous la fixions avec luy à la troiſiéme année de la quarante-huitiéme olympiade, il eſt clair que nous la rapprochons de nous d'un pareil nombre d'années. Je ne puis même diſſimuler, que ce dernier ſentiment, je veux dire celuy de Pauſanias, n'ait trouvé ſes partiſans parmi quelques-uns de nos plus illuſtres modernes. Un ſeul exemple ſuffira pour en convaincre: Joſeph Scaliger, l'un des plus ſçavants critiques des derniers ſiécles, dans ſes Notes ſur la Chronique d'Euſébe, au mot *PYTHIA*, après avoir remarqué que l'on avoit coûtume de célébrer les jeux Pythiques au commencement de la troiſiéme année de chaque olympiade; de même que les *Panathenées*, & que ces feſtes eſtoient du nombre de celles que les Grecs appelloient ἀγῶνες πενταετηρικοὶ, qui revenoient réguliérement tous les cinq ans, c'eſt-à-dire, après une révolution de quatre années entiéres, & dans la cinquiéme année commençant: il adjoûte auſſi-toſt, ſans doute d'après Pauſanias, que les premiers jeux Pythiques (c'eſt de ceux d'Euryloque qu'il parle) furent célébrez la troiſiéme année de la quarante-huitiéme olympiade. Cependant, toutes réflexions faites, & malgré le reſpect que l'on doit à de ſi grands noms, je ne ſçaurois eſtre à cet égard du ſentiment de Pauſanias & de Joſeph Scaliger. Au contraire même, je ſuis très-perſuadé que la date du marbre de Paros eſt la véritable date, & de la priſe de Cirrha, & des premiers jeux Pythiens qui la ſuivirent immédiatement; par conſéquent elle eſt donc la ſeule à laquelle il faut s'en tenir, puiſqu'il eſt encore conſtant d'ailleurs, que l'Archontat de Simon à Athénes tombe préciſément dans cette même année là; je veux dire, dans la ſeconde de la quarante-ſeptiéme olympiade. Et c'eſt ce qui donne gain de cauſe au Scholiaſte de Pindare.

Tout le monde ſçait que les jeux Pythiques avoient eſté diſcontinuez pendant une longue ſuite d'années & que par cette interruption, ils eſtoient en quelque ſorte tombez dans l'oubli. Il n'eſt donc pas ſurprenant, ſi les Amphictyons, qui venoient de vaincre & d'exterminer les Criſſéens, après des ſacrifices en actions de graces, travaillérent d'abord à remettre ſur pied ces mêmes jeux, comme faiſant partie du culte religieux; & ſi, pour mieux immortaliſer leur victoire, ils ordonnérent, qu'ils ſeroient inceſſamment célébrez avec une pompe & une magnificence qui ne s'y eſtoient jamais remarquées. Je ne feray que ſuivre Pauſanias dans l'énumération qu'il fait des différents ſpectacles nouveaux qui y furent admis; perſuadé qu'à cet égard il a eû de meilleurs mémoires que ſur la prétenduë époque des premiers jeux Pythiques, ſur laquelle il ſe trompe ſi viſiblement. Ce fut donc dans cette premiére Pythiade que Pauſanias place mal-à-propos dans la troiſiéme année de la quarante-huitiéme olympiade, (olympiade dans laquelle Glaucias de Crotone remporta le prix de la courſe du Stade à Olympie) ce fut, dis-je, dans cette premiére Pythiade que les Amphictyons propoſérent des prix, non ſeulement pour celuy d'entre les muſiciens qui ſe trouveroit avoir chanté le mieux avec l'accompagnement de la cithare, (le ſeul combat qui fût de l'ancienne inſtitution des jeux Pythiques) mais encore pour le muſicien qui auroit le mieux chanté avec l'accompagnement de la flûte, & enfin pour celuy d'entre les joueurs de flûte, qui ſe trouveroit avoir joué avec le plus de propreté & d'élégance, ſans l'accompagnement d'aucune voix. Pauſanias adjoûte auſſitoſt, que celuy qui y remporta le prix du chant avec l'accompagnement de la cithare, fut *Cephallen* fils de Lampus; que le muſicien qui remporta le prix du chant avec l'accompagnement de la flûte, fut *Echembrote* Arcadien; enfin, que dans le troiſiéme combat des joueurs de flûte, ſans aucun accompagnement de voix, le prix fut adjugé à *Sacadas* de la ville d'Argos. Les Amphictyons ne s'en tinrent pas là; ils crûrent devoir mettre toutes choſes en uſage, pour donner un nouvel éclat aux jeux Pythiques, auſquels ils avoient l'honneur de préſider au

nom de toute la Grece, à titre de leur dignité; perſuadez que c'eſtoit là l'unique moyen de ſignaler la reconnoiſſance des Grecs & leur zéle pour la gloire du Dieu, qui venoit de leur procurer une ſi grande victoire. Non contents donc de l'ancienne ſimplicité des jeux Pythiques, & des nouveaux combats de muſiciens qu'ils venoient d'y adjoûter, ils voulurent encore y réunir les différentes eſpéces de jeux, dont le ſpectacle eſtoit, & plus brillant & plus intéreſſant: ainſi la Gréce eût le plaiſir de voir célébrer alors pour la premiére fois dans les campagnes de Delphes, tous les mêmes jeux qu'elle avoit coûtume de voir à Olympie, à la réſerve des ſeules courſes de chars, que Pauſanias dit en termes formels qui en furent exceptez.

Cependant, comme la courſe tenoit le premier rang dans les jeux Olympiques, les Amphictyons ne crûrent pas devoir envier aux ſpectateurs celuy de tous les exercices qui eſtoit le plus de leur goût. Dans cette vûe, ils ordonnérent qu'il y auroit auſſi deux ſortes de courſes à pied pour les jeunes gens; la premiére appellée Δίαυλος, ou *courſe du double Stade*, dans laquelle les Athlétes parcouroient deux fois tout d'une haleine la longueur du Stade, c'eſt-à-dire, qu'après avoir atteint le but, ils revenoient ſur leurs pas à la barriére; la ſeconde, appellée Δόλιχος, *la plus longue de toutes les courſes Agoniſtiques*, puiſque ſelon le Scholiaſte d'Ariſtophane, elle eſtoit de vingt ſtades, & même de vingt-quatre, ſi l'on en croit Suidas. Quiconque voudra eſtre inſtruit plus à plein des différentes ſortes de courſes uſitées chez les anciens, n'a qu'a avoir recours à la ſçavante Diſſertation, compoſée ſur ce ſujet par M. Burette, l'un de nos illuſtres confréres, & imprimée dans le 3.e volume de nos Mémoires, & il aura tout lieu d'eſtre ſatisfait; ce docte Académicien approfondiſſant toutes les matiéres qu'il traite, & ne laiſſant jamais rien à déſirer à ſes Lecteurs. Je reviens à mon ſujet.

Par tout ce que j'ay déja obſervé, l'on voit que jamais les jeux Pythiens n'avoient eſté célébrez avec une telle magnificence: à la magnificence ſe joignit encore la libéralité, afin que tout répondît à la grandeur de la feſte. Au lieu d'une ſimple couronne de branches de laurier dont on avoit coûtume de

récompenſer l'adreſſe du vainqueur, les Amphictyons diſtribuérent des ſommes d'argent à tous les vainqueurs, dans les différents genres de combats que je viens d'indiquer; ce qui fit donner à leurs jeux le nom de ἀγὼν χρηματίτης, de combat dont le prix eſtoit une certaine ſomme d'argent, à la différence des anciens jeux Pythiques, qui portoient le nom de ἀγὼν στεφανίτης, c'eſt-à-dire de combat, dans lequel l'Athléte victorieux ne remportoit pour prix de ſon adreſſe qu'une ſimple couronne faite de branches de laurier. A la vérité cette largeſſe des Amphictyons n'eût lieu que cette fois là ſeulement; & ils y employérent une petite partie du butin immenſe qu'ils venoient de faire ſur les Criſſéens.

Que les prix ayent eſté diſtribuez en argent aux vainqueurs dans les premiers jeux Pythiques, renouvellez par les Amphictyons après leur victoire ſur les Criſſéens; c'eſt un fait dûëment conſtaté, non ſeulement par les témoignages poſitifs de Pauſanias, & de l'ancien Scholiaſte Grec de Pindare, mais, qui plus eſt encore, par la Chronique de Paros; monument authentique, que l'on ne peut ſoupçonner d'aucune altération, & qui, par cet endroit là, l'emporte de beaucoup ſur l'authorité des Écrivains même les plus célébres, dont la pluſpart des manuſcrits ne ſont parvenus juſqu'à nous que défigurez en pluſieurs endroits par l'ignorance des copiſtes.

Au reſte, dès la ſeconde célébration des jeux Pythiques, les Amphictyons reprirent l'ancien uſage d'adjuger aux vainqueurs une ſimple couronne de laurier; perſuadez apparemment que la plus foible marque de la victoire eſtoit ſuffiſante pour des gens d'honneur, & que la gloire ſeule eſtoit un aſſez puiſſant aiguillon pour les belles ames, ſans qu'il fût beſoin de les amorcer encore par l'appât d'un vil intéreſt.

Ce ne fut pas là pourtant la ſeule réforme que firent les Amphictyons dans la ſeconde Pythiade: non ſeulement ils ôtérent aux Athlétes victorieux les récompenſes pécuniaires, en portant une loy, qu'ils ſe contenteroient à l'avenir d'une ſimple couronne de laurier; mais de plus, ils jugérent à propos de retrancher encore les combats de joueurs de flûte, ayant

remarqué que les ſons de cet inſtrument avoient quelque choſe de triſte & de lugubre, & même en quelque ſorte, de mauvais augure. En effet les flûtes & les vers faits ſur le ton plaintif, les élégies, les regrets funébres, avoient toûjours eſté regardez comme ayant enſemble un rapport ſi parfait, que l'on ne s'eſtoit jamais ſervi d'aucun autre inſtrument pour les accompagner; & c'eſt préciſément par cet endroit là, que les flûtes parurent eſtre très-peu convenables à des jeux qui ne reſpiroient que la gayeté & la joye; puiſqu'il ne s'y agiſſoit principalement que de célébrer la victoire & le triomphe d'un Dieu, par des hymnes & des cantiques compoſez en ſon honneur: cantiques dont les airs devoient eſtre majeſtueux, mais en même-temps vifs & enjouez, & non pas languiſſants & traînants comme le ſont ceux des plaintes amoureuſes, des élégies & des chanſons funébres, qui demandent un genre de muſique abſolument oppoſé à celuy des hymnes & des cantiques compoſez, ſoit à la louange des Dieux, ſoit pour honorer la mémoire des grands hommes.

J'avois oublié d'obſerver que Strabon dans le neuviéme Livre de ſa Géographie, en parlant des différents combats de muſiciens, dont les Amphictyons régalérent la Grece dans la célébration de leurs premiers jeux Pythiques, fait en particulier mention de l'air que jouoient les joueurs de cithare; air qui avoit eſté inventé exprès pour cette feſte, & qui portoit le nom de Νόμος Πυθικὸς, d'*air* ou de *chant Pythien*. Il adjoûte enſuite, que cet air eſtoit compoſé de cinq parties; que la premiére s'appelloit ἀνάκρουσις, la ſeconde ἄμπειρα, la troiſiéme καταχελευσμὸς, la quatriéme ἴαμβοι καὶ δάκτυλοι, & la cinquiéme σύριγγες. Il conclud enfin, que l'auteur de ce chant Pythien avoit eû en vûë d'y donner une peinture vive du combat d'Apollon contre le ſerpent Python: que la premiére partie du chant nommée ἀνάκρουσις, déſignoit le prélude du combat; que la ſeconde ou ἄμπειρα, marquoit le commencement du combat, que la troiſiéme ou καταχελευσμὸς peignoit le combat même, que la quatriéme ἴαμβοι καὶ δάκτυλοι, c'eſt-à-dire, compoſée de ïambes & de dactyles, repréſentoit

le

le Pæan ou chant de victoire qui se composoit toûjours dans ces deux mesures de vers; qu'enfin la cinquiéme partie, qui portoit le nom de σύριγγες, imitoit les sifflements aigus que le serpent Python avoit faits en mourant. Strabon auroit pû, ce semble, joindre à cet air de cithare, particulier aux jeux Pythiques, l'air de flute composé aussi pour les mêmes jeux, & nommé ὀδοντισμὸς, parce qu'il imitoit admirablement bien le grincement de dents & la rage du même dragon expirant.

Je ne dois pas obmettre, que dans le passage de Strabon que je viens de citer, ce sçavant Géographe dit positivement, que les Amphictyons dans cette premiére célébration des jeux Pythiques, après leur victoire sur les Crissèens, adjoûtérent encore des courses de chevaux à tous les autres spectacles dont Pausanias fait le dénombrement; en quoy Strabon se trouve parfaitement d'accord avec Thessalus fils d'Hippocrate, qui, dans sa harangue au Sénat & au peuple d'Athénes, s'exprime dans les termes suivants, ἐφ' οἷς οἱ Ἀμφικτύονες τῷ μὲν Ἀπόλλωνι νηὸν ᾠκοδόμησαν τὸν νῦν ὄντα ἐν Δελφοῖς· ἀγῶνά τε γυμνικὸν καὶ ἱππικὸν, πρότερον οὐ τιθέντες νῦν τιθέασι, c'est-à-dire, Pour tous lesquels bienfaits, les Amphictyons consacrérent à Apollon le temple qui subsiste encore à présent à Delphes, & instituérent des combats Gymniques, & des courses de chevaux; chose, qui jusqu'alors, n'avoit jamais esté pratiquée dans les jeux Pythiques: puis une ligne au-dessous, il adjoûte ces mots, τόν τε τοῦ Νέβρου παῖδα Χρυσὸν ἔθαψαν ἐν τῷ ἱπποδρόμῳ, καὶ ξυνέταξαν δημοσίᾳ Δελφοῖς ἐναγίζειν. Ils enterrérent dans l'Hippodrome Chrysus fils de Nebrus, & ils ordonnérent aux Delphiens de luy faire des sacrifices publics, tels que ceux qui estoient en usage alors, pour honorer la mémoire des Héros deffunts, que l'on mettoit au rang des demi-Dieux. J'ay parlé de ce Chrysus dans le détail du siége de Crissa, & j'ay fait voir que c'estoit un jeune homme plein de valeur, qui estoit monté le premier à l'assaut de cette ville, & y avoit esté tué.

Pausanias vers la fin de ses Phociques, fait aussi mention de cet Hippodrome ou Cirque de Delphes; & il marque qu'il estoit situé dans les campagnes de Cirrha, c'est-à-dire, au midi

de la ville de Delphes, en descendant vers la mer; mais pour ce qui regarde les courses de chevaux, il n'en dit pas la moindre chose, & il donne même à entendre que ce ne fut point dans la premiére Pythiade, mais bien dans la seconde que les Amphictyons décorérent les jeux Pythiques de cette nouvelle sorte de spectacle, & que ce fut Clisthéne le Sicyonien, qui le premier y remporta le prix de la course des chars. C'est ce même Clisthéne qui rendit de si grands services à l'armée confédérée dans la guerre Crisséenne, & auquel les Amphictyons entre autres récompenses, donnérent la souveraineté de la Sicyonie aussi-tost après la prise de Cirrha.

Lorsque j'avance icy, que la souveraineté de la Sicyonie fut accordée à Clisthéne par les Amphictyons, je ne parle que d'après l'ancien Scholiaste Grec de Pindare, qui le dit en termes formels. Je n'ignore pas néantmoins, qu'Aristote paroit démentir ce fait; puisqu'il nous assûre positivement au commencement du chap. 12. du 5.e liv. de ses Politiques, que Clisthéne tenoit la souveraineté de Sicyone d'Orthagoras, l'un de ses ancestres. Aristote adjoûte, que cette souveraineté subsista fort long-temps, c'est-à-dire, l'espace d'un siécle, tant en la personne d'Orthagoras qu'en celle de ses descendants; & il attribuë la cause d'une si longue durée de regne dans la même famille, à la douceur du gouvernement de ces Princes, qui se soûmettant les premiers aux loix, traitoient leurs sujets, non en esclaves, mais en concitoyens, & avec toute la tendresse que de bons peres ont naturellement pour leurs enfants. Au reste, il y a selon moy, un moyen de concilier Aristote avec le Scholiaste, en disant que ce dernier s'est servi d'une expression trop forte; qu'il ne devoit pas dire que les Amphictyons donnérent à Clisthéne la souveraineté de Sicyone, puisqu'il l'avoit déja, mais bien qu'ils le confirmérent dans la possession de cette petite souveraineté: concession, qui luy donna un droit légitime sur la Sicyonie, que ses ancestres & luy n'avoient possédée jusques-là qu'à titre d'usurpation, & par le droit du plus fort.

Mais pour en revenir aux courses de chevaux, introduites par les Amphictyons dans le renouvellement des jeux Pythiques;

quoyque sur cet article Pausanias soit seul contre deux, je pencherois néantmoins volontiers à luy donner la préférence sur Thessalus & sur Strabon; & cela par une raison qui me paroît assez convainquante: car il n'est pas à présumer que ce sçavant Géographe eût apporté si peu d'exactitude à examiner ce point d'histoire, à l'endroit même où il entre dans un détail très-circonstancié des différents genres de combats qui furent successivement introduits dans plusieurs Pythiades. D'un autre costé cependant j'ay peine à croire, que deux auteurs tels que Thessalus & Strabon, se soient, pour ainsi dire, donné le mot, pour avancer le même fait en l'air: mais n'y auroit-il pas peut-estre un moyen de les concilier tous trois, en disant, que lorsque Thessalus & Strabon remarquent, qu'il y eût des combats à cheval dès la premiére Pythiade, cela ne doit s'entendre que de quelques jeunes gens, qui coururent à cheval dans ces premiers jeux, comme Pausanias luy-même nous apprend qu'il y eût cette premiére fois là des courses de jeunes gens à pied. De la même maniére, lorsque Pausanias dit positivement, que les combats à cheval ne parurent que dans la seconde Pythiade, il faut restreindre cette expression aux seules courses de quadriges, ou de chars attelez de quatre chevaux, qui furent vûs pour la premiére fois dans cette Pythiade; Pythiade, dans laquelle il adjoûte que ce fut Clisthéne tyran, ou, si l'on veut, roy de Sicyone, qui remporta le prix de la course des quadriges. C'est au moins ce que je tire des paroles mêmes de Pausanias: car après avoir observé, que dans les premiers jeux Pythiques, que célébrérent les Amphictyons pour leur victoire sur les Crisséens, ils eûrent soin de rassembler tous les combats Gymniques qui estoient alors en usage dans les festes de la Grece; il adjoûte aussi-tost πλὴν τεθρίππου, c'est-à-dire, à l'exception des courses de quadriges ou de chars, terme, qui, comme on le voit, ne sçauroit exclurre des courses de cavaliers, que d'ailleurs on n'a jamais compriſes sous le nom de τέθριππος. Au moyen de cette explication, voilà toute contradiction levée; Thessalus & Strabon auront raison, par rapport aux combats de jeunes gens, qui coururent à cheval dans la premiére Pythiade; &

Pausanias de son costé ne dira pas moins vray, par rapport aux courses de chars ou quadriges, qui, selon luy, ne commencérent à paroître à Delphes que dans la seconde Pythiade; car pour ce qui est du passage de Sophocle dans sa Tragédie d'Électre, où ce Poëte nous dépeint Oreste combattant avec ses compagnons à la course des chars dans les jeux Pythiques; cela ne doit pas faire la moindre difficulté. Il est aisé de voir, que Sophocle ne fait en cet endroit-là qu'user du droit qu'ont les Poëtes Tragiques & les Poëtes Épiques, d'orner leurs ouvrages d'épisodes & de fictions agréables, lesquelles, placées à propos, & de main de maître, quoyque contraires à la vérité de l'histoire, contribuent toûjours beaucoup à l'embellissement de leurs Poëmes, dès que ces épisodes n'ont rien qui blesse absolument la vray-semblance : aussi l'ancien Scholiaste Grec de Sophocle prend-il soin de remarquer, que le Poëte en cet endroit-là est tombé dans un anachronisme considérable.

Pour en revenir aux premiers jeux Pythiques qui furent célébrez à la fin de la premiére guerre sacrée, leur magnificence fut telle, par la multitude & la varieté des spectacles, & par les récompenses en argent qui furent distribuées aux vainqueurs, que les Grecs crûrent ne devoir pas faire moins en leur honneur, que de les regarder en quelque sorte comme les premiers de tous, & comme si il n'y en avoit jamais eû d'autres de célébrez avant eux. Ce ne fût point en effet par aucun autre motif qu'ils leur donnérent le nom de *premiére Pythiade;* Pythiade, qui par cette prérogative d'honneur devint celle de laquelle dans la suite on commença à compter les autres Pythiades. C'est une vérité fondée sur le témoignage formel de l'ancien Scholiaste Grec de Pindare, & qui nous est prouvée plus incontestablement encore par la Chronique de Paros, dans la cinquante-troisiéme colomne de ce marbre précieux, que je ne fais que copier icy mot à mot : ἀφ' ὧν οἱ Ἀμφικτύονες ἐνίκησαν ἑλόντες Κίρραν, καὶ ὁ ἀγὼν ὁ γυμνικὸς ἐτέθη χρηματίτης ἀπὸ τῶν λαφύρων Ε΄τη ΗΗΗΔΔΠΠ. Ἄρχοντος Ἀθήνησι Σίμωνος. A l'égard de cette largesse d'argent faite aux vainqueurs, j'ay déja marqué qu'elle n'eût lieu que cette seule & unique fois;

τριακόσια εἴκοσι ἑπτά.

car dès la seconde Pythiade, les Amphictyons redonnérent aux jeux Pythiques leur ancienne forme, quant aux récompenses; en portant une loy, que de-là en avant les Athlétes victorieux, n'auroient plus d'autre prix qu'une simple couronne de laurier, comme cela s'estoit toûjours pratiqué dans ces jeux depuis leur establissement. C'est encore un fait, dont le marbre antique que je viens de citer, Pausanias & l'ancien Scholiaste de Pindare, ne nous permettent pas de douter; mais ce Commentateur fait tomber cet événement dans la sixiéme année après la prise de Cirrha, au lieu que le marbre ne le place que dans la neuvieme. On en va juger par les propres termes du monument, tels qu'on les lit dans la 54.e ligne ou colomne: Ἀφ' ὗ στεφανίτης ἀγὼν πάλιν ἐτέθη ΗΗΗΔΠΙΙΙ· Ἄρχοντος Ἀθήνησι Δαμασίου τοῦ δευτέρου. Il ne faut simplement que lire ces époques de la premiére & de la seconde Pythiade, gravées il y a plus de deux mille ans sur ce marbre respectable, & l'on sera d'abord convaincu qu'il y a faute dans le texte du Scholiaste de Pindare; mais pour la corriger cette faute, on n'a pas besoin de faire un grand effort d'imagination, dès que le marbre nous guide; au lieu de μετὰ δὲ χρόνον ὀκταετῆ, qu'on lit dans le Scholiaste, il n'y a qu'à lire, μετὰ δὲ χρόνον ἐνναετῆ, ce seul petit mot changé, met le Scholiaste d'accord avec le monument, & le raméne à l'exacte vérité. En effet, d'abord que ce Scholiaste convient luy-même, comme il est vray, que la ville de Cirrha a esté prise dans l'année que Simon estoit Archonte d'Athénes; dès qu'il adjoûte de plus, que ce fut cette année là même que les Amphictyons pour la premiére & derniére fois, payérent en argent les prix aux Athlétes victorieux; enfin, dès qu'il demeure pareillement d'accord que les Amphictyons renouvellérent l'ancien usage des couronnes de laurier dans l'année que Damasias estoit Archonte d'Athénes, & Diodore premier Magistrat de Delphes, il faut nécessairement qu'il y ait faute dans le texte du Scholiaste, puisqu'il est constant qu'il y a un intervalle de neuf années entre l'un & l'autre de ces Magistrats Athéniens; & c'est précisément sous l'Archontat de ce Damasias qu'est placée la seconde Pythiade, qui

πεμπτὸν καὶ ὀγδοηκοστὸν ἔτος ἀπὸ τῆς Κίρρας ἁλώσεως.

tombe en la 3.e année de la quarante-neuviéme olympiade, comme en font foy les deux époques du marbre de Paros que j'ay citées plus haut. Il n'y a plus que Pauſanias, qui ſemble contredire ce monument; & encore à le bien prendre, il ne luy eſt peut-eſtre pas ſi contraire qu'on pourroit ſe l'imaginer. Il n'en différe, qu'en ce qu'il ne met que l'eſpace de quatre années ſeulement entre la premiére & la ſeconde Pythiade; au lieu que les marbres d'Arondel y mettent un intervalle de neuf années. Or, Pauſanias a à peu près raiſon, eû égard aux temps poſtérieurs de la Grece, car les anciens ont varié ſelon les temps, par rapport au nombre des années qu'ils mettoient d'intervalle entre une Pythiade & une autre Pythiade; ainſi ſi l'on veut ne ſe point prévenir, il ne faut que diſtinguer les temps; & pour lors il n'y aura rien de plus facile, que de concilier cette contrarieté apparente qui ſe trouve entre le marbre de Paros & Pauſanias. Effectivement dans les temps reculez de la Grece, les jeux Pythiques ne ſe célébroient que de neuf ans en neuf ans; c'eſt un fait conſtant, dont le Scholiaſte Grec de Pindare prend ſoin de nous inſtruire dans l'argument qui eſt à la teſte des Odes Pythiques. Il eſt vrai que de la maniére dont il s'exprime, il prétendoit que cet uſage n'avoit eſté obſervé qu'à l'égard des anciens jeux Pythiques, qui avoient eſté ſi long-temps interrompus; mais c'eſt en quoy il ſe trompe. Ce Commentateur au reſte, n'eſt pas le ſeul ancien chez qui l'on trouve cette particularité. Cenſorin, Écrivain d'un grand nom, dit préciſément la même choſe dans le 18.e chapitre de ſon livre, *Delphis quoque ludi, qui vocantur* Pythia, *poſt octavum annum olim conficiebantur*. Les jeux qui portent le nom de *jeux Pythiens*, ſe célébroient auſſi anciennement à Delphes tous les neuf ans; car c'eſt ainſi qu'il faut entendre ces mots *poſt octavum annum*, qui ſignifient au bout de huit années révoluës, & par conſéquent au commencement de chaque neuviéme année. Et voilà l'uſage qui s'obſerva, non ſeulement dans les Pythiades qui avoient précédé la premiére guerre Sacrée, mais encore fort long-temps depuis; & c'eſt-là ce que je nomme les temps reculez de la Grece. Par la ſuite, comme les Grecs avoient

beaucoup de penchant pour les jeux publics, dans leſquels ils aimoient à ſe donner en ſpectacle au peuple, & à faire parade de leur adreſſe & de leurs forces, les Amphictyons trouvérent qu'un terme de neuf années, eſtoit un terme trop long, & ils jugérent à propos de le raccourcir en faveur des Athlétes, qui ſe préſentoient en foule à leurs jeux. Ils ordonnérent donc, que les jeux Pythiques ſe célébreroient à l'avenir tous les cinq ans, c'eſt-à-dire, au commencement de la 3.e année de chaque olympiade; ce qui ſe pratiqua toûjours depuis, tant que les jeux Pythiques ſubſiſtérent: & voilà, quant à ce que j'appelle les temps poſtérieurs de la Grece, c'eſt-à-dire, dans les derniers ſiécles de la République Romaine, & ſous les Empereurs.

Telles ſont les remarques, par leſquelles j'ay crû devoir terminer mon hiſtoire de la premiére guerre Sacrée: il me reſte maintenant à décrire quels furent, & les motifs, & la réuſſite de la ſeconde; & c'eſt ce que je me réſerve à faire dans un autre diſcours.

REMARQUES

SUR L'HISTOIRE D'HERO ET DE LE'ANDRE.

Par M. DE LA NAUZE.

14. de Février 1730.

ON a vû de nos jours une critique outrée, répandre plus d'une fois un pyrrhoniſme général ſur l'hiſtoire. Il eſt aiſé de juger, qu'après avoir prétendu obſcurcir les faits les plus importants, malgré la lumiére qui les accompagne, & malgré l'intéreſt que tous le monde ſemble avoir à n'en point douter, on n'a pas épargné certains événements particuliers qui n'ont rien de remarquable que leur ſingularité. Telle eſt l'hiſtoire amoureuſe d'Héro & de Léandre, dont un ſçavant moderne a entrepris de démontrer la fauſſeté, au mépris d'une tradition atteſtée par les Auteurs Grecs & Latins, par les anciennes Médailles & par des monuments publics, qui ont long-temps porté le nom de ces amants, dans le lieu même où leur aventure s'eſt paſſée.

Héro eſtoit une jeune Preſtreſſe de Vénus dans la ville de Seſte, & Léandre eſtoit un jeune homme d'Abyde. Ces deux villes ſituées dans le lieu le plus étroit de l'Helleſpont vis-à-vis l'une de l'autre, ſur les deux rivages oppoſez, n'eſtoient ſéparées que par un eſpace de 7. à 8. cens pas. Ce ſont encore aujourd'huy deux châteaux fortifiez, qu'on nomme *les Dardanelles*. Une feſte qui attiroit à Seſte les perſonnes du voiſinage, donna occaſion à Léandre de voir Héro dans le Temple où elle faiſoit ſes fonctions. Ils ſe virent, s'aimérent, & ſe donnérent de fréquents rendez-vous dans une tour qui donnoit ſur la mer, & où eſtoit l'appartement de la Preſtreſſe. Pour mieux cacher leur intrigue, Léandre à la faveur de la nuit, paſſoit, dit-on, le détroit à la nage, mais ce commerce ne dura pas long-temps. La mauvaiſe ſaiſon eſtant venuë, Léandre périt dans

dans les flots; & Héro ne pouvant ſurvivre à cette perte, ſe précipita du haut de ſa tour.

Voilà le précis de cette hiſtoire que tant d'anciens Écrivains ont célébrée; les uns en la décrivant au long dans toutes ſes circonſtances, & les autres en la citant comme un événement inconteſtable; c'eſt ce que nous allons voir par le détail de toutes ces différentes autoritez, où nous ſuivrons autant qu'il ſera poſſible, l'ordre des temps.

Ovide qui vivoit à la naiſſance de l'empire Romain, ſuppoſe que la tradition de ce fait eſtoit conſtante; car pour ne point alléguer icy les épiſtres de Léandre & d'Héro qui luy ſont conteſtées par quelques ſçavants, voicy quelques autres endroits tirez des ouvrages qui ſont indubitablement de luy. Tantoſt voulant dire que ce n'eſt pas toûjours l'amour qui fait qu'on remplit un engagement amoureux, il s'exprime ainſi [a]: *Vous auriez ſouvent pû, Léandre, vous paſſer de voir voſtre maiſtreſſe; vous ne laiſſiez pourtant pas de traverſer le détroit pour luy donner une preuve de voſtre courage.* Tantoſt parlant du dernier trajet où Léandre périt, il dit que [b] *le jeune amant d'Héro avoit ſouvent paſſé les ondes à la nage, & qu'il les auroit auſſi paſſées cette derniere fois, ſi dans l'obſcurité il avoit pû voir où il alloit.* Enfin le même Poëte comparant ailleurs la largeur du Pont-Euxin aux bords duquel il eſtoit exilé, avec le canal étroit de l'Helleſpont [c]; *Léandre*, dit-il, *ſi vous eûſſiez eû à traverſer une mer pareille, on ne pourroit point accuſer un petit détroit d'avoir eſté la cauſe de voſtre mort.*

Virgile eſtoit contemporain d'Ovide; or on ne peut douter qu'il n'ait eû Léandre en vûë, quand il a dit dans ſes Géorgiques [d]: *Que ne fait point un jeune homme qu'un cruel amour pénétre*

[a] *Sæpe tua poteras, Leandre, carere puella:*
Tranabas, animum noſſet ut illa tuum. 2. de Arteamandi, 249.

[b] *Sæpe petens Hero juvenis tranaverat undas;*
Tunc quoque tranaſſet, ſed via cæca fuit. 2. Amor. 16. 31.

[c] *Si tibi tale fretum quondam, Leandre, fuiſſet,*
Non foret anguſtæ mors tua crimen aquæ. 3. Triſt. 10. 41.

[d] *Quid juvenis, magnum cui verſat in oſſibus ignem*
Durus amor? Nempe abruptis turbata procellis

de ſes feux ! Au milieu d'une nuit obſcure il traverſe à la nage des détroits de mer agitez des plus violents orages : le tonnerre gronde ſur ſa tête, & les ondes briſées par les écueils font un bruit épouvantable. Cependant rien ne l'arreſte, ni des parens qu'il jette dans le déſeſpoir, ni une amante dont il va, en périſſant miſérablement, cauſer auſſi la mort.

Serv. in Virgilium. Servius dans ſon commentaire ſur cet endroit de Virgile, rapporte l'hiſtoire d'Héro & de Léandre, comme l'événement auquel le Poëte a fait une alluſion viſible.

Strabon qui donna des ouvrages de Géographie ſous le regne d'Auguſte, dans le même temps que Virgile & Ovide ſe diſtinguérent par leurs poëſies; Strabon dans la deſcription de Seſte & d'Abyde, fait une mention expreſſe de la Tour d'Héro. Un monument public tel que celuy-là, qui portoit alors le nom d'Héro, eſt, ce me ſemble, une grande preuve de la vérité de l'hiſtoire qu'on en racontoit.

Τὸν τῆς Ἡροῦς πύργον. *lib. 9.*

Pomponius Méla autre Géographe preſque du même temps, dit [a], qu'Abyde eſtoit célébre par un commerce amoureux, qui avoit autrefois éclaté. Cette ſeule expreſſion *autrefois* fait aſſez ſentir, qu'on ne regardoit point dans ces premiers temps l'hiſtoire de Léandre & d'Héro comme un conte fait à plaiſir.

Lucain parle [b] auſſi de la Tour d'Héro ſituée ſur un rivage conſacré aux larmes; Silius Italicus [c] du détroit de Léandre dans l'Helleſpont, qui vit mille vaiſſeaux du Roy Xerxès, & Stace [d] de la Preſtreſſe de Seſte, qui pleine d'inquiétude, obſervoit continuellement du haut de ſa tour.

Martial a fait de l'aventure de Léandre la matiere d'une de ſes épigrammes [e]. C'eſt-là que Léandre dit aux ondes de la

Cæcâ nocte natat ſerus freta : quem ſuper ingens
Porta tonat Cœli, & ſcopulis illiſa reclamant
Æquora : nec miſeri poſſunt revocare parentes,
Nec moritura ſuper crudeli funere virgo. 3. Georg. 258.

[a] *Abydos magni quondam amoris commercio inſignis eſt.* Mela, l. 1.

[b] . . . *Heroas lacrymoſo littore turres.* Pharſal. 9, 955.

[c] *Mille rates vidit Leandrius Helleſpontus.* Punic. 8.

[d] . . . . *Sedet anxia turre ſuprema Seſtias in ſpeculis.* Thebaid. 6, 545.

[e] *Parcite, dum propero ; mergite, dum redeo.* Martial. lib. de ſpectaculis, epigr. 25.

mer, *Epargnez-moy dans ma course, & ne submergez à mon retour.* François Rabelais a copié ce trait de Martial; mais il y adjoûte des réflexions licentieuses qui sont tout-à-fait indignes de la gravité de cette assemblée. *Pantagruel.*

Les auteurs de l'Anthologie n'ont eû garde d'oublier un sujet aussi convenable à leur genre d'écrire. On voit parmi eux Antipater de Macédoine s'écrier, en parlant des naufrages arrivez dans l'Hellespont * : *Malheureuse Héro, & vous infortuné Déïmaque, vous perdîtes dans ce trajet de peu de stades, l'une un époux, & l'autre une épouse chérie.*

Ce ne sont jusqu'icy que des morceaux détachez, où les anciens auteurs parlent, comme en passant, d'Héro & de Léandre; mais nous avons de plus leur histoire décrite fort au long, & avec toutes les graces de la Poësie, dans un écrivain Grec, qui porte le nom de Musée. A juger de luy par la plûpart des autres Poëtes de la Grece, il aura pris la matiere de ses vers dans la vérité de l'histoire. Homére, & ceux qui sont venus après luy, ont chanté suivant l'opinion la plus saine & la plus généralement reçûë, des événements véritables qu'ils se sont contentez de revestir des ornements de la Poësie. Musée, à leur exemple, a sans doute embelli les circonstances de son histoire, sans en altérer le fond.

Il est bien plus naturel de le mettre au rang de ces Poëtes, qui en même temps estoient historiens, que de le confondre avec les Aristides de Milet, les Iambliques, & tant d'autres qui ont écrit dans le gousst des fables Milesiennes. Ces derniers n'ont donné que des recits purement fabuleux, que des faits pris uniquement dans leur imagination, qui souvent choquent la vray-semblance, ou du moins dont les historiens, soit antérieurs, soit postérieurs, n'ont jamais garanti la tradition. Musée au contraire, écrit une aventure qui n'a rien d'impossible, & que les Grecs & les Latins ont célébrée à l'envi les uns des autres.

A tous ces divers témoignages, on peut encore joindre l'autorité des anciennes médailles: on en trouve un grand nombre

* Ἡρὼ δειλαίη, σὺ μὲν αὐέρα, Δηίμαχος δὲ | Νύμφιον, οἱ παύροις ὠλέσατε σταδίοις. *Anthолog. lib. 1. c. 55. epigr. 7.*

avec des revers, où ſont les noms d'Héro & de Léandre, & où l'on voit Léandre précédé d'un Amour le flambeau à la main, nager vers Héro qui eſt au haut d'une tour.

Je ſçais que les médailles repréſentent quelquefois des événements fabuleux, ſur-tout quand ils regardent l'ancienne mythologie qui eſtoit conſacrée par la Religion. On cherchoit à les tranſmettre à la poſtérité, ou par le principe d'une piété mal entenduë, ou par l'intéreſt qu'on avoit à nourrir la ſuperſtition des peuples. Pour les faits particuliers tels que celuy dont nous parlons, quand il n'y a ni motif de Religion, ni raiſon d'Eſtat, ni aucun intéreſt apparent qui en favoriſe la ſuppoſition, il eſt à croire qu'on ne les gravoit ſur des médailles, que lorſqu'on les croyoit véritablement arrivez, & qu'on vouloit en éterniſer la mémoire. Si les anciens en uſérent de la ſorte à l'égard de l'hiſtoire d'Héro & de Léandre, il faut donc qu'ils l'ayent regardée comme véritable, fondez ſans doute ſur une tradition qu'il ne nous appartient pas de conteſter.

Il eſt vray qu'on ne marque point du tout en quel temps cet événement eſt arrivé; mais eſt-il ſurprenant qu'un fait iſolé, qui n'a de rapport ni avec l'hiſtoire générale d'aucun peuple, ni avec l'hiſtoire particuliére d'aucun prince, ſoit venu juſqu'à nous ſans ſon époque particuliére? Pour eſtre croyable, c'eſt aſſez d'un coſté qu'il ſoit appuyé ſur une tradition conſtante, & de l'autre qu'il ne ſorte point des bornes de la vray-ſemblance. Je puis donc conclurre, que l'hiſtoire d'Héro & de Léandre eſt reveſtuë de tous les caractéres de vérité qu'on peut raiſonnablement exiger dans un ſimple événement particulier, & que le ſçavant [a]

[a] Le P. Hardouin dans ſon ouvrage ſur les médailles des peuples & des villes, ſoûtient que les médailles où l'on croit voir cettte légende HPΩ ΛΗΑΝΔΡΟΣ, *Héro & Léandre*, portent celle-cy, par la différence d'une ſeule lettre, H PΩMH ΑΝΔΡΟΣ, *la force de l'homme*, & qu'elles marquent ſimplement que l'Helleſpont entre Seſte & Abyde, eſt aſſez étroit pour pouvoir eſtre paſſé à la nage par un homme robuſte. Au reſte, quand il prétend ainſi ſubſtituer la lettre M à la lettre Λ, ce n'eſt pas qu'il ait vû la lettre M dans les médailles, ni que perſonne ait jamais dit qu'elle y fût: les médailles marquent le Λ fort clairement, & les Antiquaires qui les ont tranſcrites, ont auſſi tous marqué, ſans en excepter un ſeul, le même Λ. Il eſt arrivé ſeulement que l'un d'eux en tranſcri-

qui l'a traitée de pure fable, a plus donné à ſes idées ſinguliéres, qu'au témoignage reſpectable de l'antiquité.

vant cette lettre Λ, ne l'a pas aſſez ſéparée de la lettre ſuivante H. C'en a eſté aſſez au ſavant critique dont je parle, pour dire que ces deux lettres ſont MH, & non pas ΛH; & qu'ainſi il faut lire HPΩMH ΑNΔPOΣ, au lieu de HPΩ ΛHANΔPOΣ. Tel eſt le fondement de ſon opinion qu'il appuye encore des réflexions ſuivantes.

1.° Il dit que le mot *Léandre* aſſez commun chez les hiſtoriens Grecs, s'écrit par-tout avec un ε, au lieu que celuy de la médaille s'écriroit avec un η. La difficulté n'eſt pas grande: rien de ſi ordinaire que la variation de quelques lettres d'un même nom, non ſeulement entre les hiſtoriens & les monuments publics, mais encore dans le même écrivain. Sans ſortir de la matiére préſente, Muſée écrit le nom de Léandre tantoſt par un ε, tantoſt par la diphthongue ει, ſelon qu'il en a beſoin pour la meſure du vers.

2.° Il demande pourquoy dans une médaille le nom d'une femme précéderoit celuy d'un homme. Mais ce ſont de ces choſes arbitraires dont on ne demande point de raiſon. Le titre de l'ouvrage de Muſée met auſſi le nom d'Héro avant celuy de Léandre, ἐρωτοπαίγνιον Ἡροῦς, καὶ Λέανδρου, *le jeu des amours d'Héro & de Léandre.* On pourroit cependant, s'il eſtoit beſoin, alléguer la naiſſance diſtinguée d'Héro, & ſa dignité de Preſtreſſe, comme des raiſons qui ont pû faire mettre ſon nom avant celuy de Léandre.

3.° Il prétend que les amours de deux ſimples particuliers eſtoient un événement trop obſcur, pour eſtre tranſmis à la poſtérité par des médailles. Mais combien d'autres événements moins célébres n'y voit-on pas! L'accident du jeune Hermias, qui porté ſur le dos d'un Dauphin, ſe noya dans la mer, & fut enſuite reporté par le Dauphin ſur le rivage, eſt-il plus vray-ſemblable ou plus fameux dans l'antiquité que l'hiſtoire d'Héro & de Léandre! Cependant, parce que Pline a parlé de cette aventure, le P. Hardouin convient que les médailles d'laſſée la repréſentent; car voicy comment il en parle: *Nummus Gordiani Pii, in quo puer Delphino inſidet, habet* IACCEΩN. Plinius idem lib. 9. ſect. 8. *In urbe Iaſſo Hegeſidemus ſcribit, & alium puerum, Hermiam nomine, ſimiliter maria perequitantem, cui nempe Delphinus præbebat aſcenſuro dorſum, cum repentinæ procellæ fluctibus exanimatus eſſet, relatum, Delphinumque cauſam leti fatentem, non reverſum in maria, atque in ſicco exſpiraſſe.* Si l'aventure d'Héro & de Léandre avoit eſté rapportée par le même écrivain, le P. Hardouin ne diroit pas que ce ſont des perſonnages fabuleux. Ce qu'il y a de plus ſingulier, c'eſt qu'il prétend que c'eſt ſur ces médailles d'Héro & de Léandre mal entenduës, que les anciens écrivains ont forgé leur hiſtoire fabuleuſe. Ces écrivains vivoient à la naiſſance de l'empire Romain; les médailles citées par le P. Hardouin, ne ſont que du 3.e ſiécle des empereurs: les unes ſous Septime Sévére, les autres ſous Antonin Caracalla, & ſous Alexandre Sévére: comment donc auroient-elles cauſé l'erreur de ces écrivains, à moins qu'on ne diſe avec le ſçavant Jéſuite, que nos anciens auteurs ſont plus récents que nous ne penſons, & que tous leurs ouvrages, celuy de Pline excepté, ſont des ouvrages ſuppoſez.

Sans nous arreſter plus long-temps à une diſcuſſion inutile, venons à quelque choſe de plus intéreſſant : c'eſt l'examen & le paralléle des deux anciens ouvrages de Poëſie dont j'ay déja parlé, les plus conſidérables que les anciens nous ayent laiſſez ſur l'hiſtoire d'Héro & de Léandre ; l'un eſt les épiſtres de ces deux amants qu'on voit parmi les Héroïdes d'Ovide, & l'autre eſt le Poëme de Muſée.

D'abord les auteurs de l'une & de l'autre de ces piéces ont eû cela de commun, qu'ils ont donné matiére de diſpute ſur le temps où ils ont vêcu. Jules-Céſar Scaliger, qui juge les deux épiſtres indignes d'Ovide, les attribuë à Sabinus, dont nous avons d'ailleurs trois lettres pour ſervir de réponſes à quelques-unes de ce Poete ; mais on peut aſſûrer que ſi les deux lettres de Léandre & d'Héro cédent en beauté à quelques autres Héroïdes, elles ſont en même temps fort au-deſſus des épiſtres de Sabinus remplies le plus ſouvent de vers plats & obſcurs. On reconnoiſt au contraire dans celles de Léandre & d'Héro le ſtyle pur & coulant d'Ovide, l'eſprit de ce Poete, & cette affectation d'en faire paroiſtre qui caractériſe tous ſes ouvrages. Il ſeroit pourtant à ſouhaiter que Méziriac dans ſon commentaire ſur les Héroïdes, eût pouſſé ſon travail juſqu'aux lettres de Léandre & d'Héro : le jugement d'un homme auſſi éclairé ſur les matiéres de l'antiquité, auroit ſans doute levé bien des difficultez. L'auteur du Poëme Grec eſt encore plus difficile à déterminer, que celuy des deux Héroïdes Latines. Le nom de Muſée a eſté commun à pluſieurs grands hommes de la Grece, Poëtes, Hiſtoriens, Philoſophes : celuy-cy eſt appellé dans les manuſcrits *Muſée le Grammairien ;* il ſemble avoir eſté inconnu auſſi-bien que ſon ouvrage, à tout ce qu'il y a d'anciens ſcholiaſtes & compilateurs, & pluſieurs de ſes vers paroiſſent empruntez des Dionyſiaques de Nonnus de Panopolis. Ces raiſons ont fait croire à Caſaubon & aux ſçavants après luy, qu'il ne falloit point aller chercher ce Poëte Muſée dans une antiquité bien reculée, & qu'il ne pouvoit guéres avoir vêcu pour le pluſtoſt que vers le temps de Nonnus, c'eſt-à-dire vers le quatriéme ſiécle de l'ére Chreſtienne : auſſi Tzetzès eſt-il, ſi je ne me trompe, le premier

qui faſſe mention de ce Muſée ſous le nom de *Muſée le Grammairien.*

Ovide à qui l'on ne peut guéres conteſter les deux lettres de Léandre & d'Héro, y fait paroiſtre, comme par-tout ailleurs, un art infini, des traits vifs & ingénieux, des ſentiments toûjours ſoûtenus & toûjours variez, des alluſions fréquentes à l'ancienne fable, une adreſſe merveilleuſe à placer toutes les circonſtances de l'hiſtoire de ces amants avant même ſon accompliſſement, en leur faiſant raconter ce qui s'eſtoit déja paſſé, & en leur faiſant preſſentir ce qui devoit arriver dans la ſuite. Le vers élégiaque comme le plus propre à exprimer le langage de la paſſion, eſt auſſi celuy que le Poëte Latin employe dans ces deux lettres. Muſée s'eſt ſervi du vers héroïque, parce que ſa piéce renfermant un récit ſuivi, approchoit plus du Poëme héroïque, que d'aucun autre genre de Poëſie. Son ouvrage eſt plein d'exactitude & de délicateſſe; le ſtyle en eſt pur, & les expreſſions toûjours choiſies; ſur quoy Jules-Céſar Scaliger, qui ne rendoit point aſſez de juſtice au mérite d'Homére, ne fait pas difficulté de le mettre au-deſſous de Muſée, qu'il confond avec l'ancien Muſée dont parle Virgile. La fauſſe idée qu'il avoit de l'ancienneté de noſtre Poëte, a eû ſans doute quelque part aux éloges outrez qu'il luy a prodiguez. Entre Poëtes c'eſt un foible avantage, que celuy d'une verſification un peu plus étudiée & plus coulante, qui par-là même, ſent quelquefois plus le diſciple que le maiſtre. Si Homére eſt ſupérieur à tant d'autres par la nobleſſe & la fécondité des idées, par l'élévation des ſentiments, par le nombre & la variété des caractéres, par l'arrangement de pluſieurs événements dans une unité d'action; combien plus doit-il l'emporter par tous ces endroits ſur Muſée, dont l'ouvrage, ſi nous en croyons Voſſius, renferme plus d'art que de génie? Ce n'eſt pas qu'il ne s'y trouve tout l'eſprit & tout le ſentiment qu'on y peut deſirer; mais le ſujet en eſt par luy-même ſi ſimple & ſi borné, il comporte ſi peu une multitude d'actions ſubordonnées à une action principale, qu'il ne ſçauroit fournir la matiére d'un véritable Poëme: ce ne pouvoit jamais eſtre qu'un petit récit, & un ouvrage de gouſt pluſtoſt que de génie.

Le grand mérite de cette piéce, eſt une douceur pleine d'élégance qui ne ſe dément point, mais cela même auroit eſté un défaut dans un ouvrage de longue haleine : une tendreſſe de ſentiment & de langage toûjours montée ſur le même ton, dégénéreroit bien-toſt en une fadeur ennuyeuſe, & un ſtyle toûjours châtié, toûjours fleuri, ſe ſentiroit un peu trop de l'affectation. En général, les ouvrages d'eſprit ne doivent jamais paroître trop travaillez; il faut ſur-tout que les ouvrages de Poëſie, quand ils ſont longs, laiſſent de temps en temps échapper des traits hardis, des licences poëtiques, & même des négligences ſuivant le précepte d'Horace [a]. Peut-eſtre y auroit-il quelque choſe à dire ſur ce point dans l'hiſtoire d'Héro & de Léandre, écrite par Muſée.

Ovide & Muſée ſe reſſemblent icy par leur habileté à mettre dans tout leur jour les impreſſions & les effets d'une paſſion amoureuſe; avec cette différence, que l'un eſt plein de ſaillies ingénieuſes, & que l'autre reſpire une tendreſſe plus uniforme & plus egale. Barthius [b] prétend trouver dans le Poëme Grec des leçons de pudeur & de continence; mais dans le Poëme, comme dans les Epiſtres, l'amour eſt peint trop au vif & trop au naturel, pour y donner des armes contre luy-même. Il y a une grande différence entre cette paſſion & la pluſpart des autres. Un tableau fidéle & naïf de l'avarice ou de l'orgueil, porte avec ſoy une eſpéce de difformité, capable d'inſpirer de l'averſion pour ces vices. Il n'en eſt pas de même de l'amour; l'expérience fait aſſez voir, que plus il eſt dépeint avec toutes ſes couleurs, plus il a de charmes & de dangers.

La reſſemblance entre ces deux auteurs, va quelquefois juſqu'à employer les mêmes penſées & les mêmes expreſſions; mais ce qu'ils diſent en ces endroits, paroît naître du ſujet même ſi naturellement, qu'ils peuvent s'eſtre rencontrez auſſi facilement qu'ils pourroient s'eſtre copiez. Léandre dit dans Ovide [c], qu'il ſera en même temps le corps du bâtiment, le pilote,

[a] ..... *Non ego paucis*
Offendar maculis. De Arte Poët.

[b] *Apparent ..... temeritatis coërcendæ, & exercendæ, etiam in occulto, caſtitatis exempla doctiſſima.* Barthius.

[c] *Idem navigium, navita, vector ero.* Heroïd. 18, 148.

le

le paſſager ; & Muſée [a] dit, que Léandre eſtoit luy-même le rameur, la charge du vaiſſeau, & le vaiſſeau même. *Je ne ſuivray*, dit Léandre dans ſa lettre, [b] *ni la grande Ourſe ni la petite dont ſe ſervent les Tyriens, mon amour ne fait point attention à ces aſtres qui ſervent au reſte de l'Univers :* & il dit dans Muſée, [c] *qu'il prendra le flambeau de ſa maîtreſſe pour étoile, qu'il y aura toûjours les yeux attachez, & qu'il ne les jettera ni ſur le Bouvier quand il ſe couche, ni ſur le ſauvage Orion, ni ſur le chariot qui ne ſe plonge point dans les eaux :* Ces endroits reſſemblants, ont fait croire à Barthius, qu'il y avoit dans les deux Héroïdes des vers imitez de Muſée ; & dans cette idée, il n'oſe preſque attribuer ces Héroïdes à Ovide dont elles portent le nom ; mais s'il falloit que l'un eût eſté néceſſairement copié ſur l'autre, pourquoy le Latin auroit-il eſté imité du Grec, pluſtoſt que le Grec pris ſur le Latin ?

Barthius ad Statii Thebaïd. 6. 545.

Les nombreuſes Traductions qui ont eſté faites des Héroïdes d'Ovide & du Poëme de Muſée, dans preſque toutes les langues vivantes de l'Europe, prouvent l'eſtime générale que les Sçavants ont faite de ces ouvrages ; cependant, pour ne rien dire de la piéce de Scarron ſur Léandre & Héro, nous n'avons guéres rien en vers François ſur cette matiére, que la Traduction de Muſée par Clément Marot ; & nous pouvons aſſûrer, que s'il paroît avoir approché de la douceur & de la naïveté de ſon original, il eſt encore bien éloigné de ſa nobleſſe & de ſon élégance.

[a] Αὐτὸς ἐὼν ἐρέτης, αὐτόσολος, αὐτόματος νηῦς. *Muſ.* 255.

[b] *Nec ſequar aut Helicen, aut, quâ Tyros utitur, Arcton :*
Publica non curat ſidera noſter amor.
Heroïd. 18. 149.

[c] Ἔσσομαι ὁλκὰς ἔρωτος, ἔχων στέρνοισιν ἀσέρα λύχνον,
Καί μιν ὀπιπεύων οὐκ ὄψομαι δύοντα βοώτην
Οὐθρασιὼν ὠρίωνα, καὶ ἄρκτον ὁλκὸν ἁμάξης. *Muſ.* 212.

DISSERTATION
SUR
LE SAULT DE LEUCADE.

Par M. HARDION.

30. d'Avril 1726.

ON pourroit composer une longue histoire des folies que l'amour a fait faire dans tous les temps, & cette histoire fourniroit un grand nombre d'exemples d'amants malheureux, qui dans le désespoir d'aimer sans estre aimez, n'ont envisagé d'autre ressource pour se délivrer de leurs souffrances, que de se précipiter dans la mer, dans une riviére, dans un puits, en un mot, de prendre les chemins les plus courts pour arriver à la mort. Ces actions de déseſpoir excluent toute réflexion & tout raisonnement. Il n'en est pas de même du sault de Leucade, qui consistoit aussi à se précipiter d'une très-haute montagne dans la mer : il estoit regardé comme un remede souverain contre l'amour, & l'on y avoit recours pour y chercher sa guérison, sans renoncer au plaisir & à l'espérance de vivre. On faisoit de sang froid le voyage de l'Isle Leucade où estoit cette montagne, on s'y rendoit des pays même les plus éloignez, on se disposoit par des sacrifices & par des offrandes à se précipiter, on s'y engageoit par un acte de religion, enfin on estoit persuadé qu'avec le secours du Dieu dont on imploroit la protection avant que d'entreprendre ce redoutable sault, on recouvreroit, en cessant d'aimer, la tranquillité qu'on avoit perduë.

Voyage de Spon. *Carte de l'Isle.* *Ovid. Metamorph. l. 15. v. 289.* *Odyss. ω v. 376.*

L'Isle Leucade, que les Grecs nomment encore aujourd'huy *Leucada*, est située dans la mer Ionienne, sur la coste de l'Acarnanie : on la place communément vers le 38.e degré de latitude, & le 47e. de longitude ; son circuit est de cinquante mille pas ; elle a au Nord le fameux Promontoire d'Actium, & au Midy l'Isle de Céphalonie. Elle estoit jointe originairement à la terre ferme, & Homére l'a désignée par ces mots ἀκτὴν

Ἤπειρον, en donnant le nom d'Épire à tout le continent qui est vis-à-vis des Isles d'Ithaque & de Céphalonie. *Eustath. in Il. 3. p. 306.*

On lit dans Pline qu'elle a esté séparée de la terre ferme par un coup de mer : il est seul de cette opinion, & il adopte dans un autre endroit le sentiment général des Historiens & des Géographes qui conviennent tous, qu'une colonie de Corinthiens envoyez par Cypselus & Gargasus tyrans de Corinthe, vint s'establir sur la coste de l'Acarnanie, & coupa l'isthme qui joignoit le territoire de Leucade au continent. Ils transportérent sur le bord du canal qu'ils creusérent, la petite ville de Néricos, qui estoit à l'autre bout de l'Isle sur le bord de la mer, & donnérent à cette nouvelle ville le nom de Leucade, qui depuis long-temps estoit celuy de la petite contrée, & qui luy fut conservé lorsqu'on en fit une Isle. *L. 2. c. 92.* *L. 4. c. 2.* *Strab. l. 10. p. 311. 312.*

Quoyque cette Isle ait toûjours esté séparée de la terre ferme depuis que les Corinthiens s'en sont emparez, plusieurs écrivains ont continué de luy donner le nom de presqu'Isle, parce que le canal qui la sépare du continent, est étroit, & qu'il n'a jamais esté fort profond. *Livius l. 43. Dionys. Halic. l. 1. p. 40. &c.*

La montagne ou le promontoire d'où se précipitoient les amants, estoit à l'une des extrêmitez de l'Isle vis-à-vis de Céphalonie ; on l'appelloit *Leucade*, *Leucate*, ou *Mont Leucadien*, du mot Λευκὸς, qui signifie *blanc*, à cause de la blancheur de ses roches ; ce nom estoit devenu, comme je l'ay marqué, celuy du pays, & ensuite de la ville de Leucade ; c'est l'opinion la plus générale, & en même temps la plus vray-semblable. Suivant le témoignage de l'auteur de l'Acméonide cité par Strabon, Leucadius fils d'Icarius & frere de Penelope, ayant eû dans le partage des biens de son pere le territoire de Leucade, donna son nom à ce petit domaine : d'autres font venir le nom de Leucade de Leucas Zacynthien l'un des compagnons d'Ulysse, & prétendent que ce fut luy qui bâtit le temple d'Apollon Leucadien : d'autres enfin ont assûré que le mont Leucate devoit son nom à l'aventure d'un jeune enfant appellé *Leucatée*, qui s'élança du haut de cette montagne dans la mer, pour se dérober aux poursuites d'Apollon. *Strab. l. 10.* *Ibid.* *Ptolem. Hephæst. l. 7. p. 336. ed. Galle.* *Servius in 3. Æneid. v. 279.*

Le promontoire de Leucade estoit terminé par une pointe qui s'avançoit au-dessus de la mer, & qui se perdoit dans les nuës. Les écrivains qui en ont parlé n'en ont point marqué la hauteur précise ; ils ont seulement dit qu'elle estoit toûjours environnée de nuages & de brouillards dans les jours même les plus sereins.

Servius ibid. Auson. Cupid. cruci aff. v. 24.

Ampel. l. memor. c. 8.

Le temple d'Apollon, dont je viens de faire mention, estoit bâti sur le haut du promontoire ; & comme on l'appercevoit de loin, ceux qui naviguoient dans la mer Ionienne, ne manquoient jamais de le reconnoître pour s'assûrer de leur route.

Stat. Theb. l. 4. v. 808.

Mox & Leucatæ nimbosa cacumina montis,
Et formidatus nautis aperitur Apollo.

Virg. Æn. 3. v. 274.

On peut attribuer la fondation de ce temple, & le culte qu'on y avoit estabi en l'honneur d'Apollon, à l'opinion où l'on estoit que ce Dieu avoit découvert dans la roche Leucadienne une proprieté particuliére pour guérir les amoureux, & qu'il avoit indiqué luy-même le sault qu'il failloit faire du haut de cette roche dans la mer, comme une recette infaillible contre l'amour.

Ptol. m. Hephæst. ibid.

Id. ibid. On débitoit sur cela un conte que la superstition avoit adopté, & qui suffisoit pour accréditer ce merveilleux remede. Lorsque Vénus eût appris la mort d'Adonis, son premier soin fut de chercher son corps, pour avoir la triste consolation de l'arroser de ses larmes. Après avoir parcouru inutilement plusieurs contrées, elle arriva dans une ville de l'Isle de Chypre appellée *Argos :* elle y trouva ce corps, l'objet de sa tendresse, & de sa douleur dans le temple d'Apollon Érithien, & l'enleva sur le champ. La mort de son amant bien loin de rallentir sa passion, l'avoit renduë encore plus vive ; elle en fit confidence à Apollon, comme au Dieu de la Médecine, & luy demanda un remede pour mettre fin à ses tourments. Ce Dieu la mena sur le haut du promontoire de Leucade, & luy ordonna de se précipiter dans la mer : elle obéit sans hésiter, & dès qu'elle fut en bas, elle fut toute étonnée de se trouver sans amour. Elle voulut sçavoir la cause d'un effet si prodigieux ;

Apollon luy dit qu'en qualité de Devin, il ſçavoit que Jupiter, qui aimoit toûjours paſſionnément Junon ſon épouſe, quelque choſe qu'il fiſt pour ſe diſtraire de cet amour, en eſtoit quelquefois tellement importuné, qu'il eſtoit forcé de chercher des remedes pour le calmer, & qu'il n'en avoit point trouvé de plus efficace que d'aller s'aſſeoir ſur la roche Leucadienne.

Que cette fable ait eſté inventée par les miniſtres du temple d'Apollon, ou qu'elle ſoit le fruit de l'imagination de quelque Poëte, on ne peut douter que ces miniſtres toûjours attentifs à mettre tout à profit, n'ayent eû ſoin de la faire valoir pour attirer a Leucade des amants crédules, par l'eſpérance d'une guériſon que le ſault leur procureroit infailliblement.

Si je dois m'en rapporter au ſeul témoignage d'Ovide, je mettray Deucalion à la teſte de ceux qui ont eû recours à la vertu du ſault de Leucade. Il n'y fut pas déterminé par les rigueurs d'une maîtreſſe qui refuſaſt de répondre à ſon amour ; mais par la violence de la paſſion qu'il reſſentoit pour ſa femme Pyrrha. Le remede produiſit deux effets contraires ; il diminua l'amour de Deucalion pour ſa femme, & augmenta celuy de la femme pour ſon mari. Cette aventure de Deucalion reſſemble à celle de Jupiter dans les principales circonſtances ; ils ſont tous deux atteints du même mal, & ſi elle eſt vraye, il faut convenir qu'elle n'eſt pas fort vray-ſemblable. L'hiſtorien Charon de Lampſaque en a jugé ainſi : ſelon luy, le premier des hommes qui ait fait le ſault de Leucade, a eſté Phobus fils de Phocée, & qui eſtoit de la race de Codrus : on ne dit ni quelle eſtoit ſa maîtreſſe, ni en quel temps il a vêcu.

In epiſt. Sapphûs.

Plutarch. de virtutibus mulier.

On peut former encore une queſtion ſur la premiére femme qui a eû le courage de ſe précipiter du haut de la roche Leucadienne. Ménandre en a donné la gloire à Sappho : Strabon qui nous a conſervé le paſſage de ce Poëte, luy oppoſe le témoignage d'auteurs qui ont porté leurs recherches dans une antiquité plus reculée.

Strab. l. 10.

On doit s'attendre à trouver dans la ſuite du texte de Strabon l'exemple d'une femme qui ait fait le ſault avant Sappho ; car il veut prouver que Sappho n'a pas eſté la premiére ; & ce

texte, tel qu'il eſt aujourd'huy, porte ſeulement, que Céphale amoureux de Ptaola ou Parola, ſe précipita pour l'amour d'elle. Il eſt viſible que ce n'eſt point là ce que Strabon a voulu dire, & il n'en faut pas davantage pour convaincre que le paſſage eſt défectueux. On ne connoiſt dans l'hiſtoire ni Ptaola ni Parola fille de Déïonée, & tous les anciens écrivains donnent à Céphale Déïonée pour pere; ils font tous mention de ſon extrême beauté, & des impreſſions qu'elle faiſoit ſur le cœur de toutes les femmes qui le regardoient. On rapporte entre autres choſes, qu'ayant accompagné Amphitryon dans ſon expédition contre Pterelas roy des Téléboëns, Comethe fille de ce roy, épriſe des charmes tout-puiſſants de Céphale, crût qu'elle pourroit gagner ſes bonnes graces en luy livrant Pterelas ſon pere, & ſes thréſors; mais qu'elle fut mal récompenſée de cette trahiſon. Toutes ces circonſtances ne permettent pas de douter de la néceſſité de corriger le paſſage en queſtion, & Janus Parrhaſius a bien jugé, ce me ſemble, que Strabon avoit écrit que la fille de Pterelas amoureuſe de Céphale fils de Déïonée, avoit fait le ſault de Leucade: on voit aiſément que les motifs de cette réſolution furent le mépris & la haine dont Céphale paya ſon amour.

Tzetzès in Lycophr. Alex. v. 932. 933. 934.

In Claudiani lib. 2. de raptu Proſerpinæ.

Outre l'exemple que Strabon a voulu oppoſer au témoignage de Ménandre, j'en trouve un autre dans Athénée, & dans Ariſtoxéne. Ces deux auteurs font mention d'un Poëme que Stéſichore avoit compoſé ſur l'aventure tragique d'une fille nommée Calycé, qui aimoit éperduëment un jeune homme qui s'appelloit Euathlus, & qui, ayant mis tout en œuvre pour parvenir à l'épouſer, ne pût vaincre la répugnance qu'il avoit pour le joug de l'hymenée, & trouva dans le ſault de Leucade la fin de ſon amour & de ſa vie. Stéſichore vivoit du temps de Sappho; il eſtoit même plus âgé qu'elle; & quand on ſuppoſeroit que l'aventure de Calycé eſtoit récente lorſque Stéſichore la mit en vers, il eſt preſque indubitable qu'elle avoit précédé celle de Sappho; ainſi l'on peut conclurre, contre le ſentiment de Ménandre, que Sappho n'a pas eſté la premiére femme qui ait fait le ſault de Leucade. On ſçait qu'elle fut forcée de recourir à

L. 14.
L. 4.

cet étrange reméde, pour se délivrer des tourments d'un amour malheureux, dont Phaon estoit l'objet. Il estoit de l'Isle de Lesbos comme elle, & ils avoient vêcu long-temps en bonne intelligence; mais enfin Phaon l'avoit abandonnée, & son infidélité n'avoit fait qu'irriter la passion de Sappho. On pourroit rapporter aux premiers moments de cette séparation un hymne de Sappho à Vénus, où cette amante désolée implore la protection de la Déesse des amours, pour réduire son perfide amant, & le faire rentrer sous ses loix. Il passa dans la Sicile pour fuir sa présence; elle l'y suivit, & après avoir encore fait d'inutiles efforts pour le ramener, elle prit le parti d'aller se précipiter à Leucade. On a prétendu qu'Horace a voulu désigner le courage qui luy fit envisager sans frémir le précipice de Leucade, en luy donnant dans une de ses Odes l'épithéte de *masculа*. Cette question a esté traitée à fonds par un grand nombre de critiques, & il seroit inuuile de rappeller icy ce qu'ils on dit. On a prétendu aussi qu'il y a eû deux Sappho, toutes deux de l'Isle de Lesbos : que celle qui s'est fait admirer par la beauté de ses poësies, & qui estoit née à Mityléne, n'est point la même que l'amante de Phaon; que celle-cy estoit d'Erése, & que c'est elle qui a fait le sault de Leucade. L'autorité d'Elien & de Suidas, chez qui l'on trouve cette distinction de deux Sappho, ne peut, ce me semble, balancer le témoignage unanime de tout ce qu'il y a d'anciens écrivains qui ne les ont point distinguées.

Ovid. in Epist. Sapph.

Dionys. Halicarn. περὶ συνθέσεως ὀνομάτων.

Sappho fut la victime de la confiance qu'elle eût en la vertu du sault de Leucade; elle guérit de son amour, mais ce fut en perdant la vie.

L'histoire nous a conservé le nom de deux autres Poëtes que la même confiance avoit amenez à Leucade : l'un est un Poëte Comique nommé Nicostrate; on ignore son pays, & le temps où il a vêcu. Celuy-cy ne mourut pas, & ce qu'il y a d'admirable, il cessa d'estre amoureux : on nomme sa maîtresse Tettigigée. L'autre Poëte s'appelloit Charinus, & son principal talent estoit pour les vers Iambe; il vivoit à la Cour d'Antiochus Eupator roy de Syrie. Il s'estoit livré à une passion abominable pour un eunuque nommé Eros, échanson de ce Prince. Les

Ptolem. Hephæst.

obſtacles qui le traverſérent, & les diſgraces qu'il s'attira, luy firent prendre la réſolution de chercher un remede à ſa fureur. Ce qu'il avoit appris des merveilles que le ſault de Leucade opéroit, ne luy laiſſa aucun doute ſur la certitude de la guériſon qu'il en recevroit; il paſſa dans l'Iſle Leucade, & fit le ſault; mais il ſe rompit la cuiſſe, & mourut quelques heures après. La honte & la douleur qu'il eût d'avoir eſté la dupe de ſa crédulité, luy inſpirérent en mourant quatre vers Iambes que nous avons encore, & dont voicy le ſens. *Fuſſes-tu anéantie, malheureuſe & funeſte roche Leucadienne : hélas, le Poëte Charinus, ce Poëte ſi cher à la Muſe du vers Iambe, s'eſt laiſſé éblouir par les vaines eſpérances dont tu l'as flatté. Puiſſe Eupator brûler pour Eros, de feux auſſi violents que ceux dont je ſuis aujourd'huy la victime**.

L'exemple de ces trois Poëtes n'eſt pas favorable à la doctrine que Théocrite nous enſeigne dans ſa 11e. Idylle : il ſoûtient à un médecin de ſes amis, qu'il n'y a point de meilleur ſpécifique contre l'amour, que l'amuſement qu'on ſe procure par le commerce des Muſes. Polyphéme aimoit, dit-il, la Nymphe Galatée, non pour luy rendre de petits ſoins, & pour l'entretenir de doux propos; mais il eſtoit la proye de toutes les fureurs de l'amour. Il n'eût point d'autre ſecret pour adoucir la violence de ſon tourment, que d'aller tous les jours s'aſſéoir ſur la pointe d'une roche eſcarpée, d'où il voyoit la mer en perſpective, & là de faire entendre aux échos ſes chanſons amoureuſes. Il éprouva que ce remede eſtoit plus efficace, que tous les ſimples que la médecine eût pû luy fournir à grands frais. On ne croira pas que Polyphéme ait eû de grands avantages ſur Sappho dans l'art de faire des vers, & le malheur de cette héroïne en poëſie, eſt une forte preuve que le remede de Polyphéme n'eſt pas auſſi infaillible que Théocrite l'a prétendu. Ne ſeroit-il pas facile de prouver au contraire, que le talent de faire des vers, n'a jamais guéri d'aucune ſorte de folie? Ainſi je ſuis moins étonné des égarements où l'amour a précipité Sappho, que de ceux où tomba depuis une héroïne d'une

* Ἔ ῥοις πλανῆτι χ᾽ ἁκὴ πέτρη Λευκὰς· | Κατηθάλωσας ἐλπιδος κενοῖς μυθοῖς·
Χαρῖνον, ὢ ὢ, τὼ ἰαμβικὴν μοῦσαν | Τοιαῦτ᾽ Ἔρωτος Εὐπάτωρ ἐφαθείη.

autre

autre espéce, qui ayant partagé sa vie entre les soins du gouvernement d'un Estat, & les pénibles exercices de la guerre, ne pût avec de pareilles armes garantir son cœur d'une folle passion, qui l'obligea de faire le sault de Leucade. Je veux parler d'Artémise fille de Lygdamis, & reine de Carie. On vante également la force de son esprit, l'élévation de ses sentiments, & la grandeur de son courage : aussi capable de bien conseiller que de bien exécuter, elle eût assûré à Xerxès la conqueste de la Grece, s'il n'eût écouté que ses conseils. Elle perdit son mari de bonne heure, & prit le gouvernement de son royaume pendant la minorité d'un fils qu'il luy avoit laissé. Sur la nouvelle qui se répandit des préparatifs que Xerxès faisoit contre la Grece, elle luy amena volontairement cinq vaisseaux bien armez, & signala d'abord son courage dans les combats qui se donnérent proche l'isle d'Eubée. Lorsque les Athéniens eûrent abandonné leur ville, & qu'ils se furent cantonnez avec leur flotte vers Salamine, Xerxès délibera s'il iroit les y attaquer; tous ses chefs en furent d'avis; Artémise seule s'y opposa, & appuya son sentiment de raisons, dont Xerxès sentit toute la force; mais il avoit envie de combattre, & il ne s'imaginoit pas que les Athéniens pûssent tenir contre toute sa flotte réunie, dans une bataille qu'il animeroit de sa présence. Artémise s'y distingua par des prodiges de valeur & de conduite. *Herodot. l. 8.*

La victoire s'estant déclarée pour les Grecs, elle fut obligée de céder. Un vaisseau Athénien la poursuivit dans sa retraite; & les vaisseaux de la flotte Persane qui estoient devant elle, l'empêchoient d'aller assez vîte pour pouvoir échapper au danger d'estre prise. Sa présence d'esprit luy fournit un expédient qui la sauva : elle apperçoit parmi les vaisseaux de la flotte de Xerxès celuy du roy des Calyndiens, qui estoit son ennemi capital; elle l'attaque, le coule à fond, & il ne se sauve personne qui puisse informer Xerxès d'une action qu'Artémise avoit tant d'intérest qu'il ignorât. L'Athénien fut trompé par cette manœuvre, & cessa de la poursuivre, parce qu'il la prit, ou pour un Capitaine Grec, ou pour un transfuge de la flotte des Perses. Xerxès qui de son costé fut témoin de cette action, n'eût

pû croire qu'elle fût d'Artémiſe, quelque idée qu'il eût de ſa valeur, ſi on ne luy eût fait voir ſon pavillon. Alors il s'écria, que dans cette bataille, les femmes s'eſtoient comportées comme des hommes, & les hommes comme des femmes. Cette reine ſi courageuſe, ſi prudente, ſi féconde en reſſources pour ſortir des plus grands dangers, n'eût pas la force de réſiſter aux charmes d'un jeune homme de la ville d'Abydos, & eût la douleur de s'en voir mépriſée; elle ne pût la ſurmonter, & le déſir de la vengeance ayant ſuſpendu les mouvements de ſon amour, elle le ſurprit comme il dormoit, & luy arracha les yeux. Elle s'en repentit bien-toſt, ſa paſſion ſe réveilla plus vivement que jamais; elle crût que les Dieux la puniſſoient de ſa cruauté, & n'eût plus d'eſpérance de recouvrer ſon repos, qu'en implorant la faveur d'Apollon Leucadien. Le ſault luy coûta la vie, & elle fut enterrée dans l'iſle Leucade.

Ptol. Hephæſt.

Il s'appelloit Dardanus.

Joſeph Scaliger, & pluſieurs Ecrivains après luy, ont confondu cette Artémiſe avec une autre reine de Carie du même nom, fille d'Hécatomnus, ſœur & femme de Mauſole, & ſi célébre par la fidélité qu'elle garda juſqu'à ſa mort à la mémoire de ſon mari. Elle vivoit environ un ſiécle après celle dont je viens de parler; & l'erreur de Scaliger eſt d'autant moins excuſable, que l'auteur d'où il a tiré ce qu'il rapporte de l'ancienne Artémiſe, a eû l'attention de la déſigner, par le nom de ſon pere Lygdamis.

In Auſonii Cupid. cruci affixum v. 24.

Ptol. Hephæſt.

* Je remarqueray icy, que de tout ce qu'on trouve de femmes dans l'hiſtoire qui ont fait le ſault de Leucade, il n'y en a aucune que ce remede n'ait tuée. Seroit-ce qu'en tombant elles perdoient la reſpiration, & qu'elles eſtoient ſuffoquées avant que d'eſtre en bas; enſorte qu'il n'y eût que des hommes trés-vigoureux, ou des femmes qui eûſſent une force extraordinaire, qui pûſſent ſoûtenir ce dangereux ſault? car il eſt certain que pluſieurs hommes s'en ſont ſauvez, comme on l'a

* Outre celles dont j'ay rapporté les aventures, Ptolémée Hépheſtion fait l'hiſtoire d'une Rhodopis d'Emeſe, qui aimoit deux freres, Antiphon & Cyrus, gardes du Roy Antiochus. Il y a eû en Syrie pluſieurs Rois de ce nom, & Hépheſtion ne dit rien qui puiſſe faire connoiſtre duquel il a voulu parler.

déja pû voir. On cite entre autres un nommé Macès de la ville de Buthrote, qui fit quatre fois le fault, & qui fut guéri de son amour toutes les quatre fois ; il en acquit le surnom de Λευκάτης, c'est-à-dire, *de la Roche blanche.* * Je laisse aux Physiciens à expliquer comment s'opéroit cette guérison. Il me paroît qu'on ne peut douter de la vérité des faits ; outre qu'ils sont attestez par un grand nombre d'écrivains, le remede n'eût pas esté long-temps en crédit, s'il n'eût guéri personne ; & l'épreuve en coûtoit trop pour qu'on l'eût essayé, si l'espérance de la guérison qu'on en attendoit, n'eût esté fondée sur des exemples inconteſtables.

Il n'y avoit aucun risque pour ceux qui sautoient, de se noyer lorsqu'ils estoient en bas : on rangeoit autour du précipice plusieurs petits batteaux, pour les secourir dans l'instant qu'ils estoient tombez. On prenoit la même précaution pour un criminel condamné à mort, que les Leucadiens avoient coûtume de précipiter le jour d'une feste solemnelle qu'ils célébroient tous les ans en l'honneur d'Apollon. C'estoit un sacrifice expiatoire qu'ils luy offroient, pour détourner les fleaux qui pouvoient les menacer : on faisoit de plus pour soulager ce criminel, ce que ceux qui se précipitoient volontairement ne faisoient pas pour eux-mêmes. Ceux-cy n'estoient portez, pour me servir de l'expression d'Ovide, que sur les aîles de l'amour, au lieu qu'on attachoit aux habits du criminel des aîles d'oiseaux, & même des oiseaux vivants qui le soûtenoient en l'air, & rendoient sa chûte moins rapide & moins rude. On le repeschoit dès qu'ils estoit dans la mer ; & s'il n'estoit pas mort, on le laissoit vivre, mais on le banniſſoit à perpétuité & on le conduisoit hors du pays.

Strab. l. 10. *Ampel. l. mem. c. 8.* *Epist. Sapphûs.*

Il y a d'anciennes traditions qui portent, qu'autrefois dans le Latium on sacrifioit tous les ans deux hommes à Saturne, & qu'on les précipitoit dans le Tibre pour les mêmes raisons, & de la même maniére que les Leucadiens précipitoient un criminel dans la mer. Qu'Hercule ayant esté témoin de ce

Ovid. Fast. l. 5. v. 625.

* Ptolem. Héphestion rapporte encore des exemples de sauteurs, dont les uns sont morts, & les autres ne se sont point fait de mal.

sacrifice dans son passage par le Latium, n'en pût soûtenir la cruauté, & qu'il fit substituer des hommes de paille à de véritables hommes. Il ne paroît pas que les Leucadiens ayent pensé à imiter cet exemple, parce qu'ils ne précipitoient que des hommes qui avoient mérité la mort; mais je crois qu'on s'estoit relâché avec le temps à l'égard du sault volontaire, sur-tout en faveur de ceux qui venoient à Leucade pour d'autres motifs, que pour obtenir la guérison de leur amour. Car la vertu du sault de Leucade ne se bornoit pas à cette seule opération; on dit que ceux qui estoient en peine d'avoir connoissance de leurs peres & meres, acquéroient en se précipitant des lumiéres certaines sur le lieu où ils pourroient les trouver. Il se pourroit faire que dans ces cas particuliers, les ministres du temple d'Apollon eûssent establi, qu'on pouvoit se racheter de l'obligation de se précipiter, en jettant dans la mer une somme d'argent. C'est une conjecture que j'ose hazarder; & je ne sçais si elle n'est pas suffisamment fondée sur l'aventure d'un homme de Catane en Sicile, appellé Nérée, qui ayant fait le sault de Leucade, pour se délivrer de l'amour dont il estoit tourmenté pour une fille nommée Attica, fut retiré de la mer dans un filet où il se trouva une cassette pleine d'or. Il voulut se l'approprier, comme un don qu'il tenoit de la faveur d'Apollon, & l'affaire alloit estre portée devant le Juge; mais Apollon luy apparut pendant la nuit, & luy ordonna sous peine d'encourir son indignation, de se désister de cette injuste demande; en luy adjoûtant, qu'il devoit s'estimer trop heureux d'avoir fait le sault sans y perdre la vie. Cette apparition pouvoit estre l'ouvrage des ministres d'Apollon, à qui toutes ces offrandes revenoient, & qui avoient soin de les faire repescher.

Servius in Ecl. 9.

Ptol. Hephæst.

On a inferé d'un passage de Servius, qu'il y avoit des gens qui s'engageoient pour de l'argent à se précipiter du haut de la roche Leucade; soit qu'on donnât ce spectacle au peuple dans un certain jour de l'année, comme quelques-uns l'ont crû, soit qu'ils se louassent, ce qui seroit plus probable, pour faire le sault en la place de ceux qui n'avoient pas le courage de le faire eux-mêmes. Voicy le passage de Servius tel qu'il a esté

In Æneïd. 3. v. 279.

Vinet sur l'amour crucifié d'Ausone.

restitué : *Unde nunc auctorare se quotannis solent qui se de eo monte jaciunt in pelagus.* On lisoit auparavant, *unde nunc auctuare se quotannis solent qui de eo monte jaciunt in pelagus.* Cette correction a esté suivie par plusieurs critiques, mais la coûtume qu'elle indique n'est appuyée sur aucun témoignage ; & s'il est vray qu'il y ait eû des hommes qui ayent regardé le sault comme un jeu, il faudra rabattre beaucoup de ce que j'ay observé d'après un grand nombre d'Ecrivains, sur la hauteur, excessive de la roche Leucadienne. Je serois assez tenté de croire, que Servius a voulu parler du vœu qu'on faisoit dans le temple d'Apollon, & par lequel on s'engageoit à faire le sault. Le verbe *auctorare* ne peut guéres s'expliquer en ce sens-là, mais ce n'est peut-estre pas celuy que Servius avoit employé, & nous n'avons rien qui puisse garantir la vérité de la correction au lieu qu'on a des témoignages très-précis sur le vœu que faisoient les amants avant que de se précipiter. [a] Ménandre avoit fait une Comédie intitulée *la Leucadienne ;* on en voit dans Strabon un fragment, qui paroît avoir esté tiré d'une invocation que le chœur, ou l'un des personnages de la piéce fait à Apollon Leucadien. [b] *C'est-là*, dit-on, *que Sappho qui voloit après le superbe Phaon, cédant à la violence de ses transports vint la premiére se précipiter du haut de cette roche éclatante ; mais ce fut, Dieu puissant qui estes icy nostre souverain, après s'y estre obligée envers vous par le vœu que vous avez prescrit.* Cette invocation pouvoit faire partie du vœu même, ou plustost de l'hymne que les ministres du temple chantoient pendant le sacrifice. Il y a bien de l'apparence, que si ceux qui venoient pour se précipiter, n'eûssent pris un pareil engagement, la plusparт auroient changé de résolution à la vûë du précipice, puisqu'il y en a eû, qui malgré cet engagement, ont fait céder le respect pour la religion, à la crainte de la mort : témoin ce

Voyez Vinet sur Ausone.

a Schol. d'Hépheſtion περὶ μέτρων p. 73. Hesychius in voce Λευκαδος. Voyez les fragments de Ménandre & de Polemon, avec les notes de Grotius & de le Clerc, p. 111. Bentley sur ces fragments, p. 45.

b Οὗ δὴ λέγεται πρώτη Σαπφὼ
Τὸν ὑπερκομπον θηρῶσα Φάων᾽
Οἰστρώντι πόθῳ, ῥίψαι πέτρας
Ἀπὸ τηλεφανοῖς ἁλὸς κατ᾽ εὐχὴν
Σοὶ, δέσποτ᾽ ἄναξ

Plutarque, Apophtheg. Laconiques, p. 236. Mor.

Lacédémonien, qui s'eſtant avancé ſur le bord du précipice, après avoir fait ſon vœu, retourna ſur ſes pas, & répondit à ceux qui luy reprochoient cette irréligion, qu'il n'avoit pas penſé que le vœu qu'il venoit de faire n'eſtoit pas ſuffiſant, & qu'il en falloit un autre bien plus fort pour le déterminer à ſe précipiter.

ECLAIRCISSEMENTS SUR L'HISTOIRE DE LYCURGUE.

Par M. DE LA BARRE.

19. de Juillet 1729.

QUELQUE célébre que ſoit le nom de Lycurgue, on a eû juſqu'icy moins de connoiſſance de ce qui le regarde, que des circonſtances de la vie de pluſieurs autres anciens d'une moindre réputation, & d'un mérite inégal au ſien. On n'eſt aſſûré ni du temps où il vêcut, ni de celuy où il acquit une gloire immortelle, en donnant à Lacédémone les Loix qui la rendirent ſi puiſſante. Peut-eſtre le peu d'eſpérance de réuſſir dans la recherche de ces deux points, a-t-il détourné pluſieurs ſçavants de s'y engager; cependant, il n'eſtoit pas impoſſible d'en parler raiſonnablement, pourvû qu'on ſe donnât la peine de comparer les hiſtoriens entre eux, au lieu de ſe contenter d'une ſimple & ſtérile compilation. Je me ſuis chargé de ce travail, & je vais rendre compte à la Compagnie de la maniére dont je l'ay exécuté.

Herod. l. 1. Pauſan. in Lacon.

On doit remarquer d'abord, qu'Hérodote & Pauſanias s'accordent à dire, que Lycurgue eût la régence du royaume pendant la minorité de Leôbotes ou Lâbotes, avec cette circonſtance, qu'Hérodote adjoûte que le pupille eſtoit ſon neveu. En effet, l'uſage de ce temps-là, comme du noſtre, eſtoit de nommer tuteurs les plus proches parents des pupilles. Theras, qui peu d'années après la fondation du royaume de Sparte eût

Herod. l. 4.

la tutéle des deux fils d'Ariſtodéme, Euryſthénes & Proclès, & qui en cette qualité fut pendant quelque temps dépoſitaire de l'autorité Royale, eſtoit l'oncle maternel des jeunes Princes. Il y a donc beaucoup d'apparence que Lycurgue a eſté appellé de même à la tutéle de Lâbotes, parce que ce roy eſtoit fils de ſa ſœur, car du coſté de leurs peres ils eſtoient parents dans un degré plus éloigné.

Lâbotes eſtoit arriére-petit fils d'Euryſthénes, & l'on a lieu de croire que Lycurgue eſtoit auſſi arriére-petit fils de Proclès, ainſi le tuteur & le pupille auroient eſté parents au quatriéme degré : mais cela n'eſt pas ſans difficulté, les anciens ayant donné diverſement la généalogie des Proclides.

Proclès, dit Hérodote, fut pere d'Euryphontes, & celuy-cy de Prytanis, dont le fils nommé Polydectes, fut pere d'Eunome : or divers anciens citez par Plutarque, mettent un Prince nommé Soüs entre Proclès & Eurytion qui eſt le même qu'Euryphontes, & cette premiére différence eſt ſuivie d'une ſeconde, qui conſiſte en ce qu'ils font Eunome fils de Prytanis & pere de Polydectes, dont ils aſſûrent que Lycurgue eſtoit frere ; d'où Eutychidas concluoit que ce Légiſlateur eſtoit éloigné de ſix degrez de Proclès, tige de la famille cadette des Rois de Lacédémone.

L. 8.

Plutarch. in Lycurg.

On ne ſçauroit douter que le nombre des anciens qui ont ſuivi cette opinion n'ait eſté fort grand. Ephore cité par Strabon, dit nettement que tous convenoient que Lycurgue eſtoit éloigné de ſix degrez de Proclès, Λυκοῦργον δ' ὁμολογεῖσθαι παρὰ πάντων ἕκτον ἀπὸ Προκλέους γεγονέναι. Il avoit dit auparavant que le même Lycurgue devoit eſtre poſtérieur de cinq générations à Althémenes, chef de la Colonie des Doriens dans l'Iſle de Créte, & fils de Ciſſus qui s'eſtablit à Argos dans le même temps qu'Euryſthénes & Proclès s'emparérent de Sparte, & y fondérent un nouveau Royaume ; mais d'abord il me ſemble que cet accord des anciens n'eſt pas icy d'un grand poids. Les Spartiates avant Lycurgue n'ayant preſqu'aucune communication avec leurs voiſins, les premiers Grecs qui parlérent d'eux ſe méprirent en des points importants faute de les

Strab. l. 10.

avoir consultez, & leurs erreurs ont esté transmises à la postérité par d'autres écrivains, qui ont copié sans discernement les premiers. C'est ainsi qu'avant Hérodote on avoit persuadé aux Grecs qu'Eurysthénes & Proclès avoient esté les chefs de la Colonie des Spartiates, & leurs premiers rois à Lacédémone. Cet historien ayant esté détrompé là-dessus par les Lacédémoniens mêmes, voulut à son tour détromper les Grecs; il leur fit observer qu'on parloit à Sparte de l'establissement de la Colonie Dorique dans cette ville, tout autrement que leurs historiens n'en avoient parlé; qu'on y assûroit qu'Aristodéme en avoit esté le chef, qu'il avoit regné à Lacédémone, que ses deux fils y estoient nez, & que c'estoit un des nouveaux habitants de Messene qui avoit imaginé l'expédient dont on s'estoit servi pour reconnoître l'aîné. On trouve dans le même auteur quelques autres faits qu'on ne peut revoquer en doute, & qui supposent celuy sur lequel on le vient de voir insister: la régence de Theras pendant la minorité de ses neveux, la grace qu'on fit aux Minyens de les recevoir au nombre des citoyens, les troubles causez par les nouveau-venus; & la complaisance qu'on eût de permettre à Theras qui venoit de finir sa régence, de les conduire dans l'isle Callista, qui de son nom fut depuis appellée *Thera:* cependant ce qu'on avoit crû mal-à-propos avant Hérodote, on a continué à le croire depuis; aucun écrivain ne s'est garanti de l'erreur, & tous ont supposé comme une vérité constante, que les deux freres jumeaux avoient fondé le Royaume de Sparte. Telle estoit l'exactitude de la plusparт des Grecs. Mais s'il ont eû si peu de soin de s'instruire des commencements de la Colonie Dorique à Lacédémone, il est naturel de se méfier de la généalogie qu'ils ont donnée des premiers rois de cette Colonie, sur-tout quand elle est contraire à celle qu'on trouve dans un auteur qui paroist avoir donné une singuliére attention à cette partie de l'histoire de l'ancienne Grece; & l'on ne doit pas même hésiter à les abandonner dans les circonstances présentes, puisqu'il suffit que Soüs ait regné après Proclès & avant Euryphontes, pour que ces historiens ayent

Herod. l. 6.

supposé

ſuppoſé qu'il eſtoit fils du premier & pere du ſecond.

Voilà en effet pourquoy le nom de Soüs ſe trouve entre les noms de Proclès & d'Eurytion dans les auteurs qui ont aſſûré que Lycúrgue eſtoit éloigné de ſix degrez de Proclès, que falloit-il de plus pour les tromper? Mais Hérodote l'ayant obmis dans l'énumération des anceſtres du roy Leutychides, ſucceſſeur & couſin germain de Demarate, nous oblige à croire qu'il mourut ſans laiſſer de poſtérité, & qu'Euryphontes ou Eurytion qui luy ſucceda eſtoit ſon frere puiſné. Auſſi, quoyque Soüs ait eſté, au rapport de Plutarque, le plus illuſtre des premiers rois de cette race, cependant ce ne fut pas luy, comme l'a obſervé le même auteur, mais Eurytion qui donna ſon nom aux rois ſes ſucceſſeurs appellez indifféremment Proclides, Eurytionides ou Eurypontides.

De ſçavoir enſuite qui de Polydectes ou d'Eunome fut le pere ou le fils l'un de l'autre, c'eſt ce que je n'entreprendray point de déterminer, n'y ayant là-deſſus ni autoritez ni raiſons qu'on puiſſe comparer enſemble; je croirois aiſément que les copiſtes d'Hérodote ont tranſpoſé les noms de ces deux rois, mais cette diſcuſſion eſt tout-à-fait inutile à mon ſujet, parce qu'indépendamment de la relation qu'eût Lycurgue avec ces deux rois, & du rang qu'on doit leur donner dans la généalogie dont il eſt queſtion, Simonides a aſſûré que le Légiſlateur eſtoit fils de Prytanis. C'eſt-là en effet ce qu'il y a de plus vray-ſemblable, il n'a pas dû eſtre dans un degré plus éloigné de Proclès que ſon pupille ne l'eſtoit d'Euryſthénes: une ſeule autorité ſuffit en cette rencontre pour en balancer une foule d'autres, qui, à le bien prendre, ne doivent eſtre comptées que pour une en quelque nombre qu'elles ſoient, vû l'habitude où l'on ſçait qu'eſtoient les hiſtoriens Grecs de ſe copier les uns les autres. Au reſte, Plutarque a eû tort de croire qu'Eutychidas avoit compté entre Proclès & Lycurgue un degré de plus que n'en comptoient la pluſpart des anciens. Ils font ainſi, « dit-il, l'énumération des anceſtres de Lycurgue, Proclès, Soüs, « Eurytion, Prytanis & Eunome, qui fut pere de Polydectes & « de Lycurgue, cependant Eutychidas aſſûre qu'il eſtoit éloigné «

» de ſix degrez de Proclès, & de onze d'Hercules, ἕκτον μὲν ἀπὸ Πρόκλέος, ἑνδέκατον δὲ ἀφ' Ἡρακλέος.

Si cette obſervation eſtoit bonne à quelque choſe, ce ne ſeroit qu'à montrer qu'au temps de Plutarque, on comptoit les degrez en Grece de la même maniére qu'on les compte parmi nous. Il n'en avoit pas toûjours eſté ainſi : on a vû qu'Éphore, qui dans cette rencontre a eſté obmis par Plutarque, ſans qu'on en ſçache la raiſon, n'avoit pas parlé de Lycurgue autrement qu'Eutychidas, & qu'en en parlant il avoit fait profeſſion de rapporter le ſentiment commun, celuy que tous les hiſtoriens avoient embraſſé, ὁμολογεῖσθαι παρὰ πάντων. C'eſtoit trop dire ſans doute, car il y avoit là-deſſus diverſité d'opinions ; mais puiſque le ſentiment qu'il expoſe & qu'il adopte, eſtoit le ſentiment le plus commun, c'eſtoit donc celuy de la pluſpart des Écrivains qui avoient donné la généalogie de Lycurgue, telle que Plutarque l'a rapportée ; ainſi ni Éphore ni Eutychidas, n'ont prétendu introduire une nouvelle opinion, ils ont ſeulement voulu donner le précis de ce que d'autres avoient aſſûré avant eux, pour ne point entrer dans un détail qui eſtoit inutile à leur deſſein ; & c'eſt ce qu'ils ont fait, en diſant, que Lycurgue eſtoit le ſixiéme depuis Proclès, parce que l'uſage de leur ſiécle, qui ne ſubſiſtoit plus au temps de Plutarque, les obligeoit à compter dans les généalogies les deux termes, & que dans l'éloignement dont il eſt queſtion, Proclès faiſoit le premier degré, Soüs le ſecond, & ainſi de ſuite.

Herod. l. 1. C'eſt par-là qu'on explique l'endroit où Hérodote ayant dit, que l'oracle de Delphes avoit aſſûré la couronne de Lydie à Gygès, adjoûte, qu'en même-temps la Pythie déclara que les deſcendants d'Hercules, qui venoient d'eſtre déthronez, ſeroient vengez de l'injuſtice qu'on leur avoit faite, ἐς τὸν πέμπτον ἀπόγονον Γύγεω, c'eſt-à-dire à la lettre, ſur le *cinquiéme deſcendant* de Gygès. En s'attachant au ſens que l'uſage conſtant d'une longue ſuite de ſiécles porteroit à donner à ces paroles, on croiroit qu'il s'agit en cet endroit d'Atys fils de Créſus, dont le même hiſtorien a dépeint la mort prématurée avec des couleurs ſi vives & ſi naturelles ; car ſuivant noſtre maniére de

parler, ce prince fut le cinquiéme deſcendant de Gygès, puiſque telle fut la ſuite des rois de cette maiſon, Gyges, Ardys, Sadyattes, Alyattes & Créſus pere d'Atys; cependant il eſt certain que c'eſtoit Créſus que la Pythie avoit en vûë, il ne faut pour s'en aſſûrer, que jetter les jeux ſur un autre endroit où Gygès eſt appellé le cinquiéme aïeul de Créſus. Ce prince, qui croyoit qu'Apollon l'avoit trompé, voulut luy en faire des reproches, il luy envoya les chaînes dont on l'avoit chargé au moment qu'il avoit eſté fait priſonnier, & les Lydiens qui les préſentérent au Dieu, luy demandérent s'il n'avoit point de honte d'avoir engagé Créſus dans une guerre dont on luy offroit de telles prémices; & s'il eſtoit permis aux Dieux des Grecs de manquer à la réconnoiſſance? Ces demandes eſtoient embarraſſantes, mais la Pythie, habile dans ſon art, juſtifia parfaitement le Dieu qu'elle ſervoit: elle répondit; qu'il eſtoit impoſſible même aux Dieux d'éviter les deſtinées, & que Créſus avoit porté la peine du crime commis par ſon cinquiéme aïeul, πέμπου γονέος, qui de garde d'un roy de la famille d'Hercules, eſtoit devenu roy luy-même, ſans avoir aucun droit à la couronne, après avoir fait mourir ſon maiſtre pour ſatisfaire la paſſion d'une femme. La ſuite de ſa réponſe a un rapport manifeſte avec l'oracle dont j'ay parlé; elle adjoûta qu'Apollon avoit tâché à détourner cette peine de deſſus la teſte de Créſus, en retardant la priſe de Sardes juſqu'au regne d'un de ſes enfants, mais qu'il n'avoit pû changer l'ordre des deſtinées. Tel eſtoit donc l'uſage des anciens Grecs en parlant de degrez généalogiques, d'aïeux & de deſcendants, ils comprenoient dans le nombre des aïeux celuy dont ils vouloient faire connoiſtre l'origne, & dans le nombre des deſcendants, celuy dont ils décrivoient la poſtérité. Cet uſage, qui ne paroît pas conforme à la raiſon, fut abandonné dans la ſuite, on luy préfera celuy que nous ſuivons, & à la longue on oublia même en Grece celuy des anciens; ce qui cauſa la mépriſe de Plutarque, que j'ay crû devoir relever.

Le paſſage où Strabon fait profeſſion de copier Éphore, nous apprend, qu'autrefois les Grecs comptoient les diſtances

des générations de la même maniére que les degrez généalogiques; c'eſt pour cela que cet hiſtorien dit, que Lycurgue eſtoit poſtérieur de cinq générations à Althémenes; dans ce nombre, la génération d'Althémenes luy-même eſt compriſe. Mais on a quelque ſujet de douter, que cet uſage fût auſſi général que celuy que je viens d'expoſer, du moins ay-je obſervé qu'Hérodote s'en eſt écarté dans un endroit qui a quelque reſſemblance avec celuy-cy; c'eſt à l'occaſion de la colonie que Theras conduiſit dans l'iſle Calliſta. Il dit, que les deſcendants du Phénicien Membliares, parent de Cadmus, occupoient cette iſle, il y avoit déja huit générations d'hommes avant que Theras allât y demeurer: or, voicy la ſuite qu'il a donnée luy-même des anceſtres de Theras. Cadmus, Polydore, Labdacus, Laïus, Oedipe, Polynices, Therſandre, Tiſaméne & Auteſion pere de Theras, qui à ſa maniére de compter, eſtoit le dixiéme deſcendant de Cadmus. Il avoit ſans doute la même idée des anciens habitants de l'iſle par rapport à Membliares, il les regardoit comme les dixiémes deſcendants de ce Phénicien; cependant il en a parlé comme nous ferions aujourd'huy: Membliares n'eſt point compté au nombre de ſes deſcendants, & ceux qui occupoient l'iſle quand il y vint de nouveaux habitants, ne ſont point confondus avec ceux qui y avoient vêcu avant l'arrivée de la colonie qui la fit changer de nom: en un mot, ni Membliares ni les contemporains de Theras, ne paroiſſent compris dans les huit générations dont Hérodote a parlé.

Herod. l. 4.

Quoy qu'il en ſoit, il eſt certain qu'Ephore & Eutychidas, ont eû de la généalogie de Lycurgue la même idée que la pluſpart des autres hiſtoriens Grecs, & peut-eſtre ay-je réuſſi à montrer, qu'à cet égard ils méritent moins de créance que Simonides, dont le témoignage eſt appuyé de ceux d'Hérodote & de Pauſanias. Celuy-cy après avoir dit que Lycurgue fut tuteur de Lâbotes, adjoûte, que le regne de Doryſſe fils de Lâbotes fut de courte durée; qu'en mourant il laiſſa la couronne à ſon fils Ageſilaüs, & que ce fût ſous ce dernier regne que Lycurgue publia des loix: or on croit communément qu'il y a là-deſſus

deux ſentiments oppoſez à celuy de Pauſanias ; ſçavoir, celuy d'Hérodote, qui paroît joindre la tutéle de Lâbotes & l'eſtabliſſement des loix, comme deux événements qui ſe rapportent au même temps, ou qui du moins ſe ſont ſuivis, & celuy de Plutarque, qui, en diſant que Charilaüs jouiſſoit de l'autorité ſouveraine, & par conſéquent eſtoit majeur quand Lycurgue changea la forme du gouvernement de Lacédémone, obligeroit à placer ce grand événement ſous le regne d'Archelaüs fils d'Ageſilaüs.

Il n'eſt pourtant pas mal-aiſé de reconnoiſtre, qu'Hérodote n'a rien avancé qu'on pût juſtement oppoſer à ce qu'on lit dans Pauſanias : ſi l'on s'y eſt mépris, ce n'eſt que parce qu'on s'eſt attaché à preſſer ſes expreſſions, au lieu de faire attention à ſon deſſein ; car il ne s'eſtoit pas propoſé de déterminer le temps de la publication des loix, mais d'obliger les Grecs à renoncer à cette opinion trop répanduë, que c'eſtoit Apollon qui avoit dicté ces loix à Lycurgue. Il auroit eſté difficile de s'y mieux prendre qu'il a fait : il reconnoiſt d'abord la vérité de l'éloge qu'on prétendoit que la Pythie avoit fait de Lycurgue ; il rapporte les vers où elle déclaroit qu'elle ne ſçavoit comment on devoit le nommer, mais qu'elle eſtoit portée à le regarder comme un Dieu pluſtoſt que comme un homme. A cela, dit-il enſuite, quelques-uns adjoûtent que la Pythie luy ſuggera en même-temps la forme du gouvernement qui ſubſiſte encore à préſent parmi les Spartiates ; & pour montrer qu'on ne devoit point s'arreſter à cette opinion, il fait deux obſervations importantes : la premiére, que Lycurgue avoit eû la régence du royaume pendant la minorité de Lâbotes ſon neveu, ce qui luy avoit donné une grande autorité dans ſa patrie ; & la ſeconde, que les uſages qu'il introduiſit à Lacédémone, eſtoient eſtablis auparavant dans l'Iſle de Créte, & que ce fut de-là qu'il les apporta. L'une de ces obſervations prouve que ce n'eſtoit pas Apollon qui luy avoit dicté ces loix, & l'autre, qu'il n'avoit pas eû beſoin de s'autoriſer du nom d'Apollon pour les faire recevoir : il les appuye l'une & l'autre du témoignage des Lacédémoniens mêmes, qu'il avoit crû devoir conſulter ſur

l'hiſtoire de leur pays préférablement aux autres Grecs ; ainſi il remplit parfaitement ſon deſſein. A l'égard du temps où les nouvelles loix furent reçûës, comme cela n'entroit point dans ſes vûës, il y a fait peu d'attention ; & de-là vient qu'il a ſi peu meſuré ſes expreſſions, qu'on croiroit que le changement dont il eſt queſtion, ſe fit, non pendant la régence même de Lycurgue, comme les interprêtes ſe le ſont imaginé ; mais peu d'années après qu'il eût remis l'autorité ſouveraine entre les mains de ſon neveu : ἐπιδημεύσαντα Λεωβώτεω... ἐκ Κρήτης ἀγαγέσθαι ταῦτα· ὡς γὰρ ἐπεδήμευσε τάχιστα μετέσησε τὰ νόμιμα πάντα, &c. ce qui, après tout, eſt ſuſceptible d'une extenſion aſſez conſidérable.

Quant à Plutarque, je ſuis perſuadé qu'on ne peut l'accorder avec Pauſanias. Il aſſure que Polydectes eſtant mort, Lycurgue fut déclaré roy juſqu'au temps des couches de la veuve de ce prince, & qu'à la naiſſance de Charilaüs, il quitta le titre de roy pour prendre celuy de tuteur ou régent ; que des gens mal intentionnez ayant fait courir le bruit qu'il avoit deſſein de retenir toute ſa vie une autorité qu'on ne luy avoit confiée que pour un temps, il s'abſenta volontairement ; qu'entr'autres pays, il s'arreſta pendant pluſieurs années dans l'Iſle de Créte, & qu'à ſon retour dans ſa patrie, Charilaüs regnant déja par luy-même, il y eſtablit ce qu'il avoit vû pratiquer par ces inſulaires. Voilà ce que dit Plutarque, & ſur quoy l'on peut faire les réflexions ſuivantes.

Il y auroit de la témérité à rejetter ce qu'il écrit de la royauté de Lycurgue, & de ſa régence pendant la minorité de Charilaüs ; mais s'il a eû raiſon d'adjoûter qu'il fit divers voyages, & qu'il alla dans l'Iſle de Créte ; du moins paroiſt-il ſe tromper ſur le temps où il place ces voyages, & par conſéquent ſur ce qui en fut l'occaſion. Ce fut vray-ſemblablement pour ne point donner de jalouſie à Lâbotes, qu'il abandonna ſa patrie ; car je ne crains point d'employer cette expreſſion, parce qu'il fut aſſez long-temps abſent, pour donner lieu de croire qu'en ſortant de Lacédémone, il ne ſongeoit guéres à y revenir. Quelques-uns diſent qu'il vit Homére en Aſie ; d'autres

croyent qu'il ne le connut que par ſes ouvrages : mais tous conviennent que ce fut luy qui en raſſembla les diverſes parties, qui leur donna l'ordre où nous les voyons, qui les apporta enfin en Europe où ils eſtoient inconnus. On conçoit aiſément l'étenduë de ce travail, & le temps qu'il luy dût coûter: il alla enſuite dans l'Iſle de Créte, où il s'inſtruiſit à fonds des uſages que Minos y avoit eſtablis; enfin, le Roy Polydectes eſtant ſeul de ſa race, & n'ayant point d'enfants, il retourna dans ſon pays, & auſſi-toſt après la mort de ſon neveu, ou au plus tard au commencement de ſa régence, il exécuta le projet qu'il avoit formé de changer la face du gouvernement dans la police, la guerre & les finances, dans la poſſeſſion des biens & dans leur uſage, dans les magiſtrats, dans les particuliers, dans les perſonnes de tout âge, de toute condition, de tout ſexe.

Que ce ſoit-là le temps de ce changement également merveilleux en luy-même & dans ſes ſuites, il eſt étonnant que Plutarque ne l'ait pas vû, luy qui en a fourni une excellente preuve, lorſqu'il a obſervé que ce fut 130. ans après l'eſtabliſſement des loix de Lycurgue, qu'on donna aux Ephores le pouvoir qu'ils eûrent toûjours depuis. Pour trouver ce nombre d'années entre les deux eſtabliſſements, il faut ſuppoſer ou que Charilaüs n'eſtoit pas né, ou qu'il ne faiſoit que de naiſtre au temps du premier, puiſque le roy Théopompe, qui, au rapport de Plutarque même, fit le ſecond, eſtoit petit-fils de Charilaüs : mais je vois dans cet hiſtorien un autre fait qui a dû détourner ſon attention de cette preuve, & l'induire en erreur; c'eſt que Charilaüs n'eſtant pas informé des deſſeins de Lycurgue, & s'imaginant qu'il vouloit attenter à ſa perſonne, ſe réfugia vers un autel, qu'il ne quitta qu'après qu'on luy eût fait tous les ſerments qu'il voulut. Aſſûrément cela ne convient pas à un enfant; auſſi n'ay-je garde de le recevoir comme nous l'a donné Plutarque, & je ſuis perſuadé qu'il a eſté trompé par une copie infidéle de quelqu'un des hiſtoriens qu'il avoit conſultez; car s'il y eût jamais une occaſion où l'on ait dû employer la critique, c'eſt dans celle-cy, puiſque le fait dont il eſt queſtion, ne peut ſubſiſter avec les autres faits que j'ay

expoſez dans ce diſcours : voicy donc ce que je penſe. L'auteur que Plutarque a prétendu copier, n'avoit pas parlé de Charilaüs, mais du roy de l'autre famille qui regnoit alors, je veux dire d'Ageſilaüs ; & c'eſt peut-eſtre à cauſe de la frayeur qu'il conçut au premier avis de l'entrepriſe de Lycurgue, autant que pour la protection qu'il luy donna enſuite, que les anciens que Pauſanias a vûs, ont obſervé que ce fut ſous ſon regne qu'arriva cette eſpéce de révolution. Je finis par une réflexion ſur les Ephores.

Plutarch. in Agi.

Si l'on en croit Plutarque, ce ne fut pas Lycurgue qui eſtablit cette magiſtrature à Lacédémone, ce fut Théopompe qui l'imagina, pour modérer le pouvoir des rois qui paroiſſoit exceſſif ; mais il remarque ailleurs que dans leur premiére inſtitution, les Ephores n'eſtoient que les miniſtres des rois, pour rendre la juſtice en leur abſence. Comme les guerres fréquentes obligeoient ſouvent les rois de Lacédémone à s'abſenter, il ſemble qu'il a toûjours dû y avoir des officiers preſts à remplir leurs fonctions : auſſi Hérodote attribuë-t-il à Lycurgue l'eſtabliſſement des Ephores, ce que fait encore Xénophon, & l'hiſtorien Ephore qui obſerve qu'il créa ces magiſtrats ſur le modéle de ceux qu'on appelloit Κόσμιοι dans l'Iſle de Créte, n'y ayant entre eux de différence que dans le nom. Plutarque en a donc parlé peu exactement dans la vie de Lycurgue : Théopompe ne les créa pas ; mais il leur donna une autórité qu'ils n'avoient pas avant luy. De miniſtres des rois qu'ils eſtoient, il les rendit leurs maiſtres, & ſa poſtérité a porté plus d'une fois la peine de la faute qu'il fit en cette rencontre.

DISCOURS

DISCOURS SUR LES PSYLLES.

Par M. l'Abbé SOUCHAY.

14. de 9.bre 1730. Assemblée publique.

LE merveilleux a pour l'homme un attrait presqu'invincible. Que le faux se présente à luy revêtu de ce caractére, il le saisit aussi-tost, & ne l'abandonne presque plus. Comment l'abandonneroit-il ? il faudroit au moins qu'il entrât dans quelque discussion ; & l'amour du merveilleux en écarte l'idée même. Telle a esté, sans doute, la disposition des auteurs par rapport aux Psylles. Les anciens ont copié de siécle en siécle les merveilles que l'on en publioit ; & si les modernes ont fait mention de ce peuple, ce n'est qu'en passant, & sans rien discuter.

C'est pour cela que je me suis proposé de recueillir icy ce que l'antiquité nous a transmis ; & d'examiner ensuite, si tout ce qu'elle en raconte peut subsister.

I. PARTIE.

On ignore la véritable situation des Psylles, tout célébres qu'ils estoient d'ailleurs. Pline, en mettant, sur la foy d'un ancien, * le tombeau du roy Psyllus dans la grande Syrte, semble aussi par une erreur insoûtenable, y mettre les Psylles mêmes qui obéissoient à ce roy. Solin dit seulement qu'ils estoient placez au dessus des Garamantes, & Ptolémée les establit dans la Marmarique, dont il ne fait avec la Cyrénaïque, qu'une seule & même région, parce qu'il suit la Géographie de son temps. Strabon est peut-estre le seul qui en ait donné une position exacte ; mais il s'en défie luy-même, parce qu'il ne la donne que sur de simples relations ; cependant je ne craindray point de l'adopter, outre qu'elle différe peu de celle de Ptolémée, elle s'accorde encore avec les témoignages de l'histoire.

Supra Garamantes Psylli fuerunt. Sol. c. 27.

Ptol. lib. 4. c. 5.

Strab. l. 7. p. 838.

Herod. l. 4.

Les Psylles, suivant la description de Strabon, estoient situez au midi de la Cyrénaïque, entre les Nasamons peuple de brigands qui ravageoient les costes de la Libye ; & les Gétules nation belliqueuse & féroce : dans ces climats infortunez où

Loc. cit.

* *Cujus sepulcrum in parte Syrtium majorum est.* Plin. lib. 7. cap. 2.

le ſoleil ne répand d'autre lumiére qu'une lumiére brûlante, & qui ne produiſent preſqu'autre choſe que des ſerpents.

Au milieu de ces monſtres cruels, dont les eſtrangers eſtoient la victime, les Pſylles, s'il faut en croire preſque tous les anciens, vivoient ſans allarme comme ſans péril. Ils n'avoient rien à craindre des céraſtes mêmes, c'eſt-à-dire, des ſerpents les plus dangereux. Soit ſcience naturelle ou magie, ſoit ſympathie ou privilége de la nature, ils en eſtoient ſeuls reſpectez. Et tel eſtoit leur aſcendant ſur tous les reptiles, que ceux-cy ne pouvoient pas même ſoûtenir leur préſence: on les voyoit tout à coup tomber dans un aſſoupiſſement mortel, ou s'affoiblir peu à peu, juſqu'au moment où les Pſylles diſparoiſſoient. Un privilége ſi rare, & que, ſuivant Dion, la nature n'accordoit qu'aux mâles ſeuls à l'excluſion des femmes, devoit en faire comme un peuple ſéparé des autres nations; auſſi furent-ils appellez de la ſorte, ſelon Martinius, de l'Arabe *Pſyl*, qui ſignifie *ſéparé*.

Callias, Nicand. apud Æl. hiſt. anim. l. 16. c. 28.
Agath. apud Plin. loc. cit.
Luc. lib. 9.
Fracaſ. de ſymp. c. 29.
Corn. Sev. in vip. Pyth.
Agath. vpud. Æl. lib. 26. c. 27.

Au ſurplus, ils ne différoient en rien des Naſamons leurs voiſins, ni dans la maniére de vivre, ni dans la maniére de ſe vêtir. Ils obéiſſoient comme eux à des rois ou chefs de leur nation: témoins le roy Crategone, qui avec les autres Libyens avoit accompagné Bacchus dans ſon expédition des Indes; & le roy Pſylſus, dont le tombeau ſubſiſtoit encore au temps de Pline. Il eſt vray-ſemblable qu'en eſté ils alloient, comme les Naſamons, dans un lieu que nomme Hérodote, cueillir des dattes; & qu'ils en faiſoient une boiſſon, dont ils ſe ſervoient principalement, quand leurs ſources eſtoient deſſéchées.

Agat. ibid.
Nonn. l. 13. Dion.
Plin. lib. 7. c. 2.
Herod. l. 4.

Pour éprouver la fidélité de leurs femmes, ils expoſoient aux céraſtes leurs enfants, dès qu'ils eſtoient nez; ſi ces enfants eſtoient un fruit de l'adultére, ils périſſoient; & s'ils eſtoient légitimes, ils eſtoient préſervez par la vertu qu'ils avoient reçuë avec la vie.

Plin. Luc. Solin. Æl. Aul. Gel. Tzetz. chil. 4. hiſ. 135.

L'enfant par les ſerpents conſtamment reſpecté,
D'un pur attouchement prouve la pureté.
Et lorſque ſa naiſſance eſt un préſent du crime,
De ces monſtres cruels il devient la victime.

Luc. lib. 9. trad. de Brebeuf.

Cette même vertu éclata d'une maniére admirable dans la perſonne d'Évagon. C'eſtoit un des Ophiogénes de Chypre ; & ces hommes que l'on nommoit ainſi, parce qu'ils rapportoient leur origine à un ſerpent transformé depuis en héros, [a] eſtoient peut-eſtre de la race des Pſylles. Quoy qu'il en ſoit, au temps de la puiſſance conſulaire, Évagon avoit eſté envoyé à Rome. On y avoit entendu parler avec admiration de la vertu des Pſyles & des Ophiogénes ; mais on ne pouvoit ſe perſuader qu'ils eûſſent en effet une vertu ſi extraordinaire. Pour s'en aſſurer, on prit Évagon, on l'enferma par ordre [b] des Conſuls dans un tonneau plein de ſerpents ; & les ſerpents par leurs careſſes juſtifiérent aux yeux de Rome entiére le pouvoir dont elle avoit douté.

Mais, ce qui contribua davantage à la réputation des Pſylles, & ce qui en même temps leur fournit la ſubſiſtance qui leur manquoit ; c'eſt qu'ils guériſſoient les morſures des ſerpents avec leur ſimple ſalive, ou même par le ſeul attouchement, du moins ils le publioient ainſi, & ſelon toutes les apparences ils n'eſtoient pas fâchez d'en eſtre crûs. *Luc. lib. 9. Plin. lib. 7. c. 2. Æl. loc. cit.*

Après la journée de Pharſale, lorſque Caton eût accepté le commandement de l'armée vaincuë, & qu'il eût réſolu de paſſer en Mauritanie vers Scipion qui s'y eſtoit retiré, il mena des Pſylles avec luy : il n'ignoroit pas qu'il avoit à traverſer des régions infectées de ſerpents, & que ſans le ſecours des Pſylles, ſes ſoldats y laiſſeroient la vie. *Plut. in Cat. Utic.*

Auguſte ayant appris que Cléopatre, pour ſe dérober à ſon triomphe, s'eſtoit fait mordre par un aſpic ; ou pluſtoſt ſelon Galien, que s'eſtant picquée elle-même, elle avoit diſtillé du venin dans ſa bleſſûre, il luy dépêcha des Pſylles, & les chargea d'employer toute leur induſtrie pour la guérir. Mais, quand ils arrivérent, elle n'eſtoit déjà plus ; & tout admirables que l'antiquité les a peints, elle n'a pas dit qu'ils eûſſent *Suet. Dion. in Aug. Zon. ann. tom. 1. Galen. ſeu auctor lib. de Ther. ad Piſ.*

a *Nummus eſt argenteus* ΠΑΡΙ, *id eſt* Παριάνων, *in quo caput eſt ore hiulco, lingua exerta, & inſtar Meduſæ ſerpentibus crinitum. . . . Heros iſte ſignatur in nummo.* Marsham ſæc. 9.

b *A conſulibus Romæ in dolium ſerpentium conjectus experimenti cauſa, circumlambentibus linguis miraculum præbuit.* Plin. liv. 28. c. 3.

le pouvoir de rendre la vie à ceux qui l'avoient perduë.

Il eſt incertain, à la vérité, ſi les Pſylles que Caton prit avec luy, & ceux qu'Auguſte envoya vers Cléopatre, deſcendoient des anciens Pſylles. Ceux-cy, au témoignage d'Hérodote, indignez de voir leurs ſources deſſéchées, réſolurent dans un Conſeil général de la nation de faire la guerre au vent de midi, qui les avoit réduits à cette extrêmité. Ils marchérent en effet pour l'attaquer; & leur totale ruine fut le fruit de cette expédition inſenſée, c'eſt-à-dire, pour ramener ce fait à la vérité hiſtorique, que les Pſylles eſtant allé chercher en eſté, peut-eſtre au fleuve Cyniphe, de l'eau pour eux & pour leurs troupeaux, il s'éleva un vent impetueux qui les enſevelit ſous les ſables. Un pareil malheur arrive encore quelquefois à des caravanes entiéres dans ce pays-là même, & dans l'Arabie. Et ſur cela les Libyens qu'Hérodote cite pour ſes garants, avoient imaginé ce qu'il y a de merveilleux dans ſa narration.

Herod. l. 4.

Nonnus enchérit bien ſur ce merveilleux; c'eſt au treiziéme livre de ſes Dionyſiaques, où faiſant le dénombrement des peuples qui accompagnérent Bacchus dans ſon expédition des Indes, il ſuppoſe à l'occaſion des Pſylles, qu'un de leurs rois pour venger la mort de ſon fils, équippa une flotte contre le vent de midi; qu'il aborda aux Iſles Éoliennes dans le deſſein de l'y attaquer; & que les vents armez pour leur deffenſe ſubmergérent le roy Pſylle avec tous ſes vaiſſeaux. N'eſt-il pas admirable que ce roy aille chercher au ſeptentrion le vent de midi? car les Iſles Éoliennes ſont au nord de la grande Syrte. Mais c'eſt de quoy Nonnus s'eſt peu embarraſſé, pourvû qu'il ajuſtât d'ailleurs ſa narration à la fable qui place dans ces Iſles Éole roy des vents.

Au reſte, ſi Hérodote a prétendu que la nation entiére des Pſylles avoit eſté exterminée par le vent de midi; Pline dit au contraire qu'ils furent * taillez en piéces par les Naſamons qui s'emparérent enſuite de leurs demeures : mais qu'il en

* *Hæc gens internecione ſublata eſt à Naſamonibus, hodie remanent in paucis.* | Plin. lib. 7. cap. 2.

échappa quelques-uns à la défaite générale, & que de ſon temps il y en avoit encore qui deſcendoient de ces anciens Pſylles. Quoy qu'il en ſoit, voilà, Meſſieurs, tout ce que l'antiquité nous a tranſmis d'un peuple ſi extraordinaire, examinons maintenant, ſi le merveilleux qu'elle en a publié peut ſe ſoûtenir.

J'obſerveray d'abord, & je l'ay déja inſinué, que les anciens ſe ſont preſque tous copiez de ſiécle en ſiécle par rapport au fonds de ce merveilleux : je veux dire en attribuant aux Pſylles une vertu qu'ils croyoient affectée à leur nation.

Callias de Syracuſe, & contemporain d'Agathocle, dont il écrivit l'hiſtoire, ſemble eſtre le premier qui l'ait avancé dans ce même ouvrage. Car je paſſeray ſous ſilence Xenophane de Colophon, qui luy eſt bien antérieur. Ce poëte philoſophe n'avoit point célébré les Pſylles dans ſes vers, comme l'aſſûrent quelques modernes ſur la foy de Raphaël de Volterra : confondant ſans doute avec les Pſylles une ſorte de poëme ſatirique que les Grecs appelloient *Silles ;* du moins eſt-il certain que Xenophane s'eſtoit appliqué à ce genre de poëſie : Ξενοφάνης ὁ φυσικὸς, ὁ τοὺς Σίλλους ποιήσας, dit Strabon cité par l'auteur même * dont je viens de parler. Je reviens à Callias. Or Diodore de Sicile, & Suidas après luy, nous ont appris qu'il falloit extrêmement s'en défier, & que dans les faits les plus importants il s'eſtoit joué de la vérité.

Lloyd. & le Dict. hiſt. Raph. Volat. Anthrop. lib. 20.

Strab. l. 14. p. 643.

D'ailleurs ſon témoignage même n'eſtablit pas nettement cette vertu prétenduë. Voicy comme il s'explique dans Elien : ſi un Pſylle eſt appellé à l'occaſion de la morſure d'un ſerpent, « & que la douleur de la playe ſoit ſupportable, il y met ſeulement de la ſalive, & le mal ceſſe incontinent ; ſi la douleur « eſt aiguë, il prend une certaine quantité d'eau, & l'ayant tenuë quelque temps dans ſa bouche, il la fait boire enſuite à la « perſonne qui a eſté morduë ; que ſi le venin réſiſte, ou qu'il « ait fait de viſibles progrès, le Pſylle en cette extrêmité ſe « couche nud ſur le malade auſſi nud, & le guérit de la ſorte « infailliblement. «

Hiſt. anim. l. 16. c. 18.

Γυμνῷ γυμνὸς. *apud Æl. ibid.*

* *Xenophanes Phyſicus Colophonius poëma de Pſyllis fecit, ut auctor Strabo.*

Or, pour les cas ordinaires, il n'eſt point queſtion dans tout ce paſſage d'une vertu qui ſoit ſimplement un bienfait, un privilége de la nature. On ſent bien qu'en ſuppoſant la guériſon véritable, elle eſtoit moins l'effet de la ſalive du Pſylle, ou de l'eau qu'il tenoit dans ſa bouche, que des antidotes qu'il avoit cachez auparavant : pour ce qui regarde les autres cas, où le danger eſtant manifeſte, le Pſylle ſe couchoit nud ſur le malade nud ; j'y découvre un artifice dont j'expliqueray le motif.

Mais, ſuppoſé que le témoignage de Callias fût poſitif ; ſuppoſé même qu'il y eût des témoignages antérieurs, je doute qu'ils pûſſent balancer le ſilence de quelques Ecrivains, tels que Scylax & Denys le Périégete ; & principalement le ſilence d'Hérodote. Car eſt-il vray-ſemblable que cet hiſtorien, qui ſur le rapport des Lybiens nous repréſente les Pſylles exterminez dans une bataille qu'ils avoient livrée au vent de midi, n'eût point fait mention d'une vertu auſſi extraordinaire, s'il l'avoit connuë ; ou qu'il l'eût ignorée, ſi les Pſylles en avoient eſté véritablement revêtus ? J'adjoûteray que Strabon tenoit pour ſuſpectes les relations des Libyens ; & qu'Elien qui ſemble quelquefois les adopter par rapport aux Pſylles mêmes, inſinue ailleurs qu'il eſt bien éloigné d'y adjoûter foy. Si les Africains, dit-il, nous débitent des fables, ils ſe trompent eux-mêmes, & ne m'impoſent point.

Herod. l. 4.

Strab. l. 7. p. 838.

Hiſt. anim. l. 2. c. 57.

» Africains, dit-il, nous débitent des fables, ils ſe trompent eux-
» mêmes, & ne m'impoſent point.

J'obſerve en ſecond lieu que les anciens varient dans la maniére dont ils rendent ce merveilleux, & qu'ils ſont pour la pluſpart en contradiction avec eux-mêmes.

Lucain, en parlant des Pſylles, avance d'abord qu'ils eſtoient inacceſſibles au venin des ſerpents, & que ce privilége eſtoit un préſent de la nature :

Natura locorum
Juſſit ut immunes miſti ſerpentibus eſſent.

Lib. 9. v. 897

un moment après, il en fait des enchanteurs, qui, pour guérir les ſoldats de Caton, prononcent ſans interruption des paroles magiques, en même temps qu'ils employent leur ſalive pour arreſter le progrès du venin, & qu'ils recourent à la ſuction pour opérer la guériſon entiére :

Nam primum tactâ designat membra salivâ — *Luc. ibid.*
Quæ cohibet virus, retinetque in vulnere pestem.
Plurima tum volvit spumanti carmina linguâ....
Tunc super incumbens pallentia vulnera lambit,
Ore venena trahens.

Si nous en croyons Plutarque, outre qu'ils guériſſoient par la ſuction les morſures des ſerpents, ils ſçavoient par leurs charmes en émouſſer la fureur, & les adoucir de maniére qu'ils ſe laiſſoient impunément toucher. *In Cat. Utic.*

Si nous nous en rapportons à Helvius Cinna * que cite Aulu-Gelle, & qui au temps de Cicéron s'eſtoit acquis quelque gloire dans le genre épigrammatique, ils ſçavoient les aſſoupir par leurs enchantements.

Comme Pline ne fait communément qu'extraire les auteurs qui l'ont précédé, & que ces auteurs ne ſont pas toûjours d'accord entre-eux, il n'eſt pas ſuprenant qu'il rapporte quelquefois des faits contradictoires. Pour ce qui regarde les Pſylles, tantoſt il les donne pour des hommes miraculeux, qui par le ſeul attouchement guériſſent les bleſſûres des ſerpents, *contactu levare ſolitos;* ou pour des hommes privilégiez, dont les corps exhalent un poiſon funeſte à tous les reptiles, *horum corpori ingenitum fuit virus exitiale ſerpentibus*; & tantoſt il les décrie comme des charlatans, qui par une avarice puniſſable avoient tranſporté en Italie les poiſons des autres climats: *reliquarum venena terrarum invenhentes quæſtûs ſui cauſa, peregrinis malis implevere Italiam.* *L. 7. c. 2.* *Ibid.* *L. 11. c. 25.*

Solin qui en général ne fait qu'abbréger Pline, ou le tranſcrire, l'abandonne icy. Il reconnoît bien avec luy une vertu admirable dans les Pſylles; mais il l'attribuë avec Callias & Nicandre à la vigueur de leurs corps qui repouſſoit le venin; car il me ſemble que c'eſt ainſi qu'il faut entendre ces mots: *contra noxium virus muniti incredibili corporum firmitate.* *Call. & Nic. loc. cit. apud Æl.*

Maintenant, que de ces divers témoignages on inférât que les Pſylles avoient des remedes, ou même des préſervatifs *Solin. c. 27.*

* *Somniculoſam ut Pœnus aſpidem Pſyllus.* Apud A. Gell. l. 9. c. 12.

contre la morſure des ſerpents ; peut-eſtre ne ſerois-je pas éloigné d'y ſouſcrire. Mais il eſt manifeſte que l'on ne peut en inférer le merveilleux que nous combattons. Premiérement, parce que les anciens ſe ſont copiez à cet égard, & que les premiers témoignages ſont ſuſpects par le caractère des témoins. Secondement, parce que les anciens ne s'accordent point entre eux : les uns, comme nous l'avons vû, reconnoiſſant dans les Pſylles une vertu naturelle, mais inconcevable ; & les autres y ſuppoſant une vertu magique, mais inutile.

Quand je dis inutile ; ce n'eſt pas que j'ignore qu'il y ait eû des hommes qui ſe picquoient d'enchanter, ou d'aſſoupir les ſerpents. L'Ecriture nous fournit des preuves inconteſtables qu'il y avoit de ces hommes qui ſe vantoient d'opérer de ſemblables prodiges. Et c'eſt ſur cela, comme le remarque M. Dacier, qu'eſt fondée la menace que Dieu fait à ſon peuple de luy envoyer une ſorte de ſerpents qui n'obéiroient point aux enchanteurs. Je ſçais encore que Daniel Heinſius rapporte toute la vertu des Pſylles au culte des ſerpents autrefois ſi univerſellement répandu, & pratiqué encore aujourd'huy par beaucoup de nations.

Rem. ſur le Cat. d'Utiq. de Plut.

Jerem. 8. 17.

In Ariſt. ſac.

Mais, de ce qu'il y a eû des enchanteurs & des Ophites, il ne ſuit pas que les Pſylles ayent donné dans cette magie, ou dans ce culte idolatrique : principalement, ſi l'on peut expliquer leur vertu d'une maniére ſimple & naturelle, & cela par les témoignages de quelques anciens même, dont l'autorité ſemble icy reſpectable.

Je ne parleray point de la ſalive humaine qu'Ariſtote érige en préſervatif certain contre la morſure des ſerpents, & dont Aldrovand veut que les charlatans ſe ſervent pour les adoucir, avant que de les montrer au peuple en ſpectacle ; cette opinion ne s'accorde pas avec les expériences du Cavalier Redi. Je ne dis rien du citron, quoyqu'au témoignage d'Athénée un criminel expoſé aux ſerpents ait échappé à leur fureur pour avoir mangé de ce fruit, un ſemblable fait demanderoit un autre garant.

In hiſt. anim.

Obſ. de vip.

Mais que penſer du bois de couleuvre dont parle Scylax,

&

& qui ſuivant des relations modernes, préſerve de la morſure des ſerpents les Inſulaires qui en portent des morceaux ? Du muſc qui, ſelon les auteurs des Lettres édifiantes, produit le même effet à l'égard des Chinois ? Du Dictame de Virginie qui tue les ſerpents à ſonnettes dans l'Amérique ? De l'herbe que Ludolphe appelle dans ſon hiſtoire d'Ethiopie * *Aſſazoë* ; dont il ſuffit de manger la racine pour marcher ſans péril au milieu des Hydres & des Cherſydres, pour les toucher impunément, & s'en faire même des colliers ? Que penſer enfin d'une autre plante, dont le ſuc guérit auſſi les morſures des ſerpents ? je veux dire la ſcorſonére ou vipérine qu'un eſclave More découvrit en Catalogne, & que ce même eſclave avoit connuë en Barbarie. N'eſt-il pas naturel de préſumer que les Pſylles n'ignoroient pas la vertu de ces plantes, de l'Aſſazoë ſur-tout & de la vipérine qui croiſſoient à peu près dans leur climat ; & que l'eau qu'ils faiſoient boire, après l'avoir tenuë quelque temps dans leur bouche, comme le dit Callias, n'eſtoit autre choſe que le ſuc de ces mêmes plantes dont ils s'eſtoient munis auparavant ?

Dalec. hiſt. plant.

Cependant, comme il y a des auteurs judicieux qui nient abſolument l'exiſtence de ſemblables préſervatifs, nous oſerons avancer que les Pſylles n'en connoiſſoient aucun contre la morſure des ſerpents. Il y a eû des impoſteurs en ce genre dans tous les ſiécles, & dans tous les pays. Tel furent autrefois les Marſes qui habitoient cette partie de l'Italie que l'on nomme *Ducato di Marſi* ; & qui s'attribuant la même vertu, les mêmes priviléges que les Pſylles, pratiquoient auſſi les mêmes cérémonies : ils employoient comme eux des paroles prétenduës magiques ; & c'eſt à quoy les poëtes Latins font de ſi fréquentes alluſions. Ce n'eſt, dit Ovide, ni les herbes de Médée, ni les ſons enchanteurs des Marſes qui rendent une paſſion durable.

Redi obſ. de vip. Kæmpf. amœnit. exotic faſc. 3. obſ. 9.

Non facient ut vivat amor Medeïdes herbæ,
Miſtaque cum magicis nænia Marſa ſonis.

Art. amat. l. 2. v. 101.

* *Omnia herbarum miracula ſuperat Aſſazoë.... qui radicem hujus herbæ comederit, inter ipſos hydros & cherſydros ſine metu ambulare poterit... viſique fuerunt Abyſſini... collo circumdare, &c.*

Or que les Marſes fuſſent des Impoſteurs, c'eſt du moins ce que croyoit Ennius *, lorſqu'il ſe vantoit d'avoir un ſouverain mépris pour eux; & c'eſt ce que Galien, dont l'autorité en cette matiére ne peut guéres eſtre conteſtée, confirme par rapport aux Marſes de ſon temps, qui n'avoient, dit-il, quoy que ce ſoit de ce qu'on leur attribuoit : ils manioient bien des vipéres; mais ils avoient auparavant la précaution d'en tirer le venin, & le peuple imbécille ne laiſſoit pas de les regarder comme des hommes extraordinaires.

Galen. l. 1. de Ther.

Grevin. in. Nic.

Tels furent, au rapport de Néarque dans Strabon, ces Indiens qui ſe picquoient de guérir par leurs charmes les morſures des ſerpents; & tels ſont aujourd'hui parmi les mêmes Indiens, ces charlatans dont parle Kæmpfer : ils promenent par-tout une ſorte de vipére très-dangereuſe, qui s'agite au ſon de leur voix, comme ſi elle vouloit danſer, & qui, à les en croire, ne leur fait jamais aucun mal; & ce double effet, ils veulent qu'on le rapporte à la force magique de leurs chanſons, & à la vertu d'une racine qu'ils vendent au peuple toûjours dupe des impoſteurs. Mais ſi cette vipère qu'ils appellent *Naja*, & que les Portugais nomment *Cobras de Cabelo*, s'agite comme en cadence au ſon de leur voix, c'eſt, ſelon le même Kæmpfer qui a vû dreſſer de ces animaux, l'unique effet de l'inſtruction dans le charlatan, & de la docilité dans la vipére même. Pour ce qui regarde la racine, ſa prétenduë vertu n'empêche pas qu'ils ne ſoient mordus quelquefois; & ſi la morſure n'a point de ſuites funeſtes, c'eſt qu'auparavant ils ont exprimé des gencives de la vipère, le venin qui y réſidoit.

Loc. cit.

Et ſans nous tranſporter en des climats ou des ſiécles éloignez, nous avons de pareils exemples dans le ſein même du Chriſtianiſme. Les charlatans qu'en Italie on appelle *Sauveurs*, ont empreinte ſur leur chair la figure d'un ſerpent, & s'attribuent les mêmes prérogatives que s'attribuoient les Pſylles & les Marſes; mais on a découvert que cette figure eſt un ſigne artificiel, & Pomponace nous apprend, que tandis qu'il travailloit à ſon livre des Enchantements, un de ces Sauveurs fut

And. Laur. de ſtrum. ſanat.

Delr. diſq. mag. l. 3.

* *Non habeo denique nauci Marſum augurem.*

mordu par une vipére, & qu'il mourut, ne pouvant ſe guérir luy-même.

A tant d'exemples anciens & modernes, ſi l'on adjoûte l'autorité de Celſe, & celle de Démocrate Poëte & Médecin, antérieur à Celſe même, on ne doutera point que les Pſylles ne fuſſent auſſi des impoſteurs; Celſe prétend qu'ils n'avoient aucune ſcience ou vertu qui fût affectée à leur nation; & Démocrate ſoûtient, comme en eſtant bien inſtruit, que malgré leur prétendu privilége, ils ne laiſſoient pas d'éprouver la dent des vipéres, & qu'alors ils avoient recours à des antidotes connus.

Celſ. l. 5. c. 27.

Democrat. apud Galen. l. 2. de Antid.

Ainſi, le fait qui regarde Evagon, eſt un fait entiérement fabuleux; ou ſi les ſerpents, comme l'aſſûre Pline, reſpectérent cet Ophiogene dans ſon tonneau, il falloit qu'on eût choiſi des ſerpents ſemblables à ceux que l'on voit en Italie, & dans pluſieurs autres régions, leſquels ſont apprivoiſez, & ne font aucun mal.

Ainſi, que les Pſylles éprouvaſſent la fidélité de leurs femmes, en expoſant aux céraſtes leurs enfans: que ceux-cy périſſent, s'ils eſtoient un fruit du crime; & s'ils eſtoient légitimes, qu'ils fuſſent préſervez par la vertu qu'ils avoient reçûë avec la vie; c'eſt encore une fable imaginée à plaiſir. Comment les peres auroient-ils communiqué à leurs enfants une vertu qu'ils n'avoient pas eux-mêmes? Et quand ils l'auroient eûë cette vertu, l'épreuve eſtoit inhumaine pour les filles, puiſque Dion nous aſſûre, qu'elles ne naiſſoient point inacceſſibles au venin; elle eſtoit encore ſuperfluë pour les mâles, du moins par rapport aux autres Pſylles, puiſqu'on ſuppoſe qu'ils tenoient tous de la nature le même privilége.

γυνὴ γὰρ οὐ γίνεται Ψύλλα. *Dion in Aug.*

Mais il eſt vray-ſemblable, qu'habitant un climat ſtérile, & qui ſe refuſoit à leurs beſoins, ils abandonnoient à la merci des ſerpents, ceux de leurs enfants qu'ils ne pouvoient élever: (un uſage ſi cruel n'eſtoit pas inconnu à des peuples moins barbares & plus heureux;) peut-eſtre auſſi qu'ils les expoſoient ſeulement pour éprouver leur art, & l'accréditer en les guériſſant. Car ſi les Pſylles eſtoient des impoſteurs, lorſqu'ils ſe vantoient

d'eſtre inacceſſibles au venin des ſerpents, il n'impoſoient point, quand ils ſe picquoient d'en guérir les morſures.

Ils les guériſſoient en effet ces morſures, non par une vertu qui leur fût particuliére, comme ils affectoient de le publier, mais par une ſcience naturelle, qui eſtoit le fruit de leur hardieſſe & de leur expérience, comme Celſe [a] le ſoutient : ils n'avoient en un mot d'autre ſecret que celuy de la ſuction ; & les Grecs, au ſentiment de Bochart, [b] ne leur donnérent ce nom, que parce qu'ils ſuçoient le venin. C'eſt ce que Manile, en parlant de ceux qui naiſſent ſous le ſerpentaire, exprime ſi bien, lorſqu'il dit, qu'ils colleront impunément leur bouche ſur des playes empoiſonnées :

Manil. v. 385. *Oſculaque horrendis jungunt impune venenis,*

& c'eſt en ce ſens qu'il faut entendre Lucain, lorſqu'à l'occaſion des Pſylles mêmes, il dit, que leur langue n'avoit pas moins de vertu, que les ſimples les plus efficaces :

Luc. lib. 9. v. 894. *Par lingua potentibus herbis.*

On s'imaginera peut-eſtre, qu'ils riſquoient leur vie dans cette opération ; mais on ſera bien-toſt détrompé, ſi l'on fait réflexion, que le venin des ſerpents n'eſt funeſte, qu'autant qu'il ſe communique à la maſſe du ſang par quelque ulcére, ou par la morſure même des ſerpents. Celſe [c] & Galien n'ont point eû d'autre ſentiment, &, ce qui prévaut à toutes les autoritez, c'eſt un fait confirmé par des expériences inconteſtables. Il faut donc regarder comme une ſorte d'emblême, ou pluſtoſt comme une eſpéce de faute, dont il n'y a que les grands Poëtes qui ſçachent *L. 1. c. 33.* ſe garantir, ce qui eſt rapporté dans l'Anthologie : qu'un jeune faon venant à téter ſa mere qu'une vipére avoit morduë, il en

a *Neque hercule ſcientiam præcipuam habent hi qui Pſylli nominantur ; ſed audaciam uſu ipſo confirmatam.* Celſ. loc. cit.

b Boch. in Hieroz. tom. 2. lib. 4. c. 19. *Pſylli ἀπὸ τῶν ψύλλον, à pulicibus, quia pulicum more ſanguinem exſugebant.*

c *Venenum ſerpentis. . . . non guſtu ſed in vulnere nocet. . . . ergo quiſquis exemplum Pſylli ſecutus, id vulnus exſuxerit, & ipſe tutus erit, & tutum hominem præſtabit.* Celſ. ibid.

mourut, & luy rendit ainſi la vie, qu'à peine il en avoit reçûë. Lucain eſtoit trop éclairé pour tomber dans la même erreur; après qu'il a repréſenté les Romains que commandoit Caton, aimants mieux périr, que de boire dans une ſource remplie de ſerpents, il pourſuit en ces termes :

Ductor ut adſpexit perituros fonte relicto — *Lib. 9. v. 606. & ſeqq.*
Alloquitur : vana ſpecie conterrite lethi,
Ne dubita, miles, tutos haurire liquores.
Noxia ſerpentum eſt admiſto ſanguine peſtis ;
Morſu virus habent, & fatum dente minantur.
Pocula morte carent. Dixit, dubiumque venenum
Hauſit, & in tota Libyæ fons unus arena
Ille fuit, de quo primus ſibi poſceret undam.

L'uſage de la ſuction, au reſte, eſtoit déja bien établi dans les ſiécles héroïques. Ménélas, dans l'Iliade, eſt-il bleſſé d'une fléche que Pandarus luy a décochée, Agamemnon dépêche à l'inſtant vers Machaon. Celuy-cy après avoir bien conſidéré la playe, en ſuce le ſang, αἷμ' ἐκμυζήσας, & pour en appaiſer les douleurs, il y met un appareil que le Centaure Chiron avoit autrefois enſeigné à Eſculape. — *Lib. 4. v. 218.*

Telle fut uniquement la ſcience des Pſylles. Si les anciens y ont adjoûté, les uns une vertu naturelle, les autres une vertu magique, c'eſt qu'ils ont reçû ſans examen des traditions populaires, ou qu'ils n'ont pas pénétré l'artifice dont les Pſylles s'enveloppoient. A quoy bon, dans le paſſage que nous avons rapporté de Callias, cette nudité du Pſylle & du malade, ſi ce n'eſtoit pour détourner par cet appareil l'attention du ſpectateur? Pourquoy dans le bel épiſode où Lucain repréſente l'armée de Caton infeſtée de ſerpents, la ſuction eſtoit-elle précédée de fumigations, de paroles magiques, & de paroles magiques prononcées ſans interruption, ſi ce n'eſtoit pour cacher ſous ce vain amas de cérémonies leur véritable ſecret? C'eſt ainſi que les Pſylles faiſoient de leur art un myſtére qu'ils- — *Celſ. loc. cit.* — *Loc. alleg.*

n'avoient garde de révéler à leurs femmes même. On ne les auroit plus regardez comme des hommes si extraordinaires, comme des hommes séparez, pour ainsi dire, de tous les autres par le privilége de leur naissance ; & les offrandes des peuples auroient diminué avec leur admiration.

RECHERCHES SUR L'ANCIENNETÉ ET SUR L'ORIGINE DE L'ART DE L'EQUITATION DANS LA GRECE.

Par M. FRERET.

11. d'Aoust 1730.

ON est surpris en examinant les ouvrages des anciens écrivains, & sur-tout ceux d'Homére*, de n'y trouver aucun exemple de l'Équitation, & d'estre obligé de conclurre que l'on a ignoré pendant long-temps dans la Grece l'art de monter à cheval, & de tirer de cet animal le service que nous en tirons aujourd'huy, soit pour le voyage, soit pour la guerre. Ce n'est pas que cet usage fût inconnu à Homére, & que cet art n'eût pas esté porté à un grand point de perfection de son temps, au moins dans l'Asie mineure où il a probablement composé ses Poëmes. On voit au contraire par plusieurs comparaisons répanduës dans l'Iliade & dans l'Odyssée, que non-seulement l'art de monter les chevaux estoit une chose commune ; mais qu'il se trouvoit dès-lors des hommes assez bons écuyers pour conduire de front plusieurs chevaux, & passer alternativement de l'un à l'autre sans mettre pied à terre, & même sans interrompre la rapidité de leur course. L'objet des comparaisons dans la Poësie estant d'éclaircir ou du moins d'animer la narration du Poëte, en présentant à l'esprit de ses lecteurs les choses qu'il raconte, sous des images plus vives & plus faciles à saisir, on doit conclurre des comparaisons d'Homére, que l'art de l'Équitation duquel il les emprunte, estoit

une choſe commune de ſon temps dans l'Ionie. Ce pays eſtoit voiſin de la Lydie, & la Cavalerie Lydienne eſtoit très-célébre dans l'antiquité. *Herod. l. 27. 29.*

Ce qui eſtonne en liſant les poëmes d'Homére, c'eſt de n'y voir jamais de Cavaliers ni de Cavalerie. Ses héros ne ſçavent faire aucun autre uſage des chevaux, que celuy de les atteler à des chars, ſoit pour le voyage, ſoit même pour le combat. Dans la deſcription des Jeux funébres de Patrocle, au 23.e liv. de l'Iliade, Homére décrit toutes les diverſes eſpéces de combats uſitez chez les anciens & dans les temps héroïques; la courſe des chars, la courſe à pied, le pugilat, la lutte, l'eſcrime, le diſque, l'arc & le javelot: pourquoy l'équitation ou la courſe à cheval ne ſe trouve-t-elle point au rang des autres combats? *Iliad. l. 23.*

On trouve à la vérité dans l'Iliade un exemple de l'Equitation dans l'épiſode de la mort de Rhéſus, dont Ulyſſe & Dioméde emmenent les chevaux au camp des Grecs; mais cet exemple bien entendu ſert à confirmer mon obſervation, loin de la détruire.

Ulyſſe & Dioméde ſous la conduite de Minerve, s'introduiſent pendant la nuit dans le quartier de Rhéſus, prince Thrace arrivé depuis peu de jours. Ces deux héros ſurprennent Rhéſus endormi dans ſa tente, l'égorgent & font un grand carnage de ſes Officiers & de ſes ſoldats, ſans que perſonne ſe reveille; après quoy ils ſongent à emmener ſes chevaux & ſon char qui eſtoit enrichi d'or & d'argent. Tandis qu'Ulyſſe ſe ſaiſit des chevaux, Dioméde eſſaye d'enlever le char de deſſus la * remiſe; mais cette entrepriſe eſtant au-deſſus des forces d'un homme ſeul, Minerve qui avoit toûjours eſté préſente, luy ordonne de l'abandonner, & de ſe contenter d'emmener les chevaux: Dioméde obéit aux ordres de Minerve, & montant ſur l'un des chevaux de Rhéſus il ſort du camp accompagné d'Ulyſſe, mais avec tant de précipitation, qu'ayant oublié de prendre le fouet, ils ſont obligez de ſe ſervir *Iliad. l. 10. v. 295.*

* Cette remiſe eſtoit une eſpéce d'eſtrade, ſur laquelle eſtoit poſé le char, pour le garantir de l'humidité du terrein, & ſur laquelle on le poſoit à force de bras.

d'un arc pour toucher les chevaux & pour haſter leur courſe. Minerve accompagne ces deux héros dans leur retour au camp des Grecs, & ne les abandonne que lorſqu'ils y ſont arrivez.

Le défaut de vray-ſemblance de pluſieurs circonſtances de cet épiſode, eſt ſauvé dans le ſyſtême d'Homére, par la préſence & par la protection de Minerve, qui accompagne ces deux héros, & qui ſe rend viſible, non-ſeulement pour ſoûtenir leur courage, mais encore pour les mettre en eſtat d'exécuter des choſes, qui ſans ſon ſecours, leur auroient eſté impoſſible. Telle eſt l'œconomie des Poëmes d'Homére : ce Poëte partiſan de la fatalité, regarde les hommes comme des inſtruments dont les Dieux ſe ſervent pour exécuter les decrets des deſtinées, decrets auſquels les Dieux & les hommes ſont également ſoûmis. Dans l'épiſode de Rhéſus, le parti que prennent Ulyſſe & Dioméde, de monter ſur les chevaux pour les emmener au camp des Grecs, leur eſt inſpiré par Minerve ; & comme c'eſt-là le ſeul exemple de l'Equitation qui ſe trouve dans les Poëmes d'Homére, on n'eſt point en droit d'en conclurre, qu'il la regardât comme un uſage déja eſtablie au temps de la guerre de Troye. Je le répete encore, s'il avoit eû cette penſée, il en auroit fait uſage en pluſieurs autres endroits de ſes Poëmes.

L'exemple d'Homére a eſté ſuivi de preſque tous les anciens Poëtes Grecs, & lorſqu'ils parlent des temps héroïques, ils ne font aucune mention de l'art de monter à cheval, ils ne connoiſſent que l'uſage des chars. Virgile & les Poëtes Latins ont eſté moins ſcrupuleux qu'Homére, & ils n'ont pas fait difficulté de donner de la Cavalerie aux Grecs & aux Troyens ; mais ces Poëtes, poſtérieurs de onze ou douze ſiécles aux temps héroïques, écrivoient dans un ſiécle où les mœurs de ces premiers temps n'eſtoient plus connuës que des ſçavants, & ils ont commis tant d'anachroniſmes à cet égard, que leur exemple ne peut avoir aucune autorité, lorſqu'ils s'écartent de la conduite d'Homére.

Cependant, quoyque ces mêmes Poëtes ne puiſſent eſtre alléguez en preuve dans cette occaſion, leurs ouvrages nous fourniſſent des exemples du parti qu'Homére auroit pû tirer

de

de l'Equitation, soit pour enrichir, soit même pour varier ses descriptions de combats, dans lesquelles malgré l'abondance & la beauté de son imagination, on est obligé de reconnoistre un peu d'uniformité. Quel motif a pû empêcher ce Poëte de joindre la cavalerie aux chariots de guerre dans ses combats, si ce n'est la crainte de choquer ses lecteurs, par un anachronisme contre le costume qui eût esté remarqué de tout le monde?

Ce n'est-là, je l'avoue, qu'une preuve négative; mais il est des cas où les preuves de ce genre deviennent démostratives, lorsque l'on n'a aucunes preuves positives à leur opposer. Du silence des écrivains contemporains ou presque contemporains sur un fait dont ils avoient occasion de parler, on est en droit de conclurre que ce même fait, qui ne se trouvera que dans des écrivains postérieurs, est du moins très-douteux: cet argument a encore plus de force, lorsqu'il s'agit d'un usage ou d'une coûtume dont l'establissement est inconnu; souvent même il est impossible d'en avoir d'autre. Lorsque les écrivains contemporains, ou du moins voisins du temps dont il s'agit, ne font aucune mention de quelque usage, duquel ils avoient cependant occasion de parler, on en conclud, que cet usage est postérieur au temps dont ils parlent, & que s'il estoit establi dans le temps où ils écrivoient, il estoit regardé comme nouveau. Cette conséquence devient nécessaire, lorsque l'on ne peut opposer à cette preuve négative, que le témoignage d'écrivains peu exacts, & d'un temps fort éloigné de celuy dont il s'agit; ce qui est précisément le cas où nous sommes par rapport à l'Equitation.

C'est par un argument de ce genre négatif, que Thucydide a conclu du silence d'Homére, qu'au temps de la guerre de Troye, les Grecs n'avoient point encore de nom général qui désignât la nation Grecque prise collectivement, & que celuy d'Hellénes employé depuis dans ce sens, n'avoit point encore cette acception. Pline se sert d'un argument semblable, pour prouver que la sculpture estoit plus ancienne que la peinture; & de ce qu'Homére, qui parle souvent de statuës, de bas-reliefs & de gravûres, ne fait mention d'aucun tableau ni d'aucune

Thucyd. lib. 1. adde Strab. l. 8. p. 370.

Plin. 35. 3.

peinture, il en conclud, que l'art de repréſenter les objets ſur un plan, & d'exprimer leur relief par la ſeule varieté des couleurs, eſtoit une choſe inconnuë dans les temps héroïques.

Pour ne point multiplier icy les exemples, & pour ne me point écarter de l'art de monter à cheval, je me contenteray de remarquer, que Pollux avoit tiré la même conſéquence que moy du ſilence d'Homére, & qu'il croyoit l'Equitation inconnuë dans les temps héroïques. Il y a même eû des Scholiaſtes d'Homére, qui malgré leur admiration pour ce Poëte, luy font un crime d'avoir emprunté quelques comparaiſons de l'Equitation, ils les ont regardé comme un anachroniſme, tant ils eſtoient perſuadez que cet art eſtoit encore nouveau dans la Grece au temps d'Homére.

Pollux l. 141. adde Jul. Imp. de reb. geſt. Conſt. lib. 2.

Schol. MS. apud Spank. de præſt. numiſmat. vol. 2. p. 133.

Pour confirmer la preuve négative que je tire du ſilence de ce Poëte, il faut examiner les témoignages des écrivains poſtérieurs que l'on peut oppoſer à Homére, & montrer que ces écrivains n'appuyant leur témoignage d'aucune autorité ancienne ni d'aucun monument, ils ne doivent point eſtre écoutez lorſqu'ils dépoſent des faits extrêmement éloignez de leur temps, ſur leſquels ils ne ſont pas d'accord avec Homére, dont les ouvrages ont toûjours eſté regardez comme la ſource de toutes les anciennes traditions. Je paſſeray enſuite à l'examen du temps dans lequel ont eſté élevez les anciens monuments de la Grece, ſur leſquels on voyoit des cavaliers ou des hommes à cheval : je montreray que ces monuments ſont tous d'un temps extrêmement poſtérieur à l'eſtabliſſement de l'équitation, au lieu que le ſeul monument qui ſoit antérieur à cet eſtabliſſement, ou du moins d'un temps voiſin, n'en fourniſſoit aucun exemple. Je feray voir enſuite que la fable des Centaures, dans laquelle on a crû voir une image de l'uſage de monter à cheval, n'avoit dans ſon origine aucun rapport à l'Equitation, & que ce rapport ne peut eſtre fondé que ſur des circonſtances adjoûtées à cette fable dans des temps poſtérieurs & inconnues aux anciens Poëtes ; & je termineray ces recherches par quelques conjectures ſur le temps auquel a commencé l'uſage de l'Equitation dans la Grece.

ART. I. Examen des témoignages opposez à l'argument négatif.

Pline, après avoir dit que Bellérophon estoit l'inventeur de l'art de monter à cheval, adjoûte, que *Pelethronius* avoit inventé la bride & la selle. Hygin avoit dit la même chose, & Virgile est conforme à l'un & à l'autre sur ce dernier article, si ce n'est qu'il attribuë cette invention aux Lapithes de Pelethronium ville de Thessalie. Pline adjoûte encore, que ce sont les Centaures de Thessalie qui ont les premiers osé combattre à cheval. Ce chapitre de Pline contient une très-longue & très-seche énumération de ceux ausquels les Grecs attribuoient l'invention de quelque art ou de quelque coûtume; c'est un de ceux dans lesquels Pline se contente de compiler ce qu'il avoit ramassé dans ses lectures, sans choix & sans critique; il se contredit plusieurs fois lui-même dans cette énumération, & rapporte des chose dont il reconnoît la fausseté ailleurs. Icy il ne parle point en son nom, il ne se rend garant de rien, & c'est un des chapitres de son ouvrage, auquel il faut appliquer pour son honneur la formule qu'il employe ailleurs; *Equidem plura transcribo quàm credo*, il n'y a même rien dans ce chapitre si l'on en excepte la fable de Bellérophon, qui nous oblige de faire remonter l'origine de l'Equitation jusques aux temps héroïques; & j'ay montré dans une Dissertation séparée, que cette fable se devoit expliquer de la navigation, plustost que de l'art de monter à cheval. Ce que Pline dit des Lapithes & des Centaures peuples de Thessalie, peut servir à prouver que ce pays est celuy où l'Equitation a esté le plustost en usage, & on en avoit déjà d'autres preuves, mais ce passage ne nous apprend point dans quel temps cela est arrivé.

Plin. 7. 56.
Virg. Georgic. 2.

Hygin un peu plus ancien que Pline, avoit fait de Bellérophon un cavalier, & avoit dit que ce Prince remporta le prix de la course à cheval aux jeux funébres de Pélias célébrez après le retour des Argonautes: nous ignorons dans quel ancien poëte Hygin avoit trouvé ce fait, & cet affranchi d'Auguste n'est pas un écrivain dont le témoignage puisse estre d'une grande autorité pour establir un fait ancien, lorsqu'il ne cite point ses garants. C'est un compilateur sans goût, & sans critique, qui a sur-tout consulté les arguments des anciennes

Fab. 273.

tragédies grecques, & qui a copié d'autres mythologiſtes d'un caractére ſemblable au ſien, ſans s'embarraſſer s'ils eſtoient conformes aux traditions plus anciennes, ni même s'ils eſtoient d'accord entre eux. Par exemple: il ſuppoſe dans un endroit que Bellérophon eſtoit contemporain de Sthénobée & de Prœtus frere d'Acriſius, & dans un autre il le fait combattre aux jeux funébres de Pélias avec les Argonautes, poſtérieurs la pluſpart de cinq générations, ou de 160. ans, à Prœtus.

Pauſan. 6. 505. 9. 726. 727. Etymolog. Ποτνιαι.

A l'égard de ces jeux funébres de Pélias, l'opinion commune eſtoit que Glaucus pere de Bellérophon y avoit diſputé le prix à la courſe des chars. On montroit ſon tombeau près de Potniæ dans la Bœotie, & le lieu où il avoit eſté mis en pieces par ſes propres cavales, en revenant de Theſſalie. Si le pere & le fils eûſſent combattu en même temps à ces jeux, c'eſtoit une circonſtance trop ſinguliére pour que les anciens Poëtes ne l'eûſſent pas remarquée. Ces mêmes jeux eſtoient repréſentez ſur un très-ancien coffre dedié par les Cypſélides de Corinthe, & conſervé à Olympie au temps de Pauſanias; j'auray occaſion d'en parler dans la ſuite. On y voyoit dans la repréſentation de ces jeux les ſix différentes eſpéces de combats connus dans les temps héroïques, la courſe des chars à deux chevaux, celle des quadriges, ou chars à quatre chevaux, la courſe à pied, le pugilat, la lutte & le diſque. Les combattants ſont tous Argonautes, Hercule eſt un des Juges, & on n'y voit point Bellérophon, ni la courſe à cheval. Comme on avoit eû ſoin de mettre le nom des perſonnages, & même quelquefois des inſcriptions eſtenduës dans les endroits où les ſujets pouvoient cauſer quelque équivoque, il eſtoit aiſé de s'aſſûrer de ce que le Sculpteur avoit voulu repréſenter.

Pauſan. 5. 419.

Pauſanias rapporte un autre fait qui, s'il eſtoit véritable, donneroit à peu près la même ancienneté aux courſes à cheval, que celuy que l'on trouve dans Hygin. Il dit que l'Arcadien Iaſius remporta le prix de la courſe à cheval aux jeux funébres de Pélops à Olympie. * Ces jeux ſont poſtérieurs de quelques

V. p. 393.

* J'examineray plus bas le monument élevé à cet Iaſius dans la ville de Tegée, lequel avoit ſans doute donné naiſſance à cette opinion.

années à ceux de Pélias, & c'eſt ce que l'on nomme l'olympiade d'Hercule qui combattit à ces jeux, & qui en regla la forme 60. ans avant la priſe de Troye. Cet Iaſius Arcadien eſt le pere de la fameuſe Atalante, & par conſéquent il eſtoit très-connu dans l'antiquité, ainſi il eſt eſtonnant de ne rien trouver de ce fait, ni dans Apollodore, ni dans les autres anciens: Pauſanias, contre ſa coûtume de citer toûjours les garants des faits ſinguliers de mythologie qu'il rapporte, ne nous dit point de qui il tenoit cette tradition. Il eſt très-probable qu'elle n'eſtoit pas ancienne, car nous voyons que Pindare n'en fait aucun uſage lorſqu'il célébre des victoires remportées dans les courſes de chevaux: dans ces occaſions ne trouvant aucun exemple de ces courſes dans l'ancienne hiſtoire, il a recours aux aventures des Héros qui ſe ſont diſtinguez dans les courſes de chars*. Si la tradition rapportée par Pauſanias avoit eſté reçûë alors, Pindare n'auroit pas manqué d'en faire uſage, car on ne peut ſuppoſer qu'elle luy eût eſté inconnuë. Les vainqueurs qui luy faiſoient faire des odes, & qui luy donnoient des mémoires ſur leurs familles & ſur leur patrie, auroient eû ſoin de l'en inſtruire. Cette tradition luy fourniſſoit dans les aventures d'Atalante & de Méléagre des ornements moins eſtrangers à ſon ſujet, que la plus grande partie des écarts qu'il ſe permet ſi ſouvent.

Si ces courſes à cheval avoient eſté en uſage dès le temps de l'olympiade d'Hercule, pourquoy n'en trouve-t-on aucun exemple juſqu'à la 33.e olympiade de Coroebus, célébrée l'an 648. avant J. C. 700. ans après les jeux funébres de Pélops, & 240. ans après le renouvellement des jeux olympiques par Iphitus? pourquoy cette courſe ne ſe trouve-t-elle point dans la deſcription des jeux funébres de Patrocle dans l'Iliade? pourquoy n'en eſt-il fait mention dans aucun des anciens Poëtes? *Pauſan. 5. 394.*

Homére parle dans l'Iliade du cheval Arion qui avoit appartenu d'abord à Hercule, & qui paſſa dans la ſuite à Adraſte, & comme Homére le nomme ſeul, on en a conclu que c'eſtoit un cheval de ſelle, & que l'uſage de l'équitation avoit eſté *Il. 23. 346.*

* Dans la premiére Olympionique, à l'occaſion de la victoire remportée par Hieron aux courſes de chevaux, il rapporte l'hiſtoire de Pelops, vainqueur à la courſe des chars.

connu par Hercule & par Adraſte. Mais tout cela eſt abſolument contraire à Homére & à l'ancienne tradition. C'eſt dans les jeux funébres de Patrocles, que ce cheval ſe trouve nommé. Neſtor après avoir donné divers avis à ſon fils Antiloque, ſur la maniére de conduire un char dans la carriére, termine ſon diſcours en aſſûrant ſon fils, que s'il veut ſuivre ſes conſeils, il remportera infailliblement la victoire, quand même ſes competiteurs pouſſeroient devant eux les chevaux de Laomédon, ou *le Divin Arion ce rapide courſier d'Adraſte*. Homére nomme ce cheval *le Divin Arion*, parce que ſelon les uns il eſtoit ſorti de la terre, & ſelon d'autres il eſtoit le fruit des amours de Neptune & de la Déeſſe Erynnis. Quoyqu'Homére le nomme ſeul, il avoit un camarade qui eſtoit attelé avec luy au char d'Adraſte, & que le Poëte Antimachus nommoit *Caïros*, dans ſa Thebaïde, en décrivant le char d'Adraſte, le ſeul des ſept chefs armez pour reſtablir Polynice fils d'Oedipe ſur le thrône de Thébes, qui revint de cette expédition. Ce Poëte Antimachus, dont la Thebaïde tenoit le premier rang après les poëmes d'Homére, eſtoit contemporain d'Hérodote, puiſqu'il eſtoit diſciple de Paniaſis & de Steſymbrote, qui floriſſoient vers l'an 480. avant J. C. il vivoit encore vers l'an 400. au temps de la défaite des Athéniens par Lyſander; & Platon dans ſa jeuneſſe avoit vû ce Poëte dans un âge très-avancé. C'eſtoit pour atteler ce cheval Arion à ſon char, qu'Hercule l'avoit demandé à *Apollon Oncéen*, & il s'en ſervit dans la guerre contre Augias roy d'Elis. Hercule avoit un char, ſuivant les anciens Poëtes, & il alloit au combat couvert d'armes ſemblables à celles des autres Héros, comme on le voit dans le poëme d'Héſiode, connu ſous le nom de *Bouclier d'Hercule*, & dans l'Alceſte d'Euripide. Les anciens ſculpteurs & les anciens Poëtes le repréſentoient vêtu & armé; le Poëte Piſander de Rhode eſt le premier, qui vers la 33.e olympiade s'aviſa de le peindre nud, couvert ſeulement d'une peau de lion, & armé d'une maſſuë d'airain, & les ſculpteurs des ſiécles ſuivants le repréſentérent toûjours ainſi.

C'eſt un des ſurnoms de Cérès.

Pauſ. 8. 649.

Pauſ. 8. 650.

Suid. Antimach. Euſeb. Olymp. 72.

Plut. vie de Lyſander.

Pauſ. 8. 650.

Strab. 15. 688.

Suida. Piſander.

Schol. Apollon. 1. Theocrit.

Epitaph. Piſand.

Le coffre des Cypſélides, duquel j'ay déja parlé plus haut,

ART. II. Examen des ſtatuës, bas-reliefs, & autres anciens monuments de la Grece.

eſtoit chargé de bas-reliefs d'une aſſez grande antiquité, puiſque les inſcriptions & les vers placez en divers endroits au-deſſous des figures, eſtoient inconteſtablement du Poëte Eumélus, ſelon Pauſanias. Ces inſcriptionseſtoient d'un très-ancien caractére, & diſpoſées dans la forme que les anciens nommoient *Bouſtrophedon*, *en Sillons*, c'eſt à-dire, de telle ſorte que les lignes ſe liſoient alternativement de la droite à la gauche, & de la gauche à la droite. Le Poëte Eumélus vivoit au temps de Phintas roy de Meſſéne, auquel il avoit adreſſé quelques ouvrages : or ce roy avoit regné une génération avant la premiére guerre de Meſſéne, qui commença la ſeconde année de la neuviéme olympiade, ou l'an 742. avant J. C. ainſi Eumélus floriſſoit vers l'an 778. & au temps même de l'olympiade de Corœbus. Ce coffre des Cypſélides eſtoit de bois de cédre, & orné à toutes ſes faces de bas-reliefs, en partie ſculptez dans le bois même, & en partie rapportez d'or & d'yvoire; ce qui devoit former une eſpéce de marqueterie extrêmement belle. *Pauſ. 5. 419.*

Pauſanias décrit avec ſoin les ſujets repréſentez dans ces bas-reliefs; on y voyoit les événements les plus célébres de l'hiſtoire des temps héroïques, & même quelques circonſtances de la conqueſte du Péloponneſe par les Héraclides, la célébration des jeux funébres de Pélias, pluſieurs expéditions militaires, des combats, & même en un endroit deux armées en préſence : dans toutes ces occaſions les principaux héros eſtoient montez ſur des chars à deux & à quatre chevaux, mais on n'y voyoit point de cavaliers; Pauſanias n'en parle pas, & il n'auroit pas oublié cette circonſtance, qu'il a grand ſoin de remarquer en décrivant des monuments moins anciens que ce coffre.

Le plus ancien de ces monuments où l'on voyoit des cavaliers, eſt, je crois, le thrône, ou le maſſif qui ſoûtenoit la ſtatuë d'Apollon dans le temple d'Amyclæ. Cette ſtatuë eſtoit extrêmement ancienne, & d'une groſſiéreté qui ſe ſentoit de l'enfance de la ſculpture; le corps, les bras & les jambes eſtoient d'une groſſeur égale dans toute leur longueur, & plus ſemblables à des cylindres qu'à un corps humain; il n'y avoit que le viſage, les mains & les pieds qui eûſſent une forme humaine : *Pauſ. 3. 255.*

cette ſtatuë eſtoit d'airain, & de trente coudées de haut.

Le maſſif qui portoit ce coloſſe eſtoit revêtu de bas-reliefs, adjoûtez par le ſculpteur Bathycles, dans leſquels on voyoit Caſtor & Pollux repréſentez à cheval de même que leurs fils Anaxias & Mnaſinoüs. Les fils de Ménélas Mégapenthe & Nicoſtrate eſtoient auſſi ſur ces bas-reliefs, mais tous les deux ſur le même cheval. Pauſanias, qui marque ordinairement le temps des ſculpteurs anciens dont il décrit les ouvrages, ne parle point de celuy de Bathycles, & dit au contraire, qu'il ne s'arreſtera point à nommer le maiſtre ſous lequel il avoit appris ſon art, ni le Prince ſous lequel il avoit fait ces bas-reliefs; ce qui ſuppoſe, que de ſon temps l'un & l'autre n'eſtoit ignoré de perſonne : nous ne ſommes plus aujourd'huy dans le même cas, & l'âge de ce Bathycles eſt ſi peu connu, que Junius dans ſon hiſtoire des Sculpteurs, a pris le parti de n'en point parler; il ne ſera pourtant pas impoſſible de le déterminer. Ce ſculpteur eſt aſſez célébre dans l'antiquité; on vantoit extrêmement certaines coupes d'une forme particuliére dont il eſtoit l'inventeur, & même ſelon pluſieurs anciens écrivains, ce n'eſtoit pas un trépied, mais une coupe de l'ouvrage de Bathycles, que les ſept Sages conſacrérent à Apollon après ſe l'eſtre renvoyée les uns aux autres.

Athenée fragm. Caſaub. animadverſ. p. 781.

Plut. vie de Solon.

Nous liſons dans Diogene Laërce, que ſelon Léandre de Milet, cité dans les iambes de Callimaque, c'eſtoit ce Bathycles luy-même qui avoit ordonné en mourant à ſon fils Thyrion de porter cette coupe au plus ſage de tous les Grecs : on liſoit la même choſe dans l'Achille de l'écrivain Éleuſis, & dans l'ouvrage d'Aléxon de Mynde. Eudoxe de Cnide & Évanthes de Milet prétendoient que ce ne fut pas le fils de Bathycles, mais un des courtiſans de Crœſus, qui par l'ordre de ce prince, porta cette coupe dans la Grece. Ces petites variétez n'empêchent pas que ces cinq écrivains ne s'accordent tous à placer le ſculpteur Bathycles vers le temps de Crœſus, de Solon, de Thalès, & des autres Sages ou Philoſophes de la Grece; & cette date s'accorde parfaitement avec celle du reſtabliſſement & de l'embelliſſement du temple d'Amyclæ par les Lacédémoniens.

Diog. Laër. vie de Thalès.

Diog. ibid.

Diog. ibid.

La

La ville d'Amyclæ, ſituée à 20 ſtades de Sparte, fut la derniére ville des Achéens dont les Lacédémoniens ſe rendirent les maiſtres; elle conſerva ſa liberté juſques au regne de Telecles, qui monta ſur le thrône de Sparte 77. ans avant l'olympiade de Corœbus, ou l'an 853. & comme elle avoit irrité les Spartiates par une ſi longue réſiſtance, elle fut entiérement détruite par les vainqueurs: cependant la célébrité & l'antiquité du temple fondé par Amyclas le premier roy de Sparte, qui y avoit fondé un collége de Preſtreſſes, *y attirérent de nouveaux habitants, & elle ſe repeupla un peu; mais ayant eſté de nouveau priſe & pillée par Ariſtoméne vers le milieu de la ſeconde guerre de Meſſéne, ou vers l'an 680. avant J. C. elle eût beaucoup de peine à ſe relever. Vers le temps de Crœſus, les Lacédémoniens penſérent à tranſporter le culte & la dévotion des peuples pour l'Apollon d'Amyclæ au temple de *Thornax*, bourgade voiſine de Sparte, où il y avoit un temple & une ancienne ſtatuë de ce Dieu, ſemblable à celle d'Amyclæ, quoyque plus petite; mais ayant changé d'avis, ils employérent pour les ornements du temple d'Amyclæ, l'or qu'ils avoient deſtiné pour le temple de Thornax, & dont Crœſus leur avoit fait préſent. Hérodote qui parle de cet or, nous apprend que ce fut vers le commencement du regne de Crœſus que cela arriva. Les Lacédémoniens ayant beſoin pour les ouvrages qu'ils projettoient, d'une plus grande quantité d'or qu'ils n'en pouvoient trouver dans la Grece, où ce métal eſtoit alors très-rare, envoyérent en Lydie où il eſtoit plus commun pour en acheter; mais Crœſus ayant appris qu'ils le deſtinoient pour un temple d'Apollon, divinité à laquelle les princes de la famille de Gygès avoient beaucoup de dévotion, il tira de ſes thréſors l'or dont ils avoient beſoin, & le leur donna en préſent. Crœſus monta ſur le thrône de Lydie vers la LIV.e

Polyb. 3. 258.

Pauſ. 2. 208.

Euſeb. Chronic.

Pauſ. 3. 258.

Pauſ. 4. 324.

Pauſ. 3. 231.

Pauſ. ibid

Herod. 1. 69.

* M. l'Abbé Fourmont a rapporté de Sparte une inſcription, qui contient le catalogue de ces Preſtreſſes, depuis Amyclas juſqu'au temps des Romains. Cette inſcription eſt une eſpéce de Nécrologe original de ces Preſtreſſes. Leur nom, leur famille, & la durée de leur ſacerdoce avoient eſté gravez ſur le marbre au temps de leur mort, & en caractéres anciens, dont la forme même change d'âge en âge; ce qui prouve l'authenticité de l'inſcription.

olympiade, l'an 559. avant J. C. & c'eſt quelques années après que les Lacédémoniens penſérent à réparer le temple d'Amyclæ, & à y faire adjoûter les ornements décrits par Pauſanias. Le ſculpteur Bathycles vivoit alors, & le concours de ces deux époques ne permet pas de faire remonter au-delà de l'an 560. avant J. C. les bas-reliefs où les Tyndarides eſtoient repréſentez à cheval.

Il y avoit alors très-long-temps que l'art de l'Equitation eſtoit connu des Grecs; les courſes de chevaux avoient eſté miſes au rang des combats olympiques vers la XXXIII.e olympiade, 84. ans avant le commencement du regne de Crœſus; & dès la IX.e olympiade, c'eſt-à-dire, pendant la premiére guerre de Meſſéne, les Spartiates & les Meſſéniens avoient de la Cavalerie, 180. ans avant Crœſus. Il n'eſt pas eſtonnant que ſur des bas-reliefs, qui ne repréſentoient aucune action de la vie des Tyndarides, mais ſeulement Caſtor & Pollux, avec les attributs de leur conſécration héroïque, on en eût fait des cavaliers.

Pauſ. 5. 401. 403. 427. Il en faut dire autant avec encore plus de raiſon des ornements adjoûtez par Phidias à la ſtatuë de Jupiter Olympien, dans la LXXXIII.e olympiade, l'an 445. avant J. C. & près de 300. ans après la premiére guerre de Meſſéne, dans laquelle on vit de la Cavalerie comme je l'ay remarqué. Il en ſera de

Pauſ. 5. 427. même des bas-reliefs de la table d'Iphitus à Olympie, ſur laquelle on poſoit les couronnes deſtinées aux vainqueurs; ces

Plin. 35. 8 bas-reliefs eſtoient de Colotes éleve de Phidias, & du même temps que la ſtatuë de Jupiter.

Pauſ. 5. 445. On voyoit à Olympie une groupe de deux figures, repréſentant le combat d'Hercules contre une Amazone à cheval; ce groupe qui eſtoit du ſculpteur Ariſtocles de Cydonie, avoit eſté dédié par un Evagoras de la ville de Zanclé en Sicile. Le nom d'*Evagoras*, eſtant celuy d'un Grec, la dédicace de cette ſtatuë doit eſtre poſtérieure à l'eſtabliſſement des Grecs dans la

Thucyd. 6. Dodwel, Annal. Thucyd. p. 40. 41. Sicile, & même à la fondation de Zanclé. Les Opiques ou Sicules, qui paſſérent d'Italie en Sicile 330. ans avant la fondation de Naxos, la plus ancienne de colonies grecques de

Sicile, selon Thucydide, ne portoient point de noms Grec, & estoient regardez comme des barbares par les colonies grecques.

Thucydide nous apprend que la colonie Eubéenne qui vint s'establir à Zanclé, étoit postérieure à celle d'Agrigente, & que celle-cy ne fut establie sur les bords de l'Acragas que 155. ans après la fondation de Naxos. Agrigente fut fondé selon Pindare environ 100. ans avant la victoire que Théron remporta à Olympie la LXXVII.e olympiade : cette année estoit selon Diodore la 17.e du regne de Théron, & elle fut celle de sa mort. Admettant le témoignage de Pindare, la fondation d'Agrigente sera de la LII.e. olympiade, ou de l'an 572. avant l'ére chrestienne ; & la colonie de Zanclé postérieure à celle d'Agrigente, n'aura esté fondée qu'après cette année 572. la colonie de Naxos antérieure de 155. ans, sera de l'an 727. La colonie de Syracuse postérieure d'un an à celle de Naxos selon Thucydide, est suivant la chronique de Paros de la 21.e. année de l'Archontat d'Eschyle à Athénes, & par conséquent de l'an 758. avant l'ere chrestienne, puisque, selon le témoignage d'Eusébe, l'olympiade de Corœbus estoit arrivée au commencement de la 3.e année de cet Eschyle. Son Archontat fut de 23. ans, celuy de son successeur Alcmæon fut de deux ans, & après eux on compta sept Archontes decennaux pendant 70. ans. Ces Archontes decennaux furent suivis par les Archontes annuels dont la magistrature fut establie, selon la chronique de Paros, 203. ans avant l'expedition de Xerxès, c'est-à-dire, l'an 683. avant l'ére chrestienne. Ce calcul de la chronique suppose que la 21.e année d'Eschyle, ou celle de la fondation de Syracuse estoit la 757.e avant l'ére chrestienne, & la 18.e depuis la celébration de l'olympiade de Corœbus ; ce qui est conforme à la chronologie d'Eusebe. Supposant la fondation de Syracuse de l'an 758. & celle de Naxos de l'an 759. la fondation d'Agrigente postérieure à cette derniere de 155. ans sera de l'an 604. & plus ancienne de 31. ans que dans la chronologie de Pindare. M. Dodwel a montré que la chronologie suvie par Thucydide pour les colonies Siciliennes,

Thucyd. 6.

Pindar. Olymp. 2. Edit. Bened. p. 63.

L'an 472. avant J. C.

Diod. 11. p. 39.

Thucyd. 6. Marmor. Oxon. Chr. Epoch. 32.

En 776.

Epoch. 33. & 52.

Dodw. Annal. Thucyd. p. 40. & 41.

ſuppoſe la fondation de Syracuſe de l'an 733. & celle d'Agrigente de l'an 579. à peu près comme dans le calcul de Pindare, qui a pû négliger dans une Ode d'exprimer quelques années au-delà du ſiécle écoulé depuis la fondation d'Agrigente, juſques à la victoire de Théron. Mais quand même on préféreroit la chronologie de la chronique de Paros & celle d'Euſébe, & que l'on placeroit la fondation d'Agrigente en 684. la derniére année de la XLIII.e olympiade; l'eſtabliſſement de la colonie de Zanclé, & par conſéquent le temps au-delà duquel on ne peut faire remonter cet Évagoras, qui dédia la ſtatuë équeſtre que l'on voyoit à Olympie, ſe trouvera poſtérieur de 40. ans à l'introduction des courſes de chevaux aux jeux Olympiques, & de 140. ans à l'uſage de la Cavalerie dans les combats, puiſque l'on commençoit à s'en ſervir au temps de la premiére guerre de Meſſéne.

Olympiade 33.e

Olympiade 9.e

Pauſanias remarque au ſujet de cette ſtatuë, qu'elle eſtoit extrêmement ancienne, & du temps auquel la ville de Zanclé n'avoit pas encore pris le nom de *Meſſana* ou de *Meſſine* : ce changement de nom ne ſe fit, ſelon Thucydide, qu'après qu'Anaxilas tyran de Rhége, deſcendu des Meſſéniens du Péloponneſe, eût pris cette ville ſur les Ioniens & ſur les Samiens, qui s'eſtoient emparez de *Zanclé*, & en avoient chaſſé les anciens habitants. Ces Samiens & ces Ioniens eſtoient ceux, à ce que dit Thucydide, qui allérent chercher une retraite en Sicile, après avoir eſté chaſſez de leur pays par les Perſes. Cette expulſion des Ioniens & des Samiens arriva, comme nous l'apprend Hérodote, lors de la priſe de Milet par Darius; ce qui tombe à l'an 492. avant J. C. & 2. ans avant la bataille de Marathon; ainſi le nom de Zancléen que prend Évagoras ſur l'inſcription de la ſtatuë dont il s'agit, a ſubſiſté juſques au temps de la guerre de Darius contre les Grecs, & ne prouve point une auſſi-grande antiquité que l'a crû Pauſanias. Ce qui a cauſé ſon erreur, c'eſt qu'il a confondu Anaxilas tyran de Rhége, deſcendu des anciens Meſſéniens, lequel, ſelon Ariſtote, avoit aboli le gouvernement populaire eſtabli à Rhége, & s'eſtoit emparé de la tyrannie, avec un autre Anaxilas eſtabli

Thucyd. 6.

Herod. 6. 22, 23. Add Dodw. Annal. Thucyd. p. 42.

Ariſtot. Polit. 6.

Heraclid. Polit.

à Rhége vers la xxx.e olympiade, & qui y procura une retraite aux Meſſéniens chaſſez du Péloponnéſe par les Lacédémoniens, après la 2.e guerre de Meſſéne. Cet ancien Anaxilas eſtoit, ſelon Pauſanias, le quatriéme deſcendant d'un Alcidamidas Meſſénien, qui avoit paſſé à Rhége après la priſe d'Ithomé & la mort d'Ariſtodéme, la premiére année de la xvii.e olympiade, en 712. Pauſanias ſuppoſe que la tyrannie d'Anaxilas à Rhége, eſtoit déja eſtablie au temps de la ſeconde guerre de Meſſéne, la xxix.e olympiade vers l'an 664. c'eſt-à-dire, 48 ans après la fin de la premiére guerre de Meſſéne, & cependant il dit, que cet Anaxilas eſtoit le quatriéme deſcendant d'Alcidamidas; ce qui ne peut eſtre véritable, car 48. ans ne peuvent ſuffire pour remplir quatre générations; ces quatre générations font au moins 133. ans, & cette obſervation ſuffit pour montrer l'erreur de Pauſanias, dont le calcul ſe contredit*.

Pauſ. 4. 336.

Pauſ. 4. 312.

Il eſt ſûr d'ailleurs, par le témoignage des anciens Ecrivains, que le gouvernement Républicain ſubſiſta à Rhége juſques au temps d'Anaxilas pere de Léophron; que cet Anaxilas eſtant mort, laiſſa un fils encore jeune, ſous la tutéle de Micythus, qui conſerva la couronne à ſon pupille. Cet Anaxilas, qui fut le premier tyran de Rhége, épouſa Cydippe, fille de ce Térillus tyran d'Himéra, lequel ayant eſté déthrôné par Théron tyran d'Agrigente, appella les Carthaginois à ſon ſecours: l'armée qu'ils envoyérent en Cicile ſous la conduite d'Amilcar, fut taillée en piéces par Gélon, le même jour que celle des Perſes fut battuë à Salamine par les Grecs; ainſi cet Anaxilas, gendre de Térillus, & contemporain de Gélon, ne peut avoir vêcu au temps de la ſeconde guerre de Meſſéne. Ce même Anaxilas fit la guerre à ceux de Locres, & les auroit exterminez,

Diod. 11. Olymp. 76. Dionyſ. Halic. excerpt. Valeſ. pag. 539. Juſtin. 4. 2. Ariſtot. polit. 6. Voy. Bentley, diſſertat. upon Phalaris, §. 4. p. 145. Herod. 6. Diod. 11.

* Si l'on compte ces 133. ans après l'an 712. ou le temps d'Alcidamidas qui ſe retira à Rhége après la fin de la premiére guerre de Meſſéde; Anaxilas quatriéme deſcendant de cet Alcidamidas, aura vêcu vers l'an 579. & au temps même de la fondation de Zanclé par ceux de Chalcis, & de celle d'Agrigente par les habitants de Géla. Pauſanias a ſans doute confondu cet Anaxilas avec celuy qui uſurpa le pouvoir ſouverain à Rhége l'an 494. & qui mourut, ſelon Diodore, l'an 476. ans après avoir régné 18. ans, cent ans après la fondation d'Agrigente, & trois générations après l'ancien Anaxilas, quatriéme deſcendant d'Alcidamidas.

ſans l'interceſſion de ſon gendre Hiéron tyran de Siracuſe. Pindare fait alluſion à cet événement dans deux de ſes Odes, & le Scholiaſte nous apprend qu'il eſtoit rapporté dans un Poëme d'Epicharmus Poëte Sicilien, qui vivoit à la cour de Hiéron. La victoire remportée à Olympie par les mules d'Anaxilas tyran de Rhége, nous fournit encore une preuve qu'il a vêcu dans un temps poſtérieur à celuy où Pauſanias le place. 1°. Parce que cette victoire fut célébrée, à ce que nous apprend Ariſtote, par le Poëte Simonide *, qui a fleuri depuis la LXXI.e olympiade, ou l'an 492. juſqu'à la LXXVI.e olympiade. 2.° Parce que de l'aveu de Pauſanias, les chariots attelez de mules ne furent admis aux jeux Olympiques que la LXX.e olympiade, ou l'an 500. Therſius de Theſſalie remporta le prix à cette olympiade; enſorte que la victoire d'Anaxilas ne peut eſtre plus ancienne que la LXXI.e olympiade, ou que l'an 496. Ainſi Pauſanias s'eſtant trompé au ſujet du temps d'Anaxilas tyran de Rhége, & du changement de nom de la ville de Zanclé, a eû tort de conclurre, que le nom de Zancléen donné à Evagoras ſur l'inſcription de la ſtatuë équeſtre qu'il avoit dédiée à Olympie, prouvoit qu'elle avoit une grande antiquité.

Pindar. Pyth. 1. & 2. Schol. ib.

Ariſtot. Rhetoric 3. 2. Add. Heraclid. polit.

Pauſan. 5. 396.

Au reſte, le temps du ſculpteur Ariſtocles de Cydonie, qui avoit fait cette ſtatuë équeſtre, ne peut eſtre déterminé que par celuy d'Evagoras, & il ne faut pas le confondre avec un autre Ariſtocles de Sicyone, frere de Canachus & diſciple de Polyclete d'Argos, qui vivoit pendant la guerre du Péloponnéſe, & une génération après le ſculpteur Ariſtocles de Cydonie.

Pauſ. 10. 822.

Pauſanias nous apprend, qu'à Argos, dans le Temple de Dioſcures, on voyoit les ſtatuës de Caſtor & Pollux, celles de Phœbé & Ilaïra leurs femmes, & celles de leurs fils Anaxis & Mnaſinoüs; ces ſtatuës eſtoient d'ébéne, à l'exception de quelques parties des chevaux, où les ſculpteurs Dipœnus & Scyllis avoient employé l'yvoire. Pauſanias ne marque point ſi ces

Pauſan. 2. 161.

* Le temps de Simonide eſt conſtant par une épigramme dans laquelle il dit, qu'il eſtoit âgé de 80. ans, au temps de l'Archontat d'Adimante; c'eſt-à-dire, l'an 477. & la troiſiéme année après la bataille de Salamine. Cette épigramme de Simonide eſt rapportée par Bentley. *Diſſ. upon Phalaris*, p. 41.

ſtatuës eſtoient à cheval, mais cette diſcuſſion eſt inutile, parce que le temps des ces ſculpteurs eſt poſtérieur à l'uſage de l'Équitation dans la Grece.

Pline aſſûre qu'ils ont fleuri vers la L.e olympiade, ou vers l'an 576. & qu'ils ſe rendirent extrêmement célébres par l'invention de ſculpter le marbre, & de luy donner le poli : *primi omnium marmore ſcalpendo inclaruere.* On ſçait que la même dureté du marbre qui conſerve le poli qu'il a une fois reçû, augmente la difficulté de le tailler, & de luy donner ce poli. Les marbres inſcrits des anciens monuments du Péloponnéſe & de l'Attique eſtant taillez au marteau, ſont abſoluement bruts; & l'époque de cette importante découverte de l'art de tailler le marbre au ciſeau, *ſcalpendo*, ſervoit à fixer le temps de ceux à qui elle eſtoit dû.

Dipœnus & Scyllis avoient formé un grand nombre d'éleves, dont les ouvrages eſtoient extrêmement eſtimez; tels eſtoient Léarchus de Rhége, Théocles de Laconie, Doryclidas & ſon frere Médon, & un grand nombre d'autres que je laiſſe pour m'arreſter à Tecteus & Argelion, parce que ces Sculpteurs célébres par la ſtatue de l'Apollon de Délos, avoient eſté les maiſtres de Callon de l'Iſle d'Égine, qui avoit fleuri vers la fin de la guerre du Péloponnéſe, puiſque ce fut luy que les Lacédémoniens employérent pour faire les trépieds qu'ils conſacrérent à Amyclæ, après la victoire qu'ils remportérent à Ægos-Potamos l'an 406. avant Jeſus-Chriſt, & 170. ans après Dipœnus. Cette durée qui donne plus de 50. ans à chacune des trois ſucceſſions de Callon, de Tecteus & de Dipœnus, prouve que Pline a peut-eſtre fait ce dernier un peu trop ancien, & qu'il doit eſtre poſtérieur à la L.e olympiade.

Pauſan. 3. 251. Id. 5. 419.

Pauſan. 2. 187.

Pauſan. 3. 158.

Dipœnus & Scyllis eſtoient originaires de Créte, & ſortis de l'école de Sculpture fondée dans cette iſle par l'Athénien Dédale. On débitoit même à leur occaſion une tradition ſinguliére. Ils eſtoient, diſoit-on, diſciples, ou même fils de Dédale; on diſoit de même, que Léarque de Rhége, qui avoit fait l'ancienne ſtatuë de Jupiter *Hypatos* à Sparte, n'eſtoit pas diſciple de Dipœnus, mais de Dédale luy-même : il ne faut pas

Plin. 36. 5. Pauſan. 8. 708. Clem. Alex. protrept. Pauſan. 2. 143. Pauſan. 3. 251.

beaucoup de réflexion pour appercevoir la fauſſeté de cette tradition. Dédale fils d'Eupalamus, & contemporain de Minos, d'Oedipe & d'Ægée, vivoit trois générations avant la guerre de Troye, & la colonie grecque de Rhégium eſtoit poſtérieure de pluſieurs ſiécles à cet événement. Cette colonie ſortie de Chalcis dans l'iſle d'Eubée, avoit eſté appellée par les Grecs de Zanclé, ſelon l'hiſtorien Antiochus, qui a fleuri vers l'an 416. & qui a précédé Timée. La colonie de Zanclé eſt, comme nous l'avons vû, poſtérieure à celle d'Agrigente, & de l'an 600. avant l'ére chreſtienne, & par conſéquent, la colonie de Rhége ſera encore moins ancienne, & le ſculpteur Léarque né dans cette ville, ſe trouvera poſtérieur de ſept à huit cens ans à Dédale. La même différence de temps ſe trouve entre Dédale & Dipœnus, qui a vêcu au pluſtoſt vers l'an 576.

Pauſ. 10. 837. *Strab. 6.* *Diod. 12. Olym. 89.* *Voſſ. Hiſt. Græc. 4. 7.*

Pauſanias obſerve que le nom de Dédale n'eſtoit qu'une épithéte employée par les anciens, pour ſignifier un ouvrage fait avec art; qu'on l'avoit donné au fils d'Eupalamus à cauſe de ſon habileté, & qu'on donnoit en général le nom de *Dædala* aux anciennes ſtatues de bois, même à quelques-unes qui exiſtoient avant Dédale, & il le prouve par le nom d'une ancienne feſte inſtituée en Bœotie pluſieurs ſiécles avant la naiſſance de Dédale. On donna peut-eſtre le nom de diſciples ou de fils de Dédale à Dipœnus & à Scyllis, parce qu'ils eſtoient ſortis de l'école que ce ſculpteur avoit eſtablie en Créte. On trouve aſſez ſouvent dans les anciens le nom de *fils* employé pour ſignifier *diſciple*. Les anciens font mention d'un Dédale de Sicyone qui avoit aſſez de célébrité; mais comme il eſt poſtérieur à Dipœnus & à Scyllis, & qu'il a fleuri vers la XCVI.e Olympiade, ce ne peut eſtre luy qui ait donné lieu à la tradition; on voyoit à Olympie la ſtatuë qu'il avoit faite pour Eupolémus vainqueur à la XCVI.e olympiade.

Pauſan. 9. 716. 719. *Pauſan. 6. 457. 456.* *Diod. 19. 425. c.*

Onatas de l'iſle d'Égine, ſorti de l'école Athénienne fondée par l'ancien Dédale, avoit fait pluſieurs ſtatuës équeſtres pour les Tarentins; elles avoient eſté miſes dans le temple de Delphes: mais ce même Onatas avoit eſté employé par Dinoménes fils de Hiéron tyran de Syracuſe, pour le monument qu'il

Panſan. 8. 708.

plaça

plaça à Olympie en mémoire des victoires remportées par ſon pere aux jeux Olympiques. Hieron auquel Pindare adreſſa pluſieurs Odes à l'occaſion de ſes victoires dans les différents jeux de la Grece, eſt mort ſelon Diodore de Sicile, la ſeconde année de la LXXVIII.e Olympiade, ou l'an 466. avant J. C. ainſi Onatas eſtoit poſtérieur à l'expédition de Xerxès ? nous ſçavons d'ailleurs que cet Onatas avoit eſté contemporain d'Agélades d'Argos, ſucceſſeur de Phidias, & maître de Polyclete.

Pindar. Olymp. 1. Pyth. 1. 2. 3. *Diod. 11. 276.* *Pauſ. 8. 688.*

On voyoit dans l'ancien temple des Dioſcures à Athénes, à ce que nous apprend Pauſanias les ſtatuës de Caſtor & de Pollux repreſentez debout, avec leurs fils Mnaſinoüs & Anaxias montez ſur des chevaux. Pauſanias, ne marque ni le nom ni le temps du ſculpteur qui avoit fait ces ſtatuës, il ne parle même point de la matiére dont elles eſtoient. Les murs de ce Temple avoient eſté peints à freſque par Polygnote & par Diognete, qui ont fleuri vers l'an 416. & pendant la guerre du Péloponnéſe. Pauſanias ne remarque l'ancienneté de ce temple, que par rapport à celles de ces peintures qui de ſon temps eſtoient encore aſſez bien conſervées, près de 600. ans après le temps de Polygnote ; car Pauſanias, qui fait mention des deux Antonins, a vêcu vers l'an 160. de Jeſus-Chriſt. Je ne crois pas cependant que ces ſtatuës fuſſent plus anciennes que le temple, qui n'avoit eſté conſtruit que depuis le ſaccagement d'Athénes par Xerxès.

Plin. 34. 8. *Pauſ. 6. 476.* *Pauſan. 1. 41.* *Plin. 35. 9.* *L. 7. 689. 690.*

Ce temple eſtoit, ſelon la deſcription de Pauſanias, au-deſſous du bois ſacré d'Aglauros dans la baſſe ville, & au midi de l'enceinte de l'Acropolis, ou de la haute ville, auprès du temple de Théſée. Ce temple de Théſée, de même que la partie méridionale de l'Acropolis avoit eſté conſtruit par Cimon fils de Miltiade, après que ce Général eût rapporté de Skyros les cendres de Théſée, ce qui arriva dix ans après la bataille de Salamine. Cet endroit de l'Acropolis eſtoit celuy par où les Perſes forcérent le retranchement conſtruit par ceux des Athéniens qui reſtérent dans la citadelle, & qui refuſérent de s'embarquer avec Thémiſtocle. Hérodote en décrivant cet événement, déſigne l'endroit où les Perſes firent leur attaque

Pauſan. 1. 41. *Vid. Dodwel. Annal. Thucyd. pag. 62.* *Pauſ. 1. 41.*

par le voiſinage du bois ſacré d'Aglauros, ſans faire aucune mention ni du temple de Théſée, ni de celuy des Dioſcures; & ce ſilence prouve, ce me ſemble, que l'un & l'autre n'exiſtoient point encore. *Herod. 8. 53.*

Quand même on ſuppoſeroit que le temple des Dioſcures eſtoit déja bâti au temps de Xerxès, il faudroit auſſi reconnoiſtre qu'il fut détruit par l'armée de ce prince; ce fut à cette partie de la ville que les Perſes mirent d'abord le feu, & ce fut de-là qu'il ſe communiqua à la ville haute, qu'il conſuma preſque toute entiére: les Perſes ne reſpectérent ni le temple de Minerve, ni les ſtatuës de cette Déeſſe, ni l'olivier ſacré que l'on conſervoit avec tant de ſoin. Au temps de Pauſanias on montroit encore de vieilles ſtatuës de Minerve noircies & preſque détruites par cet incendie. Thucydide nous apprend qu'après la retraite des Perſes, les Athéniens furent obligez de rebâtir la ville, dont toutes les maiſons avoient eſté abbatuës par les Perſes, à la réſerve de celles où les Satrapes avoient logé; il devoit même en eſtre très-peu demeuré de ces derniéres, car Hérodote remarque, que l'année ſuivante Mardonius abandonnant Athénes pour ſe retirer dans la Bœotie, mit de nouveau le feu à la ville, & fit détruire & raſer ce qui eſtoit reſté ſur pied, ſans avoir plus d'égards pour les lieux ſacrez que pour les murs de la ville, & pour les maiſons particuliéres; on conçoit ce que peuvent faire des ſoldats déja aigris par les pertes qu'ils ont faites, & animez par les ordres d'un Général. Les temples ayant eſté détruits, il eſt facile de comprendre ce que devinrent les ſtatuës que l'on ne jugea pas à propos d'emporter, car Pauſanias remarque que Xerxès fit enlever toutes celles, qui par leur matiére ou par leur forme avoient quelque mérite: ces ſtatuës demeurérent en Perſes juſques au temps d'Aléxandre & des Séleucides, qui en renvoyérent pluſieurs à Athénes; un groupe de quatre figures comme celuy du temple des Tyndarides, n'auroit pas eſté négligé par Xerxès s'il avoit eſté de marbre, de bronze ou de bois précieux, & il ne l'auroit pas laiſſé à Athénes: ainſi le groupe que vit Pauſanias dans le temple des Dioſcures, devoit eſtre

Voy. Herod. 8. 53.

Pauſ. 1. 65.

Thucyd. 1. 39.

Herod. 9. 13.

Pauſan. 1. 120. 8. 694.

Plut. Themiſt.

Plin. 34. 8.

postérieur à cette expédition. Si c'estoit une des statuës que les successeurs d'Aléxandre rendirent aux Athéniens, Pausanias en auroit fait mention, comme il l'a fait des statuës d'Harmodius & d'Aristogiton, de celle de l'Apollon des Branchides à Milet, de celle de la Diane de Brauron, & de plusieurs autres. On doit remarquer à l'occasion de ces statuës du temple des Tyndarides à Athénes, qu'au temps où elles avoient esté faites, on ne regardoit point encore dans l'Attique Castor & Pollux comme des cavaliers, puisqu'ils estoient représentez debout & à pied : cette opinion estoit plus ancienne dans le Péloponnése, comme on le doit conclurre des bas-reliefs du temple d'Amyclæ ; & nous lisons un fait dans Pausanias, qui ne permet pas de douter qu'elle ne fut universellement reçûë par les Lacédémoniens au temps de la troisiéme guerre de Messéne. *Pausan. 1. 20. 82. 8. 694. &c.*

Peu de temps avant la bataille de Stényclérus, deux jeunes Messéniens du bourg d'Andania ayant pris le temps que les Lacédémoniens célébroient la feste des Dioscures, se revêtirent de tuniques blanches avec des casaques de pourpre, se couvrirent la teste de toques semblables à celles que l'on donnoit aux Dioscures, & montérent sur les plus beaux chevaux qu'ils pûrent trouver. Dans cet équipage, & tenant des lances à la main, ils entrérent dans la Laconie, & se rendirent au lieu où les Lacédémoniens estoient assemblez pour le sacrifice : on les prit d'abord pour les Dieux mêmes dont on célébroit la feste, & les Lacédémoniens se prosternérent devant eux, pour les remercier de la faveur qu'ils en recevoient ; mais les deux Messéniens profitant de l'erreur, se jettérent au milieu d'eux, & en percérent plusieurs à coups de lance. Les Lacédémoniens estoient venus sans armes au sacrifice, & les Messéniens se sauvérent à course de cheval. Cette action, qui estoit un véritable sacrilége (car les Messéniens adoroient aussi les Dioscures) fut regardée comme la cause des malheurs où la guerre qui commença peu de temps après plongea la Messénie : & lorsqu'Epaminondas voulut rebâtir Messéne, un de ses premiers soins fut d'appaiser par des sacrifices le courroux des Tyndarides. La *Pausan. 4. 344.*

guerre qui ſuivit de près cet événement, commença ſelon Pauſanias, l'année même des jeux Olympiques où Xenophon de Corinthe remporta le prix; cette victoire célébrée par Pindare, eſt, ſelon Denys d'Halicarnaſſe & Diodore, de la LXXIX.e olympiade, ou de l'an 464. avant J. C.

Pauſan. 4. 337. *Pindar. Olymp. 12.* *Adde Schol. Dionyſ Halic. 9. 617.* *Diodor. 11. 278.*

On trouve dans Denys d'Halicarnaſſe une tradition Romaine, qui prouveroit ſi elle eſtoit ancienne, qu'au temps de la bataille du Lac Rhégille l'an de Rome 258. avant Jeſus-Chriſt 494. les Romains repréſentoient auſſi les Tyndarides comme des cavaliers. On rapporte, dit cet Hiſtorien, que le jour de la bataille on vit deux jeunes hommes à cheval d'une taille plus qu'humaine, qui ſe mettant à la teſte des Romains, chargérent la Cavalerie Latine, & la mirent en déroute; on adjoûte que le même jour ils ſe montrérent à Rome dans la place publique, & annoncérent la nouvelle de la victoire que la République venoit de remporter, après quoy ils diſparurent.

Dionyſ. 6. 351.

Il eſt aſſez eſtonnant que Tite-Live, en rapportant cette bataille, n'ait pas dit un mot de ces deux apparitions des Dioſcures: on connoît ſon amour pour le merveilleux, & ſur-tout pour les prodiges qui luy paroiſſoient liez avec la religion; il s'en vante luy-même, & fait gloire d'avoir réſiſté à cette Philoſophie qui commençoit à rendre les Romains incrédules ſur cet article. Le ſilence de Tite-Live au ſujet de cette tradition, eſt une preuve qu'elle eſtoit nouvelle & inconnuë aux anciens écrivains; mais quand bien même on voudroit la croire ancienne, on n'en peut rien conclurre pour l'antiquité de l'équitation, & contre la preuve que j'ai tirée du ſilence d'Homére. Au temps de la bataille du Lac Rhégille, il y avoit déja long-temps que les Romains & les Latins connoiſſoient l'art de l'Equitation, & qu'ils avoient de la Cavalerie. Il en faut dire autant des monnoyes Romaines & Lacédémoniennes, ſur leſquelles on voit les Tyndarides repréſentez comme des cavaliers armez de lances, & la teſte couverte de caſques ou de toques ſurmontées d'une eſtoile. Quelque ancienneté que l'on puiſſe donner à ces monnoyes, il s'en faudra beaucoup qu'elle puiſſe remonter au temps de la troiſiéme guerre de Meſſéne,

Liv. Decad. 1. l. 2. §. 20.

Decad. 5. l. 3. §. 15.

ou du moins à celuy du ſculpteur Bathycles, qui, dans les bas-reliefs d'Amyclæ, avoit donné des chevaux aux Tyndarides.

Je ne ſçais au reſte ce qui avoit pû donner lieu de repréſenter ainſi les Tyndarides; car je ne vois rien dans les anciens Poëtes qui y ait le moindre rapport. Homére donne à la vérité le nom d'ἱπποδάμος, dompteur de chevaux, à Caſtor; mais il donne ce même nom aux Troyens montez ſur des chars. Neſtor appelle le chef des Éléens qu'il vainquit dans ſa jeuneſſe, ἡγεμόν' ἱππήων, conducteur de cavaliers; mais ce chef eſt monté ſur un char, & la premiére ligne de ſon armée eſt formée par cinquante chars armez en guerre, & le reſte eſt de l'Infanterie. Dans un autre endroit le Poëte donne le titre de *Cavalier* à Patrocle, & Achille parlant à luy, l'appelle ἱπποκέλευθε; mais ces titres ſont ſuivis de l'ordre qu'Achille donne à ce héros de monter ſur ſon char, & d'aller au ſecours des Grecs. Homére, & les anciens poëtes, comme Pindare, ſont remplis de ſemblables expreſſions, en parlant des chars, & de ceux qui les conduiſoient. Pauſanias luy-même, quoyqu'il vêquît dans un ſiécle, où les chars n'eſtoient plus en uſage à la guerre, & où l'on ne connoiſſoit que la cavalerie, dit en décrivant deux armées repréſentées ſur le coffre des Cypſélides; que l'on y voyoit des *cavaliers montez ſur des chars*. L'ancienne hiſtoire fabuleuſe ne nous fournit même aucun fait qui puiſſe fonder cette coûtume de repréſenter les Tyndarides ſous cette figure de cavaliers. Aux jeux funébres de Pélops, la tradition des Éléens ſuivie par Pauſanias, fait remporter le prix de la courſe à pied à Caſtor, & celuy du pugilat à Pollux. Dans la repréſentation des jeux funébres de Pélias, qui eſtoit ſur le coffre des Cypſélides, Pollux eſtoit au nombre de ceux qui diſputoient le prix de la courſe des chars; mais il eſtoit vaincu par l'Argonaute Euphemus.

Iliad 3. 237. *Ibid.* 251. *Iliad. 11.* 745. *16. 20.* *Pauſan. 5.* 423. *Pauſan. 5.* 393. *Pauſ. 4.* 421.

Pindare qui parle ſouvent des Tyndarides, & qui décrit aſſez au long leur combat contre les fils d'Apharée, ne leur donne ni chevaux ni chars, les met tous deux à pied, & vante extrêmement leur légereté à la courſe. L'auteur des hymnes attribuées à Homére, nomme ces Tyndarides, ταχέων ἐπιβήτορες

Pind. Nem. 10.

Iliad. 5. 145. ἱππων, *Conſcenſores equorum.* Mais ces mêmes mots ſe trouvent dans Homére, pour déſigner un homme qui monte ſur un char. Dans celle de ces hymnes qui eſt la plus etendue, quoyque le poëte leur donne encore le même titre, il ne parle que du culte que les nautonniers rendent aux Tyndarides, & du pouvoir d'appaiſer les tempeſtes accordé à ces héros.

Pauſan. 3. 238. Pauſanias dit que l'apothéoſe des Tyndarides eſt poſtérieure de 40. ans à leur mort. Apollodore dans Clément Aléxandrin *Strom.* 1. 138. place le temps de cette apothéoſe peu après la priſe de Troye, & tout cela eſt conforme au ſentiment d'Homére. *Odyſſ.* 11. 296. Car ce poëte fait dire à Ulyſſe dans l'Odyſſée, qu'il vit aux enfers Léda mere de Caſtor & de Pollux. Ulyſſe adjoûte que ces deux héros qui ſont encore vivants dans les entrailles de la terre, jouiſſent par la faveur de Jupiter d'un ſort pareil à celuy des Dieux, paſſant alternativement l'un après l'autre *Nem.* 10. de la mort à la vie. Pindare dans l'ode que j'ay déja citée, dit que Caſtor ſeul eſtoit fils de Tyndare, & que Pollux eſtoit fils de Jupiter; en quoy il s'éloigne d'Homére, qui dit formellement que l'un & l'autre eſtoient fils de Tyndare *.

La mort des Tyndarides eſt poſtérieure dans le ſyſtême d'Homére à l'enlevement d'Héléne par Paris; car dans le 3.e *Iliad.* 3. 237. livre de l'Iliade, cette Princeſſe eſt ſurpriſe de ne les point voir au nombre des Capitaines Grecs, & par conſéquent elle ignoroit leur mort arrivée à Lacédémone, comme le dit ce poëte. Suppoſant que la mort des Tyndarides eſt de l'année même de l'enlevement d'Héléne, & antérieure de 20. ans à la priſe de Troye, leur apothéoſe n'aura eſté faite que 20. ans après cet événement; ainſi au temps de la deſcente d'Ulyſſe aux enfers, leur culte n'eſtoit pas encore eſtabli. Homére n'en fait aucune mention dans le reſte de ſon Odyſſée.

Les Tyndarides ayant eſté regardez principalement comme les divinitez chargées du ſoin d'appaiſer les tempeſtes, & ayant *Theoc. Idyl.* Διοσκουρ. par cette raiſon le ſurnom de *Sauveurs*, prirent lors de leur

* L'autheur de l'Hymne aux Tyndarides les fait tous deux fils de Jupiter; ce qui prouve, non ſeulement qu'il eſt différent d'Homére, mais même qu'il eſt poſtérieur à Homére.

apothéoſe la place des anciens Dioſcures ou Cabires de Samothrace, divinitez Phœniciennes invoquées par les navigateurs dans les temps héroïques.

Diodore dit que le navire Argo eſtant battu d'une violente tempeſte ſur les côtes de la Propontide, Orphée fit un vœu aux divinitez de Samonthrace; après quoy l'orage ceſſa auſſi-toſt, & l'on vit paroître des flammes au-deſſus de la teſte des Tyndarides, que l'on prit comme un ſigne certain de la protection des Dieux, & qui donnérent lieu après l'apothéoſe des Tyndarides, de regarder ces mêmes feux qui paroiſſent ordinairement ſur la fin des tempeſtes, comme une marque de la préſence de ces nouvelles divinitez, & de leur en donner le nom. Cette idée ſuperſtitieuſe n'a pas eſté détruite par le chriſtianiſme, les matelots regardent encore aujourd'huy ce météore comme quelque choſe de divin, & luy rendent une eſpéce de culte *. Diodore aſſûre que les Argonautes accomplirent ce vœu à leur retour de Colchos, & qu'ils conſacrérent dans le temple des Dieux de Samothrace, des vaſes que l'on voyoit encore de ſon temps. Apollonius dans ſon poëme dit auſſi que les Argonautes par le conſeil d'Orphée paſſérent dans l'iſle de Samothrace; ainſi il eſt aſſez ſingulier de voir que celuy qui a compoſé le poëme des Argonautiques ſous le nom d'Orphée, luy faſſe dire qu'il empêcha les Argonautes de paſſer dans l'iſle de Samothrace, où les habitants rançonnent les nautonniers, ſous prétexte de les admettre aux redoutables myſtéres des Dieux que l'on y adore.

Diodor. 4. pag. 172.

Diodor. 4. pag. 176. Adde 5. 224.

Argonaut. l. 915.

Orph. Argonaut. v. 465.

Caſtor & Pollux eſtant devenus par leur apothéoſe les protecteurs de la navigation, & leur hiſtoire ne fourniſſant aucune raiſon de les repréſenter comme des cavaliers; ne pourroit-on pas ſoupçonner que les chevaux ſur leſquels ils eſtoient montez, ou que l'on mettoit auprès d'eux, eſtoient, de même que le cheval qui accompagnoit le plus ſouvent les ſtatues de Neptune, un embleme de la navigation, & une repréſentation allégorique des vaiſſeaux, comme je l'ay déja propoſé dans l'explication de la fable de Bellérophon. Mais quoy qu'il

Hiſtoire de l'Académie vol. 7.

* Les uns le nomment *S. Nicolas* & *S. Elme*; d'autres *Corpo ſanto*, &c.

en ſoit de cette conjecture, il eſt, ce me ſemble, indubitable que les ſtatues équeſtres des Tyndarides, & les attributs avec leſquels on les repréſentoit, n'ayant leur fondement dans aucun événement de leur hiſtoire, & n'eſtant appuyez ſur aucune tradition ancienne, ils ne peuvent ſervir à décider la queſtion de l'ancienneté de l'Équitation dans la Grece que nous examinons.

J'ay parlé cy-deſſus de l'Arcadien Iaſius pere d'Atalante, & de la tradition qui luy faiſoit remporter le prix de la courſe à cheval aux Jeux olympiques d'Hercule. Pauſanias rapporte cette tradition, à l'occaſion d'un monument élevé par ceux de Tégée à cet Iaſius. On voit, dit-il, dans la place publique de Tégée vis-à-vis du temple de Vénus deux colomnes avec des ſtatues. Sur la premiére eſtoient les ſtatues des quatre Légiſlateurs de Tégée, *Antiphanes*, *Cræſus*, *Tyronidas* & *Pyrias*. Sur l'autre, on voyoit celle de l'Arcadien Iaſius, ἵππου τε ἐχόμενος καὶ κλάδον ἐν τῇ δεξιᾷ φέρων φοίνικος. Les partiſans du ſyſteme de l'ancienneté de l'Équitation expliquent ces mots ἵππου τε ἐχόμενος, par *monté à cheval*, & regardent ce monument comme une ſtatue équeſtre. Cependant ces mots ſignifient ſeulement que cette ſtatue d'Iaſius ayant un cheval auprès d'elle, tenoit de la droite une branche de palmier. Ainſi ce monument ne prouve rien pour l'ancienneté des courſes de cheval; car cet animal pouvoit ſignifier, & ſignifioit en effet ſur les monuments pluſieurs choſes différentes, ſans qu'il fût néceſſaire de le rapporter à l'Équitation, ni même aux courſes de chars. L'Arcadie eſt un pays de montagnes, où les hyvers ſont très-rudes, & où les races de chevaux tranſportez par mer des côtes de l'Afrique dans le Péloponnéſe, avoient peine à ſubſiſter. Cet Iaſius trouva peut-eſtre le ſecret de les y élever, & ce fut par cette raiſon qu'on avoit repréſenté cet animal à côté de luy ſur le monument de Tégée.

Lib. 8. p. 696.

Mais quand bien même le monument d'Iaſius auroit quelque rapport à l'Équitation, il faudroit avoir des preuves du temps auquel il a eſté érigé, pour en pouvoir conclurre l'ancienneté de cet art, & ſon eſtabliſſement dans les temps héroïques, ou même

même avant la guerre de Meſſéne, dans laquelle on vit pour la premiére fois de la Cavalerie dans les armées Grecques.

Pauſanias ne nous apprend rien ſur l'antiquité de ce monument d'Iaſius à Tégée, & il laiſſe la-deſſus un champ libre aux conjectures; enſorte que l'on eſt également en droit de placer le temps de ſon érection avant & après les guerres Meſſéniaques, ce qui pourroit ſuffire pour empêcher les partiſans de l'ancienneté de l'Equitation d'en rien conclurre en faveur de leur opinion. Mais il y a, ce me ſemble, quelque choſe de plus, & l'on ne peut s'empêcher de regarder ce monument comme poſtérieur à la ſeconde guerre de Meſſéne, & à l'introduction des courſes de chevaux à Olympie l'an 645. avant Jeſus-Chriſt, dans lequel on célébra la XXXIIIe olympiade depuis celle de Coroebus.

Le récit de Pauſanias ſuppoſe les deux colomnes ſemblables, & placées avec ſymmétrie dans la place de Tégée, d'où l'on peut conclurre qu'ayant eſté érigées dans le même temps, les ſtatues qu'elles portoient avoient une égale antiquité; ainſi la ſtatue d'Iaſius eſtoit du même temps que celles des quatre Légiſlateurs de Tégée. Ces derniéres ne peuvent remonter plus haut que le temps auquel ont vêcu ceux qu'elles repréſentoient; & ſi ce temps eſtoit marqué directement par les anciens, la queſtion ſeroit bientoſt décidé; mais Pauſanias, qui eſt le ſeul qui nous parle de ces Légiſlateurs, ne nous apprend rien du temps auquel Tégée reçût des Loix. Il ne ſeroit pas cependant abſolument impoſſible de déterminer au moins le temps au-delà duquel on ne peut faire remonter cette légiſlation.

La ville de Tégée, & ſon territoire, faiſoient partie de l'Arcadie, & tant qu'elle fut de même que le reſte de la nation Arcadienne, ſous la domination des rois d'Arcadie, on ne peut raiſonnablement ſuppoſer qu'elle eût des loix particuliéres, & d'autres légiſlateurs que ceux de toute la nation. Le pouvoir des rois d'Arcadie ſubſiſta juſqu'après la fin de la ſeconde guerre de Meſſéne, & la nation Arcadienne ne formoit alors qu'un ſeul corps & qu'un ſeul eſtat, qui tenoit ſes aſſemblées générales, auſquelles le roy préſidoit, & dont il *Pauſan 8. 609.*

eſtoit chargé de faire exécuter les délibérations; car le pouvoir des rois de la Grece n'avoit guéres plus d'étenduë. Ariſtocrate, onziéme deſcendant de Cypſelus, qui regnoit au temps de la conqueſte des Héraclides, fut le dernier des rois d'Arcadie. Gagné par les Lacédémoniens, il avoit trahi les Meſſéniens, anciens alliez des Arcadiens, & dont la ruine pouvoit entraîner celle des Arcadiens mêmes, qui craignoient de ne pouvoir réſiſter ſeuls aux Lacédémoniens. Le crime d'Ariſtocrate ne demeura pas impuni; il fut lapidé dans une ſédition, de même que ſon aïeul l'avoit eſté pour ſon impiété & ſes ſacriléges: mais comme le crime du dernier roy attaquoit le corps même de la nation, dont il avoit trahi les intéreſts, les Arcadiens crûrent ne pouvoir mieux aſſûrer la liberté publique, qu'en aboliſſant pour jamais la royauté, & qu'en abandonnant à chaque canton le ſoin de ſe gouverner luy-même. Les Arcadiens aimérent mieux s'expoſer aux inconvénients de cette eſpéce de diviſion, qu'à ceux qui pouvoient naiſtre du trop grand pouvoir d'un chef, ou même d'un conſeil général, dont les députez ſe ſeroient aſſemblez réguliérement.

Xenoph. & 602. Diod. Sicul. 15. 488. Olymp. 102. ann. 3. ante Chriſt. 370.

Xénophon nous apprend que l'année qui ſuivit la bataille de Leuctres, le gouvernement de l'Arcadie avoit encore cette forme, & que les tentatives de Lycomede, citoyen de Tégée, pour eſtablir un conſeil commun, compoſé des députez des villes Arcadiennes, qui tinſt ſes ſéances ordinaires à Mantinée, excita une guerre civile parmi les Arcadiens, dont un grand nombre ne vouloit pas que l'on changeât rien aux anciennes loix.

La ville de Tégée n'eût ſans doute des loix & des légiſlateurs particuliers, que quand elle commença à former une république ſéparée des autres cantons de l'Arcadie; c'eſt-à-dire, après l'extinction de la royauté, depuis la fin de la ſeconde guerre de Meſſéne, & après la XXXIIIe olympiade: ainſi en ſuppoſant ſes légiſlateurs du temps même de la révolution, & que le monument, où ils eſtoient repréſentez, eſtoit auſſi ancien qu'eux, il ſe trouvera toûjours poſtérieur à l'uſage de

l'Equitation, & l'on ne pourra rien conclurre du monument d'Iasius en faveur de l'antiquité de cet usage.

Voilà tout ce que j'ay pû découvrir de monuments anciens, sur lesquels on eût représenté des cavaliers, ou même des chevaux : ces monuments sont en petit nombre, parce que, comme le remarque Pline, l'usage des statuës équestres estoit rare chez les Grecs, qui n'érigeoient ces sortes de statuës qu'aux vainqueurs dans les courses à cheval des jeux publics. *Celetas tantum dicabant in sacris victores.* *Plin. 34. cap. 3.*

La nécessité de me conformer aux monuments & aux témoignages des anciens, m'a obligé de supposer que les Grecs avoient connu l'usage des chars long-temps avant celuy de l'Équitation. Le poëte Lucrece est d'un sentiment contraire :

Et priùs est repertum in equi conscendere costas,
Et moderarier hunc fræno dextraque vigere,
Quàm bijugo curru belli tentare pericla. *Lucret. l. 5.*

Lucrece regardoit l'art de conduire un char attelé de plusieurs chevaux, comme une chose plus combinée, que celuy de monter & de conduire un seul cheval. Quand même la pensée de Lucrece seroit véritable, les raisonnements ne prouvent rien contre les faits ; & il n'est pas toûjours vray que l'on ait commencé par le plus simple. Les inventions sont dûës ordinairement au hazard, & le hazard ne s'assujettit point aux procédez méthodiques de la Philosophie ; mais ces réflexions sont indifférentes dans la question présente, parce qu'il est faux que l'art de conduire un char, soit plus combiné que celuy de l'Équitation : la fougue du cheval le plus impétueux est arrestée, ou du moins diminuée par le poids du char auquel il est attaché : il est évident que la façon la plus simple & la plus aisée de faire usage des chevaux, celle par où l'on a dû commencer, a esté de les attacher à des fardeaux, & de les leur faire tirer après eux. Le traîneau a dû estre la plus ancienne de toutes les voitures : ce traîneau ayant esté posé ensuite sur des rouleaux, qui sont devenus des rouës, lorsqu'on les a attachez à cette machine, s'éleva peu à peu de terre, & a formé les chars des

anciens à deux & à quatre rouës. Ces chars, à en juger par ce que nous liſons, & par ce que nous voyons ſur les anciens monuments, n'eſtoient guéres au-deſſus de nos charrettes, & il ne falloit pas une grande ſcience pour les conduire dans les occaſions ordinaires.

A l'égard des chariots de guerre, nous voyons dans Homére, & dans la Cyropædie de Xénophon, que le combattant qui les montoit, n'eſtoit point occupé du ſoin de conduire les chevaux, & qu'il avoit toûjours un *Charton* ou cocher avec luy. Dans l'équitation c'eſt toute autre choſe; l'attention du cavalier eſt néceſſairement partagée entre le ſoin de combattre, & celuy de conduire ſon cheval.

ART. III. De la fable des Centaures.

La célébrité des chevaux & des cavaliers Theſſaliens devint très-grande dans les temps hiſtoriques, & depuis que l'uſage de l'équitation ſe fut introduit dans la Grece, c'eſtoit de Theſſalie que preſque toutes les villes Grecques tiroient leur Cavalerie. Ce fut ſans doute par cette raiſon que l'on regarda l'habileté des cavaliers Theſſaliens, comme le fondement de la fable des Centaures, de ces eſtres fantaſtiques décrits par Pindare & par les Poëtes poſtérieurs, comme des monſtres demi-hommes & demi-chevaux. Dès le temps de Xénophon, qui vivoit environ ſoixante ans après Pindare, on commençoit à prendre la fable des Centaures pour un embleme de l'équitation: je ne ſçais cependant ſi cette idée eſtoit ancienne; car Xénophon, pour ramener cette fable à l'art de monter à cheval, change le nom des *Centaures*, qui ſignifie ſeulement *Picque-Bœufs*, ou Bouviers, en celuy d'*Hippocentaures*, inconnu à tous les anciens Poëtes.

Chevaux-Centaures.

Pindare ſemble eſtre le premier Poëte qui ait fait les Centaures demi-hommes & demi-chevaux. » Ces monſtres qui » eſtoient, dit-il, le fruit des amours de *Centaurus* fils d'Ixion » avec les cavales de Theſſalie, reſſembloient à leur pere par la » partie ſupérieure de leur corps, & à leur mere par l'inférieure.» Je ne ſçais cependant ſi l'on peut conclurre de-là que Pindare imaginoit les Centaures ſous la figure que nous leur donnons, & ſous laquelle ils ſont repréſentez dans pluſieurs monuments

anciens, c'eſt-à-dire, avec un corps humain porté ſur quatre pieds de cheval. Les Centaures eſtoient autrement dépeints ſur les monuments antérieurs à Pindare. *Vid. Spanhem. de Præſt. mumiſmat. p. 278.*

Pauſanias nous apprend, que ſur le coffre des Cypſélides, dont les bas-reliefs eſtoient, comme je l'ay obſervé, du commencement du huitiéme ſiécle avant l'ére chreſtienne, le Centaure Chiron eſtoit repréſenté comme un homme porté ſur deux jambes & ſur deux pieds humains ſemblables aux noſtres, aux reins duquel eſtoient attachez, la croupe, les flancs & les jambes de derriére d'un cheval; ainſi des quatre pieds de ce Centaure, il n'y en avoit que deux de cheval, & il reſſembloit moins à un cavalier monté ſur un cheval, qu'à un homme qui conduiroit cet animal par la bride. On ne peut guéres douter qu'au temps d'Eudoxe & d'Aratus, la conſtellation du Centaure Méridional ou de Chiron, ne fut repréſentée ainſi ſur les Planiſphéres. *La conſtellation du Centaure*, dit Aratus, *eſt placée ſous deux ſignes différents; de telle ſorte que la partie humaine ou antérieure eſt dans le ſigne du Scorpion, & la partie du cheval ou poſtérieure eſt dans le ſigne de la Balance ou des ſerres du Scorpion.* Soit que l'on diviſe les ſignes du Zodiaque par des cercles de longitude, ou par des cercles d'aſcenſion droite; il ne ſera jamais poſſible de placer la conſtellation du Centaure dans deux ſignes différents de la maniére que le dit Aratus, à moins que de deſſiner ce Centaure ainſi qu'il l'eſtoit ſur le coffre des Cypſélides. Hipparque qui ne connoiſſoit que la maniére ordinaire de repréſenter les Centaures avec quatre pieds de cheval, condamne la deſcription d'Aratus; & ſa critique auroit eſté bien fondée, ſi le Centaure des anciens Planiſphéres n'avoit pas eſté deſſiné, comme je l'imagine, d'après le coffre des Cypſélides.

L. 5. 426.

Arat. Phænom. v. 347.

Hipparch. in Arat. Phænom. p. 197. Edit. Petav.

Cette maniére de repréſenter les Centaures n'eſtoit cependant pas encore la plus ancienne; la figure du Sagittaire, c'eſt-à-dire, du Centaure du Zodiaque, eſtoit plus ſimple que celle du Centaure Méridional, & avoit eſté copiée ſur les Planiſphéres Égyptiens, de même que celle des autres ſignes du Zodiaque, dont on chercheroit en vain l'origine dans la Mythologie Grecque.

Ce Centaure du Zodiaque eſtoit repréſenté ſur les anciens Planiſphéres avec deux pieds de cheval & une queuë, à peu près comme on peint les *Satyres* ou les *Chevre-pieds*.

Schol. Lat. Arati, p. m. 191. *Dicunt*, dit le Scholiaſte Latin d'Aratus, *quod Centaurus quadrupes eſſe non videatur, ſed ſtans bipes Sagittarius; hic autem homo equinis pedibus eſt, & caudam habet.* Hygin dit à peu près la même choſe, & compare ce Centaure avec les Satyres. La poſition des eſtoiles du Sagittaire eſt abſolument conforme à cette maniére de le repréſenter, elles ſont toutes placées dans le corps humain & dans les jambes de devant, & celles que Ptolémée nomme la queue, * ſont ſi proches du coude du Sagittaire, qu'il eſt facile de voir que cette queuë ſort du bas des reins de la partie humaine, & non de l'extrêmité de la croupe du cheval. Pour luy donner la figure de nos Centaures, il a fallu eſtendre cette conſtellation, & y comprendre trois eſtoiles que Ptolémée range parmi les informes du Poiſſon auſtral; (elles ſont nommées ß. τ. χ. dans Bayer.) Ces eſtoiles qui ſont de la troiſiéme grandeur & aſſez brillantes, entroient néceſſairement dans la délinéation d'un Centaure à quatre pieds; & de ce que Ptolémée les range parmi les informes d'une autre conſtellation; il en faut conclurre que le Sagittaire ne s'eſtendoit pas juſques à ces trois eſtoiles, n'avoit que deux pieds, & reſſembloit plus aux Satyres qu'aux Centaures des temps poſtérieurs.

Hygin. Aſtron. Poët. l. 2.

La figure de l'ancien Centaure n'avoit, comme on le voit, aucun rapport à l'Équitation, elle pouvoit tout au plus déſigner un homme qui éleve & qui nourrit des chevaux, de même que celle des Satyres chevre-pieds déſignoit des chevriers ou gardeurs de chevres: je ne ſçais même ſi l'idée que l'on ſe forma des Centaures depuis la célébrité des cavaliers de Theſſalie, ne fit point prendre ſur des figures anciennes & groſſiérement faites, des pieds de bœuf pour des pieds de cheval. Le nom de *Centaures* ou de *picque-bœufs* n'a, comme je l'ay déja dit, aucun rapport avec les chevaux, & ſemble

* Ces eſtoiles marquées ω A b c. dans Bayer, ſont 28. 29. 30. 31, dans Ptolémée, elles ſont de la cinquiéme grandeur.

désigner des bouviers plustoſt que des paſtres de chevaux.

Héſiode & Homére parlent des Centaures, mais on ne voit rien dans leurs poëmes qui ait quelque rapport avec le ſoin de nourrir des chevaux, ou avec l'habileté que l'on attribua dans la ſuite à ces Centaures dans l'art de les monter; ils ne diſent rien qui puiſſe faire ſoupçonner qu'ils leur donnoient une figure monſtrueuſe, mêlée de celle de l'homme & de celle du cheval.

Héſiode décrit dans ſon bouclier d'Hercule le combat des Centaures & des Lapithes, mais tout ce que l'on peut conclurre de ſa deſcription, c'eſt que les Lapithes avoient des caſques & des cuiraſſes, au lieu que les Centaures combattoient ſans aucunes armûres deffenſives. Homére parle de cette guerre en pluſieurs endroits de ſon Iliade & de ſon Odyſſée; il nomme ces Centaures, *des Sauvages*, ou ſi l'on veut *des monſtres couverts de poil*, *les féroces montagnards*; mais ces expreſſions déſignent ſeulement la groſſiéreté & la férocité de ces peuples. Dans l'Odyſſée Antinoüs dit en parlant de la guerre des Centaures, qu'elle fut occaſionnée par les inſoiences que commit leur chef Eurytion aux noces de Pirithoüs, & par la vengeance qu'en prirent les Lapithes; mais dans tout ce récit on ne voit rien qui ait rapport à la forme monſtrueuſe attribuée depuis aux Centaures, ce qui me feroit croire que cette fiction eſtoit poſtérieure à Homére & à Héſiode, qui n'auroient pas négligé d'en embellir leurs poëmes, comme ils ont fait de tant d'autres fictions encore plus abſurdes reçûës de leur temps.

Heſiod. ſcut. Hercul. v. 185.

Iliad. 1. 268. 2. 740. θῆρας λαχνήεντας ὀρεσκῴοισι.

Odyſſ. 22. 295.

Homére parle des Centaures en faiſant le dénombrement de l'armée grecque, mais il en parle comme d'une nation qui habitoit d'abord le mont Pélion, & qui en ayant eſté chaſſée par Pirithoüs, alla chercher une retraite dans le pays des *Æthiques*, qui fait partie de la haute Theſſalie vers les ſources du Pénée, entre les *Athamanes* & la ville de *Tymphæa*. Le Scholiaſte d'Homére obſerve, que ſelon tous les anciens, ces Centaures du mont Pélion eſtoient de la même nation que les Perrhæbes. Homére parle de ces Perrhæbes, les place ſur les bords du Titaréſe près de l'embouchûre du Pénée; il les fait combattre ſous la conduite de Gunæus, & parle aſſez au long de leur

Iliad. 2. 740.

Marſus apud Steph. Αἶθιξ.

Strabo, 8. 324.

Didym. Schol. ad v. 741. Iliad. 2.

pays ; mais dans tout ce qu'il dit de ces Centaures de la Perrhæbie, il n'y a rien qui ait le moindre rapport avec l'Equitation, ni même avec l'art de conduire des chars : les meilleurs chevaux de l'armée eſtoient ceux d'Achille & ceux d'Eumélus fils d'Admète, qui regnoient dans le canton de la Theſſalie le plus éloigné de la demeure des Centaures.

Iliad. 2. 270.

Il s'en falloit beaucoup que toutes les fables grecques n'eûſſent la même antiquité ; celle des Centaures demi-hommes & demi-chevaux, de même que pluſieurs autres, devoit ſon origine aux bizarres imaginations des Poëtes poſtérieurs à Homére, ou même à celles des ſculpteurs ; car ceux qui ont lû les anciens auteurs avec quelque attention, ont remarqué qu'il y avoit des fables aſſez communément reçûës, qui n'avoient d'autre fondement que la hardieſſe de quelques ſculpteurs ; on leur permettoit tout auſſi-bien qu'aux Poëtes, comme l'a remarqué Horace, & les Grecs pardonnoient aiſément l'extravagance des fictions en faveur de la nouveauté & de la ſingularité des images : ainſi avant que de rien conclurre d'une tradition, ou poëtique ou mythologique, il faut commencer par s'aſſûrer ſi elle eſt ancienne, & ſi elle a eſté reçûë dans des temps au moins voiſins de ceux dont on veut examiner l'hiſtoire.

Je ſçais que l'on peut regarder en général les anciennes fables comme les enveloppes allégoriques de quelques événements véritables ; mais il faut convenir auſſi qu'il eſt très-difficile, & ſouvent impoſſible, de ſéparer aujourd'huy les faits hiſtoriques des allégories qui les cachent, & qui les déguiſent, & de démêler ces événements hiſtoriques au milieu des fictions & des circonſtances imaginées après coup, dont la poëſie les a enveloppez. Si cela eſt vray des fables rapportées dans les premiers poëtes, que ſera-ce, lorſque les fables tranſmiſes à la poſtérité ſous une premiére allégorie, ne ſeront parvenuës juſques à nous qu'après s'eſtre chargées d'âge en âge de nouvelles fictions, par leſquelles les Poëtes & les peuples auront cherché, comme à l'envi, à en augmenter le merveilleux.

Afin qu'une tradition purement hiſtorique puiſſe avoir quelque authorité, il faut qu'elle remonte d'âge en âge juſques au

temps

temps dont elle dépoſe, que l'on puiſſe eu ſuivre la trace ſans interruption, ou que du moins dans tout cet intervalle on ne puiſſe en aſſigner le commencement, ni monſtrer un temps dans lequel elle ait eſté inconnue. Ceſt-là une des premiéres regles de la critique, & je ne crois pas que l'on veuille en diſpenſer les traditions mythologiques, & leur donner un privilége dont les traditions hiſtoriques n'ont jamais joui.

Tout ce que l'on a droit de conclurre des traditions fabuleuſes les plus conſtamment & les plus univerſellement reçûes, c'eſt que ces fables avoient probablement leur fondement dans quelque fait hiſtorique, défiguré par l'ignorance des peuples, & altéré par la hardieſſe des poëtes. Mais ſi l'on veut aller plus loin, & entreprendre de déterminer la nature & les circonſtances de ce fait hiſtorique; quelque probable & quelque ingénieuſe que ſoit cette explication, elle ne s'élevera jamais audeſſus de l'ordre conjectural, & elle ſera toûjours inſuffiſante pour eſtablir une vérité hiſtorique, & pour en conclurre l'exiſtence d'une coûtume ou d'un uſage dans les temps fabuleux. Que ſera-ce lorſqu'il s'agira de l'explication d'une fable inconnue aux anciens poëtes, comme eſt celle des Centaures, que l'on voit s'eſtre formée peu à peu, & s'eſtre chargée d'âge en âge des différentes circonſtances ſur leſquelles on fonde l'explication, de laquelle on conclud l'ancienneté de l'art de monter à cheval.

Je ſuppoſe, comme l'on voit dans tout ce que j'ay dit de la fable des Centaures, que ces monſtres ſont des eſtres purement poëtiques, & que l'on n'a jamais rien vû de ſemblable dans la nature. Le fait rapporté par Pline, & confirmé par Phlégon, comme témoins oculaires, ne m'a point fait changer de ſentiment. Pline nous apprend que l'Empereur Claude eſtant encore particulier, publia un ouvrage dans lequel il rapportoit qu'une femme de Theſſalie avoit mis au monde un Hippocentaure, & que ce monſtre eſtoit mort le même jour. Pline adjoûte au fait rapporté par Claude, que tout le monde a vû à Rome le corps d'un Centaure, envoyé d'Egypte ſous l'empire de Claude, & enduit de miel pour le conſerver; *melle conditum.*

Platon. in Phædr. & in Sympoſio. Cic. de Nat. Deor. 2. 2. Tuſculan. 2. 37. Plin. 7. 3.

Phleg. de mirabil. cap. 34. 35.

Phlégon parle fort au long de ce même Centaure, & dit que de ſon temps on le voyoit encore dans le palais de l'Empereur. Sa figure eſtoit ſemblable, dit Phlégon, à celle que les ſculpteurs donnent aux Centaures. Il avoit le corps & le viſage d'un homme, quoyqu'il eût la phyſionomie aſſez féroce; les bras, les mains & les doigts eſtoient couverts de poil; les flancs de la partie humaine ſe joignoient au poitrail & aux jambes de devant d'un cheval: il avoit quatre pieds, dont la corne eſtoit ronde & ſolide comme celle de cet animal; & quoyque la fallûre eût un peu noirci ſes crins, on s'appercevoit encore qu'ils avoient eſté roux: cet animal avoit eſté pris, diſoit-on, ſur une montagne d'Arabie, près de la ville de *Saune* *, & on le nourriſſoit de chair cruë.

Ces deux témoignages ſont trop précis & trop circonſtanciez, pour ne pas reconnoiſtre que l'on avoit envoyé d'Egypte à Rome un pareil Centaure ſous l'Empire de Claude; mais ſur quoy peut-on s'aſſûrer, que ce Centaure n'eſtoit pas l'ouvrage de quelque Embaumeur Egyptien, & qu'il n'eſtoit pas ſemblable à ces monſtres factices que l'on garde dans quelques cabinets de naturaliſtes.

L'Empereur Claude avoit apparemment rapporté la naiſſance du Centaure de Theſſalie dans ſon hiſtoire Romaine, où il avoit inſéré des prodiges à l'imitation de Tite-Live.

Suet. Claud. §. 41.

Suétone nous apprend que Claude, eſtant encore particulier, avoit fait une lecture publique de cet ouvrage, & que cette lecture fut pluſieurs fois interrompuë par les éclats de rire de l'aſſemblée.

Suet. ibid. §. 3.

Ce prince n'avoit pas joué un fort grand rolle ſous l'empire de Tibére, & ſous celuy de Caligula; & il eſt fort probable que la crédulité de l'écrivain qui donnoit ce prodige comme véritable, n'avoit pas eſté épargnée par les eſprits forts de la cour de ces Empereurs. Claude eſtoit cependant très-jaloux de ſa réputation littéraire, & il ne ceſſa point de compoſer & de publier des ouvrages, même après eſtre parvenu à l'empire; il les faiſoit alors réciter par un de ſes affranchis. Tout le monde ſçait qu'eſtant Empereur, il fit une loy pour eſtablir

Suet. §. 41.

* C'eſt peut-eſtre celle que Ptolémée nomme *Sanina*; près du port d'*Aden*.

l'uſage de trois lettres qu'il croyoit manquer à l'Alphabet latin, & ſur l'uſage deſquelles il avoit publié un ouvrage, eſtant encore particulier. En conſéquence de tous ces faits, ne ſeroit-il pas naturel de ſoupçonner que le Gouverneur d'Egypte avoit imaginé que le corps embaumé de ce prétendu Centaure ſeroit un préſent d'autant plus agréable à l'Empereur, qu'il eſtabliſſoit la poſſibilité du prodige rapporté dans ſon hiſtoire ? Nous avons vû des Princes infiniment ſupérieurs à l'Empereur Claude, n'avoir pû ſe garentir de piéges encore plus groſſiers que celuy du Gouverneur d'Egypte. Ce n'eſt pas ſeulement l'intéreſt que ce Gouverneur pouvoit trouver dans cette ſuppoſition, qui me fait ſoupçonner la fraude, c'eſt encore le ſoin que l'on avoit pris d'enduire ce Centaure de miel après l'avoir ſallé. Cette précaution eſtoit propre à cacher l'artifice ; le miel en ſe féchant avoit formé une eſpéce d'enduit, qui cachoit les marques de la jonction des deux corps entez l'un ſur l'autre. Nous ne voyons ni dans Pline ni dans Phlégon, que l'on eût pris aucunes meſures pour s'aſſûrer qu'il n'y avoit point d'artifice : il ne paroît pas même que l'on ait penſé qu'il pûſt y en avoir, & c'en eſt peut-eſtre aſſez pour nous mettre en droit de ſuppoſer la fraude ; * car en matiére de prodiges, les plus légers ſoupçons ſuffiſent pour les rejetter ; les gens ſages n'oubliront jamais l'hiſtoire de la dent d'or de l'enfant de Siléſie.

ART. IV. Conjectures ſur l'époque de l'Equitation dans la Grece.

Après avoir vû ce long détail, dans lequel j'ay tâché de montrer que les Grecs ont eſté pendant un temps conſidérable ſans avoir l'uſage de l'Equitation, & ſans connoiſtre l'art de monter à cheval, on demandera ſans doute quelle eſt l'époque de cet uſage, & quels ſont ceux qui l'ont eſtabli dans la Grece. C'eſt une queſtion que je me ſuis faite à moy-même plus d'une fois, & ſur laquelle je n'ay pû me ſatisfaire ; ainſi je ne me flatte pas de pouvoir contenter pleinement les lecteurs ſur cet article.

Il eſt évident en liſant les poëmes d'Homére, que de ſon temps l'Equitation eſtoit connuë aux Grecs, & que cet art

* Remarquez que Galien qui vivoit peu de temps après Phlégon, qui avoit eſté à Rome, & qui devoit eſtre inſtruit d'un phénoméne anatomique auſſi ſingulier, nie cependant abſolument l'exiſtence des Centaures, & même leur poſſibilité. *Galen. de uſu partium 3. cap. 1.*

avoit esté porté à une assez grande perfection, au moins dans la Lydie, & dans les pays voisins de l'Ionie : mais il faut conclurre de ces mêmes poëmes, ainsi que je l'ay observé, qu'Homére croyoit cet art nouveau, & postérieur au siécle de la guerre de Troye, puisqu'il ne fait mention de Cavalerie dans aucun endroit de ses Poëmes, & qu'il ne donne jamais d'autre voiture que des chars à ses héros, soit pour le combat, soit pour la course, soit pour le voyage. Homére ne met aucune différence sur cet article entre les nations Asiatiques, & les nations Européennes ; & l'on peut conclurre de-là, qu'il regardoit l'art de monter à cheval, comme un art apporté dans l'Asie mineure depuis la guerre de Troye, & ignoré quatre siécles avant le temps auquel il écrivoit.

Quelque inconnuë que nous soit à présent l'ancienne histoire de l'Asie mineure, nous sçavons cependant que ce pays a esté exposé à plusieurs irruptions des nations Septentrionales, qui, chassées des pays voisins du Tanaïs par les invasions des Scythes, pénétrérent par les vallées de la Colchide & de l'Ibérie dans l'Arménie, d'où elles se répandirent dans l'Asie mineure, & s'avancérent jusques sur les costes de la Lydie & de la Carie. *Strab. l. 61.* Strabon nomme en particulier les *Tréres* ou *Trérons*, nation Cimmérienne, & parle des fréquentes incursions qu'ils firent dans la partie Occidentale de l'Asie mineure. Ces Trérons estoient différents des Cimmériens ; & quoyqu'ils accompagnassent ces peuples, lorsque chassez du Bosphore par les Scythes *Herod. l. 15. 103. 4. 11.* & par leur Roy *Madyés*, ils entrérent dans l'Asie mineure sous *Strab. l. 61.* la conduite de *Lygdamis*, ils n'estoient pas confondus avec eux, & ils avoient un roy particulier nommé *Cobos* ; ce qui arriva vers l'an 634. avant l'ére Chrestienne * sous le regne d'Ardys fils de Gygès, & roy de Lydie. Callimaque nomme ces Cimmériens & leurs alliez ἱππημολγοὶ, ce qui est l'épithéte qu'Homére donne aux Scythes Nomades, qui vivoient du lait de leurs cavales, & nourrissoient des troupeaux de chevaux. Hérodote parle de certaines races de chevaux sauvages blancs comme la neige, qui se trouvoient entre le Danube & le Borysthénes, & tout le monde sçait que les plaines & les forests des pays voisins

* *Mem. de l'Acad. des Inscript. vol. 5. p. 402.*

Hom. Iliad. 13. 6.

Herod. l. 4. 52.

Plin. 8. 15.

du Tanaïs & du Volga, ont eſté de tout temps remplies de chevaux ſauvages. Cet animal qui n'eſt point féroce, & qui s'accoûtume aiſément avec les hommes, eſtant extrémement commun dans les pays qu'habitoient les Cimmériens, ces peuples ont dû trouver dès les premiers temps le moyen d'en tirer du ſervice, & de les dreſſer non ſeulement à traîner des chars, mais encore à porter des cavaliers : ainſi il eſt naturel de croire que ce ſont eux qui ont porté l'art de l'Équitation dans les pays où ils ont pénétré, & où cet art eſtoit inconnu avant leurs invaſions.

L'incurſion des Tréres & des Cimmériens dans l'Aſie mineure ſous la conduite de Lygdamis, avoit eſté précédée de pluſieurs autres. Archiloque faiſoit mention de la ruine des Magnétes, dont la ville avoit eſté détruite par les Tréres. Ce poëte eſtoit contemporain de Gygès, à ce que nous apprend Hérodote, & ſon fils Téleſicles fut le conducteur de la colonie que les Pariens envoyérent dans l'Iſle de Thaſos vers la XVIII.e Olympiade, ſelon Xanthus de Lydie ; c'eſt-à-dire, vers l'an 700. avant Jeſus-Chriſt : ainſi voilà une ſeconde incurſion des Tréres dans l'Aſie mineure, antérieure de plus de 80. ans à celle qui arriva ſous le regne d'Ardys. Callinus qui a précédé Archiloque, écrivoit peu de temps avant la ruine des Magnétes, & dans le temps que ces Tréres qu'il nomme Cimmériens, menaçoient l'Ionie. Cette irruption doit avoir précédé le regne de Gygès, & eſtre arrivée ſous les princes de la famille des Héraclides de Lydie, qui finit à Candaule déthrôné par Gygès.

Strab. 14. 648. *Herod. 1. 12.* *Steph. Θάσος.* *Clem. Strom. 1. 397.* *Strab. 14. 648.*

Strabon aſſûre qu'il y avoit eû des incurſions de Tréres & de Cimmériens encore plus anciennes que celle de Callinus ; il en place une vers le temps d'Homére, ou même un peu avant luy, & ne doute pas que ce ne ſoit cette incurſion des nations Septentrionales, qui luy ait fait connoiſtre le nom des *Cimmériens*, & leur façon de vivre.

Strab. 3. 149.

Ce Poëte dit au commencement du XIII.e Livre de l'Iliade, que Jupiter eſtant ſur le plus haut ſommet du mont Ida, promena ſes regards ſur le pays des Thraces, ſur celuy des Myſiens

Iliad. 13. 6.

& ſur celuy des *Abiens qui vivent du lait de leurs cavales.* Ce Poëte ne donne pas à ces peuples le nom de *Scythes*, comme le remarquoient Ératoſthénes & Apollodore, ce qui n'empêche pas que l'on ne reconnoiſſe qu'il parle des peuples connus dans la ſuite ſous ce nom, ainſi que l'obſerve Strabon. Héſiode cité par Strabon, nomme les *Scythes*, & leur donne l'épithete d'ἱππημολγοὶ qu'Homére donne aux Abiens. Hérodote nous apprend que les peuples appellez *Scythes* par les Grecs, & qui ſe donnoient le nom de *Scolotes*, eſtoient venus s'eſtablir pour la premiére fois ſur les bords du Tanaïs, 1000. ans avant l'expédition que Darius alla faire contre eux : ces Scythes eſtoient donc paſſez ſur les bords du lac Mæotis près de 1500. ans avant l'ére chreſtienne, & quelques ſiécles avant la guerre de Troye. Homére ignoroit ſans doute ce détail, & regardoit les incurſions des nouvelles bandes de Scythes venus de la Scythie orientale dans le pays des Cimmériens quelques ſiécles avant luy, comme les plus anciennes colonies de cette nation ; & c'eſtoit la raiſon qui l'avoit empêché de nommer les Scythes dans cet endroit de ſon poëme, où il déſigne le pays qu'ils habitoient.

Strab. 7. 298.

Strab. ibid. 300.

Herod. 4. 6.

Herod. ib.

Clem. Strom. 1. 336.

Pour revenir aux incurſions des Cimmériens & des Trérons dans l'Aſie mineure, Strabon remarque, que les plus anciennes eſtoient poſtérieures de quelques années à l'arrivée des colonies Éoliennes & Ioniennes. L'eſtabliſſement de ces colonies qui s'eſt fait à pluſieurs fois différentes, a commencé au paſſage de Nélée en Aſie, 140. ans après la priſe de Troye, ſelon Ératoſthénes, & n'a eſté achevé que vers l'an 158. après ce même événement, & lors de la fondation de Smyrne, ſelon la chronologie ſuivie par l'auteur de la vie d'Homére, attribuée à Hérodote. Si ce ſont les incurſions de ces nations Cimmériennes, qui ont fait connoiſtre l'art de l'Équitation aux peuples de la Mæonie & de la Phrygie ; comme il y a beaucoup d'apparence que ces incurſions ſont poſtérieures de 150. ans au moins à la priſe de Troye, on ne ſera plus ſurpris qu'Homére n'en ait point fait mention dans l'hiſtoire d'une guerre antérieure à ces incurſions.

Lib. 12. p. 573.

Hérodote ſuppoſe que les Amazones du Thermodon combattoient à cheval dès les temps héroïques, mais on n'en voit rien dans Homére, quoyque ce Poëte parle en pluſieurs endroits de ces femmes guerriéres, & qu'il faſſe mention de divers monuments qui prouvoient que leurs incurſions s'eſtoient eſtenduës juſques aux portes de Troye; & ſur cet article Homére eſtoit ſans doute mieux inſtruit qu'Hérodote, qui a vêcu 400. ans après luy. Voilà tout ce que j'ay pû imaginer ſur l'origine de l'Equitation dans l'Aſie mineure. *Lib. 4. p. 110.*

Pour ce qui regarde la Grece Européenne, la plus ancienne époque connuë de l'Equitation, ne remonte pas au-delà de la premiére guerre de Meſſéne; dans cette guerre, qui eſt environ de l'an 743. avant Jeſus-Chriſt, les Lacédémoniens & les Meſſéniens avoient quelque Cavalerie, mais ſi mauvaiſe, qu'elle ne fut d'aucun uſage. Les peuples du Péloponnéſe eſtoient alors fort peu habiles dans l'art de monter à cheval, comme le remarque Pauſanias, qui nous a donné une hiſtoire de cette guerre de Meſſéne, tirée des poëſies de Tyrtées, de celles de Rhianus & de l'hiſtoire Meſſénienne de Myron. *Pauſan. 4. 292.* *Lib. 4. p. 295. & 300.*

Les bas-reliefs du coffre des Cypſélides dont j'ay ſi ſouvent parlé, nous fourniſſent une preuve, que ſous le regne d'Euphaès roy de Meſſéne, & vers l'an 780. au temps du Poëte Eumélus de Corinthe, qui compoſa les inſcriptions jointes à ces bas-reliefs dont il donna les ſujets, on croyoit l'uſage de l'Equitation poſtérieur à la conqueſte de Corinthe par les Héraclides. Sur le derriére de ce coffre, on avoit repréſenté l'entrevûë d'Alétès, chef des Héraclides, avec Mélas, ſouverain de Gonuſſa, qui accompagna Alétès à Corinthe, & duquel Cypſéle tiroit ſon origine: on voyoit ſur ce bas-relief les armées de ces deux princes, il y avoit de l'infanterie & des chars à deux chevaux, mais nulle cavalerie. *Pauſan. 5. 420.*

Philoſtephanus de Cyréne, contemporain de Callimaque, aſſûroit que Lycurgue avoit eſté l'auteur de la diſtribution de la Cavalerie Lacédémonienne en compagnies de cinquante hommes, appellées *Oulames;* & ſi ce fait eſtoit véritable, il feroit remonter l'époque de l'Equitation dans la Grece Européenne, *Athen. 8. init.* *Plut. Lycurg.*

aussi haut que dans l'Asie mineure ; car Lycurgue, contemporain d'Iphitus, eût part à l'établissement des jeux olympiques cent huit ans avant *Corœbus*, selon Eratosthénes ; c'est-à-dire l'an 884. avant Jesus-Christ, & succéda à son frere Polydecte en 874. dix ans après l'établissement de ces jeux, suivant le calcul de Sosibius de Laconie. Xénophon attribuë en général à Lycurgue l'établissement de la discipline militaire observée à Sparte, tant à l'égard des *Hoplites*, ou pesamment armez, qu'à l'égard des Cavaliers : mais il n'est pas trop sûr que ces *Cavaliers* eûssent jamais servi à cheval ; du moins lisons-nous dans Strabon, que, suivant les réglements de Lycurgue, ceux que l'on nommoit Cavaliers à Sparte, servoient à pied, à la différence de ceux ausquels on donnoit ce nom dans l'Isle de Créte, dont les loix & le gouvernement ressembloient extrêmement à ce qui se pratiquoit à Sparte.

Clem. Alex. Strom. 1. 246.

Clem. ibid. 240.

Xenoph. de Rep. Laced. pag. 686.

Strab. 10. 482.

Nous voyons en effet dans les anciens écrivains, que ce corps de Cavaliers Spartiates composé de trois cens hommes, divisez en six oulames, & choisis parmi les plus braves de la jeunesse, servoit auprès de la personne des Rois au corps de bataille, & loin de la cavalerie, qui estoit toûjours sur les aîles. On tiroit de ce corps des détachements pour les occasions les plus périlleuses, mais on ne les voit jamais à cheval ; & lorsqu'Hérodote & Thucydide parlent d'eux, ils ne les nomment pas simplement *Cavaliers*, mais *les trois cens hommes choisis, que l'on appelle Cavaliers à Sparte* ; expression de laquelle on doit, ce me semble, conclurre qu'on ne les nommoit pas ainsi ailleurs, & qu'ils n'avoient que le nom de *Cavaliers*. Homére donnoit ce nom à ceux qui combattoient sur des chars ; & comme c'estoit ordinairement les plus considérables, & les plus braves de la nation, il a pû arriver que ce nom de *Cavaliers* estoit devenu un titre honorable que l'on donna encore à cette troupe de trois cens hommes choisis, lors même que l'usage des chars fut aboli, & qu'elle estoit devenuë infanterie.

Xenoph. ib. Herod. 8. 124. Thucyd. 5. 394.

Nous ne voyons rien dans tout ce que les anciens nous ont

ont conſervé des loix de Lycurgue, qui ait le moindre rapport à la cavalerie proprement dite, ni à l'art de l'Équitation. L'étude de cet art n'entroit point dans l'éducation militaire des Lacédémoniens, & ils furent toûjours inférieurs aux autres Grecs dans les combats de cavalerie, tandis que dans tout le reſte ils leur eſtoient infiniment ſupérieurs. Nous avons vû qu'à la premiére guerre de Meſſéne, leur cavalerie ne valoit pas mieux que celle des autres peuples du Péloponnéſe: cela ne changea pas dans la ſuite; & lors même qu'après l'eſtabliſſement des courſes de chevaux à Olympie, la XXXIII.e olympiade, l'an 644. avant Jeſus-Chriſt, & près d'un ſiécle depuis la premiére guerre de Meſſéne, les autres Grecs commencérent à cultiver l'art de monter à cheval, les Lacédémoniens continuérent toûjours de le négliger. A la bataille de Leuctres leur cavalerie eſtoit encore très-mauvaiſe ſelon Xénophon: elle ne commença à devenir bonne, à ce que nous apprend cet hiſtorien, qu'après avoir eſté meſlée avec la cavalerie eſtrangére; ce qui arriva au temps d'Agéſilaüs. Ce prince eſtant paſſé dans l'Aſie mineure, pour faire la guerre au roy de Perſe, n'avoit point mené de cavalerie avec luy; mais comme il ſentit bien-toſt le beſoin qu'il en avoit, il leva parmi les Grecs Aſiatiques, un corps de quinze cens chevaux, avec lequel il repaſſa dans la Grece, & qui rendit de grands ſervices aux Lacédémoniens; car les Grecs avoient alors en général ſi peu de cavalerie, que ces quinze cens chevaux faiſoient un corps conſidérable. A la bataille de Marathon & à celle de Platée, les Grecs n'avoient point de cavalerie, parce que la Theſſalie d'où ils la tiroient, eſtoit alors entre les mains des Perſes; à la bataille de Platée, leur armée eſtoit cependant forte de cent dix mille hommes. Dans la guerre du Péloponnéſe, on voit de la cavalerie dans les armées Grecques; mais en ſi petit nombre, qu'elle en faiſoit à peine la trentiéme, ou même la quarantiéme partie. Cette cavalerie tirée de la Theſſalie, recevoit une ſolde ſi conſidérable, que les républiques Grecques qui n'eſtoient pas riches, n'en pouvoient entretenir des corps un peu nombreux. Xénophon pro-

Pauſan. 5. 394.

Xénoph. hiſt. Græc. 6. 596.

Idem, Hipparch. pag. 971.

Xenoph. hiſt. 3. 499. Ageſil. 654.

Herod. 6. 112. 9. 128.

Hipparch. p. 971. poſant dans un ouvrage des moyens de lever & d'entretenir à Athénes de la cavalerie nationale, aſſûre que, par ſon projet, un corps de mille chevaux coûtera moins à l'eſtat, que ne font deux cens hommes de cavalerie eſtrangére.

Les chevaux eſtoient rares, & d'un très-grand prix dans la Grece, dont le terrein en général ſec & aride ne leur eſt pas favorable. On n'avoit jamais vû de chevaux ſauvages dans la *Plin. 28. 10.* Grece, comme le remarque Pline; & ils y avoient tous eſté amenez de dehors: auſſi voyons-nous dans Hérodote, que *Herod. 1. 78.* ſuivant les principes de l'art augural des Telmiſſes, les chevaux déſignoient dans les prodiges, des eſtrangers & des hommes venus d'un autre pays. Dans les anciens poëtes, on voit *Hom. Iliad. 23. 277. Pindar. Olymp. 5. &c.* que les chevaux eſtoient extrêmement chers, & que tous ceux qui avoient quelque célébrité, eſtoient regardez comme des préſents de Neptune; ce qui, dans leur langage figuré, ſignifie qu'ils avoient eſté amenez par mer des coſtes de la Libye & de l'Afrique.

Les races des chevaux tranſportez dans la Grece y dégénéroient bien-toſt faute de pâturage convenable, comme il arrive toûjours aux chevaux eſtrangers qui paſſent dans un climat différent du leur. Il falloit renouveller continuellement les eſtalons, & les tirer à grands frais des pays dont ces races eſtoient originaires; ce qui engageoit à des dépenſes que peu de gens eſtoient en eſtat de ſoûtenir. La Teſſalie eſtoit le ſeul pays propre à nourrir des chevaux; mais on peut juger par la ſolde que l'on donnoit aux cavaliers Theſſaliens, quelle eſtoit, malgré tous les avantages de ce pays, la cherté des chevaux que l'on y élevoit.

Herod. 8. 137. Hérodote, en racontant l'hiſtoire des premiers commencements du royaume de Macédoine, par Perdiccas deſcendu d'Hercule par Caranus frere de Phidon, parle de la Cavalerie du roy de *Lebæa* dans ce même pays; mais ce Perdiccas eſtant ſeulement le ſeptiéme avant Alexandre contemporain *Annal. Thucid. p. 92.* de Darius, comme M. Dodwel l'a montré; il a commencé vers l'an 708. & près de 40. ans après la premiére guerre de Meſſéne, dans laquelle il y avoit déja de la Cavalerie; ainſi cette époque ne change rien à ce que j'ay déja eſtabli.

Je ſerois cependant fort porté à croire, que la Macédoine eſt le pays de la Grece où l'uſage de la Cavalerie a commencé, & que c'eſt de-là qu'il a paſſé dans la Theſſalie, d'où il s'eſt répandu dans le reſte de la Grece Méridional. Les Macédoniens qui ne faiſoient point partie des *Hellénes* ou des Grecs proprement dits, eſtoient Thraces d'origine, mêlez avec les nations Illyriennes & Sarmatiques de la Pæonie ou Pannonie, dont les vallées communiquoient avec les plaines de la Macédoine : ces nations Sarmatiques, & peut-eſtre même les Thraces, qui eſtoient Myſiens & Getes d'origine, c'eſt-à-dire, des eſpèces de Sarmates, ſortoient d'un pays rempli de chevaux ſauvages, & où l'uſage de l'Equitation eſtoit extrêmement ancien.

J'avoue que ce ne ſont là que des conjectures, qui quoyque probables n'eſtabliſſent rien de certain, & c'eſt pour cela que je ne me ſuis point engagé à décider la queſtion. L'uſage de l'Equitation s'eſt ſans doute introduit en même temps en différents endroits de la Grece, & s'eſt trouvé eſtabli par-tout preſque en même temps, ce qui a empêché qu'aucune nation n'ait pû s'attribuer l'honneur de cet eſtabliſſement, & que l'on ait penſé à en marquer l'époque préciſe. Ce changement s'eſt fait d'ailleurs dans un temps dont l'hiſtoire nous eſt abſolument inconnue, où les Ecrivains eſtoient extrêmement rares, & dont il ne nous reſte plus de monuments. L'irruption des Doriens de Theſſalie, ſous la conduite des Héraclides, un ſiécle après la priſe de Troye, jetta la Grece dans un eſtat de barbarie & d'ignorance, à peu près pareil à celuy où l'invaſion des Normands jetta la France ſur la fin du neuviéme ſiécle. Ces Doriens groſſiers & féroces, exterminérent ou chaſſérent preſque tous les anciens habitants du Péloponnéſe & d'une partie de l'Attique ; ils détruiſirent la pluſpart des anciennes villes, & en fondérent de nouvelles, dont les citoyens ignoroient les lettres & négligeoient les arts, ne s'occupant que de l'agriculture & que de l'art militaire. Ceux des anciens habitants qui reſtérent dans le pays, furent réduits en eſclavage ; les autres obligez de chercher de nouvelles demeures, allérent s'eſtablir dans les iſles & ſur les coſtes de l'Aſie mineure, où les ſoins de leur

eſtabliſſement & de leur deffenſe contre les anciens habitants, les empêchérent pendant long-temps de ſonger à cultiver les ſciences. Ils ne les négligérent cependant pas tout-à-fait, & la fertilité des pays qu'ils habitoient, leur ayant bientoſt procuré l'aiſance & le repos qui font fleurir les lettres chez les nations ingénieuſes ; ce fut chez eux que l'on vit ces premiers Ecrivains dont nous connoiſſons aujourd'huy les ouvrages. Ce fut de ces mêmes colonies Aſiatiques que les Lettres repaſſérent dans la Grece Européenne, & commencérent à en bannir la barbarie, qui regna juſques au ſiécle de Solon, de Piſiſtrate & de ces hommes célébres que les Grecs honorérent du nom de *Sages*, pour marquer l'admiration qu'ils avoient pour leur ſçavoir.

Il n'eſt pas eſtonnant que nous ne puiſſions maintenant déterminer l'époque d'un uſage eſtabli pendant des ſiécles d'ignorance, dans une nation eſteinte depuis long-temps, & dont il ne nous reſte que peu d'écrits. Combien y a-t-il aujourd'huy d'uſages univerſellement reçûs parmi nous, & que l'on ſçait n'eſtre pas extrêmement anciens, dont il nous eſt preſque impoſſible de fixer l'époque ? A-t-on déterminé celle des moulins à vent, des horloges à roues, de la bouſſolle, de l'artillerie & des lunettes ? On diſpute même encore ſur celle de l'impreſſion quoyque les productions de ce dernier art portent preſque toutes leur date avec elles.

Plin. 34. 8. Si nous connoiſſions le temps & le pays de ce Sarmenes dont parle Pline, qui avoit écrit le premier ſur l'art équeſtre, & dont le ſculpteur Demetrius avoit fait la ſtatue en bronze, ou ſi nous avions l'ouvrage de Simon que cite Xénophon, on pourroit peut-eſtre dire quelque choſe de plus précis ſur l'époque de l'Equitation dans la Grece, ſur le temps des inventeurs de cet art, & ſur le pays dans lequel il fut cultivé d'abord ; car ce ſont là des choſes ſur leſquelles, je le repéte encore, je n'ay rien trouvé dans les anciens qui pût me ſatisfaire moy-même.

Xenoph. Hippic. pag. 932.

On ſera ſans doute ſurpris de voir que l'Equitation inconnue ſi long-temps aux Grecs, ait eſté cultivée de ſi bonne

heure dans l'Italie, & que dès le temps de Romulus, elle ait esté si commune, que les Écrivains Latins & Grecs, en parlant de l'establissement que ce prince fit du corps des trois cens Cavaliers *Celeres*, qui donna naissance à l'ordre des Cavaliers ou *Chevaliers Romains*, ne disent rien de la nouveauté de l'Équitation, mais la surprise cessera, si l'on fait réflexion que les peuples du Latium & les Romains qui en estoient une colonie, estoient descendus des anciens Pélasges, sortis de l'Arcadie & de la Thessalie quelques siécles avant la guerre de Troye, & que ces Pélasges avoient trouvé l'Italie habitée par des peuples sortis de pays où l'art de l'Équitation estoit ancien, & d'où ils l'avoient apporté avec eux.

Les Aborigénes, ou anciens habitants de l'Italie, estoient de deux sortes, parce que ce pays séparé en deux, suivant sa longueur, par la chaîne de l'Apennin, avoit esté peuplé par des nations de deux espéces différentes. La partie située au midi de l'Apennin, le long de la Méditerranée, avoit esté occupée dans les premiers temps par les Sicules, nation Ibérienne, ou Espagnole, qui s'estendoit depuis les Alpes, ou même depuis les Pyrenées, jusqu'à l'extrêmité orientale de l'Italie, & qui avoit passé de-là dans les Isles de Corse & de Sicile, où ils conservoient encore au temps de Thucydide, & même de Sénéque, des marques certaines de leur origine Espagnole.

Dionys. Halicarn. Ant. Rom. 1. passim.

Thucyd. 6. 411.

Senec. Consolat.

La cavalerie Ibérienne a toujours esté très-célébre, à cause des races excellentes de chevaux que ce pays nourrit. Ces races estoient naturelles dans ce pays; & dans le temps d'auguste, on trouvoit encore des chevaux sauvages dans les forests de la Celtibérie. Les colonies Ibériennes, qui se répandirent de proche en proche dans la partie méridionale de la Gaule & de l'Italie, y conduisirent des chevaux, & ces animaux se multipliérent, & se conservérent aisément sans dégenérer, sur-tout dans ce dernier pays, qui fournit encore des chevaux très-estimez.

Strab. 3. 163.

Les chevaux du Royaume de Naples.

A l'égard des pays situez au Nord de l'Apennin, ils avoient esté habitez d'abord par des colonies venuës de

l'Illyrie, dont les peuples eſtoient d'origine Sarmatique, & ſortoient des pays ſituez au Nord du Danube, où comme nous l'avons vû, les chevaux, & l'art de les monter, eſtoit une choſe extrêmement commune. Les *Péligni*, & ceux du *Picenum*, conſervoient encore dans les derniers temps des marques de leur origine Sarmatique. Ces premiéres colonies avoient eſté détruites, ou du moins diſperſées par les nations Celtiques & Germaniques de la Rhætie & de la Vindélicie, qui s'eſtoient emparées de la partie voiſine du Po. Mais ces nations Germaniques ſortoient, de même que les autres, d'un pays où les chevaux n'eſtoient pas moins communs que dans l'Ibérie.

Plin. 3. 13. 14. *Feſt. Peligni.*

Pline nous apprend qu'en général, de ſon temps, la Germanie, & la partie Septentrionale de l'Europe, eſtoit remplie de chevaux ſauvages; & Strabon aſſûre que la Vindélicie en particulier, de même que les pays ſituez entre le Rhin & le Danube, en nourriſſoit un grand nombre. Les races que ces colonies Germaniques & Celtiques avoient conduites avec elles dans l'Italie, y avoient ſi bien réüſſi, que les chevaux des Hénetes ou Vénetes, voiſins des Alpes, eſtoient devenus très-célébres dans la Grece, & y avoient remporté pluſieurs fois le prix aux jeux olympiques.

Plin. 8. 15. *Strab. 4. 207.*

Strab. 5. 212.

On conçoit aiſément par-là, combien les chevaux, & l'art de les monter, devoit eſtre commun au temps de Romulus; & on ne ſera plus ſurpris de voir, que n'ayant au temps de la fondation de ſa nouvelle ville, qu'un corps de trois mille hommes de pied, il eût un corps de cavalerie de trois cens hommes, qui égaloit la dixiéme partie de ſon infanterie; au lieu que la cavalerie des armées Grecques, en faiſoit ordinairement la trentiéme, & quelquefois la quarantiéme partie.

Je ne m'eſtendray pas davantage ſur l'ancienneté de l'Équitation; comme mon objet eſt d'en chercher l'époque dans la Grece, ce que je pourrois dire de l'ancienneté de ſon uſage chez des nations que les Grecs n'ont connues que fort tard, & avec leſquelles ils n'ont point eû de commerce dans les premiers temps, comme les Arabes, les Syriens, les peuples

d'Afrique, &c. seroit inutile dans la question présente, & entraîneroit un détail qui demanderoit luy seul une dissertation aussi estenduë que celle-cy.

DISCOURS SUR L'ELEGIE.

Par M. l'Abbé SOUCHAY.

NOUS aimons naturellement à estre émûs; de-là vient le charme secret de ces ingénieuses productions qui représentes des hommes véritablement touchez. Nous ne pouvons les entendre déplorer leurs infortunes, sans éprouver en nous je ne sçais quelle émotion qui nous enchante, & qu'il est bien plus facile de sentir que d'expliquer. Or de tous les pöëmes, j'ose dire qu'après le dramatique, il n'en est point qui soit plus propre à nous émouvoir que l'Élégie. Soit que les cheveux épars, elle gémisse sur un cercueil, soit que moins négligée, mais pourtant modeste en sa parûre, elle chante les plaisirs ou les peines des amants: jamais elle n'employe d'autre langage que celuy du cœur, & sa cadence est toûjours parfaitement convenable aux sujets qu'elle s'est proposé d'imiter.

30. d'Avril 1726. Assemblée publique.

Aussi a-t-on vû dans tous les temps des génies du premier ordre faire leurs délices de ce genre de poësie. Sans parler de Mimnerme, de Philétas, de Callimaque, & de tant d'autres anciens qui ont esté, pour le dire ainsi, Elégiaques de profession, les Euripides & les Sophocles ne crûrent point en s'y appliquant, deshonorer les lauriers qu'ils avoient cueillis sur la scéne.

Entre les Poëtes modernes, il en est peu qui ne se soient exercez sur ce même genre; & plusieurs s'y sont consacrez par choix & par inclination. Je n'ignore pas qu'on les accuse, & d'avoir communément donné trop d'estenduë à la matiére de l'Elégie, & d'avoir substitué le langage de l'esprit à celuy de la nature.

Quoy qu'il en soit, un goût si universel & si déclaré pour

ce poëme, ſemble prouver invinciblement qu'il a des beautez réelles & véritables, de ces beautez qui frappent également tous les hommes; c'eſt ce qui m'a fait eſpérer qu'une diſſertation ſur un ſujet auſſi intéreſſant, pourroit eſtre favorablement reçûë.

Je me ſuis propoſé de rechercher d'abord l'origine de l'Elégie, & d'en eſtablir enſuite le caractére.

I. Partie. L'origine de l'Elégie.

Les Grammairiens, moins heureux d'ordinaire que féconds en étymologies, rapportent différentes origines du terme d'Elégie. Dioméde le fait venir de εὐλογεῖν louer, & fonde ſon opinion ſur le premier uſage de ce poëme deſtiné, comme il le penſe, à faire l'éloge des morts. Ceux-cy tirent le mot d'Elégie du verbe ἐλεγείρειν, eſtre en démence, eſtre en fureur; ceux-là de ἐλεᾶν, avoir compaſſion, ou d'ἔλεον λέγειν, ſe plaindre d'une maniére qui excite la pitié, ou du mot ἐλελεῦ, qui, ſelon eux, faiſoit le refrein ordinaire de ces chanſons tendres & plaintives, que les amants chantoient pendant la nuit à la porte de leurs maîtreſſes: d'autres encore citez par Scaliger, dérivent ce terme de celuy d'ἔλεὸς oiſeau nocturne, & qu'à cauſe de ſon cri lugubre, les Latins appellérent *Ulula*.

Gram. l. 3.
Marian. Victorin. gram. l. 3.
Gyrald. de Poët. l. 1.
Poët. l. 1.

Mais, ſans inſiſter davantage ſur ces ſortes d'étymologies, qui eſtant purement arbitraires, pourroient ſe multiplier à l'infini; j'adopteray avec Voſſius celle de Didyme, comme la plus ſimple & la plus propre à faire connoiſtre la nature de l'Elégie. Ce mot donc, ſelon Didyme, vient de ἔ ἔ λέγειν, dire hélas, & l'Elégie fut ainſi nommée, parce qu'elle eſtoit remplie de l'exclamation lugubre ἔ ἔ, ſi familiére aux poëtes tragiques, & qui échappe ſi naturellement aux perſonnes affligées. Ovide ſemble adopter la même origine; il ne donne guéres à l'Elégie d'autre épithéte, que celle de plaintive; & pleurant la mort de Tibulle, » Ah! triſte Elégie, s'écrie-t-il, jamais tu ne méritas mieux qu'aujourd'huy, le funeſte nom qui te fut impoſé.

Simplic. in Epictet.

Ah! nimis ex vero nunc tibi nomen erit.

Terentianus Maurus & Boéce en ont eû la même idée qu'Ovide, & l'ont peinte des mêmes couleurs; elle eſt donc, ſuivant ſa

Ars metric. Conſol. philoſ.

sa véritable étymologie, un poëme consacré aux gémissements & aux larmes.

Le même Didyme que j'ay déja cité, la définit un air triste, & qui se chante sur la flûte, θρῆνος ᾄδόμενος πρὸς αὐλόν. Des témoins non suspects, je veux dire les monuments publics, attestent l'usage de chanter ainsi l'Elégie. Plutarque nous apprend que telle fut la pratique des premiers Elégiaques, & que ce fait est garanti par les registres ou les tables des jeux Pythiens. *Opusc. mus.*

Or, la circonstance d'estre chantée sur la flûte, me détermine à croire que l'Elégie a commencé par les plaintes ou lamentations usitées aux funérailles dans tous les temps, & chez tous les peuples de la terre. La flûte, en effet, accommodée aux sanglots de ces femmes gagées qui possédoient l'art de pleurer sans affliction, faisoit parmi les anciens la musique des funérailles. A celles du jeune Archemore fils de Lycurgue, c'est la flûte qui donne le signal, & le ton des lamentations. Dans les festes d'Adonis on se servoit aussi de la flûte, & l'on y ajustoit ces mots lugubres αἰ, αἰ τὸν Ἄδωνιν, hélas, hélas Adonis; mots qui convenoient parfaitement à la tristesse de ces festes, & qui ne répondent pas moins à l'idée que Didyme nous donne de l'Elégie. Les Romains, * en vertu d'une loy très-ancienne, & que Cicéron nous a conservée, employérent la flûte au même usage; c'est pour cela qu'ils disoient en proverbe: *jam licet ad Tibicines mittas*; envoyez d'avance chercher les joueurs de flûte, pour marquer qu'un malade estoit désespéré, & qu'il n'avoit plus qu'un moment à vivre. *Stat. Theb. lib. 6.* *Aristoph. in Lysistr.* *Cic. de leg. l. 2.* *Circe in Petron.*

Et ces plaintes ou lamentations auxquelles on ajustoit la flûte, s'appelloit ainsi que l'Elégie, θρῆνοι, des airs tristes & lugubres. On en voit des vestiges dès le temps de Jacob; les Egyptiens pleurérent ce Patriarche, comme Diodore de Sicile rapporte qu'ils pleuroient leurs souverains. Toute la face de l'Egypte estoit changée alors, & l'on n'entendoit de toutes parts que des lamentations. Elles avoient aussi lieu à l'égard des particuliers, dont le trépas estoit annoncé par les cris que faisoient les femmes dans tous les carrefours. Nous voyons dans Strabon *Proclus in Phot.* *Gen. c. 50.* *Herod. l. 2.*

* *Cantabat mœstis tibia funeribus.* Ovid. Fast. 6.

la même coûtume de bonne heure eſtablie chez les Aſſyriens. On ſçait aſſez quelles furent les lamentations de Thétis ſur la mort de ſon fils Achille, & à quel excès les Grecs portérent les lamentations en général; l'uſage au reſte, en eſtoit ſi reſpecté, que les matelots qui précipitérent Arion dans la mer, gens d'ailleurs ſans foy & ſans humanité, luy permirent auparavant de chanter une Elégie ſur ſa propre mort.

Plaut. in Trucul. *Ovid. in mort. Tibul.* *Cic. l. 2. de legib.* *Luciam.*

Maintenant, où trouver plus de reſſemblance & plus de conformité, qu'entre ces lamentations & l'Elégie? même définition, même caractére, même inſtrument, même uſage enfin. J'avouë que Scaliger ſemble n'eſtre pas favorable à mon opinion ſur ce dernier article; mais avant que de refuter directement cet habile critique, eſſayons d'affoiblir en ce point, & par elle-même, une authorité d'ailleurs ſi reſpectable. Après avoir dit que l'Elégie fut d'abord employée aux funérailles, Scaliger ſe rétracte en ces termes: *Quod diximus in primo non placet;* & comme il n'avoit appuyé d'aucun témoignage ſa premiére opinion, il n'allégue icy d'autre raiſon de ſon changement, que ce changement même, raiſon, qui ne ſuffit pas pour balancer l'authorité des anciens, leſquels nous aſſûrent que le premier uſage de l'Elégie fut de pleurer les morts.

Poët. lib. 1. *Ibid. lib. 3.*

Proclus dit nettement, qu'elle n'eût point d'autre employ dans ſon inſtitution: ἁρμόζειν δὲ τοῖς καταιχομένοις. La pluſpart des Grammairiens ont embraſſé le même ſentiment, & le Scholiaſte de Lycophron eſt encore, s'il eſt poſſible, plus précis ſur cet article, puiſque c'eſt par-là qu'il caractériſe les Poëtes Elégiaques. Et voilà ſans doute ce qui a fondé chez les Grecs cette eſpéce de tradition, que les Muſes elles-mêmes ſe rendoient en habit de dueil à Leſbos, pour y aſſiſter aux funérailles, & qu'elles avoient accoûtumé d'y faire leurs lamentations; d'où il réſulte que Scaliger s'eſt rétracté légérement, & que l'Elégie a commencé par les plaintes uſitées aux funérailles.

In Phot. *Prolegom.* *Myſimbilus in Achil. Stat.*

Il eſt naturel de préſumer, qu'au commencement ces plaintes furent ſans ordre, ſans liaiſon, ſans étude; ſimples expreſſions de la douleur, qui ne laiſſoient pas de conſoler les vivants, en même temps qu'elles honoroient les morts: comme elles

eſtoient tendres & pathétiques, elles remuoient l'ame; & par les mouvements qu'elles luy imprimoient, elles la tenoient tellement occupée, qu'il ne luy reſtoit plus d'attention pour l'objet même dont la perte l'affligeoit. De-là vient que l'on fit un art de ces plaintes, & qu'elles furent bien-toſt auſſi liées & auſſi ſuivies que le permettoit l'occaſion qui les faiſoit naiſtre, ou pluſtoſt, le ſujet à l'occaſion duquel elles eſtoient compoſées : témoin ce beau cantique de David ſur la mort de Saül & de Jonathas : Quels hommes, ô Iſraël, ont péri ſur tes collines ! Comment ſont tombez ces Héros ? Gardez-vous de publier dans Geth ou dans Aſcalon, une ſi funeſte nouvelle ; les filles des Philiſtins en triompheroient de joye. Montagnes de Gelboë, que la roſée & la pluye ne tombent jamais ſur vous ! puiſſiez-vous eſtre frappées d'une éternelle ſtérilité ! vous avez vû tomber ſur votre ſommet l'élite & l'ornement de Juda. Filles de Sion, verſez des torrents de larmes ; Saül & Jonathas ne ſont plus. Comment les forts ſont-ils tombez ? Comment ont péri ces princes, la gloire des guerriers ? *Reg. l. 2. c. 1.*

Ces ſortes de Cantiques ou d'Élégies eûrent tant de charmes pour les Hébreux, qu'ils en firent des recueils, & que long-temps après la mort de Joſias, ils répétoient encore les plaintes du Prophéte Jérémie ſur la fin tragique de ce roy. Le même attrait pût engager les femmes d'Égypte & celles de Phénicie à inſtituer ces feſtes lugubres, où les unes pleuroient leur Dieu Apis, & les autres Adonis. *2. Paralip. c. 35.* *Herod. Strab. Diod. Sicul.*

Bien que par leur matiére, ces lamentations appartiennent de droit à l'Élégie, je n'oſerois aſſûrer qu'elles en eûſſent la forme, telle que nous la voyons dans Mimnerme, & dans ceux qui l'ont ſuivi. Pour eſtre en eſtat de prononcer ſur cette queſtion, il faudroit connoître préciſément, & l'auteur du vers élégiaque ou pentamétre, & le ſiécle où il a vêcu ; mais les Grammairiens ne furent jamais ſi partagez que ſur ce point de Litterature, & leur querelle eſtant encore indéciſe au temps d'Horace, il n'eſt guéres poſſible de la décider aujourd'huy :

Quis tamen exiguos elegos emiſerit autor,
Grammatici certant, & adhuc ſub judice lis eſt. *Horat. in Arte Poëtic.*

Si nous en croyons Suidas, c'eſt ou l'inſenſé Théoclès, ou le célébre Midas qui trouvérent le vers élégiaque; Théoclès dans le temps même de ſa démence, ou de ſa fureur, & Midas lorſqu'il rendoit les derniers devoirs à ſa mere. Si nous aimons mieux nous en rapporter à Terentianus Maurus, la gloire de cette invention eſt dûe à Callinoüs, ou pluſtoſt Callinus, car Strabon ne le nomme jamais que Καλλῖνος. Achille Stace, après en avoir donné l'honneur à Archiloque, ſemble balancer entre Clonas & Terpandre, & ſe déterminer enſuite pour Clonas. Herméſianax enfin prétend que c'eſt Mimnerme, dont Smyrne & Colophon ſe diſputent la naiſſance, qui a inventé le vers élégiaque.

Suid. in voce. Ἔλεγος.

In art. metr.

Achil. Stat. in poëtic. Horat.

Hermeſ. ap. Athen. l. 13.

Il ſeroit, à la vérité, difficile de choiſir entre des opinions ſi diverſes & ſi oppoſées, mais peut-eſtre eſt il aiſé de les réfuter. Elles n'ont d'autre fondement, la pluſpart, que des traditions incertaines, ou des paſſages mal entendus. Suidas n'allégue aucun témoignage en ſa faveur. Achille Stace cite bien l'opuſcule de la Muſique attribué à Plutarque; mais on y lit que Clonas, qui compoſa les loix de la flûte, fit auſſi des vers élégiaques, & non pas qu'il en fût l'inventeur. Je ne dis rien, ni de Terpandre, parce que l'auteur du même traité n'en fait point un poëte élégiaque; ni d'Archiloque, parce que celuy-cy eſt certainement poſtérieur à Callinus, ainſi que je le prouveray ailleurs. Pour Terentianus Maurus, il ne décide point, il rapporte ſeulement l'opinion de quelques Grammairiens, qui déféroient ſans difficulté à Callinus l'invention du vers pentamétre:

Quidam non dubitant dicere Callinoum.

Mais eſt-il vray-ſemblable que Strabon ait ignoré cette découverte de Callinus; ou que la connoiſſant, il ne luy en ait point fait honneur, luy qui parle ſi ſouvent de ce poëte, & preſque toûjours avec éloge?

Je pencherois donc plus volontiers vers l'opinion d'Herméſianax. Il eſtoit poëte élégiaque luy-même, & ſi ancien qu'il n'a point vû ruiner par Lyſimaque la ville de Colophon

Pauſan. in Attic.

ſa patrie. Il n'eut pas manqué, comme le remarque Pauſanias, d'en déplorer le malheur dans ſes Élégies.

Μίμνερμος δὲ τὸν ἡδὺν ὃς εὕρετο, πολλὸν ἀνατλὰς
Ἦχον, καὶ μαλακοῦ πνεῦμ' ἀπὸ πενταμέτρου,

dit Herméſianax. Quelque déciſif, cependant, que ſemble eſtre ce paſſage, je ne puis croire que Mimnerme ſoit l'inventeur du vers élégiaque. Contemporain des Sages, il a vû Pittacus & Solon, qui, dans la compoſition de leurs loix, avoient déja employé des vers de ce caractére; & j'ay prouvé que leur premier uſage fut de pleurer les morts. D'ailleurs, il eſt certain que ceux qui perfectionnérent les arts, paſſérent communément pour en eſtre les inventeurs; c'eſt donc en ce ſens que l'on rapporte à Mimnerme l'invention du vers élégiaque; il luy donna ſa perfection, & pour l'avoir rendu plus doux & plus harmonieux, il mérita le ſurnom de *Ligyſtade*.

In Ath. l. 13.

Diog. Laër.

Suid. Gyrald.

Peut-eſtre eſt-il encore le premier qui ait tranſporté l'Élégie des funérailles à l'amour; on ne voit du moins aucun Poëte avant luy, qui l'ait employée à cet uſage. Paſſionné dans ſa vieilleſſe pour une joueuſe de flûte, il dût en eſſuyer bien des rigueurs, & pour les vaincre, il compoſa des Élégies auſſi tendres que douloureuſes; c'eſt pour cela que Properce luy donne en ce point la préférence ſur Homére, qui n'auroit pas eû le même talent:

Plus in amore valet Mimnermi verſus Homero.

L. 1. Eleg. 9.

Bien-toſt après Mimnerme, l'Élégie déſormais conſacrée à l'amour, ne ſervit plus guéres qu'à peindre les déplaiſirs des amants. Herméſianax écrivit pour Leontium trois livres d'Élégies, & Battis fut l'objet de celles de Philétas; ils conſervérent pourtant à ce poëme quelque air de ſa premiére origine, en mêlant, pour le dire ainſi, les funérailles avec l'amour, dont ils chantérent les plus tragiques effets. Herméſianax mit en vers élégiaques l'hiſtoire de Leucippus qui deſcendoit de Bellérophon, & qu'un commerce inceſtueux avec ſa propre ſœur engagea dans un parricide; & Philétas déplora l'infortune

Ath. l. 13.

Parthen. erotic. de Polyméle, à qui ſon amour pour Ulyſſe penſa coûter la vie.

Telle fut à peu près chez les anciens la matiére de l'Élégie, avant que Tibulle, Ovide & Properce l'eûſſent preſque réduite aux ſeul intéreſts des amants. Horace nous a marqué les différents uſages auſquels ce poëme fut employé; & ces mêmes uſages ſont expliquez d'une maniére encore plus détaillée dans l'Art poëtique François.

Deſpr. Art. poët.

La plaintive Élégie en longs habits de deuil,
Sçait, les cheveux épars, gémir ſur un cerceuil.
Elle peint des amants la joye & la triſteſſe,
Flate, menace, irrite, appaiſe une maîtreſſe.

Au reſte, qu'après avoir gémi ſur un cerceuil, l'Élégie ait enſuite pleuré les diſgraces de l'amour; ce paſſage fut naturel. Les plaintes continuelles des amants, ne ſont-elles pas une eſpéce de mort? ou pour parler leur langage, *privez d'eux-mêmes*, ne vivent-ils pas uniquement *dans l'objet de leur paſſion?* Il eſtoit naturel encore, que s'eſtant ſervis de l'Élégie à ſe plaindre de leurs malheurs, ils l'employaſſent par une ſorte de reconnoiſſance, à faire éclater leur joye, & à chanter leurs triomphes.

Deſportes, éleg. 1.

Les Latins, excepté Ovide, ne connurent guéres d'autres uſages de ce poëme. Soit qu'ils louaſſent les plaiſirs de la vie champeſtre, ſoit qu'ils déploraſſent les maux que la guerre traîne après elle, c'eſtoit toûjours par rapport à leur amour qu'ils louoient ces plaiſirs, ou qu'ils déploroient ces maux. Tibulle a-t-il peint les délices de la campagne, l'ombre d'un peuplier qui le défend de l'ardente canicule, & la fraiſcheur d'une eau vive & pure, il vient à Délie: « pourvû, luy dit-il, » que j'aye le bonheur d'eſtre auprès de vous, à ce prix je de- » viens laboureur, & je conduis des troupeaux ſur une monta- » gne déſerte.

L. 1. eleg. 1.

Ipſe boves, modo ſim tecum, mea Delia, poſſim
Jungere, & in ſolo paſcere monte pecus.

Cette régle, que la pratique des anciens ſembloit devoir

rendre inviolable, les modernes l'ont communément négligée. Quelque ſujet qu'ils ayent traité la pluſpart, ils lui ont donné le titre d'Elégie, dès qu'ils luy en avoient donné la forme : comme ſi la forme ſuffiſoit toute ſeule pour caractériſer un poëme, ſans la matiére qui lui eſt propre ; ou que ce fuſt la nature des vers, & non pas celle de l'imitation, qui diſtinguât les poëtes. Peu de ceux qui, parmi nous, ou chez nos voiſins, ont écrit en langue vulgaire: ſont exempts de ce défaut : en quoy ils méritent ſans comparaiſon moins d'indulgence. Comme ils n'avoient point de meſure affectée à l'Elégie, il leur eſtoit plus indiſpenſable, puiſqu'ils vouloient s'y appliquer par préférence, de choiſir au moins des ſujets qui convinſſent à ce poëme. Pouvoient-ils, après cela, n'en pas manquer le caractére.

II. Part. Le caractére de l'Elégie.

Il n'eſt point de genre de poëſie qui n'ait ſon caractére particulier ; & cette diveſité que les anciens obſervérent ſi religieuſement, eſt fondée ſur la nature même des ſujets imitez par les poëtes. Plus leurs imitations ſont correctes & variées, & mieux ils ont rendu les caractéres qu'ils avoient à exprimer ; car le talent du poëte ne ſe meſure pas à la nobleſſe des images, mais à leur convenance avec les objets repréſentez : comme la capacité du peintre ne ſe prend pas abſolument de l'élégance des contours, mais de l'élégance qui convient aux figures qu'il introduit. Chaque genre a donc ſes loix, & ces loix luy ſont tellement propres, qu'elles ne peuvent eſtre appliquées à un autre genre : ainſi l'Eglogue ne quitte pas ſes pipeaux pour entonner la trompette, & l'Elégie n'emprunte point les ſublimes accords de la lyre.

Deſtinée dans ſa prémiére inſtitution aux gémiſſements & aux larmes, l'Elégie ne s'occupa que de ſes infortunes ; elle n'exprima d'autres ſentiments, elle ne parla d'autre langage, que celuy de la douleur : négligée comme il ſied aux perſonnes affligées, elle cherchoit moins à plaire qu'à toucher ; elle vouloit exciter la pitié, & non pas l'admiration. Elle retint ce même caractére dans les plaintes des amants, & juſques dans

leurs chants de triomphe, elle ſe ſouvint de ſa premiére origine : ſes penſées furent toûjours vives & naturelles, ſes ſentiments tendres & délicats, ſes expreſſions ſimples & faciles, & toûjours elle conſerva cette marche inégale, dont * Ovide luy fait un ſi grand mérite, & qui, pour le dire en paſſant, donne à la poëſie élégiaque des anciens tant d'avantages ſur la noſtre.

On s'imagine communément que, pour faire des Elégies, il ſuffit d'eſtre paſſionné, & que l'amour ſeul en inſpire de plus belles, que l'étude jointe au talent ſans l'amour. A entendre les poëtes eux-mêmes, ce n'eſt ni à Calliope, ni à Apollon, qu'ils doivent leurs ſuccès ; ils en ſont uniquement redevables à leurs Cynthies, ou à leurs Corinnes.

Non hæc Calliope, non hæc mihi cantat Apollo ;
Ingenium nobis ipſa puella facit.

Prop. l. 2. eleg. 1.

Mais s'ils n'avoient point eû d'autre Muſe, ni d'autre Apollon, comme ils affectent de le dire, ils n'auroient certainement pas atteint à cette perfection, qui leur a mérité les ſuffrages de tous les ſiécles. La paſſion toute ſeule ne produira jamais rien qui ſoit achevé, quelques traits brillants au plus, quelques penſées vives & naturelles ; mais qui, pour n'eſtre pas à leur place, ou pour n'eſtre pas exprimées d'une maniére convenable, perdront infiniment de leur prix. La paſſion, à la vérité, doit fournir les ſentiments ; mais c'eſt à l'art de les mettre en œuvre, & d'y adjoûter les graces de l'expreſſion.

Ce n'eſt pas que l'art ſoit néceſſaire à l'Elégie pour arranger ſes idées, ni qu'elle demande un diſcours bien ſuivi : ſon caractére n'admet point la méthode géométrique, & la ſcrupuleuſe exactitude repréſente mal la ſituation des perſonnes que la triſteſſe abbat, ou que la joie tranſporte ; car voilà proprement les paſſions que peint l'Elégie : mais l'art luy devient néceſſaire pour mettre dans ſes penſées un certain déſordre ſi conforme à la nature, & que les grands maiſtres ſeuls ont ſi bien connu. Ouy, s'il m'eſt permis de détourner

* *In pedibus vitium cauſa decoris erat.* Amor. lib. 3.

à l'Elégie

à l'Elégie ce qu'un de nos meilleurs poëtes applique à un autre genre,

Chez elle un beau desordre est un effet de l'art. *Despr. Art poët.*

C'est par-là sur-tout que Tibulle me paroît admirable : ses Élégies sont pleines d'écarts ingénieux, qui tour à tour luy font quitter & reprendre son sujet. S'il déteste la guerre, après avoir donné les noms les plus odieux à quiconque inventa l'art de forger des épées, il adjoûte incontinent, que *L. 1. el. 10.* l'avarice est le flambeau de toutes les guerres & de toutes les divisions ; il envie ensuite le bonheur de ceux qui ont vêcu sous le regne tranquille de Saturne : puis, comme s'il voyoit entre les mains de l'ennemi le trait mortel qui doit le percer, il conjure les Dieux de le secourir en des périls si pressants. Après une nouvelle digression sur la frugalité des premiers hommes, il revient sur ses pas, déteste encore la guerre, décrit aussi-tost les enfers, où elle précipite les guerriers avant le temps, & finit par les louanges de la paix.

Si le même poëte se plaint d'une maladie qui le rétient *L. 1. el. 3.* dans une terre estrangére, & l'empêche de suivre Messala, il regrette bien-tost le siécle d'or, cet heureux siécle, où les maux qui depuis affligérent les hommes, estoient absolument ignorez : puis revenant à sa maladie, il en demande à Jupiter la guérison. Il décrit ensuite les Champs Élysées, où Vénus elle-même doit le conduire, si la Parque tranche le fil de ses jours : enfin, sentant renaistre l'esperance dans son cœur, il se flatte que les Dieux, toûjours propices aux amants, luy accorderont de revoir Délie, que son absence rend inconsolable.

Il semble que si on estoit dans la situation que le poëte représente, on auroit les mêmes pensées que luy, on les arrangeroit, on les exprimeroit comme luy. Bien qu'il y ait un art infini dans ces petites digressions, on ne voit que la nature, & l'art est absolument caché.

Aussi * rien n'est-il plus opposé au caractére de l'Elégie que

* *Sententiolis-ne flendum erit ?* Quintil. l. 11. c. 2.

l'affectation. Celle-cy s'accorde mal avec la douleur, & bien loin d'exciter la pitié, elle n'eſt propre qu'à la détourner. Deſportes devoit-il eſpérer d'attendrir beaucoup ſa maîtreſſe, en luy diſant dans une de ſes Elégies : » Pour m'accabler à la » fois de tous ſes traits, le ciel a permis que je vous aye vûë : » il fut cependant en quelque ſorte ſenſible aux maux qu'il me » préparoit ; puiſque le jour malheureux où je vous vis ſi belle, » il ne ceſſa de pleuvoir : à quoy il adjoûte cette réflexion auſſi touchante qu'ingénieuſe :

Deſportes, eleg. 2.

Soit qu'il le fiſt d'ennuy de ma perte prochaine,
Soit qu'il portaſt le dueil de ma mort inhumaine.

Je ſçais qu'il y a des réflexions qui conviennent à l'Elégie, je veux dire celles qui naiſſent du fonds même de la penſée, & qui ſont pluſtoſt, à proprement parler, un ſentiment qu'une réflexion. C'eſt à des traits de ce caractére, que la ſupériorité du talent ſe fait connoître. Qu'un poëte ordinaire faſſe l'éloge de la campagne, il pourra bien dire que l'Amour naquit en ces beaux lieux, qu'il y prit naiſſance parmi les troupeaux, & que c'eſt-là qu'il apprit à tirer de l'arc ; mais il faut eſtre Tibulle pour adjoûter cette ingénieuſe réflexion, ou, pour le dire mieux, ce ſentiment vif & délicat : « Hélas » que ſa main eſt devenue ſûre pour mon malheur !

Li. 2. el. 1.

Hei mihi ! quàm doctas nunc habet ille manus.

Le Poëte Epique déploye à ſon gré tout ce qu'il a reçû de génie ; il emprunte le ſecours des plus nobles fictions, des figures les plus hardies ; il diſpoſe en ſouverain des hommes, des éléments, des Dieux mêmes : pour le Poëte Elégiaque, il n'a point ces grandes reſſources ; après le choix des penſées & des expreſſions propres, c'eſt en de petits traits heureux que conſiſtent preſque tout ſon mérite & toute ſa gloire.

Je dis, après le choix des penſées & des expreſſions propres ; car ce choix eſt toûjours ce qu'il y a de plus important & de plus eſſentiel. L'Elégie ne s'accommode point des penſées recherchées, ni même de celles qui ſeroient ſeulement

ingénieuſes & brillantes : ces derniéres pourroient faire honneur au poëte dans un autre genre, mais l'eſprit n'eſt point à ſa place, où il ne faut que du ſentiment. Ovide ſi eſtimable d'ailleurs, & par la beauté & par la facilité de ſon génie ; Ovide n'a pas toûjours ſçû éviter le défaut que je blâme icy : on diroit qu'il affecte de dire tout avec eſprit, & qu'il ſe ſoucie peu de paroiſtre touché. Pétrarque encore, parmi les modernes, n'eſt pas exempt du même défaut. Bien différent des amants heureux, qui ſouhaitent les ombres de la nuit, ce poëte ne ſoûpire qu'après le jour, parce qu'il voit alors deux ſoleils, ſi reſſemblants en lumiére & en beauté, que le ciel devient encore amoureux de la terre, ou, ſuivant l'explication de Vellutello, qu'Apollon encore ſenſible pour une mortelle, devient amoureux de Laure, comme il l'avoit eſté de Daphné changée en laurier :

Quaſi duo levanti,
Di beltate, e di lume ſi ſembianti
Ch'anco'l ciel della terra s'innamora,
Come gia fece alhor, ch'i primi rami
Verdeggiar. . . .

Sonetto 217.

Ces penſées ſi recherchées, ſont d'ordinaire fauſſes ; & bien qu'il ſoit toûjours indiſpenſable de penſer juſte, le vray doit principalement regner dans l'Elégie. Nous en avons une qui paſſe pour un chef-d'œuvre, laquelle peut nous fournir un exemple de ces penſées fauſſes & récherchées tout enſemble. Liſidor accablé de la perte d'Amarante, & ne pouvant expirer de douleur, invoque la mort en ces termes :

Lance un trait deſſus moy : je ne demande pas
Un de ceux dont les rois reçoivent le trépas.

Le temple de la mort.

comme ſi la mort avoit des traits particuliers pour les teſtes couronnées, ou, pour m'exprimer avec Racan, comme ſi les jours des bergers & des rois n'eſtoient pas coupez des mêmes ciſeaux.

Ode au P. Maynard.

Que diray-je des penſées ſublimes & des images pompeuſes dont le même poëme eſt rempli ? Après avoir dit, » qu'icy bas «

» tout eſt périſſable, que les thrônes & les rois ſont rongez par
» les vers; que tout paye le tribut au tyran des années, l'Auteur adjoûte:

Et nos peres ont vû ſon bras audacieux
Renverſer leurs autels, & foudroyer leurs Dieux.

Ce n'eſt pas ſur ce ton que Marcellus eſt pleuré dans une Elégie Latine. Le Poëte ne repréſente, ni *autels renverſez*, ni *Dieux foudroyez*: ces pompeuſes images convenoient peut-eſtre au héros fils d'Auguſte par adoption, l'héritier de l'empire, & les délices des Romains; mais le poëte ſçavoit trop que de telles images ſont réſervées à l'Ode ou à l'Epopée. Il ſe
» contente de dire tout ſimplement: » Une mort prématurée nous
» a ravi Marcellus; il ne luy a de rien ſervi d'avoir Octavie pour
» mere, & de réunir en ſa perſonne tant de vertus héroïques.
» Rien ne garantit de la commune loy, ni la force, ni la beauté,
» ni les richeſſes, ni les triomphes; de quelque rang que vous
» ſoyez, il faudra qu'un jour vous appaiſiez le Cerbére, & que
» vous paſſiez la barque de l'inéxorable Vieillard.

Prop. l. 3. elg. 16.

Sed tamen huc omnes; huc primus & ultimus ordo.
Eſt mala, ſed cunctis iſta terenda via.
Exoranda canis tria ſunt latrantia colla;
Scandenda eſt torvi publica cymba ſenis.

Auſſi quand Properce invoquoit les manes de Callimaque & de Philétas, il ne leur demandoit pas où les Muſes leur avoient inſpiré des vers pompeux; mais en quel antre ils avoient trouvé, l'un & l'autre, la ſimplicité propre de l'Elégie:

Id. lib. 3. el. 1. *Dicite quo pariter carmen tenuaſtis in antro!*

Tib. l. 3. el. 2. & l. 1. eleg. 1. Les images funébres conviennent parfaitement au caractére élégiaque; de-là vient dans les anciens cette affectation de ramener ſouvent l'idée de leur propre mort, & d'ordonner quelquefois la pompe de leurs funérailles, ou bien encore de finir leurs Elégies par des inſcriptions ſur des tombeaux. Tibulle a-t-il déclaré qu'il ne peut ſurvivre à la perte de Neæra qui luy

Prop. l. 1. el. 17. & 19. l. 2. el. 1. & 9.

avoit eſté promiſe, & qu'un rival luy avoit enlevée; il régle à l'inſtant l'ordre de ſes funérailles. Il veut, quand il ne ſera plus qu'une ombre légere, que cette même Neæra, les cheveux épars, pleure devant ſon bucher; mais il veut qu'elle ſoit accompagnée de ſa mere, & que toutes deux également affligées, & vêtuës de robes noires, elles recueillent ſes cendres, qu'elles les arroſent de vin & de lait, qu'elles les enferment dans un tombeau de marbre avec les plus riches parfums; & que pénétrées de douleur, elles verſent des larmes ſur ce tombeau. Il veut encore que cette inſcription faſſe connoiſtre que c'eſt la perte de Neæra qui a cauſé ſa mort: *Tib. l. 3. eleg. 2.*

Lygdamus hîc ſitus eſt, dolor huic & cura Neæræ
Conjugis ereptæ, cauſa perire fuit.

Saraſin dont nous n'avons qu'une Elégie, eſt peut-eſtre le ſeul de nos François qui ait connu le mérite de ces fictions. Pour fléchir Orante, il luy rappelle d'abord l'exemple des Déeſſes qui ont aimé; il adjoûte enſuite, que ſi ſes rigueurs luy oſtent la vie, l'Amour le vengera, en faiſant ſoupirer Orante pour quelque ame volage: *Alors*, continue-t-il:

Alors, s'il vous ſouvient de ma fidélité,
Vous vous plaindrez en vain de m'avoir maltraité.
Quand cet amant trompeur mépriſera vos charmes,
Vous viendrez arroſer mes cendres de vos larmes,
Et les yeux tout en pleurs, vous direz foiblement:
Alcidon, tu fus ſeul qui m'aimas tendrement.

Les images riantes ont auſſi leurs graces particuliéres, quand elles forment un contraſte avec la ſituation du Poëte, ou de ſes perſonnages. Qui pourroit, ſans eſtre touché, entendre ces plaintes de Pétrarque? » Le doux Zéphyr raméne à ſa ſuite la « verdure & les beaux jours; les bois retentiſſent du chant des « oiſeaux, les prairies ſe parent de mille couleurs; mais hélas, « ce renouvellement de toute la nature ne fait qu'accroître mon « tourment. Depuis le jour infortuné où j'ay perdu Laure, je «

» n'entends qu'à regret le ramage des oiſeaux ; & les plaines
» fleuries ne ſont pour moy que d'affreux déſerts :

Zephiro torna : e'l bel tempo rimena,
E i fiori, e l'herbe ſua dolce famiglia.
E garrir di Progne, e pianger Filomena....
Ridono i prati : e'l ciel ſi raſſerena.....
Ma per me laſſo tornano i piu gravi
Soſpiri, &c.

Ces ſortes d'images, au reſte, doivent eſtre employées avec beaucoup de retenuë ; il s'agit moins icy de peindre des objets gracieux, que d'exprimer des ſentiments tendres & délicats : les ſentiments ſont l'unique langage de la paſſion ; mais il y a un écueil à éviter, écueil contre lequel ont échoué la pluſpart de nos Elégiaques.

Deſpr. Art. poët.

Leurs tranſports les plus doux ne ſont que phraſes vaines ;
Ils ne ſçavent jamais que ſe charger de chaînes,
Que benir leur martyre, adorer leur priſon,
Et faire quereller les ſens & la raiſon.

Rien encore n'eſt plus inſipide, ni d'un plus mauvais gouſt,
Voiture. Deſportes. » que les louanges qu'ils donnent à leurs maîtreſſes. Tantoſt
» elles ont un eſprit adorable, qui ne pouvoit dignement habi-
» ter que dans un ſi beau corps, ou bien dans le firmament ;
L'Auteur du Temple de la mort. » tantoſt leurs yeux, vrayes lampes du jour, font honte aux
» aſtres mêmes ; l'amour y tient ſon celeſte empire, & la gloire
» de brûler à leurs flammes contente les plus ambitieux ; quel-
» quefois leur bouche divine eſt en merveilles féconde, & leurs
Menage. » charmants diſcours pourroient retirer les morts des monu-
» ments. Il y a dans toutes ces expreſſions une affectation qui décéle une imagination plus libre qu'on ne voudroit le perſuader, ce n'eſt point ainſi que le cœur s'exprime : les louanges qu'inſpire la paſſion, ſont infiniment plus ſimples & plus naturelles ; & Tibulle ne peint-il pas Sulpicie d'une maniére plus
» agréable, lorſqu'il dit, ce ſemble, avec tant de naïveté : » Les

graces préſident à toutes ſes actions, & ſont toûjours attachées « à ſes pas, ſans qu'elle daigne s'en appercevoir. Elle plaît, ſi « elle arrange ſes cheveux avec art : ſi elle les laiſſe flotter, cet « air négligé luy donne un nouvel éclat. Soit qu'elle ſoit vêtuë « de pourpre, ou qu'elle préfére à la pourpre une autre couleur, « elle ravit tous les cœurs. Tel dans l'Olympe, l'heureux Ver- « tumne prend mille formes différentes, & plaît ſous toutes « également. * «

Illam, quidquid agit, quoquo veſtigia movit, *Tib. l. 4. el. 2.*
Componit furtim, ſubſequiturque decor,
Seu ſolvit crines, fuſis decet ire capillis :
Seu compſit, comtis eſt veneranda comis.
Urit, ſeu Tyriâ voluit procedere pallâ :
Urit, ſeu niveâ candida veſte venit.
Talis in æterno felix Vertumnus olympo
Mille habet ornatus, mille decenter habet.

Je n'examineray point quelles ſont les parties de l'Elégie, ni par où il la faut commencer & finir. J'ay déja touché quelque choſe de ce dernier article, & l'on peut conſulter le P. Gallutius ſur l'un & l'autre. Je diray ſeulement d'après ce ſçavant Jéſuite, que l'Elégie a ſa propoſition & ſa narration, ainſi que l'Epopée : mais avec cette différence, que l'Elégie enveloppe avec art ſa propoſition, & que ſa narration eſt reſſerrée; au lieu que la propoſition de l'Epopée eſt diſtincte, & que ſa narration eſt très-eſtenduë. *De elegia.*

Maintenant, pour recueillir tout en peu de mots, l'Elégie doit ſon origine aux plaintes uſitées de tout temps aux funérailles. Tranſportée depuis à l'amour, elle ſervit aux plaintes des amants, & à leurs chants de triomphe. Mais quelqu'ait eſté ſon employ, ſoit de gémir ſur un cercueil, ſoit de peindre la triſteſſe ou la joye des amants, ſes penſées furent toûjours vives & naturelles, ſes expreſſions toûjours ſimples & faciles,

* Broukius croit que cette élégie eſt de Sulpitia, qui a fleuri ſous Domitien.

ſes images toûjours triſtes & lugubres, ou du moins éloignées de toute pompe & de toute oſtentation.

Voilà, Meſſieurs, ce que j'avois à dire ſur l'origine & le caractére de l'Elégie. Heureux! ſi j'avois ſçû répandre ſur mon ſujet une partie des agréments dont il m'avoit paru ſuſceptible.

PREMIER DISCOURS

SUR

LES POETES ELEGIAQUES.

Par M. l'Abbé SOUCHAY.

27. d'Avril 1728.

QUAND j'ay cherché l'origine de l'Elégie, & que j'ay eſſayé d'en eſtablir le caractére, je n'avois en vûë que la vraye Elégie, celle qui gémit ſur un cercueil, & qui peint la triſteſſe, ou même la joye des amants: je laiſſois à part les poëmes hiſtoriques, comme ceux de Callinus ou de Mimnerme; & les poëmes didactiques, comme les Αἴτια de Butas, ou les Faſtes d'Ovide, qui, pour eſtre écrits en vers élégiaques, ne ſont pas pour cela des Elégies. En effet, quoyqu'ils employent les mêmes vers, & meſlez de la même maniere, ils différent pourtant de l'Elégie, autant à proportion que l'Eglogue différe de l'Epopée. Tout poëme élégiaque, ſoit hiſtorique ou didactique, ne contient que des événements, ou des préceptes, & n'a guéres d'autre but que d'inſtruire; au lieu que l'Elégie imite des actions, & qu'au ſens des Stoïciens, elle ſe propoſe de purger en nous la triſteſſe par la triſteſſe même.

C'eſt, Meſſieurs, de l'Elégie conçûë de la ſorte, & diſtinguée de tout autre poëme, que j'ai eû l'honneur de vous entretenir; mais, en parlant des poëtes Elégiaques, vous ſentez qu'il m'eſt abſolument impoſſible d'employer la même diſtinction. Le temps nous a ravi preſque toutes les vrayes Elégies des Grecs; il ne nous reſte, du moins en entier, que celle qu'Euripide

qu'Euripide a inférée dans ſon Andromaque, & ſi l'on veut, celle de Callimaque ſur la mort de ſon ami Héraclite : or, dans un ſi grand nombre de poëtes à qui les anciens donnent le titre d'Ἐλεγοποιοὶ, comment démeſler ceux qui ont fait des Elégies, d'avec ceux qui ont ſeulement écrit en vers élégiaques ?

Hieronyme de Rhode avoit peut-eſtre eſtabli cette diſtinction dans un ouvrage qu'il avoit compoſé ſur les poëtes, & qui contenoit au moins cinq livres ; puiſqu'Athénée nous apprend que le cinquiéme eſtoit pour les ſeuls Lyriques : les autres, ſuivant la conjecture de M. Dodwel, laquelle eſt très-vray-ſemblable, eſtoient deſtinez à chaque eſpéce de poëtes en particulier. Malheureuſement cet ouvrage a péri, auſſi-bien que celuy de Proclus ſur la même matiére : Photius y avoit lû des détails ſur la pluſpart des poëtes, mais l'extrait qu'il nous a laiſſé, ne nous apprend rien de ces détails. *Diſſert. 3.*

Il eſt vray qu'entre les modernes, Gyraldus a bien défriché cette partie de la littérature ; mais quelque utile que ſoit ſon travail en général, j'oſe dire qu'il m'a peu ſervi pour le deſſein que je m'eſtois propoſé. Je me ſuis moins attaché à recueillir des faits perſonnels touchant les poëtes Elégiaques, qu'à m'inſtruire de leur caractére, ſoit par les fragments qui nous reſtent de leurs écrits, ſoit par les jugements que les anciens en ont portez.

Je parleray d'abord des Elégiaques Grecs, & je les diviſeray en deux claſſes : l'une pour ceux qui, à la vérité, ont fait des Elégies, mais qui ſont plus connus par d'autres genres de Littérature ; & l'autre pour ceux qui s'eſtant plus appliquez à celuy-cy, méritent davantage le titre d'Elégiaques. Pour ce qui eſt des Latins, ils ſeront la matiére d'un autre diſcours. **Diviſion.**

PREMIÉRE PARTIE.

Je mets *Archiloque* à la tête de la premiére claſſe. Pour Terpandre, que Glaucus, dans Plutarque, fait plus ancien qu'Archiloque, & que quelques modernes comptent parmi **I. Claſſe des Elégiaques Grecs.** *Opuſc. Muſ.*

Athen. l. 14. Procl. Plin. 7. les Elégiaques, je n'en diray rien, parce que les anciens le mettent seulement au rang des poëtes Lyriques.

Hygin. poët. Astron. Animadv. in Euseb. Archiloque estoit de l'Isle de Paros, & fils de Téléscles: il fleurit dans la quinziéme olympiade, ainsi que Scaliger l'a démontré. J'avoue qu'il n'est guéres connu que par ses Satires, & que Gyraldus ni Vossius ne font aucune mention de ses Elégies; mais on peut dire, qu'en cela même ils ont manqué d'exactitude, puisqu'elles sont citées par différents écrivains. On lit dans Athénée un distique entr'autres, où, par un orgueil, dont les poëtes ses successeurs n'ont que trop hérité, Archiloque vante les talents qu'il avoit reçûs des Muses. Bien qu'il s'y glorifie encore de n'estre pas moins favorisé de Mars, on trouve ailleurs des vers élégiaques qui éternisent sa lâcheté; non content d'avouer qu'il a fui dans un combat, & qu'il a jetté son bouclier, il adjoûte que la perte est légére, & qu'elle peut facilement se réparer: espéce de plaisanterie, ou de vanité, pour laquelle il fut banni de Sparte, & qui fit proscrire ses poësies; mais qui fut depuis plus heureusement imitée par un autre poëte.

Ath. l. 14.

In Plut. & S. Empir.

Plut. Val. Max. Horat. Od. 7. l. 2.

Les poësies d'Archiloque méritoient d'estre flétries à d'autres égards: quoyque Céphisodore, disciple d'Isocrate, ne luy reproche qu'une maxime dangereuse dans tous ses écrits, l'empereur Julien, dont l'autorité toute seule est icy d'un grand poids, en défend la lecture aux Prestres des fausses Divinitez; ce qu'il n'eût pas fait sans doute, s'il n'y avoit point eû d'autres choses à reprendre dans Archiloque.

L. 3. adv. Aristot.

Misopog.

Quoyqu'il en soit, les distiques dont j'ay parlé, & quelques autres qu'on lit aussi dans Athénée, y sont attribuez à Archiloque, comme tirez de ses Elégies.

Nous en avons un beau fragment sur un désastre public: *Stob. Serm. 123.* » Dans l'estat où nous sommes réduits, quelle ville dit-il, & » quel citoyen pourroit aimer les festins? la joye tumultueuse » qui les accompagne, s'accorderoit mal avec la douleur dont » nous sommes comme investis: tous les cœurs sont serrez par » la tristesse; mais dans les maux les plus violents, dans les » plus cruelles disgraces, les Dieux accordent la patience pour

remede ; remede dur à la vérité, mais néceſſaire pour nous, » dont le partage maintenant eſt de verſer des larmes, & de » pouſſer des ſoupirs. »

Dans une autre Élégie où il déplore l'infortune du mari de ſa ſœur, lequel avoit péri ſur la mer, il appelle à ſon ſecours, non plus la patience, mais les plaiſirs des ſens, en qui il déclare qu'il cherchera deſormais ſa conſolation, puiſqu'auſſi bien ſes larmes ſont inutiles au mort. *Plut. de audiend. poet.*

Ce n'eſt pas, dit l'empereur Julien, que la Muſe d'Archiloque ait chanté les plaiſirs comme celle d'Anacréon. Les outrages qu'il recevoit de toutes parts le jettérent dans la ſatire, & il en fit une ſi picquante en vers iambiques, dont il paſſe communément pour l'inventeur, que Lycambe qui en eſtoit l'objet, ſe pendit de déſeſpoir. Ainſi renonça-t-il à l'Élégie qui auroit bien pû ſoulager ſon reſſentiment, mais qui n'eût pas également ſervi ſa vengeance. *Orat. 7.*

Archiloque entraîné par cet eſprit divin qui fait les grands poëtes, manqua ſouvent d'ordre & d'œconomie, dit un célébre critique ; mais c'eſt par-là même qu'il dût exceller dans le genre élégiaque : genre qui demande moins une œconomie réguliére, ſi facile d'ailleurs, qu'un certain deſordre ſi peu connu, & pourtant ſi propre à repréſenter l'agitation des paſſions. Au reſte, quoyqu'il ne chargeât point ſes poëſies de fictions, il ne laiſſoit pas quelquefois d'en emprunter le ſecours ; perſuadé que la fiction eſt comme l'ame de la Poëſie, & que celle-cy ne peut ſubſiſter ſans celle-là. *Longin.* *Julien ibid.*

Clonas, qui fleurit un peu après Terpandre, nâquit à Tégée ſelon les Arcadiens, où à Thébes ſelon les Bœotiens. Mes recherches ne m'ont rien appris de luy, ſinon qu'il eſtoit tout-à-la fois poëte Élégiaque & poëte Épique. Seulement de ce que deux nations ſe ſont diſputé l'honneur de luy avoir donné la naiſſance, ne pourroit-on pas en inférer qu'il n'eſtoit pas tout-à-fait ſans mérite ? *Plut. opuſc. Muſ.*

Je n'auray guéres plus de choſes à dire de *Polymneſtus*, * à qui une tradition confuſe attribue l'invention du vers héroïque,

* *Sunt qui credunt illum inveniſſe Heroïca, item Elegias.* Plin.

& celle du vers élégiaque. Il eſtoit de Colophon, & ſi ancien, qu'Alcman qui a vêcu plus d'un ſiécle avant Cyrus, en faiſoit mention dans ſes poëſies. Athénée luy donne un certain Miletus pour pere, & Strabon en fait un célébre Muſicien. Comme il ne nous reſte aucun fragment de Clonas ni de Polymneſtus, & que nous ignorons ce que les anciens ont penſé de leurs ouvrages, il ne m'eſt pas poſſible de marquer quel fut le caractére de ces deux poëtes.

Il n'en eſt pas de même de *Sappho*, qui, au témoignage de Suidas, avoit compoſé pluſieurs Élégies. Quoyqu'elles ne ſoient pas venus juſqu'à nous, il eſt aiſé de juger, & par l'hymne qu'elle adreſſe à Vénus, & par cette ode admirable où elle exprime d'une maniére ſi vive les fureurs de l'amour. combien ces mêmes Élégies devoient eſtre tendres & paſſionnées. Voilà peut-eſtre ce qui a fondé cette eſpéce de tradition, qu'Ovide en a tiré ce qu'il y a de plus vif, & de plus touchant dans une de ſes Héroïdes. Plutarque dit que les vers de Sappho ſont une compoſition de feu, & qu'ils montrent au dehors la flamme qu'elle a dans le cœur.

Sappho Phaoni.

Plut. de amore.

Eſchyle, Euripide & Sophocle, ne dédaignérent pas de s'exercer auſſi ſur le genre élégiaque.

In vitâ Æſchyl.

Eſchyle, ſi nous en croyons un Anonyme, diſputa le prix d'une Élégie ſur la mort des Grecs qui s'eſtoient ſignalez dans la plaine de Marathon; il eût même la confuſion d'eſtre vaincu par Simonide: la grandeur de ſes figures, & la hardieſſe de ſon ſtyle eſtant bien plus propres à exciter l'admiration que la douleur, & par-là même ne convenant point à l'Élégie dont le caractére, qui eſt douloureux, éxige plus de ſimplicité. Cette hiſtoire, que Stanley ſemble adopter, m'eſt ſuſpecte dans quelques-unes de ſes circonſtances; c'eſt qu'entre Eſchyle & Simonide il s'agiſſoit moins de faire une Élégie que des Épitaphes, & cela pour les tombeaux, non de ceux qui avoient perdu la vie dans la plaine de Marathon, mais de ceux qui eſtoient morts dans la bataille qui ſe donna près de Platée. Pauſanias en effet nous aſſûre, que par une diſtinction alors peu commune, on leur avoit élevé ſéparément des tombeaux, & que l'on y avoit

In Bœotic.

gravé les inſcriptions de Simonide. Quoy qu'il en ſoit de cette hiſtoire, il eſt conſtant, & par le témoignage de Plutarque, & par celuy de Théophraſte, qu'Eſchyle avoit écrit des Élégies. *Sympoſ. l. 1. Hiſt. plant. l. 9.*

A l'égard de *Sophocle*, je ne ſçais ſur quelle autorité l'interprete d'Athénée luy donne pluſieurs Elégies tendres & paſſionnées. Il aura ſans doute confondu les deux Sophocles, dont le jeune en avoit compoſé pluſieurs; au lieu que Suidas, Ephæſtion & beaucoup d'autres, n'en attribuent qu'une ſeule au premier; encore ne diſent-ils rien du caractére de cette Elégie. *Dalec. in not. ad Ath. l. 13.*

Rien n'eſt plus touchant ni plus douloureux que celle qu'*Euripide* fait réciter par Andromaque: Ouy, dit cette malheureuſe princeſſe, en baignant de ſes larmes la ſtatuë de Thétis qu'elle tient embraſſée; » ouy, c'eſt une furie, & non une épouſe que « Paris amena dans Ilion, en y amenant Hélene. C'eſt pour elle « que la Grece arma mille vaiſſeaux; c'eſt elle qui a perdu mon « malheureux & cher époux, dont un ennemi barbare a traîné « le corps pâle & défiguré autour de nos murailles. Et moy « arrachée de mon palais, & conduite au rivage avec les triſtes « marques de la ſervitude; combien ay-je verſé de larmes, en « abandonnant ma ville encore fumante, & mon époux indigne- « ment laiſſé ſur la pouſſiére? Malheureuſe, hélas, que je ſois « obligée de ſurvivre à tant de maux, & d'y ſurvivre pour eſtre « l'eſclave d'Hermione, de la cruelle Hermione, qui me réduit « à me conſumer en pleurs aux pieds de la Déeſſe que j'implore, « & que je tiens embraſſée! « *Andr. act. 1. ſcen. 3.*

Voicy encore trois poëtes Tragiques qui firent des Elégies, Ion, Mélanthius & Aléxandre Etolien.

Le nom d'*Ion* en général a ſouvent eſté pris pour celuy de Jupiter, ainſi que l'obſerve Léopardus. Ion poëte élégiaque & tragique tout enſemble, eſtoit fils d'Orthoméne, & naquit dans l'iſle de Chio. Gyraldus a crû que c'eſt ſous le nom de ce même Ion, que Platon a mis un de ſes dialogues: mais outre que celuy qui en eſt le principal interlocuteur y eſt ſurnommé Ephéſien, & que le fils d'Orthoméne avoit conſtamment pris naiſſance dans l'iſle de Chio; le témoignage que *Emend. lib. 2. c. 20.*

Longin rend aux talents de celuy-cy, ne permet pas de le confondre avec le *Rhapſode* de Platon.

Ath. l. 10. La haine d'Ion pour Périclès eſt aſſez marquée dans Plutarque ; cet écrivain n'en rapporte point le motif, mais je crois l'avoir trouvé dans Athénée. Ion luy-même avouoit dans ſes Elégies, qu'il avoit eſté épris des charmes de Chryſilla fille de *Ibid.* Telée Corinthien ; & l'on ſçait de plus que Périclès en avoit auſſi eſté amoureux. Il eſt naturel de préſumer que Chryſilla ne donna pas la préférence au Poëte ſur le Capitaine ; & voilà ce qui en fondant la haine du Poëte, aura donna occaſion à pluſieurs Elégies.

L. 10. & 11. Il s'en faut bien cependant, que les fragments qu'Athénée nous en a conſervez, ne ſoient dans le caractére plaintif, à moins que ces fragments, qui ſont pleins des louanges de Bacchus, & qui ne reſpirent que la débauche, ne ſoient la fin de quelque plainte, ou, à l'exemple d'Archiloque, le poëte cherche ſa conſolation dans le vin. Cette maniére au reſte, ſeroit d'un mauvais gouſt, & contraire à la pratique des anciens ; il ſemble, ſuivant la remarque du Pere Gallutius ſçavant Jéſuite Italien, qu'ils ayent affecté, lorſqu'ils ne finiſſoient pas leurs Elégies par des inſcriptions funébres, de les finir comme ils les avoient commencées, & qu'ils ne les ayent crûës parfaites, qu'autant que la fin répondoit au commencement, ſoit pour la penſée, ſoit pour l'expreſſion même. Sans parler de Tibulle & d'Ovide, Properce, celuy des Elégiaques Latins qui a le plus imité les Grecs ; Properce, dis-je, fournit luy ſeul un grand nombre de ces ſortes d'exemples.

A juger des Elégies de *Mélanthius* par ſon caractére d'eſprit, elles devoient moins eſtre des plaintes que des Odes bacchiques. Ceux qui font mention de luy, nous le repréſentant *In Athen. l. 7.* comme un glouton. Au témoignage de Cléarque, il ſe plaignoit que la nature ne luy eût pas accordé un col de gruë, pour ſentir plus long-temps l'impreſſion du plaiſir : de-là vient qu'Archippe, dans une de ſes Comédies, le livre en- *Ibid.* chaîné aux poiſſons, pour en eſtre à ſon tour dévoré. Je ne ſçais de luy qu'un diſtique à la louange de Cimon, &

que Plutarque a cité dans la vie de ce grand homme.

On place communément *Aléxandre* Etolien dans la pleïade des Tragiques, qui ont vêcu sous Ptolémée Philadelphe. Il estoit fils de Satyrus & de Stratoclée & fut surnommé Etolien, parce qu'il avoit pris naissance à Pleuron ville d'Etolie. Les fragments qu'Athénée & Parthénius nous ont conservez de ses Elégies, menent à croire qu'il mérita le titre que Macrobe luy donne, d'excellent poëte. Il regne dans ses vers une douceur & une facilité qui enchantent; il ne faut pour s'en convaincre, que jetter les yeux sur le chapitre de Parthénius, où est racontée la triste aventure d'Anthée prince de Carie. A en croire Gyraldus, Virgile n'a pas dédaigné de prendre certaines choses des poësies d'Aléxandre : il le pouvoit sans doute, puisqu'il a bien tiré de celles de Catulle, & des ouvrages mêmes de Cicéron, ce qui luy paroissoit convenable; mais l'a-t-il fait? On cite Macrobe, & Macrobe dit seulement, que Virgile a donné à une des compagnes de Diane le nom d'*Opis*, qu'Aléxandre avoit donné à la Déesse elle-même. Voilà ce que Virgile a pris des poesies d'Aléxandre; le titre du chapitre * dans Macrobe n'annonce rien de plus. Estoit-ce la peine d'en faire une remarque?

Suid.

Ath. l. 15. Parthen. c. 14. Saturn. l. 5.

Platon & Aristote écrivirent aussi dans ce même genre. Aulu-Gelle l'assûre positivement du premier. Ses Elégies estoient d'un caractére bien tendre & bien passionné, si nous en jugeons par les vers qu'il fit pour Agathon, & que M. de Fontenelle a traduits de la sorte dans ses dialogues :

Lorsqu'Agathis par un baiser de flamme
Consent à me payer des maux que j'ay sentis;
Sur mes Lévres soudain je sens venir mon ame,
Qui veut passer sur celles d'Agathis.

Pour ce qui est d'*Aristote*, Olympiodore fait mention de ses Elégies à Eudémus, de l'une desquelles il cite quelques vers à la louange de Platon. Diogene Laërce parle encore d'une

In Gorg. Plat.

In vit. Arist.

* *Nomina quoque Virgilius non-nunquam in antiquissimis Græcorum historiis mutuatur.* L. 5. c. 22.

Elégie que ce même Philoſophe adreſſoit apparemment à ſa maîtreſſe, & qui commence par ces mots: Καλλιτέχνου τέχνη Θύγατερ.

Antimaque de Colophon, ou de Claros ville d'Ionie, eſtoit contemporain de Platon. Quintilien luy donne le ſecond rang parmi les poëtes Epiques; & Platon faiſoit une telle eſtime de ſes poëſies, qu'il envoya exprès au lieu de ſa naiſſance pour les recueillir. L'empereur Hadrien le préféroit à Homére, dont il voulut ſérieuſement ſupprimer les ouvrages: mais il n'a de rien ſervi à Antimaque d'avoir de tels protecteurs, ſa Thébaïde a péri avec ſes autres poëſies. Herméſianax ne l'a pas oublié dans la liſte des Poëtes amoureux. Touché d'une violente paſſion pour Lydé, ſoit qu'elle fût ſa femme, comme Plutarque l'a crû, ou pluſtoſt ſa maîtreſſe, comme l'aſſûre Cléarque, il la ſuivi juſques ſur les bords du Pactole; & l'ayant vû expirer ſous ſes yeux, il revint à Colophon, où, ſelon le même Herméſianax, il fit entendre les plus triſtes Elégies. Plutarque adjoûte qu'il y rappelloit tous les malheurs arrivez aux ſouverains, pour ſe conſoler par le ſouvenir de leurs infortunes; mais il faut avouer, que ſi l'enflûre tant de fois reprochée à la Thébaïde d'Antimaque, regnoit également dans ſes Elégies, il n'excella pas en ce genre. Les termes empoulez ſont le partage ordinaire des déclamateurs; ils ne ſçauroient partir d'un cœur véritablement touché; & ſi la Tragédie elle-même *, pour exprimer la triſteſſe & la douleur, employe preſque toûjours des expreſſions ſimples & familiéres, quelle doit eſtre en ce point la retenuë de l'Elégie?

Ap. Athen. l. 13.

Plut. conſol. ad Apollon.

Athen. ibid.

Deſpr. Art. poët.

Euphorion de Chalcis en Eubée, & fils de Polymnete, prit le gouſt de la poëſie ſous Archébule; il ſçût s'inſinuer dans la faveur de la reine Nicia, qui le combla de bien-faits: il paſſa enſuite en Syrie auprès d'Antiochus le Grand, & ce prince luy confia le ſoin de ſa bibliothéque.

Suid.

Il compoſa différents ouvrages, dont Meurſius nous a donné une liſte aſſez exacte, excepté qu'il luy attribuë l'Ἀποδιδοῦσα, qui doit eſtre renduë à Euphorion le Tragique, &

In not. ad Hellad.

* *Et Tragicus plerumque dolet ſermone pedeſtri.* Horat. Art. Poëtic.

fils

fils d'Eſchyle. Je ne parleray icy que des meſlanges qu'il publia ſous le nom de *Mopſopies*, parce que l'Attique, ainſi nommée autrefois, luy avoit fourni la matiére de ces meſlanges. Cornelius Gallux en avoit traduit une partie, & Parthénius en tranſporta dans ſes Erotiques les hiſtoires d'Harpalyce, de Trambélus, de Cizycus & d'Apriate. Il eſt vrayſemblable que ces hiſtoires qui repréſentoient les effets tragiques de l'amour, eſtoient écrites en vers élégiaques; & comme elles paroiſſoient extrêmement touchantes, on ſe faiſoit un plaiſir de les chanter; car Euphorion a eû ſes *Rhapſodes*, auſſi-bien qu'Homére.

Quintilien recommandoit la lecture d'Euphorion, & l'empereur Tibére ſe le propoſa pour modéle dans la compoſition de ſes poëſies grecques; il voulut même que ſon portrait & ſes ouvrages fuſſent placez dans les bibliothéques publiques. Mais ſi Euphorion a eû ſes partiſans, il a eû ſes cenſeurs auſſi, & des cenſeurs illuſtres. Pauſanias luy reproche d'avoir péché contre les régles de la vrayſemblance. Lucien l'accuſe d'aimer les détails, & les longues deſcriptions. Cicéron dit ſimplement que ſes poëſies ſont obſcures; mais un autre écrivain les compare aux énigmes des diſciples de Pythagore, qui appelloient la mer, *les larmes de Saturne*; & il adjoûte, que ces mêmes poëſies eſtoient le ſupplice des Grammairiens. Helladius enfin luy reproche d'avoir fabriqué de nouveaux mots, à l'imitation du premier Denys, qui en avoit rempli ſes Tragédies, & d'avoir allié des termes dont l'union ne rendoit point ſa penſée. Il cite entre autres celuy de ναυαγὸς, qu'Euphorion avoit adapté à Jaſon, quoyque ce mot ſignifie bien pluſtoſt un pilote, qu'un homme qui a fait naufrage. Tels ſont, en général, les jugements que les anciens ont portez des Poëſies d'Euphorion; & je crois pouvoir en tirer une induction particuliére, contre ſes Élégies. Le gouſt pour les termes nouveaux, & l'obſcurité qu'on luy reproche, ſont vitieux en tout genre de littérature, mais principalement dans le genre élégiaque.

Lib. 10.

Xiphil. ex Dion.

In Phocicis.

Cic. l. 2. de Divin.

Clem. Strom. l. 5.

Hellad. Chreſt.

Eratoſthéne eſtoit de Cyréne; il eût pour pere Aglaüs,

ou Agacleus, ſelon Eſtienne de Byzance, & pour maiſtres, Lyſanias & Callimaque. Poëſies, grammaire, philoſophie, mathématiques, tout eſtoit du reſſort d'Eratoſthéne ; il avoit embraſſé tous les genres ; mais auſſi il ne prima dans aucun, diſent Heſychius & Suidas : & c'eſt pour cela, ajoûtent-ils, qu'il fut ſurnommé Βῆτα, de la ſeconde lettre de l'alphabet. Strabon luy rend un témoignage bien différent : quoyqu'il le ménage peu ſur la géographie, il ne laiſſe pas d'aſſûrer en termes formels, qu'il fut tout à la fois un grand mathématicien, & un excellent poëte. Je ſçais que d'illuſtres modernes ont prétendu qu'Eratoſthéne avoit eſté ſurnommé Βῆτα, parce qu'ayant ſuccédé à Zénodote, qui le premier avoit eû ſoin de la bibliothéque d'Aléxandrie, il n'avoit eſté, luy, que le ſecond bibliothécaire. Mais outre que ce fait eſt avancé ſans autorité, n'auroit-on pas pû nommer de la ſorte Eraſtothéne, pour d'autres raiſons que celles qui ont eſté imaginées juſqu'icy, bien que ces raiſons nous ſoient inconnuës ? C'eſtoit en effet un uſage aſſez ordinaire chez les anciens, que de donner aux hommes les noms des lettres de l'Alphabet. Ainſi Pythagore fut ſurnommé Γάμμα, Antenor hiſtorien de Créte Δέλτα, Apollonius Ε'ψιλὸν, & un Tribun ſous l'Empire de Tibére Βῆτα. Ptolémée Ephæſtion en rapporte beaucoup d'autres exemples, & il y joint les raiſons de ces différentes dénominations.

Humfr. Hody Bibl. origin. l. 1. c. 8.

Marsh. init. chron.

In Phot.

Eratoſthéne avoit avancé que les Poëtes ne ſe propoſent que de plaire, & non pas d'inſtruire. Strabon refute ſolidement cette opinion dès l'entrée de ſa géographie. Je ne voudrois, moy, pour la réfuter que l'Elégie, ou pluſtoſt les vers élégiaques qu'il nous a laiſſez ſur la duplication du cube. Je conviendray ſans peine avec Gyraldus & Turnébe, qu'ils ſont faciles, doux, harmonieux ; mais il me ſemble qu'une Elégie françoiſe ſur la quadrature du cercle, ou ſur quelque autre point des Mathématiques, ſi elle eſtoit inſtructive comme elle pourroit bien l'eſtre, ne ſeroit guéres agréable, & ne plairoit que médiocrement : ces ſortes de ſujets n'eſtant pas ſuſceptibles des ornements de la poëſie.

Inter fragm. Erat. Oxon. 1672. & apud Eutoc.

Parthénius sera le dernier de ceux dont je parleray icy ; car je ne diray rien, ni de Rhianus de Créte, dont Schottus fait luy seul un poëte Elégiaque, & qui doit estre placé parmi les poëtes héroïques ; ni du frere de la célébre Artémise qui s'avisa de faire de l'Iliade un poëme Elégiaque, en adjoûtant à chaque vers d'Homére un vers pentamétre de sa façon ; ni d'un certain Aristocles enfin, qui a échappé aux recherches de Gyraldus & de Vossius, & dont Elien rapporte huit vers qui, à la vérité, sont moins un fragment d'Elégie, qu'une Epigramme. Le sujet est l'action d'une prêtresse d'Hermione Ville du Péloponnése, qui toute seule, & par une espèce de miracle conduisit à l'Autel un bœuf que dix homme eûssent à peine dompté. On peut voir sur cela Leopardus.

Schot. in not. ad Parthen.

Pigrès ou Tigrès

Hist. animal. lib. 11. c. 4.

Emend. l. 5. c. 18.

Parthénius de Nicée, car il y en a eû plusieurs, fut pris par Cinna dans la guerre de Mithridate & bientost après mis en liberté en considération de ses talents. Je n'examineray point si c'est le même Parthénius dont Tibére goûtoit si fort les poësies, ni comment il auroit pû dédier à ce Prince un de ses Ouvrages ; vû qu'entre la mort de Mithridate, & l'avénement de Tibére à l'empire, il y a un intervalle de soixante & seize ans ; je ne ferois que répéter ce qu'ont déja dit plusieurs critiques. Ils suppose nt que Parthénius fut pris extrêmement jeune, qu'il mourut dans un age très-avancé, & qu'il dédia un de ses écrits à Tibére, non lorsqu'il estoit déja Empereur, mais plusieurs années avant son avénement à l'Empire, & c'est par ces trois suppositions qu'ils levent la difficulté.

Lloyd. Bayle.

Parthénius avoit composé bien des ouvrages ; mais il n'y a que ses *Erotiques* qui soient venus jusqu'à nous. Artémidore luy donne le titre d'Elégiaque, & Suidas lui attribuë entre-autres, un poëme sur la mort d'Areté son épouse, & des Elégies sur Vénus. Je n'ignore pas que le Scholiaste de l'Anthologie, & l'auteur d'une Dissertation sur les anciens Mythologues, après luy, attribuent ces mêmes Elégies à Parthénius de Chio ; mais un critique moderne a prouvé qu'elles devoient estre renduës à Parthénius de Nicée, comme estant le plus connu. En effet, suivant sa remarque, qui est très-judicieuse,

Oneiroc. l. 4.

Bayle au mot Parth.

dans le cas de plusieurs écrivains du même nom, lorsque l'un d'eux est cité tout simplement, c'est toûjours le plus célébre que regarde la citation : or, les Elégies dont il est question sont simplement attribuées à Parthénius ; au lieu qu'ailleurs, c'est tantoſt Parthénius le Phocéen, & tantoſt celuy de Chio, ou même le fils de Denys dont on allégue les témoignages.

In πῶς δεῖ ἱστορίαν, &c.

Parthénius, dit Lucien, aimoit les détails & les descriptions ; en sorte que, s'il avoit eû a décrire une descente aux enfers, il n'eût pas manqué de remplir son ouvrage d'une infinité de circonstances, *approchant l'eau jusqu'aux levres de Tantale, & faisant faire plusieurs tours à Ixion sur sa roue :* censure d'autant plus hardie, qu'elle semble envelopper avec Parthénius les plus grands poëtes de l'antiquité, & condamner sur-tout la pratique des meilleurs Elégiaques, qui sont pleins de ces détails, ou de ces sortes de digressions.

SECONDE PARTIE.

II. Classe des Elégiaques Grecs.

Après vous avoir entretenu, Messieurs, sur les poëtes, qui à la vérité, ont fait des Elégies, mais qui sont plus connus par d'autres genres de littérature ; je viens maintenant à ceux qui, s'estant plus appliquez à l'Elégie, méritent davantage le titre d'Elégiaques.

Je commence par *Callinus*, que l'anonyme imprimé à la suite de Censorin, semble confondre avec Callimaque, puisqu'il nomme celuy-cy avant Mimnerme, comme si Mimnerme estoit postérieur à Callimaque : *Post hos secuti Elegiarii Callimachus, Mimnermus.*

Callinus, à qui Ephése donna la naissance, est un des poëtes Elégiaques le plus illustre & le plus ancien : il parut certainement avant Archiloque. Callinus, en effet, représente les Magnésiens comme un peuple florissant, & dont la fortune secondoit les armes dans la guerre d'Ephése ; au lieu qu'Archiloque parle de ce même peuple, comme d'un peuple asservi ; puisqu'il invite à pleurer leur oppression. Et c'est de-là qu'après Strabon & Clément d'Alexandrie, je conclus que Callinus est antérieur à Archiloque : j'en concluray encore,

Strab. l. 14. Clem. Strom. l. 1.

qu'il eſt abſolument faux, que juſqu'à celuy-cy, les Grecs n'ayent connu d'autres vers que les vers hexamétres, comme l'ont prétendu Lorenzo Fabri, & le Pere Meneſtrier, puiſque Callinus leur en avoit déja fait entendre d'une autre meſure. *Meneſt. repréſ. en muſique.*

Voſſius, dont l'ouvrage ſur les poëtes n'eſt guéres qu'un abbrégé des dialogues de Gyraldus ſur la même matiére, range Callinus dans la claſſe des poëtes dont le temps eſt incertain : mais un vers de Callinus même, & que Strabon a conſervé, peut nous aider à découvrir le ſiécle où il a vêcu. Ce poëte avoit écrit en vers élégiaques l'hiſtoire de ſon temps ; & dans cet ouvrage, il ſembloit voir l'incurſion de ces peuples, qui, ſortis du Boſphore Cimmérien, ſe jettérent ſur l'Aſie. Voilà, dit-il, qu'une armée formidable de Cimmériens prépare quelque irruption.

Νῦν δ' ὅτι Κιμμερίων στρατὸς ἔρχεται ὀμβριμοεργῶν. *Strab. l. 14.*

Ce qu'il ſemble voir icy, il le vit en effet, puiſqu'il nous apprend que la priſe de Sardes en fut une des ſuites. Or Paul Oroſe rapporte cette irruption à la trentiéme année avant la fondation de Rome, c'eſt-à-dire, vers le commencement des olympiades ; c'eſt donc en ce temps-là que floriſſoit Callinus. Quelque heureuſe cependant que ſoit cette découverte, je ſuis bien éloigné de m'en faire honneur ; je la dois toute entiére au célébre auteur de l'*Antiquité des temps reſtablie*. *Comment. Propher.*

Il ne nous reſte rien de Callinus qui ſoit un peu conſidérable, ſi ce n'eſt des vers élégiaques recueillis par Stobée. Il eſt vray-ſemblable que ces vers furent compoſez avant la défaite des Magnéſiens, & dans le temps même de leur proſpérité. Les Magnéſiens profitant de leurs victoires, s'eſtoient avancez juſqu'aux portes d'Ephéſe, ſans que ſes habitants ſongeaſſent à leur défenſe ; & Callinus eſſaya de les tirer de l'eſpéce de léthargie dans laquelle ils eſtoient enſevelis.

Juſqu'à quand, lâche & coupable jeuneſſe, *leur dit-il*, juſqu'à quand languirez-vous dans une indigne oiſiveté ? Ne « *Stob. ſerm. 49.*

» craignez-vous point les ſanglants reproches de nos voiſins ?
» La guerre frémit à vos portes, & vous, tranquilles ſpectateurs,
» on diroit que vous jouiſſez d'une profonde paix ! Que ne mar-
» chez-vous à l'ennemi qui menace vos maiſons ? Il ſeroit beau
» du moins d'expirer en combattant, puiſqu'une gloire immor-
» telle attend ceux qui expoſent leur vie pour la patrie, &
» qu'auſſi-bien la mort vient toujours au temps marqué par les
» deſtinées : ainſi, dès qu'on ſonnera la charge, armez-vous
» d'un courage intrépide, & fondez ſur l'ennemi. Nul n'échappe
» au ciſeau de la Parque, * fût-il de la race des immortels ; & la
» mort vient ſurprendre dans le ſein de leur famille ceux qu'une
» fuite honteuſe avoit dérobez aux périls du combat : ils meurent
» haïs & déteſtez ; au lieu que l'homme courageux laiſſe après luy
» d'éternels regrets ; tous le pleurent après ſa mort, & pendant ſa
» vie il eſt honoré comme un demi-Dieu, parce que tous le re-
» gardent comme leur appuy, & comme leur défenſeur.

Camerarius eſtoit tellement enchanté de ces vers, qu'il en inféra la traduction dans un diſcours Latin, où il excitoit les princes Chreſtiens à tourner leurs armes contre les infidéles ; auſſi Callinus excella-t-il dans le genre élégiaque. C'eſt le témoignage que luy rend Proclus dans ſa Chreſtomathie : λέγει δὲ ἀρίσευσαι τῷ μέτρῳ Καλλῖνόν τε τὸν Ἐφέσιον, dit Photius dans l'extrait qu'il nous en a laiſſé.

La pluſpart des Modernes s'accordent, ce ſemble, à luy déférer, ſur la foy de Terentianus Maurus, l'invention du vers pentamétre ; mais j'ay déja remarqué dans mon diſcours ſur l'Elégie ; que cet écrivain rapporte, non ſon opinion, mais celle de quelques Grammairiens qui n'héſitoient point à reconnoiſtre Callinus pour l'inventeur du vers élégiaque.

Terent. Maur. in Art. metr.

J'adjoûteray icy, que les arts marchant lentement vers la perfection, il n'eſt guéres vray-ſemblable par-là même, que Callinus ſoit l'inventeur du vers élégiaque. Combien la Grece dût-elle produire de mauvais poëtes héroïques, avant que de produire Homére ? Et par quels dégrez noſtre poëſie avoit-elle paſſé, avant que d'arriver au point où nous la voyons ?

* Οὐδ' εἰ προγόνων ἦ γένος ἀθανάτων.

Callinus encore eſt le premier, qui, au témoignage de Strabon, mit en vogue la fable d'Apollon Sminthien; mais il eſt certain qu'Apollon fut adoré ſous ce nom long-temps avant Callinus: « Fils de Latone écoutez ma voix, dit le Sacrificateur Chryſès! Dieu de Sminthe, ſi jamais vous vous eſtes plû « aux ſacrifices des taureaux & des chévres que j'ay offerts ſur vos « *Iliad. 1.* Autels, exaucez mes vœux! & que les Grecs accablez de vos « traits payent cherement mes larmes! » Ce n'eſt donc pas Callinus qui le premier a imaginé cette fable. Il y avoit au moins ſur cela quelque tradition, & peut-eſtre Callinus eſt le premier qui l'ait recueillie dans ſes poëſies.

Après Callinus je n'ay point trouvé de poëte Elégiaque plus ancien que le célébre *Mimnerme*, dont Smyrne & Colophon ſe diſputérent la naiſſance. Il eſt antérieur de quelques olympiades aux Sages en général; cependant il vit Solon, comme il eſt aiſé de le prouver. Mimnerme qui ne trouvoit rien d'agréable ſans l'amour, & qui ne reſpiroit que le plaiſir, devoit par une conſéquence bien naturelle, déteſter la vieilleſſe, qui en eſt ennemie: auſſi demandoit-il aux Dieux de ne pas eſtendre ſes jours au-delà de ſoixante ans.

Αἰ γὰρ ἄτερ νούσων καὶ ἀργαλέων μελεδώνων
Ἑξηκονταέτη μοῖρα κίχοι θανάτου. *Diog. Laert. in Solone.*

Solon luy conſeilla de changer ces vers:

Καὶ μεταπείθεσον λιγέως τάδε, ὧδε δ' ἄειδε·
Ὀγδωκονταέτη μοῖρα κίχοι θανάτου.

comme s'il luy diſoit, ſubſtituez le nombre de quatre-vingt à celuy de ſoixante, & priez alors les Dieux immortels de terminer voſtre carriére, j'y conſens.

[a] Gyraldus, & [b] Voſſius après luy, ont abſolument défiguré

[a] *A ſolone increpitum ait Laertius, quòd ſexageſimum annum fatalem homini ſtatuiſſet, octogeſimumque potius ſtatuendum monuit.* Gyrald. Dial. 3. de poët.

[b] *Superſunt hodieque ejus verſus adverſus Solonis ſententiam. annum ſeptuageſimum homini ſupremum ſtatuentis; nam ille octogeſimum potius fatalem arbitrabatur.* Voſſ. de poët.

ce paſſage : ils ont pris l'un & l'autre le ſouhait de Mimnerme pour une aſſertion, & la correction de Solon par une critique ſérieuſe, ſans faire réflexion qu'en ce cas, Solon ſeroit en contradiction avec luy-même ; puiſqu'en une de ſes Elégies, il avoit borné à ſoixante-dix ans la durée de la vie humaine. Σόλων δὲ ὅρον ἀνθρωπίνου βίου φησὶν ἔτη ἑβδομήκοντα, dit Diogéne Laërce dans ſa vie.

Mais il ſuffit d'avoir relevé en paſſant une faute, qui, toute groſſiére qu'elle eſt, ne paroît pas fort eſſentielle : je reviens à Mimnerme. Le gouſt qu'il avoit pour le plaiſir, ne luy permit guéres de chanter autre choſe que l'amour ; l'amour fut le ſujet ordinaire de ſes vers ; & les talents qu'il avoit pour l'Elégie, il les tourna tous vers ce même objet. Les fragments qui nous reſtent de luy, ne reſpirent que la volupté : une ſeule maxime y eſt ſans ceſſe rebattuë ; c'eſt que les fleurs de la jeuneſſe doivent eſtre rapidement cueillies, & que la mort eſt préférable à la vieilleſſe, qui nous enléve nos plaiſirs, & nous améne avec elle un eſſain de maux : » Hâtons-
» nous, dit-il, de cueillir les fleurs de noſtre printemps ; de cet
Stob. ſerm. » âge ſi précieux qui s'envole comme un ſonge. Semblables
61. 96. 115. » aux feuilles que produit la premiére ſaiſon, on voit tomber
& Fulv. Urſin. » les graces de la jeuneſſe ; nous avons peu de temps à en jouir.
» L'affreuſe vieilleſſe qui nous talonne inceſſamment, nous en
» dépouillera bien-toſt ; & nous ne ſerons plus que des objets
» de mépris & d'horreur.

Mimnerme en fit la triſte expérience ; il devint vieux, & déja ſur le retour, il aima éperdûment une joueuſe de flûte ap-
Hermeſ. apud Athen. l. 13. pellée *Nanno* ; il eût beaucoup à ſouffrir de ſes rigueurs, πολὺν ἀνάτλας ; & pour les fléchir, il compoſa des Elégies ſi tendres &
Ibid. ſi belles, qu'au rapport d'Athénée, on ſe fit un plaiſir de les chanter. Il les avoit recueillies ſous le nom de ſa maiſtreſſe, & je croirois volontiers qu'elles eſtoient diviſées en deux livres ; du moins eſt-il certain que Porphyrion luy en attribuë deux en
Porphyr. in Ep Horat ad Jul. Flor. l. 2. général : *Mimnermus duos luculentos libros ſcripſit*, dit cet habile Grammairien ; peut-eſtre auſſi qu'avec ce recueil d'Elégies, Porphyrion avoit en vûë le poëme Elégiaque de Mimnerme

ſur

ſur le combat de ceux de Smyrne & des Lydiens, gouvernez alors par Gygès. *Pauſ. in Bœotic.*

Je crois qu'il ne nous reſte abſolument rien de ce poëme, & que les divers fragments raſſemblez par Stobée & par Fulvius Urſinus ſont du recueil des Elégies. Ce qui me détermine à le croire, eſt que ces fragments ne contiennent preſqu'autre choſe que des plaintes ſur la vieilleſſe ; & ces plaintes vont parfaitement au recueil des Elégies que Mimnerme eſtant déja ſur le retour avoit compoſées pour *Nanno*.

Ils ſuffiſent, au reſte, ces fragments, pour nous faire connoître & le caractére, & les talents de Mimnerme. Son ſtyle eſt ſi facile & ſi agréable, & ſa poëſie ſi douce & ſi harmonieuſe, qu'il n'eſt pas ſurprenant qu'on luy ait donné le ſurnom de Ligyſtade, & qu'Agathocle en fît ſes délices. Properce qui exalte la douceur de ſa poëſie, la trouve infiniment propre pour les plaintes amoureuſes. Strabon le met avec diſtinction au nombre de ceux qui illuſtrérent la ville de Colophon, & Solin dit, que ſa réputation s'eſtoit répanduë dans tout l'Univers ; mais ce qui achéve ſon éloge, eſt qu'Horace le préfére à Callimaque, ou du moins qu'il inſinuë, ſuivant Lambin, que les anciens donnoient à Mimnerme la préférence ſur Callimaque : *Suid. in voce* Μιμνερ. *Alex. Ætol. in Ath. l. 13. Prop. lib. 1. el. 9. Strab. lib. 14. Solin. c. 40.*

Diſcedo Alcæus puncto illius, ille meo quis!
Quis niſi Callimachus! ſi plus adpoſcere viſus,
Fit Mimnermus, & optivo cognomine gaudet. *Horat. l. 2. ep. 2.*

Voicy, Meſſieurs, un poëte d'un caractére bien différent. Si Mimnerme prit l'amour pour la matiére de ſes Elégies, s'il excella dans les plaintes amoureuſes, *Tyrtée* excella à chanter la valeur guerriére ; & ce qui eſt plus admirable, il réuſſit à l'inſpirer ! *Olymp. 36.*

Mares animos in Martia bella
Verſibus exacuit. *Horat. in Art. poët.*

Rien, ſelon luy, n'eſtoit comparable à la valeur guerriére ; ſans elle, il comptoit pour rien, non ſeulement de réunir en

soy, & la force des Cyclopes, & la beauté de Tithon, & les richesses de Midas, & l'éloquence d'Adraste; mais encore de remporter à la fois tous les prix des jeux Olympiques; point de véritable gloire, point de réputation flateuse, que celle qui vient de s'estre signalé dans une meslée. Ses vers ne respiroient que le mépris de la mort, & la mort même pour la patrie; aussi firent-ils sur les Spartiates les plus vives impressions. Ces peuples avoient reçû plusieurs échecs qui leur avoient abbatu le courage; mais à peine eûrent-ils entendu les vers de Tyrtée, qu'ils attaquérent les Messéniens avec fureur, & la victoire qu'ils remportérent en cette occasion, termina à leur avantage une guerre qu'ils ne pouvoient plus soûtenir. J'ay pour garants de ce détail, Justin, Orose & Acron. Il est vray que celuy-cy attribue encore à une autre cause la victoire des Spartiates: Tyrtée Athénien & fils d'Archimbrote inventa la trompette, dit-il; & le bruit de cet instrument jusques-là inconnu aux Messéniens, les jetta dans une telle épouvente, qu'il fut aisé aux Spartiates de les vaincre: *Is primus tubam invenit.... & ita Lacedæmonii vicerunt, cum novus tubæ sonitus hostes terruisset.*

Stob. serm. 49.

Justin. l. 3. Oros. l. 2. Acron in Horat. poët.

Je ne m'arresteray point icy à le réfuter, non plus que Porphyrion qui semble adopter le même sentiment. Peut-estre me suis-je déja trop estendu sur un article que les recherches de M. l'Abbé Sevin ont épuisé. Je passe à Périandre & aux autres Sages, qui comme luy composérent des vers élégiaques.

Porphyr. in Horat. Art. poëtic.

Périandre, non le tyran de Corinthe si connu par ses crimes & par ses malheurs, mais un autre, que Sotion, Héraclide & Pamphila distinguent de ce tyran; Périandre, dis-je, aussi-bien que *Pittacus*, *Solon*, *Chilon*, *Hippias*, écrivirent en vers élégiaques leurs préceptes de Religion, de Morale & de Politique: en quoy ils eûrent pour imitateurs *Théognis* de Mégare, & *Phocylide*. A peine est-il échappé de tous leurs ouvrages quelques fragments, si l'on en excepte deux pieces de Solon; l'une où il fixe à soixante-dix ans la durée de la vie humaine, & que Philon, & Clément d'Aléxandrie nous ont conservée, mais avec des différences remarquables; l'autre sur les causes qui attirent la ruine des Villes; & les préceptes de Theognis

Olymp. 38. *Diogen. Laert. in Periand.*

Philo περὶ κοσμοπ. *Clem. Strom. l. 6.*

Demost. περὶ τῆς παρα πρεσβείας.

enfin, où l'on a inseré beaucoup de vers qui appartiennent à Solon, & à plusieurs autres, sous le nom de qui on les trouve citez dans les Anciens.

Au reste, quoique les vers d'Homére, qui selon Athénée, négligeoit la mesure en faveur du chant, soient au jugement du même Auteur, moins réguliers que ceux de Périandre & des autres Sages, je crois qu'en perdant leurs écrits nous avons infiniment plus perdu du costé de la morale que du costé de la poësie. Les anciens qui font mention de Périandre, de Pittacus, de Chilon & d'Hippias, disent simplement qu'ils ont laissé des loix ou des preceptes en vers Elégiaques; & si nous en jugeons par ce qui nous reste en ce genre, contents d'instruire par l'exposition nue de leurs préceptes, ils songérent peu à intéresser par des épisodes agréablement inventez: épisodes, qui sont pourtant, si j'ose m'exprimer ainsi, l'ame de la poësie didactique, & dont les Grecs ne connurent peut-estre jamais le prix & la nécessité. *Athen. lib. 14.*

Ce n'est pas que je veuille envelopper dans la même censure les poësies de Solon. Le gousst qu'il avoit pour Homére forme un préjugé qui leur est favorable. Et Platon, dans son Timée, semble convenir que si Solon s'estoit fait de la poësie une occupation sérieuse, il n'eût point esté inferieur aux plus grands poëtes, pas même à Hésiode, ni à Homére: οὔτε Ἡσίοδος, οὔτε Ὅμηρος, οὔτε ἄλλος οὐδεὶς τῶν ποιητῶν, εὐδοκιμότερος ἐγένετο ἂν ποτε αὐτοῦ. Mais voicy, si je ne me trompe, quelque chose de plus décisif en sa faveur. Les Athéniens épuisez par la guerre qu'ils avoient soûtenue contre ceux de Mégare au sujet de Salamine, deffendirent sous peine de la vie d'en faire désormais mention. Solon, qui crût qu'un pareil édit deshonoroit sa patrie, fit l'insensé, composa une Elégie, la récita; & cette Elégie fit une telle impression sur le peuple, & sur Pisistrate même, qu'à l'instant le décret fut révoqué, & que la guerre recommença plus vivement qu'auparavant. Ce poëme intitulé *Salamine*, contenoit cent vers; & Plutarque qui en cite les deux premiers, en parle avec admiration: τοῦτο τὸ ποίημα Σαλαμὶς ἐπιγέγραπται, καὶ στίχων ἑκατόν ἐστι χαριέντως πάνυ πεποιημένον. *Olymp. 46. Cic. de orat. l. 3. Init. Tim. Plutarc. in Solone.*

J'oubliois preſque ce vers célébre tiré d'une autre Elégie de Solon :

Plut. ibid. Αἰεὶ γηράσκω πολλὰ διδασκόμενος.

Je dis célébre, parce que Ciceron en fait uſage dans ſon traité ſur la vieilleſſe, & que Platon qui dans ſon *Lachès*, expliquant ce mot, ſemble ne le pas déſapprouver, le traite ailleurs de paradoxe. Solon ne mérite pas d'eſtre écouté, dit ce philoſophe, lorſqu'il prétend qu'en vieilliſſant on peut beaucoup apprendre ; car cela eſt encore moins poſſible que de courir beaucoup : Σόλωνι γὰρ οὐ πειστέον, ὡς γηράσκων τις πολλὰ δυνατὸς μανθάνειν, ἀλλ' ἧττον ἢ τρέχειν. Je n'eſſayeray point de concilier Platon avec luy-même, ni avec Ciceron ; je laiſſe à de plus habiles que moy une diſcuſſion, qui d'ailleurs n'eſt pas trop de mon ſujet.

Plato l. 7. πολιτ.

Ce ſeroit icy le lieu de parler des ſtatuës qui furent érigées à Solon, & des autres honneurs que les Athéniens luy décernérent ; mais je ne diſſimuleray point, que ces ſtatuës & ces honneurs, furent moins la récompenſe de ſes talents, que celle des bien-faits dont il avoit comblé ſes citoyens.

Olymp. 48. *Pauſan. in Bœotic.* *Plut. de Muſica.*

Il n'en eſt pas de même de *Sacadas* Argien, qui fleurit à peu près dans le même temps. La ſtatuë qu'on luy érigea ſur l'Hélicon, près de celles d'Arion & de Thamyris, luy fut uniquement élevée en conſidération de ſes talents pour l'Elégie : il en avoit trois fois remporté le prix aux jeux Pythiens, & Pauſanias marquant la date du premier de ces prix, il eſt ſurprenant que Voſſius ait placé Sacadas parmi les poëtes dont le temps eſt incertain. Ce fut l'année même où les Amphictyons, qui préſidoient aux jeux Pythiens, y introduiſirent l'uſage de la flûte, que Sacadas fut vainqueur pour la premiére fois ; or cette année, ſelon Pauſanias, eſt la troiſiéme de la XLVIII.e olympiade. Cette victoire fut célébrée par Pindare ; & c'eſt pour avoir mal entendu le commencement de ſon ode, que le ſculpteur qui fit la Statuë dont j'ay parlé, repréſenta Sacadas auſſi petit que la flûte qu'il luy avoit miſe à la main, comme l'inſtrument & le trophée de ſes victoires : ὁ δὲ Σακάδας

In Phocic.

τῷ Ἀργείου τὸν ἀνδριάντα πλάσας, οὐ σωιὰς Πινδάρου τὸ ἐς αὐτὸν προοίμιον, ἐποίησεν οὐδὲν ἐς τὸ μῆκος τῷ σώματος εἶναι τῶν αὐλῶν μείζονα τὸν αὐλητήν.

Le temps nous a tellement ravi les Elégies de Sacadas & ſes autres poëſies, qu'il ne nous en reſte abſolument rien; ſeulement, il eſt vray-ſemblable que ſes Elégies eſtoient dans le caractére plaintif, puiſqu'il les chantoit ſur la flûte; & que ſi cet inſtrument fut alors employé en d'autres occaſions que des occaſions triſtes, ou pour d'autres ſujets que des ſujets douloureux, cet uſage ne ſubſiſta pas long temps, comme nous l'apprend Pauſanias. Tout ce que nous ſçavons de ſes poëſies lyriques, eſt qu'Epaminondas luy fit l'honneur de les faire chanter au milieu des cérémonies qui accompagnérent la dédicace de la ville qu'il venoit de bâtir, & qui depuis fut habitée par les Meſſéniens. Si ce fut préférence, & ſi la préférence eſtoit glorieuſe à Sacadas, vous ſentez, Meſſieurs, qu'il eſt impoſſible de le décider. Sacadas, au reſte, fut le premier qui chanta ſur la flûte ce qu'on appelloit le chant Pythique; & qui par-là, dit Pauſanias, réconcilia Apollon avec les joueurs de flûte que ce Dieu avoit en horreur, depuis le défi que Marſias & Siléne avoient oſé luy propoſer.

Pauſan. in Meſſen.

In Corinth.

Xénophane de Colophon, car il y en a eû pluſieurs, eût pour pere Orthoméne, ſelon Apollodore, & ſelon Diogene Laërce, Déxius que Lucien & Théodoret appellent Déxine. Les opinions ſont fort partagées ſur le temps précis où il a vêcu; les uns le plaçant dans la cinquante-ſixiéme ou ſoixantiéme olympiade, & les autres le mettant ſous la quarantiéme: mais la longue vie de Xénophane, qui parvint certainement à une extrême vieilleſſe, peut aider à concilier ces diverſes opinions. En effet, ſuivant l'hypothéſe de Scaliger, qui luy donne au moins cent quatre ans de vie, il ſera né dans la quarantiéme olympiade, comme l'aſſûre Clément d'Aléxandrie, & il aura vêcu juſques dans la ſoixante-quinziéme, comme le même écrivain ſemble l'inſinuer.

Laert. in Xénoph. Cic. de Divin. Luc. in Macrob. Theod. ſerm. 4. Therap. Luc. & Diog. Laert. ibid. Scal. in Euſeb.

Xénophane fut poëte & philoſophe tout enſemble; un critique moderne qui l'a conſidéré ſous ce dernier rapport,

en fait preſque un Spinoſiſte. Pour moy, je ne l'enviſage que comme poëte, & comme poëte Élégiaque; ainſi je ne diray rien, ni du poëme qu'il avoit compoſé ſur l'antre de Colophon, ni des vers ïambes qu'il fit contre Héſiode, & contre Homére, pour tourner en ridicule ce qu'ils ont avancé ſur les Dieux; je me borne à parler uniquement de ſes Elégies.

Tour. préf. S. Demoſt. Nous en avons dans Athénée un fragment conſidérable contre les jeux Olympiques, dont, en ces derniers temps, on a » ſi fort relevé l'utilité. » Quoy, dit Xénophane, pour avoir » eſté vainqueur ſur les bords de l'Alphée, un citoyen en eſt- » il plus reſpectable que les autres citoyens? Cependant aux » ſpectacles la premiére place luy eſt déférée; il eſt nourri aux » dépens du public; il reçoit des préſents qu'il doit moins à ſa » vertu, qu'à la vigueur de ſes chevaux, & rien de tout cela » ne ſe fait pour le citoyen vertueux: ainſi l'ont arreſté des loix » également bizarres & inſenſées. La vertu n'eſt-elle donc pas » préférable à la force & à l'adreſſe, ſoit des hommes, ſoit des » chevaux? Quand une ville renfermeroit dans ſon enceinte un » citoyen vainqueur aux jeux Olympiques, elle n'en ſeroit pas » plus floriſſante, ni ſes habitants plus heureux.

Ibid. In prim. Autolyc. Athénée, à qui nous devons ce fragment, nous apprend qu'Euripide l'avoit imité dans une de ſes tragédies. On peut en comparant l'original & la copie, ſe convaincre que les anciens donnoient à ce que nous appellons *imiter*, plus d'extenſion que nous ne luy en donnons, puiſqu'à quelques endroits près, où Euripide enchérit ſur Xénophane, ces deux morceaux ne différent que par la ſeule meſure. Athénée nous a encore conſervé quelques vers de Xénophane; mais ces vers ne ſont pas plus dans le caractére élégiaque, que le fragment dont je viens de parler.

Ath. l. 11. & 12.

Olymp. 75. *Horat. l. 2. od. 1. Catul. epigr. 39. Dion. Hal. de vet. ſcript. cenſ.* Pour *Simonide*, à qui l'Iſle de Céos donna la naiſſance, & qui fleuriſſant encore au temps de l'expédition de Xerxès, pût voir Xénophane, il réuſſit ſur-tout dans le genre élégiaque. Le caractére de ſa muſe eſtoit d'eſtre plaintive, & les larmes de Simonide avoient paſſé en proverbe. Il avoit un talent rare pour émouvoir, non comme Pindare, par des expreſſions

grandes & magnifiques, mais par une certaine douceur qui luy eſtoit propre, & par des expreſſions ſimples, agréables, & remplies de ſentiments.

Tel eſt le jugement qu'ont porté de ſa maniére, les plus grands critiques de l'antiquité; & c'eſt de-là que j'ay conclu le talent de Simonide pour la vraye Elégie: en ſorte qu'il ne ſeroit pas ſurprenant que, ſuppoſé qu'il en eût diſputé le prix avec Eſchyle, il l'eût emporté ſur un concurrent ſi redoutable d'ailleurs. Simonide ſe glorifioit lui-même d'eſtre entré en lice dans une extrême vieilleſſe, dit Valére Maxime; & il eſtoit bien juſte, adjoûte le même Auteur, que ce grand homme gouſtât long-temps un plaiſir, qu'il devoit laiſſer à la derniére poſtérité. *Nec illum voluptatem iniquum fuit ex ingenio ſuo diu percipere, cum eam omni ævo fruendam traditurus eſſet.* *Val. Max. l. 8. c. 7.*

Il s'en faut bien que cette prédiction n'ait eû ſon accompliſſement: nous n'avons de Simonide qu'une plainte de Danaé en vers lyriques, & quelques fragments, dont les uns ſont épars, & d'autres ont eſté recueillis par Stobée. Tel eſt un petit fragment que Catulle * a imité, & où Simonide, après avoir dit que la vie eſt courte & limitée, adjoûte, que quand une fois on a payé le tribut à la nature, c'en eſt fait pour toûjours: χρυφθεὶς δὲ ὑπὸ γῆς, κεῖται θνητὸς τὸν ἅπαντα χρόνον. Sarraſin pouvoit bien avoir en vûë ce même fragment, ou pluſtoſt l'imitation de Catulle, quand il a dit: *Apud Dion. Halic. de compoſ. verb.* *Cat. epigr. 5.* *Stob. ſerm. 126.*

Nos jours, comme les flots, courent rapidement;
Le temps propre à l'amour ſe paſſe promptement:
L'inutile vieilleſſe au tombeau nous appelle,
Et quand noſtre nuit vient, elle vient éternelle.

On peut voir dans Allatius les titres des poëmes que Simonide avoit compoſez. *De Simeon. ſcriptis, pag. 207.*

Evénus eſtoit de l'Iſle de Paros: on ſçait qu'il fleurit vers la quatre-vingt-onziéme olympiade, parce qu'il eût pour diſciple l'hiſtorien Philiſtus, qui favoriſa le parti du premier Denys. Eratoſthéne & Suidas font mention d'un autre Olymp. 91.

* *Nobis cum ſemel occidit brevis lux, Nox eſt perpetua una dormienda.*

Plut. de flumin. Evénus, auſſi de Paros, & poëte Elégiaque, mais plus ancien. C'eſt apparemment celuy-cy, qui, déſeſpérant d'atteindre le raviſſeur de ſa fille, qu'il avoit pourſuivi juſques ſur les bords du Lycormas, ſe précipita dans ce fleuve, & luy donna ſon nom. Quoy qu'il en ſoit de cette hiſtoire, qui eſt contredite par Porphyre & par Euſtathe, l'ancien Evénus eſt le moins célébre du coſté de la poëſie; & c'eſt au ſecond que l'on attribuë les divers fragments qui ont paſſé juſqu'à nous ſous le nom d'Evénus.

Euſtat. in t. Iliad.

Bien que ces fragments ſoient trop peu conſidérables pour en rien conclurre de ſon mérite, on n'a pas laiſſé quelquefois de l'exalter : ſoit parce que Philippe de Theſſalonique qui après Méléagre a travaillé au recueil de l'Anthologie, a aſſigné le laurier à Evénus; ſoit parce que Socrate interrogé pourquoy dans ſa priſon il s'eſtoit appliqué à la poëſie, luy qui juſques-là ne s'y eſtoit jamais exercé, répondit qu'en cela il n'avoit point voulu ſe montrer le rival d'Evénus, dont il connoiſſoit la ſupériorité. Mais en liſant attentivement le Phédon, on s'apperçoit bien-toſt que cet éloge eſt un éloge ironique, & que Socrate dans ce dialogue ne fait d'Evénus qu'un Sophiſte ennemi de la vraye philoſophie, comme dans le Phedrus il en fait un poëte médiocre, qui avoit ſeulement mis en vers certaines régles du genre judiciaire deſquelles il eſtoit l'inventeur.

Platon in Phædone.

Arrian. l. 4. c. 9.

Pour ſon caractére, on en peut juger par ces mots d'Arrien ſur Epictéte : ἀντὶ Χρυσίππου, καὶ Ζήνωνος Ἀριστείδην ἀναγινώσκεις, καὶ Εὔηνον, οὐδὲν ἀπολωλέκας; au lieu de Chryſippe & de Zenon, vous avez lû Ariſtide & Evénus, n'avez-vous rien perdu à cette lecture? Nous ſçavons d'ailleurs par Artémidore, qu'Evénus avoit compoſé des Erotiques, & qu'il les dédia à un certain Eunomus.

Oneiroc. l. 1. c. 5.

Carrio in emend.
Nunneſ. in Cenſ.
Mem. de l'Acad. t. 3. p. 138. de l'hiſt.

On a déja remarqué que dans l'Anonyme imprimé à la ſuite de Cenſorin, au lieu de *Evehemerus* qui s'y lit encore aujourd'huy, les manuſcrits portent *Eurectus*, qu'il eſtoit bien plus naturel de changer en *Evenus;* d'autant mieux qu'excepté Gyraldus & quelques autres modernes qui l'ont ſuivi, nul auteur ne fait un poëte d'Evehémére.

En

En parlant de *Critias*, je n'examineray point s'il a mérité d'eſtre mis au rang des Athées, ni ſi les vers qui luy ont attiré un ſi horrible ſoupçon doivent luy eſtre attribuez, ou bien à Euripide dont Clément Alexandrin l'accuſe d'eſtre plagiaire. Outre que ces diſcuſſions paroiſſent eſtrangéres au deſſein que je me ſuis propoſé, le critique moderne que j'ay déja cité plus d'une fois ne laiſſe rien à déſirer ſur cet article. Olymp. 99. *Sext. Empir. l. 1. adv. Phyſ.* *Bayle au mot* Critias.

Critias eſtoit fils de Callæſchrus, & l'un des trente tyrans d'Athénes. Il eſt inconteſtable, quoy qu'en ait dit Voſſius, que l'auteur des élégies citées par Plutarque n'eſt pas différent de l'auteur des élégies citées par Athénée ſous le nom de Critias, puiſqu'ils luy donnent tous deux Callæſchrus pour pere. *Plut. in Alcib. & Cim.* *Ath. l. 10. 13. 15.*

Ce qui reſte de Critias dans le genre élégiaque, ſemble ne pas mériter beaucoup d'attention, ſi ce n'eſt par quelques anciens uſages dont peut-eſtre on ne trouve point de veſtiges ailleurs. Cicéron n'eſt pas le ſeul qui ait vanté l'éloquence de Critias; mais je ne ſçais dans toute l'antiquité qu'Athénée qui ait loué ſes talents pour la poëſie, Athénée, dis-je, qui luy donne l'épithéte magnifique de κράτιστος. Il avoit, au jugement de Philoſtrate, une facilité d'eſprit admirable; il aimoit ſur-tout à repréſenter une même choſe en pluſieurs façons; les termes propres venoient ſe préſenter à luy comme d'eux-mêmes; & ſi le vent de ſon éloquence tomboit ſouvent, il eſtoit en revanche plus doux & plus agréable que les zéphyrs: Τὸ δὲ τῶ λόγου πνεῦμα ἐλλιπέστερον μὲν, ἡδὺ δὲ, καὶ λεῖον, ὥσπερ ἡ τῶ ζεφύρου αὔρα. Les traits dont Philoſtrate peint Critias ne repréſentent pas mal Ovide; enſorte qu'on peut dire qu'à cet égard il aura eſté le Critias des Latins. *Apud. Ath. ibid. & Stob. paſſim.* *Cic. in Bruto.* *Philoſtr. in Crit. l. 3. de vit. Sophiſt.*

Je place icy avant Philétas & Callimaque un poëte Athénien dont le temps eſt inconnu, mais qui eſtant cité par Ariſtote doit leur eſtre antérieur. C'eſt un certain *Denys* ſurnommé Chatius ou χαλκὸς, qui par eſprit de ſingularité rangeoit dans ſes élégies le vers pentamétre avant le vers hexamétre. Ses élégies, dit Gyraldus, eſtoient eſtimées, & ſur-tout celle où, au témoignage d'Ariſtote, il nommoit la poëſie *la voix de Calliope: ejus autem imprimis commendantur elegiæ in* *Rhet. l. 3. c. 2.* *Ath. l. 13* *Gyrald. dial. 3. de poet.*

quibus, ut ait Ariſtoteles, poeſin vocat Calliopes vocem, χραυγὴν Καλλιόπης. Qui ne croiroit, ſur la foy de Gyraldus, qu'Ariſtote eſtimoit les élégies dont il eſt queſtion? cependant, bien loin qu'il ait donné quelque louange à leur auteur; l'expreſſion qui eſt rapportée par Gyraldus, il la cite en exemple d'une métaphore vicieuſe, en ce qu'il y a de la rudeſſe dans le mot χραυγὴ, & que ſignifiant pluſtoſt *cri* que *voix*, il n'a aucun rapport avec la douceur de la poëſie.

Ariſt. loc. cit.

Ath. l. 10. Denys aimoit les métaphores; il appelle quelque part les Bûveurs, *des pilotes de tables*, συμποσίου ναῦται; & le *cottabe*, il le nommoit *les ſoufflets de Bacchus*. Athénée nous a conſervé un fragment de ſes élégies, où cette derniére métaphore eſt employée, & qui roule tout entier ſur le *cottabe*. C'eſtoit une eſpéce de jeu uſité dans les feſtins, & qui conſiſtoit à jetter en l'air ce qui reſtoit dans le verre après que l'on avoit bû, mais à le jetter, la main renverſée, & de façon qu'il retentît ſur le parquet, ou dans un vaſe deſtiné à le recevoir. Les Siciliens aimoient tellement le cottabe dont ils eſtoient les inventeurs, que, ſelon Dicæarque, ils avoient des lieux publics pour s'y exercer. Ils donnérent également le nom de *Latax*, & à la liqueur que l'on avoit jettée en l'air, & au bruit qu'elle faiſoit en retombant. Ce jeu paſſa des Siciliens aux Grecs. Ceux-cy l'introduiſirent communément dans leurs feſtins; & c'eſt par la maniére dont réuſſiſſoient les cottabes, qu'ils devinoient s'ils eſtoient plus ou moins aimez. J'eſpere, Meſſieurs, que vous me pardonnerez cette digreſſion; elle peut ſervir à l'intelligence du fragment qui l'a occaſionnée.

Apud Ath. ib.

Achæus in Athen. l. 14.

Je viens à Philétas & à Callimaque, car je ne les ſépareray point. Ils vécurent tous deux à la cour de Ptolémée Philadelphe, dont Philétas fut certainement Précepteur, & Callimaque Bibliothécaire, ſi nous en croyons Volaterranus. Les anciens qui font mention de ces deux poëtes, les joignent preſque toûjours enſemble. Properce invoque à la fois leur manes, & quand il a commencé par les louanges de l'un, il finit ordinairement par les louanges de l'autre. Quintilien même en parlant de l'élégie ne les a pas ſéparez.

Volat. com. l. 14.

Ovid. l. 3. de arte.

Prop. l. 3. eleg. 1. § el. ad Mæc.

L. 10. c. 1.

Philétas eût Téléphe pour pere, & naquit dans l'iſle de Cos. Il publia pluſieurs élégies qui lui acquirent une grande réputation, & dont Battis fut l'objet, au rapport d'Herméſianax qui la nomme Bittis. Le même Auteur nous apprend qu'elles méritérent à Philétas une ſtatuë de bronze, où il eſtoit repréſenté chantant ſous un plane cette Bittis qu'il avoit tendrement aimée. On dépenſa peu en métail, ſi la ſtatuë repréſentoit Philétas au naturel. Il eſtoit, dit Elien qui ne veut point garantir le fait, ſi petit, & d'une telle maigreur, que pour n'eſtre pas emporté par le vent il fut obligé de mettre du plomb à ſa chauſſûre. Et c'eſt peut-eſtre, adjoûte un bel eſprit qui ne perd jamais la moindre occaſion de rire, ce qui l'avoit rendu ſi habile dans l'élégie : *un corps tellement atténué que le vent pouvoit le renverſer, n'eſtant pas en amour une fort bonne lettre de recommendation.*

Apud. Ath. l. 13.

Ælian. var. l. 9. c. 14.

Bayle au mot Philétas.

Quoy qu'il en ſoit, livré chaque jour à de nouvelles douleurs, & ne jouiſſant jamais d'un inſtant de tranquillité, comme il s'en plaint luy-même, il eſtoit naturel qu'il s'appliquât à l'élégie ; & pour y réuſſir, il n'eût beſoin que de bien exprimer ce qu'il ſentoit. C'eſt ſans doute cet eſtat d'affliction & de douleur qui le détermina à mettre en vers élégiaques les hiſtoires amoureuſes & tragiques dont fait mention Parthénius, & qui luy ont fait donner par Properce l'épithéte de *memor.*

In Stob. ſerm. 126.

Vid. Stob.

Le temps n'a preſque rien épargné des ouvrages de Philétas; mais le peu qui nous reſte de ſes Elégies, & plus encore de ſes poëſies badines que je nommerois volontiers élégiaques, ſuffit pour eſtablir ſon caractére. Proclus dit formellement que Philétas excella dans le genre élégiaque ; & Quintilien ſemble luy déferer le ſecond rang parmi ceux qui s'y eſtoient appliquez : *ſecundas confeſſione plurimorum Philetas occupavit.*

In Photio.

Quintil. lib. 10. c. 1.

Pour *Callimaque* fils de Battus, & qui rapportoit ſon origine au fondateur de Cyréne où il avoit pris naiſſance, on le regardoit, au témoignage du même Quintilien, comme le maiſtre de l'élégie, *cujus princeps habetur Callimachus.* Catulle ſe fit honneur de traduire ſon poëme ſur la chevelûre de Bérénice, & de tranſporter quelquefois dans ſes propres écrits

Ibid.

les penſées & les expreſſions du poëte Grec. Et Properce, malgré ſes talents, malgré l'orgueil ſi ordinaire aux poëtes n'ambitionnoit que le titre du Callimaque Romain :

L. 4. el. 6.

Ut noſtris tumefacta ſuperbiat Umbria libris,
Umbria Romani patria Callimachi.

Si donc Ovide ſemble luy reprocher qu'il manque de génie, il faut penſer, avec Henry Eſtienne, qu'Ovide meſuroit le génie du poëte Grec au ſien propre, qu'il ne ſçût point aſſez maiſtriſer ; ou pluſtoſt il faut croire, avec Daniel Heinſius, qu'Ovide entendoit par le génie cette impétuoſité ſurnaturelle qui emporte le poëte d'une maniére inſurmontable, & que nous nommons proprement Enthouſiaſme, ou fureur divine. Or cette impétuoſité qui eût eſté néceſſaire à Callimaque, [a] s'il avoit entrepris de chanter la guerre des Titans, ou la colére d'Achille, Callimaque n'en avoit pas beſoin pour célébrer Lydé, [b] ou les amours d'Acontius & de Cydippe ; ni même pour atteindre à la perfection de l'élégie, qui, comme je crois l'avoir eſtabli, demande bien plus l'art du poëte que les fougues de ſon imagination. auſſi Ovide ne laiſſe-t-il pas d'aſſûrer au même endroit dont il eſt queſtion, que Callimaque ſera célébré dans tout l'univers, & dans tous les âges ; &, ce qui m'a ſemblé digne de remarque, c'eſt ſur l'art du poëte Grec qu'Ovide a fondé ſa prédiction :

H. Steph. ep. in Ovid.

Proleg. in Heſiod.

Battiades toto ſemper cantabitur orbe ;
Quamvis ingenio non valet, arte valet.

Ce n'eſt donc pas qu'Ovide ait prétendu, comme le croit Voſſius, qu'il y eût dans la maniére de Callimaque trop d'eſtude & trop d'affectation ; ces défauts ſeroient bien plus propre à décréditer un poëte, qu'à faire paſſer ſes ouvrages à la derniére poſtérité. Et ſi Callimaque a mérité ce reproche, & celuy que d'autres critiques luy font, d'avoir choiſi les termes les moins

Joſeph. Scal. in poſter. pag. 187.

a *Sed neque Phlegræos Jovis, Enceladique tumultus*
Intonet anguſto pectore Callimachus.
Prop. l. 2. el. 1.

b *Callimachus numeris non eſt dicendus Achillis :*
Cydippe non eſt oris, Homere tui.
Ovid.

propres & les plus obscurs ; ces différents reproches tombent, non sur les élégies qu'Ovide * même jugeoit pleines de douceur, mais sur ses Hymnes peut-estre, & certainement sur ses Αἴτια dont par cette raison Properce déconseilloit l'imitation.

De toutes les poësies de Callimaque dont Meursius & Bentley ont donné le catalogue, il n'est échappé aux injures du temps qu'une partie de ses Hymnes, quelques épigrammes, & une espéce d'élégie sur la mort du poëte Héraclite. Callimaque avoit composé beaucoup d'autres élégies, dont vrayssemblablement Lydé fut l'objet. Peut-estre aussi que la seconde Laïs fut la matiére de quelques-unes ; car Herméſianax nous apprend que Callimaque entreprit pour Laïs le voyage de Corinthe. Elles estoient tendres & passionnées, ces Elégies ; & c'est par cette raison que Méléagre assigna le myrte à leur auteur, & qu'Ovide en défendoit expressément la lecture : *Turneb. adv. l. 20. c. 30. Prop. l. 2. Meurs. in not. ad Hellad. Bentl. in edit. Call. Græviana. Hermes. in Athen. l. 13. Ovid. de remed.*

Callimachum fugito ; non est inimicus amori.

Les talents de Callimaque ne se bornérent pas uniquement à la poësie, il avoit embrassé tous les genres de littérature ; c'est du moins le témoignage que luy rendoit Cicéron, & à d'autres anciens, en se plaignant de l'estat où les arts estoient tombez de son temps, parce que les Romains négligeoient la multiplicité des connoissances. Ainsi jugeoit Cicéron, bien différent de ces génies bornez, qui croyent qu'il est impossible de réussir en s'appliquant à différents genres ; comme si vostre exemple, Messieurs, n'en prouvoit pas d'une maniére invincible la possibilité. *Cic. in orat.*

Le siécle de Philétas & de Callimaque vit encore *Myro* de Byzance, laquelle s'estoit acquis de la réputation par ses Elégies, & un autre poëte dont les talents firent honneur à la ville d'Halicarnasse. C'est *Héraclite*, qu'il ne faut confondre ni avec le philosophe, ni avec un autre poëte du même nom. Callimaque avec qui il avoit vêcu dans une liaison intime, pleura sa mort ; & les vers qu'il fit en cette occasion, nous ont esté *Strab. l. 4.*

* *Callimachi molle iter.* Ovid.

In vitâ Heracl. conſervez par Diogéne Laërce. Les Elégies d'Héraclite y ſont extrêmement vantées pour leur douceur. Callimaque les déſigne par le mot ἀηδόνες. « Hoſte d'Halicarnaſſe, dit-il, vous » n'eſtes plus que cendre & que pouſſiére, mais vos Elégies vivront à jamais; & le temps qui détruit tout, les reſpectera :

Αἱ δὲ τεαὶ ζώουσιν ἀηδόνες, ἥσιν ὁ πάντων
Ἁρπακτὴρ ἀΐδης οὐκ ἐπὶ χεῖρα βαλεῖ.

In Attic. & Bœotic. *Herméſianax* naquit dans la ville de Colophon. Pauſanias donne en pluſieurs endroits à ce poëte le titre d'Elégiaque; & *Ath. l. 13.* Athénée nous a conſervé un morceau conſidérable du troiſiéme livre de ſes Elégies, où il parle des poëtes qui s'eſtoient livrez à l'amour. Ces Elégies eſtoient adreſſées à la fameuſe Léontium, pour laquelle Epicure avoit conçû une paſſion ſi violente, & qui ne rougit point d'allier la débauche la plus *Athen. loc. cit.* outrée avec l'eſtude de la philoſophie. Herméſianax parut auſſi dans la foule des amants de Léontium; & c'eſt par cette cir- *Menag. hiſt. mul. Philoſ.* conſtance échappée à Voſſius, que Ménage a déterminé le temps où fleurit Herméſianax. Il en réſulte en effet, que ce poëte fut contemporain d'Epicure, qui mourut dans la cent vingt-ſeptiéme olympiade.

Je croirois volontiers que c'eſt au même Herméſianax, que Nicandre a dédié ſes ouvrages; mais Nicandre ayant fleuri ſous Attale roy de Pergame, vers la cent cinquantiéme olympiade, il faudroit donner une trop longue vie à Herméſianax; ainſi j'ignore quel eſt celuy de Nicandre, & quel eſt encore cet *In Æliac. poſter. Agatharchid. in Phot.* Herméſianax fils d'Agonée dont fait mention Pauſanias, & à qui ceux de Colophon avoient érigé une ſtatuë. Je ſçais ſeulement qu'il y a eû un autre Herméſianax né dans l'iſle de Naxe, & qui avoit fait l'éloge d'Athénes.

Outre les trois livres d'Elégies dont j'ay parlé, Herméſianax avoit compoſé des vers élégiaques contre le centaure Eury- *Pauſan. in Achaic.* tion; car, pour les hiſtoires d'amour qu'ont employées Parthenius & Antoninus Libéralis, elles ne conſtituent point un ouvrage différent du recueil des Elégies, puiſqu'elles en ſont tirées.

Je termineray icy mes recherches sur les Elégiaques Grecs; car, que dirois je, Messieurs, qui méritât vostre attention, de *Phædime* né en Macédoine, & dont il y a quelques épigrammes dans l'Anthologie; d'*Hédyle*, mere d'Hédylogue, à laquelle Athénée attribue un poëme élégiaque intitulé *Scylla*; d'*Agathyllus*, Arcadien cité par le seul Denys d'Halicarnasse, & une seule fois; d'*Arcésilaus*, de *Carnéade*, de *Xenocrate*, tous trois différents des philosophes de leur nom, & dont on sçait seulement qu'Arcésilaus avoit fait des Elégies, & que celles des deux autres estoient froides & obscures? Que dirois-je encore de *Butas* * même, auteur d'un ouvrage en vers élégiaques intitulé Αἴτια, ou κεφαλαίων καταχαφὴ, dans lequel il rendoit raison des céremonies payennes, & qu'Ovide pourroit bien avoir imité dans ses Fastes? Que dirois-je enfin du médecin *Andromachus* ou de *Diodore* d'Elée, dont Parthénius cite une Elégie sur Daphné, & que Schottus prétend estre de Dionysiodore, non le joueur de flûte, dans le tombeau duquel on trouva une lettre qu'il écrivoit aux Dieux; mais Dionysiodore de Trézéne, cité par Cicéron & par Plutarque?

Steph. in voce Bisanthe. *L. 7.*

L. 1. antiq.

Diog. Laert.

Schot. not. ad Parthen.

Plin.

Je feray seulement une réflexion générale, & qui sera comme le résultat de tout ce discours. A qui confond l'Elégie avec le vers élégiaque, il semble que tout sujet indistinctement ait esté la matiére de l'Elégie. On employa d'abord les vers élégiaques dans les occasions lugubres. Callinus & Mimnerme écrivirent l'histoire de leur temps en ces mêmes vers. Les Sages s'en servirent pour publier leurs loix; Tyrtée pour chanter la valeur guerriére; Butas pour expliquer les cérémonies de la religion; Callimaque pour célébrer les louanges des Dieux; Eratosthéne en traitant des questions de Mathématique.

Voilà ce qui a fait croire jusqu'icy, que l'Elégie estoit un genre vague, & qu'elle n'excluoit aucun sujet; & c'est encore ce qui a déterminé Robortellus à distinguer deux espéces d'Elégie; l'une propre à animer les combattans, & qu'il rapporte à la musique Phrygienne; l'autre qui convient aux plaintes, & qu'il nomme *Aulétique*. Rien n'est moins exact que cette divi-

Robort. in Poet. Arist.

* Dans Arnobe on lit *Putas*, dont plusieurs avoient fait *Plutarque*.

sion qui n'embraſſe ni les poëmes hiſtoriques, ni les poëmes didactiques en vers élégiaques. Je ſuivrois donc pluſtoſt le ſentiment de ceux qui divi.ent l'Elégie en vraye élégie, & en élégie improprement dite. Mais, puiſque ſuivant la doctrine d'Ariſtote, c'eſt l'union de la matiére & de la forme qui conſtitue les différentes eſpéces de poëmes; n'eſt-il pas plus ſimple & plus naturel de dire, que tout poëme qui employant le vers élégiaque ne déplore point quelque malheur, ou ne peint ni la triſteſſe, ni la joye des amants, * n'eſt point une Elégie, mais un poëme hiſtorique, ou didactique, ou de quelque autre nature en vers élégiaques? Horace n'ignoroit pas les divers uſages auſquels ces vers avoient eſté employez; cependant il ſemble reſtreindre l'Elégie aux plaintes en général, & aux chants de triomphe des Amants:

Gellut. de Eleg.

In Art. poet.

Verſibus impariter junctis querimonia primùm,
Poſt etiam incluſa eſt voti ſententia compos.

* *Heroïcum & Pentametrum ubi juncta fuerint, Elegiacum carmen vocatur.* | Beda de Metris.

SECOND DISCOURS
SUR
LES POETES ELEGIAQUES.

15. de Novembre. 1729. Aſſemblée publique.

LA poëſie fut long-temps ignorée, ou peut-eſtre mépriſée des Romains: ils n'avoient encore que des hymnes groſſiers, & des annales en vers, deſtituez de nombre & d'harmonie, quand la Sicile paſſa ſous leur domination. Alors Livius Andronicus, Grec d'origine leur inſpira avec l'amour du théâtre, quelque gouſt pour un art ſi noble & ſi excellent; mais ce gouſt ne commença de ſe perfectionner, * qu'après que la Grece aſſujettie leur eût donné des modéles. Bien-toſt à leur imitation ils tentérent les mêmes routes; & leur émulation eſtant de plus en plus excitée, ils réuſſirent

Porc. Licin. apud Gell. l. 17. cap. ult. Quintil. l. 10. c. 2. Cic. in 3. de Orat. & Tuſc. quæſt. 1. 2.

* *Græcia capta ferum victorem cepit.* Horat.

enfin

enfin à le diſputer preſque en tous les genres, à ceux mêmes qu'ils imitoient.

Parmi les grands hommes qui contribuérent davantage au progrès de leur poëſie, on vit paroître ſucceſſivement Tibulle, Properce, & Ovide; (car je laiſſe Gallus, Valgius, Paſſienus, dont le temps nous a envié les Elégies; Pedon même, dont il nous en reſte deux aſſez médiocres ſur la mort de Mécénas;) & ces poëtes, malgré la différence de leur caractére, ont fait admirer leur talent pour le genre élégiaque.

De Gallo Quintil. l. 10. c. 1. De Valg. Horat. l. 1. ſat. 10. Tib. l. 4. el. 1. De Paſſieno Plin. l. 9. ep. 22. Turneb. adverſ. lib. 9. c. 9. Muret. in dedic. Schol. in Propert. &c. Gifan. Apol. pro poët. Lat. Florid. Sab. &c.

Or cette différence dans la maniére qu'ils ont ſuivie, a fait porter ſur leur mérite des jugements bien oppoſez. Tibulle, au langage des uns, eſt le cygne d'Apollon, & le prince des poëtes Elégiaques: d'autres élévent Properce au-deſſus de Tibulle & d'Ovide, comme plus ſçavant, plus varié, plus exact imitateur des Grecs: Ovide encore a ſes partiſans, & le grand nombre des modernes, ébloui des traits ingénieux, dont ſes Elégies ſont ſemées, luy donne hautement la préférence.

Qui la mérite en effet cette préférence, & pour qui ſe déclarer dans une ſi grande contrariété d'opinions & de gouſts? C'eſt uniquement ce que j'ay réſolu d'examiner dans ce diſcours ſur les Elégiaques Latins. Non toutes fois que je veuille m'ériger en juge des talents, ou que j'entreprenne de marquer à chacun de ces poëtes le véritable rang qu'il doit occuper ſur le Parnaſſe; je ne prétends, Meſſieurs, que vous propoſer mes obſervations, & ſuivant le jugement que vous en porterez, m'affermir dans mon ſentiment, ou le rectifier. Mais avant que de m'expliquer, permettez-moy de rappeller en peu de mots les grandes régles de la poëſie, ces régles primitives qui s'eſtendent également à tous les genres, & dont l'obſervation a toujours eſté, & ſera toûjours indiſpenſable, parce qu'elles ont leur fondement dans la nature.

Toute poëſie eſt une imitation, mais une ſorte d'imitation, qui pour eſtre parfaite, doit exciter dans l'imagination les mêmes mouvements qu'y exciteroient les objets réels, & produire les mêmes effets que produiroit la vérité.

Pour exciter ces mouvements, & produire ces effets, il faut des images vives & naturelles tout enſemble. Si les images n'exprimoient pas la nature, l'eſprit s'appercevroit aiſément de la fiction, puiſqu'elle n'auroit point les couleurs du vray. Et ſi les images eſtoient foibles, l'eſprit ne ſeroit point occupé, & par une ſuite néceſſaire il ne preſteroit point à cette même fiction.

Or, les images ne ſont portées à l'eſprit que par le moyen des paroles ou de l'expreſſion. Il faut donc abſolument que l'expreſſion ſoit vive auſſi & naturelle : vive, autrement les images ne feroient que des impreſſions légéres : naturelle, c'eſt-à-dire, accommodée aux ſujets, ſelon les loix de la bienſéance. Dans les ſujets héroïques, elle doit avoir un air de nobleſſe & de grandeur : dans les ſujets tendres, un air de délicateſſe & de douceur ; mais toûjours, & dans tous les ſujets, un air de ſimplicité.

Je dis le même, à proportion, des autres moyens que la poëſie employe dans ſes imitations. Le nombre & l'harmonie doivent varier ſuivant les différents genres, & concourir avec les images & l'expreſſion, à rendre heureuſement la nature.

Examinons maintenant ſur ces principes les poëtes dont il eſt queſtion, & commençons par Tibulle.

De tous les poëtes Latins qui s'appliquérent à l'Elégie, *Tibulle* eſt peut-eſtre le ſeul qui en ait conçû le vray caractére, ou du moins qui l'ait parfaitement exprimé. Ce déſordre ingénieux qui eſt comme l'ame de la poëſie élégiaque, parce qu'il eſt ſi conforme à la nature, il a ſçû le jetter dans ſes Elégies. On diroit qu'elles ſont uniquement le fruit de la paſſion. Les différentes parties qui les compoſent, déſunies, ſéparées, ſemblent ne former que des tous irréguliers. Un écart eſt ſuivi d'un nouvel écart. Une digreſſion attire une autre digreſſion. Rien de médité, rien de concerté : nul art, nulle eſtude en apparence. Mais le déſordre qui regne dans ces mêmes Elégies n'eſt-il pas un tout ſecret qui en lie le deſſein, & qui leur donne toute la juſteſſe & toute la régularité dont elles eſtoient ſuſceptibles ?

Différents Ecrivains ont prétendu juſtifier les écarts de Tibulle par ceux de Pindare & d'Horace ; comme ſi la pratique de Tibulle avoit beſoin d'eſtre juſtifiée, ou que celle d'Horace, & de Pindare même, qui d'ailleurs luy eſtoit eſtrangére, fût la ſouveraine raiſon. La nature ſeule eſt cette raiſon ſouveraine ; & c'eſt elle ſeule que Tibulle s'eſt propoſé d'imiter, & qu'il a en effet imitée, quand il a ſi bien préſenté par le déſordre de ſes Elégies le déſordre qui accompagne la paſſion.

Il en exprime encore ſi habilement les caractéres ; il en peint les mouvements & les effets d'une maniére ſi vive & ſi naturelle, que ſes peintures ont tout l'air de la vérité. Il déſire, il craint, il eſpére ; il blâme, il approuve ; il loue, il condamne ; il déteſte, il aime ; il s'irrite, il s'appaiſe ; il paſſe en un moment des priéres aux menaces, des menaces aux ſupplications. Rien dans ſes Elégies qui puiſſe faire appercevoir de la fiction : ni ces termes ambitieux qui forment une eſpéce de contraſte, & ſuppoſent néceſſairement de l'affectation : ni ces alluſions ſçavantes, ou ces traits brillants qui peuvent bien ſurprendre l'admiration, mais qui au fonds décréditent le poëte, parce qu'ils font diſparoiſtre la nature, & qu'ils détruiſent la vray-ſemblance. Dans Tibulle, tout reſpire la vérité ; les ſentiments qu'il exprime ; les termes qu'il employe ; le nombre même & l'harmonie de ſa verſification, dont la grace & la douceur ſe font ſentir aux moins intelligents. Tibulle eſt tendre, naturel ; paſſionné, délicat ; noble ſans faſte ; ſimple ſans baſſeſſe ; élégant ſans artifice. Il ſent tout ce qu'il dit, & le dit toûjours de la maniére dont il le faut dire, pour perſuader qu'il le ſent.

Il aime, en un mot, comme s'il eſtoit pénétré d'amour, & ſe plaint comme un homme déſolé. Auſſi, ſoit qu'il ſe repréſente dans un déſert inhabité, mais que la préſence de Sulpitie luy fait trouver aimable : ſoit qu'il ſe peigne accablé d'ennuis, & réglant, comme s'il devoit expirer de ſa douleur, & l'ordre & la pompe de ſes funérailles, il ſaiſit, il attache, il touche, il

Lib. 4. el.

Lib. 1. eleg. 1. & lib. 3. el. 2.

* *Amat ut qui veriſſime, dolet ut qui impatientiſſime.* Plin. de Paſſieno, l. 9. ep 22.

pénétre : &, quoy qu'il repréſente, il tranſporte ſon lecteur dans toutes les ſituations qu'il décrit.

Properce eſt exact, ingénieux, ſçavant : le titre de * Callimaque Romain, dont il ſe pare avec quelque complaiſance, il le mérite par le tour de ſes expreſſions, qu'il emprunte communément des Grecs, & par leur cadence, qu'il s'eſt propoſé d'imiter, au moins dans une partie de ſes Elégies. Elles ſont l'ouvrage des Graces mêmes, dit Turnébe ; & n'aimer pas leur auteur, c'eſt ſe déclarer ennemi des Muſes, adjoûte un autre critique. Cependant, le diray-je ? on remarque trop de travail dans les Elégies de Properce, & l'art s'y fait trop appercevoir : non que les choſes qu'il exprime s'éloignent toûjours de la vérité ; mais ce qu'elles pourroient avoir de naturel, il le gâte par les traits hiſtoriques, ou fabuleux, qu'il y mêle continuellement.

Turneb. adverſ. l. 8. c. 2.

Juſt. Lipſ. l. 2. ant. lect. c. 10.

L. 1. el. 2. Veut-il inſpirer à Cynthie la haine du luxe, & l'amour de la ſimplicité dans ſes ajuſtements ; quelque ſçavante que l'on ſuppoſe Cynthie, pourquoy mêler avec ces fleurs qui naiſſent d'elles-mêmes, & dont la terre eſt ſi ornée ; avec ces coquillages, qui par la variété des couleurs qu'ils offrent aux yeux, rendent ſi agréables les rivages de la mer ; avec les chant des oiſeaux, qui plaît d'autant plus ſûrement, qu'il eſt ſans art : pourquoy mêler, dis-je avec des images ſi riantes & ſi naturelles, ces traits ſi recherchez de Phœbé, & de ſa ſœur Hilaïre, qui ne dûrent point à l'artifice de leur parure la tendreſſe de Caſtor & de Pollux ; d'Hippodamie, qui, portée ſur un char eſtranger, ne plût point à Pélops par des couleurs empruntées ; & principalement ce trait ſi peu vray-ſemblable de la fille du fleuve Evénus, qui n'eſtoit parée que de ſa propre beauté, quand Apollon & Idas en vinrent aux mains à ſon occaſion.

Properce ne met pas toûjours une image naturelle à coſté d'un trait hiſtorique ou fabuleux. Souvent pour exprimer les choſes les plus ſimples & les plus communes, il répand à pleines mains l'érudition. Cynthie verſe-t-elle des larmes ?

L. 1. el. 16.

* *Umbria Romani patria Callimachi.* Lib. 4. el. 1. v. 64.

Jamais cette femme ſuperbe, qui fut transformée en rocher, Niobe n'en répandit autant. Elle en verſe de plus amères que Briſeis, lorſqu'elle fut enlevée, ou qu'Andromaque dans les premiers moments de ſa captivité.

Cynthie eſt-elle légérement aſſoupie? Telle fut, ou la fille de Minos, lorſqu'abandonnée par un amant perfide, elle s'endormit ſur le rivage; ou la fille de Céphée, quand, délivrée enfin d'un monſtre affreux, elle céda au ſommeil qui vint la ſurprendre. Et, ce que l'on n'imagineroit pas qui pût eſtre dit à une perſonne que l'on aimeroit, telle eſt encore une Bacchante du mont Edonien, lorſqu'excédée de fatigues, elle ſe couche ſur les bords émaillez de l'Apidan. *L. 1. el. 3.*

Voilà peut-eſtre ce qui a fondé les éloges, dont Properce eſt comblé par quelques ſçavants; car on ſe paſſionne volontiers pour les choſes qui ſont au-deſſus de la portée ordinaire, & dont on croit avoir ſeul l'intelligence. Mais de-là je ne ſçais quelle rudeſſe dans ſa verſification; de-là cette obſcurité que ſans de longs commentaires on ſe flatteroit inutilement de pénétrer, & qui fatiguant l'eſprit, empêche qu'il ne s'abandonne aux fictions du Poëte.

Pour *Ovide*, je ne luy reprocheray point abſolument qu'il ait prodigué l'érudition; moins encore l'accuſeray-je de n'avoir pas entendu ſa langue naturelle, ainſi que l'en ont accuſé Victorius & Lambin, & qu'on le prétendoit encore au commencement du dernier ſiécle, comme nous l'apprenons de Paſſerat.

Ovide eſt léger, abondant, fleuri; il ſurprend, il étonne par ſon incomparable facilité. Mais puiſqu'il faut que je m'explique, Ovide veut trop paroiſtre ſpirituel; au lieu de ſuivre la nature, il court après des ornements frivoles; il répand des fleurs au lieu de montrer des ſentiments. Quand je parle ainſi d'Ovide, vous entendez, Meſſieurs, que je n'en parle que comme d'un poëte élégiaque, & que j'exclus ſes métamorphoſes qui n'ont rien de l'Elégie, ſes Faſtes mêmes qui n'en ont que la forme extérieure, & qui, au jugement des meilleurs Critiques, ſont la plus achevée de ſes productions. C'eſt-là en effet,

& là seulement qu'il est supérieur à luy-même : par-tout ailleurs jusques dans ses Héroïdes, que l'on peut au reste regarder comme la fleur de l'esprit Romain, si je puis user de cette expression, il ne sçait point maîtriser son imagination, lorsqu'une fois elle est échauffée, ni modérer la demangeaison qu'il a de faire briller de l'esprit.

Boileau, Art poët. S'il veut persuader à Corinne, que malgré son infidélité, il ne peut se deffendre de l'aimer, il *fait quereller les sens & la raison ;* il donne dans les pointes & dans les antithéses, il né-

Chaul. ode à l'esprit. glige les sentiments, pour faire briller la pensée. Le crime de Corinne sollicite sa haine ; mais la beauté de Corinne sollicite son amour : il hait ses mœurs, mais il aime sa personne ; il déteste ses actions, mais il adore ses charmes ; il ne peut ni vivre avec elle, ni vivre sans elle :

Luctantur, pectusque leve in contraria ducunt
Hac amor, hac odium. Sed puto, vincit amor.
Nequitiam fugio, fugientem forma reducit.
Aversor morum crimina, corpus amo. . . .
Facta movent odium, facies exorat amorem.

Amor. l. 3. el. 11. Ovide a beau dire qu'il est touché ; à la maniére dont il le dit, on s'apperçoit de la fiction : on sent bien qu'il est poëte, mais on sent également qu'il n'est point amoureux.

Un autre défaut d'Ovide, & qui fait aussi remarquer la fiction, c'est qu'il aime à s'égayer jusques dans les sujets les plus graves & les plus sérieux. Le vaisseau qui le porte au lieu

Trist. l. 1. el. 2. destiné pour son exil, est-il accueilli de la tempête ? Il s'amuse à compter les flots qui se succédent les uns aux autres avec impétuosité, & dont la fureur luy annonce un naufrage prochain :

Qui venit hic fluctus, fluctus supereminet omnes,
Posterior nono est, undecimoque prior.

S'il faut l'en croire, la mort toute présente qu'elle est, n'a rien qui l'estonne, il la brave en homme intrépide ; mais il ne peut se résoudre à servir de pâture aux poissons :

Et non æquoreis piſcibus eſſe cibum. *Ibid.*

Et, de peur que l'on ne s'imaginât qu'il écrivoit après coup, je vois, dit-il ailleurs, en parlant de la même tempête, je vois ce qui l'irrite ; c'eſt que malgré ſes menaces, j'aye l'aſſûrance de faire des vers. Il eſt juſte qu'elle l'emporte ſur un mortel. Eh bien, adjoûte-t-il, je ceſſe d'écrire ; qu'elle ceſſe donc auſſi de nous menacer :

Improba pugnat hyems, indignaturque quod auſim
Scribere, ſe rigidas incutiente minas.
Vincat hyems hominem : ſed eodem tempore quæſo,
Ipſe modum ſtatuam carminis, illa ſui.

C'eſt en vain qu'Ovide ſe peint comme actuellement expoſé au péril, il ne m'intéreſſe point en ſa faveur; je ne partage point ſes dangers, parce que j'apperçois la fiction, & que je me dis à moy-même : quand il tenoit ce langage, il eſtoit déja parmi les Sarmates, ou du moins il entroit dans le port.

Bien différent encore de cet admirable peintre dont * Pline fait mention, qui donnoit toûjours plus de choſe à deviner au ſpectateur, qu'il n'en exprimoit ; Ovide ne laiſſe rien à deviner, il exprime toûjours plus qu'il ne peint ; il offre une idée ſous toutes les images dont elle eſt ſuſceptible, & ne la quitte qu'après avoir épuiſé les images qui peuvent la repréſenter. Cette abondance exceſſive eſt comme le fonds de ſon caractére ; & les éxemples en ſont ſi fréquents dans ſes Elégies ſurtout, qu'elle n'a pas beſoin d'eſtre prouvée. Il aime ce qui eſt ſuperflu ; il s'en tient rarement au ſeul néceſſaire : en quoy conſiſte pourtant l'excellence d'un ouvrage, qui n'eſt jamais plus parfait, que quand on ne peut rien y retrancher, ſans en altérer la perfection.

Tels ſont les défauts qui me frappent dans Ovide, & qui, malgré ſes talents, me détermineroient à luy préférer pour le genre Elégiaque & Tibulle, & Properce. Subſtituer en effet des traits qui brillent à des ſentiments qui expriment la nature,

* *Intelligitur plus ſemper, quàm pingitur.* Plin. hiſt. l. 35. c. 10.

eſt-ce un mérite ? Et ces mêmes traits, en général, exigent-ils tant de ſupériorité ? On ſent bien qu'il ne faut pour cela qu'un certain tour dans l'imagination. L'imagination, à la vérité, eſt une partie abſolument néceſſaire au Poëte ; mais ſi le jugement ne l'accompagne, ſi le jugement ne la dirige, jamais le Poëte ne produira rien qui approche de la perfection. Il violera ſans ceſſe les loix de la bienſéance, qui eſt de toutes les régles la plus univerſelle. Il peindra bien des Groteſques, je l'avoue, mais jamais il ne peindra la nature que par un pur effet du hazard.

Maintenant, ſi j'avois à décider ſur la préférence entre Tibulle, Properce & Ovide, j'avoueray ingénuement que je ſeroit tenté de la donner à Tibulle. Ses images, ſes expreſſions, le nombre même & l'harmonie de ſa verſification, tout, excepté la cadence que je voudrois qu'il eût variée davantage à l'imitation des Grecs, me paroît mieux aſſorti au caractére de l'Elégie. Pour ſentir combien il l'emporte ſur Properce même, & principalement ſur Ovide, il ne faut que les comparer dans les mêmes ſujets. Ils ont ſouvent déclamé contre l'avarice de leur ſiécle en général ; mais ils ont fait en particulier des plaintes ou des élégies ſur l'avarice de leurs maîtreſſes. Le paralléle eſt aiſé.

Properce, au lieu de peindre le vice dont il ſe plaint avec des couleurs qui le rendiſſent odieux, ſe contente d'en rechercher la cauſe, & de l'attribuer à l'amour de ces ſuperfluitez que Tyr & l'Arabie envoyoient à Rome. Il fait enſuite une aſſez belle peinture de la ſimplicité des premiers temps, où préſenter à l'objet de ſa tendreſſe des raiſins avec leurs pampres, ou bien des oiſeaux d'un plumage diverſifié, c'eſtoit preſque outrer la magnificence :

L. 3. el. 12.

Illis pompa fuit decuſſa Cydonia ramo,
Et dare puniceis plena caniſtra rubis....
Et portare ſuis veſtitas frondibus uvas,
Aut variam plumæ verſicoloris avem.

Mais cette peinture qui contraſte ſi bien avec celle qui a précédé, auroit

auroit produit sans doute un plus bel effet, si le poëte ne les avoit point séparées par des récits historiques : le reste de l'Elégie n'est qu'une invective contre les Romains, chez qui l'or décidoit du mérite, des talents, & des dignitez.

Ovide paroît plus judicieux dans son dessein, qui d'ailleurs différe peu de celuy de Tibulle : ils ont tous deux entrepris de faire détester ce genre d'avarice qui excitoit leur indignation. Ovide commence assez heureusement, je l'avouë, bien qu'à l'ordinaire il se montre plus spirituel que passionné ; mais la suite répond mal au début : quelles raisons, quels motifs propose-t-il pour détourner de l'avarice ? La nudité de l'amour, & l'exemple des animaux privez d'intelligence & de raison.

Non equa munus equum, non taurum vacca popoſcit ;
Non aries placitam munere captat ovem. *Amor. l. 2. el. 4.*

Je passe rapidement sur des images si rustiques & si grossiéres.

Tibulle, après des imprécations contre luy-même, & contre les Muses, dont les faveurs sont inutiles à son amour, se livre aux mouvements les plus impétueux. » J'iray, dit-il, « *L. 2. el. 4.*
dans les temples : j'en arracheray les ornements sacrez : je « m'en prendray sur-tout à Vénus, puisqu'aussi-bien c'est elle « qui me pousse au crime, en me donnant une maistresse ava- « re ; & je ne craindray point de porter sur ses autels des mains « sacriléges, *ſacrilegas ſentiat illa manus.* Périsse, continuë-t-il, « quiconque s'occupe à teindre les étoffes en couleur de pour- « pre, où va chercher dans les entrailles de la terre les rubis, « & les émeraudes : voilà quelles sont les funestes sources de l'a- « varice. Puis, s'adressant à Néméſis : Pour vous, qui deshono- « rez par ce vice infame les dons que le ciel vous a prodiguez, « puisse le feu dévorer vos injustes richesses : la jeunesse Romai- « ne en triomphera de joye ; & quand vous ne serez plus, il ne « se trouvera personne qui pleure à vos funérailles, ou qui « veuille vous rendre les derniers devoirs. «

Nec erit qui lugeat ullus,
Nec qui det mæſtas munus in exequias. *Tib. ibid.*

Le sujet des trois Elégies est le même ; mais quelle différence

dans le deſſein, & ſur-tout dans l'exécution! Properce, à la vérité, a des peintures naïves, & des traits admirables; mais rend-il bien la nature, en ſe jettant comme il fait, dans l'hiſtoire & dans la fable, & en oppoſant tranquillement aux mœurs corrompuës de ſon ſiécle le déſintéreſſement des premiers temps? On voit dans Ovide un poëte qui cherche à briller, & qui n'a ni paſſion ni délicateſſe; de-là ce ridicule [a] badinage ſur la nudité de l'amour, & de-là ces exemples révoltans qu'il emprunte des animaux [b].

Tibulle ſeul eſt prénétré de ce qu'il dit; aux tranſports qu'il fait éclater, tantoſt contre luy-même ou contre les Muſes, & tantoſt contre ceux qui entretiennent le luxe, ou bien contre Néméſis, on ſent qu'il eſt véritablement paſſionné. Il ne ſonge point à ſe faire valoir par l'eſprit & par la facilité, comme Ovide, bien qu'il eût de l'eſprit & de la facilité; ni par l'exactitude & par l'érudition, comme Properce, qu'oyqu'il eût pû, s'il avoit voulu, ou dû le vouloir, montrer peut-eſtre autant d'exactitude & d'érudition. Il s'attache uniquement à bien repréſenter la nature; on ne voit que la nature dans ſes pëoſies, l'art du poëte eſt caché, & pour l'appercevoir, il faut des réflexions & l'intelligence des régles. Tibulle, en un mot, eſt plus ſimple & plus élégant, plus tendre & plus délicat.

Au reſte, quoyque j'eſtime infiniment Tibulle, je ſuis bien éloigné de reconnoiſtre en luy tous les talents que divers commentateurs luy ont accordez. Qu'il eût un gouſt exquis, & que dans les ouvrages d'eſprit, rien n'échappât à ſa pénétration, ni beautez, ni défauts; le témoignage [c] d'Horace qui le prend pour juge de ſes écrits, ne permet pas d'en douter: mais qu'il réuſsît également à pleurer les amours dans des Elégies, & à chanter en vers héroïques les actions des Rois, voilà ce que j'ignore, & ce que je ne concluray point de ſon panégyrique de Meſſala, qui, dans le dernier ſiécle, a eſté le ſujet d'une vive conteſtation entre deux célébres Ecrivains de la même Société;

Le P. Rapin, & le P. Vavaſſeur.

a *Quid puerum Veneris pretio præſtare jubetis?*
Quo pretium condat, non habet ille ſinum. Amor. l. 2. el. 4.

b *Sumite in exemplum pecudes ratione carentes, &c.* Ibid.

c *Albi ſermonum noſtrorum candide judex.* Horat. l. 1. ep. 4.

moins encore le concluray-je, comme à fait M. Dacier, d'une ancienne épigramme dont il applique deux vers à Tibulle, quoyque le dernier de ces vers se rapporte à Virgile, & ne puisse se rapporter qu'à luy : *Remarq. sur l'épit. 4. du liv. 1. d'Horace.*

Te quoque Virgilio comitem, non æqua, Tibulle,
Mors juvenem campos misit ad Elysios :
Ne foret aut Elegis molles qui fleret amores,
Aut caneret forti regia bella pede.

Quant à ses talents pour l'Elégie, si, après ce que vous avez entendu, Messieurs, j'avois besoin d'autoritez, je n'en manquerois ni pour confirmer ce que j'ay dit à l'avantage de Tibulle, ni pour appuyer ce que j'ay avancé contre Ovide ; & quand j'aurois hautement donné la préférence à Tibulle, j'aurois pour moy le sentiment d'un ancien aussi éclairé que judicieux, & dont l'autorité en ces matiéres ne peut estre contestée, je veux dire Quintilien. Tibulle, à son avis, est celuy des poëtes Latins qui s'est le plus distingué dans l'Elégie par son élégance & sa pureté : *mihi tersus atque elegans maxime videtur autor Tibullus.* Il adjoûte à la vérité, qu'il y en a qui aiment mieux Properce, *sunt qui Propertium malint.* Mais quelle induction tirer de ces dernieres paroles ? qu'il n'a point voulu pronocer ? qu'il balançoit entre Tibulle & Properce, ainsi que Muret le soûtient ? non sans doute. Il s'est énoncé pour ce qui regarde son gousst particulier, en termes trop clairs & trop précis : *mihi videtur.* Il en résulteroit au plus, qu'il a craint de blesser ceux de ses contemporains qui pensoient autrement que luy ; ce qui pouvoit arriver, si sa proposition avoit esté absoluë & exclusive en faveur de Tibulle. *Quint. inst. l. 10. c. 1.*

Lorsqu'il est question d'Ovide, il n'apporte pas la même circonspection. Il décide sans ménagement : & c'est une preuve convaincante que ce poëte estoit moins admiré au temps de Quintilien, qu'il ne l'est aujourd'hui : *Ovidius utroque lascivior.* Ovide s'abandonne trop au feu de son imagination ; il s'égaye trop ; il est trop amoureux de son bel esprit ; il ne peut resister à la demangeaison qu'il a de le faire briller ; il est plus fardé,

moins naturel que Tibulle, ni que Properce. Car c'eſt ainſi que j'explique le terme [a] *laſcivior* d'après Quintilien luy-même.

Sénéque le philoſophe, luy qui court ſans ceſſe après l'eſprit, & qui par-là même eſtoit intéreſſé à juſtifier Ovide ſur cet article, ne luy eſt pourtant pas plus favorable; [b] il le caractériſe de la même façon, & les exemples qu'il apporte vont à confirmer le ſens que j'ay donné au terme de Quintilien.

Controv. lib. 4. 18. Sénéque le Rhéteur luy reproche plus d'une fois cette fécondité, cette abondance exceſſive, ſans laquelle il ſeroit plus riche en effet. Et c'eſt pour cela, comme il nous l'apprend, qu'un certain Montanus qui avoit le même défaut, fut ſurnommé l'Ovide des Orateurs.

Adjoûteray-je à ces témoignages anciens des témoignages modernes? Ovide au jugement de Patru, eſt le premier déclamateur; il ſe fait admirer par la beauté de ſon eſprit; mais enfin il eſt fort éloigné de la maniére de Tibulle & des autres poëtes, qui ſous Auguſte ſe ſont fait, chacun dans leur genre, une réputation immortelle. *Œuvres div.*

Gravina, qui dans ces derniers temps a eſté l'un des principaux ornements de l'Italie, & qui pouvoit y ramener le bon gouſt, du moins par ſes conſeils & ſes préceptes, Gravina, dans un diſcours qu'il a compoſé exprès ſur la maniére d'eſtudier, préfére à la lecture d'Ovide celle de Tibulle & de Properce. Mais j'abandonne ces témoignages & beaucoup d'autres qui me paroiſſent ſuperflus, & qui au fonds ne prouvent rien par eux-mêmes, contraires ou favorables: à moins qu'ils ne ſoient précédez d'un examen ſérieux, & qu'ils ne ſoient appuyez ſur de ſolides raiſonnements. *Orat. de inſtaur. ſtud.*

J'adjoûteray ſeulement icy que les partiſans d'Ovide devroient au moins l'imiter par ſes beaux endroits, [c] car il en a de louables ſans contredit; & non par ceux qui luy ont attiré la cenſure de Sénéque même, & celle de Quintilien. Mais c'eſt

a *Laſcivus & nimium amator ingenii ſui* Ibid.

b *Nat lupus inter oves. &c. non eſt res ſatis ſobria laſcivire devorato orbe terrarum.* Nat. quæſt. l. 3. c. 27.

c *Laudandas partibus.* Quintil. loc. cit.

préciſément de cette abondance exceſſive, & de ces traits brillants qui luy ſont reprochez, qu'ils ſont l'objet de leur imitation. C'eſt encore à ſon exemple, qu'ils affectent de renfermer toûjours un ſens complet dans chacun de leurs diſtiques, auſſi-bien que de terminer toûjours leurs vers élégiaques de la même maniére, ſans en varier jamais la cadence. Rien n'eſt plus oppoſé au caractére de l'Elégie que l'une & l'autre affectation. Car eſt-il vray-ſemblable qu'un homme paſſionné, qu'un homme que la triſteſſe abbat, ou que la joye tranſporte, exprime les différents mouvements dont il eſt agité, dans une eſtendue ſi uniforme & ſi réglée ? Et cette monotonie dans la cadence ne va-t-elle pas auſſi à détruire la vray-ſemblance, autant qu'elle eſt propre à fatiguer l'oreille ?

Les Elégiaques Grecs en uſérent bien différemment ; ils évitérent avec un ſoin extrême de réduire leurs penſées en des bornes toûjours égales, & ils variérent leur cadence preſqu'à l'infini. Je ſçais que les Latins ne pouvoient atteindre à cette derniére perfection, parce que leur langue, ainſi que l'a démontré Quintilien, n'avoit ni la même richeſſe, ni la même abondance. Mais, quelque pauvre qu'on la ſuppoſe, ils ont pû, ſuivant la ſupputation que Corréas * en a faite, varier en quarante-cinq façons le dernier hémiſtiche de leurs vers élégiaques. D'ailleurs, cette même langue eſtoit-elle moins riche & moins abondante pour Ovide, que pour Tibulle, & pour Properce en particulier, dont la cadence, toute éloignée qu'elle eſt de la cadence Grecque, en approche pourtant bien davantage que celle de Tibulle même ?

Inſtit. lib. 12. c. 10.

* *Thomas Correas de Elegia.* Bononiæ 1590. 4°.

DISCOURS

SUR L'ORIGINE ET SUR LE CARACTERE DE LA PARODIE.

Par M. l'Abbé SALLIER.

15. de 9bre. 1726.

LE mot de Parodie vient du Grec [a] παρῳδία ou παρῳδή. Celuy-cy eſt compoſé de la prépoſition παρὰ & du ſubſtantif ᾠδή, qui ſignifie *chant* ou *chanſon*. La prépoſition παρὰ jointe à ce ſubſtantif, y attache toute-à-la fois une idée de reſſemblance, & une idée d'oppoſition [a]; de ſorte que par le verbe παρῳδεῖν, nous entendons, ſuivant l'étymologie du mot, un ou pluſieurs vers faits dans les mêmes meſures, ſelon le même chant, mais qui différent par le ſens de ceux qui font la matiére de la Parodie.

Les rhéteurs Grecs & Latins ont diſtingué différentes ſortes de Parodies. Cicéron les a preſque toutes déſignées dans un endroit du ſecond livre de l'Orateur, où il indique les ſources, & donne les régles de la bonne plaiſanterie, que l'éloquence employe quelquefois avec fruit [b] On peut, dit-il, inſérer avec grace dans le diſcours, un vers entier d'un poëte, ou une partie de vers, ſoit ſans y rien changer, ſoit en y faiſant quelque léger changement.

Ces rhéteurs donnent donc le nom de Parodie au changement qu'on fait d'un ſeul mot dans un vers: ainſi le vers qu'Homére met dans la bouche de Thétis, pour prier Vulcain de faire des armes pour Achille, devint une Parodie dans la bouche d'un grand philoſophe, qui, peu content de ſes eſſais

[a] Παρα ποιεῖσθαι. *Ariſtot. p. 437.*
Παρὰ γράμμα ποιεῖν. *Ibid.*
Μεταστρέφειν. *Ibid.*
Παρατρέπειν. *Ælian. lib. 4. c. 18. var. Hiſt.*
Μεταγράφειν. *Athen.*
Μεταβάλλειν. *Diog. Laert. ubique.*

[b] *Sæpe etiam verſus facetè interponitur, vel ut eſt, vel paululum immutatus, aut aliqua pars verſûs.* l. 2. de Orat. n.° 64. Vide Quint. l. 3. c. 8.

de poëſies, crût devoir en faire un ſacrifice au Dieu du feu. La Déeſſe dit dans Homére:

[a] *A Moy, Vulcain, Thétis implore ton ſecours.*

Le Philoſophe s'adreſſant auſſi à Vulcain, luy dit:

[b] *A moy, Vulcain, Platon implore ton ſecours.*

Les ouvrages des anciens fourniſſent pluſieurs exemples de ſemblables Parodies. Nos auteurs François en ont auſſi un grand nombre: tout le monde connoit le ſonnet de Malherbe, qui commence par ce vers:

Plus Mars que le Mars de la Thrace.

C'eſt une épitaphe où le poëte fait parler le jeune prince qui eſt dans le tombeau; en voicy les deux tercets.

Je ſuis poudre toute fois,
Tant la parque a fait ſes loix
Egales & néceſſaires.

✠

Rien ne m'en a ſçû parer.
Apprenez, ames vulgaires,
A mourir ſans murmurer.

✠

On les a parodiez très-heureuſement au ſujet d'un grand poëme épique, auquel l'auteur avoit ſurvecû: c'eſt le poëme qui parle: *Poëſies de Malherbe. Paris 1689.*

De la Parque toutefois
J'ay ſubi les dures loix,
J'en ay ſenti les outrages:
Rien ne m'en a ſçû parer.
Apprenez, petits ouvrages,
A mourir ſans murmurer.

✠

[a] Ἦ ῥα ιν πρὸμολ' ὧδε, Θέτις νύτι σεῖο χατίζει. *Iliad.* 18. *v.* 392.

[b] Ἦ ῥα ιν πρὸμολ' ὧδε, Πλάτων νύτι σεῖο χατίζει. *Euſt. t.* 2. *p.* 1149.

Corneille fait dire dans le Cid à un de ſes perſonnages :

Act. 1. ſc. 1.

Pour grands que ſoient les Rois, ils ſont ce que nous ſommes;
Ils peuvent ſe tromper comme les autres hommes.

Un très-petit changement a fait de ces deux vers une maxime reçûë dans tout l'empire des Lettres :

Chapelain décoeffé.

Pour grands que ſoient les Rois, ils ſont ce que nous ſommes;
Ils ſe trompent en vers comme les autres hommes.

Un changement moindre encore que celuy d'un mot, une ſeule lettre miſe à la place d'une autre[a], devenoit une Parodie. Ariſtophane, devant qui on n'eſtoit pas ridicule impunément, employa cette ſorte de Parodie contre un homme qui ne pouvoit prononcer la lettre P. ρ. le poëte, en mettant des A. λ. à la place des P. ρ. dans quelques paroles que cet homme avoit mal articulées, en tira un ſens très-ſatirique contre luy[b]. Ainſi Caton parlant de Marcus Fulvius Nobilior, dont il vouloit cenſurer le caractére, changea ſon ſurnom de *Nobilior* en *Mobilior*.

L'application toute ſimple de quelques vers connus ou d'une partie de ces vers, ſans y rien changer, eſtoit une 3e. eſpéce de Parodie, lorſque cette application eſtoit maligne, & avoit pour objet de donner un ridicule à celuy qu'elle regardoit. Démoſthéne, dont l'éloquence mâle & auſtére ſembloit dédaigner tous les ornements du diſcours, n'a pas fait de difficulté d'employer quelquefois cette ſorte de Parodie. Ariſtophane en founit une infinité d'exemples. Pour ne pas multiplier icy les citations, je me contenteray de rapporter une ſeule Parodie qu'il plaça dans ſa Comédie des Grenouilles, où il jouoit hardiment Euripide. Ce vers eſt pris de la Tragédie d'Hippolyte. Ce jeune Prince, à qui la nourrice de Phédre vient de

Demoſth. Orat. in Æſchin.

Aſconius Pedian. in Cic. 2. in Verrem.

a *Alterum genus eſt quod habet parvam verbi immutationem, quod in litterâ poſitum Græci vocant παρονομασιαν.... ut nobiliorem mobiliorem. Cato.... & adverſus & averſus impudicus es. Lib. 2. de Oratore.*

b Ὁ λᾶς, θεωλὸς τὴν κεφαλὴν κόλακος ἔχει. *Hermog. refert περὶ μεθόδων δεινότητος. Vid. Achill. Stat. part. 2. lib. 12.*

déclarer

déclarer la paſſion de ſa maiſtreſſe, en eſt ſaiſi d'horreur, & veut faire éclater l'indignation qu'il en conçoit. La nourrice luy rappelle dans l'inſtant le ſerment qu'il avoit fait de ne pas révéler, le ſecret qu'elle venoit de luy confier. Hippolyte répond : [a]

Ma langue a fait ſerment, mon cœur n'en a point fait.

Cette penſée parut pleine d'impiété, & fit croire qu'Euripide avoit voulu ſe jouer de la religion des ſerments. Ariſtophane trouva, & ſaiſit l'occaſion de faire ſentir à Euripide la fauſſeté, & les dangereuſes conſéquences de ſon vers. Il introduit dans ſa Comédie des Grenouilles, Bacchus que l'envie de rendre un bon poëte tragique au théatre d'Athénes, fait deſcendre aux enfers pour en tirer ou Eſchyle ou Euripide. Il faut décider du mérite de ces deux tragiques, avant que d'accorder à l'un des deux la grace du retour à la vie. On les fait diſputer l'un contre l'autre, & après la diſpute, Euripide rappelle à Bacchus le ſerment qu'il luy a fait de le ramener à Athénes. Bacchus luy dit pour toute réponſe,

Ma langue a fait ſerment, mon cœur n'en a point fait ; Je choiſis Eſchyle. [b] Cette application du vers d'Euripide, eſt une ſage correction de la maxime que ce poëte avoit miſe dans la bouche d'Hippolyte. *Ariſtoph. in Ranis. v. 1515.*

On trouve dans Ariſtophane, dans Denys d'Halicarnaſſe & dans Hépheſtion des exemples d'une 4.e eſpéce de Parodie, qui conſiſtoit à faire des vers dans le goût & dans le ſtyle de certains auteurs peu approuvez. Tels ſont dans noſtre langue les vers que Voiture & Sarrazin ont faits à l'imitation de ceux du poëte Neufgermain. Tel eſt auſſi ce Quatrain de M. Deſpreaux où il a imité la dureté des vers de la Pucelle.

Maudit ſoit l'auteur dur, dont l'aſpre & rude verve,
Son cerveau tenaillant rima malgré Minerve,
Et de ſon lourd marteau martelant le bon ſens,
A fait de méchants vers douze fois douze cents.

[a] Ἡ γλῶσσ' ὀμώμοχ' ἡ δὲ φρὴν ἀνώμοτος. *Hipp. v. 612.*
[b] Παρῳδία ἢ παραδιόρθωσις.

Enfin la derniére & la principale eſpéce de Parodie, eſt un ouvrage en vers compoſé ſur une piéce entiére, ou ſur une partie conſidérable d'une piéce de poëſie connue, que l'on détourne à un autre ſujet & à un autre ſens par le changement de quelques expreſſions. C'eſt de cette derniére eſpéce de Parodie que les anciens parlent le plus ordinairement. Elle eſt ſouvent le fruit innocent de la joye & du plaiſir; c'eſt quelquefois un trait dont la vérité s'arme à propos pour venger la timide vertu; l'envie la fait ſervir à inſpirer plus adroitement du mépris pour un ouvrage dont les beautez la bleſſent; enfin elle devient entre les mains de la critique, le flambeau dont on éclaire les défauts d'un auteur qui a ſurpris l'admiration. Je ne ſçais ſi les anciens nous ſont ſupérieurs dans ce genre d'écrire, mais on pourroit aſſûrer que nous y avons un grand avantage ſur nos voiſins.

Vid. Suid. Heſych. h. v.

Il ſeroit difficile d'adopter le ſentiment de ceux qui prétendent, que le petit poëme du combat des Rats & des Grenouilles eſt la plus ancienne Parodie que nous connoiſſions. Il peut nous donner une juſte idée de cette ſorte d'ouvrage; mais nous ne ſçavons pas préciſément en quel temps il a eſté compoſé.

L'auteur de la vie d'Homére eſt le premier qui en ait fait mention, & nous ne pouvons compter ſur un témoignage auſſi ſuſpect que l'eſt celuy de cet écrivain.

Je ne crois pas non plus qu'on puiſſe admettre ce qu'ont dit quelques ſçavants, qu'Homére avoit luy même parodié pluſieurs de ſes vers, lorſqu'il s'eſt ſervi, ce qui luy arrive quelquefois, des mêmes vers pour exprimer des choſes différentes. Ces répétitions ne méritent pas plus le nom de Parodies, que ces jeux d'eſprit qu'on appelle Centons, & dont l'art conſiſte à compoſer un ouvrage tout entier de vers tirez d'Homére, de Virgile, ou de quelque autre poëte célébre.

Il y auroit peut-eſtre plus de fondement à croire que, lorſque les Chantres qui alloient de ville en ville débiter les différents morceaux des poëſies d'Homére, en avoient récité quelque partie, il ſe préſentoit des bouffons qui cherchoient à

réjouir les auditeurs par le tour ridicule qu'ils donnoient à ce qu'ils venoient d'entendre [a].

Je n'oserois trop insister sur cette conjecture, quelque vray semblable qu'elle me paroisse, ni la donner pour un sentiment qu'on doive recevoir; ainsi je m'attacheray uniquement à celuy d'Henry Estienne, des lumiéres de qui je ne dois pas dissimuler que j'ay profité en quelques endroits, comme je l'ay abandonné sans crainte en beaucoup d'autres. *Traité imprimé en 1573.*

Ce sçavant homme nous assûre qu'Hipponax a esté le premier inventeur de la Parodie, & il nous donne Athénée pour son garant. Hipponax florissoit vers la LXe olympiade, 540. ans avant l'ére chrestienne. *Plin. l. 36. Marm. Oxoniens.*

Ce que l'histoire nous apprend du caractére de ce Poëte, montre qu'il estoit très-propre à introduire le goust de la Parodie la plus amére. Deux sculpteurs habiles entreprirent un jour de le représenter au naturel; il estoit d'une laideur affreuse[b], & ils s'attachérent à rendre exactement tous ses traits dans la figure qu'ils exposérent aux yeux du public. Hipponax irrité de se voir si ressemblant, songea de son costé à se venger des deux statuaires, en les peignant dans ses vers avec les couleurs les plus noires. Il inventa exprès une mesure particuliére de vers, qui par son irrégularité laissât une carriére plus libre à son imagination, & il versa dans son ouvrage tant de fiel & d'amertume, qu'il mit les deux statuaires au désespoir; quelques historiens prétendent qu'ils en moururent de douleur. *Plin. l 36. Æ ian. lib. 10. c. 6. Var. hist. Demet. Phaler. de Elocut.*

Il faut convenir, qu'un homme si redoutable la plume à la main, devoit avoir d'heureux talents pour inventer un genre de poësie presque toûjours mesté d'aigreur; mais je ne crois pas qu'on puisse luy attribuer l'invention de toutes les sortes de parodies.

Hégémon de Thasos, isle de la mer Egée, est incontestablement l'auteur de la Parodie dramatique, qui estoit à peu

a C'est peut-estre dans ce dessein, que Sotadès avoit travesti l'Iliade d'Homére, par le changement de la mesure de ses vers, sans toucher aux mots ni aux expressions, & ce changement seul les rendoit ridicules & méconnoissables. Nous en avons quelques fragments dans Denys d'Halic.

b *Notabilis vultûs fœditas.* Plin.

près dans le gouſt de celles qu'on donne aujourd'huy ſur nos théatres. Voſſius dans ſon Traité des Poëtes Grecs, place Hégémon dans la claſſe de ceux dont le ſiécle n'eſt pas connu. Des recherches plus exactes l'eûſſent mis à portée de fixer le temps où il vivoit. Il eſtoit contemporain de pluſieurs Poëtes de l'ancienne Comédie, entre autres de Cratinus; il fut protégé très-efficacement par Alcibiade, dont il eſtoit ami particulier, dans une accuſation qu'on avoit formée contre luy; & l'on peut conclure de ces deux obſervations, qu'il parut au pluſtard vers la LXXXVIII.e olympiade, environ 428. ans avant l'ére chreſtienne. J'adjoûteray à cela, que la nouvelle des pertes que les Athéniens firent en Sicile, vint à Athénes dans le moment même de la repréſentation d'une des piéces de ce Poëte. On ſçait que cet événement arriva dans la XCI.e olympiade.

Athen. l. 15. p. 698.

Hégémon s'aviſa le premier d'apporter une Parodie dramatique à la place d'une Comédie ordinaire, pour diſputer le prix dans les jeux; il la donna pour ſa quatriéme piéce, ſuivant la coûtume où l'on eſtoit alors de préſenter dans ces combats trois Tragédies, & un quatriéme ouvrage qu'on pourroit comparer à ce que nous appellons aujourd'huy la petite piéce après la Tragédie.

Athen. p. 690. Euſtath. Odyſſ. pag. 1420. Ariſtot. c. 2. poët.

Là le Grec né mocqueur, par mille jeux plaiſants
Diſtilla le venin de ſes traits médiſants.

Deſpreaux, Art. Poët.

On adjoûtoit cette quatriéme piéce pour délaſſer le peuple, & pour faire ſuccéder une joye vive aux pleurs que les Tragédies avoient fait verſer. On donnoit à cet aſſemblage de piéces, le nom de *Tétralogie*.

Hégémon vainquit plus d'une fois ſes rivaux par ſes Parodies, & celle qui luy fit le plus d'honneur, avoit pour titre la *Gigantomachie*. Les Atheniens ne rirent peut-eſtre jamais tant qu'à la répréſentation de cette piéce, malgré les mauvaiſes nouvelles qui leur vinrent ce jour-là même, & dans le moment de la repréſentation ſur le triſte eſtat des affaires de la République dans la Sicile.

Hégémon dût goûter alors le plaiſir flatteur d'avoir donné

aux Athéniens un ſpectacle qui leur eſtoit preſque nouveau. Je dis preſque nouveau, car il y avoit déja long-temps que les Comédies appellées ſatyres ou piéces ſatyriques, avoient paru pour la premiére fois ſur le théatre d'Athénes. Ces piéces ſatyriques n'eſtoient pas de vrayes Parodies, à prendre ce mot dans ſa plus étroite ſignification, mais elles en approchoient beaucoup, & avoient pluſieurs choſes communes avec la Parodie qu'inventa depuis Hégémon. *Olymp. 70. Vid. Caſaub. de Græc. ſatyr.*

Les principaux perſonnages des piéces ſatyriques, eſtoient des ſatyres; & c'eſt de-là qu'elles ont eû leur nom. La Gigantomachie d'Hégémon, vray Parodie, avoit auſſi des ſatyres. Toutes ces piéces ſervoient au commencement d'intermédes aux Tragédies, & enſuite de délaſſement à la fin de ces mêmes Tragédies. L'objet des piéces ſatyriques eſtoit pour l'ordinaire, de rendre comiquement l'action ſérieuſe & tragique qu'on venoit de voir un moment auparavant *vertebant ſeria ludo*. Tout concouroit à ce deſſein, l'habillement des ſatyres, leurs boufoneries, & les geſtes dont ils les accompagnoient. Les mêmes acteurs qui avoient paru dans la Tragédie ſuperbement vêtus,* reparoiſſoient enſuite avec des habillements comiques, pour repréſenter le plus ſouvent la même action; & toutes ces circonſtances font voir un rapport bien marqué entre la Comédie ſatyrique & les Parodies. On pourroit entrer dans un plus grand détail ſur la reſſemblance qu'il y avoit entre ces deux genres de piéces, ſi le temps nous en avoit conſervé quelques-unes; mais dès le huitiéme ſiécle il ne reſtoit de piéces ſatyriques que le Cyclope d'Euripide, & l'on n'avoit plus de Parodies dramatiques. Cependant ſi l'on jette les yeux ſur cette même piéce d'Euripide, on y appercevra l'idée d'une Parodie du neuviéme livre de l'Odyſſée, & de ce qu'Homére y raconte des aventures d'Ulyſſe dans l'antre de Polyphéme. Siléne & le chœur des ſatyres n'y ſont amenez, que pour mêler le badinage au ſérieux avec lequel le poëte traite la ſortie d'Ulyſſe de l'antre du Cyclope. *Ex prologo Cyclop. Eurip. ſic ſe rem habuiſſe judicare eſt.* *Art. poëtic. 226.* *Vibe Euſt. loco citato.*

Je remarqueray icy qu'aucun poëte n'a eſté plus ſouvent ni

* *Ne quicumque Deus, quicumque adhibebitur.* | *Regali conſpectus in auro nuper & oſtro.* Horat. loc. cit.

plus universellement parodié qu'Homére : ce n'estoit pas assûrément dans la vûë de critiquer ses vers ; c'estoit au contraire parce qu'on les voyoit toûjours avec plaisir, & que les applications ingénieuses qu'on en faisoit en les parodiant, estoient plus favorablement reçûës, que celles où l'on auroit emprunté les vers de tout autre poëte. Il paroît que Timon le Sillographe n'avoit pas puisé ailleurs que dans ce grand poëte le fonds de ses Parodies, dont il avoit composé quatre livres ; les fragments qui nous en restent en sont une bonne preuve. Il s'estoit principalement attaché dans cet ouvrage à décrier les Philosophes de son temps ; il les comparoit à ces outres dans lesquels Æole avoit renfermé les vents ; *ils sont* dit-il, *de vrais ballons enflez de pensées vaines :*

Vide Euseb. p. 763. 855. & conser Iliad. 2. v. 235. 11. v. 8. p. 443.

Κενεῆς οἰήσιος ἔμπλεοι ἀσκοί.

Voicy de quelle maniére il avoit fait son invocation [a] d'après celle d'Homére au commencement de l'Iliade : *Muse apprends moy qui a pû allumer entre eux cette guerre funeste ; c'est le tintamarre produit par la Déesse Echo ; cette Déesse irritée contre ceux qui se tenoient dans le silence, répandit parmi les hommes la démangeaison de parler ; maladie fatale qui en fit périr un grand nombre.*

Les Parodies de Timon estoient appellées *Silli* des Silles, parce que Silène y parloit ; ils n'estoient pas dramatiques, & en cela ils estoient différents des Parodies d'Hégémon, & de ces Tragédies comiques que Rhinton de Tarente [b] avoit mises sur la Scéne : ce poëte qui vivoit sous le premier Ptolémée, avoit emprunté le pompeux appareil de la Tragédie, pour servir de voile à ses plaisanteries. Comme il ne nous reste presque rien de cet auteur, on ne peut porter aucun jugement sur le caractére de ses piéces ; mais il y a beaucoup d'apparence qu'il s'aidoit de la Parodie pour les rendre plus comiques.

[a] Τίς γὰρ τοιῷδ' ὅλοῃ ἔριδι ξυνέηκε μάχεσθαι ;
Ἦ'χοις σωὸ δρόμος ὄχλος· ὁ γὰρ σιοπῶσι χολωθείς
Νοῦσονἐπ' ἄνερας ὦρσε λάλον, ὀλέκοντο δὲ πολλοί.

[b] Ἱλαροτραγῳδία. *Vide Suid. in v.* Τάρας. *Hephæst. p. 4. Steph. de urb. Eustath. ad Dionys. p. 62.*

Je passerois les bornes prescrites à nos lectures, si je voulois joindre à ces recherches sur l'origine & sur les progrès de la Parodie, les noms des auteurs qui se sont distinguez par cet ingénieux badinage, & les titres de leurs ouvrages. Il me suffira d'observer, que le gousst de parodier avoit pris chez les Grecs un tel empire, qu'ils ne respectoient ni la gravité des sujets, ni le mérite des poëmes nouveaux, ni la réputation des auteurs. Tout ouvrage de poësie a esté travesti; la mesure des vers la plus difficile & la plus rebelle, n'en a pû garantir aucun. Les Latins plus heureux à imiter, que féconds à inventer, se sont aussi exercez à faire des parodies; entre plusieurs qui nous restent, nous en avons une de Virgile même, qui est très-vive & très-picquante; je me dispenseray de la rapporter, parce qu'elle me méneroit trop loin, & je passeray, pour finir, à l'examen du caractére de la Parodie, & des préceptes qu'elle doit observer.

Vide Catal. lect. Virg. cum notis Scal.

On peut réduire toutes les espéces de Parodies que j'ay distinguées au commencement de ce discours, à deux espéces générales: l'une, qu'on peut appeller Parodie simple & narrative; l'autre, que j'ay déja désignée sous le nom de Parodie dramatique. Comme l'objet de l'une & de l'autre est le même, elles ont les mêmes regles à suivre, & les mêmes défauts à éviter: les principes que j'establiray, pourront servir également pour les deux, & je ne les traiteray point séparément.

La Parodie doit avoir pour but l'agréable & l'utile, de même que tous les autres genres de poësie. On peut la regarder comme une fiction ingénieuse, sous le voile de laquelle on propose quelque vérité. Elle entreprend tantost d'exposer au grand jour les ridicules qu'on observe dans la conduite des hommes, tantost de faire appercevoir les faussses beautez d'un ouvrage, & de dessiller les yeux à un auteur que l'amour propre & la flatterie avoient séduit: elle luy fait envisager l'éloignement où il est de la perfection qu'il croyoit avoir atteint: par-là on l'excite à redoubler ses efforts pour y parvenir; on le tire d'une sécurité dangereuse,

qui l'empêcheroit de faire tout l'uſage qu'il pourroit de ſes talents. Les hommes ſont pour l'ordinaire plus ſenſibles à la honte & au blâme, qu'ils ne ſont flattez de la louange. Et c'eſt en inſpirant aux poëtes une honte ſalutaire, que la Parodie peut les inviter à ſe corriger, ſur-tout lorſqu'elle ſçait tempérer la ſévérité de ſes cenſures par un gouſt de plaiſanterie qui n'ait ni amertume, ni aigreur, & qu'elle s'attache à plaire en inſtruiſant.

De cette double fin qu'elle doit ſe propoſer, naiſſent les régles de la parodie : les unes regardent le choix du ſujet ; les autres, la maniére dont on doit le traiter.

Le ſujet qu'on entreprend de parodier, doit toûjours être un ouvrage connu, célébre & eſtimé. La critique d'une piéce médiocre, ne peut jamais devenir intéreſſante, ni picquer la curioſité. Quel beſoin de prendre la peine de relever des défauts, qu'on n'apperçoit que trop ſans le ſecours de la critique ? Le jugement du public prévient celuy du cenſeur : ce ſeroit vouloir apprendre aux autres ce qu'ils ſçavent auſſi-bien que nous, & tirer un ouvrage de l'obſcurité où il mérite d'eſtre enſeveli. Une pareille Parodie ne ſçauroit ni plaire, ni inſtruire ; & l'on ne peut parvenir à ce but, que par le choix d'un ſujet, qui ſoit en quelque façon conſacré par les éloges du public. Il eſt vray que la Parodie en devient plus difficile ; mais les fautes qui ſe gliſſent dans les meilleurs ouvrages, laiſſent toûjours une aſſez ample matiére à la critique : elles ſont moins aiſées à découvrir, & par-là elles ſont plus importantes, & d'une plus dangereuſe conſéquence.

Il faut un art bien délicat pour entrer dans l'eſprit d'un ouvrage qu'on parodie, & pour mettre en œuvre les expreſſions qu'on en tire, ſans qu'il paroiſſe aucune contrainte, & ſans rien perdre de ces graces naïves qui doivent eſtre inſéparables de la bonne Parodie. Il faut que l'imitation ſoit fidéle & exacte, que les plaiſanteries naiſſent du fonds des choſes, & paroiſſent s'eſtre préſentées d'elles-mêmes, ſans avoir couſté aucune peine. Si elles ſont déplacées & répandues

ſans

ſans ménagement, elles deviendront froides & n'inſpireront que du dégouſt; il ne faut donc les pouſſer que juſqu'à un certain point. Il en eſt de la plaiſanterie comme d'un parfum exquis, qui nous enteſte à la longue: on ſe laſſe de tout; & le ſentiment du plaiſir que nous cauſent les choſes les plus agréables, dégénére en un ſentiment contraire, lorſqu'on nous les préſente ſans diſcrétion. *Vid. Cicer. l. 3. de Orat. nº. 25.*

L'auteur d'une Parodie doit encore éviter avec ſoin trois écueils bien dangereux, l'eſprit d'aigreur, la baſſeſſe de l'expreſſion & l'obſcénité.

La critique ſera toûjours permiſe, lorſqu'elle aura pour objet l'utilité publique, l'avancement des lettres, la perfection d'un ouvrage, en un mot, la connoiſſance de la vérité. C'eſt à la critique que nous ſommes redevables des meilleurs productions. M. Deſpreaux dit à M. Racine dans une Epître qu'il luy adreſſe,

Et ta plume peut-eſtre aux cenſeurs de Pyrrhus
Doit les plus nobles traits dont tu peignis Burrhus.

Mais un écrivain ſera toûjours plus diſpoſé à ſe ſoûmettre à la critique, lorſqu'elle partira d'un bon principe, lorſque ſes traits tomberont ſur l'ouvrage & nullement ſur la perſonne; lorſqu'ils ne ſeront pas de nature à jetter dans le découragement; mais qu'en inſpirant l'émulation, ils donneront à l'eſprit une nouvelle vigueur.

Toute critique qui tend à un autre but eſt odieuſe par elle-même, ſur-tout lorſqu'elle eſt le fruit de cette jalouſie baſſe qui ne ſe propoſe que l'indigne deſſein de ruiner la réputation d'autrui. Elle ceſſe de plaire aux honneſtes gens, dès qu'elle ceſſe d'eſtre innocente, & qu'elle eſt dictée par un eſprit d'aigreur & de malignité.

Le ſtyle de la Parodie doit eſtre ſimple & naïf, & ne ſouffre rien de bas ni de burleſque. La baſſeſſe des expreſſions eſt une marque de la baſſeſſe des ſentiments. Il ne faut pas qu'un auteur eſpére aucun ſuccès de ſes Parodies, s'il n'a pas appris à diſtinguer le ſimple & le naïf du plat & du bouffon, & s'il ignore que le

ſtyle le moins noble doit avoir ſa nobleſſe. Il ne peut conſulter ſur cela un critique plus ſûr que M. Deſpreaux. Les préceptes qu'il donne au commencement de ſon art poëtique, à l'occaſion du ſtyle burleſque qui de ſon temps avoit inondé la France, peuvent ſervir encore aujourd'huy de préſervatif contre le ſtyle de la pluſpart des Parodies, & des autres Comédies qu'on met ſur nos théatres.

Quiconque ſera capable d'uſer de ce préſervatif, ſçaura en même temps ſe garantir d'un autre écueil plus dangereux, & célébre par le naufrage d'un grand nombre d'écrivains; je veux dire de l'obſcénité. Le théatre François a reſpecté juſqu'icy plus qu'aucun autre ancien ou moderne, les loix de la pudeur & de la bienſéance;

Du moindre ſens impur la liberté l'outrage,
Si la pudeur des mots n'en adoucit l'uſage.

Et quelques efforts qu'on ait faits depuis un certain temps pour s'écarter des bornes preſcrites, il faut eſpérer qu'ils ne prévaudront point ſur le gouſt général des honneſtes gens.

Horace fait la même réflexion dans ſon art poëtique en parlant des piéces ſatyriques, qui, comme nous l'avons vû, reſſemblent en beaucoup de choſes à la Parodie; & l'on y remarque que les honneſtes gens de Rome, eſtoient bleſſez des mêmes libertez qui nous bleſſent aujourd'huy:

Non ego inornata & dominantia nomina ſolum
Verbaque, Piſones, ſatyrorum ſcriptor amabo.

Et plus bas,

Aut immunda crepent ignominioſaque dicta.
Oſtenduntur enim quibus eſt equus & pater & res.

Je concluray de tout ce que je viens de dire, que pour donner à la Parodie ſon véritable caractére, il faut qu'elle imite fidélement ſans avoir rien de ſervile ni de contraint; qu'elle ſoit ſévére ſans aigreur, ſimple ſans baſſeſſe, modeſte, équitable, & qu'en un mot, ſa plus grande attention ſoit de joindre l'utile à l'agréable.

SYSTEME D'HOMERE
sur l'Olympe

SYSTEME D'HOMERE SUR L'OLYMPE.

Par M. Boivin le Cadet.

EN liſant attentivement Homére, & en m'appliquant à le bien entendre, il m'a paru que l'Olympe dont il parle en beaucoup d'endroits, eſtoit, ſelon luy, une montagne, qui avoit pour baſe le ciel, & dont le ſommet regardoit la terre. Je me ſuis dit d'abord à moy-même que cette idée eſtoit chimérique, puiſqu'elle faiſoit du Ciel & de l'Olympe un vray monde renverſé : enſuite ayant lû & relû pluſieurs fois, & comparé ſoigneuſement tous les endroits de l'Iliade & de l'Odyſſée, où il eſt fait mention de l'Olympe, je me ſuis confirmé dans la penſée où j'étois que c'eſtoit-là le véritable ſentiment d'Homére. Bien plus, après avoir examiné ce ſyſtême, j'ay trouvé que ce n'eſtoit pas une pure chimére, mais une ſuppoſition fondée non ſeulement ſur des raiſonnements poëtiques, où l'on ne demande pas une ſi grande juſteſſe; mais même ſur quelques principes coſmographiques, dont tout le monde convient. 30. de Juillet 1726.

La nouveauté du ſujet m'ayant frappé, je me ſuis aiſément déterminé à le traiter : j'en ay compoſé une diſſertation qui pût eſtre luë, non pas dans une Académie des Sciences, mais dans une aſſemblée de gens de lettres, à qui les fictions poëtiques ne déplûiſſent pas; j'ay diviſé cette diſſertation en deux parties : dans la premiére, j'eſtablis le fait, en prouvant qu'Homére ſuppoſe effectivement dans ſes poëmes, que l'Olympe a ſa baſe dans le ciel, & ſon ſommet tourné vers la terre; dans la ſeconde, je tâche de prouver que cette ſuppoſition n'eſt pas abſurde, mais qu'elle eſt fondée ſur des raiſons auſſi ſolides qu'on en peut demander à un poëte plus ancien que tout ce que nous connoiſſons d'aſtronomes & de philoſophes.

PREMIÉRE PARTIE.

Homére ſuppoſe dans ſes poëmes, que l'Olympe a ſa baſe dans le ciel, & ſon ſommet tourné vers la terre.

PREUVES.

Preuve tirée du 5.e liv. de l'Iliade.

Dans le cinquiéme livre de l'Iliade, Pallas & Junon ſçachant que Mars fait un carnage horrible des Grecs dans les plaines du Scamandre, entreprennent d'arreſter ſa fougue, & de le châtier. Pallas, après s'eſtre armée de toutes piéces dans le palais de Jupiter, monte ſur le char de Junon, & s'achemine avec elle vers la terre : les portes du ciel s'ouvrent d'elles-mêmes. On peut remarquer en paſſant, que le mot οὐρανὸς, qui ſignifie *le ciel*, eſt un terme vague qu'Homére employe pour ſignifier tantoſt tout le ciel généralement, tantoſt quelque partie du ciel ; quelquefois la région éthérée, quelquefois les nuës, & les plus baſſes régions de l'air : icy & en beaucoup d'autres endroits, c'eſt la partie de l'Olympe où les Dieux habitent.

Les Déeſſes donc eſtant ſorties de cette partie de l'Olympe par les portes dont la garde eſt confiée aux Heures, entrent dans la route qui mene du ciel à la terre, & rencontrent ſur le chemin Jupiter aſſis ſur le plus haut ſommet de l'Olympe. Le poëte ne dit pas qu'elles ſe ſoient détournées de leur route pour venir trouver ce Dieu. Il dit ſeulement, *elles trouvent le fils de Saturne aſſis à l'écart des autres Dieux ſur le plus haut ſommet de l'Olympe**. Il faut donc que le plus haut ſommet du ciel ſoit ſur le chemin du ciel à la terre. Donc il eſt plus près de la terre que l'endroit dont les Déeſſes ſont parties. Or elles ſont parties du ciel, & de l'endroit même où les Dieux habitent. Donc l'Olympe du coſté de ſa baſe s'éloigne autant de la terre, qu'il s'en approche par ſon ſommet. Donc l'Olympe,

* Εὗρον δὲ Κρονίωνα θεῶν ἄτερ ἧμενον ἄλλων | Ἀκροτάτῃ κορυφῇ πολυδειράδος Οὐλύμποιο.

par rapport à nous eſt une montagne renverſée, & telle que nous avons dit qu'Homére la ſuppoſoit.

Au commencement du huitiéme livre de l'Iliade, Jupiter[a] harangue les Dieux aſſemblez autour de luy ſur le plus haut ſommet de l'Olympe : & après les avoir effrayez par ſes menaces, il attéle ſes chevaux, les pouſſe vers la terre, arrive au mont Ida, & s'arreſte ſur la cime la plus élevée de cette montagne, c'eſt-à-dire, ſur le Gargare où eſt le territoire ſacré de ce Dieu, & où l'encens fume continuellement ſur ſon autel.[b] Preuves tirées du 8.e l. de l'Iliade.

Nous ne voyons entre le plus haut ſommet de l'Olympe & le mont Ida, que le vol rapide des chevaux de Jupiter. Le pied de l'Olympe, ſon circuit, cette vaſte eſtendue qui enferme tant de vallons, tant de ſommets, tout cela diſparoiſt ſous Jupiter dès qu'il vient à laiſſer derriére luy le plus haut ſommet. Quelle idée ſe peut-on former icy de l'Olympe qui ne ſoit celle que nous diſons qu'Homére s'en eſt formée ? où placer ſa baſe ailleurs que dans le ciel, & où poſer ſon plus haut ſommet ailleurs que dans les nuës ?

Dans le même livre, Junon & Minerve font pour ſécourir les Troyens, une nouvelle tentative. Elles partent du palais de Jupiter montées toutes deux ſur un même char. A peine ont-elles paſſé les premiéres portes de l'Olympe, c'eſt-à-dire, de cette partie de l'Olympe où habitent les Dieux, qu'Iris vient de la part de Jupiter aſſis ſur le mont Ida, leur ordonner de rebrouſſer chemin. Elles obéiſſent à regret, & retournent à l'endroit d'où elles ſont parties. [c] Jupiter lui-même revient à l'Olympe les inſulter, & pour arriver pluſtoſt à ſon palais, il prend le plus court chemin, qui n'eſt pas de repaſſer par le plus haut ſommet de l'Olympe, mais de pouſſer ſon char directement par le milieu des airs juſqu'au pied de cette vaſte montagne, dont nous ſuppoſons que la baſe eſt l'endroit où les Dieux font leur demeure.

[a] Τερπικέραυνος, c'eſt-à-dire, *Dieu du Tonnerre, Jupiter tonnant ;* (épithéte convenable au ton dont Jupiter parle, & au lieu où il parle.)

[b] Ἔνθα δέ οἱ τέμενος βωμός τε θυήεις.

[c] Ζεὺς δὲ πατὴρ Ἰδηθεν ἐύξοον ἅρμα τιταίνων
Οὔλυμπον δ' ἐδίωκε, θεῶν δ' ἐξίκετο βώκους.

On ne voit encore rien icy qui ne s'accorde avec le syſteme d'Homére, expliqué comme il l'a été dans les articles précédents.

Preuves tirées du 14.e liv. de l'Iliade.

La courſe de Junon dans le XIV.e liv. de l'Iliade, eſt une relation exacte, & une eſpéce d'itinéraire, où tous les pas de cette Déeſſe ſont marquez depuis le palais de Jupiter juſqu'au Gargare.

La Déeſſe voit d'abo d Neptune qui donne du ſecours aux Grecs, & c'eſt du plus haut ſommet de l'Olympe qu'elle l'apperçoit *, en ſe dreſſant ſur ſes pieds pour porter ſa vûë plus loin. De cette premiére circonſtance, voicy comme j'argumente. L'endroit de l'Olympe d'où Junon obſerve ce qui ſe paſſe ſur la terre, eſt le plus haut ſommet de l'Olympe. Car le mot ῥίον dont ſe ſert icy Homére, eſt la même choſe que ἀκροτάτη κορυφὴ, qu'il employe ailleurs. Si le pied de l'Olympe eſtoit plus voiſin de la terre que n'en eſt le plus haut ſommet de cette montagne, ce ne ſeroit pas du plus haut ſommet que Junon devroit obſerver ce qui ſe paſſe ſur la terre, ce ſeroit au contraire du pied de la montagne qu'elle découvriroit mieux les objets que la terre luy offriroit. Donc le pied de l'Olympe n'eſt pas la partie de ce mont la plus voiſine de la terre. Au contraire c'eſt ſon plus haut ſommet qui la regarde de plus près. Donc la ſituation de l'Olympe, ſelon Homére, eſt telle que nous le diſons.

On m'objectera peut-eſtre, que c'eſt du haut des montagnes qu'on obſerve plus facilement ce qui ſe paſſe dans les campagnes les plus éloignées; & que la ville de Troye eſtant trés-éloignée de l'Olympe, c'eſt du plus haut ſommet qu'il eſt plus aiſé de la découvrir.

Cette objection ſuppoſe ce qui eſt faux. Elle ſuppoſe que le pied de l'Olympe eſt de niveau avec la ville de Troye. Je conviens qu'à l'égard des montagnes dont le pied eſt de niveau avec les terreins ſur leſquels la vûë ſe porte, le plus haut ſommet eſt l'endroit d'où l'œil découvre mieux & plus facilement ce qui ſe paſſe au loin dans les plaines; mais il n'en eſt pas de même d'une montagne dont le pied

* Στᾶσ' ἐξ Οὐλύμποιο ἀπὸ ῥίου. *Se dreſſant ſur ſes pieds, & regardant du plus haut ſommet de l'Olympe.*

eſt fort élevé au-deſſus des objets que l'on contemple.

Pour rendre cecy plus clair, faiſons une ſuppoſition, ſuppoſons auprès ou à la place du globe lunaire, une montagne de figure pyramidale créée ſubitement par l'auteur de la nature. Tout eſt facile à la main qui a créé la lune, & il ne luy ſeroit pas moins aiſé d'arreſter au millieu des airs une pyramide, qu'il luy a eſté aiſé d'y faire courir un globe. Le point vertical de la pyramide mettra-t-il l'œil de l'obſervateur plus à porté de découvrir ce qui ce paſſera ſur la terre, que le point le plus bas de la même pyramide? non certainement, au contraire, il n'y aura pas un point de la baſe, d'où chaque point de la ſurface viſible de la terre eſtant obſervé ne ſoit plus aiſé à découvrir, qu'il ne le ſeroit eſtant regardé du point le plus élevé de la pyramide. *Comme le Pic de Tenerife.*

Je m'apperçois qu'inſenſiblement je prends icy le ton d'aſtronome & de géométre, ce qui me convient moins qu'à aucune perſonne du monde. Je reviens à Junon que j'ay laiſſée ſur le plus haut ſommet de l'Olympe, ce fut de-là, à ce que dit Homére, que cette Déeſſe apperçût avec joye Neptune qui donnoit du ſecours aux Grecs, & ce fut de-là qu'ayant pris congé de Vénus, dont elle venoit d'emprunter la ceinture, elle ſe lança vers la terre. Le poëte ne dit point que du ſommet de la montagne elle deſcend au pied, ce qui détruiroit le plan qu'il s'eſt fait de l'Olympe. De la cime de ce mont, il la tranſporte tout d'un ſault dans la Pierie[a]. Junon n'a icy ni char ni chevaux, elle n'en a pas beſoin, ſon but n'eſt pas d'aller à la guerre. Elle ne ſe propoſe que d'endormir Jupiter, pendant que Neptune continuera de combattre pour les Grecs contre les Troyens. Après avoir fendu les airs[b] elle vole terre à terre par-deſſus la Pierie & l'Emathie: elle franchit de même les ſommets des hautes montagnes de la Thrace.[c] Elle arrive au *Province de Macédoine.* *Sans aiſles.*

[a] Ἥρη δ' ἀΐξασα λίπεν ῥίον Οὐλύμποιο,
Πιερίην δ' ἐπιβᾶσα, &c.

[b] *Avi ſimilis, quæ circum littora, circum Piſcoſos ſcopulos humilis volat æquora juxta.* Virg.

[c] Ἵππους Θρηκῶν. Homére appelloit *Thraces*, tous les peuples ſeptentrionaux, depuis la Theſſalie juſqu'au Boſphore.

mont Athos, traverſe la mer, s'avance juſqu'à l'iſle de Lemnos, d'où ſe faiſant ſuivre par le Sommeil, & s'enveloppant dans un nuage, elle vient aborder à Lectos; de-là laiſſant la mer, & les bords de l'Helleſpont derriére, elle monte juſqu'au Gargare, où elle rencontre Jupiter, & l'endort. Jupiter à ſon reveil s'apperçoit de la tromperie, voit la détoute des Troyens, menace Junon, & la renvoye à l'Olympe. Elle y retourne beaucoup plus vîte qu'elle n'en eſt venue. La penſée du voyageur qui repaſſe en un inſtant tous les endroits de la terre où il a eſté, n'eſt pas plus prompte. Des monts Idéens elle s'élance comme un éclair vers l'Olympe, & s'en va droit au palais de Jupiter. La diſtance du mont Ida à l'endroit de l'Olympe où les Dieux habitent, eſt beaucoup plus grande que la diſtance du mont Ida au plus haut ſommet de l'Olympe. C'eſt pourquoy le poëte exagérant icy la rapidité de la courſe de Junon, la porte du premier ſault juſqu'au palais de Jupiter, ce qui s'accorde encore parfaitement avec le ſyſtême d'Homére ſur la ſituation de l'Olympe.

Je crains, Meſſieurs, de vous fatiguer en vous faiſant courir avec moy après tous les Dieux d'Homére. Je ne vous ay dit ni la courſe d'Apollon, qui, dès le premier livre de l'Iliade, *foulant ſous ſes pieds les teſtes de l'Olympe*[a], vient répandre la peſte dans le camp des Grecs; ni comment Thétis dans le même livre, monte d'abord au Ciel, & rencontre ſur ſon chemin Jupiter *aſſis à l'écart des autres Dieux ſur le plus haut ſommet de l'Olympe*[b], ni comment un moment après *elle ſaute de l'Olympe juſqu'au fond de la mer*; [c] ſur quoy il y auroit bien des réflexions à faire. Je ne vous ay pas repréſenté Minerve franchiſſant auſſi d'un ſault tous les ſommets de l'Olympe pour venir rompre le traité que les Grecs ont fait avec les Troyens. J'aurois encore à vous parler, & de la fuite de Vénus

[a] Βῆ δὲ κατ' Οὐλύμποιο καρήατα χώομενος κῆρ.

[b] Θεῶν ἄτερ ἥμενον ἄλλων, Ἀκροτάτῃ κορυφῇ πολυδειράδος Οὐλύμποιο.

[c] Ἀπ' ἀιγλήεντος Οὐλύμπου, le plus haut ſommet de l'Olympe eſt αἰγλήεις, à cauſe des éclairs.

bleſſée

bleſſée par Dioméde, & ramenée à l'Olympe ſur le char de Mars conduit par Iris, & de la fuite de Mars luy-même, qui bleſſé par le même héros, s'en va à travers les nuées regagner au plus vîte l'Olympe où les Dieux font leur demeure. Le dénombrement ſeul des différentes courſes d'Iris & de Mercure, décrites dans l'Iliade ou dans l'Odyſſée, vous fatigueroit; il n'appartient qu'à Homére même de ne fatiguer jamais, ni l'eſprit, ni les oreilles, par de ſemblables récits: qu'il me ſuffiſe, Meſſieurs, de vous avoir indiqué tous ces endroits, dans leſquels j'oſe vous aſſûrer qu'il n'y a rien qui ne quadre avec le ſyſteme de la ſituation de l'Olympe, telle qu'Homére l'a ſuppoſée.

Autres preuves. 1.° Homére concilié avec luy-même.

Joignons à ces preuves la maniére aiſée & naturelle de concilier Homére avec luy-même, en luy attribuant cette opinion. On luy reproche qu'il s'eſt contredit dans la deſcription qu'il a faite de l'Olympe vers le commencement du ſixiéme livre de l'Odyſſée; il avoit dans l'Iliade donné à cette montagne les épithétes ἀγάννιφος & νιφόεις, qui marquent l'une & l'autre, *que les neiges y ſont abondantes & continuelles;* & dans le ſixiéme livre de l'Odyſſée, voicy comme il parle de l'Olympe *: *Là*, dit-il, *eſt le ſiége fixe & éternellement ſtable des Dieux; il n'eſt jamais, ni agité par les vents, ni inondé par les pluyes; jamais les neiges n'en approchent; un air pur & ſans nuages s'y répand de tous coſtez, une blancheur lumineuſe court deſſus continuellement; c'eſt-là que les Dieux ſont tous les jours dans la joye & dans les délices.* La contradiction ne peut pas eſtre plus manifeſte. Comment ſe peut-il faire, que les *neiges* n'approchent jamais d'une montagne *abondante en neiges!*

Si l'on ſuppoſe que l'Olympe a ſa baſe dans le ciel, & ſon ſommet tourné vers la terre, il n'y a rien de ſi aiſé que de concilier les épithétes qui en font une montagne *abondante en*

* Ἦ μὲν ἄρ' ὡς εἰποῦσ' ἀπέβη γλαυκῶπις Ἀθήνη
Οὔλυμπόν δ', ὅθι φασὶ θεῶν ἕδος ἀσφαλὲς αἰεὶ
Ἔμμεναι· οὔτ' ἀνέμοισι πιτνάσσεται, οὔτε ποτ' ὄμβρῳ
Δεύεται, οὔτε χιὼν ἐπιπίλναται ἀλλὰ μάλ' αἴθρη
Πέπταται ἀννέφελος, λευκὴ δ' ἐπιδέδρομε αἴγλη·
Τῷ ἔνι τέρπονται μάκαρες θεοὶ ἤματα πάντα.

neiges, avec l'expreſſion qui dit, que *jamais les neiges n'en approchent*; car ſi la baſe de cette montagne eſt la partie où habitent les Dieux, il eſt vray de dire, comme dit Homére dans le 6.e livre de l'Odyſſée, *que l'Olympe où les Dieux habitent n'a jamais de neiges.* Pour ce qui eſt de l'autre partie, qui eſt la cime de la montagne, & l'endroit où Jupiter ſe retire ordinairement, pour eſtre plus à portée des nuées & de la terre; il eſt certain que les épithétes [a] νιφόεις & ἀγάννιφος, *couvert de neiges*, abondant en neiges, conviennent tout-à-fait à cette partie [b].

Lors donc qu'Homére met dans la bouche de Thétis cette expreſſion, εἶ μ' αὐτὴ πρὸς Ὄλυμπον ἀγάννιφον, *je vais moy-même vers l'Olympe où la neige abonde*, c'eſt comme s'il la faiſoit parler ainſi: *Je vais au plus haut ſommet de l'Olympe, dans l'endroit où regnent les neiges, & où Jupiter ſe plaît à s'aſſeoir loin des autres Dieux* [c].

Et lorſque le même Poëte dit en termes formels, *que les neiges n'approchent jamais de l'Olympe*; il faut obſerver que là où il s'exprime ainſi, ce n'eſt pas de tout l'Olympe qu'il parle, mais de la partie de l'Olympe où les Dieux habitent; partie très-éloignée de celle où regnent les neiges.

2.° Explication d'un endroit du 8.e liv. de l'Iliade.

Il y a un endroit de l'Iliade, où ce qui paroiſſoit d'abord incompréhenſible, ſe conçoit très-aiſément, dès que l'on conſidére l'Olympe comme une montagne renverſée par rapport à la terre.

Dans le Livre (Θ *huit*) vers le commencement du livre, Jupiter aſſemble les Dieux, non pas dans ſon palais, où il a coûtume de les aſſembler, mais ſur le plus haut ſommet de l'Olympe; il leur déclare ſa volonté, & après avoir vanté ſa puiſſance, il leur fait un défi: *Pour vous convaincre tous*, dit-il, *de la vérité de ce que je dis, eſſayez, ſuſpendez du Ciel* [d] *une*

[a] Νιφόεις, *neigeux.*

[b] Ἣ δ' ὡς ἵκηξ ἀπὸ κορυφῆς Οὐλύμποιο νιφόεντος.

C'eſt encore, *du plus haut ſommet de l'Olympe.* Il. l. 6. v. 615.

[c] *Quod latus mundi nebulæ malusque Jupiter urget.* Horat. *Allégorie.* Jupiter eſt l'air & la pluye; Thétis la vapeur humide qui s'éléve de la mer vers les nuës.

[d] C'eſt à-dire, de l'Olympe, & de l'endroit même où il parle préſentement.

chaîne d'or, attachez-vous à cette chaîne, tout ce que vous eſtes icy de Dieux & de Déeſſes, donnez-vous des peines infinies; jamais quoy que vous faſſiez, vous ne pourrez entraîner du Ciel en terre Jupiter, le Dieu ſuprême [a], *qui diſpoſe de tout ſouverainement; mais s'il me plaiſoit auſſi après cela de vous attirer de force vers moy, pour lors je vous entraînerois tous, & avec vous j'enleverois encore la mer & la terre.* Juſques-là tout s'explique, tout ſe conçoit aiſément; la difficulté eſt dans ces paroles qui ſuivent immédiatement. *Je n'aurois enſuite qu'à lier la chaîne au plus haut ſommet de l'Olympe, & tout cela demeureroit ſuſpendu en l'air* [b].

Beaucoup de gens s'imaginent que l'Olympe où habitent les Dieux, eſt l'Olympe de Theſſalie: je leur demande comment il ſe pourroit faire, que la mer & la terre demeuraſſent ſuſpenduës par une chaîne au plus haut ſommet d'une montagne qui tient à la terre, & qui n'en eſt qu'une très-petite portion. Je pourrois auſſi leur demander l'explication d'un autre endroit d'Homére, où il eſt dit qu'Otus & Éphialtès ſon frere voulant eſcalader le Ciel, ſe mirent à entaſſer le mont Oſſa ſur l'Olympe, & le mont Pélion ſur l'Oſſa [c]. Comment comprendre que l'Olympe où habitent les Dieux, auroit pû, ſurchargé de deux autres montagnes, ſervir de premier degré pour monter au Ciel?

Il faut donc chercher un autre Olympe que celuy de Theſſalie, ſur lequel les Dieux ayent pû eſtablir leur domicile; & il faut que cette autre montagne ſoit de nature à pouvoir ſoûtenir

[a] Ζῆν' ὕπατον μήστωρα.

[b] Εἰ δ' ἄγε, πειρήσασθε θεοὶ, ἵνα εἴδετε πάντες·
Σφῶϊν χρυσείην ἐξ οὐρανόθεν κρεμάσαντες·
Πάντες δ' ἐξάπτεσθε θεοὶ, πᾶσαί τε θέαιναι·
Ἀλλ' οὐκ ἂν ἐρύσαιτε ἐξ οὐρανόθεν πεδίονδε
Ζῆν' ὕπατον μήστωρ', οὐδ' εἰ μάλα πολλὰ κάμοιτε·
Ἀλλ' ὅτε δὴ ἐγὼ γε ἐθέλοιμι ἐρύσσαι,
Αὐτῇ κεν γαίῃ ἐρύσαιμι, αὐτῇ τε θαλάσσῃ·

Σφῶϊν μὲν κεν ἔπειτα περὶ ῥίον Οὐλύμποιο
Δησαίμην· τὰ δέ κ' αὖτε μετήορα πάντα γένοιτο·
Τόσσον ἐγὼ περὶ τ' εἰμὶ θεῶν, περί τ' εἰμὶ ἀνθρώπων.

[c] Ὅσσαν ἐπ' Οὐλύμπῳ μέμασαν θέμεν, αὐτὰρ ἐπ' Ὄσσῃ
Πήλιον εἰνοσίφυλλον, ἵν' οὐρανὸς ἄμβατος εἴη.

Ter ſunt conati imponere Pelio Oſſam Scilicet, atque Oſſæ frondoſum involvere Olympum. Virg.

le poids de la terre & de la mer, s'il plaiſoit à Jupiter d'accrocher au plus haut ſommet de l'Olympe, la chaîne d'or à laquelle tous les Dieux ſe ſeroient ſuſpendus pour l'entraîner. Mais où ſeroit ſituée cette montagne? Seroit-ce ſur les nuës? Homére dit en termes exprès, que l'Olympe eſt le ſiége éternellement ſtable des Dieux:

Θεῶν ἕδος ἀσφαλὲς αἰεί·

Les nuës ſont dans une agitation continuelle. Bien plus, le même Poëte aſſûre poſitivement, que cet endroit où les Dieux habitent eſt ſans nuages:

Ἀλλὰ μάλ' αἴθρη πέπαται ἀνέφελος·

que cette partie du Ciel n'eſt pas expoſée *aux vents ni à la neige.* Ce n'eſt donc point ſur les nuës qu'il faut aller chercher la baſe de l'Olympe, cette baſe inébranlable où les Dieux ont fixé leur domicile. Il ne nous reſte plus après cela pour aſſeoir l'Olympe, que le Ciel même dans la région éthérée *; & c'eſt-là auſſi qu'Homére l'a aſſis, dans la ſituation la plus convenable à l'exécution de ce que Jupiter ſe vante qu'il fera, quand il dit, qu'il liera la chaîne au plus haut ſommet de l'Olympe, & que les Dieux avec la mer & la terre y demeureront ſuſpendus en l'air.

Pour rendre la choſe plus ſenſible, il n'y a qu'à la mettre dans un tableau, où elle ſoit repréſentée.

Au commencement de cette diſſertation, j'ay dit que je la diviſois en deux parties; que dans la premiére, j'établirois le fait, en montrant qu'Homére a effectivement ſuppoſé dans ſes poëmes, que l'Olympe a ſa baſe dans le ciel, & ſon ſommet tourné vers la terre; & que dans la ſeconde partie je tâcherois de prouver, que *cette ſuppoſition n'eſt pas abſurde; mais qu'elle eſt fondée ſur des raiſons qui ſuffiſent pour juſtifier Homére.*

Je crois avoir fait à peu près ce que je m'eſtois engagé de

* Virgile place l'Olympe, dont nous parlons, dans la région éthérée, car il luy donne ordinairement l'épithéte d'*Ætherius.*

Quantus ad ætherium cœli ſuſpectus olympum.
Cui rex ætheri breviter ſic fatur olympi. Æn. 6. &c.

faire dans la premiére partie: voyons ſi, dans la ſeconde, je viendray à bout de prouver ce que j'ay promis que j'y prouverois.

SECONDE PARTIE.

Le ſyſteme d'Homére ſur l'Olympe n'eſt pas une ſuppoſition abſurde.

Je ne ſuis ni coſmographe, ni aſtronome; je crois cependant pouvoir aſſûrer qu'il n'y a ni haut ni bas dans les globes qui ſe meuvent autour de leur centre, ou autour deſquels ſe meuvent d'autres globes.

Que la terre ſoit immobile, comme le prétend Tycho-Brahé, ou qu'elle tourne autour du ſoleil, ſuivant le ſyſteme de Copernic, il eſt certain que, dans toute ſa circonférence, il n'y a abſolument parlant, ni haut ni bas; & que des deux hémiſphéres qui partagent nos mappemondes, l'un n'eſt appellé ſupérieur que relativement à l'autre.

Les plus anciens géographes ont fleuri, les uns en Égypte, les autres en Grece; c'eſt ce qui les a déterminez à donner le nom d'hémiſphére ſupérieur à celuy dans lequel ils ont fait leurs obſervations.

Ce n'eſt donc encore un coup que relativement, que de ces deux hémiſphéres tracez par les géographes entre les deux poles, l'un a eſté nommé ſupérieur, & l'autre inférieur.

L'un & l'autre a ſes montagnes, & la plus voiſine du pole antarctique, n'eſt pas plus renverſée que la plus voiſine du pole arctique: les habitants du midi ſont antipodes de ceux du nord, les plans ſur leſquels ils marchent ſont diamétralement oppoſez; & cependant on ne peut pas dire, que la ſituation de ceux-cy ſoit plus droite que la ſituation de ceux-là. Ils ont les uns & les autres la tête également tournée vers le ciel, & il n'y a que l'ignorance la plus groſſiére, qui ſe figure que les peuples méridionaux marchent la tête en bas, comme il n'y a que les enfants, qui voyant l'ombre d'un homme ſe mouvoir dans une fontaine, dans une riviére, ou dans quelque piéce d'eau que ce ſoit, s'imaginent voir

effectivement un homme qui a la tête & tout le corps à l'envers.

L'Olympe n'eſt une montagne renverſée, que par rapport au ſommet de la montagne terreſtre, qui ſe trouve vis-à-vis, & qui eſt elle-même une montagne renverſée relativement à la montagne céleſte: en un mot, ce n'eſt que l'imagination humaine qui dérange, qui renverſe icy ce qui de ſoy-même eſt dans une ſituation droite & réguliére.

Les Dieux & les hommes ſont anticéphales; c'eſt-à-dire, ont la tête mutuellement oppoſée les uns aux autres. Les anticéphales ne doivent pas eſtre de pire condition que les antipodes; la ſituation des uns n'eſt pas moins droite que celle des autres, & encore un coup le renverſement n'eſt qu'imaginaire; c'eſt une erreur de croire qu'il ſoit réel & véritable.

On nous objectera icy, qu'il y a bien de la différence entre la ſuperficie concave, & la ſuperficie convexe des ſphéres; que les corps poſez ſur la ſuperficie convexe de la ſphére, s'y ſoûtiennent droits, parce que cette ſuperficie, qui eſt ſolide, les empêche de ſe précipiter vers le centre où leur propre poids les entraîneroit infailliblement, s'il ne trouvoit pas de réſiſtance dans la ſolidité de la ſuperficie de la matiére qui remplit la concavité du globe depuis la circonférence juſqu'au centre. Cela eſt ſi vray, adjoûtera-t-on, que, oſtant au globe de la terre la matiére terreſtre qui en compoſe la maſſe, & ne luy laiſſant ſous une ſuperficie ſolide, qu'une matiére ſubtile & légére, qui en rempliroit le vuide, il eſt certain qu'en ce cas, le corps humain, ou quelqu'autre corps que ce fût, introduit dans la capacité du globe, ne pourroit s'y ſoûtenir de la maniére qu'Homére ſuppoſe que les Dieux ſe ſoûtiennent ſur la ſuperficie concave du globe céleſte. Je nie la parité, diroit Homére; il ne s'agit pas icy de corps peſants, qui tendent au centre d'un globe maſſif, tel qu'eſt celuy de la terre; il s'agit de corps ſubtils & légers; plus légers & plus ſubtils que la matiére éthérée. Tels ſont en effet les corps des Dieux, ſelon Homére, leur ſang n'eſt pas un ſang groſſier, comme eſt le noſtre, c'eſt une liqueur ſub-

tile, formée dans leurs veines par le nectar & par l'ambroſie, dont ils ſe nourriſſent; liqueur auſſi différente du ſang humain, que l'ambroſie & le nectar différent des aliments terreſtres, dont ſe nourriſſent les hommes [a].

Les corps des Dieux, légers par eux-mêmes, & que nul aliment groſſier n'appeſantit, ſe meuvent en tout ſens dans les plus hautes & dans les plus baſſes régions du ciel, reſſemblant en cela aux poiſſons qui nagent dans l'eau de tous côtez, & quelques-uns avec une agilité merveilleuſe.

Rien ne nous empêche de comparer les plus petites choſes aux plus grandes, comme fait ſouvent Homére: il eſt indifférent aux mouches, & à un nombre infini de petits inſectes, de marcher ſur quelque plan que ce ſoit, incliné, droit, ou renverſé, ſur toute ſuperficie plate, convexe, ou concave; de haut en bas, ou de bas en haut. Il en eſt de même des Dieux d'Homére; de ſorte que nous pourrions dire homériquement, que tous ces Dieux ſe meuvent ſous la voûte céleſte, comme on voit dans la ſaiſon du printemps, des troupes innombrables de mouches errer dans une bergerie autour des terrines pleines de lait [b].

D'ailleurs, comme l'activité des Dieux eſt infinie, qu'ils font tout ce qu'ils veulent, & de la maniére qu'ils le veulent, ils marchent, ils volent, ils s'élancent, ils ſautent, ils ſe précipitent, ils ſe font traîner ou porter comme il leur plaît, ſur la terre, ſur la mer, au milieu des airs; leurs chars, pour eſtre d'or ou d'argent, n'en ſont pas moins légers, eſtant fabriquez par Vulcain, qui par de ſecrets reſſorts ſçait rendre légers les métaux les plus peſants. Quant à leurs chevaux, non ſeulement ils ſont immortels comme eux, mais ils ſemblent eſtre plus légers que les Dieux-mêmes.

Autant qu'un homme aſſis au rivage des mers

[a] Τ'χῶρ, οἷος πὸρ τε ῥέῳ μακάρεσσι θεοῖσι.
Οὐ γὰρ σῖτον ἔδουσ', ἃ πυρὸ αἴθοπα οἶνον.
Τοὕνεκ' ἀναίμονές εἰσι, &c. c'eſt à l'occaſion de Vénus bleſſée par Diomède, qu'Homère parle ainſi. *Iliad.* ε.

[b] Ἠΰτε μυιάων ἀδινάων ἔθνεα πολλὰ
Αἵτε κατὰ σταθμὸν ποιμνήϊον ἠλάσκουσιν
Ὥρῃ ἐν εἰαρινῇ, ὅτε τε γλάγος ἄγγεα δεύῃ.

Voit du haut d'un rocher d'eſpace dans les airs;
Autant des Immortels les courſiers intrépides
En franchiſſent d'un ſaut.

C'eſt Homére traduit par M. Deſpreaux, qui parle ainſi[a]: on peut cependant oppoſer à l'idée que cette comparaiſon nous donne de la légéreté des chevaux céleſtes, l'idée que nous donne de la légéreté des Dieux cette autre comparaiſon. *Comme lorſqu'un homme a voyagé dans beaucoup de régions, s'il arrive que ſon eſprit ſe donne l'eſſor, & que ſon imagination remplie d'une infinité d'objets, repaſſe les lieux où il a eſté; il ſe dit alors à luy-même, j'ai eſté icy, j'ai eſté là: il ſe repréſente vivement mille choſes qu'il a vûës; avec la même rapidité Junon ardente & empreſſée vole de la terre juſqu'aux cieux* [b].

De toutes ces obſervations, il réſulte, que les Dieux d'Homére montent & deſcendent avec une égale facilité, ou pour mieux parler, il s'enſuit de-là, qu'ils ne montent, ni ne deſcendent pas réellement, lorſqu'ils nous paroiſſent ſe mouvoir de l'une ou de l'autre façon.

Ne ſoyons donc pas ſurpris de les voir marcher ſur la ſuperficie concave de la voûte céleſte la tête en bas, à ce qui nous paroît; & ne craignons point pour eux, qu'il ne leur arrive ce qui arrive quelquefois à nos voltigeurs les plus habiles.

La queſtion ſe réduit maintenant à ſçavoir ſi l'Olympe, qui vray-ſemblablement n'eſt pas un corps léger, comme le ſont les corps des Dieux, mais dont au contraire la peſanteur doit eſtre infinie, peut demeurer attaché par ſa baſe à une voûte. Hé pourquoy non! les culs de lampe les plus grands & les plus maſſifs ſuſpendus aux voûtes des palais & des égliſes

[a] Ὅσσον δ' ἠερόειδὲς ἀνὴρ ἴδεν ὀφθαλμοῖσιν,
Ἥμενος ἐν σκοπιῇ, ὁρόων ἐπὶ οἴνοπα πόντον,
Τόσσον ἐπιθρῴσκουσι θεῶν ὑψηχέες ἵπποι.
[b] Ὡς δ' ὅτ' ἂν αἴξῃ νόος ἀνέρος, ὃς ἐπὶ πολλὼ
Γαῖαν ἐληλεδὼς φρεσὶ πυκαλίμῃσι νοήσῃ
Ἔνθ' εἴλω, ἢ ἔνθα, μυθοιτίσῃ τε πολλά.
Ὡς κραιπνῶς μεμαῶτα διέπλατο πότνια Ἥρη. *Iliad.* 15, 80.

antiques,

antiques, ne tiennent-ils pas attachez depuis plusieurs siécles sans avoir jamais branlé? Et l'Olympe tout massif qu'il est, fait-il plus d'efforts pour se détacher de la voûte céleste, que n'en font à proportion ces culs de lampe pour s'arracher de la voûte d'une église?

Après tout si l'on a de la peine à croire qu'Homére ait assis l'Olympe sur le concave de la voûte céleste, si l'on craint que cette prodigieuse masse venant à se détacher de la base qui la retient, n'écrase les hommes par une chûte subite, & ne réduise en poudre le globe terrestre, il n'y a qu'à faire une autre supposition.

Supposons qu'Homére n'a pas crû que ce qu'il appelle οὐρανὸς fût une sphére concentrique à la terre, qui environnât, qui enveloppât la terre de tous costez; mais que c'estoit une sphére séparée, infiniment plus grande que la terre, & autour de laquelle la terre tournât de la même maniére que la lune tourne autour de la terre: cela supposé, il n'y a plus aucune absurdité ni vraye, ni apparente à situer l'Olympe de maniére que son sommet soit directement opposé à celuy des montagnes de la terre.

L'Olympe dans ce systême sera une montagne assise sur la surperficie convéxe du globe céleste. Il paroistra aux habitants de ce grand globe ce qu'il nous paroistroit s'il estoit situé de même sur la surface de nostre hémisphére, & ce que nous paroissent, à la grandeur près, les plus hautes montagnes des Alpes ou des Pyrénées. Son plus haut sommet tourné vers la terre & voisin des basses régions de l'air, pourra estre couvert de neiges & environné de nuages; pendant que sa base beaucoup au-dessus des vents & des tempestes, jouira d'un air pur & serrein. Plus je fais attention à ce dernier systême, plus je le trouve préférable au premier qui souffre de grandes difficultez, & qui ne peut guéres se soûtenir que sur des raisonnements poëtiques, dont je sens bien que les esprits solides & naturellement serieux feront peu de cas.

Quelques astronomes peut-estre, & certains géométres modernes diront qu'Homére n'a jamais sçû ce que c'estoit que

ſphére céleſte, & qu'il a abſolument ignoré que la terre fût un globe. Mais quoy qu'ils puiſſent dire, il eſt certain qu'Homére a penſé juſte, & a parlé conformément aux ſentiments des plus anciens philoſophes, dans ce qu'il a dit du ciel, de la terre, de la mer, de l'eſtendue & de la nature du monde entier; qu'il a connu le mouvement circulaire du ſoleil autour de la terre; qu'il n'a ignoré ni les noms, ni les diverſes apparences des aſtres; qu'en un mot on trouve dans ſes écrits les principes de tous les arts & de toutes les ſciences. Il n'y a qu'à lire ſur cela le traité de Plutarque: περὶ τῆς Ὁμήρου ποιήσεως.

Touchant la poëſie d'Homére.

Il eſt vray qu'Homére ne s'eſt pas mis en peine de développer nettement ſes idées par rapport à la phyſique, à l'aſtronomie & aux autres ſciences. Au contraire, il ſemble avoir affecté de les couvrir du voile myſtérieux de l'allégorie & de la fable. En quoy, dit l'auteur du traité *touchant la poëſie d'Homére*, il n'a fait que ſe conformer au goût de l'antiquité la plus reculée, qui admiroit ſur-tout les énigmes & les paraboles, dont l'obſcurité ſçavante & ingénieuſe eſt effectivement un attrait propre à exciter le déſir d'apprendre, & capable de picquer vivement la curioſité de l'homme d'eſprit.

OBSERVATIONS SUR LA CYROPE'DIE DE XE'NOPHON, SECONDE PARTIE.

Par M. FRERET.

DANS la premiére partie de ces obſervations, j'ay tâché de juſtifier Xénophon ſur quatre points de la géographie qu'il a ſuivie dans ſa Cyropédie : j'ay montré 1.° que les Indiens dont il parle ſont les Egyptiens où Æthiopiens eſtablis par Séſoſtris dans la Colchide & vers les bords du Phaſe. 2.° que les Chaldéens voiſins de l'Arménie & de ces mêmes Indiens, ſont les Carduques ou *Curdes* comme on les nomme maintenant, qui s'eſtendoient depuis les montagnes voiſines du Pont Euxin juſques ſur les frontiéres de la Médie. 3°. que la Bactriane voiſine de la Suſiane, n'eſtoit autre choſe que la partie montagneuſe de l'Elymaïde habitée par les Coſſéens & les Uxiens. 4.° enfin que les Hyrcaniens dont parle Xénophon, tributaires & preſque eſclaves des Aſſyriens de Babylone, habitoient la partie méridionale de la Méſopotamie, ou du pays ſitué entre le Tigre * & l'Euphrate, laquelle eſt nommé encore aujourd'huy *Irac arabi*.

21. de Janv. 1726. *Voyez le 4.° vol. des Mem. pag. 588.*

Il me reſte à examiner quel pays habitoient les peuples qu'il nomme *Saques* & *Caduſiens* : c'eſt ce que je vais faire dans l'obſervation ſuivante.

* Golius, not. in Alfrag. p. 119. obſerve, que, ſelon les Grammairiens Arabes, le nom d'*Iraca* ſignifie un pays voiſin de la mer ou d'un fleuve, des campagnes que les eaux couvrent quelquefois. L'ancienne *Hyrcanie*, ſituée ſur les bords de la mer Caſpienne, & qui comprenoit les provinces nommées aujourd'huy *Ghilan* & *Maſanderan*, eſt un pays très-marêcageux. *Voyez P. della Valle, & Olearius.*

CINQUIE'ME OBSERVATION

ſur les Saques & ſur les Caduſiens.

Dans une des obſervations précédentes, je me ſuis contenté de remarquer que les Hyrcaniens eſtoient, ainſi que les Saques & les Caduſiens, au midy de Babylone entre le Tigre & l'Euphrate, ou dans le pays ſitué le long de ces deux fleuves; le détail des marches de l'armée de Cyrus en fournit la preuve. Cyrus au retour de ſon expédition d'Arménie entra ſur
L. 3. Cyrop. les terres des Aſſyriens de Babylone, car Ninive ayant eſté abſolument détruite par les Médes depuis près de 50. ans, il n'en eſtoit plus queſtion, & il reſtoit à peine des veſtiges de
L. 4. Cyrop. cette ville. Les Perſes ayant marché pendant dix journées en pays ennemi, rencontrérent l'armée des Babyloniens, l'attaquérent & la mirent en déroute. Cyrus pourſuivit l'armée vaincuë, qui ſe retiroit aſſez en déſordre à cauſe que le roy de Babylone avoit été tué dans le combat. Ce fut pendant cette ſeconde marche que les Hyrcaniens voiſins & tributaires de Babylone, firent offrir au Prince de Perſe de ſe joindre à luy, s'il vouloit attaquer les Aſſyriens campez à une journée de-là ſur les terres des Arabes leurs alliez, & dans le voiſinage d'une riviére.

Cyrus accepta la propoſition des Hyrcaniens, attaqua l'armée Aſſyrienne, la ſurprit & s'empara de ſon camp. Il ne pouſſa pas plus loin l'avantage qu'il avoit remporté, & ne pourſuivit point les Aſſyriens dans leur fuite; il craignit que l'ardeur du pillage n'engageaſt ſes ſoldats trop avant dans le pays ennemi. Tandis qu'il eſtoit encore dans ce camp, Gobryas
L. 5. Cyrop. grand-ſeigneur Aſſyrien & maiſtre d'un petit Eſtat voiſin du lieu où s'eſtoit donné le dernier combat, vint luy offrir ſes troupes & ſes places.

Gobryas relevoit de la Ville de Babylone, & avoit eſté ami particulier du roy d'Aſſyrie tué dans le premier combat; ce monarque avoit même eû deſſein d'unir la famille de Gobryas à la ſienne par une mariage. Le fils de ce roy eſtoit monté ſur le trône

après sa mort, mais il n'avoit pas succédé aux sentiments de son pere. Il avoit autrefois tué le fils de Gobryas a la chasse, & ce seigneur Assyrien croyoit devoir tout craindre des emportemens d un jeune prince, qui ne connoissoit d'autre loy que celle de ses passions. Ainsi il avoit pensé à se fortifier de l'alliance des Médes.

Dans les conférences que Cyrus eût avec Gobryas & avec le roy des Hyrcaniens, il apprit que les Saques & les Cadusiens, deux nations puissantes, estoient ennemis des Assyriens, mais que pour aller du lieu où il estoit campé alors dans leur pays, il failloit traverser celuy des Assyriens, & passer même à la vûë de Babylone. Gobryas adjoûta que vers la frontiére d'Assyrie du costé des Saques & des Cadusiens, il y avoit un seigneur Assyrien très-puissant appellé Gadates, qui se déclareroit aisément contre le roy de Babylone, pour se venger de ce prince qui l'avoit fait mutiler par un motif de jalousie mal-fondée. *Cyrop. lib. 5. p. 128. & seqq.*

Ces instructions mirent Cyrus en estat de former un projet de ligue où devoient entrer ces différents Estats. Il se mit en marche pour l'exécuter, & après avoir traversé en six jours les Estats de Gobryas, il se trouva sur les frontiéres de la Babylonie proprement dite, éloignée, suivant le détail précédent, d'environ vingt jours de marche de celle des Médes. Cyrus estant entré dans la Babylonie, passa à la vuë de Babylone, envoya offrir le combat au roy, & sur son refus continua de marcher vers les terres de Gadates. Xénophon ne marque point le nombre de jours qu'il employa à traverser la Babylonie, il dit seulement que l'Estat de ce seigneur Assyrien estoit voisin de Babylone. Et nous voyons par les marches de Cyrus à son retour, que la capitale de l'Estat de Gadates estoit à six ou sept campements, ou à trois grandes journées des frontiéres communes des Saques, des Cadusiens & des Hyrcaniens. *Lib. 5. pag. 138.* *Lib. 5. pag. 137.* *Lib. 5. pag. 129.*

Le détail du reste de cette expédition, ainsi que l'ordre dans lequel Cyrus fit marcher ses troupes au retour, peut fournir de grandes lumiéres pour l'ancienne Tactique. Cyrus s'estant rendu maistre des chasteaux où le roy d'Assyrie tenoit

garniſon pour deffendre ſa frontiére, il les remit entre les mains de ſes nouveaux alliez, qui y mirent des garniſons compoſées de Saques, d'Hyrcaniens & de Caduſiens. Ces peuples avoient un intéreſt égal a conſerver des places, qui non-ſeulement mettoient leur pays à couvert des entrepriſes du roy de Babylone, mais qui leur ouvroient encore l'entrée de ſes Eſtats pour y faire des courſes toutes les fois qu'ils le voudroient. Les nouveaux alliez de Cyrus joignirent leurs troupes aux ſiennes, les Caduſiens luy donnérent 4000. chevaux & 20000. fantaſſins armez de boucliers légers πελτασταί ; les Saques 10000. archers à pied & 2000. archers à cheval ; les Hyrcaniens 2000. chevaux, & un corps conſidérable d'infanterie. Il paroiſt par la narration de Xénophon, que Cyrus marcha toûjours par un pays de plaine, & ſans trouver aucun défilé ni paſſage de riviére qui luy pûſt eſtre diſputé. On doit encore obſerver, que non loin des chaſteaux de Gadates ſur la frontiére des Hyrcaniens, eſtoit une place forte dans laquelle le roy de Babylone s'eſtoit rétiré.

Lib. 5. pag. 128.

Il faut conclurre de tout ce détail 1.° que les Médes eſtoient maiſtres des deux bords du Tigre, puiſqu'il n'eſt point parlé de ce fleuve, dont les Aſſyriens eûſſent deffendu le paſſage, d'autant plus aiſément qu'il eſt très-large & très-rapide. D'ailleurs, tous les anciens hiſtoriens conviennent que long-temps avant Cyrus, ſous le regne de Cyaxare pere d'Aſtyage, les Médes avoient détruit Ninive, & s'eſtoient emparez de la portion du Royaume d'Aſſyrie voiſine du Tigre.

2.° L'on voit que Cyrus venant d'Arménie, & ayant marché dix jours entiers ſur les terres des Aſſyriens, ſans rencontrer de riviére ni de groſſe ville, traverſoit la Méſopotamie ſelon ſa longueur, c'eſt-à-dire, du nord au ſud, en ſorte qu'au bout de ces dix jours il eſtoit encore dans le pays des Arabes de la Méſopotamie.

3°. Il eſt manifeſte que les Eſtats de Gobryas eſtoient au midy de ces Arabes, & les ſéparoient de la Babylonie proprement dite, c'eſt-à-dire, qu'ils eſtoient au nord de la ville de Babylone : par conſéquent c'eſtoit ſur les terres de ce Gobryas

que l'on avoit creuſé le canal qui faiſoit la communication de l'Euphrate au Tigre. Pline dit que les Syriens le nommoient *Nahar Malcha*, fleuve royal. Ce même nom ſe trouve dans les fragments de Mégaſthénes & d'Abydéne. Ptolémée donne le nom d'*Ancobaritis* au pays voiſin : & Pline attribue ce grand ouvrage à un *Gobares*, quoyque Mégaſthénes & Abydéne en faſſent honneur à Nabuchodonoſor.

L. 6. 26.

Euſeb. præp Evangel. l. 9. c. 41.

Ce canal ou fleuve royal, qui ſe ſéparoit de l'Euphrate vers *Agranum*, alloit tomber dans le Tigre, au même lieu où les Macédoniens bâtirent dans la ſuite Séleucie * ; par conſéquent il ſéparoit la Méſopotamie de la Babylonie, & l'on ne pouvoit paſſer d'une Province dans l'autre ſans le traverſer ; mais cet obſtacle n'arreſta pas Cyrus, parce que Gobryas en livrant ſes places, luy facilita ſans doute le paſſage du canal ; & comme l'armée des Médes le traverſa ſans oppoſition, Xénophon n'en a fait aucune mention : à moins que l'on ne croye, que le canal royal eſtoit la même choſe que le fleuve aux environs duquel le Roy de Babylone eſtoit campé lors du ſecond combat ; mais cette opinion ſeroit ſujette à d'autres difficultez.

La quatriéme conſéquence qui ſe tire du récit de Xénophon eſt, que le pays dans lequel on ne pouvoit aller des eſtats de Gobryas, ſans paſſer à la vûë de Babylone, eſtoit au midy de cette ville, puiſque les terres de Gobryas eſtoient au nord de Babylone. C'eſt donc dans la partie méridionale de la Babylonie qu'il faut chercher le pays de Gadates, celuy des Hyrcaniens, la nation des Saques & celle des Caduſiens. Ce point me ſemble démontré ; & de-là il réſulte, que les Hircaniens, les Saques & les Caduſiens de la Cyropédie de Xénophon, ſont très-différents des peuples de même nom, que les autres Ecrivains placent ſur les bords de la mer Caſpienne, & au de-là du Jaxartes.

La Babylonie eſt une preſqu'Iſle, ou même une Iſle fermée au nord par le canal royal ou le *Nahar Malcha*, à l'orient par

* Pline le dit formellement, 6. 26. &, ſelon Ptolémée, ce canal, ou fleuve Royal, alloit tomber dans le Tigre auprès d'*Apamia* ; mais cela eſt indifférent à l'hiſtoire de Cyrus, & j'examineray dans une autre diſſertation les difficultez que l'on peut former à l'occaſion de ce canal.

le Tigre, à l'occident & au midy par l'Euphrate, qui après avoir coulé preſque nord & ſud, tourne vers l'orient, & va tomber dans le Tigre. Cette grande iſle eſt encore diviſée en deux par un bras du Tigre, qui ſe ſéparant au-deſſus de la ville nommée *Apamia meſene*, coule vers le midy, & vient tomber dans l'Euphrate au-deſſous de la ville de Séleucie ſur l'Euphrate, différente de celle qui eſtoit ſur le Tigre, & vers une autre ville nommée *Apamia*, de même que celle qui eſtoit ſur le Tigre. [a] Cette ſeconde iſle nommée *Meſene* dans quelques auteurs, & formée par l'Euphrate, par le canal principal du Tigre, & par le bras nommé *Delas* ou *Selas*, eſtoit, à ce que je crois, le pays des Saques de la Cyropédie; ce qui me le fait croire, c'eſt non ſeulement la convenance de cette ſituation avec toutes les circonſtances du récit de Xénophon, mais encore les veſtiges de leur nom que l'on trouve dans ce pays.

Dans la carte Arabe de Baſſora & d'une partie de la Babylonie, publiée dans les recueils de voyages de M. Thevenot, oncle du voyageur, on trouve deux villes ou bourgades, l'une ſur le Tigre, & l'autre ſur l'Euphrate, nommées l'une & l'autre [b] *Sakié* ou *Zakié*, & éloignées entre elles de plus de 20. lieuës. Le rapport de ce nom avec celuy des *Saques* ou Σάκαι de Xénophon, eſt ſi ſenſible, que j'ay crû pouvoir ſuppoſer que le nom de ces peuples eſtoit demeuré à ces deux endroits.

Quant aux Caduſiens qui eſtoient voiſins de ces Saques, des Hyrcaniens & de Gadates, je n'ay rien trouvé ni dans Xénophon ni dans les anciens, qui puiſſe déterminer leur ſituation dans la Babylonie; je ſoupçonne pourtant que ces Caduſiens, ennemis des Babyloniens, eſtoient les Arabes eſtablis le long de l'Euphrate, & habitants dans des villes ou dans des villages, c'eſt-à-dire, ayant des demeures fixes à la différence des Arabes

a Je donneray les preuves de tout ce que j'avance icy, dans une autre diſſertation ſur l'hiſtoire de Babylone, & ſur la géographie de la Babylonie. J'y prouveray l'exiſtence de ces deux *Seleucies*; & de ces deux *Apamées*, & je feray voir, que c'eſt faute de les diſtinguer, que les anciens ſont tombez dans des contradictions, qui les rendent preſqu'inintelligibles.

b Ces deux bourgades ſont auſſi marquées dans la carte de Perſe de M. de Liſle, de l'Académie des Sciences.

Scénites.

Scénites. *Pietro della Valle* * nous apprend que l'on donne à cette espéce d'Arabes le nom de *Hhadeſi* ou *Khadeſi*. Ces Caduſiens ou *Hhadeſi* commençoient apparemment à la ville de Cadeſie ſur la frontiére occidentale de l'Irac, & s'eſtendoient au midy & à l'orient juſqu'au golphe Perſique. Cette ville de Cadeſie eſtoit la frontiére des Perſes vers l'Arabie au temps de Mahomet; & ce fut auprès de cette ville que les Arabes, ſous le Califat d'Omar, gagnérent contre les Perſans la célébre bataille de Cadeſie, qui fut ſuivie de la conqueſte de toute la Perſe juſqu'à l'Oxus.

Les Ecrivains orientaux affûrent que Nabuchodonoſor avoit baſti pluſieurs villes le long de l'Euphrate, & entre autres celle d'*Ambar* ſur ce fleuve, celle de *Coufah* ſur le canal nommé *Naharſares*, & celle de *Hira* ſur la frontiére d'Arabie & dans le voiſinage de *Coufah*, pour contenir les Arabes du déſert; ils adjoûtent, qu'il y avoit tranſporté pluſieurs familles d'Arabes errants, ce qui s'accorde avec ma conjecture; car il eſt fort naturel que ces mêmes Arabes ſe ſoient révoltez, & ſoient rentrez dans leur ancienne indépendance, lorſque les révolutions arrivées après la mort de Balthaſar fils de Nabuchodonoſor eûrent affoibli les Babyloniens.

Golius, not. in Alfragan. p. 124. notar.

Les peuples nommez *Chaſdim* par les Hébreux, *Chaldæi* par les Latins après les Grecs, & *Caduſii* par Xénophon, ſeront donc une eſpéce d'Arabes ſédentaires, eſtablis dans les villes baſties au midy & à l'occident de l'Euphrate, & ſemblables à ceux que les Arabes eſtablis dans ces cantons, nomment encore aujourd'huy *Hhadeſi* ou *Khadeſi*. Je dis les Arabes eſtablis dans ces cantons, car il faut obſerver que Pietro della Valle fait cette remarque ſur le nom de *Hhadeſi*, à l'occaſion des Arabes qui rodent le long de l'Euphrate & aux environs d'*Arghia*, qui ſemble eſtre l'*Orchæ* de Pline, & où eſtoit une des trois écoles d'Aſtronomie des Chaldéens. Je conviens que le nom de *Caduſiens* eſt un peu éloigné de celuy de *Chaldéens*, mais il ne l'eſt pas plus que celuy de *Chaſdim*; & cependant on ne peut douter

* Lettera 2. della parte terza da Aleppo, 5. agoſto 1625. Hhadeſi *con qual voce chiamano gli Arabi che habitano in città, e terra ſtabili.*

que ces deux derniers noms ne désignent la même nation.

Suivant les conjectures que je vient de proposer, les fortereſſes dont Cyrus s'empara, & qu'il remit aux Saques, aux Caduſiens & aux Hyrcaniens, eſtoient les villes baſties ſur l'Euphrate, & ſur le bras du Tigre nommé *Selas* ou *Delas*; elles donnoient une entrée à ces peuples dans la Babylonie, & les mettoient en eſtat d'y faire des courſes, dont le roy d'Aſſyrie ne ſe pouvoit garantir, qu'en tenant un corps de troupes aux environs; ce qui faiſoit une diverſion très-avantageuſes aux projets de Cyrus.

Les Caduſiens fournirent 20000. fantaſſins & 4000. chevaux à Cyrus; ce qui montre que c'eſtoit une nation très-puiſſante, & qui occupoit un pays très-eſtendu; [a] car ce nombre de 24000. hommes de troupes reglées, formoit une armée conſidérable. On ne peut donc ſuppoſer que ces Caduſiens fuſſent renfermez entre les canaux du Tigre & de l'Euphrate, & il falloit qu'ils s'eſtendiſſent aſſez loin dans l'Arabie. Je ne ſçais même ſi l'on ne peut pas conjecturer que ce furent ces Caduſiens qui donnérent à Cyrus l'idée d'oppoſer des chameaux à la cavalerie de Crœſus dans le combat de Thymbraïa: Xénophon ne nous l'apprend point: il ſe contente d'obſerver que ce ſtratageme dont Cyrus s'eſtoit ſi bien trouvé, ne fut pas imité par les Perſans, mais nous voyons que les Macédoniens s'en ſervoient ſous les ſucceſſeurs d'Aléxandre, & que dans ces occaſions, ces chameaux eſtoient montez par des Arabes, [b] ce qui me fait croire que les Arabes Caduſiens de l'armée de Cyrus ſervirent au même uſage; car ce prince ne pouvoit avoir d'autres Arabes dans ſon armée, ceux de la Méſopotamie eſtant ſujets du roy de Babylone.

Les Saques ne donnérent à Cyrus que 10000. fantaſſins & 2000. chevaux; ce qui prouve que leur pays eſtoit moins

a P. 123. Xénophon dit que les Caduſiens ſont ἔθνος μάλα πολὺ καὶ πλήθει.

b Livius lib. 37. n.° 40. *Ante equitatum Cameli quos appellabant Dromadas: his insidebant Arabes ſagittarii gladios habentes tenues, longos quaterna cubita, ut ex tantâ altitudine contingere hoſtem poſſent.*

Xénophon l. 6. p. 158. dit, que ces chameaux eſtoient montez de deux archers.

eſtendu que celuy des Caduſiens. Le nom d'*hippotoxotæ* ou d'archers à cheval que Xénophon donne à leur cavalerie, ſemble prouver que ces peuples eſtoient Scythes ou Parthes d'origine, car on ne trouve guéres que ces deux nations dont les cavaliers combattiſſent à coups de fléches ſans mettre pied à terre; & long-temps après Cyrus, les archers à cheval eſtoient encore tirez des nations Scythiques.

Le nom de *Saques* que leur donne Xénophon, prouveroit luy ſeul que ces peuples eſtoient originaires de Scythie, puiſque ſelon Hérodote, c'eſtoient ainſi que les Perſes nommoient les Scythes; mais cette conformité de leurs mœurs avec celles des Scythes, ne laiſſe, ce me ſemble, aucun lieu d'en douter. *L. 7. §. 64. Adde Plin. 6. 17.*

On pourra eſtre ſurpris de trouver des Scythes ou des Saques ſur les bords du Tigre & de l'Euphrate; mais la ſurpriſe ceſſera, ſi l'on fait réflexion que ces peuples avoient fait à différentes fois des incurſions dans la Perſe, dans la Médie, & même dans la Paleſtine, où la ville de *Bethſan* à l'occident du Jourdain, & à 600. ſtades de Jéruſalem, prit d'eux le nom de Scythopolis. Ils s'avancérent même juſques ſur les frontiéres de l'Egypte, ſelon Hérodote, & ne furent détournez d'y entrer, que par les ſoûmiſſions & les préſents de Pſammetique roy de ce pays. *Judic. 1. 27. ex verſione Græcâ. 2. Machab. 12. 29. Herod. l. 2. 105.*

Les anciens hiſtoriens font mention de pluſieurs incurſions des Scythes dans la partie occidentale de la haute Aſie. Elles ſont toutes antérieures au temps de Cyrus; ainſi je n'entreray point dans ce détail, & je me contenteray d'indiquer les différentes nations Scythiques eſtablies dans la Perſe, & de montrer qu'elles s'eſtendoient depuis le fleuve Oxus juſqu'au Tigre; & qu'elles s'eſtoient même répanduës juſques dans l'Aſie mineure, & vers les bords du Pont Euxin.

Les Saques eſtoient originairement une nation de Scythes eſtablis au-delà du Jaxartes dans la grande Scythie; tous les géographes anciens ſont d'accord là-deſſus, & les Perſes comme nous l'avons vû, donnoient le nom général de *Saques* aux peuples que les Grecs nommoient Scythes, & que nous appel-

lons aujourd'huy Tartares *. Les Scythes ou les Saques occupérent enſuite la plus grande partie de la Sogdiane, ou du pays qui eſt entre l'Oxus & le Jaxartes. Ceux qui eſtoient à l'occident portoient plus communément les noms des Maſſagétes & de Choraſmiens; mais les uns & les autres avoient paſſé l'Oxus, & s'eſtoient eſtablis en-deçà de ce fleuve. Les Perſes donnoient le nom de *Dahæ* à ceux de ces Scythes qui habitoient des villages, car ils ne menoient pas tous une vie errante; & l'on retrouve encore aujourd'huy le nom de *Dehiſtan* donné au pays occupé par une nation de Tartares ſur le bord de la mer Caſpienne, dans le même lieu où les anciens placent les *Dahæ*. Il ſemble même que le nom de Saques ou de Maſſagétes déſignoit les Scythes nomades habitants ſous des tentes, & vivants de leur chaſſe, ou du lait de leurs troupeaux. L'hiſtoire de Genghizkam & celle de Tamerlan, donnent le nom de *Ghet* ou *Gheté* au pays des Tartares qui menent cette vie errante; & ce mot ſemble un reſte du nom des Maſſagétes: le nom de *Capſchak* que les Arabes donnent aux plaines déſertes qui ſont au nord de la mer Caſpienne, paroît de même formé ſur le nom des Saques; car on ſçait que les Grecs n'ayant pas le ſon du ſchin des Orientaux, l'exprimoient par une *S* comme font chez nous les perſonnes qui graſſeyent.

L. 7. c. 64. Ces Scythes eſtablis en-deçà de l'Oxus, s'eſtoient répandus dans la Margiane. Hérodote leur donne le nom de *Scythes Amyrgiens*, à cauſe qu'ils eſtoient le long du fleuve *Margus* ou *Morgus*, nommé aujourd'huy par les Perſans *Morg* ou *Marou*. Le même Hérodote nous dit, que les Perſans leur donnoient le nom de *Saques*. Ptolémée appelle Maſſagétes les Scythes de la Margiane, & dit qu'ils eſtoient ſéparez de l'Hyrcanie par les Derbiques ou Derbiſſes, autre nation Scythique. Eratoſthénes cité par Strabon, ſemble leur donner le nom de Maſſagétes; car on ne peut placer ailleurs que dans la Margiane les Maſſa-

Lib. 11. p. 513.

* Ce nom de *Tartares*, ou de *Tatares*, très-ancien parmi les Chinois, qui le prononcent *Tata*, parce qu'ils n'ont point la lettre R. dans leur langue, n'eſt en uſage parmi nous, & même parmi les Arabes, que depuis l'expédition de *Genghizcan* vers l'an 1200.

gétes qu'il joint aux peuples d'Arachoſie, & qu'il dit habiter à l'occident de l'Oxus ; cependant, je ſerois porté à croire qu'on leur donnoit plus ordinairement le nom de *Sakes* que celuy de *Maſſagétes*, & cela par deux raiſons; la premiére, parce que les Perſans appellent encore aujourd'hui *Marouckak* ou *Saques* du fleuve *Margus*, une nation de Tartares errants, qui habitent les montagnes voiſines de la ville de *Marou-al-roud*, ou de l'ancienne *Marouca* au nord du mont Paropamiſus, aujourd'huy *montagne de Horcan*. Je me contente de renvoyer pour la poſition de ces peuples, à la carte de Perſe de M. de Liſle, de l'Académie des Sciences. Le nom de l'Auteur ſuffiroit luy ſeul pour eſtablir toutes les découvertes en Géographie dont cette carte eſt remplie; ſon exactitude & ſon habileté ſont reconnuës de tout le monde. La ſituation de ces *Marouckak* en particulier eſt fondée ſur des preuves ſolides, qu'il m'a bien voulu communiquer *. Ma ſeconde raiſon, pour préférer le nom de Saques à celuy de Maſſagétes pour les Scythes de la Margiane, eſt que je trouve le nom de *Sacaſtana* donné au pays qui eſt entre la Drangiane & l'Arachoſie par Iſidore de Charax, auteur d'une deſcription itinéraire de l'Empire des Parthes. Ce pays eſt celuy que les anciens nommoient *paropamiſus*, & ſa capitale portoit, ſelon le même Iſidore, le nom d'*Aléxandrie des Saques :* le nom & la poſition de cette Aléxandrie, font voir que c'eſt la ville nommé aujoud'huy *Candahar*, & que le Paropamiſus ou la *Sacaſtana* d'Iſidore, eſt le pays duquel eſt ſorti l'uſurpateur du royaume de Perſe *Miri Mahmoud*.

Publiée en 1724.

Iſidori Characeni Stathmi Parthicæ.

L'on ne peut donc révoquer en doute que les Saques ne ſe ſoient répandus juſques au mont Paropamiſus ſur les frontiéres de la Drangiane & de l'Arachoſie, c'eſt-à-dire, au midy de la Bactriane. En général il paroiſt par l'ancienne hiſtoire que cette partie de la Perſe eſtoit habitée par des nations Scythiques, & c'eſt en-deça de l'Oxus qu'il faut chercher les Saques ſujets de *Marmaris*, & de *Zarina* dont M. Boivin l'aiſné

* Notice des pays de Perſe & des Uſbecs, traduites dans le livre de M. Vitſen ſur la Tartarie, partie 2.de pag. 215. Cet ouvrage eſt écrit en Hollandois.

a donné l'hiſtoire, & ceux auſquels Cyrus fit la guerre ſelon Ctéſias. Comme on voit dans l'une & dans l'autre de ces guerres une Reine des Saques commander ſon armée en perſonne, & combatre vaillamment, on ne peut douter que ce ne ſoit auſſi dans ce même pays qu'il faut chercher les Maſſagétes d'Hérodote, & la célébre Tomyris, ſuppoſé que cette guerre des Maſſagétes, où Cyrus fut vaincu par les Scythes, ait eû un fondement réel dans l'hiſtoire; ce que j'examineray ailleurs.

Iſidore de Charax nous apprend que le Sacaſtan ou le pays des Saques, portoit le nom de *Parætacena*. Ptolémée place les peuples nommez *Parietæ* (Παριηται) auprès de *Carura* autrement *Orthoſpana*, aujourd'huy *Dgiaroura* dans le voiſinage de Candahar. Les Parætaques s'eſtendoient fort avant vers l'occi-
L. 6. c. 26. dent, ſelon Pline ils ſéparoient le pays des Parthes de la province nommée *Aria*, c'eſt-à-dire, qu'ils occupoient les montagnes qui ſervoient de frontiéres à ces Parthes & aux Ariens.
Geogr. l. 6. cap. 4. Selon Ptolémée les Parætaques habitoient au nord de la Perſe & au midy de la Médie, & même ſelon Eratoſténes cité par
Strab. 15. pag. 497. Strabon, ils s'eſtendoient vers l'orient juſqu'aux frontiéres du pays des Parthes, & à celles de la Carmanie; en ſorte qu'ils n'eſtoient ſéparez des Parætaques orientaux de l'Arie & du Sacaſtan que par les déſerts de la Carmanie, ſi même ils ne les habitoient pas; car les pays les plus ſtériles ne l'eſtoient pas pour les Scythes, leurs troupeaux eſtant accoûtumez à ſe nourrir des plantes ſéches que la terre produit dans ces plaines arides.

Herod. l. 101. Arrian. exp. Alex. 3. 19. Hérodote & Arrien mettent les Parætaques dans la Médie. Eſtienne de Byzance dit qu'il y avoit une ville dans la Médie appellée Parætaca.

Steph. Παραιταχα. *L. 16. pag. 744.* Strabon donne une très-grande eſtenduë aux Parætaques Occidentaux, il les joint aux Coſſéens; & après avoir dit que ce ſont des montagnards féroces & accoûtumez aux brigandages, il adjoûte qu'ils s'eſtendoient au nord juſques aux portes Caſpiennes, c'eſt-à-dire, juſques au nord de la Médie, & dans le voiſinage de l'Hyrcanie & de la partie ſeptentrionale du pays

des Parthes : ailleurs il joint ces Parætaques aux peuples de l'Elymaïde, & dit qu'ils occupoient les montagnes voiſines de la Sittacéne ou de l'Apolloniatide, c'eſt-à-dire, de la rive orientale du Tigre. * Ces Parætaques avoient conſervé dans l'Elymaïde le nom de *Saques*, & l'avoient donné à un canton de la Suſiane nommé *Sagapena* ſelon Strabon : ce nom nous apprend que les Parætaques répandus dans les montagnes de la Perſe, eſtoient des Saques ou des Scythes, de la même nation que les Parætaques du *Sacaſtan* dans la Margiane & dans le Paropamiſus. Ainſi l'on conçoit facilement que ces peuples n'avoient eû que le Tigre à traverſer pour s'eſtablir dans la Babylonie, & porter leur nom de Saques dans cette iſle formée par les deux bras du Tigre, où ſont les deux bourgades qui ſont appellées encore aujourd'huy *Sakié* par les Arabes : je ne ſçais même ſi quelque bande de ces mêmes Saques n'avoit pas donné ſon nom à la ville de *Sacada* ſur le Tigre, au midy de Ninive. Selon le témoignage de Strabon, les Saques avoient fait des irruptions dans les pays les plus éloignez de leur premiére demeure, qui eſtoit vers les bords du Jaxartes ; non ſeulement il s'eſtoient emparez, comme nous l'avons vû, de toute la Bactriane, de la Margiane, & du pays des Parthes, habité par une très-ancienne colonie des Scythes, avec laquelle ils s'eſtoient meſlez ; mais ils s'eſtoient encore eſtendus de proche en proche juſques dans la Babylonie à l'occident, & remontant de-là vers le nord, ils avoient pénétré juſques dans l'Arménie, où ils s'eſtoient emparez d'une Province fertile entre le Cyrus & l'Araxe, à laquelle ils donnérent le nom de *Sacaſſena* ; ils avoient auſſi fait des courſes dans la Cappadoce, & ravagé ce pays juſques ſur les bords du pont Euxin. On célébroit encore du temps de Strabon une feſte à *Zela* ville du Pont ſous le nom de *Sacæa*, en mémoire d'un avantage remporté par ceux du pays ſur les Saques.

L. 15. pag. 732.

L. 16. pag. 745.

L. 11. pag. 512.

Id. ibid.

Id. ibid.

On ne doit donc plus eſtre étonné de trouver des Caduſiens & des Saques dans le voiſinage de Babylone, & ceux qui

* Diodore de Sicile donne le nom de Parætaques aux peuples voiſins du Tigre. *Lib. 17. pag. 72.*

regardent la Cyropédie de Xénophon comme un Roman historique, conviendront que la géographie suivie par cet Ecrivain, est conforme à la vérité : cette géographie est différente en quelques points de celle des autres Ecrivains ; mais en l'examinant avec attention, on trouvera qu'elle ne luy est pas contraire.

SIXIEME OBSERVATION

Sur l'estenduë de l'Empire de Cyrus.

LE titre de l'ouvrage de Xénophon nous apprend, qu'il n'avoit pas entrepris d'écrire l'histoire du regne entier de Cyrus, mais seulement celle de sa jeunesse, ou de son éducation & de ses premiers exploits. Il n'entre dans aucun détail en parlant des événements qui ont suivi la prise de Babylone, & se contente de nous apprendre en général le reste des actions de ce Prince.

Cyrus de retour à Babylone, après avoir esté reconnu pour roy de Perse, & désigné roy de Médie après Cyaxare dont il avoit épousé la fille, s'appliqua à donner une forme stable à son nouveau royaume. Il paroît par Xénophon, que les pays qu'il avoit conquis ne relevoient que de luy seul, & ne reconnoissoient point le roy des Médes, ni le roy de Perse.

Il partagea ces pays en divers gouvernements. Il envoya des Satrapes Persans dans ceux qui avoient fait résistance, comme
Pag. 230. l'Arabie, la Mésopotamie, la Cappadoce, la grande Phrygie, la Carie, l'Ionie, la Lydie, l'Æolide & la Phrygie voisine de l'Hellespont. Les Princes de Paphlagonie, de Cilicie & de l'isle de Chypre conservérent leurs anciens Estats, sans autre condition, que celle de payer un tribut à Cyrus, & de joindre leurs troupes aux siennes toutes les fois qu'il le leur ordonneroit.
Pag. 232. Quoyque ces pays joints à la Médie & à la Perse, dont Cyrus estoit désigné roy, dûssent former un grand Empire, son ambition n'estoit pas encore satisfaite ; ainsi il entreprit une nouvelle expédition à la teste d'une armée de 600000. fantassins, de 120000. chevaux presque tous Persans, & de 2000. chariots

chariots de guerre. Avec cette armée formidable, Cyrus soû- *Pag. 233.*
mit tous les pays compris depuis la mer des Indes & le fleuve Indus, jusqu'à la Syrie & à l'Egypte; ensorte que son empire s'estendoit au nord, jusqu'au pont Euxin, & au midy jusqu'à l'Æthiopie.

Xénophon dans la préface de son histoire, dit que Cyrus *L. 1. p. 2.*
estant sorti de la Perse à la teste d'une armée peu nombreuse, devint roy des Médes & des Hyrcaniens par le seul choix de ces peuples; qu'il subjugua les Syriens, les Assyriens, les Arabes, les Cappadociens, les peuples de l'une & l'autre Phrygie, les Lydiens, les Cariens, les Phœniciens & les Babyloniens; qu'il regna aussi sur les Bactriens, les Indiens, les Ciliciens, les Saques, les Paphlagoniens *, & sur plusieurs autres peuples, dont il seroit difficile de rapporter les noms; enfin, il adjoûte qu'il contraignit les Grecs voisins de la mer, les Cypriens & les Egyptiens, à reconnoistre son pouvoir.

Ces deux endroits de Xénophon montrent, que les différentes Provinces de l'empire de Cyrus n'estoient pas gouvernées de la même maniére: il y en avoit de trois espéces; les unes avoient des satrapes ou gouverneurs Persans, les autres avoient conservé leurs anciens rois, lesquels, quoyque dépendants du roy de Perse ou du grand roy, luy payant un tribut annuel, & luy fourniſſant des troupes, gouvernoient cependant leurs Estats avec la même autorité, & suivant les mêmes loix qui avoient esté en usage avant la conqueste: enfin, il y avoit des provinces qui estoient gouvernées immédiatement par le roy de Perse, ou du moins sous son nom, par des Magistrats qui recevoient ses ordres immédiatement, & ne relevoient d'aucun Satrape.

Ces Satrapes estoient absolus dans leur gouvernement; ils

* Xénophon adjoûte à ces peuples une nation que quelques manuscrits nomment Βουδῖνοι, & d'autres Μαγαδιδοί: mais comme ce dernier nom est inconnu, & que le premier est celuy d'un peuple de la Scythie Européenne, où Cyrus n'a point porté ses armes, j'ay crû pouvoir regarder le nom barbare de cette nation, comme un mot corrompu, dont la restitution seroit en même-temps très-difficile, & très-peu importante.

pouvoient lever des troupes & faire la guerre en leur nom, ſans engager le corps de la nation; il ſemble même, qu'outre les tributs ordinaires dont ils avoient l'adminiſtration, il leur eſtoit permis d'en impoſer d'extraordinaires en certaines occaſions.

L'eſtenduë que Xénophon donne à l'empire de Cyrus, différe de celle que luy donnent Ctéſias & Hérodote en un ſeul point, c'eſt-à-dire, par rapport à l'Egypte. Selon ces deux derniers hiſtoriens, l'Egypte ne fut conquiſe que par Cambyſe fils de Cyrus; mais peut-eſtre n'eſt-il pas impoſſible de les concilier. Xénophon met l'Egypte au rang des pays qui eſtoient ſeulement tributaires; par conſéquent ce pays avoit conſervé ſes rois, & l'ancienne forme de ſon gouvernement. Les Perſans n'y avoient point de troupes, ni de Satrapes, & l'on ne pouvoit le regarder comme une province de l'empire Perſan, mais ſeulement comme un royaume dépendant de cet empire. Or, quoyqu'Hérodote ne diſe rien de pareil en termes formels, ſon récit ſuppoſe que Cyrus traitoit Amaſis roy d'Egypte, comme un prince inférieur & dépendant de luy.

Lib. 3. Hérodote rapporte que Cyrus, ſelon les uns, ou Cambyſe, ſelon les autres, avoit fait demander la princeſſe fille d'Amaſis pour la mettre au nombre de ſes femmes; mais que ce roy prévoyant qu'elle n'obtiendroit pas le rang d'épouſe légitime, envoya au lieu d'elle, la princeſſe *Nitétis* fille d'*Apriès* ſon prédéceſſeur, ſur lequel il avoit uſurpé la couronne. Les Egyptiens prétendoient que Cambyſe eſtoit fils de Nitétis, & que ce fut pour venger la mort de ſon aïeul Apriès qu'il porta la guerre en Egypte.

Hérodote rejette avec raiſon cette tradition populaire des Egyptiens, & fait voir que la mere de Cambyſe nommée *Caſſandané*, eſtoit Perſane, & fille de Pharnaſpes du ſang des Achæmenides; mais il convient que Nitétis avoit eſté envoyée par Amaſis à Cyrus, qui l'avoit miſe dans ſon ſerrail; & que Caſſandané jalouſe du crédit que cette rivale avoit eû ſur l'eſprit de Cyrus, avoit inſpiré à ſon fils Cambyſe la haine pour les Egyptiens, qui le porta dans la ſuite à ravager ſi cruellement leur pays.

Dans ce récit d'Hérodote, on voit que Cyrus, malgré son amour pour Nitétis, qu'il croyoit fille d'Amasis, ne l'éléve pas au rang d'épouse légitime, mais la laisse dans celuy de concubine, comme le roy d'Egypte l'avoit prévû. Cyrus auroit-il eû cette conduite avec un prince indépendant de luy, & par conséquent son égal ? Le caractére de la royauté ne dépend pas du plus ou du moins d'estenduë des Estats sur lesquels on regne. Les Persans estoient persuadez de cette maxime, & nous voyons dans l'histoire, qu'ils avoient de très-grands égards même pour les rois qu'ils avoient vaincus ; ils leur rendoient leurs Estats, ou du moins ils en laissoient le gouvernement à leurs enfants * ; & si la politique ne permettoit pas de le faire en certaines occasions, alors ils leur donnoient des gouvernements considérables dans d'autres provinces de leur Empire. Il faut donc supposer que le roy d'Egypte, dont Cyrus envoya demander la fille pour la mettre dans son serrail au rang de ses esclaves, & des filles de ses sujets, n'estoit pas un prince indépendant, mais un prince tributaire, qui ne luy pouvoit rien refuser, & qui devoit regarder cette demande comme une faveur.

Il n'est pas estonnant qu'Hérodote ait gardé le silence sur la conqueste de l'Egypte par Cyrus : il nous avertit, qu'entre les différentes maniéres de rapporter l'histoire de ce prince, il a choisi celle qui luy a paru la moins glorieuse pour les Persans : par ce motif il aura supprimé les avantages remportez par Cyrus sur Amasis ; il se croyoit d'autant mieux fondé à le faire, que les Prestres d'Egypte ne luy en avoient rien dit ; ils luy avoient caché de même la conqueste de l'Egypte par Nabuchodonosor. Ces Prestres amoureux de la gloire de leur pays, & ennemis du gouvernement Persan, sous lequel ils estoient peu considérez, gardérent le silence sur l'un & l'autre de ces deux événements, qu'ils regardoient comme peu honorables à leur nation. *Herod. l. 2.*

La conqueste de l'Egypte par Nabucodonosor, est cependant un fait constant dans l'ancienne histoire. Bérose cité par Josephe, disoit en termes formels dans son histoire de Baby-

* *Herod. lib. 3. cap. 15.* Il en cite plusieurs exemples.

lone, que ce Prince avoit soûmis la Phœnicie & l'Egypte: les annales des Phœniciens disoient la même chose; & Josephe, qui avoit lû tous ces anciens historiens, dont nous ne connoissons plus que les noms; (si même nous les connoissons tous:) Josephe, dis-je, assûre que ce fut Nabuchodonosor, qui, après avoir ravagé toute l'Egypte, & fait mourir Apriès, establit un autre roy sur le thrône. Usserius, Marsham, Perizonius, Prideaux, & les plus habiles chronologistes modernes ont suivi en cette occasion le témoignage de Josephe, & cette circonstance de la protection donnée par Nabuchodonosor à l'usurpation d'Amasis, se lie parfaitement avec les autres faits de l'histoire, & avec les monuments contemporains.

Joſ. contra Ap. lib. 1. p. 1342.
Syncel. pag. 221.
Vide Perizon. origin. Ægypt. cap. 24 p. 474.
Joſeph. antiq. 10 cap. 9. p. 454.

Amasis regna quarante-quatre ans, selon Hérodote, & cinquante-cinq ans selon Diodore; il mourut dans le temps que Cambyse se préparoit à porter la guerre en Egypte, vers la treiziéme année depuis la prise de Babylone par Cyrus, la troisiéme année de la soixante-troisiéme olympiade, selon Diodore; c'est-à-dire, l'an 525. ou 526. avant Jesus-Christ. Babylone avoit esté prise par Cyrus l'an 537. qui fut le soixante-dixiéme, & le dernier de la captivité des Juifs. Si Amasis n'a regné que quarante-quatre ans, comme le dit Hérodote, son regne a commencé l'an 568. avant Jesus-Christ, & le trente-neuviéme de la captivité. S'il a regné 55. ans, il a commencé l'an 577. avant Jesus-Christ, & la vingt-neuviéme année de la captivité, ou du regne de Nabuchodonosor sur la Judée.

Herod. 3. cap 14.
Diod. 1. p. 44.

La ruine de Jérusalem par Nabuchodonosor, tombe à la dix-neuvieme année du regne de ce prince, & de la captivité, ou à l'an 587. avant Jesus-Christ: or les écrits des prophétes nous font voir, qu'Apriès regnoit encore en Egypte plusieurs années après la ruine de Jérusalem. Les Chapitres XXIX. XXX. XXXI. & XXXII. d'Ezéchiel, sont remplis des menaces que Dieu fait au roy d'Egypte, nommé *Pharaon Hophra*; il luy déclare qu'il sera livré à Nabuchodonosor roy de Babylone, & que son pays sera ravagé, ses villes détruites,

& ſon peuple mené en captivité. Le Prophéte nomme *Sin* ou Péluſe, *Taphnæ* ou Daphné, *Tzoan* ou Tanis, *On* ou Héliopolis, *Pibeſeth* ou Bubaſte, *Noph* ou Memphis, *Pathros* ou l'Egypte du milieu, *No* ou Dioſpolis la fameuſe Thébes à cent portes : il adjoûte, que l'Egypte ſera déſolée dans toute ſon eſtenduë, depuis Syené & les frontiéres de l'Æthiopie, juſques à *Magdol*, & aux frontiéres de *Chus* ou de l'Arabie.

La prophétie d'Ezéchiel datée de la trente-cinquiéme année du regne de Nabuchodonoſor, ou de la vingt-ſeptiéme de la déportation du Roy Jechonias, parle de la priſe de Tyr, & dit que le temps de la ruine des Egyptiens eſt proche. Jérémie nomme le roy d'Egypte qui regnoit alors, *Pharaon Ophra* ou *Apriés*, & déclare que Dieu le livrera entre les mains de ſes ennemis, & de ceux qui le veulent faire périr, comme il a livré Sédécias Roy de Judas dans celles de Nabuchodonoſor. Ces deux paſſages prouvent qu'Apriès regnoit encore l'an 35. de la captivité, ou l'an 572. avant J. C. mais que Nabuchodonoſor ſe préparoit à porter la guerre en Egypte, pour joindre ce pays à la Phœnicie, & à la Judée, dont il venoit d'achever la conqueſte. Ces deux paſſages montrent auſſi qu'Amaſis, qui a ſuccedé à Apriès, n'eſtoit pas encore monté ſur le thrône l'an 35. du regne de Nabuchodonoſor; par conſéquent la durée de ſon regne dans Diodore, qui luy donne cinquante-cinq ans, eſt trop longue de ſix ans au moins; puiſque l'Ecriture nous apprend qu'Hophra ou Apriès regnoit encore l'an 572. avant J. C. & 48. ans avant la conqueſte de l'Egypte par Cambyſe. Hérodote qui ne donne que quarante-quatre ans au regne d'Amaſis, eſt plus conforme à la Chronologie de l'Ecriture, en faiſant commencer ce regne l'an 569. ou 570. avant l'ére chreſtienne. Cependant, il ſeroit facile de concilier ces deux Auteurs, en ſuppoſant que Diodore à compté du commencement de la guerre civile entre Apriès & les Egyptiens revoltez, qui avoient mis Amaſis à leur tête, au lieu qu'Hérodote qui donne onze ans de moins à ſon regne, a compté ſeulement la durée du regne tranquille d'Amaſis ſur toute l'Egypte, après la défaite & la mort d'Apriès.

Ezech. cap. 29. 17.

Jerem. 44. v. ult.

Je pourrois employer des prophéties aussi claires que celles de Jérémie & d'Ezéchiel, sur la conqueste de l'Egypte par Nabuchodonosor, comme des preuves historiques; mais je veux bien avoir ce ménagement pour la fausse délicatesse de nos critiques modernes, de ne m'en servir que comme d'un témoignage d'écrivains contemporains, qui parlent des préparatifs de Nabuchodonosor contre les Egyptiens, ainsi que d'une chose publique & connuë de tout le monde.

Josephe nous assûre que Bérose & les annales Phœniciennes faisoient mention de cette guerre & de la conqueste de l'Egypte. Ces livres estoient alors communs parmi les Grecs; ainsi l'on ne peut rejetter son témoignage, & il n'y a aucun lieu de douter que les prophéties d'Ezéchiel & de Jérémie n'ayent esté accomplies, & que l'Egypte n'ait esté assujettie à Nabuchodonosor, quoyque les prestres Egyptiens n'en ayent rien dit à Hérodote.

L'Egypte faisoit donc partie de l'empire Assyrien, & par la conqueste de Babylone, Cyrus qui se trouva aux droits des rois de cette ville, obligea le roy d'Egypte à le reconnoistre, & à luy payer tribut comme il avoit fait aux rois Chaldéens. Xénophon a donc esté bien fondé à regarder l'Egypte comme une province de l'empire de Cyrus, quoyqu'elle eût des rois de sa nation; car ce privilége luy estoit commun avec quelques autres pays dépendants des Perses.

Au reste, lorsque j'ay rapporté plus haut l'histoire de Nitétis, je n'ay pas prétendu m'engager à deffendre la vérité du récit d'Hérodote, je ne m'en suis servi que pour mettre cet historien en opposition avec luy-même. Ce récit est absolument destitué de vray-semblance; Cyrus n'a pû demander la princesse d'Egypte à Amasis, qu'après la prise de Babylone, c'est-à-dire, au plustost vers la 32.e année depuis la mort d'Apriès; ainsi, en supposant que Nitétis estoit née l'année même de la mort de son pere, elle auroit eû au moins 32. ans. Cyrus en avoit alors près de 60. & il y a plus d'apparence que la princesse qu'on luy envoya, si on luy en envoya une, estoit fille d'Amasis, & dans un âge où elle pouvoit inspirer la passion que Cyrus prit pour elle.

Suivant le récit des Egypriens consultez par Hérodote, l'absurdité sera encore plus grande, si l'on suppose avec les Persans dont Hérodote semble adopter l'opinion, que ce fut à Cambyse fils de Cyrus qu'Amasis envoya Nitétis fille d'Apriès sous le nom de sa propre fille : car Cambyse n'ayant monté sur le thrône de Perse que neuf ans après la prise de Babylone, la quarantiéme année du regne d'Amasis, & la cinquante-uniéme de sa révolte ; la princesse Nitétis, fille d'Apriès, devoit avoir alors au moins quarante ans, & ne méritoit guéres le titre de jeune fille παῖδα, que luy donne Hérodote. Les extraits de Manéthon nous apprennent que Cambyse ne regna que trois ans sur l'Egypte ; que par conséquent il en fit la conquesse la cinquiéme année de son regne sur la Perse, & que Psammémite fils d'Amasis avoit déja regné six mois, lorsqu'il fut dépouillé de son royaume ; ce qui confirme la chronologie que j'ay establie. *Herod. 3. 1.*

Athénée qui rapporte la même histoire, & qui cite Ctésias pour garant, adjoûte à ce récit, que Cambyse trouva tant de charmes dans la possession de Nitétis, qu'il conçût pour elle une passion violente, & que cette passion fut le seul motif de la guerre qu'il déclara à Amasis. Athénée & Ctésias ne songeoient guéres à la chronologie lorsqu'ils racontoient cet événement ; car, comme leur objet estoit de montrer à quel point les femmes Egyptiennes possedoient l'art de perpétuer les passions qu'elles avoient inspirées, même après que la jouissance en avoit amorti la vivacité ; s'ils avoient sçû que Nitétis estoit une vieille fille & qu'elle avoit quarante ans lorsqu'elle enflamma Cambyse, ils n'auroient pas oublié une circonstance si singuliére, & si propre à prouver ce qu'ils avançoient. *Ath. l. 13.*

SEPTIE'ME OBSERVATION

Sur la certitude des faits rapportez dans la Cyropédie.

Dès le temps de Cicéron, on doutoit que la Cyropédie de Xénophon dût estre régardée comme une histoire véritable pour le détail des faits. Cette question a esté souvent

agitée depuis Cicéron, & il paroît que le plus grand nombre des critiques s'eſt accordé à regarder cet ouvrage comme un roman hiſtorique.

Je crois avoir montré dans les ſix Obſervations précédentes, que ce jugement ne doit pas tomber ſur le détail géographique des nations & des provinces dont parle Xénophon : j'ay fait voir, qu'il ne contient rien que de véritable; mais je ſuis très-éloigné de rien entreprendre de pareil au ſujet du tiſſu hiſtorique de la Cyropédie. Je trouve dans ce tiſſu trois choſes qui m'obligent à le rejetter abſolument : 1.° que la chronologie y eſt entiérement violée ; 2.° que Xénophon a ſupprimé la guerre de Cyrus contre Aſtyage roy des Médes, quoyque cette guerre ſoit un fait indubitable ; 3.° que pour ajuſter les événements, il a feint un Cyaxare, fils d'Aſtyage, & oncle de Cyrus, inconnu à toute l'antiquité, & dont il a placé le regne entre ceux d'Aſtyage & de Cyrus ; quoyque ce dernier ait ſuccédé immédiatement à Aſtyage, ſur lequel il avoit uſurpé le thrône de Médie.

J'examineray ces trois points dans autant d'articles différents ; après quoy je tâcheray de répondre aux raiſons, par leſquelles M. l'Abbé Bannier entreprend d'eſtablir la vérité du récit de Xénophon : une partie de ces raiſons ſont des préjugez favorables à Xénophon, qu'il oppoſe aux préjugez contraires, que l'on allégue pour oſter toute certitude hiſtorique à la Cyropédie. J'avois examiné ces préjugez dans la premiére diſſertation que j'ay donnée ſur cette matiére ; nous ſommes à peu près d'accord M. l'Abbé Bannier & moy, à l'égard de ces préjugez contraires à Xénophon ; il faut ſeulement obſerver, qu'en les réfutant, je n'ay rien décidé pour le fonds de la queſtion : je n'ay demandé autre choſe, ſinon que l'on examinât l'ouvrage en luy même, & que l'on n'entreprît de le condamner, qu'en conſéquence de cet examen. C'eſt par cette régle, qu'après l'avoir deffendu quant à la géographie, je me crois obligé de l'abandonner ſur le reſte ; c'eſt une ſuite des mêmes principes, &, ſi dans ces diſſertations imprimées, on trouvoit quelques expreſſions qui paruſſent ſuppoſer

Mem. de l'Acad. des Inſcript. vol. IV. p. 588.

ſuppoſer la vérité hiſtorique de la Cyropédie, ce que je ne crois pourtant pas, je déclare que je ne les entends que relativement aux parties de cet ouvrage, dont j'ay entrepris formellement la défenſe.

ARTICLE PREMIER.

Chronologie de Xénophon.

La Cyropédie de Xénophon ne contient aucun ſynchroniſme; elle ne nous donne aucune date préciſe qui puiſſe lier l'hiſtoire de Cyrus avec celle des autres princes ſes contemporains, ni même en fixer le temps par rapport aux événements poſtérieurs: auſſi la chronologie de cet ouvrage eſt-elle extrêmement confuſe. Si Xénophon avoit ſeulement marqué la durée de la vie, ou du regne de Cyrus, on pourroit y ſuppléer; parce que le temps de ſa mort eſtant déterminé d'une maniére indubitable par le canon aſtronomique de Ptolémée, & par les dates de pluſieurs événements arrivez ſous le regne de ſes ſucceſſeurs, dates confirmées par des obſervations d'éclipſes, on auroit un point fixe, duquel on pourroit partir pour placer les autres événements de ſon hiſtoire.

Lib. 8. p. 233. Μάλα πρεσβύτης. Πάλαι. Τὸ ἕβδομον ἐπὶ τῆς αὐτοῦ ἀρχῆς.

Xénophon ſe contente de dire, que Cyrus mourut dans un âge fort avancé, ſon pere & ſa mere eſtant probablement morts depuis long-temps, & que ſa mort arriva en Perſe pendant le ſeptiéme voyage qu'il y fit après le commencement de ſon regne; c'eſt-à-dire depuis la mort de ſon pere Cambyſe, & de ſon oncle Cyaxare: car, ſelon le récit de Xénophon, Cyrus ne regna ſur la Perſe & ſur la Médie, qu'après la mort de ces deux princes, auſquels il ſuccéda.

Xenophon. l. 1. p. 4.

La vieilleſſe commençoit chez les Perſans, à la cinquante-troiſiéme année; l'âge viril duroit vingt-cinq ans, & commençoit à la ving-huitiéme année; l'adoleſcence duroit dix-ans, & commençoit à la dix-huitiéme année, les ſeize ou dix-ſept premiéres années de la vie eſtoient l'enfance.

Pag. 8.

Selon Xénophon, Cyrus demeura en Perſe auprès de ſon pere Cambyſe juſqu'à l'âge de douze ans, & reçût la même

éducation que les autres Perſans; mais Aſtyage ſon aïeul, roy des Médes, ayant demandé à le voir, Mandane le mena à la cour de Médie : Cyrus y demeura quelques années. Eſtant retourné en Perſe à l'âge de ſeize ans, il paſſa encore une année parmi les enfants, aſſujetti aux régles preſcrites à ceux de cette Pag. 21. claſſe; après quoy entrant dans ſa dix-huitiéme année, il paſſa dans la claſſe des adoleſcents; il y demeura dix ans entiers, c'eſt-à-dire, juſqu'à l'âge de vingt-huit ans. Durant cet intervalle, Aſtyage eſtoit mort, & Cyaxare luy avoit ſuccédé. Le roy des Aſſyriens de Babylone ſe préparant à faire la guerre aux Méde, Cyaxare demanda du ſecours au roy de Perſe ſon beau-frere : Cyrus fut choiſi pour général de l'armée de 30000. Perſans qu'on luy envoya. C'eſt alors que commence la guerre contre les Aſſyriens & les Lydiens, Cyrus ayant environ vingt-huit ou ving-neuf ans, & ayant paſſé de la claſſe des adoleſcents dans celle des hommes faits.

Lorſque Cyrus eût joint ſes troupes Perſanes à celle de Cyaxare, & qu'il eût fait divers changements à la maniére de combattre des unes & des autres, il marcha contre les Arméniens, nation tributaire des Médes, mais qui avoit ſecoué le joug; & il les obligea de reconnoître Cyaxare, de payer le tribut ancien, & de luy fournir des troupes. Cependant il envoya des ambaſſadeurs au roy des Indiens, voiſins du Phaſe, qui avoit fait offrir ſa médiation aux Médes & aux Aſſyriens; après quoy il revint en Médie, & alla au devant du roy d'Aſſyrie & des autres rois liguez contre Cyaxare. Ces princes ayant eſté défaits dans deux combats différents, Cyrus employa le reſte de la campagne à faire une expédition dans la Babylonie, & revint paſſer l'hyver en Médie. Ces événements rempliſſent la premiére année de la guerre, & la vingt-neuviéme de la vie de Cyrus. Ce même hyver, les ambaſſadeurs du roy des Indiens revinrent de la Colchide, & ſignérent le traité d'alliance, propoſé par Cyrus; après quoy ils paſſérent en Lydie, pour reconnoître l'eſtat des princes liguez, qui faiſoient de grands préparatifs.

Pag. 141. Au printemps de l'année ſuivante, Cyrus ayant reçû le

renfort de 40000. Perſans que Cyaxare avoit envoyé demander en Perſe, il marcha dans l'Aſie mineure au-devant de Crœſus & des autres princes liguez, qui avoient donné rendez-vous à leurs troupes dans la plaine de Thymbrée. L'armée Perſane les joignit avant qu'ils eûſſent quitté ce lieu, & ce fut-là que ſe donna le combat. Cyrus ayant remporté une victoire complette, ne perdit point de temps, il marcha à Sardis, & ſans donner à Crœſus le loiſir de ſe reconnoître, il aſſiégea & prit la ville: le roy ayant eſté fait priſonnier, Cyrus ſe trouva maiſtre de toute la Lydie. Le reſte de cette campagne, & probablement toute la ſuivante, furent enployées aux expéditions contre les Cariens & les Phrygiens, voiſins de l'Helleſpont, contre les peuples de la grande Phrygie, contre ceux de la Cappadoce, & contre les Arabes de la Méſopotamie. Les peuples de la Paphlagonie, de la Cilicie, & de l'Iſle de Chypre, ſe ſoûmirent volontairement. *Pag. 186. 187.*

Ce fut donc la quatriéme année de la guerre, & la trente-deuxiéme de la vie de Cyrus, que ce prince vint mettre le ſiége devant Babylone: cette place ſe deffendit long-temps, ſelon Xénophon, & on ne peut guéres donner moins de deux ans de durée à ce ſiége; ainſi elle ne fut priſe que la cinquiéme année de la guerre, qui eſtoit la trente-troiſiéme de la vie de Cyrus. Ce prince paſſa la plus grande partie de l'année ſuivante à régler toutes choſes dans cette place, & dans les provinces qui en dépendoient; après quoy il ſe mit en marche pour retourner en Perſe: il paſſa par Ecbatanes, où il trouva Cyaxare, qui eſtoit demeuré en Médie depuis le commencement de la guerre. Cyaxare luy offrit la princeſſe ſa fille en mariage; Xénophon l'appelle παῖς, *jeune fille*; ce qui ſuppoſe qu'elle n'avoit guéres que vingt ans au plus. Xénophon dit que Cyrus l'avoit vûë, lors de ſon premier voyage en Médie, & ſuppoſe qu'elle eſtoit dès-lors aſſez âgée pour eſtre ſenſible aux careſſes de ce prince, qu'elle appelloit *ſon mari*. Cyrus eſtoit ſorti de Médie à l'âge de ſeize ans; en ſuppoſant que cette princeſſe avoit alors trois ou quatre ans, ce qui eſt le moins qu'on puiſſe luy donner, il avoit environ *Pag. 190. 192.* *Pag. 225.* *Pag. 226.*

treize ans plus qu'elle ; & ſi, lorſqu'il paſſa à Ecbatanes, il en avoit trente-trois, elle eſtoit âgée de vingt ans, ce qui eſt encore beaucoup pour le nom de παῖς, que luy donne Xénophon : par conſéquent, on ne peut raiſonnablement expliquer la chronologie de cet auteur, ſi l'on donne plus de trente-trois à trente-quatre ans à Cyrus, lors de ſon voyage en Médie après la priſe de Babylone.

Cyrus eſtant arrivé en Perſe, fut déſigné roy de ce pays par ſon pere Cambyſe, & reconnu en cette qualité par les
Pag. 229. Perſans. Après cette cérémonie, il retourna à Ecbatanes, où il épouſa la fille de Cyaxare, & fut en conſéquence de ce mariage, déſigné roy des Médes, après la mort de Cyaxare. Xénophon ne dit point ſi ce prince accompagna Cyrus dans ſon retour à Babylone, ou s'il reſta à Ecbatanes : je ſerois aſſez porté à croire que Cyaxare ne quitta point la capitale de
233. Médie, parce que Cyrus y alloit paſſer deux mois tous les ans.

Cyrus eſtant de retour à Babylone, ſongea à régler le gouvernement de ſon nouvel empire. Les Satrapes & les rois tributaires eûrent ordre de lever des troupes dans leurs pro-
232. vinces, & de les envoyer à Babylone l'année ſuivante : les ordres de Cyrus ayant eſté exécutez, il ſe trouva à la teſte d'une armée de plus de 700000. hommes, avec laquelle il
233. ſoûmit le reſte de l'Aſie, depuis l'Indus juſqu'à la mer Méditerranée, & depuis le Pont-Euxin, & la mer Caſpienne, juſqu'à l'Æthiopie, & juſqu'à la mer Erythréene.

La premiére année de cette nouvelle expédition, eſtoit la trente-cinq ou trente-ſixiéme de ſon âge. Xénophon parle de cette expédition d'une façon très-générale & très-vague, & ne nous apprend plus rien des événements du regne de Cyrus : il marque ſeulement, qu'il paſſoit tous les ans les ſept mois de l'hyver à Babylone, les trois mois du printemps à Suſe, & les deux mois de l'eſté à Ecbatanes. Xénophon ne détermine point la durée de la vie & du regne de Cyrus ; il dit ſeulement qu'il eſtoit très-vieux lorſqu'il mourut, μάλα πρεσβύτης, & que ſon pere Cambyſe eſtoit probablement mort depuis long-temps.

Suivant Dinon, auteur d'une hiſtoire de Perſe citée par les anciens, Cyrus eſtoit mort à l'âge de ſoixante-dix ans, après un regne de trente ans a : ainſi il eſtoit monté ſur le thrône à l'âge de quarante ans; ce qui ne peut quadrer avec la chronologie de Xénophon, qu'en ſuppoſant contre le ſyſteme de cet auteur, que le regne de Cyrus a commencé ſeulement au retour, de ſa ſeconde expédition. Le regne de Cyrus a commencé, ſelon Xénophon, lors de la priſe de Babylone, ou du moins lors de ſon aſſociation aux thrônes de Perſe & de Médie, ce qui eſt arrivé vers la trente-deux ou trente-troiſiéme année de ſon âge, & ſept ou huit ans avant ſa quarantiéme année. *Cic. de Divinat. 1.*

L'ancienne hiſtoire nous fournit deux époques aſſûrées, pour déterminer le regne de Cyrus; ſçavoir l'année de ſa mort, & celle du commencement de ſon regne.

L'année de la mort de Cyrus eſt, ſelon le canon aſtronomique des Rois de Babylone, la deux cent dix-huitiéme de Nabonaſſar, ou la cinq cent trentiéme avant l'ére Chreſtienne. La chronologie des Rois de Perſe qui luy ont ſuccédé, & celle des Juifs, s'accordent parfaitement avec celle du canon aſtronomique. La ſeconde époque, ou celle du commencement du regne de Cyrus, à la premiére année de la cinquante-cinquiéme olympiade, c'eſt-à-dire, à l'an 560. avant l'ére Chreſtienne, eſtoit unanimement reçûë par tous les anciens; [b] & cette année, comparée à celle de ſa mort, prouve que la du ée de ſon regne a eſté de trente ans au moins commencez, comme le diſoient Ctéſias & Dinon.

L'époque de la mort de Cyrus & la durée de ſa vie eſtant déterminées, il eſt facile de fixer les dates des p incipaux événements rapportez par Xénophon. Cyrus eſtant mort l'an 530. âgé de ſoixante-dix ans, il eſt né l'an 600. avant l'ére Chreſtienne; l'an 589. il alla pour la premiére fois en Médie

a Hérodote 11. *cap.* 214. luy donne 29 ans complets. Ctéſias, *lib.* 12. dans Photius, luy attribuë 30. ans de même que Dinon.

b Euſeb. *Præp. Evangel. lib.* 10. *cap.* 10. la donne comme un point de chronologie démontré, & ſuivi par tous les hiſtoriens ſans exception.

auprès de ſon grand-pere Aſtyage, eſtant âgé de douze ans; l'an 585. il retourna en Perſe auprès de ſon pere Cambyſe, eſtant âgé de ſeize ans. Aſtyage mourut dans les dix années ſuivantes, & Cyaxare, oncle de Cyrus, monta ſur le thrône de Médie avant l'année 573.

L'an 572. Cyrus eſtant dans ſa vingt-huitiéme année, conduiſit une armée de trente mille Perſans au ſecours de ſon oncle Cyaxare attaquée par le roy d'Aſſyrie, & par celuy de Lydie, qui avoient entraîné dans leur parti toute l'Aſie occidentale.

L'an 571. premiére campagne de Cyrus âgé de vingt-neuf ans; défaite des Arméniens & des Aſſyriens; expédition dans la Babylonie.

570. Seconde année de la guerre; Cyrus âgé de trente ans, marche contre les Lydiens & les Aſſyriens, campe auprès de Thymbrée; défaite de Crœſus; priſe de Sardis; conqueſte de la Lydie, de la Carie, & de la Phrygie voiſine de l'Helleſpont.

569. Conqueſte de la grande Phrygie, & de la Cappadoce; préparatifs pour le ſiége de Babylone.

568. Quatriéme année de la guerre: Cyrus âgé de trente-deux ans, met le ſiége devant Babylone, le ſiége de cette ville dura plus d'une année.

567. Cinquiéme année de la guerre; priſe de Babylone par Cyrus âgé de 33. ans; voyage de ce prince en Médie & en Perſe; il eſt déſigné roy de ces deux pays, & il épouſe la fille de Cyaxare âgée au plus de vingt ans.

566. Cyrus dans ſa trente-quatriéme année, envoye des Satrapes dans les pays conquis, & ſe prépare à une nouvelle expédition.

565. Cyrus âgé de trente-cinq ans, entreprend la conqueſte du reſte de l'Aſie, & y employe quelques années.

560. Commencement du regne de Cyrus, la premiére année de la cinquante-cinquiéme Olympiade, ſelon tous les anciens; & la quarantiéme de ſon âge, ſelon Dinon. Dans le ſyſteme de Xénophon, il faut placer à cette année la mort

de Cyaxare & de Cambyſe, auſquels Cyrus ſuccéda dans les royaumes de Médie & de Perſe. Xénophon ne ſçavoit pas le temps de leur mort, & ſe contente de dire que probablement elle eſtoit arrivée long-temps avant celle de Cyrus.

530. Mort de Cyrus, âgé de ſoixante-dix ans, ſelon Dinon: Xénophon dit ſeulement que ce prince eſtoit fort âgé. Onéſicrite cité par Lucien, [a] dit que Cyrus avoit près de cent ans, mais Onéſicrite eſtoit un écrivain très-décrié, & ſon témoignage ne doit point prévaloir ſur celuy de Dinon. *Vid. Voſſ. de hiſt Græc. l. 1. p. 60. & 76.*

Dans la chronologie précédente, Xénophon place la défaite de Crœſus & la priſe de Sardis à la trentiéme année de Cyrus, dix ans avant le commencement de ſon regne, & l'an 570. avant l'ere Chreſtienne. Cependant, ſelon tous les autres hiſtoriens, la conqueſte de la Lydie eſt poſtérieure au commencement du regne de Cyrus ſur les Médes & ſur les Perſes: cet événement eſt de l'an 545. comme je l'ay montré dans une autre diſſertation [b]; par conſéquent il tombe à la ſixiéme année du regne de Cyrus, & à la cinquante-ſixiéme de ſa vie; c'eſt-à-dire, vingt-ſix ans plus tard que dans la chronologie de Xénophon.

La date de la priſe de Babylone par Cyrus, eſt encore fautive dans Xénophon, qui la place à l'an 567. Le canon aſtronomique en marquant la deux cent dixiéme année de Nabonaſſar, ou la cinq cent trente-huitiéme avant l'ére Chrétienne, pour la premiére du regne de Cyrus à Babylone, montre que cette ville a eſté priſe au pluſtoſt l'an 539. qui eſtoit la ſoixante & uniéme de la vie de Cyrus, & la vingt-deuxiéme de ſon regne. Xénophon, qui met la priſe de cette ville à la trente-troiſiéme année de la vie de Cyrus, ſuppoſe que ce prince en a eſté maiſtre pendant trente-ſept ans: cependant, ſon regne n'a duré que neuf ans à Babylone ſelon le canon aſtronomique; c'eſt une différence de vingt-huit années.

Ces deux anachroniſmes, l'un de ving-ſix ans, l'autre de-

a. De ceux qui ont long-temps vêcu.

b. Recherches ſur la chronologie des rois de Lydie, vol. 5. des Memoires pag. 274.

vingt-huit, roulent ſur deux événements importants, & dérangent abſolument toute la ſuite de l'hiſtoire générale ; enſorte que cela ſeul devroit ſuffire, pour faire regarder l'ouvrage de Xénophon comme un roman hiſtorique, dans lequel la chronologie eſt abſolument violée, pluſtoſt que comme une hiſtoire exacte & vétitable pour la ſuite des faits : mais ce qui rend cette conſéquence, tirée des anachroniſmes de Xénophon, encore plus ſenſible, c'eſt qu'on peut le ſoupçonner d'avoir altéré exprès la vérité, pour ajuſter les événements de l'hiſtoire de Cyrus d'une façon convenable aux vûës dans leſquelles il écrivoit : on en verra les preuves dans les deux articles ſuivants.

ARTICLE SECOND.

Que Xénophon a ſupprimé la guerre de Cyrus contre les Médes.

Cicéron dit au ſujet de la Cyropédie, que Xénophon en écrivant cet ouvrage, a moins eû en vûë de ſuivre l'exacte vérité de l'hiſtoire, que de donner le modéle d'un gouvernement équitable, & d'un empire fondé ſur l juſtice : *non ad hiſtoriæ fidem, ſed ad effigiem juſtis imperii.* On ne peut ſe diſpenſer d'adopter ce jugement de Cicéron, lorſque l'on apperçoit, que Xénophon a paſſé ſous ſilence la révolte de Cyrus contre ſon grand-pere Aſtyage, & la guerre dans laquelle les Perſes aſſujettirent les Médes. Son deſſein eſtoit de repréſenter ce prince, non ſeulement comme un grand roy, comme un politique habile, comme un grand capitaine ; mais encore comme un prince juſte & vertueux : l'uſurpation & la violence auroient défiguré ce portrait ; ainſi il prit le parti de ſupprimer dans ſon hiſtoire des actions qu'il ne pouvoit juſtifier. Xénophon inſtruit des vrais principes de la morale, jugeoit des actions des princes, non par les maximes de la politique, & par ce que l'on appelle *Raiſons d'Eſtat* ; mais par les principes & les régles de l'équité naturelle, qui décide du mérite des actions des hommes, ſans aucun égard pour leurs conditions, & il aima mieux manquer à la vérité de l'hiſtoire, qu'aux

qu'aux vrais principes de la morale. M. l'Abbé Fraguier *, dans ſa diſſertation ſur la Cyropédie, nomme cet ouvrage, *un roman de vertu*, & montre que Xénophon l'avoit écrit pour rendre la morale de Socrate plus ſenſible, en mettant ſous les yeux un tableau de la conduite qu'elle inſpireroit à un prince qu'elle auroit formé.

Mem. de l'Academ des Bel. Let. vol. 1. p. 52.

La guerre de Cyrus contre Aſtyage eſt atteſtée par toute l'antiquité, ſi l'on en excepte Xénophon dans ſa Cyropédie. Hérodote & Ctéſias ſont d'accord ſur ce fait, eux qui ſont ſi oppoſez ſur la pluſpart des événements principaux de la vie de Cyrus; mais ce qui eſt déciſif dans l'occaſion préſente, c'eſt que Xénophon luy-même, dans ſa Retraite des dix mille, non ſeulement fait mention de cette guerre des Perſes contre les Médes, mais encore en rapporte des circonſtances & des ſuites, qui montrent que c'eſtoit une choſe reconnuë de tout le monde.

Les Grecs, après la défaite & la mort du jeune Cyrus, ayant pris le parti de retourner en Grece par l'Arménie, & en ſuivant la rive orientale du Tigre, rencontrérent au delà du fleuve *Zabatus*, les villes de *Lariſſa* & de *Meſpila*; ces deux villes, dont les murailles ſubſiſtoient encore*, avoient eſté détruites, à ce que dit Xénophon, par le roy de Perſe, lors de la guerre dans laquelle les Perſans ſoûmirent l'empire des Médes. Xénophon, qui parle deux fois de cette guerre, adjoûte que c'eſtoit dans *Meſpila* que la reine de Médie s'eſtoit réfugiée, & qu'elle y ſoûtint un long ſiége contre les Perſes. De l'aveu de Xénophon, la puiſſance des Médes ou leur empire a donc eſté détruit par un roy de Perſe, & il a eû une guerre aſſez longue entre les Perſans & les Médes: tous les anciens diſent que Cyrus a eſté ce roy de Perſe, & en effet on ne peut en imaginer un autre; on rapporte même avec aſſez de détail les divers événements de cette guerre, pour eſtre perſuadé que Xénophon n'a pû ignorer la vérité de ce fait, & que s'il l'a ſupprimé dans ſa Cyropédie, après en avoir parlé dans ſa Retraite des dix mille, il ne l'a fait que dans la vûë d'effacer dans le portrait de Cyrus des traits qui

Pag. 308. Exped. du jeune Cyrus.

* Lariſſa avoit deux paraſanges, ou 5000. pas de tour. Meſpila avoit 15000. pas, ou ſix paraſanges.

ne convenoient point à l'idée qu'il en vouloit donner.

Cette guerre ayant occupé les premiéres années de la vie de Cyrus, & n'ayant eſté terminée que vers ſa quarantiéme année, à laquelle commença ſon regne ſur les Perſes & ſur les Médes; Xénophon en la ſupprimant, s'eſt mis dans la néceſſité de chercher de quoy remplir le vuide des quarante premiéres années de ſa vie. Pluſtoſt que de le faire en inventant des exploits imaginaires, qui n'auroient eû aucun fondement dans l'hiſtoire véritable, il a mieux aimé violer la chronologie, & placer dans la jeuneſſe de Cyrus des événements qui avoient rapport à ſon dernier âge. C'eſt de-là que ſont venus les deux anachroniſmes de 26. & de 28. ans, dans leſquels il eſt tombé au ſujet de la priſe des villes de Sardis & de Babylone, & au ſujet de la conqueſte du royaume de Lydie & de l'empire des Aſſyriens.

ARTICLE TROISIEME.

Sur le Cyaxare de Xénophon.

Suivant le témoignage d'Hérodote & de Ctéſias, le dernier roy des Médes, celuy ſur lequel Cyrus fit la conqueſte de la Médie, ſe nommoit *Aſtyage* ou *Apanda*. Hérodote dit qu'il eſtoit aïeul maternel de Cyrus, & Xénophon luy eſt comforme à cet égard; mais il adjoûte que cet Aſtyage avoit un fils, qu'il nomme Cyaxare, & qui regna avant Cyrus; il eſtoit depuis quelques années ſur le thrône de Médie, lorſque Cyrus âgé de vingt-huit ans, vint à ſon ſecours à la teſte d'une armée de 30000. Perſans, ce qui tombe à l'an 572. avant l'ére chreſtienne, & douze ans avant l'année dans laquelle nous avons vû que tous les anciens ſans exception, plaçoient le commencement du regne de Cyrus ſur les Médes & ſur les Perſans.

Ce Cyaxare inconnu à tous les hiſtoriens anciens, a eſté adopté par Joſephe, par les Interprétes de l'Ecriture, & par pluſieurs chronologiſtes modernes, Uſſérius, Voſſius, Marsham, Prideaux, &c. Ce qui les a déterminé à ſuivre en cette occaſion le ſyſteme de Xénophon, c'eſt que ce Cyaxare leur a paru très-commode pour expliquer quelques endroits du Prophete Da-

niel ; ils n'ont point eû d'autre raiſon, ils ſe ſont perſuadez que ce prince devoit eſtre le *Darius Méde* de Daniel ſucceſſeur de Balthazar, & par une ſuite néceſſaire, que ce Balthazar eſtoit le roy de Babylone qui périt, ſuivant Xénophon, à la priſe de cette ville par Cyrus.

On voit d'abord que rien n'eſt plus foible qu'une pareille raiſon ; quand on ne pourroit expliquer la prophétie de Daniel que par cette hypothéſe, il vaudroit encore mieux convenir que nous ne l'entendons pas que de l'expliquer par une ſuppoſition contraire aux témoignages de toute l'antiquité profane. Joſephe n'eſtoit guéres bien inſtruit de l'hiſtoire de Perſe ; il ne compte que cinq rois de ce pays, & ſupprime les cinq derniers qui ont regné pendant cent ans entiers. Cette erreur luy eſt commune avec les chronologiſtes Juifs ; ainſi ſon ſuffrage ne peut ſervir à autoriſer le Cyaxare de Xénophon. L'autorité des Interprétes, & même celle des Peres dans un point de l'hiſtoire profane, ne peut jamais balancer celle des hiſtoriens anciens, parce qu'ils ne ſçavent cette hiſtoire que par le rapport de ces mêmes hiſtoriens.

Mais ce qui doit faire rejetter abſolument ce Cyaxare de Xénophon, c'eſt que le prophéte Daniel dit luy-même, en termes formels, que Cyrus ſuccéda immédiatement à Aſtyage roy des Médes.

Voicy comment il s'exprime à la fin du chapitre XIII. *Et rex Aſtyages appoſitus eſt ad patres ſuos, & ſuſcepit Cyrus Perſes regnum ejus*, Aſtyage fut enſeveli dans le ſépulcre de ſes ancêtres, & Cyrus Perſan de nation regna à ſa place. Donc Cyrus a ſuccédé immédiatement à Aſtyage au royaume de Médie. Donc le Cyaxare de Xénophon n'a point regné entre ces deux princes ; & il faut préférer au témoignage de Xénophon, celuy d'Hérodote, de Ctéſias, de Trogue Pompée, &c. conforme à celuy de Daniel contemporain de Cyrus. Je ſçais que les Proteſtants ne reçoivent pas ce XIII.e chapitre de Daniel, parce que ce chapitre & le ſuivant ne ſont pas dans les Bibles Hébraïques que nous avons maintenant ; mais Théodotion les avoit trouvez dans les manuſcrits Hébreux dont il s'eſtoit ſervi

pour ſa traduction ; & quoyqu'il puiſſe y avoir quelques difficultez ſur leur authenticité, elles ne doivent pas empêcher qu'on ne les regarde au moins comme un fragment d'un ancien ouvrage, dont l'autorité eſt certainement préférable à celle de Joſephe ; à l'égard des Catholiques, la choſe eſt ſans difficulté, ils reconnoiſſent ces deux chapitres pour une partie authentique du livre de Daniel, & le dernier verſet du XIII.e chapitre ne leur permet pas de ſoûtenir le Cyaxare de Xénophon.

ARTICLE QUATRIÉME.

Examen de la conformité de Xénophon avec l'Ecriture.

Après avoir montré dans les trois articles précédents, 1.° que la Chronologie de Xénophon eſt entiérement fauſſe. 2.° qu'il a ſupprimé de deſſein prémédité le récit de la guerre de Cyrus contre Aſtyage. 3.° qu'il a ſuppoſé, contre la vérité de l'hiſtoire, un Cyaxare fils d'Aſtyage, qu'il fait régner avant Cyrus ; il me reſte à répondre aux raiſons par leſquelles on entreprend de prouver la vérité de l'hiſtoire de Xénophon. La plus grande partie de ces raiſons avoient déja eſté propoſées par Uſſérius, par Marsham, par Prideaux, par le R. P. de Tournemine, & par pluſieurs autres chronologiſtes. M. l'Abbé Bannier les a miſes dans un nouveau jour, & a tâché d'y adjoûter une nouvelle force. J'examineray ces raiſons en elles-mêmes, ſans aucun égard à ceux qui les ont propoſées ; car ce n'eſt point leur réfutation qui eſt mon objet, c'eſt la connoiſſance de la vérité dans le point d'hiſtoire duquel il s'agit icy.

Toutes ces raiſons vont à prouver la conformité de la Cyropédie avec pluſieurs endroits de l'Ecriture. M. de Vignoles, dans un plan de chronologie publié depuis quelques années*, dit, *que ſi cette conformité eſtoit réelle, elle ſeroit plus propre à rendre ſuſpecte la vérité de l'Hiſtoire Sainte, qu'à la confirmer, parce que la Cyropédie de Xénophon porte tous les caracteres d'un Roman, & a eſté regardée comme telle par les payens mêmes.* Ce

* Lettre écrite de Berlin en 1721. aux Auteurs de la Bibliothéque Germanique. *Vol. 3. pag. 125.*

plan de chronologie montre que M. des Vignoles a estudié la matiére avec beaucoup de soin, & que son suffrage doit estre de grand poids. Je crois cependant que le principe qu'il avance icy est un peu hazardé, & je suis bien éloigné de l'adopter.

Je suis persuadé pour moy, que si l'on compare sans prévention l'histoire de Xénophon avec les endrois de l'Ecriture alléguez par les deffenseurs de la Cyropédie, loin d'y appercevoir quelque conformité, on y découvrira des oppositions formelles. Je dis, si l'on compare sans prévention; car les partisans de la Cyropédie ne l'ont trouvée conforme au livre de Daniel, que parce qu'ils ont expliqué cette prophétie, non par elle-même, mais par les suppositions qu'ils avoient faites d'avance. Le rapport que l'on trouve entre le détail que Xénophon fait du siége de Babylone, & plusieurs endroits des Prophétes, ne donne aucun avantage à cet historien, puisqu'il ne dit rien qui ne se trouve dans Hérodote, quoyqu'avec moins d'estenduë. Il y a encore quelques autres conformitez, qui ne consistent que dans la maniére d'adapter certains endroits de Daniel au systeme que l'on s'est formé pour l'histoire de Babylone; mais ces conformitez ou convenances, sont une suite & une dépendance de ces systemes, & non pas la preuve de leur vérité; elles se rencontrent également dans des systemes opposez, ainsi elles ne peuvent servir à fonder la préférence d'un de ces systemes, & l'exclusion des autres.

La grande conformité que l'on croit appercevoir entre Xénophon & le Prophéte Daniel, celle que l'on croit suffisante pour establir la préférence que l'on accorde à l'historien Grec, dépend de ce qu'il dit de la prise de Babylone, de la destruction de l'empire des Assyriens par Cyrus, de la mort du Roy qu'il nomme un prince impie, & que l'on croit le même que le Balthazar de Daniel, enfin de ce qu'il dit du regne de Cyaxare, oncle de Cyrus, à Babylone: car on suppose, qu'outre la couronne des Médes qu'il tenoit de son pere Astyage, il regnoit aussi sur les Perses; que par conséquent Cyrus estoit son sujet, & que c'estoit pour luy qu'il avoit fait la conqueste du royaume de Lydie, & de celuy de Babylone. De-là on conclud, que le

Darius Méde de Daniel ſucceſſeur de Balthazar, & que l'on ſuppoſe avoir regné, non ſeulement ſur les Babyloniens, mais encore ſur les Médes & ſur les Perſes, ne peut eſtre différent du Cyaxare de Xénophon. Or comme cet hiſtorien eſt le ſeul qui parle de ce Cyaxare, ſi Daniel ne peut eſtre entendu qu'en admettant le ſyſteme hiſtorique de la Cyropédie, il eſt clair que cet ouvrage doit eſtre préféré à toutes les autres hiſtoires.

Je pourrois me diſpenſer d'examiner ce raiſonnement, & d'y répondre en détail; car ayant montré plus haut, que le Cyaxare de Xénophon eſt un perſonnage fabuleux, & dont le regne ſur les Médes eſt formellement détruit par Daniel, toute la ſuite du raiſonnement tombe d'elle-même; cependant je veux bien ſuivre les partiſans de Xénophon, & répondre pied à pied à leur prétenduë démonſtration. Sans me ſervir des propoſitions eſtablies cy-deſſus, je feray voir, que même en ſuppoſant la Cyropédie une hiſtoire véritable, elle eſt oppoſé au prophéte Daniel, bien loin de luy eſtre favorable. Je commence par eſtablir le vray ſyſteme de la Cyropédie de Xénophon, parce que ceux dont j'examine l'opinion, ne l'ont pas repréſenté fidélement.

1.° Cyaxare II. régnoit ſur les Médes. Les Perſes faiſoient un Eſtat ſéparé, allié, mais non dépendant de celuy des Médes; & quoyque Cyrus obéît à Cyaxare, c'eſtoit comme ſon neveu, c'eſtoit comme plus jeune que luy, & non comme ſon ſujet. On peut voir de quelle façon Xénophon rapporte le raccommodement de Cyrus & de Cyaxare après l'expédition de Chaldée, entrepriſe ſans l'ordre & ſans la participation de Cyaxare. Cyrus traite avec le roy des Médes, & luy parle comme un prince ſon égal, & commandant une armée indépendante de luy. Après la conqueſte de la Lydie, & des autres royaumes de l'Aſie mineure, Cyrus en régle le gouvernement, ſans attendre les ordres de Cyaxare, ſans même luy demander ſon avis? il en fait autant après la priſe de Babylone, il y met garniſon Perſane, il y eſtablit des impoſts, & il envoye des Satrapes dans les provinces conquiſes, ſans la participation de Cyaxare. Il eſt vray qu'il luy réſerve une part du butin fait ſur

les vaincus, & qu'il luy deſtine un palais dans Babylone ; mais cela même eſt un acte de ſouveraineté. S'il eût eſté ſujet du Roy des Médes, il n'eût pas eſté en droit de faire la part de ſon maiſtre, & de s'approprier le reſte à luy & aux Perſans. C'eſt-là un préſent que fait Cyrus à ſon oncle, & même un préſent que Cyaxare eſtoit en droit de demander, puiſque ſes troupes avoient eû une grande part à la guerre.

Lorſque Cyrus paſſe à Ecbatanes après la priſe de Babylone, Cyaxare luy offre ſa fille en mariage ; Cyrus ne l'accepte que ſous la condition que ſon pere Cambyſe y conſentira : s'il eût eſté ſujet de Cyaxare, l'autorité royale eût rendu le conſentement de Cambyſe inutile, & la condition miſe par Cyrus à ſon acceptation eût bleſſé Cyaxare, que Xénophon nous repréſente comme un prince extêmement jaloux de ſon autorité. D'Ecbatanes, Cyrus paſſe à Perſepolis, où les Eſtats-généraux du royaume de Perſe luy preſtent ſerment, & le reconnoiſſent pour ſucceſſeur de Cambyſe, ſans qu'il ſoit fait aucune mention de Cyaxare ; ſon conſentement auroit cependant eſté neceſſaire, ſi la Perſe eût eſté une province de ſon empire. On ne trouve rien dans la Cyropédie qui faſſe penſer que Cyaxare ait regné ſur les Perſes ; donc s'il eſtoit vray, comme le ſuppoſe la prétenduë démonſtration, que le Darius Méde de Daniel eût regné ſur les Médes & ſur les Perſes, ainſi que ſur les Babyloniens, ce prince ſeroit très-différent de Cyaxare, qui n'a regné que ſur les Médes ſeuls.

2°. Le Cyaxare de Xénophon eſtoit à Ecbatanes pendant le ſiége de Babylone ; & s'il vint dans cette derniére ville, ce ne fut que deux ans au pluſtoſt après ſa priſe par Cyrus ; comme on l'a vû dans le détail chronologique du premier article : or le Darius de Daniel monta ſur le thrône de Chaldée auſſi-toſt après la mort de Balthazar. Le récit de Daniel ne permet pas de douter que Darius ne fût à Babylone, & qu'il ne gouvernât cette ville par luy-même ; donc il eſt différent du Cyaxare de Xénophon.

3°. Le Roy ſur lequel Cyrus prit Babylone, fut non ſeulement le dernier Roy Aſſyrien, mais encore le dernier

Roy de cette ville, qui ceſſa d'eſtre capitale d'un empire: le royaume des Aſſyriens ayant eſté abſolument éteint, & la Babylonie avec les Eſtats qui en relevoient, eſtant devenuë une province dépendante de l'empire des Perſes. Ce prince regnoit depuis cinq ans; ſon pere auquel il ſuccéda ayant eſté tué dans un combat, dès la premiére année de la guerre.

Xénophon le nomme un prince *impie* ἀνόσιον, mais cette impiété ne doit pas s'entendre du mépris de la religion; le terme ne le ſignifie pas néceſſairement. Xénophon luy donne ce titre à cauſe des actions injuſtes & barbares qu'il en rapporte à l'occaſion de Gadates, & du fils de Gobryas; mais quand bien même cette impiété devroit s'entendre du mépris des Dieux, elle n'auroit aucun rapport à la profanation des vaſes du temple des Juifs par Balthazar. Cette profanation n'eſtoit regardée comme une impiété, que par ceux qui adoroient le Dieu des Juifs; les idolâtres n'en portoient pas le même jugement.

Daniel nous apprend qu'après la mort de Nabuchodonoſor roy de Babylone, ſon fils Balthazar luy ſuccéda: il luy donne en cinq endroits différents du chapitre v.e le titre de *fils de Nabuchodonoſor*, du roy qui avoit pris Jéruſalem & brulé le temple, emporté les vaſes ſacrez, & réduit les Juifs en ſervitude; de celuy-là même que Dieu avoit châtié, & que ce châtiment avoit fait rentrer en luy-même. Les termes de Daniel ne ſe peuvent entendre que d'un fils de Nabuchodonoſor, & il n'eſt pas poſſible de ſuppoſer qu'il s'agit-là ſeulement d'un petit-fils, ou même d'un deſcendant de ce conquérant.

Dan. 5. v. 2. 11. 13. 18. 22.

Il eſt vray que le quatriéme Livre des Rois, Jérémie, Béroſe, Mégaſthénes, & le Canon aſtronomique, nomment le fils & le ſucceſſeur de Nabuchodonoſor, *Evilmérodach*, & que ce nom de Balthazar n'eſt donné à aucun des Rois de Babylone; mais nous trouvons dans Baruch de quoy réſoudre cette difficulté, puiſque nous voyons qu'il donne le nom de Balthazar au fils de Nabuchodonoſor, à celuy qui eſtoit deſtiné à luy ſuccéder, & qui eſtoit en quelque façon aſſocié à la ſouveraineté. Dans la lettre qu'il écrit au nom des

4. Reg. 25. 27. Jerem. 50. 2. 31. Joſ. cont. Avion. 1. 1344. Euſeb. præpar. 9. cap. 40. & 41.

des Juifs transportez à Babylone à ceux qui estoient demeurez à Jérusalem, il les exhorte à prier pour la vie du Roy Nabuchodonosor, & pour celle de son fils Balthasar : *Orate pro vita Nabuchodonosor regis Babylonis, & pro vita Balthasar filii ejus... ut vivamus sub umbra Nabuchodonosor regis Babylonis, & sub umbra Balthasar filii ejus, & serviamus eis, & inveniamus gratiam in conspectu eorum.* On voit par-là que le fils de Nabuchodonosor avoit porté le nom de Balthasar du vivant de son pere, & que, quoyqu'il eût pris le titre d'Evilmérodach en montant sur le thrône, Daniel a pû continuer de le désigner par son premier nom. *Baruch. 1. vers. 11. 12.*

Cette premiére observation forme une différence absoluë entre le Balthasar de Daniel, & le Roy de Babylone de Xénophon. Ce dernier avoit succédé à son pere tué dans un combat, & avoit regné cinq ans. Si le Balthasar de Daniel est le même que le Roy impie de Xénophon, ce dernier aura esté fils de Nabuchodonosor, & il faudra supposer que Nabuchodonosor sera aussi le Roy d'Assyrie tué dans un combat cinq ans avant la prise de Babylone par Cyrus. Comment ajuster cette circonstance avec ce que nous apprennent Bérose, Mégasthénes, &c. que Nabuchodonosor mourut de maladie, ving-trois ans au moins avant la prise de Babylone. La durée de ces vingt-trois ans postérieurs à Nabuchodonosor, est constatée d'une maniére indubitable par le canon astronomique des Rois Chaldéens, & par plusieurs observations d'éclipses rapportées par Ptolémée, & marquées par les astronomes aux années du regne des successeurs de Nabuchodonosor. *Joſ. cont. Ap. 1. pag. 1344* *Euseb. 9. c. 40.*

Il faut encore supprimer dans cette hypothése, que le Balthasar de Daniel, fils de Nabuchodonosor, a vêcu & a regné jusqu'à la prise de Babylone par Cyrus, ou jusqu'à la fin de la captivité; & comme le roy impie de Xénophon n'a regné que cinq ans, il faut supposer par une conséquence nécessaire, qu'il a commencé à régner la soixante-cinquiéme année de la captivité. Comment accorder cela avec ce que nous apprennent Jérémie & le quatriéme livre des Rois, qu'Evilméro- *Jerem. 52. vers. 31* *4. Reg. 25.*

dach, fils de Nabuchodonoſor, monta ſur le thrône à la fin de la trente-ſeptiéme année depuis la déportation de Joachim. Cet événement eſtoit de la huitiéme année de Nabuchodonoſor, à ce que nous apprend le livre des Rois; ainſi le commencement d'Evilmérodach tombe à la quarante-quatriéme année après celuy de ſon pere Nabuchodonoſor. La premiére année du regne de ce prince, avoit eſté la premiére de la captivité de ſoixante-dix ans, on ne peut en placer le commencement pluſtoſt, puiſque la captivité fut prédite par Jérémie la premiére année de Nabuchodonoſor. Evilmérodach ayant commencé à régner la quarante-quatriéme année de la captivité, elle a duré encore vingt-ſix ans; & s'il n'a regné que cinq ans, comme il le faut ſuppoſer en le faiſant le même que le roy impie de Xénophon, la captivité aura duré encore vingt-un ans après la priſe de Babylone par Cyrus; & comme ce prince n'a regné que neuf ans à Babylone, le retour des Juifs & la fin de la captivité ne ſeront arrivez que la ſixiéme année de Darius, treize ans après la mort de Cyrus, quoyque l'Ecriture nous apprenne que les Juifs avoient eſté renvoyez à Jéruſalem dès la premiére année du regne de Cyrus.

Jerem. 25 verſ. 6.

Beroſ. ap. Joſeph. cont. Apion. Danc. c. 8.

Béroſe & le Canon aſtronomique, ne donnent que deux ans de regne à Evilmérodach; Daniel fait mention de la troiſiéme année de Balthaſar, mais cette difficulté ne doit point arreſter, dès que l'on ſçait que les Babyloniens n'attribuoient aux Rois que les années qui avoient commencé ſous leur regne, & qu'ils les leur attribuoient toutes entiéres *, quand même ils ſeroient morts avant qu'elles fuſſent révolues; ce qui eſt encore en uſage à la Chine: on comprend par-là qu'Evilmérodach ayant regné deux ans & demi, la derniére année de ſon regne n'eſtoit comptée que pour la ſeconde, quoyqu'elle fut en effet la troiſiéme.

Le roy Balthaſar fut tué dans un feſtin, après avoir élevé le prophéte Daniel à la troiſiéme place du royaume pour

* Vid. *Dodwel. Appends ad diſſertat. Cyprian.* § *25. pag. 38.* On en a des preuves indubitables pour les Rois de Perſe du canon aſtronomique.

récompense de luy avoir expliqué une vision qui l'avoit effrayé luy & toute sa cour. Après la mort de Balthasar, Darius le Méde fils d'Assuérus, âgé de soixante-deux ans, luy succéda. Ceux qui prétendent que Xénophon est conforme à Daniel, supposent que ce Darius Méde de naissance & fils d'Assuérus, est le même que Cyaxare fils d'Astyage & oncle de Cyrus, qu'ils font regner à Babylone, contre le témoignage de Xénophon, ainsi que je l'ay montré. Le nom d'Assuérus pere de Darius, n'a aucun rapport avec celuy d'Astyage pere de Cyaxare; c'est le nom de Cyaxare, qui, comme de très-habiles gens l'ont fait voir, ressemble à celuy d'Assuérus, & peut estre pris pour le même *; d'ailleurs l'âge de ce Darius Méde quadre avec le temps de Cyaxare 3.e roy des Médes, beaucoup mieux qu'avec celuy d'Astyage. Son fils Cyrus succéda à cet Astyage l'an 560. avant Jesus-Christ, comme on l'a vû cy-dessus; Astyage avoit regné trente-cinq ans, & avoit commencé l'an 595. Cyaxare avoit regné quarante-ans, & par conséquent estoit monté sur le thrône l'an 635.

Darius le Méde succéda au fils de Nabuchodonosor, selon Daniel, & par conséquent il est le même que le *Nerigliſſor* ou *Nericaſſolaſſar* de Bérose, de Mégasthénes & du Canon astronomique, qui commença de regner l'an 189. de Nabonassar 557. avant l'ére chrestienne: s'il avoit alors soixante-deux ans, il estoit né l'an 620. & la seiziéme année du regne de Cyaxare roy des Médes.

Nabuchodonosor avoit épousé une princesse du sang royal de Médie, à ce que nous apprend Bérose, & ce fut pour elle qu'il fit construire ces fameuses terrasses dont les anciens ont tant parlé. Aléxandre Polyhistor qui la nomme *Aroïtis*, dit qu'elle estoit fille d'Astyage; quoy qu'il en soit de ce dernier article, on ne sera pas estonné de voir un prince de Médie, frere d'Astyage, aller chercher une retraite auprès de Nabucho-

Joseph antiq. 10. 11. Syncel. chronograph. pag. 210.

Joseph. cont. Ap. ubi sup. Euseb. præpar. 9. 40.

* Scaliger, *Append. ad Emend. tempor. pag. 20.* lit sur l'Hébreu de Daniel *Oxuares*, ou *Axurs*, & *Ochosarses*, au lieu de l'Assuérus de la Vulgate. Voyez la dixiéme dissertation du Révérend Pere de Tournemine, pag. 452. de la derniére édition du Menochius.

donoſor qui avoit épouſé ſa ſœur ou ſa niéce, de le voir épouſer une fille de Nabuchodonoſor, & ſuccéder à ſon beau-frere Evilmérodach, comme le rapportent Béroſe & Mégaſthénes. Daniel après avoir raconté la mort de Balthaſar fils de Nabuchodonoſor tué dans un feſtin, dit que Darius le Méde luy ſuccéda; Béroſe & Mégaſthénes diſent que Nérigliſſor qui avoit épouſé la ſœur d'Evilmérodach fils de Nabuchodonoſor, conſpira contre luy, luy oſta la vie, & s'empara de la royauté. La parité eſt entiére, & la différence des noms de Darius & de Nérigliſſor ne doit pas arreſter, car l'identité des perſonnes eſt prouvée, & Daniel appelle cet uſurpateur du nom qu'il portoit avant que de monter ſur le thrône, de même qu'il donne au fils de Nabuchodonoſor celuy de Balthaſar, qu'il avoit quitté pour prendre celuy d'Evilmérodach, lorſqu'il avoit ſuccédé à ſon pere.

Beroſ & Megaſth. ib. Darius le Méde ou Nérigliſſor regna quatre ans commencez, & laiſſa la couronne à ſon fils Laboroſoarchod encore enfant, & petit-fils de Nabuchodonoſor par ſa mere. Ce jeune prince qui n'eſtoit pas encore ſorti de l'enfance, ne regna que neuf mois; ſon regne n'eſt pas marqué dans le Canon aſtronomique, ſans doute parce que les neuf mois de ſon regne faiſoient partie de la quatriéme année de celuy de ſon pere. Il périt par une conſpiration, & les conjurez mirent ſur le thrône un d'entre eux qui n'eſtoit point de la famille royale, comme l'obſerve Mégaſthénes; & par-là s'accomplit la prophétie de Jérémie, qui, dès les premiéres années du regne de Nabuchodonoſor, avoit prédit que le ſceptre de Babylone ſortiroit de la famille de ce prince après la troiſiéme génération, *& ſervient Nabuchodonoſori & filio ejus & filio filii ejus.* Joſephe dit que celuy qui fut mis ſur le thrône de Babylone par les conjurez, ſe nommoit *Naboandel;* Béroſe & le Canon aſtronomique l'appellent *Nabonade.* Mégaſthénes le nommoit *Nabannid'ochus*, c'eſt le même que le *Labynet* d'Hérodote. Ce prince regna dix-ſept ans entiers; il marcha à la teſte d'une armée contre Cyrus, lorſque celuy-cy vint attaquer la Babylonie, & ayant perdu un combat, il ſe retira avec les débris de ſon armée dans la ville de

Jerem. 27. verſ. 7.

Borſippe ; mais tandis qu'il cherchoit à raſſembler de nouvelles troupes pour aller attaquer Cyrus occupé au ſiége de Babylone, cette ville fut ſurpriſe par le ſtratageme connu de tout le monde ; il ſe vit luy-même aſſiégé dans Borſippe par Cyrus, & prit le parti de ſe remettre entre les mains du vainqueur, qui le reçût avec bonté, & luy donna le gouvernement de la Carmanie. Voilà ce que nous apprend Béroſe dans les fragments de ſon hiſtoire Chaldéenne, écrite ſur les mémoires des Preſtres de Babylone, & tous ces traits ſont également éloignez de l'hiſtoire de Xénophon & du récit de Daniel.

Balthaſar eſtoit fils de Nabuchodonoſor, comme on l'a vû ; au lieu que Nabonnide eſtoit un ſimple particulier, qui n'avoit aucune alliance avec la famille de ſon prédéceſſeur. Ce ſeroit ſuppoſer ce qui eſt en queſtion, que de rejetter en cette occaſion avec Prideaux, le témoignage de Béroſe & de Mégaſthénes, parce qu'ils ne s'accordent pas avec Daniel, il faudroit avoir prouvé auparavant que le Balthaſar du Prophéte eſt le même que le Nabonnide de ces deux hiſtoriens : il faut expliquer les écrits des prophétes par l'hiſtoire, & non les hiſtoriens par les interprétations que nous donnons aux prophétes ; c'eſt, ce me ſemble, une des premiéres régles de la critique ſacrée. *Tom. 1. p. 279. année 538.*

Les circonſtances de la mort de Balthaſar ſont abſolument oppoſées à l'hiſtoire du dernier roy de Babylone : on vient de voir le récit qu'en faiſoient Béroſe & Mégaſthénes ; Xénophon ſe contente de dire que ce roy fut tué dans ſon palais, en combattant contre les ſoldats de Cyrus. Daniel décrit au chapitre v.e la viſion effrayante qui troubla la joye de ce feſtin, dans lequel Balthaſar avoit fait ſervir les vaſes du temple de Jéruſalem, ſoit à faire des libations à ſes Dieux, ſoit à augmenter la pompe & le luxe du repas ; après quoy il rapporte l'explication qu'il donna à ce prince des trois mots qu'une main céleſte avoit tracez à ſes yeux ſur la muraille de la ſalle. Daniel déclara à Balthaſar, que ſes crimes avoient comblé la meſure, que la fin de ſon regne eſtoit arrivée, & que ſon royaume ſeroit déchiré & livré aux Médes & aux Perſans.

C'eſtoit-là une prophétie bien claire de la conqueſte de Babylone par les Perſans ; mais c'eſtoit une prophétie, c'eſt-à-dire, la prédiction d'un événement futur qui ne pouvoit eſtre connu que par révélation, & que l'eſprit humain ne pouvoit prévoir naturellement. Si la ville eûſt eſté aſſiégée alors, ſi l'Euphrate ayant eſté détourné de ſon lit, euſt donné dans ce moment même entrée aux Perſans dans la ville ; ſi auſſi-toſt après l'explication de la viſion de Balthaſar, les troupes de Cyrus eûſſent attaqué le palais, comme le dit Prideaux ; il me ſemble que Daniel pouvoit ſçavoir toutes ces choſes ſans révélation : la conduite du Roy de Babylone, la connoiſſance de ſon caractère & de l'habileté de Cyrus, devoient faire prévoir à Daniel, quelle ſeroit la fin de cette guerre.

Vol. 1. pag. 271. année 539.

La prédiction de Daniel fut donc une véritable prophétie, & par conſéquent précéda l'événement de quelque temps. Sur le champ, Balthaſar le fit reveſtir d'une robe de pourpre, luy fit mettre un collier d'or, & le déclara ſolemnellement l'un des trois premiers Miniſtres : ces ornements eſtoient apparemment les marques de cette dignité.

Balthaſar fut tué cette même nuit, à ce que nous apprend le prophéte Daniel ; mais il ne parle point de la priſe, ni du ravage de la ville ; il ne dit point que la prophétie qu'il venoit de faire, fut accomplie alors : il ſe contente de nous apprendre que Darius, Méde de nation, & âgé de ſoixante-deux ans, monta ſur le thrône : le terme dont il ſe ſert, n'emporte point même l'idée d'un Prince qui s'empare d'un Eſtat à main armée, & qui le ſoûmet à un royaume dont il eſtoit déja poſſeſſeur, il ne déſigne qu'une ſucceſſion ordinaire : *Darius ſucceſſit in regnum*, dit la Vulgate, le texte dit ſeulement, * que *Darius fut fait Roy*. Daniel auroit-il exprimé ainſi la conqueſte de Babylone par le roy des Médes ?

Vide Grot. Dan. 5. 31.

La révolution qui mit ce Darius ſur le thrône, ne cauſa même aucun changement à la forme du gouvernement eſta-

* Scalig. *Append. ad Emend. temp. pag. 16.* traduit ces mots, *& Darius Medus traditum regnum accepit*,

blie ſous Balthaſar ; ce que l'on peut dire de la conqueſte de Babylone par Cyrus ; car ce prince y mit une garniſon Perſane, & des Magiſtrats ennemis des Chaldéens ou Aſſyriens, & ordonna, à ce que nous apprend Béroſe, que l'on raſat toutes les fortifications extérieures de cette ville dont il craignoit la révolte.

Le royaume de Babylone demeura gouverné ſous Darius, comme il l'avoit eſté ſous les Rois précédents, par trois miniſtres ſuprêmes, auſquels les Satrapes inférieurs rendoient compte, & Daniel conſerva parmi ces trois Satrapes le rang que luy avoit donné Balthaſar : le changement n'eſtoit donc arrivé que dans la perſonne du roy ; ceux qui luy avoient oſté la vie, en avoient mis un autre ſur le thrône, & ce nouveau roy laiſſa ſubſiſter l'ancienne forme de l'adminiſtration. *6. 2. 5. 29.*

Prideaux, & quelques autres deffenſeurs de Xénophon, objectent que, ſelon Daniel, ce Darius diviſa l'empire de Babylone en cent vingt provinces ou gouvernements. Cette diviſion ne peut regarder, dit-on, le ſeul royaume de Chaldée qui eſtoit trop peu conſidérable, mais ſe doit rapporter à celuy des Perſes. Sous Cyrus, l'empire de ces peuples, augmenté des conqueſtes de Cambyſe & de celles de Darius, ne comprenoit, diſent-ils, au temps d'Eſther, que cent vingt-ſept provinces ; ainſi le ſeul Eſtat des Chaldéens, qui ne faiſoit pas la ſeptiéme partie de l'empire Perſan, ne pouvoit eſtre diviſé en cent vingt provinces. *Prid. hiſt. des Juifs, p. 279. année 538. Diſſert. additæ Menochio, edit. Pariſ. pag. 758. column. 1.*

Il y a bien des choſes à dire ſur cette preuve. 1.° Daniel ne parle point d'une diviſion en cent vingt provinces, mais dit ſeulement, que Darius eſtablit cent vingt officiers ou Satrapes, qui rendoient compte de la recette des deniers publiques à trois ſurindants ou miniſtres, deſquels Daniel eſtoit un. 2.° Ce que l'on dit de l'eſtenduë de l'empire Perſan au temps d'Eſther, n'a nulle application au point dont il s'agit ; rien n'eſt plus incertain que le temps auquel eſt arivée l'aventure d'Eſther, les Interprétes ſe ſont partagez ſur l'époque de cet événement, & ils ne réuſſiſſent qu'à détruire mutuelle-

ment les hypothéſes qu'ils combattent. De toutes ces hypothéſes, la moins probable eſt celle qui place Aſſuérus après le regne de Cyrus à Babylone, & apres le retour des juifs à Jéruſalem; ſoit parce que l'âge de Mardochée oncle d'Eſther, n'y peut guéres convenir, ſoit parce qu'il n'eſt pas dit un mot dans le livre d'Eſther de la conſtruction du Temple, ni de la permiſſion de bâtir les murailles de Jéruſalem accordée par Cyrus. Aman ſe fût ſervi de ces prétextes pour rendre les Juifs redoutables, car les livres d'Eſdras nous apprennent, que leurs ennemis firent révoquer la permiſſion que Cyrus leur avoit accordée, & que la conſtruction des murailles de Jéruſalem eſtoit un prétexte que l'on prenoit pour les rendre ſuſpects. Après la punition d'Aman, Eſther & Mardochée en auroient parlé à Aſſuérus, & auroient demandé la révocation des ordres donnez pour empêcher l'effet de l'Edit de Cyrus; cet Edit ſi favorable à la religion Juifve, & par lequel Cyrus reconnoit que c'eſt du Dieu des Juifs qu'il tient ſon empire & ſa puiſſance, eſt une choſe dont Eſther & Mardochée auroient fait mention.

3.° Enfin l'argument tiré du peu d'eſtenduë du royaume de Babylone, prouve trop; car ſans examiner ſi on ne le reſſerre pas dans des bornes trop étroites, il ſuffit d'obſerver que ces cent-vingt Satrapies devoient eſtre de très-petits cantons, & non pas des provinces ou gouvernements, puiſque l'empire des Perſes ſous Darius & ſous Xerxès ne contenoit que vingt-une provinces, quoyque la Thrace, les iſles de la mer d'Ionie, l'Egypte & une partie de l'Inde, eûſſent eſté adjoûtez par les ſucceſſeurs de Cyrus.

Herod. 3. 95.

P. 279. an 538.

Prideaux dit que Darius gouvernant ſelon les loix des Médes & des Perſans, cela ne peut eſtre arrivé que lorſque les Médes & les Perſes ſe furent emparez de Babylone, & par conſéquent après la conqueſte de cette ville par Cyrus. Prideaux ſe contente d'indiquer deux endroits de Daniel; mais les circonſtances du récit de ce prophéte prouvent le contraire de la conſéquence que l'on en tire. Voicy ce qu'il nous apprend.

6. 2. 8. 15.

La faveur de Daniel auprès de Darius augmentant tous les jours, les Satrapes Babyloniens craignirent qu'il ne devinſt le premier

premier & le seul ministre : en effet le roy avoit dessein de luy confier l'administration en chef, & pour l'empêcher de l'exécuter, ils cherchérent les moyens de perdre Daniel ; son administration ne leur donnant aucune prise, ils crûrent que sa religion leur enfourniroit un prétexte. Après s'estre assemblez dans cette résolution, ils vont trouver le roy, & luy déclarent que l'avis de tous ses Ministres, des Satrapes, des Magistrats & des Capitaines est, qu'il fasse un Edit pour suspendre l'exercice de tout culte religieux pendant trente jours, avec defense sous peine de la vie, d'adresser des priéres à aucune divinité ; ils luy demandent de signer cet Edit, & d'y adjoûter une clause qui le rende inviolable, comme les loix des Médes & des Perses. *Dan. 6. 4.* *Voyez la paraphrase Chaldéenne sur le vers. 8.*

Darius leur accorda cet Edit sans en prévoir les conséquences, & même sans sçavoir ce que signifioit la clause qu'ils y avoient fait adjoûter ; car lorsqu'ils luy eûrent prouvé que Daniel avoit contrevenu à la loy, il voulut sauver son ministre, & luy faire grace : mais ses efforts furent inutiles, les Satrapes luy apprirent qu'il s'estoit lié les mains, & qu'il n'avoit pas ce pouvoir, les loix des Médes & des Perses estant telles, que le roy luy-même n'y pouvoit rien changer, lorsqu'il les avoit confirmées. Ces loix devoient estre semblables aux actes du Parlement d'Angleterre, ausquels le roy n'a pas le pouvoir de toucher.

Rex satis contristatus est pro Daniele, posuit cor ut liberaret eum, & usque ad occasum solis laborabat.... Viri autem dixerunt ei : Scito rex quia lex Medorum atque Persarum est ut omne decretum quod constituerit rex, non liceat immutari. *6. 14.* *6. 15.*

Le roy avoit extrêmement à cœur de sauver Daniel, dont il connoissoit l'innocence ; mais il fut obligé de le livrer, & se retira dans son palais, accablé d'une douleur qui ne luy permit ni de manger, ni de dormir. *6. 18.*

Au chapitre XIV.e qui contient la même histoire, avec quelque changement dans les circonstances, ou du moins une histoire à peu près pareille arrivée à Daniel sous le même Darius, les Babyloniens vont trouver le roy, & le menacent de le tuer, luy & toute sa famille, s'il ne livre Daniel : *Interficiemus te & domum tuam :* & il est contraint de le *14. 18.*

livrer, *neceſſitate compulſus quod irruerent in eum vehementer.*

Les termes des Satrapes Babyloniens, *Scito Rex*, *&c.* ſuppoſent que Darius ne ſçavoit pas à quoy il s'eſtoit engagé, ni quelle eſtoit la force de la clauſe qu'il avoit adjoûtée : donc il n'eſtoit pas inſtruit des loix des Médes & des Perſes, & l'on ne peut dire qu'il les avoit eſtablies à Babylone. S'il eût regné depuis long-temps ſur les Médes & ſur les Perſes, eût-il ignoré la force d'une loy qui le regardoit, & qui ſervoit à borner ſon pouvoir ? Cette loy odieuſe de laquelle il devoit entendre parler tous les jours, luy auroit eſté encore mieux connuë qu'aux Babyloniens. *

Cette loy des Médes & des Perſes, ſemblable à la grande Charte des Anglois, ne nous eſt guéres connuë ; il en eſt encore parlé dans le livre d'Eſther, mais je n'en ay trouvé aucune trace dans l'hiſtoire des rois de Perſe, je vois au contraire qu'ils poſſédoient une autorité ſans bornes, & qu'ils n'avoient beſoin du concours d'aucun des ordres de l'Eſtat, pour exercer le pouvoir légiſlatif, pour faire des loix nouvelles, ou pour en révoquer d'anciennes. Quand bien même ces loix auroient eſté en uſage en Perſe, elles n'avoient pas lieu pour les pays conquis ; & ſi le Darius Méde avoit eſté le Cyaxare de Xénophon, maiſtre de Babylone par le droit des armes, tenant une forte garniſon dans cette ville, auroit-il eſté contraint d'abandonner malgré luy à des mutins ſon favori, un miniſtre habile & intégre, à qui il avoit donné ſa confiance ; & cela, parce qu'il ne s'eſtoit pas conformé à une loy bizarre & déraiſonnable, dont le violement ne faiſoit aucun tort, ni au public, ni aux particuliers.

Le Darius Méde de Daniel tremblant devant les Babyloniens, ne peut donc eſtre le Cyaxare de Xénophon, prince abſolu, & extrêmement jaloux de ſon autorité, comme on le voit dans la brouillerie qu'il y eût entre Cyrus & luy. Ce Cyaxare d'ailleurs n'eſt venu à Babylone que deux ans au pluſtoſt après la priſe de cette ville par Cyrus, au lieu que cette aventure arriva dès la premiére année du regne de Darius ;

* Scaligner, *Append. Emend. Temp. pag.* 22. avoit déja fait cette remarque.

peut-estre même n'y est-il jamais venu, du moins n'en a-t-on nulle preuve, & Josephe l'historien, qui le croit le même que Darius Méde, suppose, contre le témoignage formel de l'Ecriture, que l'aventure de Bel & du Dragon se passa à Ecbatanes.

Il y a donc beaucoup plus de raison de prendre avec Grotius, ce Darius pour un usurpateur placé sur le throne par un parti de mécontents, obligé par-là d'avoir pour eux de grands égards, & dont le pouvoir estoit subordonné à l'autorité de ceux qui l'avoient fait roy. Tel estoit Nérigliſſor * successeur de Balthasar, comme je l'ay montré; & par cette explication on fait disparoistre toutes les difficultez qui se trouvent dans le récit de l'histoire de Daniel. Quoyqu'il reste encore quelque embarras au sujet de cette loy, & de la force qu'elle avoit d'obliger le roy irrévocablement, il est moindre dans cette explication que dans toutes les autres, & cela doit suffire; car il ne faut pas se flatter de résoudre pleinement toutes les difficultez qui se rencontrent dans les livres des Prophétes, & sur-tout dans celuy de Daniel.

On ne peut apporter comme une preuve, que Cyrus a succédé immédiatement à Darius le Méde, ces paroles du 28.e verset du chapitre VI. de Daniel. *Porro Daniel perseveravit usque ad regnum Darii, regnumque Cyri Persæ;* car ce verset terminant le récit d'un événement arrivé sous le regne de Darius, il est clair que le mot *usque* s'entend de la durée du regne. L'Hebreu signifie *pendant le regne de Darius, & pendant celuy de Cyrus.* Le Paraphraste Chaldéen, & l'auteur de la Version Grecque, ont traduit de même, *le crédit de Daniel continua pendant tout le regne de Darius, & pendant celuy de Cyrus.* De ce que ces deux princes sont nommez l'un avec l'autre, il n'en faut pas conclurre qu'ils ont regné successivement. Nous voyons au verset 21. du premier chapitre, qu'à l'occasion du regne de Nabuchodonosor, & de la considération dans laquelle Daniel estoit sous ce prince, il est dit, *fuit autem Daniel usque ad*

Vide Grot.

* Scalig. *Append. pag.* 22. croit que ce Darius est le Nabonnide de Bérose, & que l'aventure rapportée par Daniel, est arrivée à Suse; il croit aussi que Balthasar est le même que Laborosoarchod petit-fils de Nabuchodonosor.

annum primum Cyri Regis. Il eſt clair que l'Ecrivain ſacré n'a voulu marquer autre choſe, ſinon, que le crédit de Daniel a duré juſqu'à la conqueſte de Babylone par Cyrus; parce qu'alors la forme du gouvernement fut changée, & que l'on mit dans les emplois d'autres gens que ceux qui les avoient exercez ſous les rois Chaldéens: dans l'un & dans l'autre exemple, l'Ecrivain a ſupprimé les noms des princes qui ont regné entre ces deux termes, parce que ſon expreſſion les comprenoit tacitement.

En tous cas, ſi l'on ne veut pas prendre le verſet 28. du chapitre VI. en ce ſens, il faudra ſeulement en conclurre, que Darius le Méde eſt le roy de Babylone ſur qui Cyrus a fait la conqueſte, c'eſt-à-dire, le Nabonnide de Béroſe; ce qui eſt l'opinion de Scaliger & de quelques autres critiques. J'ay montré plus haut, que ſelon Daniel, il ne peut eſtre le Cyaxare de Xénophon roy des Médes; le Prophéte dit formellement, que *Dan. 9. 1.* Cyrus ſuccéda au roy Aſtyage, & regna à ſa place. Aſtyage eſtoit roy des Médes; donc il n'y a point eû de Cyaxare qui ait regné ſur les Médes après luy & avant Cyrus.

Marsh. p. 631. edit. Lipſ. *Prideaux, ann. 530. vol. 1. pag. 367.* Le Chevalier Marsham & Prideaux placent le regne de Cyaxare à Babylone avant celuy de Cyrus, & depuis la priſe de cette ville par les Perſes. Comme ils prennent ce Cyaxare pour le Darius de Daniel, ils luy donnent deux ans entiers; parce que Daniel parle de la premiére année de Darius, ce qui ſuppoſe qu'il a regné au moins deux ans: dans leur chronologie, ces deux années ſont la premiére & la ſeconde du regne de Cyrus à Babylone, ſelon le Canon aſtronomique, car ils croyent que Cyrus n'a regné ſeul à Babylone que ſept ans; & par le détail de la chronologie de l'hiſtoire des Juifs ſous l'empire des Perſes, ils montrent que l'Edit accordé pour le retour de la captivité, n'a eſté donné que ſept ans avant la mort de ce prince.

Ces deux auteurs croyent trouver une preuve de ce regne de ſept ans dans un paſſage du huitiéme livre de la Cyropédie. *Pag. 233.* Xénophon dit dans cet endroit, *que Cyrus eſtant devenu extrêmement vieux, alla en Perſe pour la ſeptiéme fois depuis le commencement de ſon regne; que ſon pere & ſa mere eſtoient morts*

depuis long-temps, comme il eſt vray-ſemblable (ὥσπερ εἰκὸς) il adjoûte, *qu'ayant fait les ſacrifices reglez par les loix, ayant conduit la marche ſacrée ou proceſſion des Perſans, & fait les preſents accouſtumez à tous les Perſans, il eût en ſonge une révélation de ſa mort prochaine.*

Pour eſtablir le regne de ſept ans de Cyrus, ces deux auteurs traduiſent τὸ ἕβδομον ἔτος τῆς αὐτοῦ ἀρχῆς par *la ſeptiéme année de ſon regne*; mais ces mots ſignifient ſeulement que c'eſtoit la ſeptiéme fois que Cyrus venoit dans la Perſe proprement dite depuis le commencement de ſon regne, ainſi que l'a traduit Leunclavius, *ſeptima vice*: τὸ ἕβδομον, eſt là un adverbe ſemblable au *ſeptimum conſul* des Latins, & c'eſt la formule dont ſe ſert Plutarque dans les Vies des Romains, & Denys d'Halicarnaſſe dans ſon Hiſtoire, pour marquer leurs magiſtratures; mais quand l'expreſſion Grecque auroit en elle-même quelque ambiguité, elle eſt déterminée par la ſuite de l'hiſtoire au ſens que je luy donne. Xénophon dit que Cyrus eſtoit devenu extrêmement vieux depuis le commencement de ſon regne, μάλα πρεσβύτης. Or, il n'avoit que trente-cinq ans au plus ſelon luy, lorſqu'il fut déclaré Roy par ſon pere Cambyſe, & qu'il reçût le ſerment des Perſes en cette qualité, je l'ay montré plus haut: il y avoit long-temps, πάλαι δή, que Cambyſe eſtoit mort, comme le dit Xénophon; le regne de Cyrus avoit commencé au moins à la mort de ce prince, & ſept ans ne ſuffiſent pas pour faire un temps conſidérable: un regne de ſept ans eſt un regne très-court, & ſuivant le récit de Xénophon, il paroît que celuy de Cyrus avoit eſté très-long. Dans le diſcours qu'il fait au lit de la mort, il remercie les Dieux de ne luy avoir refuſé aucune des choſes que les hommes déſirent, & ſe glorifie d'avoir conſervé dans une vieilleſſe avancée la vigueur & l'activité de ſa jeuneſſe. Donc il avoit vêcu long-temps, & ſon regne avoit eſté long; ſans quoy ce bonheur, dont il remercie les Dieux, auroit eſté très-imparfait; par conſéquent le τὸ ἕβδομον tombe ſur quelqu'autre choſe que ſur les années de ſon regne, c'eſt-à-dire, ſur le nombre de ſes voyages en Perſe. Car c'eſt de ces voyages qu'il s'agit en cet endroit.

Il ne ſerviroit de rien de dire, que le regne de Cyrus ſur la Perſe avoit eſté long, mais que celuy de Babylone n'avoit eſté que de ſept ans. Cette ſuppoſition ſeroit contraire à la chronologie de Xénophon, dans laquelle Cyrus regne à Babylone aſſez long-temps avant la mort de ſon pere Cambyſe. Xénophon ne connoît point ces divers commencements de regnes; & s'il les connoiſſoit, le regne de Cyrus à Babylone ſeroit le plus long de tous, puiſqu'il a commencé le premier. Selon Marsham & Prideaux, Cyaxare, ou Darius Méde, a regné deux ans à Babylone; mais, ſelon Xénophon, Cyaxare n'eſt venu dans cette ville que deux ans au moins après ſa priſe par Cyrus. Daniel parle de Darius, & de la premiére année de ſon regne à Babylone, il rapporte ce qui luy arriva dans cette ville avec ce prince; s'il eſt le même que Cyaxare, il regnoit encore la troiſiéme année après la conqueſte; donc Cyrus n'y auroit regné que cinq ans, & non ſept, comme ils le diſent; & n'ayant commencé à gouverner que cinq ans avant ſa mort, ſon Edit pour la liberté des Juifs n'eût eſté que de cette cinquiéme année, & non de la ſeptiéme avant ſa mort. Cette différence de deux ans ne doit pas eſtre négligée dans leur ſyſteme de chronologie, où ils comptent les mois & les jours, à cauſe de l'explication des ſoixante-dix ſemaines de la prophétie de Daniel. Je ne finirois point, ſi je voulois m'engager a détailler toutes les abſurditez de leur ſyſteme ſur le Cyaxare, & ſur le Darius Méde. Ces abſurditez, qui ſont ſans nombre, démontrent la fauſſeté de leurs idées; car c'eſt le propre des faux ſyſtemes de multiplier les difficultez, & d'en faire naître de nouvelles, ſous prétexte de rémedier à celles qui ſubſiſtoient déja. *

On demandera peut-eſtre, pourquoy Xénophon auroit marqué que c'eſtoit le ſeptiéme voyage de Cyrus dans la Perſide, ou dans la Perſe proprement dite, depuis le commencement de ſon regne. La réponſe eſt facile : il faiſoit ſon

* Le ſyſteme du Chevalier Marsham ſur les deux regnes collatéraux des Médes & des Médoperſes, dans lequel il ſuppoſe deux Aſtyages différents, en peut ſervir d'exemple : je n'en parle point icy, parce que j'auray occaſion d'en parler ailleurs.

séjour ordinaire dans les villes de Suses, d'Ecbatanes, & de Babylone; &, quand il alloit dans la *Perside*, c'estoit un véritable voyage. Cette province jouissoit de priviléges très-considérables; non seulement elle estoit exempte de tout tribut, non seulement elle ne payoit rien au roy; mais le roy luy-même estoit obligé de donner une certaine somme à tous les Persans naturels de l'un & de l'autre sexe, establis dans cette province, toutes les fois qu'il y entroit au retour d'un voyage ou d'une expédition.

Xénophon remarque que Cyrus à son premier voyage en Perse après la conqueste de Babylone, fit cette distribution aux hommes & aux femmes: à quoy il adjoûte, que cet usage subsistoit encore de son temps; nous avons vû que Cyrus fit *les présents accoustumez* à tous les *Persans*, lors de son dernier voyage. Ces sept distributions faites par Cyrus avoient servi à retenir le nombre de ses voyages dans la Perse; les peuples ausquels la memoire de Cyrus estoit très-chére, & qui luy donnoient le surnom de pere, s'en souvenoient encore au temps de Xénophon; & c'est pour cela qu'il le remarque. Cet usage subsista toûjours depuis; on donnoit un Darique, ou une piéce d'or, à peu près du poids de la Guinée d'Angleterre, & qui valoit près d'un demi-marc d'argent de nostre poids *. Cette distribution alloit à une somme considérable; & Plutarque remarque que les rois de Perse s'abstenoient souvent d'aller dans cette province pour éviter cette dépense, & qu'Ochus n'y entra jamais pendant tout son regne pour cette raison. La différence que le peuple remarquoit entre la conduite de ces rois à cet égard, & celle de Cyrus, servoit à graver dans leur esprit le souvenir des voyages fréquents qu'il avoit faits dans la Perse proprement dite.

Lib. 8. p. 228.
Pag. 233.
Plut. Alex. & de virtut. mulier. 8. 5.
Plut. de virtut. mulier.

Alexandre fit deux fois cette distribution : la premiére, lors de son entrée à Persépolis, après la défaite de Darius; & la derniére, au retour de son expédition des Indes. Dans

* *Ed. Bernard. de ponderibus & mensuris, lib. 2. pag 171. §. 58.*
Les Dariques d'or, suivant Gréaves, pesent 132. gr. Anglois, ou 134. gr. $\frac{6}{64}$ du poid de marc.

cette ſeconde diſtribution, voulant ſe rendre agréable aux Perſans, il fit donner le double aux femmes groſſes; ce qui ſuppoſe, que cette libéralité s'eſtendoit aux femmes & aux enfants, de même qu'aux peres de familles. Aléxandre, par cette double diſtribution faite aux femmes enceintes, donnoit des marques de ſon amour à ceux-mêmes qui n'eſtoient pas encore nez.

Dans les réflexions précédentes ſur la conformité entre Daniel & Xénophon, je ne me ſuis fait aucun ſcrupule de m'éloigner du ſentiment de Joſephe, ni même de celuy de S. Jérôme, & d'un grand nombre d'interprétes de l'Ecriture. Leurs autoritez peuvent ſeulement ſervir à eſtablir qu'ils ont eſté de telle ou telle opinion; & cette opinion peut eſtre d'un grand poids, lorſqu'il s'agit de former la chaîne d'une tradition ſur une matiére de réligion, principalement pour quelque point de dogme. Mais il n'en eſt pas de même, lorſqu'il s'agit d'examiner la certitude d'une opinion ſur quelque fait hiſtorique arrivé pluſieurs ſiécles avant eux, & duquel ils n'ont eſté inſtruits que par les hiſtoriens. Il nous eſt permis alors d'examiner les raiſons & les preuves de leurs ſentiments, & de les rejetter, s'ils ne nous paroiſſent pas bien fondez. Dans l'occaſion préſente, où il s'agit de comparer la prophétie de Daniel avec l'hiſtoire de Xénophon, il nous eſt permis de rejetter celle-cy comme un roman également oppoſé au récit de Daniel, & à celuy des anciens hiſtoriens. Les ſuffrages des écrivains eccléſiaſtiques, & des interprétes de l'Ecriture, qui ont adopté l'hiſtoire de Cyrus par Xénophon, ne ſçauroient donner à cet ouvrage une autorité qu'il ne peut avoir par luy-même.

J'ay ſuppoſé plus haut, pag. 457. que la guerre des Perſes contre les Médes, dans laquelle Xénophon nous apprend que les villes de *Lariſſa* & de *Meſpila*, ſituées ſur la rive orientale du Tigre, furent priſes & détruites, & la guerre entrepriſe par Cyrus contre ſon aïeul Aſtyage, qui eſt décrite par Hérodote & par Ctéſias, & de laquelle tous les anciens hiſtoriens, ſi l'on en excepte Xénophon dans ſa Cyropédie, reconnoiſſent

reconnoiſſent la verité : mais comme on a penſé qu'il pouvoit, abſolument parlant, s'agir en cet endroit de Xénophon, d'une autre guerre entre les Médes & les Perſes, car j'avouë qu'il y en a eû pluſieurs, je vais donner la preuve de ce que je me ſuis contenté de ſuppoſer.

La premiére révolte des Médes contre les Perſes, eſt celle dont parle Hérodote, *lib. 1. cap. 130.* & à la fin de laquelle les Médes vaincus par Darius fils d'Hyſtaſpes, furent forcez de rentrer ſous le joug que leur avoit impoſé Cyrus, après la défaite & la priſe d'Aſtyage ſon aïeul maternel. Cette révolte des Médes ſemble avoir eſté la ſuite de l'uſurpation du Mage, qui, profitant de ſa reſſemblance avec le prince Smerdis frere de Cambyſe, s'empara du thrône, & l'occupa ſept mois ſous ſon nom. Ce Mage eſtoit Méde de nation, & ce fut ſans doute par cette raiſon, que Cambyſe exhorta les Perſans en mourant, à ne pas ſouffrir que le ſceptre retournât aux Médes.

Le détail de cette guerre contre les Médes révoltez, ne nous eſt point connu, mais il y a beaucoup d'apparence, qu'elle ne fut pas longue ; car dès les premiéres années de Darius, on voit qu'il eſtoit occupé de la police de ſes Eſtats, de leur partage en diverſes provinces, & de l'eſtabliſſement des impoſts annuels & fixes qui commencérent à avoir lieu ſous ſon regne, & qui avoient eſté inconnus ſous les Rois précedents, comme nous l'apprend Hérodote ; eſtabliſſement dangereux, même dans un Eſtat tranquille & ſoûmis, & auquel on ne penſeroit pas dans un temps de troubles & de guerres civiles, dans un temps où les plus riches & les plus puiſſantes provinces ayant ſecoué le joug, pourroient ſe ſervir d'un prétexte auſſi plauſible que cette innovation, pour entraîner le reſte du royaume dans leur révolte. *Lib. 3. cap. 89-97.*

Le premier livre d'Eſdras nous a conſervé un reſcrit de Darius de la ſeconde année de ſon regne, dans lequel il eſt fait mention des impoſitions qui ſe levoient ſur les pays ſituez au midy de l'Euphrate : *Ut de arca Regis, id eſt de tributis quæ dantur de regione trans flumen, ſtuditioſè ſumptus dentur, &c.* *Cap. 6. ad. de 4. & 5.*

On ne peut donc douter que dès la seconde année du regne de Darius, les impositions, dont parle Hérodote, ne fussent establies, & que, par une conséquence néceſſaire, il ne fust maistre paisible de tous les pays qui avoient composé l'empire de Cyrus.

Lors de la révolte des Babyloniens, qui soûtinrent un siége de vengt mois, & que Darius ne soûmit que par l'adresse de Zopyre, les Médes estoient rentrez sous le joug: car les Babyloniens n'avoient aucuns alliez; &, comme ils s'estoient préparez à cette révolte dès le temps de la mort de Cambyse, ils y auroient sans doute entraîné les Médes leurs voisins & leurs anciens alliez, si ceux-cy avoient eté en estat de prendre les armes, & n'avoient pas esté déja réduits par les Perses. Si la guerre des Médes n'avoit pas esté des premiéres années du regne de Darius, ces peuples mécontents auroient sans doute choisi un temps aussi favorable que celuy de la révolte des Babyloniens, & ils auroient profité, pour secouer le joug, du discrédit où le mauvais succès de ce siége mettoit les armes de Darius: puisqu'ils ne le firent pas, on doit supposer qu'ils n'estoient plus en estat de le faire, & qu'ils avoient esté subjuguez. La prise de Babylone par Darius, que Clément d'Alexandrie nomme *la ruine* de cette ville, ἀνάιρεσις, à cause que ce prince en détruisit toutes les fortifications, & même les murailles, précéda, selon cet Ecrivain, la mort d'Alexandre de cent quatre-vingt-six ans, & suivit la fondation de Rome de deux cens quarante-trois ans; c'est-à-dire, arriva l'an 510. avant l'ére Chrestienne, qui estoit la douziéme année du regne de Darius. Aussi-tost après la prise de Babylone, Darius s'engagea à la guerre contre les Scythes. Le malheureux succès de cette expédition ne l'empêcha pas d'entreprendre la conqueste de la Thrace & de la Macédoine, qui fut suivie de la guerre contre les Ioniens révoltez. A peine ces peuples eûrent-ils esté soûmis, que Darius passa en Europe, à la teste d'une armée formidable, qui fut taillée en pièces à la bataille de Marathon. Les guerres estrangéres que Darius entreprit contre

Clem. Strom. 1. p. 246.

les Scythes, & contre les Grecs d'Asie & d'Europe, celle dans laquelle il soûmit les Indiens; les projets de navigation pour découvrir le passage de l'Indus au Gange par mer autour de l'Inde, & celuy de la mer rouge à la méditerranée, en faisant le tour de l'Afrique: tous cela nous représente un prince occupé seulement du soin d'augmenter l'estenduë de son empire par de nouvelles conquestes; ce qui suppose ce même empire tranquille & soûmis au dedans. Ainsi ce n'est que dans les deux premiéres années du regne de Darius, que nous pouvons placer la révolte des Médes, & par-là elle doit estre regardée, ainsi que je l'ay dit, comme une suite de l'usurpation du Mage *Smerdis*.

Le détail que fait Xénophon de la guerre, dans laquelle les villes de Larissa & de Mespila furent ruinées, contient une circonstance qui ne peut convenir à cette révolte des Médes, qui suivit l'usurpation du Mage. Il dit que la Reine des Médes s'estoit retirée dans l'une de ces deux villes, & qu'elle s'y défendit long-temps.

Le Mage Smerdis regnoit sous le nom du Prince auquel il estoit semblable; il se donnoit pour fils de Cyrus, & pour frere de Cambyse, & par conséquent portoit le titre de Roy de Perse comme eux; & supposé qu'une de ses femmes eûst pris les armes pour le venger, elle eûst pris le nom de Reine des Perses, & non de Reine des Médes. D'ailleurs, l'histoire nous apprend que le Mage ayant épousé les femmes du Prince Smerdis, & voulant passer pour luy, craignoit extrêmement qu'elles ne découvriſſent l'imposture, que non seulement il leur avoit interdit tout commerce au dehors, mais encore toute communication entre elles; en sorte que l'on ne peut imaginer qu'une de ses femmes, que la plus considérée, celle qui portoit le nom de Reine, eûst pris le nom de *Reine des Médes*, & non de *Reine des Perses*. La plus considérée des femmes du Mage, estoit sans doute Atossa, fille de Cyrus, & femme de Smerdis, que Darius épousa lorsqu'il monta sur le thrône, & qui conserva toûjours un très-grand crédit à sa cour. La maniére même dont le Mage Smerdis fut tué, la fureur du

peuple de la ville où il estoit contre les Mages, & le massacre général qu'il en fit ; tout cela ne peut nous permettre de supposer, qu'une de ses femmes ait pû s'échapper de son palais, pour s'aller mettre à la tête des Médes.

La seconde révolte des Médes contre les Perses qui nous soit connuë, est celle qui arriva, selon Xénophon luy-même, sous le régne de Darius II. pere d'Artaxerxès & du jeune Cyrus, qui monta sur le thrône de Perse l'an 423. avant l'ére chrestienne. Cette guerre finit la quinziéme année du régne de ce prince, c'est-à-dire, selon Xénophon luy-même, l'année dans laquelle *Eubotas* de Cyréne remporta le prix de la course à la XCIII.e Olympiade, laquelle fut célébrée sous l'Archontat d'*Euctémon* à Athénes, & sous l'Ephorat d'*Evarchippe* à Lacédémone. Cette année qui commença au solstice d'esté de l'année 409. avant l'ére chrestienne, finit à celuy de l'année 408. tous les caractéres chronologiques marquez par Xénophon quadrent à cette année.

Xénophon Hist. Græc. lib. 1. pag. 133. B.

L'expédition du jeune Cyrus contre son frere Artaxerxès à laquelle se trouva Xénophon, est, selon Diodore & Diogénes Laërce, de la quatriéme année de la XCIV.e Olympiade, ce qui est confirmé par la suite de toute l'histoire. Ainsi cet historien passa auprès des villes de Lariſſa & de Mespila sur la rive orientale du Tigre avec les débris de l'armée du jeune Cyrus, l'an 402. ou 401. avant l'ére chrestienne, & huit ans après la fin de la guerre des Médes. Cet événement estoit encore tout nouveau ; il parle cependant de la guerre dans laquelle ces villes avoient esté détruites, comme d'une chose ancienne, & par-là il ne nous permet point de les confondre.

Diod. 24. P. 404. Laert. II. cap. 55.

Xénophon dit que les Médes avoient habité *autrefois* la ville de Lariſſa τὸ παλαιὸν, & que le roy de Perse l'avoit prise sur eux dans le temps que *l'empire leur fut enlevé* par les Persans, ἐλάμβανον τὴν ἀρχήν. Il dit de même en parlant de *Mespila*, que cette ville a esté *jadis* habitée par les Médes πότε, & qu'elle fut prise sur eux dans le temps *qu'ils perdirent l'empire*.

Lib. 3. Exped. Cyri p. 308.

Peut-on supposer que Xénophon eût employé les termes de τὸ παλαιὸν & de πότε pour désigner un temps antérieur de sept

ou huit ans au plus à celuy dans lequel il vit les ruines de ces deux villes ? N'eſt-il pas évident que cette guerre doit ſe rapporter à un temps plus ancien, & à celuy que Xénophon luy-même déſigne, comme le temps auquel les Perſans enlevérent l'empire aux Médes, & comme celuy auquel la domination ou l'empire des Médes ſur la plus grande partie de la haute Aſie avoit pris fin ; ce qui ne peut ſe rapporter qu'au temps dans lequel les Médes perdirent, non ſeulement leur empire ſur les provinces qu'ils avoient ſoûmiſes, mais encore leur propre liberté, ceſſérent d'avoir des Rois particuliers, & devinrent une des provinces de l'empire de Cyrus par la victoire que ce prince remporta ſur Aſtyage ſon aïeul, comme nous l'apprenons d'Hérodote & de Ctéſias.

Ce caractére du temps auquel les villes de Lariſſa & de Meſpila furent priſes par les Perſes, marqué formellement par Xénophon, n'exclut pas moins la premiére révolte des Médes ſous Darius fils d'Hyſtaſpes, que la ſeconde ſous Darius pere d'Artaxerxès ; car lors de l'avénement de Darius fils d'Hyſtaſpes, il y avoit déja trente-huit ans que les Médes avoient eſté dépouillez de l'empire, qu'ils avoient eſté ſubjuguez par Cyrus, & qu'ils eſtoient devenus une province de l'empire Perſan.

Indépendamment de ces preuves, la maniére ſeule dont Xénophon parle de la priſe de ces deux villes, le merveilleux qu'il y meſle, ſans doute ſur le rapport des ſoldats Perſans qui accompagnoient les Grecs dans leur retraite ; l'invention de Jupiter, qui, diſoit-on, avoit livré luy-même ces deux villes au roy de Perſe d'une maniére viſible : tout cela caracteriſe un événement ancien que la tradition avoit eû le temps d'altérer, & auquel elle avoit adjoûté des circonſtances fabuleuſes. Quelle que ſoit la crédulité des peuples, elle ne va jamais juſques à leur permettre de défigurer ainſi des événements dont ils ont eſté les témoins, & qui leur ſont encore préſents ; il faut que le ſouvenir en ait eſté effacé, ou du moins affoibli par le temps, ſans quoy ils ne recevroient pas ces circonſtances merveilleuſes adjoûtées après coup. Au temps du retour des Grecs, il y avoit déja cent ſoixante ans ou cinq générations, que ces

événements estoient arrivez, & que les Médes avoient esté subjuguez par Cyrus.

On doit encore faire réflexion que ces miracles n'avoient pû estre imaginez que pour un prince dont la mémoire fût chere aux peuples, & qu'ils crûssent digne d'une protection particuliére des Dieux; ce que l'on ne peut penser de Darius premier, à qui les peuples ne pouvoient pardonner l'establissement des imposts forcez ausquels il les avoit assujettis, impots qui leur avoient rendu sa mémoire si odieuse, qu'ils luy donnoient le titre mépriſable de *marchand* ou de *revendeur* κάπηλος. Cyrus au contraire estoit le héros des Persans, ils cherissoient sa mémoire, ils ne le nommoient que *le pere* de la nation; & le peu de valeur, ou du moins le peu de fortune de ses successeurs dans toutes leurs guerres, servoit encore à rehausser la gloire de ses conquestes. On ne doit point douter que l'imagination enflammée des poëtes orientaux, ne se fut exercée à embellir son histoire, que les peuples, amoureux de la gloire de son nom, n'eûssent reçû avidement les fables adjoûtées par ces poëtes aux événements véritables, & qu'ils ne s'empressassent de les débiter aux estrangers. Nous avons des exemples dans Hérodote & dans Ctésias, de la facilité avec laquelle les Grecs recevoient ces narrations fabuleuses, & du peu de scrupule qu'ils se faisoient de les répéter à leurs compatriotes, dont ils connoissoient le goust excessif pour le merveilleux.

Herod. 3. 89.

Ce que Xénophon rapporte des prodiges arrivez à la prise des villes de Lariſſa & de Mespila est de même genre, & vient de la même source; mais comme cette tradition populaire avoit un fondement indubitable, & que les ruines de ces deux villes existantes au temps de Xénophon, prouvent qu'elles avoient esté prises de force sur les Médes par les Persans, nous ne pouvons douter qu'il n'y eût eû une ancienne guerre entre ces deux peuples, & cela comme les Persans le disoient eux-mêmes, dans le temps auquel ils leur enlevérent l'empire, c'est-à-dire, au temps de Cyrus.

De-là il suit nécessairement, que l'opinion constante des Persans au temps de Xénophon estoit, que Cyrus avoit enlevé

l'empire aux Médes à main armée, & par une guerre dans laquelle ceux-cy avoient éprouvé tous les malheurs qu'entraînent après elles les guerres les plus ſanglantes, le ſaccagement, & la deſtruction des villes. Cette opinion que Xénophon rapporte ſans la contredire, eſt abſolument contraire au ſyſteme de la Cyropédie, dans laquelle Cyrus épouſant la fille du roy des Medes devient ſon ſucceſſeur légitime, & tranſporte l'empire des Médes aux Perſans ſans guerre, ſans combats, & même ſans aucune oppſition. Ainſi j'ay eſté bien fondé à mettre Xénophon en contadiction avec luy-même, & à ſuppoſer que le ſiſteme qu'il ſuit dans la Cyropédie, eſtoit détruit par les faits qu'il rapporte dans ſon hiſtoire de l'expédition du jeune Cyrus hiſtoire véritable & compoſé ſans autre vûë que celle de raconter un événement dont il avoit eſté témoin, & auquel il avoit eû part.

Fin du ſeptiéme Volume.

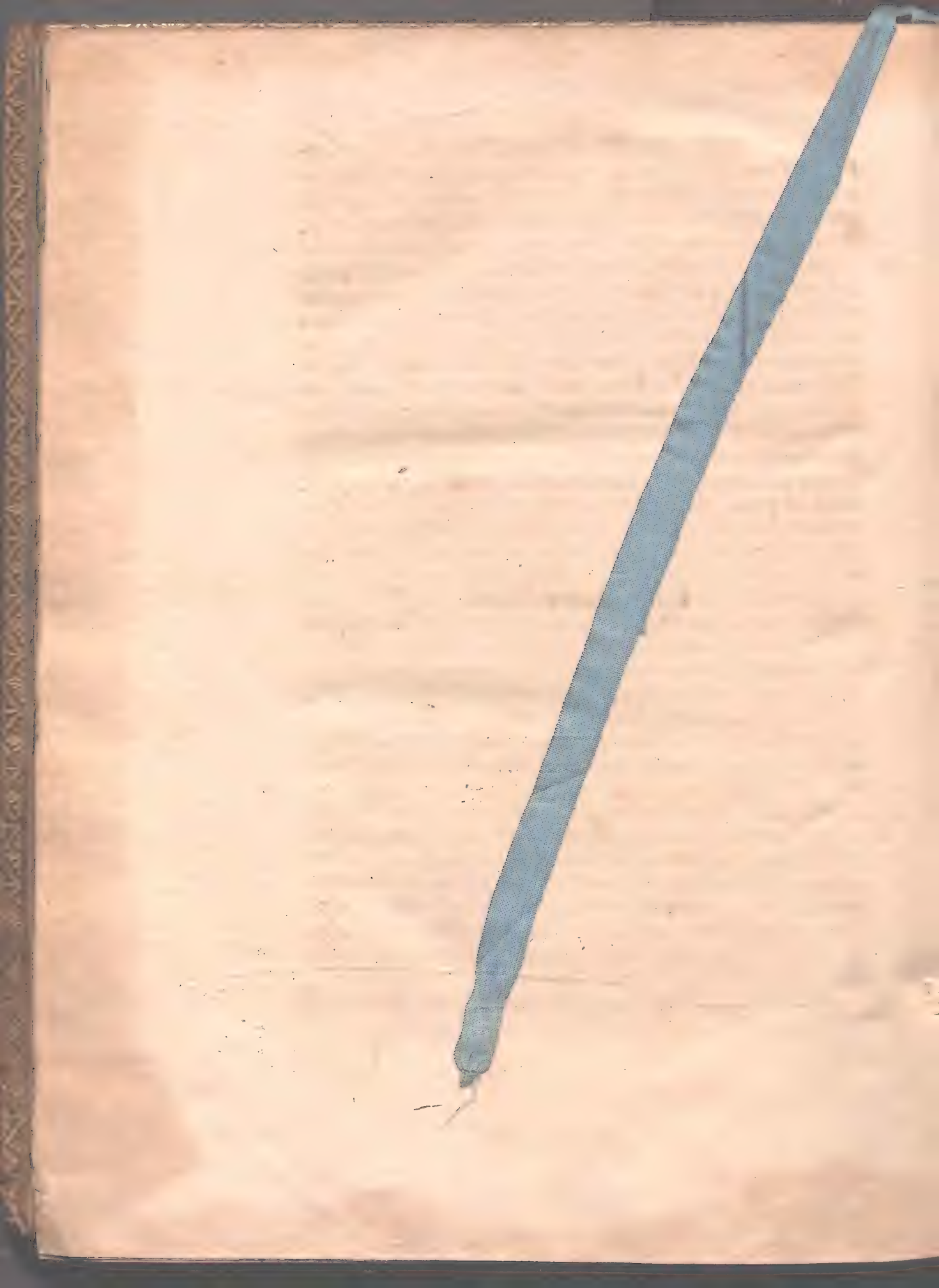

210

HISTOIRE
DE
L'ACADEMIE

TOM. * VII. *

34

colorchecker CLASSIC
calibrite
mm